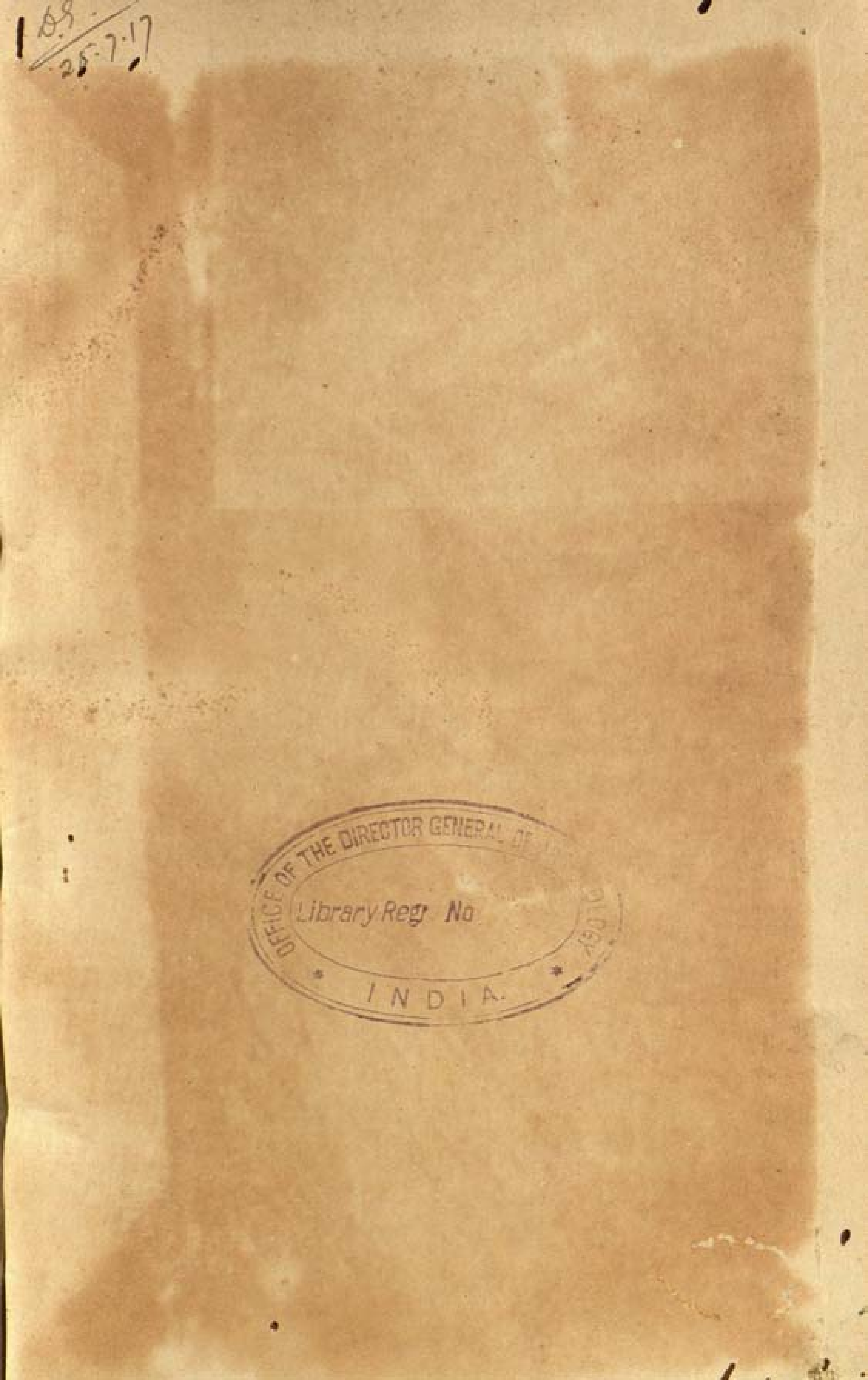
25.7.17
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF
Library Regr No
INDIA

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

ONZIÈME ANNÉE

I

(Nouvelle Série. — Tome III)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, C. DE LA BERGE, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Calame

ONZIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome III

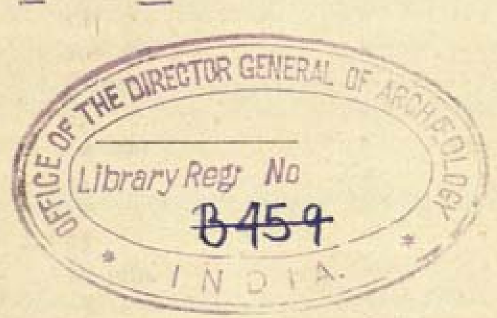

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC., ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1877

ANNÉE 1877

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 6 Janvier — 1877

A NOS LECTEURS

La petite révolution qui s'est accomplie l'année dernière dans la constitution de la *Revue critique* n'a pas eu pour elle les conséquences fâcheuses qu'avaient appréhendées quelques-uns de ses amis. Le chiffre de nos abonnés, loin d'avoir éprouvé la baisse sensible qu'on nous avait fait craindre, est en progression lente, mais constante, sur le point de départ arrêté au 1er janvier 1876. Quant à la composition du journal, nous sommes sûrs d'être l'organe de tous en disant que, grâce aux nouvelles recrues qui nous sont venues de plusieurs côtés et au zèle de nos anciens collaborateurs, l'année 1876, pour la solidité et la variété de sa rédaction, n'est inférieure à aucune de celles qui l'ont précédée. Sur un seul point, la *Revue* a pu paraître avoir notablement déchu ; nous parlons de l'exécution matérielle. Aussi nous sommes-nous occupés de remédier à ce grave inconvénient, et nos lecteurs pourront s'apercevoir de l'amélioration dès ce premier numéro.

La *Revue critique* voit avec une satisfaction presque attendrie — bien qu'on soit porté, fort injustement, à lui refuser les sentiments doux — se former autour d'elle et apparaître successivement au jour d'autres revues conçues dans le même esprit qu'elle, et appliquant à un champ plus ou moins restreint les méthodes qu'elle a essayé de propager pour l'exploitation du vaste domaine des sciences littéraires et philologiques. Quand elle a essayé, au milieu des augures les moins encourageants, de faire goûter au public français la critique scientifique dans toute son amère et vivifiante énergie, elle était presque complétement isolée, car

d'excellents recueils, tels que la *Revue archéologique* et la *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, ne s'adressaient qu'à un cercle très-spécial et avaient leur unité dans l'objet de leurs travaux plutôt que dans leur méthode. Il y a de cela aujourd'hui onze années, et le terrain que nous avons entamé s'est montré singulièrement fertile. Il est maintenant couvert de plantes robustes, dont quelques-unes sont de vrais arbres, et qui sont plus ou moins, nous le disons avec fierté, des rejetons de notre modeste tige. Telles sont la *Revue celtique*, la *Romania*, la *Revue historique*; telles vont être la *Revue de philologie* et la *Mélusine*. Ceux qui mènent ces nouvelles colonies ne sont-ils pas tous des citoyens de notre ville? L'un d'eux, frappé de ces naissances rapides et presque inquiet pour nous, disait récemment : « La *Revue critique* est une mère Gigogne qui mourra de sa fécondité. » Nous ne partageons nullement cette crainte; nous croyons au contraire que, dans l'ordre d'études et d'idées où nous sommes, il y a d'autant plus de place qu'on est plus nombreux, ce qui est assurément fort paradoxal en géométrie, mais très-explicable dans d'autres domaines. Chacune de ces revues non-seulement satisfait, mais forme un public, et toutes les revues animées du même esprit profitent de ce que chacune a créé. Aussi est-ce de grand cœur que nous souhaitons la bienvenue à toutes nos sœurs cadettes, nous dirions volontiers à nos filles, ne fût-ce que pour les opposer victorieusement à ceux qui nous ont reproché de n'avoir qu'une force négative, de n'être en état de rien produire. Ces messieurs sont vraiment difficiles : qu'ils nous montrent donc leur progéniture. Pour nous, nous sommes enchantés de la nôtre; nous avons volontiers laissé chacune de nos jeunes auxiliaires s'installer dans une aile du grand édifice historique; nous leur rappelons seulement que c'est ici le salon de famille où elles peuvent toujours se réunir, s'entretenir de leurs intérêts communs et se retremper dans le milieu où elles sont nées.

---

1. — **Essai d'interprétation des dernières parties de l'Évangile selon saint Matthieu** (chap. XIV, XXVIII), par Henri LUTTEROTH. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876. VIII-568 p., y compris un appendice sur l'apostolat de Matthieu. — Prix : 7 fr. 50.

M. Lutteroth avait déjà publié trois livraisons de son essai, la première en 1860, la seconde en 1864, la troisième en 1867. Ces trois livraisons comprenaient les 13 premiers chapitres de l'Evangile de Mat-

thieu; avec ce dernier volume, on a aujourd'hui le commentaire tout entier.

M. L. est, en religion, un croyant, et, en critique, un conservateur. Les théories modernes sur l'origine des trois premiers Evangiles, qu'il connaît d'ailleurs fort bien, ne l'ont point entamé. Il tient toujours l'écrit attribué à saint Matthieu pour le plus ancien des Evangiles, pour une œuvre rédigée entièrement de la main de l'apôtre en langue hébraïque, une douzaine d'années après la mort de Jésus, et traduite vraisemblablement de l'hébreu en grec par l'auteur lui-même (p. 537 et 538). M. L. n'hésite pas plus sur la valeur historique du contenu que sur la question d'origine. Il n'élève pas le moindre doute sur aucune parole ni sur aucun miracle. Cette foi entière, qui inspire tant d'illusions scientifiques, n'a pas été, dans le cas présent, sans avantages; elle a empêché l'auteur de s'égarer en dissertations apologétiques. N'éprouvant jamais le besoin de défendre son texte, il l'a étudié en lui-même, préoccupé uniquement de le bien entendre et de le bien élucider en le replaçant dans le milieu historique d'où il est issu. Nous avons ici le fait rare et très-curieux d'une foi absolue donnant à l'esprit le même calme et la même aisance que l'objectivité historique la plus complète.

Aussi l'ouvrage de M. L. mérite-t-il la sérieuse attention de ceux qui s'occupent de l'exégèse et de la critique des Evangiles. Non-seulement il est le fruit de recherches consciencieuses et persévérantes; mais il présente, en bien des endroits, des conclusions neuves et qui méritent discussion. M. L. donne d'abord le texte grec et en regard la traduction française. Cette traduction est, à nos yeux, la partie la plus remarquable du livre. Les explications qui l'accompagnent n'ont d'autre but que de la justifier et de l'expliquer. L'originalité de ce commentaire consiste en ce que l'auteur a cru pouvoir résoudre la plupart des difficultés historiques et critiques en donnant dans presque tous les passages contestés une traduction nouvelle du texte. Son affirmation générale revient à ceci : « On aurait moins fait d'objections au récit de saint Matthieu si on l'avait bien compris. » Conservateur absolu en histoire, M. L. est donc révolutionnaire à outrance en exégèse. La hardiesse de ses interprétations a causé de bien grandes surprises. J'en voudrais donner un exemple : je le prends dans l'histoire de la naissance miraculeuse, Matth., I, 18. M. L. relève le δὲ adversatif (τοῦ δὲ Ἰησοῦ Χριστοῦ ἡ γένεσις οὕτος ἦν) et l'interprète comme une négation absolue de la table généalogique précédente. Chose curieuse, le commentateur orthodoxe se rencontre ici avec Strauss : « La tendance de cette généalogie, disait ce dernier, est de prouver que Jésus est fils de David; mais cette assertion est ensuite détruite par le passage postérieur où est nié l'engendrement de Jésus par Joseph, fils de David. Il n'est donc nullement vraisemblable que la généalogie et l'histoire de l'enfance proviennent du même auteur. » (*Vie de Jésus*, trad. Littré, 3e édit., p. 193.) M. L. est du même sentiment et ajoute que l'évangéliste n'a dressé là cet arbre généalogique que pour en

nier la vérité. Ceci est plus difficile à croire. Je crains bien qu'on ne réussisse de cette façon à éviter un conflit avec la table analogue dressée par Luc, qu'en soulevant des difficultés nouvelles plus insolubles encore.

M. L. a cru pouvoir rendre compte de l'écrit attribué à saint Matthieu en l'étudiant isolément et sans jamais le confronter avec les deux autres Evangiles qui lui sont parallèles. Dans les travaux synoptiques, on oublie trop, à son avis, le caractère original de chaque récit. Celui de Matthieu est rédigé d'après une idée dominante, d'après un plan régulier et constant qui ont déterminé le choix des matériaux, et il répond ainsi, dans son ensemble, à une situation historique déterminée. Dans ces termes généraux, la thèse est vraie et nous pensons que M. L. l'a fort bien démontrée. Mais cela ne suffit pas pour justifier l'isolement dans lequel il a mis cet Evangile. D'abord le plan pragmatique indiqué par M. L. ne se fait plus sentir à partir du chap. xiv. Dès ce moment nous ne constatons plus qu'un ordre chronologique, qui est également, à partir de ce point de la vie de Jésus, celui des deux autres Evangiles. Mais, en outre, il ne faut pas oublier que le récit de Marc se retrouve presque en entier dans celui de Matthieu, et qu'il y a entre eux de telles coïncidences de mots et de phrases qu'il est absolument impossible d'échapper à la conviction qu'un évangéliste a eu sous les yeux et reproduit l'œuvre de l'autre. Notre Evangile de Marc est-il tiré de celui de Matthieu? C'est possible; mais M. L. ne s'explique pas sur ce point et la thèse serait bien difficile à établir. En entrant dans cette comparaison de détails, M. L. aurait vu surgir des questions que son procédé lui a permis d'ignorer. Par exemple, Matthieu parle de la guérison de deux démoniaques à Gadora (viii, 28); Marc n'en connaît qu'un seul, qui s'appelait *Légion*, il est vrai, parce qu'il était possédé de plusieurs mauvais esprits. De même, à Jéricho, Jésus, d'après Matthieu, guérit deux aveugles à la fois; d'après Marc, il n'y en avait qu'un dont il donne même le nom, Bartimée (Matth., xx, 29, et Marc, x, 46.) Dans ces deux cas, il n'est pas admissible que le récit du second évangéliste vienne du premier; on ne comprendrait guere cette transformation d'un miracle double en un miracle simple. La transformation contraire est bien plus aisée à admettre. En s'enfermant dans le texte de saint Matthieu, sans toucher à aucune de ces questions, M. L. a simplifié sa tâche, mais a laissé à peu près intact le problème de l'origine de cet ouvrage. Ce qu'il a dit dans l'appendice historique joint au commentaire, nous paraît insuffisant.

M. Lutteroth a pris pour objet de son étude le texte vulgairement appelé « texte reçu ». Il donne bien parfois quelques variantes au bas des pages, mais ne les adopte presque jamais. Cela fait que son commentaire repose sur une pure convention traditionnelle; car le texte reçu du Nouveau Testament n'est pas autre chose. C'est le texte des Elzévirs et il n'a pas plus qualité qu'aucun autre à s'imposer. Après les travaux de Lachmann et de Tischendorf, on peut aujourd'hui avoir aisément un texte bien supérieur.

Σ.

---

2. — **The doctrine of Addai, the apostle, now first edited in a complete form in the original syriac, with an english translation and notes**, by Georges PHILLIPS. London, Trübner, 1876, in-8°, XVI-52-54 p.

Une des traditions de l'antiquité chrétienne les plus universellement reçues dans les Eglises d'Orient était celle qui relatait un échange de lettres entre Jésus et Abgare, toparque de l'Osroène. Eusèbe (*H. E.*, III, 13) donne le texte de cette correspondance, qu'il dit avoir trouvée en langue syriaque dans les archives d'Edesse. Moïse de Khoren (II, 30 et sv.) reproduit la même tradition amplifiée et cite un historien du nom de Ghéroupna (ou Léroubna), fils de l'écrivain Apchatar (ou Abdachar), comme « ayant recueilli tous les faits du règne d'Abgare et ayant déposé son livre dans les archives d'Edesse. » Les deux auteurs parlent comme s'ils avaient sous les yeux des documents absolument dignes de foi, et ne mettent point en doute l'authenticité des lettres de Jésus et d'Abgare, qui fut pourtant niée par un concile de Rome dès 494.

Le caractère apocryphe de cette correspondance étant depuis longtemps reconnu, personne ne se préoccupait plus des sources où Eusèbe et Moïse de Khoren avaient pu puiser, lorsqu'en 1852 un savant mékhitariste, le P. Alishan, trouva dans les manuscrits arméniens de notre Bibliothèque nationale et sous le titre de « Lettre d'Abgare », un écrit dont l'auteur s'appelait « Laboubnia, fils d'Anag, fils d'Abdascharrac ». Ce document comprenait les lettres de Jésus et d'Abgare, et de plus une relation de la prédication de l'apôtre Addée (Thaddée?) à Edesse, dans laquelle était intercalée une histoire de l'invention de la croix. D'autre part, et dès 1848, le docteur Cureton découvrait dans les manuscrits syriaques du *British Museum* un long fragment qui fut reconnu plus tard comme une partie du texte original dont l'arménien n'était qu'une traduction ; l'auteur se nommait « Laboubna, fils de Sennac, fils d'Abchadar. » Ce fragment fut inséré par Cureton dans ses *Ancient syriac documents relative to the earliest establishment of Christianity in Edessa*, publiés après sa mort par les soins de M. Wright. Enfin la *Doctrine de l'apôtre Addai*, que vient d'éditer et de traduire M. G. Phillips, contient le texte syriaque complet de l'ouvrage attribué à Laboubna, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg signalé par M. Dorn [1], avant même que parût l'édition de Cureton [2].

---

1. *Mélanges asiatiques*, II, 175.

2. Il existe deux traductions françaises de la version arménienne : la première en date, due à M. Emine, a été publiée en 1867 par V. Langlois dans sa *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie* (I, 315-325); la seconde, par le P. Alishan (*Lettre d'Abgar ou histoire de la conversion des Edesséens par Laboubnia, écrivain contemporain des apôtres, traduite sur la version arménienne du v^e siècle.* Venise, 1868, 8°). Nous avons sous les yeux une édition du texte arménien imprimée à Jérusalem en 1868.

Ces quelques détails rétrospectifs suffisent à montrer l'intérêt qu'offre la publication de M. Phillips, quand bien même on n'y retrouverait pas, avec le P. Alishan et l'éditeur anglais, l'œuvre d'un archiviste d'Edesse au premier siècle de l'ère chrétienne. L'opinion qui fait remonter si haut le livre de Laboubna nous semble tout à fait insoutenable. Nous avons à faire ici à une de ces nombreuses productions apocryphes qui circulèrent dans les Eglises chrétiennes et y obtinrent grand crédit dès le troisième siècle. Quelques écrits de cette nature avaient un but pour ainsi dire local, — ordinairement celui de glorifier une Eglise particulière en lui donnant comme fondateur un personnage apostolique, — et jouissaient naturellement d'une notoriété moindre que d'autres d'un caractère plus général. La *Prédication d'Addée* à Edesse nous semble être de ceux-là, et si nous admettons qu'une rédaction primitive en ait été faite à la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle, nous lui assignerons certainement la plus haute antiquité à laquelle on puisse raisonnablement prétendre pour elle. Eusèbe et Moïse de Khoren, dans cette hypothèse, auraient pu la compter parmi les sources consultées par eux, et il est bien vraisemblable qu'ils ont eu l'un et l'autre à leur disposition un document analogue au nôtre.

Le P. Alishan et M. Phillips, pour reculer la date de la composition du livre, admettent un grand nombre d'interpolations. Ils regardent comme telles la mention des Actes des apôtres, des épîtres de Paul, du *Diatessaron* de Tatien, que certainement un contemporain de Jésus et d'Abgare ne pouvait connaître et partant citer. On peut aussi relever une série d'indices qui nous ramènent au troisième et au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Mais en admettant la date que nous proposons, il est inutile d'avoir recours à des suppositions qui souvent ne cadrent guère avec le contexte du livre. La seule interpolation qui nous paraisse évidente est celle du récit de l'invention de la croix, inséré dans le discours de l'apôtre Addée aux Edesséens, et qui n'est qu'une imitation mal réussie de la légende de sainte Hélène. Ce morceau existe du reste séparément, et nous l'avons retrouvé dans un manuscrit syriaque de la Bibliothèque nationale (nº 234, 1º, 35) sous une rédaction un peu différente. Il en est de même en arménien (Cf. *Lettre d'Abgare ou histoire de la conversion des Edesséens*, p. 19, note). Le nom de Protonice ou Pétronice, femme de l'empereur Claude, qui la première aurait découvert la croix de Jésus, est tout à fait inconnu à l'histoire.

Pour en revenir à l'édition de M. Phillips, nous n'avons que du bien à en dire. Le texte est correct, malgré quelques fautes d'impression qui ont échappé à l'œil si exercé de M. Wright, et la traduction nous a paru soignée et faite par un homme compétent. Nous ne partageons point l'opinion de M. Ph. qui préfère la leçon T'BOULORO de son manuscrit [1], qu'il ex-

1. P. 1 du texte et *passim*.

plique par *tabularius*, à celle de T'BELLORO, *tabellarius*, fournie par le ms. du *British Museum* et qui se retrouve dans Bar-Hebræus. Le mot admis par M. Ph. n'existe point ailleurs en syriaque, à notre connaissance du moins, tandis que le second est d'un usage fréquent. Du reste, Hanan, que la version arménienne appelle un « confident », est regardé dans la tradition postérieure comme ayant été, non pas « l'archiviste » d'Abgare, mais un « messager », un « courrier », *tabellarius* (Ἀνανίας ὁ κοῦρσορ ὁ καὶ ταχύδρομος. Bibl. nation., *man. grecs*, n° 2315, folio 315 *verso*).

Nous devons remercier M. Phillips de nous avoir donné un texte qui certainement fera le sujet de plus d'une étude intéressante. et l'éditeur de l'élégance qu'il a su donner à ce petit volume. En terminant, nous ne pouvons nous empêcher de constater que les textes syriaques un peu importants, publiés dans ces dernières années, sont ordinairement tirés des bibliothèques de Londres, de Milan et de Saint-Pétersbourg. Notre Bibliothèque nationale ne semble pas faire de grands efforts pour enrichir une collection qui n'avait jadis de rivale qu'à la Bibliothèque du Vatican [1].

A. CARRIÈRE.

---

3. — **De multa quae 'ΕΠΙΒΟΛΗ dicitur** scripsit Ernestus SIEGFRIED, D[r] phil. — Berlin, 1876, in-8°, 79 p.

Tout le monde sait que le but constant des démagogues d'Athènes fut de limiter la juridiction des magistrats et d'étendre les pouvoirs des tribunaux populaires. Mais, si vif que fût leur désir d'assurer le triomphe de la démocratie, ils n'allèrent pas jusqu'à dépouiller les magistrats du droit d'infliger certaines pénalités. Au IV[e] siècle avant J.-C., les ἄρχοντες pouvaient encore prononcer des amendes, soit pour faire respecter leur autorité, soit pour contraindre les citoyens à s'acquitter de devoirs civiques, soit pour réprimer de légères infractions. Il faut toutefois bien se garder de confondre ces amendes, appelées ἐπιβολαί, avec les amendes qu'infligeaient les tribunaux et qu'on appelait τιμήματα. — La dissertation de M. Siegfried est consacrée à l'étude de tous les textes relatifs aux ἐπιβολαί.

L'auteur recherche d'abord quelles personnes jouissaient du droit d'ἐπιβάλλειν ἐπιβολάς. Il montre qu'il est impossible de résoudre cette question autrement que par voie d'énumération; car tous les ἄρχοντες ne

---

1. C'est ainsi que, dans une vente publique récente, à Paris, un précieux manuscrit syriaque, contenant une traduction jusqu'alors inconnue des épîtres de Clément Romain, nous a été enlevé au feu des enchères et est allé augmenter les collections de la bibliothèque de Cambridge. L'impression de ce texte important est déjà commencée, par les soins de M. Bensly, et nous l'aurons bientôt entre les mains.

pouvaient pas infliger d'amendes, et, d'autre part, ce droit appartenait à des personnes qui rigoureusement n'avaient pas le titre d'ἄρχων, même à des personnes morales, telles que le sénat des Cinq-Cents et le sénat de l'Aréopage. Parmi les privilégiés, on peut citer, en s'appuyant sur de graves autorités, les neuf archontes, les stratéges, les hellénotames, les apodectes, les lexiarques, les agoranomes, les métronomes, les sitophylaques, les astynomes, les γνώμονες, les gynéconomes et autres magistrats investis d'attributions de police, les choréges, les σύνδικοι, les τειχοποιοί et autres ἐπιστάται δημοσίων ἔργων, etc... M. Siegfried mentionne aussi des συγγραφεῖς τῶν νόμων; mais il ne nous paraît pas encore bien démontré que les Athéniens aient eu des magistrats portant ce titre.

Vient ensuite une longue énumération des cas dans lesquels le magistrat pouvait user de son droit, soit qu'il voulût frapper un simple particulier, soit qu'il eût même en vue un autre magistrat, pourvu que celui-ci fût son inférieur.

Le chiffre de l'ἐπιβολή n'avait pas été abandonné complétement à l'arbitraire du magistrat; il y avait un maximum déterminé, et c'était seulement dans les limites de ce maximum (κατὰ τὸ τέλος) que l'ἄρχων avait le droit de punir. Si le délit exigeait une répression plus sévère, le coupable devait être traduit devant les tribunaux réguliers. — Il serait difficile de préciser le maximum. On sait seulement que, dans le cas d'εἰσαγγελία, le Sénat pouvait infliger une amende de cinq cents drachmes. Une loi, conservée dans le discours d'Eschine contre Timarque, § 35, limitait le droit des proëdres à cinquante drachmes; mais plusieurs critiques tiennent cette loi pour apocryphe. Platon, dans son *Traité des Lois,* Steph., p. 764, autorisait les agoranomes et les astynomes à aller seulement jusqu'à cent drachmes; reproduisait-il une disposition du droit attique?

Il y avait toutefois des cas dans lesquels les magistrats pouvaient très-légitimement infliger des amendes plus fortes : de mille drachmes, par exemple, contre l'accusateur qui se désistait d'une action publique, ou qui n'obtenait pas au moins le cinquième des suffrages; contre celui qui refusait de déposer en justice après avoir été régulièrement requis. D'autres fois, le magistrat, de son autorité privée, dépassait la mesure, sauf à demander ensuite aux tribunaux de ratifier la condamnation, et l'amende, bien qu'elle fût en droit prononcée par le tribunal, s'appelait encore ἐπιβολή, parce que, en fait, elle émanait de l'initiative du magistrat.

On a écrit que le condamné qui se croyait injustement frappé pouvait toujours interjeter appel, si la voie d'une plainte contre le magistrat dans les assemblées du peuple ou au moment de la reddition des comptes ne lui paraissait pas suffisante. M. Siegfried juge cette opinion trop absolue, et, par de sérieux arguments, il essaie d'établir que, si l'amende ne dépassait pas la limite légale, la décision du magistrat était souveraine. C'était seulement quand le maximum avait été dépassé que l'appel était

possible. Le droit de statuer en dernier ressort κατὰ τὸ τέλος n'avait pas d'inconvénients graves ; en cas d'abus, la personne lésée n'aurait pas manqué de poursuivre l'ἄρχων par les moyens divers que la Constitution athénienne avait établis.

Tous les textes prouvent que l'ἐπιβολή, quelle qu'en fût la cause, lors même qu'elle était la suite d'un délit contre la religion, devait être versée dans la caisse du Trésor public. On ne trouve pas ici, comme pour les τιμήματα, d'attributions intégrales aux trésors de Minerve, des autres dieux ou des éponymes. Il ne serait pas impossible pourtant qu'un dixième de l'amende ait été remis aux ταμίαι τῆς θεοῦ. — Jusqu'à sa libération, le débiteur était traité comme tous les débiteurs du Trésor, soumis par conséquent à toutes les incapacités, exposé à tous les dangers édictés contre cette catégorie de citoyens : dégradation civique, doublement de la dette à défaut de paiement à la neuvième prytanie, confiscation et vente des biens.

On a prétendu que les trésoriers de Minerve avaient le droit de faire remise aux condamnés de l'amende infligée par un magistrat, lorsqu'ils jugeaient que la peine était injuste. Pollux (VIII, 97), dans un passage où il confond d'ailleurs les κωλακρέται avec les ταμίαι τῆς θεοῦ, exprime cette opinion en termes formels. Mais comment admettre que des trésoriers aient pu infirmer l'autorité d'un magistrat ? — On lit, dans un autre lexicographe (Lexic. Seg., 190, 15), que les κωλακρέται, confondus sans doute encore avec les ταμίαι τῆς θεοῦ, pouvaient remettre les amendes prononcées par les tribunaux. Qui voudra croire qu'un simple agent financier ait pu annihiler les arrêts du peuple ? — Il y a donc erreur des grammairiens. M. Siegfried en trouve l'origine dans un passage de Lysias (Orat. IX, 7), mal compris par les rhéteurs. Lysias parle, en effet, d'une remise d'amende. Mais, en supposant que l'ἐπιβολή ait été remise par les trésoriers de Minerve, il est évident que ceux-ci agirent à leurs périls et risques, en engageant leur responsabilité, au lieu de faire un acte régulier.

Le mémoire de M. Siegfried apporte une utile contribution à l'étude des antiquités d'Athènes et il élucide heureusement quelques passages des orateurs. Nous croyons cependant que, sur plusieurs points, les rectifications qu'il propose aux idées généralement admises doivent être écartées. Nous nous bornerons à un exemple. Il pense que Nicomaque, qu'un discours de Lysias (Or. 30) a rendu célèbre, reçut seulement, lors du rétablissement de la démocratie, la mission de copier les lois antérieurement promulguées, *literis consignare leges jam constitutas* (p. 46) ; Nicomaque n'était donc qu'un agent tout à fait subalterne, placé sous les ordres des magistrats chargés de la révision des lois d'Athènes, les συγγραφεῖς τῶν νόμων, et c'étaient ces magistrats qui lui infligeaient des ἐπιβολαί quand ils le trouvaient en faute. — Nous avons déjà dit ce que nous pensons de ces συγγραφεῖς τῶν νόμων ; mais, quoi qu'il en soit, il suffit de lire le discours de Lysias pour être bien convaincu que Nicomaque

n'était pas un simple copiste. L'orateur nous le montre investi d'une magistrature (ἀρχή), et obligé, comme tous les magistrats, de rendre compte de sa gestion. Or, un copiste peut-il être qualifié ἄρχων? — Lysias ajoute que Nicomaque a introduit dans les lois religieuses des innovations considérables, qui compromettent les finances de la République et que blâment les admirateurs du culte ancien. Est-ce là œuvre de copiste? — « Le peuple, dit encore l'orateur, a commis une grande faute en donnant pour successeurs à Solon, à Thémistocle et à Périclès, des hommes tels que Tisamène et Nicomaque » (§ 28). Comme ce fut sur la proposition d'un certain Tisamène que la révision des lois fut entreprise, il est naturel d'admettre que ce même Tisamène fit partie de la commission des réviseurs; il était pourtant ὑπογραμματεύς, et, dès lors, on ne doit pas s'étonner qu'un autre ὑπογραμματεύς, Nicomaque, ait été associé à son œuvre. — Dans le texte du décret proposé par Tisamène (Andocide, *De mysteriis*, §§ 83-84), on lit que des citoyens choisis par le Sénat parmi les nomothètes devront, dans le délai d'un mois, soumettre au peuple des projets (ἀναγράφειν) sur toutes les matières où il leur paraîtra nécessaire de légiférer. Or, précisément, Lysias donne plusieurs fois à Nicomaque le titre de nomothète, celui d'ἀναγραφεὺς τῶν νόμων (§ 2); il dit que sa mission aurait pu être remplie dans le délai de trente jours (§ 4), bien qu'en réalité on lui ait accordé quatre mois (§ 2)... Ne faut-il pas en conclure que Nicomaque fut, non pas un simple copiste, mais un des νομοθέται ὁπόσων ἂν προσδέῃ (Andocide, *De mysteriis*, § 83), nommés en vertu du décret de Tisamène? — M. Perrot[1] a très-bien justifié le choix de Tisamène et de Nicomaque. Les ὑπογραμματεῖς avaient rédigé, entendu, visé tant de lois et de décrets que nul autre citoyen n'était mieux préparé à retrouver au milieu de la confusion législative tous les textes importants.

E. Caillemer.

— **Juristische Schriften des früheren Mittelalters** aus Handschriften meist zum ersten Mal herausgegeben und erœrtert von Dr Hermann Fitting, ord. Professor der Rechte zu Halle. Halle, 1876, in-8°, 228 p.

Quand on examine rapidement les résumés de droit romain que nous a laissés le moyen âge primitif, on ne saisit pas tout d'abord l'intérêt que peuvent présenter aujourd'hui ces recueils qui, muets ou à peu près sur toutes les questions qui nous préoccupent d'ordinaire quand nous abordons les sources juridiques de ce temps, semblent tout d'abord ne nous apprendre, non plus, sur l'histoire du droit romain, rien qui ne se trouve,

1. *Le droit public d'Athènes*, p. 148 et suiv. Voir aussi Curtius, *Griechische Geschichte*, II^4, p. 772 et III^3, p. 47.

plus exact et plus complet, dans les livres et les manuels modernes. Quelle peut donc être l'utilité, quel peut être l'intérêt des publications du genre de celles que vient d'entreprendre M. Fitting ? Faisons-le sentir brièvement : quelques-uns de ces manuels, — le fait est bien remarquable, — se rattachent par une chaîne ininterrompue dont nous ne tenons pas tous les anneaux, mais dont l'existence est incontestable, aux traditions classiques de l'ancienne Rome; certaines définitions d'école, certains traits d'une haute antiquité qui ne figurent ni dans le Digeste, ni dans les Codes, s'y sont perpétués. Signalons, notamment, les définitions des mots *hereditas, lex,* qui se retrouvent dans Cicéron, celle du *damnum* qu'on rencontre dans beaucoup de manuels et qui doit remonter à l'époque classique, celle de la stipulation où s'est conservé un trait tout primitif mentionné par Denis d'Halicarnasse, mais dont le droit officiel n'a pas gardé de trace. (Cf. Fitting, pp. 43, 183.)

Ces vestiges traditionnels, qu'on nous signale dans des textes du XI[e] siècle, ont passé dans les ouvrages de certains romanistes, postérieurs à la renaissance des études de droit : nouvelle preuve que cette renaissance ne fut point, à proprement parler, une résurrection, et que la chaîne des études ne fut jamais entièrement rompue.

Au résumé, les abrégés, en apparence si incolores et si fades que publie M. Fitting, intéressent non-seulement l'histoire du droit romain au moyen âge, mais même l'histoire du droit romain proprement dit; rappelons, de notre côté, que la jurisprudence coutumière a puisé ses connaissances en droit romain tout autant dans ces résumés, dont la clarté et la simplicité sont les principaux mérites, que dans les recueils officiels. Il importe donc, quand on étudie certaines tendances romaines dans le droit coutumier, d'avoir l'œil sur ces textes.

On peut ramener à l'énumération suivante les morceaux publiés par M. Fitting :

1. *De natura actionum.*
2. *De actionum varietate et vita seu longitudine.*
3. *(De justitia).*
4. *(Compendium juris),* traité que l'auteur du *Brachylogus* a certainement utilisé, soit directement, soit indirectement.
5. *Summæ cujusdam Institutionum exordium.*
6. *Petri exceptionum legum Romanorum appendices.*
7. *Fragmenta ex codice Bambergensi.*
8. *Libellus de verbis legalibus.*
9. *Fragmentum Pragense.*
10. *Placentini summæ Institutionum exordium.*

Ces textes, presque tous antérieurs à l'Ecole de Bologne, sont édités avec grand soin et même, penseront sans doute quelques critiques, avec un scrupule excessif; ainsi, M. Fitting a imprimé jusqu'à trois fois le morceau sur les actions qui figure dans la liste précédente sous le numéro 2 : ce texte reparaît dans l'*appendix secunda* des *Exceptiones Pe-*

tri et parmi les fragments de Bamberg. D'autres éditeurs se fussent contentés de donner les variantes au bas d'un texte critique bien établi. J'admets qu'il y ait ici des raisons sérieuses de procéder autrement; mais, du moins, il eût été convenable de changer l'ordre de publication et de rapprocher les unes des autres ces trois copies, ou plus exactement, ces trois formes d'un même texte. Dans l'état, il faut aller chercher aux pages 165 et 174 la première phrase de ce morceau, phrase qui a disparu dans le manuscrit correspondant à la forme la plus ancienne (p. 128), et qui se retrouve seulement dans les deux autres copies (pp. 165 et 174).

Cette observation ne tend pas à amoindrir le mérite et la valeur d'une publication qui fait le plus grand honneur à M. Fitting. Dans la première partie du livre, celle où l'auteur rend compte de son travail et fait ressortir l'intérêt des textes publiés, M. Fitting a montré une singulière netteté d'esprit jointe à une grande puissance de critique.

Paul Viollet.

---

5. — **Lettres inédites de madame de Sévigné à madame de Grignan, sa fille**, extraites d'un ancien manuscrit, publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction, par Charles Capmas, professeur à la Faculté de droit de Dijon. Paris, Hachette et Cie, 1876, 2 vol. in-8° de viii-455 et 528 p. — Prix : 15 fr.

La correspondance de Mme de Sévigné, déjà si améliorée dans la belle édition préparée pendant plus de quarante ans par feu M. Monmerqué, revue et publiée par les soins de la maison Hachette, sous la direction aussi savante que consciencieuse de M. Adolphe Régnier, vient de s'enrichir d'un précieux supplément qui en comblera plus d'une lacune et permettra d'y introduire nombre de corrections de détail. Ce supplément vient sur bien des points justifier les changements adoptés ou proposés par MM. Monmerqué et Régnier; sur d'autres points, il répond d'une manière décisive à des doutes qu'ils n'avaient pu qu'énoncer, faute de suffisants moyens de contrôle; dans d'autres cas, enfin, il nous rend le véritable texte de Mme de Sévigné, étrangement défiguré ou tronqué par des copistes ignorants ou inattentifs. La publication de M. Capmas nous présente le résultat du dépouillement consciencieux d'un manuscrit conservé depuis longtemps dans la bibliothèque d'une famille noble, d'origine italienne paraît-il, établie en Bourgogne dès le xvie siècle, la famille de Massol. Au mois de janvier 1872, les débris de cette bibliothèque ayant été vendus aux enchères à Semur en Auxois, le manuscrit qui en faisait partie fut adjugé pour une somme modique à une marchande de vieux meubles et de curiosités, venue de Dijon, et qui le garda pendant près de quinze mois dans sa boutique avant de trouver à s'en défaire. M. C. a été plus hardi et mieux inspiré que les curieux qui l'avaient précédé, et à plusieurs desquels il avait donné, et parfois avec insistance, le

conseil de faire l'acquisition du manuscrit. Il s'est enfin décidé à s'en rendre lui-même acquéreur, au mois de mars 1873, et cette détermination a valu au monde lettré les deux beaux volumes que nous essayons de faire connaître.

Le manuscrit dont M. C. est devenu l'heureux propriétaire se compose de six volumes in-4°, de 420 à 430 pages environ chacun. L'écriture n'est pas la même dans toutes les parties du recueil : on en distingue plusieurs, assez différentes entre elles, mais il y en a une qui domine de beaucoup et qu'on retrouve dans tous les volumes; elle est régulière, nette, très-posée et, en général, très-facile à lire. Des indices certains et nombreux prouvent que le manuscrit a été copié en totalité et collationné d'un bout à l'autre avant d'être remis au relieur, dont le couteau a atteint en plusieurs endroits, non-seulement les chiffres indiquant dans les trois premiers volumes la pagination, mais encore des mots ajoutés par la personne qui a pris soin de faire la collation. Les six volumes contiennent trois cent vingt lettres, sans compter deux pièces préliminaires et plusieurs apostilles, dont quelques-unes ont l'importance de véritables lettres. Toutes, à l'exception de deux, écrites l'une à l'abbé d'Hacqueville, l'autre à M^lle^ Montgobert, sont adressées à M^me^ de Grignan. C'est presque, comme nombre, la moitié des lettres composant la correspondance de M^me^ de Sévigné avec sa fille, telle que nous la connaissons ; c'est certainement beaucoup plus comme étendue, car les lettres que contient le manuscrit sont, en général, entières, tandis que la plupart de celles qui ne sont encore connues que par les impressions du XVIII^e^ siècle, sont tronquées et réduites souvent de près de moitié ou de plus encore. Ce recueil a été fait successivement, à mesure qu'on recouvrait soit des originaux, soit de simples copies, en s'attachant à reproduire fidèlement toutes les parties de chaque lettre, la date d'abord, le texte ensuite, puis la suscription. Cela explique l'absence qu'on y remarque de tout ordre chronologique, « ordre que les indications, très-insuffisantes, qui se trouvaient sur les originaux ou sur les copies qu'on pouvait avoir, auraient d'ailleurs difficilement permis d'établir ».

De ce manuscrit provient, comme M. C. le démontre, la copie, en un énorme volume in-folio, connue sous le nom de manuscrit de Grosbois, que M. Monmerqué a fait connaître dès l'année 1827, et que ses continuateurs ont si souvent mise à contribution. Mais la copie nouvellement découverte est bien plus correcte, plus soignée et surtout plus complète que celle du château de Grosbois.

Dans une Introduction qui n'occupe pas moins de 240 pages, M. C. a montré par de nombreux et curieux exemples la supériorité du texte de son manuscrit sur celui du Grosbois. Il discute aussi un certain nombre de passages plus ou moins altérés dans les anciennes éditions, y compris même la dernière, à laquelle cependant il rend sans hésiter la justice qui lui est due. Voici deux ou trois exemples de restitutions introduites dans le texte de M^me^ de Sévigné par le nouvel éditeur.

Dans la lettre du 29 décembre 1675, datée des Rochers, écrite à Mme de Grignan par sa mère, on lit dans l'édition de La Haye, 1726, la seule des éditions originales qui les ait conservés, les mots suivants : « Je vous trouve bien hardie d'assembler vos lettres provençales ; et qu'en voulez-vous faire, bon Dieu ? » De quelles lettres pouvait-il bien être question en cet endroit ? Le nouveau manuscrit nous rend le vrai texte et nous permet de retrouver le vrai sens de ce passage, que deux changements, dont un bien léger, avaient suffi pour dénaturer complétement [1]. D'abord Mme de Sévigné avait écrit « hardis », au pluriel masculin et non « hardie », au singulier féminin, car dans sa pensée ces paroles s'adressaient à M. de Grignan, autant et même plus qu'à sa femme ; puis elle avait mis têtes et non lettres provençales. « Ainsi conçu, dit M. C., le passage est encore obscur, mais il s'explique fort bien par la suite de la correspondance. Par cette expression pittoresque, vos « têtes provençales », Mme de Sévigné désignait certainement la noblesse de Provence (les têtes, les sommités de la province), qu'il était en effet question alors d'assembler. » La leçon « vos têtes provençales » est indubitablement la bonne, mais je me permettrai de douter de l'exactitude de l'interprétation qu'en donne M. Capmas. Ne veut-elle pas désigner simplement les têtes chaudes, ardentes, des administrés de M. de Grignan, des représentants des communautés, qu'ils fussent nobles ou non ? Dans une lettre antérieure (26 août 1675), Mme de Sévigné dit avoir appris par M. de Pomponne qu'il y avait encore du désordre en Provence, et que ce désordre était causé par un président de Cariolis qui ne finissait point de *faire le provençal* [2]. C'était là une de ces têtes provençales que redoutait tant Mme de Sévigné.

Dans une lettre du 31 juillet 1675, écrite de Paris, Mme de Sévigné dit à sa fille : « Il faut pâmer de rire de ce que vous dites de l'air italien, le massacre que vos chantres en font, corrigés par vous, est un martyre pour ce *pauvre Vorey*, qui fait voir la punition qu'il mérite. Vous souvient-il du lieu où vous l'avez entendu et du joli garçon qui le chantoit, qui vous donna si promptement dans la vue ». Quel est, demande M. C., le personnage inconnu dont parle ce passage ? Quel est ce *pauvre Vorey* dont « le martyre » fait si bien voir « la punition qu'il mérite » ? Un musicien sans doute ? Mais aucune biographie n'en parle, et pour cause. Aussi les derniers éditeurs, dans l'excellente table analytique qui complète si bien leur publication,... se sont bornés, et ont dû se borner, à accompagner ce nom mystérieux de cette mention peu compromettante, et qui semblait assurément avoir toute chance d'être exacte : VOREI (Perrin avait imprimé : Vorey), nom d'homme. »

« Eh bien ! notre manuscrit, qui par malheur ne contient pas la lettre

1. Voyez l'Introduction, p. 118 à 121.

2. Voyez ce passage au t. IV, p. 88, de l'édit. Monmerqué-Régnier. C'est un de ceux que le nouveau manuscrit a permis à M. C. de corriger (Introduction, p. 155 156).

dans laquelle se trouve le passage que nous venons de transcrire, — ce qui est regrettable, car il nous aurait édifié sans doute sur plus d'une infidélité de Perrin, — va cependant nous apprendre, par un passage inédit d'une autre lettre, écrite peu de temps auparavant, et que Perrin avait aussi insérée dans ses deux éditions, mais à laquelle il avait fait subir, selon son habitude, des retranchements assez considérables, ce qu'était en réalité ce Vorey inconnu, et nous révéler le secret d'une énigme involontairement posée à ses successeurs par l'ancien éditeur. »

Le 12 juillet 1675, c'est-à-dire, vingt jours à peine avant la date de la lettre où se trouve le passage rapporté plus haut, M^me^ de Sévigné avait écrit à sa fille : « J'apprends *Vorrei scoprirti,* et je le chanterai agréablement ; je songe que vous aimez cet air et que vous me prierez quelque jour de le chanter avec M. de Grignan. Qu'il apprenne la contre-partie ; c'est un air divin. »

On voit, ajoute M. C., que *Vorrei* et non Vorey ni Vorei, était, non pas un nom d'homme, mais le premier mot d'un chant italien adressé par M^me^ de Sévigné à sa fille : tout le mystère est éclairci. M. C. termine son curieux commentaire sur la lettre du 31 juillet 1675, commentaire que nous regrettons beaucoup d'avoir été obligé de resserrer [1], en faisant observer que les mots : « Qui fait voir la punition qu'il mérite », doivent avoir été ajoutés par Perrin, et ne se trouvaient pas dans l'original, « car se rapportant, comme ils le font, à l'air italien, ils présentent un sens absurde et tout à fait en contradiction avec ce que M^me^ de Sévigné dit de ce dernier, qu'elle présente comme un « air divin. »

Dans le dixième et dernier paragraphe de son Introduction (p. 224 et suivantes), M. C. rend compte du plan qu'il a suivi dans la formation de son recueil. Il n'a fait entrer dans celui-ci, sans aucune exception, que des pièces tirées de son manuscrit ; il n'y a admis, en général, que les lettres entièrement inédites et des fragments inédits présentant par eux-mêmes un sens bien complet. Il n'a fait d'exception que pour quelques lettres qui n'étaient encore connues que par des lambeaux relativement peu importants, souvent dépourvus de date et presque toujours fort altérés. En résumé, le recueil si patiemment et si bien coordonné par M. C. donne la reproduction complète de quarante-trois lettres, y compris quatre billets ; il contient en outre des fragments plus ou moins considérables de cent vingt-sept autres lettres, fragments dont plusieurs ont l'étendue et l'importance de lettres ordinaires. Parmi les pièces entières, vingt-quatre étaient complétement inédites ; dix-neuf l'étaient seulement en partie, mais presque toutes pour la majeure partie, et quelques-unes pour la presque totalité.

Les pièces du recueil de M. C. appartiennent à toutes les époques pen-

---

1. Voir M. Capmas, t. I^er^, Introduction, p. 192-198 et cf. la note 4 sur la lettre du 12 juillet 1675, *ibidem*, p. 353, 354.

dant lesquelles a eu lieu la correspondance dont elles font partie; un intervalle de plus de vingt-trois années sépare la première lettre de la dernière. Mais la nouvelle publication est riche surtout et particulièrement précieuse pour la période postérieure aux premiers mois de l'année 1690. Cette période seule, pendant laquelle M^me^ de Sévigné ne fut séparée de sa fille qu'à deux reprises, et la seconde fois pour six semaines seulement, ne fournit pas moins de dix lettres complétement inédites, dont quatre appartiennent à l'époque de la dernière séparation.

Les lettres que M. C. fait connaître pour la première fois, en tout ou en partie, éclaircissent certains points plus ou moins obscurs de la vie de M^me^ de Sévigné ou de l'administration du comte de Grignan en Provence. A ce dernier point de vue, on peut signaler surtout les fragments inédits de la lettre 8 (25 octobre 1671), où il est parlé de l'affaire dite des secrétaires [1]. Parmi les particularités qui concernent spécialement M^me^ de Sévigné, on remarquera surtout un voyage à Montpellier, fait par elle, en compagnie de son gendre, de Corbinelli et de l'abbé de Coulanges (le bien Bon), voyage qui nous est attesté par une lettre datée seulement par ces mots : « A Montpellier, samedi », et dont il n'est fait mention nulle autre part. Il faut lire dans la publication même de M. C. la très-savante note par laquelle l'éditeur démontre que la lettre en question a dû être écrite soit le samedi premier, soit le samedi 8 octobre 1672 [2]. Sur les nuages qui s'élevaient parfois entre M^me^ de Sévigné et sa fille, on trouvera toute une page bien remarquable dans la lettre 66 (27 juin 1677, t. II, p. 9). Sur les soucis que Charles de Sévigné causait à sa mère soit par son inconduite, soit par son impatience de quitter le service, on rencontrera plusieurs passages bons à signaler. Là même où le manuscrit de M. C. ne paraît pas fournir de nouvelles révélations, les commentaires de son éditeur soulèvent les voiles qui obscurcissaient divers points de la correspondance. On sait maintenant, grâce à M. C., quelle était la *grosse cousine* de Charles de Sévigné dont il est plusieurs fois question dans les lettres de la marquise [3]. Il s'agit là, à n'en point douter, de la duchesse de Villeroi, femme du *charmant*. Quant aux projets de retraite de Charles de Sévigné, nous nous contenterons de signaler le passage de la lettre du 8 mars 1680, où l'aimable mauvais sujet est comparé bien pittoresquement à la Durance en furie (t. II, p. 117). Nous terminerons cette énumération en indiquant le commencement de la lettre 159, datée des Rochers, le 16 août 1690, et où il est question du jeune marquis de Grignan, dont le silence plein de distractions est opposé à la présence d'esprit de sa sœur Pauline, « avec son imagination toujours vive, et toujours sur le pas de la porte à dire : Que voulez-vous? de quoi est-il question? »

Je ne veux plus citer qu'une des lettres inédites, parce qu'on y trouve

---

1. Voyez t. I^er^, p. 259, note 6 et cf. p. 260, n. 10.
2. M. Capmas, I, p. 296 à 299.
3. Voyez l'Introduction, p. 206 à 215.

l'explication d'un passage assez piquant d'une des lettres anciennement connues, passage dont le sens était perdu pour nous. Dans cette dernière, datée du 26 mars 1680, M^me de Sévigné dit à sa fille : « Le chevalier fait bien de vous divertir par toutes les nouvelles qu'il sait ; pour moi, je vous mande ce que j'attrape : quand je ne sais rien, je me jette sur le nez de M. du Rivaux. » On avait bien soupçonné, grâce à deux lettres de Bussy-Rabutin, écrites vers la même époque, qu'il devait être question d'un fils du marquis du Rivaux (ou du Rivau), qui venait de mourir de la petite vérole, à la veille d'épouser M^lle de Chiverny. Mais pourquoi M^me de Sévigné, dans sa disette de nouvelles, se jetait-elle sur le nez de ce pauvre jeune homme ? C'est ce qu'il était malaisé de comprendre et ce qu'expliquent fort bien deux passages d'une lettre inédite, écrite quelques jours auparavant (le 8 mars), et où M^me de Sévigné parle du fiancé de M^lle de Chiverny comme d'un jeune et joli garçon ; et ajoute plus bas qu'elle vient d'apprendre, chez M^me de La Fayette, que ce M. du Rivaux qu'elle croyait beau et joli, était un camard, de sorte qu'elle reprend son nez [1].

Si je voulais mentionner toutes les notes intéressantes dont M. C. a enrichi sa publication, je dépasserais de beaucoup les bornes d'un article. Je ne peux cependant passer sous silence celle où il est question de l'époque où M^me Scarron commença à prendre soin des enfants de M^me de Montespan et de Louis XIV (t. I, p. 270, 271), et celle qui se rapporte aux premières années du veuvage de M^me de Chalais, la future princesse des Ursins (I, 288, 289). Je dois signaler encore une note des plus ingénieuses sur l'origine du surnom de *Quanto* ou *Quantova*, par lequel M^me de Sévigné, dans ses lettres à sa fille, désignait M^me de Montespan (II, 160). Une observation relative à la manière incorrecte dont le nom de l'abbé Charrier est orthographié, dans le nouveau manuscrit, m'a confirmé dans une pensée qui m'était venue il y a longtemps, au sujet d'un autre nom propre qui ne figure que trois fois dans la correspondance de M^me de Sévigné. M. C. fait observer que le premier nom est défiguré dans son manuscrit en Charger, que vraisemblablement M^me de Sévigné écrivait Charyer et que le copiste a fait de l'*y* un *g*. Or, dans une lettre du 2 octobre 1688, il est fait mention de la femme de la Sarge [2], que la table alphabétique et analytique suppose être la femme d'un fermier de M^me de Sévigné. Mais ne faut-il pas lire la Jarye, nom d'un fermier de M^me de Sévigné, dont la mention revient très-souvent dans la correspondance, sous la forme la Jarrye ou la Jarie ?

Nous croyons devoir ajouter quelques notes relatives à des passages où le commentaire de M. C., habituellement si complet et si exact, nous a paru insuffisant ou fautif. Le savant éditeur y verra, nous l'espérons, une

1. Voyez M. Capmas, Introduction, p. 198-200.
2. Edit. Monmerqué-Regnier, t. VIII, p. 194, 195.

preuve de l'attention avec laquelle nous avons lu son beau travail.

Dans la lettre 2, datée de Paris, le mercredi 11 mars 1671, Mme de Sévigné adresse à sa fille une question ainsi conçue : « Votre cartère est-elle toujours une caverne de larrons? Pour moi, j'en ai une plus précieuse que celle de feu Céladon; car c'était une cartère qu'on a nommée une panetière. » Sur ce passage, M. C. fait observer qu'il reproduit exactement la phrase telle qu'elle se trouve dans le manuscrit, et qu'il n'a pu jusqu'à présent en pénétrer clairement le sens : peut-être, ajoute-t-il, y a-t-il quelques mots omis. Que signifie le mot cartère, que nous n'avons trouvé nulle part? N'est-ce pas une boîte, une cassette?... La cassette aux écus, peut-être; pleine de larrons, c'est-à-dire vide? [1] » A défaut du mot cartère, nous trouvons dans le *Dictionnaire de Trévoux* [2] le mot *cartero,* ainsi défini : s. m. De l'italien *carterio.* Porte-lettre. Sorte d'étui ou de petit porte-feuille, dans lequel on met des lettres et des papiers et que l'on porte dans la poche. Les mots qu'ajoute Mme de Sévigné, à propos de sa cartère, plus précieuse que celle de feu Céladon, renferment une allusion évidente au célèbre roman d'Honoré d'Urfé, et sans doute au passage où il est question du petit sac où l'amant d'Astrée « souloit tenir ses lettres [3] ».

Dans une lettre de l'avant-dernier jour de l'année 1671, Mme de S. mentionne, parmi les personnes qu'elle a vues, Mme de Saint-Etienne. M. C. dit en note : « Sur Mme de Saint-Etienne, dont le nom ne figure pas ailleurs dans la correspondance, nous n'avons aucun renseignement [4]. » Mais il s'agit évidemment ici d'une fille de la célèbre marquise de Rambouillet, d'une sœur de Mme de Montausier et de la première comtesse de Grignan, Louise-Isabelle d'Angennes, abbesse de Saint-Etienne de Reims, à laquelle Tallemant des Réaux a consacré une historiette [5].

Dans une lettre datée de Livry, le 4 novembre 1676, Mme de S. écrit à sa fille : « Nous allâmes voir hier *N'aimons jamais ou n'aimons guère.* » Sur cette expression, l'éditeur a fait la note suivante : « Quelle est la personne désignée sous ce long chiffre, qu'on ne rencontre nulle autre part dans la correspondance? Nous inclinons à croire que c'est La Rochefoucauld. Le célèbre moraliste avait sans doute répété souvent ces paroles, dont on s'est servi, croyons-nous, pour le désigner, etc. » La supposition est ingénieuse, je l'avoue. Mais d'Alembert, dans son éloge de Henri de Nesmond, archevêque de Toulouse, nous apprenant qu'un

---

1. M. Capmas, t. I, p. 248 et note 11.
2. *Diction. Universel*, édition de 1752, t. II, col. 297, où sont cités le *Dictionnaire de l'Académie française* et deux passages de Mme de Villedieu.
3. *L'Astrée, seconde partie.* Paris, Aug. Courbé, 1632, in-8°, p. 495. Cf. 497, 503.
4. T. Ier, p. 268, n. 8.
5. *Historiettes* de Tallemant des Réaux, édit. Monmerqué et Paulin Paris, t. III, p. 1-4.

autre Nesmond, « magistrat très-attaché à ses devoirs, et uniquement occupé des travaux de son état », avait fourni à une femme à qui on annonçait sa visite l'occasion de lui appliquer, par une *mauvaise pointe,* ce vers d'opéra : « N'aimons jamais ou n'aimons guère [1] », et le président de Nesmond, ainsi que sa femme, étant mentionné ailleurs dans la correspondance de M^me^ de Sévigné [2], il n'est pas douteux qu'il ne faille lui faire l'application du passage cité plus haut.

Dans une lettre datée des Rochers, le 24 mai 1690, lettre presque entièrement inédite, il est question, à propos de la mort du duc de Montausier, de M^me^ de Vibraye, fille du premier mariage du comte de Grignan, et nièce, par sa mère, de la duchesse de Montausier. Une note (t. II, p. 389, n. 18) nous dit que M^me^ de Vibraye s'était mariée contre le gré de M. et M^me^ de Montausier, ses oncle et tante, chez qui elle s'était d'abord retirée en quittant la maison paternelle, et qu'elle avait quittés à leur tour pour contracter l'union qu'ils désapprouvaient. La mention du nom de M^me^ de Montausier dans cette note constitue un anachronisme. En effet, le mariage de Françoise-Julie de Grignan avec le marquis de Vibraye avait eu lieu le 7 mai 1689, c'est-à-dire, près de dix-sept ans après la mort de M^me^ de Montausier, arrivée le 15 novembre 1671.

Dans une note de la page 429 du tome II (note 42), il est dit que deux frères cadets du surintendant Fouquet occupèrent successivement le siége épiscopal d'Agde. Le fait principal est vrai ; mais un seul de ces prélats était le cadet du surintendant, l'autre était son aîné de quatre ans, comme le prouve la date de sa naissance (1611), indiquée dans la note même de M. C. Dans la note 10 de la page 489 du 2^e^ volume, c'est par un *lapsus calami* que le titre de *duc* est donné au premier mari de la duchesse du Lude, le comte de Guiche ; et dans la note 11, page 441 du même volume, une semblable distraction a changé le nom d'un estimable biographe de M^me^ de Sévigné en M. d'Albenas (lisez M. Aubenas). Page 124, note 11 du 2^e^ volume, M. C. fait observer que son manuscrit donne la leçon Lassé, au lieu de Lassay, qu'il a imprimé dans le texte, mais que la correction n'est pas douteuse. Il aurait pu ajouter qu'on écrivait très-souvent Lassé et que c'est la forme adoptée par Bussy-Rabutin [3], ainsi que par la duchesse de Bourbon, dans un couplet bien connu.

Tome II, p. 379, M^me^ de Sévigné écrivant à sa fille, le 21 mai 1690, lui dit, à propos du comtat Venaissin, saisi par Louis XIV sur le pape Innocent XI, et dont la mort du Souverain Pontife devait entraîner la restitution, au préjudice des intérêts du comte de Grignan, qui en retirait un beau revenu : « Hélas ! que ce comtat nous eût été bon ! Vous en faisiez un si saint usage ! Je crois qu'après six ou sept ans vous eussiez enfin parlé aussi naïvement que la bonne maréchale de Cossé : ce conte

1. *Histoire des membres de l'Académie française*, t. IV, 1786, in-12, p. 348.
2. Edit Monmerqué-Régnier, VI, 70, 143 ; IX, 4, 348.
3. *Correspondance*, édition Ludovic Lalanne, t. V, p. 342.

est bon; je le savois; il doit plaire à Monsieur le chevalier (le chevalier de Grignan). » M. C. dit dans une note, au sujet de la mention de la maréchale de Cossé : « Nous ignorons à quelle aventure, ou plutôt à quel propos de la maréchale de Cossé faisait allusion ici Mme de Sévigné. » Le savant éditeur aurait trouvé l'éclaircissement de cette allusion dans un passage bien connu de la notice consacrée par Brantôme au maréchal de Cossé, passage où le spirituel biographe, à l'occasion de la charge de surintendant des finances conférée au futur maréchal par Catherine de Médicis, dit que la femme de ce seigneur, « lorsqu'elle fit la révérence à la reyne, remercia d'abord Sa Majesté de l'intendance des finances qu'elle avoit donné à son mary : « Car, ma foy, nous estions ruinez sans cela, Madame, car nous devions cent mille escus. Dieu mercy, despuis un an, nous en sommes acquitez, et si avons gaigné de plus cent mille escus pour achepter quelque belle terre [1]. »

Dans une lettre du 25 février 1689 (t. II, p. 239), Mme de Sévigné dit à sa fille : « Monsieur le Chevalier vouloit que vous allassiez sans officiers (sans officiers de bouche) à Marseille, déclarant que vous êtes sur les coffres de Malte; mais j'ai dit que, puisque vous aviez donné un repas, il falloit que vous n'eussiez pu faire autrement : c'est ainsi que je juge d'une personne qui ne désire que de se retrancher et d'épargner. » Voici la note de M. C. sur l'expression : Vous êtes sur les coffres de Malte : « C'est-à-dire sur des coffres vides. On sait que les chevaliers de Malte faisaient vœu de pauvreté et que l'Ordre lui-même était peu riche. » Mais, d'après Leroux, dont l'explication a été reproduite par M. Littré, l'expression : Cela sera sur ses coffres, se disant des pertes qui retombent sur quelqu'un, n'est-il pas présumable que le chevalier de Grignan a voulu dire que sa belle-sœur, pendant son séjour à Marseille, aurait pu s'y faire nourrir aux dépens de l'Ordre de Malte, en vertu sans doute de quelque privilége, de quelque usage, dont nous avouons, du reste, n'avoir point trouvé de preuve dans les auteurs que nous avons consultés?

Tome II, p. 320, la fin de la note 10 est rédigée d'une façon peu claire, et qui peut faire supposer que la nomination du duc de Chaulnes, en qualité de gouverneur de Bretagne, suivit de près la mort d'Anne d'Autriche, tandis qu'entre ces deux événements il s'écoula un intervalle de plus de cinq ans. Dans une lettre de l'année 1690 (t. II, p. 355), Mme de Sévigné écrit à sa fille : « ... Il faut que ma santé continue aussi parfaite qu'elle est. » M. C. a cru que son manuscrit présentait ici une omission, et il a intercalé entre crochets les mots « à être » après « continue ». Mais continuer, verbe neutre, dans le sens de durer, ne pas ces-

---

1. Voyez les *Œuvres complètes* de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *publiées par* Ludovic Lalanne, t. IV, p. 84, 85, où l'éditeur fait remarquer que son auteur avait déjà raconté ce propos dans un passage précédent. Cf. le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port, t. Ier in-8°, p. 759 A.

ser, demeurer, s'employait autrefois sans complément, comme dans ces vers de Ronsard :

> Mais mon serment s'envola dans la nue :
> Serment d'amour jamais ne continue 1.

Et Mme de S. a dit : « Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée » 2.

Peut-être pourrions-nous reprocher à M. C. quelques expressions impropres, comme dans ce passage de son Introduction (p. 104), où, parlant de son manuscrit, il dit qu'il « donnera le moyen de se rapprocher du but judicieux que se sont proposé les derniers éditeurs, que leurs efforts dignes de tout éloge ont *réalisé* en bonne partie, et qu'on doit continuer de *poursuivre* après eux, et à leur exemple, le rétablissement du texte vrai ».

Parvenu au terme de ce long article, je ne veux pas déposer la plume sans remercier M. C. du beau présent qu'il a fait à tous les admirateurs de Mme de Sévigné, c'est-à-dire, à tous les amis de notre littérature. Par cette publication qui a exigé de lui tant de soins et de patience, M. C. a pris un rang éminent parmi ceux qui ont le mieux mérité de l'immortelle épistolière ; il a complétement justifié la bonne fortune qui l'avait mis en possession d'un véritable trésor, et il nous en a fait jouir généreusement et sans nous le faire trop longtemps désirer. Enfin il nous a permis d'attendre de lui cette édition définitive de Mme de Sévigné, pour laquelle son heureuse trouvaille et les consciencieuses études qui en ont été la suite, l'ont préparé peut-être mieux que personne au monde. Dans une tâche si longue, si ardue, le souvenir de la compagne chérie et regrettée, à laquelle il a rendu un si touchant hommage dans sa dédicace, viendrait encore le soutenir et l'encourager au besoin.

C. Defrémery.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Secrétaire,

Je viens de lire la *Lettre mythologique* 3 où M. Forchhammer répond aux critiques dont son *Daduchos* a été l'objet, de la part de M. Roscher dans les *Gœttingische gelehrte Anzeigen* (1876, n° 34), et de la mienne dans la *Revue* du 22 juillet dernier. Si j'ai eu la satisfaction d'y apprendre que M. Roscher est arrivé aux mêmes conclusions que moi sur la

---

1. *Apud* Littré, I, 770, C, v° continuer, historique.
2. T. VIII, p. 480.
3. Kiel, P. Tocche, 1876. 14 p. in-8°.

valeur de l'ouvrage en question, j'ai constaté avec regret que M. F. s'est mépris sur la portée de quelques-unes de mes objections. Que l'on me permette donc de relever dans cette brochure certaines interprétations erronées de ma pensée.

M. F. me fait l'honneur de me ranger parmi ceux « qui espèrent trouver, dans la comparaison de la langue et des mythes de l'Inde avec la langue et les mythes des Hellènes, la solution de l'énigme de la mythologie grecque » (p. 5). Il m'attribue, ainsi qu'à M. Roscher, l'opinion que cette mythologie « ne peut être éclairée que par le sanscrit » (p. 14). — Or, dans l'article que j'ai consacré au *Daduchos,* je n'ai nulle part émis une pareille assertion qui, à mon sens, serait beaucoup trop absolue. Quand j'ai parlé de « la légitimité de la science de la mythologie comparée », j'entendais simplement rappeler à M. F. qu'il est souvent nécessaire de rapprocher telle ou telle légende grecque des légendes analogues que l'on peut rencontrer dans les traditions d'autres peuples appartenant également à la race indo-européenne. J'accordais d'ailleurs à l'auteur que plusieurs fables helléniques trouvent leur explication facile dans la Grèce elle-même, et en reconnaissant l'exactitude partielle de quelques-uns des résultats auxquels il est arrivé, je condamnais, surtout dans l'ensemble, le caractère exclusif de la méthode et les tendances systématiques de son œuvre.

M. F. a-t-il mieux compris le reproche que je lui adressais de chercher l'interprétation de la mythologie dans les détails locaux de la nature grecque? La localisation dont je parlais est évidemment celle des légendes, et non pas celle des dieux ; et je conviens volontiers que, pour M. F., Zeus est le dieu de la chaleur *en général,* Hèra la déesse des nuages *en général,* etc. Je pensais seulement, et je pense encore aujourd'hui, que l'auteur des *Hellenika* attache trop d'importance à l'étude du théâtre déterminé de chaque légende, ce théâtre ayant très-bien pu être, à l'origine, non tel point de la terre, mais le ciel.

Quant aux étymologies dont je contestais la valeur, M. F. ne les a pas toutes abandonnées, mais il a du moins renoncé à les défendre toutes. Si mes observations ont pu l'engager à user de plus de circonspection dans l'emploi du procédé étymologique — procédé dangereux pour qui se renferme comme lui dans les limites de la langue grecque, — je ne puis que me féliciter du résultat de ma critique. Mais comment pourrais-je goûter la finesse de la plaisanterie qui consiste à me demander si la philologie comparée m'a appris à faire dériver le nom d'Apollon de celui d'India et le mot Python du mot Ahi ? (p. 12). Pour être autorisé à rapprocher deux mythes dont les circonstances principales sont identiques, est-il donc nécessaire que les acteurs de ces mythes portent les mêmes noms ?

La réponse de M. F., en y laissant de côté ce qui est personnel à M. Roscher et à moi, n'est en somme que l'affirmation réitérée, sans preuves nouvelles, de la doctrine imaginée par lui il y a quarante ans,

et à laquelle il continue de rester fidèle, en dépit ou peut-être à cause des attaques nombreuses dont elle a été l'objet. Cette réponse ne gagnera pas à sa cause tous ceux qui, en rendant justice à l'esprit ingénieux dont il fait preuve dans ses recherches mythologiques, sont trop souvent choqués des vices et des applications singulières de sa méthode.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération très-distinguée,

P. DECHARME.

Nancy, 10 décembre 1876.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 décembre 1876

Le Ministre de l'instruction publique communique à l'Académie deux décrets par lesquels le Président de la République a approuvé l'élection de MM. Madvig et Cobet en qualité d'associés étrangers de l'Académie, en remplacement de MM. Pertz et Ritschl.

L'Académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle passe au scrutin pour pourvoir aux places de correspondant vacantes. Sont élus : correspondants étrangers, MM. Dorn, Poole, Fabretti, Queipo et Mussafia; correspondants français, MM. Allmer, Ch. Tissot et Célestin Port.

M. Renan présente de la part de M. Birch, du Musée britannique, dix-huit photographies qui reproduisent les inscriptions tracées sur des plats trouvés à Babylone, qui ont fait l'objet d'une étude spéciale de M. Delitzsch, et de la part du comité pour l'exploration de la Palestine, de Londres, la reproduction en galvanoplastie d'un cachet trouvé à Jérusalem, remarquable par l'antiquité des caractères qui y sont gravés. Ces deux objets, destinés à aider les travaux de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum,* ont été rapportés par M. Clermont-Ganneau, qui avait été envoyé en mission à Londres pour réunir des matériaux pour la même commission.

Ouvrages déposés : — ARNAUD (E.), Documents protestants inédits du XVIe siècle : synode général de Poitiers, 1557; synodes provinciaux. — ARNAUD (E.), Histoire de l'académie protestante de Die en Dauphiné au XVIIe siècle. — ARNAUD (E.), Histoire des églises réformées de la vallée de Bourdeaux en Dauphiné. — ARNAUD (E.), Histoire des protestants du Dauphiné aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — ARNAUD (E.), Notice historique et bibliographique sur les imprimeurs de l'académie protestante de Die en Dauphiné au XVIIe siècle. — ARNAUD (E.), statistique des églises réformées et des pasteurs de la province du Dauphiné aux XVIe et XVIIe siècles. — BEAUVILLIERS (Maxime), La société du noble jeu de l'arc de Fontainebleau. — BEAUVILLIERS (Maxime), Le safran en Gâtinais, étude culturale et historique. — BOUCASSERT (Manlius), Histoire du siége épiscopal de Maguelone et de Montpellier. — DEMAY (G.),

Inventaire des sceaux de la Flandre. — DRAPEYRON (L.), Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens et les Carolingiens. — HUBERT (Jean), Mélange d'histoire ardennaise. — JULLIEN DE LA BOULLAYE (E.), Etude sur la vie et l'œuvre de Jean Duvet dit le maistre à la licorne. — PORT (C.), Dictionnaire historique géographique et biographique de Maine-et-Loire. — POUY (F.), Histoire de François Faure, évêque d'Amiens. — QUENAULT, guide de l'étranger à Coutances.

Séance du 29 décembre 1876

M. Albert Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, adresse à l'Académie la photographie d'une lionne de pierre antique trouvée dans l'île de Corfou en 1843 et conservée maintenant au palais du roi à Corfou, qui était restée jusqu'ici mal connue.

M. Duruy continue la lecture de son étude sur le règne de Septime-Sévère. Il raconte la suite du règne de Septime-Sévère, ses guerres en Orient, l'association de ses fils Caracalla et Géta à l'empire, les mesures énergiques par lesquelles l'ordre longtemps troublé fut rétabli à Béryte, à Palmyre et dans toute la région syrienne, etc.

M. Charles Nisard commence la lecture d'un mémoire intitulé *Notice sur le P. Paciaudi*. Le P. Paciaudi, théatin, né à Turin en 1710, mort en 1785, fut correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres (1757), puis douze ans plus tard associé étranger de la même Académie. Ses lettres au comte de Caylus ont été publiées à Paris en 1802. Ses travaux ont porté principalement sur l'épigraphie et l'archéologie. M. Nisard raconte sa vie et analyse ses principaux ouvrages.

M. Revillout lit un court mémoire intitulé : *Une chronique égyptienne contemporaine de Manéthon.* — M. Révillout rappelle que les auteurs anciens témoignent de l'existence de nombreux ouvrages historiques conservés dans les temples égyptiens, mais qu'aucun de ces ouvrages n'avait été trouvé jusqu'ici; on ne pouvait s'en faire une idée que par le livre de Manéthon, qui nous est donné pour une traduction de l'égyptien. C'est une chronique égyptienne originale que M. Révillout déclare avoir découverte dans un papyrus qui a été acquis il y a deux ans par la Bibliothèque nationale, et qui n'avait pas encore été déchiffré. Ce papyrus n'est qu'un fragment; les portions du récit qui se lisent au recto et au verso paraissent se rapporter à deux époques différentes de l'histoire d'Egypte. L'une de ces portions contient le récit des temps qui suivirent la première invasion de Cambyse en Egypte; plusieurs rois y sont successivement mentionnés, entre autres Nectaneb, auquel l'historien adresse les plus vives invectives. Quant à l'autre côté du papyrus, M. Révillout n'a pu déterminer la date des faits qui y sont racontés. Il croit que la chronique elle-même a été rédigée vers la même époque que le livre grec de Manéthon.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 13 Janvier — 1877

6. — Karl Brugman, **Ein Problem der Homerischen Textkritik und der vergleichenden Sprachwissenschaft.** Leipzig, Hirzel, 1876, in-8°, x-147 p.

Cet opuscule s'adresse à la fois aux linguistes et aux philologues, aux linguistes par l'étude approfondie à laquelle M. Brugman soumet le pronom réfléchi de la 3e personne dans la langue grecque, et, accessoirement, dans les autres langues indo-européennes, et aux philologues par le grand nombre de passages d'Homère dont il cherche à reconstituer le texte primitif ou à donner une interprétation plus satisfaisante. Est-ce la thèse grammaticale qui a provoqué les corrections proposées par M. Br., ou bien, comme le plan du volume le ferait supposer, la partie linguistique ne sert-elle qu'à appuyer la discussion des textes? Il serait assez difficile de le dire, si M. Br. n'avait pris lui-même, dans sa préface, le soin de nous prévenir que son premier objet a été de résoudre un problème de grammaire.

C'est un fait établi depuis longtemps que le pronom réfléchi a commencé par être d'un emploi tout à fait libre quant à la personne et au nombre de son « récipient [1] »; l'adjectif possessif qui en dérive, participait primitivement à la même indétermination de fonction ; ce n'est que peu à peu, et par un phénomène de spécialisation commun dans nos langues, que l'un et l'autre ont été attribués exclusivement à la 3e personne et même, dans certains idiomes, à un nombre et à un genre particuliers. On peut suivre, dans la plupart des langues indo-européennes, le développement de cette détermination, d'autant mieux que quelques-unes ne sont pas allées jusqu'au bout dans cette voie.

M. Br. veut montrer que la spécialisation des fonctions du pronom et

1. J'adopterai ce terme de M. Br. qui me paraît tout-à-fait propre à désigner le mot auquel se rapporte un pronom ou un adjectif pronominal.

de l'adjectif possessif réfléchis, telle que nous la trouvons dans la prose attique, n'existait pas encore dans la langue d'Homère; d'après lui, les formes qui commencent par σφ et celles qui commencent par l'esprit rude n'étaient nullement limitées dans leur emploi, les premières au pluriel, les autres au singulier; et, tandis que, dans le grec postérieur, le pronom et l'adjectif réfléchis ne se rapportent qu'à la 3[e] personne, Homère et, après lui, Hésiode les ont employés, nombre de fois, dans des cas où la syntaxe de la prose classique aurait exigé les pronoms et adjectifs de la 1[re] et de la 2[e] personne. Si les exemples de cette liberté ont disparu du texte reçu, on le doit surtout à Aristarque, qui, trouvant cet emploi du pronom peu conforme à ses théories grammaticales, s'est débarrassé des passages gênants soit par l'athétèse, soit par des modifications du texte.

L'auteur pose, comme forme européenne du pronom réfléchi, *sva* ou *sava;* plusieurs langues, comme le latin, le lithuanien, le celte, semblent, en effet, supposer cette double forme pour la même fonction. D'après les lois phonétiques du grec, *sva* a donné, d'un côté, Fο-, Fε-, d'où ὁ-, ἑ-; de l'autre, σφο-, σφε-; les deux thèmes avaient primitivement le même sens; mais, par la tendance générale des langues à utiliser les doubles formes en en différenciant le sens, le grec a fini par attribuer les formes en σφ- au pluriel, et celles qui commencent par ῾, au singulier. Quant à *sava*, il a donné ἑο-, ἑε-, et l'analogie avec les formes dérivées de *sva* qui commencent par l'esprit rude, en a fait des formes singulières. Cette spécialisation de la fonction de ἑο-, ἑε- est donc nécessairement postérieure à la spécialisation des thèmes ὁ-, ἑ-, d'un côté, et σφο-, σφε-, de l'autre [1].

Plus tard, pour différencier encore plus profondément les formes singulières des formes plurielles, le grec, — et cela n'eut lieu dans aucune des langues congénères, — a adapté à σφο-, σφε-, des terminaisons plurielles et duelles, qu'il a empruntées aux pronoms de la 1[re] et de la 2[e] personne du duel et du pluriel [2]. On avait donc pourvu de deux manières à la distinction nette des nombres; mais ni la différenciation par la partie initiale, ni celle qui résultait de la terminaison, ne furent jamais absolues.

Après avoir cité quelques exemples pris dans les tragiques, dans les lyriques et dans Hésychius, où les formes en σφ- se rapportent à des singuliers, et un exemple où une forme en ῾ se rapporte à un pluriel, l'auteur

1. Ainsi les formes ἑαυτῶν, etc., produites, d'après M. Br., par la fusion de ἑο-, ἑε-, avec le pronom personnel αὐτός, sont une preuve manifeste qu'à l'époque de la formation de ces pronoms réfléchis, les dérivés de *sava* n'étaient pas encore exclusivement attribués au singulier.

2. D'après M. Br., le datif pluriel σφίσι ne vient pas d'une forme primitive *σφε-σι, comme le pense Curtius; σφίσι résulterait de l'adjonction au datif σφί, de la terminaison nominale -σι.

en vient à l'examen des passages d'Homère et d'Hésiode qui, suivant lui, témoignent de la même indétermination de rapport. La plupart de ceux [1] qui ont trait au pronom réfléchi sont assez peu probants. L'interprétation de M. Br. pour un grand nombre d'entre eux, et surtout pour B 197 et hymn. in Ven. 267, est assez contestable (Cf. Curtius 'Stud., II, 333). Il n'y a guère que Hymn., Hom., XIX, 19, qui soit à l'appui de cette partie de la thèse de l'auteur; car, dans ce vers, σφίν semble bien devoir être pris comme un singulier.

Quant à l'adjectif réfléchi possessif, l'emploi de σφός, σφέτερος pour le singulier, et de ὅς, ἑός pour le pluriel, est beaucoup mieux attesté; σφός est, en tout cas, singulier dans Hés., théog. 398, le seul passage d'Hésiode où σφός se rencontre; σφέτερος, dans scut. 90 [2]; ἑός plur. se lit dans Hés. op. 58, ὅς, Théog. 71. L'irrégularité prétendue de l'emploi de ἑός au vers op. 58 est relevée par Apollonius Dyscole.

Si aucun exemple de σφός, mis pour ὅς, et réciproquement, ne nous est parvenu dans le texte reçu des poëmes d'Homère, c'est qu'Aristarque et son école avaient soigneusement fait disparaître toute trace de cette liberté. Zénodote, qui n'avait sans doute pas encore de théorie sur ce point, aurait laissé le texte intact, et, comme les scolies nous donnent fréquemment la leçon de Zénodote, M. Br. pense qu'en s'appuyant sur elles, on peut reconstituer beaucoup de passages, tels qu'ils étaient avant les retouches que leur fit subir l'école d'Alexandrie. Il corrige donc Γ 244 φίλῃ en ἑῇ, d'après Zénodote, et rapporte ἑῇ à τοῦς; il lit, encore d'après Zénodote, au vers 231 du livre XVIII de l'Iliade : ἐνθάδε κοῦροι ὄλοντο δυώδεκα πάντες ἄριστοι Οἷσιν ἐνὶ βελέεσσιν. Aristarque aura rejeté ce texte à cause de οἷσιν = σφοῖσιν et l'aura remplacé par une leçon fournie par l'une quelconque de ses sources. Dans Λ 76, 142, β 206, δ 192, π 149, nous aurions encore des exemples de ὅς pour σφός, si l'on adopte les corrections proposées par M. Br. dans les paragraphes où il traite de l'emploi du pronom de la 3e personne à la place de ceux de la 1re et de la 2e personne.

Un grand nombre de poëtes postérieurs imitèrent Homère et Hésiode dans l'emploi qu'ils firent des pronoms de la 3e personne; aussi les exemples que M. Br. cite d'Apollonius de Rhodes, de Quintus de Smyrne, de Nonnus, de Tryphiodore, des poëmes orphiques, semblent venir confir-

---

1. Ces passages sont : Hymn., Hom. XIX, 19. XXX, 9. Hés., Scut. 113 où σφίν (σφι) serait singulier; — Hés., Op. 532 οἱ serait plur.; B, 197 et hymn. in Ven. 267, ἑ serait pluriel.

2. On lit, Op. 378, *θάνοις ἕτερον*, etc., ce qui ne présente aucun sens, si *ἕτερον* signifie *autre*. M. Brugman explique très-heureusement, ce semble, *ἕτερον* comme un dérivé du pron. réfléchi; *ἕτερος* serait à *σφέτερος* ce que *ὅς* est à *σφός*. Schoemann proposait de lire *θάνοι σφέτερον*, mais il est peu probable que, si *σφέτερον* avait été primitivement dans le texte, on l'eût changé en un *ἕτερον* qui n'était plus compris. M. Br. propose donc de lire *θάνοι* (F)*ἕτερον*; à l'époque d'Hésiode, on prononçait probablement encore le F, ce qui empêchait la confusion de l'adj. poss. avec l'autre *ἕτερος* pour *jέτερος*.

mer l'opinion qu'à l'époque de la composition des poëmes homériques, la spécialisation des nombres n'était nullement encore accomplie.

L'emploi du pronom et de l'adjectif réfléchis n'était pas moins indéterminé quant à la personne que quant au nombre de son récipient. M. Br. montre que c'est le cas dans plusieurs langues congénères; il pense aussi que plusieurs dérivés grecs comme ἴδιος, ἔτης ne s'expliquent que si le pronom réfléchi n'a eu primitivement d'autre fonction que celle de marquer l'*identité* avec le sujet ou un autre mot de la proposition, et cela d'une manière indifférente en ce qui concerne la personne de ce mot; enfin cette liberté a subsisté dans le langage populaire; on la retrouve dans le grec moderne, ce qui prouve qu'elle n'a disparu de la langue littéraire que par la régularité qu'ont peu à peu imposée à cette langue l'usage et le sentiment grammatical des écrivains. M. Br. croit que l'on trouverait bien plus de traces de cette liberté dans la littérature primitive, si les critiques et les grammairiens n'y avaient vu précisément des incorrections qu'il fallait avant tout faire disparaître.

Il n'y a pas dans Homère et dans Hésiode de passage qui corrobore d'une manière positive l'hypothèse que les formes *pronominales* réfléchies, dérivées de *sva*, aient été employées pour la 1re et la 2e personne. Κ 398 et Hes. op. 56 cités à cet égard sont, comme M. Br. le montre, fort peu concluants.

Très-nombreux, au contraire, sont les exemples où l'adjectif possessif s'applique à une 1re et à une 2e personne. Aristarque, il est vrai, avait soigneusement expurgé le texte à cet égard, mais il n'est pas impossible à la critique de rétablir en partie les anciennes leçons en s'aidant des manuscrits et surtout des scolies.

Voici les résultats auxquels M. Br. est arrivé sur cette question :

1° Lorsque οὗ πατρός, οὗ παιδός, ἧς μητρός se rapportaient à un récipient de la 1re ou de la 2e personne, Aristarque a changé οὗ, ἧς en τοῦ, τῆς [1]. En effet, pour Λ 142, les scolies donnent οὗ, comme leçon de Zénodote; ensuite, partout où le récipient est de la 3e personne, on ne trouve que οὗ πατρός, etc., jamais τοῦ π.; enfin, le prétendu sens possessif qu'aurait l'article dans les passages en question ne se trouve nulle part ailleurs dans Homère et n'a été imaginé précisément qu'en l'honneur de la leçon d'Aristarque. L'article pourrait bien avoir été aussi substitué à l'adjectif réfléchi, ailleurs que devant des noms de parenté, et M. Br. propose, non sans raison, de lire Λ 763 et β 206 ἧς ἀρετῆς, au lieu de τῆς ἀρ.; dans le dernier passage, ἧς équivaudrait à ἡμετέρης, ce qui donnerait le seul sens acceptable pour ce passage.

2° Les scolies nous apprennent que Zénodote lisait ἑοῖο dans quatre passages [2] de l'Iliade, où les éditions vulgaires donnent ἑῆος; dans un

1. Cf. Λ 142, Τ 322, β 134, π 149, Φ 412, λ 492.
2. Ce sont Λ 393, Ο 138, Γ 342, Ω 550.

cinquième passage, Ω 422, il est probable que la leçon de Zénodote était de même ἑοῖο; mais les scolies du Ven. A manquent pour cette partie du 24e livre; d'ailleurs, ἑοῖο se trouve en marge dans un fragment de ce chant, sur parchemin, datant de l'époque de la naissance de Jésus-Christ. Dans ces cinq passages, ἑοῖο se rapporte à une 2e personne. Au contraire, si les génitifs πατρός, ἀνδρός, υἷος, etc., se rapportent à une 3e personne, les meilleurs manuscrits donnent toujours ἑοῖο, sauf dans deux vers [1] de l'Odyssée, où ils donnent ἑῆος. La leçon de ces deux passages de l'Odyssée est absolument certaine; mais M. Br. démontre que ἑῆος n'a nullement ici le sens de « bon, brave », que les scoliastes attribuaient à cet adjectif; il fait voir que le seul sens satisfaisant de ce mot, pour ces deux vers, est celui d'un substantif signifiant « maître, seigneur »; le substantif ἑεύς viendrait de * ἐσ-ευ-ς, appartiendrait donc à la racine *as*, et devrait être rapproché du latin *erus*, et du zend *anhu*. Aristarque, trouvant ce génitif ἑῆος parfaitement attesté dans deux passages de l'Odyssée, et, dans l'ignorance où il était de son vrai sens, le prenant pour un adjectif et pour un génitif de ἐύς, le substitua à ἑοῖο, partout où ἑοῖο se rapportait à une 2e personne.

3o S'appuyant encore sur les scolies, M. Br. montre que ἑόν (= σόν) aux vers Ω 292, 310 a été remplacé par τεχόν, que le véritable texte de Ξ 249 est καὶ ἄλλοθ' ἑῇ ἐπίνυσσες ἐρετμῇ, texte qu'on peut reconstruire d'après les renseignements fournis par le scoliaste sur la leçon de Zénodote; Aristarque, ne pouvant admettre un vers où ἑῇ = σῇ, a écrit καὶ ἄλλο τεῇ ἐπίνυσσεν ἐρετμῇ.

4o M. Br. discute enfin les vers de l'Odyssée ι 28, δ 192, ν 320; dans tous trois, le texte traditionnel a gardé l'adjectif réfléchi de la 3e personne; il ne s'agit donc pas ici de correction à proposer. L'école d'Aristarque se tirait de la difficulté que ces vers opposaient à ses théories, en admettant pour les deux premiers une explication forcée, et en tranchant la question, pour le troisième, par l'athétèse; tout se simplifie si l'on admet, avec M. Br., que dans ι 28 ἧς = ἐμῆς; dans δ 192, οἷσιν = ἡμετέροισιν; dans ν 320 ᾗσιν = ἐμῇσιν.

Tels sont les vers dont M. Br. croit pouvoir rétablir le sens primitif, en s'appuyant sur les scoliastes. Les variantes des manuscrits lui ont suggéré d'autres corrections. Les manuscrits d'Homère sont en général assez récents : sauf des fragments peu importants trouvés en Egypte, sur parchemin, et deux ou trois autres de peu d'étendue, comme le Codex Ambrosianus pictus et le Palimpseste de Syrie, les plus vieux codices de l'Iliade sont du xe siècle, et les plus vieux de l'Odyssée du xiie siècle; aussi les variantes qu'ils présentent ne peuvent-elles avoir pour nous l'importance des leçons de l'école d'Alexandrie. Ils nous donnent généralement le texte de ces κοιναὶ ἐκδόσεις si peu appréciées des grammairiens

1. ο 450, ξ 505.

anciens; ce texte, bien que corrompu à beaucoup d'égards, n'a cependant pas essuyé les retouches de grammairiens systématiques; peut-être pourrait-il fournir quelques bonnes leçons.

C'est guidé par les variantes des manuscrits, que M. Br. corrige au vers I 414 ἵκωμαι φίλην en ἵκωμαι ἑήν (et non ἵκ. ἐμήν avec Bentley, ἵκ. ἑών avec Heyne); il pense d'ailleurs qu'Homère ne connaissait que ἑήν, ἥν, φίλην ἐς πατρίδα γαῖαν, et que σήν ἐς π. γ. ne s'est introduit que plus tard dans le texte de ses poëmes; peut-être même, φίλην aurait-il supplanté ἑήν, comme c'est précisément le cas de I 414. Lorsqu'il corrige, au vers Z 221, δώμασ' ἐμοῖσι en δώμασι οἷσι, et, au vers ρ 103 (= τ 596), δάκρυσ' ἐμοῖσι en δάκρυσι, οἷσι il fait disparaître les seules exceptions à la règle d'élision posée par La Roche pour l'ι du datif pluriel. Enfin, s'appuyant sur ν 320, où φρεσὶν ᾗσιν = φρ. ἐμῇσιν, sur Hés. op. 381 où φρ. ᾗσι = φρ. σῇσι, et sur sept passages d'Homère, où les manuscrits, à côté du φρ. σῇσι, donnent φρ. ᾗσιν, M. Br. croit être sur la piste d'une nouvelle corruption systématique du texte. Nous aurions ici une formule si bien pétrifiée qu'il faut admettre, ou bien que σῇσι a été partout substitué à ᾗσι, ou bien que les variantes « ᾗσι » reposent sur des erreurs. Comme la substitution de σῇσι à ᾗσι est bien plus vraisemblable que la substitution inverse, M. Br. pencherait à voir, dans les trente-un cas où le texte donne φρ. σῇσι, une nouvelle série d'altérations provenant de l'école d'Alexandrie.

M. Br. a rattaché à cette étude du pronom réfléchi de la 3[e] personne une discussion détaillée sur l'emploi anaphorique de ce pronom. MM. Windisch et Kvicala [1] avaient essayé de démontrer que l'emploi anaphorique n'est nullement, comme on l'admettait jusque-là, dérivé de l'emploi réfléchi; que ces deux fonctions, au contraire, sont sorties toutes deux de la fonction primitive du pronom, celle d'indiquer purement et simplement l'identité. M. Br. objecte : 1° que le sens réfléchi, dans Homère, semble être le plus ancien, puisqu'il paraît surtout dans certaines locutions passées à l'état de formules; 2° que le pronom οὗ, οἷ, ἕ n'a pas de nominatif ni de formes différentes pour les trois genres, deux faits qui ne s'expliquent que si le sens a été primitivement le sens réfléchi; 3° que dans le domaine des langues germaniques et des langues romanes, on assiste, pour ainsi dire, au passage du sens réfléchi au sens anaphorique. Mais alors, comment expliquer l'emploi si ancien de οὗ, etc., comme pronom anaphorique? C'est en admettant que οὗ, etc., a servi à la fois de pronom réfléchi et de pronom marquant ce que M. Br. appelle, un peu obscurément, une anaphore intérieure ou subjective. Il cherche à établir l'existence de cette anaphore subjective dans les différentes langues indo-européennes, entre autres, en latin, où il l'admet quand *suus* ne se rapporte pas au sujet, mais à un autre mot de la proposition.

---

1. Cf. Windisch, Curtius' *Studien*, II. — Kvicala, *Untersuchungen auf dem Gebiete der Pronomina*, 1870.

M. Br. nie absolument que le pronom réfléchi soit devenu, dans le dialecte d'Homère, aussi purement anaphorique que dans les langues romanes et germaniques ; sans doute, on ne sent plus que faiblement le rapport subjectif qui le relie à son récipient ; mais on peut toujours expliquer sa présence dans un texte au lieu du pronom personnel. Cette manière de voir ne tombe-t-elle pas devant un grand nombre de vers, comme α 435, où le pronom est aussi purement anaphorique que dans n'importe quelle langue romane ? On ne peut se refuser à admettre pour οὗ, etc., dans Homère, le sens d'un pronom personnel ordinaire; mais je crois que M. Br. a tout à fait raison de maintenir l'antériorité du sens réfléchi sur le sens anaphorique. Si le grec a pu faire dévier de la sorte la fonction primitive du pronom en question, tandis que le latin s'est toujours tenu strictement au sens réfléchi, c'est que, pense M. Br. avec raison, le verbe grec a une voix moyenne : la langue a pu, par conséquent, faire un usage plus libre de son pronom réfléchi ; le latin, au contraire, qui manquait en grande partie de cette voix, a été contraint de maintenir intact le sens réfléchi de son pronom.

Tels sont, en résumé, les résultats auxquels est arrivé M. Br. ; nous avons vu combien d'aperçus nouveaux sont sortis de cette alliance de la critique et de la linguistique. Mais ici se pose la question de savoir si l'on a le droit de s'appuyer sur la grammaire comparée pour corriger un texte reçu ; un philologue admettra-t-il jamais pareille prétention ? La critique n'a pas tenu grand compte des observations de Miklosich, lorsqu'il soutenait dans les *Berichte der Kais. Ak. d. W. zu Wien*, I (1848), à peu près la même théorie que M. Br., apparemment parce qu'elle ne la trouvait pas suffisamment démontrée au point de vue philologique. En sera-t-il de même des corrections nombreuses proposées par M. Br. ? Certainement non, car une grande partie d'entre elles ont, pour les appuyer, mieux que des théories grammaticales qui feraient assez peu d'impression sur l'esprit d'un éditeur. Nous avons vu avec quel soin M. Br. cherche, quand c'est possible, à entourer ses reconstitutions de texte de tout l'appareil philologique dont dispose la critique d'Homère, montrant bien par là qu'il ne se sent sur un terrain sûr que s'il a pour lui les témoignages des scolies ou l'autorité de bons manuscrits. Toutes les corrections qui se trouveront conformes aux règles d'une saine critique ne manqueront donc pas d'être adoptées ; ce sera sans doute le cas pour celles qui tendent à rétablir l'adjectif possessif dans les vers d'où une école grammaticale semble l'avoir expulsé, en vertu de théories préconçues. Celles qui concernent le pronom réfléchi sont, au contraire, moins certaines, parce qu'elles sont fondées sur des raisons peu concluantes au point de vue critique. Au reste, ces dernières sont précisément les moins importantes ; elles ne s'appliquent pas, comme c'est le cas pour l'adjectif possessif, à des séries entières de passages systématiquement corrompus. Si M. Br. réussit à faire adopter les corrections qu'il propose au sujet de l'emploi de ἑός, particulièrement celles qui concernent les locutions

comme τοῦ πατρὸς, υἷος ἑῆος, etc., il aura contribué à épurer le texte d'Homère, en même temps qu'il éclairait une intéressante question de grammaire comparée.

Paul OLTRAMARE.

---

7. — **Les noms de famille**, par Eugène RITTER, professeur à l'Université de Genève. Paris, Franck, 1875, in-8°, 102 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ce petit livre ne répond que bien imparfaitement à son titre. Il se compose de quatre chapitres. Les trois premiers sont consacrés aux noms de famille « venus du latin, — d'origine germanique,— qui se rattachent à notre langue. » Cette division est tout à fait impropre. Ce qui distingue les noms de famille, c'est le sens qu'ils ont eu d'abord, et non leur provenance première. M. Ritter semble avoir d'abord voulu écrire une monographie des noms de famille tirés des prénoms, et l'avoir ensuite étendue sans trop de réflexion. Ce qu'il dit sur les autres noms, sauf pour en étudier les diminutifs, est très-peu de chose. Dans ces limites, son travail est fait avec intelligence et contient des listes assez riches ; il n'eût pas été inutile de dire un mot sur les sources. — Un quatrième chapitre, qui fait suite aux autres on ne sait pourquoi, fournit le « relevé des noms de famille qui contiennent les racines germaniques *bald, bera, beraht, frith, gar, hard, hari, helm, ric, vald, vin, vulf.* » C'est une étude utile et soigneuse. M. Ritter y exprime des idées fort justes sur les essais aventurés d'interprétation des vieux noms allemands qu'on a trop facilement acceptés dans l'histoire. Il est clair, d'ailleurs, que tous ces noms de famille sont d'anciens prénoms, mais l'étude des patronymiques nous atteste parfois l'existence en France de noms germaniques qu'aucun texte ne contient à l'état de prénoms. C'est ce qui fait l'intérêt du travail de M. Ritter, et c'est sur ce point de vue qu'il aurait dû insister. — Le petit livre se termine (avant l'*Index* très-copieux) par un appendice qui n'a rien à faire avec le reste, mais qui est en soi fort curieux : il s'agit des efforts faits par les réformateurs de Genève pour expulser de l'usage certains prénoms entachés d' « idolâtrie ». La résistance acharnée de la population donna lieu à des scènes tragicomiques que M. Ritter rapporte d'après les registres du Consistoire et du Conseil. — Dans la masse des noms cités et rapprochés de leur origine, il s'est glissé naturellement quelques erreurs, d'autant plus que l'étymologie onomastique offre, comme le fait remarquer l'auteur, des difficultés toutes particulières. Nous ne relèverons qu'un point, parce que M. Ritter y insiste. Il propose pour le nom *Monod* (p. 22) quatre étymologies qu'il qualifie de « plausibles ». Celle qui le rattache à *Simon* est la seule bonne. A celles de Pott *(Munuald)* et de Scheler *(monaut)* M. Ritter ajoute la sienne, qui dérive *Monod* de *monier* (meûnier) : il s'appuie

sur *Tissot, Serrurot* et *Pelisson*, qui viendraient de *tissier* (tisserand), *serrurier* et *pélissier*. Qu'on ait dit *serrurot* pour *serrurerot*, passe, mais *Tissot* est le diminutif de *Baptiste* (ainsi que les autres formes citées p. 33); *Pelisson* veut dire *pelisse* en ancien français, et peut très-bien dans ce sens être devenu nom propre, comme *chaperon*, etc. Ainsi l'objection que M. Ritter croit avoir détruite (p. 34) subsiste.

---

8. — **Drei Tractate aus dem Schriftencyclus des Constanzer Concils**, untersucht von Dr Max Lenz. Marburg, 1876, in-8°, 98 p.

Voici une dissertation intéressante pour l'histoire de la littérature religieuse des premières années du xve siècle. Le docteur Max Lenz soumet à un examen critique minutieux et fort bien conduit trois traités qui ont été longtemps attribués à l'école française. Le *De modis uniendi* qu'Hardt croyait être de Gerson, le *De difficultate reformationis* et les *Avisamenta pulcherrima de unione et reformatione membrorum et capitis fienda* [1], écrits que le même Hardt croyait l'œuvre de Pierre d'Ailly.

Ces attributions sont aujourd'hui rejetées. Schwab a soutenu que les *Avisamenta* sont dus à Dietrich de Niem et non à Pierre d'Ailly (Hardt avait lui-même, après coup, entrevu ce fait) : il a soutenu enfin que le *De difficultate* est du même Dietrich, et il a fait honneur du *De modis uniendi* à André de Randuph, qui professa à Bologne : opinion adoptée et défendue par Otto Hartwig. Ne tenant pas ces solutions pour définitives ou pour suffisamment motivées, M. Max Lenz se livre, sur ces divers points, à des investigations très-sérieuses. Il admet, avec Schwab, que les *Avisamenta* sont bien de Dietrich : il fournit, à l'appui de cette thèse, des arguments nouveaux et signale notamment certaines coïncidences frappantes d'expression et d'idée entre ce traité et d'autres ouvrages signés par Dietrich de Niem.

Après quoi, il passe à l'examen comparatif des traités : *De modis uniendi* et *De difficultate reformationis*. Il montre que ces écrits sont étroitement apparentés, que tel développement qui manque manifestement à l'un des traités se retrouve dans l'autre et qu'ainsi les deux opuscules, ébauches d'un même auteur, se complètent l'un par l'autre. Cet auteur commun ne saurait être que Dietrich. En effet, on peut signaler dans le *De modis uniendi* divers traits caractéristiques et très-personnels qui se retrouvent en d'autres écrits de Dietrich. Cet opuscule contient aussi une allusion à la ville de Cologne, allusion qui est évidemment le fait d'un homme en relation particulière avec Cologne et convient par-

---

1. Appelés par l'éditeur moderne : *Monita de necessitate reformationis Ecclesiæ in capite et in membris.*

faitement à Dietrich, nullement à André de Randuph. Il faut donc re jeter l'opinion de Schwab et éliminer André : sans doute, on reconnaîtra que certaines idées sont communes au *De modis uniendi* et à un ouvrage d'André, le *Gubernaculum conciliorum*, mais ces idées sont, pour ainsi dire, dans le domaine public : elles n'ont rien de caractéristique, et il n'y faut chercher aucun élément de critique.

Après avoir ainsi confirmé les vues de Schwab en ce qui touche le *De difficultate reformationis* et les *Avisamenta pulcherrima*, combattu, au contraire, l'opinion de cet auteur quant au traité *De modis uniendi*, M. Lenz termine par quelques observations fort importantes pour la critique ; j'en citerai une : Hardt a publié sous ce titre : *De Romanorum imperatoris majestate supremoque jure*, un morceau où il a cru reconnaître la touche de Pierre d'Ailly. Ce morceau n'est autre chose que la préface d'un ouvrage de Dietrich, intitulé : *Privilegia aut jura imperii*.

La dissertation du docteur Max Lenz sera lue avec fruit par quiconque s'intéresse à l'histoire religieuse du xv^{e} siècle. Elle révèle un esprit critique exercé, et quelques-uns des résultats auxquels arrive l'auteur sont nouveaux.

Paul Viollet.

---

9. — A. Demasure, **Antoine Loisel et son temps** (1536-1617). Paris, Thorin, 1876, 71 p. in-8°. — Prix : 2 fr.

Cet opuscule est un discours d'ouverture d'une conférence d'avocats : mais, bien qu'il ne soit pas absolument exempt des ornements et des développements de rhétorique qu'entraîne presque fatalement ce genre de composition littéraire, le fond en est solide et intéressant. Comme magistrat et comme érudit, Loisel occupe un rang éminent, même dans un siècle où la magistrature fournit à la science tant d'hommes supérieurs. Disciple de Cujas, ami de Pierre Pithou et d'Estienne Pasquier, d'abord avocat, puis successivement substitut du procureur général à Paris, avocat de Monsieur à l'Echiquier d'Alençon, avocat du roi en Guyenne, enfin avocat général à Paris, il montra dans toutes ces fonctions un remarquable esprit d'équité, de fermeté et de tolérance, malgré les violences et les troubles de cette époque. Zélé catholique, il fut toujours hostile aux persécutions et c'est chez lui que Pierre Pithou, alors protestant, se réfugia pendant le massacre de la Saint-Barthélemy. Tout en remplissant avec un zèle infatigable ses devoirs professionnels, il écrivait ses *Mémoires de Beauvais en Beauvaisis*, ses *Institutes coutumières* et de nombreux opuscules parmi lesquels plusieurs sont aujourd'hui malheureusement perdus. M. Demasure en donne une liste très-complète. Celui des manuscrits dont la perte est le plus regrettable, est sans contredit le *Journal des troubles du 9 mars 1588 au 9 décembre 1593*, que le P. Maimbourg a

pu consulter pour son Histoire de la Ligue. Ces graves occupations n'empêchaient pas Loisel de cultiver avec succès la poésie latine, et un peu la poésie française, de prendre part au tournoi poétique dont la pièce de Mlle des Roches fut l'occasion aux grands jours de Poitiers de 1579, ni même de se marier et d'avoir huit enfants.

M. D. nous raconte cette vie si bien remplie avec une admiration qui n'a rien d'excessif, et une émotion qui fait la vie et les charmes de son récit. Nous pourrions bien relever çà et là des inexactitudes; il appelle *luthériens* les protestants français (p. 16); il dit que les bourgeois de Beauvais au XVIe siècle ne connaissaient guère que de nom le pouvoir royal (p. 34), assertion bien exagérée; il attribue à une conversion sincère et spontanée le retour de Pithou au catholicisme après la Saint-Barthélemy, alors qu'il est naturel de tenir compte de la timidité naturelle de l'érudit et du scepticisme de l'auteur de la Satire Ménippée. Mais ces inexactitudes n'empêchent pas le travail de M. D. d'être une bonne et vivante esquisse d'un portrait qui mériterait d'être peint à loisir. Loisel mériterait une biographie détaillée. M. Demasure ne sera-t-il pas tenté d'entreprendre cette tâche?

---

10. — **Gœthes Leben und Werke** von Karl Gœdeke, Stuttgart, Cotta, 1874, in-8°, (IV-554 p.).

Malgré l'époque tardive à laquelle ce volume nous est parvenu, son importance nous fait un devoir de le signaler avec quelque détail aux lecteurs de la *Revue critique*. Le livre en lui-même n'est, il est vrai, rien moins qu'inédit, et il est bien connu de tous ceux qui ont eu entre les mains les éditions de Gœthe, publiées par la librairie Cotta, sous la direction de M. Gœdeke. « *La vie et les œuvres de Gœthe* » n'est, en effet, comme nous en avertit M. G. dans sa préface, que le résultat de la fusion, en un tout uniforme, des préfaces mises par lui en tête de chacune des œuvres du poëte dans les éditions rappelées plus haut. Mais il n'est que juste de rendre hommage au soin avec lequel l'auteur les a remaniées et fondues en un livre homogène.

Ce n'est pas à dire qu'il ne soit resté çà et là dans les transitions et les liaisons introduites par M. G. une marque trop évidente de l'indépendance antérieure de chaque partie : trop souvent ces transitions et liaisons ont quelque chose de forcé et d'artificiel, et laissent encore voir les traces de la soudure, avec quelque art que M. G. l'ait pratiquée. Enfin cette origine se traduit aussi çà et là par des répétitions, que l'auteur eût certainement évitées, s'il eût rédigé son ouvrage d'un seul jet.

Ainsi p. 68, note, et p. 403, les détails relatifs au remaniement de *Gœtz de Berlichingen* sont reproduits mot pour mot, ce qui n'empêche pas toutefois M. G. de se contredire et de donner d'un côté 1803, de

l'autre 1804, comme l'année dans laquelle Gœthe entreprit ce remaniement. La première idée lui en vint én effet dès l'été de 1803, à la suite d'entretiens avec Schiller; mais ses occupations ne lui laissèrent le loisir de l'entreprendre qu'en février 1804. (Cf. Koberstein, *Gesch. der deutschen Nationallit.*, 5e éd., IV, 542 et O. Schade, *Weimar. Jahrbuch*, V. 439) [1].

Ces défauts, au reste, sont rares et légers; presque toujours on remarque, au contraire, avec plaisir que M. G. a repris et consciencieusement revu chacune des introductions avant de l'incorporer à l'ouvrage. C'est ainsi que maint jugement de son *Grundriss* est heureusement rectifié dans ce qu'il pouvait avoir d'inexact ou de trop absolu. Ce travail de révision est surtout visible dans les chapitres consacrés à *Clavigo*, à *Stella*, à *Claudine de Villa Bella*, à *Erwin et Elmire* et au 1er *Faust*.

Que n'en a-t-il été de même des chapitres dans lesquels M. G. apprécie les travaux scientifiques de Gœthe et sa théorie des couleurs? Il n'est pas moins regrettable que M. G. n'ait pas eu entre les mains l'article consacré par M. L. Kriegk à *Gœthe considéré comme avocat* [2]; il aurait présenté sous un tout autre jour les rapports de Gœthe avec son père et ses occupations juridiques entre son retour de Wetzlar et son départ pour Weimar.

Certains autres points de détail auraient aussi gagné à être révisés, développés ou examinés de plus près. Ainsi, p. 106, M. G. nous semble placer trop tard les premières relations de Gœthe et de Klinger; elles datent au moins du printemps de 1772, peut-être même de l'hiver de 1770, si l'on s'en rapporte aux termes d'une lettre écrite par Klinger à Gœthe le 26 mai 1814. [3] — De même, p. 107, M. G. nie absolument que Wagner ait emprunté quoi que ce soit au *Faust* de Gœthe, pour composer son *Infanticide*. Il tombe ainsi dans l'excès opposé à celui où était tombé M. E. Schmidt, qui accorde à cette accusation de plagiat une importance trop considérable (Cf. *Revue critique*, 1876, I, 173-175). — P. 132, le voyage en Suisse est traité d'une manière par trop sèche; à peine M. G. y consacre-t-il la moitié d'une page. Nous en dirons autant des relations de Gœthe avec Mme de Stein; il est vrai que M. G. n'a pu profiter pour cette partie de son travail du substantiel ouvrage de M. Düntzer [4], non plus que, pour toute la période de 1773 à 1776, des *Lettres*

---

1. Cf. une répétition du même genre p. 129 et p. 456, à propos de F. H. Jacobi et des fragments du *Faust*.

2. *Deutsche Kulturbilder aus dem 18. Jahrhundert. Nebst einem Anhang: Gœthe als Rechtsanwalt*, in-8°, Leipzig, Hirzel, 1874.

3. *Verhandlungen der VII. Versammlung deutscher Philologen*, p. 45-49. Ces mots de la lettre de Klinger: « Combien devait il m'être agréable de me voir, *dès « ma 18e année*, reconnu et apprécié par vous jusqu'au plus profond de moi-même » nous paraissent autoriser la supposition qu'en 1770 (Klinger était né en 1752), Gœthe et lui se connaissaient déjà assez intimement.

4. *Charlotte von Stein, Gœthes Freundin*, 2 vol. in-8°, Stuttgart, Cotta, 1874-75.

de Gœthe à Jeanne Fahlmer, publiées récemment par M. L. Urlichs [1].

Nous ne voudrions pas qu'on se méprît sur la portée des observations qui précèdent; rien n'est plus loin de notre pensée que de déprécier les nombreux mérites de l'ouvrage de M. G. Pris dans son ensemble et abstraction faite de ces rares remarques de détail, le livre est excellent et tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme aussi versé que M. G. dans la littérature allemande du XVIIIe siècle, et spécialement dans la connaissance de Gœthe et de Schiller. Rarement un auteur a mieux montré qu'il domine son sujet, et que, voulant se renfermer dans d'étroites limites, il distingue, du premier coup d'œil, ce qui est important et ce qui est accessoire.

Bien que l'histoire de la vie de Gœthe ne se sépare point, comme on l'a souvent remarqué, de celle de ses ouvrages, M. G. n'a pas cru devoir s'astreindre à un ordre purement et strictement chronologique, qui n'eût abouti qu'à une sèche nomenclature de faits et de dates. Tantôt M. G. analyse un ouvrage au milieu même et, pour ainsi dire, à la lumière des circonstances qui l'ont suscité; tantôt, si c'est une œuvre plus importante, M. G., après avoir déterminé la part d'influence qu'ont eue les événements sur son éclosion, lui consacre un chapitre particulier, où elle est analysée en elle-même. Enfin les œuvres de moindre importance, de courte haleine, comme les poésies, sont groupées et jugées dans une appréciation d'ensemble qui nous permet de voir d'un seul coup d'œil le poëte lyrique et de nous faire une idée exacte de son œuvre. Obéissant à un louable désir de brièveté, M. G. ne donne le contenu que des ouvrages les moins connus; pour les autres, il suppose que le lecteur en a les principaux traits suffisamment présents à l'esprit.

Maintenant, à qui s'adresse ce volume si compacte et si plein de faits? Pas au grand public, assurément; si c'était là le but de M. G., nous n'hésiterions pas à dire qu'il s'est trompé. Son style serré et concis, au point d'être parfois obscur, sa narration brève et sans aucun ornement, l'abondance des faits cités et plus encore de ceux que l'auteur sous-entend et suppose connus de ses lecteurs, en font un livre d'une lecture, sinon impossible, du moins très-pénible pour quiconque ouvrirait le volume sans une préparation sérieuse. Ce n'est pas une biographie conçue et écrite avec art, dans l'intention d'intéresser et d'attacher; c'est un excellent et substantiel répertoire que le travailleur devra toujours avoir sous la main, pour y puiser au besoin. Aussi, en nous plaçant à ce point de vue, ne pouvons-nous assez regretter l'absence d'une table analytique des matières. L'adjonction de cet appendice eût doublé aux yeux du chercheur le prix d'un livre où il aurait été assuré de trouver à tout instant un renseignement, auquel la science de l'auteur lui permettait d'accorder toute confiance.

---

1. In-8°, Leipzig, Hirzel, 1875.

Ce dernier grief vise surtout, on le voit, l'exécution matérielle de l'ouvrage; et il est de fait qu'elle laisse aussi trop à désirer sous le rapport de la correction. M. G., absorbé sans doute par d'autres travaux, a eu le tort de penser que, puisqu'il ne s'agissait, pour la plus grande partie, que d'une réimpression, il pouvait abandonner à la librairie Cotta le soin d'en revoir les épreuves. De là une abondance de fautes d'impression qui fait peine dans un ouvrage de cette valeur ; certaines pages en comptent jusqu'à six ou sept, presque aucune n'en est exempte, sans que pour cela on ait jugé à propos de les rectifier dans un *errata*. Et toutes ne sont pas de ces fautes légères, sur lesquelles on passe sans même les remarquer. Des mots entiers sont changés et produisent les non-sens ou les contresens les plus choquants : Cf. p. 43., *Cornelius* p. *Corneliens;* p. 34, *musste* p. *wusste;* p. 90, *unertræglichen* p. *unvertræglichen ;* p. 159, *empfehlen* p. *verfehlen;* p. 232, *Landsleute* p. *Landleute;* p. 328, *berechtigte* p. *berichtigte*, etc.

Albert Fécamp.

CORRESPONDANCE

M. Appleton, directeur de l'*Academy*, nous adresse la lettre suivante :

Messieurs,

M. L. Havet m'a adressé, le 18 novembre dernier, une lettre dans laquelle il attirait mon attention sur certaines ressemblances entre un article de la *Revue critique* du 4 avril 1874 sur les emprunts faits par Victor Hugo au Dictionnaire de M. Métivier et un article sur le même sujet publié par M. J. Andrieu dans l'*Academy* du 20 octobre 1876. Je n'ai point publié la lettre de M. Havet parce qu'en comparant les deux articles je me suis convaincu que leur ressemblance peut provenir de l'identité du sujet traité, et peut-être aussi d'indications fournies par M. Métivier lui-même.

La *Revue critique* du 16 décembre dernier a publié une *réclamation* qui appelle l'attention du public sur les ressemblances mentionnées plus haut, et cette réclamation ainsi que les lettres de M. Havet impliquent, sans l'exprimer, l'idée que ces ressemblances pourraient provenir d'une cause autre que celles que je viens d'indiquer. Ayant écrit à M. Andrieu pour lui demander s'il avait eu connaissance de l'article de M. Havet, il m'a répondu qu'il ne le connaissait pas.

Agréez, Messieurs, etc.

C. E. Appleton,
Directeur de l'*Academy*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 décembre 1876 (Suite).

Ouvrages déposés : — Bäcker (L. de), L'extrême Orient au moyen âge. — Baudry, Rapport sur la fouille du 24e puits funéraire gallo-romain du Bernard (Vendée). — Castan, La Franche-Comté et le pays de Montbéliard. — Chabaneau (C.), Grammaire limousine : phonétique, parties du discours. — Du Casse (Robert), L'amiral Du Casse. — Dumay (G.), État des personnes et communautés du bailliage d'Autun en 1645. — Fleury (E.), Antiquités et monuments du département de l'Aisne, 1re partie (gr. in-4°). — Fleury (E.), Cinquante ans de l'histoire de N.-D. de Laon. — Fleury (E.), Un épisode de la chute des Carolingiens, Laon-Reims 988-992. — Raynaud (G.), Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu, d'après les chartes des XIIIe et XIVe siècles. — Siennicki (Stanislas), Quelques mots pour servir à l'histoire des cimetières musulmans et des mosquées tartares (Varsovie, in-4°). — Tourtoulon (Ch. de) et O. Bringuier, Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl.

Présentés par M. de Longpérier : — Rosny (L. de), Essai sur le déchiffrement de l'écriture hiératique de l'Amérique centrale, 1re livraison (in-folio). — Bompois (F.), Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens avant, pendant et après la conquête romaine. — Poole (Stuart Lane), Marsden's international numismata orientalia, part II, coins of the Urtuki Turkumans (London, in-4°). — [Conestabile], Notizie degli scavi di antichità comunicate alla R. accademia dei Lincei (Roma, in-4°).

Présenté par M. Heuzey : — Rayet (Olivier), L'architecture ionique en Ionie : le temple d'Apollon Didyméen (extr. de la *Gazette des beaux-arts*).

Séance du 5 janvier 1877.

L'Académie procède au renouvellement de son bureau pour 1877. M. Ravaisson, vice-président sortant, est élu président. M. Laboulaye est élu vice-président. M. de Wailly, président sortant, et M. Ravaisson prononcent chacun une courte allocution. Sur la proposition de M. Ravaisson, des remerciements sont votés à M. de Wailly pour sa présidence pendant l'année 1876.

L'Académie passe ensuite au scrutin pour le renouvellement de ses diverses commissions annuelles. Ces commissions sont ainsi composées pour l'année 1877 :

Commission des travaux littéraires : MM. Naudet, Egger, de Longpérier, Ad. Regnier, Renan, Maury, Hauréau, Thurot.

Commission des antiquités de la France : MM. de Saulcy, de Longpérier, Maury, Delisle, de Lasteyrie, Hauréau, Desnoyers, de Rozière.

Commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Miller, Waddington, Thurot, Heuzey, Perrot.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie : MM. Garcin de Tassy, Jourdain.

Ouvrages déposés : — Carra de Vaux, Expédition de Labienus, lieutenant de César, contre Lutèce. — Desbarreaux-Bernard, Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc. — Florival (A. de), Etude historique sur le xii^{e} siècle : Barthélemy de Vire, évêque de Laon. — Franklin (A.), Les sources de l'histoire de France. — Guyard (Stanislas), Théorie nouvelle de la métrique arabe, précédée de considérations générales sur le rhythme naturel du langage (extr. du *Journal asiatique*). — Head (Barclay V.), Metrological notes on the ancient electrum coins. — Kerviler (René), Un chapitre inédit de l'histoire de Saint-Nazaire. — Lambros (P.), Monnaies inédites d'Antioche et de Tripoli. — ΛΑΜΠΡΟΣ *Ἀνέκδοτα νομίσματα κοπέντα ἐν Γλαρέντσᾳ.* — ΛΑΜΠΡΟΣ, *Ἀνέκδοτα νομίσματα τοῦ μεσαιωνικοῦ βασιλείου τῆς Κύπρου.* — Lecaron, Essai sur les travaux publics de Paris au moyen âge (extr. des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France). — Lenormant (F.), Monnaies royales de la Lydie. — Richard (A.), Les colliberts. — Roschach (E.), Etudes historiques sur la province de Languedoc, depuis la régence d'Anne d'Autriche jusqu'à la création des départements (1643-1790), 2 forts vol. gr. in-8°. — Terris, Les évêques d'Apt (imprimé en partie seulement).

Présenté par l'auteur : — Garcin de Tassy, La Langue et la littérature indoustanes en 1876, revue annuelle (Paris, in-8°, 178 pages. M. Garcin de Tassy continue dans ce recueil à tenir ses lecteurs au courant du mouvement littéraire de l'Hindoustan; ce dernier volume contient en outre des détails sur le voyage du prince de Galles dans l'Inde, et sur l'adoption du titre d'*Impératrice de l'Inde* par la reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande).

Présenté par M. de Longpérier, de la part de M. A. de Caix de Saint-Aymour : Annuaire des sciences historiques.

Jules Havet.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

Albiruni, Chronologie Orientalischer Vœlker, hrsg. v. Sachau, 1. H. (Leipzig, Brockhaus). — Condamin, Etude historique sur Saint-Ennemond (Lyon, Brun). — Himly, Histoire de la formation territoriale des Etats du Centre de l'Europe (Paris, Hachette). — Lachmann, Kleinere Schriften, hrsg. v. Vahlen (Berlin, Reimer). — Lucilii Saturarum Carolus Lachmannus emend. (Berolini, Reimer). — H. Mueller, Herrmanni Henrici ab Engelbrecht De Wineta deperdito Pomeranorum Emporio Commentatio hrsg. (Marburg, Elwert). — R. Neubauer, Die Ausgrabungen von Olympia (s. l. n. d.). — Pischel, Hemacandra's Grammatik der Prakritsprachen hrsg. 1. Th. (Halle, Waisenh.). — Soury, Etudes historiques sur les religions, les arts, la civilisation de l'Asie antérieure et de la Grèce (Paris, Reinwald).

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 20 Janvier — 1877

Sommaire : 11. Ussing, La Comédie nouvelle à Athènes, — 12. Sparschuh, Celtes, Grecs et Germains. — 13. Recueil de poésies françoises, t. XI, p. p. de Montaiglon et J. de Rothschild. — 14. Morceaux choisis des principaux écrivains du XVI[e] siècle, p. p. A. Darmesteter et Hatzfeld. — *Correspondance :* Lettre de M. L. Havet. — Académie des Inscriptions.

11. — J.-L. Ussing, **Den yngre attiske Komedie** og dens latinske **Bearbejdere Plautus og Terents.** Copenhague, 1875, in-8°, 53 p.

La philologie danoise produit des ouvrages d'un grand mérite. Il serait à souhaiter que toutes les éditions d'auteurs anciens qui servent chez nous dans les classes fussent aussi intelligemment annotées et présentassent un texte aussi bien tenu au courant des derniers résultats de la philologie que le *Choix de dialogues de Platon à l'usage des classes* de M. Wiehe, dont la 3[e] édition, revue par M. Trojel, est en cours de publication [1]. Qui ne sait que la *Syntaxe attique* de M. Madvig [2], grâce à son ordonnance si claire et à l'exposition si naturelle des règles, soutient la comparaison avec les nombreuses publications rivales qui voient le jour en d'autres pays? C'est un livre qu'il serait bon de traduire en français. Pour en venir à la brochure de M. Ussing, elle prouve combien l'amour de l'antiquité est général en Danemark ; car elle ne s'adresse pas uniquement aux savants de profession : elle fait partie d'une publication périodique, nouvellement fondée, dont le titre peut se rendre par « Nouvelles du monde scientifique » *(Fra Videnskabens Verden),* et qui s'est donné pour mission de répandre dans le grand public des notions précises sur toutes les époques de l'humanité [3]. M. Ussing, l'éminent archéologue de Copenhague, a voulu prêter son concours à cette utile publication, dans laquelle une large part se trouve

1. *Udvalgte Dialoger af Platon bearbejdede til Skolebrug af Dr. F. W. Wiehe. Förste Hefte. Apologien. Kriton. Tredje Udgave, omarbejdet og udgivet af E. Trojel, cand. phil. Kjöbenhavn.* C. A. Reitzels Forlag. 1875.

2. *Græsk Ordfojningslære, især for den attiske Sprogform, af Dr. J. N. Madvig. Anden Udgave. Kjöbenhavn 1857.* Il existe une traduction allemande de la première édition.

3. Personne n'ignore quel appoint fournissent à la science de l'homme primitif les belles découvertes qui s'opèrent chaque jour en Danemark.

ménagée à l'antiquité classique. Il a su tracer avec un rare bonheur une légère, mais très-fidèle esquisse de la comédie à Athènes au temps d'Alexandre le Grand, et de la société au milieu de laquelle elle est née, sous l'influence de laquelle elle a acquis son développement si original. A défaut de monuments complets, datant de l'époque, — puisque, hélas! rien de Ménandre, rien de Philémon, ni de tant d'autres qui le disputèrent en génie à ces deux maîtres, ne nous est parvenu que par bribes et lambeaux, — il s'est rejeté forcément sur les imitateurs latins de la « comédie nouvelle » athénienne. Il prend une à une toutes les pièces conservées de Plaute et de Térence; il nous en présente le canevas, en fait ressortir en quelques mots la verve ou la finesse ou les qualités maîtresses; il les compare et les préfère aux imitations des auteurs comiques de tous pays. Il recherche dans chaque pièce la part d'éléments athéniens qu'on y peut encore reconnaître, et reconstitue en idée, dans son merveilleux ensemble, l'œuvre à jamais regrettable de Ménandre. — A la page 19, ligne 9, une faute d'impression fait naître Plaute au milieu du *second* siècle avant J.-C., au lieu du *troisième*. Pour le reste, cette brochure conçue sur un bon plan, claire, bien écrite, est toute pleine de faits exacts. Elle ne sera sans profit pour aucun de ses lecteurs.

Ch. Graux.

---

12. — **Kelten, Griechen, Germanen,** vorhomerische Kulturdenkmæler, eine Sprachstudie von Dr N. Sparschuh. Munich, Lindauer, 1877, in-8°, LX-318 p.

Cet ouvrage est dédié à la Société allemande d'anthropologie. En 1870, il s'est fondé à Mayence une Société allemande d'anthropologie, d'ethnographie et d'histoire primitive à laquelle trois autres compagnies savantes analogues, mais de création plus récente, font déjà concurrence. Les membres nombreux et laborieux de ces quatre associations scientifiques multiplient, depuis six ans, leurs efforts dans l'espérance de « contempler « avec certitude le passé le plus ancien de la race allemande sur le sol « national ». Mais cette contemplation si désirée présente jusqu'ici des difficultés imprévues. Dans un mémoire inséré aux comptes rendus de la classe de mathématiques et de physique de l'académie royale des sciences de Bavière en 1873, M. J. Kollmann, docteur en médecine et professeur à l'Université de Munich, reconnaît que, malgré les nombreuses fouilles exécutées jusqu'ici, on n'est point encore parvenu à déterminer d'une manière certaine les caractères distinctifs des crânes romains et ceux des crânes gaulois, ligures ou germains. En comparant aux crânes trouvés dans les tombeaux de l'Allemagne du sud-est les crânes de la population actuelle du même pays, le savant professeur est arrivé à cette conclusion que la race germanique dolichocéphale des tombeaux n'a pas seule donné naissance à la population actuelle, qu'une autre race

d'origine obscure et brachycéphale a joué un rôle dans l'histoire primitive de la population actuelle... « Une pensée toutefois, dit-il, doit nous « répandre dans l'âme une sorte de baume consolateur, c'est que, si la « population allemande actuelle n'a pas hérité des formes physiques de « ces deux races antiques, elle est la fidèle héritière de leur esprit. » Dégoûté de l'étude des crânes, le Dr Sparschuh a trouvé dans ces dernières paroles, « héritière de leur esprit », une sorte de trait de lumière qui lui indiquait une route nouvelle à suivre. « Les mots, dit-il, ont été « inventés pour servir de support à certaines notions, à certaines idées « ou à certains sentiments. » Donc le Dr S. s'est jeté dans la linguistique, c'est à la linguistique qu'il demande la solution de cette grande question : Quel rapport ethnographique y a-t-il entre les Celtes, les Grecs et les Germains? Pour résoudre ce problème, le principe dont il est parti est celui-ci : Tout mot qui comme nom désigne l'intégralité d'un objet fournit aussi la dénomination d'une des qualités essentielles de cet objet. Puis, armé de huit dictionnaires, l'un allemand, les autres grec, gallois, irlandais, gaëlique, hébreu, latin et français, il s'est mis à l'œuvre. De là toutes sortes de découvertes : l'allemand *haus*, « maison », est le nom de l'intégralité d'un objet dont une qualité essentielle est d'être chaud, en allemand *heiss*; le gallois *ty*, « maison », désigne l'intégralité d'un objet dont une qualité est d'être obscur, en gallois *du*; l'obscurité des maisons dans les temps primitifs était une conséquence de ce que, pour avoir chaud dans les maisons, on fermait toutes les issues. En Allemagne, on appelle une fenêtre *fenster* et l'obscurité *finsterniss*, parce que, le pays étant froid, toute fenêtre est nécessairement plutôt fermée qu'ouverte et qu'en fermant une fenêtre on met l'obscurité dans l'appartement. C'est ce qui nous explique le rapport de consonnance qui existe entre l'allemand *daemmerung*, « crépuscule », et l'allemand *zimmer*, « chambre », deux mots très-prochainement apparentés. A la vérité, quelques linguistes de profession croient qu'il n'y a aucun rapport entre ces mots. Suivant ces linguistes, l'allemand *haus* suppose un primitif *kausa*, *heiss* un primitif *kaida*; le gallois *ty* s'est dit primitivement *stiges* ou *steges*, et *du* s'est dit *dubis*[1]; l'allemand *daemmerung*, « crépuscule », a la même origine que le sanscrit *tamas*, « obscurité »; l'allemand *zimmer*, « chambre », vient d'une racine *dam* qu'on trouve dans le grec δέμω, « bâtir ». M. S., en sa qualité de membre de la Société allemande d'anthropologie, professe envers les linguistes qui ont pu écrire ces choses trop de dédain pour leur faire l'honneur de connaître, je ne dirai pas leurs livres, mais même leurs noms.

Tels sont les fondements scientifiques sur lesquels le savant médecin a bâti un livre de plus de 300 pages.

Dans le premier chapitre, il traite des mots celtiques, qui, ayant ac-

1. L'*i* final du thème n'est pas certain, mais le *b* est certain.

quis droit de cité dans la langue grecque à une date antérieure aux plus anciens documents écrits en cette langue, nous y fournissent les monuments d'une civilisation qui a précédé celle d'Homère. La phonétique de M. S. n'ayant aucun rapport avec celle qui a cours dans le monde un peu restreint où l'on s'occupe spécialement de linguistique, il arrive à des résultats tout-à-fait inattendus. *D, g, t, c, ch, th, ch,* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre; il en est de même de *çw, w, b, v, ph, f, m, h, g, ch, s, gw*. Il ne faut donc pas s'étonner si ἀγυιά, « rue, » de la racine AG suivant M. G. Curtius, est, d'après M. S., le même mot que *agwez*, « manière », que d'autres considèrent comme un composé de la particule *ad* et de *gwedd*, « manière », précédemment *ved*. Καθαρός, que M. G. Curtius fait dériver de la racine KADH, a perdu un *r* et doit être restitué καρθαρός : comparez le gallois *carthu*, « nettoyer », en armoricain *karza* (qui suppose une racine KART). De même ἴδιος, « propre » = σϝίδιος (Curtius, *Gr. Et.* 4[e] édition, p. 617). est très-proche parent de ἰότης, volonté, = ϝιότης (Curtius, *Gr. Et.*, 4[e] édition, p. 404). Dans Ζεύς = *djaus*, le phénomène par lequel *dj* est devenu ζ est identique à celui par lequel en gallois, dans le membre de phrase *o ddydd i ddydd* « de jour en jour, » le *d* initial de *dydd* « jour » est devenu *dd* = *dh*, c'est-à-dire *d* chuintant : comparez le *th* initial de l'anglais *that*.

Ces bases une fois admises, il s'en suit diverses conséquences. Soit donné, par exemple, le mot « gant. » Diez et d'autres le prétendent germanique et lui attribuent pour initiale primitive un *w*. M. S. le déclare celtique; il est celtique, puisqu'il est français; de plus, il est identique aux désinences *ginti* et *ginta* de *viginti, triginta, quadraginta*, etc., dont le sens litteral est « deux paires de gants, trois paires de gants, quatre paires de gants ». Donc le celtique est la seule langue qui donne une explication satisfaisante des noms de nombre latins de vingt à quatre-vingt dix, donc ces noms de nombre sont d'origine celtique!

Je m'arrête, je crois avoir suffisamment fait connaître la valeur de ce livre. Un avis imprimé au verso du titre nous apprend que l'éditeur se réserve le droit d'autoriser les traductions en langues étrangères. Avis aux sociétés d'anthropologie!

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

13. — **Recueil de poésies françoises des XV[e] et XVI[e] siècles**..... réunies et annotées par MM. Anatole DE MONTAIGLON et James DE ROTHSCHILD. Tome XI. Paris, Daffis, 1876, in-12, VIII, 415 pages. — Prix : 5 francs.

Nous renvoyons, pour l'appréciation générale de cette nouvelle série des *Anciennes poésies françoises*, à ce que nous avons dit ici à propos du t. X (*Rev. crit.*, 1876, I, p. 340.) Le tome XI est précédé d'une courte préface où les éditeurs nous apprennent qu'ils publieront encore deux vo-

lumes et consacreront les tomes XIV et XV aux tables, aux additions et corrections, et au glossaire. Ces différents répertoires, qui seront exécutés avec tout le soin désirable, ajouteront beaucoup à l'utilité de la précieuse collection que M. de Rothschild a tant enrichie.

Le nouveau volume ne le cède pas au précédent en intérêt ; il le surpasse en ce qui concerne la valeur des notices et des notes, et aussi par cette circonstance que la plupart des pièces qu'il contient sont imprimées pour la première fois, et que plusieurs étaient même absolument inconnues. Les bibliographes de profession y trouveront plus d'une agréable surprise. Les historiens auront un réel profit à faire de plusieurs morceaux et de leur commentaire. Pour nous, qui nous plaçons au point de vue littéraire et philologique, nous devons d'abord constater que les éclaircissements ajoutés aux textes ne laissent absolument rien à désirer. Une érudition sûre, étendue et élégante remplit chacun des avertissements et ne laisse sans le mettre en valeur aucun point digne d'intérêt. Les textes eux-mêmes sont édités avec un soin plus exact encore que précédemment, et, tout en continuant à faire quelques réserves générales de méthode, nous n'aurons presque jamais à les critiquer en particulier. Tel ou tel menu détail de ponctuation, de division des mots, etc., pourrait être traité différemment ; mais nous jugeons inutile de signaler ces infiniment petits, et nous nous contentons, en énumérant les pièces de ce volume, d'y joindre quelques remarques qui concernent surtout l'interprétation des mots, dans la pensée qu'elles pourront être utiles pour la rédaction du *Glossaire*.

Le *Messaigier d'amours*, dont l'auteur, Pilvelin, s'est nommé dans un acrostiche final, appartient, comme le remarquent les éditeurs, à l'école d'Alain Chartier. C'est dire qu'il n'est pas fort réjouissant. Cependant le style en est plus simple que celui d'autres œuvres du même genre, et il y a quelques détails assez gracieux. — P. 17, la note 4 interprète (sans doute d'après une méprise de Cotgrave) *reagal* par « aconit ». Le mot s'est conservé sous la forme *réalgar*, et désigne, comme on peut le voir dans Littré, le sulfure rouge d'arsenic.

Le *Monologue d'un clerc de taverne* est du genre des pièces qui donnent au *Recueil* son plus grand intérêt, à cause du jour qu'elles jettent sur les mœurs d'autrefois ; les éditeurs l'ont fait précéder d'une excellente introduction. Le *Monologue*, fait pour être récité sur un théâtre comme toutes les pièces du même genre, a l'air d'avoir été composé sous l'inspiration des taverniers (de Rouen) : c'est une *réclame* fort complète (et trop complète) en l'honneur de tous les agréments que leurs établissements pouvaient offrir. — P. 54, v. 1 *Leurs debteurs en cessions* ; pour faire le vers, les éditeurs lisent *débiteurs* ; il vaut mieux ajouter *ou* avant *en cessions*.

La *Complainte des Monniers aux Apprentiz des Taverniers* « se rapporte à deux règlements de police publiés en 1546 » et communiqués dans la préface. L'auteur, sous ombre d'exprimer au naturel les plaintes des

deux corps d'état morigénés par la police, fait sentir tous les bienfaits des nouveaux règlements. Il aurait fallu remarquer que le discours des meuniers se termine après la strophe 2 de la p. 66 (où d'ailleurs nous placerions les guillemets à la fin du dernier vers), et qu'à partir de là l'auteur parle pour son propre compte. — P. 65, la correction d'*esmouter* en *esnouler*, mot normand assez suspect, ainsi que son étymologie *enucleare* (l'un et l'autre sont empruntés à Du Méril), est bien inutile : *esmouter* s'explique par le v. fr. (et norm.) *moute*, mouture, et signifie sans doute « voler sur la mouture ». — La *Plainte des pions* se rapporte à la même ordonnance (corr. 1536 en 1546, p. 71 ?) et à la même ville.

Nous passons à de tout autres régions avec la *Complaincte faicte pour ma dame Marguerite, archiduchesse d'Autriche* (1530), que les éditeurs attribuent avec vraisemblance à Nicaise Ladam. C'est la poésie ampoulée d'un disciple de Jean Le Maire, mais le sujet donne à l'opuscule de Ladam un certain intérêt. — Au v. 3 de la p. 96, *leçons* se rapporte aux mots qui suivent, *De piteux sons*, et ne signifie pas les leçons des ténèbres, bizarre interprétation donnée en note. — P. 97, v. 5, sur ce vers *Vostre ante, ainçoys Margrite de franc choys*, il eût été bon de signaler le jeu de mots entre *ante* = *ente*, « sauvageon greffé », et *franche marguerite*, sans lequel *ainçoys* n'a pas de sens.

Le poëme assez long et incroyablement décousu du *Resveur avec ses resveries* (vers 1525), bien qu'il renferme certains traits assez curieux pour l'histoire des idées et des mœurs, est surtout intéressant par sa singulière forme. Toutefois M. de Montaiglon ne l'a pas examiné d'assez près quand il dit qu' « il est écrit presque entièrement en vers de neuf pieds *(l.* syllabes) ». Cette pièce se compose, dans sa plus grande partie, de strophes de sept vers qui varient entre huit, neuf et dix syllabes, avec cette circonstance étrange que ces derniers n'ont souvent pas de césure. On peut signaler dans ces strophes une tendance à faire les vers 2, 4 et 5 plus courts, les vers 1, 3, 6 et 7 plus longs ; mais le poëte maladroit n'a su que rarement réaliser le type qu'il avait en vue, et qui était peut-être emprunté à une chanson en vogue. Préoccupés de leur idée, les éditeurs, ayant rencontré une ballade dont « la versification a dû être plus soignée », se sont évertués pour réduire tous les vers à neuf syllabes ; mais ils y sont souvent parvenus par des moyens inacceptables, en admettant des diérèses ou trop archaïques pour l'époque *(péur)*, ou tout à fait impossibles *(vïendra, bïens)*; il a fallu, en outre, supprimer des mots dans trois vers et en ajouter dans sept; et encore il est resté un vers de dix syllabes. — P. 104, v. dern., *nic* signifie « nid », comme dans le passage cité de Marot et encore aujourd'hui dans plusieurs provinces. — P. 108, v. 6. *Plus bruict faictes que cheval es pavé; es* = en les, et ne peut régir un singulier; lisez *espavé*, c'est-à-dire soit « égaré » (cf. *cheval épave* dans Littré), soit « épouvanté ». — P. 109, v. 10, *seur* masc. ne peut se rapporter à *voie* fém. ; nous lirions avec B *le plus seur*, pris au neutre. — P. 119, v. 2, « Villon mourut entre 1480 et 1489. » On

serait désireux de connaître les raisons des éditeurs, qui n'attribuent certainement à Villon ni le *Franc-Archer* ni le *Dialogue de Malepaie et Baillevent*. — P. 123-124 : *Jesus, t'es si bien famé, Partout as court souveraine; La foy de ce t'a famé : Certes, ce n'est pas la myenne.* Ainsi le rimeur dirait qu'il ne croit pas à la gloire de Jésus, et en outre il aurait deux fois *famé* à la rime (au même sens) dans un seul quatrain! La ballade est contre Luther, qui a *semmé* (et non *femmé*, p. 123, v. 19) *La loy qui n'est pas certaine*, et le poëte, après avoir fait un acte de révérence à Jésus, ajoute : *La foy de cet afamé* (de Luther), *Certes, ce n'est pas la mienne*. — P. 128 : *Tant que seras en ce monde heureux, Des amys aras en grant nombre; Mais si d'aventure demoure[s] reux, De tes amys perdras tost l'ombre*. Sur *reux*, la note dist : « Coupable, de *reus*. » C'est une erreur : *reus*, anc. *reüs* (écrit aussi *rehus*), se rattache au verbe *reuser*, ruser, primitivement « refuser » et « reculer », de *recusare*, et signifie, à travers un développement de sens que nous ne pouvons indiquer ici, « mis à *quia*, hors d'état de répondre », et par extension naturelle, « à bout, perdu » (voy. Roquefort, aux mots *rehus* et *reux*). Ce mot est encore usité avec le même sens dans le français des provinces septentrionales : voy. Hécart, aux mots *oréus* et *réus*; Corblet, *réus*, *réhu*; Vermesse, *réü*; Sigart, *réuss*, *réhuss*. Plusieurs de ces lexicographes ont eu d'ailleurs l'idée malheureuse de rattacher ce mot au lat. *reus*. On remarquera que les patois du Nord ont conservé l'ancienne diérèse, disparue dans le *reux* de notre texte. — P. 146, dans le septain en rébus numériques, XIII équivaut sûrement trois fois à *traire*, prononcé *traise*, nouvel exemple de cette prononciation parisienne, raillée dans l'*Epistre du beau fils de Pasy*, qui nous a laissé le mot *chaise*.

Les trois pièces qui suivent, l'*Ode sur la deffaicte de l'armée papistique de Béarn* (1569), la *Furieuse rencontre de S. Jean d'Angely* (1577), et les *Funérailles de la ligue de Normandie* (1594), intéressantes pour l'histoire des guerres de religion et fort bien éclaircies dans les notices, offrent peu de matière à nos remarques. La dernière de ces pièces, adressée à Villars, est remarquable de pensée et de style. — P. 166, sur ces vers : *Semble qu'ils ont les mulles A les veoir cheminer*, la note donne de *mulles* une explication surprenante : « Patins, sabots, chaussures qui entravent la marche. » Ce sens du mot *mules* ne saurait convenir dans la locution *avoir les mules*. Il s'agit dans cette phrase, souvent complétée (par exemple dans Rabelais) par les mots *aux talons*, d'engelures au talon, et elle se trouve d'ailleurs encore dans l'Académie aussi bien que dans Littré. — P. 174, le poëte s'adresse à l'amiral de France, et lui dit : *Donne la voile aux vents, les flots se calmeront, Et les astres bessons benings te conduiront*. La note, après avoir constaté que *besson* signifie « jumeau », ajoute : « Le sens général est ici : les astres sous lesquels tu es né. » Comment ce sens général peut-il sortir du sens propre? Il s'agit évidemment ici des *Gemeaux*, de cette constellation regardée comme favorable aux navigateurs, de ces *fratres Hele-*

næ, lucida sidera, qu'Horace invoquait pour le voyage de Virgile.

Le *Monologue fort joyeux auquel sont introduicts deux advocatz et un juge, devant lequel est plaidoyé le bien et le mal des dames*, n'est pas aussi joyeux qu'on peut l'espérer. Il est surtout curieux en ce qu'il dit expressément que l'acteur unique qui le récitait faisait successivement le juge et les deux avocats. Ces trois personnages ne font d'ailleurs que ressasser des banalités usées depuis plus de deux siècles. — P. 183, l'accusateur des femmes, Mal-Embouché, cite assez mal à propos l'exemple de Phyllis; il l'appelle *femme de Mophon*, et la note compare sa méprise à celle du traducteur de Boccace parlant du livre *nommé Cameron;* mais n'est-il pas indiqué d'imprimer *femme Demophon?* — P. 184. le vers *Circes mourut par Tenaris* est laissé sans explication; il faut l'entendre de Cyrus tué par Tomyris. — M. p., v. 11, *Salomon en devint si beste Qu'il fut ydolastré par femme*, l. *ydolastre*.

Les deux épîtres de l'*Amant habandonné* et du *Bon frere qui rend les armes d'amour à sa sœur* appartiennent au genre assez fastidieux des poésies amoureuses du temps de Louis XII. — P. 208, v. 12 et 13, pour avoir un sens satisfaisant, il faut intervertir les deux rimes *tasche* et *lasche*. — P. 210, *cruxier*, souvent et mieux écrit *crucier*, n'est pas « crucifier », mais « tourmenter (lat. *cruciare*) ».

La *Complaincte des quatres (sic) elemens* (vers 1530) est assurément fort plate, mais elle offre quelque intérêt en ce qu'elle est dirigée contre les luthériens. Un des crimes les plus graves que l'auteur reproche à son époque, c'est que *Sur canoniques impos sont eslevez*, d'où les éditeurs induisent avec grande vraisemblance qu'il était chanoine. — P. 218, si *excreable*, répété deux fois, n'est pas une faute d'impression pour *execrable*, il faut le rattacher à *exscreabilis* plutôt qu'à *incroyable*. L'auteur a cru peut-être faire preuve d'érudition et rétablir le mot *exécrable* sous sa forme étymologique, se rencontrant ainsi avec un ingénieux philologue de notre temps.

L'*Epistre de la venue de la royne Alienor*, de Jean Serre, peut-être le célèbre farceur si vivement peint par Marot, est fort intéressante, et n'a rien de bouffon. Les éditeurs ont bien fait de la réimprimer d'après l'unique exemplaire connu, bien qu'elle soit en prose. — A l'entrée de la reine Alienor d'Espagne à Paris (1530) se rattachent les deux curieuses pièces qui viennent ensuite, le VENITE *des prisonniers du Chastelet* et l'*Epistolle des prisonniers de Paris;* les éditeurs donnent les renseignements les plus instructifs sur l'usage de libérer les prisonniers aux entrées de rois, sur les restrictions qu'on apportait heureusement à cet usage, etc. — P. 270 : [*Jésus-Christ*] *Quand de son corps son esprit fut divis, Dist aux Enfers : Attollite portas.* « Ces mots, dit la note, ne se trouvent que dans le ps. XXIII. » Mais il faudrait ajouter que ce verset de psaume a été inséré dans l'évangile apocryphe où est racontée la descente de Jésus aux enfers, et y est mis en scène d'une façon fort dramatique, que l'Eglise a consacrée dans l'office du samedi saint.

On savait depuis longtemps, grâce surtout à un des volumes précédents du recueil, que *Bigorne, qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes* (imprimé t. II, p. 187), avait pour pendant *Chicheface, qui ne mange sinon les femmes qui font le commandement de leurs maris;* on savait aussi que Bigorne crevait d'embonpoint, tandis que la pauvre Chicheface était maigre à faire peur, mais on ne connaissait pas le poëme qui avait dû être spécialement consacré à cette affamée à perpétuité. Il s'est retrouvé, et il est maintenant dans la bibliothèque de M. de Rothschild. A leur réimpression, les éditeurs ajoutent celle du poëme anglais de Lydgate, plus intéressant par sa date que par sa valeur intrinsèque. Le petit poëme du XVI^e siècle, assez médiocre aussi, est fait pour illustrer un bois représentant Chicheface tenant une femme dans sa gueule. Les vers expliquent pourquoi la bête ne se hâte pas d'avaler ce morceau rare : depuis qu'elle chasse les femmes qui obéissent à leurs maris, elle n'en a jamais pris qu'une seule, et encore celle-là *ne le cuidoit* (impr. *cuidost,* corrigé à tort en *cuidois) pas faire;* aussi essaie-t-elle de faire durer son repas longtemps, craignant de n'en pas retrouver un second. Après quoi la femme à moitié dévorée s'adresse à ses sœurs et les adjure de ne pas tomber dans la même faute qu'elle. — A cette plaquette est jointe une *Epistre de l'ane au coq,* faible imitation de la fameuse pièce de Marot, imitée elle-même comme les *Menus propos* du XV^e siècle et des *fatrasies* du moyen âge.

Les éditeurs conjecturent avec quelque vraisemblance que le *Débat de vraye Charité a l'encontre de Orgueil* est un fragment extrait d'une moralité. Il contient des parties assez réussies et curieuses. — P. 302, v. 9, *abosner,* donné par l'original, n'est pas clair; les éditeurs y substituent *abymer,* qui ne l'est pas davantage, et qui a l'inconvénient de détruire la rime riche (avec *sermonner, estonner, lardonner)* employée dans ce texte. Nous avons déjà remarqué à propos du t. X qu'il ne faut pas changer un mot par cela seul qu'on ne le comprend pas, et nous reconnaissons que ce volume offre peu d'exemples de ce genre de corrections.

Les grands et merveilleux Faictz du seigneur Nemo, par Jehan d'Abondance, sont surtout précieux par l'introduction, où les éditeurs ont donné une bibliographie très complète de tout ce qui se rapporte à cette spirituelle facétie cléricale, et ont imprimé une excellente version, copiée par M. P. Meyer à Oxford, de l'original latin. La pièce de Jean d'Abondance est assez réussie; seulement cette plaisanterie, qui consiste à faire, en s'appuyant sur des passages de l'Ecriture, un panégyrique incomparable de saint *Nemo* (p. ex. *Nemo novit Patrem, Nemo novit Filium, Nemo facit legem, Nemo semper vivit,* etc.), ne peut se traduire en français; aussi le rimeur a-t-il respecté le texte latin des citations; mais alors à quoi sert son travail?

Les *Menus propos* sont un coq-à-l'âne distribué entre trois personnages. Chacun dit (le plus souvent) deux vers qui riment l'un avec le dernier des vers dits par le précédent, l'autre avec le premier des vers dits

par le suivant, mais qui n'ont aucun lien quelconque avec ceux qui les précèdent et les suivent. La masse d'allusions, de proverbes, de locutions familières que renferment les pièces de ce genre leur donne de l'intérêt. Les éditeurs en indiquent six éditions, et ils en ont reproduit quatre dans le texte ou dans les variantes de leur réimpression. Ils donnent de fort bonnes raisons pour faire voir que la pièce est normande et a été composée vers 1461. Leurs notes éclaircissent la plupart des difficultés. — P. 349, il parait plus naturel de voir dans *figues (de chat)* une métaphore plaisante qu'un mot dérivé de *faeces*. — P. 364 : *Il fut bien fondé en* (variante préférable à *à) raison, Le droit de la porte Baudais*. Ce mot appelait une explication. La note nous dit bien que « la porte Baudais » est la porte Baudoyer, mais ne nous apprend pas quel était ce droit particulier. Nous avons là un vieux proverbe parisien, dont une moitié seule nous est restée : « Les battus paieront l'amende, c'est le droit de la porte Baudais » ; telle est la locution complète, fréquente aux xv^e^ et xvi^e^ siècles, et dont le plus ancien exemple, à notre connaissance, se trouve dans le *Dit des Mais*, composé vers 1320 par Gieffroy de Paris : *Qui batus est l'amende, c'est le droit de la porte Baudoier* (Jubinal, *Contes*, etc., I, 187). — M. p., v. dern. : *J'o très-bien quand on me dit : « Tien », mais au presté je n'y os goutte*, l. *Au : « Preste »*. — P. 375, v. 1, l. *oues* et non *ouès*. — P. 387, v. 9, le mot *clut* n'est pas expliqué; il ne s'entend pourtant pas de lui-même. C'est un vieux mot normand, signifiant « morceau, » qui est l'origine de notre verbe *recruter* (voy. *Jahrbuch für rom. literatur*, t. XI, p. 156.) — P. 392, pour compléter le v. 10, nous préférerions prendre *notables* au sens adjectif et insérer *motz*.

Le volume se termine par le *Tyrannicide*, pièce odieuse à la glorification du meurtre de Henri III par Jacques Clément. L'auteur y montre un certain talent; mais par quelle étrange distraction les éditeurs disent-ils qu'on doit sans doute y reconnaître un des auteurs de la *Satire Ménippée*? Nous aurions cru à un *lapsus calami* si cette attribution n'était répétée dans la *Préface* du volume. Autant vaudrait attribuer à André Chénier l'hymne à Marat de Desorgue.

G. P.

---

14. — **Morceaux choisis des principaux écrivains du seizième siècle, publiés d'après les éditions originales ou les éditions critiques et accompagnés de notes,** par MM. Arsène Darmesteter et Adolphe Hatzfeld. Paris, Delagrave, 1876, in-12.

La place enfin accordée, dans le programme de rhétorique, à nos auteurs du xvi^e^ siècle a excité l'émulation des érudits, et l'on a vu, en peu de temps, paraître plusieurs recueils destinés à faciliter l'enseignement nouveau qui vient d'être inauguré.

Le volume que nous avons sous les yeux se distingue entre tous par la netteté du plan et le choix judicieux des morceaux.

Aux fragments classiques universellement consacrés, et en quelque sorte inévitables dans un livre de ce genre, viennent s'en joindre d'autres, d'une valeur au moins égale, qui auront souvent, même pour des lecteurs fort lettrés, l'attrait toujours si grand de la nouveauté.

De nombreux rapprochements, indiqués en note au bas des pages, établissent, entre les diverses parties du recueil, une liaison, une continuité qui éveille et soutient l'intérêt.

Monluc nous fait un récit émouvant, mais très-succinct, de la part que les femmes de Sienne prirent à la défense de cette ville. Sa mémoire a fidèlement retenu tous les faits de guerre, mais le côté anecdotique lui échappe et il en convient avec de naïfs regrets : « Dans leurs enseignes, dit-il, elles avoient de belles devises : je voudrois avoir donné beaucoup et m en ressouvenir. » Ces devises, Brantôme, lui, s'en souvient et nous les trouvons quelques pages plus loin, avec un grand nombre de détails curieux, dans un récit moins énergique et moins vivant, mais beaucoup plus complet, qu'il a fait de la même défense.

Nous avons ici trois versions poétiques de *l'Amour et l'Abeille* d'Anacréon, toutes tirées des œuvres des poëtes de la pléiade : l'une est une traduction élégamment fidèle due à Remy Belleau, qui le premier a mis en vers français le recueil du lyrique grec ; les deux autres sont des imitations plus hardies hasardées par Ronsard et Baïf. Rien n'est curieux comme ces diverses tentatives, à peu près également heureuses, mais chacune par des côtés différents. Sainte-Beuve en a fait ressortir tout l'intérêt dans un piquant article, qui remonte au mois d'avril 1842 [1].

Les Femmes et le secret ont leur point de départ dans le traité *Du trop parler* de Plutarque. A la traduction d'Amyot se joint le récit de Noël du Fail ; ces deux extraits peuvent servir d'utiles préliminaires à la fable de la Fontaine. Ce n'est pas la seule fois que ces *Morceaux du* XVI[e] *siècle* nous ramènent à lui. *La comparaison des alquemistes à la bonne femme qui portoit une potée de lait au marché,* tirée des *Nouvelles récréations et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, offre l'occasion d'un curieux parallèle avec la *Laitière et le pot au lait*. Une excellente note permet de remonter aux origines les plus reculées de cette fable.

Ces rapprochements, et beaucoup d'autres, que nous ne pouvons indiquer que d'une manière générale, excluent de ce recueil la monotonie qui semble inhérente aux ouvrages de ce genre.

Les notices biographiques sur les divers écrivains sont exactes dans leur brièveté ; enfin les textes sont reproduits fidèlement, et l'orthographe contemporaine, si importante pour l'histoire de la langue, est scrupuleusement respectée.

---

1. *Anacréon au seizième siècle.*

Nous n'aurions que des éloges à donner à ce travail, si, contre toute attente, les notes philologiques ne se trouvaient inférieures au reste.

Elles sont généralement trop abondantes; les éditeurs rendent souvent raison de simples changements d'orthographe, qui ne peuvent embarrasser personne.

Quel besoin, quand le texte dit qu'un chevreau saute « à petits bons (p. 237) », d'expliquer *bons* par *bonds*? lorsqu'un berger est dépeint « son mastin à ses pieds (p. 227) », d'ajouter en note *mâtin*? de traduire *testu* (p. 276) par *entêté*, et *tortu* par *tortueux* (p. 283)? enfin de nous apprendre que *où* (p. 14) signifie *en quel lieu?*

D'un autre côté, certaines expressions, vraiment obscures pour des écoliers, sont demeurées sans explications : des termes techniques, comme *maille* pour petite monnaie (p. 360), des expressions poétiques comme « les langues de ma lyre (p. 227) », méritaient à coup sûr un éclaircissement.

Dans la comédie des *Esprits* de Pierre Larivey, un avare se recommande à saint Antoine de Padoue au moment où il cache un trésor. N'était-il pas nécessaire de rappeler que ce saint passait pour avoir le précieux talent de faire retrouver les objets perdus?

Dans *les Jaloux* du même auteur, un fanfaron se vante d'avoir été « en Surie, Bavière et la Pouille »; il y a là une plaisanterie de mauvais goût, fort répandue au XVIe siècle, mais qui aujourd'hui ne peut guère être comprise qu'à l'aide d'une note. Je m'empresse de déclarer qu'il serait fort inconvenant de commenter cette équivoque à des collégiens; mais n'eût-il pas été bon de retrancher ces quelques lignes, qui, dépourvues d'explication, ne présentent aucun sens, et qui, interprétées, causeraient, dans un livre de classe, un véritable scandale?

Non-seulement les notes, en général trop abondantes, le sont trop peu en certains endroits, mais celles qui ont été placées à propos ne sont pas toujours satisfaisantes.

Les éditeurs ne donnent que l'acception particulière que le mot a dans leur texte sans remonter au sens primitif, auquel, à notre avis, il serait utile de revenir toujours. Souvent le terme simple, précis, énergique, plus énergique même parfois que ne le supporterait notre délicatesse moderne, est expliqué par une périphrase moins intelligible que ce qu'elle est destinée à éclaircir. Ainsi « vostre vie dévider (p. 344) » est traduit par « dérouler le fil de leurs jours », et « matrice (p. 327) » par « sein maternel ».

« La eust Pandora versé sa bouteille (p. 110) », dit Rabelais, introduisant à toute occasion ses plaisanteries bacchiques. « Plus exactement sa boite, » remarquent gravement MM. D. et H. comme s'ils relevaient une erreur archéologique.

Enfin, nous voyons avec étonnement les deux éditeurs donner, en quelques endroits, à des mots qui ne présentent aucune difficulté, un sens entièrement opposé au véritable.

Dans le prologue de *Gargantua*, Rabelais parle de ses bons disciples et de quelques « foulz de sejour ». En ce sens, *séjour* est l'arrêt qu'on fait quelque part pour y prendre du repos, du plaisir. *De séjour* signifie *de loisir*. Cette interprétation, adoptée par tous les commentateurs de Rabelais, qui ne pouvaient du reste en proposer d'autres, est donnée aussi dans le *lexique roman* de Raynouard (t. III, p. 590), où une longue suite de passages provençaux et français viennent la confirmer. Les éditeurs, qui ne la contredisent pas, mais qui semblent, chose incompréhensible, ne pas l'avoir connue, expliquent ainsi ce passage : « Fous qui séjournent avec lui, forment sa société habituelle. On appelait anciennement *bêtes de séjour* les bestiaux qui faisaient partie d'un domaine. » Cette dernière partie de la note, qui n'explique en rien ce qui précède, est elle-même inexacte. On appelle en réalité *bête de séjour* une cavale ou une vache qui a mis bas et qu'il faut laisser reposer. Ce sens, indiqué par le glossaire de Du Cange, est, de beaucoup, le plus naturel.

Un peu après, dans la harangue de Gallet à Picrochole, se trouve cette expression, si fréquente dans notre ancien droit et dans nos chartes : « attempter un cas de nouvelleté. » La *nouvelleté* est un trouble dans la possession, une usurpation. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir un traité de droit coutumier, de consulter le Glossaire de Du Cange, ou même tout simplement d'ouvrir le dictionnaire de M. Littré. Les éditeurs, qui ne s'en sont pas avisés, expliquent ainsi, d'une façon beaucoup trop générale, ce terme étroitement technique : « *Révolution*; cf. le latin *res novæ*. » Ce souvenir est trop classique. Ce n'est pas à *res novæ*, mais au bas latin *novalitas*, que correspond *nouvelleté*.

Boucon est tiré de l'italien *boccone*, bouchée, morceau. La grosseur cartilagineuse placée à la partie antérieure du cou de l'homme et appelée ici *pomme d'Adam* par le peuple, qui la considère comme un morceau du fruit présenté par Eve à notre premier père, se nomme de l'autre côté des Alpes *boccon d'Adamo*, morceau d'Adam. De morceau à appât, amorce, la transition est facile et naturelle : *esser giunto al boccone*, c'est être venu au morceau, être pris au trébuchet, être attrapé. Le sens de morceau empoisonné ne devait guère se faire attendre dans un pays où l'on faisait au moyen-âge un si terrible usage des poisons, et l'expression *boucon de Lombard* est vite devenue proverbiale. Mais le sens de morceau n'a pas disparu : quand Gringore, dans un passage du recueil qui nous occupe, parle de « bruvaiges et boucons brassez (p. 307) », il désigne avec beaucoup de précision les breuvages et les aliments solides, et c'est confondre ce qu'il a si nettement distingué que de dire en note : « breuvages et boissons empoisonnées. »

Dans les mémoires de d'Aubigné se trouve un beau récit fort connu qui commence de la sorte : « A huit ans et demi le pere mena son fils à Paris, et en le passant par Amboise un jour de foire, il veit les testes de ses compagnons d'Amboise, encore recognoissables sur un bout de potence (p. 79). » Les éditeurs impriment : *en passant*, et mettent en note :

« le texte porte *en le passant*, qui est évidemment incorrect. » La seule chose évidente, suivant nous, c'est qu'il faut se garder de rien changer. Passer a ici un sens actif qui lui est fort habituel. C'est comme s'il y avait : « le père mena son fils à Paris, et en le faisant passer par Amboise..., » ce qui présente un sens très-simple et fort suivi.

Ce passage de la jolie fable de Marot, *le Lion et le rat*, a subi une correction qui ne nous paraît pas mieux justifiée :

> Lors le Lyon ses deux grans yeux vestit,
> Et vers le Rat les tourna un petit (p. 179).

Cela signifie, suivant nous, que le lion, dans sa pitié un peu dédaigneuse, voila son regard, abaissa ses paupières sur ses deux grands yeux avant de les tourner vers le chétif compagnon, qu'il appelle dans son orgueil « povre vermynière ». MM. D. et H. mettent en note : « Il faut sans doute lire *vertit*, détourna. » *Vertit* ne saurait être expliqué par *détourna;* c'est son composé *divertit* qui a ce sens ; mais admettons la correction des éditeurs et voyons à quelle interprétation on arrive : « Le lion détourna ses deux grands yeux et les tourna un peu vers le rat ». Cela est-il bien naturel, et était-ce la peine de changer le texte pour arriver à un sens aussi gauche?

Dans un morceau de du Bartas où Judith, hésitante, se pose à elle-même des objections dont sa farouche énergie fait bon marché, on lit les vers suivants :

> Mort le duc, je ne crain les morts les plus cruelles.
> Mais quoy? tu souleras leur impudicité?
> Mon corps peut estre a eux, mais non ma volonté.

Les *Morceaux choisis* donnent *fouleras* au lieu de *souleras*. Nous ne demanderions pas mieux que d'attribuer cette faute à l'imprimeur [1], mais les éditeurs nous en empêchent ; car, après avoir pris pour une *f* l'*s* longue par laquelle commence le mot *souleras*, ils ajoutent imprudemment cette note au vers qu'ils ont rendu obscur : « *Tu fouleras*, tu mettras sous les pieds, tu ne tiendras pas compte. »

---

1. Nous nous sentions d'autant plus porté à l'accuser qu'au courant de notre lecture, nous avons rencontré un assez grand nombre d'erreurs, outre celles qui ont été relevées dans l'*errata :*

P. 37, note 4. « Le précipiter », lisez : « se précipiter. » — P. 97, note 12. « *Ferveur* est ici ramené au genre que *fervora* en latin » ; *lisez* : que *fervor* a en latin. — P. 171 et 380. Jean Le Maire des Belges, *lisez*, comme le portent toutes les éditions originales : *Jean le Maire de Belges*. (Bien que cette faute se reproduise trois fois, et que le nom ne soit jamais écrit autrement, elle ne nous paraît pas devoir être attribuée aux éditeurs qui ont remarqué, dans leur notice, que cet écrivain est né à Belges.) — P. 326. Il y a dans cette page deux renvois portant le n° 3. Le second, qui suit le mot *catherre*, n'a point de note qui s'y rapporte. — P. 337. La note 9 devait être supprimée ici et substituée, dans la page suivante, à la note 2, qu'on ne sait trop où placer. — P. 353. *Traité de l'Economie politique* (Rouen, 1515), *lisez* : 1615.

Ces erreurs choqueront tous les lecteurs instruits. Comme le recueil est d'ailleurs excellent dans son ensemble, et qu'il aura, suivant toute apparence, un fort grand débit, les auteurs devraient refaire au plus vite ces notes étranges, qui, s'ils les maintenaient, seraient de nature à nuire au succès définitif de leur ouvrage et peut-être même à compromettre dans une certaine mesure la réputation d'érudits qu'ils se sont si légitimement acquise.

Ch. MARTY-LAVEAUX.

CORRESPONDANCE

MESSIEURS LES DIRECTEURS,

J'avais écrit à l'*Academy* une lettre destinée à paraître dans l'*Academy*, et à laquelle l'*Academy* aurait pu répondre en la publiant. Il n'a point convenu à M. Appleton de l'insérer dans l'*Academy*, mais il juge à propos d'y répondre dans la *Revue critique*.

Lorsque j'écrivis à l'*Academy*, Messieurs les directeurs, je vous communiquai le brouillon de ma lettre; je vous le communique de nouveau en vous envoyant cette lettre nouvelle. Comme vous l'avez vu et comme vous pouvez vous en assurer encore, ma lettre ne contenait absolument que des faits, des faits bruts, précis et indiscutables : j'avais évité toute expression d'opinion, d'hypothèse ou d'accusation. Dans la réponse de M. Appleton, je trouve son sentiment personnel, ses conjectures, son explication de la façon dont a pu travailler son collaborateur, et, en outre, de la façon dont j'ai pu travailler moi-même (explication qui tombe complètement à faux en ce qui me concerne, car rien dans mon article n'était dû à une suggestion de M. Métivier). Dans cette même réponse, je trouve une réfutation de ce qui n'a pas été avancé, une défense contre un grief qui n'a pas été formulé, et j'y vois qu'une personne qui n'a pas été mise en accusation plaide *not guilty*.

L'*Academy* pouvait, sans publier le texte de ma lettre, le résumer en quelques lignes, et reconnaître en des termes de son choix la priorité que je revendiquais. J'eusse pu n'être qu'incomplétement satisfait de cette solution, mais peut-être, ayant exposé elle-même les choses, l'*Academy* n'eût point éprouvé le besoin de les discuter dans la *Revue critique* : depuis longtemps l'incident serait clos. Il ne l'est pas : je le regrette.

A défaut des constatations dont l'*Academy* a refusé de me donner acte, la *Revue critique* acceptera, je n'en doute pas, d'enregistrer le refus de l'*Academy*. Je vous prie, Messieurs les directeurs, de vouloir bien insérer cette lettre comme vous avez fait de celle de M. Appleton.

Veuillez agréer, etc.

Louis HAVET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 janvier 1877.

L'archevêque de Paris informe par lettre l'académie que des places seront réservées à ses membres à la cérémonie des prières publiques qui se-

ront dites à la cathédrale, dimanche 14 courant, à l'occasion de la rentrée des chambres.

M. Gaston Paris lit un rapport au nom de la commission du prix Gobert. Il annonce que les ouvrages qui ont été envoyés au concours pour le prix Gobert cette année sont les suivants :

PAILLARD, Histoire des troubles religieux de Valenciennes, tome IV;
C. de ROCHAS, Les parias de France et d'Espagne (Cagots et Bohémiens);
Célestin PORT, Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et-Loire, 2 volumes;
Le baron R. DU CASSE, L'amiral Du Casse (1646-1715);
ARNAUD, Histoire des protestants du Dauphiné aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, 4 volumes;
ROSCHACH, Etudes historiques sur la province de Languedoc (1643-1790)

A cette liste il faut ajouter les deux ouvrages qui sont actuellement en possession du premier et du second prix :

Siméon LUCE, Histoire de Bertrand Duguesclin et de son époque, t. I;
PAILLARD, Histoire des troubles religieux de Valenciennes, t. I, II, III.

L'académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle passe au scrutin pour la formation des commissions chargées de décerner les divers prix de l'année 1877. Ces commissions sont composées ainsi qu'il suit :

Prix ordinaire (concours prorogé; sujet du concours : Histoire de la piraterie dans les pays méditerranéens jusqu'à Constantin) : MM. Naudet, Egger, Léon Renier, Duruy.

Prix ordinaire (sujet du concours : recueillir les inscriptions qui peuvent intéresser l'Histoire de France, depuis Pépin le Bref jusqu'à la mort de Philippe Ier) : MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, Deloche.

Prix de numismatique : MM. de Saulcy, de Longpérier, Waddington, Robert.

Prix Bordin (concours prorogé; sujet du concours : examen des textes hagiographiques qui se rapportent à l'Histoire de la Gaule sous Clovis Ier) : MM. Delisle, Hauréau, Desnoyers, Deloche.

Prix Bordin (sujet du concours : histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'Islamisme) : MM. Renan, de Slane, Defrémery, Pavet de Courteille.

Prix Bordin (concours prorogé; sujet du concours : recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes) : MM. de Saulcy, de Longpérier, Renan, Derenbourg.

Prix Brunet (sujet du concours : bibliographie des œuvres poétiques françaises ou provençales du moyen âge qui ont été imprimées) : MM. Paulin Paris, Maury, Thurot, Gaston Paris.

Prix Stanislas Julien (pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine) : MM. Ad. Regnier, Renan, Maury, Pavet de Courteille.

Julien HAVET.

ERRATA

N° 2, p. 34, l. 37, au lieu de *Beauvais en Beauvaisis*, lisez *Beauvais et du Beauvaisis*; — p 35, l. 3, *pièce*, lisez *puce*; — *ibid.*, l. 7, *les charmes*, lisez *le charme*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 27 Janvier — 1877

15. — **Catulli Veronensis liber.** Recensuit et interpretatus est Æmilius BAEHRENS. Vol. prius. C. V. L. recensuit A. B. Lipsiae, Teubner. 1876, LX et 132 p. in-8°. — Prix : 5 fr.

Dans ce volume, M. Baehrens résume d'abord l'histoire de la transmission du texte de Catulle jusqu'au XIVe siècle [1], transmission due, comme on sait, presque uniquement au ms. de Vérone (V) aujourd'hui perdu. Il reprend ensuite une thèse déjà soutenue par lui [2] : c'est que le ms. d'Oxford (O), que M. Ellis a le premier fait connaître, est le meilleur de tous, supérieur même au *Sangermanensis* (G) [3], et que tous les autres mss. sont dérivés de ce dernier. Il ajoute quelques mots sur les critiques modernes et sur sa propre entreprise. Il publie, d'après les mss. O et G, contrôlés par les citations des grammairiens et, dans le poëme 62, par le ms. T [4], le texte de Catulle, corrigé à l'aide des conjectures des critiques précédents et d'une multitude des siennes propres [5]; enfin, il communique de nouvelles collations de G et d'O, faites par lui-même en 1875.

M. B. croit pouvoir garantir entièrement l'exactitude de ses notes sur O ; ce sera aux comptes-rendus paraissant en Angleterre de vérifier

1. Il n'y a guère là de nouveau qu'une interprétation erronée des distiques de *Beneuenutus.* (Car l'idée d'un correcteur Frontonien appartient à M. Luc. Müller, *Cat. præf.*, p. XII, et celle d'un ms. d'après lequel V aurait été annoté, est commune à tout le monde pour le fond, et restera propriété particulière de M. B. sous la forme qu'il lui a donnée.) *Ad patriam uenio longis a finibus exul,* a pour sujet, comme le prouve le dernier vers, Catulle, c'est-à-dire ses œuvres, qui, pendant un temps, n'ont pas existé à Vérone, leur patrie (la patrie de leur auteur), et qui y reparaissent, un ms. quelconque y étant apporté; il ne s'agit pas, comme le veut M. B., d'un ms. particulier, lequel aurait été emporté par l'évêque Ratier en son exil, et rapporté au XVe siècle par un « compatriote ».

2. *Analecta Catulliana.* Jena, 1874.

3. Bibl. nat., n° 14137 ; fonds de Saint-Germain, n° 1165.

4. *Thuaneus* (Bibl. nat., n° 8071).

5. Une quarantaine de ces conjectures avaient déjà été publiées (*Analecta,* p. 41 à 65, et N. Jahrb. f. Phil. CV, 1872).

cette affirmation. Pour G, M. B. prévoit que, avec son édition entre les mains, on reconnaîtra encore quelques-unes des corrections si fréquentes dans ce ms., et si habilement faites, qu'elles peuvent facilement se soustraire à la vue. Il s'en trouve, en effet, un assez bon nombre [1]; quelques-unes ont dejà été mentionnées par Duebner dans l'édition de M. Schwabe. Il y a aussi quelques leçons primitives qui ont échappé à M. B. [2],

---

1. *Præf.* 6 (=1, 6 Schwabe), *eum (?)* corrigé en *euum*, 1, 3 (2, 3), *patenti — parenti*, 1, 4 (2, 4), *Ea — Et*, 1, 6 (2, 6), *Karum— Carum*, 1, 8 (2, 8), *acquiescet—adquiescet*, 3, 1, *motuus — mortuus* (par un trait de 2e m.; voir ce trait de 1re m. 64, 153), 5, titre, *De Lesbia — Ad Lesbiam*, 6, titre *Ad.....um (?) — Ad Flauium*, 6, 17, *uersum — uersu*, 8, 6, *cum — tum*, 10, 4, *nlepidum (?) — illepidum*, 10, 33, *man (?) — male*, 14, 8, *u. (?) — ut*, 14, 18, *scrinia— scrinea*, 15, 1, *tib. (?)— tibi*, 15, 6, *ueremur — uereniur*, 15, 8, *Inte — Inre*, 15, 19, *Percurent — Percurrent*, 16, 3, *mi — me*, 17, 8, *Quedam — Quēdam (?)*, 17, 10, *tocius — totius*, 17, 23, *mitere (?) — mittere*, 22, 4, *ill. (?)— illi*, 22, 3, *uersai (?) — uersus*, 22, 6, *curte (?) — carte*, 23, 2, *ne...ignis (?) — neque ignis*, 23, 19, *cuius — culus* (et au-dessus *al' cuius*, qu'on pourrait aussi lire *auus*, comme a fait Duebner), 25, 5 (entre les lignes) *al' aries — al' aues uel aries*, 25, 8, *Inepteq; (=que) — Ineptēq (= quae)*, 26, 5, *. (?) uentum horribilem — O uentum horribilem*, 29, 5, *romul (?) — romule*, 29, 19, *H.bera (?) — Hybera*, 31, 1, *sirinio — sirmio*, 32, 2, *Me — Mee*, 34, 10, *uirencium — uirentium*, 35, 1, *quosdam — quasdam*, 36, 5, *uibra e (?) — uibrare*, 37, 9, *tocius — totius*, 39, 11, *.truscus (?) — etruscus*, 39, 20, *expolitor — expolit'or*, 44, 21, *hūc (nūc?)—tuc*, 46, 1........ *(?) — uere gelidos*, 47, 2, *sca.ies (?) — scabies*, 49, titre, *Ad..... (Tullium?) — Ad Ciceronem (Ciceronem* à l'encre noire), 51, 3, *te* (ajouté), 51, 7, *supermi — super mi*, 51, 15, *Otium (?) — Ocium* (le *c*, très-semblable au *t*, est souvent retouché ou légèrement gratté), 53, 2, *uatiniana (?) — uaciniana*, 55, 12, *Em — Hem*, 55, 17, *l.cteole (?) — lacteole*, 56, 7, *ridida — rigida*, 60, 4, *supplicus — suppliciis*, 60, 5, *Contentam — Conteptam*, 61, 13, *tinnuula — timula*, 61, 16, *uinia — Junia*, 61, 29, *Nimpha — Nympha*, 61, 66, *quid — quit*, 61, 121, *nuce — nuces*, 61, 139, *tibiq; — tibi q*, 61, 187, *uult — uultu al' uult*, 61, 197, *cupis cupis — cupis capis*, 62, 13, *quod — quod* (une abréviation pour une autre), 62, 54......*mo (?) — est ulmo*, 63, 9, *Timpanum — Tympanum*, 63, 22, *T.bicen (?) — Tybicen*, 63, 53, *stabilia — stabilla*, 63, 58, *ferat — ferar*, 63, 60, *gymnasiis* (ou *gi mnasiis*) *— gymnasiis*, 63, 77, *hoste.....timulans (?) — hostem stimulans*, 63, 85, *adhortalu (?) — adhortalis*, 64, 7, *abregnis — abiegnis*, 64, 9,...... *(?) — currum*, 64, 45, *soli.. (?) — soliis*, 64, 56, *fallaciq; — fallaci q̄*, 64, 125, *necta — uecta*, 64, 164, *Siquid — Sed quid*, 64, 180, *In patris — An patris*, 64, 180, *q..mne (?) — quemne*, 64, 195, *.meas (?) — meas*, 64, 201, *fmestet — funestet*, 64, 217, *Rediite — Reddite*, 64, 244, *et uertice — e uertice*, 64, 282, *Aur. (?) — Aura*, 64, 344, *teucro* est légèrement gratté, mais il n'y avait pas *teucto*, 64, 373, *dii ian — diuam*, 66, 13, *noctume (?) — nocturne*, 66, 45, *Tum — Cum*, 66, 57, *cyphiritis — zyphiritis*, 66, 60, *auira — aurea*, 68, 18, *amaritiem*, 68, 35, *sedes — sodes (?)*, 68b, 4 (68, 81), *collum*, 68b, 49 (68, 89), *asie (?) — asye*, 68b, 75, (68, 115) *treerretur*, 68b, 85, (68, 125), *gauisa*, 77, 5, *crudelle*, 84, 2, *arius — arrius (?)*, 86, 2, *singulla*, 109, 2, *Hinc — Hunc*.

2. 9, 11, *lecius*, 14, 3, *uaciniano*, 15, 13, *Huc*, 21, 2, *quot* (faute d'impression dans le texte?) 28, 11, *fuisti*, 31, 3, *neptunus*, 35, 5, *cogitaciones*, 61, 144 (155), *tuis*, 62, 10, *Hymen ohymene*, 62, 27, *flama*, 62, 64, *Tercia*, 63, 9, *inicia*, 63, 61, *eciam atque eciam*, 63, 75, *nucia*, 63, 82, *cunta*, 63, 91, *rapidos*, 64, 55, *eciam*, 64, 92, *flamam*, 64, 115, *frustaretur*, 64, 327, *curite fusi*, 66, 12, *assirios*, 66, 92, *pocius*, 66, 93, *Sydera*, 67, 16, *senciat*, 71, 2 et 6, *podraga*, 77, 3, *imo* (le trait sur l'*m* ne veut pas dire qu'il soit doublé), 77, 5, *Heripuisti*, 81, 5, *nuc*, 90, 3, *gignantur*, 97, 4, *eciam*, 100, 6, *amicicia*.

quoique Duebner eût remarqué les plus importantes, et plusieurs rectifications à faire à ses notes critiques [1]. Dans tout le livre, du reste, il y a beaucoup de fautes typographiques.

De qui sont les corrections dont nous venons de parler, et les nombreuses variantes dont le texte de G est entouré? Question importante, que M. B. n'a pas traitée avec assez de soin et de circonspection. D'une part, il parle d'un correcteur (11, 11; 12, 10; 44, 11; 65, 14; etc.) De l'autre, il semble croire que les corrections sont du copiste même (p. XIV; comp. XXXVII); il affirme positivement que les variantes ont été ajoutées par lui

---

1. (Nous indiquons les abréviations là où il y a de l'intérêt à les connaître). 1 (2), titre, *lesbie*, 1, 2 (2, 2), *Qui cum* G, 1, 9 (2, 9), *ludere* et au dessus *al' luderem*, 4, 17, *imbuisse* G, 10 3 *tū*, 10, 26 *comoda nā* G, 10, 30, *est* G, 11, 11, *Vltimosque* était clairement au v. 12; après le v. 23, on peut lire encore : ......*tus* ......*est;* le v. 24 est tout entier du correcteur. 12, 4, *ee* G, 16, 4, *Quod* n'est pas corrigé en *Quot ;* je croirais plutôt en *Qui*, mais ce n'est pas clair. 17 est séparé de 16 par un signe de seconde main. 21, 1, *exuricionum* G, 22, 14, *est* G, 23, 24, *Hec tua comoda* G, 23, 26, *sextercia*, 24, 1, *est* G, 28, titre G, *Verraniu*, 29, 1, *pot* (comme 21 et 33, 8), *pati* G, 32, titre, *Ad Ipsicillam*, 34, 21, *tibi placet* (*placet* dans la variante), 39, 18, *mixit* G, 48, *al' pena*, 41, 4, il y avait certainement *forniani* G, 44, 14, *dum* G (faute typogr. dans le texte), 50, 20, *ate* G, 53, 1, *que* G 7*corona* G, 55, 17a, *plumipedas* G, 55, 19a, *iuctos* G, 61, titre, *Epythalamius*, 61, 58, *sue* G, 61, 117, *Io hymen hymenee io* G; 118 omis; dans les strophes suivantes, le second vers du refrain est semblable au premier. 62, 13, *hnt* G, 19, *puelle* (en marge), 62, 32, *equales* G (avec *m* sur *s*), 62, 66, *ohymene* G à la fin du vers, 63, 7, *Et iam* G, 63, 10, *Quaciens* G, 63, 31, *images* est du correcteur, 64, 11, *pmam* (avec *i* sur *p*) G, 64, 32, *Adlenire* G (p. LX, *Adleuire*, faute d'impr. ?) 64, 33, *Tesalia* G (corr. *Tessalia*), 64, 94, *ī miti* G, 64, 106, *fundanti* est encore visible, 64, 109, *omia* G, 64, 179, *pontu* G, 64, 205, *Quo tuc* G, 64, 237, l'*s* seul est effacé. 64, 243, le *t* n'est pas corrigé, mais une lettre est grattée après *ti*, 64, 276, *Sic tam* G (*al' tibi* au-dessus), 64, 280, *quodcuq;* G, 64, 284, l'*s* de *domus* n'est pas rayé, 64, 308, *tuos* G, 64, 319, *calathisti* G (*sc* ne se lient pas ou se lient tout autrement que *st*), 64, 324, *tutu* G, 64, 329, *cu sydere* G, 64, 353, *n ex corr.*, 64, 360, en marge, *al' flumine*, 64, 370, *sumisso* G, 64, 378, 379, le refrain se trouve avant et après ces vers. 64, 401, *in nupte* G, 64, 405, *ifica ex corr.*, 65, 18, *f prius ex corr.* 66, 27, *quam* et 28, *quod* par abréviation, 66, 33, *cuntis* G, 66, 41, *que* G, 66, 55, *ethereas* G, 66, 72, *no nullo* G, 66, 91, *non uris* G, 67, 37, *hic* G, 68 b, 7, (68, 47), en marge, *defic*, 68 b, 23 (68, 63), *H* (avec *i* sur *H*) G, 68 b, 61 (68, 101), *tuu* G, 68 b, 89 (68, 129), *Sed tuorum* G, 68 b, 96 (68, 136), *here* G, 68 b, 109 (68, 149), *qd'* G, 69, 5, l'*a* seul est corrigé. 73, 4, *eciam* G, 76, 5, après *manenti* rien n'est gratté. 78, b, 4 (78, 10), *famuloq; canus* G, 93, 2, *alter* (sans aucun point) G, 94, 1, *Mentulla* et *metula* G, 95, 1, *cine* G, 96, 1, *acceptum ue* G, 96, 3, *renouam9* G, 97, 5, *ē* G, 97, 8, *cunus* G, 99, 1, *iuuenti ? uiuenti ?* 99, 6, *seuitie ? seuicie ?* 99, 8, *astersi* G, 100, 6, *ē exigitur est* G, 109, 6, *Eternum* G, 111, 1, *contetam* G, 114, 6, *m* (avec *o* sur *m*) G, 115, 5, *īgentes* G. En outre, les notes de M. B. sont insuffisantes pour connaître la séparation des mots, l'emploi des majuscules et l'orthographe de mots tels que : *numquam*, *quicumque*, etc., dans G. — Pour en finir, ajoutons quelques petites rectifications de la collation du *Thuaneus*, 62, 18, *incipiant* est corrigé en *incipient*, 24, *hoster*, 25, *Kymeno hymenee Kymenades o Kymenee* 31, *Kymeneae* | *o kymenee*, 32, *Hesperuse*, 38, *Kymeno Kymeneae Kymenales Kymeno Kymenee* 48, *Kymenee* (deux fois), 51, *agrigcule* a un *l* en surcharge et non un *i*.

(p. XIII), et il essaye de le démontrer (p. XXXVII). Mais ses preuves reposent sur une pétition de principe, et il ne paraît pas avoir examiné assez attentivement le ms. lui-même. Pour nous, il est hors de doute que G a été corrigé et annoté de différentes mains successivement. Il y aurait de la témérité à vouloir les distinguer dans chaque cas particulier, surtout quand il s'agit de corrections d'une ou deux lettres sur le texte même. Mais, dans la grande majorité des cas, là où il y a des mots entiers, on peut reconnaître au moins trois écritures. Il y en a d'abord une récente (XVIe siècle?) qui n'apparaît que rarement, et dont les traces n'offrent aucun intérêt [1]. Il y a ensuite, d'une écriture grêle, un peu anguleuse, à l'encre grisâtre, un certain nombre de variantes, toutes entre les lignes [2]; quelques gloses [3]; la remarque *deficit* 68 b (68, 47), et probablement quelques-unes des corrections opérées sur le texte même. Cette écriture pourrait être celle du copiste: je n'ai rien observé qui contredise cette supposition [4]; au contraire, elle est recommandée par le fait que G a un interstice 68 b 7 (68, 47) où V n'en avait probablement pas (comp. O), et que c'est cette main-là qui a noté en marge *deficit*. Il est parfaitement croyable que les variantes et les gloses appartenant à cette catégorie se trouvaient déjà dans V; quoique, à la vérité, les variantes, une seule exceptée [5], paraissent être bien plutôt de nouveaux essais de déchiffrer les mots, autrement dit, des conjectures du copiste. La troisième écriture est plus ferme et plus large que la seconde, et plus arrondie; l'encre est brunâtre; le rouge (dans les titres) est plus pâle que celui du copiste [6]. On reconnaît cette écriture : 1° dans la plupart des titres; 2° dans l'indication des mètres d'une vingtaine de pièces [7], et dans une observation sur 11, 10 [8]; 3° dans des variantes entre les li-

---

1. 62, ^{3}, *est* sur *iam (?)*, 62, ^{15}, *al' diuidamus*, 68 ^{b}, ^{40} (68, 80), *·/. uiro* (ici M. B. lui-même dit : « *a man. rec.* »). 62, ^{41} et ^{50}, 68 ^{b}, ^{33} (68, 73), en marge, *Comp.º (Comparatio)* et peut-être 10, ^{1}, *meus* et 50, titre, *Ciceronem.*

2. 1, ^{3} (2, ^{3}); 1, ^{9} (2, ^{9}); 3, ^{14}; 6, ^{9} *(hic)*; 7, ^{6}; 7, ^{9}; 9, ^{4}; 10, ^{1} (?); 10, ^{8}; 10, ^{9}; 10, ^{13}; 12, ^{2}; 12, ^{15}; 25, ^{5} *(al' aries)*; 28, ^{11}; 96, ^{4} (?).

3. 3, ^{14}, *pulcra*, 47, ^{4}, glose sur *uerpus*, tirée de Papias; voy. Ducang. *s. u.*, où il faut lire « *cod. reg.* 7615. »

4. Je ne comprends pas que Duebner identifie plutôt G 2 que cette écriture-ci (G 1) avec G.

5. 10 *al' neque ipsis nec* au-dessus de *nichil neque nec* (?) *in (ī) ipsis.*

6. Le copiste a quelquefois corrigé son texte déjà tout en écrivant. Ainsi, 61, ^{75}, il avait déjà mis *Compari (Comparier*, O*)* lorsqu'il se ravisa et écrivit *Compararier*; 16, ^{8}, de *moli*... il fit *molliculi*; 64, ^{132}, c'est sa propre faute, *ad aris*, qu'il corrige en *ab aris*; 64, ^{172}, *ari*..., puis *animi*; voy. encore M. B., préf. p. XVII.

7. P. ex., 11, ^{1}, *Hic duo genera metrorum coniuncta sunt, et est dycolos tetrastrophos; primum genus est Saphycum, ex quinque pedibus constans, primus trocheus......et huius generis tres uersus anteponuntur. Secundum genus est adonicum, constans ex dactilo et spondeo.* 12, ^{1}, etc. *Endecasillabi faleutici*, 15, ^{1}, *Faleucium endecasillabum.*

8. *Hic uidetur quod Catullus fuerit post Cesarem, cum tamen ante uirgilium et ouidium constet eum fuisse.*

gnes et en marge; 4° dans certaines corrections du texte assez étendues pour permettre de juger.

Ces additions ne peuvent pas avoir été faites par le copiste lui-même. Il est impossible d'expliquer la différence des caractères, comme M. B. le veut (préf. p. XIII), par le plus ou moins d'espace libre, puisque cette écriture se trouve aussi bien entre les lignes qu'en marge [1]. On ne peut pas supposer non plus que le premier copiste ait à dessein choisi d'autres caractères pour les variantes, parce qu'il y a des variantes qui ne sont pas tracées en ces caractères-là, et surtout parce qu'il y a des corrections du texte où l'on s'est bien plutôt efforcé d'en imiter les traits, mais sans y réussir [2]. Ces additions diffèrent aussi des précédentes par leur nature intrinsèque. La plupart des prétendues variantes, il est vrai, sont encore des conjectures, les unes heureuses [3], les autres détestables [4]. Plus d'une fois, on a commencé par corriger le texte, et l'on a récrit la faute au-dessus ou à côté, en guise de variante [5], ce qui peut faire supposer que le rapporteur de ces leçons en est aussi l'auteur. Mais tout ne peut pas être de son invention; il ne peut pas avoir retrouvé par lui-même *maximi* qui manquait 17, 7, et *nam* 21, 5, ni avoir imaginé 39, 4 *impii* qui n'a pas de sens et qui était dans V (comp. O); enfin, il est évident que *tutamen opis* 64, 234 n'est pas de lui, puisqu'il ne l'a pas même compris; il écrit *tu tamen!* [6]. Il a donc corrigé d'après un ms. Ce ms., quel était-il? On pourrait penser à V lui-même, et ce n'est pas tout à fait inadmissible; mais c'est très invraisemblable, à cause des titres. Impossible de reprendre ici toute cette question si controversée des titres des poëmes (*ad Cornelium, ad Lesbiam*, etc.). Mais il y a un argument considérable en faveur de l'opinion d'après laquelle V n'avait pas les titres, dans ce fait, resté inaperçu jusqu'ici, que ces titres, dans G, ne sont pas tous de la même main. Est-il croyable, si l'auteur de G avait eu devant lui, dans V, les titres tels que nous les possédons aujourd'hui, qu'il se fût arrêté après

---

1. Voici les endroits où ceux qui voudront vérifier sur le ms. saisiront le mieux la différence : f. 1 r Comp. *Catulli - incipit* avec *ad Cornelium* (forme et couleur); 1, 9 (2, 9) *luderem* avec *Genus metri*, etc., 2, 6 (1 b, 6) *negatam* avec *ligatam* (surtout l'*a*, le *t* et le *g*!); f. 2 r, 5, titre, *lesbia* avec l'*m* (couleur!); f. 2 r, 7, 6, 9, *beari* et *basia*, 7, 4, *fretis et cyrenis*; f. 4 r, 12, 2, 13, *loco* et *muneri* avec *falsum* (teinte et traits); f. 7 r, 28, 11, *pari* avec 28, 14, *nobis*. Un cas difficile : f. 16 r, 61, 148; mais remarquez les *e*!

2. 5, titre; 11, 11, 12, 21, 24; 17, 7; 51, 3. 4.

3. 7, 4, *cyrenis*, 10, 27, *deferri*, 14, 15, *optimo*, 23, 1, *seruus*, 36, 12, *ydalium*, 42, 3, *Iocum*, 64, 3, *Phasidos*, 64, 285, *penios*, etc.

4. 7, 4, *fretis*, 33, 4, *uolantiore*, 53, 3, *carmina*, 61, 51, *remus*, 61, 120, *locutio*, 61, 187, *uultu*, 62, 288, *nonacrias*, etc.

5. 24, 5; *cuius* corr. en *culus*, et au-dessus *al' cuius*, 25, 5, *aries* en *aues*, et à côté *al' aries*, 28, 14, *nobis* en *uobis*, et au-dessus *al' nobis*, 61, 187, *uult* en *uultu*, et à côté *al' uult*.

6. Car il est très-invraisemblable que G et O aient, chacun de son côté, lu *tutū opus* pour *tu tn̄ opis*. Comp. encore 63, 81; 64, 109; 65, 7 et surtout 66, 5.

Catulli V. l. incipit, qu'il eût ensuite écrit encore 4 *De Phasello* 5 *De Lesbia* 6 *Ad..... um* (?) [1], — plus un seul titre après, ni même l'espace nécessaire pour les placer [2]; et qu'un autre fût venu ensuite, le même ms. original à la main, ajouter *Ad Cornelium,* changer *De Lesbia* en *Ad Lesbiam, Ad.... um* en *Ad Flauium,* et mettre tous les autres titres dans les interstices ou à la marge? D'un autre côté, G 2 (le correcteur dont nous parlons) n'a certainement pas inventé les titres d'après le texte de G; car d'où lui serait venue l'idée d'écrire 32 *Ad Ipsicillam* (O *Ipsi illa)* au lieu de *Ipsithilam* (G 32, 1) [3]? Il faut donc croire que G 2 a tiré les titres, de même que ses meilleures leçons, et probablement aussi une partie de ses mauvaises conjectures, d'une autre copie de V [4], déjà elle-même assez interpolée, mais qui avait conservé quelques leçons authentiques négligées par G, ou par G et O, comme *collocat* 66, 56, *tutamen opis* 64, 324, et très-probablement aussi les notes marginales sur les mètres.

Ainsi que nous l'avons dit, il est impossible de distinguer les écritures dans la plupart des corrections faites sur le texte même. Nous serions disposé à croire qu'il y en a de postérieures encore à G 2. On pourra s'en assurer, peut-être, quand les mss. seront classés, en comparant entre eux des descendants de G de différentes époques.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que G, dans son état actuel, est en effet un ms. diversement interpolé, et que, à de rares excep-

---

1. Ces trois titres mêmes n'étaient probablement pas dans V. C'est l'auteur de G qui, faisant un beau ms. à initiales coloriées, aura voulu remplir les interstices de V, exactement reproduits par lui (comp. O), mais n'aura pas eu la persévérance d'aller plus loin que ces trois.

2. Voy. *Praef.*, p. XXXII.

3. Comp. encore 34, titre, *diane* et 34, 1, *Dyane*; et le titre de 50 (Schwabe, Jen. Lit. Zeitung, 1875, p. 514.) Il paraît, du reste, que G 2 a écrit les titres avant de faire les corrections; car dans le p. 12, il a gratté *ad Matrucinum* (? on ne voit plus que des traces de rouge) pour mettre à la place le v. 11, ^{24}, qui se trouvait d'abord sur la même ligne que 11, ^{23}, de sorte qu'il n'y a plus en rouge que *Asinium*. Enfin, la 3^{e} m., si je ne me trompe, a ajouté (en dessous), *ad matrucinum.* (Comp. Magnus, N. Jahrb. f. Phil......, 1876, p. 404). Remarquez aussi que les titres vont jusqu'au bout (f. 34^{v}, et encore f. 35^{v} un signe en rouge 105, ^{1}) tandis que la dernière variante se trouve f. 27^{v} (66, ^{57}). Il y en a encore une de la 1re m. f. 34^{v}, 96, ^{4}). En même temps (f. 27), les corrections deviennent très-rares ou cessent entièrement.

4. Personne ne songera à une tradition indépendante de V pour deux ou trois leçons que n'ont ni O ni le texte premier de G. Mais, entre G et G 2, il y a certainement un intervalle assez considérable, durant lequel on a pu faire de nouvelles copies de V et même les couvrir de conjectures. D'ailleurs, M. Ellis fait très-bien observer *(proleg.* p. XVI) qu'il n'est pas prouvé qu'il n'y eût pas de copies de V plus anciennes que G; seulement, l'auteur de G n'en connaissait point. Enfin, on pourrait supposer encore que le ms. dont se servait le correcteur était V lui-même, enrichi de titres et de conjectures après la confection de G et d'O. Mais on voit que, même si toutes les corrections et les variantes de G étaient de la première main, il faudrait admettre, comme source de ces additions, un ms. autre que V, ou V fortement retouché.

tions près, on ne peut prendre en toute sécurité comme dérivé directement de V que le texte lui-même, sans corrections ni variantes. Ce résultat rehausse encore la valeur du ms. O, qui est grande en tout cas; car il paraît bien évident, d'une part, que ce ms. est copié directement sur V [1], et de l'autre, qu'il n'a que peu ou n'a point d'interpolations. Aussi, c'est sans aucun doute le principal progrès, et un progrès notable, que M. B. aura fait faire à la critique de Catulle, d'avoir attiré l'attention des savants sur ce ms.; et on lui pardonnera volontiers de s'être un peu exagéré l'importance de sa découverte. En effet, lorsqu'il place O absolument en première ligne et au-dessus de G, M. B. paraît oublier qu'en une foule d'endroits O serait inintelligible sans G, qu'il est rempli de fautes que G a évitées (M. B. lui-même suit G beaucoup plus souvent que O), et qu'enfin, par O seul, nous ne connaîtrions presque pas les variantes consignées dans V, ni certains vers omis par O. De plus, il n'est pas aussi certain que M. B. le pense, que O soit exempt d'interpolations. Rien ne prouve, p. ex., que l'auteur d'O n'ait pas fait son choix quelquefois entre la leçon du texte de V et la variante interlinéaire, ou qu'il n'ait pas essayé parfois de corriger V [2]. Mais cela n'est pas précisément probable, et c'est peu de chose en comparaison des altérations que le texte a subies dans G. D'ailleurs, l'utilité de O consiste moins dans les quelques leçons nouvelles qu'il offre (il y en a peu), que dans la connaissance beaucoup plus exacte de V que fournit la comparaison de deux copies directes, et dans la solidité que peuvent acquérir par là les jugements portés sur tous les autres mss.

Néanmoins les pages que M. B. consacre aux mss. interpolés ou « *deteriores* [1] », sont parmi les plus faibles de sa préface, qui ne brille pourtant nulle part par la solidité de l'argumentation. Il les rejette tous absolument comme étant dérivés de G. Cette thèse n'est peut-être pas tout à fait insoutenable. Mais d'abord M. B. ne dit pas s'il a examiné assez minutieusement ces quelque 70 mss. pour être sûr que son assertion s'applique à tous indistinctement [3]. Et même pour ceux dont les leçons sont connues, la démonstration de M. B. est tout à fait insuffisante. Le fait qu'ils ont souvent des leçons semblables aux corrections de G ne prouve rien, puisque, comme on vient de le voir, ces corrections et ces variantes sont très-probablement tirées d'une autre copie de V; c'est directement

1. M. Schwabe, sans doute, d'après la collation de M. B., ne se refusera plus à le
reconnaître, comme il le faisait encore Ien. Lit. ztg. 1875, p. 514. particulière-
2. Tout au moins l'orthographe : 63, 50; 64, 260, 396; 65, 5, *etc.*; Les exem-
ment les consonnes doubles : 61, 115; 63, 35, 76; 64, 43; 64, 88, etc., etc. on
ples cités par M. Schwabe ne me paraissent pas concluants. Mais très-souvent dans
peut se demander s'il y a interpolation ou simple négligence, comme p. ex.
103, 2, *est quamuis* pour *est oquamuis*, etc., etc.

3. Quoiqu'il eût promis de le faire (*Anal.* p. 40). Il eût valu la peine de dire, M. B.
p. ex., ce qu'il sait du ms. de Venise dont M. Ellis parle p. XXXIX. P. XXV,
dit *omnes* dans l'affirmation et *plurimi* dans la démonstration.

de là, aussi bien que par G, que ces leçons, ainsi que les titres des poëmes [1], ont pu se propager. Et d'un autre côté, quelques-uns se trouvent d'accord parfois avec O contre G, de façon à exclure presque nécessairement toute supposition de rencontre fortuite ou de conjecture.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aucun des mss. aujourd'hui connus ne peut être comparé pour la pureté du texte à G et O, et M. B. a parfaitement raison de prendre ces deux mss. pour base de sa critique. Leur accord doit l'emporter presque partout, leurs fautes servir de point de départ aux émendations. Et s'il n'est pas rationnel de négliger tout le reste des mss. quand G et O ne s'accordent pas, ni de considérer comme pure conjecture tout ce qu'ils peuvent offrir de bon là où G et O sont fautifs, on ne saurait cependant user de trop de prudence vis-à-vis d'eux; et, en pratique, le procédé exclusif de M. B. valait peut-être mieux, du moment qu'il ne voulait pas prendre la peine d'établir en détail la filiation de tous les mss.

Il serait temps d'en venir à l'examen du texte constitué par M. B. sur la base dont nous avons parlé. Mais nous serons très-bref ici, voulant attendre, pour juger d'un grand nombre des leçons que M. B. adopte les explications promises pour le 2e volume (p. LV). Nous craindrions aujourd'hui de faire tort à M. B. — peut-être aussi de lui prêter parfois de trop bonnes raisons. Nous dirons seulement, en général, que M. B. a rétabli la vraie leçon, ou l'a confirmée, en plusieurs endroits, grâce à la connaissance plus exacte de V que lui a fournie le témoignage combiné de G et d'O. Il y a aussi quelques passages où il nous paraît avoir mis le doigt sur la plaie, et même peut-être trouvé le remède. D'autres fois, et c'est plus fréquent, ses conjectures sont frappantes et plaisent à première vue, mais ne résistent pas à un examen approfondi. Enfin, il y en a une quantité — la très-grande majorité, je le crains — qui sont tout à fait inadmissibles, et dont il pourrait dire en général ce qu'il dit d'une en particulier, pourtant admise dans son texte : *aliquando lusi* (64, 178, *Anal.*, p. 52).

M. B. croit avoir découvert un nouveau fragment de Catulle dans ces mots tirés de Pline, N. H. præf. 1 : *A Veraniolis et a Fabullis*. Nous ne pensons pas que personne se laisse convaincre par les arguments de M. B. [2]. Deux fragments sont attribués à un ouvrage de Catulle en prose; c'est bien hasardé.

Les seize dernières pages sont occupées par le *Ciris*, « *cento catullianus et uergilianus* », on ne voit pas trop pourquoi; la plupart des *Cata-*

---

1. Le ms. de Paris 7989 (de l'an 1423) a tous les titres de G, et plusieurs autres, dans des espaces ménagés exprès, et, en outre, quelques titres nouveaux en marge. Des mss. plus jeunes ont une suscription presque à chaque pièce.

2. Depuis plusieurs mois que cet article est écrit, nous pouvons déjà ajouter que M. Süss (*Catulliana*, Erlangen, 1876, p. 18), n'a pas été convaincu.

lecta auraient pu y figurer au même titre et M. B. avait déjà publié ses conjectures sur le *Ciris* dans N. Jahrb. f. Phil. .... (1872).

M. B., nous le répétons, a le mérite d'avoir fait mieux connaître le ms. d'Oxford et d'en avoir fait ressortir la valeur. Ce mérite est très-réel, et assure aux travaux de M. B. sur Catulle une importance durable. Mais après ses *Analecta,* une simple collation du ms., avec quelques mots d'introduction, aurait suffi pour le moment; et l'édition de M. Baehrens aurait pu gagner beaucoup à attendre que tout fût vraiment prêt, le texte et les prolégomènes aussi bien que le commentaire explicatif.

Max Bonnet.

---

16. — **Otchety.... o zaniatiakh po iazykoviêdiêniou** v tetchenié 1872 i 1873 g.g... I. A. Beaudouin de Courtenay.... 1re livraison. Kazan, imprimerie de l'Université, in-8° de 36 pages.

Le titre russe de cet opuscule peut se traduire ainsi : Rapports de M. Beaudouin de Courtenay chargé de mission scientifique, sur ses études philologiques pendant les années 1872 et 1873. Nous avons déjà présenté à nos lecteurs M. B. de C. et ils savent toute l'estime que nous inspire sa méthode et son érudition linguistique. Le rapport actuel est intéressant pour tous ceux qui s'occupent de philologie slave. M. B. de C. l'a divisé en deux parties : la première est consacrée aux études qu'il a faites en Galicie sur l'état actuel de la philologie polonaise, la seconde aux études sur la langue et les dialectes slovènes.

Le jugement de M. B. de C. sur la philologie polonaise est d'autant moins suspect que le savant professeur est lui-même né en pays polonais et ne saurait être accusé de préjugés allemands ou moscovites. Il est utile de le reproduire, car pendant longtemps, au milieu de l'ignorance générale, les Polonais ont fait autorité chez nous pour tout ce qui concerne la philologie et l'ethnographie des peuples slaves.

« Il n'y a point de linguistique scientifique chez les Polonais, écrit M. Beaudoin de Courtenay : tout au plus y a-t-il quelques rares efforts pour s'assimiler cette science; mais ces efforts sont le plus souvent paralysés par le désir de répondre à des exigences locales ou nationales, ou d'atteindre à une originalité nationale. » A l'époque où M. B. de C. se trouvait à Cracovie, la question à l'ordre du jour était celle des *runes slaves* découverts sur les pierres tumulaires de Mikorzin dans le duché de Posen. La Société scientifique de Cracovie (remplacée depuis par l'Académie) avait nommé une commission runographique composée de quatre membres. Mais, dit M. B., toutes les recherches n'amenaient à aucun résultat, attendu que les savants chargés de cette question n'avaient ni la préparation nécessaire, ni un état d'esprit calme, critique et impartial. M. B. fut invité par la commission à formuler

son opinion, et il le fit dans une lettre adressée à M. le professeur Lepkowski; cette lettre réimprimée dans le rapport est un modèle de critique linguistique que les archéologues polonais feront bien de méditer. L'auteur s'élève avec raison contre ces fantaisistes qui, sans savoir l'histoire de la phonétique slave, prétendent créer pour telle ou telle époque un slave de convention. Malheureusement ses conseils ont été, croyons-nous, peu écoutés, et il y aura encore fort à faire avant d'amener certains philologues polonais à une notion exacte des lois de la linguistique et de l'histoire.

La seconde partie du rapport est consacré au séjour de M. B. chez les Slovènes, dont le savant professeur a étudié les innombrables patois. Pour faire cette difficile étude, M. B. a dû mener à diverses reprises la vie fatigante du soldat en campagne. La défiance du paysan slovène rendait souvent sa tâche fort ardue.

« Les uns prétendaient que j'étais un commis voyageur de l'enfer, les autres l'Antechrist; d'autres voyaient en moi un chef de brigands... Mais l'opinion la plus répandue était que j'étais un espion italien ou allemand chargé de dessiner des cartes militaires... Beaucoup estimaient que j'étais un agent secret du gouvernement russe, chargé d'exciter des sympathies slaves, de propager le panslavisme, d'exciter les Slaves à la trahison, d'organiser des écoles slaves.

« Les plus raisonnables affirmaient que j'étais un cerveau brûlé, dérangé par la manie des légendes ou contes populaires, que j'étudiais toutes les langues slaves pour arriver à les réduire à une langue unique. »

Ces difficultés matérielles ou morales n'ont pas découragé l'intrépide voyageur et il a poursuivi ses explorations linguistiques avec un zèle inébranlable. Nous avons déjà signalé les principaux résultats de ces consciencieuses recherches.

Notons encore un fait curieux : dans certains districts jadis colonisés par les Tyroliens, l'allemand disparaît peu à peu sous le slovène; M. B. de C. nous promet sur le dialecte de transition qui s'est constitué dans ces cantons un travail spécial qui ne saurait manquer d'être fort intéressant au point de vue linguistique et ethnographique.

L. Leger.

---

17. — **Briefe von Gœthe an Johanna Fahlmer**, herausg. von L. Urlichs. 1 vol. in-8°, avec portrait et fac-simile, Leipzig, Hirzel, 1875.

M. Gœdeke se plaint quelque part qu'on n'ait pas encore pu écrire une relation exacte et satisfaisante de la vie de Gœthe pendant l'année 1775 : le présent volume ne contribuera pas peu à faire jaillir la lumière sur cette partie, jusqu'ici restée défectueuse, de la biographie du poëte. Une généreuse disposition de la famille Hasenclever a permis à M. Urlichs de

puiser dans les papiers de Jeanne Fahlmer et il en a tiré 51 lettres [1] adressées par Gœthe à cette « excellente personne » de 1773 à 1786, lettres complétement inconnues jusqu'ici à une ou deux exceptions près, et qu'il offre au public munies de tous les éclaircissements et de toutes les notes nécessaires.

Bien rares étaient jusqu'ici ceux qui connaissaient Jeanne Fahlmer autrement que de nom. On savait bien, par quelques extraits ou allusions de la *Correspondance de Gœthe avec F. H. Jacobi* et des lettres publiées par M. Zœppritz [2], qu'elle avait connu Gœthe à Francfort et que ce dernier lui avait même écrit quelques lettres. Mais on ne pouvait, avant la publication du présent volume, soupçonner toute la place qu'elle avait occupée pendant quelques années dans la vie du poëte.

Du reste, le premier coupable envers elle était Gœthe lui-même : à peine lui avait-il consacré, au 14e livre de *Vérité et poésie* un bref souvenir, une mention de 4 ou 5 lignes. Cette trop longue injustice, M. Url. la répare de son mieux dans sa préface, où il nous donne tous les renseignements biographiques qu'il a pu recueillir dans les papiers de famille mis si libéralement à sa disposition. Mais cette marque toute particulière de confiance l'astreignait à une grande réserve dans la mise en œuvre des matériaux laissés à sa discrétion. Aussi, malgré l'abondance des ressources dont il disposait, nous donne-t-il une liste un peu sèche de faits, de noms et de dates plutôt qu'une véritable esquisse biographique. D'un autre côté, le livre nous offre bien les lettres de Gœthe, mais pas une ligne de Jeanne Fahlmer. En dépit de l'intérêt qui ne peut manquer de s'attacher à cette figure si sympathique, elle resterait donc, même après le travail de M. Url., dans une ombre regrettable, si la publication même du volume de M. Url. n'avait appelé sur elle l'attention d'autres critiques tenus à moins de réserve. Nous signalons, comme un utile complément au présent ouvrage, l'excellente étude publiée récemment par M. W. Scherer, sous le titre de *Gœthe et Adelaïde (Im neuen Reich*, 1875, n° 48). Tous ceux qui seraient désireux d'entrer plus avant dans la connaissance de Jeanne Fahlmer le liront certainement avec le plus vif intérêt [3].

Que trouveront maintenant les amis de Gœthe dans le volume de M. Urlichs? C'est ce qu'il nous reste à dire. Sans partager l'enthousiasme, excessif sans doute, mais après tout bien naturel de M. Url., qui n'hésite

---

1. Le volume contient en outre une lettre de Gœthe à Schlosser (n° 52) et, dans un appendice, deux lettres de la mère de Gœthe et trois de Henriette Schlosser, dont les jugements sur Gœthe ne seront pas lus sans intérêt.

2. Aus F. H. Jacobi 's Nachlasse, 2 vol. in-8°, Leipzig. 1869. Cf. surtout : I, 165-168 ; II, 169-170.

3. Cf. également un article de M. Url. lui-même : *Zu Gœthes Stella (Deutsche Rundschau*, 1875, n° 10), concernant la part d'influence qu'a pu avoir Jeanne Fahlmer sur la conception de cette pièce.

pas à placer ces lettres au-dessus de toutes celles de Gœthe, que l'on connaissait déjà pour la même période, nous ne faisons aucune difficulté d'en reconnaître la haute valeur. Gœthe s'y montre à nous complétement au naturel. Ecrits sans apprêt, sans prétention et sans réticences, destinés à à une amie intime, à la confidente de tous ses secrets, de ses joies, de ses peines, de ses besoins de jeune homme, ces billets nous font entrer au cœur même de l'existence de Gœthe dans les années 1773 à 1776, et nous donnent au jour le jour les détails les plus précis sur ses occupations, sur ses voyages, sur le progrès de ses ouvrages, sur les moindres incidents de sa vie. Les diverses phases de son amour pour Lili, par exemple, les extravagances du voyage en Suisse avec les comtes de Stolberg, mille autres détails intéressants, soit pour l'étude morale de l'homme, soit pour la chronologie des ouvrages du poëte, y apparaissent à nos yeux sans aucune altération ou atténuation.

Pour ce qui est du travail de l'éditeur, nous n'avons que peu de mots à en dire. Au point de vue de la constitution du texte, une comparaison avec les originaux pourrait seule permettre d'apprécier avec quelle fidélité et quelle sûreté M. Url. l'a reproduit. Notons toutefois que l'examen du fac-simile placé en regard de la lettre nº 10 nous conduirait à admettre avec M. Bernays [1] : *sonderbaar* au lieu de *sonderbare*, *andern* au lieu de *andren*. De même la lettre nº 51, écrite de Rome et portant la date du 11 janvier 1786, est évidemment de 1787. C'est seulement le 3 septembre 1786 que Gœthe quitta brusquement Carlsbad, pour se rendre en Italie, d'où il ne revint à Weimar qu'en juin 1788. Et puisque nous en sommes à ces rares erreurs de détail, notons-en une autre concernant Schlosser (p. 13). Il est mort non le 13, mais le 17 octobre 1799 [2].

Quant aux notes, nous l'avons dit, elles sont abondantes, détaillées et exactes ; peut-être pèchent-elles même parfois par quelque minutie. La note de la page 74 est presque puérile, celle de la page 139, concernant le départ d'Henriette Schlosser pour Eutin, est à tout le moins inutile.

De l'exécution matérielle nous ne dirons rien ; la librairie Hirzel n'en est plus à faire ses preuves pour la correction et l'élégance. Ajoutons seulement qu'un fac-simile de Gœthe et un portrait de Jeanne Fahlmer dans sa vieillesse ornent ce charmant volume.

Albert Fécamp.

---

1. *Der junge Gœthe*, 3 vol. in-8°, Leipzig, Hirzel, 1875, vol. III, p. 9.
2. A Nicolovius, *J. G. Schlossers Leben*, in-8°, Bonn, 1844, p. 273.

18. — **Julie von Bondeli** und ihr Freundeskreis Wieland, Rousseau, Zimmermann, Lavater, Leuchsenring, Usteri, Sophie Laroche, Frau von Sandoz, u. A. Nebst bisher ungedruckten Briefen der Bondeli an Zimmermann und Usteri. Von Eduard Bodemann. In-8°. Hannover, Hahn'sche Hofbuchhandlung. 1874.

Parmi les femmes célèbres qui se sont fait un nom dans les lettres au siècle dernier, Julie Bondeli mérite une place à part, moins sans doute par l'importance de ses écrits que par les amitiés illustres qui l'ont honorée et les événements littéraires auxquels elle a été mêlée. On comprend dès lors l'intérêt qu'il y avait à en donner une biographie. C'était ce qu'avait fait Scherdlin en 1838; mais son livre devenu rare était déjà par là même de peu de secours; la découverte de lettres nouvelles de l'amie de Wieland et de Rousseau devaient le rendre encore plus insuffisant. M. B., qui a eu la bonne fortune de découvrir dans la bibliothèque de Hanovre celles que J. Bondeli avait adressées à Zimmermann et à Usteri, a pensé avec raison qu'il y aurait avantage à refaire l'œuvre de son devancier, en la mettant à jour à l'aide de sa précieuse trouvaille: tel est l'objet de l'ouvrage que nous annonçons.

Cet ouvrage se compose de deux parties : la première renferme la biographie proprement dite de J. Bondeli, la seconde 112 de ses lettres découvertes par M. B. Pour la biographie, M. B. s'est servi du travail de Scherdlin et de la publication faite en 1799, par M^me^ de Laroche, en les complétant à l'aide des renseignements que lui offrait la correspondance de J. Bondeli ou celle des contemporains. Il n'y avait rien de mieux à faire; ce que je blâme seulement dans son étude, c'est la méthode qu'il a suivie et la manière dont il a traité son sujet. Au lieu de faire, en effet, une biographie complète et suivie de J. Bondeli en nous la montrant à la fois dans sa vie privée et dans ses rapports avec les hommes illustres par qui elle fut recherchée, M. B. a retracé d'abord la vie de son héroïne jusqu'à l'époque de la mort de sa mère, c'est-à-dire de 1731 à 1767, puis il a raconté séparément l'histoire de ses relations avec Wieland (p. 48-86), Rousseau (86-121), Zimmerman (121-137), Usteri (137-147), Lavater et Leuchsenring (147-164), enfin Sophie de Laroche et madame de Sandoz (164-183). C'était peut-être simplifier sa tâche, mais c'était aussi détruire l'unité de son sujet et s'exposer sinon à des redites, du moins à isoler des faits et des événements simultanés et dès lors connexes et dépendant les uns des autres.

La seconde partie du livre de M. B. comprend, comme je l'ai dit, 112 lettres inédites de J. Bondeli : 69 adressées à Zimmermann, 43 à Usteri. On ne saurait trop savoir gré à M. B. de nous avoir donné cette correspondance qui jette non-seulement sur la vie, les opinions, les relations de J. Bondeli, mais encore sur le mouvement littéraire vers la fin du second tiers du siècle dernier, le jour le plus vif. Malheureusement M. B. n'a pas été ici à la hauteur de sa tâche; les fautes d'impression abondent dans sa publication, et il y en a telles qui rendent les phrases presque

inintelligibles ou en changent complétement le sens. On peut croire que plus d'une fois M. B. n'a eu à sa disposition qu'un manuscrit en mauvais état, mais il faut avouer aussi que bien souvent, même en supposant le manuscrit fautif ou illisible, la vraie leçon n'était pas difficile à trouver. Ainsi p. 221, dans la phrase « Quoique je n'aie pas eu intention de toucher certaine *ordre* », à la place de *ordre*, qui n'a pas de sens, il faut évidemment *corde*. De même p. 235, au lieu de « Je n'ai besoin que de six *pièces* de terre », il faut « six *pieds* de terre ». Lisez aussi p. 242 « je *romprais* dix lances », à la place de « je *rompais*; — p. 257, « à *en fermer* la porte » et non « à *enfermer*; » — p. 259, « c'était comme un *tic* », et non « comme un *tie* »; — p. 297, « il *est* question », et non « il *c'est* question »; — p. 300, « je me livre sans réserve à *ceux* du parti » et non à « *eux* du parti »; — p. 310, « elle a su *éluder* » et non *alluder*; — p. 325, « il *vaudrait* la peine », et non « il *voudrait* la peine »; — p. 363, « *on a* comme vous » et non « *ou à* comme vous; » etc. [1]

On regrette d'autant plus ces fautes si nombreuses qui déparent le livre de M. B., que les lettres où elles se trouvent offrent plus d'intérêt et se recommandent à la fois par le piquant du style et l'originalité de l'expression, non moins que par l'importance des renseignements qu'elles nous fournissent. C'était une raison nouvelle pour apporter sinon plus de compétence, du moins plus de soin que ne l'a fait M. Bodemann à la publication qu'il nous en a donnée.

Charles Joret.

---

19. — **La révolution de Thermidor.** Robespierre et le Comité de Salut Public en l'an II, par Ch. d'Héricault. Paris, Didier, 1876, in-8°, 514 pages.

M. d'Héricault, dont la plume facile s'est exercée en bien des genres et qui, par ses travaux distingués, s'est fait une place honorable dans la littérature érudite, a voulu aborder à son tour le champ de l'histoire révolutionnaire. Le sujet dont il s'est épris présente quelques-unes de ces particularités qui ont le plus de séduction pour la foule : l'intérêt de péripéties dramatiques, de chutes subites au faite de la puissance illimitée, la curiosité d'une lutte longtemps et jusqu'au bout incertaine, surtout l'attrait d'un mystère presque sans exemple dans les annales de l'humanité. Comment Robespierre qui pouvait tout, maître absolu de Paris, a-t-il été renversé, en quelques heures, par une poignée d'hommes tremblants, sans autorité morale, sans appui matériel, dans le siége même de forces énergiques et dévouées? Il y a là un problème, dont la solution,

---

1. Je ne parle pas ici des simples fautes d'orthographe ou d'impression comme « vis à *sis* » p. 215, « *et* fragment » p. 216 pour « *le* fragment », « *cous* » pour *vous* p. 240, « en *attendante* » p. 255, « *une* témoignage » p. 252, « de bonne *fois* » p. 302 pour « de bonne *foi* », etc.

demeurée obscure pendant bien des années, irritante par l'accumulation même des invraisemblances, a de quoi tenter l'effort d'un esprit sagace et studieux. Sans doute, M. d'H. ne s'est point dissimulé que les termes de la question étaient en possession du petit nombre d'initiés que compte l'érudition révolutionnaire. Mais, sans prétendre écrire pour eux, il a pu légitimement les convier à parcourir de nouveau avec lui les souterrains dont il a sondé les moindres coins, et à ne pas dédaigner des tableaux principalement dressés pour un public moins au courant des sources de l'histoire contemporaine.

Un des mérites du nouveau livre de M. d'H. — et il en a de très-sérieux — auxquels j'attache le plus de prix, réside dans sa méthode. En ne se lassant pas de fouiller dans tous les sens et sous tous les replis la personnalité de Robespierre, il montre qu'il a la claire intelligence du 9 Thermidor. Robespierre, en effet, est le seul et unique auteur de sa chute. Il n'a tenu qu'à lui, presque jusqu'au dernier moment, de rester ce qu'il était : le maître. C'est une étude psychologique qu'a entreprise M. d'H. Cette étude très-exacte, puisée aux renseignements de bon aloi, est minutieuse. Ainsi qu'il le reconnaît lui-même (p. 110), par trop de conscience peut-être, il s'expose aux redites. Aujourd'hui, peu d'écrivains d'ailleurs ont le loisir d'être courts, et peu de lecteurs ont droit au respect qu'exigeaient nos pères. Et de même que ses récits sont légèrement diffus, le style de M. d'H. manque parfois de soin et de tenue. Ces défauts sont rachetés par le fonds.

Comme Napoléon, Robespierre n'avait pas cette sorte de courage individuel, ce courage sanguin que prise le vulgaire. C'est ce qui a donné tant de relief chez lui à l'hypocrisie, moindre qu'on ne l'a dit, écrit et pensé, à l'inverse de son amour-propre qui était immense. Soupçonneux, craintif, plein de lui-même, aimant à gouverner, mais sans le paraître, il était implacable dans sa vanité blessée et dans ses appréhensions personnelles. De très-bonne foi, il se jugeait un homme supérieur et haïssait toute supériorité chez les autres. La popularité qu'il conquit tard vint de son dédain pour l'argent, dont le peuple a toujours fait une vertu; il n'eut avec la foule que deux traits communs : l'envie et le goût de la déclamation. Sa prudence était extrême; s'il poussait à la violence, il n'usait par lui-même que des formes légales. Il dénonçait vaguement sans désigner personne, tenant ses ennemis entre la crainte et l'espérance. Au 9 Thermidor, il fut en proie à son ordinaire souci : ne pas sortir de la loi. C'est ainsi qu'il perdit sa cause, désarmant son armée, la seule qu'il y eut dans Paris, laissant la Commune sans ordre et sans direction. Habitué à triompher des périls par la ruse et par la parole, il était impropre à l'action ; et s'il fut victime de la frayeur qu'il inspirait, il ne le fut pas moins de celle qu'il ressentait.

Les preuves de la physionomie que je résume sont rassemblées par M. d'H. avec un grand luxe de précautions scientifiques. Il a consacré à l'histoire du drame final de longues études préliminaires. Il ne s'est pas

contenté d'observer Robespierre dans les derniers mois de sa vie. Il le prend au commencement de l'an II, et dans six chapitres qui forment plus que la moitié de l'ouvrage, il le suit pas à pas dans sa lutte avec les Hébertistes, les Dantonistes et les Comités. Il s'est servi, mais avec discrétion, des témoignages émanés des survivants de la tempête, Feuillants, Girondins et Montagnards. Il n'ignore pas combien les récits composés après coup, parfois dans un intérêt personnel ou de parti, souvent sans l'intelligence vraie des événements mêmes dont ils sont auteurs ou complices, des vainqueurs ou des victimes de Robespierre, sont sujets à révision. Il n'en retient que ce qui paraît confirmé par des indices authentiques. C'est dans certaines portions des séries AP, et F7 des archives nationales, celles qui renferment les papiers des Comités de Sûreté générale et de Salut public, et de l'administration de la police, qu'il a recueilli ses meilleures informations. Les *mémoires* lui ont seulement fourni le complément de vérité historique qui anime les procès-verbaux du passé et leur communique la vie.

M. d'H. ne s'en est pas tenu là. Une des originalités, une des nouveautés de son livre est l'emploi de la topographie. Le plus souvent, quand on raconte, quand on lit les événements de la période révolutionnaire, on se contente d'images vagues. On se représente plus ou moins fidèlement, et une fois pour toutes, les personnages et les lieux. Avec une très-heureuse sagacité, M. d'H. a compris combien il importait de prendre les choses corps à corps, de les faire voir, de décrire leur aspect. Le tableau qu'il nous met sous les yeux des divers aménagements qu'avait reçus le château des Tuileries en l'an II, montrant ici la Convention, là le Comité de Sûreté, ailleurs celui de Salut public, etc., les pièces qui leur servent d'annexes, les corridors ou les escaliers qui les réunissent ou les séparent, n'est pas seulement utile pour l'intelligence du drame. Ce drame devient vivant, personnel, si j'ose dire ; il revêt un caractère propre. Le livre de M. d'Héricault se distingue ainsi très-nettement de la plupart de nos œuvres françaises, qui flottent dans l'humanité à travers les contrées et les âges, racontant, il faut bien le dire, les tragédies contemporaines à peu près comme elles raconteraient celles d'Athènes ou de Rome.

H. Lot.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 janvier 1877.

M. A. d'Abbadie lit un mémoire intitulé : *Sur l'inscription nº 1 de Rüppell*. — M. de Saulcy donne lecture d'une *Note sur l'âge des grands monuments d'Héliopolis* (Baalbek). — M. Ch. Nisard continue la lecture de son étude sur la vie et les travaux du P. Paciaudi.

Nous reviendrons sur ces communications.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 3 Février — 1877

Sommaire : 20. SWEET, Chrestomathie anglo-saxonne. — 21. SUMNER MAINE, Leçons sur l'histoire des Institutions. — 22. BALTAZAR, *Histoire de la Guerre de Guyenne*, p. p. BARRY. — Académie des Inscriptions. — Rectification.

20. — **An Anglo-saxon reader** in prose and verse, with grammatical introduction, notes and glossary, by Henry SWEET.

M. Sweet, président de la Société philologique de Londres, connu déjà par son édition de la version anglo-saxonne que le roi Alfred fit de la *Cura pastoralis* de Grégoire le Grand, et par une Histoire des sons de la langue anglaise, a publié récemment un excellent recueil de morceaux choisis de l'anglo-saxon.

M. Sw. nous permettra quelques remarques sur son recueil.

P. 120, v. 21 : *ginfœse* (vaste, ample; *gin*, béant, ouvert, large et *fœst*, ferme), je garderais plutôt *gimfœste*, qui se trouve dans le manuscrit ; c'est le *f* suivant qui détermine le changement de *n* en *m* : il faudrait lire de même « *hlimbed*, v. 3035, (lit à appui) pour *hlinbed ; m* est attiré par les labiales, et c'est ainsi que nous avons en moyen-haut allemand, *embor* p. *enbor*, *imbîz* p. *inbîz*, et dans l'allemand moderne *empfangen* p. *enpfangen*, (déjà au moyen-âge *emphâhen* et *enphâhen*). P. 123, v. 113, *hrinde*, nominatif pluriel du participe présent p. *hrinende* doit être écrit *hrinde* (de *hrinan*, prét. *hran ;* cp. ancien scandin. *hrina* retentir, crier. L'indication de ce passage est, du reste, oubliée au glossaire. Il faut traduire « au-dessus de lui pendent les arbres (ou les forêts) retentissants, bois ferme par les racines ». Grein explique à tort, je crois, « engourdi, décrépit » ; une telle épithète défigure le récit, et comment le poëte aurait-il ajouté que ces arbres (ces forêts) couvrent l'eau de leur ombrage *(oferhelmad)?* P. 124, v. 150 : la leçon de *gengde* est bonne ; *gengde* est un des imparfaits de *gân* (cp. goth. *gaggida)*. *Gende*, imparfait de *gennan*, pousser, éperonner, serait bien hasardé sans régime ; *gengde* correspond d'ailleurs à *stòp*, que nous trouvons dans le même vers. P. 125, v. 179 : je pense avec M. Sw. qu'il faut écrire *wilddeor*, malgré le manuscrit qui porte *wildeor ;* il est évident que le *d* qui termine l'adjectif conservait sa valeur. Il faut distinguer les mots qui se rapportent à *wild*, sauvage, et ceux qui se tirent de *willa* ou *(ge) will*, volonté ; (ex : *wil-sid*, *wil-gesid*, *wil-geofa)*. P. 127, v. 242 :

pourquoi remplacer par *nalœs nalas* que le manuscrit offre trois fois dans le passage même cité par M. Sweet ? (v. 242, 278, 286). P. 130, v. 353 : *wyscton* p. *wiston* est une correction très-heureuse; « ils désiraient et ne croyaient pas que... » : nous trouvons *wyscan* encore une fois dans le poëme (v. 2240), si nous acceptons la correction de Thorpe. P. 131, v. 359 : *wægrapas* est bien préférable à *wælrapas* : le poëme n'offre pas un seul exemple de *wæl* dans le sens de flot ; *wæg* se rencontre une fois et présente de nombreux composés (*wægbora, wægflota, wægholm*). P. 131, v. 368 : j'aime mieux, comme M. Sw., *wiggryre* que *wighryre* ; il me semble que *hryre*, chute, s'emploie plutôt avec un nom de personne ; nous trouvons dans le poëme *leodhryre*, chute du prince, et *wælfeall*, chute du mort ; *wiggryre* se rencontre une fois (v. 1284).

De ces observations sur le fragment de Beowulf publié par M. Sw., je passe aux notes qui précèdent le glossaire.

P. 198 (101, l. 200) *gelæred* (learned) cp. *geléret*, « *ein ritter sô gelerét was* » (Der arme Heinrich, 1) et *gelehrt*, cp. instruit. P. 204 (p. 183, l. 43) « la femme doit voir secrètement son ami » ; *dirne cræfte* = secretly, clandestinely ; je conserve plutôt à *cræft* son sens ordinaire, ruse... « par une ruse secrète ». P. 204 (185, l. 54) *synne stælan ; syn*, faute, crime, a ici le sens d'entreprise hostile ; nous voyons ce mot uni par allitération à sacu (querelle, inimitié) dans le poëme de Beowulf, v. 2473. *þá wæs synn and sacu*. Cp. l'allemand *frevel*, autrefois hardiesse, puis violation de la loi, et aujourd'hui crime ; cp. les adjectifs *frech* et *keck* ; nous avons dans ces trois mots le même phénomène à observer : la succession de deux idées contraires (l'entreprise légitime et l'entreprise illégitime), mais unies par un point commun, toutes deux employant la force et la violence. P. 202, (162, v. 268), *gebilde* ; il faut évidemment rejeter l'hypothèse de Grein ; on ne peut admettre un second verbe *bildan* qui signifie « contristare » ; on ne peut aussi traduire *gebilde* par « enhardi, résolu », *emboldened, resolute* : les guerriers assyriens poussent des cris et grincent des dents : il n'y a dans ces éclats de douleurs ni hardiesse ni résolution. Je propose de traduire *gebilde* par emporté, violent (dans l'expression de son désespoir) : le mot « emporte » me semble rendre assez exactement « *gebilde* » ; *bildan* signifie non-seulement encourager, exhorter, mais donner de l'audace ; Heyne traduit très-bien ce mot par *anfeuern, anspornen* : ces mots vigoureux rendent l'idée que nous trouvons dans *beald*, audacieux dans le combat : de là au sens de violence des sentiments, d'emportements, il n'y a pas loin. *Baldan* en moyen-haut allemand exprime un mouvement impétueux, la course : « cours vers ta mère », « *nâch dîner muoter balde* (Willehalm, 160, 2). *Balt* en moyen-haut allemand, accompagné, il est vrai, d'une proposition, signifie « zélé, empressé, ardent à » ; Herzeloïde pleurant la mort de Gahmuret (*Parzival*, III, 33) se retire dans une forêt, *jâmers balt* (cf. Tacite, *Ann.*, *III*, 1, *violenta luctu*) ; de même

l'adjectif *genende, genendec* se traduit non-seulement par audacieux, mais par empressé, ardent, (*kühn* et *eifrig*). Au reste, l'idée de hardiesse contenue dans *balt* a toujours amené celle de rapidité, *balt* se traduit aussi bien par *schnell* que par *kühn*, et l'idée de rapidité entraîne constamment celle de force, de violence; le vocabulaire de Saint-Gall traduit *ropustus* par *snel*; cp. goth. *svinths*, fort, et plus tard, rapide, etc.

Ce mot *gebilde* se trouve dans le poëme de Judith : ce poëme n'a été traduit, à ma connaissance, que par M. Taine; encore l'auteur de l'histoire de la littérature anglaise n'a-t-il traduit que trois passages. M. Taine explique ainsi les vers 101-102 (voir M. Sw., p. 157) : — « et l'homme malfaisant, odieux fut livré à sa volonté. » — Il faut lire avec M. Sw. « et par la ruse elle étendit à terre l'homme malfaisant, odieux, car elle pouvait ainsi le plus facilement dompter le maudit. » Mais je crois qu'il faut supprimer la virgule après *mihte*. Plus loin (p. 157, v. 114), M. Taine a traduit « et là (son âme) fut plongée au fond, attachée avec du soufre (!), blessée éternellement par les vers (!) Enchaîné dans les tourments, durement emprisonné, il brûle dans l'enfer. Après sa vie... », etc. On lit dans le texte fort correct de M. Sw. qui conserve au passage toute son ampleur et sa force, « fut plongée au fond, attachée par la peine depuis et toujours, entourée de serpents, enchaînée dans les tourments, durement attachée dans le feu de l'enfer, après son départ de la terre. » Les vers qui suivent (p. 157, v. 117-121), « il ne doit plus espérer, enveloppé de ténèbres, qu'il puisse s'échapper, » etc., rappellent les vers lugubres du Muspilli « Là peut songer et vivement s'inquiéter, qui se sait coupable : malheur à lui! dans les ténèbres il doit expier ses crimes, brûler dans l'enfer (la poix), » etc. On ne saurait trop remarquer de telles coïncidences chez deux poëtes de nation différente, mais tous deux issus de race germanique, et tous deux puisant dans un fond de traditions et d'expressions communes.

Dans ce même poëme de Judith, p. 160, v. 207, M. Sw. remplace *westan* par *wiston*, et au lieu de lire, comme M. Taine, « (le loup et le corbeau se réjouissent) tous les deux de l'Ouest, parce que les hommes ont pensé à leur préparer leur repas de cadavres », nous traduisons « ils savaient tous les deux que les hommes pensaient.... »

V. 210, M. Taine a traduit « vers eux volent (!) dans leurs sentiers (!) le rapide dévorateur, l'aigle aux plumes grises; le milan, de son bec recourbé, chante la chanson d'Hilda. » Je lis sur le texte de M. Sw. « vers eux volait sur le sentier l'aigle, avide de pâture, aux ailes humides de rosée, au plumage sombre, et chantait le chant du combat de son bec recourbé ». L'épithète *urigfedera*, aux ailes humides de rosée, est un trait précieux de description; c'est au lever du jour que les guerriers sortent de Béthulie, et que l'oiseau de proie accourt à leur cri. Il ne faut pas traduire *hildeleod* par « chanson d'Hilda »; il n'y a aucune place pour les divinités païennes dans un poëme qui célèbre la victoire des Juifs, dans un récit emprunté à la Bible. M. Sw. n'a mis dans son glossaire que

le mot hild. s. f. war, battle : ce mot ne signifie plus que combat ; quand à cette Hild, dont on fait une déesse de la guerre, cette Hild qui, après que Hedin, son père, et Hœgni, son ravisseur, s'étaient entretués avec tous leurs guerriers, réveillait les morts durant la nuit et les excitait à de nouvelles luttes, cette Hild est depuis longtemps oubliée. De même Wyrd, l'une des Nornes qui dirige la destinée humaine, ne vit plus, comme personne, dans le souvenir des hommes de ce temps-là ; c'est un simple substantif qui signifie « la destinée » de même que hild « le combat ».

Les morceaux de poésie publiés par M. Sw. sont choisis avec beaucoup de goût : ils sont propres à inspirer l'amour de la langue et de la littérature anglo-saxonnes, ils donnent à l'étudiant le désir d'aller plus avant. M. Sw. a choisi dans Beowulf la lutte du héros et de Grendel, c'est-à-dire l'épisode le plus saisissant et en quelque sorte le point culminant du poëme. Il a tiré des œuvres attribuées à Cynewulf quelques gracieux passages (le Voyageur, le Pays fortuné, le Songe de la croix, des extraits des Enigmes). Il nous a donné un fragment de l'admirable poëme de Judith, qui peint avec une incroyable énergie et une grandeur sauvage le siége de Béthulie, la lutte des habitants contre l'armée qui les assiége, et la lutte, plus dramatique encore, de Judith contre Holopherne. Un curieux récit est celui de la bataille de Maldon ; il fut composé, pour ainsi dire, dans la mêlée même, avec une telle rapidité, que l'auteur ignore le nom d'Anlaf, le chef des ennemis.

Les morceaux de prose sont tirés des chroniques anglo-saxonnes et des œuvres du roi Alfred et d'Œlfric.

L'introduction grammaticale est excellente ; les explications de M. Sw. sont courtes, claires et précises ; un chapitre précieux est consacré à la prononciation de l'anglo-saxon ; le glossaire mérite tous les éloges. (J'aurais pourtant désiré que M. Sw. donnât le sens de *wunden-mæl* ; ce mot peut embarrasser l'étudiant : M. Sw. lui donne-t-il le sens de « (épée) couverte de signes tortueux, contournés, de même que *wundenfeax* et *wundenlocc* signifient « à la crinière ou à la chevelure bouclée » et *wundenheals,* « au cou recourbé » ?

Le livre de M. Sweet, imprimé du reste sur fort beau papier et avec le plus grand soin, est un de ceux qui contribueront à répandre le goût de la philologie germanique.

Arthur Chuquet.

---

21. — **Lectures on the early history of institutions,** by sir Henry Sumner Maine, K. C. S. I., L. L. D., F. R. S., author of « Ancient Law » and « Village Communities in the East and West. » — Londres, John Murray, 1875. 412 pages grand in-8°.

La *paléontologie* du droit, qu'à peine on soupçonnait il y a cinquante ans, fait aujourd'hui des progrès notables, auxquels malheureusement nos jurisconsultes de profession ne contribuent qu'en une faible mesure ;

il semble que l'histoire vraie de la formation des institutions et idées juridiques, les antiquités comparées, sinon de tous les peuples, du moins des peuples aryens, n'intéressent guère la plupart des hommes qui font métier de l'étude des lois; ceux d'entre eux qui se piquent de philosophie parlent encore, dans leurs commentaires prolixes et solennels, des vérités morales éternelles et absolues, des immuables principes du droit naturel, tout comme on en parlait il y a un ou deux siècles; quant au champ nouveau qui est ouvert à la science, ils l'ignorent ou l'abandonnent aux philologues et aux anthropologues. On peut prévoir qu'il en sera ainsi pendant longtemps, car c'est un fait notoire que les légistes, collaborateurs ordinaires des révolutions, sont très-routiniers pour ce qui les touche d'une manière directe. — Les Anglais sont plus avancés, sur ce point, que les continentaux, grâce à la diversité des races et des civilisations qu'embrasse leur vaste empire, grâce en particulier à la possession de l'Indoustan, si éminemment fructueuse à tant d'égards. La première place dans cet ordre d'études appartient aujourd'hui à sir Henri Sumner Maine, l'auteur des *Communautés de village* et de l'*Ancien droit*, dont j'ai parlé ici même il y a deux ans [1]. Son dernier ouvrage, que j'annonce un peu tard, n'est point inférieur aux premiers. C'est principalement le droit celtique de l'Irlande que le savant professeur d'Oxford y étudie, en le rapprochant des systèmes juridiques de l'Inde et de Rome.

Il se publie, depuis plusieurs années, une traduction officielle des *Anciennes lois irlandaises*. Les trois volumes qui ont paru jusqu'en 1875, contiennent, en réalité, non des lois proprement dites, mais deux traités ou recueils, dans lesquels on distingue d'une part un noyau très-ancien, d'autre part les développements successifs que la jurisprudence nationale y a apportés, à peu près comme les pontifes et les juristes romains ont développé le vieux noyau de la Loi décemvirale. Le plus important de ces traités est le *Senchus Mor* ou *Grand livre de l'ancienne loi;* sa forme actuelle peut dater du onzième siècle. L'autre traité, qui paraît être du dixième, a nom le *Livre d'Aicill*. Il est permis de rattacher le fait même d'une rédaction écrite de la loi à la conversion de l'Irlande au christianisme ; on sait la répugnance superstitieuse qu'inspirait aux Celtes l'emploi de l'écriture pour la littérature sacrée, mais ce sentiment ne doit pas avoir survécu à la religion druidique.

L'ancien droit contenu dans les deux livres précités offre diverses analogies avec les anciens droits romain, germanique et scandinave, slave, hindou. C'est du droit national antérieur au christianisme; le *Senchus Mor* l'oppose, sous le nom de *droit de la nature,* au *droit de la lettre*, qui est le droit chrétien fondé sur le saintes Ecritures, d'après ce passage de l'apôtre Paul (*Romains*, II, 14) : *Cum enim gentes, quæ legem non*

---

1. *Revue critique,* VIII, 74-77. (1874.)

habent, naturaliter ea, quæ legis sunt, faciant, ejusmodi legem non habentes ipsi sibi sunt lex.

La science du droit était, dans l'Irlande ancienne, entre les mains d'une classe héréditaire de juges lettrés et poètes appelés *Brehons*. Ces Brehons ressemblent fort aux druides et leurs élucubrations conservées dans le *Senchus Mor* rappellent les chapitres célèbres de la *Guerre des Gaules,* où César caractérise, en termes dont la précision égale la brièveté, l'activité scientifique, littéraire, judiciaire et religieuse de la caste druidique : *Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura disputant* (VI, 13-14. — Maine, p. 31-34). On représente les plus anciens Brehons comme issus de sang royal. La domination anglaise devait les dégrader ; ils devinrent de simples conseillers attachés héréditairement aux roitelets insulaires. On lit au commencement d'un des manuscrits du *Senchus Mor* une note écrite en 1342 par Hugues Mac-Egan, fils du propriétaire du manuscrit; les Mac-Egan étaient des Brehons attachés aux Mac-Carthy. Peut-être les Brehons ne différaient-ils des anciens druides que par le fait qu'ils n'étaient plus prêtres : le christianisme avait séparé l'élément sacerdotal de leurs fonctions de l'élément scientifique et juridique ; leurs successeurs dans le sacerdoce et ce qui s'y rattachait, furent les moines des *communautés de saints*, si nombreuses en Irlande (p. 38).

Les Brehons n'ont pas été sans subir l'influence de la morale chrétienne et du droit romain, probablement par l'intermédiaire du clergé. Rome leur a donné le testament ; l'Eglise a contribué à leur système de contrats tel qu'il est exposé dans la partie du *Senchus Mor* qui est intitulée *Coruş Bescna*. Leur classification est originale. Le Brehon demande : « Combien y a-t-il d'espèces de contrats ? » Réponse : « Deux, le contrat valide et le contrat invalide. » L'action de l'Eglise doit s'être manifestée aussi dans le mariage et, en général, dans les relations de famille, bien que les principes irlandais en matière de « *connexions sociales* » soient fort éloignés des principes austères du droit romain, strictement monogame, consacrant mieux qu'aucun autre système juridique l'ordre et la dignité de la famille légitime. A cette occasion, M. Maine fait quelques remarques fort justes sur les exagérations et les légèretés de M. Troplong (p. 61-63).

Je ne veux ni analyser ni juger les treize *Lectures* que l'éminent professeur d'Oxford a réunies dans ce beau volume ; pour pouvoir en critiquer le contenu avec quelque compétence, il faudrait avoir fait les mêmes études comparatives que lui sur le droit hindou et sur le droit celtique, avec la préparation théorique et pratique que lui a procurée un long séjour aux Indes. Je me contenterai de signaler quelques points qui suffiront pour donner une idée de sa méthode et du haut intérêt de ses recherches.

Une *Lecture,* la troisième, est consacrée à la parenté, fondement de la société. La parenté naturelle et artificielle, seul lien qui unisse les noma-

des, perd de son importance par l'établissement et par l'acquisition d'un territoire. Le territoire prend la place de la parenté, mais cela s'opère très-lentement et très-difficilement. On sait les grandes et les nombreuses commotions qu'il a fallu en Grèce et à Rome pour substituer, en droit public, l'idée territoriale à l'idée de la tribu, et combien d'efforts il en a coûté aux plébéïens de Rome et d'Athènes pour se faire reconnaître comme apparentés aux patriciens, par l'effet de la résidence sur le même territoire (p. 75-76). On voit de même, au moyen âge, le territoire se substituer à la nation dans les noms des pays, dans les titres des souverains; le roi Jean est le premier qui ait pris d'une manière constante le titre de roi d'Angleterre au lieu de celui de roi des Anglais, et encore au XVIe siècle le roi de France s'appelait en latin *Rex Francorum* [1]. La même transformation s'est produite dans les communautés villageoises que l'on trouve également chez les Aryens orientaux et occidentaux, chez les Sémites du nord de l'Afrique, chez les Malais de Java; le lien entre les communistes est, dans le principe, la parenté naturelle, plus tard la parenté artificielle. On peut observer la progression historique, en rapprochant de la *Joint-Family* des Hindous, — qui est un corps de parents, descendants (naturels et adoptifs) d'un auteur commun, — la communauté domestique des Slaves de Croatie, de Dalmatie et d'Illyrie, et celle qu'a observée M. Dupin dans le département de la Nièvre; les communautés villageoises de Russie et celles de l'Inde, où le souvenir de l'auteur commun est effacé par la communauté du territoire; enfin la propriété foncière de nos communes, dont les noms rappellent si souvent la primitive idée familiale. En Irlande, la monade légale paraît avoir été la tribu ou *Sept*, dénommée d'après un ancêtre commun. Mais il y avait, sur son territoire et sous la dépendance de son chef, une *plèbe*, composée de gens qui n'appartenaient pas à la tribu, qui étaient nés dans une autre communauté, ou en dehors de toute communauté; des étrangers, des *outlaws*, dont, pour un motif ou pour un autre, le lien naturel était rompu; il y avait diverses classes de gens dont la liberté était restreinte, la condition inférieure, et l'origine souvent différente de celle des membres du *Sept*; il y avait, sans doute, parmi eux, les restes de l'ancienne population non aryenne. Ces classes portent des noms divers; la plus importante est celle des *fuidhirs*. Leurs relations avec le chef étaient plus immédiates que celles des membres de la tribu, qui ont leurs droits et ce qu'on appela plus tard leurs priviléges; le chef est le maître des *fuidhirs*, ils cultivent ses domaines, et c'est lui qui leur assigne des lots dans les terres vaines et vagues du *Sept*. Il est permis de supposer que ces *fuidhirs* ont exercé sur les rapports entre les classes dominantes et les clas-

1. Inutile de faire observer que la restitution récente des noms de peuples, *roi* ou *empereur des Français*, *roi des Belges*, a eu lieu sous l'influence de préoccupations politiques très-opposées à la signification primitive de ces titres.

ses dominées en Irlande une influence dont les effets subsistent encore aujourd'hui. Les désordres agraires de cette île si fertile et si peu fortunée datent de très-loin. Les jurisconsultes anglais, Spenser à la fin du XVI[e] siècle, sir John Davis au commencement du XVIII[e], font un tableau navrant de la misère des petits, de la toute-puissance des grands et de leur cupidité. C'est peut-être que, durant le cours du moyen âge, la proportion des *fuidhirs* s'était accrue tellement que Spenser et Davis avaient en réalité sous les yeux, non pas l'ancienne tribu homogène régie par la loi et la coutume, mais des aggrégations de *fuidhirs* soumis au bon plaisir des chefs. L'analogue des *fuidhirs* se retrouve dans l'Inde (p. 172-184).

Sous le titre de « Formes primitives des moyens de droit », leçons IX et X, M. Maine rapproche les actions de la loi romaine de la procédure exposée dans le *Senchus Mor*. Je ne sais s'il connaît les travaux de M. Karlowa [1]. Quoi qu'il en soit, il faut citer comme particulièrement lumineuses ses hypothèses et ses comparaisons touchant la prise de gage et la gageure, leur rôle dans les sociétés primitives, et touchant la poursuite pour dettes chez divers peuples aryens, la *Law of distress*, le *Village Pound*, et surtout le *Sitting Dharna* (p. 259-305).

La onzième leçon traite du bien des femmes. La dot romaine, avec les paraphernaux, est placée en regard du *Stridhan* hindou (p. 321-326). — Les *Suttees* sont expliquées par l'intérêt qu'a la famille à ne pas laisser la veuve en possession de la fortune du défunt (p. 326-335).

Une leçon très-importante est consacrée aux *idées primitives*. M. Maine insiste sur leur rareté et leur pauvreté. Il se forme peu d'idées nouvelles. Elles se propagent lentement. Dans un état ancien, qui est pourtant déjà fort éloigné de ce qu'on peut appeler l'état primitif, l'esprit humain est éminemment stérile et rebelle. Si des rapports nouveaux surgissent, il est incapable de les saisir comme tels; il les range sous les vieilles rubriques. Par exemple : un étranger est nécessairement, à un certain degré de civilisation, ou esclave ou ennemi; la civilisation progresse, tel étranger n'est ni l'un ni l'autre; on le considère alors comme un *parent*. Ou encore, pour qu'un non-successible succède, il faut en faire un parent, un successible, par adoption. Voilà la *fiction* que l'on trouve dans divers systèmes juridiques, et tout spécialement dans le système romain, où l'usage en a été si fréquent et si fécond. Maintes traces permettent de reconnaître l'opération intellectuelle que je viens de mentionner; M. Maine rapproche très-heureusement de l'ancienne communauté familiale la *societas totorum bonorum* : c'est là probablement la société la plus ancienne; le droit moderne la repousse, les rédacteurs du code Napoléon l'ont rejetée expressément. On peut ajouter à ce qu'en dit M. Maine que les jurisconsultes romains eux-mêmes y voient une *fraternité* et motivent ainsi le bénéfice de compétence; les anciens juris-

1. *Revue critique*, VII, 340-349. (1873.)

tes français, Barbier par exemple, la qualifient d'*affrérissement* ou de *frairie*. — Le *fosterage*, c'est-à-dire la nourriture et l'éducation, produit une relation de parenté, que les Brehons règlent d'une façon détaillée. On sait peu de chose de l'*alumnat* romain; peut-être a-t-il la même origine que le *fosterage*. — Le *fosterage littéraire*, relation de maître à disciple, très-déchu dans les lois des Brehons, est bien connu dans l'Inde, où il crée un droit d'hérédité: j'en crois voir les restes très affaiblis dans la *pietas* qui unissait, à Rome, le jeune optimate au jurisconsulte chez lequel il faisait son stage. — Dans l'origine, la paternité littéraire et religieuse a dû être absolument assimilée à la paternité physique; c'est peut-être de là qu'est sortie la caste des Brahmanes (p. 247).

Il faut espérer que l'ouvrage de M. Maine sera traduit en français. Mais peut-être faudra-t-il, pour cela, le remanier. La forme qu'a choisie le savant auteur n'est guère attrayante. Les *Lectures* qui composent le volume, doivent avoir été imprimées à peu près telles qu'elles ont été dites ou « *délivrées* », selon l'expression britannique; cependant, autre chose est lire, autre chose entendre. L'absence de notes est regrettable aussi. Un bon répertoire termine utilement le volume.

Alphonse RIVIER.

---

22. — **Histoire de la guerre de Guyenne par le colonel Baltazar. Réimpression textuelle faite sur l'unique exemplaire de l'édition originale et accompagnée d'une notice et de notes**, par M. Charles BARRY. Bordeaux, Charles Lefebvre, 1876, in-8° de LVIII-IV-238 p.

Je résumerai d'abord la notice de l'éditeur, en le laissant parler lui-même le plus possible, car il parle très-bien; j'examinerai ensuite le texte et les notes de son édition.

« S'il est un livre dont les destinées aient été singulières, » dit en commençant M. Barry, « c'est, à coup sûr, celui dont nous donnons aujourd'hui une réimpression intégrale, grâce à l'heureuse fortune qui a fait tomber entre nos mains, il y a quelques mois, le seul exemplaire échappé, comme par miracle, à la destruction totale de l'édition primitive. Ce précieux volume, parfaitement complet, malgré les vers qui déjà l'attaquaient, et revêtu encore de sa couverture originelle en parchemin, est un petit in-8° de 126 p., ne portant qu'un simple faux titre, ainsi conçu: *Histoire de la guerre de Guyenne, commancée sur la fin du mois de septembre 1651 et continuée jusques à l'année 1653*. Suivent trois feuillets signés, mais non chiffrés, contenant un avis *Au lecteur*, puis un court sommaire des trois parties qui composent l'ouvrage. Nulle mention de nom d'auteur, ni du lieu de l'impression, ni de sa date; pas de trace non plus de privilége ou d'approbation quelconque, ce qui range ce petit livre parmi les publications clandestines que les luttes de la Fronde mul-

tiplièrent à l'infini à partir de l'année 1648. — Celle-ci l'emportait sur les autres par son étendue, son style élevé, le détail minutieux qu'elle consacrait à l'épisode le moins connu, mais non pas le moins important de la guerre civile, enfin par le nom du héros qu'elle mettait si complaisamment en lumière et qu'on regardait non sans raison comme l'auteur même du livre, malgré la forme indirecte qu'il affectait dans son récit, pour y faire mieux à l'aise son propre panégyrique. Mais, imprimé en secret pour un petit nombre d'amis et de lecteurs privilégiés, le livre du colonel Baltazar resta ignoré hors du cercle de cette publicité restreinte; il s'éclipsa si rapidement que pas un historien contemporain n'en eut connaissance, et il était depuis longtemps profondément oublié, lorsqu'un exemplaire, échappé non sans avarie au naufrage, parvint, en 1694, entre les mains d'un de ces libraires de Cologne qui exploitaient alors à gros bénéfices les livres et les littérateurs français. L'imprimeur Corneille Egmont crut qu'il y aurait quelque profit à remettre en lumière ce petit volume, si curieux par son sujet même et par les noms illustres qui brillaient à toutes ses pages. Il est vrai qu'il manquait à son exemplaire trois feuillets, les trois derniers, formant six pages pleines; mais il ne s'embarrassa guère de cette lacune. Il se hâta de le réimprimer tel quel, en essayant toutefois de le rajeunir, de le compléter et d'en faire *œuvre nouvelle*, sans mot dire de la provenance, n'étant pas fâché de laisser croire, pour mieux le débiter, que c'était un livre de composition récente. Il le corrigea donc, ou plutôt le gâta de son mieux. Le style, qui est excellent, lui paraissant suranné, il changeait ou biffait toute locution malsonnante à ses oreilles, et, ne comprenant pas toujours son auteur, il le redressait à sa guise. »

M. B. cite (p. III et IV) un grand nombre de ces prétendues corrections, ajoutant que les fautes d'impression, que les mots omis abondent, que les noms propres deviennent pour la plupart méconnaissables [1], et que toutes ces taches se retrouvent dans les éditions du marquis d'Aubaïs (*Pièces fugitives*, 1759) [2] et de M. C. Moreau (*Bibliothèque elzévirienne*, 1858) [3], qui ont reproduit servilement le texte corrompu de 1695.

M. B. dénonce en ces termes (p. V-VI) une autre falsification du sieur

---

1. Par exemple *Mattaro* pour *Mortaro*, *Accueillar* pour *Auvillars*, *Mareuve* pour *Marennes*, *Mont-Languin* pour *Montflanquin*, *Monsegnau* pour *Montsegur*, etc. « C'est pis encore pour les noms d'hommes », remarque M. B. « Qui reconnaîtrait *Montgairal* dans *Montgoural*, *Marin* et *Chastelier* dans *Marin-Chastelior*, *Meusnier* dans *Maesmir*? Après celui-là, il faut tirer l'échelle. »

2. Voir les reproches adressés (p. X et XI) au marquis d'Aubaïs « qui a ajouté encore aux imperfections de l'édition fautive qu'il avait sous les yeux ».

3. Voir (p. XII et XIII) de sévères, mais justes observations sur l'édition de M. Moreau, que M. V. Cousin (*Mme de Longueville pendant la Fronde*, 1859), appelait pourtant *excellente*.

Egmont : « Un point surtout fâchait l'éditeur de 1694, c'était de voir l'auteur de la *Guerre de Guyenne* se désigner modestement dans son livre sous le titre de colonel. Un colonel, fi donc ! à l'époque du grand roi, du Roi-Soleil, dans un temps où l'on ne voyait courir à travers les villes du Rhin et des Pays-Bas que maréchaux de France, lieutenants-généraux. On ne pouvait moins faire que de décorer d'un grade sonore comme ceux-là le nom par trop roturier du héros du livre, et, dès la préface, le *colonel Baltazar* devient tout du long le *lieutenant-général Baltazar*. A la faveur de ce titre, il pouvait se présenter sans rougir en noble compagnie [1]. »

La vive et mordante critique de M. B. s'exerce encore en ce passage (p. VII-VIII) : « Pour compenser sans doute les pages qui lui manquaient, il [Egmont] crut qu'il serait de bon goût d'intercaler dans le texte quelques morceaux de sa façon, en gardant toujours le secret sur sa collaboration posthume avec le colonel Baltazar. Ces interpolations, corrompant un texte qu'il fallait respecter avant tout, et mettant sous le couvert d'un nom autorisé des assertions peu authentiques, sont au nombre de quatre : on les trouvera dans notre édition rejetées en note au bas des pages. Elles semblent surtout destinées à compléter l'illustration domestique de l'auteur ; elles ne paraissent pas généralement contraires à la vraisemblance. Je ne serais donc pas éloigné de croire que ces additions auront été fournies au libraire par un admirateur, à coup sûr, de Baltazar, peut-être par quelqu'un de ses proches, ou par son fils lui-même, le comte Isaac de Gacheo de Baltazar, qui, d'après l'*Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin* [2], avait servi d'abord en Danemark, puis en Angleterre, où le roi Guillaume lui donna un régiment de dragons et le fit brigadier de ses armées. Il dut faire avec elles la guerre aux Pays-Bas et peut-être est-ce lui qui engagea Corneille Egmont à une publication que devait particulièrement rehausser le nom qu'il portait. Ainsi s'expliqueraient tout naturellement les augmentations introduites dans l'œuvre du colonel et les titres plus relevés qu'on lui faisait prendre en parlant de lui-même. Resteraient au compte du libraire les incorrections de son texte et la supercherie d'y avoir inséré des passages que l'auteur n'avait pas écrits. »

J'aime à penser que l'on ne trouvera pas trop longues ces citations qui font si bien connaître une édition dont les plus savants bibliographes ignoraient l'existence [3], une édition « disparue du domaine public depuis

---

1. La *Gazette*, que M. B. cite souvent, n'a jamais donné à Baltazar d'autre titre que celui de colonel. Voir notamment les n[os] du 12 et du 15 août 1654.

2. Paris, 1743-1750, 4 vol. in-4°, t. IV, p. 209 et suiv.

3. M. Brunet lui-même, « l'oracle de la bibliographie », n'a pas connu l'édition *princeps* de l'*Histoire de la guerre de Guyenne*. M. B. regrette (p. XLIX) que l'auteur du *Manuel du libraire* n'admette pas l'authenticité de l'ouvrage, déjà quelque peu douteuse aux yeux du marquis d'Aubais et plus douteuse encore aux yeux de M. Monmerqué (annotant les *Mémoires* du P. Berthod, 1826). Pour M. B., comme

225 ans ». Que l'on se rassure, du reste ! Je n'emprunterai plus une seule phrase à M. B. et je me contenterai d'indiquer en quelques mots les résultats des recherches auxquelles il s'est livré pour reconstituer la biographie de Baltazar (p. XVII-XLVIII), recherches qui ont amené la découverte de bien des faits nouveaux, et dans lesquelles, comme il se plaît à le reconnaître, il a été aidé par un descendant du colonel, M. le baron Léopold de Balthazar, qui habite la ville de Toul.

Jean Baltazar de Gacheo, deuxième du nom, fils de Jean Baltazar de Gacheo, originaire du royaume de Bohême, qui s'était fixé à Zimmeren (Palatinat), et qui, capitaine des gardes du corps de Frédéric V, roi de Bohême, fut tué à la bataille de Prague en 1620, naquit à Zimmeren vers 1600. Il porta successivement les armes sous le roi de Suède Gustave-Adolphe, sous le duc Bernard de Saxe-Weimar, puis, ayant quitté l'Allemagne, sous le colonel de Gassion en Lorraine, sous le maréchal de Brézé en Roussillon, sous le maréchal de La Mothe-Houdancourt en Catalogne, etc. Il épousa, le 25 juillet 1648, au château de Montarnaud, près de Montpellier, Magdeleine de Brignac, fille de François de Brignac, baron de Montarnaud. Il reçut du roi, en 1657, une mission de confiance auprès des princes d'Allemagne, et cette même année, le 15 juillet, il fut admis à la bourgeoisie de Genève. On le trouve, en 1658, possesseur de la baronnie de Prangins. On a dit que le colonel y mourut, mais la vérité est que l'on ne connaît ni le lieu ni l'année de sa mort.

M. B. a reproduit avec une fidélité parfaite le texte de l'édition primitive. Aucune des taches qui défigurent les éditions de 1694, de 1759 et de 1858 n'altère la pureté de l'édition de 1876, et l'œil le plus exigeant n'y découvrira même pas, — tant l'habile imprimeur bordelais, M. Gounouilhou, a bien secondé le docte professeur de Toulouse, — une seule grave faute d'impression [1].

Les notes, très-nombreuses, sont fort bien faites. M. B. a consulté, outre la *Gazette*, le *Mercure* et la *Muse historique*, tous les mémoires de nos grandes collections et la plupart des mazarinades relatives à la période comprise entre septembre 1651-décembre 1653. Il a donné des soins particuliers aux notes géographiques, ayant étudié les documents spéciaux de la première moitié du XVII[e] siècle, et, par exemple, retrouvant, dans la carte de la Saintonge qui fait partie du *Théâtre géographique du royaume de France* (Paris, veuve Jean Le Clerc, 1626, in-f°), une localité du nom de la Bergerie, située à une demi-lieue au

pour M. Moreau, comme pour la plupart des critiques, y compris l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, cette authenticité est incontestable. On n'a, sur ce point, il est vrai, aucun témoignage contemporain, mais l'œuvre est marquée « d'un cachet personnel » qui semble décisif.

1. En voici une toute petite : on a imprimé (p. 2, note 1), en indiquant la date de l'arrestation des princes, le *13* janvier (1650) pour le *18*.

sud de Tonnay-Charente et disparue aujourd'hui. Apportant en ces minutieuses recherches autant de sagacité que de patience, le nouvel éditeur a rectifié toutes les erreurs de ses devanciers [1].

La notice et le commentaire ne laisseraient presque rien à désirer, si M. B. avait fouillé deux recueils qu'il est impossible de ne pas avoir sous les yeux quand on s'occupe de l'histoire du Sud-Ouest de la France : je veux parler des *Archives historiques du département de la Gironde* et de la *Revue de Gascogne*. Dans le premier de ces recueils ont été insérés en foule les documents relatifs à la Fronde bordelaise, extraits pour la plupart des archives nationales, et Baltazar y est souvent mentionné [2]. Le second de ces recueils n'aurait pas été moins utile à M. B., car il y aurait trouvé çà et là force détails (tirés de documents inédits) soit sur Baltazar, soit sur la plupart des personnages qui figurent dans l'*Histoire de la guerre de Guyenne*. Je citerai le travail de M. le Dr E. Desponts sur *Un village de Gascogne* (Sarrant) *pendant les guerres de la Fronde* (t. VIII, 1867), et un travail intitulé : *Lettres concernant la Fronde en Gascogne* (t. XV, 1874), lettres parmi lesquelles il en est une fort curieuse de Baltazar (qui signe *Balthazar)*, adressée de Bordeaux au cardinal Mazarin le 2 septembre 1653, et qui est très-probablement la seule lettre de cet officier de fortune qui ait jamais été imprimée [3].

Il est fâcheux aussi que M. B. n'ait pas eu l'occasion de lire la *Relation véritable des choses les plus mémorables passées en la basse Guyenne depuis le siége de Fontarabie, etc., par* HENRI DE LABORDE-PÉBOUÉ (de Doazit, en Chalosse), publiée par M. le baron de Cauna (*Armorial des Landes,* t. III, Bordeaux, 1869, p. 455-583). Les récits du naïf chroniqueur, témoin oculaire des prouesses et des excès de Baltazar, auraient été plus d'une fois avantageusement rapprochés des récits de l'intrépide

1. Voir, en ce qui regarde les erreurs de M. Moreau, les notes des pages 18, 26, 40, 54, 59, 60, 63, 77, 82, 92, 144, etc. Signalons (p. 156) une note où ce n'est plus une erreur de M. Moreau qui est corrigée, mais bien une erreur de presque tous nos dictionnaires géographiques, lesquels confondent le l'Ampourdan, petit pays de Catalogne entre le Ter et les Pyrénées, avec le Labourd *(Lapurdensis pagus)*, petit pays basque qui s'étendait de Bayonne à Saint-Sébastien, en embrassant la vallée de la Bidassoa.

2. Voir (t. XV, paru en 1874) p. 361, 368, 395, 431 et surtout p. 436, où l'on remarque dans une lettre de l'évêque de Bazas (Samuel Martineau), écrite le 17 septembre 1653 au cardinal Mazarin, un passage fort intéressant « sur le subject de M. de Baltazar ». Le tome II du même recueil renferme (p. 86) une lettre du chevalier d'Aubeterre, du 8 mars 1653, presque tout entière consacrée à Baltazar, que le correspondant de Mazarin se vante d'avoir « bien battu » à Mugron. Voir encore t. VII, p. 258, 260, 268; t. VIII, p. 145, 188, 360, 364, 387, 388, 398, 428, 434.

3. Voir *(ibid.*, p. 277, note 6) quelques extraits d'une biographie inédite d'un des personnages nommés dans l'*Histoire de la guerre de Guyenne*, le maréchal de camp Pierre de La Mothe-Vedel, biographie tirée d'un ms. de la Bibliothèque Nationale.

aventurier [1]. Enfin, pour un des événements les plus mémorables de la guerre de la Fronde, pour le siége de Miradoux, misérable village devant lequel échoua la bouillante valeur du grand Condé (23 février-5 mars 1652), M. B. aurait pu tirer parti de quelques excellentes pages de M. F. Moulenq, où sont comparées et discutées toutes les relations contemporaines [2].

Espérons que le succès de la cinquième édition de l'*Histoire de la guerre de Guyenne* (tirée à 300 exemplaires) permettra bientôt à M. Barry de préparer une sixième édition, considérablement augmentée, et qui, celle-là, ne serait plus seulement destinée aux bibliophiles, mais s'adresserait au grand public. Il importe de répandre, en effet, un livre qu'ont trop négligé nos plus célèbres historiens [3], un livre où au mérite d'un style plein de saveur et d'originalité se joint le mérite d'une exactitude qui en fait, selon l'expression de M. Moreau, « un des éléments indispensables d'une bonne histoire de la Fronde ».

T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séances du 19 et du 26 janvier 1877.

Le 19 janvier, M. A. d'Abbadie, de l'académie des sciences, lit un mémoire intitulé *Sur l'inscription nº 1 de Rüppell*. Il s'agit d'une inscription éthiopienne d'Aksum, en langue « ghèz », déjà publiée, étudiée et traduite par le savant allemand Rüppell; M. d'Abbadie en communique une traduction et un commentaire nouveaux. L'objet de l'inscription est de rappeler le succès d'une expédition militaire conduite par Halen, roi d'Aksum et de plusieurs autres lieux, contre un ennemi qui n'est pas désigné avec précision. Rüppell avait cru voir que les

1. M. B. reproduit (p. XLIII), d'après M. Pascal Duprat (*Histoire des villes de France*, t. II, pag. 473), un court fragment de cette chronique, qu'il appelle « Relation manuscrite de Saint-Sever, » et il se demande (p. XLIV) si le Baltazar qui nous apparaît comme le plus cruel des hommes dans le document invoqué par M. Duprat, est bien notre colonel, et si ce ne serait pas plutôt son homonyme indigne, un sieur de la Serre-Baltazar. La charitable conjecture du savant éditeur n'est pas recevable en présence du texte de Laborde-Péboué, où le colonel « grand homme fort farouche » est aussi formellement et aussi clairement désigné que possible.

2. *Notes sur le siége de Miradoux*, à la suite de l'étude intitulée : *La justice au* XVIIe *siècle, Episode de l'histoire d'Auvillars* (Agen, 1874, grand in-8°, p. 82-90).

3. Entre autres, M. de Sismondi et M. Henri Martin. M. B. (note 2 de la p. 200) reproche à ce dernier historien des lacunes et des erreurs (en son tome XII, p. 447) que la connaissance de la relation de Baltazar rendait impossibles.

ennemis du roi Halen étaient des Juifs : M. d'Abbadie rejette cette interprétation. Quant au roi Halen lui-même, il n'est pas connu autrement ; l'époque de l'inscription, par suite, ne peut être déterminée.

M. de Saulcy donne lecture d'une *Note sur l'âge des grands monuments d'Héliopolis (Baalbek)*. Les conclusions de cette note sont les suivantes : le temple du Soleil a été construit par Antonin le Pieux et détruit par Théodose; le temple de Jupiter a été construit par Septime Sévère et muni d'un escalier coudé et d'une enceinte par Philippe; le grand vestibule et le *temenos* ont été construits par Caracalla et terminés probablement par Philippe.

Dans cette séance et dans celle du 26 janvier, M. Ch. Nisard continue et termine la lecture de son étude sur la vie et les travaux du P. Paciaudi, correspondant, puis associé étranger de l'académie des inscriptions et belles-lettres, au 18[me] siècle.

Le 26 janvier, M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport sur les travaux de l'académie pendant le second semestre de l'année 1876. L'académie ordonne l'impression de ce rapport.

M. Clermont-Ganneau communique une note destinée à compléter le mémoire lu par lui l'été dernier à l'académie, et publié depuis dans la *Revue archéologique*, qui portait pour titre *Horus et saint Georges*. Dans la première partie de cette note, l'auteur signale et décrit une statuette de bronze du musée britannique, qui représente le dieu égyptien Horus, reconnaissable à sa tête d'épervier, revêtu de l'uniforme des tribuns militaires romains ; on se rappelle que M. Clermont-Ganneau avait signalé une représentation semblable sur un bas-relief conservé au musée du Louvre, et que c'était là le point de départ de son mémoire. — Le reste de la note est consacré à diverses observations qui paraissent de nature à confirmer sur quelques points les conclusions du même mémoire.

M. de Mas-Latrie commence la lecture d'un mémoire sur Guillaume de Machaut. L'objet de ce mémoire est d'une part de préciser, à l'aide des documents conservés aux archives nationales, quelques points de la biographie de Guillaume de Machaut, d'autre part d'étudier en particulier ce qui concerne son ouvrage intitulé : *La prise d'Alexandrie*, dans lequel se trouvent des détails sur l'histoire de Pierre I[er], de Lusignan. — M. de Mas-Latrie examine en premier lieu la question de l'époque de la naissance de Guillaume de Machaut. C'est un point sur lequel les avis sont très-partagés, les uns voulant la faire remonter au-dessus de 1280, les autres la faire descendre au-dessous de 1315. M. de Mas-Latrie est disposé à la rapporter aux années 1282 à 1284. Il pense que c'est à l'auteur de la *Prise d'Alexandrie* que s'adressent des lettres de Philippe le Bel, de l'année 1308, par lesquelles le roi donne un fief à un personnage du nom de Guillaume de Machaut, en récompense de ses services; or, on ne peut guère supposer que l'homme qui recevait cette donation ne fût âgé d'une vingtaine d'années au moins.

Ouvrages déposés le 19 janvier : — Publications de l'académie : Table chronologique des diplomes, dernier vol. ; Notices et extraits des manuscrits, tome XXIV.— Baissac (Jules), Les origines de la religion, 2 vol. — Thiers (Henri), Au bord du Nil. Isis et Osiris. Fragment de l'histoire primitive (extrait de la *Revue de France*). — *Ouvrages présentés de la part des auteurs ou éditeurs : — par M. Maury :* 1° Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, revisé et publié par Alexandre Bruel, t. I, 802-954 (collection des Documents inédits); 2° Maury (Alfred), La terre et l'homme, 4° édition ; *— par M. Deloche :* Revue de géographie (dirigée par M. Ludovic Drapeyron), n° 1 ; *— par M. Egger :* 1° Dumont (A.), Essai sur l'éphébie athénienne, t. I (le t. II a paru précédemment); 2° Comparetti (Domenico), Sull' epistola ovidiana di Saffo a Faone, *et* Saffo e Faone dinanzi alla critica storica (deux brochures, extraites la première des *Pubblicazioni del R. istituto di studi superiori* etc. *in Firenze*, la seconde de la *Nuova antologia*) ; 3° Espagne (A.), De l'influence provençale dans la langue de Molière ; *— par M. Renan :* Soury (Jules), Études historiques sur les religions, les arts et la littérature de l'Asie antérieure et de la Grèce ; *— par M. Ravaisson :* Ravaisson-Mollien (Charles), La critique des sculptures antiques au musée du Louvre, à propos des catalogues en préparation (extrait de la *Revue archéologique*). — M. Renan présente aussi des estampages d'inscriptions puniques et berbères envoyés de Constantine par M. Rebout.

Ouvrages déposés le 26 janvier : — Burnouf (Emile), La ville et l'acropole d'Athènes aux diverses époques. — *Présentés par M. Egger :* 1° Govi (Gilberto), Intorno a un opusculo rarissimo della fine del secolo xv intitolato Antiquarie prospettiche romane composte per Prospettivo Milanese Depintore (Roma, 1876, in-4°); 2° Joly (A.), La fosse du Soucy, étude philologique ; 3° M. Tullii Ciceronis pro T. Annio Milone oratio ad judices, texte latin revu, corrigé et annoté par J. Wagener et A. Wagener, 2° édition (Mons, in-12); 4° Egger (Victor), Sur une médaille frappée en l'honneur d'un philosophe de l'école de Padoue. — *Présenté par M. Renan :* Clermont-Ganneau, Sur un monument phénicien apocryphe du cabinet impérial et royal de Vienne (extrait du *Journal asiatique*). — *Présenté par M. Defrémery* Recueil de poésies françoises, morales, facétieuses et historiques, réunies et annotées par A. de Montaiglon et J. de Rotschild, t. XI (Bibliothèque elzévirienne).

Julien Havet.

RECTIFICATION.

Le dernier mot de l'art. 13 (n° 3, p. 50) est un fâcheux *lapsus*, qui a substitué au nom d'Audouin, l'auteur réel de l'hymne à Marat, celui du pauvre Desorgues, qui en est fort innocent et que son fameux quatrain sur la colonne Vendôme fit, comme on sait, mettre par Napoléon dans une maison de santé sous prétexte de folie. Il était cependant, dit Nodier, « aussi sain d'esprit que peut l'être un poëte lyrique ».

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 10 Février — 1877

23. — **Théorie nouvelle de la Métrique arabe, précédée de considérations générales sur le rhythme naturel du langage,** par M. Stanislas GUYARD (extrait du *Journal Asiatique*). Un volume in-8°, 350 pages. Paris, imprimerie nationale, 1877. Chez Ernest Leroux. — Prix : 12 francs.

Il en est de la métrique arabe comme de tant d'autres théories de plus haute volée, qui ont donné naissance à je ne sais combien de traités didactiques, sans livrer encore le secret de leurs origines et de leurs lois. Si, jusqu'à ce jour, la versification arabe est restée enveloppée de nuages, on doit s'en prendre, d'une part, aux voyageurs qui n'ont pas su ou voulu noter musicalement les rhythmes qui frappaient leurs oreilles, d'autre part aux savants européens qui se sont bornés à traduire les traités indigènes, rédigés d'après le système fort imparfait de Khalil.

Ce Khalil qui fut, sinon l'inventeur, au moins un des premiers législateurs de la prosodie arabe, au lieu de déterminer les différentes valeurs des syllabes par des signes particuliers, les a représentées par des expressions techniques : *fa'oûlon, fâ'ilâton, mostáf'ilon,* etc. Ces mots suffisent à la rigueur aux Arabes, pénétrés, comme ils le sont, du rhythme de leur langue ; ils les scandent d'instinct et les appliquent sans difficulté aux différentes formes d'un vers donné. Pour nous, au contraire, ces types artificiels étaient inutiles, tant que nous ne savions comment les scander, dangereux même, puisqu'ils avaient donné naissance à un axiome aussi erroné que le suivant : « Toute syllabe ouverte est une brève, toute syllabe fermée une longue. » C'est, en effet, ce qui se répète sur tous les tons depuis un demi-siècle. Ouvrez le traité de S. de Sacy, le volumineux ouvrage de Freytag, *Darstellung der Arabischen Verskunst,* ou bien les livres nés d'hier, comme la prosodie de M. Coupry : partout et toujours, vous rencontrez ce fâcheux axiome avec son cortège de fausses déductions. Partout, vous vous heurtez à des mètres dont la longueur totale est variable, dont chaque section n'a pas de durée fixe, en un mot à des mètres dépourvus de mesure, puisque dans certains pieds la longue permute avec la brève, sans compensation apparente.

Voilà pourquoi Freytag, frappé de ces contradictions dont le secret lui échappait, avouait, de guerre lasse, que dans un vers arabe les différentes durées ne sont pas appréciables à notre oreille. Convaincu que l'accentuation des mots ne jouait aucun rôle dans les vers, l'orientaliste allemand en concluait que le rhythme est absolument indépendant de l'accentuation particulière aux mots. Sans doute, l'hypothèse de Freytag relativement à la durée inégale des longues et des brèves aurait pu le conduire à de plus importantes constatations, mais il ne sut pas en tirer parti. — Presqu'à la même époque, un savant qui apportait dans toutes ses recherches des vues personnelles parfois téméraires, mais toujours pénétrantes, Ewald, faisait un pas décisif vers la solution du problème. Il constatait l'existence du temps frappé et du temps levé (ce qu'il appelle l'*arsis* et la *thesis*) pour obtenir un rhythme égal; il signalait dans les vers arabes un temps fort, quelquefois deux, et posait en principe que, lorsque une brève remplace une longue, ces valeurs se trouvent souvent dans un temps faible. Malheureusement Ewald ne chercha pas à aller plus loin dans cette voie nouvelle : il conserva la transcription en usage pour les longues et les brèves, ne prescrivit aucune règle pour reconnaître les temps forts et laissa le lecteur scander le vers par intuition et comme au hasard, sans compter que la logique de son système l'entraîna à considérer dans certains pieds comme faibles des syllabes qui, au contraire, sont toujours fortes; de telle manière qu'en définitive, la scansion d'Ewald s'éloigne encore plus de la vérité que le système usuel lui-même. En un mot, après la lecture de tant d'essais infructueux, le lecteur était en droit de nier l'existence même d'un système prosodique où il ne rencontrait aucun des caractères qui constituent le rhythme et la mesure. Le vers arabe n'était pas métrique, au sens classique du mot, puisqu'il ne semblait pas fondé sur l'équivalence de deux brèves à une longue; il n'était pas syllabique, puisque le nombre des syllabes y est fatalement variable; enfin il n'était pas rhythmique, puisque l'unité et la fixité de la mesure lui faisaient défaut.

C'est à M. Guyard qu'appartient l'honneur d'avoir dissipé ces ténèbres et formulé les lois de la prosodie musulmane avec une logique rigoureuse. Son livre s'intitule à bon droit *Théorie nouvelle* (et j'ajouterai volontiers *mathématique*) de la métrique arabe; car, s'il est susceptible de quelques améliorations dans les points de détail, il a, dans ses déduction générales, un caractère de vérité absolument scientifique et défie toute contradiction. Sans doute, cette théorie ne dément pas le vieil adage « Nil novi sub sole » : l'idée fondamentale, je veux dire la parenté qui unit la prosodie à la musique est aussi vieille que le monde, mais ce n'est pas un mince mérite que d'en avoir tiré les origines de la métrique arabe et d'avoir su conserver les règles des traités spéciaux en leur donnant la précision et la clarté qui leur manquent.

Voici en deux lignes le plan de l'ouvrage. Il débute par des considérations générales sur les phénomènes rhythmiques que présente le langage

humain. Le livre I traite de la théorie des mètres; le livre II, des seize mètres arabes avec leurs variétés; le livre III et dernier étudie le rhythme des mots isolés et résout différents problèmes d'accentuation; il se termine par d'ingénieuses remarques sur les lois qui président à la formation des mètres et aux modifications que subissent l'accentuation et le rhythme des mots, lorsqu'ils se réunissent pour constituer un vers.

Il est intéressant de suivre l'auteur pas à pas et d'assister à l'éclosion de son système à travers les tâtonnements et les doutes de la première heure. M. G. démontre d'abord la fausseté du principe en vertu duquel toute syllabe fermée serait une longue, toute syllabe ouverte une brève. Il nie avec raison qu'il puisse y avoir la moindre communauté d'origine entre des variantes telles que *Mostaf'ilon, Motaf'ilon, Mosta'ilon* et *Mota'ilon,* dès qu'on les fait équivaloir respectivement, d'après l'ancien système, à - - ∪ -, ∪-∪ -, -∪∪ - et ∪∪∪ -; et ainsi des autres. Cependant les Arabes affirment le rhythme régulier de leurs vers. En recherchant (en vertu d'une simple légende) la provenance de leur prosodie dans le bruit cadencé du marteau qui retombe sur l'enclume, ils établissent par là le caractère *binaire* de ce rhythme; enfin, ils savent distinguer d'oreille et sans hésitation les mètres très-divers, les variantes d'un même pied dont se compose l'ensemble de leur versification. Or, comment y parviendraient-ils s'ils n'y reconnaissaient certains caractères immuables de mesure et de cadence, lesquels, apparemment, ne sont pas notés dans l'écriture? Procédant avec une sage lenteur, comme il convient en des recherches d'une nature aussi délicate, l'auteur de la *Théorie nouvelle* commence par démontrer le principe suivant : « Les mots du langage humain, sans exception, renferment deux sortes d'accents : 1° l'*accent tonique,* c'est-à-dire le son plus ou moins élevé qui accompagne chaque syllabe; 2° l'*accent d'intensité* ou *ictus,* qui amène invariablement l'allongement de la voyelle. » Le premier, l'accent tonique, tout à fait indépendant de la voyelle qu'il accompagne, fait partie des inflexions de la voix et varie avec elles. Ces inflexions vocales à leur tour ont été notées. On a essayé, par exemple, de représenter l'étendue de l'émission vocale dans l'énonciation simple par l'intervalle de quarte supérieure ou bien de quinte inférieure; dans l'étonnement, par l'octave ou même la dixième; dans le doute, par la tierce majeure ou mineure. Il serait peut-être téméraire d'affirmer la rigoureuse exactitude de ces évaluations, car il faut bien reconnaître qu'elles subissent l'influence des milieux, climat, âge, race, etc. Mais ce qui est hors de doute, c'est que l'accent tonique n'exerce aucune action sur la voyelle qu'il affecte; ce rôle est réservé à l'accent d'intensité, c'est-à-dire à l'*ictus* ou coup de voix qui établit dans le mot un rapport de quantité entre toutes ses voyelles. D'où il résulte que *la quantité dérive de l'ictus.* L'accent d'intensité crée dans les mots un certain rhythme qui est l'*unité du mot;* les mots, à leur tour, constituent de courtes phrases rhythmiques, qui se peuvent noter aussi exactement qu'on note à l'audition une mélodie quelconque.

L'application de ces principes est féconde en résultats. On constate, par exemple, que les mots renferment des longues et des brèves de diverse étendue. On distingue des longues normales prises comme unité de temps, des longues et demie, des longues doubles, des brèves qui valent la moitié, le tiers, le quart ou le cinquième de la longue normale. Les langues, il est vrai, négligent généralement dans l'écriture ces subdivisions; mais il n'en est pas moins facile de noter ces différences dans leurs plus petits détails. Il suffit, pour cela, de connaître la place des ictus qui sont pour les mots d'une langue ce que les temps forts sont à la mesure musicale.

Appliquant ces lois générales à la prosodie arabe, M. G. analyse les sept pieds primitifs donnés comme types par Khalîl. Le groupement ingénieux adopté par les métriciens arabes fournit les moyens de déterminer avec la plus grande précision la place des temps forts dans les mots techniques représentant les pieds. On sait, en effet, que les traités consacrés à l'*'ilm el 'Aroudh* (métrique) réunissent les mètres en cercles, par groupes de deux, de trois, et plus; selon que l'on commence par telle ou telle syllabe, on obtient tel ou tel mètre. C'est ainsi que le premier cercle déroule successivement la forme du *Taouîl,* du *Medîd* et du *Bassîth,* le deuxième cercle celle du *Kâmil,* du *Wâfir,* et ainsi de suite. Or, comme chaque syllabe d'un cercle entre tour à tour dans la structure d'un pied différent, suivant le point de départ, il fallait, pour que l'hypothèse émise par M. G. se réalisât, que toutes les syllabes supposées fortes restassent telles dans la série de leurs évolutions. C'est ce que l'étude de chacun de ces cercles prosodiques confirme avec la plus entière certitude (p. 51-62).

Fort de ce premier résultat, l'auteur donne ensuite la notation musicale des pieds, en prenant la croche pour unité de temps. Chacun des sept pieds, ou, pour mieux dire, des mots rhythmiques propagés par Khalîl, les *fa'oûlon, mafâ'ilon, motafâ'ilon,* etc., sont passés en revue, analysés dans tous leurs éléments, puis transcrits deux fois, en notes, et à l'aide de signes spéciaux qui se graveront aisément dans la mémoire.

Les paragraphes suivants du premier livre traitent des modifications que subissent les pieds à l'intérieur des mètres, soit qu'ils paraissent perdre un temps fort, soit qu'ils commencent le vers ou qu'ils le terminent et marquent la pause. — Le deuxième livre est entièrement consacré à l'étude des mètres primitifs et de leurs variétés. Ici l'auteur n'a plus qu'à suivre textuellement la *Darstellung* de Freytag, en lui empruntant ses exemples auxquels s'applique tout naturellement la notation musicale et métrique. L'examen des mètres primitifs fournit la preuve des principes posés dans les chapitres précédents; les étrangetés de la versification arabe disparaissent et les changements dont l'ancienne notation par brèves et par longues vagues ne pouvait donner la clef se démontrent d'eux-mêmes. On obtient ainsi des vers d'une facture correcte, d'une harmonie soutenue, que des orientalistes exercés et, mieux encore, des gens du pays ont déclarés être parfaitement conformes à la déclamation

(inchâd) en usage chez les Arabes. Mais là n'est pas seulement le mérite du nouveau système : on lui doit aussi de pouvoir remonter aux sources de la métrique arabe (voir notamment p. 96 et suiv., et p. 337-348). Après avoir lu attentivement les pages consacrées à cette question, on ne peut plus nier que le rhythme des vers n'ait pour générateur le rhythme particulier des mots considérés isolément. Il suffit, pour s'en convaincre, d'accentuer séparément, à l'aide de l'ictus, les mots d'un vers quel que soit son mètre ; on supprime ensuite ou, dans quelques cas déterminés, on rétablit certains ictus en vertu de règles immuables qui dérivent de la constitution même du rhythme (Cf. Livre III, § 4) et, par là, on obtient la succession d'ictus qui produit tel ou tel mètre. De l'ensemble des faits observés, il résulte donc que « l'accentuation des mots par *l'ictus* (et non par l'accent tonique) engendre l'accentuation des vers ».

Une des conséquences les plus curieuses de la théorie développée par M. G. est la démonstration de la fausseté du pied *maf'oûlâto* - - - ᴗ et des trois mètres anciens, nommés *modhâri*, *moqtadhab* et *modjtatth* que Khalîl paraît avoir imaginés pour les besoins de sa cause. En effet, ces trois mètres introduits dans le quatrième cercle, que les Arabes nomment à bon droit *moschtabih* « cercle douteux, ambigu », ne peuvent être scandés correctement que si leurs pieds ne subissent aucune modification anormale (par exemple, le changement de *mafâ'ilon* en *mafâ'ilo)*. Qu'on ne s'imagine pas que la critique adressée au père de la prosodie arabe soit inspirée ici par le désir de fortifier le nouveau système aux dépens de l'ancien : il y a bien des siècles déjà que les règles tracées par Khalîl étaient révoquées en doute dans le milieu même où elles avaient pris naissance. Maçoudi l'affirme positivement : un savant nommé *Abou'l-Abbas en-Nachi*, qui vivait au x^e siècle, avait composé un traité de prosodie, malheureusement perdu aujourd'hui, qui paraît avoir été une réfutation complète de Khalîl. « Dans ce livre, nous dit l'auteur des *Prairies d'or*, Nachi traite de diverses questions dans lesquelles Khalîl sortant du système (primitif) des Arabes pour suivre ses vues personnelles et les arguments nécessaires à sa discussion, est arrivé à un résultat qui prouve contre lui-même et détruit ses propres assertions [1]. » N'est-ce pas un fait digne d'intérêt que cette conformité de vues entre un savant arabe et l'érudition européenne à neuf siècles de distance ?

Je voudrais insister sur les observations originales qui naissent au cours de la démonstration : par exemple, la véritable origine des noms des mètres (p. 169 en note), les règles de l'accentuation par l'ictus (II, p. 327), les rapports de l'accent tonique avec l'ictus (p. 326, note), enfin la restitution de la quantité véritable des mots (*Kataba* est égal à - ᴗᴗ et

---

1. *Prairies d'or*, édition publiée par la Société asiatique, t. VII, p. 88. Ibn Khallikan ajoute que les formes de versification proposées par Nachi réfutent entièrement celles de son prédécesseur. Voir la traduction de M. de Slane, t. II, p. 57.

non à ⏑⏑⏑, p. 321). Mais il faudrait tout citer dans ce remarquable travail et, pour lui rendre entièrement justice, donner à une notice la proportion d'un livre. Je ne dois pas cependant omettre, en finissant, le chapitre où sont exposées les règles pratiques qui permettent de déterminer, presque à première vue, un mètre quelconque, indépendamment des changements qui affectent ses pieds constitutifs (p. 300-318). Ces règles ne sont ni nombreuses ni compliquées; elles n'ont rien d'empirique, puisqu'elles résultent de la cadence naturelle et de la restitution de certains ictus : enfin elles n'exigent pas de plus grands efforts de mémoire que l'ancienne méthode et ont sur celle-ci l'avantage de substituer la soudaineté et la sûreté de la scansion à l'indécision et aux tâtonnements. Hâtons-nous d'ajouter qu'elles ne demandent pas une longue préparation technique : il n'est besoin ici ni de contrepoint ni de fugue. Connaître la valeur des notes, savoir battre une mesure à deux ou à quatre temps et l'analyser dans ses éléments constitutifs, voilà tout ce qu'il faut et plus qu'il n'en faut pour aborder avec succès la lecture de la *Théorie nouvelle*. J'insiste à dessein sur ce point, parcequ'il se pourrait bien que la routine se fît de ces prétendues difficultés d'initiation une arme contre l'emploi d'une méthode qui n'a pas encore pour elle la consécration du temps.

L'exécution matérielle du livre répond à sa valeur scientifique. Une fois de plus, notre Imprimerie nationale a fait merveille. En dépit de ses nombreux tableaux et de ses signes de notation superposés, ce volume est un chef-d'œuvre de netteté et d'élégance. Après une lecture minutieuse, je n'ai découvert que deux inexactitudes dans la transcription musicale (p. 110 et 127) et encore est-il possible qu'elles ne soient que des accidents de tirage. Je ne vois pas davantage matière à observation en ce qui concerne la rédaction, tout au plus peut-on relever quelques répétitions surabondantes dans l'exposition des mètres au livre II. A l'emploi de la croche comme unité de temps, j'aurai préféré, quant à moi, l'adoption de la noire et, comme conséquence, la mesure à $\frac{2}{4}$ au lieu de la mesure à $\frac{2}{8}$ qui n'est, à vrai dire, que théorique.

Cette notice, si incomplète qu'elle soit, suffira, je l'espère, pour faire connaître l'économie du livre, l'enchaînement méthodique de ses preuves et la clarté de ses démonstrations. Si une longue fréquentation avec les poëtes arabes et le culte de l'art musical ajoutent quelque valeur à mon témoignage, je n'hésite pas à le donner tout entier en faveur d'un travail aussi exact en théorie qu'il est utile et commode dans ses applications pratiques. Le jour viendra, sans doute, et je le souhaite prochain, où l'ouvrage de M. Guyard servira de base à l'enseignement de la prosodie musulmane et sera mis à contribution par toute nouvelle grammaire arabe.

BARBIER DE MEYNARD.

---

24. — **Glossen und Scholien zur Hesiodischen Theogonie**, mit Prolegomena. Herausgegeben von Dr Hans Flach, Docenten in Tübingen. Leipzig, Teubner, 1876. XVI et 432 p., in-8° : 10 francs.

Trincavelli publia, en 1537, à Venise, les scholies d'Hésiode d'après une rédaction byzantine. Les scholies d'un manuscrit de Cambridge éditées par Birchmann (Bâle, 1542) ont plus de valeur, mais sont en très-mauvais état. Les deux recueils ont été réunis dans les éditions de Daniel Heinsius (Leyde, 1603) et de Gaisford (Oxford, 1814-1820). M. Flach, après avoir donné une édition de la *Théogonie*, a entrepris la tâche difficile de faire une édition vraiment critique des scholies du même poëme d'après les principaux manuscrits, dont quelques-uns n'avaient pas encore été collationnés ou ne l'avaient été qu'imparfaitement. Après avoir séparé (comme le titre du livre l'indique) les gloses des scholies proprement dites, il a, parmi ces dernières, distingué les anciennes de celles qui viennent des Byzantins, et particulièrement de Diaconos et de Triclinios. Faire le triage des scholies anciennes, en déterminer les sources diverses, était un travail plus délicat ; ces sources ne sont indiquées dans la rédaction actuelle des scholies que très-rarement et par exception. Cependant on aimerait à connaître le premier auteur de chaque observation ; et voici pourquoi. Ces vieux commentaires ne peuvent guère nous servir à mieux comprendre Hésiode : ceux qui les consulteraient dans cet espoir, se trouveraient déçus. Ils contiennent surtout les spéculations des philosophes et des grammairiens grecs sur les noms, la filiation, la nature des dieux énumérés dans la Théogonie, les différents systèmes imaginés pour expliquer la mythologie grecque. Des commentaires de cette espèce ne prennent de l'intérêt que si l'on peut dire : cette interprétation appartient à Zénon, cette autre à Chrysippe ; voilà une observation d'Aristarque, voilà qui a été imaginé par les néo-platoniciens ou par les partisans du système d'Evhémère. Les pages 29-154 des Prolégomènes sont consacrées à ces questions. S'aidant des travaux de Schœmann, M. Flach a essayé d'attribuer à leurs vrais auteurs les observations étymologiques et théologiques éparses dans les scholies. C'est là, ce me semble, la partie la plus importante et la plus curieuse de son livre.

Quant à l'édition des scholies, le commentaire critique qui les accompagne est quelquefois insuffisant et obscur : on ne voit pas toujours bien clairement jusqu'à quel point les leçons nouvelles sont des conjectures ou proviennent des manuscrits. M. Flach a pris une certaine liberté : il a reconstitué le texte des scholies d'après ses vues, ses intuitions. Nous ne lui reprocherons pas d'avoir introduit beaucoup de corrections dans un texte gravement altéré ; il se peut qu'il ait quelquefois rencontré juste, mais nous craignons qu'il ne se soit souvent fourvoyé en obéissant à des opinions préconçues. Citons quelques exemples. Voici comment il a remanié la scholie sur le v. 148. L'explication des noms de Κόττος, Βριάρεως et Γύγης se termine par ces mots : οὓς καὶ ἑκατόγχειρας καλεῖ διὰ τὸ πολλὰς

ἐνεργείας ἔχειν. Ensuite on lit dans la présente édition : Ὅτι Ὅμηρος ἕνα μόνον καλεῖ ἑκατόγχειρα, Ἡσίοδος δὲ τρεῖς. L'auteur nous apprend (p. 102) que cette observation appartient à Aristarque. Par le fait, elle est sortie tout entière du cerveau de M. Flach. En effet, les manuscrits portent : Ὁ δὲ Ὅμηρος τὸ ὅμηρον καλεῖ ἑκατόγχειρα διὰ αὐτὸ τοῦτο. Dans cette scholie, il n'y a qu'à changer deux mots. Pour τὸ ὅμηρον, qui provient d'une distraction du copiste, il faut écrire τὸν ἥλιον. On n'a qu'à lire les scholies sur l'*Iliade*, I, 402, pour s'en convaincre. — V. 991 : Καί μιν (i. e. τὸν Φαέθοντα) ζαθέοις ἐνὶ νηοῖς || νηοπόλον νύχιον ποιήσατο. La scholie porte Ἀρχίλοχος δὲ γράφει μύχιον, οἷον ἐν τῷ μυχῷ τῷ ἀδύτῳ προφαίνοντα τῇ Κύπρῳ. Gaisford a vu qu'il s'agissait, non d'Archiloque, mais d'Aristarque. Goettling a écrit προφαίνοντα τῇ Κύπριδι. Rien ne saurait être plus satisfaisant. Cependant M. Flach imprime ἐπιστατοῦντα τῇ Κύπρῳ. C'est gâter, par pure fantaisie, un texte où tout se comprenait parfaitement, sans s'apercevoir que προφαίνοντα fait allusion au nom de Φαέθων.

Voici d'autres passages que l'éditeur n'a pas bien corrigés. V. 5 : Περμησσός, ὃν καλοῦσιν οἱ ἐγχώριοι διὰ τὸ πρῶτον φανῆναι Πάρμησον, ὥς φησι Κράτης ἐν τοῖς Βοιωτικοῖς, ἐμβάλλει εἰς τὴν Κωπαΐδα λίμνην. Pour Πάρμησον, M. F. écrit ἢ Πάρμησος. Je ne me rends pas compte du sens qu'il attache à sa leçon, ni de la manière dont il construit cette phrase. Quoi qu'il en soit, le texte doit être rétabli ainsi : Περμησσός, ὃν καλοῦσιν οἱ ἐγχώριοι διὰ τοῦ πρώτου φωνήεντος Πάρμησον. — V. 759. Il est question de Sommeil et de Mort, et la scholie porte : Ἐκ τῶν παρεπομένων δὲ τοῖς ἀνθρώποις κοιμῶν πλάττει. La correction de Gaisford, κοινῶς, n'est pas heureuse. Mais celle de M. Flach : ἐν τοῖς παρεπομένοις ἀνθρώποισι κῶμα πλάττει, l'est beaucoup moins encore. Le sens exige : Ἐκ τῶν παρεπομένων δὲ τοῖς ἀνθρώποις δαίμονας πλάττει.

J'ajoute quelques observations que m'a suggérées la lecture des Prolégomènes. P. 33, M. Flach fait remarquer que le scholiaste s'écarte de l'interprétation stoïcienne d'Okéanos. Je crois que la scholie (v. 132) est fautive. Il faut la citer tout entière : Ὅτι καὶ οὗτος τὸν Ὠκεανὸν τῆς θαλάσσης διαστέλλει. Ὁ Ὠκεανός, φησίν, ὁ τὴν ποιότητα παρέχων τῇ γῇ. Γέγονεν οὖν πρῶτον τὰ ὄρη καὶ ἡ θάλασσα, μήπω βροχῆς ἢ δρόσου ἢ ἄλλης τινὸς ποιότητος οὐρανίας ἐπὶ τὴν γῆν γενομένης · μετὰ ταῦτα δὲ τῷ οὐρανῷ συνηθεῖσα ἡ γῆ ἤρξατο καὶ βρέχεσθαι καὶ καρποφορεῖν. La première phrase vient d'Aristarque; le reste est stoïcien. Tout me porte à croire que les mots ὁ Ὠκεανός n'y sont qu'une distraction de copiste pour ὁ Οὐρανός. — P. 40. Dans la scholie sur le vers 121 : Οὐ γὰρ ἐνταῦθα τὴν μίξιν καὶ τὴν ἐπιθυμίαν λέγει τὴν λύουσαν τὰ μέλη, ἀλλὰ τὴν ἡδονὴν καὶ τὴν σύγκρασιν τῶν στοιχείων, ne faut-il pas transposer les mots μιξίν et ἡδονήν? — Un peu plus loin, la scholie sur le v. 119 est donnée ainsi : Λέγει δὲ τὸν ἀέρα τὸν τὴν γῆν περιέχοντα καὶ τὸ περὶ αὐτήν · εἶναι δὲ εἰκὸς τοῦτον ἐξ ἐλάσσονος ὑγροῦ εἰς πλείονα ὄγκον διαχεόμενον κτλ. J'aimerais mieux lire : τὸν τήν τε γῆν περιέχοντα καὶ τὸ περὶ αὐτὴν ὑγρόν, et supprimer ensuite le mot ὑγροῦ. — P. 76. Dans l'interprétation (tirée de l'*Etym. Gud.*, 90, 37) du dieu At-

las : Ὄνομα θεοῦ καὶ ὁ ἄξων, παρὰ τὸ μὴ κοπιᾶν καὶ εἰς τὸ τλήσομαι, les derniers mots n'offrent pas de sens. Je propose : καὶ ἑκόντα τλῆναι.

A la suite des scholies, M. Flach donne les *Allégories* de Jean Diaconos et l'*Exégèse* byzantine. Cette dernière n'avait pas encore été imprimée. Quelques petits traités allégoriques, anonymes ou attribués à Diaconos et à Psellos, forment l'appendice. M. Sathas a publié d'autres morceaux du même genre dans l'*Annuaire de l'Assoc. pour l'encour. des études grecques,* 1875, p. 205 et les suiv.

Henri Weil.

---

25. — **Proverbes de la Franche-Comté,** Etudes historiques et critiques par le Dr Perron. Paris, Champion, 1876, in-8°, xii — 152 p. — Prix : 2 fr. 50.

Ce recueil de proverbes est un des plus complets et des plus intéressants que l'on ait faits jusqu'ici, en France, pour une province déterminée; on voit que l'auteur a puisé à la source vraiment populaire et a su se mettre en rapport avec les illettrés de son pays, chose qui, comme on le sait, n'est pas toujours facile. — A propos d'un proverbe, et souvent aussi à propos de rien (ce qui donne à son ouvrage un air quelque peu décousu), M. Perron nous fait connaître nombre d'usages, de superstitions, de formulettes enfantines de la Franche-Comté, ce qui rompt la monotonie inhérente à un recueil de ce genre et ce dont les amis de la littérature populaire ne sauraient se plaindre. A vrai dire, M. P. aurait pu intituler son livre : *Traditions populaires de la Franche-Comté* et séparer les proverbes et dictons des coutumes et superstitions; en tout cas, étant donné ce mélange, un index des mots principaux était indispensable. — M. P. croit à tort que toutes les traditions qu'il rapporte sont un produit spécial du sol franc-comtois, il revient à plusieurs reprises sur cette opinion : « Les proverbes qu'on va lire ont cours à peu près exclusive- « ment en Franche-Comté; ils sont les vrais dictons de notre pays, em- « preints des idées et des sentiments qui nous sont chers. Ils expriment « les naïvetés de notre race, ses préjugés, ses défiances et son scepticisme « en même temps qu'ils attestent sa ténacité et son ferme bon sens..... « Beaucoup de ces locutions sont inédites et même tout à fait inconnues « par delà la Saône..... Ce travail est une étude du caractère et des « mœurs de la Franche-Comté. »

Il est probable, au contraire, que l'on peut retrouver ces proverbes (ou qu'on pourra les retrouver un jour, quand un grand nombre de monographies pareilles à celle-ci auront été publiées) dans le reste de la France et même dans toute l'Europe, soit sous la même forme, soit sous une forme voisine; M. P. pourra constater combien est grande en Europe la diffusion d'un proverbe qu'au premier abord on pourrait croire particulier à une localité, s'il veut bien consulter le grand ouvrage que M. le

baron de Reinsberg-Duringsfeld a publié en collaboration avec sa femme [1], sous le titre de *Sprichwœrter der germanischen und romanischen Sprachen, Leipsig 1872, 2 gros volumes in-8°.* — En somme, le livre de M. Perron fournit d'excellents matériaux à la parémiologie comparée. Ajoutons que les romanistes y trouveront beaucoup de mots patois intéressants sous une forme souvent archaïque, car c'est le privilége des proverbes de sauvegarder pendant longtemps des mots qui ont cessé d'être dans l'usage journalier.

Eugène ROLLAND.

---

26. — **Simon de Montfort earl of Leicester, the creator of the house of Commons**; by Reinhold PAULI, translated by Una M. GOODWIN, with an introduction by Harriett MARTINEAU. London : Trübner and C°, 1876, in-8°, XVI, 239 pages.

Avant le livre de M. Pauli [2], la vie de Simon de Montfort, le troisième fils du vainqueur des Albigeois, n'avait pas encore été écrite d'une façon sérieuse et vraiment critique. Elle occupe 100 pages très-serrées dans l'histoire de la ville de Leicester compilée au commencement du siècle par Nichols [3] ; mais elle offre sous cette forme des longueurs interminables, et de graves lacunes. L'éditeur des *Royal and other historical letters illustrative of the Reign of Henri III* [4] avait réuni de nombreux matériaux pour une histoire future du comte de Leicester : à l'aide de ces documents, il traça une bonne esquisse de cette histoire [5] ; la mort l'empêcha d'en faire un livre. La source la plus abondante et la plus sûre de renseignements où l'on pouvait puiser était la vie de la comtesse de Montfort, par M^me^ Green [6]; mais cet estimable travail était loin d'épuiser le sujet. M. Pauli, le reprenant à son tour, l'a étudié avec soin et, il le dit lui-même, avec amour : son récit bien composé, digne de l'auteur de tant de travaux importants sur l'histoire d'Angleterre, méritait les honneurs d'une traduction anglaise. Une critique minutieuse peut cependant signaler dans son œuvre des lacunes et des erreurs.

Toutes les lacunes ne doivent pas lui être reprochées : on ne peut jamais se flatter de découvrir tous les documents qui permettent de traiter un sujet dans tous ses détails. C'est ainsi qu'il existe aux Archives nationa-

---

1. Ils sont morts tous deux récemment.
2. *Simon von Montfort Graf von Leicester, der Schœpfer des Hauses der Gemeinen.* Tübingen, Laupp, 1867.
3. *History and Antiquities of Leicester*, 8 vol. in-f° à 2 col. 1795-1815.
4. Publiées dans la collection du *Master of rolls*, 2 vol. Un certain nombre de documents concernant Simon de Montfort, forment un appendice au second volume.
5. *Quarterley Review*, vol. CXIX.
6. *Lifes of Princesses of England*, 2° vol.

les et à la Bibliothèque nationale, au *Public record office* et au *British Museum* [1] des pièces très-importantes qui ont échappé aux recherches de M. P., ou qu'il ne pouvait découvrir. Mais M. P. en aurait trouvé de fort intéressantes sur le gouvernement de Simon en Gascogne dans les *Etudes sur Bayonne* par MM. Balasque et Dulaurens, sur les relations de Simon avec la comtesse de Bigorre Pétronille et son petit-fils Esquivat, dans le 18e vol. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* enfin sur les rapports de la reine d'Angleterre Aliénore avec le roi, la reine de France et le comte de Poitiers lors de la guerre civile, dans *Saint Louis et Alphonse de Poitiers* par M. Boutaric. M. P. ignorait l'existence de ces documents tous publiés, sauf les derniers, lorsqu'en 1867, il publiait son ouvrage; la présente traduction n'en fait pas mention davantage.

J'ai relevé dans ce livre un certain nombre d'erreurs de détail et d'appréciations inexactes; je les indiquerai en suivant M. P. page par page; les chiffres renvoient aux pages de la traduction.

P. 24. Je crois que M. P. se trompe en faisant naître Simon de Montfort en 1208 : des chartes de 1199, 1207, 1213, où sont mentionnés les deux fils aînés de Simon et d'Alice de Montmorency ne parlent pas des deux autres, Simon et Robert [2]; ces noms apparaissent pour la première fois dans des chartes de 1217 et 1218, et en des termes qui font croire que ces enfants étaient encore tout jeunes [3] : aussi, me paraît-il impossible de fixer la naissance de Simon plus tôt que 1213.

P. 31. Simon en 1236 et 1237 recherche en mariage la comtesse de Boulogne, puis la comtesse de Flandre; il est donc impropre de dire « qu'il crut réussir à faire un brillant mariage *dans son propre pays* ». La Flandre et le comté de Boulogne ne faisaient pas encore partie de la France. A propos de la tentative de mariage avec la vieille comtesse de Flandre, M. P. omet un acte important publié dans les *Layettes du trésor des Chartes* (n° 2492). — Dans ce même ouvrage, il aurait trouvé les divers actes par lesquels Amaury de Montfort abandonne à son frère cadet tous ses droits sur le comté de Leicester (nos 2088, 2151, 2190.)

— P. 54. Tous les auteurs ont répété, sur la foi d'un texte certainement corrompu de Mathieu Paris, que Simon fut nommé gouverneur de la Gascogne pour *six* ans. La charte de nomination, dont l'original est à la Bibliothèque nationale [4], donne le chiffre de *sept* ans (de Pâques 1248 à Pâques 1255), chiffre qui résulte d'ailleurs du contexte même de Mathieu Paris.

---

1. Une pièce de cette dernière provenance a été publiée dans la *Romania*, 1876, p. 371.
2. *Cartulaire des Vaux de Cernay*, I, 71, 188.
3. Bib. nat., mss. de Clairembault, 1188, p. 27.
4. Clairembault, vol. 1188.

P. 87. La mort d'Adam de Marsh, est indiquée à tort d'après M. Brewer comme étant au plus tard de 1258; ce franciscain, le familier et le correspondant du comte Simon et de sa femme est désigné comme un des exécuteurs testamentaires du comte dans son testament du 1er janvier 1259 [1].

P. 124 et 179. Pierre de Montfort n'est pas un *cousin* du comte de Leicester, c'est un de ses partisans les plus dévoués; mais il n'existe entre eux aucun lien de parenté [2].

P. 171. Le fameux Parlement qui fut convoqué à Londres pour le 20 janvier 1265, comprenait, outre les barons et les membres du clergé dont se composaient les parlements ordinaires, des représentants des comtés et des villes. M. P. dit que ces chevaliers, ces représentants de communes, furent appelés par Simon de Montfort au Parlement dans un *esprit de conciliation*. C'est, à mon avis, se tromper étrangement sur le caractère du comte. Toute la conduite de cet audacieux personnage depuis le jour où il eut fait prisonnier le roi, son fils et son frère, est dirigée contre ce même roi dont il voulait anéantir l'autorité. Si, en 1265, il fait appeler les représentants des communes au Parlement, c'est parce qu'il savait trouver en eux des partisans dévoués. C'était dans la classe moyenne que Henri III s'était fait le plus d'ennemis; c'est à ces mécontents que s'adressa le comte de Leicester. Il appela les représentants des comtés et des villes pour approuver les réformes qu'il avait imposées au lendemain de Lewes; et ce qui le prouve, ce sont les résolutions même prises par cette grande assemblée : on y décida d'exiger du roi l'amnistie pleine et entière pour le comte et ses partisans, l'observation de la grande charte, de la charte de la Forêt et des Articles de juin 1264 [3]: approuver ces mesures, c'était légitimer la révolution.

P. 173. M. P. s'étonne de ne pas trouver les délégués de Londres convoqués d'une façon spéciale au grand Parlement de 1265, comme ceux d'York et de Lincoln, par exemple; ne serait-ce pas parce que le Parlement devait se réunir précisément à Londres? D'ailleurs, la présence de ces députés n'est pas douteuse, puisqu'ils contresignèrent l'acte d'adhésion de Henri III aux décisions de ce Parlement [4].

Cette convocation même des représentants des communes en 1265 n'était pas nouvelle, comme le dit M. P. (p. 174); en 1213, déjà, le roi Jean avait convoqué les représentants des terres domaniales : quatre hommes et le bailli de chaque ville de domaine. Ces représentants, réunis aux prélats, évêques et barons du royaume, proposèrent de rétablir les

---

1. L'original, inédit, de cette très-curieuse pièce, est à la Bibl. nat., mss. Clair., 1188.

2. Voy. Dugdale, *Baronage*, v° Montfort.

3. *Chronica majorum et vicecomitum Londoniarum*, dans le *Liber de antiquis legibus* publié par la Camden Society, p. 71, 73.

4. Voyez Pauli lui-même, p. 177.

lois de Henri Ier. La situation, en 1265, était analogue à celle de 1213; dans des circonstances semblables, furent réunies des assemblées révolutionnaires (M. P. emploie justement ce mot), qui proposèrent d'importantes réformes [1]. On ne peut donc attribuer à Simon de Montfort l'invention du régime représentatif.

P. 186. Pour ce qui concerne l'évasion du prince Edouard, M. P. me paraît se faire illusion : il est trop prévenu en faveur du comte de Leicester et lui attribue trop gracieusement le beau rôle. La façon dont le jeune prince réussit à s'échapper, prouve bien qu'il était surveillé de près : le comte de Leicester n'osait lui rendre sa liberté, et tout en paraissant le laisser prisonnier sur parole, il le faisait escorter par des gardiens qu'il croyait fidèles. Il se trompait, et le prince qu'il retenait malgré les traités [2], lui échappa.

P. 189. Peut-on expliquer le traité conclu par le comte de Leicester avec le prince de Galles par sa qualité de Français qui lui rendait les Celtes moins antipathiques? Il suffit de suivre avec attention la marche désastreuse de Simon, bloqué pour ainsi dire dans l'âpre pays de Galles, pour comprendre qu'il ait dû se résigner aux plus grands sacrifices pour acquérir l'alliance de Llewellyn et sauver son armée. M. P. s'est fait en général de son héros un idéal de probité, de patriotisme, que le temps ne comportait guère, et qu'en tout cas les faits ne justifient pas toujours. C'est, à mon sens, le principal défaut de son livre : le portrait qu'il trace du comte de Leicester est plus grand que nature. Ce n'est pas à dire que le vainqueur de Lewes fût un homme vulgaire; loin de là, c'était un politique habile autant qu'un guerrier audacieux ; d'illustres amitiés, celles de l'évêque de Lincoln, Robert Grossetête, de l'archevêque réformateur de Rouen, Eudes Rigaud, témoignent aussi en sa faveur ; mais il était dévoré d'ambition. Il voulait la richesse et le pouvoir, et ne fut pas toujours scrupuleux dans les moyens qu'il employa pour y parvenir. Pour le bien apprécier, il faut l'étudier dans les plus minutieux détails, dans son gouvernement de Gascogne, dans ses éternels démêlés avec Henri III au sujet de ses intérêts pécuniaires, dans ses relations avec la cour de France. Même après M. P., et surtout à l'aide des nombreux documents qu'il n'a pas connus, on peut faire mieux que lui.

Je n'ajouterai plus que quelques mots sur la traduction elle-même. Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre l'avis au lecteur de M. Goodwin; les additions que M. P. a faites à son livre ne sont pas assez con-

---

1. Voyez Stubbs, *Select charters illustrative of english constitutional history*, p. 43.

2. Le 14 mars 1265, Henri III confirmait solennellement toutes les libertés conquises par les barons depuis la grande charte jusqu'en juin 1264. Le prince Edouard devait être alors mis en liberté; il resta pourtant sous la surveillance du comte jusqu'au 28 mai.

sidérables pour que cette traduction puisse passer pour une édition nouvelle : M. P. renvoie souvent aux récentes publications qui n'avaient pas encore paru en 1867, celles de M. Stubbs, par exemple, et c'est de toute justice; il cite Aubri de Trois-Fontaines d'après l'édition de M. Scheffer-Boichorst dans les *Monumenta Germaniae,* non plus d'après les *Hist. de France,* et il a encore raison [1]. A cela près, rien n'est changé : le traducteur pousse même le scrupule jusqu'à reproduire certaines notes défectueuses de l'auteur; ainsi, pp. 32 et 36, note 1, il traduit certaines explications mises entre parenthèses et qui rendent le texte cité inintelligible. Il transcrit des fautes d'impressions, comme celles-ci : « Guil. de Nangaco » pour Nangiaco (p. 33) et « esparmir » pour « esparnier » (p. 94). Pour en revenir, en finissant, à l'auteur, il est juste de reconnaître qu'il a fait faire un grand pas à l'histoire du comte de Leicester.

C. Bémont.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 février 1877.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'Académie la liste des élèves de l'école des Chartes qui ont été nommés archivistes-paléographes pour 1877; ce sont MM. Martel, Prudhomme, Delaborde, Neuville, Dufourmantelle, Delahaye, Chilhaud-Dumaine, André, Brochard de la Rochebrochard et de Bonnault d'Houet.

L'académie procède à l'élection des membres de la commission chargée de la publication des mémoires de l'académie, pour 1877 : sont élus MM. Naudet, Ad. Régnier, Egger, Miller, Thurot.

M. Desjardins, en l'absence de M. Léon Renier, communique une note adressée à M. Renier par M. le commandant Mowat, au sujet d'une inscription de Tours. Cette inscription, qui a été trouvée en 1711, dans les murs des caves de l'archevêché de Tours, et qui a déjà été publiée, est ainsi conçue : SI NEPOTI | CIVITAS TV | RONOR LIB; « ... | si nepoti, ciuitas Turonorum libera : » les caractères sont du 1er siècle de notre ère. On avait déjà remarqué, d'après d'autres inscriptions aussi bien que d'après celle-ci, l'attribution du nom de *ciuitas libera* à la cité de Tours, et l'emploi de la forme *Turoni,* qui est la véritable, et non

---

1. Pourquoi M. P. ne cite-t-il pas le livre de M. Blaauw, *The Baron's war*, d'après la nouvelle édition qui a paru en 1871 chez MM. Bell et Daldy, à Londres, Baxter et Son à Lewes?

Turones; mais on ne s'était point occupé jusqu'ici de la première ligne de l'inscription qu'étudie aujourd'hui M. Mowat. Cette première ligne nous apprend que l'inscription était dédiée à un personnage dont le grand-père portait un nom terminé en *sus* ou en *sius.* D'autre part, M. Mowat croit pouvoir affirmer que ce personnage était un membre d'une famille impériale ; en effet, si c'eût été un simple particulier, on n'eût pas manqué d'insérer après sa généalogie, entre les mots *nepoti* et *ciuitas,* l'indication du motif qui lui valait l'honneur de cette inscription ; si c'eût été un fonctionnaire, on aurait mentionné au même endroit le titre de ses fonctions; il n'y avait qu'un membre de la famille de l'empereur à qui l'on pût ainsi dédier une inscription sans dire pourquoi. Or, dans les familles des empereurs du Ier siècle, on ne trouve qu'un nom qui ait le génitif en *sus*, celui de Drusus; il faut donc lire *Drusi nepoti.* Enfin, M. Mowat passe en revue les divers personnages qui ont pu être appelés *petit-fils de Drusus,* et trouve diverses raisons pour les éliminer tous, à l'exception d'un seul : Britannicus, fils de Claude. Il conclut à restituer l'inscription en y rétablissant les noms et la généalogie de Britannicus. Sa restitution, adoptée et légèrement modifiée par M. Léon Renier, est la suivante : TI CLAVDIO | BRITANNI | CO CÆSARI | TI CLAVDI | CÆSARIS | AVGVSTI | FILIO DRV | SI NEPOTI | CIVITAS TV | RONOR LIB.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur les sources du livre de droit qui est connu sous le nom d'*Etablissements de saint Louis.* Il commence par faire remarquer que rien n'autorise à attribuer cet ouvrage à saint Louis, et qu'il paraît même n'avoir été composé qu'après sa mort. Il présente ensuite sur la composition de cet ouvrage une observation générale. L'exposition des règles du droit coutumier y est sans cesse interrompue par des citations du droit romain et du droit canon, qui éclaircissent rarement le sujet et plus souvent l'obscurcissent. Ces citations n'ont pas été écrites en même temps que le reste; elles ont été insérées dans un texte primitif qui ne contenait que l'exposé du droit coutumier. Selon M. Viollet, ces interpolations sont l'œuvre de l'auteur des *Etablissements,* qui a composé son ouvrage en rassemblant divers textes de droit coutumier antérieurs, et qui a ajouté à tous ces fragments une série de renvois au Code, au Digeste et aux Décrétales. C'est ce que confirme l'examen détaillé des sources des diverses parties de la compilation. Ainsi le texte des sept premiers chapitres du livre premier se retrouve, moins les renvois aux livres latins, dans une ordonnance et un règlement de la prévôté de Paris qui nous sont parvenus d'un autre côté. De même les chapitres 8 et 108 du même livre sont tirés, avec des additions analogues, d'une coutume d'Angers et du Maine. M. Viollet signale une curieuse méprise qui a été commise dans la transcription du texte de cette coutume, et qui a donné naissance dans les *Etablissements* à un article inintelligible. La coutume d'Angers donne des règles sur la procédure à suivre dans un procès contre un

juif du roi, *jues* dans le dialecte de la coutume. Ce mot de *jues (iues)* a été lu *mes* et est entré sous cette forme, *le mes du roi*, dans le texte des *Etablissements*. Le compilateur des *Etablissements*, auteur ou dupe de la faute, a cru comprendre ce mot barbare, et, le prenant pour un synonyme de celui d'homme ou vassal du roi, l'a employé en ce sens dans une autre partie de son œuvre.

Ouvrages déposés : — HAURÉAU, Histoire littéraire du Maine, 2e éd., t. X. — HEUZEY, Les fragments de Tarse au musée du Louvre (extr. de la Gazette des beaux-arts). — DESJARDINS (T.), L'art des Etrusques et leur nationalité (extr. de l'Encyclopédie d'architecture, in-folio).

Présentés : — par M. Maury : LABOUR (Fernand), La châtellenie suzeraine d'Oissy, Dammartin, in-8°; — *par M. Desjardins :* Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne, nouvelle série dirigée par MM. Edouard Tournier et Louis Havet, 1re livraison, janvier 1877; — *par M. G. Perrot :* LUCAS (Ch.), Architecture et archéologie : de la reconstruction des contreforts de la cathédrale d'Evreux (extr. des Annales de la société centrale des architectes); — *par l'auteur :* RAVAISSON (Félix), Origines de l'école française de Rome, lettre à M. le directeur de la Revue archéologique (extr. de la Revue archéologique).

Julien HAVET.

AVIS

Le secrétariat de la Revue critique *passe des mains de M. Stanislas Guyard, empêché par de nombreuses occupations, à celles de M. Calame.*

A partir de ce jour, MM. les Collaborateurs et les abonnés de la Revue *sont donc priés de vouloir bien adresser toutes les communications à*

M. CALAME,

CHEZ M. ERNEST LEROUX,

28, RUE BONAPARTE, 28.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 17 Février — 1877

Sommaire : 27. Garcin de Tassy, Littérature Hindoustanie; Chants populaires. — 28. Pouy, Faure, prédicateur d'Anne d'Autriche. — 29. Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, p. p. d'Arneth et Geffroi. Tome III. — 30. Dr L. R. Ofterdinger, Wieland en Souabe et en Suisse. — 31. A. de Cayx de Saint-Amour, Annuaire des sciences historiques. — *Correspondance :* Lettre de M. Darmesteter. — Académie des Inscriptions.

27. — **La langue et la littérature Hindoustanies en 1876** « Revue annuelle » par M. Garcin de Tassy. Paris. Maisonneuve 1877, in-8°, 178 pages. — **Allégories, Récits poétiques, Chants populaires, etc.,** par le même. Paris, Ernest Leroux, grand in-8°, VI, 639 p.

Les personnes qui se donnent au commencement de chaque année le plaisir de suivre, sous la conduite de M. Garcin de Tassy, le mouvement intellectuel de l'Inde, pendant l'année qui vient de finir, se réjouiront de voir ce travail périodique gagner toujours en étendue, en force, en richesse. Le simple discours d'ouverture des premiers temps est devenu un vaste recueil de faits classés méthodiquement, où l'auteur accumulant et ordonnant en même temps les documents fournis par les livres et les journaux qu'il reçoit de la péninsule Gangétique nous présente un tableau vivant de l'Inde politique, littéraire et religieuse. On y admire une grande variété de détails, un remarquable esprit d'impartialité et de bienveillance envers tous, un libéralisme généreux et modéré, un mélange heureux de citations d'écrivains indigènes et d'appréciations personnelles, enfin une connaissance approfondie des hommes, en même temps que des religions et des races en présence sur le sol plusieurs fois conquis de l'Inde.

Parmi les parties les plus saillantes de ce travail si nourri et si complet, nous citerons : l'effet produit dans l'Inde par le voyage du prince de Galles et le titre de *Schâhinschâh* « roi des rois » donné aux souverains de l'Angleterre (p. 1-13); le voyage du professeur bien connu Monnier Williams, en vue de la fondation d'un « Institut indien » à Oxford (p. 68-75); la description de la situation lamentable des veuves hindoues qui ne peuvent ni se remarier parce que la loi religieuse le défend, ni se brûler, parce que les autorités ne le permettent pas, et, en général, des maux causés par les fausses idées des Hindous comme des Musulmans sur le mariage (p. 83-87); — les détails sur les sectes réformatrices de l'Inde

(p. 90-94) dont quelques adeptes prétendent fonder sur la doctrine des Vedas un monothéisme Hindou (p. 93) ; — l'effet produit par le livre de M. R. B. Smith (Mohammad and Mahumadanism) équitable envers l'Islam (p. 101-106); la discussion sur les résultats des missions protestantes (p. 110-113).

La section nécrologique qui termine toujours le travail de M. G. de T. est cette fois-ci très-longue (p. 129-142), en partie à cause de l'abondance des détails biographiques donnés sur certains personnages, mais en partie aussi à cause du nombre des articles; car il n'y en a pas moins de quinze consacrés à des hommes que l'auteur avait presque tous connus, et dont il parle avec sympathie en même temps qu'avec autorité, en ami et en savant.

La « Revue » se termine par un appendice important, la liste alphabétique de 900 auteurs hindoustanis cités dans une biographie anthologique parue à Lacknau en 1875, et qui ne figurent pas dans la grande « Histoire de la littérature hindoustanie » de M. G. de T., réimprimée il y a cinq ou six ans. Ainsi cet appendice de la « Revue » est, en réalité, un appendice de la grande « Histoire ».

On nous permettra, en finissant, de rappeler le volume publié, il y a six mois, par M. G. de T., sous le titre *Allégories, récits poétiques et chants populaires traduits du persan, de l'hindoustani et du turc*. C'est une réimpression d'un certain nombre de publications anciennes de l'auteur ; on y trouve deux traductions de l'arabe, autant du persan, cinq du turc, six de l'hindoustani. C'est un livre pour tous, auquel la réimpression n'a rien ajouté, scientifiquement parlant : bien au contraire ! L'auteur en a retranché les préfaces et les notes savantes qui donnaient à ses travaux un caractère érudit. Aussi n'avons-nous pas à parler longuement ici de ce livre. Nous nous bornons à l'annoncer et à signaler l'avantage de trouver réunis en un volume tant d'écrits curieux à divers titres comme les *Allégories de Mocaddeci*, les *Conseils* de Saadi, les *Aventures de Kamrup*, de *Rose et Cyprès*, de *Çakuntalâ*, et le récit des principaux faits d'armes des Turcs lors de la fondation de leur empire.

On ne peut s'empêcher d'admirer l'activité que M. Garcin de Tassy a déployée si longtemps dans son âge mûr et que manifeste encore, dans sa verte vieillesse, le respectable doyen des orientalistes français.

L. FEER.

---

28. — **Histoire de François Faure, évêque d'Amiens, prédicateur de la reine Anne d'Autriche et des cours de Louis XIII et de Louis XIV, conseiller d'Etat, etc., d'après divers documents inédits, 1612-1687**, par F. POUY, membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, 1876, in-8° de 173 p. (Extrait du tome V des *Mémoires* de la Société des Antiquaires de Picardie).

Quoique François Faure ait joué un rôle considérable à la cour comme prédicateur de la reine-mère (29 décembre 1639) et de Louis XIV

(30 septembre 1649), comme sous-précepteur de ce prince (Hardouin de Péréfixe étant le précepteur), comme conseiller d'Etat, quoiqu'il ait pris une part importante, étant évêque de Glandèves, aux négociations de la Fronde, quoiqu'il ait eu jadis le double renom d'habile orateur et d'habile écrivain, nous ne possédions sur lui que d'insignifiantes notices biographiques. On doit savoir gré à M. F. Pouy du zèle et du soin qu'il a mis à nous dédommager de la pauvreté des travaux de ses devanciers. Ce n'est pas en vain qu'il nous a promis (p. 5) « de nombreux et intéressants détails empruntés à des documents inédits et d'une authenticité incontestable ». Veut-on avoir tout de suite la preuve de l'exactitude avec laquelle procède le nouveau biographe? Voici la première phrase de son livre (p. 6) : « M. François Faure, 77e évêque d'Amiens, d'après les actes de cette église, est né à Sainte-Quitière paroisse de Chadurie, diocèse d'Angoulême, le jeudi 8 novembre 1612, à onze heures de la nuit. » Il est impossible, on en conviendra, d'être mieux informé. Eh bien! la monographie presque tout entière est ainsi composée. Sur le père, sur la mère de François Faure, sur son éducation, sur tous les incidents de sa vie, même les plus petits [1], sur tous les actes de son administration dans le diocèse d'Amiens, laquelle ne dura pas moins de 34 années, M. P. nous donne des renseignements dont la précision ne laisse rien à désirer.

L'anecdote se mêle parfois fort agréablement aux graves récits de l'historien. Nous lisons, par exemple (p. 14), ces détails sur la citation d'un vers de Virgile restée longtemps fameuse : « Un jour qu'il (le P. Faure) prêchait la Passion à Saint-Germain-l'Auxerrois, la reine Anne arriva tardivement, le sermon étant déjà commencé, en sorte que le prédicateur, comme le veut l'étiquette, dut recommencer son discours; alors faisant allusion à son sujet et s'adressant à la reine, il lui dit comme Enée à Didon :

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem!

Cela fut très-applaudi comme à propos et trait d'esprit, mais quelques écrivains ont trouvé que le lieu était mal choisi pour ce compliment. » J'avoue que je suis de l'avis de ces écrivains, et pour opposer à la citation de Virgile une citation d'Horace, je dirai : *Sed nunc non erat his locus* [2].

---

1. C'est ainsi que M. P. nous apprend (p. 12) que le jour où François Faure prêcha pour la première fois, devant la reine, au Val-de-Grâce, il obtint un grand succès « malgré un saignement du nez dont il fut pris au commencement ».

2. A propos d'anecdotes, rappelons que l'on en trouve une très-plaisante, relative à Mgr Faure et à son laquais, dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux (t. VII, p. 520). M. P. n'a pas cité sur l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche prononcée à Saint-Denis par l'évêque d'Amiens, une terrible boutade de Guy Patin (lettre du 16 février 1666) Cf. une lettre du 18 mai 1666, et voyez encore, pour d'autres épigrammes du spirituel docteur contre le P. Faure, une lettre du 14 mai 1649.

M. P. n'a pas manqué de rectifier bon nombre d'erreurs commises par ceux qui n'avaient pas étudié aussi attentivement que lui l'histoire de l'évêque d'Amiens. Il établit notamment (p. 32) que, quand on a enrôlé parmi les partisans du jansénisme le prélat qui n'hésita pas à censurer les *Lettres Provinciales* et le *Nouveau-Testament de Mons,* c'est par pure méprise : « M. Faure, » remarque-t-il, « n'a pas approuvé, comme on a pu le croire à tort, le livre intitulé : *De la fréquente communion*, publié à Paris par Antoine Arnauld et autres, en 1643, et dirigée contre ce qu'on appelait la *dévotion aisée* ou trop facile des Jésuites. La signature : *François, évesque d'Amiens,* et l'approbation qui la précède, datée du 18 juin 1693, sont de M. François Lefebvre de Caumartin, prédécesseur de M. Faure, qui occupait le siége à cette époque. La similitude du prénom de François a causé sans doute cette confusion [1]. »

Parmi les documents inédits dont M. P. a enrichi son ouvrage, signalons (p. 19-21) la *Lettre de messire François Faure, évêque de Glandèves, au chapitre d'Amiens, au sujet de sa promotion à l'évêché d'Amiens,* écrite de Paris le 3 avril 1653. On retrouve avec plaisir, au milieu des *Pièces justificatives* (p. 137-142) deux lettres du prélat au plus illustre de ses diocésains, Du Cange, lettres déjà publiées par M. Dusevel dans la *Revue Picarde* du 22 juillet 1861, et qui prouvent qu'entre l'évêque et le savant existaient les plus cordiales relations.

Au nombre des meilleures et des plus intéressantes pages du volume, je mentionnerai les pages du chapitre v consacrées aux mémoires de F. Faure, recueillis et complétés par son neveu Joyeux, imprimés en partie, mais dont on ne connaît que deux exemplaires (21 pages in-4°, sans date, ni nom d'imprimeur, ni indication de lieu d'impression) [2], et les

---

M. P. n'a pas cité non plus ce que disent de son héros, dans leurs mémoires, le P. Berthod, M[lle] de Montpensier et quelques autres contemporains. Enfin, une omission plus étonnante est celle des remontrances adressées à Louis XIV par Mgr Faure, au nom de l'assemblée du clergé de France, le 12 janvier 1666, remontrances qui ont été récemment reproduites en grande partie par M. l'abbé Hébrard (*Les articles organiques devant l'histoire, le droit et la discipline de l'église*, Paris, in-8°, 1870, p. 513-516). Ce discours, où le courage ne manque pas plus que l'éloquence, a été inséré dans les *Mémoires du clergé de France* (t. XIV de l'édition de 1771, p. 724-733).

1. M. P. réfute non moins solidement (p. 49) ceux qui ont répété, d'après le *Menagiana* (t. III, p. 298), que Mgr Faure résidait si peu, qu'il ne se rendait à Amiens qu'à la fête de Pâques, pour y prêcher, ce qui l'aurait fait surnommer *le Père Pascal*. D'après le judicieux critique, Mgr Faure ne s'absentait de sa ville épiscopale que par nécessité, quand ses devoirs de prédicateur ou les affaires de son diocèse l'exigeaient impérieusement, et sa présence à Amiens est souvent constatée par des documents irrécusables.

2. M. P. est l'heureux possesseur d'un de ces deux exemplaires. Aussi la description qu'il en donne rend-elle désormais inutiles les indications fournies sur ces rares mémoires par les auteurs du *Dictionnaire* dit de Moréri et de la *Bibliothèque historique de la France*.

pages du chapitre VI consacrées aux œuvres de l'évêque d'Amiens, aux écrits qui le concernent, aux Mazarinades qu'on lui attribue, aux livres qu'on lui dédia. Il y a là mille détails bibliographiques aussi fidèles que curieux et tels qu'on pouvait les attendre de l'érudit auteur des *Recherches sur l'imprimerie et la librairie à Amiens*.

J'aurais encore bien des choses à recommander aux lecteurs dans l'*Histoire de François Faure,* mais je n'omettrai pas du moins d'appeler leur attention sur un beau portrait de ce prélat, d'après Noblin, portrait qui ne figure pas dans le catalogue de la *Bibliothèque historique de la France,* et sur la *Table alphabétique des matières,* qui m'a été trop utile pour que je n'en parle pas avec quelque reconnaissance.

T. DE L.

---

29. — **Marie-Antoinette.** — Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, publiée par le chevalier D'ARNETH et M. A. GEFFROY. Tome III. Paris, Didot.

Ce troisième volume (voy. *Rev. Crit.* 1874, n° 28) comprend les lettres de Marie-Thérèse, celles de Marie-Antoinette et les rapports de Mercy-Argenteau du 2 janvier 1777 au 18 novembre 1780, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Marie-Thérèse. Les lettres de l'impératrice et de la reine avaient, comme on sait, été publiées à part par M. d'Arneth en 1865. Elles sont dans ce volume, comme dans les deux précédents, rééditées et encadrées dans les rapports de Mercy. C'est une période importante de la vie de Marie-Antoinette. Elle devint femme et essaya d'être reine. C'est là qu'il faut l'étudier lorsqu'on veut arriver à comprendre bien et à juger sans parti pris la conduite qu'elle tint dans les affaires extérieures de la France de 1790 vers 1792. En la mariant avec Louis XVI, on avait eu, à Versailles comme à Vienne, l'intention de fortifier l'alliance conclue entre la France et l'Autriche depuis 1756. Jusqu'en 1777, Marie-Antoinette s'était peu mêlée des affaires de l'Etat; elle n'avait touché qu'aux affaires intérieures, elle l'avait fait avec autant d'étourderie que de passion; mais, en définitive, son influence, bien que très-regrettable en plusieurs circonstances, avait été assez insignifiante. Le roi, tout faible qu'il parût, avait un fonds de bon sens, des habitudes de gouvernement et une certaine réserve méfiante à l'égard des femmes. Dans les affaires intérieures — si mêlées alors aux intrigues des coteries de la cour — Louis XVI ne s'était pas toujours soustrait aux influences qui cherchaient à l'accaparer et qui trouvaient dans la reine un trop docile instrument. Il n'en était pas de même dans les affaires du dehors. Le roi s'en occupait de plus près, plus en secret et plus personnellement. C'était là pourtant que, d'après les vues de l'Autriche, l'influence de la reine devait surtout s'exercer. La reine, tout entière à ses divertissements,

n'écoutait point Mercy lorsqu'il lui parlait d'affaires ; elle adressait à l'impératrice une correspondance très-tendre, mais dont la frivolité désolait la sage et politique Marie-Thérèse. Elle avait, comme impératrice et comme mère, un autre sujet d'inquiétude : le ménage royal était froid et la chronique secrète des cours racontait à ce propos des anecdotes qui semblaient empruntées aux légendes innocentes d'un autre âge. Il fallait, pour comprendre cette étrange situation, oublier tous les scandales de Louis XV, de la Régence et de Louis XIV, remonter même avant la naissance du grand roi et se reporter à ces temps de chasteté paradoxale où Louis XIII et Anne d'Autriche imposaient à la sagacité des diplomates vénitiens de si scabreux problèmes [1]. Si c'était timidité, elle était bien singulière en un siècle qui se piquait si peu de pruderie; si c'était vertu, elle était bien étonnante à une époque où les philosophes et les poëtes proposaient comme idéal des vertus naturelles les libres amours « des simples habitants d'Otaïti ». Quoi qu'il en soit, la reine n'avait point d'enfants et n'exerçait point d'empire sur le roi. L'impératrice s'en tourmentait, d'autant plus que Joseph II méditait de grands projets et que le concours de la France semblait plus que jamais nécessaire à la politique autrichienne. Joseph II décida de venir en France pour juger des choses par lui-même, rapprocher, s'il était possible, les deux jeunes époux et tâcher de gagner sa sœur aux desseins dont il préparait l'exécution. C'est ainsi que l'affaire de la succession de Bavière se trouva mêlée d'une façon si singulière à l'affaire de la succession au trône de France et que, pour accaparer l'héritage de l'Electeur de Bavière qui mourait sans enfants, Joseph II crut nécessaire que sa sœur donnât un héritier à Louis XVI.

Il n'était pas seul intéressé dans cette délicate négociation, et un autre prince, pour de tout autres motifs, en suivait le cours avec une attention passionnée : c'était Frédéric II. Frédéric connaissait les projets de Joseph sur la Bavière, et il était bien résolu à y mettre obstacle. Pour cela il fallait, à tout prix, séparer, au moins momentanément, l'Autriche et la France, et c'est ici que le roi de Prusse donna un des remarquables exemples de sagacité que nous présente l'histoire. Nous devons à M. Bancroft, et aux curieux documents publiés en appendice de son histoire de l'indépendance des Etats-Unis [2], de connaître par le menu cette négociation si grave dans le fond et si piquante dans l'apparence. Frédéric voyait les choses de loin, et il était, en politique, de ceux qui entendent l'herbe pousser. C'est en Amérique qu'il aperçut le moyen d'arrêter en Allemagne les ambitions de l'Autriche. Dès le mois de janvier 1776, il comprit que la France, si elle avait le sentiment de ses intérêts,

---

1. Voir à ce sujet le curieux ouvrage de M. Baschet : *Le Roi chez la Reine*.
2. Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des Etats-Unis. — Paris, Vieweg, 1876, tome III.

devait prendre en main la cause des colonies anglaises révoltées. Il ne cessa de l'y pousser et l'y encouragea de son mieux, en l'assurant qu'il ne l'inquièterait pas en Europe, et que même il la verrait avec plaisir agrandir sa puissance, pourvu que ce ne fût pas du côté du Rhin. La France et l'Angleterre engagées à fond dans une guerre maritime, l'Autriche serait seule en Allemagne, et la Prusse, avec sa diplomatie et son armée, pourrait lui faire échec. Il y avait un obstacle au succès de ce plan : c'était la reine. Il ne fallait pas que Marie-Antoinette gouvernât le roi ; si elle le gouvernait, la Prusse était perdue. Goltz, le ministre de Prusse à Paris, n'épargnait ni l'argent ni les démarches pour deviner les secrets du ménage royal, et Frédéric ne laissait guère passer de courrier sans exciter le zèle de son agent et lui rappeler qu'un bon diplomate devait avoir des yeux qui voient à travers les murs et des oreilles qui entendent à travers les portes. C'est ainsi que s'engageait entre Paris et Potsdam une correspondance qui, lorsqu'elle sera complétement publiée (et on la prépare, dit-on, à Berlin), formera le complément le plus original de la correspondance de Mercy.

Joseph II arriva en France le 18 avril 1777. Les rapports de Mercy nous fournissent sur ce séjour les renseignements les plus précis et les plus curieux. Joseph fit peu de politique proprement dite; mais il réussit dans la partie la plus délicate de sa tâche : il gagna la confiance du roi et s'assura de l'empire sur l'esprit de sa sœur. Il quitta Paris le 30 mai 1777. Le 1er juillet, Mercy écrivait à l'impératrice : « Dans une de mes audiences, la reine a voulu que je l'informasse plus particulièrement des objets politiques, et elle a fort bien écouté et compris les détails que je lui ai exposés. » Enfin, — et c'était le principal pour Marie-Thérèse, — la reine lui écrivit le 10 septembre : « J'ai eu un moment l'espérance d'être grosse; elle s'est évanouie, mais j'ai grande confiance qu'elle reviendra bientôt. » Dans les conversations politiques auxquelles il conviait la reine et auxquelles, depuis le voyage de Joseph, elle se livrait plus volontiers, Mercy avait grand soin de la prémunir contre le roi de Prusse. A son point de vue, il avait raison, car le roi de Prusse avait les yeux ouverts et ne perdait pas son temps. Le fidèle Goltz l'avait tenu au courant de toutes les péripéties de la crise conjugale des souverains français. Au premier abord, Frédéric s'en inquiéta. Il écrivit à Goltz le 13 octobre 1777 : « La faculté rendue à Sa Majesté très-chrétienne de se bien acquitter des fonctions matrimoniales ne saurait manquer, ainsi que vous l'observez dans votre dépêche du 2, d'influer sur le système politique de la cour où vous êtes. Elle augmentera le crédit de la reine, qui prendra un tel ascendant sur le roi que le ministère se gardera bien de faire la moindre démarche qui pût lui déplaire. » Les craintes de Frédéric étaient exagérées. On voit par les rapports de Mercy que la reine, tout en écoutant un peu mieux les conseils de sa mère et en s'efforçant d'étudier la politique dans Hume, persistait dans ses dissipations; les abus du jeu continuaient : « Toutes choses reviennent à un

état réellement pire qu'il n'était avant le voyage de l'empereur dans ce pays-ci », écrivait Mercy le 17 octobre 1777, et il ajoute plus loin : « C'est un échappatoire de la reine lorsqu'elle dit dans sa lettre « que le roi n'a pas de goût de coucher à deux ». Il m'est bien démontré qu'il n'y a jamais eu de répugnance et qu'il n'a interrompu cette habitude qu'à cause des veillées de la reine au jeu. Il se couche de bonne heure pour se lever matin ; il ne sait jamais quand la reine se retirera, il ne veut point la gêner : voilà la vraie raison qui établit le lit à part, ce qui, vu la tournure du roi et celle de ce pays-ci, est un inconvénient très-majeur pour la reine. » Ces détails n'échappaient point à Goltz et il avait soin de les mander à son roi ; c'était, comme on dit, un vieux routier, il connaissait les cours et raisonnait, sans préjugés, sur les affaires des souverains.

« Quant à la reine, écrivait-il le 23 octobre 1777, je ne trouve pas, après un examen assez suivi dans le plus grand intérieur depuis ce voyage [1], ... un accroissement d'ascendant pour la reine. Je ne serais pas étonné toutefois qu'il en arrivât ainsi. Mon attention ne se relâchera certainement pas, parce que c'est un baromètre sur le plus ou moins d'influence de la cour de Vienne. Deux choses me font espérer encore que l'existence physique que vient de prendre le roi ne donnera pas à la cour de Vienne cette grande supériorité dont elle se flatte déjà peut-être, mais pourra même tourner contre. L'une est dans le comte de Maurepas et dans tout le parti contraire à la reine, qui est intéressé à employer adroitement la prise que donne cette princesse contre elle-même, non-seulement en continuant à ne pas vouloir se prêter aux goûts solitaires et de société tranquille de l'intérieur du roi, mais en faisant paraître, même plus que jamais, un désir de plaire à tout le monde et surtout aux jeunes gens. Avec de la malignité, cela pourrait être expliqué défavorablement, quoique jusqu'à présent, dans le vrai, on ne peut s'arrêter sur personne en particulier. L'autre point d'espérance est que la reine, bien loin de gagner à cet événement physique de Sa Majesté très-chrétienne, peut très-bien y perdre, et si ce prince, après avoir acquis la faculté, est prévenu, et verra par lui-même que son épouse ne sent pas la plus vive passion pour lui, croira en trouver en d'autres qui ne tarderont pas à se présenter. Ceci, très-frivole en soi-même, ne pourra pas alors ne pas influer sur les affaires considérables. » Ce *point d'espérance* était particulièrement agréable au diplomate prussien ; mais, si frivole que fût le sujet, il ne fallait pas badiner avec Frédéric quand

1. La cour était à Fontainebleau depuis le 9. C'est de cette résidence qu'est daté le rapport de Goltz. Mercy était aussi du voyage. Le rapport de lui, que je viens de citer, est daté de Fontainebleau, et l'on voit par ce rapport et les suivants qu'il avait, comme son collègue prussien, profité de ce séjour pour observer de près « dans le plus grand intérieur » le roi et la reine.

on avait l'honneur périlleux de le servir, et c'est sous la forme la plus lourde et la plus pédante que Goltz transcrit ces chroniques : il n'a pas l'esprit de son maître et il ne sait pas mêler à la gravité politique la pointe de raillerie voltairienne. Frédéric lui avait enjoint de redoubler d'attention. Goltz, en lui répondant le 26 octobre, se réfère à la lettre que je viens de citer et dans laquelle il a prévenu « les suprêmes intentions de Sa Majesté ». Il insiste sur *le point d'espérance.* « La cour de Vienne, dit-il, paraît donc avoir raison de regarder cette époque comme essentielle pour elle. » Il ne faut pas chercher dans ces lettres le genre de divertissement si cher à nos ancêtres gaulois; il ne faut pas surtout y chercher la satisfaction subalterne qu'éprouve le vulgaire à rabaisser à des combinaisons, assez triviales au fond, les grandes affaires du monde et à expliquer les grands problèmes de l'histoire par un *verre d'eau* renversé; ce qu'il faut voir ici, c'est de quelle manière les mœurs générales d'un siècle se reflètent dans les affaires intimes et dans les affaires politiques; ce qui est curieux, c'est bien moins l'incident en lui-même que les conséquences qu'en tirent les hommes d'Etat et le ton sur lequel ils en parlent; c'est de retrouver jusque dans les correspondances diplomatiques ces préoccupations sensuelles et ce goût de libertinage qui dominent dans toute la littérature du temps et se marient chez Montesquieu avec la gravité des principes, avec l'enthousiasme philosophique chez Diderot, avec le scepticisme le plus délicat chez Voltaire, avec l'amour de l'humanité régénérée par le culte de la nature chez Jean-Jacques Rousseau.

Les conjectures de Goltz furent trompées. La reine, sans abandonner encore entièrement ses amusements, devint plus réservée dès qu'elle se sentit près d'être mère. Le roi, quelle que fût la bonne volonté que le diplomate prussien prête aux dames de la cour, ne prit point de maîtresses. La Prusse ne le gouverna pas plus par une favorite que l'Autriche ne le gouverna par sa femme. Frédéric n'aurait certes pas dédaigné de recourir à l'intrigue pour amener la France à ses fins; mais il n'en eut pas besoin : il lui avait suffi de voir juste. Le bon sens de Louis XVI et la sagesse de Vergennes résolurent le problème. Maximilien de Bavière mourut le 30 décembre 1777; Joseph II prétendit se mettre en possession de l'héritage et invoqua l'appui de la France en vertu du traité de 1756. A partir de ce moment, Marie-Antoinette fut littéralement obsédée par sa mère et par Mercy. Une seule note donnera le ton de cette correspondance. Le 1er février 1778, Marie-Thérèse, voulant prémunir Louis XVI contre la diplomatie du roi de Prusse, écrit à sa fille : « Cela ferait un changement dans notre alliance, ce qui me donnerait la mort. » Mercy, dans son rapport du 18 février, décrit l'effet produit sur la reine par ces deux lignes : « J'ai vu la reine pâlir en me lisant cet article, et c'est par cette secousse qu'elle a été mise dans le mouvement et l'inquiétude où je la trouvai. » Quelle fut au juste la part d'action et la part de responsabilité de la reine dans la politique que

la France suivit en cette crise? Les lettres publiées par M. d'Arneth en 1865 permettaient de l'apprécier, et les rapports de Mercy ne font que confirmer, sous ce rapport, la première édition de la correspondance de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette. Ce sujet a été très-finement étudié par Saint-Beuve (*Nouveaux Lundis*, tom. IX), et j'y renvoie le lecteur. Il n'y a que bien peu de réserves à faire sur cette excellente esquisse du maître et bien peu de retouches à y désirer. Saint-Beuve, qui connaissait un nombre si prodigieux de choses, qui en connaissait tant jusqu'au fond et, comme il disait, jusqu'à l'arrière-fond, n'avait jamais qu'effleuré la diplomatie et ne savait qu'incomplètement les affaires étrangères. Il en résulte, quand il traite ces questions, quelque incertitude dans ses récits et parfois même je ne sais quoi d'incomplet et d'hésitant dans ses jugements. Cela paraît dans la partie technique de cette étude. Quoi qu'il en soit, et pour revenir à Marie-Antoinette, il est bien démontré qu'en cette circonstance elle n'agit que contrainte et forcée, pour ainsi dire, par la cour de Vienne et que son intervention fut à peu près de nul effet. Les témoignages abondent. Flassan, bien informé en général, nous avait déjà dit (tom. VI, p. 302), que le roi, dans ses négociations avec l'Autriche, n'avait, en définitif, écouté que l'avis de son conseil. Mercy, dans son rapport du 18 février, nous rapporte la conversation de la reine et du roi sous l'influence de cette lettre de Vienne du 1er février, qui avait tant troublé la reine : « C'est l'ambition de vos parents qui va tout bouleverser, dit Louis XVI ; ils ont commencé par la Pologne, maintenant la Bavière fait le second tome ; j'en suis fâché par rapport à vous. — Mais, repartit la reine, vous ne pouvez pas nier, Monsieur, que vous étiez informé et d'accord sur cette affaire de Bavière. — J'étais si peu d'accord, répliqua le roi, que l'on vient de donner ordre aux ministres français de faire connaître, dans les cours où ils se trouvent, que ce démembrement de la Bavière se fait contre notre gré et que nous le désapprouvons. » On voit ailleurs (Correspondance de Mercy, t. III, p. 188 en note), que la reine essaya, sans plus de succès, d'émouvoir les ministres, qu'elle n'y parvint pas et que le roi s'en tint à la politique qu'ils lui conseillaient, qui était la plus sage et qui ne convenait nullement à l'Autriche. « Quoique les ministres craignent la reine, écrit Mercy le 20 mars 1778, ils sentent tous les moyens qu'ils ont d'éluder ses volontés par le peu de force et de suite qu'elle y met. » Goltz confirme expressément le jugement de Mercy dans une dépêche du 19 février 1779, et tout en reconnaissant que la reine se prête mieux aux goûts de son mari et que le ménage royal paraît s'unir de plus en plus, il ajoute : « Je crois que rien n'est à craindre encore, parce que la jeunesse de la reine et son goût pour les plaisirs ne lui font prendre part à la politique de la cour de Vienne que quand cette dernière la tourmente à l'excès... » Et l'année suivante, le 15 mai 1780 : « J'ose assurer Votre Majesté que d'ailleurs cette princesse (la reine) ne s'occupe pas de la politique ; mais, plus que par le passé en-

core, elle se dévoue aux amusements de la société, en quoi elle répond à son propre penchant et au désir du roi, et surtout aux vœux du ministère actuel. Lorsque, dans l'affaire de Bavière, la reine se donna tant de mouvement pour entraîner la France en faveur de l'Autriche, ce n'était que par l'impulsion que lui donnaient les sollicitations réitérées de Vienne. » — Voilà donc un point acquis au débat : dans cette affaire de 1778, Marie-Antoinette ne s'est mêlée de la politique étrangère de la France qu'à la suite des sollicitations les plus pressantes de sa mère et de Mercy ; elle s'y est mêlée sans succès et tous ses efforts n'ont pu parvenir à détourner un instant le roi de la conduite que lui conseillaient son bon sens, son éducation, l'instinct héréditaire qu'il avait des intérêts de la France et les conseils très-sages de ses ministres. Que Marie-Antoinette ait cherché à exercer son influence en faveur des intérêts de l'Autriche, il ne faut point s'en étonner, encore moins s'en irriter. Elle avait été placée sur le trône de France pour affermir et développer l'alliance de 1756; son tort ne fut pas d'avoir soutenu auprès du roi les intérêts de l'Autriche, mais de n'avoir point compris que, sans oublier sa première patrie et sans manquer à ses devoirs envers sa mère, elle devait prendre à cœur les intérêts de la France et du roi. Elle entendait l'alliance de 1756 à l'autrichienne, il aurait fallu l'entendre aussi à la française. Si elle agit ainsi, ce fut beaucoup moins par parti pris autrichien que par légèreté et par indifférence : les Autrichiens étaient les seuls qui lui demandassent de parler, les Français ne lui demandaient rien, il en résulte qu'elle paraît n'avoir agi que dans le sens de l'Autriche. La réputation qu'on a essayé de lui faire de grande reine et de femme politique, y perd singulièrement, au moins pour cette période; mais il me paraît impossible de soutenir encore les calomnies éditées autrefois par le pamphlétaire Soulavie et reproduites récemment avec une ardeur de haine si peu scientifique par M. G. Avenel [1]. C'est surtout en ce qui concerne la vie privée de la reine que je ne puis me ranger à l'avis de cet écrivain qui semble avoir transporté dans notre siècle de critique le fanatisme aveugle de l'époque révolutionnaire. Jamais reine, jamais femme n'a été soumise à une surveillance aussi implacable, n'a eu à affronter une critique aussi crue que Marie-Antoinette après la publication des rapports de Mercy et des lettres de Goltz. Il n'est permis de rien ajouter à ce qu'ils disent, et ce qu'ils ne disent pas doit, jusqu'à preuve du contraire, être révoqué en doute. Or, il résulte de la comparaison de leurs dépêches que si Marie-Antoinette fut étourdie et frivole, elle ne fut pas coupable; elle donna prise à la calomnie, elle ne la justifia pas, et le contraste qu'il y a entre ses années de jeunesse, et ses années d'épreuve ne diminue en rien ni la noblesse de sa fin ni la grandeur de son martyre.

Albert Sorel.

---

1. *Lundis révolutionnaires*, Paris, Leroux, 1875.

30. — **Christoph Martin Wieland's Leben und Wirken in Schwaben und in der Schweiz** von prof. Dr L. R. Ofterdinger. In-18. Heilbronn. Verlag von Gebr. Henninger. 1877.

Les premières années de Wieland sont peut-être celles dont l'étude offre le plus d'intérêt pour son biographe, puisque c'est l'époque de sa vie où s'est opérée cette transformation singulière qui fit de l'admirateur et du disciple enthousiaste de Klopstock et de Young le représentant du parti philosophique, le poëte de l'*Aufklaerung* en Allemagne. On ne peut donc qu'applaudir au dessein qu'a eu M. Ofterdinger de nous retracer cette partie de la vie du grand écrivain; malheureusement cette tâche paraît avoir été au-dessus de ses forces, ou du moins il ne paraît pas avoir été suffisamment préparé pour la bien remplir, ni posséder toutes les qualités nécessaires pour une entreprise pareille. Si on trouve, en effet, dans son livre quelques renseignements qu'on chercherait en vain dans l'ancien historien de Wieland, Gruber, ces renseignements ne portent le plus souvent que sur des faits secondaires et ils ne comportaient ni ne méritaient pas dès lors les développements que M. O. leur a donnés, en reléguant au second plan des événements bien autrement importants.

Un défaut plus grave, c'est l'ignorance où l'auteur paraît être de l'histoire générale de la littérature allemande, ignorance qui ne lui a pas permis de caractériser, comme il convenait, le rôle et l'influence de Wieland. Quant à la valeur et à l'importance des œuvres du poëte pendant toute cette période, M. O. n'a point songé à nous en parler. Aussi son livre ne contribuera-t-il guère à faire mieux connaître Wieland, dans ce qu'il importait surtout de savoir : les influences qu'il a subies et qui ont amené sa transformation successive, celle qu'il a exercée à son tour sur ses contemporains et sur la littérature de son pays. On peut se demander même si M. O. a voulu sérieusement nous donner le portrait que l'on attendait de la jeunesse de Wieland, quand on le voit en omettre, — on pourrait croire à dessein, — les traits qui lui étaient offerts par par les lettres du temps, lettres qu'il a rejetées, on ne sait pourquoi, dans les notes placées à la fin des divers chapitres de son livre, où elles sont d'ailleurs à peu près inutiles. On ne comprend pas davantage l'à-propos des notices biographiques, consacrées aux amis ou aux correspondants de Wieland, — notices qui n'apprennent rien de nouveau, quand elles ne renferment pas d'erreurs.

On le voit, le livre que nous annonçons est loin de répondre à ce que semblait promettre le titre; s'il rectifie quelques inexactitudes de Gruber, s'il donne quelques renseignements utiles sur la jeunesse de Wieland, la composition, au double point de vue du style et de l'ordonnance des parties, en laisse singulièrement à désirer; surtout il ne jette aucun jour nouveau sur les transformations si curieuses du poëte des Grâces, et il ne sert pas à mieux marquer son rôle ni sa place dans la littérature d'outre-Rhin.

C. J.

31. — A. DE CAYX DE SAINT-AMOUR. **Annuaire des Sciences historiques**, bibliographie des ouvrages d'érudition. Paris, Hachette, 1877, 416 p. in-12. Prix 5 f.

Après avoir indiqué la composition de tous les corps administratifs ou savants qui s'occupent de l'instruction publique et de la science à Paris, et reproduit la liste très-utile des sociétés savantes des départements, M. de Cayx de Saint-Amour nous donne une *bibliographie* des ouvrages d'érudition et des mémoires parus dans les *Revues et Bulletins* des sociétés savantes pour les années 1874, 1875, 1876. Cette bibliographie s'étend aux ouvrages étrangers comme aux ouvrages français. Assurément une pareille entreprise est très-louable, et le livre de M. de C. pourra rendre des services; mais je crains qu'en voulant embrasser trop de matières, il ait sensiblement diminué la valeur de son œuvre. Une bibliographie savante qui n'est pas un catalogue de librairie n'a pas pour but de fournir une masse de renseignements quelconques, ramassés au hasard et classés n'importe comment; le nombre de fiches n'est pas l'essentiel; mais il faut que la bibliographie soit complète, exacte et méthodique pour le domaine quel qu'il soit auquel il s'applique. Une bibliographie universelle des ouvrages d'érudition est impossible à moins d'y consacrer tout son temps et des sommes d'argent considérables. Si M. de C. s'était contenté de donner soit une bibliographie française, soit un dépouillement complet des articles de revues et des publications des sociétés savantes de France et de l'étranger, il aurait pu être complet et exact. Mais avec le cadre qu'il s'était tracé, il s'exposait à commettre beaucoup d'erreurs et à laisser beaucoup de lacunes. Il est inutile de citer les lacunes, elles sont innombrables. On ne trouve pas des ouvrages aussi importants que l'histoire constitutionnelle d'Angleterre de M. Stubbs ou l'histoire romaine de M. Ihne; mais on y trouve le Daduchos de M. Forschhammer, tandis que le *Jahresbericht* de M. Bursian n'est pas mentionné. On y trouve notés de petits pamphlets politico-religieux publiés par la Société bibliographique, tandis que des articles importants de la Revue des questions historiques sont passés sous silence. On est surpris d'apprendre que M. Bréal a publié dans la Revue politique un article sur les plus récentes publications historiques et que M. Paris a fait paraître un album *sténographique* des plus anciens textes français. On trouve sous la rubrique *Archéologie préhistorique sauf le Nouveau-Monde* le livre de Bancroft intitulé : *Native races of the Pacific states of North America*. Il est vrai que l'article de l'*Academy* sur ce même livre se trouve indiqué sous la rubrique : *Amérique*. En un mot, le livre de M. de C. n'est pas, à proprement parler, une bibliographie méthodique. C'est un amas de renseignements bibliographiques, peut-être utiles lorsqu'on cherche un titre exact et que par hasard il se trouve parmi ceux qu'a relevés M. de C., mais il ne peut donner en aucune façon une idée des travaux historiques publiés de 1874 à 1876.

G. MONOD.

CORRESPONDANCE.

Paris, 31 janvier 1877.

Messieurs les Directeurs,

Dans le numéro de la *Revue critique* du 20 janvier 1877, nous lisons l'article que M. Marty-Laveaux consacre à notre Recueil de *Morceaux choisis du* XVIe *siècle*. M. M.-L. porte sur l'ensemble de notre ouvrage un jugement favorable, et le suffrage qu'un érudit tel que lui donne, dans la *Revue critique*, à un simple livre de classes, publié après tant d'autres, n'a pas peu de prix à nos yeux. M. M.-L. réserve ses critiques pour les notes. Nous n'avons qu'à le remercier de nous signaler d'une part quelques omissions, de l'autre quelques erreurs, inadvertances, ou fautes d'impression que nous nous empresserons de faire disparaître avec plusieurs autres déjà relevées par nous-mêmes, et qui sont peut-être excusables sur un ensemble de près de *quatre mille* notes. Mais M. M.-L. nous adresse, au sujet de notre système général d'annotation, diverses objections auxquelles il nous sera permis de répondre.

Il nous reproche d'avoir multiplié les notes dans des passages clairs d'eux-mêmes. Il oublie que notre livre s'adresse particulièrement à des lycéens qui, *dans l'état actuel* de l'enseignement, ne connaissent de notre langue que la langue des classiques, *et encore revêtue de l'orthographe moderne*. Qu'il passe une semaine dans une chaire de rhétorique, il sera moins étonné que nous ayons donné des explications qui doivent sembler superflues à un érudit pour qui la langue du XVIe siècle est aussi claire que celle du XIXe ; que nous ayons expliqué par *bonds* le substantif *bons* que l'écolier prendra pour le pluriel de *bon ;* par *mâtin* le mot *mastin* que l'écolier lira *mas-tin* et ne comprendra pas ; que dans la phrase de Montaigne : « Il est incertain *où* la mort nous attende », nous ayons fait observer que *où* a son sens propre de *en quel lieu* et non celui qu'on aurait pu lui donner de *en quel temps ;* etc., etc.

M. M.-L. nous reproche, en outre, de n'avoir pas donné à notre commentaire un caractère suffisamment philologique, nous contentant de donner « l'acception particulière que le mot a dans le texte, sans remonter au sens primitif ». Si nous nous sommes le plus souvent interdit l'explication historique et étymologique des mots, c'est qu'il n'y avait aucune raison de ne pas la donner pour *tous* les mots du texte, sans exception ; car il n'en est pas un dont les élèves n'ignorent l'histoire et souvent l'étymologie. Il fallait se restreindre. Nous n'avons donné d'étymologie que pour les mots disparus de la langue actuelle, lorsque l'étymologie apportait quelque lumière à l'interprétation. Pour les mots dont la signification générale est encore comprise de nos jours, la seule tâche qui s'imposait à nous, — tâche difficile devant laquelle

nous n'avons pas reculé, parce que c'est la seule qui soit utile et profitable à l'élève et qui l'habitue à réfléchir, — c'est de déterminer avec rigueur la nuance spéciale que présentent les mots dans tel ou tel emploi du texte.

De même nous avons dû plus d'une fois substituer au terme simple, précis, énergique de l'auteur une périphrase qui, selon M. M.-L., est « moins intelligible ce que qu'elle est destinée à éclairer ». C'est qu'il ne s'agissait point, dans les passages en question, d'expliquer le sens d'une expression claire par elle-même ; mais de faire remarquer à des élèves que l'expression, la métaphore usitée au XVI[e] siècle était tombée en désuétude et avait été remplacée de nos jours par une expression, une métaphore équivalente. C'est ainsi qu'il fallait rappeler aux élèves que *sentier tortu* est aujourd'hui inusité, et que la langue moderne dit *sentier tortueux;* que *dévider sa vie* a été remplacé par *dérouler le fil de ses jours ;* que la langue littéraire a substitué *sein maternel* à *matrice* qui est réservé au langage technique de la médecine, etc.

C'est donc volontairement que nous avons fait et que *nous avons dû faire* ce que M. M.-L. nous reproche, en se plaçant à un point de vue qui ne pouvait être le nôtre. Cette réserve faite, il ne nous reste en terminant qu'à remercier M. M.-L. de sa bienveillance pour le livre et les auteurs.

Veuillez agréer, Messieurs les Directeurs, etc.

A. DARMESTETER,
Ad. HATZFELD, *professeur de rhétorique, au lycée Louis-le-Grand.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 février 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie des estampages d'inscriptions puniques envoyés de Constantine par M. Costa.

M. de Mas-Latrie termine la lecture de son mémoire sur Guillaume de Machaut et son poëme de la *Prise d'Alexandrie.* Après avoir établi que la naissance de Guillaume de Machaut doit être rapportée probablement aux années 1282 à 1284, M. de Mas-Latrie esquisse sa biographie, et le montre successivement au service du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, qu'il suivit dans ses diverses campagnes, puis secrétaire ou notaire du roi de France Jean, enfin sous Charles V retiré en Champagne, où il avait obtenu un canonicat. C'est là qu'il composa, à l'âge de 72 ans au moins, le poëme du *Voir Dit,* récit d'une aventure romanesque dans lequel M. de Mas-Latrie ne voit qu'une pure œuvre d'imagination. Ce fut plus tard encore, tout à fait à la fin de sa vie, qu'il écrivit la *Prise d'Alexandrie,* ou pour mieux dire le récit en vers du règne de Pierre I[er] de Lusignan, roi de Chypre. M. de Mas-Latrie examine les

caractères de cet ouvrage, et signale chez l'auteur une sincérité et une impartialité qui font de son livre, malgré sa forme poétique, une véritable œuvre d'historien. Sur un point particulier il pense que Guillaume de Machaut a été induit en erreur par des récits mensongers : c'est quand il accuse les frères du roi Pierre Ier d'avoir été complices du complot par suite duquel il périt assassiné en 1372. La comparaison des autres documents qui fournissent des renseignements sur ce point amène M. de Mas-Latrie à cette conclusion, que Pierre Ier fut assassiné par ses barons, irrités de son gouvernement arbitraire, et que ses frères sont innocents de sa mort.

M. Paulin Paris déclare qu'il ne peut admettre, avec M. de Mas-Latrie, que le poème du *Voir Dit* soit un simple roman. Les personnages qui y paraissent, notamment la jeune fille qui en est l'héroïne, ont véritablement existé, et une foule de détails ont un caractère de personnalité trop prononcé pour qu'on ne voie là qu'une œuvre de pure imagination.

M. le docteur Briau commence la lecture d'un mémoire intitulé : *L'archiatrie romaine ou la médecine officielle à Rome*. Pendant toute la durée de la république romaine, la médecine fut chose purement privée et n'eut aucune existence officielle ; sous l'empire, le gouvernement s'en occupa davantage et, non content d'accorder aux médecins diverses sortes de faveurs et de priviléges, organisa officiellement diverses institutions médicales publiques, telles par exemple que la médecine militaire : M. Briau s'occupe de déterminer ce qu'était celle de ces institutions qui se développa sous le nom d'*archiatrie*. Il rapporte les différentes opinions qui ont été proposées au sujet du sens de ce terme et de celui d'*archiatre* ; il pense, pour lui, que ces termes ont eu une signification multiple ; la suite de son mémoire sera consacrée à montrer cette diversité de sens.

M. Ravaisson présente deux photographies d'un vase grec d'ancien style, sur lequel sont peints Achille et Ajax jouant aux dés sous un arbre. Des représentations analogues ont déjà été signalées sur d'autres monuments, et pour les interpréter on a supposé que les deux héros consultaient le sort sur l'issue future de la guerre de Troie. M. Ravaisson est disposé à voir plutôt dans cette peinture une scène de l'Elysée : les deux héros sont morts et se divertissent dans le séjour des bienheureux.

M. Heuzey commence la lecture d'une étude intitulée : *Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques*. Dans un premier chapitre, il signale un certain nombre de groupes qui représentent deux femmes, dont l'une est ordinairement voilée : selon lui, il faut reconnaître dans ces groupes Déméter et sa fille Coré. Ensuite M. Heuzey passe à l'examen d'une autre série de figures, qui représentent une femme accroupie et occupée, soit à cueillir des fleurs, soit à jouer aux osselets : dans le premier cas, on a voulu avec assez de vraisemblance y reconnaître encore la déesse Coré.

Julien HAVET.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 24 Février — 1877

32. — **Moabitisch oder Selimisch,** die Frage der moabitischen Alterthümer neu untersucht von Adolph Koch, professor in Schaffhausen. Mit 5 lithographirten Tafeln. Suttgart. E. Schweizerbartsche Verlagshandlung (E. Koch) 1876. viii. 98 pp. in-8°.

M. Koch s'est cru obligé de nous servir sur les poteries moabites un plat de sa façon. En parler aujourd'hui serait du réchauffé, le grand coup de feu est passé et nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à notre article de l'année dernière (cf. *Rev. Crit.*, n° II, 1876) sur une question pour nous vidée.

Nous regrettons toutefois que cette brochure ne nous soit parvenue en temps utile; elle méritait au moins d'être citée pour la façon aimable dont l'auteur entend la discussion scientifique. M. K. s'est enrôlé sous la bannière de M. Schlottmann et il adopte cette urbanité exquise qui semble être le mot d'ordre de ces Messieurs.

Les arguments produits par M. K. n'ont rien de bien neuf et je doute qu'ils puissent faire quelque impression sur les savants qui, en Allemagne comme en France et en Angleterre, ont définitivement refusé l'*exequatur* à ces représentants, plus que suspects, de l'archéologie moabite.

Ce que la lecture de cet aimable opuscule m'a appris de plus nouveau, c'est que M. S. Bergheim, de Jérusalem, dont le frère s'est trouvé mêlé de la façon la plus fâcheuse à l'histoire des inscriptions de Gezer, s'était permis, vers 1872, non-seulement d'intercepter un estampage, mais, ce qui est plus grave, d'abuser d'une *lettre* qui m'avait été adressée par son intermédiaire ou qui du moins avait passé par ses mains, et où était inclus cet estampage dont je n'avais pu jusqu'à ce jour m'expliquer la disparition. Je répète textuellement l'aveu fait par M. B. à M. K. (p. 79); le confesseur oublie de nous dire s'il a donné ou non l'absolution à son pénitent qui s'était cru autorisé à cette peccadille par le sans-façon avec lequel j'aurais agi dans l'affaire de la stèle de Mesa. C'est un assez joli trait, et je sais personnellement gré à M. K. de me l'avoir fait connaître.

Grâce à la munificence de M. K., le musée de Stuttgart n'a plus rien à envier à celui de Berlin : sa collection céramique va s'enrichir de deux vases de la même fournée, rapportés par M. Koch (p. 21). Voir à la même page un détail d'épigraphie anatomique bien amusant, donné naturellement avec le plus grand sang-froid du monde : il s'agit d'une figurine *à tête de hibou, surmontée de deux cornes*, ce qui est déjà passablement étrange ; mais cela n'est rien : de la tête au nombril s'étend une tablette triangulaire avec une inscription moabite, dont la *dernière lettre, un àin, sert en même temps de nombril à la statuette!* Der letzte Buchstabe dieser Inschrift — es ist *(àin)* — dient zugleich als Bezeichnung des Nabels.

C. C.-G.

---

33. — **Guide-indicateur des Sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte** par le frère Liévin de Hamme, franciscain résidant à Jérusalem. Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans. Louvain, imprimerie P. et J. Lefever. 1876 (Paris, Challamel) xii, 391 + 200 + 254 pp. In-8° : 12 fr.

Le titre de l'ouvrage, les nom et qualités de l'auteur indiquent assez dans quel esprit est écrit ce *Guide;* les âmes pieuses, désireuses de faire le pèlerinage des Saints-Lieux, peuvent le prendre en toute confiance; il est oiseux de le leur recommander, mais j'engage fort le simple voyageur, le touriste ordinaire, à les imiter : il y trouvera son compte. Le frère Liévin connait comme pas un la Palestine qu'il a parcourue dans tous les sens depuis des années à la tête des caravanes qu'il était chargé de diriger. Son livre a sur tous ceux du même genre qu'il m'a été donné de voir, l'avantage d'avoir été vécu, d'avoir été *voyagé* — s'il est permis d'employer ce solécisme — d'un bout à l'autre.

Aucun *Guide* ne fournit des itinéraires aussi détaillés, aussi minutieusement décrits point par point; les indications pratiques y sont incomparables. Les questions historiques et archéologiques sont traitées avec autant d'abondance que partout ailleurs; l'auteur y introduit chemin faisant des observations personnelles qui ont souvent une réelle importance.

La seconde édition de cet ouvrage est beaucoup plus étendue que la première et a incontestablement gagné sous le rapport de la correction du style, grâce à l'intervention d'une main amie; le frère Liévin en effet n'est pas Français, il est Flamand, et il ne manie pas notre langue avec une parfaite aisance. Malgré ces améliorations, la première édition de de son livre [1] n'en gardera pas moins son prix aux yeux des ama-

1. Je transcris ici pour les bibliophiles le titre exact de ce volume sorti des presses de Jérusalem et qui est destiné à devenir une rareté recherchée : *Guide-indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, par le frère Liévin de Hamme, franciscain de la province de Saint-Joseph en Belgique. Jérusalem. Imprimerie des* PP. Franciscains. 1869. xv-698 pp. in-12.

teurs; elle aura toujours cet attrait bibliographique d'être un produit de l'imprimerie hiérosolymitaine; il n'est pas jusqu'à cette langue naïve et pittoresque en ses tournures les plus étranges qui ne conserve à la lecture un certain charme, une saveur piquante beaucoup moins prononcée dans le présent volume et qu'on se prend parfois à regretter.

C. C.-G.

---

34. — **Syrie, Palestine, Mont Athos,** voyage aux pays du passé, par le V[te] Eugène-Melchior de Vogüé. Paris. E. Plon et C[ie]. 1876. xii, 333 pp. in-18.

Volume agréable à lire, écrit dans le même esprit que l'ouvrage précédent, mais dans une tout autre langue. Style brillant, parfois précieux; quelques morceaux bien brossés; le peintre sort de l'atelier de Chateaubriand et doit acheter ses couleurs chez le fournisseur de Gautier et de Taine. Il est évidemment doublé d'un poëte, dont les illusions naturelles, jointes à un sentiment religieux très-vif dans la forme, font quelquefois tort au jugement du politique sur certains points, passés et présents, de la question d'Orient.

Le quatrième chapitre, le mont Athos, est particulièrement intéressant; il est à mon sens le plus original.

Les informations ont en général un caractère de précision et d'exactitude rares en de tels ouvrages où la surface est plus large que le fond : l'auteur porte d'ailleurs un nom scientifique qui oblige, et l'on doit reconnaître qu'il y fait honneur. Nous l'engageons dans une prochaine édition à faire disparaître quelques petites taches qui ne peuvent d'ailleurs choquer que les gens à courte vue condamnés au métier de critique; par exemple : Djebel esch-Scheik, qu'il vaudrait mieux transcrire *Djebel ech-Cheikh,* ne signifie pas le *Vieillard des Monts* mais le *Mont du Vieillard* (p. 98), *Kalàt-el-Borak* ne veut pas dire le *château de l'éclair*, mais bien le château des *Vasques*, ou *Piscines* (p. 168) : l'auteur, ou plutôt la personne qu'il a consultée, aura confondu *Borak*, pluriel de *Birket* avec *Borâq* (*Barq*), éclair.

C. C.-G.

---

35. — **Hermanns Schlacht,** ein Bardiet für die Schaubühne, von F. G. Klopstock. Mit Einleitung und Anmerkungen herausgegeben von H. Düntzer. Leipzig. Brockhaus, 1876.

Un des critiques les plus ingénieux et des annotateurs les plus infatigables de l'Allemagne, M. Düntzer, qui semble s'être donné comme mission de publier et de commenter tous les textes classiques de la littérature allemande du dernier siècle, a fait récemment paraître la *Bataille*

d'Hermann de Klopstock. Malgré la défaveur où Klopstock est depuis longtemps tombé, malgré l'épigramme latine de Lessing trop justifiée : « L'honneur que te rendent tes amis de ton vivant, Toranius, tu ne l'auras pas après ta mort, » nous remercions M. D. d'avoir édité le bardit d'*Hermann* : M. D. avait déjà publié les odes de Klopstock ; mais il ne suffit pas d'admirer le poëte lyrique, et, comme disait Schiller, le poëte sentimental ; on ne peut oublier que Klopstock essaya noblement d'éveiller le patriotisme de l'Allemagne : Arminius, qui reçut de lui le nom tout germanique d'Hermann (déjà donné par Elias Schlegel), devint le héros d'une œuvre de longue haleine qui répandit parmi les jeunes Allemands l'amour de l'antique Germanie, et parmi les poëtes le goût d'une poésie nouvelle. L'idée du monument que l'Allemagne a récemment élevé au vainqueur de Varus, fut suscitée par Klopstock, et c'est lui qui raconte « qu'un des hommes les plus considérables de son pays l'avait prié, en 1782, de composer l'inscription d'un monument qu'il voulait dresser sur la hauteur de Winfeld en l'honneur du libérateur de la Germanie ».

M. D. a fait précéder son édition d'une longue introduction, que nous devons critiquer sur quelques points.

Il est juste de mentionner la « poésie d'un skalde » de Gerstenberg (1766) ; mais il faut ajouter que ce Slesvigois entreprenant a ouvert plus d'une voie à la littérature allemande ; il a composé une des meilleures cantates allemandes, *Ariane à Naxos*, et le premier de ces drames puissants et désordonnés qui ont marqué la période d'orage et de tourmente, *Ugolino* ; il a écrit les « Lettres sur les œuvres remarquables de la littérature » ou « Lettres de Slesvig » qui proclamèrent la toute-puissance du génie, déclarèrent qu'il n'y avait de salut que dans l'imitation de Shakspeare, vantèrent, après Meinhard, la littérature italienne, remirent en honneur les chants populaires, les vieilles ballades du Danemark et la mythologie scandinave ; il a fait le premier bardit, et le vieux Thorlang qui se lève de son tombeau pour maudire le christianisme et regretter la religion païenne, est l'ancêtre de ces héros et de ces bardes germains qui dominent quelque temps dans la poésie allemande.

M. D. indique en passant l'influence des poésies d'Ossian ; elle fut plus grande qu'il ne le croit ; l'œuvre de Macpherson fut accueillie avec des transports d'enthousiasme : Herder la saluait avec cette exaltation fébrile qu'il portait en toutes choses ; Gœthe en traduisait de nombreux passages, qu'il inséra plus tard dans *Werther* ; le seul Gerstenberg eut des soupçons sur l'authenticité des poésies et ne partageait pas l'engouement de ses compatriotes. Ossian fut regardé comme le premier des bardes germaniques ; Klopstock faisait de lui un Allemand : « il est de race allemande, écrivait-il à Gleim, puisqu'il est Calédonien ». Un Viennois, le jésuite Denis, l'un des élèves les plus distingués de Klopstock, commençait son recueil de chants et de bardits par une invocation à l'esprit d'Ossian : « O mon maître, que les âmes créées pour la poésie, que les âmes sensibles comme la tienne, s'ouvrent à mes chants. »

M. D. ne cite pas une autre influence, plus obscure peut-être, mais du moins aussi puissante : celle de l'Edda. Gerstenberg n'est pas le premier qui ait évoqué les souvenirs de la mythologie scandinave. Un professeur d'Altona, Gottfried Schütze, avait publié en 1750 le texte d'un long passage de la Voluspâ avec une traduction latine et en 1758 un « Jugement sur les différentes façons de penser chez les anciens poëtes grecs et romains, et chez les anciens poëtes scandinaves et allemands ». Mais ce fut le Génevois Mallet qui révéla l'Edda à l'Allemagne; c'était un homme d'esprit; il avait remplacé La Baumelle dans sa chaire de littérature française à Copenhague et il s'intitule « professeur royal des Belles-Lettres françaises ». Il publia d'abord une « Introduction à l'histoire du Danemark », puis une Histoire du Danemark. Il se servit de la langue française, la plus propre, dit-il, à répondre à l'empressement des étrangers; et il ne toucha « au corps même de l'histoire du Danemark, qu'après avoir offert au lecteur un crayon des mœurs et du génie de ses premiers habitants ». Il traite, dans son Introduction et dans le premier volume de son Histoire, « de la religion, des lois, des mœurs et des usages des anciens Danois ». Le deuxième volume de l'Histoire contient la traduction en prose de la première partie de la nouvelle Edda, de quelques « odes » (comme celle de Regnar Lodbrog) et de vieilles poésies isolées, ainsi que le résumé de la seconde partie des chants rédigés par Snorri Sturluson et de l'ancienne Edda recueillie par Sœmund le Sage. Ce Génevois s'est enthousiasmé pour la vieille poésie du Nord, pour « les langues de ces nations libres », qui ont « une brièveté énergique, des tours vifs et sentencieux, des expressions pittoresques ». « Mais, dit-il, comment cette poésie des Scandinaves pourrait-elle produire son effet, si, continuant à demeurer inintelligible pour ceux à qui on voudrait la faire connaître, personne ne se charge du soin de la traduire dans une langue connue et aimée de toute l'Europe? » C'est donc un ouvrage en langue française qui fit connaître aux Allemands les mythes et les légendes de leur antiquité; « ce fut l'introduction à l'Histoire du Danemark de Mallet, dit Goethe, qui m'apprit les fables de l'Edda ». Mallet ne se pique pas d'une profonde érudition; il déclare qu'il « n'entend que fort imparfaitement l'ancien scandinave », qu'il a « eu le secours des versions faites en danois et en suédois », qu'il a « comparé les termes employés dans ces traductions avec les termes de l'original, et consulté des personnes qui ont fait depuis longtemps une étude particulière de l'Edda »; il reconnait qu'il « doit beaucoup » à la version latine des éditions de Resenius et de Goranson. Quoi qu'il en soit, cette traduction française de l'Edda fut à son tour traduite en allemand, avec l'Histoire du Danemark (1765-66, Greiswald et Rostock), et ce fut cette traduction d'une traduction où puisa Gerstenberg, puis Klopstock. Il est fort probable que Mallet et Klopstock se rencontrèrent à Copenhague : tous deux étaient protégés par Frédéric V, « ce prince généreux, comme dit Mallet, qui fit tout pour les lettres et pour les arts ». Gerstenberg, qui servait comme

officier dans l'armée danoise, vint tenir garnison à Copenhague en 1764, quatre ans après le départ de Mallet pour Genève; mais rien ne s'opposait à un commerce étroit entre Mallet et Klopstock, entre celui qui traduisait l'Edda et celui qui devait tirer de cette traduction de nouveaux sujets poétiques.

M. D. cite l'*Hermann* d'Elias Schlegel (1743) et celui de Schœnaich (1751); il oublie l'*Arminius* de Justus Mœser (1749), tragédie en alexandrins, comme l'*Hermann* de Schegel.

M. D. lit avec raison *baritus* dans le passage souvent cité de la Germanie de Tacite; le mot *baritus* se trouve dans Végèce; c'est le cri que jettent les soldats en marchant au combat, et Végèce recommande de le pousser au moment du choc, afin de joindre l'horreur du cri à la grêle des traits (*Mil.* 3, 18). Il se rencontre dans Ammien Marcellin « ce terrible bruit qu'on appelle baritus » (26, 7), et il le compare au fracas des flots qui se brisent contre les rochers (16, 12). Klopstock et ses contemporains lisant *barditus*, au lieu de *baritus*, donnèrent aux poëtes germains le nom de bardes : ce nom ne convenait qu'aux poëtes gaulois ou celtes. Il semble que Gerstenberg n'ait pas fait la confusion; il emploie le mot « skalde » (Gedicht eines Skalden). Mallet distingue soigneusement les bardes et les skaldes; les bardes sont « les poëtes des Bretons et des Gaulois », et les skaldes, ces poëtes qui « accompagnent les rois de Danemark, de Norvège et de Suède ». Mais on confond alors les Celtes et les Germains : Mallet dit des peuples scandinaves « les anciens Celtes »; il donne comme titre à son chapitre sur l'Edda « Edda ou mythologie celtique »; il se plaint qu'on ait négligé « l'étude des peuples celtes en général, et surtout des Germains et des Scandinaves »; il croit que l'Edda a été composée par les Druides : « De tous les vers des anciens Druides que la jeunesse employait souvent vingt années à apprendre, il ne nous reste pas même quelque extrait, quelque faible esquisse... Mais n'eût-on point dû chercher ces monuments dans les pays convertis plus tard à la foi? Les hymnes dont nous parlons ne se seraient-ils pas plutôt conservés dans le Nord? Nous possédons effectivement quelques-uns de ces hymnes si souvent regrettés, et un extrait étendu d'un grand nombre d'autres. Cet extrait est le livre qu'on appelle Edda » (Avant propos, tome II, p. 22, 23). C'est ainsi qu'on donna le nom de bardes aux poëtes de l'antique Germanie. Dans la préface des Chants de guerre d'un grenadier prussien, Lessing compare le poëte (qui n'est autre que Gleim) aux bardes germains, et il donne le même nom aux poëtes allemands du moyen âge, et, selon l'expression du temps, aux Minnesinger de la période souabe. Ceux mêmes qui s'enthousiasmaient pour les bardes reçurent ce nom et le portèrent avec orgueil; Kretschmann se nomma Ringulph le barde, et Denis, Sined le barde; Denis appelait Klopstock le plus grand des bardes de Teut, Ramler le barde de Frédéric, Weisse le grand barde de la Pleiss, et Wurz le plus éloquent des druides du Danube. De même on nommait « bardiet » les pièces de vers ou les drames qui mettaient en scène des

héros germains, et qui célébraient, comme dit Gœthe, « les temps de mœurs innocentes et de pensées fortes et héroïques ».

M. D. n'a pas assez nettement marqué une cause principale de cette floraison subite de la poésie des bardes, ce que Gœthe a si bien nommé « le besoin d'indépendance et une sorte de fierté belliqueuse ». La guerre de Sept ans avait remué les esprits et provoqué quelques éclairs de patriotisme; on avait applaudi aux victoires de Frédéric II « le plus grand fils de l'Allemagne »; la jeunesse était inquiète, avide de mouvement et de bruit, curieuse du nouveau : « Nous n'agissons pas, écrivait Hœlty, et nous avons soif d'action. » On comprend « l'impulsion merveilleuse » que donna Klopstock; la poésie des bardes recueillit tous les aventureux : rien ne les attachait à leur époque vide d'événements : ils se transportèrent dans le passé et se passionnèrent pour leurs ancêtres; ils s'emportaient contre les Romains, puisqu'ils n'avaient pas d'autres ennemis à combattre; ils célébraient le désastre de Varus, puisqu'ils n'avaient pas d'autre victoire à chanter.

Quoi que puisse dire M. D., Gœthe n'aimait pas la poésie des bardes; il fit une critique favorable des œuvres du jésuite Denis; mais Denis n'est pas un écrivain méprisable. Gœthe ne fut pas entraîné par le courant; il ne vit dans la nouvelle poésie qu'un essai malheureux; il préféra toujours Homère à Ossian; il mit au dessus de Thor et de Wodan, Mars et Jupiter, et au-dessus de tous les dieux mythologiques, la nature; il ne fit aucun usage des froides divinités du Nord, aux formes gigantesques, mais vagues et flottantes, toujours enveloppées de nuages et semblables à des ombres indécises (*Vérité et poésie*, XII). Toutefois, le patriotisme germanique, mis à la mode par Klopstock, eut sur lui quelque prise : Gœtz de Berlichingen prouve qu'il partageait l'amour des nouveaux bardes pour la vieille Allemagne. Mais il sut choisir son sujet dans une époque moins lointaine, que le souvenir de Luther, la pompe des élections impériales, les réformes de Joseph II dans la justice et le spectacle qu'offrait la chambre impériale de Wetzlar rappelaient vivement à tous les esprits : il ne remonta que jusqu'au XVI^e siècle, et il s'inspira, non pas de la Germanie de Tacite, mais des Mémoires du chevalier à la main de fer. Les Annonces savantes de Francfort firent alors remarquer que « les jeunes poëtes n'avaient cherché les mœurs allemandes que dans les forêts d'Hermann, mais que Gœthe était resté sur le sol de la patrie, sur une terre vraiment allemande ».

M. D. dit des imitations françaises que provoqua la *Bataille d'Hermann* : « Bauvain, qui avait aussitôt traduit la pièce, donna quatre ans plus tard le remaniement de l'œuvre sous le titre « les Chérusques », et c'est ainsi qu'*Hermann* parut sur la scène de Paris ». Cet écrivain français se nommait Bauvin, et non Bauvain; il traduisit, non pas l'*Hermann* de Klopstock, mais celui d'Elias Schlegel; il le traduisit en 1769 sous le titre d'*Arminius*, et trois ans plus tard, en 1772, il parvint à faire représenter sous le titre des Chérusques sa pièce corrigée et rema-

niée. (*Les Chérusques,* tragédie tirée du théâtre allemand par M. Bauvin, de la Société littéraire d'Arras, représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du roi le 26 septembre 1772, Paris.) Dans un avertissement qui précède son œuvre, Bauvin prétend que « personne jusqu'à lui n'a rien fait pour connaître à quel point de perfection le théâtre allemand est parvenu, ou à quel degré de faiblesse il est resté. C'est une mine, dit-il, que nous avons cessé d'exploiter; j'ai osé y fouiller. M. Schlégel (sic) est l'auteur original dont j'ai tâché de rendre les grands traits, sans m'asservir cependant à le suivre ni dans la conduite, ni dans les détails de cette tragédie qui a eu et qui a encore un grand succès en Allemagne. La réputation de cet ouvrage a engagé Frédéric V, roi de Danemark, à attirer l'auteur dans ses Etats, où il est mort à la fleur de l'âge, honoré des regrets d'un grand monarque qui l'avait comblé de bienfaits. » On voit que Bauvin ne connaît pas la *Bataille d'Hermann* de Klopstock. Il se tait sur les raisons qui « l'ont déterminé à s'écarter de son auteur et à faire des changements considérables; on trouvera, dit-il, à la fin de cette tragédie une traduction littéraire du premier acte de l'*Arminius* de M. Schlégel (sic). » Cette traduction en prose est assez exacte. Quant à la pièce de Bauvin, elle diffère de l'original allemand, non point par la donnée et l'intrigue, mais par les personnages et le rôle que jouent quelques-uns d'entre eux. Bauvin ne produit pas sur la scène la mère d'Hermann (Bercennis dans Klopstock et Adelheid dans Schlegel) : il transforme ce dernier nom en celui d'Adelinde, et il fait de cette Adelinde une « princesse chérusque » : c'est une femme pleine d'ambition et d'une haute énergie, qui rappelle parfois une autre Adelheid, l'intrigante et artificieuse châtelaine qui séduit Weislingen et Franz dans la première œuvre de Gœthe. Elle vante sans cesse la grandeur de Rome, elle exalte les bienfaits d'Auguste, et

> Préfère la paix et son doux esclavage
> A cette liberté belliqueuse et sauvage,
> Qui cause tant de maux et fait si peu de biens *(p. 20).*

Elle tire parti de la défaite même de sa nation, et cherche dans une prompte soumission aux vainqueurs la fortune éclatante qu'elle a toujours rêvée; elle veut faire de son fils Sigismond le grand-prêtre du nouveau culte introduit par les légions de Varus; elle espère que le protégé des Romains deviendra tout-puissant parmi les siens, assez puissant peut-être pour chasser un jour ceux dont il quête en ce moment l'appui. Elle est devenue l'ennemie d'Arminius, elle le refuse comme gendre; et c'est à Flavius, le transfuge et le traître, le partisan obstiné des Romains qu'elle offre la main de sa fille Thusnelde. Mais le parti germain est le plus fort : Arminius et son père Segismar provoquent un soulèvement; ils ont touché et embrassé avec transport les statues de Thuiskon et de Mannus, « ces grands hommes »,

Ils étaient citoyens, et comme eux nous le sommes;
On leur a fait la guerre, ils ont été vainqueurs;
Choisissons les exploits que choisiraient leurs cœurs.

Mais plus ardente, plus terrible encore dans la bataille et la poursuite est Thusnelde; elle paraît « en habit de guerre » et ses reproches, ses appels véhéments (ou qui devraient l'être) entraînent Flavius et Sigismond, Flavius qui sert depuis si longtemps les Romains, et Sigismond que sa mère Adelinde poussait dans les bras de Varus.

Voyez vos citoyens, vos amis, vos parents,
Ils combattent, et nous, sommes-nous donc moins braves?
Voulez-vous un moment rester encore esclaves?

Segismar et Sigismond meurent dans la mêlée; Adelinde ne veut pas survivre à la défaite des Romains et se frappe d'un poignard en maudissant sa fille et sa nation; Flavius renonce à Thusnelde et la donne à son frère :

Approchez, paraissez, belle et pure héroïne;
(A Arminius.)
Reçois des mains d'un frère ardent à te servir
Cet objet vertueux qu'il te voulait ravir.

Telle est la pièce de Bauvin, fort médiocre, comme on le voit, et pleine de vers insipides; c'est, au reste, sa seule œuvre dramatique.

Une traduction de la mort d'Adam, que mentionne M. D., parut dans le 9e volume de la collection du Nouveau théâtre allemand de Friedel. Cette collection renferme en outre quelques-unes des pièces allemandes les plus célèbres du XVIIIe siècle : Gœtz de Berlichingen et Clavijo, Sara Sampson, Minna de Barnhelm, Emilia Galotti et Nathan le Sage, l'Agnès Bernauerin de Tœrring, Otto de Wittelsbach de Babo, Jules de Tarente de Leisewitz, et les Voleurs (sic) de Schiller. Madame de Staël a souvent consulté cette collection et je la soupçonne fort d'avoir recouru à Friedel pour abréger ses lectures. Ce Friedel était « professeur en survivance des pages de la grande écurie du roi »; il a dédié son œuvre à ce prince de Lambesc, issu de la maison de Lorraine, qui commandait le régiment de Royal-Allemand et qu'on surnomma plus tard le sabreur des Tuileries : Friedel, « conduit en France par son inclination », remercie le prince « de l'y avoir fixé par ses bontés ». Dès le septième volume de sa collection, il s'associe un Français, M. de Bonneville. C'est ainsi que Bauvin « s'associe un professeur en langue allemande à l'Ecole Royale Militaire, M. Cappler, qui connaît parfaitement le théâtre dont il se propose de transmettre les beautés dans la langue française ».

M. D. trouve étrange (sonderbarerweise) qu'*Hermann* ait paru sur la scène de Paris. Mais la société française du XVIIIe siècle portait quelquefois son attention sur les littératures étrangères; quelques-uns eu-

rent à Paris le goût des choses de l'Allemagne; la traduction de Friedel se vendit; Mercier, le plus grand livrier de France, comme il s'appelait, traduisit quelques livres allemands, et entre autres la Dramaturgie de Hambourg, pour faire pièce à Voltaire ; Rochon de Chabannes traduisit Minna de Barnhelm sous le titre « les amants généreux » (1774); Michel Huber, le père de cet Huber qui épousa Thérèse Heyne, la femme du généreux Georges Forster, fut un des plus féconds traducteurs des œuvres allemandes; le Journal Etranger rendait compte tous les mois des écrits les plus importants de l'Allemagne; Marie-Joseph Chénier, que cite M. D., a fait de Nathan le Sage un drame en trois actes et en vers, etc., etc.

M. D., qui cite Bauvin et M.-J. Chénier, ne nous dit pas que Arminius fut un des héros de la tragédie française avant que parut l'Hermann allemand de Schlegel et de Klopstock. C'est en 1642 que fut jouée la dernière tragédie du bienheureux et fertile Scudéry, Arminius ou les Frères ennemis, et en 1684, Campistron écrivait aussi son Arminius. M. D. oublie l'Arminio de Pindemonte (1804) : cette tragédie en cinq actes a plusieurs traits communs avec l'Hermann de Klospstock; l'auteur essayait par la peinture de la liberté germaine de réveiller le patriotisme, et, comme le poëte allemand, il place à la fin de chaque acte un chœur de bardes, qui chante en vers élevés la religion des anciens Germains.

M. D. loue dans la bataille d'Hermann la peinture des caractères; Klopstock n'a jamais su les tracer d'une main ferme, et nous remarquons dans ses bardits les mêmes défauts que dans la Messiade. Klopstock ne peut donner un corps aux hommes et aux choses qu'il représente; il décrit des sentiments et montre des idées; il ne produit pas de véritables personnages, qui agissent, et vivent, et nous laissent un souvenir précis, ineffaçable. Klopstock amasse de nombreux traits de l'histoire des Germains; il fourmille d'allusions aux coutumes antiques; il n'oublie aucun des usages des Chérusques : M. D. admire cette vaste érudition. Mais Klopstock a-t-il su assembler toutes ces couleurs et faire un tableau dramatique et saisissant? Les figures de ses héros sont-elles si visibles qu'elles frappent le lecteur et s'imposent désormais à lui, quand il pense aux Chérusques, à leur chef et à la défaite de Varus? Le jugement que Schiller a porté sur Klopstock est sans appel. « L'abstraction seule a créé ses figures, et l'abstraction seule peut les discerner. Sa sphère, c'est toujours le royaume des idées : on pourait dire qu'il dépouille les objets de leur enveloppe corporelle pour en faire de purs esprits, de même que d'autres poëtes habillent d'un corps tout ce qui est spirituel. » On sait que Schiller reconnaissait deux sortes de poésie : la poésie plastique et la poésie musicale; l'une représente un objet déterminé, ainsi la sculpture ou la peinture; l'autre se borne, comme la musique, à produire en nous un certain état de l'âme, sans avoir besoin d'un objet déterminé : Schiller nommait Klopstock le poëte musical par excellence.

M. D. n'insiste pas assez sur la concision affectée de Klopstock : la brièveté est chez lui un parti-pris; il se vante de traduire les anciens avec

plus de rigueur et avec moins de mots qu'aucun autre; il prétend que Thuiskona, sa chère Thuiskona (la langue allemande), surpasse en précision et en laconisme Hellænis, Romana et Ingles (le grec, le latin et l'anglais) : Il aimait à traduire Thucydide et, dans Thucydide, les discours des Lacédémoniens (par exemples du roi Archidamos et de l'éphore Sthénélaïdas au premier livre); il se glorifiait d'avoir réduit la fable d'Horace, le rat de ville et le rat des champs, de 37 hexamètres à 35, et une de ses traductions de Thucydide lui causait un plaisir infini, parce qu'elle renfermait deux syllabes de moins que le texte : sans cesse il recommande ce qu'il appelle Kürze et assez bizarrement *Karglaütigkeit*.

M. D. est trop indulgent pour Klopstock : cette brièveté outrée du poëte devient très-souvent de la sécheresse et même de l'obscurité. Rien n'est d'ailleurs plus fatigant que ces phrases sans cesse coupées et comme hachées-menu, sautillantes et saccadées; certains passages ne forment qu'une suite d'exclamations courtes, poussées pour ainsi dire par un homme oppressé : ce ne sont qu'apostrophes et que clameurs soudaines; l'œuvre entière est semée de points d'interrogation et de tirets; elle n'a pas un seul récit au cours tranquille et lent, pas un seul morceau aux calmes périodes; on n'apprend la nouvelle de la bataille et des incidents divers qui précèdent la victoire d'Hermann que par de rapides messages : il semble que tous les personnages parlent dans une sorte de fièvre et qu'une émotion intense les bouleverse; aucun d'eux ne conserve son sang-froid; ils s'expriment, il est vrai, avec chaleur et avec feu, mais aussi avec trop de hâte et d'emportement : il est bon d'avoir le style alerte, mais non brusque et précipité.

M. Düntzer consacre deux pages excellentes à la métrique du bardit. Il observe ingénieusement qu'il faut lire à haute voix les vers de Klopstock, pour en sentir l'harmonie. Il a raison de trouver dur et cruel le jugement de Schiller sur la Bataille d'Hermann : « C'est une production froide et sans vie, sans vérité, et les situations touchantes qu'elle contient sont traitées avec si peu de sensibilité et de chaleur, qu'on est indigné. » J'aime mieux terminer par un des courts et merveilleux jugements que, vers la fin de sa vie, Gœthe portait sur la littérature de son temps : « On peut remarquer que de temps en temps se produisent dans la littérature allemande certaines époques poétiques, qui, reposant sur une cause esthétique et morale, suscitées par une occasion quelconque, répètent et varient le même sujet durant un certain temps. Une douce et rêveuse mélancolie règne dans notre littérature, depuis Hœlty jusqu'à Ernst Schulze. Que de milliers de poésies belliqueuses inspira le patriotisme allemand au temps de la guerre et de la victoire! avec quel zèle jeunes et vieux accompagnaient de chants les actes et les pensées! Après la paix, un souffle étranger fut le bienvenu : il vint de l'Orient, il nous rafraîchit et nous apaisa, il nous fit jouir en même temps de l'éclat du soleil, de la pureté du ciel bleu, et moi-même j'ai pris à composer le Divan un plaisir extrême : du livre de Rückert s'échappent des roses, des narcisses et des

fleurs odorantes; on y trouve beaucoup de ses désirs, œillades meurtrières, bouches enchanteresses, et dangereuses fossettes... De même, dit Gœthe, l'esprit altier et tout allemand d'Hermann, répandu par Klopstock, nous a laissé, en petit nombre, il est vrai, de belles poésies. »

Arthur CHUQUET.

VARIÉTÉS

Congrès International des Orientalistes à Florence. — Question mise au Concours.

Le congrès international des orientalistes qui se réunira à Florence en septembre 1878, est déjà en voie d'organisation. Le président du comité ordonnateur et le futur président du congrès est M. Michel Amari. Parmi les délégués italiens, nous remarquons MM. Flechia, Ceriani, Lattes, Teza, Lignana, etc. Les délégués pour la France sont MM. Renan, Schefer, Bréal, Barthélemy Saint-Hilaire à Paris, M. E. Sauvaire à Marseille. D'autres délégués pourront encore être nommés au fur et à mesure des besoins. Dans les autres pays, citons MM. Rawlinson, Legge, W. Wright, John Muir, de Goeje, Kern, Nève, Lepsius, Weber, Fleischer, Krehl, Frédéric Müller, von Kremer, Iülg, Ludwig, Wambéry, Gabelentz, Roth, Benfey, Pott, Spiegel, Aufrecht, etc. Le secrétaire pour la correspondance est M. A. de Gubernatis, à Florence.

Le ministre de l'instruction publique, M. Michel Coppino, vient de mettre à la disposition du Comité ordonnateur une somme de *cinq mille livres italiennes*, pour être décernée au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Histoire de la civilisation aryenne dans l'Inde*. Après avoir établi par une étude du langage, des mythes, des croyances religieuses et des coutumes, quels sont les éléments constitutifs de la civilisation aryenne, on devra retracer les vicissitudes de cette civilisation dans l'Inde, en cherchant les influences qui ont pu la modifier. Les savants de tout pays sont invités à concourir. Les mémoires doivent être adressés francs de port soit à M. Michel Amari, sénateur du royaume d'Italie, à Rome, soit à la légation italienne la plus rapprochée. Le terme extrême pour l'envoi des mémoires est fixé au 31 décembre 1877. Le nom de l'auteur devra être joint dans un pli cacheté portant une devise répétée sur le mémoire. Le mérite des travaux envoyés sera jugé par cinq savants que le Comité ordonnateur a déjà choisis parmi les connaisseurs les plus autorisés des langues et littératures aryennes : un seul d'entre eux est Italien. Les votes de ces juges, donnés séparément, seront recueillis par le Comité ordonnateur, et le prix sera décerné au mémoire qui aura obtenu la majorité. Le pli cacheté contenant le nom de l'auteur sera alors ouvert; les autres plis seront brûlés. L'auteur couronné conservera la propriété de son travail. Les mémoires peuvent être rédigés en

latin, en italien, en français, en anglais ou en allemand. Ne pourront concourir les membres du Comité ordonnateur.

L'organe de toutes les communications relatives au Congrès est le *Bollettino Italiano degli studii orientali, via Gino Capponi*, 3, à Florence. Les renseignements qui précèdent sont extraits de ce Bulletin.

M. Bréal.

Le tavolette cerate di Pompei.

Parmi les découvertes récentes de Pompeï, il n'en est pas de plus importante que celle qui fut faite le 3 juillet 1875. Dans une maison de belle apparence, qu'on reconnut être celle d'un banquier, L. Cæcilius Jucundus, on trouva 136 tablettes enduites de cire et couvertes d'écriture. C'était la première fois qu'on tombait sur une bibliothèque ou sur une archive, et rien ne faisait soupçonner jusque-là qu'il y eût à Pompeï des livres et des papiers. Ces tablettes étaient enfermées dans un coffre de bois, que le temps avait presque entièrement détruit, et placées dans une sorte de niche, au-dessus du portique du péristyle. — C'est là que le banquier serrait ses papiers d'affaires. — Il n'est pas besoin de dire qu'elles furent trouvées en fort mauvais état. Elles ne formaient qu'un assemblage de charbons calcinés, qui se réduisaient en miettes au contact de l'air. La cire, étendue sur le bois à l'intérieur, avait aussi beaucoup souffert; quelquefois même il n'en restait plus aucune trace : les parois de la tablette l'avaient absorbée. On eut besoin de précautions infinies pour transporter ces débris précieux, pour les réunir entre eux et les fixer, pour les ouvrir, pour les lire. En somme, le succès fut plus grand qu'on ne l'espérait, grâce à la patience et à l'habileté de M. de Petra. Le savant directeur du musée de Naples finit par déchiffrer une bonne partie de l'écriture contenue sur les tablettes, et il vient de publier ce qu'il avait eu la bonne fortune de lire. Malheureusement son mémoire est renfermé dans le recueil de l'académie des *Lincei*, qui n'est pas très-répandu hors de l'Italie; je crois donc utile d'en donner une courte analyse qui fasse connaître l'importance et les principaux résultats de sa découverte.

Les tablettes de Pompeï, par la nature de leur contenu et les affaires qu'elles traitent, se divisent en deux catégories distinctes. Le plus grand nombre d'entre elles (116 sur 127) ont rapport aux ventes à l'encan, et achèvent de nous en faire connaître le mécanisme. La vente à l'encan (*auctio*), réservée d'abord aux ventes forcées, c'est-à-dire à celles que l'Etat faisait des biens des condamnés, ou les créanciers de ceux de leurs débiteurs, avait fini par être employée pour toutes les autres. Cette façon de vendre était même devenue si générale que les mots *auctionari* ou *auctionem facere* sont regardés comme de simples synonymes de *ven-*

dere. Tout le monde pouvait être chargé de présider à l'encan; mais comme le *magister auctionis* devait dresser un procès-verbal en règle, il était bon qu'il fût au courant des opérations de ce genre; aussi désignait-on souvent pour cet office un banquier de profession. Voilà comment L. Cæcilius Jucundus en était chargé à Pompeï. La présidence du banquier avait, d'ailleurs, un autre avantage : la vente se faisait ordinairement *præsenti pecunia* et l'acheteur devait s'acquitter tout de suite. Quand il n'avait pas la somme à sa disposition, le banquier l'avançait; l'acheteur la lui restituait plus tard, en payant l'intérêt, et tout le monde y trouvait son compte.

C'est dans ces conditions que les ventes à l'encan s'accomplissaient à Pompeï. Les formules des actes sont presque toujours les mêmes, sauf quelques différences de détail que les jurisconsultes auront à expliquer. On commence par énoncer le prix total de la vente, sans les frais, qui devaient être sans doute payés à part; le banquier s'en reconnaît le débiteur, et le vendeur lui en donne quittance, quand il l'a soldé au nom de l'acheteur. Voici le texte ordinaire de ces formules, emprunté à l'une des tablettes qui a pu être déchiffrée intégralement : *Hs. nummi* M.M.M.DXI. *Quae pecunia in stipulatum L. Caecilii Jucundi venit ob auctionem Cn. Allei Cryserotis, mercede minus. Persoluta habere se dixsit Cn. Alleius Cryseros ab L. Caecilio Jucundo. Act(um) Pomp(eis) non. Aug. Nerone Caes.* II *L. Calpurn. cos.* La marchandise vendue n'est presque jamais désignée. Il est seulement question une fois d'objets de laine *(de rebus lanisiticis)*, et ailleurs de deux vieux esclaves *(ob mancipia duo veterana)* qui sont payés très-bon marché. Le nom du banquier Cæcilius se reproduit dans toutes les ventes. Le vendeur change presque à chaque fois, ce qui ajoute un assez grand nombre de noms nouveaux à ceux des habitants de Pompeï que les inscriptions nous ont fait connaître. L'acheteur véritable n'est jamais nommé; il se cache derrière le banquier, son représentant et son intermédiaire. C'était pour lui une autre affaire, en dehors de la vente, de s'acquitter envers le banquier, et il est probable que les livres de compte de L. Cæcilius Jucundus, si nous les avions conservés, nous feraient connaître cette seconde opération.

Les onze tablettes qui restent ont pour nous un plus grand intérêt encore que celles où il est question des ventes à l'encan. Elles nous fournissent des documents nouveaux sur l'administration des municipes aux premiers temps de l'empire. Ce sont des quittances de sommes payées par L. Cæcilius Jucundus pour des biens communaux qu'il avait affermés. Le banquier de Pompéi, comme ceux dont parle Sénèque, tentait tous les moyens de s'enrichir *(nullum prætermittens genus quæstus)*. Il avait pris à ferme une boutique de foulon, des pâturages, et l'usufruit d'un champ qui appartenaient au municipe de Pompéi. Pour la boutique, il payait au municipe 1,625 sesterces (325 francs); le prix du pâturage était de 2,675 sest. (535 francs), celui du champ de 976 sest. (155 fr.). La manière dont ces quittances sont rédigées nous donne des

renseignements curieux sur les finances de ces petites villes. Nous savons que, pendant la période samnite, Pompéi possédait des *quæstores*, et qu'elle cessa d'en avoir quand elle devint colonie romaine. On avait supposé que les fonctions de ces questeurs, dans l'administration nouvelle, étaient confiées aux *duumviri jure dicundo*. En effet, une affiche électorale, découverte il y a quelques années, qui recommandait aux citoyens la candidature de Bruttius Balbus au duumvirat, ajoutait ces mots : *Hic aerarium conservabit*. Les quittances de Cæcilius Jucundus ne laissent aucun doute à cet égard ; elles sont faites au nom des duumvirs par un caissier *(arkarius)*, qui s'intitule *colonorum coloniae Veneriae Corneniae Pompeianorum servus*; ce caissier, tout esclave qu'il est, paraît être une sorte de personnage, et il met son sceau auprès de celui des premiers magistrats. Les quittances sont datées non-seulement par le nom des consuls romains, mais par celui des duumvirs de Pompéi. Cette circonstance a permis d'établir d'une manière certaine l'époque où ces magistrats entraient en fonction. Ce n'était pas au mois de janvier comme les consuls à Rome, mais au mois de juillet. On a pu tirer aussi de nos quittances une liste de duumvirs pompéiens pour six années, qui permettra de dater quelques-uns des monuments trouvés dans la ville. Cette liste contient une particularité qui a paru d'abord assez surprenante. On y voit que les magistrats qui avaient commencé leurs fonctions le 1er juillet 59 ne les continuèrent pas, selon l'usage, jusqu'au 30 juin de l'année suivante : au mois de mai 60, nous les trouvons remplacés par deux duumvirs nouveaux, accompagnés d'un *præfectus jure dicundo*, qui est un personnage très-important de la ville. M. de Petra explique cette anomalie en rappelant que cette année est celle où éclata la fameuse rixe entre les habitants de Pompéi et ceux de Nucérie. Il est probable que l'empereur aura puni les magistrats en exercice, qui n'avaient pas arrêté le désordre, en les destituant, et qu'il aura adjoint aux nouveaux une sorte de commissaire extraordinaire chargé de frapper les coupables. C'est ainsi que nos quittances nous fournissent un supplément imprévu au récit que Tacite nous a laissé de ce tragique événement.

Les actes de vente à l'encan aussi bien que les quittances mentionnent un grand nombre de consuls, ordinaires ou *suffecti*, de l'an 15 à l'an 62. Les indications qu'on en peut tirer seront fort utiles pour la révision des Fastes consulaires. Elles permettent notamment d'établir la date précise du consulat de Sénèque sur lequel on a tant discuté. Panvinius fixait ce consulat à l'an 62. Borghesi montra qu'il devait être antérieur à l'an 61. M. de Rossi, s'appuyant sur des tables arvaliques récemment découvertes, l'avait reculé jusqu'à l'an 57. M. de Petra prouve qu'il faut encore descendre jusqu'au second semestre de l'an 56. Cette date n'est pas sans quelque importance pour l'histoire des prétendus rapports entre Sénèque et saint Paul.

Gaston BOISSIER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 février 1877.

M. Nisard termine la lecture de son mémoire sur le P. Paciaudi.

M. Heuzey lit la fin de ses *Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques*. Selon lui, dans beaucoup des terres cuites et des autres œuvres d'art où sont figurées des femmes jouant aux osselets, il faut voir une scène élyséenne, représentant les jeux auxquels les ombres passent leur temps dans le séjour des bienheureux. Les Grecs de l'époque classique se représentaient le séjour des morts comme un lieu de délices, dont les habitants ne faisaient que se divertir à toute sorte de jeux.

M. de Saulcy lit une note en réponse à des assertions qui ont été émises autrefois et produites récemment encore sur les opérations monétaires des rois de France, que l'on a accusés d'avoir fait de la fausse monnaie. Dans une brochure publiée récemment sous ce titre : *La butte des Moulins, sa naissance, sa vie et sa mort, par le docteur Moura*, on trouve citées, à propos du supplice qui était autrefois infligé sur le marché aux pourceaux aux criminels condamnés pour crime de fausse monnaie, ces paroles [1] :

« Là, dans une cuve de fer, au nom de ces princes qui, entre autres habiletés monétaires, inventèrent le *tournois noir*; au nom de Philippe I^{er}, qui déclara argent les espèces de billon ; au nom de Louis VI et de Louis VII, qui contraignirent tous les Français, les habitants de Compiègne exceptés, à prendre des sous pour des livres; au nom de Philippe-le-Bel, qui fabriqua ces angevins d'or douteux, appelés *moutons à la grande laine* et *moutons à la petite laine;* au nom de Philippe de Valois, qui altéra le florin Georges; au nom du roi Jean, qui éleva des rondelles de cuir portant un clou d'argent au centre à la dignité de ducats d'or; au nom de Charles VII, doreur et argenteur de liards qu'il qualifia *saluts d'or* et *blancs d'argent;* au nom de Louis XI, qui décréta que les hardis d'un denier en valaient trois; au nom de Henri II, lequel fit des henris d'or qui étaient en plomb, pendant cinq siècles, on a bouilli vifs les faux monnayeurs. »

M. de Saulcy examine l'une après l'autre toutes ces assertions, et les déclare toutes sans fondement : le denier tournois noir a toujours été considéré comme une monnaie excellente; Philippe I^{er} n'a pas déclaré argent les especes de billon ; Louis VI et Louis VII ont accordé à la ville de Compiègne le privilége de n'avoir pas d'atelier monétaire et de se servir des mêmes monnaies que les autres villes, ils n'ont contraint personne à prendre des sous pour des livres ; il n'a existé ni « angevins d'or » ni « moutons à la petite laine », et toutes les pièces d'or de Philippe-le-Bel sont d'or fin; Philippe VI n'a pas frappé de « florins Georges », bons ni mauvais; Jean n'a pas fait de monnaie de cuir, et d'ailleurs il n'y a jamais eu en France de « ducats d'or »; les saluts d'or et les blancs d'argent de Charles VII sont d'or et d'argent fin ; les hardis ont toujours valu 3 deniers et il n'y a jamais eu de « hardis d'un denier » ; enfin les henris d'or de Henri II sont d'or à 23 carats et non de plomb.

Julien HAVET.

1. M. de Saulcy s'est borné à dire que ces paroles étaient une « citation » sans en nommer l'auteur : elles sont tirées de l'introduction au *Paris-Guide*, par M. Victor Hugo.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 3 Mars — 1877

Sommaire : 36. THONISSEN, Le Droit pénal de la République athénienne. — 37. Satires de Lucilius, p.p. LACHMANN. — Académie des Inscriptions.

36. — **Le Droit pénal de la République athénienne,** précédé d'une étude sur le Droit criminel de la Grèce légendaire, par J.-J. THONISSEN, 1 vol. in-8°. Bruxelles, Bruglant-Cristophe, et Paris, Pedone-Lauriel.

M. Thonissen, professeur à l'Université de Louvain, n'est pas un nouveau venu sur le terrain où nous le rencontrons aujourd'hui. Déjà connu par des études estimées sur l'histoire du droit en Judée, dans l'Inde et en Egypte, il avait songé à les compléter, comme il le dit dans sa préface, par un traité où il aurait exposé l'organisation judiciaire, la procédure criminelle et le droit pénal de l'Attique; mais il s'est convaincu qu'une partie de cette vaste tâche avait été convenablement remplie par plusieurs savants modernes. L'histoire du droit grec, selon lui, ne présente plus que deux lacunes assez importantes pour être signalées. « La première concerne les institutions répressives de la Grèce légendaire, la seconde le droit pénal proprement dit tel qu'il est en vigueur à Athènes, dans le siècle des orateurs. » Sur cette question, comme le remarque M. Th., les recherches de détail n'ont point manqué et des matériaux précieux ont été amassés; mais pas un seul des savants dont il énumère les noms « ne s'est proposé de reconstituer le code pénal de la ville de Minerve, autant que le permet l'état d'éparpillement et de mutilation où les monuments de la législation athénienne sont parvenus au dix-neuvième siècle. » M. Th. « a donc débuté par les âges héroïques et recherché dans les traditions populaires, les poëmes homériques et les mythes religieux, toutes les traces saisissables des mœurs judiciaires de ces âges reculés; puis, sans autre transition, il passe à la brillante époque où le droit criminel d'Athènes avait acquis son complet développement et sa forme définitive. »

L'ouvrage se compose ainsi de deux parties très-inégales. La première (54 pages) a pour titre : *Le droit criminel de la Grèce légendaire*. La seconde (417 pages) est intitulée : *Le droit pénal de l'Attique*. Elle se partage en trois livres. Le premier livre (3 chapitres) contient les *notions générales*. Le second (4 chapitres) traite *des peines en général*. Le troisième, qui ne renferme pas moins de quinze chapitres, traite *des délits*

et des peines. Enfin un quatrième livre renferme *la philosophie du droit pénal* et il est suivi d'une conclusion où l'auteur, en une quinzaine de pages (470-48), essaye de juger le droit pénal d'Athènes, sa valeur absolue et relative.

Cette conclusion me paraît une des meilleures parties du livre. Ceux qui n'auront pas le temps de lire l'ouvrage tout entier pourront se contenter de parcourir ces pages où l'auteur résume ses impressions et ses idées; elles leur feront bien apprécier l'esprit judicieux et modéré qu'il porte dans ces recherches, l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son jugement. M. Th. explique très-bien ce qui peut paraître au premier abord contradictoire, comment le droit pénal d'Athènes, cruel et implacable quand les intérêts réels ou prétendus de la république se trouvaient en cause, n'en renfermait pas moins, à côté de rigueurs qui nous étonnent et nous indignent, une foule de dispositions qui font honneur aux sentiments de justice et d'humanité du législateur. Dès que le salut de l'Etat ne paraissait plus en cause, on voyait reparaître, dans les règles de la procédure et de l'instruction criminelle comme dans le choix des peines, la douceur naturelle du caractère athénien et le respect de l'équité. L'auteur montre aussi très-bien quelle part d'illusion et de préjugé renferme cette affirmation si souvent répétée que la Grèce, à la différence de Rome, n'a pas eu de jurisconsultes; il n'a pas de peine à prouver « qu'il faut se garder de ranger la législation pénale d'Athènes parmi ces ébauches informes qui ne méritent que le silence de l'historien et le dédain du jurisconsulte. »

Le savant professeur a donc très-bien senti et fait ressortir l'intérêt du sujet qu'il entreprenait de traiter; à cet égard, il s'est montré tout à fait à la hauteur de la tâche qu'il s'était choisie. Ceux qui maintenant, en France et à l'étranger, accordent au droit grec une attention et une estime qu'il a trop longtemps attendues ne pourront que savoir grand gré à M. Th. du pénible travail qu'il s'est imposé en rassemblant des matériaux épars dans les orateurs et les historiens, dans les lexicographes, les grammairiens et les scholiastes; ils accepteront, croyons-nous, l'ensemble de la construction qu'il est ainsi parvenu à élever, ils souscriront volontiers à la plupart de ses jugements généraux; mais nous craignons qu'ils ne lui reprochent d'avoir commis certaines erreurs de détail faute d'avoir été toujours puiser les faits qu'il allègue à des sources assez antiques et assez pures. Sans prétendre épuiser ici la matière de ces critiques, nous allons signaler quelques-uns des points sur lesquels M. Th. nous paraît s'être trompé, indiquer quelques-uns des reproches que provoque la méthode qu'il a suivie.

Pour résumer en un mot ce que nous avons à dire de ces défauts de méthode, nous regrettons que M. Th. se soit trop volontiers servi des ouvrages de seconde main, qu'il leur ait accordé trop de confiance. Sans doute, en pareille matière, avant de tenter une synthèse nouvelle de tant de données incomplètes, éparses, souvent obscures, il convenait de savoir

comment elles avaient été comprises et groupées par ceux qui avaient auparavant abordé la même tâche ; mais le premier devoir de l'historien n'en restait pas moins celui d'aller rechercher tous les textes chez les écrivains anciens eux-mêmes, de les replacer dans leur milieu, de les expliquer par ce qui les précède et ce qui les suit, de mesurer la créance à leur accorder par la valeur du témoin qui atteste les faits qu'ils contiennent. Or, M. Th. — on ne saurait le dissimuler — n'est point assez scrupuleux à cet égard. S'agit-il d'un passage important d'un orateur et veut-il le citer en français, au lieu de le traduire lui-même, il n'hésite point à l'emprunter aux versions d'Auger ou de Stiévenart ; or, l'une et l'autre — personne ne l'ignore parmi ceux qui ont étudié d'un peu près les orateurs attiques, — sont pleines de contre-sens, surtout dès qu'il s'agit de termes de droit.

L'auteur n'a pas d'illusions sur les mérites de Meursius [1] ; parmi les savants de la Renaissance, il n'en est pas qui ait rassemblé plus de faits, mais il n'en est pas non plus qui ait montré moins de pénétration et de critique. Ne lui fait-il donc pas trop d'honneur en discutant, dans son texte même, certaines opinions insoutenables de Meursius ? En général, nous eussions préféré que, pour exposer dans le corps du livre la théorie du droit attique, M. Th. ne s'appuyât que sur les autorités antiques et ne fît qu'en développer le témoignage ; la discussion des opinions soutenues par les modernes aurait été renvoyée avec avantage dans les notes. On éprouve quelque surprise et quelque malaise à voir citer dans une même page et mis ainsi comme sur le même plan [2] Lucien, Meursius, le marquis de Pastoret, Heffter et Pollux.

Si M. Th. s'est ainsi montré enclin à trop demander aux dissertations des modernes, on peut aussi lui reprocher d'avoir négligé une source de renseignements qu'il n'est plus permis aujourd'hui d'oublier, je veux parler des documents épigraphiques. Ceux-ci, s'il les avait connus et consultés, lui auraient permis, dans bien des cas, de contrôler et de corriger certaines assertions de ses prédécesseurs, d'éviter certaines erreurs. En voici la preuve.

A la suite de Westermann, M. Th. incline à rejeter comme apocryphes tous les documents, lois, décrets, témoignages, qui sont arrivés jusqu'à nous, insérés dans quelques-uns des discours que renferme la collection des orateurs attiques. Il cite le règlement sur la sépulture des morts que renferme le § 58 du discours *Contre Macartatos*, et il ajoute [3] : « Il est fort douteux que ces lignes incohérentes reproduisent exactement le texte authentique d'une loi athénienne. » Nous ne signale-

---

1. P. 318, n. 4. Pourquoi M. Th. écrit-il partout Meur*r*ius ? L'orthographe latinisée du nom de Jean de Meurs, telle qu'il l'a lui-même adoptée sur les titres de ses ouvrages, est Meursius, par un *s*.
2. P. 318 et 319.
3. P. 193.

rons pas les inexactitudes qu'il serait facile de relever dans la traduction de M. Th. et nous le renvoyons à celle qu'a donnée du même texte M. Dareste [1]; mais nous ne pouvons laisser passer ce reproche d'incohérence. Ce qui y a sans doute donné prétexte, c'est le dernier article de la loi ainsi conçu [2] : « Ceux qui seront en retard de payer les fermages des bois sacrés de la déesse, des autres dieux et des héros éponymes seront frappés d'atimie, eux, leurs enfants et leurs héritiers, jusqu'à parfait payement. » Il semble au premier abord que cette disposition ne se rattache pas à celles qui précèdent sur la responsabilité du démarque et le recours qu'il exerçait contre les familles, lorsqu'il avait pourvu d'office aux frais de l'inhumation d'un de leurs membres; mais, comme le fait très-bien remarquer un des meilleurs éditeurs de Démosthène, G. Schæfer, c'était au moyen des fonds provenant de la location des bois sacrés que l'archonte, sauf à se faire rembourser plus tard par qui de droit, avait à faire face aux dépenses de cet ensevelissement qu'il opérait d'urgence. Donc rien de plus naturel que de placer à la suite de la loi qui lui imposait cette charge les prescriptions destinées à lui assurer les ressources nécessaires. Si l'on y regarde d'un peu plus près que ne l'a fait M. Th., il n'y a donc pas lieu de rejeter cette loi comme *incohérente;* quant à celle qui la précède dans le texte (§ 57), elle a trait au devoir imposé à la parenté de poursuivre la vengeance du mort et au concours de volontés qui est exigé pour qu'une transaction soit acceptée. M. Th. dit de cette loi qu'elle est « d'une authenticité plus que douteuse [3] ». — C'est ici que l'épigraphie intervient pour lever tous les doutes. On a justement retrouvé, il y a déjà plusieurs années, à Athènes, près de l'église métropolitaine, sur une dalle de marbre, le texte même de la loi que nous fournissent ici les manuscrits de Démosthène. Le marbre a beaucoup souffert; le doute n'est pourtant pas possible, et il est aisé, malgré les lacunes, de reconnaître que le texte des manuscrits ne diffère que très-peu du texte lapidaire. Celui-ci nous est fourni par un décret de l'année 409-408 relatif à une transcription nouvelle de la loi de Dracon sur le meurtre, transcription que le peuple a décidée sur la proposition d'un certain Athénophanès. Après le décret qui règle les dispositions qu'on devra prendre à cet effet, viennent les lois regravées à la suite et en exécution de ce décret. Une partie de ce texte correspond aux lois citées par Démosthène *contre Leptine* § 158 et *contre Aristocrate,* § 37. Dans une autre, on reconnaît la loi sur le rôle assigné aux parents dans la poursuite du meurtre. Ce curieux document a été publié successivement par MM. Pittakis, Rangabé

1. *Les plaidoyers civils de Démosthène traduits en français, avec arguments et notes* (Plon, 1875, 2 vol. in-12), t. II, p. 43.

2. M. Th. fait un vrai contre-sens en traduisant : « Quiconque ne satisfera pas à ces obligations pécuniaires. » Pour mieux dire, cela n'a plus aucun sens; on ne sait ce que désigne le terme : *ces obligations pécuniaires.*

3. P. 83, note 2.

et Kœhler ; M. Th. en trouvera le texte le plus complet et la meilleure restitution dans le *Corpus inscriptionum atticarum,* t. I, nº 61, p. 37. Ainsi averti, il ne tranchera plus avec autant de décision cette difficile question de l'origine des documents juridiques insérés dans les discours des orateurs attiques; comme nous, je crois, il comprendra qu'elle ne comporte point une solution générale, mais qu'elle doit se poser à nouveau à propos de chacun des discours qui contient des pièces de ce genre. La vérité est entre la confiance un peu crédule des anciens éditeurs et le scepticisme obstiné de Westermann.

On nous permettra de donner encore un autre exemple des services qu'aurait pu rendre à M. Th. l'étude des inscriptions. Au début de son chapitre sur *le choix des peines,* il affirme que l'accusateur, en indiquant dans sa γραφή le châtiment qui devait, d'après lui, être infligé au délinquant, était tenu de choisir soit une peine corporelle, soit une peine pécuniaire : « le cumul des peines [1] », ajoute-t-il, « était formellement interdit. C'est, en effet, ce que Démosthène affirme de la manière la plus nette, en citant les termes mêmes de la loi [2]. Nous avons pourtant plusieurs décrets qui édictent contre l'auteur d'un délit défini et prévu par cet acte, une double peine, à la fois l'*atimie* et la confiscation des biens [3]. Un accusateur intentait-il une poursuite en vertu de l'un de ces décrets, réclamait-il une condamnation pour le délit en question, devait nécessairement, pour se conformer à la loi qu'il visait, réclamer la double peine que cette loi avait établie. Il y avait cumul de peines inscrit dans la loi et le texte de la demande (la γραφή) devait, en pareil cas, réclamer des juges l'application de cette *double peine.*

La disposition que Démosthène reproche à Leptine d'avoir inscrite dans sa loi à titre de sanction avait donc figuré dans plusieurs décrets analogues, et notamment dans des actes tels que le décret relatif à la constitution de la seconde ligue athénienne, décrets qui n'avaient jamais, que nous sachions, été attaqués comme inconstitutionnels. Leptine, en indiquant comme peines contre quiconque enfreindrait sa loi à la fois l'*atimie* et la confiscation des biens, [4] n'avait fait que se conformer à une

1. P. 136.

2. *Contre Leptine,* 155.

3. *Τεταρχέτω μὲν αὐτῷ ἄτιμῳ εἶναι καὶ τὰ χρήματα αὐτοῦ δημόσια καὶ τῆς θεοῦ τὸ ἐπιδέκατον.*

On trouvera cette formule notamment dans le décret relatif à l'établissement de la colonie de Bréa (*C. I. Att.* I. nº 31, l. 20 à 26) vers 444 ; dans le décret récemment découvert qui règle les conditions de l'alliance conclue entre Athènes et Chalcis, vers le même temps (Ἀθήναιον, V, p. 77, l. 33-34); enfin dans le décret d'Aristotélès qui, en 377, pose les bases de la seconde confédération maritime à la tête de laquelle se place Athènes (*C. I. Att.* II, n. 17, l. 51 et suivv.).

4. Démosth. C. Leptine, 156. Démosthène reproche encore à Leptine d'avoir ajouté à ces deux peines, pour le délinquant, la possibilité d'une troisième peine, la mort; la même accumulation de peines se trouve dans le décret d'Aristotélès, l. 59-60.

tradition, vieille déjà de près d'un siècle, que répéter une formule consacrée par le droit public d'Athènes. Comment concilier le texte de ces documents législatifs et l'affirmation si formelle de l'orateur? Il est difficile d'y parvenir. Il est probable qu'il y a là, qu'on nous passe le mot, un sophisme de Démosthène : il généralise une règle qui n'était applicable qu'à certains cas particuliers. On sait la distinction qui existait, dans la procédure attique, entre les *actions sujettes à estimation* (ἀγῶνες τιμητοί) et les *actions non sujettes à estimation* (ἀγῶνες ἀτίμητοι). Le montant de la condamnation pécuniaire devait être déterminé par les juges, à moins qu'il ne fût déjà déterminé soit par la convention, soit par la loi. Peut-être le principe invoqué par Démosthène doit-il se réduire à ceci : « lorsque, dans un cas où la loi n'a point fixé la peine, on réclame une condamnation pécuniaire contre le défendeur, on ne peut en même temps solliciter contre lui une peine afflictive. » L'orateur aurait détourné de son sens une règle qui s'appliquait à d'autres espèces et lui aurait donné une extension arbitraire. Quoi qu'il en soit de cette explication, qui est loin de me satisfaire complètement, M. Th. aurait dû tout au moins signaler la difficulté. Il affirme et avec Démosthène que le cumul des peines était formellement interdit; nous lui prouvons par des documents authentiques que bien d'autres, avant Leptine, avaient inscrit dans la loi ce cumul des peines que Démosthène reproche à Leptine comme une violation des principes.

M. Th. a donc négligé les sources où il aurait puisé avec grand profit; il est, au contraire, d'autres témoignages qu'il aurait mieux fait d'écarter. Toute cette histoire d'Eschyle menacé d'être lapidé parce que dans l'un de ses drames on avait cru découvrir un outrage au culte national, ne repose que sur des autorités bien suspectes, celle d'Elien et de Clément d'Alexandrie [1]. En pareil cas, il y avait la γραφὴ ἀσεβείας, ou l'*accusation d'impiété*, sous laquelle succomba Socrate et qu'Aristote n'évita que par la fuite. Je n'ai guère plus de confiance dans cette assertion de Dion Chrysostome, qu'un citoyen étant une fois condamné à mort la loi voulait que son nom fût au préalable rayé de la liste des habitants de son dème, pour que la honte du supplice ne tombât pas sur un Athénien [2]. Les sophistes de l'époque romaine connaissent bien mal la constitution de l'ancienne Athènes et ne se gênent pas pour inventer une loi, quand elle leur paraît propre à fournir un effet oratoire ou une leçon morale. Il n'y a pas, chez les orateurs où il est souvent question de sentences capitales réclamées ou prononcées, la moindre allusion à cette prescription. Enfin nous avons tout le dispositif de la sentence capitale prononcée en 410 contre Antiphon et Archéptolème, traîtres à la patrie [3]; il ne contient rien de pareil.

---

1. P. 92.
2. P. 95.
3. *Vie des X orateurs*. Antiphon., § 27-29.

Voici divers passages qui nous paraissent contenir des erreurs plus ou moins graves. « Les témoins prêtaient un serment solennel, » dit M. Th. (p. 384), et il renvoie à de nombreux passages des orateurs [1]. De ces passages — que nous avons tous vérifiés — les uns, comme celui de Lycurgue et celui de Pollux, ne contiennent rien qui touche, de près ou de loin, à la question ; les autres font allusion à un serment qui avait un caractère plus ou moins décisoire et que les parties, dans le cours de la procédure, devant le magistrat ou devant l'arbitre, se déféraient souvent l'une à l'autre ou qu'elles déféraient à l'un des témoins produits contre elles ; ce serment était précédé d'une sommation par laquelle l'adversaire était mis en demeure de le recevoir ou de le prêter. Un témoin pouvait ainsi être sommé par la partie adverse de prêter serment ; mais c'était un jeu que l'on ne jouait pas volontiers : on risquait de donner ainsi à la déposition d'un témoin à charge une valeur tout exceptionnelle. Les simples témoins ne prêtaient pas serment. Nous avons plusieurs discours prononcés dans des procès pour faux témoignages (δίκαι ψευδομαρτυριῶν) ; dans aucun d'entre eux, le demandeur ne reproche à son adversaire d'avoir enfreint un serment solennel, crime qui aurait eu aux yeux des juges athéniens le caractère le plus grave. Tout au plus pourrait-on induire du passage d'Antiphon *(Du meurtre d'Hésiode,* § 12) que, devant l'aréopage, dans les causes de meurtre, soumises à une procédure d'un caractère tout particulier, les témoins, ou certains témoins tout au moins, étaient astreints au redoutable serment dont parle Antiphon. Encore voit-on, par le passage même sur lequel pourrait se fonder cette conjecture, qu'une cause de meurtre pouvait se débattre et se juger sans que cette formalité eût été observée ; ce dont justement se plaint le défendeur, c'est que, dans un débat de cette sorte, les témoins produits contre lui ne soient point assermentés. Ils rentraient par là dans la catégorie des témoins ordinaires.

P. 351. M. Th. parle, à propos du *fonds théorique,* de l'*archonte Eubule* et du décret voté sur sa proposition pour porter la peine de mort contre quiconque proposerait d'employer de nouveau ces fonds pour les dépenses militaires ; mais Eubule d'Anaphlyste, le célèbre orateur qui mena les affaires d'Athènes depuis la chute d'Aristophon jusqu'au moment où Démosthène arriva à les conduire, ne fut sans doute pas plus archonte que ne l'a été aucun des hommes marquants de la démocratie athénienne depuis 480 jusqu'à la chute de l'indépendance d'Athènes. L'Eubule qui figure dans la liste des archontes pour l'année 345 doit être un autre des nombreux citoyens qui portaient alors ce nom et dont plusieurs nous sont connus par les orateurs ou par les marbres. Voudrait-on même supposer cette identité, ce ne serait encore pas comme archonte et pendant son archontat qu'Eubule aurait fait voter ce décret.

---

1. On les trouvera indiqués dans la note 3.

Le décret en question est certainement antérieur de plusieurs années à ce prétendu archontat d'Eubule; si réellement ce personnage a réussi à mettre le fonds théorique sous la protection d'une pareille menace — ce que nous ne savons que par le témoignage d'Ulpien, très-faible autorité [1] —, c'est comme *orateur*, c'est-à-dire comme politique influent, qu'il a présenté, soutenu et fait voter ce décret.

Ce qui est dit p. 272 de la δίκη ἐξούλης et de la distinction à établir entre elle et la δίκη βιαίων manque tout à fait de netteté. L'auteur n'a pas bien saisi ou du moins pas bien expliqué le caractère propre de la δίκη ἐξούλης (mot à mot, *procès en expulsion*). En l'absence d'officiers publics analogues à nos huissiers, c'était souvent le seul moyen que l'on eût pour arriver à obtenir l'exécution d'un jugement de condamnation. L'adversaire contre qui vous aviez gain de cause ne se soumettait pas; il persistait à détenir le bien sur lequel la sentence vous avait donné droit, il vous en *expulsait* contre la volonté des juges et de la loi, vous le poursuiviez de ce chef, et, s'il ne cédait pas à la menace, s'il laissait s'engager l'action, au cas où il succombait, il était traité comme rebelle; non-seulement il était tenu de livrer le fonds au demandeur, mais encore il devait payer à l'Etat une amende égale à la valeur du fonds. S'il ne payait pas cette amende, il pouvait y être contraint par corps, comme tous les autres débiteurs de l'Etat. C'était donc une voie d'exécution que la δίκη ἐξούλης, qui rappelle à la fois l'*interdictum unde vi* et *l'actio judicati* du droit romain. La distinction à faire entre elle et la δίκη βιαίων, laquelle était applicable à tous les actes de violence contre les personnes et les choses, aurait donc dû être plus nettement marquée [2].

P. 124. M. Th. paraît croire que d'ordinaire le peuple adjugeait une partie de la dépouille des condamnés aux accusateurs. Nous ne nions pas qu'un pareil partage ait pu être parfois promis et accordé comme prime, dans certains cas où le salut de l'Etat paraissait menacé, aux dénonciateurs d'un crime contre la chose publique, mais ce n'était point ainsi que les choses se passaient d'ordinaire. Les biens étaient mis en vente aux enchères, par les soins du collége des *vendeurs* (πωληταί); achetait qui voulait. L'argent était versé par ces magistrats partie dans les coffres de l'Etat, partie dans le trésor de la déesse. M. Th. force le sens d'un texte d'Andocède en rapportant d'après lui que l'on avait attribué ainsi, comme part de la dépouille, à Cléophon, orateur populaire, la maison paternelle d'Andocide. Andocide ne dit rien de pareil [3]; il se plaint seulement que pendant son absence forcée sa demeure patrimoniale, celle où s'étaient succédé ses illustres ancêtres, ait été occupée par un petit bourgeois sans aïeux comme Cléophon, ce fabricant d'instru-

1. Dans son commentaire sur la première Olynthienne.

2. Voir Dareste, *Plaidoyers civils de Démosthène*, I, p. 71 et 72, dans l'introduction au discours *contre Onétor*..

3. *Sur les mystères*, § 146.

ments de musique. Rien de plus. Comment donc Cléophon s'était-il substitué dans cette habitation des Andocide et des Léogoras à ces Eupatrides qui la possédaient depuis des siècles? Rien de plus simple. Quand Andocide avait été frappé par la justice, ses biens avaient été mis en vente; Kléophon, qui avait gagné de l'argent dans les affaires, s'était rendu adjudicataire de la maison à beaux deniers comptants.

A propos de Cléon, Aristophane, il est vrai, semble faire plusieurs fois allusion au profit que tire des confiscations le célèbre démagogue; mais voici comment nous expliquerions plutôt ces passages. Lorsqu'un citoyen riche et important, comme par exemple un Andocide, était atteint par un arrêt de confiscation et que ses biens étaient mis en vente, si un Cléon ou un Cléophon annonçait l'intention de se porter, aux enchères, acquéreur de tel ou tel immeuble, les gens prudents devaient éviter de lui faire concurrence et de faire monter ainsi le prix de l'immeuble. Celui-ci, n'étant pas poussé, se trouvait alors adjugé, bien au-dessous de sa valeur réelle, au personnage qui avait su profiter de l'occasion. Voilà comment les choses devaient se passer souvent à Athènes.

Nous aurions bien encore plusieurs autres opinions de M. Th. à discuter ; mais nous en avons assez dit pour que l'on puisse comprendre par quel genre de réserves la critique croit tempérer les éloges qu'elle ne saurait refuser à l'auteur de cette œuvre solide et utile. Comme nous l'avons indiqué au début même de cet article, M. Th. n'est arrivé à la Grèce qu'après avoir passé par la Judée, par l'Inde et par l'Egypte; quiconque entreprend d'aussi longs voyages risque de n'apercevoir que les grandes lignes du paysage, il ne peut explorer canton par canton un terrain aussi étendu, en connaître tous les accidents et en relever tous les détails. Pour étudier le droit des peuples orientaux, M. Th. n'avait pu se faire hébraïsant, indianiste, égyptologue; il avait dû forcément s'en rapporter à des traductions qu'il ne pouvait contrôler; il avait dû puiser, sinon ses jugements, tout au moins les faits sur lesquels il les appuyait dans les ouvrages des savants spéciaux plutôt que dans les textes eux-mêmes. M. Th. a porté encore ici quelque chose des habitudes que lui avaient données ses travaux précédents. Cet essai tiendra donc une place honorable dans l'ensemble de ces études comparatives que M. Th. a entreprises; mais il ne satisfera point complètement ceux qui ont fait du droit attique une étude spéciale. On peut encore reprocher à l'auteur un assez grand nombre de petites fautes, qui témoignent d'une rédaction un peu hâtive; ce sont de mauvaises transcriptions des noms grecs, des fautes d'impression, des erreurs de détail [1]. Enfin le style est loin d'avoir toujours la simplicité et

1. L'expression *γραφὴ παρανόμων* est mal traduite par *accusation d'illégalité* (p. 202). C'est plutôt une accusation pour proposition inconstitutionnelle. P. 126 n. 2. Thrasibule pour Thrasybule. Ἀφρήτωρ (p. 34) est traduit par *sans famille*; ce mot désigne proprement l'homme *qui ne fait plus partie d'aucune phratrie*. P. 313 n. 2,

la netteté qui conviendraient en pareille matière. L'auteur aime les périphrases et ne respecte guère l'analogie. Au lieu d'appeler Platon par son nom, il parle de « châtiments qui obtiennent les suffrages du cygne de l'Académie [1] ». Les suffrages d'un cygne! Ailleurs il écrit : « Ce sont là des nouveautés courageuses qui fournissent plus d'un fleuron à la couronne du glorieux philosophe d'Athènes. » [2]

G. Perrot.

---

37. — **C. Lucilii Saturarum** Carolus Lachmannus emendavit. — Berlin, Reimer, 1876. vii-139 pp. in-8°.

Le titre même de cette édition a dû causer un extrême étonnement à bien des philologues; non pas parce que Lachmann est mort depuis vingt-cinq ans — on avait déjà vu des éditions posthumes; je ne parlerai pas de l'absence du mot *reliquias* ou *fragmenta*, que l'on n'était point habitué à sous-entendre, — mais à coup sûr Lachmann n'aurait jamais imprimé *Lucilii*. Ç'a été une de ses convictions les mieux enracinées, qu'il fallait bannir des anciens textes les génitifs en *ii*; car depuis l'édition de Properce qui fut comme le début de sa carrière philologique jusqu'à l'édition de Lucrèce, qui en fut le couronnement, cette opinion l'a poursuivi sans cesse. Sur Properce il proposait les conjectures que l'on sait, et en 1850, il retranchait un vers de Lucrèce (V, 1004) qui avait le tort de contenir le mot *navigii* [3].

Lachmann avait formé le projet de donner une édition de Lucilius. A sa mort, ses notes passèrent entre les mains de Maurice Haupt qui promit de les publier [4]; mais soit que le temps lui manquât, soit qu'il jugeât que cet opuscule ajouterait peu à la gloire de Lachmann, il ne tint jamais sa promesse; on sait qu'il mourut en février 1874. On trouva dans ses papiers une copie inachevée des fragments de Lucilius de la main de Lachmann; une autre copie de la main de Haupt, préparée

---

*E*philète pour *Eu*philète; n. 5, *Cy*ron pour *Ci*ron. Les noms modernes ne sont quelquefois pas orthographiés plus exactement que les noms grecs. M. Th. appelle partout Groote l'historien anglais Grote; p. 37, n. 1, il écrit *Sr*afrecht pour *Straf*recht, le droit de punir. P. 295, n. 1, que peut vouloir dire cette mention : *Andocide contre Démosthène*, 23 ? Il y a encore une singulière erreur dans cette phrase (p. 330, n. 2) : « Démosthène, accusé de pédérastie par Phormion, lui répond. » Le discours *contre Stephanos*, d'où M. Th. tire cette réponse à Phormion, n'est pas prononcé par Démosthène, mais par Apollodore. C'est Apollodore que Phormion avait accusé de ce vice et qui renvoie ce reproche à Phormion. Comment M. Th. ne sait-il rien des rapports toujours amicaux de Démosthène et de Phormion ?

1. P. 446.
2. P. 444.
3. Voy. *Revue Archéologique*, 1872; t. XXIII, p. 367-368.
4. Cf. Martin. Hertz., Lachm. Biographie, p. 149.

pour les imprimeurs, avec ce titre qu'on lit précisément aujourd'hui [1], et un exemplaire du Lucilius de Gerlach avec quelques notes manuscrites.

Il s'agissait de trouver quelqu'un qui osât publier en 1876, même sous le nom de Lachmann, une édition d'un auteur dont M. Lucien Müller s'était emparé. Il semblait que devant l'auteur du *De re metrica* on devait laisser le champ libre. Dès que M. Müller avait annoncé son intention d'éditer Lucilius, plusieurs philologues y avaient renoncé, par un excès de délicatesse dont ils furent d'ailleurs mal récompensés. Un collaborateur de M. Cobet, M. C. M. Francken, se bornait à publier deux fascicules de *Conjectanea* [2]. Enfin, après l'édition de Lucilius donnée par M. Müller en 1872, l'entreprise pouvait paraître encore plus téméraire. Mais M. Jean Vahlen n'avait plus rien à craindre de ce côté. Quoi qu'il pût faire de déplaisant pour M. Müller, il ne saurait rien récolter de moins flatteur que les appréciations faites par celui-ci sur son compte dans le célèbre traité de métrique. Ensuite M. Mommsen a conseillé cette édition à M. Vahlen. Peut-être eût-il mieux valu réunir les conjectures les plus sérieuses de Lachmann, en faisant seulement les vérifications qui lui avaient été impossibles, que de chercher à donner une édition qui n'en est pas une.

M. V. a voulu donner une édition telle qu'elle serait sortie des mains de Lachmann, ou de celles de Haupt en 1852. Ce plan n'est pas très-commode pour le lecteur. D'abord, malgré les passages ajoutés par Haupt ou M. V., il semble qu'un certain nombre de fragments connus depuis Dousa soient absents. Il est vrai qu'il est très-difficile de s'y reconnaître. Il n'y a aucun *Index* et les vers, groupés suivant les inspirations de Lachmann [3], sont changés souvent de livre, et numérotés de 1 à 1200. C'était déjà bien assez de la numération compliquée d'alphabets de plusieurs langues et renforcée d'astérisques à nombre variable, que M. Müller avait innovée. Un jour on en reviendra peut-être aux chiffres de Dousa, que les philologues de trois siècles avaient respectés, dans un intérêt général.

Quelle base Lachmann avait-il pour constituer le texte des fragments de Lucilius, qui sont presque tous fournis par Nonius Marcellus? Il ne

---

1. Præfixerat indicem, eundem qui nunc legitur, præter annum, quem ille posuerat, MDCCCLII. (*Præfatio Joannis Vahleni*, p. IV-V.)

2. Ajoutons qu'après l'édition de M. Müller, M. Francken ne crut pas inutile de publier dans la *Mnemosyne* (nov. ser. t. I, 1873, fasc. 3) un long article, très-intéressant, intitulé : *Luciana et Lucilianea*.

3. Si Lachmann avait pu donner lui-même son édition, peut-être aurait-il indiqué, malgré son goût pour les explications courtes, l'origine de ses transpositions. Beaucoup ne sont pas de lui seul. Pour n'en donner qu'un exemple, on lit, en tête du livre I, le vers : « Ætheris et terræ genitabile quærere tempus. » C'est Corpet, dont le nom ne paraît pas dans la nouvelle édition, qui a eu le premier (éd. Lucil., 1845) la pensée de commencer le livre I par ce fragment.

paraît pas qu'il ait cherché à connaître d'autres manuscrits que ceux dont la leçon était rapportée dans l'édition de Nonius donnée à Bâle, en 1842, par Gerlach et Roth. Or, ces éditeurs ne connaissaient pas les manuscrits que l'on regarde aujourd'hui comme les meilleurs, le ms. *Harléien* et le *Paris.* 7667, dont on trouve la collation, ainsi que celle de plusieurs autres, dans l'édition de Nonius de M. L. Quicherat. Plusieurs leçons de ces mss. auraient évité à Lachmann bien des conjectures inutiles. Ainsi on ne peut pas lui faire l'injure de croire que s'il avait connu (p. 34) la leçon : « Pars est parva *poesis* », au lieu de *poema*, il aurait persisté à compléter le vers par l'addition des mots *poema epigrammation vel distichum* [1].

Est-ce à Lachmann ou à M. V. qu'il faut s'en prendre, quand la leçon de Gerlach même est inexacte ou incomplète? Ainsi, p. 106 (vs. 975), Lachmann met entre crochets, comme toutes les fois qu'il ne peut trouver une correction, le mot *sine*. Mais le ms. de Leyde, connu par Gerlach, donnait déjà *sane caput opprimit ipse* [2], leçon adoptée par Alde, Junius et Corpet.

Il y a d'autres inexactitudes encore plus regrettables, parce qu'elles sont exposées à se perpétuer dans les éditions suivantes. Il ne faudrait pas croire que toutes les différences entre le texte indiqué en bas et le texte adopté pour l'œuvre de Lucilius proviennent de corrections trouvées par Lachmann. C'était assez l'habitude du grand critique de citer dans son commentaire sur Lucrèce des corrections à faire au texte de différents auteurs, en omettant de dire si elles étaient de lui. M. V. qui prenait la responsabilité de la nouvelle édition, aurait dû prévenir, ne serait-ce que dans la préface, des conjectures que d'autres avaient faites avant Lachmann. Ainsi, p. 63, le mot *Imperfunditie* avait été trouvé et justifié avec un certain développement par Dübner, dans un article sur Lucilius inséré dans une Revue [3] connue de Lachmann, puisqu'il lui emprunte (p. 76) deux vers trouvés par Dübner dans un ms. de Probus de notre Bibliothèque nationale [4]. — P. 64. *Pompili* a déjà été corrigé en *Popilli* par Corpet (ed. Lucil.). — P. 67. On voit un septenaire correct : *Conjugem infidam atque pathicam familiam, impuram domum.* Ce vers fourni par Nonius (p. 324, v. *Impurus)* était autrefois très-corrompu. On lit au bas de l'édition Lachmann : « Correxit Bœckius. » Où et quand Bœck a-t-il fait cette correction? Lorsqu'il s'agit d'un philologue qui n'a pas publié une édition ou une œuvre critique à la portée de tous, il ne serait pas de trop d'indiquer la source. Quoi qu'il en soit, Dübner [5] qui devait pourtant bien connaître les travaux de Bœck, s'at-

1. Cf. *Non.* ed. Quich. p. 499.
2. Ap. *Non.*, p. 478, Merc. v. *Nutritur.*
3. *Revue de Philologie*, t. II, 1847, p. 219.
4. *Ibid.*, t. I, p. 22.
5. *Ibid.*, t. II, p. 218.

tribuait le changement très-légitime de *flaticam* donné par les mss. de Nonius en *pathicam*. Quant à la restitution *atque*, Dübner lui-même ne l'avait pas faite. — P. 73. L'ordre des mots : « Sic amici quærunt animum » avait déjà été rétabli par Dübner [1] dans le vers que cite Nonius (p. 331, v. *Insigne*). — P. 74. Si Lachmann lit : « Nec si paulo minus *usurast* [2], » au lieu de *usura et*, Corpet n'en a pas moins le mérite d'avoir trouvé *usura est*.

Je ne parlerai pas de toutes les corrections faites avant 1851 dans des travaux inconnus à Lachmann, ceux de Guyet par exemple, ni des nombreuses coïncidences entre les conjectures de Lachmann et celles qui ont été publiées depuis vingt-cinq ans. Quand deux philologues se rencontrent, le simple doute devient une probabilité.

Plusieurs corrections de Lachmann, assez simples d'ailleurs, ne sauraient être admises, faute de sens. Ainsi, p. 59, on lit : Et cupidi officium fungor *uberum* » quand les mss. de Nonius (p. 18, v. *Delirare)* ont *ruberum*. La pensée est si obscure que Lachmann lui-même explique : « Deliro, inquit, et similis sum puero lactenti. » Il ne serait pas aisé de faire dépendre du mot *officium* deux génitifs ainsi séparés, ensuite peut-on dire qu'un enfant à la mamelle *delirat?* — P. 75. Au lieu de *æneis atque æneis* que portent les mss. *(Non.*, p. 206, v. *Fulmentum)*, Lachmann lit : « Fulmentas *veneis atque animeis* subducere. » L'alliance de *venæ* et de *animæ* serait étrange ; et il est probable que sur les deux *æneis*, un au moins doit être conservé. — P. 62. Lachmann écrit : « Nec minimo ei *properatur* pax. » Nonius, dans cet article (p. 158, Merc.), explique le *lemma* qui est *Prosferari* d'après les mss., par *impetrari*. Mais le verbe *properari* aurait-il été placé dans le chapitre *De honestis et nove veterum dictis?* Trop souvent Lachmann, suivant une opinion très-répandue de son temps et qui trouve encore des représentants, accuse Nonius [3], au lieu de chercher dans son explication la voie de la vraie leçon. Dübner [4] a démontré le premier qu'il fallait lire *prosperari*. — P. 69. Si Lachmann avait fait plus de cas de Nonius, il n'aurait pas, contrairement à son explication *(Accusat. pro Dativo*, p. 502), conservé « *in* gladium » après que Dousa et Mercier avaient indiqué qu'il fallait retrancher la préposition. Quant à la correction de la fin du vers : « Ne cœlum *ruat*, » elle aurait besoin de commentaires. — P. 4. Dans le vers cité par Nonius (p. 345, v. *Meret)*, Lachmann corrige : « et mercede merent *ob* religiones. » Quand l'addition d'un mot n'est ni

---

1. *Rev. de Philol.* t. II, p. 224.
2. Ap. *Non.*, p. 477, v. *Adjutatur*.
3. Voy. les notes des pages 11 : « Nonius peccat », p. 23 : « Ineptit Nonius », p. 24 : « Nonius delirat », p. 42 : « Nonius delirat ». p. 55 : « Stulte interpretatur Nonius », p. 82 : « Nonius desipit », p. 90 : « Nonius delirat ». p. 97 : « Nonius fallitur, ut solet », etc.
4. *Revue de Philologie*, t. II, p. 218-219.

autorisée par la paléographie, ni réclamée impérieusement par le sens ou la grammaire, elle est téméraire. Ici la conjecture de Dousa : « Mercede merent *legiones,* » est d'autant plus probable que Porphyrion (ad *Hor. Ep.* I, 3, 6), rapporte un passage de Lucilius, sans le citer textuellement : « Lucilius *mercede meras legiones* ait, » dans lequel il faut probablement rétablir : « *Merentes* legiones. » On sait que dans une certaine écriture du VIII^e siècle, *ti* et *a* ont beaucoup de ressemblance ; alors *merentes* que, suivant l'usage, on écrivait plutôt *merentis* sera devenu de *merentis, mereas* et *meras.* Quant aux copistes de Nonius, rien de surprenant s'ils ont introduit le mot *religiones,* qui leur venait facilement sous la plume. — P. 21. On ne comprend point comment Lachmann a tiré : « Catapultas *pila* sarissas », de la leçon des mss. de Nonius (p. 552) : Catapulta *stila* (ou *istila*) sarissas. » Rien d'évident comme la leçon « *Catapultas, tela* » que d'ailleurs Roth et Corpet lui suggéraient. — P. 24. Un véritable barbarisme termine un vers, qui d'ailleurs serait peu harmonieux : « Zonatim circum impluvium *cinerans* ludebat. » Si Lachmann ne trouvait pas mieux, il aurait agi plus sagement en mettant entre crochets le texte des mss. de Nonius (p. 189) : « cineraris cludebat. » Puisque les conjectures lui coûtaient si peu, on est étonné de trouver, dans d'autres passages, des crochets ou des portions de vers en points.

Enfin il y aurait beaucoup à dire sur la métrique de Lachmann. P. 50. Deux très-mauvaises additions gâtent le vers [1] : « Utilior mihi quam sapiens, » lequel devient : « *utiliora* mihi *sunt* quam sapiens. » Le verbe substantif est bien plus souvent à retrancher qu'à ajouter dans les textes latins. Sans doute, ici, Lachmann aura été arrêté par le mot *segestre* terminant le vers précédent, qu'il ne pouvait accorder avec *utilior.* Mais qui sait s'il n'y avait pas, à la fin du vers, *res* ou un autre mot? — P. 55. *In re agenda* est bien risqué à la fin d'un hexamètre [2]. — P. 66. Comment scander cet hémistiche d'un trochaïque [3] : « Tuorum quam in album indidit iam? » — P. 90. Même embarras pour le vers : « Cupiditas ex homine cupido et stulto nunquam tollitur. » On ne peut admettre un octonaire [4]. — P. 113. Voici un vers [5] corrigé par Lachmann : « Nunc tu *Contra* venis, vel qui in nuptis belle esse neges te ; Nec sine pernicie. » Sans parler de la fin obscure du second vers qui est tirée de : « In nuptiis vel sese neges te », on peut se demander comment Lachmann, qui prétendait restituer ce vers, a pu

1. Ap. *Non.* p. 537, v. *Pœnula.*
2. Ap. *Non.* p. 328, v. *Jactare.* Mais rien ne prouve que ce soit un hexamètre ; il est plus simple d'admettre que l'indication du livre est fautive.
3. *Ibid.*, p. 269, v. *Conficere.*
4. *Ib.*, p. 436, v. *Cupiditas* et *Cupido.*
5. *Ib.*, p. 153, v. *Pernicies.*

admettre comme brève la finale de *contra*. Ce n'est certes pas là un archaïsme.

Je terminerai en signalant ce vers conservé par Servius (*ad Æn*.. X, 398) que Lachmann restitue par un procédé qui lui était familier, l'addition d'un *c* pour allonger une brève. On lit (p. 22) : « Nam omnibus unu' dolor *recceptu'* labosque. » Ce n'est pas une raison, parce qu'on a dit *reccidit*, pour que nous soyons autorisés à allonger tous les *re* analogues. On pense, malgré soi, au *vacillans* de Lucrèce (III, 503), dans lequel Lachmann a mieux aimé voir une quantité archaïque (*vaccillans*) que de reconnaître une glose, et d'admettre l'excellente conjecture de Lambin, *talipedans*. — Dans le passage cité par Servius, on ne s'exposerait pas beaucoup en écrivant *perceptus*.

Cependant Lachmann a évité un écueil où semblait devoir le faire échouer cette méthode. P. 55, une occasion se présentait d'allonger une brève : les mss. de Nonius [1] ayant : « Millia *ducentum* frumenti, etc. » Il a préféré corriger : « Millia *dum* centum »; c'est une manière, d'autres philologues ont vu : « Millia *tu* centum. » Chose singulière, ce *ducentum* devait être défendu un jour et il était réservé à M. L. Müller d'en être le patron.

Emile CHATELAIN.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 février 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie une lettre de M. Albert Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, qui donne quelques détails sur les travaux des membres qui font actuellement partie de l'école, MM. Homolle, Riemann, Girard, Martha, Beaudouin et Haussoulier.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'académie le texte d'un projet de loi sur la conservation des objets d'art, qui vient d'être présenté par le gouvernement italien au sénat du royaume. M. Duruy continue sa lecture sur le règne de Septime Sévère. Il mentionne son intervention en Palestine, où il rétablit l'ordre troublé par une guerre entre les Juifs et les Samaritains; M. Duruy fait appel à ce sujet aux savants hébraïsants pour résoudre la question de savoir quel était au juste le sujet de cette guerre, dont les historiens grecs et latins ne font qu'une mention brève et obscure. Il parle ensuite du voyage que fit Septime Sévère dans l'Egypte, des monuments qu'il y construisit, des franchises qu'il accorda à la cité d'Alexandrie. Il termine sa lecture par une appréciation du caractère de Septime Sévère, auquel il reconnaît de grandes qualités de gouvernement.

Cette lecture provoque diverses observations. M. Duruy ayant parlé des « stériles travaux du Musée », M. Egger fait remarquer que les

---

1. P. 544, v. *Cadi*.

travaux du Musée de cette époque sont peu connus, mais que du moins celui de ces travaux que nous connaissons le mieux, la collection de scholies sur Homère qui est connue sous le nom de *Scholiaste de Venise,* est une œuvre très-utile qui ne saurait justifier l'expression de « stériles travaux ». — M. Ravaisson, à propos de quelques mots de M. Duruy sur la religion égyptienne, insiste sur le caractère élevé de cette religion. — M. Naudet trouve M. Duruy trop indulgent pour Septime Sévère, qui trop souvent pour se défaire de ses ennemis politiques n'hésita pas à les mettre à mort. M. Duruy pense que Septime Sévère est suffisamment excusé par les mœurs de son temps et par la nécessité de maintenir l'ordre dans l'empire : si la douceur lui a manqué, c'est une qualité peu nécessaire aux princes et qui chez eux peut facilement devenir un défaut.

M. Victor Guérin lit une étude sur les ruines de la ville de Jotapata, en Palestine, célèbre par le siége que Josèphe y soutint pendant quarante jours contre l'armée romaine, commandée par Vespasien. M. Guérin, qui a exploré ces ruines, les décrit en détail et compare le résultat de ses recherches avec le récit du siége qu'a donné Josèphe. Le résultat de cette comparaison l'amène à conclure que le récit de l'historien juif n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse. Ainsi Josèphe exagère quand il dit que les ravins qui entourent la ville sont si profonds qu'on ne peut en regarder le fond sans avoir la vue troublée. Il exagère encore sans doute quand il dit que quarante mille personnes périrent, tant durant le siége que dans le massacre qui suivit la prise de la ville : c'est deux fois plus que l'enceinte de la ville n'en pouvait contenir. En général, Josèphe paraît avoir exagéré l'importance des places fortes qui furent, dans cette guerre, prises par les Romains : il voulait, pense M. Guérin, augmenter par là le mérite de ceux-ci, et notamment de Vespasien, qui, après l'avoir vaincu et fait prisonnier, était devenu son protecteur.

M. le Dr Briau, continuant la lecture de son mémoire sur l'*archiatrie* dans l'empire romain, commence un chapitre intitulé : *Des archiatres scolaires.* Il expose comment à Rome l'enseignement de la médecine, négligé sous la république, prit au contraire sous l'empire un développement rapide; dès les premières années de notre ère, une *schola medicorum* y fut construite.

M. E. Révillout dépose un pli cacheté destiné à être conservé au secrétariat de l'institut.

Julien HAVET.

ERRATUM

N° 8, p. 126, l. 6 et 8, lisez Schlégel.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 10 Mars — 1877

38. — **Hermanni Useneri ad historiam astronomiae symbola.** Bonnae, 1876, in-4°, 37 p.

M. H. Usener a publié sous la forme d'un programme, à l'occasion de la célébration de la fête de l'empereur d'Allemagne par l'Université de Bonn, des documents fort intéressants pour l'histoire de l'astronomie chez les Byzantins. Il expose que la tradition de Ptolémée avait été continuée par les Arabes et les Persans tandis qu'elle était abandonnée chez les Grecs. Les Byzantins durent se remettre à l'école sous les barbares; et c'est sur cette influence de l'astronomie arabe que M. U. donne des renseignements nouveaux puisés dans les manuscrits. Il a trouvé dans un manuscrit grec de Vienne (Gr. Phil .115) antérieur à 1241, des extraits de l'astrologue Abu Ma'shar, dans un manuscrit de Florence (28, 17) du XIV^e siècle une traduction grecque de la *syntaxis astronomica* (Zig) de Shams de Bukhara. On savait par le prologue [1] du médecin astronome Georges Chrysococcès, qui exposait en 1346 la σύνταξις des Persans, qu'un médecin de Constantinople, Chioniades, était allé à Trébizonde, et de là en Perse, pour s'instruire en astronomie, et que c'était sur ses écrits et ses traductions que Chrysococcès a composé son ouvrage. L'astronomie persane fut encore exposée par Théodore Méliténiotès, qui écrivait en 1361, et par Isaac le moine surnommé Argyrus, que M. U. suppose avoir écrit avant 1368. Depuis lors l'astronomie des Perses parait avoir été négligée par les Byzantins, qui remontèrent à la source, Ptolémée et Théon.

M. U. a trouvé dans le manuscrit du Vatican (1059, XV^e siècle) le traité complet de Théodore Méliténiotès, ἀστρονομικὴ τρίβιβλος, dont on

1. Il a été publié par Boulliau dans *Astronomia Philolaica*, 1645, in-f°.

ne connait pas d'autre exemplaire. Bouilliau n'avait eu à sa disposition qu'un exemplaire incomplet dont il a communiqué le prologue et le premier chapitre du 1er livre [1]. M. U. donne des extraits étendus du second et du troisième livre; on doit signaler particulièrement à l'attention l'extrait du IIIe livre où Théodore parle des astronomes arabes et persans illustres, et pour lequel M. Gildemeister, collègue de M. U., lui a prêté le secours de sa science. M. Usener a ajouté en appendice des extraits étendus de Chrysococcès, édités avec soin, qui terminent dignement ce travail fort intéressant pour l'histoire de l'astronomie.

THUROT.

---

39. — **Ueber die Verschiebung des Stammsilben-auslauts im Germanischen,** von G. WENKER. Bonn, Marcus, 1876. 149 pp.

L'œuvre de M. Wenker est celle d'un esprit patient et sagace, armé pour les recherches philologiques, curieux des étymologies, avide d'éclairer les questions les plus obscures de la phonétique et de distinguer les nuances les plus fines des dialectes germaniques. Une grande partie de la tâche était déjà faite, et les travaux récents de MM. Paul et Braune (contributions à l'histoire de la langue et de la littérature allemandes) ont prêté à M. W. un secours précieux qu'il se plait du reste à reconnaître. M. W. se rallie sur presque tous les points à la théorie de la substitution des sons que les jeunes savants de Leipzig avaient défendue. M. W. s'est également servi du 3e volume du dictionnaire comparé des langues indo-germaniques de Fick, et plus rarement des Eléments d'Etymologie de M. G. Curtius et des diverses comparaisons que Schmidt établit dans le premier volume de son histoire du vocalisme indo-germanique.

Le livre de M. W. est une de ces tables philologiques que les Allemands se plaisent à dresser, une de ces collections d'exemples laborieusement recueillis et mis en ordre, qui rendent un grand service aux philologues, en montrant le détail d'une façon claire et rapide, et en offrant un ensemble de résultats exacts et immédiats.

M. W. a réuni dans ses Tablettes (Tabellen) tous les cas de l'Inlaut dans les mots communs aux langues germaniques; il en a trouvé 892. Ses tablettes comprennent trois grandes séries selon la consonne qui termine le radical; la première (?) est consacrée à la substitution des dentales de l'Inlaut (p. 2-36), la deuxième aux labiales (p. 36-58), la troisième aux gutturales (p. 58-111). On trouve à chaque page une vingtaine de thèmes; chacun a son numéro d'ordre, et se présente à nous, accompa-

---

1. A la suite de *Ptolomæi tractatus de judicandi facultate et animi principatu*, 1667, 4°.

gné : 1° d'un chiffre qui marque sa place dans le 3° volume du dictionnaire de Fick et dans l'Etymologie de M. Curtius; 2° de deux ou trois mots empruntés aux langues indo-germaniques et traduits en allemand, qui éclaircissent le sens de la racine; 3° d'un thème en quelque sorte imaginaire, le plus souvent inventé par l'auteur, mais indiquant par une facile abréviation la voyelle ou la consonne qui forme originairement l'anlaut, l'inlaut et l'auslaut de chaque mot; 4° des formes diverses (contenues chacune dans une colonne spéciale), que le même mot a prises dans l'ancien scandinave, en gothique, en anglo-saxon, en anglais, en ancien haut-allemand, en moyen haut-allemand, en nouvel haut-allemand (naturellement, M. W. n'a pu dans un étroit espace accumuler les dérivations et les diverses formations du mot dans chaque langue germanique); 5° d'une colonne réservée à l'ancien haut-allemand, et dont nous parlerons plus loin; 6° d'une dernière colonne où M. W. indique par ces quatre signes !!, !, ?!, ? le degré de confiance que l'on doit accorder à la comparaison de l'Inlaut des mots classés sous le même numéro : ces signaux d'avertissement ont leur utilité; ils mettront en éveil quiconque aura recours aux tablettes de M. W.; là où il n'existe aucun rapport entre les langues de même famille, un point d'interrogation indique qu'il faut s'abstenir de toute comparaison; là où la comparaison n'offre que la racine, sans reproduire l'inlaut germanique, un point d'interrogation et un point d'exclamation nous invitent au doute; un seul point d'exclamation signifie que la comparaison est légitime et sûre pour l'inlaut germanique; enfin, deux points d'exclamation prouvent la parenté (pour la forme et le sens) des mots germaniques et non germaniques.

Prenons un exemple, soit le numéro 28 : vous lisez dans M. W. sur toute l'étendue des pages 4 et 5 dans l'ordre horizontal. *N° 28.* 1° ***Fick***, III, 172; 2° ***skr : pat***, voler, ***petere***, *πέτομαι*, ***patra-m***, aile, *πτέρον*; 3° ***pat***, c'est-à-dire que l'anlaut de tous les mots germaniques composés au numéro 28 est originairement ***p***, l'inlaut ***a***, et l'auslaut ***t***, sans que M. W. veuille dire par là qu'une forme ***pat*** ait jamais existé; 4° anc. scand. ***fiœdhr, fidhri***; goth. — (manque); ags. ***fedher, fidhru***; ang. ***feather***; ahd. ***fedara, gafederi***; mhd. ***veder, gefidere***; nhd. ***Feder, Gefieder***; 5° a; 6° ***!!*** (ces deux points d'exclamation qui nous avertissent d'avoir pleine confiance).

Que signifie la rubrique 5° a? M. W. avec beaucoup de raison a porté toute son attention sur l'ancien haut-allemand. Il n'y a rien de plus difficile que de reproduire les consonnes de cette langue germanique : les dialectes sont nombreux et se distinguent les uns des autres par de profondes différences; on peut même dire que chaque monument important de la langue a son orthographe propre, non pas seulement parce qu'il n'existait pas, comme aujourd'hui, une orthographe communément adoptée, mais parce que chacun écrivait dans le dialecte de sa province et rendait les sons selon la prononciation de ses compatriotes. Mais, s'il

faut aborder séparément Nôtkêr, Isidore, Ottfried, Tatian et conserver à chacun, lorsqu'on l'étudie spécialement, son système orthographique, il convient cependant d'établir une orthographe générale plus fixe, plus stable et plus régulière, quand on fait des observations sur l'ancien haut-allemand tout entier. M. Braune, dans ces morceaux choisis, a pris généralement pour type la traduction de l'Evangelienharmonie connue sous le nom de Tatian. M. W., se préoccupant de l'inlaut des mots de l'ancien haut-allemand, a voulu reproduire avec la plus grande exactitude le 2e degré de la substitution des sons; il a compté les différentes formes de l'inlaut de chaque mot, dans le dictionnaire de Graff, et il a trouvé *ginâdha* une fois, *ginâtha* trois fois, *ginâda* deux cent trente fois; de même *fathar* deux fois, *fadar* une fois et *fatar* deux cent cinquante-deux fois; il faut donc écrire *ginâda* et *fatar*. Tous ces chiffres sont rangés chacun dans une colonne particulière à la suite de la forme du mot ancien-haut-allemand, et M. W. ajoute l'indication du volume et de la page dans Graff. Ceci posé, M. W. reconnaît des « schèmes », qu'il désigne par les lettres de l'alphabet et qui marquent la proportion des consonnes dans les formes diverses de l'inlaut : de *a* jusqu'à *f* pour les dentales, jusqu'à *g* pour les labiales, jusqu'à *k* pour les gutturales, de façon que *ginâda* cité plus haut a pour schème *a*, parce que ce mot atteint la plus haute proportion que *d* puisse atteindre; de même *fedara*, cité plus haut.

A ces trois tables M. W. ajoute trois autres tables qui contiennent les résultats sommaires de son enquête; la 4e, la 5e et la 6e indiquent au moyen de nombres dans quelle proportion les consonnes originairement tenues en aspirées ou moyennes ont subi la substitution des sons; celles qui suivent la loi de Grimm sont entourées d'un cercle noir, et les chiffres, que donnent les différentes formes, plus pleinement imprimés. La 8e table enfin est un résumé de tous les résultats recueillis par l'auteur.

Jusqu'à M. W., on n'avait guère composé ces tables que sous l'influence de la loi de substitution proclamée par Grimm (car on ne peut compter MM. Lottner et Delbrück dont les travaux embrassent un champ ou plus restreint ou beaucoup plus étendu). On n'avait donc examiné d'autres cas que les cas prévus et réglés par Grimm, et la distinction tracée entre le premier et le second degré de la substitution des sons, de plus en plus exagérée, était devenue si tranchée que les mots qui confirmaient la loi de Grimm absorbaient toute l'attention; eux seuls étaient cités comme exemples, et les autres rejetés dans une catégorie d'exceptions qu'on négligeait entièrement. L'Anlaut avait profité de cette disposition des esprits, et c'était lui que les philologues étudiaient avec le plus de soin; l'inlaut n'avait fait l'objet d'aucun travail scientifique; ajoutez que tous les dictionnaires, lexiques et glossaires n'offrent que l'anlaut à celui qui les ouvre : c'était une tâche ardue de rechercher l'inlaut d'une foule de mots.

Les conclusions que l'on tire de l'ouvrage de M. W. sont d'une

grande importance : MM. Paul et Braune les avaient déjà développées; les calculs exacts de M. W. leur donnent une plus grande force de vérité; il ne faut pas voir dans ces opérations un vain appareil mathématique, mais un moyen excellent d'arriver au vrai; comme le remarque M. Curtius dans la préface de son Etymologie, ces additions et ces comptes sont un des plus sûrs instruments de la philologie, et l'éminent linguiste en a fait usage plus d'une fois avec succès.

Dans l'inlaut d'un grand nombre de mots, les muettes se dérobent à la substitution; ainsi les ténues se divisent en deux classes, l'une qui remplit toutes les conditions posées par Grimm, et la seule que l'on eût étudiée jusqu'ici; et l'autre qui ne satisfait pas à ces lois, et qui se trouve cependant la plus nombreuse : une classe encore négligée cesse d'être exception et devient règle. Il en est de même des labiales. Il est curieux, par exemple, de remarquer que le *p* indo-européen ne s'est pas souvent substitué.

En somme, la substitution des sons n'embrasse pas également les muettes; sans les pousser en avant ou les retarder toutes ensemble, elle leur a laissé une libre allure, chacune d'après sa nature physiologique; elle agit avec plus de fréquence sur l'anlaut que sur l'inlaut; son influence est plus considérable sur les moyennes et les dentales, plus légère sur les ténues et les labiales, et modifiée par les consonnes qui précèdent ou suivent immédiatement le son qui se substitue.

La loi de substitution est une loi non pas rigoureuse et strictement définie, comme le voulait Grimm, mais flottante, ouverte aux amendements. Le tissu qui la compose est fort et solide en quelques endroits, mais beacoup de mailles, que Grimm jugeait impénétrables, sont rompues. Grimm ne permettait pas à l'ancien haut-allemand la possession du *b* et du *g*; il voulait à tout prix que ces deux moyennes se fussent modifiées partout en ténues, et il n'admettait dans les textes que *k* et *p* : Grimm imposait à la labiale et à la gutturale ce qu'il avait remarqué chez la dentale. Son système eut beaucoup de partisans : l'esprit de l'homme, porté vers l'unité, ne veut pas distraire son attention d'un seul point, réduit volontiers toutes choses à une seule, et rejette les exceptions pour s'attacher à la règle dont le caractère général, universel le frappe et l'attache : on acceptait donc la loi de Grimm, simple, précise, intelligible, d'ailleurs exacte en plusieurs points et fertile en comparaisons. Mais la substitution des muettes avait-elle été régulière et simultanée? Déjà Bopp citait quelques exceptions. Peu à peu l'on a vu que la substitution ne s'est pas opérée d'une façon uniforme pour toutes les muettes, et qu'elle s'est produite tantôt plus lentement, tantôt plus vite. Selon M. W., il ne faut pas dire, comme M. de Raumer, que les trois degrés de substitution des sons peuvent être représentés par trois chars qui courent dans le même cercle à la suite l'un de l'autre en conservant la même distance. M. W. voit dans les trois degrés de substitution trois corps d'armée, pour ainsi dire, qui se suivent d'abord à égale

distance et vont dans la même direction en décrivant un cercle ; mais ils ne marchent pas avec la même vitesse, et ils laissent en chemin des traînards ; il arrive donc que souvent ces trois corps se rejoignent et n'offrent plus dans des stades ultérieurs la même composition.

On pourrait reprocher à M. W. d'avoir abusé des divisions et surtout des signes ; car je n'ai pas énuméré toutes les indications figurées qu'il emploie.

M. W. commet quelques oublis, surtout dans la colonne du moyen haut-allemand ; il met quelquefois un trait à la place de certains mots, comme si ces mots n'existaient pas ; je cite au hasard, *êter, pheit* (p. 11), *kund*-er (p. 15), *Hilt*-e (p. 17), *grît*-ec (p. 19), et d'autres encore que M. W. n'a pas mentionnés.

Nous recommandons aux philologues certaines observations physiologiques et philologiques dans quelques pages ajoutées aux Tables : par exemple, comment il arrive que parmi les ténues devenues aspirées, quelques-unes s'affaiblissent en fricatives fortes et répondent ainsi aux moyennes aspirées : M. W. remarque avec raison que la langue ne redoute pas la rencontre de deux sons originairement séparés ; la plupart de ceux qui voulaient éclaircir la substitution des sons n'ont pas tenu compte de ce phénomène ; la langue ne s'oppose pas à cette réunion de sons autrefois différents, alors même que deux ou trois classes de sons viennent se confondre ; le plus grand nombre de mots dont l'inlaut était originairement *gh* ou *k* ou *g* n'ont pas gardé les traces de cette diversité dans les dialectes du centre de l'Allemagne, et n'ont plus aujourd'hui qu'un seul et même son ; toute cette discussion de M. Wenker, appuyée de nombreux arguments, est très-intéressante. D'autres remarques, concernant l'anlaut aussi bien que l'inlaut, nous paraissent dignes de réflexion.

Arthur Chuquet.

---

40. — **Petits États d'Albigeois** ou Assemblées du diocèse d'Albi, par Élie-A. Rossignol. Paris, Dumoulin, in-8°, 260 pages.

On appelait *assemblées de diocèse,* dans le Languedoc, des assemblées chargées principalement de répartir les impositions votées par les Etats de la province ; à la longue, elles étendirent leur action sur toutes les branches de l'administration : c'était quelque chose comme nos conseils généraux. En effet, seule ou presque seule de toutes les provinces du royaume, le Languedoc avait conservé une partie de ses anciennes libertés, et jamais la royauté n'avait pu y introduire la juridiction des élus ; de là, même aux moments les plus difficiles, une prospérité, une activité relatives dans cette partie de la France, qui contrastait avec l'état des provinces voisines.

C'est de l'une de ces assemblées inférieures que M. Rossignol, déjà

connu par plusieurs publications excellentes sur le Tarn, nous donne une intéressante monographie, tirée presque uniquement des registres de délibérations de l'Assiette, conservés aujourd'hui à la préfecture d'Albi. Ces petits Etats de l'Albigeois se réunissaient dès 1424; mais ce fut au XVIe siècle que leurs sessions devinrent régulières, et au XVIIe, malgré l'opposition de la royauté, leurs attributions prirent un grand développement. Ils n'étaient point composés de membres élus, mais d'un certain nombre de dignitaires ecclésiastiques, de barons et des consuls des principales communautés du diocèse, sous la présidence de l'archevêque d'Albi. C'était en somme la fidèle image des Etats de la province.

M. R., dans son premier chapitre, nous fait l'histoire de la composition de cette assemblée, et là comme partout nous retrouvons ces luttes pour la préséance, ce manque de fixité dans les attributions et dans les droits, qui sont le fait le plus frappant de l'histoire de tous ces grands corps de l'ancien régime, politiques ou judiciaires. — Il passe ensuite à l'énumération et à l'étude des impôts directs qui, montant à 13,000 livres en 1505, étaient, en 1789, de plus d'un million, sur lequel, il est vrai, l'état ne prélevait guère plus de 300,000 livres; remarquons toutefois que la royauté n'avait point à subventionner un grand nombre de services publics, que l'Etat alimente aujourd'hui, que l'instruction publique, les cultes, les travaux publics, la police étaient entièrement à la charge du diocèse. A ces premiers impôts, il faut ajouter les impôts indirects, moins élevés, mais beaucoup plus lourds et généralement mal établis; citons notamment la *gabelle*, qui était fort pesante en Languedoc, et excitait des plaintes continuelles; remarquons toutefois que cette province faisait partie des provinces de *petite gabelle*, et que le prix du sel y était moitié moins élevé que dans les autres (p. 61). Citons encore la *pezade*, ou commun de la paix, impôt établi au XIIe siècle, pour indemniser les gens de la campagne, pillés par les bandes mercenaires, qui dévastaient le pays; il fut payé pendant longtemps d'une manière régulière, tomba en désuétude au XVIe siècle et fut restauré en 1669 par les fermiers généraux, malgré les plaintes et les protestations de l'Assemblée diocésaine (p. 64). Mal établis, mal répartis, pesant uniquement sur l'une des trois classes de la population, ces impôts étaient tellement écrasants que, dès le milieu du règne de Louis XIV, un certain nombre des communautés de l'Albigeois durent abandonner leurs terres au diocèse, ne pouvant plus payer la taille; cet abandon volontaire de la terre par ses propriétaires indique une misère profonde et prouve combien étaient impuissants les généreux efforts de Colbert pour l'allégement des impôts [1] (p. 68-69). En même temps que croissaient les impôts, la dette du diocèse s'élevait chaque jour, si bien qu'à

1. Ajoutons que l'agriculture était bien peu avancée à cette époque; M. R. cite une paroisse où la terre était en jachère 9 ans sur 10 (p. 74).

la fin du xviiie siècle (1781), on n'avait pas encore achevé de payer les dépenses des guerres civiles du commencement du xviie (p. 109).

M. R. passe ensuite à l'étude des principales branches de l'administration : des travaux publics, que l'Assemblée d'Albigeois, à l'exemple des Etats de la province de Languedoc, encourageait ardemment, quelquefois au risque de compromettre l'équilibre des finances du diocèse; de l'agriculture, qu'elle essaya vainement de ranimer; de l'instruction publique, qui, quoi qu'en dise certaine école, était encore dans l'enfance : elle se bornait à l'instruction secondaire donnée par les Jésuites; l'établissement des Frères ignorantins à Albi date de 1748 (p. 122).

Enfin l'ouvrage se termine par l'histoire résumée des guerres civiles et religieuses dans le diocèse d'Albi, d'après les documents inédits dépouillés par M. R.; on y trouve de nombreux renseignements, qui complètent heureusement le récit de D. Vaissète. On y voit, dans le détail, ce que coûtèrent au Langudoc les luttes religieuses du xvie siècle et les révoltes du xviie.

M. Rossignol nous annonce la publication prochaine d'une monographie des assemblées diocésaines de Castres; espérons qu'il ne tardera pas trop à tenir sa promesse et que son exemple sera suivi dans quelques autres des vingt-deux diocèses de l'ancien Languedoc.

A. M.

---

41. — **Histoire de l'action commune de la France et de l'Angleterre pour l'indépendance des Etats-Unis** par G. Bancroft, traduit et annoté par le comte A. de Circourt, accompagné de documents inédits. 3 vol. in-8°. Paris, Vieweg, 1876.

Ces trois volumes contiennent trois parties bien distinctes : 1° La traduction de l'ouvrage de M. Bancroft, qui occupe tout le premier volume et le second jusqu'à la page 251; 2° Des *conclusions historiques* de M. de Circourt, qui terminent le second volume (p. 251 à 344); 3° Des documents diplomatiques inédits qui remplissent le troisième volume. L'*Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique* n'est qu'un fragment de l'histoire générale de l'indépendance des Etats-Unis entreprise depuis longtemps par M. Bancroft. M. de Circourt a cru qu'il serait bon de détacher cette partie du grand travail de M. B., qui est, en effet, d'un intérêt plus général que les autres, si utiles qu'elles soient d'ailleurs à étudier et à connaître. M. de Circourt a composé une dissertation historique qui forme un complément nécessaire du travail de M. B. Il suffit, en effet, de lire les deux premiers chapitres de M. B. pour s'apercevoir que son ouvrage est surtout, en ce qui concerne les affaires de la France, discutable en beaucoup de points. Le présenter purement et simplement au public français, c'était risquer de fausser son jugement sur un point très-glorieux de notre histoire nationale.

Discuter dans des notes certaines assertions téméraires et certains jugements fantaisistes ou passionnés de M. B., c'eût été charger son livre d'une sorte de commentaire perpétuel qui en aurait singulièrement alourdi le poids, c'eût été s'exposer à des redites : c'eût été enfin paraître faire une réfutation et non une traduction. M. de Circourt a pris le parti de ne donner en note que des éclaircissements techniques et de résumer ses observations dans un travail spécial, où il ne contredit ni ne discute M. B., mais où il expose, à son tour, les faits dans leur ensemble et sous le jour qui lui paraît le vrai : c'est un procédé d'une courtoisie toute diplomatique.

J'ai dit que cette *histoire* était un fragment d'une histoire plus générale; on ne doit pas s'étonner qu'elle n'ait en quelque sorte ni commencement ni fin, et qu'elle n'offre au lecteur qu'une série de chapitres relatifs à une même période. Je ne fais donc aucune critique sur ce chef, et je prends le livre tel qu'il est. Je ne puis dissimuler que j'ai éprouvé en le lisant une déception. Le sujet est du plus haut intérêt; l'auteur l'a étudié longtemps et l'a étudié partout; il a recueilli un très-grand nombre de documents très-précieux; son travail, rempli de faits et de citations, porte constamment la trace de ces longues études; il est souvent neuf, presque toujours instructif, toujours nécessaire à connaître : il est rarement intéressant. L'art y fait trop souvent défaut; et l'art, en histoire, ce n'est pas la rhétorique, ce n'est pas la recherche d'un style plus ou moins original ou piquant, c'est la composition, c'est la critique, c'est la méthode dans leur plus haute acception. Les chapitres ne se lient pas assez les uns aux autres; les événements diplomatiques et les événements militaires se succèdent sans transition ou s'enchevêtrent les uns dans les autres; ils ne s'enchaînent pas assez, on n'en voit pas bien les rapports : en un mot, tout cela manque de mouvement et de vie. On pouvait attendre plus de clarté et plus de précision, tout au moins plus de réalisme de la part du principal historien d'une nation qui se pique, plus qu'aucune autre, d'aller droit aux faits et de voir les choses comme elles sont.

Je dois, par un exemple, justifier cette critique qui paraîtra peut-être, au premier abord, trop exclusive et trop sévère. Je trouve cet exemple au début même du livre; le chapitre I est intitulé : l'*Europe vis-à-vis de l'indépendance américaine,* et le chapitre II : l'*Allemagne vis-à-vis des Etats-Unis*. Il se dégage de ces deux chapitres deux idées qui paraissent dominer dans la pensée de M. B. Elles sont aussi neuves que paradoxales : c'est que la France, qui a dépensé tant de sang et tant d'argent pour l'indépendance des Etats-Unis, n'a qu'une part *morale* très-médiocre dans l'œuvre de leur affranchissement; c'est qu'au contraire l'Allemagne qui n'a ni dépensé un écu, ni armé un soldat, a une part *morale* très-supérieure dans l'établissement de la grande république. Pour démontrer cette seconde partie de sa thèse, M. B. a écrit (ch. II) une trentaine de pages qui, si elles n'étaient pas si pesantes,

pourraient difficilement être prises au sérieux. « Les nations qui vivaient entre les Alpes et la mer du Nord, entre la monarchie française et les domaines de la race slave, ne possédaient pas de colonies en Amérique, dit-il (p. 33) : cependant elles contribuèrent à donner au peuple qui se développait dans cette partie du monde, ses conditions d'existence, ses lois sociales. » M. B. remonte très-loin ; je lui rends volontiers cette justice qu'il passe tout de suite au déluge. Son premier argument est l'idiome germanique. Tel est le premier service que les Allemands aient dans les temps anciens rendu à l'indépendance des Etats-Unis ; ils en ont rendu d'autre : ils ont pris Carthage (p. 34), ils ont, avant les Romains, manifesté « des instincts de sympathie » pour le christianisme (p. 35) ; ils ont, sous la forme franque de Charles-Martel, battu les Sarrasins ; ils ont, suivant la belle expression de Leibnitz, « reçu de la destinée la mission d'éclairer les nations » (p. 38) ; cela nous conduit du moyen-âge à la renaissance, de la querelle des investitures à la Réforme, et à la guerre de Trente ans qui fut la lutte de l'Allemagne et de la civilisation contre les Jésuites (p. 57). Il est vrai que « pendant plus de deux siècles à partir de 1630, l'Allemagne n'eut pas de pavillon et n'établit de colonie sur aucun sol étranger ; que, prise dans son ensemble, elle ne put avoir de politique étrangère ni d'influence au dehors, comme nation ». Nous pouvons donc sauter sur ces deux siècles, et arriver au milieu du XVIII^me^. C'est alors qu'apparaît « un royaume né la veille et fondé sur le principe de la liberté civile » (p. 61). Il s'agit ici de la Prusse : je ne prétends nullement rabaisser le rôle de Frédéric II dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis ; ce rôle fut important et les pages où M. B. le fait ressortir forment la partie la plus originale de son livre ; mais il est évident que Frédéric fut, en cette affaire, guidé par des mobiles tout prussiens ; son rôle d'ailleurs consista surtout à entraîner la France. Je vois bien qu'il empêcha, autant qu'il put, les souverains allemands de vendre leurs sujets à l'Angleterre et de lui fournir des troupes ; je ne vois pas en quoi cela prouve les sympathies efficaces de l'Allemagne pour les Etats-Unis. Il faut en arriver à des preuves plus directes.

M. B. cite d'abord « la méthode de Kant et l'attachement de son école aux intérêts de la liberté politique » (p. 64). Kant condamnait l'esclavage, blâmait les mercenaires et le trafic des soldats. « Les droits de « l'homme, disait-il, sont chers à Dieu ; ils sont ce que Dieu aime sur la « terre. » « Par suite, ajoute M. B., la sympathie qu'il éprouvait pour l'Amérique, tenant au fond de sa nature, ne varia jamais. » Après Kant, Lessing ; Lessing fit une grande chose pour les Etats-Unis : il dit que « les Américains construisaient dans le Nouveau-Monde le tabernacle de l'humanité. — J'écrirais davantage, ajoutait-il, car le peuple est affamé de la parole ; mais le souverain que je sers commande le silence » (p. 65). Après Lessing, Herder, qui, sans pousser l'intervention aussi loin que Lessing, trouvait cependant que les Etats-Unis avec leurs montagnes et leurs lacs « jouissaient des avantages de la zone tempérée,

et étaient préparés par la nature pour être le siége d'une nouvelle civilisation ». Klopstock fit une « ode aux fleuves d'Amérique ». Gœthe montra « moins d'enthousiasme », mais à l'âge de 7 ans il se réjouissait des victoires de la Prusse, plus tard il s'intéressait aux Corses et criait : *Vive Paoli!* A 22 ans, il conçut la tragédie d'Egmont; en 1772, il souhaitait le triomphe des insurgés d'Amérique et il ne cessa d'admirer leurs efforts; il fut ministre du duc de Weimar qui refusa en 1776 de vendre ses sujets à l'Angleterre; il est vrai qu'au moment où ce prince prenait cette résolution, Gœthe était en voyage, mais « son cœur était avec ses collègues, car il écrivait le 4 décembre, de Goslar : Combien je m'attache à cette classe d'hommes qu'on appelle l'inférieure et qui, assurément, aux yeux de la divinité, tient le plus haut rang! Chez eux, modération, contentement dans l'état de chacun, droiture, patience et résignation, toutes ces vertus se tiennent rassemblées. » Voilà pour Gœthe. Avec Schiller, l'âme la plus généreuse et la plus enthousiaste peut-être d'un siècle qui avait la passion de la générosité et de l'enthousiasme, M. B. n'est pas embarrassé, et le fait est qu'il n'a que l'embarras du choix. En dernier lieu, il allègue Niebuhr. « Ses écrits, dit-il (p. 69), nous font connaître que les idées qui, dans sa jeunesse, dominaient l'esprit du peuple allemand étaient intimement liées avec une sympathie générale pour les Américains qui défendaient leur indépendance. On voit que les plus véritables et meilleurs représentants de l'intelligence allemande élevaient à l'unisson leurs cœurs et leurs voix pour souhaiter aux peuples des Etats-Unis leur bienvenue parmi les nations libres de la terre. » Concluons : en fait, toute l'action de l'Allemagne se borne à ceci : Frédéric qui avait intérêt à occuper l'Angleterre et à empêcher la France de soutenir l'Autriche en Allemagne, engagea les Français à soutenir les Etats-Unis et empêcha, dans une certaine mesure, certains principicules allemands de fournir des soldats à l'Angleterre; l'Allemagne ne fit rien de plus, mais elle parla, chanta, et donna *son cœur*. Ce sont de grandes choses et l'on comprend qu'en comparant cette conduite de l'Allemagne à celle de la France, M. B. trouve les Français bien calculateurs et bien froids.

Ici on se battait, mais il paraît que *le cœur* n'y était pas. « Aucun prince, dit M. B. (p. 80), n'était plus que Frédéric étranger à la tentation *romantique* de faire sortir d'oppression des colonies étrangères qu'il n'avait aucun moyen d'atteindre. » Cette considération ne diminue en rien l'enthousiasme de M. B. pour la part qu'eut Frédéric dans l'affranchissement des colonies de l'Amérique du Nord. « Avant la fin de 1777, il avait promis de ne pas être le dernier souverain qui reconnût l'indépendance des Etats-Unis », et au mois de janvier 1778, il faisait écrire aux commissaires américains à Paris : « Le roi n'hésitera pas à reconnaître votre indépendance quand la France aura donné l'exemple. » Le 6 février, la France, qui soutenait déjà depuis longtemps les Américains, reconnut officiellement leur indépendance et conclut avec eux un traité d'alliance contre l'Angleterre. Ici l'admiration de M. B. s'arrête :

« Ce fut contre le sentiment personnel du roi et contre les vives remontrances du ministre de la guerre, que la France fut poussée à s'allier avec l'Amérique (p. 9). » « Les sentiments du roi vis-à-vis des Américains étaient ceux d'un prince qui ne pouvait guère reconnaître leurs griefs ni comprendre leur résolution de se gouverner eux-mêmes. Louis XVI et Marie-Antoinette, lorsqu'ils s'embarquaient pour la délivrance de l'Amérique, le visage souriant à la proue du navire et la main de la jeunesse inexpérimentée au gouvernail, auraient pu crier à la jeune république, dont ils protégeaient les débuts : *Morituri te salutant!* » La France, selon M. B., se décida par des considérations ou trop positives ou trop vagues : « Le sentiment encore vivace que la balance des pouvoirs devait être défendue ou plutôt rétablie, les aspirations du pays à une extension du commerce d'outre-mer, l'ascendant des idées de liberté spéculative, un antagonisme traditionnel avec l'Angleterre. » Tout cela paraît à M. B. manquer d'élévation et de cordialité; au contraire, quand il s'agit de la Prusse et de Frédéric, la prudence, l'intérêt bien entendu, l'abstention même deviennent admirables. « L'intérêt de cette exposition de l'action indirecte de Frédéric est accru plutôt que diminué par la certitude que les motifs du roi dérivaient de son attachement pour son peuple lui-même. » L'opinion publique en France était portée à l'enthousiasme : elle aspirait à la liberté (p. 8), elle applaudissait aux efforts des Américains (p. 8); M. B. est bien forcé de le reconnaître; mais quelle différence avec « l'opinion publique allemande », telle qu'on la voit « dans les écrits de Niebuhr »! « Les hommes d'Etat de la nation française n'avaient pas encore déduit du raisonnement et de l'expérience les éléments d'un système de liberté civile qui dût remplacer les formes usées, soutenues par la seule tradition. » Mirabeau protestait du sein d'une prison; mais « la littérature légère, cette favorite du jour, sceptique bien plus que disposée à une espérance généreuse, tournait en dérision la contradiction qui se montrait entre les droits reconnus et les institutions existantes »..... « Au moment de la conclusion du traité, les dispositions de la reine s'accordaient avec l'enthousiasme à la mode pour la république nouvelle; mais il n'y avait dans ce sentiment, tel que l'éprouvait Marie-Antoinette, rien de profond, rien qui ne fût d'occasion, et sur qui l'on pût compter pour conduire avec persévérance la tâche de la guerre. » Qu'importent la France exposée à perdre ses colonies, les finances du pays compromises, la fleur de la noblesse s'embarquant avec Lafayette et Rochambeau aux applaudissements de la nation, qu'importent la guerre soutenue pendant cinq ans et l'indépendance des Etats-Unis à la fin assurée par un traité signé en France? Le roi combattait à contre-cœur et ne comprenait rien, la reine obéissait aux caprices de la mode, les ministres n'aimaient pas la liberté, la nation ne savait pas ce qu'elle faisait, et tout ce monde agissait à l'étourdie sans « déduire du raisonnement et de l'expérience » les motifs de ses résolutions! Ah! que l'Allemagne était plus grande dans ses spéculations et

que l'histoire juste et impartiale a bien raison d'opposer en cette circonstance le génie profond des races saxonnes à l'esprit léger et capricieux de ces Latins, si bien peints par Cervantès, qui ne connaissent pas de milieu entre un bon sens vulgaire et de chevaleresques extravagances. On s'imagine communément que l'élite des penseurs français soutenait avec éloquence la cause américaine et que, même sous le rapport des sympathies littéraires et spéculatives, la France n'a rien à envier à l'Allemagne. Erreur. M. B. qui a découvert dans Kant, Herder, Klopstock et Gœthe lui-même des champions de l'indépendance des Etats-Unis, ne cite, dans le chapitre qu'il consacre à l'action de la société française, qu'un nom littéraire, et c'est celui de l'auteur de la *Guerre des dieux!* Parny a paru quelque part se moquer des Américains : « Une tyrannie inénarrable pèse sur l'Europe; et vous, peuple mutin et sans loi, sans rois, sans reines, vous refusez de donner aux rois des chaînes qui entravent la race humaine! Vous voulez devenir libres à la barbe du monde entier. » Des gens qui mettent tout en chansons, même leurs plus héroïques aventures, ne méritent pas le respect d'une philosophie vraiment idéaliste. C'est ici qu'interviennent, poliment et discrètement, M. de Circourt et son commentaire. Il rappelle (tom. II, p. 305), l'enthousiasme des Français, et Voltaire, dont M. B. paraît ici ignorer le nom, présentant à l'Académie Franklin, et John Adams, comme « les précurseurs en Europe de l'astre de la liberté qui se levait sur l'Amérique ».

J'ai choisi pour la discuter la partie la plus discutable du livre de M. B. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas d'autres critiques à lui opposer. J'en aurais à faire, notamment sur les chapitres consacrés aux négociations de la paix. Il m'a été impossible de ne pas relever le défaut capital d'un ouvrage qui a de l'autorité; il ne s'ensuit pas que j'en méconnaisse les qualités sérieuses et l'importance réelle. Je tiens à les signaler, au contraire, en terminant cet article. On a bien fait de traduire en français et de publier en France cette partie du livre de M. B. Ceux qui s'occupent de l'histoire du XVIII^e^ siècle et de la Révolution française doivent lire ce livre : c'est une nécessité d'en tenir compte; on y trouve beaucoup à apprendre et on en retirera de grands profits, mais il faut le lire avec précaution, le critiquer avec soin et méditer les sages *conclusions* du traducteur.

Je n'ai pas encore parlé du tome III qui ne contient que des documents inédits. Ce volume est de la plus haute valeur, et les éditeurs, en le donnant au public, ont rendu à l'histoire un service signalé. Ce volume, à lui seul, vaudrait que l'on recherchât les deux autres, lors même que le récit de M. B. ne serait pas aussi utile à étudier et que la dissertation de M. de Circourt ne serait pas aussi instructive. Ce volume de documents comprend trois parties : 1° des dépêches diplomatiques anglaises (p. 1 à 61); elles sont traduites par M. de Circourt dans la meilleure langue diplomatique; 2° des extraits de la correspondance de Frédéric II

avec ses ministres à Paris et à Londres (p. 63 à 223); 3° des dépêches extraites des archives des affaires étrangères de France (p. 223 à 343). Il n'y a pas un de ces documents qui n'ait son prix. Et quand on songe que ce trésor diplomatique ne contient qu'une portion — la plus précieuse peut-être, — mais enfin ne contient qu'une portion des dépêches historiques que M. Bancroft a eues à sa disposition (voir tome I, introduction, p. v à x), on est vraiment surpris du parti médiocre qu'il en a tiré; mais, en vérité, il a compulsé tant de pièces, rapporté tant de faits, et il s'est montré, en publiant ce troisième volume, si généreux envers le public lettré, que cela fait oublier bien des jugements superficiels ou passionnés. — De tous les documents que contient le tome III, les plus remarquables sont, sans aucun doute, les lettres de Frédéric II; c'est là un véritable ragoût pour les délicats, et un ragoût des plus finement épicés. Je compte y revenir ici-même à propos de la correspondance de Mercy Argenteau, que ces documents complètent d'une manière si originale pour les événements de 1777 et 1778.

Albert Sorel [1].

---

42. — **Geography**, by George Grove, F. R. G. S. with maps and diagrams (*History primers* edited by J. R. Green). London Mac Millan and Co. 1877. 126 pp. 1 shelling.

Ce petit livre fait partie de la collection, si élégante et si goûtée en Angleterre, des *primers* publiés par la librairie Mac Millan. Cette collection divisée en trois groupes : Science, Histoire et Littérature, comprend une série de volumes écrits spécialement pour les enfants et signés par les noms les plus autorisés et les plus illustres de la science anglaise : Huxley, Roscoe, Lockyer, Freeman, Green, Mahaffy, etc.

Ce nouveau volume soutient dignement la comparaison avec ceux qui l'ont précédé. Il est rédigé avec la méthode, la clarté, la compétence que l'on était en droit d'attendre de M. G. Grove, bien connu par ses excellents travaux géographiques sur la Syrie et la Palestine.

C'est à proprement parler une introduction générale aux études géographiques, une espèce de *grammaire de la Géographie* où l'auteur met à la portée des plus jeunes enfants le rudiment de cette science complexe. Il leur enseigne, en quelques pages remarquables de simplicité, ce que c'est qu'une carte; comment on la lit; ce que c'est que la latitude, la longitude, une projection, etc.; il explique rapidement l'aspect général de la terre, la distribution des eaux, des continents et des îles, etc. De nombreuses gravures, intercalées dans le texte, viennent à chaque moment

---

1. C'est par erreur que l'article du même auteur sur Marie-Antoinette (Cf. *Rev. Crit.* n° 7, 1877) a paru avant celui-ci, auquel il renvoie (p. 110).

présenter aux yeux de l'enfant, sous une forme concrète, les abstractions auxquelles on l'initie peu à peu.

M. Grove s'attache avec raison à définir soigneusement la terminologie géographique et topographique, et c'est principalement par ce côté que son livre peut intéresser en France, même des lecteurs moins jeunes que ceux auxquels il s'adresse en Angleterre.

Ce petit traité d'instruction primaire est un modèle du genre et mériterait les honneurs de la traduction.

Ch. Clermont-Ganneau.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 mars 1877

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, annonce par lettre à l'académie la création de deux nouvelles sociétés romaines d'histoire et d'archéologie : la *Società romana di storia patria,* qui publiera tous les trois mois un recueil de documents sur l'histoire de la ville de Rome au moyen-âge, et la *Società di amatori della cristiana archeologia,* qui aura pour organe le *Bollettino di archeologia cristiana* de M. le commandeur J.-B. de' Rossi.

M. Godefroy écrit à l'académie pour lui annoncer qu'il a reçu du ministre de l'instruction publique un subside qui doit lui permettre d'achever et de publier son *Dictionnaire historique de la langue française,* et pour la prier de recevoir le legs de ses manuscrits, au cas où il ne pourrait lui-même achever cette publication.

M. V. Duruy termine sa lecture sur Septime Sévère; il analyse l'œuvre législative de cet empereur, qui a été considérable, et en fait ressortir le caractère humain et équitable; il relève certaines analogies entre quelques dispositions législatives édictées par Septime Sévère et nos lois françaises actuelles. Il examine ensuite comment Sévère s'est comporté à l'égard de l'armée, et il refuse d'admettre qu'il ait mérité l'accusation d'avoir compromis la discipline. Enfin il discute la valeur de cette affirmation d'Hérodien, que Septime Sévère quadrupla l'effectif des prétoriens et des autres forces militaires de Rome, et il conclut à la tenir pour erronée.

M. le docteur Briau continue sa lecture sur l'archiatrie à Rome. Après avoir cité divers témoignages qui prouvent qu'il y avait à Rome au temps d'Auguste une *Schola medicorum,* c'est-à-dire sans doute un édifice où les médecins se réunissaient pour conférer entre eux, il étudie une inscription qui mentionne l'archiatre et le greffier de cette *schola,* et il pense que par archiatre il faut entendre ici le chef de la compagnie de médecins qui avait l'habitude de se réunir en ce lieu ; l'authenticité

de cette inscription a été contestée, mais M. Briau estime qu'il n'y a pas de raison suffisante de la mettre en doute.

M. Paul Viollet continue sa lecture sur le livre de droit connu sous le nom inexact d'*Etablissements de S. Louis*. Il poursuit la recherche des sources d'où ont été tirées les différentes parties des *Etablissements*. L'examen du livre II l'amène à reconnaître à ce livre une origine orléanaise : on y trouve des allusions à des chartes royales données à la ville d'Orléans en 1168 et 1183, des dispositions spéciales sur les serfs « de Saint-Aignan et de Sainte-Croix », des règles qui étaient autrefois particulières au droit coutumier de l'Orléanais, par exemple celle qui déclare libre (comme en droit romain) l'enfant d'une mère libre et d'un père serf, etc., etc. — M. Laboulaye ne croit pas que les règles de droit indiquées par M. Viollet soient tout-à-fait particulières à l'Orléanais, néanmoins les conclusions de M. Viollet lui paraissent, dans leur ensemble, inattaquables. Il ajoute que Laurière a cité un manuscrit des *Etablissements* qui portait pour titre : *Etablissements d'Orléans*.

Ouvrages déposés : — Delisle (Léopold), Notice sur vingt manuscrits du Vatican (extr. de la Bibliothèque de l'École des chartes). — Revillout (Ch.), Etude historique et littéraire sur l'ouvrage latin intitulé Vie de S. Guillaume. — Clarke (Hyde), Serpent and Siva worship and mythology in Central America, Africa, and Asia (London, in-8°). — Hauréau (B.), Bernard Délicieux et l'inquisition albigeoise (1300-1320). — Le Blant (Edm.), Polyeucte et le zèle téméraire. — Serret (Jules), Le pont de Villeneuve-sur-Lot, son origine et ses restaurations (Agen in-8°). — Storch (Ad. Fr.), Etymology [*sic*], Ersatzmittel für eine Weltsprache (als Manuskript gedruckt; Budweis, in-16). — André (Aug.), Etude sur le serment judiciaire et le serment promissoire suivant l'ancien droit coutumier de la province de Bretagne (Rennes, in-8°). — Archæologia, vol. 43. — Devic (L. Marcel), Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale. — Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de), Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Ambroise Firmin-Didot. — Corpus inscriptionum latinarum, vol. VI, inscriptiones urbis Romæ, pars I° (Berolini, in-fol.) — Gebhart (E.), Rabelais, la Renaissance et la Réforme. — Germain (A.), Etude historique sur l'école de droit de Montpellier, 1160-1793 (Montpellier, in-4°). — Germain (A.), Les étudiants de l'école de médecine de Montpellier au XVI° siècle, étude historique sur le *Liber procuratoris studiosorum* (extr. de la *Revue historique*). — Verdière (C.), Saint-Eloi et ses ateliers.

Présenté par M. Laboulaye : Nouvelle revue historique de droit français et étranger (nouvelle série de la Revue de législation), n° 1. — *Présenté par M. de Rozière :* Finot (Jules), Recherches sur les incursions des Anglais et des Grandes-Compagnies dans le duché et le comté de Bourgogne. — *Présenté par M. P. Paris :* Les romans de la Table Ronde mis en nouveau langage... par Paulin Paris, t. V. — *Présentés par M. Ravaisson, de la part de M. A. Dumont* — Ecole française d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique. Δελτίον ἑλληνικῆς ἀλληλογραφίας. 1° année. n° I (Athènes et Paris. in-8°). — *Présentés par M. Gaston Paris :* — Devinettes ou énigmes populaires de la France, suivies de la réimpression d'un recueil de 77 *indovinelli* publié à Trévise en 1628, par Eug. Rolland, avec une préface de M. G. Paris; — Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, par P. Meyer, 2° partie. — *Présentés de la part des auteurs ou éditeurs :* — *par M. Thurot :* Μακαρίου Μάγνητος ἀποκριτικὸς ἢ μονογένης, Macarii Magnetis quæ supersunt, ex inedito codice edidit C. Blondel ; — *Par M. Ravaisson :* Lettres inédites de madame de Sévigné,... publiées... par C. Capmas; — *par M. Maury :* Arbois de Jubainville (H. d'), Les premiers habitants de l'Europe ; — *par M. Delisle :* Morand (Fr.), Lettres à Aug. Thierry et autres documents relatifs à un projet de constitution des archives communales.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 17 Mars — 1877

43. — **Kâlidâsa's Çakuntalâ.** The Bengâlî recension. With critical notes, edited by Richard Pischel. Kiel, Schwers; Carl Friedrichs. London, Trübner et Cᵉ, 1877. p. xi-210, in-8°.

La Çakuntalâ de M. Pischel est sans contredit la publication la plus importante qui ait été faite depuis bien des années dans le domaine de la littérature dramatique hindoue. Elle nous met en possession pour la première fois d'une édition vraiment critique, faite par un savant d'une compétence incontestable, de la rédaction dite *bengâlî* du chef-d'œuvre de Kâlidâsa, lequel est en même temps un des chefs-d'œuvre de ce qu'on pourrait appeler la littérature universelle. C'est sous cette forme même que Çakuntalâ avait été présentée au public européen dans la célèbre version de Sir William Jones (1789) et dans les traductions qui en furent faites presqu'aussitôt dans les principales langues de l'Occident. Mais pour la liré dans le texte, on n'avait jusqu'ici que l'édition de Chézy, admirable travail pour l'époque où il parut (1830) et auquel M. P. rend un juste hommage, mais qui ne répond plus aux exigences actuelles. Les éditions indigènes du même texte faites récemment à Calcutta (1864, 1869, 1870) sont plus défectueuses encore au jugement de M. P., et ne représentent que très-imparfaitement la rédaction qu'elles sont censées donner. Pendant ce temps l'autre rédaction principale, dite *devanâgarî* [1] (il y en a trois en tout, sans compter les éclectiques), avait eu meilleure fortune. Signalée d'abord par H. Brockhaus, elle

1. Ces dénominations qui proviennent des caractères dans lesquels sont généralement écrits les MS., selon qu'ils contiennent l'une ou l'autre rédaction, assignent la 1ʳᵉ de ces rédactions au Bengal, la 2ᵉ à l'Hindoustan. En était-il de même autrefois? On peut en douter : du moins Candraçekhara, dans son commentaire, mentionne-t-il plusieurs fois (p. 182, 195 etc. éd. P.) un *prâcînaḥ pâṭhaḥ* ou texte oriental, comme différent du sien, qui est le texte bengâlî. M. P. est d'avis que par « oriental » il faut entendre ici non pas le Bengal, mais le pays du Gange moyen. Mais il ne dit pas ses raisons.

avait paru sous une forme qu'on peut regarder comme définitive, dans la belle édition de M. Boehtlingk (1842), et elle avait été aussitôt acceptée comme la seule expression vraie de l'œuvre originale de Kâlidâsa. Les objections présentées alors par M. Stenzler (1844) ne l'empêchèrent pas de se maintenir pendant 28 ans dans cette position, qui semblait acquise une fois pour toutes, quand, en 1870, dans sa dissertation « De Kâlidâsae Çâkuntali recensionibus », M. P. entreprit de l'en chasser en revendiquant hardiment les droits de la première rédaction. Depuis ce temps le procès avait continué à se débattre [1], parfois un peu dans le vide, la pièce principale du litige faisant défaut. Maintenant que cette pièce est produite et par M. P. lui-même, il serait certainement agréable de pouvoir dire que la question est enfin tranchée. Malheureusement tel n'est pas le cas, à notre avis du moins, et d'ici à longtemps peut-être nous devrons nous contenter du profit moindre, mais non à dédaigner cependant, de savoir un peu mieux jusqu'à quel point elle est soluble.

Avant d'effleurer à notre tour ce débat, hâtons-nous de dire que l'édition de M. P. paraît être faite de main de maître. Elle repose sur la collation de dix manuscrits de la rédaction bengâli, tant du texte que des commentaires, et de quatre éditions, celle de Chézy et les trois de Calcutta indiquées plus haut. M. P. a comparé en outre d'un bout à l'autre l'édition de Boehtlingk (dont il reproduit les chiffres à la marge), tous les manuscrits qui ont servi à cette dernière, plus deux manuscrits que Boehtlingk n'avait pas pu consulter, enfin trois manuscrits de l'Inde du Sud ainsi que les scholies des trois principaux commentateurs dravidiens. Le texte qui a été pris pour base est celui du commentateur Candraçekhara (époque inconnue) : les variantes ont été soigneusement recueillies au bas des pages : la version des passages prâcrits est celle de Candraçekhara, au commentaire duquel M. P. a fait en outre des emprunts assez fréquents et toujours intéressants au point de vue soit de l'interprétation du texte, soit de l'histoire littéraire. Enfin la correction typographique est exemplaire. Pour le texte même du drame je ne pense pas qu'il y ait grand'chose à ajouter au court errata de M. P. [2]. Pour le commentaire, je n'ai noté que *madhunâ* p. 196 infra pour *madhuno* et

---

1. Les principales pièces de ce débat, auquel ont pris part surtout M. Pischel et M. A. Weber, sont de la part de M. Pischel : 1° *De Kâlidâsae Çâkuntali recensionibus*, 1870 ; — 2° Un article critique sur l'édition de Çakuntalâ de Burkhard, dans les *Gœttinger Gelehrte Anzeigen*, janvier 1873 ; — 3° *Ueber eine südindische recension des Çâkuntalam*, dans les *Nachrichten* de l'Académie de Gœttingen, mars 1873 ; — 4° *De Grammaticis pracriticis*, 1874 ; — 5° *Zur Kenntniss der Çauraseni*, dans les *Beitræge* de Kuhn, 1874 ; — 6° *Die Recensionen der Çakuntalâ*, 1875. — De la part de M. Weber : deux articles critiques sur les nos 1 et 4 précédents dans le *Literarische Centralblatt*, novembre 1870 et août 1874. — *Prâkrit-Studien*, et *Die Recensionen der Çakuntalâ*. 1874-1875, tous deux dans le t. XIV des *Indische Studien*.

2. *Hutâçanavatâm* p. 69, l. 5 pour *hutaçanavatim* est un accident de presse.

nirvartitaḥ p. 199, l. 18 au lieu de *nirvartitam*. (La correction *nepathyam veçaḥ, âkalpaveçau* p. 173, l. 1 se trouve portée en marge sur mon exemplaire.) Seuls, les passages où la version de Candraçekhara ne reproduit pas exactement le prâcrit du texte, n'ont pas été indiqués toujours suffisamment (dans les cas importants, M. P. n'y a pas manqué) : c'est là une tache bien légère, mais qui paraîtra cependant regrettable dans un travail aussi achevé.

La préface de M. P. est strictement indicative de l'économie de son édition. Il n'y est pas revenu sur le débat relatif aux deux rédactions ; et, de fait, il pouvait s'en dispenser, tant son édition ressemble à ces enfants qui ont fait parler d'eux avant de naître. Tous ceux que cela peut intéresser, savent en effet pour quelles raisons elle est aux yeux de M. P. la vraie, la seule vraie Çakuntalâ, dont les autres ne sont que de misérables falsifications. Il nous reste maintenant à examiner le plus brièvement possible, jusqu'à quel point les faits viennent à l'appui d'un jugement exprimé en des termes aussi cassants.

En comparant les deux rédactions, ou plutôt les types de l'une et de l'autre tels que la critique les a reconstitués (car les variétés individuelles des manuscrits sont en nombre indéfini et constituent parfois de véritables nuances intermédiaires), on trouve que, abstraction faite de certains détails d'orthographe et de quelques gros écarts dont il sera question plus loin, elles diffèrent l'une de l'autre d'une façon telle que les corruptions inhérentes à toute transmission manuscrite, ne suffisent pas à l'expliquer. L'une ou l'autre, probablement toutes les deux, elles ont subi des remaniements entrepris évidemment de propos délibéré et dont l'effet ne saurait mieux se comparer qu'à ce qui adviendrait d'une mosaïque dont on changerait successivement toutes les pièces, tout en respectant le dessin général. Ces différences sont de nature très-diverse : elles portent sur la grammaire, sur le choix des mots, sur le tour des pensées, sur les pensées elles-mêmes ; il y a des additions ou des suppressions parfois considérables. C'est assez dire que la question est infiniment compliquée et qu'elle comporte plus d'un ordre d'arguments. En examinant la façon dont ces différences se répartissent entre les manuscrits, M. P. a cru voir que, dans beaucoup de cas, le désavantage se trouve du côté de la rédaction devanâgarî. Mais une supputation pareille, même très-complète, ne saurait être bien concluante. Aussi la principale, la grosse raison de M. P. est-elle d'un autre ordre, à savoir que le prâcrit de la rédaction bengâlî est conforme aux règles des grammairiens, tandis que celui de la rédaction devanâgarî ne l'est pas.

C'est là un fait d'une importance incontestable. Cependant, avant d'en faire dépendre à peu près uniquement la solution d'une question aussi complexe, il convient d'examiner s'il n'y a pas des raisons qui tendent à l'atténuer. Et ici je ne demanderai pas si cet accord ne se trouve pas plutôt dans le texte de M. P. que dans celui de tel ou tel manuscrit bengâlî, ni si, en le voulant bien, on n'arriverait pas à tirer des manus-

crits devanâgaris un texte plus conforme aux décrets de ces mêmes grammairiens. J'admets au contraire le fait comme parfaitement exact. Je ne pense pas non plus qu'il faille beaucoup se préoccuper de la question de savoir lequel a précédé l'autre, du drame ou de la doctrine grammaticale. De quelque façon que cette question doive être résolue un jour, que Vararuci ait connu les pièces de Kâlidâsa ou que Kâlidâsa ait connu les règles de Vararuci, il est également inadmissible que le grammairien ait prescrit des règles en contradiction avec les chefs-d'œuvre de la littérature, ou que le poëte ait violé dans ses compositions la doctrine constante des grammairiens. Ceci suppose toutefois que, sur le point spécial qui nous occupe, les règles des grammairiens aient constitué une véritable doctrine. Or ici se présentent quelques faits sur lesquels M. Weber a déjà beaucoup insisté et dont je me prévaudrai à mon tour, tout en les interprétant un peu différemment.

On sait que les grammairiens traitent d'ordinaire des différents dialectes prâcrits dans l'ordre de leur plus ou moins grande affinité avec le sanscrit. Ils font toutefois à cet ordre une exception constante en faveur du mâhârâshtrî, qui est pour eux le prâcrit principal, dont ils traitent à fond et en premier lieu, tandis qu'au çaurasenî, qui est cependant beaucoup plus voisin que l'autre du sanscrit, ils ne consacrent qu'un très-petit nombre de règles, Vararuci 32, Hemacandra (dont M. P. vient de nous donner une très-belle édition) 27. Or, le premier de ces dialectes est à peine représenté dans les drames (et, dans ces cas, presque toujours conformément à la grammaire), tandis que le second y occupe parfois plus de la moitié. La conclusion à tirer de là, déjà entrevue par Lassen (*Instit. Ling. Pracritic.* p. 383), mais que M. Garrez a mis le premier dans tout son jour (*Journ. Asiat.*, août-sept. 1872, p. 208), c'est que les grammairiens, à l'origine du moins, quand s'est fixée leur technique, ont eu en vue une tout autre littérature que la littérature dramatique actuellement existante et que, si tant est qu'ils aient eu égard à cette dernière, ils ne l'ont fait que d'une manière très-accessoire. Mais s'il en est ainsi, si les grammairiens ont légiféré sans beaucoup se préoccuper des drames, n'est-il pas permis de supposer que, réciproquement, les drames ont dû se jouer et par conséquent se copier, sans observer de bien près les décisions des grammairiens? Ne semble-t-il pas que ce soit précisément cette partie de la langue qui a dû en ce cas s'altérer le plus vite, suivant des circonstances de temps et de lieu qui maintenant nous échappent? Ces doutes prennent encore plus de force, si on observe ce que sont au fond ces langues prâcrites des poëtes. Déjà M. Garrez (*ibid.*) a remarqué, par rapport au mâhârâshtrî, que c'est plutôt un langage musical qu'un véritable dialecte populaire. On peut dire quelque chose d'approchant du çaurasenî : à part certaines expressions et certaines formes grammaticales que l'usage devait faire saisir bien vite, ce n'est au fond que du sanscrit prononcé d'une façon différente et approprié à certains effets de déclamation. Pour les yeux de celui qui lit, la différence sans doute est grande; mais pour

l'oreille de l'auditeur elle devait se réduire à peu de chose, à peu près comme *tobo* ne ressemble guère à *corbeau*, sans qu'on s'y méprenne pour cela quand on l'entend de la bouche d'un enfant. La voix de l'acteur avait bien des moyens de parer, de suppléer pour ainsi dire, à ces changements et suppressions de consonnes, à ces hiatus accumulés, à la plupart de ces altérations qui nous embarrassent à la lecture, et il est probable que, selon les rôles, il le faisait d'une façon différente. Pour nous, au contraire, la même ortographe doit figurer parfois le murmure gracieux des femmes et des enfants, le bégaiement comique du Vidûshaka et le parler rude et grossier des gens du peuple. De ce caractère plus ou moins factice de la langue et du peu d'attention que lui ont accordé les grammairiens, il devait résulter, ce semble, une certaine allure flottante pour le prâcrit des drames et une faculté plus grande de se prêter aux exigences variées de la représentation qui atténue peut-être dans une certaine mesure le fait sur lequel M. P. appuie si fortement. Ce fait, il est vrai, n'en subsiste pas moins et j'avoue que, en tout état de cause, c'est un grand point d'acquis en faveur de la rédaction bengâlî que cette correction grammaticale non-seulement de son çaurasenî mais encore de son mâgadhî et de sa variété d'apabhra*m*ça (act. VII et VI). J'accorderai même volontiers à M. P. que cette rédaction nous a conservé le vrai prâcrit employé par Kâlidâsa et que cette fidélité n'est pas, ce qu'elle pourrait être après tout, le résultat d'une restauration postérieure. Mais, ceci une fois accordé, de ce que la langue est originale, il ne suit pas que la rédaction le soit aussi. Sous la langue, il y a le drame lui-même, dont celle-ci n'est après tout que le vêtement : en d'autres termes, la question grammaticale se complique d'une question de goût et de critique littéraire.

M. P. semble parfois récuser les raisons de cette dernière sorte; cependant il s'en est servi à l'occasion, et, par là, il reconnaît le même droit à d'autres. Seulement, nous pensons avec lui qu'il faut en user avec beaucoup de prudence et, après avoir montré la portée incertaine de l'argument grammatical, nous en ferons autant pour l'argument littéraire, ne serait-ce que pour aviser ceux qui seraient tentés de transporter ici les procédés et les habitudes de la philologie classique. — D'abord, il faut bien se persuader que, pour toute cette littérature savante du moyen âge hindou, nous manquons du premier critère, ce que nous appelons proprement le style. La transparence étymologique de la langue sanscrite, sa richesse en synonymes, sa faculté illimitée de dérivation rendent à peu près vaine la critique purement verbale. Toute expression possible est légitime et, au milieu de cette abondance, disparaît presque ce qui constitue ailleurs la force du mot propre. Du moins ne faut-il pas avoir traduit beaucoup de sanscrit pour s'apercevoir que la difficulté consiste moins à trouver dans nos langues des termes précis appropriés, qu'à en découvrir qui soient pour ainsi dire assez enveloppants. Si du choix des mots nous passons à la texture et au mouvement de la phrase, nous ne trouvons guère plus de prise. Ici encore l'instrument est trop compliqué

pour être bien maniable. La facilité, par exemple, avec laquelle on forme des expressions composées, tend à faire substituer des épithètes plus ou moins complexes au rôle de nos propositions incidentes ou subordonnées. Il en résulte, dans le tour de la période, une certaine monotonie encore renforcée par la coupe de la strophe qui, malgré sa variété au point de vue prosodique, se résout uniformément en un distique, parfois en un quatrain. Aussi la phrase poétique ne comporte-t-elle qu'un nombre assez limité de patrons ; celle de la prose est plus uniforme encore. On conçoit d'après cela que ce que nous appelons le cachet personnel d'un auteur se réduise ici la plupart du temps à un minimum : certaines habitudes de phraséologie, quelques locutions et tournures favorites, c'est à peu près tout ce que nous pouvons noter. On conçoit aussi quelle difficulté il y a de se prononcer sur la valeur respective de deux variantes, du moment qu'elles sont l'une et l'autre sensées et correctes. Les auteurs qui ont écrit sur l'art poétique nous ont laissé, il est vrai, pour tout ce qui concerne le choix des mots, l'arrangement des phrases, les diverses sortes de style, un nombre plus que respectable de préceptes. Malheureusement, jusqu'ici, nous ne savons qu'en faire dans la pratique et, sur ce point, je suis pleinement d'accord avec M. P., quand il pense que le temps n'est pas encore venu pour nous d'appliquer les théories des Hindous dans la critique de leur littérature. C'est à peine si, dans ces traités, nous saisissons toujours bien le lien qui unit l'exemple à son précepte : à plus forte raison, personne encore, que je sache, n'a-t-il tenté de ranger nettement telle œuvre dans telle catégorie officielle de style d'après des raisons purement internes et en l'absence d'une déclaration expresse, soit de l'auteur lui même, soit de quelque autorité indigène. Il s'en faut encore de beaucoup que le sentiment que nous avons de cette poésie soit assez pénétrant, assez intime, pour que nous puissions nous y fier dans l'appréciation de ces minuties.

Mais, s'il est souvent difficile, dans ces conditions, de choisir entre une leçon originale et des variantes plus ou moins altérées, il est évident que notre embarras sera bien plus grand s'il s'agit, comme ici, non pas d'un certain nombre de leçons isolées, mais de deux ou plusieurs textes perpétuellement différents, où le fort et le faible finissent de part et d'autre par se compenser ; et nous serons tenus à plus de réserve encore si, comme malheureusement c'est encore le cas ici, nous avons tout lieu de croire que, de ces textes, aucun n'est à proprement parler original. En effet, les variations que présentent les manuscrits appartenant à la même rédaction, ou dont la trace a été conservée par les commentateurs, sont telles qu'il ne doit guère nous rester d'illusion à cet égard. Aussi M. P. lui-même, malgré sa foi robuste en la rédaction bengâlî, ne considère-t-il cette rédaction comme authentique que relativement aux autres, qu'il estime plus altérées encore, et ne donne-t-il sa propre édition que comme une restauration, la plus approchante, il est vrai, à laquelle nous puissions atteindre, du vrai texte à jamais perdu de Kâlidâsa. Or, à quel

point un travail semblable est affaire d'appréciation personnelle et à quelles différences peuvent aboutir des restaurations exécutées par des mains différentes d'après les mêmes données, nous en avons ici même un assez plaisant exemple. En 1875, M. Stenzler avait donné dans la nouvelle édition de son *Sanskrit-Elementarbuch*, une édition du premier acte de la rédaction bengâli de Çakuntalâ, basée sur les matériaux mêmes réunis par M. P. et que celui-ci avait mis à sa disposition. M. Weber, croyant tenir enfin le texte de M. P., avait soumis ce morceau à un examen comparatif minutieux qui ne tient pas moins de 74 pages du xiv^e volume des *Indische Studien*. Or il se trouve que cette critique de M. Weber porte presque toujours à faux. Le texte bengâli de M. Stenzler diffère très-notablement de celui de M. P., bien qu'ils aient été tirés l'un et l'autre presqu'en même temps des mêmes manuscrits [1]. Dans ces conditions, il n'est que trop visible qu'une critique de détail a bien peu de chance d'aboutir, qu'elle s'en prenne à la partie matérielle du style ou qu'elle porte sur les menues différences de composition. Sollicités tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, une pareille critique nous conduirait tout droit à nous faire un texte éclectique, ce qui est défendu *a priori*. Je n'entrerai donc pas ici dans un décompte semblable [2] et j'arrive directement à une différence d'une toute autre portée que présentent nos deux rédactions, la seule à peu près qui, au point de vue littéraire, me paraisse offrir une base d'appréciation suffisamment solide.

On sait que la rédaction bengâli est en général plus longue que l'autre. En maint endroit, nous pouvons être tentés d'y voir les traces d'un travail d'amplification, sans oser pourtant nous prononcer avec certitude. Mais il semble que toute hésitation doive cesser, quand on vient à comparer dans les deux rédactions la scène d'amour du troisième acte. Cette scène, dans la rédaction devanâgarî, est fort belle, une des plus belles que le génie dramatique ait jamais conçues. Tout ardente qu'elle est, elle est délicate et chaste. La passion y est conduite avec un art infini : au moment même où elle éclate, elle est aussitôt tempérée par la tendresse et, quand la situation devient enfin scabreuse, elle est dé-

1. Les dates respectives de la publication des *Indische Studien*, XIV et de la Çakuntalâ de M. P., ainsi que la déclaration expresse de M. P. à la fin de sa préface, nous défendent de supposer qu'il a tenu compte pour son édition des remarques de M. Weber.

2. Je noterai cependant les trois points suivants, parce qu'ils sont d'un intérêt propre : la rédaction devanâgarî résout très-souvent en leurs éléments des termes composés que l'autre rédaction présente à l'état compacte. Elle nous montre le roi accompagné même à la chasse par des femmes *yavanîs*, qui n'apparaissent dans l'autre rédaction que dans l'intérieur du gynécée, leur vraie place. Au cinquième acte, elle n'a pas l'allusion aux *çramanas*, probablement ici des moines bouddhistes, que la rédaction bengâlî met dans la bouche du Vidûshaka. Le premier de ces points me paraît être à son avantage; les deux autres sont en faveur du texte de M. P.

nouée avec une grâce, avec une légèreté de touche qui dénotent la main d'un maître. Dans leur brièveté, ces pages sont vraiment parfaites : tout y est et pas un mot n'y est de trop. Dans la rédaction bengâlî, au contraire, la scène est prolongée du double. La situation y est exploitée, je ne dirai pas jusqu'à satiété, car cette amplification n'est certainement pas une œuvre vulgaire; mais enfin l'équivoque y est côtoyée avec une persistance qui, pour nous du moins, finit par rompre le charme. La dignité des personnages en souffre. Je ne dirai rien du roi, qui oscille entre le rôle d'un Don Juan et celui d'un amoureux transi; mais, dans cette coquette qui revient si imprudemment jouer avec le feu, j'ai peine à reconnaître la fille de Ka*n*va si admirablement pure dans les idylles du premier et du quatrième acte, ainsi que l'épouse si noblement courroucée du cinquième, si touchante et si digne dans la réconciliation finale. A ne consulter que mon sentiment esthétique, comme dirait M. P., ce n'est plus là Çakuntalá, mais une *nâyikâ* quelconque. Je sais bien qu'il ne faut pas juger de ces choses d'un point de vue absolu, qu'il s'agit ici d'une œuvre indienne et que Kâlidâsa, bien que, moins souvent que tout autre de ses compatriotes, il nous donne occasion de nous rappeler le « Sed nunc non erat his locus » d'Horace, n'en appartient pas moins à un peuple qui n'a jamais bien su pratiquer le précepte « Ne quid nimis ». Dans cette même pièce, au sixième acte par exemple, dans l'épisode du portrait, le rôle du roi présente plusieurs traits outrés que le goût européen aimerait certainement mieux ne pas y voir, mais qui se trouvent dans toutes les rédactions et auxquels, par conséquent, il nous est défendu de toucher. Aussi ne serais-je pas trop surpris que Kâlidâsa eût composé cette scène telle qu'elle est dans le texte de M. P. Ce qui me paraîtrait difficile à expliquer, c'est qu'un de ses compatriotes se fût imaginé d'en supprimer les parties qui nous choquent, mais qui devaient précisément lui plaire le plus, et qu'il fût en outre parvenu à faire accepter, d'une manière tant soit peu durable, ces retranchements qui, au goût du public indien, auraient paru de véritables mutilations. Car il ne faut pas se représenter, pour les époques anciennes, les différentes parties de l'Inde comme fermées les unes par rapport aux autres. Avant la conquête musulmane, elles l'étaient peut-être moins que même de nos jours. Les lettrés, les poëtes voyageaient beaucoup; ils allaient de cour en cour, se disputant les largesses des princes et des rois, et ils entretenaient ainsi un courant littéraire en présence duquel une rédaction mutilée, à l'encontre du goût national, d'une œuvre aussi célèbre que le drame de Kâlidâsa, aurait eu peu de chance de se maintenir longtemps. On conçoit au contraire fort bien que des additions aient été faites à cette œuvre dans une certaine province par quelque poëte habile, car celui qui a touché à notre drame était certainement habile, et qu'une fois faites, elles s'y soient maintenues, sans qu'on ait jugé convenable de les adopter ailleurs.

En résumé, nous dirons donc qu'au point de vue de la langue et de la

grammaire, l'avantage est du côté de la rédaction bengâlî; que les raisons littéraires, dans l'état passablement flottant de ces textes, sont peu concluantes [1], à l'exception d'une seule, celle qui se tire de l'examen comparatif du IIIe acte et qui porte, non plus sur le style, mais sur l'invention même; que celle-ci nous paraît décisive, pour cet acte du moins, et que la présomption qu'elle crée pour le reste du drame au profit de la rédaction devanâgarî, nous semble pour le moins aussi forte que celle que la grammaire fournit en faveur de la rédaction bengâlî; que, pour l'ensemble, la question reste ainsi ouverte et que, d'aucune façon, nous ne pouvons souscrire au jugement péremptoire porté par M. P. en faveur de sa rédaction favorite. Nous ajouterons que, si on peut regretter la vivacité des termes dans lesquels M. P. a parfois défendu sa conviction, nous avons tout lieu de nous féliciter de la vivacité du sentiment qui les lui a dictés, puisqu'elle nous a valu, après une série de travaux riches en vues ingénieuses et en renseignements précieux, cette édition de Çakuntalâ qui restera comme une des plus belles productions de notre époque dans le domaine de la critique des textes.

A. BARTH.

---

44. — **Louis XIII à Bordeaux,** relation inédite publiée d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Bordeaux, imp. Gounouilhou. 1876, 47 p. in-8°. (Extrait des publications de la *Société des bibliophiles de Guyenne.*)

Le voyage accompli par Louis XIII et Marie de Médicis à Bordeaux, en 1616, marque un moment des plus importants dans l'histoire du fils de Henri IV. En effet, le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, et celui d'Elisabeth de France avec l'infant Philippe d'Espagne qui furent l'occasion de ce voyage et qui étaient décidés dès 1612, indiquaient ouvertement que la politique de Henri IV était abandonnée et que, par

1. Je suppose que les lecteurs allemands qui ne peuvent lire Çakuntalâ dans le texte, ne seront pas de mon avis. M. P. a trouvé en effet un allié précieux en M. L. Fritze qui vient de traduire son texte de façon à effacer toutes les versions précédentes (*Sakuntala, metrisch übersetzt.* Schloss-Chemnitz, Ernst Schmeitzner, 1877). Cette traduction est admirable de fidélité et d'élégance et, en la comparant aux versions faites jusqu'ici du texte devanâgarî, je ne dirai pas à celle de Boehtlingk qui n'a prétendu donner qu'une sorte de mot à mot, mais aux traductions littéraires, à celle de Lobedanz par exemple, il est impossible de ne pas se sentir séduit. Je ne reprocherai qu'une chose au traducteur; c'est d'avoir employé le vers d'un bout à l'autre. Dans l'original, les stances s'enlèvent nettement sur le fond de la pièce. La pensée y comporte une allure plus compassée et plus artificielle : quand elles alternent avec la prose, ces deux éléments se suivent, mais ne se continuent pas exactement. Il y a là une nuance, une sorte de ton local qui est sacrifié dans la traduction allemande.

l'influence funeste de Concini et de sa femme, la France était liée à l'Espagne, à la puissance qu'elle combattait depuis plus d'un siècle au prix de tant de sacrifices. Cette alliance et ces mariages soulevaient de vives réclamations, et même des résistances redoutables de la part de la noblesse réunie autour de Condé, de la part des parlements, de la part des protestants. Un instant, lorsque Madame fut retenue un mois à Poitiers par la petite vérole, alors que Condé, le duc de Bouillon, Rohan, Soubise étaient en armes en Champagne, en Saintonge et en Guyenne, on put croire que les plans de Marie ne pourraient se réaliser. Il n'en fut rien. La cour arriva sans encombre à Bordeaux; le 18 octobre, le mariage d'Elisabeth fut célébré par procuration, le duc de Guise représentant l'infant d'Espagne; tandis qu'à Burgos le même jour Anne d'Autriche était mariée également par procuration à Louis XIII. Le mardi 10 novembre, se fit l'échange des princesses à la Bidassoa, et le 25 novembre une nouvelle cérémonie consacra définitivement l'union de l'infant d'Espagne et du roi de France. Le 29, Leurs Majestés firent une entrée solennelle à Bordeaux.

Il existe un nombre considérable de relations des fêtes qui eurent lieu à cette occasion. M. T. de L. en donne une bibliographie très-complète. Celle qu'il publie aujourd'hui était restée jusqu'ici inédite. Elle se trouve à la Bibliothèque Nationale, fonds français 14423, et elle est due à la plume du héraut d'armes de Normandie. Le nom de ce héraut nous est connu par une des pièces de la collection de feu M. Pécard, conservateur du musée de Tours, cataloguée par M. E. Charavay. Il s'appelait Pierre Sorel. La relation de Sorel, rédigée avec l'exactitude minutieuse d'un procès-verbal par un homme qui est au courant de l'étiquette de la cour, nous fait un tableau fidèle des magnifiques cérémonies tranquillement célébrées au milieu d'un état politique si troublé. Naturellement le héraut de Normandie ne laisse rien percer des préoccupations qui pouvaient troubler la quiétude des acteurs de ces fêtes. Il enregistre sans aucune observation la conduite d'un navire de la Rochelle qui refusa de mêler ses salves d'artillerie à celles des autres navires du port et que ceux-ci voulaient couler bas, ou l'acte de violence du colérique cardinal de Sourdis qui fit enfoncer la porte de la prison et enlever de force le sieur de Hautcastel condamné à mort, ce qui l'empêcha de prendre part à la solennité du 25 novembre; il ne prend pas même la peine de mentionner, parmi les personnes de la suite de Marie de Médicis, Eléonore Galigaï qui était l'âme de l'alliance espagnole. M. Tamizey de Larrocque a imité sa réserve, et il a enrichi le texte de Pierre Sorel d'annotations topiques et instructives qui en doublent la valeur. L'élégante impression de cette petite plaquette fait grand honneur à M. Gounouilhou, l'imprimeur de la Societé des Bibliophiles de Guyenne.

G. M.

---

45. — **Le Conseil d'État avant et depuis 1789.** Ses transformations, ses travaux et son personnel. Étude historique et bibliographique par M. Léon Aucoc, président au Conseil d'État. Paris, imprimerie nationale, 1876, in-8° iv, 434 p.

Ainsi que l'indique le sous-titre de cet ouvrage, il faut y chercher moins une histoire que le cadre d'une histoire du conseil d'Etat. En rassemblant autour de lui tous les renseignements imprimés et manuscrits qui concernent une grande institution, en en formant le recueil qu'il place sous les yeux du public, M. Aucoc paraît s'être proposé de mettre à la portée des gens studieux, de préparer pour eux ou pour lui-même, s'il en trouve le loisir, les matériaux d'une œuvre approfondie et complète.

Les difficultés en cette partie sont peut-être plus considérables qu'ailleurs. Sur la chambre des Comptes, nous avons quelque chose, l'essai de M. de Boislisle qui a tout au moins attaqué le sujet (j'estime qu'il y devra revenir); sur le Parlement, nous avons mieux, et les recherches sont en bonne voie, depuis que MM. Beugnot, de Laborde, Delisle et Boutaric y ont mis la main. Sur les Conseils, on ne rencontre que des tentatives ou frivoles ou informes. Pour débrouiller ce chaos, et en général pour éviter la confusion où se perdent la plupart des historiens de nos institutions, il faut, je crois, s'arrêter à un principe absolu que je demande la permission d'exposer.

Ce principe, c'est que le roi, en France, a tous les pouvoirs. Toute institution, quelles qu'en soient les formes, les attributions, les destinées est donc essentiellement une commission. Si le temps, les circonstances, les abus ou les nécessités ont converti quelques-unes de ces commissions en délégations, l'autonomie qu'elles ont pu parvenir à s'attribuer ou à se faire tolérer n'a jamais complétement effacé leur caractère originel : le roi a conservé le pouvoir virtuel, et l'exerce quand il lui plaît de l'appliquer. En un mot, si le roi pouvait tout faire seul, gouverner, administrer, juger, il le ferait; ne le pouvant, il nomme des commissaires pour le remplacer; il choisit des conseillers pour s'aider de leurs lumières, pour distribuer la justice en son nom. Conseils, juridictions, tout en France procède de là. Point n'est donc besoin de disserter à perte de vue (on a consacré à ces questions des volumes) sur la priorité au point de vue de l'ancienneté, des attributions ou de l'autorité souveraine, de telle ou telle juridiction ; de la cour du Parlement, par exemple, ou de celle des Comptes. Ce sont pareilles et égales institutions, des rameaux détachés d'un tronc commun : le Conseil du roi; des commissions érigées par la force des années, des envahissements, des complaisances, du laisser aller ou des besoins pécuniaires (vénalité des charges) en délégations de plus en plus indépendantes. La conception de la séparation des pouvoirs a pu exister et a existé en effet à Rome d'où elle s'est transmise en France dans les dix premiers siècles de l'ère chrétienne (du moins on en trouve la trace dans l'organisation judiciaire). Mais elle disparaît à l'époque du ré-

gime féodal, où le suzerain cumulait toutes les puissances sociales, et d'où la royauté capétienne est issue. Sans doute quelques esprits versés dans l'étude des lois romaines ont pu en conserver, à travers les âges, la tradition doctrinale, en préparer même l'épanouissement ultérieur : au plein du moyen âge féodal, dans le temps où prirent naissance les institutions dites de l'ancien régime, elle ne fit point partie du droit public. Et Voltaire ne s'est aucunement trompé en conférant à Montesquieu l'honneur d'en avoir retrouvé pour nous les règles et la formule.

A l'instar de ses devanciers, M. Aucoc ne s'est pas, selon moi, suffisamment pénétré de ce grand principe qui domine l'histoire de nos institutions pendant sept siècles, qui en est la clef, sous l'empire duquel toutes les obscurités s'effacent, les apparentes anomalies disparaissent, qui jette sur les incidents, les luttes, les conflits la plus claire lumière. Au seuil des temps nouveaux, au XVIII^e, au XVII^e, au XVI^e siècle, le roi juge, compte, administre, quand il le peut, quand il le veut, lui-même, comme il le faisait à l'éclosion de sa souveraineté, aux X^e et XI^e siècles. Dans la première partie de son travail, celle qui est consacrée à l'histoire ancienne du conseil d'Etat, M. Aucoc n'a pas évité une certaine confusion; les données de son exposition n'ont pas une précision suffisante, elles manquent de netteté. Peut-être s'est-il rendu compte lui-même de l'indécision et du vague où le sujet demeurait enveloppé pour lui; il ne s'est pas attaché à l'approfondir. Il a porté son attention particulière sur la nomenclature des sources. Assisté dans cette partie de sa tâche par des hommes compétents, tels que M. Delisle, il a pu dresser des listes fort utiles et qui paraissent complètes (au moins en ce qui touche la Bibliothèque nationale), des traités manuscrits ou imprimés qui s'occupent de la matière.

Dès qu'il aborde la période révolutionnaire, l'auteur prend sa revanche. Son récit est exact, limpide, assuré; il ne néglige rien, et il met tout à sa place. On sent un homme qui connaît de longue date et mieux que personne le terrain où il se meut. Et, en effet, M. A. n'était pas seulement préparé par de vastes études administratives, par le maniement des textes et des affaires et une grande expérience personnelle au travail qu'il livre au public; il avait souvent compulsé les archives du conseil avant leur destruction sauvage; parfois il en avait tiré des notes, ou en avait enrichi sa mémoire. Il s'est ainsi formé un fonds qui lui est propre, et d'où il a puisé un supplément de renseignements précieux. Le seul reproche qu'il me paraît encourir est un excès (excès bien naturel d'ailleurs!) d'affection pour l'institution à laquelle il se fait justement honneur d'appartenir. Il me plaît, je l'avoue, qu'on aime son métier (c'est le meilleur moyen de le bien faire et presque une vertu aujourd'hui), et qu'on se dissimule à soi-même les infirmités qui le déparent. C'est aux autres, à ceux qui n'en sont pas, de poser les réserves nécessaires. Par exemple, je ne saurais admettre avec l'auteur la parité d'indépendance établie entre la juridiction du conseil et celle des tribunaux civils. Il

manque essentiellement à l'un ce qui constitue l'autorité des autres : le principe de l'inamovibilité. Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer que si les mérites qu'on attribue à ce principe ne peuvent rien ajouter à l'indépendance de la magistrature administrative, il est légitime d'en dépouiller la magistrature civile. En vérité, l'indépendance du conseil d'Etat est dans le caractère des hommes ou des mœurs; elle n'est pas dans la loi.

Pour donner une idée définitive de l'œuvre de M. A., il me reste à en indiquer sommairement les divisions; elles sont trop nombreuses pour être toutes marquées. Et d'abord elle se compose de deux parties, intitulées l'une : Etude historique et bibliographique, l'autre : Notices et documents. La première partie a trois livres ainsi désignés : 1° Des sources de l'histoire du conseil d'Etat; 2° Du conseil d'Etat jusqu'en 1789; 3° Du conseil d'Etat depuis sa reconstitution en l'an VIII. Le premier livre a 5 sections, le second 4 chapitres avec 6, 7, 6 et 3 sections, le troisième a 7 chapitres avec 3, 3, 4, 3, 4 et 5 sections. Les 4 chapitres du second livre sont appelés : Organisation, Divisions et Attributions, Personnel et Travaux, Modifications et Suppressions. Et les 7 du troisième : Du Conseil sous le Consulat et l'Empire, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, sous la Constitution de 1848, sous le second Empire, du Conseil après le 4 septembre, sous le régime de la loi du 24 mars 1872. La deuxième partie comprend six sections : 1° Tableau des lois et règlements avant et après 1789; 2° Travaux du Conseil depuis l'an VIII; 3° Bibliographie; 4° Personnel avant et après 1789 (surtout après); 5° Reconstitution de la bibliothèque depuis l'incendie; 6° Installation depuis l'an VIII.

Toutes ces divisions sont fort logiques; la distribution en est faite selon une méthode irréprochable. Dans la section III de la 2ᵉ partie, je dois signaler la liste des mss. de la Bibliothèque nationale dus à l'érudition de M. Delisle (p. 368); et dans le chapitre I de la première, une bonne dissertation sur un traité anonyme, attribué non sans raison par M. A. à Marillac, l'auteur du Code Michaud (p. 28 et suiv.). Sur la section IV de la 2ᵉ partie, j'exprimerai le regret que l'auteur n'ait pas joint à la liste des conseillers, Maîtres des Requêtes et auditeurs (p. 314-398), quelques détails biographiques et l'indication des travaux qu'ont pu faire ces magistrats. Cela eût augmenté l'intérêt et la valeur d'une nomenclature un peu sèche. En résumé, surtout compris dans le sens qui lui convient de cadre d'un ouvrage ultérieur, l'essai de M. Aucoc est un bon livre et qui rendra service aux études historiques.

H. Lot.

CORRESPONDANCE.

Londres, 25 février 1877.

A Messieurs les Rédacteurs de la Revue critique.

MESSIEURS,

J'espère que les quelques déclarations ci-incluses termineront l'incident soulevé entre M. Louis Havet et moi, à propos de la manière dont M. Victor Hugo a mis à contribution le dictionnaire franco-normand de M. Métivier (de Guernesey).

Dans un voyage que je fis pour raison de santé à Jersey, en 1875, la question du dialecte jersiais me préoccupa; je vis des hommes spéciaux et une rumeur me mit sur la trace des emprunts de M. Victor Hugo. Je passai à Guernesey deux fois pour voir et pour revoir M. Métivier, qui me parla de la visite de M. Havet et de l'article fait par celui-ci. Mais M. Métivier ne précisa rien sur la teneur de l'article, ni même me mentionna la Revue qui publia l'article. Pas plus qu'à M. Havet, M. Métivier ne m'a taillé la besogne. Bien au contraire, M. Métivier me déclara qu'il ne lui était pas agréable qu'on se servît de son nom ou de son œuvre pour attaquer M. Victor Hugo. A mon retour à Londres, seulement, je pus relire à ce point de vue spécial les *Travailleurs de la mer* et *Quatre-vingt-treize*. L'article publié par l'*Academy* n'est qu'un fragment d'un long travail qui a surtout pour but de mettre en lumière l'originalité profonde de M. Métivier comme poëte et comme philosophe. Rien ne m'est plus agréable, de mon côté, que de reconnaître la priorité de M. Havet, et je le ferai quand mon travail entier paraîtra, si M. Havet veut bien me communiquer son article. Mais je me dois d'affirmer qu'à l'heure qu'il est, je n'ai pas encore lu cet article et que, de la *Revue critique* (à ma honte, je le confesse), je ne connais que les feuillets que M. C. Appleton a détachés et m'a envoyés sous enveloppe. A propos de M. Appleton et de son intervention dans cette affaire, je tiens essentiellement à ajouter : 1° que je ne l'ai point prié d'intervenir et qu'il ne m'a point communiqué sa lettre avant de l'envoyer à la *Revue critique*; 2° qu'il ne m'a pas davantage communiqué la lettre que M. Havet lui adressa pour réclamer la priorité; 3° que s'il n'a pas publié cette lettre dans l'*Academy*, c'est contre mon désir très-fortement exprimé.

Agréez, Messieurs les Rédacteurs, etc.

Jules ANDRIEU.

MESSIEURS,

Je me plais à reconnaître la netteté des explications de M. Andrieu; je le remercie de me les avoir données de la meilleure grâce, et je m'en déclare pleinement satisfait. Si les choses eussent suivi leur cours naturel, j'aurais pu faire cette déclaration trois mois plus tôt, dans l'*Academy*.

Agréez, Messieurs, etc.

Louis HAVET.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 mars 1877.

M. de Witte lit une note intitulée : *Le génie de la ville de Lyon.* Il étudie un médaillon antique en terre cuite, portant des figures en relief, et provenant des environs d'Orange, qui a été publié par M. Frœhner. Ce médaillon porte deux figures : l'une représente le génie de la ville de Lyon, debout auprès d'un rocher sur lequel est posé un corbeau, emblème propre à cette ville; l'autre est celle d'un personnage romain, nu-tête, vêtu d'une toge, chaussé de bottines : d'une main il offre au génie deux épis plantés dans un vase, de l'autre il tient un sceptre ou un rouleau. A côté des figures se lit le mot FELICITER. M. de Witte pense que le personnage romain représenté est L. Munatius Plancus, fondateur de la colonie de Lyon.

M. Desjardins donne lecture d'un travail intitulé : Les *Ambrons, Ombriens* ou *Ombres*. D'après un passage célèbre de Plutarque sur la bataille d'Aix où Marius vainquit les Teutons, deux peuples qui combattaient des deux côtés opposés, les Ambrons et les Ligures, auraient eu une origine commune; les Ligures auraient reconnu dans le nom des Ambrons, que ceux-ci avaient adopté pour cri de guerre, le nom de leur propre race. Cette race commune est, pense M. Desjardins, celle des *Umbri,* que Pline déclare la plus ancienne de l'Italie : les traces de l'habitation de cette ancienne race peuvent selon lui se retrouver dans trois régions où elle a disparu depuis : le nord de la Toscane, où la tradition portait que les Tyrrhéniens s'étaient établis en envahissant le pays des Ombriens; la Cispadane, où Pline nomme un peuple appelé *Umbranates,* et où l'on rencontre, au sud de Plaisance, une ville appelée aujourd'hui *Città d'Umbria;* enfin une partie de la Narbonnaise, aujourd'hui le bas Languedoc, que la table de Peutinger appelle *Umbranicia,* et qu'habitaient sans doute les *Umbranici,* mentionnés par Pline au nombre des peuples de la Gaule. L'archéologie confirme cette supposition : dans ces trois régions en effet, à Fiésole en Toscane, à Città d'Umbria (où des fouilles ont été faites par les soins d'un archéologue américain, M. A. Wolf), à Nages et à Murviel en Languedoc, on trouve des restes de murs anciens, bâtis sans ciment, en pierres de très-grande dimension, et dont la construction, qui est la même dans ces divers endroits, diffère notablement des travaux gaulois ou étrusques. Selon M. Desjardins, il faut voir dans ces restes antiques l'œuvre de la race ombrienne, qui a habité jadis à la fois la Toscane septentrionale, la Cispadane et le bas Languedoc.

M. Ravaisson met sous les yeux des membres de l'académie l'estam-

CORRESPONDANCE.

Londres, 25 février 1877.

A Messieurs les Rédacteurs de la Revue critique.

Messieurs,

J'espère que les quelques déclarations ci-incluses termineront l'incident soulevé entre M. Louis Havet et moi, à propos de la manière dont M. Victor Hugo a mis à contribution le dictionnaire franco-normand de M. Métivier (de Guernesey).

Dans un voyage que je fis pour raison de santé à Jersey, en 1875, la question du dialecte jersiais me préoccupa ; je vis des hommes spéciaux et une rumeur me mit sur la trace des emprunts de M. Victor Hugo. Je passai à Guernesey deux fois pour voir et pour revoir M. Métivier, qui me parla de la visite de M. Havet et de l'article fait par celui-ci. Mais M. Métivier ne précisa rien sur la teneur de l'article, ni même me mentionna la Revue qui publia l'article. Pas plus qu'à M. Havet, M. Métivier ne m'a taillé la besogne. Bien au contraire, M. Métivier me déclara qu'il ne lui était pas agréable qu'on se servît de son nom ou de son œuvre pour attaquer M. Victor Hugo. A mon retour à Londres, seulement, je pus relire à ce point de vue spécial les *Travailleurs de la mer* et *Quatre-vingt-treize*. L'article publié par l'*Academy* n'est qu'un fragment d'un long travail qui a surtout pour but de mettre en lumière l'originalité profonde de M. Métivier comme poëte et comme philosophe. Rien ne m'est plus agréable, de mon côté, que de reconnaître la priorité de M. Havet, et je le ferai quand mon travail entier paraîtra, si M. Havet veut bien me communiquer son article. Mais je me dois d'affirmer qu'à l'heure qu'il est, je n'ai pas encore lu cet article et que, de la *Revue critique* (à ma honte, je le confesse), je ne connais que les feuillets que M. C. Appleton a détachés et m'a envoyés sous enveloppe. A propos de M. Appleton et de son intervention dans cette affaire, je tiens essentiellement à ajouter : 1° que je ne l'ai point prié d'intervenir et qu'il ne m'a point communiqué sa lettre avant de l'envoyer à la *Revue critique ;* 2° qu'il ne m'a pas davantage communiqué la lettre que M. Havet lui adressa pour réclamer la priorité ; 3° que s'il n'a pas publié cette lettre dans l'*Academy*, c'est contre mon désir très-fortement exprimé.

Agréez, Messieurs les Rédacteurs, etc.

Jules Andrieu.

Messieurs,

Je me plais à reconnaître la netteté des explications de M. Andrieu ; je le remercie de me les avoir données de la meilleure grâce, et je m'en déclare pleinement satisfait. Si les choses eussent suivi leur cours naturel, j'aurais pu faire cette déclaration trois mois plus tôt, dans l'*Academy*.

Agréez, Messieurs, etc.

Louis Havet.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 mars 1877.

M. de Witte lit une note intitulée : *Le génie de la ville de Lyon.* Il étudie un médaillon antique en terre cuite, portant des figures en relief, et provenant des environs d'Orange, qui a été publié par M. Frœhner. Ce médaillon porte deux figures : l'une représente le génie de la ville de Lyon, debout auprès d'un rocher sur lequel est posé un corbeau, emblème propre à cette ville ; l'autre est celle d'un personnage romain, nu-tête, vêtu d'une toge, chaussé de bottines : d'une main il offre au génie deux épis plantés dans un vase, de l'autre il tient un sceptre ou un rouleau. A côté des figures se lit le mot FELICITER. M. de Witte pense que le personnage romain représenté est L. Munatius Plancus, fondateur de la colonie de Lyon.

M. Desjardins donne lecture d'un travail intitulé : Les *Ambrons, Ombriens* ou *Ombres*. D'après un passage célèbre de Plutarque sur la bataille d'Aix où Marius vainquit les Teutons, deux peuples qui combattaient des deux côtés opposés, les Ambrons et les Ligures, auraient eu une origine commune ; les Ligures auraient reconnu dans le nom des Ambrons, que ceux-ci avaient adopté pour cri de guerre, le nom de leur propre race. Cette race commune est, pense M. Desjardins, celle des *Umbri,* que Pline déclare la plus ancienne de l'Italie : les traces de l'habitation de cette ancienne race peuvent selon lui se retrouver dans trois régions où elle a disparu depuis : le nord de la Toscane, où la tradition portait que les Tyrrhéniens s'étaient établis en envahissant le pays des Ombriens ; la Cispadane, où Pline nomme un peuple appelé *Umbranates,* et où l'on rencontre, au sud de Plaisance, une ville appelée aujourd'hui *Città d'Umbria ;* enfin une partie de la Narbonnaise, aujourd'hui le bas Languedoc, que la table de Peutinger appelle *Umbranicia*, et qu'habitaient sans doute les *Umbranici,* mentionnés par Pline au nombre des peuples de la Gaule. L'archéologie confirme cette supposition : dans ces trois régions en effet, à Fiésole en Toscane, à Città d'Umbria (où des fouilles ont été faites par les soins d'un archéologue américain, M. A. Wolf), à Nages et à Murviel en Languedoc, on trouve des restes de murs anciens, bâtis sans ciment, en pierres de très-grande dimension, et dont la construction, qui est la même dans ces divers endroits, diffère notablement des travaux gaulois ou étrusques. Selon M. Desjardins, il faut voir dans ces restes antiques l'œuvre de la race ombrienne, qui a habité jadis à la fois la Toscane septentrionale, la Cispadane et le bas Languedoc.

M. Ravaisson met sous les yeux des membres de l'académie l'estam-

page d'un bas-relief funéraire récemment acquis par le musée du Louvre. Ce monument représente un jeune homme à cheval et devant lui un homme et un enfant dans l'attitude de l'adoration ; au fond est un autel avec une flamme allumée et un fruit. Selon M. Ravaisson, ce jeune homme à cheval est le mort auquel était élevé le monument : il est passé après sa mort au rang de héros ou demi-dieu. L'adoration dont il est l'objet, l'autel qui lui est élevé, sont des marques de sa demi-divinité. Le cheval qu'il monte en est aussi une ; le cheval, suivant les idées grecques, est un des attributs de la condition héroïque. C'est à ce titre qu'il figure dans les banquets et autres scènes élyséennes représentées sur les stèles funéraires. On se figurait volontiers les morts allant à cheval, et dans les plus anciens temps on prenait soin de leur fournir des chevaux en immolant quelques-uns de ces animaux sur leur tombeau : ainsi Achille immole sur le tombeau de Patrocle des chevaux, des chiens, et même des esclaves. On pensait que les êtres ainsi mis à mort allaient rejoindre, dans l'autre monde, celui en l'honneur duquel ils étaient sacrifiés.

M. Paul Viollet continue la lecture de son étude sur les *Etablissements* dits *de Saint-Louis*. Il indique de nouvelles preuves de l'origine orléanaise du livre II des Établissements.

Ouvrages déposés : Ἑλληνικὰ κάτοπτρα· ἀρχαιολογικὴ διατριβή... ὑπὸ Κ. Δ. ΜΠΑΩΝΑ (Ἐν Ἀθήναις, 1876, in-4°). — *Présentés de la part des auteurs, etc. : — par M. de Saulcy :* 1° Chrestomathie égyptienne, par le vicomte de Rougé, ouvrage continué et publié par M. Jacques de Rougé ; 2° Etudes égyptologiques, 9° livraison : inscriptions hiéroglyphiques copiées en Egypte, par M. J. de Rougé ; 3° Saulcy (F. de), Dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte ; — *par M. Jourdain :* Gozzadini (P.), Intorno agli scavi archeologici fatti dal signore A. Arnoaldi Veli presso Bologna, osservazioni (Bologna, 1877, in-4°) ; — *par M. Miller :* Avril (A. d'), Les hiérarchies et les langues liturgiques dans les églises de l'Orient : — *par M. Egger :* 1° Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1877, et Monuments grecs (publiés par la même Association), n° 5 ; 2° Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796) ; — *par M. Le Blant,* une brochure de M. E. Muntz sur les mosaïques chrétiennes de l'Italie.

Julien Havet.

ERRATUM

N° 10, p. 167, l. 17, lisez *Bulletino*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 24 Mars — 1877

46. — **Code de commerce ottoman,** expliqué par Th. PIAT, avocat, traduit en arabe par Chek Skandar Effendi Dahdah. — Beyrouth, 1876, v-955 pp. — Prix : 17 fr.

La Turquie a, dans ces dernières années, fait de grands efforts pour mettre sa législation en harmonie avec les progrès qu'elle a tenté de réaliser. L'organisation des tribunaux de commerce mixtes, quoiqu'elle soit loin d'avoir donné les résultats qu'on en espérait, est l'une des principales innovations apportées dans l'administration de la justice. Mais, pour servir de base à des réformes sérieuses, il aurait fallu une refonte complète de la jurisprudence; malheureusement ce n'était possible qu'à la condition d'abroger le *chéri^cat,* ce à quoi il n'était pas même permis de penser. On fut donc obligé de greffer, tant bien que mal, des lois empruntées à l'Europe sur le vieux fonds des lois musulmanes. Il est facile de concevoir à quelles difficultés devait aboutir la co-existence d'un code civil entièrement étranger aux principes du droit moderne, et de codes particuliers en grande partie traduits des similaires français. L'on doit donc savoir grand gré à M. Th. Piat des explications qu'il vient de donner du code de commerce ottoman, qui n'est, comme je viens de le dire et comme on le pense bien, qu'un pastiche du code français ; car la rédaction en est presque identique et ne diffère guère que par la suppression de deux livres, ceux du commerce maritime et de la juridiction commerciale, qui forment des codes spéciaux, et de quelques titres, comme les titres IV et V du livre 1er. C'est aussi naturellement dans le recueil des lois françaises que M. Th. P. a dû chercher les principes sur lesquels sont fondées ses explications ; je n'en veux pour preuve que ce passage (p. 775) : « Il y aura, si la valeur excède 750 piastres, acte dressé au Tribunal de Commerce. » Pourquoi cette somme de 750 piastres? On n'a qu'à recourir, pour le comprendre, au Code Napoléon, où l'on voit que l'art. 2074 prescrit l'enregistrement des sommes dépassant 150 fr. Or, cela fait justement 750 piastres, taux de Beyrouth.

D'ailleurs, M. Th. P. est loin de vouloir atténuer les imperfections résultant d'une rédaction trop hâtive de la loi; souvent même ses remarques deviennent involontairement une critique amère du nouveau Code, démentant en cela les éloges qu'il s'était cru obligé de prodiguer, dans sa préface, à la sagesse des sultans.

Le rôle du traducteur n'était pas moins malaisé. En effet, ce n'était pas une mince affaire que de traduire, en un arabe à la fois clair et correct, les termes juridiques dont nos codes sont remplis; on peut dire que M. Dahdah s'est montré digne du nom qu'il porte, déjà illustré par d'autres travaux dans la littérature arabe moderne. Il a su éviter le grand écueil du style actuel, je veux dire cette accumulation de termes vagues et prétentieux qui sonnent bien à l'oreille, mais présentent à l'esprit un chaos souvent incompréhensible. Il a réussi à trouver dans le *Qâmous* des termes qui, bien qu'inintelligibles à la plupart de ses contemporains, n'en répondent pas moins exactement à l'idée qu'il a voulu rendre, et prouvent qu'il connaît sa langue à fond. Je citerai comme exemple : *chirket el-mofâwadha*, la société en nom collectif; *chirket el-modhâraba*, la société en commandite; *chirket el-mohâssa*, la société en participation. Les mots d'origine étrangère ont été soigneusement écartés : ainsi *hawâle*, traite, et *softadja*, lettre de change, remplacent avantageusement l'expression *kambialiyé* (ital. *cambiale*) usitée généralement. On rencontre cependant certains néologismes passés dans l'usage, et qu'il était peut-être difficile d'éviter, tels que : « *mas'ouliyet* », responsabilité (p. 184); « *tasmiyet* », nomination (de syndics, p. 534); « *deredjé qadhâiyé* », degré de juridiction (p. 537); « *sawâbiyet* », le bien-fondé d'une chose (p. 771).

La disposition typographique adoptée pour l'ouvrage, présentant le texte français au-dessus de la traduction arabe, est extrêmement commode et facilite singulièrement la confrontation des deux textes, chose indispensable dans un pays comme la Syrie, où la langue française est aussi répandue.

Cl. Huart.

---

47. — **Claudii Claudiani Carmina.** Vol. I. Carm. I-XXIV. Recensuit Ludouicus Ieep, Lipsiensis. Lips. B. G. Teubner, 1876. LXXXII et 265 p. in-8°.

M. Jeep tient sa promesse. Voici la première partie de son Claudien, avec une introduction et des notes critiques. Nous souhaitons la bienvenue à cette édition avec d'autant plus de plaisir, que ce n'est pas une de ces éditions comme on en fait tant, qui en reproduisent d'autres en les parsemant de conjectures hâtives, ou qui n'offrent qu'un texte d'un caractère tout provisoire, constitué sur les mss. qu'on a rencontrés par hasard. M. J. a pris la peine de compulser tous les documents dont il a pu avoir connaissance; il les a examinés ou fait examiner, il les a classés,

et il a collationné les plus importants. Il a d'ailleurs étudié Claudien depuis des années, à tous les points de vue, lexique, grammaire, métrique, histoire. On comprend que le fruit de tant de travaux soit une édition excellente, et qui pourrait passer pour définitive, s'il y avait quelque chose de définitif dans le progrès indéfini de la science.

Dans sa préface, M. J. traite d'abord quelques points douteux de la biographie de Claudien. Il distingue le poëte latin du poëte grec de même nom, et il arrive à cette conclusion qu'on ne peut savoir au juste si le poëte latin est né à Alexandrie ou non. La date probable de sa mort serait 408. En ce qui concerne les poëmes de Claudien, voici les principaux résultats des recherches de M. J. : la préface *Pandite defensum*, etc., qu'on place ordinairement entre les deux invectives contre Rufin (lesquelles, selon M. J., n'en devraient former qu'une seule), appartenait à un poëme aujourd'hui perdu sur la bataille mentionnée par Zosime, v, 7; le poëme *de IV cons. Hon.* se rapportait en réalité au 3me consulat, de même que *de III cons.*; les vers *in Eutrop.* II, 10 à 23, sont une interpolation, et la prétendue préface de ce livre est un poëme à part sur l'exil de l'eunuque; l'élégie faussement regardée comme préface du l. II *de Raptu Proserpinæ*, est adressée à Stilichon, appelé Florentinus en l'honneur de sa victoire sur Radagaise près de Florence en 405.

Dans le chapitre consacré aux mss., on regrettera que M. J., après avoir fait connaître les renseignements recueillis par lui depuis ses dernières publications, n'ait pas jugé à propos de résumer brièvement et clairement les résultats de ses recherches; car beaucoup de lecteurs n'auront pas sous la main les revues et les opuscules où ces travaux ont été publiés, et M. J. lui-même aurait été peut-être amené par là à préciser encore ses vues sur certains points.

Pour ce qui est d'abord de l'Enlèvement de Proserpine, dont la tradition est distincte du reste, M. J. rapporte et discute les objections que nous lui avions présentées ici [1], mais il croit pouvoir maintenir toutes ses positions, si ce n'est que le ms. 7892 de Paris est désormais rayé de la classe I a, et que M. J. avoue qu'il ne peut pas rendre compte exactement du degré de parenté qui existe entre les mss. des classes I a et I b. Mais c'est là tout ce que je lui demandais; surtout, je n'ai jamais songé, comme pourraient le faire croire les derniers mots de M. J. (p. LIX), qu'aucun ms. de Paris pût disputer la place du *Laurentianus*. Mon observation n'était pourtant pas oiseuse; elle tendait à prouver ce que M. J. accorde pleinement maintenant, c'est que, pour l'Enlèvement comme pour les Panégyriques, c'est la bonté intrinsèque des leçons qui fait donner la préférence à tel ms. sur tel autre, plutôt que la certitude sur leur origine. Or, quand il en est ainsi, évidemment le critique ne peut pas suivre un ms. aussi exclusivement, aussi aveuglément, que s'il était

1. *Revue critique*, 1875, n° 27, p. 5 et suiv.

auparavant démontré que les autres, en vertu de leur origine, ne peuvent rien offrir de particulier qui soit d'ancienne tradition [1]. Dans le cas dont nous parlons, cela est démontré, ou peu s'en faut, pour les classes III à V, mais cela ne sera pas démontré pour les mss. de la classe II, tant que l'existence de [z] [2] ne sera pas clairement établie; et je ne peux pas trouver qu'elle le soit aujourd'hui plus qu'il y a dix-huit mois. Sans doute, il est facile de voir que les mss. de cette classe sont fort mauvais; mais à moins de connaître la filiation des mss., quelle garantie avez-vous qu'un ms. ou des mss. que vous aurez trouvés corrects dans vingt passages importants, n'auront pas au vingt-unième une grosse faute de copie ou une omission qu'un heureux hasard aura fait éviter à un autre ms., fautif dans les vingt premiers cas? Ceci n'est pas une fiction; il s'en trouve des exemples plus souvent que beaucoup de critiques ne veulent l'avouer (en parole, car de fait ils adoptent bien des leçons des « mauvais » mss.); et, comme on le verra plus loin, il serait possible qu'il s'en trouvât un exemple assez frappant dans Claudien même.

Je n'ai pas dit non plus — ce qui serait vraiment par trop naïf — que la leçon *fusis* I. 53 ait été pour M. J. le motif de distribuer les mss. en classes; j'ai dit seulement que cette leçon « ne suffit pas pour justifier la subdivision de la classe I en I a et I b. » Je dois avouer que, sur ce point non plus, les explications de M. J. ne m'ont point paru suffisantes. *Postquam..... intellexi,* dit-il (p. LVI), *codices Vossiano solo ex parte excepto cum in aliis rebus tum in uersu* I. 53 *omnes omnino in deteriorem partem a Laurentiano discrepare, quid ergo uituperaueris quod « fusis » illud integrioris non dico recensionis..... sed integrioris lectionis quasi symbolon nominaui?* — Mais oui, on pourra encore blâmer une induction fondée sur un seul exemple, L; car M. J. sent bien lui-même que V ne compte qu'à moitié; et surtout, on ne voit toujours pas pourquoi V serait beaucoup plus proche parent de L, avec qui il partage entre autres la leçon *fusis* [3], que de tel ms. I b, avec qui il a en commun beaucoup de leçons étrangères à L; en d'autres termes, on ne voit pas comment *fusis,* ni même *fusis* avec le reste des leçons communes à L et à V, justifierait la subdivision de la classe I en I a et I b [4].

---

1. Tous les jours on peut voir des éditeurs manquer à cette règle pourtant bien évidente. On traite des mss. choisis pour guides uniques ou principaux d'après une appréciation nécessairement plus ou moins subjective de la bonté de leur texte, comme ceux pour lesquels il est prouvé qu'ils sont les seuls dépositaires de la tradition authentique.

2. C'est-à-dire d'une source commune à la fois à certains mss. de la 1re classe, qui forment la classe I b de M. J., et à [x], d'où descendent les classes II à V.

3. Facile à trouver par conjecture, comme je l'ai fait remarquer *Rev. crit.*, 1875, n° 27, p. 7, note 4.

4. La ligne de démarcation tendrait à s'effacer même entre les classes I et II, si, comme M. J. le présume, les mss. de Paris 8295 et 8296 étaient de la Ire classe.

M. J. ajoute encore : *Profecto ualde dubito quin cuiquam contingat ut codicem quendam reperiat in quo* I. 53 *legitur « pensis »...... (ubi) maior bonarum et nouarum scripturarum numerus lateat quam in nostro Laurentiano*. Il ne s'agit pas de savoir si l'on trouvera beaucoup de leçons meilleures, mais si l'on en trouvera; ou plutôt, il s'agit de savoir dans quelle mesure on doit regarder les bonnes leçons des autres mss. comme provenant de la tradition ou de conjectures.

La masse principale des poëmes de Claudien est conservée dans un très-grand nombre de mss. (plus de 70). M. J. a réussi à les classer en quatre familles, qu'il fait descendre avec beaucoup de vraisemblance d'une seule et même souche [1]. La première classe comprend un fragment du ms. de Vérone n° 163 (Φ) [2], et deux collations d'un excellent ms. aujourd'hui perdu, l'une faite par Gyraldus, l'autre par un inconnu, à Lucques, *Excerpta Gyraldina* (g) et *Lucensia* (G). La seconde classe est représentée, dans l'édition de M. J., par le *Sangallensis* 273 (S, fragment), le *Bruxellensis* 5381 (B), les *Excerpta Monacensia* 6292 (M) et le *Laurentianus* 250 (L); la troisième, par le *Vaticanus* 2809 (V) et l'*Ambrosianus* M. g. (A); la quatrième enfin, à laquelle appartient l'immense majorité des mss. existants, par le *Vossianus* 294 (V 1). Ce dernier est en même temps la principale source du texte du poëme *in Olyb. et Prob. consulatum*.

C'est assurément un grand mérite d'avoir mis un tel ordre dans le chaos des mss. de Claudien [3], et il en a dû coûter bien des sueurs à M. J. Cependant, on voudrait aller plus loin encore et pouvoir assigner à chaque ms., au moins parmi les plus anciens, sa place dans l'arbre généalogique; car, comme nous venons de le dire, la constitution du texte en serait encore bien plus sûre. Mais, de même que pour d'autres auteurs très-répandus au moyen-âge, il ne paraît pas que ce but puisse être atteint pour Claudien. M. J. s'exprime partout d'une manière très-vague

---

Mais c'est entre les classes III et IV qu'ils forment une espèce de transition (III, 280 suiv. et 438 suiv. manquent).

1. Rhein. Mus. XXVIII, p. 291 suiv.; XXX, p. 1 suiv., etc.

2. L. Ieep, *de Claudiani codice Veronæ nuper reperto, Lips.* 1872.

3. Voici comment on pourrait en dresser le tableau :

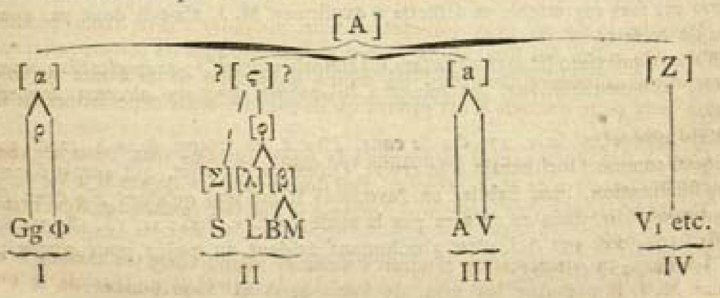

même sur les rapports qui existent entre deux classes entières, la IIe et la IIIe. Et dans la IVe, sur laquelle M. J. croit être le plus sûr d'avoir dit le dernier mot [1], il se pourrait bien qu'il y eût encore une distinction à établir; c'est là, en effet, que se présente le cas dont je viens de faire mention.

Je ne veux pas parler seulement des nombreuses leçons que M. J. est obligé d'emprunter aux mss. *deteriores,* et qu'il ne serait pas facile de regarder toutes comme des conjectures [2]. Il y a trois vers entiers (IV, *cons. Hon.* 432, 509 et 637, ou, plus exactement, la fin de 636 et la plus grande partie de 637), dont M. J. paraît reconnnaître l'authenticité [3], mais qui manquent à tous les mss. de la Ire et de la IIe classe (la IIIe n'a pas ce poëme), en outre à V 1 et à une multitude d'autres de la IVe classe [4]. Il est même difficile de savoir au juste où ils sont conservés [5]; on voit seulement dans l'édition Burmann (p. 161 et 787) sur le v. 509 des variantes des *Excerpta Vossiana* et du *Pricæanus*, qui est du XIIIe siècle. Quant à 637, Gesner prétend qu'il se trouve pour la première fois dans l'édition d'Isingrin (Bâle, 1534) [6]. Quoi qu'il en soit, du moment que l'on admet l'authenticité de ces vers, n'est-il pas évident qu'on se trouve ici en présence d'une transmission directe du texte, indépendante d'un ms. [N] que l'on est ainsi forcé de faire intervenir entre [A] d'une part et [α] [σ?] et [Z] de l'autre [7], et dans lequel ces trois vers avaient été omis? Il faut croire, d'après les indications de M. J., que les mss. d'où ces vers sont tirés offrent, en général, le texte interpolé de la IVe classe. Dans ce cas, les trois vers en question y auraient été intro-

1. Rhein. Mus., XXX, 1875, p. 18.

2. Par exemple XV, 428; XVII, 114, 118, 183; XVIII, 491; XXI, 333, etc.

3. Et elle semble bien incontestable, malgré les objections d'Heinsius sur le troisième; ce serait du moins le plus habilement fabriqué des trois. 636 et 637 pourraient être faux tous deux, mais puisque 636 était dans l'archétype de nos mss., il faut croire que 637 s'y trouvait aussi.

4. Gg ne mentionnent pas ces vers, il faut donc croire qu'ils manquaient dans leur ms. comme dans les éditions princeps et Aldine; car si G ne dit rien à propos de l'absence, dans l'éd. princ., des vers *B. Gild.* 261 et 262, c'est qu'il a été trompé comme l'imprimeur par *Proditio Proditor;* ailleurs, il comble les lacunes.

5. M. J. dit simplement : *deest in O; desiderari nequit; legitur in editt.* Ce laconisme est fort regrettable et difficile à expliquer. M. J. n'a-t-il donc pas aperçu la portée de ce fait?

6. *Ex antiquissimo libro castigatam,* dit Heinsius *(praef.); exemplaribus ueneranda uetustate commendabilibus,* dit Isingrin lui-même, *quorum alterum suppeditauit Capito.*

7. Mais non [a], si le v. 279 du *de cons. Theod.* se trouve dans A, et s'il est authentique, comme j'inclinerais à le croire. Qu'est-ce, en effet, qui aurait donné lieu à cette falsification, bien habile, on l'avouera? Il est vrai qu'alors *En* dans G sera une interpolation, mais ce ne sera pas la seule; voy. V, 396; XI, 13, 18; XVIII, 392; XX, 161, 191; XX, 171 (ici, c'est absolument évident, au moins pour *aonias)*; XXII, 398 (?); XXIV, 253 *(siluis).*

duits par suite d'une collation avec un autre ms., issu d' [A] sans l'intermédiaire d' [N]. Mais ce manuscrit alors, à lui seul, constituerait une Ve classe, et si l'existence de cette Ve classe était constatée, de quel droit la négligerait-on? On devra nécessairement rechercher s'il ne s'en est pas conservé d'autre trace que ces trois vers, et en particulier si ce n'est pas d'elle que découlent certaines de ces bonnes leçons des *deteriores* qu'on se voit forcé d'adopter [1].

Un chapitre de la préface est consacré à la métrique de Claudien, qui est, on le sait, de la plus stricte observance; un autre, à sa *fides historica;* un dernier enfin, à son homonyme, le Claudien grec.

Le texte de Claudien a beaucoup gagné par les soins du nouvel éditeur. On ne croirait pas qu'il pût rester tant à faire, à cet égard, pour un auteur dont les meilleurs mss. étaient connus depuis longtemps, et qui avait été trois fois revu par Nic. Heinsius. Mais les mss., consultés d'une manière plus méthodique, ont encore fourni bien des fois la vraie leçon. Gg sont pris pour base de la *recension* avec conséquence, mais sans superstition [2]; les autres classes ne servent que subsidiairement, chacune à son rang, pour compléter Gg où ils font défaut, et quelquefois pour les corriger. Le nombre des émendations très-probables ou évidentes de M. J. est aussi fort considérable. En voici quelques exemples : Olyb. cons. 227 *geminus medias;* in Ruf. II, 393 *rumore;* 510 *Ardescat;* IV cons. Hon. 119 *Protinus;* 602 *cultu;* 604 *Bacchæ;* B. Gild. 137 *crinalis... dentis... ebur;* 324 *figant;* in Eutr. I, 61 *imis;* 133 *ferro religat* (cf. IV cons. Hon. 591, note crit.); cons. Stil. I, 363 *sibi, si;* 365 *solis,* etc., etc. Inutile d'ajouter qu'il y a aussi bien des cas où nous ne pouvons adopter les leçons proposées par l'éditeur; ainsi, Olyb. cons. 231 *cinctos* (pléonasme à côté de *stipante);* 151 *arcu (hoc arcu fulta* après *umbratura* 149?! D'ailleurs 149 *in arcum* désigne un mouvement, 151 *arcu* désignerait un objet; on ne pourrait identifier l'un avec l'autre par *hoc);* B. Gild. 282 *Traducit.... reliquumque....* 283 *Commouet* (il est bien plus probable qu'après 282, il s'est perdu un vers où l'on passait de l'image des flots de la mer ou d'un torrent à celle que supposent *commodat* et *munus* 283); Theod. cons. 204 *plangitur* (comment douter de *tunditur* après la note d'Heinsius?); cons. Stil. II, 135 *tætrius ullum Interius* (ce n'est pas latin, et il fallait partir de *tetrius ulla Vltrices)* [3]. Mais

1. Le *uetus liber Cuiacii* qui (*in Eutr.*, I, 23) porte *uoluis*, si ce n'est une conjecture digne d'un Bentley, a dû recevoir cette leçon indépendamment d' [N]. Dans IV. *cons. Hon.* 107, *Pernices* est la leçon la plus proche du vrai *(Pyrenes)*, et qu'on a essayé de corriger dans G et les autres. Il y aurait bien des cas de ce genre à signaler.

2. Il y a même peut-être quelque inconséquence à rejeter des leçons comme *magis quia*, in Eutr. I, 54; *ne*, cons. Stil. I, 35, etc.

3. D'autres conjectures paraissent au moins inutiles, comme in Ruf. I, 302 *primum;* II, 367 suiv. la transposition; 459 *uindicis;* III cons. Hon. 107 *ut;* in Eutr. I, 349 *coruus candore ligustri;* 513 *afflictus* (qui est en contradiction avec *ostensis* 511); cons. Stil. III, 278 *Iamque.*

ces cas ne sont pas, relativement, trop fréquents : M. J. a eu le bon esprit de contenir son talent pour la conjecture, ce qui, naturellement, le fait bien plus valoir. Des tentatives même qui ne manquent pas de probabilité (comme p. ex. cons. Stil. II, 31 *tenet seque)* sont reléguées dans les notes critiques.

Il nous reste à parler de ces notes, qui présentent, elles aussi, un véritable intérêt. Il est très-curieux, en particulier, d'y étudier l'extension progressive de l'interpolation dans Claudien, et surtout de ce genre d'interpolation qui paraît avoir été un jeu très-répandu à une certaine époque, et qui consiste à remplacer les mots par des synonymes qui soient aussi leur équivalent prosodique. Mais nous aurions sur un ou deux points des *desiderata* à enregistrer. Non pas du tout sur le fait que souvent M. J. n'a pas indiqué le premier auteur d'une émendation. Il nous semble, au contraire, que ce labeur, qu'on croit ordinairement devoir s'imposer, est beaucoup trop grand pour ce qu'il vaut. Mais deux autres omissions nous paraissent être des lacunes si graves, que nous serions tenté de demander à M. J. de les combler dans un appendice du 2e volume. D'abord, il est presque indispensable qu'on fasse connaître, au moins d'un des mss. qui ont conservé les trois vers du *IV cons. Hon.*, ce qui pourrait, en outre, s'y trouver de différent de la classe IV; et en tous cas, M. J. nous doit un mot d'explication sur l'origine de ces trois vers et sur les raisons qui les lui ont fait admettre. En second lieu, nous voudrions que M. J. eût rapporté la leçon de l'édition princeps de Vicence 1482 et de l'édition Aldine (sur lesquelles sont faites les collations G et g) dans tous les passages importants où les témoignages de G ou de g font défaut. Sans doute, il faut user d'une grande prudence quand il s'agit d'arguer *ex silentio.* Mais le silence de deux collations aussi abondantes que G et g, là surtout où les éditions princeps et des Alde sont d'accord, permettrait de supposer avec une certaine probabilité, dont chacun d'ailleurs serait juge, que ces éditions représentent le texte de ce ms. si incomparablement supérieur à tous les autres [1].

En revanche, il est toute une partie des notes critiques dont nous ne voyons pas l'utilité, et qui aurait pu céder la place aux renseignements que nous réclamons. Ce sont les innombrables variantes d'orthographe et les petits accidents de copie dans les passages dont la leçon ne saurait être douteuse. Cette minutie des collations est indiquée dans bien des cas, comme par exemple pour les mss. dont on fait la base d'une *recen-*

---

1. Souvent, je l'avoue, la comparaison de ces éditions vous laisse dans l'embarras. Mais *in Eutr.* I 205 il devient à peu près certain que *est* n'était pas dans le ms., ni, par conséquent, dans l'archétype ; *cons. Theod.* 321, le ms. avait *aedificant* (c'est la vraie leçon, cf. 315, 317, qui condamne *iaculentur* 320, tout comme *haeret* 323 condamne *Emicet*). En tous cas, chacun se posera involontairement cette question à chaque cas de conflit entre les mss. et de silence de G g : Qu'y a-t-il dans les éd. princ. et Ald.? et il serait agréable de trouver la réponse en note.

sion, pour les mss. très-anciens où l'orthographe originale est encore plus ou moins intacte, pour les mss. anciens ou récents qui sont des copies directes et rares ou uniques d'un ms. important aujourd'hui perdu; ou encore, pour toute espèce de mss. dans la mesure où ces infimes détails peuvent servir à fixer le degré de parenté des mss. entre eux. Mais que gagnera-t-on à apprendre que des mss. aussi éloignés de la source commune et l'un de l'autre que L ou V1 écrivent *scithia* ou *cinthia* (IV cons. Hon. 427), *uelud, nichil* (434), *libie* ou *libie* (436), *Pleiade* ou *Pliade* (438)? que, in Eutr. I 407, V et V1 portent *michi*, 408 V *lybie* B *lybie* L *libie* V1 *libiae*, V L V1 *dampna*, 412 V B *hisdem*, 418 L *sompno*, etc., etc.? Et même que V écrive *Piritoum* et *horestem* (in Ruf. I 107), *acommoda* (112) *alumpni* (115) *phlegetonta* (119) *rippe* (120) etc., etc., que nous importe? et pourquoi M. J. encombre-t-il ses notes de centaines de variantes comme celles-là? [1] — Enfin, par-ci par-là, ces notes pourraient être plus claires, par exemple *in Ruf.* II 150, 161, 320; *IV cons. Hon.* 486; *Theod. cons.* 110, etc.

Mais voilà bien tout ce que nous avons pu trouver à reprendre à cette excellente édition. Il ne nous reste qu'à remercier M. Jeep et à exprimer le vœu que le second volume ne tarde pas trop à suivre le premier.

Max Bonnet.

---

48. — **Œuvres complètes de Montesquieu avec les variantes des premières éditions, un choix des meilleurs commentaires et des notes nouvelles,** par Edouard Laboulaye, de l'Institut. T. II. *Le Temple de Gnide. Grandeur et décadence des Romains*, etc. T. III. *De l'Esprit des Lois*, livres I-X. Grand in-8°, l'un de 450 p., l'autre de LXIX-391. Paris, Garnier frères, 1876. — Prix de chaque volume : 7 fr. 50.

La *Revue critique* n'aime pas les répétitions. Je ne redirai donc pas ce que, à propos des *Lettres persanes* [2], j'ai déjà dit ici des divers mérites de l'édition de M. Laboulaye. Il me suffira d'affirmer que les deux volumes dont je viens rendre compte sont, à tous égards, dignes des mêmes éloges et du même succès que leur aîné.

Un moment j'ai craint, je l'avoue, d'avoir un assez grave reproche à faire à M. L. C'est au sujet de son appréciation du *Temple de Gnide*. Quand j'ai lu ce passage de la *Préface* du tome II (p. 2) : «Je ne partage

---

1. On aurait pu supprimer aussi les *Excerpta Monacensia*, que M. J. lui-même déclare inutiles, Rh. Mus. XXIX (1874), p. 80.

2. N° du 13 mai 1876, p. 328-332. Je dois indiquer, à l'occasion d'un malencontreux *lapsus* de cet article, une note qui vient de paraître dans la dernière livraison de 1876 du *Cabinet historique* (p. 252-253) et qui est intitulée *Les Batuccas d'Espagne*.

pas la mauvaise humeur de Sainte-Beuve, qui déclare *(Causeries du Lundi*, t. VII, p. 45) que *le Temple de Gnide* est une erreur de goût et une méprise de talent. Il y trouve de la raideur et point de grâce. C'est trop de sévérité..., » j'ai été tenté de croire (puissent les dieux et M. L. me le pardonner!) que le savant académicien allait se livrer à une apologie complète du poëme en prose de Montesquieu. Mais non... M. L. est un critique trop judicieux pour admirer ce qu'il appelle (p. 3) « le genre Pompadour ou le rococo ». Voulez-vous connaître sa véritable opinion sur le *Temple de Gnide?* La voici (p. 3) : « Le *Temple de Gnide* est la copie d'une copie; la belle nymphe Eucharis est le modèle de Thémire, la charmante bergère; mais il faut avouer que Montesquieu, qui a heureusement imité *Télémaque* dans l'épisode des *Troglodytes*, n'est ici qu'un écho bien affaibli. Nourri de la plus pure antiquité, Fénelon, dans sa prose ondoyante, nous rend quelque chose de la grâce et de la simplicité d'Homère; il n'en est pas de même du langage saccadé, des phrases concises, des expressions abstraites de Montesquieu. » Bref, M. L., loin de louer cette bergerie, cherche tout au plus à l'excuser, en demandant que l'on se mette au point de vue de l'auteur et que l'on en devienne, pour ainsi dire, le contemporain. Il y reconnaît (p. 4) des « peintures insipides et fanées, » une « idylle affadie, » et, au bout du compte, il juge si bien ce faible produit d'une littérature de convention, quand il écrit : « C'est comme un jeu d'esprit qu'il faut accepter le *Temple de Gnide,* » que Sainte-Beuve n'aurait pu s'empêcher de lui dire avec son fin sourire : Courage, mon cher confrère, nous sommes bien près de nous entendre! [1]

Dans les dix pages dont se compose la *préface* mise par M. L. en tête des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence,* on trouvera la meilleure appréciation qui ait encore été faite de cette *œuvre classique*, de ce *modèle achevé*. M. L., en ces pages si courtes et si pleines, résume tout ce qu'on a dit d'important, avant lui, sur le beau livre imité de Florus et de Polybe d'une part, de Machiavel, de Saint-Evremond et de Bossuet d'autre part [2]. Je me repro-

---

1. A la suite du *Temple de Gnide*, M. L. a cru devoir reproduire (p. 61-100) la traduction en quatre chants qui en fut publiée par Nicolas Germain Léonard (1774). Il n'a pas manqué de rappeler (p. 6) qu'un poëte autrefois plus célèbre que Léonard, mais qui maintenant l'est aussi peu que son rival, Colardeau, a lui aussi traduit ou plutôt paraphrasé le *Temple de Gnide*. M. L. a eu raison de préférer la traduction de Léonard, beaucoup plus fidèle et plus vivante que l'autre.

2. M. L. l'établit fort bien (p. 106); c'est à tort que l'on a voulu trouver à l'étranger d'autres écrivains qui auraient inspiré Montesquieu. On a cité, dit-il, « Paruta, l'historien de Venise [tant prôné par M. Emile Ollivier], Harrington et son *Oceana*, Walter Moyle, disciple d'Harrington, qui en 1726 a publié à Londres un *Essai sur le Gouvernement de Rome*. C'est une maladie de l'esprit humain de croire toujours que les grands hommes ont volé leurs chefs-d'œuvre à quelque médiocrité inconnue. La vérité est que Montesquieu ne doit rien ni au livre insignifiant de Walter Moyle ni aux *Discours politiques* de Paruta. Il est même probable qu'il ne les a jamais lus. »

cherais de ne pas citer ce jugement de l'éloquent éditeur sur *l'immortel chef-d'œuvre* (p. 109) : « En face de Machiavel et de Bossuet, quelle est donc l'originalité de Montesquieu ? Elle est dans ce style qui grave en traits de flamme la pensée de l'écrivain; elle est dans ces réflexions neuves, justes, pénétrantes, qui, à chaque page, nous révèlent quelque vérité nouvelle. Tacite n'est ni plus concis ni plus profond. Quand on a lu ce petit livre des *Considérations,* on ne connaît pas seulement les Romains, on a fait un cours de philosophie politique; on sait à quelles conditions est attachée la prospérité des nations. En prouvant par les leçons de l'histoire que la liberté fait vivre les peuples et que le despotisme les tue, en montrant que l'expiation suit la faute et que la fortune finit d'ordinaire par se ranger du côté de la vertu, Montesquieu n'est ni moins moral ni moins religieux que Bossuet. »

M. L., négligeant presque entièrement le *Commentaire* du philosophe de Sans-Souci, plus curieux « pour nous faire connaître Frédéric II que pour éclaircir le texte de Montesquieu [1], » énumère (p. 113) tous les travaux dont il s'est servi pour annoter les *Considérations* : « De savants professeurs, des littérateurs émérites : MM. Longueville, Dezobry, Mazure, Olleris, l'abbé Drioux, ont donné de bonnes éditions qui font honneur à l'enseignement universitaire. Il me sera permis de distinguer parmi ces commentaires celui qu'a publié M. Aubert, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand. Il a recueilli avec soin les variantes de la première édition, et y a joint des notes historiques et littéraires dont j'ai profité plus d'une fois. Du reste, il n'est aucun de ces commentateurs qui ne m'ait appris quelque chose; c'est un devoir pour moi de remercier publiquement tous ces confrères en Montesquieu. »

Soit qu'elles viennent directement de M. L., soit qu'elles aient été empruntées à ses devanciers, les notes des *Considérations* sont généralement excellentes [2]. L'éditeur a surtout pris soin d'indiquer au fur et à

---

1. Ces notes, qu'on suppose écrites en 1748, nous dit M. L. (p. 111), « étaient à la marge d'un exemplaire que Napoléon trouva dans la bibliothèque de Sans-Souci et qu'il emporta sans scrupule. A corsaire, corsaire et demi. Ce volume, déposé dans la bibliothèque de l'empereur, fut emprunté par M. de Talleyrand, qui oublia de le rendre. On en a dernièrement retrouvé une copie qu'on va donner au public. »

2. Je contesterai pourtant l'exactitude de la note 6 de la page 117 : « Resterait à savoir ce qu'il y a de vrai dans l'histoire des rois de Rome. C'est une question qu'on n'agitait pas encore au temps de Montesquieu. Le doute est venu avec Beaufort. » Mais Louis de Beaufort appartient si bien *au temps de Montesquieu* que son *admirable petit livre*, comme l'a surnommé Michelet, parut quatre ans seulement après les *Considérations*. De plus, bien avant la publication de la *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine* (1738), la question des rois de Rome avait été agitée, et sans remonter jusqu'à Glareanus (Henri Loriti), un des prédécesseurs de M. L. au collège de France, l'auteur si hardi pour son époque des *Annotationes in Titum-Livium* (1540, in f°), sans remonter même jusqu'à Joseph Scaliger, dont Niebuhr appréciait tant l'incomparable sagacité (voir la notice historique que lui consacre M. de Golbéry en tête du t. III de sa traduction de l'*Histoire*

mesure tous les passages que l'on peut rapprocher de tels ou tels passages des auteurs anciens, de tels ou tels passages de Machiavel, de Saint-Evremond et de Bossuet et aussi de tels ou tels passages des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des Lois*. C'est une lecture des plus piquantes et des plus instructives que celle de ces notes où sont signalés les mille féconds emprunts d'un écrivain auquel on a si bien le droit d'appliquer le vers de Claudien :

Ditabat rutilo quidquid Mida tangeret auro.

Le tome II contient encore le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* (1745), *Lysimaque* (1751), la *Dissertation sur la politique des Romains dans la religion* (1716), *Tibère et Louis XI* (fragments publiés pour la première fois en 1834 et extraits des mss. du château de la Brède), *Arsace et Isménie, Histoire orientale*, opuscule qui fut l'amusement de la vieillesse de Montesquieu, et qui, insignifiant comme roman, est écrit avec un talent à la fois souple et ferme qui le rend remarquable M. L., se séparant de M. Villemain, qui a célébré avec enthousiasme la beauté du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, regrette (*Avertissement*, p. 330) de n'y voir qu'un paradoxe dangereux « soutenu avec tout l'éclat du génie ». Dans un langage où l'on retrouve la sereine hauteur de vues et l'inflexible probité d'un des plus nobles représentants de la philosophie et de la politique, M. L. adresse à Montesquieu ces reproches (p. 331-332) : « Quel besoin y avait-il de donner au crime je ne sais quelle grandeur qui l'élève au-dessus de la morale commune? Quelle nécessité d'entourer d'une auréole le meurtre, les confiscations, la tyrannie?... En temps de révolution, il ne manque pas d'ambitieux disposés à sauver leur pays et à rétablir l'ordre à la façon de Sylla. Si Montesquieu avait traversé nos épreuves, il n'aurait pas écrit son *Dialogue*. La défense des honnêtes gens, la garantie de la liberté, c'est la justice de l'histoire; n'affaiblissons pas ses arrêts en prêtant je ne sais quelle noblesse d'intentions à ceux qui, dans le seul intérêt de leur vengeance ou de leur convoitise, ont brutalement versé le sang de leurs concitoyens, et foulé aux pieds les lois qu'ils devaient défendre. Marquons-les au front d'une honte éternelle; cette honte, c'est leur châtiment, c'est notre protection. »

---

romaine), on peut citer les travaux de Paulmier de Grentemesnil, au XVII[e] siècle, et de l'académicien Levesque de Pouilly, au commencement du XVIII[e]. Beaufort lui-même, dans sa *Préface*, rappelle que « de très-savants hommes ont montré, il y a longtemps, qu'ils sentaient le peu de solidité des fondements sur lesquels toute l'histoire romaine était appuyée. » — En un autre endroit encore, M. L. se trompe quelque peu. Il attribue (p. 127, note 5), avec Letronne, 1475 mètres au mille romain. Or, il est aujourd'hui parfaitement démontré que le mille romain valait 1481[m]50 c. Troublé par le grand nom de Letronne, j'ai tenu à consulter sur la valeur du mille celui de tous nos érudits qui est le plus compétent en matière de géographie ancienne, M. Ernest Desjardins (de l'Institut), et je le prie de recevoir tous mes remercîments pour sa réponse aussi précise qu'obligeante.

M. L., qui n'a mis, sous le titre de *préface* ou d'*avertissement*, que de brèves pages devant les autres ouvrages de Montesquieu, a fait précéder l'*Esprit des lois* d'une étude très-développée, et qui, à tous les points de vue, est le *grand morceau* de la nouvelle édition. Dans cette Introduction de 69 pages, suivie de l'excellente *Analyse raisonnée de l'Esprit des lois* publiée par le magistrat florentin Bertolini en 1754 (p. 1-88), M. L., si les souvenirs d'un de ses anciens auditeurs sont fidèles, a condensé plusieurs de ses savantes leçons du Collége de France. Là se trouvent groupées avec ordre, exposées avec lucidité, toutes les indications que le lecteur peut désirer. On y voit quand et comment l'*Esprit des lois* a été composé, quel est le caractère de l'ouvrage, quelles furent les circonstances de la publication, quel effet elle produisit, à quelles attaques l'auteur fut en butte, quelles réponses furent faites à ces attaques, qnel rôle jouèrent, à cette occasion, la Sorbonne et la congrégation de l'Index, comment l'*Esprit des lois* fut reçu hors de France, dans quel esprit est conçu le commentaire du nouvel éditeur. M. L. connaît à fond tout ce qui a été publié sur l'*Esprit des lois* soit parmi nous, soit à l'étranger; il discute et juge tour à tour avec une souveraine autorité les appréciations de d'Alembert, de Voltaire, de Macaulay, de Mme Geoffrin, de M. d'Aube (le héros du petit poëme de Rulhière, *Les disputes)*, de l'abbé de Bonnaire, de Boulanger de Rivery, d'Elie Luzac, de la Beaumelle, des Journalistes de Trévoux, de l'abbé de la Porte, de Risteau [1], du fermier général Dupin (le grand-père de George Sand), du comte de Cataneo, du P. Gerdil (plus tard cardinal), de Bertolini, de Beccaria de Filangieri, d'Antoine Pecquet, de Crévier, de J. A. Ernesti, de Chr. G. Heyne, de Richer, de Helvétius, de La Harpe, de Servan, de Condorcet, de Destutt de Tracy, de Lenglet, du comte de Saint-Roman, de Ripert, marquis de Monclar, procureur général au parlement d'Aix, du comte Frédéric Sclopis [2]. Toute cette étude est vraiment magistrale [3].

---

1. M. L. sait-il que le jeune négociant de Bordeaux qui défendit si bien l'*Esprit des lois*, au grand contentement de Montesquieu, et qui devint plus tard un des directeurs de la Compagnie des Indes, fut le père de Mme Cottin, à laquelle nous devons divers romans qui eurent jadis tant de vogue et (par ricochet) l'*Histoire des croisades* de Michaud, dont la librairie Furne vient de donner, avec le concours du crayon de Gustave Doré, une si magnifique édition ?

2. Le mémoire du savant magistrat (*Recherches historiques et critiques sur l'Esprit des lois*, Turin, 1857, in-8°) doit figurer, d'après M. L. (p. LXVII), parmi les « meilleurs livres » dont l'ouvrage de Montesquieu ait été l'objet.

3. Je n'y trouve qu'une erreur toute petite, tellement petite même, que ce ne serait vraiment pas la peine de la relever, si M. L. ne m'y invitait expressément, lui qui dit (p. LIV) : « Il est toujours bon de corriger une erreur. » On lit (note 1 de la p. 153) que l'*Histoire des Sevarambes* par Denis Vairasse d'Allais, « médiocre copie de l'*Utopie* de Thomas Morus, » a paru *vers 1672*. Deux excellents bibliographes,

Le *Commentaire* n'est pas indigne de l'*Introduction*. M. L. a tiré parti de tous les bons travaux de ses devanciers, mais son travail personnel a été des plus considérables. Il n'a pas eu, comme tant d'autres, la prétention de refaire l'œuvre de Montesquieu : comprenant mieux l'utilité d'un Commentaire, il a voulu « qu'il ne servît qu'à éclaircir la pensée de l'auteur ». Il s'est donc efforcé « de préciser les réflexions de Montesquieu, d'indiquer à quoi et à qui elles s'appliquent, de percer le nuage dans lequel l'auteur enveloppe sa pensée, et de rendre à ses observations le caractère concret qui leur appartient ».

En procédant ainsi, M. L. a pu dire avec raison qu'il a ramené Montesquieu plus près de nous, qu'il lui a rendu sa vraie physionomie, qu'il nous a redonné tout entier, en un mot, ce compatriote de Montaigne qui, comme l'auteur des *Essais*, n'eut pas moins de bon sens que d'esprit. C'est au lecteur, dit M. L. (p. LXVIII), « à juger si je me suis trompé, ou si, au contraire, je ne lui rends pas Montesquieu plus accessible et plus aimable. Je n'ai pas cherché à me faire de l'*Esprit des lois* un piédestal pour prêcher une nouvelle politique *urbi et orbi*, ma seule ambition a été de restituer à ce chef-d'œuvre sa fraîcheur première. C'est à ce titre que j'ai osé mettre mes réflexions au-dessous de celles de ce grand homme, comme ces pèlerins qui se sont inscrits au pied du colosse de Memnon, et qui ont ainsi, par hasard, transmis leur nom obscur à la postérité, grâce à l'éternité du monument sur lequel ils l'ont gravé. »

T. DE L.

---

49. — **Bibliographie de Manon Lescaut et notes pour servir à l'histoire du livre, 1728-1731-1753,** par M. Henry HARRISSE. Seconde édition, revue et augmentée. Paris, Morgand et Fatout, 1877, in-8°, 76 p.

La bibliographie minutieuse, telle qu'on l'entend aujourd'hui, apporte à l'histoire littéraire des secours qui ne sont pas à dédaigner. C'est le cas pour l'excellente étude que nous avons sous les yeux. On admettait jusqu'à présent que *Marion Lescaut*, qui formait d'abord, comme on sait, le tome VII des *Mémoires d'un homme de qualité*, avait paru pour la première fois en 1733, et que l'édition d'Amsterdam, 1731, était antidatée. M. Harrisse établit, d'une manière irréfragable, et par des preuves de différent genre, que cette opinion est erronée, et que l'abbé

Prosper Marchand (*Dictionnaire historique*) et Beuchot (*Biographie universelle*), ont rappelé que la première partie de ce roman politique fut publiée en 1667 (Paris, Barbin, 2 vol. in-12), et que la seconde partie vit le jour en 1678 et 1679 (Paris, 3 vol. in-12, chez l'auteur). Cf. le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* (édition Daffis, t. II, col. 768.

Prévost fit imprimer à Amsterdam, en 1731, aussi bien le tome VII que les tomes V et VI de son long roman. Il éclaircit, chemin faisant, divers points de la biographie de l'aventureux écrivain. Ces questions n'ont pour nous d'autre intérêt que celui de l'histoire littéraire; mais en un temps où les éditions originales des ouvrages célèbres atteignent des prix insensés, elles ont une importance pratique qu'il est impossible de ne pas indiquer. C'est ce qui explique la mauvaise humeur que la démonstration de M. H. a excitée chez certaines personnes. On a été jusqu'à reprocher à l'auteur de venir, lui Américain, se mêler de questions de bibliographie française! Nous devons, au contraire, à un étranger qui sait porter la lumière sur un point obscur de notre littérature une double reconnaissance. — Cette seconde édition, revue avec soin et augmentée, contient, outre la description soigneuse de toutes les éditions de *Manon Lescaut* imprimées du vivant de l'auteur, la reproduction en fac-simile des titres les plus importants. La valeur respective des diverses éditions anciennes est désormais fixée. L'une d'elles, la première qui ait paru séparément est encore à trouver; heureux qui mettra la main sur ce trésor! Son poids en or, au train où vont les choses, ne suffirait pas à le payer.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 mars 1877

M. Desjardins lit un travail intitulé : *Les Phéniciens en Gaule*. Il rappelle quelle a été la grandeur de la nation phénicienne dans l'antiquité et l'étendue de sa domination; les Phéniciens ont dominé en Espagne et en Lusitanie : il serait fort étonnant qu'ils n'eussent jamais occupé la rive gauloise de la Méditerranée, la Provence et le Languedoc, et qu'on ne pût rencontrer dans ces deux provinces aucune trace de leur passage. M. Desjardins cherche ces traces, et il les trouve, d'une part dans un grand nombre de noms de lieux, tels que *Ruscino* (Castel-Roussillon), qui était aussi le nom d'une localité voisine de Carthage, *Heraclea Caccabaria* (Caccabé = Carthage), l'île de *Phœnicée* (aujourd'hui Ratonneau), *Sambracitanus sinus* (le golfe de Saint-Tropez), *ora Libyca*, aux bouches du Rhône, etc.; d'autre part, dans le culte qui a été rendu en ces contrées, longtemps après qu'elles furent devenues grecques, à Hercule, c'est-à-dire primitivement au dieu phénicien Melkarth : ainsi l'on rencontre, outre *Heraclea Caccabaria*, une autre Heraclea, *Heraclea* du Rhône (Saint-Gilles), une *via Herculia* en Provence, et le *Portus Herculis Monoeci* (Monaco), nom qui rappelle l'ancienne appellation de Melkarth, le Dieu-Seul. M. Desjardins ajoute qu'une inscription phéni-

cienne a été trouvée à Marseille : il pense que cette ville est d'origine phénicienne.

M. de Saulcy commence la lecture d'un travail intitulé : *Des rois de France ont-ils mérité le nom infamant de faux-monnayeurs? Quels sont ces rois?* — M. de Saulcy pose d'abord en principe que faire de la fausse monnaie, c'est fabriquer clandestinement une monnaie inférieure en valeur à la monnaie ordinaire, et que l'on fait passer frauduleusement pour bonne monnaie. Quant à la fixation officielle du titre et de la valeur légale de la monnaie, c'est une attribution de la puissance souveraine, que, dit-il, on n'a jamais refusé de reconnaître aux rois de France. Lors donc que le roi, par une ordonnance publique et connue de tous, modifiait officiellement le titre ou la valeur de la monnaie, il faisait un acte qui n'était que l'usage légitime de son autorité, et qui n'avait rien de commun avec la pratique des faux-monnayeurs. Ces principes posés, M. de Saulcy examine successivement les actes de Philippe le Bel et de ses successeurs en matière de monnayage, et montre que ces rois n'ont jamais altéré la monnaie que publiquement et ouvertement, qu'ils n'ont donc jamais fait de fausse monnaie. — M. de Wailly objecte que si le roi était l'autorité compétente pour fixer le titre et la valeur des monnaies, il n'en résulte pas qu'il n'ait pu abuser de ce pouvoir et faire cette fixation d'une manière préjudiciable aux intérêts et aux droits des particuliers ; que sans doute le terme de faux-monnayeurs n'est pas le terme propre qui convienne pour caractériser la conduite des rois qui ont altéré la monnaie, mais que les actes de ces rois ont constitué à l'égard du public une spoliation aussi désastreuse que celle qui aurait résulté de l'émission d'une monnaie fausse, puisque d'une manière ou d'une autre on faisait passer la monnaie pour plus qu'elle ne valait. — M. Naudet estime que la démonstration de M. de Saulcy prouve seulement qu'au lieu de dire que les rois de France ont été « faux-monnayeurs », il faut dire qu'ils ont été « altérateurs de monnaie ». — M. de Saulcy répond que les altérations de monnaie ordonnées par les rois étaient certainement légales, puisqu'il appartenait au roi de régler le monnayage de son royaume, et que toutes les fois qu'elles ont été ordonnées, elles étaient commandées par une nécessité urgente, le roi n'ayant plus d'autre moyen de pourvoir aux dépenses de l'Etat. D'ailleurs, ces altérations n'étaient pas mal vues des contemporains ; s'il y a eu quelquefois des émeutes, elles n'ont jamais été causées que par le rétablissement de l'ancienne monnaie forte, et non pas l'abaissement de la monnaie courante.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 31 Mars — 1877

50. — H. Delitzsch. **George Smith's.** Chaldæische Genesis, Keilinschrifte Berichte über Schœpfung, Sündenfall, Sintfluth, Thurmbau und Nimrod, nebst vielen anderen Fragmenten ælteston Babylonisch-Assyrischen Schriftthums, mit 27 Abbildungen. Autorisirte Übersetzung von Hermann Delitzsch, nebst Erlæuterungen und fortgesetzten Forschungen von Dr Friedrich Delitzsch. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1876. In-8°. xiv-321 p.

Le titre ne promet guère qu'une traduction : le livre dépasse de beaucoup les promesses du titre. M. H. Delitzsch ne s'est pas attaché à rendre mot pour mot le texte anglais. Il en a rendu le sens et l'esprit, laissant de côté les incorrections et retranchant les longueurs. Il a mis en ordre les matériaux assemblés à la hâte et souvent d'une manière incohérente par G. Smith. D'autre part, M. F. Delitzsch a revu sur les originaux, corrigé et complété la traduction primitive; substitué aux citations d'auteurs classiques, faites d'après l'édition de Cory, des citations faites d'après des éditions meilleures et plus récentes; ajouté enfin sur l'histoire du déchiffrement des inscriptions cunéiformes (p. 257-268), sur les noms des douze grands dieux assyriens (p. 268 et seq.), sur la légende des sept mauvais esprits (p. 306-309), sur l'identification probable d'Izdoubar et de Nimrod (p. 309), des observations souvent neuves et toujours intéressantes. Je remarque qu'en discutant la question déjà tant de fois débattue du nom à donner à la langue proto-chaldéenne (p. 286 et seq.), M. Delitzsch se range en somme à l'opinion de M. Oppert et penche à reconnaître dans l'idiome non sémitique l'idiome du peuple antique des *Soumir*; l'accadien serait la langue sémitique de la Chaldée.

Je n'ai pas à juger ici du fond même du livre : on connaît généralement l'importance de la découverte de G. Smith. L'édition anglaise, faite à la hâte et pour donner satisfaction aux demandes d'un public impatient, est remplie de fautes de détail qui la rendent incertaine et parfois dangereuse à consulter. Je recommanderai aux person-

nes qui voudront lire ou employer les fragments de la *Genèse chaldéenne*, la traduction allemande de MM. Delitzsch : elle coûte moins cher et vaut mieux que l'original.

G. Maspero.

---

51. — **Recherches sur Délos**, par J.-Albert Lebègue, ancien élève de l'école française d'Athènes. Thorin, 1876, in-8°, 339 pp., 7 fr. 50.

Nous venons bien tard pour apprécier et discuter ici la thèse que M. Lebègue a soutenue l'an dernier, devant la faculté des lettres de Paris, sur Délos, ses ruines et son histoire. Ce qui l'avait conduit à traiter ce sujet, c'était une fouille heureuse qu'il avait conduite dans l'île de Délos, et qui avait fait grand honneur à l'école française d'Athènes. M. Jules Girard, dans le *Journal des savants* (septembre et octobre 1876), a retracé, d'après l'ouvrage de M. L., l'histoire de cette campagne ; il a rappelé comment la pensée en avait été suggérée par une hypothèse astronomique de M. E. Burnouf, alors directeur de l'école; il a montré quels résultats avaient donnés les travaux que M. L. avait conduits avec une intelligente persévérance au milieu de bien des difficultés et de bien des fatigues. Nous ne nous arrêterons pas après lui à prouver que l'hypothèse de M. Burnouf, pleinement adoptée par M. L., ne s'appuie que sur une base bien étroite et bien fragile ; la démonstration, croyons-nous, est faite pour tous les esprits critiques. Nous ne pouvons d'ailleurs regretter bien vivement une conjecture aventureuse qui nous a valu des découvertes intéressantes et un livre qu'on ne saurait lire sans plaisir et sans profit.

Le sanctuaire, d'un style tout primitif, que M. L. a dégagé, est situé dans un pli de terrain qui se creuse sur la face occidentale du Cynthe, colline haute de 106 mètres. Il avait été signalé par les voyageurs précédents, mais il était rempli de terre presque jusqu'au faîte; le toit en était caché sous de gros blocs de granit que les pluies avaient fait rouler du sommet, en suivant le creux du ravin; on n'en avait donc pas reconnu l'ancienne destination ; en déblayant les abords de l'édifice et l'édifice lui-même, M. L. a eu le mérite d'en mettre hors de doute le caractère religieux. Il a retrouvé jusqu'au piédestal de la statue que renfermait ce temple, piédestal auquel adhérent encore les pieds en marbre de Paros, d'un beau travail ; il a remis au jour les murs de soutènement, qui supportaient la petite esplanade située en avant du temple; il a déblayé les degrés et le chemin taillé dans le roc; il a même cru reconnaître, dans une fissure du rocher, un χάσμα, un de ces passages qui étaient censés traverser la croûte terrestre et laisser monter jusqu'à la Pythie le souffle prophétique, ou bien, ailleurs, laisser descendre jusqu'aux dieux souterrains et jusqu'aux mânes les offrandes et les

prières des vivants [1]. Les témoignages de l'hymne homérique à Apollon Délien et d'un passage de l'Enéide sur lesquels M. L. avait cru pouvoir s'appuyer pour prétendre reconnaître ici le lieu où la tradition plaçait la naissance d'Apollon et d'Artémis n'ont pas, quoiqu'en dise l'autenr de ces recherches, la portée et la précision qu'il leur attribue [2]; il reste donc douteux que l'oracle de Délos ait eu son siége ici plutôt que dans le grand temple au bord de la mer; mais un passage d'Himérius et tous les caractères de l'édifice autorisent pleinement à identifier cette construction, connue aujourd'hui dans les îles voisines sous le nom de *porte de pierre* ou de *caverne du dragon,* avec le *temple antique* dont fait mention une inscription athénienne découverte sur l'acropole. Ce texte, de l'époque romaine, contient une énumération d'objets sacrés dédiés ἐν τῷ νεῷ τῷ ἀρχαίῳ. [3] L'étude de l'appareil et des dispositions de ce monument donnent lieu à une comparaison instructive entre ce vieux sanctuaire et des monuments qui paraissent dater aussi d'une époque très-reculée, les quatre monuments du mont Ocha que M. Jules Girard a décrits dans son mémoire sur l'Eubée [4]. Le plan est différent, mais l'appareil des pierres à peine taillées qui forment les murs et surtout l'agencement des plaques de pierre qui composent la toiture rappellent tout à fait le temple du ravin délien; on croit voir des produits du même art. Un rapide voyage en Eubée, entrepris avant le retour en France, aurait peut-être permis à M. L. de pousser cette comparaison plus loin qu'il n'a pu le faire d'après la description qu'il avait sous les yeux; il en aurait ainsi tiré un parti plus utile encore. Quoi qu'il en soit

---

1. Dans la liste que M. Lebègue dresse de ces χάσματα, il y a de regrettables omissions. Il n'a signalé ni la *mer Erechthéide,* dans l'Acropole d'Athènes (Pausanias, I, 26, 6), ni la fosse soigneusement dressée que M. Conze et ses collaborateurs ont reconnue dans un temple dorique de Samothrace et qu'ils ont décrite d'une manière intéressante en la rapprochant d'autres dispositions semblables. *(Archæologische Untersuchungen auf Samothrake.* Wien, 1875, f° p. 22, et 60).

2. M. L. insiste beaucoup sur ce vers du serment par lequel Latone s'engage envers Délos (*Hymne* I, 80) :

Ἐνθάδε μιν πρῶτον τεύξειν περικαλλέα νηόν.

Il veut qu'ἐνθάδε désigne non point l'île tout entière, mais un point particulier de l'île, celui où la tradition plaçait la naissance miraculeuse. Qui ne voit que c'est là une interprétation forcée et tout arbitraire? Quand Enée vient consulter l'oracle de Délos (*Æn.* III. 847), le dieu parle et la montagne s'agite tout autour du temple.

.... *Totusque moveri*
Mons circum...

Ne faut-il pas avoir l'esprit bien prévenu pour trouver là l'indication d'un lieu déterminé de l'île? Délos est toute petite. Où que soit le temple, on est tout près du Cynthe, on est dominé par son sommet.

3. Le Bas. *Voy. arch.* Inscription de l'Attique n° 242.

4. *Archives des missions,* t. II, p. 635.

de ces réserves, la découverte de M. L. reste fort importante non-seulement pour la topographie de Délos, mais encore pour l'histoire de l'architecture grecque.

Nous arrivons au livre même dans lequel M. L. a exposé les résultats de ses fouilles en les rattachant à une description et à une histoire complète de Délos. Délos n'avait encore été le sujet d'aucun travail d'ensemble, pour lequel eussent été mis à profit tous les documents fournis à la fois par les auteurs anciens, par les inscriptions et par les débris des monuments que conserve, malgré bien des siècles de destruction et de pillage, le sol de l'île. Par les recherches auxquelles l'avaient conduit ses fouilles de Délos, par son séjour prolongé dans l'île où il avait pu étudier tous les accidents du terrain et les moindres vestiges de l'antiquité, M. L. était mieux préparé que personne à écrire l'histoire de l'île. Il nous reste à voir comment il a entendu sa tâche, comment il s'en est acquitté.

L'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur, après avoir rappelé les noms des écrivains qui ont composé des chants et des traités spéciaux sur Délos, donne une description complète de l'île telle qu'elle se présente aujourd'hui, raconte ses fouilles dans la *caverne du dragon* et sur le sommet du Cynthe, où se trouvait un temple de Zeus Kynthios et d'Athéné; il publie et explique les inscriptions recueillies dans cette dernière fouille, qui sont au nombre de vingt, et auxquelles s'ajoutent quelques autres textes transcrits sur d'autres points de l'île et à Mykonos. La seconde partie se divise en deux sections, dont la première comprend tout ce qui concerne les mythes propres à Délos, le parti que les poëtes en ont tiré et les fêtes dont l'île était le théâtre, tandis que la seconde est consacrée à l'histoire proprement dite, aux différents régimes que Délos s'est donnés ou qu'elle a subis, à la variété de ses fortunes.

Ce plan avait ses avantages, sur lesquels il est inutile d'insister; il présente aussi des inconvénients qui ne sont pas moins aisés à signaler. Ainsi, dans l'explication des inscriptions, M. L. est sans cesse entraîné à empiéter sur la dernière partie : tantôt il nous donne des renseignements que l'on retrouvera répétés dans l'exposition historique, tantôt il renvoie à cette même exposition que l'on n'a pas encore lue. N'eût-il point été préférable de donner tout d'abord l'histoire de Délos, après quelques mots sur la situation et la configuration de l'île? Pour l'explication des textes épigraphiques, l'auteur n'aurait eu ensuite qu'à s'en référer à la partie historique, il aurait ainsi évité des redites [1]. L'étude des mythes déliens serait peut être aussi venue d'une manière plus natu-

---

1. Voyez par exemple, page 165. Pour expliquer l'inscription n° 17, M. L. est obligé d'indiquer déjà une théorie sur laquelle Il reviendra avec plus de détail dans la suite.

relle à la suite du tableau où auraient été groupés tous les faits que l'auteur aurait pu recueillir sur l'histoire primitive de Délos.

Un reproche plus sérieux, c'est celui que nous avons déjà indiqué à propos de la prétention qu'a émise M. L. de trouver dans l'hymne homérique et dans Virgile des données topographiques sur lesquelles il puisse s'appuyer, M. L. est trop facile à l'hypothèse. A chaque instant il émet des conjectures auxquelles il ne paraît pas d'ailleurs beaucoup tenir, et que nous l'avons vu abandonner à la première attaque; il abuse des mots *sans doute, peut-être, probablement, il est vraisemblable que*. Pourquoi ne pas se borner avec plus de rigueur aux faits bien établis, et ne pas se résoudre plns souvent à l'aveu de son ignorance?

Nous en voulons aussi à M. L. de la manière dont sont faites ses citations. Pour justifier ses assertions, il renvoie presque indifféremment à des textes anciens ou à des ouvrages de seconde main, à des écrits d'érudits modernes. Sans doute Preller, qu'il cite sans cesse, est un savant des plus autorisés, et l'on ne saurait faire trop de cas de sa *Mythologie grecque*, mais le témoignage de Preller ne nous apprend jamais qu'une chose, comment cet érudit a compris et groupé les textes dont il disposait. Or, toutes les fois que se trouve posée une question délicate, ce sont ces textes mêmes que nous voudrions voir pour y appliquer, nous aussi, notre intelligence et notre critique. Nous ne donnerons qu'un seul exemple de ce procédé, auquel l'auteur a sans cesse recours. P. 75, M. L. nous décrit les habitudes des Cariens, qui ont, dit-il d'après Thucydide, occupé Délos, et il termine ainsi : « Les Cariens construisaient volontiers leurs édifices loin de la mer, sur les collines. » Nous voudrions savoir qui donne ce renseignement sur les usages de ce peuple si peu connu qui a joué un grand rôle, à une époque reculée, dans tout le bassin de la mer Egée; nous regardons à la note, et nous sommes renvoyés à M. Alfred Maury. t. I, p. 27. Est-ce suffisant? [1]

---

1. P. 78, pour établir cette identification très-problématique entre Délos et l'Ὀρτυγίη (Od. XV. 404) où sont les τροπαὶ ἠελίοιο qui jouent un si grand rôle dans sa thèse, M. L. (p. 78) s'appuie sur le témoignage de Didyme qui interprète ces mots par ἡλίου σπήλαιον, *la caverne du soleil*, et il triomphe, en reconnaissant cette caverne du soleil dans son temple du ravin. On pourrait d'abord lui dire que Didyme n'en savait pas plus que nous sur le sens que le vieux poète avait attribué à ces mots, τροπαὶ ἠελίοιο; mais de plus il se trouve que rien ne nous autorise à attribuer cette opinion à Didyme. M. L. renvoie, dans sa note 1, à Διδύμου τοῦ παλαιοτάτου εἰς τὴν Ὀδύσσειαν ἐξήγησις; mais ce titre est de l'invention de l'éditeur italien, François d'Azola (1530). Ce recueil n'est autre chose que celui que nous appelons *les petites scholies de l'Odyssée*, recueil qui contient des éléments de toute nature, des explications dont beaucoup ne remontent pas plus loin que l'époque byzantine Dans les observations que M. L. attribue à Servius (p. 31, à propos de Thymbra), il se trouve de même des mots et des phrases qui n'appartiennent pas à Servius lui-même. C'est toujours le même défaut, des citations qui ne sont pas assez sévèrement vérifiées sur l'original.

Voici encore d'autres marques de ce même défaut de sévérité et de précision. Dans une étude qui est tout entière consacrée à l'étude de mythes grecs, d'un culte purement grec, pourquoi employer partout ces mots *Mars, Minerve, Neptune,* qui enlèvent aux divinités helléniques quelque chose de leur vrai caractère? Parlant, à propos de la construction du temple, des dolmens et de leur appareil [2], pourquoi les appeler *monuments celtiques,* quand cette expression est abandonnée, comme impliquant une hypothèse toute gratuite, par ceux qui se sont particulièrement occupés de cette branche des études archéologiques [1].

P. 282, M. L. se demande pourquoi les Perses, qui détruisirent ou pillèrent en Grèce plus d'un temple d'Apollon, épargnèrent et honorèrent le dieu de Délos, quand Datis, avant la bataille de Marathon, occupa les Cyclades. Il en donne plusieurs raisons ingénieuses; mais ne suffirait-il pas de dire que les Perses ne détruisaient pas les temples des cités qui ne leur offraient pas de résistance, et qu'ils étaient plutôt disposés à honorer les dieux dont ils voyaient les sanctuaires entourés du respect des peuples? A Ilion, Xerxès sacrifie mille bœufs à la déesse Athéné [3]. « On ne peut douter, dit M. L. (p. 94), qu'Apollon ne soit le soleil, au moins à Délos, et pour s'en convaincre, il suffit de lire l'hymne homérique à Apollon Délien. » P. 187, il répète cette affirmation. Or, c'est le contraire qui paraît certain. Apollon et Hélios ne se confondent qu'à une époque bien postérieure. Au temps d'Homère, Hélios, fils d'Hypérion et d'Euryphaëssa, conduit le char du soleil [4]. Apollon et Hélios ont des auteurs différents, une postérité différente. Ils ne reçoivent pas les mêmes épithètes. C'est à Hélios et non à Apollon, que sont consacrés ces bœufs qui, dans l'Odyssée, dévorent les compagnons d'Ulysse. Apollon, il est vrai, est fils de Latone, la nuit, et il lance au loin ses flèches (ἑκατήβολος, ἑκήβολος). On voit donc bien comment il deviendra plus tard un dieu solaire, mais il ne l'est pas encore; ce n'est encore qu'une sorte de soleil moral, un dieu de la santé, de la science et de la poésie, celui dont le regard perçant sonde les ténèbres de l'avenir et y fait briller un rayon de lumière. Les vers sur lesquels M. L. s'appuie pour tirer du bel hymne délien la conclusion qu'il prétend établir, pour ne faire qu'un d'Apollon et d'Hélios, n'ont pas la valeur qu'il leur attribue; le reflet doré dont s'éclaire l'île au moment de la délivrance de Latone, la rapide et presque subite croissance de l'enfant, ce sont là des traits qui

---

1. P. 71, n° 1.

2. A propos des *bætyles* ou pierres sacrées, M. L. aurait pu en citer un qui a été trouvé en France même; je veux parler de celui qu'a décrit M. Heuzey sous le nom de *la pierre sacrée d'Antipolis (Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* 4e série, t. V).

3. Hérodote, VII, 43. Cf. *ibid.*, § 197, à propos du bois sacré de Jupiter Laphystien.

4. *Hymne* 31. *Od.*, X, 135, XII, 132.

conviennent à toute naissance, à toute apparition divine, qui ne nous obligent point à chercher ici dans Apollon un soleil auquel le poëte pense sans le nommer. Il n'y a pas de ces sous-entendus dans la poésie homérique.

Ces légères erreurs et quelques autres du même genre que nous pourrions relever, n'empêcheront pas l'essai de M. L. de compter parmi les meilleurs travaux qu'ait produits l'école d'Athènes. Il comble une lacune qui avait été signalée depuis longtemps; il fournit à l'historien de la Grèce des matériaux bien distribués, il leur présente plus d'une vue et d'une idée dont ils auront à faire leur profit. Le style a de la fermeté, parfois même de la chaleur et de l'éclat. Nous espérons que les devoirs de l'enseignement laisseront à M. Lebègue le temps de revenir à des études où il a déjà marqué sa trace, et de tirer parti, pour quelques recherches, pour quelque monographie semblable à celle-ci, des notes qu'il a recueillies en Grèce et des réflexions que lui ont suggérées son séjour et ses voyages en Orient.

G. Perrot.

---

52. — **M Tullii Ciceronis pro T. Annio Milone oratio ad iudices.** Texte latin revu, corrigé et annoté.... par J. Wagener, prof. de rhétorique latine à l'Athénée Royal d'Anvers, et A. Wagener, prof. à l'Université de Gand. 2e édition. Mons, Hector Manceaux, 1876. (Collection nationale de classiques à l'usage de l'enseignement moyen.)

Le travail de M. J. Wagener « ne devait être, d'après son plan primitif, qu'une simple traduction du commentaire de M. C. Halm ». Puis l'auteur a été amené insensiblement à y apporter tant de changements et de développements, que c'est devenu presque un autre livre; les emprunts faits à M. Halm ne sont pas beaucoup plus nombreux qu'ils ne doivent l'être nécessairement dans une édition annotée des discours de Cicéron. Enfin, M. W. lui-même, et son fils, M. A. Wagener, ont tout fait pour mettre leur ouvrage au courant des derniers travaux, de MM. Richter, Wirz, et autres.

Le commentaire de M. W. est précédé d'une « Esquisse historique de la situation des partis politiques à Rome, à l'époque du procès de Milon ». M. W. a eu raison d'élargir ainsi le cadre de son introduction; l'étude du plaidoyer de Cicéron sera bien plus intéressante et plus utile si d'emblée l'élève est placé au point de vue de l'histoire politique.

L'Introduction d'Asconius est accompagnée, outre des notes très-utiles, d'une traduction française. C'est encore une excellente idée, car on a rarement le temps, dans les classes, de faire expliquer cette introduction, et ce ne seront que des élèves exceptionnellement studieux qui la liront chez eux en latin; en français, un plus grand nombre se laissera tenter.

Le texte adopté par M. W. est celui de Baiter (Zurich 1856), avec quelques modifications. Les meilleures parmi celles qui reposent sur des conjectures de M. W. lui-même, sont peut-être Ascon. 4 *et ut* et 8 *luco Libitinæ*, tandis que nous ne saurions du tout approuver *ipsum*, p. Mil. 16.

Ce texte est accompagné d'un commentaire très-complet et très-soigné. Nous ne pouvons aborder ici une discussion suivie de l'interprétation, qui est à la fois solide et intéressante, un peu prolixe parfois, mais aussi ne négligeant ou ne dissimulant guère de difficultés. La seule recommandation que nous voudrions nous permettre de faire à M. A. W., pour une révision qui deviendra sans doute bientôt nécessaire en vue d'une troisième édition, c'est qu'en certains endroits il donne une plus rigoureuse précision à l'exposition. Cette règle p. ex. (p. 88) est inexacte telle qu'elle est exprimée : « Lorsque deux propositions, dont l'une est négative et l'autre positive, ou *vice versâ* (!), ont un verbe commun, ce verbe se répète dans chacune d'elles » (se répète *quelquefois*). On ne peut pas dire non plus que la dernière période du § 33 soit *incorrecte;* c'est simplement la coordination de deux phrases remplaçant la subordination, ce qui est fréquent dans les langues anciennes, et qui se voit même dans les langues modernes. Au § 54 *quid minus... cum*, etc. n'est pas pour « *quid minus quam cum*, » etc. ; il faut entendre *minus promptum... quam ille* [1]? etc. Il ne faudrait pas dire (p. 59) que le mot *oratio* est employé dans le sens de *partie d'un discours* — l'idiotisme est dans *eam* et non dans *orationem* —; ni (p. 127) que « les parfaits qui énoncent une vérité générale.... *sont rendus* en grec par l'aoriste gnomique » — ce serait plutôt l'inverse —; ni (p. 131) que l'usage d'*accedere* avec l'accusatif fut *introduit* par Salluste — nous pouvons constater seulement que Salluste est aujourd'hui le premier chez qui cette construction se trouve [2].

Mais, nous le répétons, ce ne sont que de petites imperfections de la forme que nous signalons là. Nous ne pouvons, du reste, que recommander vivement cet ouvrage, soit aux professeurs, pour leur propre usage et celui de leurs élèves, soit aux jeunes gens qui, sans l'aide d'un professeur, se préparent aux examens du baccalauréat, de la licence et même de l'agrégation, soit enfin aux amateurs qui voudraient faire de ce discours plus qu'une lecture superficielle.

Nous ne saurions, en terminant, retenir un soupir que l'examen de ce petit volume nous arrache. Quand aurons-nous en France une « collection nationale » composée d'éditions telles que celle de M. Wa-

---

1. L'attention de M. W. ayant été déjà attirée sur ce passage par M. Richter (Jahrb. f. Phil. LXXXV, 1862, p. 630), il se pourrait qu'il n'y eût pas là une simple négligence (la ponctuation du texte aussi l'indique), mais que M. W. tînt son interprétation pour vraie. Nous ne saurions l'approuver en cela.

2. L'impression aussi devrait être plus soignée (p. v « John's Julubücher für Philologie »!)

gener ? et quand les rares mais excellents livres de ce genre qui existent en France et dans les autres pays de langue française, auront-ils raison des articles de pacotille qu'on nous vend au même titre, et surtout de ces « traductions juxtalinéaires » et autres inventions semblables, faites exprès, dirait-on, pour discréditer notre enseignement?

---

53. — **Beowulf, épopée anglo-saxonne,** analyse historique et géographique, par L. Botkine, membre de la Société nationale havraise d'études diverses. Havre, Lepelletier; Paris, Leroux, 1876, 22 pp., 1 franc.

Cet ouvrage de M. Botkine est une « brochure », qui renferme 22 pages : la 1re contient une dédicace, la 3e le titre, la 5e un avertissement : le texte comprend donc 15 pages (7-22). Je parcours ces 15 pages, et je fais les remarques suivantes :

P. 5. *Beowulf*, dit M. B., n'a été l'objet d'aucun travail important en France; M. B. oublie les pages intéressantes que M. Taine consacre au poëme dans son Histoire de la littérature anglaise; M. B. oublie quelques observations fines et curieuses de M. Heinrich dans son Histoire de la littérature allemande; il est vrai que ces pages et ces remarques isolées ne sont pas ce que M. B. nomme un travail important; mais encore ont-elles, tout autant que la brochure de M. B., « fait connaître au public le poëme anglo-saxon ».

P. 8. Parmi les hommes qui « se sont signalés dans l'étude du texte, il faut citer M. Karl Müllenhoff, le célèbre professeur de Berlin qui fit dans le journal de Haupt (vol. 14, pag. 193-244) une critique fort remarquée du poëme.

P. 8. « Sharon Turner. » Si M. B. veut être utile à ses lecteurs, qu'il indique le titre de l'ouvrage de Turner, et ce qu'il a fait « pour la vulgarisation de Beowulf ».

P. 8. On ne dit pas « au Danemark, » mais en Danemark.

P. 9. Ici commence véritablement la brochure de M. B., « l'esquisse historique » du poëme de Beowulf. M. B. donne quelques détails sur le héros : « C'est à la cour du roi et au milieu de ses fils qu'il fut élevé à partir de sa 7e année. Il est faible et nonchalant dans sa jeunesse, mais avec l'âge d'homme il acquiert dans son poing la force de trente hommes; c'est pourquoi le sort, qui lui donne la victoire dans les combats à bras-le-corps, la lui refuse dans les rencontres à l'épée, etc. » Tout cela est tiré, non du poëme lui-même et des lectures ou des souvenirs de M. B., mais du catalogue des noms ajouté par Heyne à son édition [An dessen Hofe er mit Hrêdhels Sœhnen seit seinem siebenten Jahre erzogen wird. In seiner Jugend træge und untüchtig, erlangt er als Mann die Kraft von dreissig Mænnern in seiner Faust; daher sein Sieg im Faustkampfe,

wæhrend das Geschick ihm den Sieg im Schwertkampfe versagt, etc.]

P. 10. « Ce Grendel était un esprit des marais, issu de la race de Caïn. » Oui, d'après un passage du poëme; mais ce passage est une interpolation chrétienne, et n'existait pas dans la première rédaction.

P. 16. A quoi bon cette longue citation de Virgile? M. B. veut grossir sa brochure; mais l'on ne peut comparer le « crinitus Iopas » au scôp anglo-saxon.

P. 19. Je ne trouve pas « emphatique » la description du séjour de Grendel; elle est au contraire fort pittoresque, et d'une grande beauté : le poëte a merveilleusement peint cet endroit sauvage, et les détails qu'il amasse ne font qu'augmenter l'impression d'horreur que doit produire son récit.

P. 21. Je ne crois pas qu'un lecteur français, peu familier avec les langues germaniques, comprenne cette phrase « ils virent aussi des niceras étendus sur les pentes des caps. » Que sont ces *niceras?* Est-ce le pluriel de *nicera?* Et qu'est-ce qu'un *nicera?* M. B. transporte dans sa traduction le nomin. et accus. plur. *niceras* de *nicor*. Pourquoi ne pas dire « esprit des eaux » et même « ondin? » [1]

Je reproche enfin à M. B. de ne mettre aucun accent; les deux ou trois citations anglo-saxonnes qu'il intercale dans sa brochure ne portent pas les signes usités dans les textes.

Les traductions sont bonnes, mais il aurait fallu les rendre plus littérales encore et les multiplier : M. B. veut « vulgariser » le poëme, et il ne cite que 40 vers sur 3000! [2] M. B. avait de beaux épisodes à traduire, l'attaque nocturne de Grendel, la mort tragique du monstre, la vengeance que la mère furieuse tire du meurtre de son enfant, les adieux de Beowulf et de Hrôdhgar, le dernier combat de Beowulf qui succombe en luttant contre un dragon.

Je préfère donc aux 15 pages de M. B. les 8 pages de M. Taine, qui suffisent au public, jusqu'à ce que paraisse une étude complète du poëme : M. Taine n'entre pas dans les détails généalogiques donnés par M. B.; mais il trace du poëme une vigoureuse esquisse, il traduit les plus beaux endroits, il ajoute quelques réflexions à la fois brillantes et profondes, et il jette sur le tout l'éclat de son style imagé.

Cependant, il faut tenir compte à M. Botkine de l'effort qu'il a fait, savoir gré à un étranger d'avoir voulu rendre service au public français.

Arthur CHUQUET.

---

1. M. Taine traduit par *nicors*; il donne ainsi un pluriel français au mot anglo-saxon, mais il écrit en note « monstre de l'eau ».

2. L'édition de Heyne renferme 3184 vers.

54. — Lorenz. **Catalogue général de la librairie française depuis 1840**, rédigé par Otto Lorenz, libraire. — T. Ve (tome premier du Catalogue de 1866-1875). (A—H). Paris, O. Lorenz, 1876, in-8°, 670 p. à 2 col.

M. Lorenz a publié de 1866 à 1871, en 4 volumes, le catalogue général de la librairie française pendant 25 ans (1840-1865). Cette œuvre de longue patience où se trouvent quelque 80,000 indications, serait bien plus complète et plus exacte sans la regrettable négligence de 2000 auteurs qui ont laissé sans réponse les lettres de M. L. Celui-ci, désireux de perfectionner son premier travail, avait envoyé des épreuves à 10,000 auteurs ou éditeurs. Cette bonne volonté nécessitait des frais considérables et méritait plus d'égards. M. L., continuant son œuvre, catalogue aujourd'hui les livres parus de 1866 à 1875, et en même temps, lorsque l'occasion s'en présente, corrige les erreurs, répare les omissions de la précédente bibliographie.

M. L. entend par librairie française les livres en langue française publiés chez nous et à l'étranger, et les livres en toutes langues parus en France. Il ne dit pas comment il a eu connaissance des livres étrangers. Il semble n'avoir mis à profit que les catalogues de Muquardt, Gay, Georg, Klincksieck et autres libraires. Pour la France, il a découpé et mis par ordre alphabétique, sous chaque nom d'auteur, les indications fournies par le *Journal de la librairie*. C'est là certainement une besogne longue, fastidieuse et méritoire, mais elle est en même temps insuffisante. La moindre vérification découvre aussitôt des lacunes. A en juger par le peu de temps nécessaire pour réunir un assez grand nombre de *desiderata*, la bibliographie de M. L. est bien loin d'être complète. Mais son plus grand défaut sera encore cette fois l'absence d'une table méthodique. A quoi me sert, par exemple, que le nom de M. C. Chabaneau figure à son ordre alphabétique, si j'ignore que ce philologue a publié un livre sur la conjugaison française, et si je ne puis l'apprendre à la table sous la rubrique grammaire?

Voici sommairement, entre vingt autres, des livres omis par M. L. :

A. — A. d'Aigueperse : Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum. Annotées par A. Vachez. Lyon, 1874, in-8°. — J. B. Andrews : Essai de grammaire du dialecte mentonnais, Nice, 1875, in-12. — D'Avezac : La rose des vents. Rome, 1874, in-8°. — Aymard : Antiquités préhistoriques, gauloises et romaines de Cheylonnet. Le Puy, 1874, in-8°. — Gabriel Azaïs : Vincent de Bataille-Furé, poëte béarnais. Montpellier, 1874, in-8°.

B. — A. Béchamp : Sur le blessissement des sorbes. Montpellier, 1875, in-8°. — A. Bernus : Richard Simon et son histoire critique du vieux Testament. Lausanne, 1869, in-8°. — Amédée Bert : Petit vocab. français et italien. Torino, 1873, in-16. — Jules Bessi : La lanterna nissarda. Nice, 1870, in-16. Lou fanau de Villafranca. Nice, 1870, in-16. —

Bizonnet-Deriveau : La mort, la ruine, le déshonneur. A bas le jeu. Spa, 1870, petit in-4°. — P. Blecker : Révision des espèces insulidiennes de la famille des synancéoïdes. Harlem, 1874, in-4°. — Albin Body : Pierre-le-Grand aux eaux de Spa. Bruxelles, 1872, in-32. — F. Bonifas : Pourquoi Corneille n'a-t-il pas été notre Shakespeare? Montauban, 1874, in-8°. — A. Bonnewyn : Observations sur la digitaline cristallisée. Bruxelles, 1874, in-8°. — Bossert. M. Bossert étant docteur ès-lettres, il est évident qu'on aurait dû indiquer sa thèse latine. Même observation pour MM. Cratiunesco, Gratacap, Castets, Gaffarel. — Boulé : Notice sur une nouvelle passe navigable établie en 1870 dans le barrage de Port-à-l'Anglais. Paris, 1873, in-8°. — Bourgogne fils : Examen critique du rapport de M. le Dr Hérard et des discuss. soulev. à l'Acad. de Méd. de Paris, à propos de l'identité du choléra asiatique avec certaines fièvres paludéennes. Bruxelles, 1875, in-8°. Le choléra asiatique et son traitement. Bruxelles, 1875, in-8°. — C. Bruhns et A. Hirsch : Procès-verbaux des séances de la 4e conférence géodésique internationale. Neuchatel, 1874, in-4°.

C. — G. Charvet : Cartulaire de Remoulins. Alais, 1873, in-8°. M. Charvet a également publié cinq ou six autres ouvrages, dont aucun n'est indiqué. — Lodovico Cobianchi : Prolusion au cours d'histoire de la littérature française. Bologne, 1874, in-8°. — Guillaume Colletet : Vie du poëte Robert Angot publiée par P. Blanchemain. Rouen, 1874, in-4°. — Coray : Lettres autographes inédites de Coray à Chardon de la Rochette publiées par Brunet de Presle. Paris, 1874, in-8°. — L. Cruls : Discussion sur les méthodes de répétition et de réitération employées en géodésie. Gand, 1875, in-8°.

D. — L. Paul Delinotte : Verbes et adjectifs français. Zutfen, 1874, in-8°. — Eloi Demazier : Grammaire française. Beauvais, 1874, in-12. — Διονυσίου Βυζαντίου Ἀνάπλους Βοσπόρου. Paris, 1874 in-8°. Sera peut-être indiqué sous le nom de C. Wescher, l'éditeur. — E. Deseille : Etudes sur les origines de la pêche à Boulogne. Boulogne-sur-Mer, 1874, in-8°. Histoire de la pêche à Boulogne. Boulogne-s.-M. 1873, in-8°. Tableaux généraux des pêches maritimes de Boulogne de 1869 à 1874. Boulogne-s.-M. 1870-1875, six tableaux in-fol. et in-4°. — Despourrins : Cansons béarnaises, 3e éd. Pau, 1870, in-16°. — M. L. van Deventer : Cinquante années de l'hist. fédérale de l'Allemagne. Bruxelles, 1870, in-8°. — L. Devillers : Description du Cartulaire de l'abbaye d'Epinlieu. Mons, 1866, in-8°. — Léo Drouyn : Archives municip. de Bordeaux. Bordeaux vers 1450. Bordeaux, 1874, in-4°. — Dollfus-Ausset : Matériaux pour les bibliothèques populaires. Mulhouse, 1865 et années suivantes. (Le n° 4, avril 1868, contient un petit dictionnaire mulhousien-français.)

E. — J. T. East : Notions pratiques sur l'emploi des verbes irréguliers. Niort, 1874, in-12°. — Emmanuel des Essarts : Origines de la poésie lyrique en France au XVIe s. Dijon, 1872, in-8°.

F. — F. L. Faisely : Exercices de lecture, de traduct. et de convers. Nimègue, 1874, in-8°. — Farel : Le sommaire de Guillaume Farel réimprimé par J. G. Baum. Genève, 1867, in-16. — Paul de Fleury : Inventaire des mss. de la biblioth. de Poitiers. Poitiers, 1868, in-8°. — F. A. Forel et G. du Plessis : Essai sur le typhus des perches. Lausanne, 1868, in-8°. — F. A. Forel : Introduction à l'étude de la faune profonde du lac Léman. Lausanne, 1869, in-8°.

G. — L. Galesloot : Mad. Deshoulières emprisonnée au château de Vilvorde. Bruxelles, 1866, in-12. — Edme-Marie-Victoire Gomier : Compositions, Poésies, Pensées. Paris, 1866, in-8°. — H. Gomont : Le César de Shakespeare. Etude. Paris, 1874, in-8°. — G. Govi : Rapport sur l'utilité des tables de logarithmes à plus de sept décimales. Turin, 1873, in-8°. — F. Guisol. Lu esploatur dau nouastre bèu païs. Nice, 1874, in-4°.

H. — J. Helleu : Extraits d'Aristophane. Traduction. Paris, 1874, in-12. — J. W. Holtrop : Thierry Martens d'Alost. Etude bibliogr. La Haye, 1867, in-8°. — Tranquille Husnot : Musci Galliæ. Herbier des mousses de France. Cahan, 1875, in-4°.

La correction est presque sans reproche. Çà et là quelque faute; par exemple, il faut lire *Villeguindry* et non *Velleg.* (article Alb. Humbert), *Haurvatât* au lieu de *Haurevatât* (art. J. Darmesteter), *L.* Havet et non *F.* Havet (art. Buecheler).

Les renseignements biographiques sont parfois erronés, plus souvent arriérés : ainsi MM. d'Albiousse, Cœuret, Cleophas Dareste ne sont plus, le premier juge à Apt, le deuxième juge à Nantes, le troisième doyen de la faculté des lettres de Lyon. M. Emile Chasles n'est pas professeur à la Sorbonne. Depuis 1870, M. Karl Hillebrand n'est plus professeur à Douai, c'est là un fait assez connu de l'Université et des gens qui lisent.

L'ouvrage intitulé : *Bonaparte, Talleyrand et Stapfer*, dont M. Lorenz n'a pas connu l'auteur, est d'Albert Jahn.

J. Bauquier.

VARIÉTÉS

La Moussaie et la bataille de Rocroi.

M. A. Chéruel a publié dans le *Correspondant* (10 janvier 1877, p. 143-59) un article sur la « Bataille de Rocroy d'après la relation en partie inédite de la Moussaie ». Cette relation nous a été conservée sous trois formes A, A [1], A [2].

A [2]. Celle-ci, plusieurs fois réimprimée depuis 1673, a été retouchée

par Henri de Bessé qui a même passé pour en être le seul auteur, tandis qu'il s'est contenté d'ajouter une préface et des réflexions politiques, de faire diverses coupures et de modifier le style.

A [1]. Cette version vient d'être retrouvée, on ne sait où, par M. Chéruel. L'érudit professeur en cite quelques passages, s'efforce de prouver qu'elle est littérairement supérieure au remaniement de Bessé, et que Bossuet l'avait sous les yeux en écrivant l'Oraison funèbre du prince de Condé. Elle contient des additions visiblement très-postérieures à la bataille.

A. La troisième rédaction me paraît la plus ancienne. M. Chéruel ne l'a pas connue, et l'anonyme qui l'a publiée dans la *Revue militaire française* (février 1875, p. 262-73), se contente de dire qu'elle est « extraite d'un vieux manuscrit » des archives de la Guerre, il en a ignoré l'auteur. Cette copie pourrait être celle que la Moussaie rédigea peu après la bataille. Il vint à Paris porter à la reine la nouvelle de la victoire du duc d'Enghien, et alors, sans doute, il écrivit cette relation A dont l'original ou une copie fut communiquée au Ministère de la Guerre où elle se trouve depuis. Je ne saurais, pour plusieurs motifs, défendre longuement cette hypothèse. Ce serait trop empiéter sur les comptes-rendus de la *Revue critique*. De plus, une suite de contre-temps fâcheux m'a empêché de relire cette version. J'en avais pris connaissance en 1875 au Ministère de la Guerre et j'avais été tout de suite tenté de croire que Bossuet la connaissait. L'article de M. Chéruel m'ayant fait désirer de signaler une publication sans doute peu connue, j'ai demandé à la Bibliothèque Nationale la *Revue militaire française*. Il a fallu trois jours de recherches pour mettre la main dessus; et pour comble de malheur, le quatrième jour il a été impossible de retrouver le numéro de février [1].

J. Bauquier.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Le ministre de l'instruction publique communique à l'académie un rapport de M. Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, au sujet des découvertes faites à Mycènes par M. Schliemann. Ces découvertes ne sont jusqu'ici qu'imparfaitement connues : aucun compte-rendu des fouilles n'a encore été publié; les objets trouvés, qui sont la propriété du gouvernement grec, sont provisoirement déposés à la Banque hellénique, et ne sont pas tous actuellement visibles. On peut néanmoins se rendre compte de l'importance des découvertes de M. Schliemann : elles sont des

---

1. La *Revue militaire française* ne porte pas de numéro d'ordre à la Bibl. Nat. Elle est simplement marquée d'un V.

plus surprenantes qui aient été faites depuis longtemps. On a trouvé un nombre très-considérable d'objets en or, plaques, rondelles, anneaux, ceintures, vases : l'ornementation des objets diffère notablement de celle des monuments déjà connus, soit égyptiens, soit cypriens, soit grecs. On a trouvé aussi une série importante de sculptures en terre cuite, qui appartiennent à un même type, celui qui est déjà connu sous le nom de type de Mycènes. Il y a enfin toute sorte d'objets d'époques diverses. Pour pouvoir porter sur ces découvertes un jugement plus approfondi, il faudra attendre que le journal des fouilles ait été publié; il faudra aussi étudier de plus près qu'on ne l'a fait encore quelques objets provenant également de Mycènes, qui sont conservés au musée britannique, et qui présentent une analogie frappante avec ceux qu'a trouvés M. Schliemann.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, envoie à l'académie dix photographies qui représentent des plaques d'os sculptées trouvées à Palestrina (Préneste) et actuellement conservées au palais Barberini. La collection Barberini comprend plus de deux cents monuments antiques de Préneste, tous trouvés depuis une vingtaine d'années. L'école française de Rome a entrepris la tâche de publier ces monuments : les photographies envoyées par M. Geffroy sont un spécimen de cette publication. Elles sont accompagnées d'une note de M. Fernique, membre de l'école, qui donne quelques détails sur les objets conservés au palais Barberini : ces objets sont fort différents de style : les uns appartiennent à l'art étrusque, d'autres (et notamment ceux dont la photographie est envoyée à l'académie) à un art latin primitif, d'autres à l'art grec; un très-petit nombre sont de l'époque romaine, soit de la république, soit de l'empire. — M. Geffroy annonce aussi que des doutes viennent d'être exprimés de plusieurs côtés sur l'authencité des objets trouvés l'an dernier à Palestrina, et acquis par le gouvernement italien, parmi lesquels se trouve une coupe qui porte une inscription phénicienne. M. Fernique suivra de près la discussion qui est engagée à ce sujet; M. Geffroy tiendra l'académie au courant.

M. de Saulcy reprend la lecture de son mémoire intitulé : *Des rois de France ont-ils mérité le nom infamant de rois faux-monnayeurs? Quels sont ces rois?* Il commence par déclarer, à propos des observations que sa lecture a provoquées à la la dernière séance, que le but de son mémoire n'est pas de justifier indistinctement tous les rois de France du reproche de fausse-monnaie, mais de distinguer ceux qui ont donné prise à ce reproche et ceux qui ne l'ont pas mérité. A l'égard de Philippe le Bel, dont il parlait alors, il croit avoir montré que ce roi, loin d'être un faux-monnayeur, n'a fait, en matière de monnaie, aucun acte qui ne rentrât dans le légitime exercice de son autorité royale. — M. de Wailly, pour compléter ses observations de la dernière séance, demande à préciser ce qu'on doit, selon lui, reprocher à Philippe le Bel. Si Philippe le Bel n'a pas fait de fausse-monnaie, s'il n'a changé le titre ou la valeur de ses monnaies qu'au su de tous, il n'en a pas moins, en élevant et en abaissant successivement cette valeur, porté à ses sujets un grand préjudice et abusé par conséquent de son pouvoir d'une façon blâmable. On peut même craindre qu'il n'ait été plus loin et ne se soit permis des altérations clandestines, car le serment que prêtaient les monnayeurs sous son règne contenait, entre autres promesses, celle de garder le secret des mutations des monnaies. En tout cas, ce qui prouve qu'il avait des reproches à se faire, c'est que lui-même l'a avoué en rendant l'ordonnance célèbre, par laquelle il engageait son domaine et celui de sa femme pour indemniser les personnes lésées par la mutation des monnaies, ordonnance qui, du reste, ne fut jamais et ne pouvait pas être exécutée. Ses apologistes mêmes, comme le chroniqueur Yves, moine de Saint-Denis, ne peuvent justifier ses opérations monétaires et ne trouvent pour lui d'autre excuse que celle qui consiste à rejeter la faute sur ses ministres. — M. de Saulcy, reprenant la suite de son mémoire, examine les opérations monétaires des rois Philippe de Valois et Jean. Ceux-ci, à la différence de Philippe le Bel, ont commis des fraudes qui constituent véritablement le crime de fausse-monnaie : ils ont altéré les monnaies en ordonnant à leurs mon-

nayeurs de tenir l'altération secrète et de « feindre » que le titre était toujours le même : ainsi fit Philippe de Valois deux fois, et Jean jusqu'à sept fois; ainsi fit aussi pendant sa régence le dauphin Charles, qui, au contraire, lorsqu'il fut roi, n'altéra jamais la monnaie; ainsi fit Etienne Marcel, qui, après avoir fait une émeute parce qu'on avait altéré la monnaie, l'altéra encore davantage lorsqu'il fut le maître. Ce furent sans doute les nécessités de la guerre de cent ans qui poussèrent les gouvernants, les uns après les autres, à d'aussi fâcheuses extrémités. En effet, après la paix de Brétigny, Jean lui-même n'émit plus que de la bonne monnaie.

M. Egger lit une *Note sur quelques fragments de lyrique grecque*. Il s'agit de fragments de poésie lyrique en dialecte dorien, qui se trouvent sur des débris de papyrus rapportés d'Egypte par M. Mariette. Le déchiffrement de ces papyrus, commencé par M. Egger, a été achevé par M. Blass, professeur à Kiel. Le texte en sera publié dans les *comptes-rendus* officiels de l'Académie. Le principal intérêt de ces débris est dans les renseignements qu'on pourra en tirer sur la division métrique des vers lyriques chez les anciens; le papyrus paraît remonter au deuxième siècle de notre ère.

M. Paul Viollet termine sa lecture sur les *Etablissements* dits *de Saint-Louis*, mieux appelés *Etablissements le roi*. Il pense que non-seulement l'auteur ou compilateur de cet ouvrage a puisé à des sources orléanaises, mais encore qu'il était lui-même Orléanais. Savigny avait dit que l'école orléanaise de jurisprudence ne nous avait laissé aucun ouvrage : on a déjà montré depuis, qu'on devait tout au moins à cette école le *Livre de jostice et de plet;* on lui doit encore les *Etablissements le roi*.

Ouvrages déposés : — Perrot (G.), Le triomphe d'Hercule, caricature grecque, d'après un vase de la Cyrénaïque. — M. Lenormant offre à l'Académie, pour la commission des inscriptions sémitiques, le moulage d'une stèle araméenne du musée égyptien du Vatican. — Goddes-Liancourt (C. A. count de) and Pincott (Fred.), Primitive and universal laws of the formation and development of language (London, 1874); — Notizie degli scavi di antichità communicate alla R. Accademia dei Lincei per ordine di S. E. il ministro della pubb. istruzione, dicembre 1876 (Roma, in-4°); — Tacite, Œuvres, éd. Em. Jacob : Annales, l. XI-XVI (Paris, Hachette). — *Transmis par M. Garcin de Tassy, de la part du raja Rajendra Lal Mitz :* — Notices of sanskrit mss., by Rajendralala Mitza, 3 vol.; — Bibliotheca indica, a collection of oriental wortes publisted under the superintendence of the asiatic Society of Bengal, 26 vol. (8 ouvrages édités par le raja Rajendra Lal Mitz).

Ouvrages présentés : — par M. Derenbourg, de la part de M. A. Neubauer : Fifty-third chapter of Isaiah according to the jewish interpreters (Oxford, 2 vol. in-8°); *par M. Egger, de la part des auteurs :* 1° Parćić, Grammaire de la langue serbo-croate, trad. p. le doct. J. B. Feuvrier; 2° Odobescu (A. L.), Cursu de archeologia, istoria archeologiei, I (Bucuresci, in-8); *par M. Heuzey*, le dernier fascicule de la relation de sa Mission en Macédoine; *par M. L. Delisle, de la part de l'éditeur :* Froissart, Chroniques, éd. S. Luce, t. VI (publication de la Société de l'histoire de France); — *par M. L. Renier, de la part de l'auteur :* Briau (René), L'archiatrie romaine ou la médecine officielle dans l'empire romain.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 7 Avril — 1877

55. — **Indische Studien.** Herausgegeben von Dr A. Weber. xiv Band. Leipzig, F. A. Brockhaus. 1876. 504 p. in-8°.

La publication des *Indische Studien* suit son cours avec une régularité et une diligence d'autant plus méritoires que, à part les réserves que peut suggérer la rédaction un peu trop de premier jet de certains morceaux, ces avantages ne sont jamais acquis aux dépens de la valeur réelle du contenu. Celle-ci se soutient au contraire parfaitement à travers tout le recueil. D'un volume à l'autre on pourra bien constater de légères fluctuations d'ailleurs inévitables, mais on n'y trouvera ni parties décidément faibles, ni pièces de remplissage et, sous ce rapport, le présent volume, sans être le plus riche de la collection, n'y fera certainement pas disparate.

Le premier morceau est un extrait du *Suparnâdhyâya* de M. E. Grube, dont il a été rendu compte ici même (*Rev. crit.*, du 15 juillet 1876). En reproduisant le texte de ce curieux petit apocryphe, M. Weber y a joint quelques remarques supplémentaires touchant certaines particularités de rédaction et le groupement des manuscrits dont s'est servi l'éditeur.

Dans le mémoire qui suit, M. Weber discute les diverses questions de philologie prâcrite soulevées par M. Pischel à propos des recensions de Çakuntalâ. Comme cet examen est très-détaillé, que l'allure d'ailleurs en est polémique et que M. W. suit tantôt l'argumentation de son adversaire, tantôt le fil de ses propres idées, l'ensemble n'en est guère susceptible d'analyse. Le mémoire se divise en deux parties. Dans la première, M. W. combat les conclusions exagérées, selon nous aussi (cf. *Rev. crit.*, du 17 mars 1877), que M. Pischel déduit de la conformité du prâcrit de la recension bengâlî de Çakuntalâ avec les règles de Vararuci. Il s'attache particulièrement à montrer que, dans plusieurs cas, les leçons de la recension devanâgarî paraissent plus anciennes que les formes exigées par les grammairiens et, comme il incline à tenir Kâlidâsa pour

antérieur à Vararuci, on voit la conséquence à tirer selon lui de ces faits. A notre avis, c'est là un terrain bien glissant. Des observations isolées, et il n'y en a pas d'autres à faire, sont peu convaincantes en pareil cas. Tous les archaïsmes ne sont pas nécessairement vieux et, sans parler des autres causes d'incertitude, il est visible qu'en présence du double courant auquel ont constamment cédé ces dialectes plus ou moins artificiels, l'un les éloignant toujours plus du sanscrit, l'autre les y ramenant par de brusques retours, les arguments dont on se sert vont presque toujours à deux fins. Dans la seconde partie, M. W. défend son explication de la racine pâlie et prâcrite *dakkh dekkh,* qui représente selon lui une racine secondaire sanscrite **drix* formée de *driç* sur le modèle de certains désidératifs védiques, contre M. Pischel et le regretté M. Childers qui la dérivent du futur *draxyati.* Il établit fort bien, contre M. Childers, qu'il importe peu que *dakkh* soit ou non un tard venu en pâli, et contre M. Pischel qu'il est peu probable que cette racine se soit introduite dans les prâcrits par l'intermédiaire du singhalais, puisqu'elle se trouve déjà dans les inscriptions d'Açoka sous la forme *dekkh.* Pour le fond, nous nous rangeons à l'explication de M. W., bien qu'elle ait aussi ses difficultés. L'objection qu'on lui a opposée en dernier lieu, que la signification désidérative ne s'efface pas si aisément, nous paraît d'assez mince valeur. D'abord, un thème de la forme de **drix* ne comporterait pas nécessairement la nuance du désidératif et ensuite, *voir* et *regarder* sont des idées assez voisines pour que l'expression de l'une ait pu se substituer dans l'usage à celle de l'autre.

De la grammaire et de la polémique, le troisième morceau nous transporte en plein pays de la fiction et de la féerie. Le *Vîracaritra* dont M. Jacobi donne une analyse très-substantielle et un long fragment spécimen d'après un manuscrit de l'East-India Office, le seul connu, se rattache à cette vaste littérature de contes et de légendes profanes dont les ramifications s'étendent à travers tout le moyen-âge hindou, plus particulièrement au *Vikramacaritra* qu'a fait connaître M. R. Roth (*Journ. as.,* IVe série, vol. VI) et dont il est en quelque sorte (en ce qui concerne le sujet) la continuation. Mais il diffère de la plupart des œuvres analogues en ce qu'il n'est pas un recueil de contes simplement enchâssés dans un cadre commun, mais un vrai poëme d'une certaine unité, un peu à la façon de nos vieux romans et des chants de l'Arioste. Seulement, il ne faut y chercher ni le symbolisme profond qui forme parfois l'arrière-plan des uns, ni la suprême ironie qui se joue dans les fantaisies du second. L'auteur, qui portait le nom d'Ananta et que M. J. croit antérieur à la fin du XIVe siècle, a l'air de raconter *bona fide* ses incroyables histoires. Pour la critique, son œuvre est un document précieux : littérairement, elle se classe parmi les contes à dormir debout. — Le poëme raconte en trente chants (la fin et probablement aussi le commencement manquent) la lutte de Vikramâditya, roi d'Ujjayinî et de Çâlavâhana (ou Çâliv°) de Pratis*th*hâna, le triomphe de ce dernier, les

exploits du paladin Çûdraka (ou Çûdrika) et les services qu'il rend à Çâlivâhana, l'ingratitude dont le fils et successeur de Çâlivâhana, Çaktikumâra, paie ces services, la formation d'une ligue puissante à la tête de laquelle sont Çûdraka et Bemba, le fils de Vikramâditya, le siége de Pratis*th*hâna et la chute de Çaktikumâra sous les coups des alliés. Ce sont là pour la plupart des noms fameux dans la légende, mais dont l'histoire jusqu'ici ne sait que faire. Vikramâditya et Çâlivâhana sont les deux prétendus fondateurs des ères *samvat* (57 av. J.-C.) et Çaka (78 ap. J.-C.); dès le VI[e] siècle, le nom du dernier paraît comme celui d'un prince ami des lettres que la tradition identifie avec Hâla, l'auteur du *Saptaçataka.* Le *Kathâsaritsâgara,* dont les sources remontent peut-être tout aussi haut, connaît, avec d'autres détails il est vrai, non Çâlivâhana, mais Sâtavâhana de Pratis*th*hâna et, sous cette forme, le nom se trouve en effet dans d'anciennes inscriptions des rois Simha et de quelques cavernes du pays marhatte. Çûdraka paraît dans quelques listes purâniques de la dynastie des Andhrabh*r*ityas et un roi de ce nom passe pour l'auteur de la *Mriccha katikâ.* Ce sont donc là des noms en quelque sorte flottants, et il est impossible, quant à présent, de préciser l'époque à laquelle ils ont été mis entre eux dans le rapport où ils se trouvent ici. Mais il est à présumer que cela s'est fait postérieurement à la rédaction du *Kathâsaritsâgara,* qui est de la fin du XI[e] siècle. Ceci s'accorderait assez bien avec la supposition de M. J. qui croit retrouver le Çâlivâhana et le Çâktikumâra du poëme dans les deux princes ainsi nommés qui figurent parmi les rois Gehlotes du Méwar dans la deuxième moitié du X[e] siècle. D'après lui, ces deux noms historiques, et probablement d'autres encore, auraient été transportés après coup dans cet ensemble de vieilles traditions dont l'origine et le caractère lui paraissent franchement mythiques. Vikramâditya et son fils Bemba seraient des héros solaires; Çâlivâhana et Çaktikumâra, issus tous deux de la race des serpents, représenteraient les ténèbres, et le récit alternatif de leur triomphe et de leur chute, serait un chapitre de cosmographie. Cette explication est plausible. Elle est du reste présentée avec autant de mesure que d'habileté par M. J., qui, en l'entourant des meilleures preuves, n'a pas oublié que c'est un peu le sort de toute fortune éclatante ici-bas de rappeler le soleil qui se lève et le soleil qui se couche.

En tournant la page, nous revenons à Çakuntalâ et à la polémique. Le quatrième morceau est en effet un factum de M. Weber en réponse à un autre factum de M. Pischel. En reprenant le litige *ab ovo,* M. W. n'a pas de peine à prouver à son adversaire qu'il a été le plus modéré des deux et que, si le débat s'est envenimé, ce n'est pas de sa faute. Peut-être eût-il pu le faire en moins de mots. La fin de sa réplique est consacrée à l'examen comparatif du premier acte de Çakuntalâ selon la recension devanâgari et selon ce que M. W. pouvait à bon droit considérer comme étant le texte patroné par M. Pischel. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer par suite de quel singulier hasard cet examen qui, comme tout

le mémoire du reste, est plein de remarques ingénieuses et utiles, est en somme un perpétuel porte à faux.

Vient ensuite la continuation de la *Yogayâtrâ* de Varâha Mihira, texte, traduction et notes par M. Kern. Ce morceau qui fait suite à *Ind. Stud.* x, p. 161 etc., contient les chapitres IV-VI de ce curieux traité. Les deux premiers traitent des aspects du ciel favorables ou défavorables à la *yâtrâ* ou entrée en campagne d'une armée. Le dernier prescrit les hommages à rendre en pareille occurrence aux divinités et aux planètes qui se partagent la souveraineté des diverses régions, la manière de confectionner et d'orner leurs statues, les mantras à réciter en leur honneur, et se termine par un hymne des plus curieux à l'adresse des innombrables génies qui peuplent tous les recoins de l'espace et ont pouvoir sur les actions des hommes. Il y a là de bien singulières choses venant d'un tel homme. Varâha Mihira n'était certainement pas un esprit ordinaire. C'était un lettré consommé, doublé d'un savant qui avait maîtrisé tout le savoir positif de son époque. Et pourtant quelques-unes de ses assertions sont d'une absurdité si évidente, si facilement vérifiable, qu'on a beau se placer d'une façon générale au point de vue de l'auteur qui a été celui de tant de grands esprits, on est obligé cependant de se demander si tout cela est dit sérieusement. — Il est inutile d'ajouter que le travail de M. K. est excellent : texte, traduction, notes, tout est irréprochable et rédigé avec cette précision lumineuse qui est la perfection même du style scientifique. Sur un seul point, M. K. me paraît avoir un peu forcé la note, quand, avec Varâha Mihira, il qualifie d'athées les anciens Mîmâmsistes, parce qu'ils ignorent un Dieu suprême. Ils me paraissent avoir été simplement les champions d'une orthodoxie étroite et formaliste. De là leur dédain des Upanishads auxquelles les sectateurs de Prabhâkara par exemple déniaient toute autorité spéciale, et leur éloignement pour les spéculations du Vedânta sur l'Etre absolu. Dans tout cela ils flairaient l'hérésie et, au fond, ils n'avaient pas tout à fait tort. Que quelques-uns soient allés très-loin dans cette voie, que leur façon de tout ramener au culte et d'en disséquer les pratiques soit en général d'une sécheresse et d'un terre à terre extrêmes, je ne prétends pas le nier. Mais comment s'expliquerait-on cette casuistique presqu'uniquement occupée des minuties du rituel, s'ils avaient été, dans le vrai sens du mot, des *nâstikas?* Le Véda n'est pas théiste non plus : on ne dira pas pourtant qu'il soit athée.

Les deux *stotras* ou cantiques jainas dont M. Jacobi communique ensuite le texte et la traduction, sont les premiers spécimens de ce genre qui aient été portés, que je sache, à notre connaissance. Ils nous permettent d'apprécier l'expression poétique de la pensée religieuse chez les Jainas, dont nous ne connaissions guère jusqu'ici que le côté théologique. Sous ce rapport, le premier surtout des deux cantiques, le *Bhaktâmarastotra,* est un exemple bien choisi. C'est une œuvre autant de dévotion que de littérature et dans laquelle il faut, avec M. J., reconnaître

une certaine fraîcheur du sentiment religieux. Ce stotra offre, du reste, un certain intérêt pour l'histoire de la littérature sanscrite. Il est attribué à Mânatunga, et c'est précisément à propos de cette œuvre que la tradition met ce poëte en rapport avec Bâna et Mayûra. Le deuxième cantique, le *Kalyânamandirastotra,* paraît n'être qu'une imitation du premier. M. J. a fait précéder l'un et l'autre d'une notice où se trouve réuni et discuté tout ce qu'on peut savoir actuellement au sujet de ces textes [1].

Viennent ensuite quelques communications de moindre étendue. M. Roth revient sur la légende de Mârtânda, le huitième fils d'Aditi, telle qu'elle se trouve dans le *Çatapatha Brâhmana,* et, dans une notice sur Madanapâla, l'auteur prétendu du dictionnaire médical intitulé *Madanavinoda* et de plusieurs autres traités, il détermine l'époque de ce prince et de sa dynastie, la race à laquelle ces Pâlas ont appartenu et le district du Douab sur lequel ils ont régné. M. Jacobi ajoute une notice supplémentaire à son analyse du *Vîracaritra.* M. Kern donne sa lecture accompagnée d'une traduction de quelques-unes des inscriptions des cavernes de Junnar d'après les copies de M. Burgess, et montre avec cette méthode ingénieuse et sûre dont il a le secret, ce qu'on peut tirer de ces textes si maigres et pourtant si précieux [2]. Enfin M. Weber communique des extraits d'une lettre de M. Bühler sur les résultats de sa mission au Cashmire. Ces extraits font pendant à ceux d'une lettre de M. Kielhorn relatifs à la littérature des *Çixas,* qui se trouvent à la page 160.

Le dernier morceau du volume est, hélas! encore une fois de la polémique (en tout 242 pages sur 444!). C'est une nouvelle pièce à joindre au dossier de l'interminable procès Goldstücker-Müller-Boehtlingk-We-

1. La traduction de la stance 26 du deuxième stotra est inexacte. Le sens est : « Quand les mondes sont illuminés par toi, Seigneur (du haut de ton trône), alors (seulement) la lune avec son cortége d'étoiles a vraiment un emploi : revêtue d'un triple corps sous la forme de ton (triple) parasol resplendissant et tout brodé de perles, elle trouve enfin une place stable (au plus haut du ciel, au-dessus de ta tête). » La finale renferme un jeu de mots. Le vers est à rapprocher de I, 31.

2. Je saisis cette occasion pour signaler, des travaux épigraphiques de M. Kern, le dernier qui soit venu à ma connaissance : sa lecture rectifiée et définitive de l'inscription de Djamboe, dans les *Verslagen en Mededeelingen* de l'académie des Pays-Bas, tirée aussi à part sous le titre *: Over het Opschrift van Djamboe.* Amsterdam, Van der Post, 1877; 7 pages in-8° avec une reproduction photographique de l'inscription. Cf. aussi *Ind. Antiq.*, IV, 355. Cette inscription gravée sur un rocher dans la partie occidentale de l'île de Java, au sud de Batavia, est en l'honneur d'un roi Pûrnavarman, dont on connaît au moins une inscription semblable à celle-ci dans le voisinage. Elles ont l'une et l'autre ceci de remarquable, qu'elles sont en pur sanscrit et que le caractère diffère complétement de l'alphabet dit Kawi. Tandis que l'alphabet des autres inscriptions de Java et de Bali semble être venu de l'Inde transgangétique, celui-ci paraît originaire de la côte de Coromandel. Il offre, en effet, des ressemblances tout à fait caractéristiques avec les caractères usités dans des inscriptions de Vengideça qui remontent, suivant M. Burnell, au IVe siècle. M. Kern estime que ces deux inscriptions javanaises doivent dater du milieu du Ve siècle.

ber-Whitney et consorts. Quelques-uns des plaideurs sont morts dans l'intervalle. M. Weber, qui depuis quelque temps avait gardé le silence, a cru devoir préciser la position par lui occupée dès l'origine de la lutte. C'est le moindre défaut de ces querelles de tourner au comique pour peu qu'elles durent. Il en est ainsi du moins chez nous où elles ne trouvent pas de public et où les champions sont réduits à s'escrimer, comme les anciens preux, dans la solitude. Il faut croire qu'il n'en est pas de même ailleurs. Quoi qu'il en soit, celle-ci n'a que trop duré et, comme M. Max Müller paraît s'être retiré sous la tente [1], il faut espérer que tout le monde fera de même et que la bataille est enfin finie.

Le volume se termine par quelques pages d'additions et de corrections et par un index, comme M. Weber sait les faire, pour les tomes XIII et XIV.

A. Barth.

---

56. — N. Kondakof. **Histoire de l'iconographie et de l'art byzantins d'après les miniatures des manuscrits grecs.** Odessa. 1876. (Istoria vizantiyskago iskousstva i iconografii po miniaturam gretcheskich roukopisey.)

Le livre de M. Kondakoff est le fruit des recherches personnelles de l'auteur dans presque toutes les principales bibliothèques de l'Europe, recherches exécutées d'après une méthode véritablement scientifique et avec une vaste érudition. M. K. soumet d'abord à une critique sévère, mais impartiale les travaux de ses prédécesseurs sur l'histoire de la miniature. Il expose ensuite son point de vue esthétique : à ses yeux, l'*idéalisme* est l'unique principe de l'art vrai, théorie qui n'empêche pourtant pas l'auteur de n'admettre, comme guide dans les recherches sur l'art, que la méthode historique et comparative. Il passe alors à l'étude de son sujet spécial. Contrairement à l'opinion de plusieurs autres historiens de l'art qui voulaient attribuer l'origine de la miniature byzantine tantôt aux efforts individuels des moines de la Thébaïde, tantôt à l'influence de l'art monumental, M. K. la rattache à la miniature antique et, avec beaucoup de sagacité, il établit une transition, sans solution de continuité, des mêmes types et d'une même manière artistique, de la miniature antique à la miniature byzantine. Il ne partage pas non plus l'avis de ceux qui aperçoivent une phase nouvelle dans l'histoire de la miniature byzantine après le mouvement des iconoclastes, qui, d'après eux, aurait fait adopter aux artistes byzantins des types nouveaux et un style nouveau. M. K. croit qu'il n'en fut rien et qu'il n'y eut que la tendance générale de changée, c'est-à-dire que les artistes, tout en continuant de se servir des types anciens, à peu de changements près, les mirent au

---

1. Nous apprenons que M. Müller a fait mieux encore : Il vient d'offrir la paix à ses adversaires et ceux-ci l'ont acceptée. *All is well that ends well.*

service des sentiments et des idées qui dominaient à cette époque dans la littérature byzantine. Dès lors on ne trouve plus dans l'art byzantin, ni par suite dans la miniature, le symbolisme expressif et simple qui remontait à la période antique, et qui fut remplacé dans les ouvrages des écrivains byzantins de l'époque par l'allégorisme recherché et fade qui régnait alors; de même que cette littérature périt dans une stérilité déplorable, l'art byzantin, lui aussi, sous l'influence toujours croissante de cette littérature, finit par aboutir à une complète décadence, cette fois définitive. Cette influence de la littérature sur le caractère général de l'art byzantin est un des points les plus originaux du livre de M. K. Voici les périodes qu'il distingue dans le développement historique de la miniature ou, ce qui selon lui revient au même, de l'art byzantin : la 1re période commence avec la renaissance de l'art dans l'Empire d'Orient et finit avec le vᵉ s.; la 2ᵉ est celle de l'épanouissement de l'art byzantin : elle va du viᵉ au ixᵉ s. Interrompue au ixᵉ s. par un déclin momentané, elle reprend avec le xᵉ s. et se continue jusqu'à la fin du xiiᵉ s. La décadence définitive de l'art byzantin, consommée avec la chute de l'Empire, se fait sentir dès les premières années du xiiiᵉ s. : c'est la 3ᵉ période. — Nous signalerons encore le talent que déploie l'auteur dans la description des œuvres des miniaturistes byzantins : après avoir *lu* leurs miniatures dans ces analyses, on croit les avoir *vues*. L'unique reproche que nous nous permettrons d'adresser au savant russe, c'est de ne pas avoir accordé assez d'attention à la forme littéraire, à la composition et au style. Nous recommandons donc vivement le travail de M. K. à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des beaux-arts et nous souhaitons qu'il ne tarde pas à paraître dans une traduction française ou allemande.

Ce mot « traduction » nous suggère une remarque, que nous demandons la permission d'exprimer ici. Dans ces derniers temps, en France, il a paru un assez grand nombre de livres traduits de différentes langues étrangères; cependant les ouvrages russes ne figurent presque jamais parmi les élus. Nous pensons que cela tient à ce qu'on est trop enclin à croire, qu'en Russie, les études portent exclusivement sur des questions d'intérêt purement national. C'est une erreur. Pour ne citer que les ouvrages les plus récents qui ont paru en Russie, il s'en trouve plusieurs qui sont consacrés aux pays étrangers. Sans parler des travaux de seconde main, comme l'*Histoire du Droit coutumier en France* par *M. Karassévitch,* nous nommerons en première ligne les beaux livres de *M. Maxime Kovalévsky* faits d'après les sources, l'auteur ayant travaillé dans plusieurs archives de France et d'Angleterre : *Essais sur l'histoire de la juridiction des impôts en France depuis le* xivᵉ *s. jusqu'à la mort de Louis XIV* (1ᵉʳ vol. Moscou, 1876), ouvrage que l'auteur, pour le mieux faire apprécier, aurait dû publier en français plutôt que dans sa langue maternelle; *Histoire de l'administration de la police dans les comtés anglais depuis l'origine jusqu'à la mort d'Edouard III* (Prague, 1876), suivie d'un appendice imprimé à

Londres et contenant un *Recueil de documents pour servir à l'histoire de la police dans les comtés anglais aux* XII^e^, XIII^e^ *et* XIV^e^ *ss.*, précédé d'une monographie *sur la législation concernant les ouvriers en Angleterre au* XIV^e^ *s.*; nous mentionnons à cette occasion encore une étude du même auteur, d'après des documents inédits, sur les *Causes de la désorganisation de la propriété communale dans le canton de Vaud* [1], étude qui fait un pendant intéressant et original au livre bien connu de *M. Laveleye : De la propriété et de ses formes primitives* (une traduction allemande en a paru à Zurich). — *M. Chakhof* a publié un volume sur la *Littérature française au commencement du* XIX^e^ *siècle*, qui ne manque pas de points de vue originaux; deux œuvres de *M. Loutchitsky* sur la *Réforme en France et sur la Ligue* sont aussi composées d'après des documents inédits. Citons enfin une très-consciencieuse étude de *M. Ouspénsky* sur *Nicétas l'Akominate*, écrivain byzantin du XII^e^ s., etc., etc.

Jun. B — of.

---

57. — **Q. Valerius Catullus. Beitraege zur Kritik seiner Gedichte** von Rudolf Peiper. Breslau, A. Gohorsky's Buchhdlg. 1875. 73 pages in-8°. — Prix : 2 fr. 50.

Nous venons trop tard pour annoncer cette brochure. Elle a été appréciée déjà de différents côtés, avec plus ou moins d'urbanité dans la forme, mais d'une manière à peu près unanime pour le fond. On trouve avec raison que la critique de M. Peiper manque de pondération, que ses conjectures ne s'imposent ni ne plaisent. Il y en a pourtant quelques-unes qui peuvent bien tenter le lecteur, comme 64, 121 *Iamque adeo dulci deuinctam* (d'après Ciris 206); ou 91, *6 tibi me cuius;* ou 112, 1, 2 *homost quin Te scindat;* ou encore cette explication donnée à 95, 3 : *Miretur Volusi carmina facta die* (explication aussitôt gâtée par M. P., qui fait de 95,1 à 4 et de 95, 5 à 8 deux épigrammes distinctes). Il y a même quelques corrections à peu près certaines, comme 61, 73 *at potest*, et les vers 64, 353 à 356 placés avant 347. C'est beaucoup d'avoir rétabli la main de Catulle en deux ou trois endroits; c'est fâcheux seulement qu'il faille pour cela soixante pages in-8° !

Le 1^er^ chapitre traite des épithalames, 61, 62, 64 323 à 381, où M. P. cherche à rétablir l'ordre des *responsions*. Le second contient un fait assez curieux, c'est qu'avant 1300, Jérémie de Montagnone, de Padoue, connaissait Catulle, ou du moins certains vers de Catulle qui ne sont pas cités ailleurs. Les ch. III à V sont ceux qui renferment les

---

1. Umriss einer Geschichte der Zerstückelung der Feldgemeinschaft im Kanton Waadt, von Max. Kovalewsky. Zürich. Cæsar Schmidt, 1877.

nombreuses conjectures de M. P. Enfin les dernières pages, qui se trouvent accolées, on ne sait trop pourquoi, à cet opuscule sur Catulle, traitent des mss. de l'*Appendix Vergiliana, Culex, Copa,* etc., et particulièrement les *Diræ,* que M. Peiper se propose d'éditer.

Max BONNET.

---

58. — **Deutsche Mythologie,** von Jacob GRIMM. Vierte Ausgabe. II. Band. Berlin, Ferd. Dümmlers Verlagsbuchhandlung. 1877. pp. 540-1044 12 mark.

Cette 4e édition de la mythologie allemande est revue par M. Elard Hugo Meyer, à qui les héritiers de Grimm l'ont confiée. M. M. vient de publier le 2e volume. Il a fait subir au texte quelques modifications légères; il ajoute parfois des éclaircissements que Jacob Grimm n'avait pu donner; ces additions nécessaires, mais peu importantes par elles-mêmes, ne peuvent former la matière d'un troisième volume. M. M. a eu aussi la bonne idée de transporter dans le texte les suppléments que Jacob Grimm avait relégués à la fin de l'ouvrage; il lui suffisait d'élargir les cadres et de placer chaque appendice au chapitre spécial qu'il devait éclaircir ou compléter. Un troisième volume que prépare M. M. (sous le titre de Nachtræge) renfermera des notes manuscrites trouvées dans les papiers de Jacob Grimm.

• **Die Lieder der ælteren Edda (Sæmundar Edda)** herausgegeben von Karl HILDEBRAND. Paderborn, Schœningh. 1876. 323 pp. 2 thal.

L'auteur du livre est mort, laissant son œuvre inachevée : Mœbius a mis la dernière main à l'édition. Cette édition est essentiellement critique : le texte a été soumis à l'examen le plus sévère; toutes les leçons ont été soigneusement pesées, et toutes figurent dans les notes. Personne n'a mieux connu la métrique de l'Edda que Karl Hildebrand. Son travail sur la division des vers de l'Edda, qui parut dans le journal de Zacher, et la découverte qu'il fit des lois de la césure dans l'ancienne poésie scandinave le rendaient plus propre que tout autre à donner l'édition, que nous avons sous les yeux et que lui-même n'a pas vue. La philologie germanique a fait une perte douloureuse et vivement ressentie de tous dans le jeune professeur de Halle. C'était lui encore qui revoyait les épreuves du dictionnaire de Lexer. Il laisse un nom dans la science par cette édition de l'Edda, qui rend presque inutiles, au point de vue critique, toutes les éditions précédentes.

A. CHUQUET.

---

59. K. Biedermann, **Deutschland im 18. Jahrhundert**, 2e vol., 2e partie, 2e section, in-8e, Leipzig, Weber, 1875. Prix : 4 mark.

Après une interruption de huit années, M. Biedermann vient enfin de livrer à la publicité une nouvelle partie de l'immense travail qu'il a entrepris sur l'*Allemagne au 18e siècle*. Le livre de M. B. n'ayant encore été, dans la *Revue Critique*, l'objet d'aucun compte-rendu, nous pensons qu'il ne sera pas inutile de donner, avant d'en venir à l'examen du présent volume, un rapide aperçu du plan général de l'ouvrage et des parties parues jusqu'à présent.

Sous le titre de l'*Allemagne au 18e siècle*, M. B. s'est proposé de retracer, dans un tableau d'ensemble, la situation politique, matérielle, sociale, intellectuelle et morale de l'Allemagne au siècle dernier. Son entreprise méritait et a obtenu d'autant plus l'attention du monde savant, qu'à l'époque où il en a conçu l'idée, l'histoire de la civilisation, la *Culturgeschichte*, pour emprunter le terme aujourd'hui consacré en Allemagne, n'avait pas encore été cultivée au même degré qu'aujourd'hui. Du reste, si la tentative de M. B. lui a suscité des émules, hâtons-nous de dire qu'il est resté à leur tête et qu'il continue à exécuter de main de maître la tâche qu'il s'est imposée.

Comprenant l'histoire de la civilisation dans l'acception la plus large du mot, M. B. s'est appliqué à étudier et à analyser les phases diverses de la vie du peuple allemand au 18e siècle, dans toutes ses manifestations.

Quelque vaste que fût le cadre ainsi tracé, M. B. l'a consciencieusement rempli. Dans son premier volume, consacré spécialement à l'état politique et matériel de l'Allemagne, il a étudié successivement la configuration de l'Allemagne, les rouages politiques du gouvernement impérial et de chaque Etat particulier, l'organisation des tribunaux, des administrations, de la presse, de la police, des armées, des finances, l'état du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la fortune publique, des routes, canaux, douanes, postes, etc..., la situation du pays au point de vue de la population, de la vie matérielle, du logement, la répartition de la propriété, le travail et le salaire des classes ouvrières, l'organisation de l'assistance publique, l'émigration, etc... Epuisé déjà depuis longtemps, ce premier volume, dont on annonce prochainement une nouvelle édition et que le savant auteur ne manquera pas de mettre au courant des travaux parus depuis 1854, formera le répertoire le plus complet et la source d'informations la plus précieuse aussi bien pour les historiens que pour ceux qui s'occupent d'économie politique.

Le second volume destiné à retracer l'état intellectuel et moral de l'Allemagne se divise en deux parties. La première, parue en 1858, va des premières années du 18e siècle à l'avènement du grand Frédéric (1740). Après quelques considérations générales sur la société allemande, à l'époque où commence son ouvrage, l'auteur passe successivement en re-

vue la situation respective de la cour, de la noblesse, de la bourgeoisie, de l'Eglise, montre l'influence de la cour de Louis XIV sur les cours allemandes, grandes et petites, les résultats de la guerre de Trente ans. Puis il nous fait assister aux luttes, tantôt funestes tantôt fécondes, qui s'élevèrent au sein même du protestantisme, au réveil de la poésie nationale, sous l'influence de Günther, de Haller et de Hagedorn; Leibnitz et les débuts de l'Aufklærung sont aussi l'objet d'une étude approfondie. Enfin, après avoir fait ressortir le mérite de la première tentative sérieuse de restaurer le goût et la littérature allemande, faite par Gottsched et les Suisses, M. B., dans un dernier chapitre, jette en arrière un coup d'œil d'ensemble et résume les progrès divers accomplis dans cette période.

La seconde partie, qui doit traiter de la même manière la dernière moitié du 18e siècle, se subdivise elle-même en trois sections, dont deux seulement ont paru jusqu'ici. Après avoir étudié dans la première section (parue en 1867) la période de la *sentimentalité* (Gellert, Gleim, Klopstock) et celle de l'*épicuréisme* (Wieland), M. B. consacre la seconde section, que nous annonçons aujourd'hui, « à la *Renaissance de la littérature allemande* sous l'influence des exploits du grand Frédéric et des ouvrages de Lessing, et à la *Période de crise.* » La troisième et dernière section, qui est actuellement sous presse, contiendra la caractéristique de Gœthe et de Schiller, le mouvement philosophico-théologique jusqu'à Kant, et une conclusion générale groupant et rapprochant les résultats acquis dans les domaines divers de la politique, de la littérature, de la vie sociale pendant tout le 18e siècle. Dans toute la seconde moitié de ce second volume, nous entrons naturellement en plein dans l'histoire littéraire. Ce n'est pas à dire pour cela que M. B. se contente de venir ajouter une simple étude littéraire ou esthétique à toutes celles qui ont déjà paru sur le même sujet. Fidèle au plan qu'il s'est tracé, il prend la question de plus haut, et sans s'interdire en temps opportun l'examen de chaque œuvre littéraire, il l'étudie surtout, comme nous l'avons dit au début, au point de vue de ses rapports avec la vie de la nation, des influences générales qui l'ont fait naître et de l'influence ultérieure qu'elle-même a exercée.

M. B. montre très-bien, en débutant, ce qui avait rendu fatalement stériles les tentatives de restauration littéraire faites depuis le commencement du siècle. Ces tentatives manquaient d'unité; l'Allemagne ne possédait aucun centre, où pussent se grouper les efforts et d'où partit une direction commune; de plus, toutes prenaient l'étranger pour modèle, suivant en cela l'exemple des petites résidences allemandes, qui vivaient dans une imitation aveugle de la France.

Dès l'avènement de Frédéric, au contraire, tout va concourir à faciliter cette régénération si longtemps attendue. Sans doute la cour restera attachée à l'imitation de la France. Mais le règne glorieux de Frédéric éveille enfin en Prusse un sentiment inconnu jusqu'alors, l'esprit natio-

nal; Berlin, devenu centre politique de cet Etat, qui commence à prendre conscience de lui-même et de sa puissance, va promptement devenir un centre littéraire, illustré par Ramler, Sulzer, Mendelssohn, Nicolaï, etc... A la vérité, cette influence bienfaisante ne se fera sentir que peu à peu. Dans les premiers temps du règne, l'opinion publique n'est pas encore avec le nouveau monarque; d'un autre côté les poëtes alors en renom sont trop attachés à leurs vieilles doctrines pour ouvrir incontinent l'esprit aux idées nouvelles. Et puis l'influence de Frédéric est tout indirecte, involontaire même, comme on sait. M. B. va jusqu'à se féliciter de cette indifférence de Frédéric pour la littérature allemande; il lui suffit que l'impulsion donnée à la nation entière par les exploits du grand roi se transmette par contre-coup aux lettres. Son action directe aurait conduit la poésie allemande à l'écueil même dont on cherchait à la détourner : à quoi bon fuir l'imitation de la poésie française pour inaugurer à sa place le règne d'une autre poésie de cour? Les meilleurs esprits, un Gottsched, un Wieland, n'auraient cédé que trop facilement à cette tendance.

C'est dans ces conditions, au milieu de cette première effervescence du sentiment national, que Lessing apparaît à Berlin. M. B. indique avec finesse en quoi ses qualités intellectuelles et son éducation le prédisposaient plus que tout autre à profiter de ces circonstances éminemment propices et à s'inspirer des idées et des tendances nouvelles. Etre Allemand, avoir un esprit national, un goût national, une poésie nationale, tel a été le but poursuivi par Lessing dans toutes ses œuvres. Ici toutefois M. B. nous semble un peu forcer la note. Si Lessing écrivit dans la *Gazette de Voss* des vers de commande à la louange de Frédéric; s'il se plaint quelque part de ne pouvoir, au milieu des Saxons de Leipzig, dire que Frédéric est un grand roi, il n'eut pas pour ce prince l'admiration sans bornes que semble lui attribuer M. B. Qu'il ait eu un court moment d'illusion, c'est possible à la rigueur. Mais la brutale indifférence de Frédéric se chargea de le rappeler bien vite à la réalité. Jamais, au reste, ni directement ni indirectement il n'aborda dans ses ouvrages le terrain de la politique. Ce qu'il estimait dans les victoires de Frédéric, c'était le mouvement qu'elles imprimaient à l'esprit national et par suite aux lettres allemandes. L'idée même de patriotisme lui était non-seulement étrangère, mais encore antipathique : ses lettres à Gleim en font foi.

L'histoire des ouvrages de Lessing se liant désormais étroitement au mouvement littéraire qu'ils provoquent, dirigent et souvent dépassent, M. B. les examine successivement et en détail, à mesure qu'ils apparaissent dans la vie de l'auteur. Sans viser à donner précisément rien de neuf sur ce sujet si souvent traité, il formule sur chacun d'eux un jugement très-approfondi et très-impartial, où l'animation et la clarté du style n'ont d'égales que l'abondance des idées, la finesse et la sûreté du goût. Nous ne pouvons suivre M. B. pas à pas dans ses appréciations;

nous n'avons au reste qu'à y souscrire en général : tout au plus çà et là aurions-nous quelques restrictions à faire.

Ainsi à propos de *Minna de Barnhelm,* sans prétendre rien rabattre des éloges bien mérités que M. B. accorde à cette pièce, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'il va un peu loin en affirmant que tous les personnages « mettent dans la plus pure lumière les meilleurs traits du « caractère national allemand, le naturel, la vérité, la profondeur de « sentiment, la simplicité de mœurs ». Pour ne citer que les deux principaux, ceux de Tellheim et de Minna, ce sont de nobles figures, sans doute, mais tant soit peu outrées, monotones même, l'une dans sa « franche et simple naïveté », l'autre dans son « noble orgueil ».

De même, à propos de la *Dramaturgie de Hambourg*, M. B., en se contentant d'exposer sans aucune restriction la tactique suivie par Lessing dans sa campagne contre le théâtre français, semble accepter pour siennes toutes les opinions et assertions de Lessing contre le goût français. Loin de nous l'idée de faire à Lessing un crime de cette polémique; elle était nécessaire au but qu'il poursuivait; il a proportionné l'énergie à la difficulté du résultat à atteindre : il fallait à tout prix arracher la littérature allemande à l'influence étrangère, et frapper fort, quand on ne pouvait frapper juste. Encore aurait-il été bon d'avertir le lecteur que parfois Lessing s'est trompé; qu'écrivant au jour le jour il s'est souvent laissé entraîner à des contradictions et à des exagérations involontaires ou calculées, méconnaissant Molière, condamnant sans le sentir le style de nos plus grands écrivains, blâmant ici Corneille au nom des règles d'Aristote et le blâmant ailleurs de ne s'être pas affranchi de ces mêmes règles. Sans doute le tort était léger eu égard à l'effet à produire; l'impartialité ne permet cependant pas de le dissimuler.

Par contre, M. B. nous semble condamner par trop durement l'*Emilia Galotti.* Sans doute il y a des inconséquences, des contradictions même dans quelques caractères, des imperfections dans le plan ; sans doute le dénouement produit une impression presque répulsive. Mais après tout *Emilia Galotti* n'en reste pas moins le premier drame allemand digne de ce nom, une œuvre originale et vivante, la meilleure, avec *Minna de Barnhelm*, que Lessing ait composée pour le théâtre. Le plus grand, peut-être le seul tort du poëte est d'avoir dépouillé l'action du cadre historique qui la motive et la justifie à nos yeux : Virginius frappant sa fille obéit à une nécessité pressante; Odoardo poignardant Emilia tranche brutalement une situation délicate sans doute, mais qu'un peu de fermeté pouvait dénouer heureusement.

Le chapitre se termine par un coup d'œil d'ensemble sur l'influence de Lessing et les progrès accomplis sous son impulsion, et par un aperçu de sa situation vis-à-vis de la nouvelle école, dont l'avénement vient contrister ses derniers jours et à l'éclosion de laquelle il a cependant contribué plus qu'aucun autre, celle des *Génies originaux,* comme il l'appelle, de la *Période d'orage et de crise,* comme on la nomme plus généralement.

C'est à une esquisse de cette école dans ses traits généraux que M. B. consacre le deuxième chapitre du présent volume : les causes diverses qui la produisirent sont tour à tour l'objet d'un examen approfondi; parmi les principales, M. B. signale l'affaiblissement graduel de l'impulsion donnée par les exploits de Frédéric, d'où résulta une recrudescence de l'individualisme dans la poésie allemande; puis les influences du dehors viennent s'ajouter à cette cause primordiale; la littérature anglaise fait sa première apparition sérieuse en Allemagne; Richardson, Young, Sterne, Shakspeare, sans oublier Ossian, sont traduits, commentés, lus et imités avec avidité : en même temps, un engouement général entraîne les esprits vers les antiques traditions de la Germanie. C'est également le moment où l'Allemagne s'initie à la poésie espagnole et italienne. Enfin Herder va montrer tout le parti que l'on peut tirer des beautés sublimes de la poésie classique et de celle des livres saints.

Ramenés ainsi en rêve aux premiers temps de l'humanité, les esprits se jettent avec passion sur les doctrines de Rousseau, qui prétend leur en offrir la plus pure image, en même temps que toutes les imaginations se tournent vers Shakspeare, en qui se personnifie « la force du génie naturel, dégagé des entraves du conventionnel ».

Une seule chose nous étonne dans ce tableau présenté par M. B. avec tant de soin, d'art et de perspicacité. Tandis qu'il élucide parfaitement toutes les causes secondaires du mouvement, par une étrange anomalie, il en méconnaît complétement la cause première et déterminante, au point de vue littéraire. En opposition avec tous les historiens de la littérature allemande, il nous le représente comme une réaction contre l'esprit de Lessing. Pour nous, nous n'y verrons jamais autre chose qu'une exagération, une caricature de cet esprit même, une dernière et extrême conséquence des assauts réitérés de Lessing contre les règles imposées arbitrairement au génie, contre les conventions dans lesquelles se mouvait la poésie française, etc...; sans nier que sur bien des points de détail la théorie de M. B. ne puisse paraître spécieuse, il nous suffira de remonter de quelques pages en arrière et d'opposer M. B. à M. B. lui-même. Page 340, il nous montre en propres termes Lessing protestant contre l'abus que fait de ses idées Gerstenberg dans son *Essai sur les œuvres et le génie de Shakspeare* et dans son *Ugolino*. Que fera l'école nouvelle en littérature, si ce n'est développer, et en théorie et en pratique, les exagérations qui effrayent déjà tant Lessing dans les deux ouvrages de Gerstenberg ?

Mais nous ne voulons pas insister sur ce détail; à part cette légère différence de goût et d'appréciation, M. B. juge le mouvement en lui-même avec une modération et un calme qu'on serait heureux de retrouver dans beaucoup d'histoires littéraires. Hamann surtout, si exalté depuis quelque temps, obtient sa juste mesure d'éloge et de blâme. Le volume se termine par la caractéristique de Herder dans la première époque de sa carrière littéraire.

M. B. fait très-bien voir comment, tout à fait dépourvu du génie créateur, Herder a possédé au plus haut point celui de l'assimilation et de l'imitation.

Nous n'avons guère, dans cette longue suite de faits cités par M. B., remarqué qu'une seule erreur digne d'être notée : p. 359, la *Nouvelle Arria* a pour auteur Klinger et non Lenz; M. B. a accepté sans contrôle l'affirmation du frère de Lessing qui, au reste, s'est trompé en cette circonstance avec la presque totalité de ses contemporains.

En résumé, outre l'originalité du but poursuivi par l'auteur et la perfection vraiment magistrale avec laquelle il l'a atteint, son livre se recommande par les qualités d'exposition les plus sérieuses : clarté et groupement habile et naturel des faits, simplicité et énergie du style, indépendance et impartialité du jugement, enfin connaissance intime des sources auxquelles l'auteur a toujours recours, qu'il cite et suit toujours sans parti pris.

Puisse M. Biedermann nous donner bientôt la dernière partie de cette œuvre qui fera époque dans l'histoire de la littérature allemande, et surtout y joindre une table analytique détaillée.

Albert Fécamp.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

M. Albert Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, envoie à l'académie un plan dressé par M. Marcel Lambert, architecte, pensionnaire de l'académie de France à Rome, qui représente les fouilles opérées récemment, par les soins de la société archéologique d'Athènes, sur la pente méridionale de l'Acropole. Ces fouilles, indépendamment des résultats qu'elles ont donnés pour la topographie, ont amené la découverte d'un très-grand nombre d'inscriptions, parmi lesquelles 172 décrets ou fragments de décrets; on a trouvé aussi une centaine d'ex-voto avec des dédicaces.

M. le secrétaire perpétuel lit une lettre adressée à M. le président par M. François Lenormant. M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, en annonçant à l'académie les doutes qui ont été manifestés au sujet de l'authenticité des derniers monuments trouvés à Palestrina, lui avait envoyé plusieurs articles anonymes publiés à ce sujet par le journal *Il popolo romano*. Dans ces articles, on accusait M. Lenormant d'avoir parlé des découvertes de Palestrina sans avoir sur ce dont il parlait des informations directes et précises. M. Lenormant répond à cette accusation.

M. Desjardins, en présentant à l'académie une brochure de M. Paul Gaffarel, intitulée *Etude sur un portulan inédit de la bibliothèque de Dijon* (le portulan en question paraît avoir été dressé entre les années 1419 et 1429), signale l'intérêt qu'offrent, pour l'étude de la géographie historique, les portulans ou cartes marines du moyen-âge. Il nous est parvenu un très-grand nombre de documents de ce genre; il y en a notamment une collection considérable à la Bibliothèque nationale. M. Desjardins annonce l'intention de soumettre prochainement à l'académie une proposition ayant pour objet de faire entreprendre, aux frais de l'Etat ou de l'académie, la publication de ceux de ces monuments qui offrent le plus d'intérêt. — Il

saisit en même temps cette occasion pour signaler à l'attention un portulan des premières années du XVIe siècle, qu'il met sous les yeux des membres de l'académie. Ce curieux manuscrit appartient à M. Pinart. Les découvertes faites par Colomb dans ses deux premiers voyages en Amérique, et plus encore celles d'Améric Vespuce, sont indiquées avec beaucoup de soin; celles que Colomb fit dans ses derniers voyages ne sont pas marquées. Les découvertes des Portugais en Afrique sont marquées avec grand détail; enfin, ce qui est fort curieux, c'est que le Nil est marqué comme ayant sa source fort loin au sud et traversant deux grands lacs.

M. Foucart commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Les colonies athéniennes au Ve et au IVe siècle avant notre ère*. Athènes n'est pas la première cité qui ait eu des colonies; mais les colonies athéniennes présentent un caractère tout différent de celui des colonies des autres cités. Les colonies fondées par des cités autres qu'Athènes furent le plus souvent elles-mêmes des cités indépendantes, que seul le souvenir de leur origine rattachait à la mère patrie et qui avaient un gouvernement tout à fait séparé, au point que la mère patrie et la colonie pouvaient se trouver en guerre l'une contre l'autre, comme il arriva pour Corinthe et Corcyre. Les colonies athéniennes, au contraire, restaient toujours sous la main d'Athènes et obéissaient directement au gouvernement de la métropole. Ce caractère distingue très-nettement les colonies des Athéniens de celles des autres peuples grecs et permet d'en faire l'objet d'une étude séparée. — Dans le 1er chapitre de son mémoire, M. Foucart étudie les actes relatifs à la fondation des colonies et à la distribution des terres aux nouveaux colons. Il n'appartenait qu'à la puissance publique d'ordonner la création d'une colonie : il fallait un décret rendu par le peuple sur la proposition du conseil des cinq cents. Une fois la fondation de la colonie décidée, la question la plus importante était le choix de l'*οἰκιστής* ou chef de la colonie : c'était pour le citoyen qui était choisi un honneur considérable; la nouvelle colonie le regardait comme son fondateur et lui rendait un culte après sa mort. — Le sol du lieu où devait s'établir la colonie nouvelle était partagé entre les colons par la voie du sort; on avait soin que les dix tribus eussent une part égale. M. Foucart n'a pu déterminer si la république concédait aux colons la pleine propriété ou la jouissance seulement de leurs lots.

Ouvrage déposé. : — Das geographische Wœrterbuch des Abu 'Obeid 'Abdallah ben 'Abd el-Aziz EL BEKRI nach den Handschriften... herausgegeben von Ferd. WÜSTENFELD (Gœtt. et Paris. 2 vol. in-4°).

Julien HAVET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796). — MARCHAND, Lettres du maréchal de Moltke sur la Russie. — TRÉVERRET, L'Italie au XVIe s. — GEBHART, Rabelais, la Renaissance et la Réforme. — ALBERT DUMONT, Essai sur l'éphébie attique. — H.-A. NAVILLE, Julien l'Apostat et sa philosophie du polythéisme. — J. OPPERT, Salomon et ses successeurs. — SAULCY (F. DE), Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. — Theologische Literaturzeitung herausg. von Dr E. SCHÜRER, année 1876. — La Bible des familles, explication historique de l'Ancien et du Nouveau Testament, par OORT, HOOYKAAS et KUENEN, trad. par CHAVANNES et VAN HAMEL.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 14 Avril — 1877

60. — **Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte,** par F. de Saulcy, membre de l'Institut, académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Vieweg, rue Richelieu, 67. 1877. 324 pages in-8°.

Ce petit volume peut être considéré comme l'équivalent moderne de l'*Onomasticon* d'Eusèbe et de saint Jérôme; les renseignements topographiques et géographiques concernant la Palestine sont tellement abondants, tellement variés, qu'il est toujours agréable de les trouver classés ainsi par ordre alphabétique dans un répertoire commode, maniable et surtout complet — comme est celui-ci.

L'autorité qui s'attache au nom de M. de Saulcy ajoute au caractère utile de ce livre une valeur scientifique considérable. Le savant explorateur de la Palestine n'a pas fait simplement œuvre de compilation, en mettant à profit les travaux analogues de ses devanciers et particulièrement ceux de Reland; il a introduit dans cet inventaire détaillé de la géographie de la Terre-Sainte mainte donnée originale et personnelle; ce n'est plus seulement un bon instrument didactique à l'usage de ceux qui veulent apprendre, mais un appareil d'investigations nouvelles indispensable à ceux qui savent.

Non content d'incorporer dans ce volume les résultats consignés dans ses grandes relations de voyage, M. de S. y a ajouté d'autres démonstrations ou suggestions inédites qui se recommandent à l'attention de tous les exégètes.

M. de S. a jugé utile de faire figurer à leur ordre alphabétique naturel les transcriptions des noms de lieux arabes, en renvoyant aux noms hébreux auxquels ils correspondent; c'est là une innovation qui rendra plus aisées certaines recherches de comparaison.

Chaque nom est accompagné de sa forme hébraïque en caractères originaux.

A la fin, M. de S. consacre six pages *d'addenda* aux données géographiques qui nous sont spécialement fournies par la stèle de Mesa.

Deux petites observations en passant.

La ville mentionnée par les Chroniques I, vii, 24 sous le nom singulier de « Ozen-Sara » (p. 246) l'*Oreille de Sara,* ne serait-elle pas la *Beit-Sira* de nos jours, précisément dans la région requise (non loin de Bethoron)? La légende rustique des fellahîn assigne comme fondateur à ce village un certain *Neby Sîra, fils de Jacob* (!); ce n'est, il me semble, qu'une transparente altération de *Sara* ou *Cheerah,* la *fille* ou descendante d'*Ephraïm,* qui avait fondé la ville biblique en question.

La ville « *Hadassa* » (p. 164) de la tribu de Juda, indiquée par les listes de Josué et qui n'a pu être encore identifiée, ne serait-elle pas *Hatta* ou *Hattha* de nos jours, entre *Medjdel* et Beit Djibrin? Hadacha est mentionnée dans le même groupe que *Migdalgad* (Medjdel); quant à la forme des deux noms arabe et hébreu, il y a identité, car *Hattha* est pour *Hadtha* avec assimilation *forcée* du *d* au *th;* Hadtha vient de la racine arabe *Hadatha* correspondant à l'hébreu *Hadacha* et à l'araméen *Hadata.*

Ch. Clermont-Ganneau.

---

61. — **Die Irrfahrt des Odysseus als eine Umschiffung Africas erklaert** von Anton Krichenbauer. Berlin, Calvary, 1877, in-8°, 136 pages. — Anton Krichenbauer. Les erreurs d'Ulysse expliquées comme une circumnavigation de l'Afrique.

Suivant l'auteur, le fond de l'Odyssée a été fourni par la tradition d'un voyage de circumnavigation exécuté autour de l'Afrique, en partant du fond du golfe de Suez pour revenir par le détroit de Gibraltar, environ 1450 ans avant J.-C. Voici deux exemples de sa manière de raisonner.

Le soleil apparait quelquefois avec l'épithète de ὑπερίων dans la poésie homérique : on peut citer au douzième chant de l'Odyssée les vers 133, 263, 346, 374. Ὑπερίων veut dire « celui qui va dessus ». Or, suivant M. Krichenbauer, les hommes qui ont eu les premiers l'idée de donner au soleil cette épithète avaient évidemment vu le soleil verticalement au-dessus de leur tête; et comme ce phénomène ne se produit que dans la zone intertropicale, ces hommes avaient fréquenté la région intertropicale : la région intertropicale commence à 23 degrés 1/2 au nord de l'équateur, c'est-à dire dans la mer Rouge aux environs de la frontière méridionale de l'Egypte romaine. Je ne suis pas aussi fort en cosmographie que M. K., mais il me semble que, même sous la latitude de Paris, l'épithète de ὑπερίων, appliquée au soleil, n'a rien de choquant.

Au quinzième chant de l'*Odyssée,* Eumée raconte qu'il est originaire de l'île de *Syrie,* non loin d'Ortygie :

Ὀρτυγίης καθύπερθεν ὅθι τρόπαι ἠελίοιο (vers 404).

Cela signifie, suivant M. K. qu'Ortygie était dans les tropiques. Je n'en crois rien.

Τρόπαι est la traduction d' ὀρτυγίη, ou mieux Ϝορτυγίη, qui veut dire « celle qui tourne », « celle qui change » (comparez le sens politique du mot français girouette) : ὀρτυγίη comme ὄρτυξ ou Ϝόρτυξ « caille » est dérivé de la racine VART d'où le latin *vertere* [1] et le grec βρατάνη, Ϝρατάνη, « cueiller à pot », c'est-à-dire cueiller qui sert à retourner ce qu'on fait cuire [2]. Ὀρτυγίη est proprement un surnom d'Artémis, c'est-à-dire de la lune si changeante et sœur du soleil ou d'Apollon :

Βοᾶτε τὰν ὁμόσπορον Ἄρτεμιν ὀρτυγίαν,

chante le chœur dans les Trachiniennes de Sophocle, vers 212. C'est en Ortygie que, dans l'*Odyssée*, v. 121-124, Artémis au trône d'or tue Orion de ses flèches [3]. L'hymne homérique à Apollon fait naître Artémis en Ortygie (v. 16). Si l'étroite parenté mythologique d'Artémis = lune et d'Apollon = hélios = soleil, ces deux flambeaux du ciel, ces deux facteurs de l'année, a permis de confondre un peu le mythe de la première et le mythe du second, rien à cela d'étonnant : mais rien en cela n'autorise les conclusions cosmographiques de M. Krichenbauer. Ainsi, quelque sérieuses que soient les études de ce savant, il nous semble avoir fait fausse route.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

62. — **Cornelii Taciti Germania, besonders für Studirende erlæutert,** von Dr ANTON BAUMSTORK, ord. professor der Universitæt zu Freiburg. Leipzig, Weigel, 1876.

Le commentaire de cette édition de la *Germanie* est comme un abrégé de deux grands ouvrages, que M. Baumstork avait publiés peu de temps auparavant, l'un sous le titre de *Urdeutsche Staatsalterthümer* (1873), l'autre sous celui de *Ausführliche Erklærung des allgemeinen Theiles der Germania des Tacitus* (1875). Nous devons tout d'abord regretter que, dans un livre destiné à être mis entre les mains des élèves, l'auteur n'ait pas renoncé à toute polémique, ou que tout au moins il ne se soit pas abstenu de qualifications blessantes pour les philologues qui ne partagent pas ses opinions. Il avait inauguré cette polémique peu aimable dans ses grands ouvrages, où elle ne pouvait tomber que sous les yeux des savants; dans une édition classique, elle est doublement déplacée. On

1. Curtius, *Grundzuege der Griechischen Etymologie*, 4e édition, p. 351.
2. Curtius, *ibid.*, p. 574.
3. L'éclat de la lune rend invisible la constellation d'Orion; cf. *Iliade*, XVIII, 486. Tout en croyant que ces mythes ont une origine cosmographique et météorologique, nous n'entendons pas contester que les Grecs n'aient de bonne heure pris Ortygie pour un terme géographique.

peut s'en former une idée par les échantillons suivants : Halm est un pauvre critique, un *homo male sedulus et perverse doctus;* Gerlach fait de la phraséologie creuse et écrit des pauvretés; bien plus, il est ridicule, il commet des indignités et fait de sottes assertions; Schweizer-Sidler écrit des banalités stupides et n'est qu'un matador philologique. Dans son commentaire, M. B. en veut surtout à ce dernier, qui avait publié, en 1874, une édition de la Germanie que, pour notre part, nous avons en très-grande estime. D'autres savants ne sont pas épargnés davantage ; mais laissons là ces excès de langage et disons un mot du texte et du commentaire de l'édition dont nous avons plus haut transcrit le titre.

M. B. affirme que le texte de son édition est tel que le veulent les manuscrits. En examinant un certain nombre de ses leçons, nous avons vu qu'il a procédé d'une manière très-éclectique, donnant la préférence tantôt aux mss. inférieurs, tantôt à ceux qu'on regarde généralement comme les meilleurs. Il dit avec raison que la critique a le devoir de choisir, parmi plusieurs leçons, celle qui donne le meilleur sens, mais la question est de savoir si ses préférences sont toujours bien justifiées. Au ch. 13, M. B. adopte *dignationem* au lieu de *dignitatem* qui est dans le bon ms. de Leyde et dans le meilleur du Vatican. On peut penser avec M. Halm que cette leçon n'introduit pas le meilleur sens dans le passage. Au ch. 19, il a *sæptæ,* quoique les deux meilleurs mss. donnent *sæpta,* qui, à notre avis, convient mieux au style de Tacite; *sæptæ,* d'ailleurs, selon Holder, ne se trouve que dans le codex Arundelianus, qui a peu de valeur. Au ch. 30, il préfère *ratione disciplinæ* à *Romanæ disciplinæ*, leçon que donnent les meilleurs mss., ceux du Vatican, de Leyde et de Stuttgard. *Ratione* ne se trouve que dans le ms. inférieur de Naples. Il s'en faut que cette préférence soit justifiée.

Le commentaire de M. B. est fait avec beaucoup de soin et très-complet sous plusieurs rapports. Nous ne lui faisons pas un grief de ce qu'il ne s'occupe pas de l'étymologie des noms propres, car souvent elle présente trop d'incertitude, mais les questions de langue nous semblent avoir été trop négligées, et lorsqu'il se trouve forcé de faire des remarques syntactiques, on ne peut pas toujours être d'accord avec lui, comme on le verra plus loin. La clarté et le bon sens de ses explications méritent en général de grands éloges. Il cherche peut-être trop à se montrer indépendant de ses prédécesseurs. Il en résulte qu'il omet des remarques qu'on peut regarder comme utiles, surtout dans une édition classique; quelquefois aussi il en fait, auxquelles on ne peut pas hésiter à préférer les opinions d'autres savants, par exemple, de Schweizer-Sidler et de Halm. Ajoutons que la clarté que nous venons de louer s'obtient quelquefois aux dépens de la concision.

Nous allons signaler quelques explications que nous ne pouvons pas adopter. Au ch. 2, *adversus Oceanus* est pris dans le sens d'un *Océan d'un autre monde.* Au ch. 5, l'auteur dit que *haud perinde* peut s'entendre en trois sens différents; mais il ne se prononce en faveur d'aucun.

M. Meyer avait déjà parlé d'un quatrième sens, qui nous paraît le véritable. Au ch. 7, en expliquant *unde ululatus audiri*, il compare cet infinitif à *ruere*, qui est au ch. 34 de l'*Agricola*. Il aurait fallu d'abord prouver que *ruere* est un infinitif, et non pas la 3e personne du parfait de l'indicatif. On ne peut pas du reste assimiler, comme le fait M. B., *ruere* et *audiri* aux infinitifs qui accompagnent quelquefois les conjonctions temporelles, parce que ceux-ci sont des infinitifs de narration, et que *ruere* et *audiri* ne le sont pas. Au ch. 9, il regarde comme fausse l'assertion suivante de Tacite : *Pars Sueborum et Isidi sacrificat*, parce qu'elle impliquerait une différence de religion chez les peuples de la Suévie. On trouve cependant chez les Suèves des cultes différents, par exemple, celui des Dioscures (ch. 43) et celui de la Mère des dieux (ch. 45). Au reste, on n'a pas même besoin d'admettre ici la différence de religion dont parle l'auteur, car Isis était au fond la même déesse que Nerthus, la déesse des Suèves de la Baltique. Au ch. 10, il dit que dans la phrase *se enim ministros deorum putant*, on peut prendre pour sujets du verbe *sacerdotes, proceres* et *plebs*, ou *sacerdotes* et *proceres*, ou *sacerdotes* seul, et que, par conséquent, l'auteur s'exprime ici d'une manière peu claire. Comme dans la phrase précédente, Tacite écrit *non solum apud plebem, sed apud proceres, apud sacerdotes*, il peut tout au moins sembler que M. B. nous laisse une trop grande latitude dans le choix du sujet. Au ch. 13, il donne à *dignationem* un sens actif, et renvoie pour les explications à ses grands ouvrages. Nous y avons vu qu'il cherche à réfuter l'opinion de M. Halm, mais qu'il ne dit rien de concluant. Il aurait surtout dû prouver que dans Tacite on peut donner le sens actif à *dignatio*, ce que nient M. Woelfflin et M. Halm. Au ch. 8, on trouve : *libidine* = *ad libidinem explendam*. Cela mériterait une plus longue ou une autre explication ; on ne voit pas comment un ablatif de la cause ou du motif peut marquer le but. Au ch. 28, une longue note est consacrée à la phrase *Treveri et Nervii circa affectationem Germanicæ originis ultro ambitiosi sunt*, mais on chercherait inutilement dans cette note l'explication du passage de Tacite. En disant que « les deux peuples ne voulaient pas à la vérité être appelés Germains, mais combien être tenus pour tels », M. Baumstork ne nous fait assurément prendre le passage. Il affirme aussi qu'on peut douter, que les Nerviens et pas les Trévirs soient venus de la Germanie s'établir en Gaule, mais il ne dit pas sur quoi ses doutes sont fondés. Le fait est que les Trévirs et les Nerviens prétendaient être d'origine germanique ; avaient-ils tout à fait tort ? Tacite ne se prononce pas directement à cet égard ; il laisse seulement percer un doute, en disant immédiatement après que les Vangions, les Triboques et les Némètes étaient *indubitablement* de race germanique. L'hésitation de Tacite peut cependant s'expliquer. Des savants français, allemands, belges, et tout récemment M. Vanderkindere, dans ses *Recherches sur l'ethnologie de la Belgique* (1872), ont émis l'opinion, qui me semble fondée, que les Trévires et les Nerviens, étant ve-

nus de la Germanie s'emparer de certaines parties de la Belgique habitées par les Gaulois, ont été peu à peu absorbés par les vaincus, supérieurs en nombre et plus avancés en civilisation. Mais les vainqueurs, qui formèrent sans doute la classe dominante de la population, n'avaient pas, à l'époque de Tacite, oublié leur origine.

J. Gantrelle.

---

63. — **Lettres royaux et Lettres missives inédites, notamment de Louis XI, Louis XII, François Ier, Charles-Quint, Marie Stuart, Catherine de Médicis, Henri IV, Bianca Capello, Sixte-Quint, etc., relatives aux affaires de France et d'Italie, tirées des archives de Gênes, Florence et Venise,** par C. Charles Casati, juge au tribunal civil de Lille, docteur en droit et lauréat de la Faculté de Paris, archiviste-paléographe, etc. — Paris, librairie Didier, 1877, très-grand in-8° de 117 p.

Pour commencer par ce qui est le moins important, je dirai que le volume de M. Casati, imprimé à trois cents exemplaires sur papier de Hollande, se recommande aux bibliophiles par un luxe du meilleur goût. Quant aux érudits, ils apprécieront à toute leur valeur les pièces entièrement nouvelles dont ce beau volume est composé. Ces pièces ont été recueillies par M. C. pendant les séjours assez prolongés, nous dit-il (*Introduction*, p. 1), qu'il a faits en Italie : il les destinait à une œuvre de longue haleine sur les relations de l'Italie avec la France aux xv^e et xvi^e siècles, et sur l'influence exercée à cette époque par la civilisation italienne. Le savant magistrat, craignant de ne pouvoir mener à fin cette vaste entreprise, préoccupé qu'il est par d'autres travaux, a voulu que sa moisson dans les archives italiennes servît à d'autres, s'il n'en profitait pas lui-même. Il faut louer cette bonne pensée. Il eût été bien dommage, en vérité, que M. C. n'eût pas fait part au public de ses heureuses découvertes. J'indiquerai tout d'abord, comme particulièrement intéressantes, les pièces relatives aux affaires de Gênes signées Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, etc. M. C. croit que la domination française à Gênes a été une des causes (non encore mise en lumière) des guerres d'Italie, la facilité de cette conquête et ses profits ayant trop souvent contribué à nous entraîner dans des expéditions dont le résultat nous fut toujours funeste. On voit par des lettres de Louis XII (p. 17) et de François Ier (p. 19, 21) que la riche seigneurie de Gênes a fourni pas mal d'*écus d'or* à ces deux rois [1]. Si les deux lettres de Marie Stuart

---

1. François Ier, mettant les points sur les i, demande à ses bons amis les Génois des « escus d'or en or au soleil », leur conseillant (p. 19) de s'exécuter de bonne grâce, « sinon ils en auraient à jamais regret et lui desplaisir ». Louis XI avait donné les Génois au diable. Je suppose que plus d'une fois les Génois, en revanche, donnèrent au diable ses avides successeurs.

(p. 23, 24) ne sont que de courtes lettres officielles, une lettre de sa rivale, Elisabeth d'Angleterre, écrite en langue latine le 29 novembre 1591, témoigne (p. 25) du rang considérable qu'occupait encore alors la marine génoise dans le commerce et dans les affaires de l'Europe. Charles IX (p. 26-27), s'occupe, dans diverses lettres de 1569, 1570, 1573, de la Corse, de Nicolas Trivulce et d'un certain Vincent de la Tour chargé de « faire conduire et amener en notre ville de Paris une quantité de marbres qu'il a recouvretz... » Les lettres de Catherine de Médicis (p. 27-29) ne sont que des lettres de recommandation en faveur du comte Scipion de Fiesque et d'un certain Centurion. Henri III, le 28 septembre 1574, demande (p. 29-30) à ses « très-chers et grands amys aliez et confederez » de lui céder « quelque nombre de Corses soubz la charge et conduicte du sieur Alphonse Dornano » pour « par la voye de la force ramener à l'obéissance » ses « subjects rebelles », et, en mars 1586, (p. 31), il leur demande en ces termes des munitions de guerre : « Tres chers et bons amys, les guerres civiles qui ont cy-devant eu cours en notre royaume et celles qui s'y sont a notre tres grand regret recentement esmeues ont tellement consommé les pouldres à canon qui estoient en icelluy, qu'au lieu que nous en pourions fournir pour le secours de nos voisins nous nous en trouvons maintenant destituez et sommes contraincts davoir pour cest effect recours à eulx. » Il est triste de penser que toutes les anciennes provisions de poudre avaient été épuisées par les guerres civiles [1]. Les lettres de Charles-Quint, toutes en langue latine (p. 32-36), ont échappé aux recherches de M. Gachard, de même que les lettres du pape Sixte-Quint (p. 94-95) ont échappé aux recherches de M. le baron de Hübner [2].

Les lettres inédites tirées des archives de Florence et relatives aux affaires de France [3] émanent, en grande partie, de Catherine de Médicis (p. 64-75) : il y est tour à tour question de la naissance de son premier fils, du couronnement de Henri III, de la mort de Charles IX, de la régence qui lui fut décernée, de la Saint-Barthélemy, etc. Autour de ces lettres, M. C. en a groupé de bien curieuses aussi, une (p. 59) de Louis XII, écrite à Milan, au sujet d'un procès qu'avait à Florence

1. Au bas de la page 31, M. C. reproduit une lettre à la république de Gênes « du gouverneur de la Provence, au temps de Henri III », mais il oublie de nous dire le nom de ce gouverneur, qui écrit de « Cisteron le x octobre 1580 ». C'était Henri d'Angoulême, bâtard de Henri II et grand-prieur de France.

2. On remarquera (p. 95) le profil de Sixte-Quint, d'après la médaille de Lorenzo di Parma, gravée par M. Weber.

3. M. C. a soin de faire remarquer (p. 44) que « la grande et belle publication de M. Abel Desjardins : *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 5 vol. in-4° », ne contient aucun des documents insérés dans les *Lettres royaux et lettres missives inédites*. — N'oublions pas d'annoncer aux lecteurs de M. Casati une bonne nouvelle : « D'autres documents, nous dit-il, paraîtront dans une publication ultérieure. » Puisse-t-elle être prochaine et égaler en intérêt celle d'aujourd'hui !

contre ses frères Léonard de Vinci « notre paintre et ingénieur ordinaire », plusieurs lettres de la célèbre Bianca Capello adressées à son beau-frère le cardinal Ferdinand de Médicis (p. 75-77), quelques fragments de lettres (en italien) sur les derniers moments de Cosme de Médicis, écrites par Serguidi da Volterra, confident et ministre de François de Médicis (p. 77-81), enfin (en hors-d'œuvre) une lettre autographe (p. 81-82) de Frédéric de Prusse au marquis Algarotti, du 9 décembre 1762.

A Venise, sans toucher aux dépouilles opimes qui en ont été rapportées par M. Armand Baschet, M. C. a trouvé, outre les lettres de Sixte-Quint déjà signalées, des lettres de Charles IX et de Henri III écrites à l'occasion de leurs relations diplomatiques avec la Turquie et la Moldavie (p. 87-91), deux lettres de Henri IV qui manquent au recueil de M. Berger de Xivrey, l'une donnée *in extenso* et qui est du 1er septembre 1573 (p. 91), l'autre seulement analysée et qui appartient à l'année 1575 (p. 92).

Dans l'*Appendice* (p. 97-116), M. C. a reproduit quelques pièces qui avaient déjà paru par ses soins dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* : 1° Une charte de Charles d'Anjou à la république de Sienne (17 avril 1271), tirée des archives de Sienne ; 2° des dépêches diplomatiques des empereurs Maximilien Ier et Charles-Quint, provenant des archives de Venise [1] ; 3° diverses lettres de Henri IV à la république de Gênes, extraites des archives de Gênes et qui, comme les autres lettres du même prince plus haut mentionnées, n'avaient pas été insérées par M. Berger de Xivrey dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France*.

Presque toutes ces dernières lettres sont fort remarquables : la lettre du 14 juillet 1596 est empreinte d'un véritable cachet de grandeur, comme l'observe M. C., et j'en citerai ce beau passage : « Nos desseings sont bornez de la raison et de l'utilité publique et n'envions le bien d'autruy ; nous voullons seullement, et Dieu nous en fera la grace, s'il luy plaist, recouvrer et conserver l'eritage de nos pères qui nous appartient justement et qui toutesfoys nous a esté et est encore debattu injustement. » Mentionnons, à côté de ce document, deux lettres du duc de Guise, gouverneur de Provence, l'une où il invoque le principe de la liberté du commerce à l'occasion d'une prise faite par les Génois, l'autre écrite à l'occasion de la peste qui sévit à Marseille en 1597 (p. 109-110).

---

1. Une des lettres de Charles-Quint établit un fait historique jusqu'ici resté inconnu, dit M. C. (p. 104) : « Ce prince était en relation avec la Perse et il s'occupait de la situation des chrétiens en Orient. L'on pourrait prendre ces dépêches comme point de départ de cette éternelle question d'Orient, qui renaît périodiquement, à des époques plus ou moins éloignées. » La lettre de Charles-Quint en faveur des chrétiens de la Perse et des contrées voisines est adressée (1546) au Shah de Perse lui-même, Shah-Tamasp.

M. C. a entouré les *Lettres royaux et lettres missives* de considérations et de notes fort intéressantes. Çà et là quelques aperçus sont peut-être plus ingénieux qu'exacts. Mais, en dehors de ce qui touche à la conjecture, en dehors de ce qui est trop délicat, trop subtil pour n'être pas insaisissable, je combattrai deux assertions qui me paraissent erronées; Alexandre VI et César Borgia ne furent point empoisonnés par une bouteille destinée à leur convive le cardinal Adriano di Corneto (p. 48), et Sixte-Quint, une fois élu, ne jeta pas loin de lui ses béquilles et n'entonna point (p. 85) « le *Te Deum* d'une voix puissante qui remplit de désolation tout le Sacré-Collége. » Sur le premier point, les dépêches de Giustinian, ambassadeur de Venise à Rome, récemment publiées par M. Villari (Florence, Lemonnier, 1876, 3 v. in-8), ont définitivement relégué le récit de Guichardin au rang des légendes. Sur le second point, je me contenterai de renvoyer M. Casati au livre de M. de Hübner, où, comme je le rappelais ici dernièrement [1], rien ne subsiste de l'historiette de Gregorio Leti.

T. DE L.

---

64. — **Carl Ritter, ein Lebensbild nach seinem handschriftlichen Nachlass**; dargestellt von Dr G. Kramer, director der Frankischen Stiftungen zu Halle. — 2e édition, 2 volumes (458 et 320 pages). — Halle, 1875.

En 1864, le Dr Kramer, beau-frère de Carl Ritter, publia une biographie du célèbre géographe, tirée en grande partie de ses lettres et notes manuscrites, et enrichie d'un certain nombre de lettres de voyage inédites. La nouvelle édition, dont il s'agit ici, contient quelques lettres de voyage nouvelles, formant avec les premières la matière d'un volume à part. Rien de plus complet et de plus authentique n'a été écrit sur Ritter. Il est fâcheux seulement à notre avis que le biographe, écoutant trop son zèle confessionnel, n'ait pas su s'effacer devant celui dont il retrace la figure, et faire abnégation des idées dogmatiques qui lui tiennent personnellement à cœur (tome I, p. 21; p. 155, etc.). Il n'eût rien perdu à dégager de toute apparence de prédication le salutaire enseignement que porte, en elle-même, cette vie austère et vouée au culte le plus élevé de la science.

Les lettres intimes de Ritter, dont les plus importantes sont adressées à son frère, à son beau-père, ou à Sœmmering l'anatomiste, offrent la trace précoce de l'inspiration d'où est sortie son œuvre. Lorsqu'en 1807, dix ans avant sa grande publication, précepteur chez un banquier de Francfort, il exprimait son dessein « de décrire la terre en elle-même,

---

1. No du 18 novembre 1876, article sur *Marie de Médicis dans les Pays-Bas* de M. Paul Henrard, p. 333.

dans sa forme, sa structure, son vêtement, sa vie, comme un être vivant, *als das grœsste Lebendige* » (I, 175); lorsqu'un peu plus tard, dans une lettre de Gœttingue, il parlait « d'une géographie comparée au sens de l'anatomie comparée, exprimant les rapports de la nature organique et inorganique entre elle et avec l'histoire des peuples » (p. 234), il traçait déjà le programme de l'*Erdkunde*. Quelle pouvait être pourtant la valeur originale de ce programme, longtemps après Herder, et quand d'importantes publications (*Gœa* de Zeune, *Ansichten der Natur* de Humboldt, 1808) avaient déjà commencé en Allemagne le renouvellement des études géographiques? L'histoire de sa vie montre par quel travail cette conception, lentement élaborée, s'incorporant de bonne heure à toutes ses études, devint chez lui le principe d'une méthode nouvelle d'interprétation de la terre. « Mon idée écrit-il en 1815, c'est-à-dire lorsqu'après plusieurs épreuves imparfaites elle va prendre enfin sa forme définitive, ne me laisse aucun repos; elle m'agite jour et nuit » (Lettre à son frère, t. I, p. 234). Il n'y a dans l'*Erdkunde* qu'un sujet et, pour ainsi dire, qu'un personnage, c'est la terre. Il dépeint l'organisme terrestre ; et par là sa description, au lieu d'un assemblage incohérent de détails, est surtout une recherche de causes, de rapports, qui emprunte aux diverses sciences de la nature et de l'homme les matériaux servant à caractériser son objet. Chaque contrée ou chaque groupe terrestre, en dehors des caractères qui lui appartiennent en propre, doit sa signification à la place qu'il occupe par rapport à l'ensemble, dans l'harmonie générale. C'est ce que Ritter exprimait par un mot significatif, *Weltstellung;* et dans ce mot se manifeste réellement l'idée dominante qui sert de lien à toute son œuvre.

Une pareille conception ne pouvait être réalisée (encore même l'a-t-elle été complétement?) que par une réunion très-rare des connaissances et des qualités les plus diverses. Il avait reçu à Schnepfenthal, dans un de ces établissements que fit éclore vers la fin du siècle l'influence de Rousseau et de Basedow, une éducation très-propre, malgré certaines lacunes, à développer ses facultés d'observation et à fortifier en lui l'instinct des méthodes naturelles. Nul doute que cette première direction, soutenue plus tard par les enseignements de Pestalozzi, auquel il voua une admiration profonde, n'ait beaucoup influé sur sa destinée scientifique. Ritter resta toujours professeur autant que savant. Une de ses préoccupations était de montrer que la science qu'il avait en vue, essentiellement apte à coordonner des faits jusqu'alors sans signification et sans lien, devait être un instrument d'éducation intellectuelle (I, p. 172). Le goût de la géologie, de la botanique et en général des sciences physiques s'associa dans son esprit à des habitudes de curiosité et d'observation contractées dès l'enfance. Aussi se montre-t-il supérieur et vraiment original dans l'expression des formes plastiques du sol, cette partie capitale et auparavant si défigurée par des idées fausses, aussi bien que dans la peinture de la végétation, sujet auquel il a consacré un grand nombre d'importantes

monographies. Le goût des études philologiques ne s'éveilla au contraire chez lui qu'assez tard. Quand il fréquenta, vers seize ou dix-huit ans, l'Université de Halle, où Fréd.-Auguste Wolf était dans tout son éclat, il ne semble pas avoir été attiré vers les leçons de l'illustre philologue (I, p. 44). Son érudition n'eut jamais sur ce terrain autant de sûreté que d'étendue : enfin son œuvre est loin de conserver la même valeur dans les recherches ethnographiques ; c'est par là surtout qu'elle a vieilli.

On a dit avec raison que les termes qu'il trouve en général pour définir les diverses formes terrestres, expriment une vue concrète, qu'ils portent à un haut degré l'empreinte de la précision avec laquelle les objets se singularisaient à ses yeux. Etudiées à ce point de vue, ses lettres de voyage, au milieu de détails dont l'abondance intéressait sans doute les membres de sa famille auxquels elles sont adressées, sont parfois remarquables.

Il voyageait, pendant les loisirs que lui laissait son laborieux professorat de Berlin, pour rajeunir, disait-il, et vivifier son enseignement. Les Alpes surtout étaient pour lui une école inépuisable d'observation, à laquelle il revenait toujours avec joie. Il aimait en elles cette végétation qui varie leurs étages, jusqu'aux limites où le cycle annuel de vie n'est guère plus qu'un éclair (II, p. 28). La végétation est pour lui le langage par lequel s'exprime le climat, et se caractérise la physionomie du pays. Il en observe, non en naturaliste mais en géographe, les nuances et les gammes. Telle est par exemple, dans un trajet de Clermont à Nimes, cette traversée des Cévennes, au sortir de la désolation des plateaux : « Des touffes de buis commencèrent à revêtir la nudité des roches. Le marronnier, au feuillage luisant comme le laurier, aux thyrses superbes, se montra, d'abord isolé, puis par groupes. Plus bas encore la vigne vint s'associer à lui. Quand nous fûmes enfin descendus dans la vallée du Gardon, vinrent le mûrier, l'olivier, le figuier avec leurs innombrables compagnons, et parmi eux le grenadier déployant avec un incomparable éclat ses fleurs de pourpre. En même temps l'air tiède du Midi exhalait un parfum aromatique, et résonnait le cri des cigales, ce caractère frappant du Sud de la France. » (Juillet 1845 — II, 178.)

Il ne faut pas chercher, dans ces récits d'excursions généralement trop rapides, des peintures ni même des impressions fort exactes de la vie sociale. Bien qu'il ait vu la Grèce, les pays danubiens, plusieurs fois l'Italie et la France, Ritter n'a nullement l'humeur cosmopolite. Ses jugements s'inspirent d'un idéal, ou simplement peut-être de certaines habitudes morales et religieuses, qui, sans le rendre précisément exclusif, enferment ses sympathies dans l'horizon qui lui est familier. A part quelques remarques çà et là, trop sévères parce qu'elles sont trop rapides, sur le caractère italien, il ne voit en Italie, à Venise par exemple où il passa quelque temps en 1847, que la nature et le passé. A des pages bien senties, se mêlent parfois d'assez singulières exagérations. C'est ainsi qu'à Saint-Marc les inégalités du pavé de mosaïque lui pa-

raissent « pouvoir exprimer symboliquement les vagues de la mer, dont l'édifice est sorti » (II, p. 246). — Paris, qu'il visita d'abord en 1824, fit sur lui une impression plus forte, dit-il, qu'aucune autre ville, même Rome. « C'est quelque chose de monstrueux qu'une telle ville..., le produit le plus artificiel de l'histoire, la forme la plus compliquée de la civilisation d'un peuple! etc. » (II, 3). A son second voyage pourtant, en 1845, il semble plus familiarisé avec le monstre. Il a, cette fois, un ton plus simple et des impressions plus précises. Ses relations avec Arago, Guigniaut, Hase, Jomard, ses remarques à l'Institut, à la Sorbonne, sa curieuse entrevue avec le roi Louis-Philippe, donnent un certain intérêt pour nous à cette seconde série de lettres. Il fait à propos de ses deux voyages une observation qui nous paraît curieuse, sans que nous puissions dire si elle est fondée : « J'ai trouvé une grande différence entre 1824 et 1845, beaucoup moins de luxe et de faste, des besoins en plus grand nombre peut-être, mais plus simplement satisfaits » (II, 356).

Parmi les lettres inédites que nous fait connaître cette édition, nous signalerons surtout celles qui sont datées du sommet du Weissenstein, les 16 et 17 septembre 1853 (il avait alors 75 ans). Elles sont vraiment éloquentes par un accent d'émotion religieuse et le sentiment profond de la nature.

Cette nouvelle édition complète donc heureusement la première (1). Par l'abondance des extraits originaux qui y sont réunis, cette biographie devient presque un dernier ouvrage de Ritter, une part très-vivante même de son œuvre. Ces lettres nous permettent d'entrer en communication intime avec un esprit très-sincère, prompt à l'enthousiasme, trouvant plaisir à faire part de ses idées, ses projets ou ses ébauches de recherches. Il est probable que ces qualités communicatives, appliquées à son enseignement, ne furent pas étrangères à l'éclat et à l'influence dont il jouit.

P. Vidal-Lablache.

---

65. — **De Moltke. Lettres sur la Russie** traduites par Alfred Marchand. Un vol. in-12, VII-168 p. Paris, Sandoz et Fischbacher. Prix : 1 fr. 50.

A. Legrelle. Le Volga, notes sur la Russie. Un vol. in-12, VII-348 p. Paris, Hachette. Prix : 3 fr. 50.

Les lettres du maréchal de Moltke ont été écrites en 1856 à l'occasion du couronnement de l'empereur Alexandre II. Adressées à M^{me} de M., elles n'étaient point destinées à la publicité; elles ne mériteraient guère cet honneur, sans l'intérêt qui s'attache aujourd'hui à tout ce qui est sorti

(1) Nous n'avons à noter que quelques inadvertances : II, p. 187, Ritter, à Béziers, prend l'Orb pour l'Hérault; — I, 359, M. K. fait de Mélos le nom antique de Santorin; — I, 364, il écrit *Vernat* pour *le Vernet*, dans les Pyrénées.

de la plume du grand stratégiste. Elles ne contiennent guère que le récit de cérémonies officielles médiocrement intéressantes par elles-mêmes; quelques remarques sur le caractère du peuple russe révèlent l'observateur attentif et pénétrant, mais elles sont rares : la traduction de M. Marchand est facile et agréable à lire; on reconnaît à plus d'une bévue que ni l'auteur ni le traducteur ne sont familiers avec la langue russe. Voici quelques *errata* dont une nouvelle édition, même en allemand s'il y a lieu, pourra faire son profit.

P. 16. *Izvochtchik* est donné comme un nom d'homme; c'est tout simplement le mot qui veut dire *cocher*. La même erreur, qui est peut-être du fait de l'éditeur, est reproduite p. 23.

P. 52. Il est question de quarante *statues* en granit dans la fameuse église *Notre-Dame de Kazan* à Pétersbourg; mais l'orthodoxie n'admet pas les statues, et le granit ne se prête guère à la sculpture : il y a évidemment ici une confusion entre l'allemand *sæule* (colonne) et *bildsæule* (statue).

P. 58. Il est question des *chevaliers de l'épée;* le lecteur aura peut-être peine à reconnaître le nom historique des *chevaliers Porte-glaive.*

P. 96. Le *mushick :* sous cette transcription allemande, il est difficile de retrouver le *moujik* (paysan).

P. 110. *Plochtchood,* lisez Plostchad (place); Posharskie, lisez Pojarski.

P. 111. *Uspenski Sabor* ne veut pas dire église de la Rédemption, mais de l'Assomption.

P. 113. *Alexandrinik,* lisez *Alexandrovsk.*

P. 133. *Djuritza* ou couvent des Vierges : lisez *Novo Diévitchy Monastyr,* le nouveau couvent des filles. Ce n'est pas sa *belle-sœur,* mais sa *sœur* Sophie que Pierre le Grand fit enfermer dans ce couvent.

P. 137. *Grusie :* lisez *Géorgie.*

Il faut dire, à la décharge du maréchal de M., que ces lettres paraissent avoir été publiées sans qu'il en ait revu le texte.

— Le livre de M. Legrelle sur le Volga sera d'une lecture bien autrement profitable pour tous ceux qui désirent étudier la Russie ailleurs que dans des pamphlets ou des écrits de circonstance. M. L. a observé la Russie en touriste intelligent et instruit : il possède fort bien la langue russe, quoiqu'il ne l'ait étudié que dans la médiocre grammaire d'Hamonière [1]; cette grammaire ne suffit pas à donner une idée exacte de l'étymologie, et tout en reconnaissant les efforts de M. L. pour arriver à une transcription rationnelle, nous sommes obligés de faire sur ce point toutes nos réserves. Il méconnaît la différence essentielle des deux lettres grand et petit *ier* et nous ne pouvons que le renvoyer aux travaux des philologues compétents (Miklosich, Schleicher, Buslaïev, etc...) Le grand pu-

1. L'*excellente* grammaire, dit quelque part M. L. C'est être, en vérité, trop peu difficile !

blic auquel s'adresse ce volume y prendra le plus vif intérêt. M. L. a lu tout ce qui concerne son sujet : ses remarques sont justes et instructives, ses descriptions pittoresques et animées. Peut-être parfois peut-on regretter que l'auteur coure un peu trop après l'esprit, et qu'il ne s'interdise pas rigoureusement les digressions relatives à la politique de notre pays. Certaines épigrammes, bonnes dans le *Journal de Paris* où ces esquisses ont été publiées pour la première fois, déparent le livre sous sa forme définitive.

Ces légères taches ne nous empêchent point d'ailleurs de recommander le *Volga* comme un des livres les plus savants et les plus amusants, que l'on ait depuis longtemps écrit sur la Russie. On n'analyse pas un voyage : nous nous contenterons seulement de signaler deux ou trois *lapsus*.

P. 85. M. L. fait l'éloge de la tolérance qui règne en Russie et affirme qu'à Moscou « la société biblique vend ses publications protestantes à deux pas du Kremlin ». Il faudrait ajouter qu'il s'agit de publications écrites en une autre langue qu'en russe ; la propagande de livres *en langue russe* est rigoureusement interdite. Nous serions heureux de voir cette assertion démentie, mais nous ne croyons pas que l'auteur puisse le faire, preuves en main.

P. 203. M. L. parle des missions que le gouvernement russe accorde à ses professeurs : « Tel professeur par exemple, dit-il, qu'on s'attend à trouver à Odessa, est en train de lire dans l'Herzégovine, plutôt sans doute *coram populo* que *privatim*, sinon les Pandectes, du moins le célèbre *Oulojenié* du tzar Alexis. » Le lecteur ne manquera pas de croire qu'un professeur de l'Université d'Odessa a été envoyé faire de la propagande panslaviste en Herzégovine. M. L. est mal informé et partage ici, sans s'en douter, les préjugés qu'il combat spirituellement ailleurs.

Le professeur en question est M. Bogisich, professeur de législation slave à l'Université d'Odessa. Originaire de Raguse, M. Bogisich appartient à la nation serbe : il a accepté en 1874 l'offre honorable du prince de Monténégro, qui l'a invité à rédiger le code de cette principauté ; cette entreprise toute pacifique n'a absolument rien de commun avec les événements d'Herzégovine et l'*Oulojénié* du tzar Alexis.

Encore une observation : M. Legrelle qui se plait à citer des mots russes ramène sans cesse le mot *voksale* (station, embarcadère). Ne vaudrait-il pas mieux lui restituer son orthographe réelle : *Vaux-hall?* Le lecteur non prévenu n'aurait qu'à s'évertuer à chercher l'étymologie slave de ce mot anglais.

En somme, ce volume est fort remarquable et digne du docteur auquel on doit une étude si distinguée sur *Holberg considéré comme imitateur de Molière.*

Louis LEGER.

---

1. Nous ne pouvons que renvoyer M. L. à la notice que nous avons donnée sur M. Bogisich dans la *Revue politique et littéraire* du 5 juin 1875 et à l'ouvrage intitulée : *le Droit coutumier des Slaves méridionaux d'après les recherches de M. B.* Thorin, 1877.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

M. de Saulcy termine la lecture de son mémoire sur cette question : *Des rois de France ont-ils mérité le nom de faux-monnayeurs ? Quels sont ces rois ?* Il examine successivement les règnes de Charles V, Charles VI, Charles VII et Louis XI. Aucun de ces rois ne lui paraît avoir mérité le nom de faux-monnayeur. Sous Charles VI, il y a eu des altérations de monnaie clandestines et coupables, mais le roi, qui était fou et ne gouvernait plus par lui-même, n'en était pas coupable. Charles VII n'a altéré les monnaies au commencement de son règne que pour faire face aux nécessités urgentes de la guerre, et il est revenu dès qu'il a pu à la bonne monnaie. — M. Carapanos communique un compte-rendu des fouilles pratiquées par lui en Epire, et qui ont eu pour résultat la détermination définitive de l'emplacement du temple de Dodone et la découverte des ruines de ce temple. L'emplacement exploré par M. C. comprend le temple de Jupiter avec deux édifices annexes, un théâtre antique, et la petite ville voisine du temple. La ville est bâtie sur une hauteur à laquelle le théâtre est adossé ; le temple est situé entre le théâtre et la ville. Un grand nombre d'ex-voto et autres objets, pour la plupart en bronze ou en cuivre, ont été trouvés dans les ruines : des statuettes d'hommes et d'animaux, des masques, des vases, trépieds, etc. chargés d'inscriptions dédicatoires, d'autres inscriptions gravées sur de simples plaques, des anses de vases, des boucles ou poignées, des éperons, des mors, des pièces d'armures, etc,. etc. M. C. met sous les yeux des membres de l'académie quelques objets de ces diverses catégories, entre autres la plaque qui porte l'inscription communiquée à l'académie il y a quelque temps par M. Egger, dans laquelle un personnage se déclare descendant de Cassandre de Troie. On a trouvé aussi plus de 600 monnaies, grecques et romaines, de toutes les époques, jusqu'au règne de Constantin. — Au sujet de la situation de Dodone, M. G. Perrot rappelle que la véritable situation, aujourd'hui retrouvée par M. C., avait déjà été devinée en 1858 par un membre de l'école française d'Athènes, M. Gauthier de Claubry, qui adressa alors à l'académie un mémoire où il soutenait que les ruines du temple de Dodone devaient être cherchées au lieu même où M. C. vient de les trouver; mais la commission de l'académie qui examina ce mémoire en repoussa les conclusions, ce qui amena M. Gauthier de Claubry lui-même à les abandonner; elles sont aujourd'hui pleinement confirmées. — M. de Witte lit une courte note sur un monument dont un dessin lui a été envoyé par M. Albert Dumont. C'est un fragment de vase panathénaïque. On y lit le nom de l'archonte Thémistocle (an 347 avant notre ère). — M. Heuzey communi-

que de la part de Alfred Gilliéron, de Neuchâtel, plusieurs dessins d'objets divers trouvés par lui dans un récent voyage en Epire. Le plus intéressant de ces monuments est une stèle funéraire d'Apollonie d'Épire, qui se distingue par la richesse et la complexité exceptionnelles de sa décoration. On remarque notamment, au-dessous du fronton qui la couronne, une frise à figures de très-petites dimensions, qui représente un combat d'amazones. Plus bas on voit deux fleurons ornés, sur chacun desquels est posé une sorte d'oiseau à tête et corps de femme.

Ouvrages déposés : — Podhorszky (L.). Etymologisches Wœrterbuch der magyarischen Sprache genetisch aus chinesischen Wurzeln und Stæmmen erklært (Paris, Maisonneuve, in-8°); — Prendergast (Th.). The mastery of language, 3rd edition (London, 1872); et plusieurs brochures de M. Th. Prendergast.

Présentés de la part des auteurs : — par M. Gaston Paris : Delboulle (A.). Glossaire de la vallée d'Yères pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française (Havre, in-8°); *— par M. Defrémery :* Sainte-Marie : Itinéraires en Herzégovine; *— par M. Ad. Regnier :* Sénart (Em.), Notes sur quelques termes buddhiques; *— par M. de Saulcy :* 1° Guérin (Victor), Rapports sur une mission en Palestine; 2° Flouest, Opuscules archéologiques (Lyon, in-8°); *— par M. Hauréau, de la part de M. Gariel :* Petite revue des bibliophiles dauphinois; *— par M. Renan :* 1° Barbier de Meynard, La poésie en Perse; 2° Berger (Philippe), Rapport sur les inscriptions puniques récemment découvertes à Carthage, adressé à M. l'administrateur général de la Bibliothèque nationale (extr. des Archives des missions); *— par M. Laboulaye, de la part de M. Garcin de Tassy :* le numéro prospectus d'un nouveau journal illustré publié à Londres, en arabe et en hindoustani, par le docteur Sabunjie, sous le titre d'*Annahlah*, l'Abeille.

Julien Havet.

Rectification. — Dans notre n° du 24 février, p. 133, nous avons dit, à propos du mémoire de M. de Petra « sur les tablettes de Pompei », qu'il ne se trouvait que dans le recueil de l'académie des *Lincei*. On veut bien nous faire savoir qu'il vient d'être publié à part chez MM. Dethen et Rocholl, libraires à Naples.

Gaston Boissier.

ERRATA

N° 12, p. 189, l. 18, lisez *Ambrosianus* M. 9.
— note 3, effacez ρ sous [α] et insérez [ϙ] entre [α] et Φ.
— — — lisez [σ] au lieu de [ς].
— — — — [ρ] — [ϙ].
— p. 191, l. 28, lisez *indique* au lieu de *désigne*.
N° 13, p. 216. l. 13 et 10, avant la signature lire Rajendra Lal Mitr.
— — 12 — Rajendralala Mitra.
— — 11 — works published.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 21 Avril — 1877

66. — F. Kittel. **Ueber den Ursprung des Lingakultus in Indien.** Mangalore, Basel Mission Book et Tract Depository. London, Trübner et Cᵉ. Basel, Missions-Buchhandlung. 1876, 42 p. in-8°.

Le culte du Linga ou phallus dans l'Inde a donné lieu à beaucoup de spéculations. A l'époque où on attribuait encore une antiquité fabuleuse aux couches les plus superficielles de la mythologie hindoue, Creutzer s'en était emparé pour appuyer sa théorie d'une religion primitive du phallus. A mesure qu'on pénétra davantage dans le passé de l'Inde, ces idées perdirent du terrain et, quand enfin le Veda devint accessible, il fallut se rendre et avouer que les plus vieux monuments religieux de l'Inde ne connaissent pas le culte du Linga. Alors une théorie nouvelle se fit jour. Comme ce culte est depuis plusieurs siècles particulièrement répandu dans le Dékhan, on en chercha l'origine chez les populations dravidiennes. Une aberration pareille n'avait pu naître, pensait-on, que chez une race inférieure. On ne lavait pas ainsi les frères Aryas de toute souillure, mais du moins n'avaient-ils été infectés que par contagion. On fit bien observer de divers côtés que, si le symbole en lui-même [1] est indécent, le culte, tel qu'il se pratique, ne l'est pas ; que les sectes lingaïtes ne sont pas immorales, qu'à quelques-unes s'attache plutôt une certaine *respectability* ; que les Dékhânis ne sont pas précisément une race inférieure; qu'enfin les branches les plus arriérées de la famille, les tribus dites aborigènes, comptent en général parmi les populations les plus saines de l'Inde. La théorie n'en fit pas moins fortune : elle passa dans les manuels et, encore récemment, dans celui de M. Wurm *(Geschichte der Indischen Religion* 1874), le Çivaïsme tout entier était, à la suite du

1. J'entends comme signification, non comme figure. Les images du Linga ne rappellent que de très-loin ce qu'elles sont censées représenter, bien différentes en ceci du même symbole chez d'autres peuples, tel qu'il s'étale par exemple sur les murailles de Pompéi.

Lingaïsme, endossé à l'élément non-aryen de la péninsule. Elle ne manquait pas d'ailleurs d'arguments plus sérieux que de vagues sympathies de race, puisqu'elle avait été adoptée par Lassen et que M. Muir lui-même, avec beaucoup de réserve il est vrai, lui avait reconnu une certaine probabilité.

C'est contre cette théorie que proteste M. K. dans cette brochure qui n'a que 48 pages, mais qui contient plus de choses que maint gros volume. Il montre que l'extension géographique du Çiva-Lingaïsme n'a pas été toujours la même que de nos jours; qu'autrefois cette religion a compté autant de sanctuaires fameux dans le Nord que dans le Sud; que la prétendue abstention observée à l'égard de ce culte par les brahmanes doit s'expliquer, là où elle existe, par des causes toutes locales; qu'enfin les récits brahmaniques n'autorisent nullement une théorie semblable, qu'on n'y trouve aucune allusion à un emprunt fait à un autre peuple et que la plupart des légendes relatives au Linga nous reportent au contraire vers le Nord. Peut-être, sur ce dernier point, M. K. a-t-il un peu perdu sa peine : ces légendes indiqueraient n'importe quel autre des quatre points cardinaux, que cela ne changerait pas grandement la thèse. Vient enfin l'argument décisif, selon nous, de M. K., à savoir que le culte du Linga ne se rencontre dans le Dékhan que chez les populations plus ou moins envahies par l'hindouisme et que celles qui sont restées à l'abri de toute influence étrangère l'ignorent absolument. Parmi les pages les plus intéressantes de l'opuscule, il faut compter celles où M. K. nous renseigne sur les conditions actuelles du Lingaïsme dans le Sud, sur ses ramifications, sur l'origine des diverses sectes qui le professent. Toute cette partie dépasse, et de beaucoup, l'objet même de la brochure. C'est une véritable mine de renseignements sur l'ethnographie, la littérature, l'archéologie générale de cette partie de la Péninsule et un digne pendant aux préfaces du même auteur qui donnent tant de prix à ses éditions de Keçirâja et de Nâgavarman. Il est vivement à désirer que M. K. qui, au dire d'un juge aussi compétent que M. Burnell, est le savant le mieux au fait de la langue et des antiquités canarèses, consente un jour à nous donner un tableau d'ensemble de ce présent et de ce passé qu'il connaît si bien.

M. K. nous paraît donc avoir pleinement réussi à disculper les Dravidiens. Peut-être est-il moins heureux, quand il cherche à son tour quelle peut avoir été l'origine du Lingaïsme. La littérature védique et les écrits rituels auraient pu être fouillés davantage. Il y eût trouvé encore mainte trace d'idées analogues, d'autant plus que ses rapprochements ne sont pas toujours très-stricts et que sur un autre point, comme nous allons voir, il s'est contenté à peu de frais. Il nous semble, en effet, faire absolument fausse route, quand il suppose que le culte du Linga pourrait bien être venu des Grecs. L'influence de l'Hellénisme sur l'Inde ancienne est fort de mode depuis quelque temps et elle doit avoir été, en effet, plus grande qu'on ne l'a supposée d'abord d'après les témoignages

qui en sont venus jusqu'à nous. Il ne faudrait pas cependant l'exagérer. Parce qu'on l'a constatée par exemple pour l'astronomie, pour l'art de bâtir et celui de frapper monnaie, on a pensé la retrouver un peu partout, dans l'épopée, dans le drame, dans l'apologue, dans la philosophie, et voici que M. K. veut la découvrir dans la religion. C'est, à notre avis, le dernier terrain où il fallait chercher. A l'époque alexandrine, les Grecs ont importé beaucoup de religions étrangères : ils n'exportaient plus les leurs. Aux confins du monde hellénique, c'est à peine s'ils les conservaient pour leur propre usage, comme le signe de leur nationalité et la source de leur art. Dans l'Inde en particulier, ils n'ont pu être que de pauvres apôtres. D'ailleurs, pour pouvoir y introduire le culte du phallus, il aurait fallu, ce semble, qu'ils l'eussent eu d'abord eux-mêmes. Or, jusqu'à quel point la Grèce a-t-elle eu ce culte? Nous trouvons chez les Grecs — et cela dès le temps d'Hésiode — des mythes phalliques. Il y a aussi de fréquentes mentions de divinités ou d'images ithyphalles, notamment de quelques vieux fétiches, objets de religions locales. Quant à l'emblème lui-même, il figure comme un accessoire plus ou moins marquant dans certains cultes, principalement dans celui de Dionysos : comme symbole d'une pensée vraiment grave, on le trouve parfois sur les tombeaux. Est-ce là ce qui, transporté sur les bords du Gange, doit y expliquer la religion du Linga? Mais la plupart de ces éléments essentiels de toute conception naturaliste, l'Inde les possédait de son propre fond. Restent, il est vrai, les cultes à moitié hellénisés de l'Asie antérieure, dont les figures moins atteintes par l'anthropomorphisme ont plus d'affinité avec celles du panthéon hindou. Mais là, ce qui domine, c'est le principe femelle et, à la place du Linga, nous trouvons en première ligne un autre symbole, que l'Inde a également connu et adoré, celui de la *yoni*. On remarquera d'ailleurs que, chez les Grecs, le phallus est une image, tandis que dans l'Inde c'est en quelque sorte une figure abstraite. A quelle époque et dans quelles conditions au juste la spéculation sectaire s'est-elle emparée de ce vieux fétiche pour en faire le symbole du Dieu suprême, nous l'ignorons. Le Véda, il ne faut pas l'oublier, ne nous donne pas l'Inde ancienne sous toutes ses faces, et il y a là des éléments qui nous échappent. Nous entrevoyons cependant suffisamment le milieu dans lequel cette transformation a dû s'opérer, pour savoir qu'en somme, il y était favorable et pour nous l'expliquer autrement qu'en y faisant intervenir la Grèce d'Aristote et d'Epicure.

A. Barth.

---

67. — **Clementis romani epistulæ.** Edidit commentario critico et adnotationibus instruxit; Mosis assumptionis quæ supersunt... addidit, omnia emendata iterum edidit Adolphus Hilgenfeld. Lipsiæ, T. O. Weigel, MDCCCLXXVI, pag. XLIX-135 in-8.

Clementis Romani quæ dicuntur ad Corinthios epistulæ textum ad fidem codicum et Alexandrini et Constantinopolitani nuper inventi recensuerunt et illustraverunt Oscar de Gebhardt et Adolphus Harnack (Patrum apostolicorum opera) fasc. I, edit. II. Lipsiæ, J.-C. Heinrichs, MDCCCLXXVI, pag. LXXV-159 in-8.

On sait combien sont rares et incertains les documents chrétiens sur les dernières années du premier siècle et les commencements du second. Aussi, quand on annonça, il y a deux ans, que M. Ph. Bryennius, métropolitain de Serres, avait découvert dans la bibliothèque du Saint-Sépulcre, à Constantinople, un manuscrit inaperçu jusqu'alors, renfermant le texte complet des *Epîtres de Clément,* celui de l'*Epître de Barnabas,* d'un écrit apocryphe perdu *Doctrine des douze apôtres*, de la *Synopse de l'A. et du N. Testament de Chrysostome* et quelques autres morceaux de moindre importance, la nouvelle en fut-elle accueillie avec un vif intérêt.

La découverte était surtout importante pour la restitution du texte des épîtres attribuées à Clément Romain. Nous ne possédions qu'un texte mutilé de ces deux lettres, à la fin du célèbre manuscrit de l'A. et du N. Testament de Londres, appelé le Codex *Alexandrinus*. Encore les pages qui nous ont conservé les débris de ces deux lettres sont-elles dans un état déplorable; non-seulement des feuillets manquent, mais ceux qui restent, rongés par le temps, d'une écriture presque effacée et couverts de taches d'encre, sont d'une lecture difficile et douteuse. A chaque pas, on est arrêté par des lacunes comprenant des moitiés de mots ou des mots entiers. Il fallait conjecturer et deviner ce qu'on ne pouvait lire. De là, l'extrême diversité des leçons qu'on en tirait. Il n'en faut pas moins admirer ce que la sagacité et la patience de Patricius Junius d'abord (1633), de Wotton (1718), de Jacobson (1838), et récemment enfin, de Tischendorf (1867) et de B. Lightfoot, professeur à Cambridge (1869), avaient su accomplir. Le texte, qu'après ces investigations répétées la critique était parvenue à reconstruire, s'est trouvé généralement confirmé par le nouveau manuscrit de Constantinople. C'est une des preuves les plus frappantes de la précision et de la sûreté des procédés de la science paléographique moderne.

Cependant bien des incertitudes planaient encore sur plusieurs endroits ; en second lieu, il était impossible de critiquer le texte de l'*Alexandrinus*, puisqu'il était seul et que les passages des lettres de Clément cités par les Pères n'offraient que des moyens de comparaison fort insuffisants ; enfin, une lacune d'un feuillet, comprenant près de cinq chapitres, subsistait à la fin de la première épître, et toute la fin de la se-

conde, sans qu'on pût même apprécier exactement la grandeur de la perte, manquait complètement.

L'édition que M. Ph. Bryennius, en 1875, a donnée des lettres de Clément à l'aide du manuscrit qu'il avait découvert, est venue répondre à tous ces *desiderata* de la façon la plus précise et la plus heureuse [1]. D'abord les deux grandes lacunes, que nous venons de signaler, ont été comblées. Les chapitres retrouvés de la première épître surtout sont intéressants. Outre leur valeur directe, ils ont une importance particulière pour l'histoire primitive de la liturgie chrétienne. Ils contiennent, en effet, une prière qui, par son peu de liaison et de rapport avec le sujet de la lettre tout entière, par son contenu général et sa forme rythmique, se révèle tout de suite à nous comme une prière liturgique en usage dans les églises de Rome à la fin du premier siècle. En même temps, les incertitudes qui pouvaient rester sur le déchiffrement du Codex de Londres ont été dissipées; enfin, entre ces deux manuscrits indépendants l'un de l'autre, une critique comparative a pu s'établir et d'importantes corrections être faites.

L'édition de Bryennius rendait donc insuffisantes et faisait vieillir du coup toutes celles qui l'avaient précédée. M. Hilgenfeld avait déjà donné en 1866 une édition des épîtres de Clément dans le 1er fascicule de son *Novum Testamentum extra canonem receptum*. MM. de Gebhardt et Harnack, en 1875, en avaient donné une autre dans la collection des *Pères apostoliques* qu'ils préparaient. Les uns et les autres avaient travaillé sur l'unique texte de Londres. Après la publication de Bryennius, ils ont dû se remettre à l'œuvre et leurs deux nouvelles éditions ont paru concurremment et presque simultanément l'année dernière à Leipzig. Nous avons cru devoir les réunir ici et en parler à la fois, une comparaison exacte de l'une avec l'autre étant la meilleure critique qu'on puisse faire de toutes les deux.

Après M. Bryennius, les nouveaux éditeurs du texte de Clément avaient tout d'abord à se rendre compte de la valeur comparative des deux manuscrits qui, l'un et l'autre, se présentent avec les recommandations historiques les plus sérieuses. Sans tenir compte de la légende d'après laquelle le codex A (Alexandrinus) de Londres serait l'œuvre de sainte Thècle, martyre [2], il appert de la forme même de l'écriture, et

1. *Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Κλήμεντος ἐπισκόπου Ῥώμης αἱ δύο πρὸς Κορινθίους ἐπιστολαί...... ὑπὸ Φιλοθέου Βρυεννίου μητροπολίτου Σερρῶν, ἐν Κωνσταντινουπόλει*, 1875. Dans le numéro du *Journal des Savants* de janvier 1877, M. Renan a accordé de justes éloges à cette savante édition. Il nous sera permis de regretter que M. Bryennius n'ait pas cru d'abord devoir nous donner la reproduction pure et simple du manuscrit de Constantinople.

2. On trouve en marge de ce codex (1re page de la Genèse) et au revers du folio qui contient l'index des livres, des inscriptions arabes et des inscriptions latines, d'après l'une desquelles le manuscrit aurait été, en effet, l'œuvre de sainte Thècle. Ce qui a fait conjecturer qu'il pouvait sortir du couvent de sainte Thècle à Séleucie, très-florissant à l'époque de Grégoire de Nazianze.

d'autres indices caractéristiques soigneusement relevés par Tischendorf, qu'il n'est pas d'une époque inférieure au cinquième siècle. Quant au manuscrit C (Constantinopolitanus), il porte date et signature. Il fut écrit en l'an 1056 de la main du scribe Léon. Mais il paraît être la reproduction généralement très-fidèle d'un manuscrit plus ancien, écrit en lettres onciales. Ce n'est que de cette manière, en effet, qu'on peut s'expliquer certaines méprises du copiste (Ex : ΟΣΙΑΣ lu ΘΕΙΑΣ), et dès lors, on arrive à un âge presque aussi avancé que celui du précédent. Ni l'un ni l'autre ne sont exempts de fautes évidentes. Le codex A renferme même plus de négligences ; mais ce n'est point, on le sait, d'après le plus ou moins de ces fautes de copistes, qui sautent d'abord aux yeux, qu'il faut juger de la valeur absolue d'un manuscrit.

Précisément parce qu'il offre un texte plus uni, plus courant et une orthographe plus élégante, le codex C éveille plutôt la défiance. On s'aperçoit surtout que dans les citations de l'Anc. Testament, il use d'une assez grande liberté. Il n'y a donc pas de raison externe suffisante pour obliger un éditeur à mettre l'un de ces textes plutôt que l'autre à la base d'une édition critique. Mais, dès qu'on en est réduit à l'appréciation subjective, la diversité des jugements se manifeste. M. Hilgenfeld a donné la préférence au codex C, MM. de Gebhardt et Harnack au codex A. Or, il nous a paru, après une comparaison minutieuse des deux éditions, que leurs auteurs ont été également trop systématiques dans leur préférence et que l'état vrai des choses comportait dans l'établissement du texte de Clément une critique plus libre, moins liée à une décision générale et prise d'avance.

MM. de Gebhardt et Harnack ont, sans doute, très-souvent substitué la leçon du codex C à celle du manuscrit A et presque partout avec raison ; ainsi, 1re épître, ch. I, ils ont édité ξένης au lieu de ξένοις ; ch. II, ἐνεστερνισμένοι au lieu de ἐστερνισμένοι, et μετὰ δέους καὶ συνειδήσεως au lieu de μετὰ ἐλαιους καὶ συνειδήσεως, ce qui ne donnait pas de sens ; ch. XXI, διὰ τῆς σιγῆς au lieu de διὰ τῆς φωνῆς, qui jurait avec le sens général de la phrase ; ch. XXV, διανόει au lieu de διανεύει d'une signification tout à fait différente et déplacée dans ce passage ; ch. XXX, ἀνάγνους au lieu de ἄγνους qui faisait contre-sens ; ch. XXXIX, σητὸς τρόπον au lieu de σητὸν τρόπος, etc., etc. On voit donc que ces savants éditeurs n'ont pas méconnu la valeur des variantes fournies par le nouveau manuscrit de Constantinople. Néanmoins, ils ne semblent pas lui avoir cédé partout où il faut le faire. Leur préférence pour le codex A leur a fait garder des leçons qui nous paraissent décidément condamnées. Ainsi, au chap. II, 1re épître, ils maintiennent ἐφοδίοις τοῦ Θεοῦ....... καὶ τὰ παθήματα αὐτοῦ. Cette leçon du manuscrit de Londres était déjà fort suspecte. L'expression παθήματα τοῦ Θεοῦ décèle une doctrine théologique postérieure d'un siècle au moins à la date de l'épître de Clément. De plus, Photius, dans sa *Bibliotheca*, cod. 126, reproche à cette première épître de ne pas affirmer assez ouvertement la divinité du Christ. Nulle part ailleurs, en effet, le Christ

n'y est appelé Dieu. Photius n'aurait pu s'exprimer comme il le fait, s'il avait lu dans ce passage τὰ παθήματα τοῦ Θεοῦ. Tout rentre dans l'ordre et s'explique avec le manuscrit de Constantinople qui porte non pas τοῦ Θεοῦ, mais τοῦ Χριστοῦ. On comprend aisément dans les temps postérieurs la substitution de Θεοῦ à Χριστοῦ, non la substitution contraire. De même, ch. XXXII, ils ont gardé l'ancienne leçon ἐν δόξῃ, tandis que la variante du codex C, ἐν τάξει, est bien plus naturelle. Pourquoi, ch. XXX, maintenir ἁγίου οὖν μέρις au lieu de ἅγια οὖν μέρη? ch. XLI, εὐχαριστείτω, au lieu de εὐαρεστείτω bien mieux en situation? ch. XLIV, ἔρις ἐπὶ τοῦ ὀνόματος au lieu de περὶ τοῦ ὀνόματος? ch. XLVII, ἀφ' ἡμῶν au lieu de ἀφ' ὑμῶν qui certainement est la vraie leçon? Pourquoi ne pas corriger encore, ch. LII, εἰ μὴ τὸ ἐξομολογεῖσθαι en εἰ μὴ τοῦ? Dans la 2[e] épître, ch. III, ἡ γνῶσις τῆς ἀληθείας ne vaut-il pas mieux que l'ancienne leçon ἡ γνῶσις ἡ πρὸς αὐτόν? ch. VI, χρῆσθαι que χρᾶσθαι, etc., etc.? Evidemment, MM. de Gebhardt et Harnack ont eu pour le codex *Alexandrinus* une préférence qui ne va pas sans quelque faiblesse.

M. Hilgenfeld, au contraire, a donné la palme au nouveau manuscrit de Constantinople et en a fait la base de sa nouvelle édition ; non qu'il le trouve irréprochable — il le corrige très-souvent d'après les leçons de l'*Alexandrinus*, — mais parce qu'il offre un texte plus uni, moins lacuneux, et qu'aux endroits critiques, il est généralement préférable. De ces deux points de départ différents, viennent les différences de nos deux éditions. Cependant M. Hilgenfeld a su être plus libre à l'égard de son document préféré. Aussi le texte qu'il nous donne nous paraît, au point de vue critique, généralement supérieur à celui de ses concurrents. Et cependant nous aurions encore bien des réserves à faire.

La supériorité du manuscrit de Constantinople, nous l'avons dit, n'est qu'une supériorité d'un ordre secondaire. Il nous semble que le copiste, qui savait assez bien le grec, a eu des velléités de correction, des préoccupations d'élégance, d'orthographe régulière qui, dans les détails, nous feraient préférer le caractère plus rude, plus incorrect du manuscrit alexandrin. Par exemple, ch. I, au lieu de περιπτώσεις, il écrit περιστάσεις; ch. IV, συνέπεσε τὸ πρόσωπον αὐτοῦ au lieu de τῷ προσώπῳ αὐτοῦ; κατειργάσαντο, au pluriel, parce qu'il y a deux substantifs pour sujet, au lieu de κατειργάσατο; ζῆλον au lieu de ζῆλος, accusatif neutre, comme l'*Alexandrinus* écrit généralement ; ch. XX, παραβάσεως au lieu de παρεκβάσεως, etc. La même observation s'étend aux temps et aux modes des verbes, à l'emploi de l'article, à l'arrangement des mots dans la phrase. Dans les citations de l'Ancien Testament, le texte des LXX est plus fidèlement reproduit. On s'aperçoit que l'auteur s'est livré à un travail de comparaison et de rectification légère. Mais tous ces avantages de pure forme sont loin de constituer une supériorité réelle au point de vue du texte primitif. Voilà pourquoi nous estimons que M. Hilgenfeld a eu tort de mettre ce manuscrit à la base de son édition et d'en faire le texte courant. Il nous paraît que le vrai moyen d'arriver sur ce point à la vraisemblance la

plus grande était de partir du codex A, en le corrigeant avec plus de liberté et de conséquence que MM. de Gebhardt et Harnack n'ont osé le faire.

M. Hilgenfeld, par son système, a été amené à maintenir des leçons du manuscrit de Constantinople, inférieures évidemment à celles de l'*Alexandrinus :* ch. II, θείας au lieu de ὁσίας ; ch. VII, ἱκετεύοντες au lieu de ἱκετεύσαντες ; ch. XLIII, αὐτός au lieu de αὐτάς ; ch. XLVII, ἀγάπης au lieu de ἀγώγης. Ne faudrait-il pas encore corriger, ch. LIX, ἀσεβεῖς ἴασαι en ἀσθενεῖς ἴασαι ? etc., etc.

Dans la seconde épître, au chap. X, le texte, bien qu'identique dans les deux manuscrits, est fort obscur et dans un assez déplorable état. M. Hilgenfeld y a soupçonné une lacune et y a intercalé une citation tirée des écrits de Jean Damascène, citation de saint Clément qu'on ne retrouve dans aucune de nos deux lettres. Malheureusement ce supplément ne complète ni n'éclaircit rien. Il augmente même, à notre avis, le désordre du texte, et rien n'autorise à penser que cette citation doive être mise ici plutôt qu'ailleurs ou même qu'elle appartienne à nos deux épîtres actuelles, plutôt qu'à une des nombreuses lettres mises de bonne heure en circulation sous ce nom vénéré. L'harmonie des deux manuscrits de Constantinople et de Londres à cet endroit, manuscrits provenant de sources indépendantes, condamne la tentative de M. Hilgenfeld.

Quoi qu'il en soit, les éditions de MM. Bryennius, Harnack et Hilgenfeld ont fait faire à la critique du texte de nos deux épîtres un pas énorme. Bien des questions de détail restent encore douteuses et partageront les savants. Mais le plus gros et le plus difficile de la tâche est fait : les lacunes sont comblées et, dans les passages importants et suspects, la vraie leçon est établie. Pour les détails, quelques nouvelles ressources pourront encore être bientôt utilisées. On sait que M. Carrière a découvert et signalé, parmi les manuscrits de l'ancienne bibliothèque Mohl, une traduction syriaque des deux épîtres de Clément [1]. Ce manuscrit précieux, que la France s'est laissé ravir par l'Angleterre, va prochainement être édité par M. Bensly, professeur à Cambridge. On y trouvera sans doute un nouveau moyen d'apprécier la valeur relative du texte des deux manuscrits aujourd'hui rivaux.

A ce propos, nous poserons ici une autre question. Dans la bibliographie très-complète que M. Harnack donne des éditions et des versions des deux épîtres de Clément, nous rencontrons l'indication d'une version italienne sous ce titre : Lettere di S. Clemente Papa I tradotte dal greco *e dal siriaco* da D. G. Baptista Galliccioli. Venet. 1798. De quel texte syriaque s'agit-il ici? Y a-t-il en Italie, à Venise peut-être, un autre manuscrit syriaque de nos deux épîtres qu'on pourrait comparer avec celui de la bibliothèque Mohl? Nous regrettons que ni M. Har-

---

1. Catalogue de la bibliothèque de feu M. J. Mohl. Paris, 1876, pag. 188.

nack ni M. Hilgenfeld ne nous fournissent aucun renseignement à cet égard.

Malgré toutes ces observations, ces deux éditions des épîtres de Clément méritent les plus grands éloges et, de la part de ceux que ces antiques documents intéressent, la plus vive reconnaissance. Ce sont deux chefs-d'œuvre d'exactitude, d'érudition patiente et consciencieuse. Nous éprouvons quelque honte à dire que le texte de Bryennius a été publié il y a déjà deux ans, et qu'en France nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune édition nouvelle de ces deux épîtres. Nous voilà sur ce point encore tributaires de l'Allemagne, car désormais les anciennes éditions sont mises tout à fait hors d'usage. Les deux éditeurs ont fait précéder leur texte de deux savantes dissertations historiques et critiques dont les conclusions, chose non moins importante à noter, sont à peu près les mêmes. L'un et l'autre, sans résoudre la question relative à la personne même de saint Clément, font remonter la première épître jusqu'à la fin du règne de Domitien et descendre la seconde jusqu'à celui de Marc-Aurèle : nous estimons ces résultats définitifs. L'édition de M. Hilgenfeld forme le premier fascicule de la grande collection de documents chrétiens post-apostoliques que ce théologien a publiés sous le titre original de *Novum Testamentum extra canonem receptum*. Il a joint aux épîtres de Clément les restes d'une version latine barbare du livre apocryphe intitulé l'*Assomption de Moïse*, découverts à la Bibliothèque de Milan et publiés pour la première fois par M. Ceriani en 1861. L'édition de MM. de Gebhardt et Harnack est la première partie d'une collection des *Pères apostoliques*. La seconde partie a paru depuis. Nous en parlerons prochainement.

A. SABATIER.

---

68. — **Erasmiana.** Programm zur Rectoratsfeier der Universitaet Basel von Prof. Wilhelm VISCHER. — Bâle, 4 octobre 1876. — Imprimerie universitaire de C. Schultze in-4° de 36 pp.

Erasme a pour patrie la Hollande; il a tiré en grande partie ses moyens d'existence de pensions que lui faisait l'Angleterre, ou de prébendes dues à la recommandation des papes; il a porté, sa vie durant, le titre de conseiller d'un de nos plus redoutables ennemis, Charles-Quint; ses cendres reposent dans l'antique cathédrale de Bâle; tout semble, en un mot, le rendre étranger à notre pays; et s'il y a passé de longues années, ce sont justement celles où il a eu le plus à lutter contre la misère. Cependant Erasme, sentant la mort approcher, a voulu une dernière fois [1]

---

1. En écrivant à Gilbert Cousin le 11 mars 1536 : « *Ego vestram Burgundiam cogito, sed valde metuo ne valetudo me hic alligatum teneat.* »

témoigner qu'il aimait la France et désirait y revenir. En tout cas, aucun pays n'a contribué plus que le nôtre à populariser sa gloire.

Nous ne parlerons pas ici des charmantes éditions, qui se sont publiées récemment à Paris, de l'*Eloge de la Folie* et des *Colloques* : la France a consacré à sa mémoire de plus solides monuments. Tout d'abord la splendide édition des *Opera Omnia* en dix volumes in-folio, donnée à Leyde de 1703 à 1706, mais qui est due à un Français, à Jean Le Clerc ; puis la vie d'Erasme par Nicolas Mercier, sous-régent des classes de grammaire au collége de Navarre, placée en tête de l'édition pour l'usage scolaire, accompagnée de très-bonnes notes en français, des *Colloquia repurgata*, donnée pour la première fois en 1661 [1]. Bayle est venu ensuite, et l'article ERASME est un des plus remarquables de son *Dictionnaire*. Claude Joli, chantre et official de la cathédrale de Paris, mort en 1700 à l'âge de 93 ans, et bien connu par d'autres productions, a aussi écrit une vie d'Erasme : on a assuré qu'il avait lu ses œuvres jusqu'à sept fois [2]. Joli, dans ce travail qui est resté manuscrit [3], s'est proposé par-dessus toute chose d'établir plus solidement que ne l'avait fait Jean Richard prieur de N.-D. de Beaulieu, dans ses *Sentiments d'Erasme* de 1688, la parfaite orthodoxie du grand homme qu'il admirait. Pour que celui-ci trouvât enfin un historien digne de ce nom, il lui a fallu attendre un demi-siècle de plus : c'est en 1757 que Levesque de Burigny fit imprimer sa *Vie d'Erasme* en 2 vol. in-12. Ce livre, écrit avec si peu de prétention qu'on ne s'aperçoit pour ainsi dire point de l'immense labeur qu'il a coûté, réussit à nous faire aimer Erasme. De Burigny est resté un modèle, et dès 1782, à Halle, H. P. C. Henke l'avait traduit en allemand et commenté. Sans nous arrêter à l'art. ERASME de Noël dans la *Biographie Michaud*, ni à celui de F. Hœfer dans la *Nouvelle biographie générale*, non plus qu'à l'étude de M. D. Nisard, publiée en 1835 dans la *Revue des Deux-Mondes*, rappelons qu'il a paru récemment sur Erasme deux livres d'un très-grand mérite. Celui de M. Durand de Laur [4] est un travail très-approfondi, fort bien composé, et écrit avec élégance. Nous avons constaté avec plaisir, par l'*Erasmiana*, qu'on le regarde déjà à l'étranger comme une autorité.

1. C'est la date qu'on trouve dans Moréri. Nous la croyons erronée, les pièces liminaires de notre édition de 1685 laissent à supposer que Mercier dut faire paraître son livre du vivant de Guillaume Colletet, c'est-à-dire avant la fin de 1659.

2. Colomiès, *Bibliothèque choisie*, édition de 1731, p. 194. Nous n'avons trouvé dans le manuscrit dont nous allons parler aucune allusion de l'auteur à ses sept lectures.

3. Bibliothèque de l'Arsenal. HF. 821 A et 821 A bis. Nous comptons donner quelque jour la curieuse histoire de ce manuscrit, sur lequel nous avons pris des notes assez copieuses. M. Gaston Feugère, trompé par un renseignement qu'on lui aura donné sans chercher suffisamment, a écrit qu'il n'existe pas.

4. *Erasme précurseur et initiateur de l'esprit moderne*, par H. Durand de Laur, ancien professeur de rhétorique au lycée de Versailles, Paris, Didier et Cie, 1872, 2 vol. in-8°, xij, 694 et 597 pp.

L'autre livre [1] est la thèse de M. G. Feugère pour le doctorat ès-lettres. Plus court que celui de M. Durand de Laur, il est conçu sur un plan plus large et s'appuie sur des recherches plus étendues [2].

Aux noms français, dont nous venons d'énumérer une partie, doivent s'ajouter une foule d'autres noms. Les auteurs de vies d'Erasme n'ont manqué, en effet, dans aucune des parties de l'Europe savante. Il faut, parmi eux, placer au premier rang Salomon Hess, en Suisse; Samuel Knight, Jortin et M. R. B. Drummond, en Angleterre; Beatus Rhenanus, Adolf Müller et Erhard, l'auteur du très-remarquable article de l'Encyclopédie d'Ersch et Grüber, en Allemagne. Si longue que soit la liste de ces auteurs, elle ne paraît pas encore près de se clore, et cela se conçoit fort bien : Erasme est, dans l'histoire, une figure assez grande, « ondoyante et diverse », pour demeurer un sujet perpétuel d'études entreprises à différents points de vue, de controverses passionnées, d'attaques du genre de celle dirigée par M. Louis Veuillot (dans un livre célèbre [3], qui fut son manifeste, le jour où il mit le pied sur le chemin de Damas), d'histoire impartiale, comme celle de M. le professeur Stæhelin [4]. En ce moment même, M. le professeur Adalbert Horawitz de Vienne [5] réunit les éléments d'une nouvelle biographie d'Erasme et, pour tout ce qui a rapport à ce grand homme, il a fait appel aux communications de quiconque a connaissance, soit de documents inédits, soit de pièces rares. C'est cet appel qui a suggéré l'idée de la publication de M. le professeur Guillaume Vischer, lequel n'est pas, rappelons-le, un inconnu pour nos lecteurs [6].

C'est pour contribuer à l'ouvrage projeté par M. Horawitz, et en même temps à l'occasion d'une de ces fêtes de l'enseignement supérieur qui ont tant de vogue ailleurs que chez nous, que M. V. a mis au

---

1. *Erasme, étude sur sa vie et ses ouvrages*, par Gaston Feugère, professeur au lycée Charlemagne, docteur ès-lettres. Paris, Hachette, 1874, in-8°, xvj et 460 pp.

2. M. Feugère a poussé le soin jusqu'à s'occuper, dans un paragraphe spécial, de l'iconographie d'Erasme. Nous regrettons que personne ne lui ait signalé, comme on l'a fait pour nous-même, un ouvrage 1 où il eut trouvé, sur les divers portraits de celui qu'Alb. Dürer appelle, dans son journal de 1520, un petit vieux bonhomme « *ein Klein alt Maennlein* », matière aux plus intéressants développements; il y eût vu aussi un *fac-simile* du dessin d'Holbein qui est à Bâle, admirable représentation d'Erasme, le seul original où le spectateur le voie debout et de face, et puisse véritablement lire dans ses yeux. La notice bibliographique des travaux faits sur Erasme, mise par M. Feugère en tête de son volume, est excellente; elle n'a laissé de côté rien d'important.

3. *Les pèlerinages de Suisse*, édition de Tours, 1858, in-8°, pag. 382.

4. *Die Stellung des Erasmus zur Reformation*. Bâle, 1873.

5. V. *Revue critique* de 1874, 2° sem., pag. 327-329.

6. *Revue critique*, 1874, 1er sem., pag. 242, art. de M. R. Reus sur l'éd. des *Basler Chroniken*.

1. *Holbein und Seine Zeit*, von Doct. Alf. Woltmann, mit Holzschnitten. Leipzig, 1866-68, 2 vol. in-8°.

jour son *Erasmiana*. Nous estimons qu'on accueillera le peu que nous allons en dire d'autant mieux que l'ouvrage n'est pas dans le commerce : nous devons notre exemplaire à l'extrême obligeance du Dr L. Sieber, bibliothécaire de l'Université de Bâle. M. V. a rempli ces mêmes fonctions, mais il n'était encore que sous-bibliothécaire quand, sous la direction du savant D. F. Gerlach, il a eu à classer une quantité de pièces, restées enfouies sans avoir été touchées depuis plus de trois cents ans, dont une grande partie provenait de ce que la ville de Bâle a recueilli des papiers d'Erasme. Un certain nombre de ces derniers ont été copiés par M. V., et il a choisi les plus intéressants comme matière de sa publication. Elle comprend douze documents rangés sous les sept rubriques I. DOCTORATUS. II. PENSIO ANGLICA. III. DISPENSE DE LÉON X. IV. LETTRE DE FRANÇOIS I. V. AFFRANCHISSEMENT DES ABSTINENCES DU CARÊME. VI. PENSION DU DUC DE CLÈVES. VII. PRÆPOSITURA DAVENTRIENSIS. Chaque série est précédée d'un argument, souvent très-développé, où l'éditeur, dont l'érudition sur ce sujet spécial n'a rien à envier à personne, fait ressortir ce que chacune d'elles projette de lumière sur des points restés obscurs ou totalement inconnus dans la vie d'Erasme. La majorité des pièces publiées est sur parchemin et porte encore les sceaux qui y étaient appliqués ou au moins leurs traces ; plus d'une est cotée ou annotée par Erasme lui-même ; toutes sont inédites, à l'exception du diplôme de docteur en théologie délivré à Erasme le 4 septembre 1506 à Turin (I) et du bref de Léon X du 26 janvier 1517 (III. 4), portant faculté de cumul de bénéfices incompatibles en droit strict, qui ont déjà été imprimés — à la vérité, dans un recueil fort rare et presque aussi peu connu qu'un ms. — [1]. La série III est d'ailleurs le morceau capital de l'*Erasmiana*. Elle fait voir qu'Erasme, à la fin de 1516, faisait poursuivre à Rome par ses protecteurs des négociations secrètes dont le but est resté caché à tous ses biographes. M. Durand de Laur seul a soupçonné, mais d'assez loin, la vérité qui est celle-ci : Erasme voulait se faire relever de certaines irrégularités dans sa situation canonique, surtout de celle qui provenait de sa naissance illégitime. La pièce III, 3, bref de Léon X, donnant pouvoir au légat en Angleterre Ammonius d'accorder, après l'accomplissement des pénitences voulues, à un impétrant indirectement désigné comme *vir quidam doctrina præclarus* l'absolution des peines

---

1. *Epistolæ* | *familiares* | *Des. Erasmi* | *Roterodami* | *ad Bonifacium Amerbachium* | *I. V. D. ac Prof. Basil. cum nonnullis aliis ad Erasmum spectantibus* | (omnia, Testamento excepto, nunc primum editæ ex mss. originalibus in Bibliotheca publica Academiæ Basiliensis servatis) *Basiliæ. Sumptibus Car. Aug. Serini Bibliopolæ* | MDCCLXXIX. | 127. pp. pet. 8°. — L'éditeur anonyme était professeur à Bâle et se nommait Johann Werner Herzog. L'*Etude sur Erasme* donne le titre de ces *Epistolæ familiares*, pas aussi complet que nous le donnons, grâce au docteur Sieber. Nous ignorons si M. Feugère a vu le volume. Nous l'avons demandé sans succès à la Bibliothèque Nationale, à la Bibliothèque Mazarine et à celle de l'Institut.

qu'il aurait pu encourir pour avoir exercé le canonicat *licet defectum natalium patiatur ex illicito et, ut timet, incesto damnatoque coitu genitus,* en fournit l'éclatante démonstration. De plus, l'examen de la suscription mise au dos du bref III, 4 : « *Dilecto filio Erasmo Rogerii Roterodamensi clerico Trajectensis diocesis* », conduit M. V. à cette opinion : que le vrai nom de famille d'Erasme est ROGERII ; alors il faudrait le traduire, à ce qu'il me semble, en français par DE ROGER et en hollandais par VAN RVTGER. Les raisons de M. V. de penser ainsi sont fort ingénieusement déduites ; nous devons confesser cependant qu'elles ne nous ont pas encore entièrement convaincu. Nous nous demandons si ROGERII serait le nom du père d'Erasme, que tout le monde s'accorde à appeler Gerardus ; ou celui de sa mère, cette Marguerite, native de Zevenberghen, et fille d'un médecin qui s'appelait on n'a jamais su comment. Toutefois cette dernière hypothèse nous plaît peu, d'après ce que nous connaissons des usages de l'époque où les bâtards, surtout les nobles, prenaient le nom de leur père putatif. Quant à la pièce IV, nous croyons devoir la reproduire en entier :

« Cher et bon amy. Nous avons donne charge a notre cher et bien ame messire Claude Cantiuncula present porteur, de vous dire et declairer aucunes choses de par nous, desquelles vous prions tres affectueusement le croyre et y adjouster entiere foy, comme feriez à notre propre personne. Cher et bon amy, notre Seigneur vous ait en sa garde ».

« Escript a Sainct Germain en Laye le 7me jour de Juillet ».

« Je vous avertys que si vous voules venyr que vous seres le byen venu ».

« FRANCOYS. »

En regard des deux dernières lignes, Erasme a écrit de sa main :

« Hec rex scripsit propria manu. »

« ROBERTET. »

Et au dos : « A nostre cher et bon amy maistre Erasme Roteradame. »

Nous reproduisons cette lettre telle que l'a donnée M. V. avec la ponctuation et de légers rajeunissements d'orthographe. M. V. estime qu'on doit assigner à cette lettre royale la date de 1522 et démontre qu'en tout cas elle ne peut pas être de 1523. Il faudrait pour acquérir sur ce point une certitude, savoir à quelle époque Claude Cantiuncula [1] a été en rapport avec la cour de France, depuis qu'il était venu résider à Bâle en 1517 ; et surtout si François Ier habitait bien, au 7 juillet 1522, le

---

1. M. le professeur Rivier, de Bruxelles, est présentement occupé à écrire la vie de ce savant.

château de Saint Germain-en-Laye. Nous n'avons pu le constater d'une manière positive. L'*Itinéraire des Rois de France,* dans les *Pièces fugitives* de Ménard et d'Aubais, ne nous montre la cour à Saint-Germain que le 16 janvier, le 18 septembre et le 25 octobre; mais cela n'implique rien contre l'opinion du savant éditeur. Ajoutons encore une observation qui s'adresse, au fond, moins à M. V. qu'à Erasme même. L'argument, placé en tête de la lettre ci-dessus, reproduit un passage de la *Spongia adversus aspergines Huttenii* où Erasme se glorifie d'avoir reçu des communications épistolaires de la main du roi de France, quand celui-ci n'en a fait de telles à personne depuis son avénement, si ce n'est en une ou deux circonstances : « *id quod negant eum ter a corona suscepta fecisse* ». Nous sommes très-porté à ne voir là qu'une hyperbole attribuable à l'emportement de la polémique. On connaît de François Ier un grand nombre de lettres entièrement autographes, et nous serions très-surpris si l'on n'en pouvait citer plus de trois, datant des six ou sept premières années de son règne. Disons, pour finir, que la pièce VI révèle le fait entièrement nouveau, que le duc Jean de Clèves fut un des protecteurs d'Erasme et lui fit payer depuis 1533 une pension annuelle de trente florins.

Nous aurions voulu donner des documents qui composent l'*Erasmiana* et de leurs commentaires une analyse détaillée qui en eût mieux fait sentir tout le prix. Le temps et la place dont nous pouvons disposer nous interdisent cette satisfaction. Nous espérons du moins que les découvertes et les patientes transcriptions de M. le professeur Vischer seront bientôt connues et appréciées de tout le public lettré.

Jules Dukas.

---

69. — **De quelques mots slaves passés en français.** Avis aux éditeurs de La Fontaine (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*). Alais, impr. Martin, 1877, in-8°, 12 p.

Nous ne connaissons pas l'auteur de ces quelques pages fort intéressantes, que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs. Quel qu'il soit, il paraît joindre une érudition étendue et critique à la connaissance des langues slaves. La première partie de son travail, où sont relevées plusieurs erreurs et inexactitudes de M. Brachet, offre une liste des mots slaves passés en français; les voici (nous marquons d'un astérisque ceux qui ne sont pas dans Brachet) : *calèche cosaque cravache cravate czar *drochki *heiduque *hetman *isba knout *kopek *kvass mazourka *moujik *pacolet palache *pancerne polka *pospolite redova *rouble sable *samovar *starost *steppe *sterlet *strélitz *télègue *touloupe *troïka *ukase *vampire *verste *voïvode*. Nous ferons remarquer que la *Revue critique* a signalé, il y a longtemps, le mot *casaque* comme un doublet de *cosaque* (1870, t. II, p. 280). — L'auteur nous apprend en-

suite que les animaux « germains du renard » sur lesquels La Fontaine (X, 1) raconte, d'après Sobieski, des histoires assez peu vraisemblables, sont des *bobaks* ou marmottes de Pologne *(arctomys bobac)*. — Il termine par une note curieuse sur les *baranets (bonarets* dans Du Bartas), ces prétendus agneaux-plantes de Scythie qui ont tant fait parler d'eux : c'est une espèce de polypode, appelé par Linné *polypodium baromez*.

G. P.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 avril 1877.

M. de Saulcy met sous les yeux des membres de l'académie une ancienne serrure qui vient d'être trouvée aux environs de Jérusalem, sur la route de Bethléem : elle était adaptée à une porte en pierre qui fermait l'entrée d'un tombeau. Ce tombeau est très-vaste : il y avait place au moins pour 18 cercueils. Il paraît avoir été construit vers le temps des Machabées. Quelques signes, comme une croix tracée sur la paroi, un A et un Ω sur une lampe trouvée dans le tombeau, donnent à penser que la famille à laquelle il appartenait avait plus tard embrassé le christianisme. — Une particularité curieuse de la serrure que M. de Saulcy présente à l'académie, c'est qu'on peut au moyen de trois trous qui ont été ménagés et où peuvent passer trois goupilles préparées exprès pour cela, la condamner de telle façon qu'il ne soit plus possible de la rouvrir, à moins de la crocheter : M. de Saulcy en fait l'expérience devant l'académie. — Les dimensions des diverses parties de cette serrure donnent lieu aussi à quelques remarques. Suivant une loi qui a déjà été constatée dans les constructions anciennes, ces dimensions sont dans un rapport simple avec les mesures ordinaires de longueur ; ici les mesures employées sont la coudée de 450 millimètres, et le doigt correspondant. Plusieurs des parties de la serrure ont une longueur qui, exprimée en doigts, donne un nombre carré, comme quatre ou neuf, ce qui rappelle ces mots de Censorin : *Numeri quadrati potentissimi ducuntur*. Dans les dimensions des diverses chambres du tombeau, on rencontre plusieurs fois l'emploi du nombre 13 ; M. de Saulcy rapporte à l'emploi de ce nombre dans les constructions funéraires la défaveur superstitieuse dont il est l'objet aujourd'hui.

M. Foucart continue la lecture de son mémoire sur les colonies ou *clérouchies* athéniennes. Dans le chapitre lu aujourd'hui, il étudie la condition des personnes qui faisaient partie de la colonie. Il commence par établir que les *clérouques*, tout en quittant Athènes, restaient Athéniens. Leurs descendants légitimes avaient également droit à la cité athénienne ; mais, pour jouir de ce droit, il fallait qu'à l'âge de dix-huit ans ils se présentassent pour être inscrits sur les registres de leur dème, et

par conséquent qu'ils fissent le voyage d'Athènes : c'est ce que fit, par exemple, le philosophe Epicure, fils d'un cléruque athénien de Samos. Les cléruques étaient également membres de l'armée athénienne. Leur condition était de tout point celle des autres citoyens. Ils étaient seulement exempts de certaines charges publiques, telles que celles de la triérarchie ou de la chorégie, qui pesaient sur la personne en même temps que sur les biens, et dont étaient exempts tous les citoyens absents d'Athènes pour un service public. Leur absence était aussi un motif légitime d'excuse pour ne pas paraître en justice, quand ils y étaient appelés, dans les mêmes délais que les autres citoyens. — M. Foucart ayant cité en passant le second livre des *Economiques* d'Aristote, M. Egger fait remarquer que ce second livre est, à ce qu'on admet généralement, un ouvrage apocryphe, qu'il n'est pas d'Aristote. M. Hauréau ajoute que cela est d'autant plus certain, qu'à côté de ce second livre apocryphe, le second livre authentique nous est parvenu, non, à vrai dire, dans le texte grec, mais dans une traduction latine du XIII^e siècle.

M. Clermont-Ganneau lit une note intitulée *Stèles peintes de Sidon*, dans laquelle il décrit et rapproche plusieurs stèles funéraires, qui se trouvent aujourd'hui l'une à Jérusalem à l'hospice autrichien, les autres à Paris, et qui présentent ensemble une grande ressemblance. Elles portent toutes des peintures et des inscriptions en grec. Les stèles conservées à Paris proviennent de Saïda ou Sidon ; celle qui est à Jérusalem passe pour y avoir été trouvée, lors de la construction de l'hospice autrichien : M. Clermont-Ganneau croit pouvoir affirmer que cette tradition est erronée et que la stèle de l'hospice autrichien vient, comme les autres, de Saïda.

Ouvrage déposé : *Δημοσθένους τῶν δικανικῶν λόγων οἱ δημόσιοι.* Les plaidoyers politiques de Démosthène. Texte grec publié par... Henri Weil. 1re série : Leptine, Midias, Ambassade, Couronne (Paris, 1877, in-8°).

Ouvrages présentés de la part des auteurs ou éditeurs : — *par M. Egger* : *Ἱεροσολυμιὰς ἤτοι ἐπίτομος ἱστορία τῆς ἁγίας πόλεως..... ὑπὸ Γρηγορίου ἱεροδιακόνου τοῦ Παλαμᾶ* (Ἐν Ἱεροσολύμοις, ͵αωξβ' [1862] in-8°); *Περὶ τίνος μήτρας σταθμῶν ἀνακαλυφθείσης μὲν ἐν Τραλλέσι εὑρισκομένης δὲ ἐν τῷ μουσείῳ τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς, ὑπὸ Ἀ. Παπαδοπούλου τοῦ Κεραμέως* (Ἐν Σμύρνῃ, 1877, in-4°); — *par M. Desjardins* : Deir el-Bahari, documents topographiques, historiques et ethnographiques recueillis dans ce temple pendant les fouilles exécutées par Auguste Mariette-Bey. Ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl, khédive d'Egypte. 40 p. de texte in-4° et 16 pl. in-f°; — *par M. G. Perrot* : Inscriptions d'Asie-Mineure et de Syrie, recueillies par MM. Carabella, Choisi et Martin, publiées par G. Perrot (extr. de la Revue archéologique); — *par M. Miller* : *Σακκελίων* (I.), *Ἐκ τῶν ἀνεκδότων τῆς Πατμιακῆς βιβλιοθήκης* (Athènes, 1877, in-8° : extr. du Bulletin de correspondance hellénique).

Julien Havet.

Erratum : N° 15, p. 233, l. 5; p. 235, l. 23 et 26; p. 237, l. 34, lisez Baumstark.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 28 Avril — 1877

---

70. — A. Mariette-Bey. **Karnak,** Étude topographique et archéologique, avec un Appendice comprenant les principaux textes hiéroglyphiques, découverts ou recueillis pendant les fouilles exécutées à Karnak par Auguste Mariette-Bey. Leipzig, 1875. J. C. Hinrichs. Texte in-4°, 88 p. et 56 pl. in-folio.

A. Mariette-Bey. **Les listes géographiques des pylones de Karnak,** comprenant la Palestine, l'Ethiopie, le pays des Somâls, par Auguste Mariette-Bey, 1875. Leipzig. J. C. Hinrichs. Texte in-4°, 67 p. et 4 cartes in-folio.

Karnak se compose en réalité de deux ouvrages différents : 1° de l'histoire archéologique du temple telle que M. Mariette est arrivé à la reconstituer après seize années de recherches (texte, p. 1-39; pl. i-vi); 2° de la description et de la reproduction des monuments découverts pendant les fouilles (texte, p. 40-77; pl. vii-lvi).

1° Sous les dynasties Memphites, Thèbes, simple ville de province, n'avait qu'un temple de dimensions insignifiantes et dont il n'est resté aucun débris. Quand elle fut devenue la capitale de l'Egypte entière, le premier roi de la XII^e dynastie Amenemhât I^{er} et son fils Ousortesen I^{er} y construisirent un sanctuaire de calcaire et de grès dédié au dieu Ammon. Quelques piliers et quelques pans de murs remaniés plus tard permettent jusqu'à un certain point d'en reconstituer le plan (Pl. v, *a*). C'était un édifice de petites dimensions à colonnes polygonales comme les colonnes de Béni-Hassan. Il demeura tel que l'avait tracé son fondateur, pendant près de quinze siècles. Les statues et les tables d'offrandes qu'on y a trouvées montrent qu'il était en pleine prospérité sous la XIII^e et sous la XIV^e dynastie. Les ravages des Pasteurs ne l'atteignirent point. Il était encore debout au commencement de la XVIII^e dynastie et assez bien conservé dans son ensemble pour qu'on n'eût pas besoin d'y exécuter de grands travaux. Ahmès n'y a laissé aucune trace de son activité réparatrice; Amenhotep I^{er} se contenta d'ajouter quelques cellules en granit sur les côtés de l'enceinte. Thoutmès I^{er}, enrichi par la

conquête d'Ethiopie et par le butin des guerres syriennes, fut le premier qui songea à l'agrandir. Les architectes firent de l'ancien sanctuaire comme le noyau d'un nouveau temple. Ils élevèrent en avant deux chambres en granit, précédées de vastes cours, puis trois pylones échelonnés l'un derrière l'autre et séparés par deux grandes salles à colonnes : le tout devait présenter l'aspect d'un vaste rectangle, posé debout sur un autre rectangle allongé en travers. Thoutmès II et la régente Hatasou poussèrent activement l'œuvre commencé sans apporter aucune modification au plan primitif : seulement la régente, pour introduire ses obélisques entre les deux pylones, dut pratiquer une brèche dans un mur déjà construit et abattre seize des vingt-deux colonnes élevées en cet endroit. Thoutmès III termina d'abord les portions que ses trois prédécesseurs avaient laissées inachevées : les surfaces planes du pylone extérieur, le pylone le plus rapproché du sanctuaire, les massifs qui masquent la base des obélisques de la reine Hatasou. Il réédifia à l'est d'anciennes chambres dont la plus importante servait de station et de reposoir lors des processions, enveloppa l'ensemble d'un mur d'enceinte, creusa au sud le grand lac sur lequel on lançait, au moment des fêtes, les barques sacrées. Il rompit de la sorte la juste proportion qui jusqu'alors avait existé entre le temple et la façade : l'enceinte extérieure devint trop large pour le pylone.

Les successeurs de Thoutmès III ne changèrent presque rien à cet état de choses. Amenhotep II répara la brèche que la régente avait faite et releva les colonnes qu'elle avait abattues. Thoutmès IV acheva quelques détails d'ornementation. Amenhotep III éleva en avant du pylone extérieur un nouveau pylone plus large, plus massif et par conséquent plus propre à servir de façade au temple agrandi. Ramsès Ier, fondateur d'une dynastie nouvelle, éprouva sans doute le besoin de signaler son avénement par une marque éclatante de piété envers Ammon. Devant le pylone d'Amenhotep III, il bâtit un cinquième pylone plus grand encore, et commença dans la cour intermédiaire la construction de la grande salle hypostyle. Séti Ier et Ramsès II occupèrent les cent années de règne qu'ils comptèrent à eux deux, à dresser et à décorer les cent trente-quatre colonnes qui soutiennent le plafond. Par la suite, les rois de la XXe dynastie, Ramsès III, Ramsès IV, Ramsès VI, Ramsès XII, s'emparèrent de quelques places vides, ou surchargèrent les cartouches pour s'attribuer une part de la gloire qui revenait aux rois fondateurs. Les Ptolémées ajoutèrent aux ornements du bas des colonnes quelques tiges de fleurs symboliques. Malgré ces additions et ces usurpations, on peut dire que cette salle, la plus étonnante qu'il y ait en Egypte, est l'œuvre de trois rois : Ramsès Ier en devisa le plan et la commença, Séti Ier la continua, Ramsès II l'acheva tout entière.

Séti II et Ramsès III construisirent, en avant du pylone de Ramsès Ier, deux édifices destinés à consacrer le souvenir du culte que leur fondateur avait voué à la divinité principale de Thèbes. Ce furent les dernières

grandes constructions entreprises en cet endroit par les rois des dynasties thébaines. L'usurpation des prêtres d'Ammon, la chute des Ramessides, l'arrivée au pouvoir d'une dynastie tanite changèrent les destinées de l'Egypte : la vie politique du pays remonta vers le Delta et s'y concentra. Le grand temple n'en souffrit point tout d'abord : il devint comme une sorte de musée que les souverains s'honorèrent d'entretenir et d'étendre. Les Bubastites commencèrent, devant le pylone de Ramsès I^{er}, la construction d'une grande cour. Les travaux interrompus par des guerres civiles restèrent suspendus près de six siècles. Les Ethiopiens, les Saïtes, les premiers Macédoniens eurent assez à faire de réparer les ruines accumulées par les invasions assyriennes et persanes. Aux Ptolémées revient l'honneur d'avoir élevé, sur le côté occidental de la cour des Bubastites, le gigantesque pylone qui est si bien à sa place comme façade définitive du monument. Ce pylone n'a jamais été terminé, il n'a reçu aucune inscription et la décoration en a été interrompue, avant qu'on eût érigé les obélisques et les colosses d'usage. Le pillage de Thèbes par Ptolémée Soter II, et le grand tremblement de terre de l'an 27 consommèrent la ruine du grand temple, au moment même qu'il paraissait être sur le point de s'achever.

Autour du grand temple se pressait une foule de temples plus petits, consacrés aux divinités secondaires de la trinité thébaine ou aux dieux des autres nomes. Le plus important était le temple de Khons. Il paraît avoir été fondé par Ramsès III et terminé de construire sous ce prince, pylone compris. La décoration en est due presque entière aux Ramessides et aux rois-prêtres de la XX^e dynastie. Le groupe de chambres, qui entoure le sanctuaire, est de Ramsès IV. Ramsès XIII orna la salle des huit colonnes. Dans la cour voisine, celle qui précède immédiatement le sanctuaire, l'usurpation des prêtres d'Ammon devient flagrante : Herhor y apparaît l'uræus au front et entoure déjà son nom du double cartouche.

2° Les monuments nouveaux, mis à jour pendant les fouilles, couvrent une durée de quatorze dynasties, de la XII^e à la XXVI^e.

Les monuments antérieurs à l'expulsion des Pasteurs sont relativement peu nombreux. Ils sont reproduits sur les planches VIII-X et peuvent se ranger pour la plupart dans la catégorie des tables d'offrandes et des statues votives. Amenemhât I^{er} y est représenté par une table à libations (VIII, *e*) et une statue mutilée en granit rose (VIII, *d*); Ousortesen I^{er}, par plusieurs fragments en grès sur l'un desquels on lit une date de l'an XX (VIII, *a*, *b*, *c*) et par différentes statues de particuliers dont l'une mentionne des travaux exécutés dans le temple (texte, p. 43, n° 8) : plusieurs rois de la XIII^e dynastie, Sebekhotep III, Nofrehotep I^{er} et un Sebekhotep non encore classé, par des groupes en granit rose et en grès rouge (VIII, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *r*). Deux planches entières sont consacrées à la reproduction détaillée d'une seule table d'offrandes, dédiée par un roi de la XIV^e dynastie *Râ-s'ânkh-het Ameni-Entef-Amenemhât*. Aucun de ces monuments n'a par lui-même grande importance. Nous avons si

peu de textes qu'on puisse reporter aux temps qui précédèrent l'invasion des Pasteurs, que les découvertes de M. Mariette, si insignifiantes qu'elles soient à cet égard, sont encore les bienvenues.

Thoutmès III fournit à lui seul vingt-deux planches parmi les plus intéressantes de tout l'ouvrage (XI-XXXII). C'est d'abord la grande stèle triomphale déjà traduite si souvent [1] (pl. XI), cinq fragments d'une grande et belle stèle en granit rose, où l'on trouve mentionnée à la date de l'an XXIV une fête qui eut lieu au début des travaux ordonnés par le roi lors de la fondation d'une partie du grand temple (pl. XII), puis les débris du mur numérique découverts lors du déblaiement de 1859-1860 [2] (pl. XIII). Sur les planches XIV-XVI sont reproduites des inscriptions relatives aux cérémonies d'inauguration du grand temple, aux fêtes que le roi fonda, aux noms qu'il prit lors de son couronnement. Jamais textes n'ont été mutilés d'une manière plus malheureuse pour la science.

Les grandes listes géographiques qui suivent (XVII-XXVII) sont déjà célèbres dans la science. M. Mariette a consacré à les étudier un ouvrage spécial dans lequel il essaie de rétablir la nomenclature des villes de la Palestine et du pays de Pount. Les cent dix-neuf noms de villes cités sur les pylones de Karnak se retrouvent pour la plupart dans l'hébreu. M. Mariette a essayé, après M. de Rougé, de déterminer les règles qui ont précédé à la transcription des noms sémitiques en égyptien : il est arrivé, en les appliquant, à retrouver l'identification probable du plus grand nombre, et cette identification l'a conduit à émettre une hypothèse des plus remarquables sur les procédés employés à la rédaction de chaque liste. « Aux grands vides que les listes présentent çà et là, on distin- « gue sans peine que des coupures sont à faire dans la nomenclature des « noms, et que les listes sont divisées en plusieurs groupes. J'en verrai « six, mettant de côté Kadesh et Mageddo qui ne sont qu'un titre... En « pratiquant six coupures dans les listes, on n'a pas voulu marquer six « divisions géographiques de la contrée occupée par Thoutmès... On « serait tenté de croire qu'en traçant sur la carte la ligne qui unit entre « elles les villes nommées par les listes, nous avons tracé en même temps « la marche suivie, soit par l'armée égyptienne, soit par six détache- « ments opérant successivement selon six directions. Dans cette hypo- « thèse, un premier corps d'armée aurait marché vers le sud. Un second « détachement, se portant au nord, aurait poussé jusqu'à Damas. Sans « prétendre qu'une flotte égyptienne vint aborder à Beyrout, on peut « montrer un troisième détachement faisant sa base d'opérations de

---

1. De Rougé, *Etude sur divers monuments du règne de Thoutmès III* dans la *Revue Archéologique*, juillet 1860; Birch, *Archæologia*, XXVIII; Chabas, *Recherches sur l'antiquité historique*, 2e édit., p. 170; Maspero, *Du Genre épistolaire*, p. 85, et *Histoire Ancienne*, p. 125-126.

2. De Rougé, *Revue Archéologique*, 1860; Birch, *Transactions of the R. S. of Literature*, t. VII, New Ser.

« cette ville et parcourant la Galilée tout entière après une excursion « vers l'est. Avec le quatrième détachement, nous franchissons le Jour- « dain. Un retour vers le sud est fait par le cinquième, qui prend Jaffa « pour port de ravitaillement. Le sixième enfin relie le nord au sud, « contourne la Samarie, et complète avec le quatrième l'occupation des « deux rives du fleuve, avec le premier et le cinquième l'occupation de « la Judée. Les listes géographiques seraient ainsi la suite et le complé- « ment des récits historiques, puisqu'on en déduirait la marche de l'ar- « mée de Thotmès après la bataille de Mageddo. »

M. Mariette ne regarde pas cette solution comme définitive, non plus que l'identification de tous les noms proposés. Beaucoup d'entre eux pourraient donner lieu à des observations de détail. Ainsi, pour mon compte, je ne reconnaîtrais pas le nom de *Kiriath-Sannah*, « la ville des palmes », dans le nom que le texte égyptien nous donne sous la forme de *Qiriath-Net'nau : nt'na* est la transcription d'un mot parfaitement régulier, NETSAN, *fleur*. Il s'agirait donc ici d'un nom géographique, inconnu comme bien d'autres qu'on trouve dans les mêmes listes, mais formé régulièrement et signifiant la ville de la fleur, ou plutôt, puisque l'égyptien a le signe du pluriel, la ville des fleurs. Le *Rosh-Kedesh*, mentionné entre Acco et la petite ville de *Carmel*, doit être le nom d'une bourgade du littoral empruntant son nom de *Cap sacré* au cap du Carmel dont elle était voisine : peut-être est-ce le nom même du cap du Carmel. *Harar* ou *Harel* me paraît ne pas être l'*Aroer* de Juda. Non-seulement il est difficile d'admettre qu'un *hé*, puis un *aleph* égyptiens aient servi successivement à rendre les deux *aïn* du nom sémitique, mais encore le nom égyptien transcrit lettre à lettre en hébreu donne une forme parfaitement correcte : HAR-EL, *la montagne de Dieu*. Dans *Mâromam*, je ne saurais reconnaître la Membré d'Abraham : *Mâromam* est une forme plurielle, MA^cAROUMIM, d'un nom MA^cAROUM qui se rattache à la racine ^cARAM, d'où ^cAROUM, *nu*. En règle générale, je n'admettrais aucune identification qui repose sur une transposition ou sur une substitution de lettres.

Pour les villes du pays de Pount, M. Mariette diffère sensiblement des opinions reçues jusqu'à ce jour. Brugsch avait proposé de voir dans le nom de Pount une désignation du sud de l'Arabie : M. Mariette y voit une dénomination du pays des Somâls. Il fonde son opinion sur l'identification des noms de lieux fournis par les listes de Karnak. Pour lui, *Ahfau* est *Hafoun*; *Ammesou*, le cap Μόσυλλον des Grecs, où la légende plaçait le terme des conquêtes de Sésostris; *Auhâl*, la ville qui avait donné son nom au golfe Ἀβαλίτης; *Mmtou*, Μούνδου ἐμπόριον; *Mboutou*, Μούνδου νῆσος; *Hebou*, la Κόβη ἐμπόριον de Ptolémée, *Hhabo* des cartes modernes. Je pense que si M. Mariette a raison, M. Brugsch n'a pas non plus tout à fait tort. Il est bien certain d'une part que Pount a servi à désigner l'Arabie. Les monuments de l'ancien empire donnent à Hathor le titre de *dame de Pount* à une époque où aucun Egyptien ne con-

naissait même l'existence du pays des Somâls. En fait, le nom de Pount semble avoir désigné, comme celui de Tonouter, toutes les régions situées à l'ouest et au sud-ouest de l'Egypte. De même que le nom d'Arabie à l'époque gréco-romaine s'appliquait aux deux rives de la mer Rouge, le nom de Pount se donnait aux deux côtés du détroit de Bab-el-Mandeb, à l'Asiatique aussi bien qu'à l'Africain.

Une série de quatre planches (xxviii-xxxi) complète d'une manière inattendue les renseignements fournis par les listes géographiques sur les contrées soumises par Thoutmès III. On y trouve reproduits les tableaux d'une chambre où le roi avait fait dessiner la faune et la flore d'un des pays qu'il avait visités. La légende dit expressément (pl. xxviii) que ce sont là « toutes les herbes qui naissent, tous les bois de haute futaie qu'il y a dans le Tonouter [et que trouva] Sa Majesté quand sa « Majesté s'en alla vers le Routen supérieur pour abattre [toutes] les « régions étrangères, selon la résolution de son père Ammon de les mettre sous ses sandales, depuis [ce jour] jusqu'à la consommation des « millions d'années. Sa Majesté dit : « (J'en atteste) la vie de Ra et la « faveur de mon père Ammon, toutes ces choses-là existent bien en vérité. Il n'y a pas une ombre de fiction (lit : un dessin, une couleur de « fiction) dans ce qu'ont produit les esprits de Ma Majesté ni dans la « splendeur de ses dons (?). Ma Majesté a fait toutes ces choses pour « qu'elles soient par-devant mon père Ammon dans cette chambre... « pour le temps et l'éternité!... » Tous les dessins de plantes et d'oiseaux sont assez exacts pour qu'un naturaliste puisse reconnaître chaque espèce. Une inscription placée sur la planche xxxi nous donne la date de l'expédition : « L'an XXV, sous le roi Thoutmès III : Plantes que « trouva Sa Majesté au pays de Routen. »

Une liste de donations au temple faites par Thoutmès IV (pl. xxxiii), les débris d'une inscription votive d'Amenhotep III (pl. xxxiv-xxxv), ne nous apprennent pas grand chose sur le règne de ces princes. L'inscription gravée sur la statue du scribe royal Amenhotep est plus importante (pl. xxxvi-xxxvii). « Je suis, dit-il, le grand par-dessus les grands, « le versé dans les paroles divines,..... que le roi a fait pénétrer dans « l'intérieur de son être! Le roi Amenhotep m'a donné cette faveur que « je fusse honoré du rang de scribe royal Kerheb en chef, car je me suis « élevé jusqu'aux sciences divines, j'ai vu les splendeurs du dieu Thot, « j'ai été muni de ses secrets. » Toute la vie du scribe est racontée en détail, comment il régla la distribution des prisonniers de guerre faits par le roi, devint architecte en chef et fit exécuter des travaux considérables en l'honneur d'Ammon. Les textes du poëme de Pentaour (pl. xlviii-li) et de la campagne de Ménephtah contre les peuples de la mer (lii-lv) sont à peu près les seuls souvenirs de la XIX^e dynastie que M. Mariette ait publiés cette fois-ci. La XX^e est représentée par des inscriptions dues aux grands-prêtres d'Ammon (pl. xxxix-xl), non pas encore à ceux qui usurpèrent la royauté, mais à leurs prédécesseurs immédiats. De la XXI^e,

il nous reste un décret soi-disant rendu par Ammon en l'honneur d'une reine Makara, fille du roi Psiounakha Meïamoun (pl. XLI). Les deux premiers tiers en sont perdus; dans le dernier tiers, les lignes sont mutilées au point qu'on n'en pourrait rien tirer, si la répétition perpétuelle des mêmes formules ne permettait de restituer presque entièrement les parties détruites.

... *Disent Ammon-Râ, roi des dieux, le dieu grand qui a été le premier qui fût* [1], *Mout, Khons et les dieux grands :*

« *Sache tout roi, tout premier prophète d'Ammon, tout général,* « *tout capitaine, tout individu de quelque condition qu'il soit, mâle ou* « *femelle, ceux qui ont le pouvoir aujourd'hui et ceux qui auront le* « *pouvoir par la suite, ceux qui ont établi tous les biens de quelque* « *nature qu'ils soient, que la princesse Makarâ, fille du roi Psinakhâ* « *Meïamoun, a apportés avec elle aux régions du midi, ainsi que tous* « *les biens de quelque nature qu'ils soient que lui ont donnés les gens* (I) « du pays et que la princesse *a reçus* de leurs biens, — que nous lui « confirmons ces biens-là [2], et tous ceux de ces biens qui sont héréditai- « res [3], nous *les assurons à son fils, au fils de son fils, à sa fille, à la* « *fille de sa fille, aux enfants de ses enfants,* jusqu'à toujours et à ja- « mais! »

Disent Ammon-Râ, roi des dieux, le dieu grand qui a été le premier qui fût, Mout, Khons et les *dieux grands :*

« *Nous faisons savoir à* (II) tout roi, tout premier prophète d'Ammon, « tout général, tout capitaine, tout individu de quelque condition qu'il « soit, mâle ou femelle, ceux qui ont *le pouvoir aujourd'hui,* et ceux « qui auront le pouvoir par la suite [4], ceux qui ont constitué les biens « de quelque nature qu'ils soient que la princesse Makarâ, fille du roi « Psinakhâ Meïamoun, a apportés avec elle *au pays du Midi* (III), ainsi « que tous les biens de quelque nature qu'ils soient, que lui ont donnés « les gens du pays, que la princesse a reçus de leurs biens et qui lui ont « été constitués, — que nous assurons ces biens-là à son fils, au fils de « son fils, à sa fille, à la fille de sa fille, aux enfants de ses enfants, à « toujours et à jamais! »

Disent encore *Ammon-Râ, roi des dieux,* le dieu grand *qui a été le premier qui* (IV) fût, Mout, Khons et les dieux grands :

« Soient mis à mort tous les gens de quelque condition qu'ils soient « du pays tout entier, mâles ou femelles, qui contesteront en paroles « tous les biens de quelque nature qu'ils soient que Makarâ, fille royale

---

1. Lit : « Le grand du commencer d'être ».
2. Lit : « Nous *les* lui confirmons ».
3. Phrase obscure. Le mot à mot semble donner : « Tous les biens qui sont des enfants ».
4. Je rétablis la phrase : *Au-u ar sekheru.... na nti au-u art sekheru hi-sà,* « ceux qui ont fait les desseins, les plans... et ceux qui les feront par la suite. »

« du maître des deux Egyptes, Psinakhâ Meïamoun, a apportés avec elle « aux contrées du midi, ainsi que *tous les biens de quelque nature qu'ils « soient que lui ont donnés* les gens (v) du pays et que la princesse a re- « çus de leurs biens, — et ceux qui raviront quelque chose de ces biens « jour après jour, — nous appesantirons notre puissance sur eux et « *nous ne serons pas avec eux*....... très-fort. » Ainsi disent le dieu grand, Mout, Khons et les dieux grands.

Disent Ammon-Râ, roi des dieux, le dieu grand, *qui a été le premier qui fût, Mout, Khons et les dieux grands* (vi) : « Nous mettrons à « mort tout individu, *de* quelque condition qu'il soit, du pays tout en- « tier, mâle ou femelle, qui contesteront en justice tous les biens de « quelque nature *qu'ils soient que Makarâ, fille royale du seigneur « des deux mondes, Psinakhâ Meïamoun, a apportés avec elle* aux ré- « gions du midi, ainsi que tous les biens de quelque nature qu'ils soient « que *lui* ont donnés les gens du pays et qu'elle a reçus *de leurs biens, « — et ceux qui raviront quelque chose de ces biens* (vii) jour après « jour, nous appesantirons notre puissance sur eux et nous ne serons « pas avec eux, mais nous les jetterons le nez à terre et ils seront .....! »

Jamais décret égyptien n'a employé langage plus solennel. C'est que la princesse Makarâ, héritière du trône d'Egypte, devait servir à rattacher la dynastie nouvelle des Bubastites à la dynastie tanite, dont son père fut le dernier roi, et à la famille des Ramessides dont elle descendait par les femmes. Aussi a-t-on donné à l'inscription qui consacre ses droits et ceux de ses enfants une tournure imposante et un aspect monumental.

Après les invasions assyriennes et le pillage de Thèbes par Assourban-habal, les grands officiers égyptiens mirent tous leurs soins à relever les ruines que l'ennemi avait faites sur son passage. Un certain Mentoumhât qui fut successivement roi vassal de Thèbes pour les Assyriens et gouverneur de la même ville pour le compte de Taharqa, se distingua entre tous dans ce travail de restauration. Il rétablit les temples, augmenta les donations et les offrandes, remplaça les objets du culte qui avaient disparu dans le sac de la ville. Il se réserva dans le temple de Mout une petite chambre, sur les murailles de laquelle on grava l'éloge de sa conduite. M. de Rougé avait déjà fait ressortir l'importance de ce texte, et montré les détails précieux qu'il ajoute au récit fourni par les documents d'écriture cunéiforme [1]. M. Mariette l'a publié en entier sur les planches XLII-XLIV. Les planches XLV-XLVII contiennent quelques autres monuments contemporains de la dynastie éthiopienne, de la dynastie saïte et la dédicace d'un pylone d'époque ptolémaïque.

Il est presque inutile d'insister sur l'importance de ce nouvel ouvrage.

---

1. *Etude sur quelques monuments du règne de Tahraka*, dans les *Mélanges d'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I.

On sait le soin que M. Mariette apporte à la reproduction des monuments et l'attention avec laquelle il les étudie. Karnak n'est que la première en date d'une série de monographies consacrées aux grands monuments de Thèbes : Déïr-el-Bahari ne tardera pas à suivre et, après Déïr-el-Bahari, d'autres recueils où la science trouvera à puiser largement.

G. Maspero.

---

71. — **Heracliti Ephesii reliquiæ**. Recensuit I. Bywater collegii exoniensis socius. Appendicis loco additæ sunt Diogenis Laertii vita Heracliti, particulæ Hippocratei de diæta libri primi, epistolæ Heracliteæ, cum indice duplici scriptorum et verborum. Londini, apud A. Macmillan et socios. 1877, 8°, XIII et 89 pp.

M. Bywater, fellow du collége d'Exeter à Oxford, a publié quelques dissertations sur l'histoire de la philosophie ancienne [1], qui devaient faire bien augurer de cette édition des fragments d'Héraclite. Il l'a conçue sur le plan de l'édition d'Ennius par Vahlen et de celle des poëtes dramatiques latins par Ribbeck. Il a mis à part les fragments dans l'ordre qui lui a semblé le plus probable, au-dessous tous les témoignages d'auteurs anciens, qui citent ces fragments ou y font allusion, et au bas de la page une annotation critique très-courte mais contenant l'essentiel. Dans l'appendice, nous signalerons la vie d'Héraclite de Diogène de Laërte, pour laquelle M. B. a communiqué toutes les variantes qui étaient à sa disposition, ce qui permet de se faire une idée de l'état où nous est parvenu le texte de Diogène; et jusqu'ici c'était impossible, puisqu'Huebner n'a pas eu de collations à sa disposition et que le texte donné par Cobet (collection Didot) n'est pas accompagné d'un *apparatus criticus*.

M. B. a trouvé dans Tzetzes un nouveau fragment (XXXIX), que Bergk avait trouvé aussi de son côté et publié (exercitat. crit. spec. VI, 9), et il a donné le texte grec d'un autre fragment cité par Elie de Crète et qu'on ne connaissait jusqu'ici que par la traduction latine de Billius (CXXX) : Καθαίρονται δὲ αἵματι μιαινόμενοι ὥσπερ ἂν εἴ τις ἐς πηλὸν ἐμβὰς πηλῷ ἀπονίζοιτο. M. B. me paraît établir (LIV) que l'expression βορβόρῳ χαίρειν empruntée à Héraclite par Athénée (V, 178 F) faisait partie d'une pensée citée par Clément d'Alexandrie (Protrept. 10, p. 75) : ὕες... ἥδονται βορβόρῳ μᾶλλον ἢ καθαρῷ ὕδατι.

1. Je signalerai, en particulier, un travail intitulé *Aristotle's dialogue « on philosophy »*. (Journal of philology, VII, 64 et suiv.). M. B. a trouvé dans le commentaire de Philoponus, sur l'*Introduction* de Nicomaque de Gerasa, un passage sur les origines de la civilisation, où il signale avec probabilité une tradition qui remonte à la première partie du dialogue d'Aristote. En outre, il suit avec non moins de sagacité les traces de la pensée d'Aristote dans certains développements d'origine stoïcienne, relatifs à la nature des dieux.

Les témoignages que M. B. a rassemblés avec un soin qui témoigne de la lecture la plus étendue, montrent avec évidence ce qu'il dit lui-même dans sa préface : c'est que de bonne heure on a cessé de lire l'ouvrage même d'Héraclite et que certaines pensées qui en avaient été extraites circulaient et se transmettaient sans que personne remontât à l'original. M. B. cite (p. x) un texte de Porphyre (dans Eusèbe. P. E. x, 3, p. 468) où il est dit : σπάνια δὲ τὰ τῶν πρὸ τοῦ Πλάτωνος γεγονότων βιβλία; et en outre la curiosité manquait pour les rechercher. On en rencontre un exemple intéressant dans la pensée célèbre (LXXIV, dans Schleiermacher 61), αὔη ψυχὴ σοφωτάτη καὶ ἀρίστη, dans laquelle les manuscrits de Stobée (Floril. v, 120) intercalent après αὔη la glose ξηρή. Comme l'a déjà remarqué H. Estienne *(Poes. phil.*, 159), on a corrigé αὔη en αὐγὴ et beaucoup d'auteurs citent sous cette forme, αὐγὴ ξηρὴ κ. τ. ἑ, entre autres Philon (ap. Euseb. P. E. VIII, 14, p. 399), qui a même lu aussi *(de Provid.*, II, 109, p. 117 Aucher.), οὗ γῆ ξηρὴ κ. τ. ἑ.

M. B. me paraît avoir fort bien constitué les textes qu'il a donnés. Il propose, en quelques passages, de très-bonnes conjectures, entre autres : Diogène (8) πῦρ εἶναι στοιχεῖον καὶ πυρὸς ἀμοιβὴν (lit ἀμοιβῇ) τὰ πάντα. — (9) Πάλιν τε αὐτὴν (lit αὖ τὴν) γῆν χεῖσθαι, ἐξ ἧς τὸ ὕδωρ γίνεσθαι. — (10) Τὸν μέντοι ἥλιον ἐν διαυγεῖ καὶ ἀμιγεῖ κεῖσθαι (lit κινεῖσθαι). — De Diæta I, 5. Φοιτᾷ κεῖνα ὧδε καὶ τάδε κεῖσε πᾶσαν ὥρην, διαπρήσσομενα κεῖνά τε τὰ τῶνδε τάδε ταῦτα (lit τ'αὖ τὰ) κείνων. — Ibid. Τὰ μὲν δρέουσιν οὐ γινώσκουσιν, ἀλλ' ὅκως (lit ἀλλά κως) αὐτοῖσι πάντα γίνεται δι' ἀνάγκην θείην. — 15. Καὶ ἄλλα τοιαῦτα (lit τὰ αὐτὰ) ἔχει ἡ φύσις τῇ ἰατρικῇ. — Heracliti epistolæ V : οὐχ ἱδρύσω ἄλλων (lit ἄλλῳ) βωμούς, ἀλλ' ἐμοὶ ἄλλοι.

Je ne pense pas que dans Diogène (7) λαμπρῶς τε ἐνίοτε ἐν τῷ συγγράμματι καὶ σαφῶς ἐκβάλλει, il faille substituer ἐκβοᾷ à ἐκβάλλει, qui s'emploie dans la langue de ce temps dans le sens d'*exprimer,* et qu'on retrouve plus bas (16). La pensée d'Héraclite, citée par Théophraste (metaph. 15), ne me paraît pas avoir un rapport bien évident avec celle qui est citée par Aristote (Eth. nic., VIII, 2, 1155 *b,* 4[1]) et qui devait peut-être faire un article à part.

En résumé, M. Bywater a, dans ce travail, fait preuve d'une érudition à la fois étendue et sûre et d'une critique où le bon sens ne nuit pas à la sagacité.

Charles THUROT.

---

72. — WILHELM SCHERER, **Geschichte der deutschen Dichtung im elften und zwœlften Jahrhundert.** Strassburg, Teubner, 1875. 145 pp. in-8°. 3 mark 50.

Ce livre met désormais M. Scherer au nombre des historiens les plus remarquables, qui aient écrit sur la littérature allemande; en ces quel-

1. Dans ce texte d'Aristote, le mot ἀνώτερον (1155 *b*, 1) m'est suspect.

ques pages, M. S. a retracé le mouvement littéraire du XI[e] et du XII[e] siècle, et son récit fort attachant est d'autant plus précieux que le XI[e] et le XII[e] siècle n'avaient pas trouvé jusqu'à lui d'historien spécial.

Gervinus et Koberstein avaient, avant M. S., parlé de la poésie allemande au XI[e] et au XII[e] siècle, mais sans insister avec soin sur tous les détails, et dans le cours d'une œuvre très-vaste qui comprend l'histoire de la littérature allemande depuis ses commencements jusqu'à la mort de Gœthe. [1] Mais Gervinus est quelquefois confus : il écrit son histoire de la poésie allemande comme on compose un article de journal ; ce n'est pas qu'il ne soit ingénieux, qu'il n'abonde en traits justes et frappants, et qu'il ne tienne l'esprit en éveil par des comparaisons instructives et de profondes réflexions ; mais il est souvent négligé : il me semble entendre la conversation, ou plutôt le monologue d'un de ces hommes spirituels et instruits qui parlent deux heures durant sur le même sujet, sans s'être préparés quelques instants auparavant à cette sorte de soudaine conférence, sans ordre, sans méthode, mais avec une infinie variété d'aperçus, un merveilleux talent d'ajuster l'anecdote au récit, et l'art de raconter une époque de la façon la plus vive, la plus saisissante et même la plus familière, en mêlant les hommes, les choses et tout ce qu'on a dit sur les uns et les autres. Koberstein n'est pas un littérateur ; son œuvre ne me paraît être qu'un prodigieux recueil de matériaux, un livre indispensable, comme le Pottast ou plutôt comme la littérature latine de Teufel : cependant, ses jugements sommaires sur les diverses périodes de la littérature et de la langue sont précieux ; ils renferment des vues ingénieuses, et Koberstein, cet infatigable travailleur, ce chercheur consciencieux, ce rassembleur de détails et de menus faits, avait du goût.

M. S. a tous les mérites de Koberstein, sans les défauts de Gervinus ; il a la même exactitude et le même souci des documents que Koberstein ; il n'a pas le style échauffé, brusque et parfois trivial de Gervinus, les mêmes images choquantes ou trop longuement développées, le désordre qui règne par instants dans l'exposition, en un mot ce qu'on peut appeler les imperfections d'un improvisateur, les défauts de l'orateur qui parle à la tribune sans notes et presque au dépourvu. M. S. m'a pourtant rappelé Gervinus, non pas seulement parce qu'il le cite volontiers, mais parce qu'il offre avec lui quelques traits de ressemblance. Il aime, comme Gervinus, à trouver entre deux époques différentes, éloignées l'une de l'autre par un intervalle de temps considérable, des points de comparaison qu'il développe avec autant d'esprit que de savoir. Rien n'est plus brillant et plus ingénieux que ces analogies. Elles cachent, il est vrai, plus d'un piége ; elles séduisent l'imagination, qui, devenue maîtresse souveraine, impose à l'histoire ses caprices et dé-

1. Je ne parle pas de l'histoire de Wilhelm Wackernagel ; elle est savante, digne de celui qui fit le deutsches Lesebuch, mais malheureusement trop peu répandue.

figure la vérité. Mais il arrive souvent qu'au milieu des traits qu'elles rassemblent et opposent, quelques-uns, justes et féconds, attirent l'attention sur des points obscurs ou négligés, et provoquent des considérations judicieuses et des vues profondes. Nous ne pouvons qu'approuver dans Gervinus comme dans M. S. cet amour des parallèles. Ces deux esprits, prudents, malgré leur audace, et presque toujours sur leurs gardes, savent s'arrêter à temps sur la pente qu'ils suivaient. M. S. parle quelque part de la « puissance scientifique » de l'analogie; il connaît les bornes de cette puissance; s'il s'avance fort loin dans son domaine, il n'en franchit pas les limites. Il est moins téméraire que Gervinus, qui porte quelquefois des jugements décisifs, sans les appuyer par des preuves : M. S. ne connaît pas les vaines et tranchantes affirmations, il prouve, ne fût-ce que par un mot, par une ligne, les rapports qu'il découvre entre des siècles ou des écrivains différents, et, du reste, il a soin de déclarer qu'il compare » non pas une personne avec une personne, mais un même trait identique dans deux personnes diverses. « Toutes mes remarques, dit-il ailleurs, sont à peine le premier commencement d'une œuvre réellement scientifique, l'emploi, primitif encore, de cette méthode d'éclaircissement réciproque qui nous fait sentir moins douloureusement le manque des traditions directes pour les époques obscures. »

On serait tenté de reprocher à M. S. une trop grande concision; mais, cette brièveté lumineuse est la marque d'un esprit supérieur qui ne s'attarde pas et court au but. M. S. n'appartient pas à cette école de littérateurs allemands qui poussent le développement à l'excès et qui noient leur sujet dans un verbiage emphatique. On ne trouve pas dans son œuvre ces périodes longues, embarrassées, chargées d'expressions, qui semblent n'avoir pas de fin. C'est le défaut où Koberstein, par exemple, est tombé.

M. S. ne répète pas ce que Gervinus a dit avant lui ; mais, s'il renvoie ses lecteurs aux belles pages que Gervinus écrivait dans un accès d'enthousiasme littéraire sur l'Alexanderlied de Lambrecht, il ajoute, comme en passant, une page de remarques excellentes.

M. S. analyse fort bien les poëmes qu'il a lus : il est passé maître dans ce genre difficile, fort prisé des Allemands : nous remarquons surtout l'analyse du comte Rudolf, celle des trois chants de Marie du poëte Wernher, celle de cette « Consolation dans le désespoir », que rendent si curieuse les confessions d'une âme autrefois déchirée par les passions et guérie par l'amour divin.

M. S. accorde une grande attention à l'histoire que ses compatriotes ont nommée Culturgeschichte, aux mœurs et aux sentiments des générations qu'il étudie; il tire des œuvres qu'il analyse de solides conclusions sur les idées et les passions d'une époque; il remarque avec finesse les diverses influences des événements politiques sur l'histoire des lettres allemandes, l'autorité des doctrines théologiques, l'impression que produisaient les croisades, l'ascendant de la France qui donnait asile à Otto

de Freysingen, l'élève de Gilbert de la Porrée, et au mystique Hugues de Saint-Victor.

Quelques-unes des œuvres que M. S. examine ont été publiées par lui dans ses Denkmæler (Denkmæler deutscher Poesie und Prosa aus dem VIII-XII Jahrhundert, herausgegeben von K. Müllenhoff und W. Scherer). C'est dire que M. Scherer est à la fois philologue et littérateur; et ce n'est pas trop ajouter à tous les éloges qu'il mérite, que de voir en lui l'un des plus grands philologues et des meilleurs historiens de l'Allemagne actuelle; on trouve peu de professeurs allemands qui possèdent autant de qualités; qui se recommandent, comme lui, par une science profonde et par un style agréable; qui sachent unir l'ordre de la composition à la connaissance exacte des moindres détails, et le charme du langage à l'érudition.

Arthur Chuquet.

---

73. — Hecquard. **Éléments de grammaire franco-serbe.** Un vol. in-16 de 81 p. Paris, Leroux, 1875. Prix 2 fr. 50.

Parcic. **Grammaire de la langue serbo-croate,** traduite par le docteur S. B. Feuvrier xvii-228 p. Paris, Vieweg, 1877. Prix 6 fr.

M. Hecquard est drogman chancelier du consulat de France à Belgrade; il a écrit sa grammaire pour ceux que leurs affaires ou leur curiosité appellent dans les pays serbes : nous ne croyons pas qu'elle réponde au but qu'il s'est proposé. Elle n'est pas assez pratique pour les simples voyageurs — un recueil de dialogues vaudrait mieux, — pas assez savante pour ceux qui ont le loisir d'étudier le serbe dans leur cabinet. M. H., qui affirme avoir pénétré les travaux des meilleurs linguistes, par ex. MM. Danitchich et Novakovich, n'a guère profité des résultats auxquels ils sont arrivés. Sa grammaire est purement empirique et ne tient compte ni de l'histoire de la langue, ni de la phonétique. On peut y apprendre quelques flexions, mais, même dans ces limites, M. H. aurait pu faire tenir beaucoup plus de choses justes et utiles.

M. le Dr. Feuvrier, médecin français attaché au service du prince de Montenegro, a appris le serbe dans la grammaire publiée en italien à Zara par le chanoine Parcic (Partchich) (*Grammatica della lingua slava*. Zara, 1873). Il a consacré ses loisirs à la traduire et on ne peut que l'en remercier. M. Parcic a mis à contribution les meilleurs travaux de la philologie slave et son ouvrage est, en somme, pour l'étudiant un guide sûr et exact. Nous reprocherions plutôt à cette grammaire d'être trop développée. Cependant il y manque certains détails importants : ainsi l'auteur ne dit pas un mot de l'orthographe *à la russe* qui a été adoptée pendant longtemps. Le traducteur ne connaît pas la bibliographie du sujet et affirme à tort qu'il n'y avait aucun livre franco-serbe avant sa grammaire. Il existait un recueil de dialogues par Simitch (Bel-

grade 1852) et un dictionnaire français-serbe (Belgrade 1846) : ces deux ouvrages dans une orthographe dont MM. P. et F. n'offrent pas le moindre spécimen. En supprimant certaines choses inutiles (par exemple de longues listes de mots qui appartiennent plutôt au dictionnaire qu'à la grammaire), M. F. aurait pu joindre à son travail 50 pages de texte qui auraient donné une idée plus nette de la langue serbe que des phrases isolées.

Nous ne pouvons d'ailleurs que remercier MM. Hecquard et Feuvrier de leurs studieux efforts et souhaiter, que tous nos compatriotes sachent, à l'étranger, aussi bien employer leurs loisirs.

Louis LEGER.

---

74. — FRANZ CROUSSE, major d'état-major, **La Péninsule gréco-slave, son passé, son présent et son avenir.** Étude historique et politique, in-8° de 523-CIII p. avec une carte. Bruxelles, Spineux, 1876. — Prix : 10 fr.

Ce livre est un des meilleurs parmi ceux qu'ont suscités les événements d'Orient. La liste des ouvrages consultés par M. Crousse montre qu'il est au courant de la littérature de son sujet, et la bonne disposition des matières rend la lecture aisée et profitable. Après une vue d'ensemble sur la péninsule du Balkan, sa géographie et son histoire, M. C. décrit chacun des Etats qui l'occupent aujourd'hui : son histoire, ses races, son gouvernement, ses forces militaires, ses voies de communication, etc. Dans les questions obscures par l'insuffisance ou la contradiction des renseignements, comme, par exemple, la statistique de la population et des races dans la Turquie propre, M. C. ne propose une approximation numérique qu'après avoir cité les données contradictoires des principaux géographes. Nous aurions mauvaise grâce à relever quelques taches de détail dons un ouvrage aussi étendu et aussi consciencieux [1]. Un appendice de plus de cent pages donne les principaux documents statistiques, administratifs et diplomatiques relatifs à la Turquie et à la question d'Orient. L'officier belge a joint à son livre une carte des chemins de fer ottomans et de ceux des régions voisines, et si on la compare aux cartes de Turquie qui se publient à Paris depuis six mois, elle a le précieux mérite d'être *au courant*.

H. G.

---

1. Ainsi (p. 181), M. C. représente le *Royal-Macédonien* de l'ancienne armée napolitaine comme « un régiment recruté en Albanie »; il se recrutait dans les colonies albanaises de Sicile. — M. C. ne quitte pas la terre ferme; mais la Crète méritait pourtant quelques pages, et par son organisation particulière et par son importance dans la question hellénique.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 avril 1877.

M. Delisle lit un mémoire intitulé : *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux*. Ce manuscrit est le n° 761 de la bibliothèque de Bordeaux, qui contient un recueil de lettres formé au 13e siècle. La plupart sont des lettres de différents papes, les autres sont des lettres de cardinaux, de princes, etc. M. Delisle compare ce recueil à ceux qui se trouvent dans deux manuscrits de Paris, et qui nous donnent des lettres recueillies par Bérard de Naples, notaire à la chancellerie des pages pendant la seconde moitié du 13e siècle. Les collections de lettres formées par Bérard ont eu une grande notoriété au moyen-âge et ont été reproduites dans un bon nombre de manuscrits; mais Bérard n'avait pas formé lui-même de ces pièces un recueil méthodique, en sorte que les divers manuscrits où on les a réunies d'après ses copies, ne contiennent pas tous le même nombre de pièces et ne les donnent pas dans le même ordre. Les deux recueils de Paris, intitulés l'un *Dictamina*, l'autre *Epistole notabiles*, portent tous deux le nom de Bérard de Naples. Le manuscrit de Bordeaux ne porte pas de nom, mais M. Delisle croit pouvoir affirmer qu'il a été également formé d'après les collections de Bérard. Différentes séries de lettres, qui se rencontrent dans les *Dictamina* ou dans les *Epistole notabiles*, se retrouvent, dans le même ordre, dans le manuscrit de Bordeaux. Ce manuscrit contient aussi, comme ceux de Paris, quelques lettres de Bérard lui-même, et en marge d'une de ces lettres on a mis que c'est une lettre qu'écrivit « ipse Berardus » : cet *ipse* ne signifierait rien, si l'on ne partait de ce point que Bérard était le compilateur du recueil entier en même temps que l'auteur de la lettre en question. — Après avoir établi ce point, M. Delisle signale l'importance du manuscrit de Bordeaux. Les pièces y sont en beaucoup plus grand nombre que dans les deux manuscrits de Paris. Or, ces pièces, qui sont toutes des lettres authentiques copiées, celles des papes sur les minutes, celles des divers princes aux papes sur les originaux, sont d'un grand intérêt pour l'histoire. Presque toutes les affaires importantes, qui ont occupé la papauté au 13e siècle, sont chacune l'objet de plusieurs lettres dans le recueil, lettres qui souvent ne sont pas connues d'ailleurs. Ainsi le manuscrit de Bordeaux donne des détails étendus sur les négociations qui furent poursuivies de 1268 à 1278 pour la réunion de l'Eglise romaine. — Les deux recueils des *Dictamina* et des *Epistole notabiles* n'ayant été formés, à ce qu'il semble, que pour réunir des modèles de style épistolaire et diplomatique, on y a souvent omis les noms des auteurs et des destinataires des lettres, ainsi que la date : le manuscrit de Bordeaux fournit, dans bien des cas, ces indications. Ainsi l'on connaissait par les *Epistole notabiles* une lettre écrite par un pape à une reine pour lui reprocher sa vie désordonnée, indigne d'une reine et d'une chrétienne, et l'on ignorait à qui cette lettre s'adressait : le manuscrit de Bordeaux donne cette lettre dans une série de lettres du pape Clément IV (1265-1268), avec cette indication : *Ad reginam Cypri;* il en résulte que la reine en question est la reine de Chypre, Isabelle d'Ibelin.

M. Foucart continue sa lecture sur les colonies athéniennes. Ayant montré, dans ses lectures précédentes, quelle était la condition des colons pris individuellement, il passe à l'etude de la condition des colonies elles-mêmes. Là encore, il est amené à reconnaître que les colons, quoique ayant quitté Athènes, ne cessaient pas d'être Athéniens, en sorte que chaque colonie formait, non un peuple à part, mais seulement une section du peuple athénien. On ne disait pas le peuple des Imbriens, des

Salaminiens, des Samiens, mais bien, comme le prouvent diverses inscriptions, le peuple des Athéniens à Imbros, à Salamine, etc., Ἀθηναίων δῆμος ὁ ἐν Ἴμβρῳ, Ἀθηναίων δῆμος ὁ ἐν Σαλαμῖνι. Seulement tandis que les Athéniens, qui étaient restés à Athènes, ne pouvaient être astreints au service militaire que dans les limites de l'Attique, les habitants des colonies, au contraire, étaient obligés à prendre les armes sur un décret d'Athènes, et devaient aller où on les envoyait. C'était la compensation des exemptions d'impôt auxquelles on a vu qu'ils avaient droit en certains cas.

Ouvrage déposé : LECHALAS (Georges), Malebranche et la théorie des couleurs (Rouen, in-12, 12 pages). — *Présentés de la part des auteurs : — par M. de Saulcy :* CLERMONT-GANNEAU, Gomorrhe, Segor et les filles de Loth; — *par M. de Wailly :* JADART (Henri), Robert de Sorbon, essai sur son origine, sa vie et ses écrits (Reims, in-8°); — *par M. Girard :* FOUCART, sur l'authenticité de la loi d'Evégoros citée dans la Midienne (extr. de la *Revue de philologie*); — *par M. Delisle :* 1° CORTAMBERT (E.), Rapport sur *Les villes mortes du golfe de Lion* de M. Ch. Lenthéric; 2° *de la part de l'éditeur-traducteur*, Adam, mystère du XII° siècle, texte critique accompagné d'une traduction par Léon PALUSTRE (Paris, pet. in-4°); 3° CHEVALIER (U.), Répertoire des sources historiques du moyen-âge, 1re livraison (Paris, gr. in-8°, publié par la Société bibliographique).

Julien HAYET.

Rectifications : N° 13, p. 208, l. 27, remplacez la phrase qui commence ainsi « Nous pouvons constater.... » par la suivante : C'est au contraire un archaisme qui reparaît chez Salluste. — N° 14, p. 223, l. 4-5, lisez : et qui fut remplacé, à ce moment-là, par l'allégorisme recherché et fade qui régnait dans les ouvrages des écrivains byzantins de l'époque; p. 224, l. 8, les mots imprimés entre parenthèses doivent suivre le titre de la brochure de Kovalewsky (l. 5-6) et non pas celui de l'ouvrage de Laveleye.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

MAX DUNCKER, Aus der Zeit Friedrich's des Grossen und Friedrich Wilhem's III. Leipzig, Duncker et Humblot. — HILLEBRAND, Histoire de France, 1830-37. Gotha, A. Perthes. — GŒDEKE, Die Politik Oesterreich's. Leipzig, Duncker et Humblot. — YUNG, Rœmer et Romanen in den Donaulaendern. Insbruck, Wagner. — A. DE RUBLE, Mariage de Jeanne d'Albret. Paris, Labitte. — C. VON WOLZOGEN, Schiller's Leben. Stuttgart, Cotta. — BLOCK, Evhémère, son livre et sa doctrine. Mons, Manceaux. — ROBIOU, Recherches sur le calendrier macédonien en Egypte. — NIEMEYER, De Plauti fabularum recensione duplici. — MOMMSEN, Rœmisches Staatsrecht 2, 1. 2de édition. — E. KŒLBING, Chanson de Roland. Heilbronn, Henninger. — Les Apologues de Laurent Valla et les Dits moraux de G. Tardif, éd. p. MARCHESSOU.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 5 Mai — 1877

---

75. — H. Brugsch-Bey. — **Drei Fest-Kalender des Tempels von Apollinopolis Magna in Ober-Ægypten zum ersten Male veröffentlicht und sammt den Kalendern von Dendera und Esne vollständig übersetzt** von H. Brugsch-Bey mit 10 Tafeln Inschriften. — Leipzig, J. C. Hinrichs'she Buchhandlung 1877, in-4, x-29 pp.

La traduction des trois Calendriers d'Edfou, celle des Calendriers de Dendéra et d'Esneh occupent vingt-neuf pages de texte serré. On ne peut qu'admirer l'habileté avec laquelle M. Brugsch a interprété ces inscriptions. Les documents d'époque gréco-romaine sont écrits avec des signes de valeur étrange et présentent des difficultés de déchiffrement que peu d'égyptologues ont essayé de surmonter. M. Brugsch s'est rendu maître du système graphique ptolémaïque et s'y meut à l'aise : vérification faite, c'est à peine si l'on pourrait proposer en deux ou trois endroits un sens différent de celui qu'il a admis. Les personnes étrangères aux études égyptiennes trouveront dans la traduction littérale de ces textes le moyen de mettre à profit les riches matériaux que renferment les calendriers : peut-être en sortira-t-il l'explication des faits en apparence contradictoires qu'a révélés jusqu'à présent l'étude de la chronologie égyptienne.

L'introduction contient quelques renseignements sur le nome d'Edfou empruntés aux murs mêmes du temple, et l'énumération des textes de différentes époques où il est question du commencement de l'inondation. Somme toute, le nouvel ouvrage de M. Brugsch est le complément indispensable et, sur quelques points, le correctif du beau livre qu'il avait publié en 1864 sous le titre de *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier des anciens Egyptiens*.

G. Maspero.

76. — W. Corssen. **Beitræge zur italischen Sprachkunde.** Leipzig. Teubner. 1876. viii-624 p. In-8°. 16 marks.

Avant de rendre compte de cet ouvrage posthume de Corssen, nous avons attendu à dessein qu'un certain temps se fût écoulé. Nous voulions que l'impression laissée par la malheureuse tentative de l'auteur dans le domaine étrusque se fût atténuée, et que l'opinion, un instant déroutée et incertaine, fût redevenue capable d'apprécier avec équité les mérites de ce philologue. Dans le présent livre, nous le revoyons sur un terrain qui lui était depuis longtemps familier, et il est heureux pour sa mémoire qu'il ait pu paraître une dernière fois devant le public comme latiniste.

C'est pendant qu'il préparait une 3e édition de son *Aussprache und Vocalismus*, qu'il a composé ce volume, où il a mis un certain nombre de digressions et de dissertations spéciales, qui auraient trop encombré son grand ouvrage. Il avait corrigé les premières feuilles quand il fut enlevé par une mort subite, le 18 juin 1875. Heureusement qu'un de ses élèves, bien connu comme philologue et linguiste, M. Hugo Weber, qu'il s'était associé pour la correction des épreuves, se chargea de surveiller la suite de l'impression, ainsi que de rédiger les index. Il va sans dire que la pensée de l'auteur a été scrupuleusement respectée et que M. Hugo Weber ne saurait être rendu responsable d'aucune des opinions exprimées dans le livre. On lit avec intérêt, dans la préface, l'hommage rendu à Corssen comme professeur et comme homme. [1]

C'est principalement sous la forme polémique que se présentent ces morceaux. Une opinion hétérodoxe a été avancée quelque part : aussitôt, comme un champion toujours armé, M. C. attaque le téméraire et confond l'hérésie. Le lien qui rattache ces morceaux est donc assez ténu. Voici comment ils sont classés : Phonétique (p. 1-475). Les thèmes du présent (475-503). Le parfait latin (503-523). Les formes syncopées en *assi* (523-533). Les futurs italiques en *s* (533-538). Y a-t-il un aoriste en latin? — Le reste du livre (562-614) est consacré au passif, aux désinences personnelles, au gérondif et à la formation des pronoms.

Malgré la diversité du contenu, on se retrouve aisément dans ce volume, grâce aux registres qui le terminent, grâce aussi à la clarté de la disposition typographique, et aux formes bien connues sous lesquelles l'auteur a l'habitude de présenter sa démonstration. « On a prétendu récemment qu'un *c* en latin pouvait être sorti d'un *t*... Contrairement à ce que j'ai depuis longtemps établi, quelqu'un a avancé que le *h* du pronom *hic* venait du thème pronominal *ka*... Des doutes ont été exprimés de nouveau sur mon étymologie du mot *elementum*... » Suit une réfuta-

1. La correction typographique du volume laisse peu de chose à désirer. Cependant nous avons remarqué : p. 480, ligne dernière, *comparativ* au lieu de *conjunctiv*.

tion en bonne forme, appuyée de tous les exemples, et finissant par la conclusion imprimée en caractères très-visibles, qui remet de nouveau sur sa base la vérité un instant ébranlée. C'est ainsi qu'une étymologie donne lieu à toute une dissertation, soit de grammaire, soit de phonétique, soit d'histoire. Je citerai comme exemples les noms de divinité *Janus* et *Epona*, l'adjectif *pius*, le verbe *facere*, les substantifs *lex*, *consul*, *provincia*. Plus d'un point sans doute reste sujet à controverse : on n'est pas obligé de croire, même après la nouvelle démonstration donnée par l'auteur, que *consul* vient de la racine *sal* « aller », ni *facere* de la racine *bha* « briller ». Mais, même dans les morceaux où l'on n'adopte pas les conclusions de M. C., il y a toujours matière à instruction. Ainsi son étude sur le redoublement inorganique de *r* (p. 236-243) à propos de *narrare* est pleine d'observations justes ; nous en dirons autant des pages sur le prétendu changement d'un *j* en *d* (359-381). Les morceaux les plus importants de l'ouvrage sont ceux qui concernent la conjugaison : sur l'origine des verbes latins en *ere*, sur les parfaits comme *cecini*, *veni*, sur les formes comme *legassit*, il n'a nulle part expliqué si clairement son opinion. Aussi son livre forme-t-il l'utile complément du *Vocalismus* et des *Beitræge*. Dans cette partie relative au verbe, il polémise contre Curtius et Westphal ; dans la première partie du volume, il en a surtout à Bugge, Fick et I. Schmidt. Comme un professeur qui a l'œil sur sa classe et ne lui laisse rien passer, il distribue les avertissements et les réprimandes : il est vrai que le temps qui pourrait être donné à l'enseignement se perd un peu en répétitions et en mercuriales. Mais les bonnes choses ne peuvent que gagner à être redites, et l'on ne saurait trop faire connaître son *standpunkt*, c'est-à-dire la position qu'on a prise vis-à-vis des adversaires et des novateurs de toute école. Quelquefois M. C. a tant d'affaires sur les bras, qu'il est obligé de dire à l'un ou à l'autre de ses antagonistes qu'il le retrouvera plus tard. Cette attitude militante peut faire sourire : mais il est juste d'ajouter que parfois aussi il renonce à une ancienne opinion et se rend aux arguments qui lui ont été opposés. Quels que soient les côtés faibles de Corssen, plus d'une fois déjà, depuis la mort du maître à qui tous doivent tant, nous avons pensé avec chagrin que sa voix ne se ferait plus entendre, et à la vue de toute nouveauté, heureuse ou malheureuse, qui se produit sur son domaine, on se demande ce qu'aurait dit l'irascible, l'étroit, le judicieux philologue qui, malgré les erreurs où il est tombé, et qui lui ont été si durement reprochées, a eu l'honneur d'inaugurer, pour la langue latine, une nouvelle ère d'études.

M. B.

---

77. — **Un évêque réformateur sous Louis XIV. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun. Sa vie, son temps et le Tartuffe de Molière, d'après des documents inédits**, par F. Henri Pignot. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel. Autun, D. Renault. 1876. 2 vol. grand in-8° de xvi-508 et 630 p. Prix : 15 fr.

M. J. H. Pignot s'est fait avantageusement connaître par un ouvrage en trois volumes in-8° qui a obtenu le grand prix d'histoire au concours des Sociétés savantes de 1869 : l'*Histoire de l'ordre de Cluny, depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable* (909-1157) [1]. L'ouvrage dont je viens rendre compte n'est pas, en ce qui regarde l'exécution, moins digne que le précédent de l'estime de tous les bons juges : on regrette seulement que le choix du sujet n'ait pas été plus heureux et que M. P. ait dépensé dans une tâche ingrate beaucoup de temps, beaucoup de peine, beaucoup de savoir, beaucoup de talent, tout ce qu'il fallait, en un mot, pour nous donner une œuvre remarquable.

Laissons l'auteur nous exposer lui-même ses idées et son programme (*Préface*, p. v-vi) : « Nous essayons de retracer la vie d'un évêque qui a employé sa longue carrière à faire prévaloir parmi son clergé les décrets disciplinaires du concile de Trente. Un pareil sujet ne nous a pas tenté par l'intérêt que pouvait présenter l'étude de son caractère et celle du milieu dans lequel il a vécu ; il s'est imposé en quelque sorte à nos recherches. Assez peu connue dans son diocèse où la plupart des actes de son administration sont tombés dans l'oubli, protégée, toutefois, par le respect qui s'attache à la dignité épiscopale, par les établissements utiles qui lui doivent leur existence, elle a été vilipendée par des écrivains qui cherchent volontiers dans l'histoire des occasions de dénigrement. On a vu en lui, d'après le témoignage de quelques-uns de ses contemporains, le type d'un odieux personnage, et, pour le plus grand nombre, il est resté le modèle de Tartuffe. On l'a traité d'hypocrite, d'intrigant, de tyran de son diocèse, et un littérateur érudit, ingénieux, familiarisé avec l'histoire de la société du XVIIe siècle, l'a signalé comme le *franc scélérat* contre lequel Alceste invective si amèrement dans la première scène du *Misanthrope* [2]. On ne pouvait aller plus loin, et personne, à propos d'un évêque dont M^{me} de Sévigné parle souvent avec bienveillance, qui vécut dans la familiarité de la maison de Condé, qui posséda l'estime et la confiance de tous les membres de cette famille, n'a cherché ce qu'il y avait de fondé dans ces reproches, essayé de se rendre compte d'une pareille contradiction, et l'on peut dire que sa mémoire est ballottée entre l'éloge et le

1. Voy. *Rev. crit.* du 23 avril 1870, p. 261-264.

2. Ce littérateur est M. Edouard Fournier, auteur de quatre articles insérés dans la *Revue française* de 1857 (tome XI) et intitulés : *Comment Molière fit Tartuffe*. M. Pignot a combattu la thèse de M. Fournier dans une note spéciale rejetée à l'appendice (t. II, p. 628-630).

mépris. En présence de ces jugements opposés, la vérité restait dans l'ombre; nous sommes allé l'y chercher, et la lumière n'a pas tardé à se faire sur l'homme et sur son entourage. Elle nous a montré comment, en essayant de lutter contre les abus de son temps, on peut, tout en accomplissant le bien, ne pas obtenir justice ou ne l'obtenir qu'à demi. »

On le voit par ces paroles, c'est une apologie de Gabriel de Roquette que M. P. a voulu nous présenter. Certes, — le passé de l'honorable écrivain nous le garantit, — le frivole attrait du paradoxe ne l'a nullement séduit : M. P. a fait une œuvre de bonne foi; il a sérieusement, consciencieusement cherché la vérité, et il a regardé comme un devoir de la mettre en lumière. Mais je crains que le loyal travailleur n'ait été trop souvent entraîné, dans son plaidoyer, plus loin qu'il ne l'aurait fallu. Et d'abord, dans le chapitre 1er : *Roquette avant son épiscopat* (1624-1666), quelle excessive indulgence pour un homme qui a bien pu devenir un évêque convenable, mais qui fut un si singulier abbé! S'il n'y avait qu'un témoignage défavorable, s'il n'y en avait même que deux, que trois, on pourrait admettre que M. P. a eu le droit de défendre son client contre des accusations injustes, mais comment expliquer qu'à peu près tous les contemporains qui ont parlé des jeunes années du futur évêque d'Autun en aient parlé de la même façon? Faut-il croire à une sorte de conspiration contre la réputation de l'abbé de Grandselve [1], conspiration où s'enrôlent tour à tour Pierre Lenet, l'abbé de Choisy, Daniel de Cosnac, Gourville, Tallemant des Réaux, La Bruyère, Saint-Simon, etc.? M. P. cherche à détruire l'effet de ces témoignages hostiles, en attaquant le caractère de la plupart de ceux que je viens d'énumérer [2]; mais la presque unanimité des accusations rend sa thèse insoutenable, et quoique l'*et si omnes, ego non,* soit une fière et belle devise, il faut bien se garder de la transporter dans l'histoire et de prétendre, à deux siècles de distance des choses que l'on conteste, avoir raison contre tout le monde.

Si l'abbé Roquette ne peut décidément être innocenté, malgré le zèle trop généreux de son biographe, l'évêque d'Autun gagne à la publication du livre de M. P. Ce n'est pas que là encore on ne trouve force exagérations et un parti-pris admiratif, qui choque le lecteur, au lieu de le ramener. Mais, avant de discuter les conclusions du panégyriste de l'évê-

---

1. Dans une note sur cette abbaye (t. II, p. 573), on lit avec étonnement qu'elle était « située dans une forêt de la *Guienne*, à *huit kilomètres* de Toulouse. » Ces huit kilomètres doivent être remplacés par huit bonnes lieues, même par dix lieues, si l'on en croit le *Gallia christiana* (t. XIII, col. 127) : « *Decem a Tolosa et Monte-Albano leucis.* »

2. Voir, par exemple, contre Lenet (p. 21-23), contre Daniel de Cosnac (p. 24-32), contre l'abbé de Choisy (p. 35). M. P. ne dit pourtant pas trop de mal de M. de Guilleragues, l'ami de Boileau, celui qui, s'il faut en croire Cosnac, rédigea « le mémoire sur lequel Molière a fait depuis la comédie du faux dévot »; il se contente d'observer (p. 33) que c'était un des esprits les plus moqueurs comme les plus fins de la cour.

que d'Autun, donnons-lui la parole. M. P., dans la *Préface* où il résume son livre tout entier, caractérise ainsi (p. XI-XII) la part que prit le prélat « au mouvement régénérateur, qui, datant des premières années de Louis XIII, se continuant sous Louis XIV, est signalé pour le clergé régulier par de célèbres réformes, mais se perd pour le clergé séculier dans l'histoire particulière de chaque diocèse : — La vie de l'évêque d'Autun fut une des plus actives et des mieux remplies. La décadence des mœurs parmi son clergé offrait tous les éléments de résistance qu'elle trouvait dans la coutume, dans la durée, dans une ancienne liberté. Le mal, prenant à peine le soin de se cacher, ne s'effrayait ni de la publicité, ni de la censure des laïques. Nous verrons ce clergé en faire lui-même l'aveu dans un langage dont il ne nous a pas toujours été possible de reproduire les expressions. Il nous montrera quel courage était nécessaire pour y porter remède, quelle prudence et quelle fermeté, tout à la fois, commandaient des difficultés faites pour inspirer, à un évêque moins attaché à ses devoirs, du découragement. Aujourd'hui qu'un pareil état de société a disparu, aujourd'hui que le clergé, rentré, après de cruelles épreuves, dans les voies de la simplicité évangélique, forme la classe où règne le plus de moralité et de vertu, nous hésiterions à admettre la vérité d'un pareil tableau, si nous n'en avions pour garant le témoignage des coupables eux-mêmes. C'est en partie à l'aide de ces documents, et en nous écartant le moins possible de leur texte même, que nous avons essayé de retracer la vie et les réformes de l'évêque d'Autun. »

Rendons ici justice à M. P. : son enquête est admirablement faite. Il a fouillé partout, dans les archives de l'évêché d'Autun, dans les archives du grand séminaire de cette ville, dans les archives de l'hôpital de la même ville, dans les archives de la société éduéenne (à l'hôtel de ville d'Autun), sans parler des collections de la Bibliothèque Nationale et de diverses autres collections publiques ou privées, afin de raconter avec la plus minutieuse fidélité l'histoire si agitée de l'épiscopat de Gabriel de Roquette. On est effrayé à la pensée de tout ce qu'il a fallu secouer de liasses poudreuses pour en faire sortir tant de détails sur le clergé de l'église cathédrale (1657-1680), sur le clergé du diocèse (1654-1695), sur la réforme du diocèse (1667-1704), sur les établissements charitables du diocèse, sur le chapitre cathédral dans ses relations avec les officiers de la ville (1667-1673), sur le chapitre cathédral dans sa lutte avec le remuant évêque (1678-1707), sur les affaires concernant la prédication épiscopale (1669-1702), sur le protestantisme dans le diocèse (1673-1693), sur le jansénisme et le quiétisme dans le diocèse (1670-1703), etc. M. P. a déployé, dans la lecture de tant d'ennuyeux dossiers, une patience et une intrépidité qui doivent lui mériter toute estime. Malheureusement il y a disproportion entre les efforts accomplis et les résultats obtenus. M. P. nous a prouvé que de nombreux et graves abus existaient dans le diocèse d'Autun et que G. de Roquette les combattit sans trêve ni merci. Etait-il nécessaire de consacrer plus de mille pages à la description de

ces abus et au récit de leur suppression? Le peu d'importance relative de l'histoire ecclésiastique d'un diocèse pendant quelques années permet en quelque sorte de comparer M. P. à un infatigable ouvrier qui donnerait, à la sueur de son front, les plus vigoureux coups de pioche dans un terrain condamné à n'être jamais fécond.

Et puis si G. de Roquette eut en un grand nombre d'occasions le mérite de lutter énergiquement pour une bonne cause, n'eut-il pas parfois le tort de se laisser égarer par un zèle excessif? N'y eut-il pas quelque abus dans sa guerre aux abus? N'oublia-t-il pas, en se déchainant indiscrètement contre tout ce qui ne lui semblait pas assez régulier, en se montrant trop austère après ne l'avoir pas été assez, cette recommandation de l'Apôtre, qu'il faut mettre de la sobrieté jusque dans la sagesse? A travers ses illusions, M. P. n'aperçoit aucune des imprudences de l'évêque d'Autun, et, dans l'ardeur qu'il met à le réhabiliter, il imite quelque peu la fougue aveugle de son héros [1].

Combien M. P. aurait été mieux inspiré et aurait mieux servi la cause de G. de Roquette en procédant avec plus de mesure, en faisant plus équitablement la part de tous (même la part du feu), et aussi en condensant dans une centaine de pages ce qui s'allonge et s'étale jusqu'à l'infini? On aurait lu facilement le récit — s'il avait été d'une étendue modérée — des désordres réprimés par la main de fer de G. de Roquette, d'autant plus facilement que M. P. nous révèle çà et là de bien piquantes particularités [2]. Mais comment veut-on que l'intérêt ne languisse pas, même qu'il ne soit pas entièrement étouffé, dans deux énormes volumes où sont accumulés, à côté de ces particularités, tant de renseignements insignifiants?

Je me plais à reconnaître, du reste, que certains chapitres de la monographie de M. P. échappent au reproche d'aridité et de monotonie que l'on est obligé d'adresser à l'ensemble de ses récits, et je citerai comme agréables à lire les pages sur Roquette à la cour et dans la société de province, où M. P. s'est très-bien servi de la correspondance de Bussy-Rabutin, le grand ami de Monseigneur d'Autun (t. II, p. 180-285),

1. On lit dans l'article *Roquette* de la *Biographie universelle*, rédigé par J. Lamoureux : « S'il fallait s'en rapporter au compte qui a été rendu de son administration par l'historien de l'église d'Autun, le prélat aurait pris quelques mesures utiles dans son diocèse, et provoqué la création de plusieurs établissements en faveur des pauvres; mais en examinant ce chapitre avec quelque attention, on reste convaincu que les affaires ecclésiastiques furent dirigées par un esprit de chicane et de tracasserie, et que le bien fait aux pauvres ne coûta pas de grandes largesses à l'évêque. » M. P. qui cite l'article, ne cite pas — et l'omission me paraît inexplicable — le livre sur lequel s'appuie M. Lamoureux et auquel il renvoie en ces termes : « Voy. l'*Histoire de l'église d'Autun* par M..., chanoine et garde des archives du chapitre (Autun, 1774, in-8° de 658 pages), livre curieux et peu connu. »

2. Voir sur le luxe des chanoines (p. 86), sur leur luxure (p. 90), sur leurs rixes, leur ivrognerie, leurs tapages nocturnes (p. 91-96), etc. Tout cela justifie et au delà les épigrammes du *Lutrin*.

ainsi que les pages intitulées : *Roquette et Tartuffe* (*ibid.*, p. 539-570)[1].

Ce que je dois signaler encore comme fort digne d'attention, c'est un recueil de pièces justificatives (t. II, p. 571-603), où l'on trouvera diverses lettres inédites, toutes extraites des archives de l'évêché d'Autun, signées d'Anne d'Autriche (1654), du grand Condé (1670)[2], du prince Henri Jules de Bourbon-Condé (1693-1695-1696), d'Antoine d'Aquin, le premier médecin de Louis XIV (1674), de l'évêque Louis Doni d'Attichy, le prédécesseur de G. de Roquette (sans date), du secrétaire d'Etat Châteauneuf (1691), du P. de la Chaize (1679-1686-1693), de l'abbé de Rancé (1697), de Colbert (1664-1671-1672), du maréchal de Villeroy (1693-1695).

Je ne voudrais pas achever ce compte-rendu sans exprimer le sincère regret que j'éprouve de n'avoir pu louer davantage le grand travail de M. Pignot. On a fait à la *Revue* où j'ai l'honneur d'écrire, une réputation de rigueur (avec préméditation) fort imméritée. Quand mes collaborateurs et moi nous adressons à un auteur plus de reproches que d'éloges, c'est toujours à contre-cœur. En critiquant ce qui nous semble défectueux, nous remplissons un pénible devoir. Ce devoir devient particulièrement pénible quand il s'agit, comme ici, d'un homme de valeur, digne des plus sympathiques encouragements, et qui n'aura qu'à mieux choisir son sujet, une autre fois, pour prendre sa revanche et pour obtenir de la *Revue* une approbation sans réserve.

T. de L.

---

78. — Auguste Himly, professeur de géographie à la faculté des lettres de Paris. **Histoire de la formation territoriale des États de l'Europe centrale.** Paris, Hachette, 2 vol. in-8°, xvi, 499-505 p.

Aucun de ceux qui ont eu la bonne fortune d'être les élèves de M. Auguste Himly, du temps où il était professeur d'histoire au collége Rollin, n'a perdu le souvenir de ces leçons attendues avec impatience et que

---

1. M. P. ne croit pas que Roquette ait servi de type au *Tartuffe*. Tout ce que l'on peut lui concéder, ce me semble, c'est que Roquette ne fut pas seul à poser devant Molière. M. P. Paris (*Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. VI, p. 20-21) a signalé trois personnages qui entrèrent pour une part plus ou moins grande dans la formation du chef-d'œuvre, l'abbé Roquette, l'abbé de Pons et Charpy Sainte-Croix. On pourrait indiquer quelques autres modèles encore. Molière, *prenant son bien où il le trouvait*, a composé son *Tartuffe* de traits tirés d'un peu partout.

2. Voir à l'*Appendice* (p. 609) une autre lettre, ou plutôt un simple billet du grand Condé, au sujet de la maladie de G. de Roquette (9 mai 1673). Dans ce même appendice, M. P. a réuni diverses pièces curieuses en prose et en vers. Mentionnons-y, de plus, une bonne note sur les portraits de l'évêque d'Autun (p. 607).

l'on trouvait toujours trop courtes. Les élèves admiraient, sans être encore capables d'en apprécier tout le prix, la méthode qui donnait à la fois tant de clarté et tant d'intérêt à l'exposé des faits, tant de modération et de solidité aux jugements de leur maître. Ils ne pouvaient deviner quelle érudition sagace il lui avait fallu pour arriver à ce degré de simplicité; ni quelle élévation de pensée était nécessaire pour soutenir cette impartialité qui leur semblait si naturelle. Il est arrivé à plus d'un d'entre eux, de s'étonner plus tard des discussions passionnées que soulevaient certains faits historiques et de la difficulté que tant d'hommes paraissaient avoir à poser nettement les grands problèmes du passé. En se reportant à l'enseignement de leur maître, il leur semblait que l'esprit de parti accumulait à plaisir les obscurités et les contradictions; ils avaient peine à comprendre — ce qui pourtant était la vérité — la sincérité avec laquelle les différentes écoles tiraient des mêmes faits des conclusions si opposées. C'est alors seulement et après cette épreuve qu'ils purent juger, par souvenir, de la valeur de l'enseignement qu'ils avaient reçu. Ces leçons inspiraient à la fois l'amour de la science et l'amour du pays; elles développaient la liberté d'esprit dans le sens le plus large sans affaiblir en rien la notion du respect supérieur qui est dû au passé de notre patrie. On emportait de là une idée très-vive et très-complète de la France, on sentait l'unité de son histoire, et on s'était habitué à ne point séparer cette histoire de celle de l'Europe. On avait vu cette Europe d'un point de vue tout français, mais d'un point de vue élevé où l'on prenait le goût de l'air libre, des aspects étendus et des grands horizons.

J'ai retrouvé et j'ai senti se préciser en moi toutes ces impressions en lisant les deux volumes que M. A. H. vient de publier. J'en dirai mon sentiment en un mot : ils sont excellents. Je n'y ai entendu faire qu'une critique; elle est toute de détail, et c'est, à vrai dire, plutôt un regret que l'on exprimait, qu'un reproche que l'on adressait à l'auteur. Tout en comprenant fort bien qu'il n'ait point chargé ses deux volumes de notes qui les auraient alourdis, on aurait désiré que M. H. ne se fût pas limité à une énumération des sources qui, telle qu'elle est présentée (tome I, p. VIII à XVI), est dépourvue d'intérêt et à peu près inutile au lecteur. On aurait préféré qu'en tête de chaque chapitre ou de chaque grande division, M. H. eût indiqué, en les classant méthodiquement, les ouvrages auxquels il avait puisé et auxquels il renvoyait le lecteur. Cette observation a été faite de trop de côtés et elle repose, en définitive, sur une idée trop juste, pour que je ne croie pas devoir la mentionner ici. Mais, cela fait, je ne trouve plus qu'à louer.

M. H. veut montrer comment les Etats de l'Europe centrale se sont formés, et pour que cette formation se développe nettement devant le lecteur, M. H. commence par lui faire voir le terrain sur lequel les Etats se sont établis. De là le *livre premier* consacré à la *géographie physique de l'Europe centrale*. C'est de la géographie animée; nulle part on

n'oublie que c'est un historien qui parcourt avec vous ces plaines, ces vallées, ces montagnes, et, tout en se pénétrant de l'aspect des choses, on se prépare à comprendre l'influence qu'elles ont exercée sur les hommes. Je signale surtout la description des fleuves. A ce sujet, M. H. aborde, en passant, la théorie si spécieuse des frontières naturelles, et il la critique avec cette sûreté de bon sens qui est un des traits dominants de l'esprit alsacien : (Tome I, p. 133) « Le droit et la morale sont d'accord, conclut-il, pour condamner, de quelque côté qu'elles viennent, de prétendues revendications, faites sans égard pour les vœux des populations, au nom de certaines nécessités géographiques ou ethnographiques. » Le *livre II* est consacré à l'histoire de la formation de l'Allemagne (p. 197 à 340). Je ne crois pas qu'il existe rien d'aussi complet et d'aussi précis sur ce sujet, un des plus obscurs et des plus confus que l'histoire ait à traiter. Depuis les origines germaniques jusqu'à la constitution de l'empire allemand de 1871, M. H. nous fait parcourir toutes les étapes de cette route malaisée, sinueuse et coupée de ravines, par laquelle l'Allemagne a passé avant d'arriver au point où nous la voyons. Ce *livre II* est une sorte d'*itinéraire* qui doit nous servir à nous guider dans les livres suivants qui sont consacrés à la formation des divers Etats allemands. C'est une étude souvent aride ; mais c'est une étude nécessaire, et le lecteur, qui veut connaître l'Allemagne, doit remercier M. H. du soin avec lequel il a dégagé les détails les plus minutieux de son sujet. Les deux morceaux principaux de l'ouvrage sont les livres III et IV consacrés, le *livre III* à l'Autriche-Hongrie, le *livre IV* à la Prusse. Je n'insisterai pas sur les questions d'origine, si importantes et si compliquées, et qui sont résolues avec une grande autorité. C'est dans l'histoire moderne de ces deux Etats, la plus intéressante pour nous qui nous y trouvons si intimement mêlés, que M. H. a déployé le plus de tact et le plus de sens politique. Chaque fois qu'un des deux Etats subit une modification territoriale, M. H. en fait connaître la nature : c'est l'objet même de son ouvrage ; mais, en même temps, il en explique la raison d'être. Je ne prétends point qu'il suffise de lire ces deux études pour connaître l'histoire de l'Autriche et l'histoire de la Prusse; M. H. n'a point eu cette prétention ; mais quand on l'a lu, on voit non-seulement de quoi l'Autriche et la Prusse sont composées, mais on arrive à se rendre compte, avec la dernière évidence, des grandes causes pour lesquelles elles sont devenues ce que nous les voyons.

Je signalerai surtout les pages consacrées par M. H. aux partages de la Pologne et au congrès de Vienne. Il fait ressortir, par le simple exposé de faits très-connus et absolument incontestables, les motifs qui dirigent la politique prussienne depuis 1813. Les partages de la Pologne faisaient de la Prusse une puissance slave, ils déplaçaient son centre de gravité et le portaient hors de l'Allemagne. Les margraves et les rois avaient posé des jalons sur le territoire allemand partout où ils l'avaient pu, laissant aux Prussiens de l'avenir le soin de rassembler les membres disjoints de la Prusse.

« C'est un Etat indéfinissable, disait de Pradt... Elle voit des ennemis partout et des frontières nulle part... Elle est semée par petits paquets sur une ligne immense, sans adhésion et sans profondeur. C'est toujours cette Prusse dont la longueur et la maigreur faisaient dire à Voltaire que c'était une paire de jarretières. La Prusse ressemble aux maisons de Berlin qui ne sont bâties que d'un côté de la rue : cet Etat n'a encore qu'une façade du côté de l'Europe. » On comprend à merveille que, sans renoncer le moins du monde aux « petits paquets » qui avaient du bon, et tout en réclamant la ligne de la Vistule qui était une frontière stratégique du côté de la Russie, les diplomates prussiens de 1813 aient bien volontiers abandonné à la Russie la majorité des territoires acquis lors du second et du troisième partage de la Pologne, et qu'en échange de ces pays slaves, ils aient accueilli avec empressement l'idée d'annexer la Saxe. C'eût été un coup de maître qui eût immédiatement placé la Prusse au cœur de l'Allemagne et lui eût évité cinquante ans d'efforts toujours pénibles et très-souvent stériles. On comprend aussi que des Français clairvoyants aient fait tout au monde pour s'opposer à une combinaison si menaçante pour l'équilibre de l'Europe occidentale. Mieux valaient encore « les petits paquets », même énormément grossis et accumulés sur le Rhin, que cette masse cohérente; mieux valait une façade, même sur la frontière française, que la formidable bâtisse que les Knesebeck et les Hardenberg voulaient construire entre l'Elbe et la Vistule. « Ce cadre de monarchie immense que la Prusse était parvenue à se former, acquérant çà et là des territoires épars qu'elle tend à réunir, en s'incorporant ceux qui les séparent [1], » ce cadre, dis-je, si vaste qu'il fût, était moins redoutable encore que le tableau dont l'esquisse avait été tracée à Kalisch et à Vienne. Certes, il eût été préférable, comme l'indiquaient les instructions de Talleyrand, de remettre les choses dans l'état où elles étaient après le partage de 1795 et de reléguer la Prusse en Pologne; mais puisque la Russie ne le voulait pas, il fallait au moins empêcher la Prusse de s'établir en Saxe et à Mayence. C'est ce que l'on fit, et après avoir lu M. H., après avoir suivi dans toutes ses phases cette longue série d'efforts par lesquels la Prusse s'est élevée au premier rang des puissances allemandes et des puissances européennes, on juge combien sont superficielles et passionnées les critiques de ceux qui reprochent aux diplomates français de 1814 de ne s'être point entendus avec la Russie pour donner la Saxe aux Prussiens. M. H. arrête son lecteur sur ces résultats des traités de 1815 pour la Prusse, et il a bien raison de dire que c'est un « point capital ». — « Fixons, dit-il (tome II, p. 114), par quelques chiffres empruntés à la statistique, la nationalité presque exclusivement allemande de la monarchie prussienne de 1815; nous aurons donné ainsi à l'avance la clef de certains grands événements de l'histoire contemporaine. » Sur huit provinces, sept étaient en très-grande majorité allemandes, et, dans la hui-

1. Instructions de Louis XVIII à Talleyrand, septembre 1814.

tième, Posen, la colonisation allemande ne cessa de progresser. En 1861, sur 18,500,000 sujets prussiens, on comptait 2,345,000 Slaves et 15,750,000 Allemands, c'est-à-dire 85 % d'Allemands sur la population totale. A ce tableau opposons celui de l'Autriche de 1815 telle que M. H. nous la montre (tome I, p. 465), dont un tiers appartient à l'Allemagne, dont deux tiers lui sont étrangers : accumulation de royaumes, de duchés, de principautés, de margraviats et de comtés plutôt juxtaposés que réunis, où les peuples, différant par la race, la langue, les aspirations, les traditions et les intérêts, n'ont rien de commun que la religion catholique et le service de l'empereur. D'après des états de 1869, on voit qu'en Autriche, sur 38,900,000 habitants, il n'y en a que 9,180,000 d'Allemands, c'est-à-dire 23 % sur la population totale. Quoi de plus évident ensuite que les raisons qui ont conduit celui de ces deux Etats qui était le mieux ordonné, le plus uni et le plus allemand, à dominer l'Allemagne comme il l'a fait? Voilà de ces rapprochements instructifs et de ces démonstrations simples et fortes comme le livre de M. H. en renferme tant.

J'ai cité cet exemple parce qu'il est le plus frappant pour nous; j'aurais pu en citer d'autres. On voit par là quelle est la part et la part très-grande de l'histoire politique dans cet ouvrage. La manière dont M. H. montre comment certaines acquisitions ont été stables et profitables, comment d'autres ont été incertaines et funestes; le sentiment philosophique très-élevé avec lequel il juge les faits à la fois en eux-mêmes et dans leurs conséquences (voir par ex. dans le tome II, p. 77 et 86, l'appréciation des partages de la Pologne), fait de ce livre le meilleur commentaire d'un traité du droit des gens de l'Europe moderne. Personne n'a mieux fait ressortir les faits qui doivent être et sont, en réalité, le fondement de ce droit et en constituent la sanction. C'est à ce titre, en particulier, que l'on ne saurait trop signaler le livre de M. H. à nos jeunes diplomates. Il devrait être le manuel de ceux que leur carrière conduit à résider en Allemagne. — Je voudrais louer M. H. de l'impartialité avec laquelle son livre est écrit; je me bornerai à citer quelques lignes de sa préface; il me suffira d'ajouter que l'ouvrage tout entier en est la confirmation : ces lignes honorent trop celui qui les a écrites pour que l'on ne soit pas heureux de les reproduire ici. « La géographie et l'histoire contemporaines touchent de trop près à la politique, dit M. Himly, pour qu'il me fût possible de ne pas faire plus d'une incursion dans le domaine de celle-ci : sans me désintéresser de ce que je crois juste et vrai, je me suis évertué pour juger tout avec modération et pour apprécier avec calme jusqu'aux tristes événements de ces dernières années, doublement douloureuses pour un enfant de l'Alsace. La majeure partie de ce livre était écrite avant la guerre; mais après comme avant, j'ai fait de mon mieux pour ne jamais me départir de la stricte impartialité qui sied à l'historien. »

Albert Sorel.

79. — V. Maïnov. **Polezdka v Obenejié i Koreiou. (Excursion sur les bords de l'Onéga et en Carélie.)** 1 vol. in-8° de v-318 pages. Saint-Pétersbourg, librairie de la Revue *Znanie*. Prix : 6 fr.

M. Maïnov qui a pris une part considérable au dernier congrès géographique de Paris, est l'un des savants russes qui ont le plus fait pour l'étude ethnographique de la Russie. Il y a encore dans cet immense empire, en dehors des lignes de chemins de fer ou des bateaux à vapeur, une foule de régions inexplorées et dont l'étude même n'est pas sans danger. Les moyens de transport y sont difficiles; la fièvre, le choléra, la petite vérole déciment les indigènes et épargnent rarement l'étranger. En 1872, l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à la littérature russe, Hilferding, le collectionneur des bylines (chants épiques) de l'Onéga, mourait à Kargopol, emporté par le typhus dans ces mêmes régions que M. M. s'applique aujourd'hui à décrire. Les livres du genre de celui qui nous occupent, doivent donc être accueillis avec une sympathie d'autant plus vive qu'ils attestent tout ensemble la science et le courage de l'explorateur.

L'*excursion* de M. M. — pour employer le terme modeste dont il s'est servi — a pour théâtre les lacs Ladoga et Onéga et la région qui s'étend au nord de ce dernier. L'auteur, après avoir suivi l'itinéraire des bateaux à vapeur, s'avance dans la *terra incognita* où les routes et les chevaux de poste n'existent plus : il en étudie les ressources, l'histoire, l'ethnographie; il entremêle les données statistiques, les légendes, les anecdotes avec une science inépuisable et un *humour* infatigable. En laissant de côté les observations économiques qui n'ont qu'un intérêt secondaire pour les lecteurs de la *Revue*, il y a dans ce petit volume, au point de vue historique et littéraire, bien des détails à signaler. L'auteur relève par exemple toutes les traditions concernant Pierre-le-Grand, le seul souverain qui ait visité ces contrées et qui ait entrepris d'en exploiter les richesses naturelles. La figure du grand empereur est encore vivante dans les souvenirs des habitants. On montre encore les stations de postes qu'il fit construire, les routes aujourd'hui recouvertes d'arbres qu'il fraya dans les bois, les pilotis qu'il jetait lui-même dans les fleuves. « Le souverain, racontent les paysans, avait tout préparé pour un chemin de fer ; les Suédois l'empêchèrent ; sans quoi nous aurions depuis longtemps un chemin de fer. »

Un des traits les plus curieux de ces contrées, c'est la persistance du *raskol*. Le raskol c'est, comme on sait, une sorte de protestantisme russe ; comme le protestantisme français, il donne à ses adhérents un caractère d'austère moralité que M. Maïnov a fort bien fait ressortir. Rien de curieux et de navrant comme le récit des persécutions qui ont atteint les raskolniks et frappé leurs monastères. Les sciences et les arts y fleurissaient à leur façon : on copiait des manuscrits, on peignait des images

saintes. Pierre-le-Grand avait respecté ces sectes inoffensives. Ses successeurs ont été moins habiles et moins tolérants. Les monastères ont été fermés, les moines chassés, les manuscrits jetés au vent. M. Maïnov fait ressortir avec énergie les pertes que des procédés barbares ont fait subir à ces provinces, naguère florissantes, et à la science. Confisqués par le clergé officiel, les livres et les manuscrits pourrissent dans des hangars ou dans des sacristies. Nous souhaitons vivement que les récits du savant voyageur puissent émouvoir le cœur de quelque bibliophile russe. La Russie n'est pas seule intéressée à cette question : certains manuscrits *raskolniks* peuvent compléter la littérature des livres apocryphes.

C'est à la légende chrétienne que se rattachent une partie des traditions de l'Onéga. Les fleuves, les lacs, les bois sont peuplés de démons de toutes sortes. Le paysan en explique ainsi l'origine. Après le péché d'Adam il lui naquit un grand nombre d'enfants qu'il eut honte de montrer à Dieu et aux anges : il les cacha l'un dans le bois, l'autre dans le lac, un troisième dans la rivière. Mais Dieu les découvrit et, pour punir leur père, il les condamna à rester éternellement dans leurs retraites. Ils y vivent comme les hommes et s'y multiplient. Une autre légende explique par un récit biblique pourquoi on ne mange pas l'épinoche. Ce poisson s'était avisé jadis de faire son nid dans l'étoupe qui aveuglait un trou de l'arche de Noé. Il aurait causé la perte de l'arche, si le hérisson ne s'était avisé de boucher le trou.

Le livre de M. M. abonde en légendes de ce genre, en détails pittoresques sur le caractère et la vie du paysan russe. La conclusion en est triste : l'auteur se plaint que ce paysan vigoureux et laborieux soit exploité par tout le monde, que personne ne lui apprenne à tirer un profit sérieux des innombrables richesses que la nature a mises à sa disposition. Si parfois le peuple russe sort de son apathie, c'est pour se livrer à des disputes fantastiques sur le sens de certaines lettres ou la forme d'une croix. Il faudrait un nouveau Pierre-le-Grand pour le tirer de cette langueur intellectuelle, morale et économique. M. Maïnov ne se contente pas de signaler le mal ; il indique aussi le remède. Son livre est l'œuvre tout à la fois d'un savant zélé et d'un bon citoyen.

Louis LEGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 avril 1877.

M. Ravaisson, président, annonce à l'académie la présence de S. M. l'empereur du Brésil, correspondant de l'Institut.

M. Heuzey communique à l'académie le dessin d'un monument de l'art grec, qui

se rattache à la série des représentations de femmes voilées, déjà étudiées par M. Heuzey dans plusieurs précédents mémoires. Le monument en question a été publié par un savant grec, M. Milonas, dans le Παρνασσός. C'est un couvercle de boîte à miroir en bronze. On y voit une figure de femme voilée, assise sur un cheval enlevé au galop ; elle écarte son voile d'un mouvement que M. Heuzey qualifie de geste nuptial. M. Milonas a vu dans cette figure la *Venus Equestris* des Romains ; mais il n'y a pas apparence que dans une œuvre grecque, qui ne paraît guère pouvoir être postérieure au temps des successeurs d'Alexandre, on ait représenté une divinité romaine. M. Heuzey incline plutôt à reconnaître dans cette figure Déméter, enlevée par Posidon, transformé en cheval : ce serait un sujet analogue à celui de l'enlèvement d'Europe.

M. Pavet de Courteille, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, annonce que ce prix est décerné, pour 1877, à M. Fillastre, lieutenant de vaisseau, pour son ouvrage intitulé *Le code annamite*, 2 vol. in-8°.

M. Renan présente quelques fragments de vases qui portent des inscriptions phéniciennes. Ces fragments sont fort intéressants pour la paléographie, à cause de la très-grande ancienneté des caractères qui y sont gravés. Ils proviennent de Chypre, mais M. Renan croit pouvoir prouver qu'à Chypre même ils avaient été apportés du continent. En effet, les inscriptions qu'on y lit indiquent que les vases qui les portent avaient été consacrés dans un temple, et le dieu auxquels ils sont offerts est appelé *Baal Lebanon*, le dieu du Liban ; sur un des fragments, on voit qu'au nombre des donateurs figure un roi de Sidon : or, il n'est pas facile de comprendre comment il pourrait y avoir eu un temple du dieu du Liban dans Chypre, ou comment un roi de Sidon serait allé chercher un temple de Chypre pour y faire une offrande au dieu du Liban. Le temple auquel étaient faites ces offrandes, devait être situé au pied du Liban ou sur la montagne même. — Deux des inscriptions mentionnent des consécrations faites par des « habitants de Carthage » : M. Renan pense, vu l'ancienneté des inscriptions, qu'il ne peut y être question de la célèbre ville de ce nom : quelque ville de Phénicie a pu porter aussi le nom de Carthage, qui ne signifie autre chose que *ville neuve*. — Quant à l'intérêt paléographique de ces inscriptions, il consiste dans la grande ressemblance des caractères avec les plus anciens caractères grecs : l'examen de ces caractères fait très-bien comprendre comment l'alphabet grec a pu naître de l'alphabet phénicien.

M. de Longpérier annonce à l'académie qu'on vient de trouver à Paris, dans l'espace occupé autrefois par l'ancien cimetière Saint-Marcel, des tombes du IVe ou Ve siècle de notre ère, faites avec des pierres qui avaient été autrefois employées à un autre usage, et qui portent encore des restes d'inscriptions relatives à leur ancienne destination. Sur une de ces pierres on lit M ADIEC, [*muru*]*m*, [*porticu*]*m*, ou un autre mot analogue, *adiecit*. Une autre est une ancienne borne milliaire, on y lit les noms de l'empereur *Galerius Valerius Maximinus*.

M. Ravaisson donne quelques détails sur plusieurs vases qui sont entrés récemment au musée du Louvre et qui lui paraissent de nature à confirmer les théories qu'il a plusieurs fois émises au sujet des scènes figurées sur les monuments funéraires des Grecs. Il a soutenu que ce qu'on a représenté le plus souvent dans ces scènes, ce sont les morts eux-mêmes, jouissant, dans l'Elysée, d'une vie heureuse et quasi-divine. Il est disposé à comprendre ainsi une scène d'un des vases qui sont nouvellement entrés au Louvre, où sont représentés deux cavaliers dans un jardin. — Un autre vase représente un jeune homme mort porté par deux génies ailés. On connaît déjà d'autres scènes analogues, et on y a vu des scènes d'enterrement ; mais pour porter un mort en terre, à quoi bon des génies ailés ? M. Ravaisson pense que ces génies retirent le mort de la terre et l'emportent dans l'autre monde. — M. Ravaisson proteste à cette occasion contre la théorie régnante, qui voit surtout, dans les représentations des stèles funéraires, des scènes de la vie réelle ; il croit qu'il

faut, au contraire, leur reconnaître, presque toujours, un caractère purement idéaliste.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, sur les fouilles qui ont été faites à Délos par M. Homolle. Ces fouilles ont amené la découverte d'une trentaine d'inscriptions, dont neuf décrets ou fragments de décret, et de plusieurs morceaux de sculpture, notamment un remarquable fragment de statue de femme du plus ancien style. M. Ravaisson fait remarquer qu'il serait désirable d'avoir de ces monuments des reproductions plutôt que des descriptions : sur sa proposition, il est décidé qu'une démarche sera faite auprès du ministre de l'instruction publique pour obtenir qu'il mette à la disposition du directeur de l'école d'Athènes les moyens de faire exécuter des moulages des monuments les plus importants.

M. Egger, revenant sur la communication faite par M. Renan, rappelle un passage de Priscien qui dit que si l'L latine et le N grec ont la même valeur numérale, 50, cela tient à la ressemblance de forme que présentaient autrefois ces deux lettres; il trouve que l'intelligence de ce passage est rendue plus aisée par la comparaison des formes anciennes des lettres L et N avec les caractères phéniciens archaïques des inscriptions signalées par M. Renan.

Ouvrages déposés : — Corblet (J.), Vocabulaire des symboles et des attributs employés dans l'iconographie chrétienne (Paris, 1877, in-8°); — Corpus inscriptionum atticarum, II, 1 ; — Fontes rerum austriacarum, Diplomataria, XXXVIII, Scriptores, VIII ; — Chr. M. Fraehnii opusculorum postumorum pars II... ed. B. Dorn (Petropoli, 1877, in 8°); — Rivoire de la Batie, Albon et le concile d'Epaone, notice sur le lieu où fut tenu ce concile en l'an 517 (Vienne, 1877, in-8°).

Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. de Saulcy : Rey (G.), Recherches géographiques et historiques sur la domination des Latins en Orient; — *par M. Perrot :* Muntz (Eug.), Les monuments antiques de Rome au XVe siècle ; Muntz (Eug.), La Renaissance à la cour des papes : L'héritage de Nicolas V; Les collections du cardinal Pierre Bembo; — *par M. Maury :* Corlieu (A.), L'ancienne faculté de médecine de Paris.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

John Rhys, Lectures on Welsh Philology (Londres, Trübner & Co.). — Dr Otto Lange, Literaturgeschichtiche Lebensbilder und Charakteristiken. Biographisches Repertorium der Geschichte der deutschen Literatur. — Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et latines. Fasc. 5 (BAC — CAE). — Firdusii Schahname ed. Joh. Aug. Vullers. I. 3. — Fournier, Gerhard van Swieten als Censor (Vienne, Gerold's S.). — Stricker, Gœthe und Frankfurt am Main. — Schiller Szinessy, Catalogue of the Hebrew manuscripts in the Univ. Library Cambridge. — Démosthènes, plaidoyers politiques, éd. p. Weil. — C. Fuhr, Animadversiones in oratores atticos.

ERRATA

N° 17, p. 279, l. 9, lisez des papes,
— — l. 17 du bas, après de l'Église romaine, ajoutez : et de l'Église grecque.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 12 Mai — 1877

80. — **Sur un monument apocryphe du cabinet impérial et royal de Vienne**, par Clermont-Ganneau. Paris, Leroux, 1877, 15 p. in-8°. Prix : 1 fr. 50.

L'article dont nous avons à rendre compte est extrait du *Journal asiatique*, Oct. 1876, p. 363-375. Nous n'avons pas grand'chose à en dire, il faudrait le reproduire en entier. C'est une page de critique très-fine, à laquelle les gravures qui l'accompagnent ajoutent un réel intérêt.

En comparant deux pierres gravées phéniciennes, l'une du cabinet de Florence, l'autre du cabinet de Vienne, M. Cl.-G. a reconnu avec sa rare sagacité que la seconde était un faux fabriqué non pas directement sur l'original, mais sur une mauvaise copie de ce dernier : là est le mérite de la découverte. Ce n'est, du reste, pas le premier faux de ce genre que l'on dévoile. En 1869, M. Gildemeister avait fait une découverte analogue à propos de l'inscription dite du *taureau de Palerme*. Son travail, publié dans le *Journal de la Société asiatique allemande*, 1869, p. 154, devra servir de modèle à tous ceux qui voudront suivre cette piste. On trouvera certainement encore d'autres monuments apocryphes; nous ne pensons pas cependant qu'il y en ait beaucoup parmi les monuments déjà classés et publiés; on en trouverait davantage parmi les pierres encore inédites de nos musées et surtout en explorant les boutiques des brocanteurs et des marchands d'antiquités. Cette recherche peut ne pas être inutile : l'art du faussaire a en effet acquis, dans ces dernières années, un haut degré de perfection. Autrefois on se contentait de reproduire les monuments tels quels, en les retournant de telle sorte que les lettres étaient le plus souvent renversées et que le faux se trahissait lui-même; c'est ce qui a lieu pour les inscriptions que nous avons signalées plus haut. Aujourd'hui, on connaît l'écriture phénicienne, et on en observe jusqu'à un certain point l'esprit et la direction; il y a donc les faux an-

ciens et les faux modernes, c'est une distinction dont il importe de tenir compte.

La comparaison du travail de M. Gildemeister avec celui de M. Clermont-Ganneau nous suggère encore une autre remarque : voilà deux faux qui sont manifestement de provenance italienne; dans ces derniers temps on a peut-être eu les yeux trop exclusivement fixés sur les fabriques de Jérusalem. Peut-être l'Italie, qui est le grand atelier des antiquités égyptiennes, a-t-elle aussi des fabriques de phénicien; on ne saurait y être trop attentif; l'authenticité des inscriptions de bon aloi, que les îles voisines fournissent avec tant d'abondance et que l'Italie elle-même commence à fournir, y gagnera en certitude.

Philippe Berger.

---

81. — **Le monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général**, par F. Ravaisson. Paris, Ernest Leroux, 1876. Prix : 3 fr.

M. Ravaisson a publié, à propos d'un beau marbre grec, façonné en forme de vase non évidé, une étude fort intéressante sur les bas-reliefs funéraires des Grecs et les hautes pensées dont ces monuments portent, selon le savant critique, l'irrécusable témoignage. La scène sculptée autour de ce vase, dont les figures ont environ 60 centimètres de haut, nous montre une jeune femme au-dessus de laquelle est écrit le nom de Myrrhine, se dirigeant, conduite par Mercure qui lui donne la main, vers trois personnages, dont l'un, un vieillard, élève la main droite avec un geste de joie; elle-même elle incline la tête et sourit. La réunion est donc pour tous un événement heureux. Il n'y faudrait point voir ce que les antiquaires ont qualifié de *scènes d'adieux* ou de *séparation*, mais une *scène de réunion*. L'action où Mercure joue un rôle, n'a rien de terrestre : elle se passe dans l'autre vie : Myrrhine rejoint au-delà de la tombe ses parents partis avant elle; c'est une scène de *réunion élyséenne*. D'autres monuments, dont les figures sont moins nombreuses encore, ou même réduites à une seule, exprimeraient par certains détails — par exemple, le chien qui se redresse pour flatter la jeune fille qu'il revoit après un long temps — ou par la pose calme des personnages, cette idée qu'on n'y voulait pas découvrir, la félicité et la paix. Les préoccupations des Grecs, manifestées par les écrivains de l'époque classique, Sophocle dans *Antigone*, Platon dans le *Ménéxène*, Hypéride lui-même, nous reportent souvent vers une notion semblable : la réunion des âmes qui se sont aimées sur la terre et qui vivront ensemble dans le séjour infernal.

Cette notion n'était pas reconnue, en général, jusqu'à présent, par les archéologues et les mythologues qui s'inspiraient de Lobeck. Aujourd'hui encore beaucoup de savants pensent que les Grecs, satisfaits de l'exis-

tence terrestre, et n'ayant sur la vie future que des idées vagues, écartèrent de leurs monuments funèbres toute représentation qui, par l'image des choses d'outre-tombe, eût troublé la sérénité des vivants. M. R. rappelle les témoignages contraires épars dans la littérature, les ouvrages et les lois des anciens, le mythe des héros que leur vertu a faits semblables aux dieux et immortels comme eux, les mystères enfin, c'est-à-dire le culte de la terre, mère de tous les êtres qui rentrent dans son sein pour y revivre ou y perpétuer la vie. Il montre chez tous les peuples de l'ancien monde que les détails du culte des morts, monuments, stèles, libations, sacrifices, prières, liturgies, superstitions, sont autant de signes de la croyance à la survivance des âmes. Il interprète dans le même sens les bas-reliefs si nombreux sur lesquels les érudits n'étaient pas bien d'accord, et qu'on appelle communément les *repas funèbres*. Il n'admet pas, avec Letronne, Welcker, Jahn, Friedrichs, Friedlænder, que ces scènes, si nombreuses vers le IIIe siècle avant notre ère, se passent sur terre, entre vivants; il croit que, là encore, nous sommes en présence de tableaux de la vie *élyséenne* bienheureuse, manifestée par des détails que l'on tient à tort pour obscurs : l'arbre chargé de fruits, souvent entouré d'un serpent, le personnage principal portant une coupe ou un rhyton, ceux qui gardent une attitude religieuse, l'autel, le fronton du temple, les Sérapis, les Isis, les Esculape et les Hygie avec lesquels le mort s'est identifié dans l'autre monde. Tous ces monuments, loin d'être simplement des *ex-voto* à des divinités funéraires, indiquent donc l'état presque divin où le mort s'est élevé et dont il jouit avec béatitude.

Depuis la publication de ce mémoire, M. R. a présenté à l'Académie des inscriptions (9 février) la photographie de deux vases grecs où sont représentés Achille et Ajax jouant aux dés sous un palmier, et qu'il explique par les mêmes idées religieuses que le monument de Myrrhine. De même aussi pour un bas-relief récemment acquis par le Louvre, et commenté par lui dans la séance du 9 mars, M. Heuzey (séance du 16 février) a confirmé en partie l'opinion de M. R. dans un mémoire sur les figurines de terre cuite provenant de tombeaux, et qui, à demi agenouillées, jouent aux osselets, comme faisaient les filles de Pandaros dans les *Enfers* de Polygnote. Et la composition même du grand peintre grec, telle que l'a décrite Pausanias, ne donne-t-elle pas une note intéressante pour cette question délicate? Les idées religieuses qu'elle suppose, ne diffèrent pas sensiblement de celles qu'exprime l'*évocation des morts* dans Homère. Les personnages y vivent dans une sorte de crépuscule mélancolique, occupés, avec plus de résignation que de joie, aux choses qui les charmaient jadis : Orphée joue de la lyre, assis sur un tombeau. Les sentiments tristes, pénibles même de la vie terrestre reparaissent chez ces morts de race héroïque. Pirithoüs contemple ses armes avec chagrin; Hector assis, le genou gauche dans les deux mains, semble souffrir; Penthésilée regarde Pâris d'un air de mépris; Tantale est livré à d'éternels supplices. Orcagna, qui a reproduit au Campo-Santo l'Enfer de Dante,

vivait au siècle même du poëte; ici, dans la maturité de la civilisation grecque, à l'âge d'Anaxagore et de Socrate, le peintre demeure fidèle à des croyances vieilles de plusieurs siècles. La religion des mystères, postérieurement à Polygnote, et l'influence platonicienne ont certainement élargi et ennobli les notions des Grecs sur la destinée qui suit la mort. Il reste donc à établir d'une façon rigoureuse que ces monuments, qui appartiennent pour la plupart aux derniers siècles, se rapportent aux doctrines plus profondes qui remplacèrent, pour les âmes d'élite, la vieille foi homérique. La très-petite proportion des personnages, ou même, dans beaucoup de ces monuments qui n'ont pas la valeur du vase de Myrrhine, les qualités médiocres de l'exécution empêchent que l'*expression* des figures ne soit un argument décisif. Mais l'archéologie est saisie, à l'heure actuelle, de cetté question intéressante, et M. Ravaisson ne l'abandonnera pas avant d'avoir achevé la démonstration définitive des vues séduisantes de ses dernières recherches.

Emile Gebhart.

---

82. — **Glossaire de la vallée d'Yères** pour servir à l'intelligence du dialecte haut-normand et à l'histoire de la vieille langue française, par A. Delboulle, professeur au lycée du Hâvre. Hâvre, Brenier (Paris, Leroux), 1876. In-8°, xv-344 p. Prix : 7 fr. 50.

On ne peut trop encourager les travailleurs de province à s'occuper de recueillir le glossaire patois du pays où ils habitent. — Ils fournissent ainsi à la philologie des matériaux précieux, et ils n'ont besoin, pour se bien acquitter de leur tâche, que d'y apporter un peu d'attention et d'écarter autant que possible de leur esprit les théories préconçues. Lorsqu'ils tendent à un but plus élevé et veulent faire œuvre de linguistes et de philologues, ils risquent, au contraire, de s'égarer, car ils manquent le plus souvent de la préparation suffisante et n'ont pas à leur disposition toutes les ressources nécessaires : les livres, qu'ils peuvent difficilement se procurer ou même connaître.

M. Delboulle est du nombre de ceux qui ont de hautes visées et, dans son glossaire de la vallée d'Yères, il ne s'est pas tenu à recueillir des mots, il a cherché à en donner l'étymologie et à en éclaircir le sens par des rapprochements avec les monuments de l'ancienne langue. A certains égards, ses prétentions sont justifiées; car la lecture de son livre nous montre qu'il a compris la nécessité de se mettre au courant des plus récents travaux de philologie, et témoigne de la variété de ses connaissances, de la vivacité de son esprit. Cette lecture amuse et souvent instruit.

Malheureusement l'intelligence et la bonne volonté ne peuvent suppléer à l'insuffisance de préparation première et aux habitudes de critique et de méthode. M. D. cite MM. Littré, Génin, Burguy, Diez, le comte Jaubert, G. Paris, Talbert, etc., pêle-mêle et un peu à l'aventure

et je crains bien qu'il n'ait accordé la même confiance aux uns et aux autres, quoique leur autorité soit loin d'être égale. Faut-il s'étonner, dès lors, si son ouvrage est si mal conçu et si les erreurs y abondent? Je ne sais trop à qui il doit, de faire dériver le conditionnel français de l'imparfait du substantif latin, mais c'est évidemment au comte Jaubert qu'il a emprunté l'idée malheureuse de prouver l'authenticité d'un mot normand tour à tour à l'aide d'Eustache Deschamps, de Marot, de Montaigne, de Molière, de Lafontaine, de George Sand, etc., écrivains étrangers à notre province; c'est aussi l'auteur du *Glossaire du centre de la France* qu'il aura suivi, en ne s'astreignant pas à un système de notation exacte et rigoureuse et en employant l'orthographe française dans un patois dont les sons diffèrent parfois si profondément de ceux de la langue littéraire. Enfin, c'est M. Burguy qui lui a fourni quelques-unes de ses explications les plus fantaisistes. Que d'erreurs encore reproduites d'après M. Du Méril, erreurs excusables, en partie du moins, en 1849, mais qui ne le sont plus aujourd'hui. Toutes ces fautes, M. D. ne les eût pas commises, s'il avait mieux choisi ses autorités et mieux compris les théories modernes. Qu'il s'agisse de grammaire proprement dite, en effet, de dérivation, de phonétique, partout se trahit son inexpérience. A cette critique générale ajoutons quelques critiques de détail.

Un premier reproche qu'il faut faire à M. D., c'est d'avoir introduit dans son glossaire des mots français, les uns populaires, les autres empruntés même à la langue littéraire ou politique, et cela quoiqu'ils aient gardé le plus souvent le même sens dans le patois que dans le français [1]. C'est ainsi qu'on trouve dans son livre des mots comme *arsouille, arrangeant, bassiner, brûler, chenu* (très-usité, dit-il, à Paris), *crasse, credo, curieux, croix de Dieu, débarbouiller, débrouiller, décalitre, faim* (pris dans le sens de désir), *poursuivre, vie,* etc., et même *insurgé* et *partageux*. Mais cela n'est rien auprès du chaos orthographique de M. D. On trouve, en effet, dans son dictionnaire les diphthongues *au, ui, ei, oi,* quoiqu'il n'y ait pas plus de diphthongues évidemment dans le patois de la vallée d'Yères qu'en français, et ces diphthongues sont employées à l'aventure et sans qu'on puisse savoir au juste quelle valeur leur est attribuée. Ainsi les deux mots de même racine et de même signification, *tauriau* et *tor* (taureau), sont écrits l'un par *au* l'autre par *o*, différence orthographique que rien ne justifie. Le dernier mot est d'ailleurs donné d'après Villon, singulière raison pour qu'il prenne place dans un dictionnaire normand. Autre exemple. On lit p. 123 : « Dans notre patois l'*e* fermé des terminaisons se change tou-

---

1. Cela doit doublement surprendre de la part d'un auteur qui félicite ses compatriotes d'être « encore des ruraux » et de ne pas « comprendre les néologismes savamment barbares des charlatans politiques ».

jours en *e* ouvert et se prononce *ai*... ou d'une manière plus adoucie *ei* ». Quel est ce son plus adouci *ei*, quel est le son ouvert *ai* lui-même? Nous l'ignorons, et M. D., sans songer à nous le dire, écrit *facheine* (fascine), *feine* (fine), *seigne* (signe), par *ei*, mais *épaine* (épine), *famaine* (famine), *rachaine* (racine), etc. par *ai*, quoique dans l'un et l'autre cas il s'agisse de représenter un *i* primitif affaibli [1]. De même nous trouvons écrit par *ai*, *caine* (chêne) et par *é*, *coquêne* (érable), quoique nous ayons évidemment dans ces deux mots le même radical, *casnus*.

Même confusion à propos de la diphthongne *oi*. Ainsi nous trouvons *avoir* (habêre), mais *aveine* (avêna), *soir* (sêrum) et *série* (soirée), *valoir* (valêre) et *vir* (vidêre); de même *vouloir* (volêre), mais *mai* (me), *tai* (te) — variante orthographique appuyée de l'autorité de M. Burguy : « La Normandie n'a pas connu *mi*, elle avait *me* et *moi* qu'elle écrivait *mai*. » — On le voit, M. D. ne s'est pas aperçu qu'il était ici en présence de formes différentes d'origine ; s'il est un fait connu, en effet, c'est que le normand a *ei*, affaibli en *é* ou *è*, là où le français et le picard ont *oi*; par conséquent, les mots *avoir*, *soir*, etc., sont français, les mots *aveine*, *série*, etc., seuls sont normands, et à ce titre devaient seuls figurer dans le glossaire de la vallée d'Yères, à l'exclusion des premiers qui y ont été admis sans raison.

De même M. D. n'a pas hésité à écrire avec un *l* mouillé *arsouille*, *conseiller*, *cornaille*, *cramaillie*, *cueiller*, *drouille*, *fromiller*, *gazouiller*, *kville*, *macaille*, *rossaille*; mais ce son n'existe pas en normand, il faut donc *arsoule*, *conséyé(r)*, *cornale*, *cramayie*, *ceuyé(r)*, *droule*, *fromiyé(r)*, etc. C'est, d'ailleurs, l'orthographe que M. D. a adoptée pour *miyeure* (meilleur), — gratifié, on ne sait pourquoi, il est vrai, d'un *e* final. — De même il a écrit une fois *pékiot* — à côté de *pétiot* cependant; — pourquoi ne pas avoir employé partout cette notation, puisque dans notre patois *ti* + voy. se change en k(i) + voy. ? Il fallait par conséquent *chim'qu(i)ère*, non *chimetière*, etc. Même observation à propos de l'*e* muet que l'auteur conserve ou supprime d'une manière arbitraire; par exemple *k'val*, *k'ville*, etc., mais *tenir*, *venir*, etc., et non *t'ni(r)*, *v'ni(r)*. Quelle valeur aussi faut-il attribuer aux consonnes finales, conservées partout, excepté dans deux ou trois mots; ainsi, *crapaud*, *nœud*, *linot*, *pékiot*, — *ail*, *métail*, — *courias*, *cours*, — *couleur*, *meur*, *détiédir*, *grésir*, *disputer*, *toquer*, etc. Ces consonnes se font-elles toujours entendre dans la prononciation ? Cela n'est pas croyable. Quelles sont alors celles qui se prononcent, quelles sont celles qui sont muettes ? Evidemment l'*r* des infinitifs de la première conjugaison ne doit pas se faire sentir ; en est-il de même de l'*r* de la seconde, *r* qui se fait entendre en français, tandis que celui de la première est muet devant une con-

1. On se demande seulement pourquoi M. D. écrit *centime*.

sonne [1]? Il n'est pas probable non plus que le *d* et le *t* des mots *crapaud, nœud, couplet, linot,* etc., se fasse plus sentir dans le patois de la vallée d'Yères qu'en français; mais qu'en est-il de l'*s*? Celui de *cours* par exemple est sourd; il est à supposer, au contraire, que celui de *courias* doit se faire entendre [2]. De même l'*r* de *meur* sonne, celui de *couleur*, etc., se fait-il entendre également? Même difficulté à propos de *l*; elle est muette dans *cul*, l'est-elle aussi dans *métail*? Ce n'est guère vraisemblable, mais alors pourquoi l'écrire dans les deux cas et ne pas la supprimer dans le premier, ainsi qu'elle l'a été dans *lico, ligneu*, etc.? A quoi sert aussi l'*s* du mot *seus* (seul), qui est venu se substituer à l'*l* primitif de ce mot? S'il ne doit pas se prononcer, pourquoi l'avoir mis? Pour indiquer que *eu* est long, comme l'est cette voyelle suivie de *x*? Cela paraît peu probable, et je ne suis pas éloigné de croire que *s* remplace ici purement et simplement *l*; mais alors pourquoi n'avoir pas conservé cette *l*?

On voit quel arbitraire et quelle incertitude, conséquence de son inexpérience phonétique, règne dans le dictionnaire de M. D. [3] et par suite combien il est difficile le plus souvent de savoir quel son peuvent avoir les mots qu'on y rencontre. Les explications grammaticales et les étymologies qui y sont proposées ne trahissent pas, pour la plupart, une moindre ignorance des lois de la flexion et de la dérivation. Ainsi, p. 150, à l'article *falloir*, on lit : « Fut. *faura*... la dentale ne se maintient pas devant *r*, » comme s'il y avait un *d* dans le primitif *fallere*. M. D. explique aussi les formes *marle* (masculus), *merlier* (mespilarius) par une épenthèse de *r*, ne voyant pas que cette lettre représente simplement ici l'*s* des formes primitives masle, meslier. On lit encore p. 73, à l'article *chaud* (dégourdi) : « *Chaud* dans ce sens se prononce régulièrement et non pas *caud*. » Comment M. D. n'a-t-il pas vu qu'ici, comme pour *moi* et *mei*, il avait affaire à deux mots appartenant à des dialectes différents, l'un *caud* (je me sers de son orthographe) *régulièrement* normand, l'autre *chaud*, par le sens et la forme exclusivement français. Ainsi ce trait distinctif du consonnantisme normand, — à savoir que le *c* latin suivi de *a* conserve dans notre patois sa valeur gutturale, tandis qu'il se change en *ch* en français, et que, au contraire, le *c* suivi de *e* ou *i*, lequel donne *s* en français, se change en *ch* en normand, — a été, comme la transformation de *e* et de *i* accentués en *ei (é* ou *è)* complétement ignoré de M. D.

---

1. On pourrait croire que l'*r* de la seconde conjugaison n'est pas muet dans le patois de la vallée d'Yères, quoiqu'il le soit dans les patois normands que je connais, puisque M. D. n'hésite pas à le faire suivre d'un *e* dans *crire* (chercher), mot que je n'ai d'ailleurs jamais entendu prononcer que *cri*.

2. Ce n'est pas même *s*, mais vraisemblablement *ch*, qu'on devrait avoir à la fin de ce mot; *co(u)rias(e)* est français, la forme normande est *couri::che*.

3. Il serait facile d'ajouter de nombreux exemples à ceux qui précèdent; ainsi M. D. écrit par un *m*, *haim* (hamus), quoiqu'il écrive par *n*, *main* (manus); de même, *k'va, k'ville*, etc., sont écrits par un *k*, quoiqu'ils dussent l'être, à cause du *v* suivant, par *g*.

Les étymologies de M. D. ne sont guère plus satisfaisantes : ainsi, avec le comte Jaubert, il fait venir *nage*, dans l'expression *être en nage*, du prétendu mot *age* (eau), au lieu d'y voir, comme M. Littré l'a démontré d'une manière irréfutable, le substantif verbal de *nager*; *fauque* qui, d'après lui, signifie *faux*, — ce qui me paraît au moins douteux, — aurait donné les dérivés *fauquer*, *fauqueur*, etc., tandis qu'au contraire *fauque*, qui signifie, dans les patois normands que je connais, l'action de *fauquer*, — faux s'y disant *fâ(x)*, — n'est autre chose que le substantif verbal de *fauquer*; *itou* (aussi) est dérivé de *etiam* et non de *aeque talis*; quant à *bsiner* (courir, en parlant des vaches poursuivies par les taons), il est « formé de *bsin! bsin!* onomatopée qui exprime le sifflement des mouches bovines ».

Je m'arrête ici. Je ne voudrais pas décourager M. Delboulle, ni ceux qui seraient tentés de suivre son exemple, mais j'ai cru devoir lui signaler les défauts de sa méthode et les erreurs où il est tombé en entreprenant une tâche qui était trop au-dessus de ses forces. Il est, à plus d'un égard, en retard sur MM. Métivier et Moisy, les derniers auteurs qui aient écrit sur le sujet. S'il veut continuer ses travaux sur nos patois, qu'il se borne à enregistrer les mots et les formes, ou bien qu'il commence par compléter son instruction philologique. C'est à ces conditions seulement, qu'il peut espérer rendre des services sérieux à ceux qui étudient comme lui le dialecte normand.

O O

---

83. — **Essai sur le ministère de Turgot**, par P. Foncin, ancien élève de l'École normale agrégé de l'Université. Paris, Germer-Baillière, 1877, gr. in-8°, 622 p.

Quand certains signes extérieurs ne suffiraient pas à faire connaître au lecteur qu'il se trouve ici en présence d'une thèse pour le doctorat, il en serait bien vite averti par l'examen de la méthode qui a présidé à la composition de l'ouvrage. De tout ce à quoi Turgot a pu mettre l'œil ou la main du 22 juillet 1774 au 12 mai 1776, M. Foncin n'a laissé passer quoi que ce soit. On le sent travaillé du désir d'échapper au reproche d'avoir rien négligé. Cette honorable préoccupation a déterminé la marche du récit qui suit exactement l'ordre chronologique. Croyant que cette méthode est la bonne, parce que seule elle peint au vrai la figure d'un homme d'Etat, au lieu que les classifications, toujours arbitraires, faussent, en les fractionnant, les pensées et les actes, naturellement subordonnés aux circonstances et aux nécessités de chaque jour, j'aurais mauvaise grâce à relever ce qu'elle donne d'un peu lourd, d'un peu monotone au livre de M. F. En sacrifiant l'attrait des tableaux dramatiques, le charme de ce qu'on appelle les qualités françaises à la solidité du fond, à la sûreté des renseignements, l'auteur a pris une très-bonne

place dans le groupe des hommes qui étudient de près le XVIII[e] siècle. Les éloges qu'il mérite comportent une seule réserve. En compulsant avec le plus grand zèle non-seulement les mémoires [1], les œuvres de Condorcet, de Turgot, de Dupont de Nemours, etc., mais encore les fonds d'archives, notamment ceux de Paris et de Bordeaux, en n'omettant rien de ce qui lui a paru propre à accroître sa matière, M. F. n'a peut-être pas assez pris garde que tout acte auquel est attachée la signature d'un ministre ne révèle pas nécessairement une participation essentielle et raisonnée de ce ministre à cet acte. Sans doute Turgot fut un travailleur d'une ardeur exceptionnelle. Sans doute, et plus que d'autres, il voulut étudier lui-même bien des affaires de détail. Mais, il y a un siècle comme aujourd'hui, les chefs de service préparaient la solution d'une foule de questions qui, par leur nature, ne méritent pas d'attirer l'attention particulière d'un secrétaire d'Etat. En outre, le contrôle des finances comprenait alors, dans la vaste étendue de ses attributions, quelques-unes de celles qui appartiennent maintenant à d'autres départements, notamment à ceux de l'intérieur, des travaux publics et du commerce. De la correspondance administrative d'un ministère aussi chargé que l'était celui de Turgot il est donc permis d'extraire, pour l'alléger, tout un bagage de documents qui, parce qu'ils portent le seing d'un chef responsable, ne marquent pas rigoureusement une pensée qui lui soit propre. Emporté, comme il arrive, par l'amour de son sujet, M. F. ne s'est pas assez livré à ce travail d'élimination qui eût dégagé avantageusement son récit. Une liste raisonnée de tous les actes de minime importance qu'a signés Turgot, placée avec les pièces justificatives à la fin du volume, aurait suffisamment témoigné du caractère sérieux des études de l'auteur, et répondu aux besoins d'une recherche approfondie.

De ce que je viens de dire il ne faudrait pas conclure que M. F. a, de parti pris et sans réserve, écarté de son « Essai » toute synthèse. L'Introduction entière, qui est consacrée à la vie publique et privée de Turgot antérieure à son entrée au ministère, à ce qu'on peut appeler « ses antécédents » (p. 1-33), les chapitres III, IV et V du livre I[er], qui sont une exposition très-forte et très-soignée du système fiscal et de l'état financier de la France dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle (un des morceaux remarquables, le meilleur, selon moi, de l'ouvrage), p. 57-90; le dernier chapitre enfin qui donne « un résumé des actes, des opinions et des projets de Turgot », p. 545-575, forment des travaux d'ensemble, où l'auteur trouve occasion de manifester des vues personnelles et d'établir nettement ses « positions ». Toutefois le trait qui domine le livre de M. F., celui qui reste dans la mémoire, c'est qu'il présente une œuvre d'analyse : œuvre essentiellement compacte, nullement frivole, aux al-

1. Je n'ai remarqué qu'une lacune dans les citations de M. F. Il ne parle pas des mémoires de Hardy, qui malgré leurs énormes développements ne passent pas d'ailleurs pour présenter un intérêt de premier ordre.

lures un peu lentes, d'une lecture parfois difficile, ne sacrifiant nulle part aux élégances de la diction. N'étaient certaines citations de Voltaire qui fort heureusement, ici, comme partout (notamment p. 471, 483), projettent autour d'elles un reflet d'aimable gaîté, on traverserait les 500,000 syllabes du présent volume (il n'en compte pas moins) sans avoir lieu de se dérider une fois. M. F. ne me gardera pas rancune d'une appréciation qui s'adresse à la matière plus qu'à l'auteur : aussi bien l'économie politique n'a pas l'enjouement pour objet.

Ce devait être et ç'a été une des bonnes fortunes du sujet choisi par M. F. de réveiller l'attention des maîtres dans cette science morale sur les tentatives de Louis XVI et de Turgot, de provoquer à cet égard leurs réflexions et leurs critiques. Les réformes de 1876 sont devenues à l'Académie l'occasion de dissertations, qui ont pris des proportions non moins développées qu'instructives dans les séances des 23 décembre 1876, 13, 20 et 27 janvier 1877. Les édits de janvier, c'est-à-dire l'abolition des jurandes et des corvées, forment naturellement la base de cette discussion. Sans entrer dans un examen aussi approfondi, j'en toucherai un mot.

Les conclusions de M. F., je dois l'énoncer tout d'abord, sont entièrement favorables aux projets de Turgot. On en aura une idée juste en se reportant à celles qu'a émises M. Henri Martin dans le dernier tome de son Histoire. Je m'empresse d'ajouter que les miennes se rapprochent de celles qu'a exposées M. Fustel de Coulanges; non pas que leur originalité, leur nouveauté ait suffi à me séduire; mais je les crois fondées en raisons et en faits.

On ne peut dire de Turgot qu'il manquât d'expérience; la pratique des affaires l'avait, au contraire, préparé mieux que personne aux difficultés de l'administration supérieure. Qu'il ait été avant tout philosophe, qu'il présente parmi nous le type de ce que M. Taine appelle « l'esprit classique », c'est ce qui n'est pas sérieusement contestable. Après avoir beaucoup observé et beaucoup réfléchi, il avait adopté un certain nombre de principes auxquels la prospérité des sociétés était jugée par lui subordonnée. Il ne faisait point la distinction du caractère et des destinées historiques d'une nation ; il avait étudié et appréciait les hommes *in globo*. Il appartient essentiellement à la classe des économistes et à celle des physiocrates qui dominait de son temps. En un mot, il avait cherché et pensait avoir trouvé des règles, scientifiquement exactes, fondées à la fois sur l'équité et sur l'intérêt ; les données de l'histoire échappaient à ses plans.

Refaire, ou plutôt constituer un peuple entier sur des bases déterminées, fournissant seules un cadre propre à satisfaire le cœur et la raison, sans tenir compte de ses aptitudes personnelles, de ses tendances invétérées, des lacunes de son intelligence, des travers de sa nature, tel est le fonds des esprits éminents, comme Turgot, qui ont fait l'éducation de la France au XVIII^{e} siècle et l'ont conduite à la Révolution.

Ce reproche de l'idéal préconçu, obstinément poursuivi, M. F. cherche à l'écarter du jugement qui s'attache à la personne de son héros. Il pense que Turgot ne se refusa pas aux ménagements, qu'il connut la modération, qu'il ne fut pas ennemi des transactions. Quelques atténuations de formes ne peuvent prévaloir contre la réalité des faits. Et finalement, le dernier argument qu'il mit en usage fut celui auquel ne répugnent pas assez les économistes, l'emploi de la force.

L'excuse de Turgot, je la trouverais volontiers ailleurs. Elle est double, selon moi. D'une part, en 1774, on ne savait pas encore ce qu'était Louis XVI. Qui eût pu deviner en 1661 ce que serait Louis XIV? Tout de même, il était permis de croire, dans le temps où le jeune prince appelait dans ses conseils l'intendant de Limoges, qu'il y avait en lui l'étoffe d'un homme. Ce que l'un avait fait dans le sens de l'expansion nationale, l'autre pouvait avoir la pensée de le faire au profit d'améliorations intérieures appropriées au génie de la race. Et sur ce point, malgré la crainte du paradoxe, je me séparerai de M. Fustel de Coulanges. Pouvait-on éviter la Révolution? Aujourd'hui que l'on croit plus à la puissance des lois générales qu'à l'action individuelle des hommes, on répond : Non! Je crois que c'est une erreur. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'issue de la Révolution. Ce qui pouvait satisfaire la France, c'est ce dont en fait elle s'est contentée depuis quatre-vingts ans. La liberté politique ou le gouvernement de soi-même entrait si peu dans ses besoins, qu'au jour où nous sommes, elle n'en possède pas encore la notion. Certaines conquêtes démocratiques : pour la classe moyenne, l'accessibilité à tous les emplois; pour les paysans, la jouissance libre du sol cultivé; pour les ouvriers, l'accroissement des salaires, la répartition de l'impôt entre tous sans priviléges, voilà l'œuvre solide de 1789, celles de ses revendications qui avaient le caractère d'un desideratum formel. Le pouvoir royal avait-il les moyens d'obtenir ces résultats? Je n'hésite pas à le penser. Une volonté persévérante, hautement et clairement exprimée, appuyée au besoin par les manifestations d'Assemblées légales, aurait triomphé de résistances plus bruyantes que profondes, moyennant certaines concessions légitimes, telles que le rachat des droits utiles, et le maintien des distinctions purement honorifiques, qui blessaient la classe moyenne dans sa vanité, mais qui touchaient fort peu les ouvriers et les paysans et dont la noblesse et le clergé faisaient une question de dignité. Cette tâche n'exigeait même pas une intelligence supérieure. On pouvait l'attendre de Louis XVI.

L'autre excuse de Turgot, c'est la longue paix politique dont jouissait la France depuis plus d'un siècle. Quand un peuple s'est trop longtemps abstenu du soin de ses affaires, l'ignorance des conditions dans lesquelles elles s'élaborent utilement devient générale; les spéculations de haute volée et tout d'une pièce prennent le pas sur les visées modestes et sûres dont se nourrit l'esprit des hommes habitués au maniement des choses publiques. L'idéologie (je prends le mot en bonne part), injustifiable

après l'épreuve de nombreuses révolutions, s'explique au contraire aisément de la part de générations dont l'éducation se borne à des idées générales et à des méditations abstraites.

Toute destruction systématique implique l'étude minutieuse du régime substitué à celui qui disparaît. En se prononçant d'une manière absolue contre les jurandes et les corporations, Turgot n'en voyait que les abus; il en a méconnu les avantages, avantages si sérieux au point de vue des traditions du métier, de la probité des relations, du goût et de la perfection des ouvrages que l'industrie moderne, avec toute la supériorité de son outillage, n'a pu ni en faire perdre le souvenir, ni en égaler les produits. La liberté illimitée a porté un coup irréparable à la qualité. Elle pousse à produire beaucoup, vite et mal. Conséquence plus grave, l'homme a cessé d'être un compagnon; il est entré dans la catégorie des frais d'œuvre. De là cette tendance à le réduire au minimum des nécessités, de le payer et même de l'employer le moins possible. De là cet antagonisme d'intérêts, plaie de notre temps.

Quand d'une main Turgot décrétait (au moins en principe) la liberté du commerce des grains, que de l'autre il abolissait les corvées, il prenait des mesures contradictoires. Les paysans requis pour la confection des routes ne fournissaient pas, on l'admet, un travail à l'abri de la critique. Des prestations en argent, d'un recouvrement plus ou moins facile, pouvaient-elles suppléer aux bras dont on se privait, et faire sortir de chaque région de bons ouvriers improvisés? Or, sans les chemins qui les portent, à quoi bon la liberté des grains? Ce qui en fait la cherté ce sont les frais de transport, et non pas seulement les droits de péage ou de douanes. A la vérité, Turgot, rejetant l'impôt nouveau sur la grande propriété, se ménageait une perception assez sûre. Mais cette répartition était-elle équitable? Oui, disait-il, car les propriétaires étant ceux qui profitent des chemins sont ceux qui les doivent faire ou entretenir. Sophisme pur! L'exemple que je viens de citer du transport des grains en est un suffisant témoignage. Sauf les chemins d'exploitation rurale (qui ne sont pas en cause), les autres servent à tout le monde, et il peut arriver que les propriétaires de champs contigus à une route n'emploient jamais cette route. Autant vaudrait aujourd'hui imposer la dépense des voies ferrées aux détenteurs des terrains que ces voies traversent. L'abolition absolue des corvées était donc une imprudence et une iniquité.

Sur ces questions, qui sont les capitales, je me trouve en désaccord avec M. F. Si je ne craignais d'abuser de l'hospitalité de la *Revue*, je montrerais que je le suis encore sur bien des points de détail. Le désir qu'il a de louer Turgot jette sur nombre de ses jugements je ne sais quoi de gauche ou de faux. Ici il représente la noblesse comme « approuvant toutes les nouveautés, pourvu qu'on ne touchât à aucun de « ses privilèges et des abus dont elle vivait » (p. 129), définition radicalement inexacte et fantaisiste; là il prononce sur l'origine des droits féo-

daux cette leste condamnation : « Légalement inattaquables, bien qu'injustifiables au fond » (p. 271), assertion doublement hasardée : quantité de ces droits étaient journellement l'objet de procès, quantité d'autres avaient une cause hautement avouable. Ailleurs il approuve Turgot cassant arbitrairement des baux librement consentis, parce que certains ministres l'avaient fait avant lui (p. 239) : comme si la pureté des motifs pouvait justifier l'imitation de déplorables errements! Plus loin, il veut que les traitants qui « jetaient les hauts cris » aient bénéficié de 50 millions d'une mesure prise par Turgot (p. 365) : comment des hommes d'affaires pouvaient-ils à ce point se tromper dans leurs calculs! M. F. emprunte, il est vrai, cette anecdote à J. B. Say; dans l'espèce, il eût sagement agi en contrôlant une autorité d'ailleurs si respectable. Un témoignage qu'il devait rejeter *a priori* est celui de Soulavie, mettant dans la bouche de La Tour Du Pin ces ridicules paroles : « Mes amis, l'herbe commence à pousser; allez la brouter » (p. 187). Enfin il n'échappe pas toujours à une certaine banalité naïve, sans que pour cela la pensée soit toujours juste. « Régner sur l'avenir par la raison et la justice, c'é« tait assurément proposer à un souverain une noble et grande ambi« tion » (p. 394). Voilà une réflexion que personne ne songera à combattre. Mais que dire de celle-ci, mise en note à propos du Roi, insulté dans Versailles, et ne pouvant se résoudre à réprimer l'émeute (celle des grains) : « Ce scrupule d'humanité fait honneur à Louis XVI » (p. 198). Ce scrupule, dirait-on plus justement, ce scandale, juge Louis XVI. Le soin de se faire respecter est non pas le droit, mais le devoir de tout détenteur de l'autorité publique. Après un pareil acte de pusillanimité, il n'y avait plus qu'à abdiquer. Et ailleurs, lors du sacre, à propos des serments du Roi.... « Je jure..... de maintenir les droits de chacun de mes sujets », on remarquera cette « expression, « les droits de chacun de mes « sujets ». Le principe de la souveraineté nationale est impliqué dans ce « simple mot. Louis XVI se déclarait lui-même roi constitutionnel » (p. 252). M. F. est-il bien assuré de cette proposition-là? Et imagine-t-il que Louis XIV (sans parler des empereurs romains) ne prétendait pas protéger les « droits de chacun » de ses sujets?

Pour moi, si j'avais une opinion à émettre à l'endroit de Turgot, je demanderais la permission d'emprunter, pour la lui appliquer d'une façon générale, l'observation fort judicieuse que son ami Trudaine lui présentait sur un point particulier : « Le ton de votre écrit n'est pas « conforme au préambule des lois. Croyez que chaque chose a son « style et son caractère propre, et qu'on ne peut s'en écarter sans prê« ter plus ou moins à la critique... » (p. 377). Ce que Trudaine disait de la forme, je le dirais du fond. Mieux encore, je retiendrais purement et simplement cette parole exacte en son amertume : « Peut-être faut-il « l'estimer heureux d'avoir vécu en ces années-là. Un peu plus tôt, il « méritait la Bastille. Un peu plus tard, il serait mort sur l'échafaud. » Elle est de M. Foncin (p. 334).

H. LOT.

84. — **Los Aborigenes ibéricos o los Berèberes en la Peninsula,** por Francisco M. Tubino, secretario general de la Sociedad Antropologica de Madrid, etc. In-8° de 126 p. Madrid, 1876. Secretariat de la Sociedad Antropologica.

Ce mémoire est extrait de la Revue d'anthropologie de Madrid, et son auteur est un des trop rares savants espagnols qui se montrent très au courant de ce qui se publie en dehors de leur pays. M. Tubino a souvent pris part aux congrès internationaux d'archéologie préhistorique et son nom est également connu des deux côtés des Pyrénées.

Le présent mémoire a pour but de chercher quels furent les constructeurs des monuments mégalithiques en Espagne. M. T. analyse successivement les travaux et résume les opinions des savants des divers pays qui se sont occupés de cette question (MM. Bonstetten, A. Bertrand, Fergusson, Nilsson, etc.); il rejette l'hypothèse (du reste généralement abandonnée aujourd'hui) d'un *peuple des dolmens* auquel il faudrait attribuer tous les monuments de cet ordre; et s'appuyant sur la quantité innombrable de monuments mégalithiques dans l'Afrique du nord, comme aussi sur ce fait que dans des époques géologiques l'Espagne se rattachait au continent africain, il conclut que les Berbères — les *Tamahou* des inscriptions égyptiennes, — ont habité l'Espagne pendant la période « mésolithique », et qu'ils ont élevé les monuments mégalithiques de cette région. Nous nous bornons à résumer la théorie de M. T., laissant à de plus compétents le soin de l'apprécier. L'opuscule de M. T. prend une valeur toute particulière par la statistique détaillée des monuments mégalithiques et des cavernes préhistoriques de l'Andalousie et du Portugal qui forme la première partie de son travail. M. Tubino rendrait grand service à la science en étendant à toute la Péninsule cette sorte de triangulation archéologique. Nous reconnaissons volontiers que ce sont les théories qui donnent leur intérêt aux faits; mais, dans des questions aussi neuves et aussi obscures que celles de l'archéologie préhistorique, on ne saurait dresser trop d'inventaires précis et complets.

H. Gaidoz.

VARIÉTÉS

Sur l'étymologie du mot Heiduque.

La *Revue critique* cite (n° 16, p. 262) le mot *heiduque* comme un mot slave passé en français. M. Littré dit que le mot vient du tchèque *hayduk,* forme slave du vieux hongrois *hadju* (lisez *hajdu),* signifiant un fantassin.

C'est là la véritable étymologie : *hajdu* fantassin, en magyare, fait correctement au pluriel *hajdu-k*. Et c'est sous cette forme au pluriel que le mot a passé dans les langues voisines, notamment chez les Serbes où il désigne un Klephte en lutte avec la domination musulmane. Il existe en Hongrie, dans les comtés de Bihar et de Sabolsk, un district spécial des *villes heïduques Hajdu varosok, Hajduken-stædte* qui jouit de certains priviléges et dont on fait remonter l'institution jusqu'à Mathias Korvin. Hajdu a passé chez les peuples voisins, comme *Suisse, Schweizer* pour désigner tantôt un laquais, tantôt un soldat, tantôt un brigand. Mais il est difficile de savoir, si le mot est venu chez nous par l'intermédiaire d'une langue slave ou de l'allemand, et il vaut mieux le rapporter directement à son origine magyare.

L. L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 mai 1877.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'académie un rapport de M. Fernique, membre de l'école, sur les nouvelles acquisitions du musée de Capoue. Ce rapport est renvoyé à l'examen de la commission des écoles françaises d'Athènes et de Rome.

M. Clermont-Ganneau termine sa communication sur quelques stèles peintes provenant de Sidon. Il exprime l'opinion que le nom de Zénon, qui se rencontre souvent sur les monuments de Sidon et qui paraît avoir été très-fréquent parmi les Phéniciens, est la traduction grecque de quelque nom sémitique : il est porté à penser que ce nom, formé de Ζεύς, représente un nom phénicien dérivé de celui de Baal. Le nom de Zénodore, fréquent aussi dans cette contrée, serait une autre traduction du même nom phénicien. — A l'appui de cette dernière supposition de M. Clermont-Ganneau, M. Egger cite un passage conservé dans la poétique d'Aristote, qui prouve qu'en effet, dans les noms composés comme Ζηνόδωρος, la finale δωρος n'avait pas de signification propre et avait seulement la valeur d'un suffixe : l'auteur de ce passage, que ce soit Aristote lui-même ou un grammairien postérieur, dit positivement que dans le nom de Θεόδωρος, la finale δωρος ne signifie rien, δωρος οὐδὲν σημαίνει.

M. Guérin, continuant le récit de son dernier voyage d'exploration en Palestine, décrit la contrée où est située la ville de Saint-Jean d'Acre et les ruines qui s'y trouvent. Il rappelle l'histoire de cette ville, et notamment les siéges qu'elle eut à subir, soit au temps des croisades, soit de nos jours lors de l'expédition de Bonaparte en Egypte, et s'attache à éclairer l'histoire de ces siéges par la comparaison des récits des historiens avec les indications topographiques recueillies par lui.

M. Ravaisson complète la communication faite par lui à la dernière séance, en décrivant encore un nouveau vase acquis par le musée du Louvre. Les peintures de ce vase, qui sont d'une grande beauté, représentent une femme assise devant une stèle funéraire, tenant deux petits oiseaux sur le dos de sa main ; auprès d'elle sont trois femmes debout, qui portent, l'une une coupe, l'autre un chasse-mouches, la troisième une corbeille remplie de divers objets. Les représentations analogues, déjà

remarquées sur d'autres monuments, ont été interprétées comme des scènes du culte des morts : on a cru que les personnages représentés apportaient au tombeau des offrandes. M. Ravaisson fait remarquer que l'attitude de la femme assise qui tient les oiseaux n'est pas celle d'une personne qui fait une offrande : elle porte les oiseaux sur le dos de la main comme par manière de jeu; sur un autre monument, on voit ainsi deux jeunes gens se servir du dos de leur main, l'un pour porter un oiseau qu'il présente à l'autre, et celui-ci pour le recevoir.

M. Ravaisson pense que cette figure de femme, jouant avec des oiseaux et entourée de trois servantes qui lui présentent divers objets, est une image du bonheur élyséen, de la vie divine des morts, et il croit que cette explication doit être étendue à presque toutes les scènes représentées sur les monuments funéraires grecs. — M. Maury ayant demandé à M. Ravaisson s'il avait trouvé en général dans les inscriptions, qui accompagnent le plus souvent ces scènes sur les monuments, une confirmation de cette manière de voir, M. Ravaisson répond que souvent, en effet, les inscriptions expriment, comme les scènes figurées, la croyance à la félicité quasi-divine des morts; si d'autres fois il en est autrement, c'est que dans les inscriptions l'expression des sentiments individuels de chacun était plus libre et moins retenue par la tradition que dans les monuments figurés : les épitaphes n'étaient que des œuvres littéraires, tandis que la consécration des monuments funéraires était une partie du culte.

M. Foucart, poursuivant la lecture de son mémoire sur les cléruchies ou colonies athéniennes, étudie le culte et les institutions religieuses des colonies. Il reconnaît que deux sortes de cultes se sont réunis et comme superposés dans les colonies athéniennes : les cultes locaux, que les colons trouvèrent établis dans le pays à leur arrivée, et les cultes athéniens, apportés par les colons. M. Foucart établit que non-seulement les colons adoptèrent les cultes des pays où ils s'établirent, mais encore que ces anciens cultes locaux gardèrent la première place dans la colonie, et que les cultes d'origine athénienne n'eurent à côté d'eux qu'un rang secondaire.

Ouvrages déposés : — Ministère de la marine et des colonies : recueil des lois, décrets et arrêtés concernant les colonies; t. Ier (Paris, 1877, in-8°). — Recueil des anciennes coutumes de la Belgique; coutumes du pays et duché de Brabant, quartier d'Anvers, t. VI : coutumes de Santhoven, de Turnhout et de Rumpst, par G. de Longé (Bruxelles, 1877, in-8°). — Répertoire talmudique, par feu David Cahen, publié par M. Oury Cahen (en hébreu; in-8°).

Transmis de la part des auteurs par M Garcin de Tassy : — The poetical works of Behâ-ed-dîn Zoheir of Egypt (édition et trad. par E. H. Palmer). Vol. II (Cambridge, 1877, in-4° : ce vol. contient la traduction des textes publiés dans le 1er vol.) — Firdusii liber regum qui inscribitur Schahname, ed. Vullers, I. 3 (Leyde, in-8°) — *M. Miller présente* de la part de M. le baron d'Avril son mémoire sur la langue et l'alphabet attribués à saint Cyrille, qui a été lu à l'académie.

Julien Havet.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

E. Pierre, Histoire des assemblées politiques en France, tome I, 1789-1831. Paris, Baudry. — Bernhard ten Brink, Geschichte der englischen Litteratur. 1ter Band bis zu Wiclif's Auftreten. Berlin, Oppenheim. — Von Hellwald, Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwickelung bis zur Gegenwart. 2te Aufl.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 19 Mai — 1877

85. — **L'extrême Orient au moyen âge,** d'après les manuscrits d'un Flamand de Belgique, moine de Saint-Bertin à Saint-Omer, et d'un prince d'Arménie, moine de Prémontré à Poitiers, par Louis de Backer. Paris, Ernest Leroux, 1877, in-8°, 502 p.

Le titre que nous venons de transcrire ferait supposer que l'ouvrage qui nous occupe est une dissertation sur la géographie de la Chine et des pays environnants à l'époque de la dynastie des *Yuan*. Nous avions l'espérance de lire un mémoire dans le goût de l'admirable travail de M. d'Avezac qui sert d'introduction à sa *Relation des Mongols,* ou un traité comme le *Cathay and the way thither* du colonel Yule, ou un texte accompagné de notes savantes comme celles qui enrichissent les éditions de Marco Polo, de ce même col. Yule et de Pauthier; nous n'osions espérer trouver une mine de renseignements comme l'article publié par notre ami le Dʳ E. Bretschneider dans le *Journal of the N. C. B. Roy. As. Society,* « Notices of the Mediæval Geography and History of Central and Western Asia. » Mais notre attente n'a pas été remplie. Nous avons ici le texte des relations d'Odoric, de Hétoum et de Ricold de Monte-Croce, l'*Etat du grand-khan* et les *Lettres du grand-khan et du Pape*. Tout cela est fort bien connu, comme nous allons le prouver. L'Introduction est maigre; elle pêche surtout par omission; des extraits d'auteurs connus en forment la base; quant aux notes, Pauthier, M. de Chevallet, Marco Polo quelquefois, Abel Rémusat souvent, y ont très-largement collaboré [1].

1. P. 422 : « Fleuve Bleu en Chine. En chinois, *hiang-ho.* » Nous pouvons assurer à M. de Backer que s'il écrivait en Chine pour demander des renseignements sur le *hiang-ho*, on serait dans un fort grand embarras. Le magnifique cours d'eau qui arrose les murs de Nan-king est appelé par les Chinois To-kiang, grande rivière, ou simplement Kiang, rivière, la rivière par excellence. Les étrangers emploient de pré-

Ce qu'ont été Odoric, Hétoum, Ricold, l'Introduction nous le dit pp. 14-15, 13-19, 22-23, mais sans cette abondance de détails, ces recherches minutieuses qui donnent une valeur si grande aux ouvrages des Yule et des d'Avezac ; peu ou point d'indications bibliographiques : cependant M. de Backer n'est pas le premier éditeur qui nous ait fait connaître les relations de ces voyageurs. Nous allons suppléer en partie à l'omission du nouvel éditeur.

Odoric, de Pordenone, au retour de ses voyages, écrivit ou plutôt dicta le récit de ses aventures, — *scripsit enim seu potius dictavit*, dit Wadding (*Annales Minorum*, VII, parag. XIV, p. 123,) — et mourut peu de temps après à Udine, le 14 janvier 1331. Il fut béatifié et non pas canonisé (cf. p. 15); on pourra consulter sur lui les *Acta Sanctorum*, t. I, pp. 983-992. La première édition du livre d'Odoric, *Odorichus de rebus incognitis,* a été imprimée par Girolamo Soncino, à Pesaro, 1513, in-4°. Nous trouvons encore Odoric en latin, avec une traduction anglaise, dans Hakluyt, II, 1599, pp. 30 et seq. ; le col. Yule, dans *Cathay and the way thither,* donne également le texte latin, d'après le ms. 2584 de la Bibliothèque Nationale. Ramusio a imprimé Odoric en italien dans son recueil, II, 1606, f. 245 B ; et Yule, *l. c.*, I, pp. XLIV-LXIII, a fait de même en se servant d'un ms. de la Bib. Palatine à Florence. Enfin le texte français du ms. 1380 (ancien 7500 C) de la Bib. Nationale est reproduit dans le volume imprimé à Paris en 1529 par Jean de Saint-Denys : *L'Histoire merveilleuse... du grand Empereur de Tartarie...* Il existe, en outre, un grand nombre de dissertations sur le bienheureux Odoric que l'on trouvera indiquées dans *Cathay and the way thither*.

Hayton, ou mieux Hétoum I^er^, roi de la Petite-Arménie, de la dynastie fondée par Roupen, fit en 1254 (M. de B. ne marque pas cette date) un voyage à la cour de Mangou-Khân ; il abdiqua en 1269 en faveur de son fils Léon III et se fit moine. Il mourut le 12 décembre 1271. On consultera sur ce prince : de Guignes, *Hist. des Huns,* III, p. 125 ; — d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, II, pp. 310 et seq. ; III, pp. 100 et seq. ; — Saint-Martin, dans ses *Mémoires sur l'Arménie,* et dans la *Biog. universelle;* — et surtout Klaproth, dans le *Nouv. Journ. Asiatique,* XII, pp. 273 et seq. ; et à sa suite Yule, *Cathay,* I, pp. CXXVII et seq. Le frère de Hétoum I^er^, Sempad, connétable d'Arménie, qui a aussi visité les Tartares, a laissé une lettre publiée dans Mosheim, *Hist. tart. Eccl.*, App., pp. 49-54, et en partie traduite en anglais par Yule, *Cathay,* note, pp. CXXVII-VIII.

Nous arrivons à Hétoum, prince de Gorygos, neveu de Hétoum I^er^. Il

---

férence le nom de Yang-tze-kiang dont l'origine est obscure. Ce nom ne veut pas dire *Fils de l'Océan*, comme l'ont cru quelques anciens missionnaires à la Chine : *Yang* est le nom d'une ancienne province qui comprenait le Kiang-sou, le Tche-kiang et le Ngan-hoei.

se fit moine en 1305; il est l'auteur de l'*Histoire orientale* dont M. de B. nous donne le texte. L'histoire de Hétoum avait déjà paru plusieurs fois en français : en 1529, à Paris, chez Jean de Saint-Denis, sous le titre de l'*Histoire merveilleuse du grand Empereur de Tartarie* d'après le ms. 1380 de la Bib. Nationale; à Paris, s. d., pet. in-4, à 2 col., *Les fleurs des hystoires de la terre Dorient;* à Paris, s. d., chez Denys Janot, *Sensuyent les fleurs des histoires de la terre dorient;* à Paris, s. d., chez Philippe Le Noir; enfin à Lyon, 1595, chez Benoist Rigaud pet. in-8. Hétoum traduit en anglais a été imprimé à Londres par Richard Pynson, in-folio, s. l. n. d., (1525 ?); — en latin : Haganoæ, 1529, pet. in-4, *Liber historiarum partium Orientis;* Helmæstadii, 1585, in-4, dans le recueil de Reinecke; 1671, in-4°, à la suite du Marco Polo d'And. Müller; cette dernière version a été mise en français par Bergeron pour sa collection publiée à La Haye, 1735, vol. II; — en italien dans Ramusio, *Navigationi*, 1606, II, f. 61; — en hollandais, Amsterdam, 1664, in-4°, traduction de Glazemaker; — en arménien, à Venise, 1842, in-8.

Ricold de Monte-Croce avait paru dans l'*Histoire merveilleuse... du grand Empereur de Tartarie,* mais cet ouvrage est rarissime, et c'est un véritable service que rend M. de B. aux orientalistes en l'imprimant de nouveau.

Quant aux lettres du pape et du grand-khân, elles avaient déjà été éditées, ainsi que l'*Etat du grand-khân*, par E. Jacquet, d'après ce même manuscrit 2810 de la Bib. Nationale que publie aujourd'hui M. de B. Voir le *Nouveau Journal Asiatique*, VI, 1830, pp. 57-72, *Le livre du grant caan;* — VII, 1831, pp. 417 et seq., *Notice sur quelques relations diplomatiques des Mongols de la Chine avec les Papes d'Avignon.*

Le manuscrit 2810 Fr. (ancien 8392) de la Bibliothèque Nationale, dont le texte a servi à M. L. de B., est bien connu de tous ceux qui s'occupent de la géographie de l'Orient à l'époque du moyen âge. Il est indiqué au n° 116 du catalogue de la bibliothèque de Jean, duc de Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre, 1416 [1]. Les curieux et les bibliophiles en ont admiré les 266 miniatures dont le comte A. de Bastard avait commencé la publication [2]. Les savants ou les simples amateurs, comme nous, en ont étudié le texte avec soin. Nous avons indiqué plus haut les chapitres publiés par Jacquet dans le *Nouveau Journal Asiatique;* Pauthier s'est également servi de ce manuscrit et de deux autres de la Bibliothèque Nationale (Fr. 5631 et 5649) pour donner son *Marco Polo* chez Didot en 1865. C'est dire que le texte du ms. fr. 2810 est

1. La Librairie de Jean, duc de Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre — 1416 — publiée en entier pour la première fois d'après les inventaires et avec des notes par Hiver de Beauvoir. A Paris, Aubry, 1860, in-8, p. 59.

2. Librairie de Jean de France, duc de Berry, Paris, 1834, in-folio, 32 pl.

fort connu et que les erreurs qui peuvent être faites par un éditeur nouveau seront facilement relevées. Prenons deux exemples dans le cas présent. Nous lisons dans l'Introduction, p. 17 : « On a douté si Mandeville avait écrit lui-même sa relation en plusieurs langues. Il a cependant paru à Londres, en 1725 et en 1866, un ouvrage sous ce titre : *The voiage and travail of sir John Maundiville,* et nous avons lu, à la page 142 [recto du folio 142] du manuscrit français 2810 de la Bibl. Nat., ce qui suit : « Et sachies que ie eusse mis ce livre en latin pour « plus briefment deviser, mais pource que plusieurs entendent mieux « romant que latin *lay remis* en françois. Et pour ce chascun lentende « et que ly seigneurs et ly chevaliers et ly autre noble homme qui ne « sceuent point le latin ou peu et qui ont este oultre mer sachent et en- « tendent ce ie dy voir ou non [1]. » De ces textes on peut conclure, ce nous semble, contrairement à l'opinion de M. d'Avezac, que Mandeville a écrit la relation de ses voyages en trois langues : en anglais, en latin et en français. Le manuscrit cité par le savant académicien porte : « Mais « pour ce que plusieurs entendent mieux françois que latin, *l'ai-je mis* en « rommant... » Nous lisons, au contraire, *remis* dans notre manuscrit : ce qui nous fait croire que l'auteur, après avoir écrit en latin, a reproduit sa narration en français. » Il y aurait bien à dire sur ce raisonnement, mais il pèche par la base : le ms. 2810 porte *l'ay ie mis* et non *l'ay remis*; M. de B. a mal lu ; il aurait dû y regarder à deux fois avant de reprendre M. d'Avezac. Ce géographe exact laissait peu à glaner derrière lui, et ici, comme ailleurs, il a parfaitement raison [2]. — Au commencement de la relation de Hétoum, p. 125, on lit : « Cy commence le livre de frère Jean Hétoum de l'ordre de Premonstre, cousin germain du roy d'Arménie, qui parle des merveilles des XIII royaulmes d'Aise. » Je cherche vainement un erratum à la fin du volume ; il fallait imprimer *des XIIII* [XIV] royaulmes d'Aise. »

Loin de nous la pensée de refuser de reconnaître l'utilité d'ouvrages comme celui de M. de B. Demeurant au point le plus extrême de cette terre d'Orient visitée au moyen âge par les pieux pèlerins venus d'Occident, plus que tout autre nous devons de la gratitude à ceux qui veulent bien éclairer par des travaux consciencieux l'histoire encore obscure de ces temps déjà éloignés. Hors de l'Europe, pas de manuscrits; les volumineux recueils qui se trouvent dans les collections de toutes les grandes villes manquent dans nos bibliothèques, les recherches deviennent par suite difficiles, souvent pénibles; nous avons besoin par conséquent de textes exacts, de renseignements précis qui puissent, sinon

1. Nous ne relevons pas les fautes de copie et les inconséquences de transcription qu'il est facile d'apercevoir dans ces quelques lignes.

2. Un renseignement à propos de Mandeville : la première édition *anglaise* de Mandeville est de 1499, Westminster, Wynkyn de Worde. Le meilleur texte est celui de 1725 imprimé d'après un ms. de la Bibl. Cottonienne, réimprimé en 1839 par Hellinvell. L'éd. de 1866 est la reproduction de celle de 1839.

tenir lieu, du moins nous aider à nous passer des nombreux ouvrages qui laissent un vide sur nos rayons. C'est pour cela que nous avons constaté avec regret les omissions qui rendent incomplète, les erreurs qui déparent la publication de M. de Backer ; nous avons l'espoir que les travaux futurs de ce savant, préparés et exécutés avec plus de soin, pourront nous rendre les services que nous en attendons [1].

Henri Cordier.

---

86. — **Lucrèce. De la nature.** — Traduction nouvelle par M. Patin. Paris, Hachette et Cie, 1876. Prix : 3 fr. 50.

M. Patin, qui a pris plusieurs fois Lucrèce pour sujet de ses cours, avait écrit tout au long, paraît-il, la traduction du poëme, à mesure qu'il l'étudiait avec ses auditeurs. On a trouvé, du moins, parmi ses papiers, une traduction complète de Lucrèce ; et un sentiment très-naturel, que nous ne pouvons que respecter, a porté ses amis à la publier. On ne leur en voudra pas, sans doute, s'ils se sont quelque peu exagéré l'importance de cet ouvrage ; car déjà d'après ce que nous venons de dire sur sa destination première et toute spéciale, on aura de la peine à admettre, avec les éditeurs, que cette traduction « marquera une date dans l'histoire de la traduction et... montrera aussi quel était le système alors adopté par ceux qui étaient justement regardés comme les maîtres dans l'art de traduire » (p. IV). En outre, M. P. a suivi « les textes autrefois en crédit de Creech, de Wakefield et plus particulièrement celui de la collection Lemaire » (p. III), en faisant abstraction de la révolution opérée, depuis une trentaine d'années, dans la critique du texte, et sans connaître encore les précieux secours pour l'interprétation, souvent fort difficile, qui ont été fournis plus récemment. Enfin, s'il lui avait été donné de mettre la dernière main à son livre, il l'aurait peut-être retouché en certains endroits où la traduction pouvait être plus exacte, même dans ces conditions. On doit approuver, au contraire, la réserve des éditeurs, qui ont fait imprimer le manuscrit de M. P. sans y apporter aucun

1. Nous apprenons que M. de Backer a l'intention de publier le voyage de Guillaume de Rubrouck, traduit de l'original latin et annoté. Qu'il nous permette de lui rappeler quelques travaux relatifs à l'ambassadeur de saint Louis. Hakluyt a donné le texte latin de Rubrouck d'après un manuscrit de la Bibliothèque de lord Lumley ; le texte est accompagné d'une traduction anglaise (1599, I, pp. 71-117), reproduite et complétée en 1625 par Penchas d'après un ms. de Burnet College, Cambridge (His Pelgrimes, III, pp. 1 et seq.). Bergeron traduit Penchas dans ses recueils de 1634 et de 1735 ; son texte est réimprimé à Paris en août 1830. Enfin, MM. Francisque Michel et Thomas Wirght éditent le voyage de G. de Rubrouck d'après les manuscrits de Londres, Cambridge et Leyde, dans le *Recueil* de la Société de géographie de Paris, IV, pp. 205-396. Voir également les collections des Voyages de Harris, I, pp. 501 et 556, et d'Astley, IV, pp. 552-579.

changement. C'est, selon nous, le premier devoir de ceux qui publient des œuvres posthumes, et c'était particulièrement indiqué pour un ouvrage qui n'aura tout son intérêt qu'au point de vue personnel des amis et des anciens auditeurs de M. Patin. Nous avons essayé de caractériser en quelques mots les autres traductions de Lucrèce, au point de vue de leur utilité pour l'étude du poëte, Revue critique, 1876, I, p. 383, note 2.

Max Bonnet.

---

87. — **Beitraege zur Geschichte des vierten Kreuzzuges. I. Venedig und die Wendung des vierten Kreuzzuges gegen Konstantinopel,** von Ludwig Streit. Anklam, 1877. in-4°, 50 p.

M. Streit qui s'était déjà fait connaître par un travail sur la 4e croisade vient de publier une nouvelle étude qui a pour objet spécial le changement de direction de cette entreprise militaire. M. S. a, cette fois, derrière lui, un solide point d'appui. Ce sont les papiers de feu M. Hopf, dans lesquels il a puisé maint renseignement précieux sur les travaux de l'éminent érudit allemand, et sur les résultats qu'il avait obtenus.

La connaissance de ces études est peut-être ce qu'il y a de plus intéressant dans la brochure de M. S. La première partie contient une longue énumération des discussions qui se sont engagées récemment sur ce terrain. C'était là une digression assez oiseuse; il faut rendre d'ailleurs à l'auteur cette justice qu'il a été complet, ou peu s'en faut [1].

La rédaction de la 2e partie du travail de M. S. est influencée par l'opinion que l'auteur s'est faite sur les causes de l'expédition de Constantinople. Il pense — non sans raison — que les véritables instigateurs de l'entreprise, ce sont les Vénitiens. Leur politique commerciale les jetait à cette époque dans une guerre contre l'empire grec; l'affaire de la croisade a été pour eux une excellente occasion d'utiliser à leur profit les forces militaires de l'Europe féodale, que le hasard mettait entre leurs mains.

Les préliminaires naturels de l'expédition de Constantinople sont donc, pour l'auteur allemand, l'ensemble des relations politiques et commerciales que Venise entretint pendant tout le XIe siècle avec l'empire grec. Le nœud de la question, c'est l'état de tension extrême où étaient arrivés ces rapports au début du XIIe siècle. M. S. s'est attaché à dresser l'inventaire des actes qui marquent les différentes phases de la

---

1. Je regrette cependant que l'auteur semble ignorer que Hopf n'est pas le premier éditeur de Robert de Clary. Sur la fin de 1868, M. Riant en a fait paraître une édition de luxe, tirée, il est vrai, à petit nombre, mais qui doit prendre place dans les bibliographies avant l'édition de M. Hopf.

crise. Sans faire apparaître aucun document nouveau, il a rassemblé soigneusement ceux que l'on connaissait jusqu'ici. Ce travail était utile, et il emporte avec lui une assez forte somme de conviction.

Le jour se fait ainsi peu à peu sur cette question. L'explication des anciens historiens par suite de laquelle l'expédition de Constantinople n'aurait eu d'autre cause que la rencontre hasardeuse faite à Zara du jeune Alexis, et le désir romanesque d'accomplir de brillants faits d'armes, — cette explication est rejetée définitivement. L'accusation de trahison portée par Ernoul contre les Vénitiens semble se dissiper également. M. Riant a pu amasser un nombre de textes considérables établissant une influence allemande, que l'on ne peut nier ; mais on ne peut aller jusqu'à dire qu'elle a été la cause unique et déterminante de la marche sur Constantinople. Enfin, par les travaux de M. de Mas-Latrie, de M. Hopf, de M. Streit, l'action puissante et intéressée de la politique vénitienne se dégage. Ce dont il n'est plus permis de douter aujourd'hui, c'est qu'il y a eu là un coup de politique extraordinaire, et qui est comme l'aube des temps modernes. Tout ce qu'il y avait d'habiles gens en Europe à cette époque, s'y trouve mêlé. Peut-être certaines influences (celle de Philippe-Auguste, par exemple) gagneraient à être mises en lumière.

On annonce, d'ailleurs, une histoire de la 4e croisade jusqu'en 1210, de la main de M. Hopf. Cette œuvre éclaircira probablement en bien des points ce qui reste encore d'obscur dans la question, à l'heure qu'il est.

Gabriel Hanotaux.

---

88. — **Étude biographique sur François Villon,** d'après les documents inédits conservés aux Archives nationales, par Auguste Longnon. Paris, Menu, 1877, in-12, III-223 p.

Ce joli volume n'est pas simplement une nouvelle édition, revue et augmentée, de la notice sur Villon publiée il y a quatre ans par le même auteur et dont j'ai rendu ici (1873, t. II, art. 175) un compte détaillé. Depuis son premier travail, déjà si riche en découvertes, M. Longnon en a fait beaucoup d'autres, et qui cette fois se rapportent non-seulement aux amis de Villon, mais au poëte lui-même. Un document extrêmement curieux de toutes façons, découvert par lui aux Archives, publié et commenté dans ce livre, nous apprend que maître François Villon, en compagnie de plusieurs autres, notamment de Gui Tabarie et de Colin de Cayeux, bien connus des lecteurs du poëte, s'introduisit par escalade, vers la Noël 1456, dans le collége de Navarre, y crocheta un coffre contenant 500 écus d'or et partagea ce butin avec ses compagnons. En mai 1457, Gui Tabarie, qui avait déjà raconté cet exploit à un prêtre de Paray (Seine

et Oise) avec lequel il s'était lié à la taverne, lui apprit que Villon était en ce moment à Angers, où il avait un oncle moine, et s'occupait à étudier les moyens de dévaliser un autre religieux, qui, disait-on, possédait une grosse somme : quand il aurait suffisamment préparé les voies, il reviendrait prévenir la bande, qui irait faire le coup. Le curé de Paray, le lendemain de cette dernière indiscrétion, dénonça Gui Tabarie, qui, arrêté un an après seulement, fut interrogé, mis à la question et confirma ce qu'il avait déjà raconté; on crut sans doute, comme il l'affirmait, qu'il n'avait joué en tout cela qu'un rôle secondaire; au moins ne fut-il pas pendu, puisque Villon en 1461, dans le *Grand Testament*, en parle comme d'un homme vivant. — Il n'est guère douteux que les révélations de Gui Tabarie n'aient été la cause du grand procès de Villon, qui, lui, comme on le sait, fut bel et bien condamné à être pendu, et vit sa peine commuée en bannissement par le parlement auquel il en avait appelé. Voilà donc enfin connu le crime mystérieux qu'avaient en vain jusqu'à ce jour tenté de découvrir tous les biographes. C'est même, comme on le voit, une série de crimes, de vols avec effraction et escalade : nous n'en connaissons que deux; il devait y en avoir beaucoup d'autres. L'imagination, résignée à voir un très-mauvais sujet dans ce grand poëte, lui aurait volontiers rêvé quelque autre forfait; mais il n'y a pas à contester, et Marot avait raison de dire que Villon avait excellé, autant que dans l'art poétique, dans « l'art de la pince et du croc ». Les recherches de M. L. n'ont pas été aussi heureuses pour un délit postérieur du poëte, celui qui le fit enfermer à Meun sur Yèvre, d'où Louis XI le délivra en 1461; il me semble toutefois que la notice d'un curé de Baccon près Meun, rapportée p. 87, d'après laquelle il aurait été arrêté à Baccon pour un vol commis dans une église, doit avoir un fondement solide, bien que l'auteur de cette notice ne puisse se rappeler où il l'a puisée. J'indique ici les dates maintenant assurées de la vie de Villon :

Mars 1448...	*Baccalariandus* de la Faculté des Arts.
Eté 1452.....	Licencié et maître es arts.
5 juin 1455..	Meurtre de Philippe Chermoye.
Janvier 1456.	Lettres de rémission pour ce meurtre.
Noël 1456...	Composition du *Petit Testament;* vol au collége de Navarre; départ pour Angers [1].
Mai 1457....	Déposition du curé de Paray.
Juin 1458....	Interrogatoire de Gui Tabarie.
..... 1458 (?).	Arrestation de Villon; condamnation à mort; appel; bannissement.
.... 1460.	Emprisonnement à Meun par sentence de la justice de l'évêque d'Orléans.

1. *Adieu! je m'en voys a Angiers!* lit-on dans le *Petit Testament*, VI. Seulement le poëte se représente comme chassé par l'amour et se garde bien de nous dire ce qu'il allait faire auprès de son oncle.

Octobre 1461. Délivrance de Villon par Louis XI.

M. L. a aussi découvert — enfin ! — l'origine du surnom de Villon que prit François de Montcorbier. Il le devait à son protecteur Guillaume de Villon, bachelier en décret et pourvu de plusieurs prébendes, qui lui-même le tenait de son village natal, Villon près Tonnerre en Bourgogne. Ce Guillaume possédait, à l'extrémité du cloître Saint-Benoît, où François Villon blessa mortellement Philippe Chermoye, la maison de la Porte-Rouge : c'est là sans doute que logeait le poëte, son protégé, quand il écrivait « sur la Noël » de l'an 1456, son premier poëme important, pendant la composition duquel il entendait sonner la cloche de Sorbonne. M. L. nous donne de tout ce coin du vieux Paris, où se passa la jeunesse de Villon, un petit plan fort bien fait et fort commode.

En dehors de ces deux points capitaux, mis pour la première fois en lumière, beaucoup d'autres sont mieux éclaircis et rectifiés que dans le premier travail. Je ne les énumèrerai pas, laissant aux curieux le plaisir de lire eux-mêmes la sobre et lumineuse étude de M. L. Je me borne à signaler quelques détails où je ne me trouve pas tout-à-fait de son avis. L'auteur, tout circonspect qu'il est, n'a pas résisté à la tentation de construire son petit roman sur Villon : il rattache à une seule et même personne, qui serait Catherine de Vauzelles (dont le nom est rapproché sans grande vraisemblance, p. 48, de celui d'un docteur *du Vaucel*, habitant du cloître Saint-Benoît), tous les passages du poëte empreints d'un sentiment amoureux profond ou amer : c'est fort douteux ; qu'en 1461, après tant d'épreuves plus réelles, « le cœur du poëte *ait* saigné aussi cruellement » qu'en 1456, voilà qui ne me semble guère probable. — Pour laver Villon de l'infâme ballade qui a pour refrain : *En ce bordel où tenons nostre estat*, M. L. veut que la *Grosse Margot*, à laquelle elle est adressée, ne soit qu'une enseigne ; je le veux [1] : en quoi cela diminue-t il la portée de l'aveu cynique que le poëte n'a pas craint de signer de toutes les lettres de son nom en acrostiche ? Il faut bien distinguer, dans le *Testament*, les ballades (et autres morceaux intercalés) du cadre ; celui-ci seul est de 1461, et le poëte y a enchâssé des poésies plus anciennes, composées en temps et lieux divers, et qu'il faut apprécier en elles-mêmes. — Je doute que Villon ait lu à Sancerre l'épitaphe de Michaut ; car ce personnage était proverbial un siècle et demi avant lui. — Des *gippons* (p. 59) sont des vêtements de dessous et non de dessus, et M. L. n'a pas bien saisi le sens du passage latin *se spoliaverunt in gipponibus suis* (p. 162). Le texte latin de l'interrogatoire de Gui Tabarie dit que, retiré de la torture, il renouvela les aveux qu'il venait de faire *(descensus et extra positus* eadem *sponte recognovit)* : M. Longnon dit que « d'après le notaire épiscopal, l'accusé serait entré [à ce moment] dans la

1. Ce n'est d'ailleurs pas assuré ; le témoignage cité par M. L. est du XVII[e] siècle et parle d'une enseigne nouvellement faite.

voie des révélations »; et il s'étonne que ces révélations n'ajoutent à peu près rien aux aveux précédents; mais le notaire dit lui-même, après avoir relaté une circonstance insignifiante ajoutée par Tabarie à son premier récit : « *Nec aliud confiteri voluit.* »

G. P.

---

89 — **Geschichte Russlands und der europæischen Politik in den Jahren 1814 bis 1831**, von Theodar von Bernhardi. Erster und Zweiter Theil. Leipzig, Hirzel, 1863-1875. 3 vol. 543, 447, 845.

Cette Histoire de la Russie fait partie de la grande collection de l'*Histoire des Etats modernes* publiée par M. Hirzel de Leipsig avec la collaboration de MM. de Rochau, Springer, Baumgarten, Mendelssohn-Bartholdy, Reuchlin, etc. M. de Bernhardi fait observer avec raison que, pour la période embrassée par son travail (1814-1831), l'histoire de la Russie est une histoire des relations générales de l'Europe : de là le titre de son ouvrage. Le premier volume contient l'histoire de la politique européenne depuis et y compris le congrès de Vienne jusqu'à la Sainte-alliance. Le second volume nous ramène fort en arrière. Voulant étudier l'état de l'Europe après la seconde paix de Paris, et dégager les causes des événements politiques qui se produisirent alors, M. de B. a jugé nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière sur le développement de la civilisation européenne et du système politique des Etats de l'Europe. Ce second volume n'est en réalité que l'introduction du premier. Un premier livre est consacré à des considérations générales qui conduisent le lecteur de l'époque de théologie byzantine et des croisades jusqu'à la Restauration des Bourbons en France (p. 1 à 197). L'auteur passe ensuite à l'histoire particulière de la Russie; le *second livre*, qui comprend six chapitres (p. 197 à 436), embrasse l'histoire de la Russie depuis ses origines jusqu'à Pierre-le-Grand. Le second volume se termine ici. Le troisième contient *le troisième livre* de l'histoire de Russie qui comprend l'histoire russe de Pierre-le-Grand à la mort de Paul Ier (10 chapitres, p. 1 à 438); le *quatrième livre* comprend l'histoire d'Alexandre Ier jusqu'au congrès de Vienne, et nous ramène ainsi au point de départ. Bref, il faut, pour suivre la pensée de M. de B., commencer la lecture par le second volume de son ouvrage et ne lire le premier qu'après le troisième. Le *premier livre* du premier volume forme en réalité le livre V de l'ouvrage. Le travail rétrospectif auquel M. de B. s'est livré, ne nuit point trop à l'unité de l'ouvrage; l'auteur dit qu'il était préparé d'avance. Ces trois volumes qui seront, nous l'espérons, bientôt complétés, présentent un ensemble de faits considérable et rassemblent des renseignements épars que l'on a beaucoup de peine à réunir. M. de Bernhardi paraît avoir surtout résumé les connaissances acquises sur le sujet

qu'il traite. Il n'apporte qu'un nombre relativement restreint de faits et de documents nouveaux. Il analyse plus qu'il ne cite et il en résulte de la lourdeur dans ses expositions. Il indique ses raisons, mais il ne les indique pas assez souvent. Enfin son livre est composé et écrit dans un esprit très-allemand. Il faut en tenir note quand on le lit, mais il n'en est peut-être que plus instructif pour les Français.

---

90. — **Dictionnaire géographique, géologique, historique, archéologique et biographique des communes du département de Vaucluse,** par M. Jules Courtet, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion-d'Honneur. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée avec une carte du département de Vaucluse. — Avignon, Fr. Seguin aîné, 1877, in-8° de xxxvi-400 p.

La première édition du *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse* étant épuisée depuis plusieurs années, M. Courtet a profité de ces favorables circonstances pour améliorer la seconde édition de ce recueil. « Sans compter », dit-il (p. v), « les rectifications d'erreurs typographiques ou autres, nous avons introduit beaucoup de modifications indispensables, ajouté quelques faits historiques, intercalé ou précisé certaines dates, donné, pour chaque commune, la superficie en hectares à côté du chiffre de la population, désigné son altitude au-dessus du niveau de la mer; et surtout, nous nous sommes adressé aux travaux d'un éminent ingénieur des mines pour donner un aperçu de la constitution géologique de notre département. »

L'auteur, après avoir résumé, dans l'*Introduction*, à l'aide des meilleurs travaux, l'histoire de l'État d'Avignon et du Comtat-Venaissin, de la principauté d'Orange, de la viguerie d'Apt et du comté de Sault, décrit, par ordre alphabétique, toutes les communes du département de Vaucluse, réunissant les renseignements les plus divers dans chacune des cent-cinquante monographies dont se compose son *Dictionnaire* [1]. Si, par exemple, à l'article *Althen-les-paluds*, on trouve d'abondants détails sur la garance et sur Jean Althen, on voit, à l'article *Ansouis*, à côté de la mention des *truffes excellentes* de cette localité, une notice généalogique sur la maison de Sabran, qui posséda la terre et seigneurie d'Ansouis depuis le XIII^e^ siècle jusqu'au commencement du XVII^e^; à l'article *Apt*, un éloge des confitures qui s'y font « sur une grande échelle » et qui sont préférées « à toutes celles de Provence dans plusieurs Etats de l'Europe » en raison de « leur finesse et leur transparence » et

---

1. Une de ces monographies, celle d'Avignon, n'a pas moins de 63 pages (p. 19-73). La monographie de Carpentras a 13 pages (p. 129-136); celle de l'Isle en a 17 (p. 198-215); celle de Vaison en a 18 (p. 341-359) : enfin celle de Vaucluse en a 10 (p. 365-374).

une description des débris antiques recueillis sur le territoire de cette commune, description qui, comme toutes les descriptions du même genre éparses dans le volume, atteste la parfaite compétence d'un des plus zélés rédacteurs de la *Revue archéologique;* à l'article *Aubignan,* on lit cette anecdote : « Le prévôt de l'église d'Orange, en sa qualité de prieur d'Aubignan, était tenu, deux fois par an, à donner à dîner aux chefs de famille; c'est ce qui explique sans doute l'immense cheminée, en anse à panier, que l'on voit dans la cave actuelle du presbytère. Ce prieur proposa d'appliquer la somme destinée aux dîners, aux réparations urgentes de l'église. Mais l'offre fut refusée, et l'on eut bientôt à regretter la perte du vieux monument. »

Ces citations donneront une suffisante idée de la variété des sujets traités dans le *Dictionnaire des communes du département de Vaucluse;* pour achever de faire connaître ce recueil, je vais indiquer quelques-uns des nombreux passages où sont rectifiées des erreurs trop répandues.

M. C., après avoir prouvé que l'appellation de Comté Venaissin n'est qu'une reproduction, une traduction de Comté d'Avignon *(Comitatus Avenicinus),* s'étonne *(Introduction,* p. XVI) que l'on ait si souvent fait dériver le nom de Venaissin de Venasque, sa prétendue capitale, et il ajoute : « Il est vraiment fâcheux qu'un grave et docte historien comme M. Amédée Thierry ait, dans son *Histoire des Gaulois* (t. II, p. 170), légèrement admis une pareille assertion [1]. » — Tout le monde pense que Jean Althen, introducteur de la garance dans le Comtat-Venaissin [2], était persan; M. C. le regarde comme arménien, puisqu'il était catholique. Il nie, contre tous les biographes, qu'Althen soit mort dans un affreux dénûment, l'inventaire de son mobilier, dressé le 15 décembre 1779 par M. Petit, notaire à Caumont, dénotant au contraire une certaine aisance et des habitudes de confortable. — Décrivant le Palais des Papes à Avignon, M. C. (p. 52) dit qu'on ne manque pas de faire remarquer aux visiteurs une chambre à voûte conique destinée à étouffer les cris des victimes, ainsi que de petits enfoncements dans les murs où l'on faisait rougir les instruments de torture. Or, ajoute-t il, « ce lieu terrible n'était autre chose que la cuisine du Palais, comme l'a fort bien reconnu l'habile M. de Caumont, dans sa visite avec le congrès archéologiqne, au mois de septembre 1855 [3] ». — Voici

1. Cf. l'article *Védènes* (p. 376) où M. Courtet, s'appuyant sur le grand géographe d'Anville et sur le judicieux historien Papon, reconnaît dans Védènes l'antique *Vindalie* de Strabon, tandis que M. Am. Thierry croyait à tort que Vindalie est aujourd'hui représentée par Venasque. Voir encore l'article *Venasque* (p. 381-382)

2. M. Courtet rappelle (p. 1) que cette plante était connue en France depuis les temps les plus reculés, qu'il en est parlé dans une charte du roi Dagobert, que Childebert III et Charlemagne la comptaient parmi leurs revenus, et qu'enfin Olivier de Serres *(Théâtre de l'Agriculture)* traite de la culture de cette rubiacée.

3. Dans la notice sur Avignon, M. Courtet combat (p. 42), au sujet de l'âge du porche de l'église de Notre-Dame-des-Doms, deux différentes assertions de Prosper Mérimée *(Notes d'un voyage dans le Midi* et *Revue archéologique).* Il

(p. 87) une méprise d'un autre genre : La Sorgue, quoi qu'en disent beaucoup de géographes, ne se jette pas dans l'Ouvèze à Bédarrides; c'est la Sorgue, au contraire, constamment alimentée par les eaux de Vaucluse, qui reçoit l'Ouvèze, torrent à sec la moitié de l'année, et qui a donné son nom au pays que les plus anciennes chartes mentionnent sous le nom de *pont de Sorgue*. — Nous trouvons un peu plus loin (p. 103) une bonne note sur le *pont Julien*, note où est réfutée l'opinion de deux archéologues, dont le dernier est éminent entre tous : « Millin (*Voyage dans le midi de la France,* t. III, p. 92) s'est lourdement mépris sur l'âge de ce pont. M. Letronne a eu le tort de le croire sur parole. »

Signalons (p. 125) cette objection adressée à un de nos plus savants paléographes : « En 857, Charles, roi de Provence, donne à Jean, évêque de Carpentras, pour le luminaire de son église, celle de Saint-Antoine, avec tous les droits du fisc, depuis la rivière d'Auzon jusqu'à la Nesque. Cette charte, qui se trouve au *Cartulaire de l'évêché de Carpentras,* vol. I, n° 1, est placée, à tort, par Boyer *(Histoire des évêques de Vaison)* à la date de 868 et par M. de Wailly *(Eléments de paléographie)* à la date de 863. » — Tournons la page et nous verrons que le *Gallia Christiana* attribue à un Aufridius, évêque du VIe siècle, une épitaphe, en sept distiques latins, de l'évêque de Carpentras Geoffroi de Garosse, lequel est du XIIe siècle [2]. — Mentionnons enfin la réfutation de deux erreurs commises, l'une par quelques historiens de nos guerres de religion, l'autre par quelques historiens de la Révolution française : le président d'Oppède (p. 229) ne conspira pas la perte des Vaudois par la haine implacable qu'il avait vouée à Françoise de Bouliers, dame de Cental, qui aurait refusé sa fille au fils du baron, car il est avéré que le cruel magistrat n'eut que deux filles de son mariage avec Anne de Laval de Castellane; et le tribunal révolutionnaire installé à Orange ne fit pas tomber « quinze mille têtes en quarante-sept jours », mais, d'après un relevé officiel, *trois cent trente-quatre,* ce qui est encore beaucoup trop sans doute, comme le remarque M. Courtet (p. 264) [3].

---

relève *(ibid.)* un anachronisme de Nouguier, l'historien de l'église et des évêques d'Avignon, anachronisme que l'on retrouve dans le *Dictionnaire* d'Expilly et dans divers autres ouvrages. Enfin (p. 46) il réfute, en ce qui regarde l'époque de la construction des remparts d'Avignon, l'insoutenable opinion de l'abbé de Vertot *(Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem).*

2. Cette épitaphe est au Musée de Carpentras. Pour d'autres observations sur certaines inexactitudes du *Gallia Christiana,* voir p. XXIX, 174, etc.

3. Il serait trop long d'indiquer, à la suite des rectifications principales de M. Courtet, les particularités les plus curieuses consignées dans son *Dictionnaire.* Je n'en citerai qu'une seule (p. 158) : « Ce qu'on ne sait pas communément, c'est qu'on doit peut-être le *brave Crillon* (faut-il le dire ?) aux suites d'un assassinat. Le futur ami de Henri IV avait déjà eu quelques démêlés avec un membre de la famille des Laurents, lorsque, pendant la semaine sainte, au sortir de l'office du couvent de sainte Claire, il suit ce même des Laurents et le tue à coups d'épée, dans une ruelle, avec

Il n'y aurait que des éloges à donner au *Dictionnaire du département de Vaucluse,* si M. C. n'avait parfois imprudemment marché sur ce terrain philologique où trop d'érudits s'aventurent de gaîté de cœur, au risque de s'embourber. Comment le même critique qui a fait une si vigoureuse critique (p. xvi) de certaines étymologies qui « ont le privilége de faire sourire les écoliers d'aujourd'hui », a-t-il pu emprunter au *Mémoire sur la langue celtique* de Bullet (p. 22, 23, etc.) des étymologies non moins discréditées ? Et quel dommage qu'un recueil à tant d'autres égards aussi bien fait que celui de M. Courtet, soit déparé par de vaines explications de noms anciens, presque dignes en vérité de ce Marc Antoine Grossy, prieur de Lioux (1604-1687) qui, invoquant le prétendu manuscrit de Bassus Uxellicus, où l'histoire primitive des Celtes était racontée d'après les confidences de deux vieux druides du second siècle de l'ère chrétienne, attribuait à la ville d'Apt l'honneur d'avoir été fondée par Japhet, le petit-fils de Noé [1].

T. de L.

---

91. — G. Ollendorff. **Nouvelle méthode pour apprendre à lire, à écrire et à parler une langue en six mois, appliquée au russe.** Un vol. in-8° de 572 pages. Paris, Ollendorff. Prix : 10 fr.

Ce livre n'est guère justiciable de la *Revue*. Tout en reconnaissant les services que la méthode Ollendorff a rendus à l'étude mnémotechnique des langues vivantes, nous croyons nos lecteurs capables de goûter une méthode plus scientifique. On pourra, avec des livres de ce genre, apprendre à répéter un certain nombre de mots ou de phrases ; le génie réel de la langue échappera complétement à l'étudiant. Les phénomènes qui trouvent leur explication dans l'histoire de la langue ou dans les lois de la phonétique restent sans explication et la mémoire se surcharge inutilement de faits multiples qui pourraient être ramenés à des groupes parfaitement réguliers. Cette méthode ne tient aucun compte des découvertes modernes et conserve toute la terminologie des grammaires précédentes (Reiff, Fuchs), terminologie qui est le plus souvent en désaccord avec la réalité des faits. On pourra s'en servir, faute de mieux pour ap-

---

l'aide de deux estafiers. Pour échapper à une condamnation capitale, Crillon s'expatrie et va trouver la gloire au milieu des armes. A son retour dans ses foyers, le pape put bien faire grâce de la peine de mort ; mais restait l'action civile. Pour satisfaire aux exigences de la famille des Laurents, Crillon donna 700 écus pour la fondation d'une chapellenie dont le *jus patronale* appartiendrait aux des Laurents. Ces faits sont tirés de l'acte de fondation de cette chapellenie qui se trouve aux archives de la Préfecture. »

1. Voir (p. 6-8) les plaisantes observations de M. Courtet sur « les jongleries bibliographiques » du prieur de Lioux, lesquelles ont été prises au sérieux par Joseph François de Rémerville, sieur de Saint-Quentin, mort en 1730, et (le croirait-on ?) par Jean-Jacques Boze, mort en 1840 et auteur d'une *Histoire d'Apt* qui a paru en 1813.

prendre à parler nègre en russe; mais si l'on a quelques notions de linguistique, on fera bien de recourir à la *Lautlehre* et à la *Formen Lehre* de Miklosich. De toutes les grammaires russes actuellement existant en français, il n'en est pas une seule à laquelle nous puissions en toute sûreté renvoyer nos lecteurs.

Louis LEGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 mai 1877.

M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys donne lecture d'un mémoire sur *la doctrine religieuse des Chinois et particulièrement sur l'état présent du bouddhisme à la Chine*. Pour l'exposé de la doctrine religieuse des Chinois, M. d'Hervey de Saint-Denis s'est principalement servi d'un livre chinois, publié en ce siècle, intitulé *Seou chin ki,* ou traité de théologie, par Yeou-tsien-pao : — La Chine, dit M. d'Hervey de Saint-Denys, présente ce phénomène extraordinaire de trois religions professées simultanément par les mêmes hommes : « san kiao jin y kia », dit-on, *les hommes des trois religions ne forment qu'une même famille;* en d'autres termes, les trois religions ne font qu'un. Ces trois religions sont : 1° la religion des lettrés, disciples de Confucius; 2° le bouddhisme; 3° la doctrine de Lao-tse. La religion ancienne de la Chine paraît avoir été un simple déisme. Les doctrines des Confucius et de Lao-tse, qui s'y ajoutèrent les premières, furent à l'origine des philosophies plutôt que des religions. Confucius enseigna surtout la morale pratique, et encouragea le culte du Chang-ti ou dieu suprême; Lao-tse prêcha l'abandon du monde, le mépris de la vie matérielle, l'amour de la solitude : il enseignait, en outre, que l'homme qui mène une vie sainte peut arriver à délivrer son âme de son enveloppe terrestre sans le secours de la mort. Quand le bouddhisme s'introduisit en Chine, il n'en chassa ni l'ancienne religion du Chang-ti, préconisée par Confucius, ni les pratiques des sectateurs de Lao-tse. Les Chinois aujourd'hui admettent un dieu suprême, le Chang-ti, immatériel, tout-puissant, qui n'a d'autre prêtre que l'empereur; au-dessous de lui un grand nombre de demi-dieux, ou esprits intermédiaires entre le Chang-ti et les hommes; enfin trois hommes saints, envoyés par le Chang-ti pour enseigner aux autres hommes la vertu et répandre parmi eux la doctrine du bien, Confucius, Çakiamouni ou Bouddha et Lao-tse. « Les lettrés », dit le *Seou chin ki,* « qui jouissent de la faveur du prince demandent à Confucius de les éclairer pour la conserver; les lettrés disgraciés ou malheureux, les esprits curieux, avides de surnaturel se tournent vers Lao-tse; enfin les gens qui souffrent, qui souhaitent de voir leur vie s'améliorer, ou d'avoir plus de bonheur dans une autre vie, vont se prosterner devant l'image de Bouddha. » Le bouddhisme est donc très-loin d'être la seule religion de la Chine : les bouddhistes purs y sont très-rares. On ne doit donc pas, conclut M. d'Hervey de Saint-Denys, compter en Chine, comme on le fait souvent, deux ou trois cents millions de bouddhistes : on ne peut compter tout au plus comme bouddhistes que les bonzes, qui ne vont pas au-delà de quelques milliers.

M. Foucart termine la lecture de son mémoire sur les colonies ou

cléruchies athéniennes. Il examine cette question : que devenaient dans les cléruchies les anciens possesseurs du sol ? La réponse à cette question varie suivant les cas. Tantôt les indigènes furent purement et simplement expulsés, tantôt ils conservèrent une part des terres et vécurent avec les colons athéniens, soit comme de simples métèques, incapables de parvenir à aucune charge, soit comme membres d'une communauté à part établie à côté de la colonie. M. Foucart étudie particulièrement les changements successifs de la condition respective des Athéniens et des indigènes dans l'île de Samos, changements qui dépendirent des revers et des victoires des Athéniens. — Dans une conclusion générale, M. Foucart cherche quels ont été pour Athènes les effets heureux ou malheureux de la création des colonies. Les colonies athéniennes n'eurent jamais d'importance commerciale. Plusieurs ont été utiles à Athènes comme positions stratégiques. La plupart ont servi à fournir des ressources aux classes pauvres de la population athénienne, et à éviter ainsi la formation d'une plèbe turbulente comme celle qui a si souvent troublé la république romaine. Mais l'attrait des terres à partager excita l'avidité du peuple athénien et le rendit peu scrupuleux sur les moyens de se procurer des territoires propres à former des colonies, non-seulement aux dépens des barbares, mais encore aux dépens des Grecs même. Par là Athènes se fit beaucoup d'ennemis, et ce fut une des causes de sa chute.

M. Guérin continue sa lecture sur la ville de Saint-Jean d'Acre et sur l'histoire du siége qu'elle subit à la fin du XII^e siècle, dans la guerre entre les croisés et les musulmans.

M. Gaultier de Claubry commence la lecture d'un mémoire sur les ruines de Dodone, qui viennent d'être retrouvées par M. Carapanos. Il rappelle que lui-même, en 1859, étant membre de l'école d'Athènes, avait adressé à l'académie des inscriptions un mémoire sur la situation de Dodone, dans lequel il indiquait, contre l'opinion reçue, le lieu même où M. Carapanos vient de trouver les ruines de la ville et du temple. M. Guigniaut, chargé de faire un rapport sur ce mémoire, repoussa l'opinion avancée par M. Gaultier de Claubry, qui en conséquence renonça alors à donner à cette opinion aucune publicité.

Ouvrage déposé : — Chartes de la famille de Reinach déposées aux archives du grand-duché de Luxembourg. Années 1221 à 1455 : n^{os} 1 à 1673, 1^{er} fascicule. Luxembourg, 1877, in-8°.

Présentés de la part des auteurs : — *par M. de Longpérier :* 1° Lenormant (François), Les syllabaires cunéiformes, édition critique, classée pour la première fois méthodiquement et précédée d'une introduction sur la nature de ces documents; 2° Lenormant (François), Etudes sur quelques parties des syllabaires cunéiformes, essai de philologie accadienne et assyrienne; 3° Conestabile (Giancarlo), Di un anello etrusco in argento della collezione Strozzi in Firenze (Reale academia dei Lincei, anno CCLXXIV, 1876-77); — *par M. Jourdain :* Ducrocq (Th.), Mémoire sur un denier gaulois inédit à la légende GIAMILOS (Poitiers, in-8°); — *par M. L. Renier :* Daremberg et Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, fasc. 5; — *par M. L. Delisle :* Tessier (Jules), Le chevalier de Jant : relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin.

Julien Havet.

Errata. — N° 17, p. 274, l. 37, lisez Trübner; p. 275, l. 22, lisez Potthast.
N° 19, p. 311, l. 5, lisez Szabolcz.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **26 Mai** — **1877**

---

92. — I. **Scænica** Collecta edidit Julius Sommerbrodt. Berolini apud Weidmannos, 1876. viii et 311 p. in-8°. Prix : 8 marcs.

II. **Die chorische Technik des Sophokles,** von Christian Muff. Halle, Verlag von Richard Mühlmann, 1877. 318 p. in-8°.

1. M. Sommerbrodt avait pris, dès 1835, pour sujet de sa dissertation inaugurale *Rerum scænicarum capita selecta*, lesquels se réduisent par le fait à un seul *caput : « De chori tragici principibus. »* En 1843, il fit paraître des *Disputationes scænicæ* : 1. *De thymele*, 2. *De triplici pantomimorum genere*. Son ouvrage principal : *De Æschyli re scænica* se compose de plusieurs dissertations publiées successivement de 1848 à 1858. Le présent volume contient ces trois travaux revus et corrigés, et aussi un certain nombre d'articles critiques et de mélanges, tous relatifs au même sujet. Fidèle à son étude de prédilection, M. S. y a consacré les rares loisirs que lui laissaient ses fonctions de professeur, et cette étude, il l'a rigoureusement délimitée, sans se permettre de sortir du cercle qu'il s'était tracé lui-même. Il se borne, en effet, à la scène et à l'orchestre, à ce qui s'y voyait et s'y entendait : le reste du théâtre, la partie de l'édifice destinée aux spectateurs, est en dehors de ses recherches. Il s'est de plus imposé (et cette réserve est encore plus importante) de ne jamais lâcher bride à son imagination : il ne veut pas aller au-delà de ce que nous pouvons savoir avec certitude ou probabilité, il pratique, comme il le dit lui-même, l'art d'ignorer *(nesciendi artem)*. Réunir avec soin tous les témoignages des anciens, les comparer entre eux, les discuter d'après les règles d'une sage critique, voilà sa méthode aussi modeste que sûre.

On peut suivre un tel guide avec confiance, sans craindre d'être égaré par lui. Il est difficile, en effet, de prendre M. S. en défaut. Je n'ai remarqué qu'un très-petit nombre d'erreurs sur des points de détail. Plutarque *(Quæst. conviv.* IX, 15, 2) distingue dans la danse les mouvements (φοράς) les figures (σχήματα) et enfin ce qu'il appelle δείξεις. Il

explique ce dernier terme très-clairement : c'est le geste du danseur montrant, de la main, l'objet qu'il veut faire entendre, la terre, le ciel, une personne présente. Plutarque, ou l'auteur extrait par Plutarque, compare ces gestes fort ingénieusement à l'emploi des noms propres dans le discours parlé. Je m'étonne que M. S. (p. 216) se soit trompé sur le sens de δεῖξις. Il faut aussi rectifier p. 162, note 4. La ὀρχήστρα où se trouvaient les statues d'Harmodios et d'Aristogiton et où se vendaient des livres, n'est pas l'orchestre du théâtre de Dionysos, mais une partie de l'agora dans laquelle les chœurs publics s'étaient produits anciennement. (Voy. Photios, p. 351, 16; Timæi *Lexicon*, art. ὀρχήστρα; Pausanias, I, 8, 5.)

Les conclusions auxquelles M. S. est arrivé sont tombées depuis longtemps dans le domaine public. Je ne relèverai qu'un seul point, souvent débattu entre les archéologues, et sur lequel M. S. s'est rangé, à peu de chose près, à l'avis de Wisseler. Que faut-il entendre par θυμέλη? Si ce mot désigne l'autel de Dionysos, dans quel endroit de l'orchestre placera-t-on cet autel de manière à ne pas gêner les évolutions du chœur dramatique, et comment y trouvera-t-on assez d'espace pour toutes les personnes qui, au dire des anciens, s'y tenaient pendant les représentations? Il faut croire que le terme θυμέλη a perdu de bonne heure son premier sens, celui d'autel (βωμός) et que par extension il signifiait la vaste estrade (βῆμα) construite à l'usage du chœur au-dessus du sol de l'orchestre (κονίστρα). A Rome enfin, quand l'orchestre avait été abandonnée, *thymele*, changeant encore une fois de signification, se disait de la scène, devenue l'unique estrade où paraissaient tous les artistes.

2. Le livre de M. Muff sur Sophocle est conçu dans un autre esprit. L'auteur ne se résigne pas à ignorer : il est curieux, il voudrait tout savoir, il cherche, il interroge les vieux textes poétiques, convaincu qu'ils finiront par lui livrer leur secret, et qu'à défaut d'une tradition continue, il suffit de se mettre en communication directe avec Sophocle pour apprendre de lui comment il faisait exécuter ses tragédies. Grâce à cette méthode, M. Muff vous dira de combien de personnes le chœur était composé dans chacune des tragédies de Sophocle, comment était débité chacun des morceaux attribués au chœur, combien de choreutes et lesquels chantaient ou disaient ces morceaux ou les diverses parties de ces morceaux; il vous tracera sur le papier l'ordonnance du chœur, la place occupée par chaque choreute dans toutes les scènes des sept drames de Sophocle; — enfin, il fait les fonctions de régisseur, et il vous donne le moyen de jouer *Antigone* ou *Œdipe* de la manière que ces pièces ont été représentées, il y a plus de deux mille ans, sur le théâtre d'Athènes. J'ai hâte d'ajouter deux observations. La première, c'est que M. M. n'impose pas ses conjectures et ses combinaisons au lecteur : il est au contraire plein de réserve et de modestie, il exprime même quelquefois

des doutes; mais cela ne l'empêche pas d'indiquer, dans chaque cas particulier, la solution qui lui paraît la plus plausible. En second lieu, tout n'est pas arbitraire dans ses assertions : nous pouvons savoir quelque chose de ces matières obscures. Le difficile, c'est de s'arrêter à temps, de se contenter de ce qui est évident ou très-probable, et de ne pas franchir la limite où commencent la fantaisie et la chimère.

Le livre se compose de deux parties. La première traite, d'une manière générale, du chœur, de sa composition, de son ordonnance, de la classification des χορικά, c'est-à-dire des différentes espèces de morceaux exécutés par le chœur, enfin du débit de ces morceaux. La seconde partie, beaucoup plus longue que la première (elle forme plus des cinq sixièmes du volume), contient l'analyse complète des sept drames de Sophocle pour ce qui concerne le rôle du chœur : l'auteur suit pas à pas la représentation et nous fait voir tout ce qui se passe dans l'orchestre.

De ces deux parties, la seconde (cela est dans la nature des choses) contient beaucoup plus de conjectures hasardées. Les notions générales sont plus sûres que les applications spéciales : nous voyons les contours, les grandes lignes, mais les détails nous échappent. Ainsi, on distingue trois espèces de débit. Les grands chœurs, les morceaux franchement lyriques, étaient chantés. Quand le chœur (pour conserver cette expression consacrée, mais peu exacte) se mêle au dialogue ïambique, il parle, comme font les acteurs de la scène. Mais il a une troisième manière de débiter les vers, celle que les anciens appellent παρακαταλογή : c'est la déclaration mélodramatique; sans être chantée, la parole y est mesurée par un accompagnement musical. Les systèmes anapestiques, mètre fortement rhythmé, étaient ainsi dits aux sons de la flûte, pendant que le chœur ou un acteur s'avançait à pas cadencés. Il faut probablement en dire autant des autres systèmes similaires (συστήματα ἐξ ὁμοίων), et en particulier des systèmes dochmiaques, si fréquents dans la tragédie : c'est l'opinion mise en avant par Christ et fondée sur d'excellentes raisons.

Les grands chœurs chantés sont des morceaux d'ensemble : tout le monde est d'accord sur ce point. Mais beaucoup pensent que la strophe et l'antistrophe pouvaient être réparties entre les deux moitiés du chœur. M. M. croit que telle était la règle. Il excepte forcément les morceaux chantés par le chœur en marche soit à son entrée dans l'orchestre, soit à sa sortie. Pour tous les autres, il trouve dans l'analyse même des morceaux des raisons plus ou moins solides pour les attribuer aux demi-chœurs, placés en face ou à côté l'un de l'autre, mais visiblement séparés et figurant la symétrie antistrophique de l'air et des paroles par la symétrie des mouvements. L'épode réunissait de nouveau le chœur tout entier, sauf les cas rares où le coryphée était chargé de la chanter seul.

Quand le chœur se mêle au dialogue ïambique, il est de toute évidence qu'il le fait par l'organe d'un représentant, généralement de son

coryphée : des vers simplement dits ne sauraient être débités par plusieurs personnes à la fois. Quand il y a παρακαταλογή, il est plus difficile de se prononcer : cependant, il semble plus naturel de penser à une voix qu'à plusieurs, je veux dire plusieurs voix se faisant entendre en même temps ; car rien n'empêche d'admettre plusieurs voix se succédant ou alternant régulièrement. C'est ici que les opinions diffèrent le plus et que les hypothèses peuvent se donner libre carrière.

Dans son livre sur les chœurs d'Aristophane (voyez *Revue Critique*, 1872, I, p. 263 et suiv.), M. M. avait rejeté les solo de choreutes autres que le coryphée : aujourd'hui il est complétement revenu sur cette opinion et, adoptant les vues de G. Hermann, il distribue un grand nombre de morceaux entre plusieurs choreutes ou même entre tous les personnages du chœur.

En effet, il est impossible d'assimiler aux grands chœurs les morceaux d'un caractère tout différent qui sont des dialogues lyriques ou lyrico-ïambiques entre le chœur et les acteurs. Les anciens appelaient ces morceaux κομμοί, en étendant le sens de ce mot qui voulait dire d'abord « complainte funèbre ». Je regrette que M. M. ait pris la mauvaise habitude de parler de morceaux commatiques (« Kommatische Partien »). L'adjectif κομματικὸς ne vient pas de κομμός, mais de κόμμα, et s'applique au discours qui procède par *incises*. Tous les auteurs grecs et même les scholiastes qui s'expriment correctement donnent à cet adjectif, ainsi qu'à l'adverbe κομματικῶς, ce sens, qui est le seul que l'étymologie avoue. Je ne connais que deux passages où le mot κομματικὰ soit employé à contre-sens : c'est dans Pollux (IV, 53) et dans une interpolation récente de l'argument grec des *Perses* d'Eschyle. Or, il faut s'en tenir au bon usage et ne pas adopter les façons de parler vicieuses. Ceci soit dit en passant. En étudiant ces morceaux, on s'aperçoit aisément que les parties attribuées vulgairement à Χορός n'appartiennent pas au chœur, mais à des choreutes. Le soi-disant chœur y donne la réplique aux acteurs de la scène ; il dit assez souvent des vers ou des parties de vers qui répondent antistrophiquement à des vers ou des parties de vers dits par un acteur ; ce dernier lui parle quelquefois comme on parle à un individu, et non à une réunion de plusieurs personnes. Il est vrai que l'emploi du singulier pour le pluriel ne prouve rien : mais si Œdipe dit (*Œd. Roi*, v. 687) : « Toi qui es un homme de sentiments loyaux » (ἀγαθὸς ὢν γνώμην ἀνήρ), il ne peut adresser de telles paroles qu'à un individu. D'autres passages, d'autres arguments viennent à l'appui de la thèse générale que le chœur participe aux κομμοί, non dans sa totalité, mais par la voix d'un de ses membres ou de plusieurs prenant la parole à tour de rôle. Aller plus loin, spécialiser, indiquer les rôles dans chaque cas particulier, on ne le peut guère sans tomber dans l'arbitraire.

M. M. n'a pas résisté à cette tentation. Il désigne exactement le nombre et la place des choreutes qui prenaient part à chacun des morceaux de ce genre que l'on trouve dans Sophocle ; il va même plus loin : bâtis-

sant hypothèse sur hypothèse, il assure que dans telle tragédie le chœur se composait de quinze personnes, dans telle autre de douze. Combien ces assertions sont hasardées, on peut le faire voir par un exemple frappant. Dans une scène de l'*Agamemnon* d'Eschyle (v. 1344 sqq.), les vieillards qui forment le chœur délibèrent entre eux. C'est peut-être le seul endroit du théâtre grec où il soit de toute évidence que les choreutes parlent successivement l'un après l'autre. Eh bien, les commentateurs n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur la question de savoir si ces choreutes étaient au nombre de douze ou de quinze. Quant à Sophocle, une tradition unanime attribue ce dernier nombre aux chœurs de ses tragédies : c'était là une de ses innovations dramatiques. Aussi M. M. croit-il, avec plus ou moins de raison, découvrir l'indice de quinze choreutes dans la plupart des pièces de ce poëte. Cependant il affirme que dans l'*Ajax* et même dans le *Philoctète*, qui est, on le sait, une des dernières œuvres du poëte, Sophocle est revenu à l'ancien système des douze choreutes. Quant à l'*Ajax*, il se fonde sur la scène où le chœur, après avoir quitté le théâtre, y revient divisé en deux demi-chœurs. En cet endroit (v. 866 sqq.), le texte n'est pas en bon état. G. Wolff l'a très-ingénieusement restitué et en a distribué les vers entre les choreutes avec assez de vraisemblance. Mais la distribution hypothétique d'un texte rétabli par conjecture est un fondement peu solide pour y asseoir une construction. Je n'oublie pas que Wolff et Muff retrouvent les douze choreutes dans deux autres morceaux, v. 891 sqq. et v. 1185 sqq. Mais ce dernier morceau est un grand chœur suivi, un *stasimon*, dont la répartition entre douze voix me paraît fort contestable. La preuve tirée du dialogue lyrico-iambique, vv. 891-914 et 937-960, est plus spécieuse. Le chœur y prend, en effet, douze fois la parole. Mais les vers 879-90 et 925-936 appartiennent aussi au chœur. Si M. M. avait admis dans l'*Ajax* un chœur de quinze personnes, il n'eût pas manqué de donner ces deux morceaux aux chefs des demi-chœurs et de compléter ainsi le nombre de quatorze voix, en laissant (comme il le fait souvent ailleurs) le coryphée inoccupé. Comme il part de l'hypothèse de douze choreutes, il regarde ces deux systèmes dochmiaques comme des morceaux d'ensemble qu'il fait chanter par les demi-chœurs. Accordons-lui cette attribution ; qu'est-ce qui prouve que tous les choreutes aient pris part au dialogue suivant ? Pour ma part, je ne verrais aucun inconvénient, je verrais même un avantage, à faire parler deux fois de suite le même personnage. De cette manière, nous aurions trois voix dans la strophe; les mêmes trois voix pourraient revenir dans l'antistrophe : ce seraient celles des trois choreutes principaux du chœur de quinze personnes, le coryphée et les conducteurs des demi-chœurs. Bien entendu, je n'affirme rien, je ne fais qu'opposer possibilité à possibilité, afin de montrer que les indices de cette espèce se prêtent aux hypothèses les plus diverses. Au commencement de l'*Oreste* d'Euripide (v. 140-207) se trouve un dialogue lyrique dans lequel le chœur adresse douze fois la

parole à Electre. Prétendra-t-on qu'Euripide, dans cette pièce, qui est une de ses dernières, soit revenu, lui aussi, au chœur de douze personnes?

J'arrive au Philoctète. L'hypothèse de douze choreutes y repose sur les vers 1169-1217. Le chœur y répond onze fois à Philoctète; M. M. coupe une de ces réponses en deux, et voilà les douze personnes trouvées. M. M. fait observer lui-même que, en tenant compte des morceaux qui précèdent et qui suivent cette partie, on pourrait trouver quatorze et même quinze voix. Il est vrai qu'il rejette cette combinaison; mais d'autres pourraient la trouver admissible. D'autres encore — et je suis de ce nombre — n'accorderont même pas que les vers 1169-1217 exigent l'intervention de douze choreutes. Est-il donc nécessaire, est-il même convenable de borner le rôle d'un choreute à de petits bouts de phrase, comme τί τοῦτ' ἔλεξας, ou τί θροεῖς, ou τί ποτε? J'aimerais autant diviser ce morceau en trois parties, dont la fin me semble assez nettement marquée par le sens et par la marche du dialogue. Après avoir fait la question : Τί τοῦτ' ἔλεξας, ce même choreute pouvait répliquer à la réponse de Philoctète : Τόδε γὰρ νοῶ κράτιστον, et dire enfin : Φίλα μοι, φίλα ταῦτα παρήγγειλας ἑκόντι τε πράσσειν. Ἴωμεν, ἴωμεν ναὸς ἵν' ἡμῖν τέτακται. Ces derniers mots sont précisément ceux que M. M. répartit entre deux interlocuteurs; mais je trouve qu'il appartient au même personnage d'assurer à Philoctète qu'il obéit à l'injonction de le quitter et de confirmer ce dire en invitant ses compagnons à s'embarquer. J'attribue à un second choreute les quatre réponses suivantes, jusqu'au vers 1196 : Βᾶθί νυν, ὦ τάλαν, ὥς σε κελεύομεν, où il y a comme une nouvelle étape dans le dialogue. Les quatre dernières réponses, enfin, peuvent être données à un troisième choreute. Ici encore je répète que mon intention n'est pas d'indiquer comment les choses se sont passées sur le théâtre d'Athènes; je veux, au contraire, montrer qu'on peut s'amuser à toute sorte de combinaisons, et qu'il faut bien se garder de trop se laisser aller sur la pente glissante où la science risque de tourner en jeu d'esprit et en fantaisie plus ou moins séduisante.

Montrons, par un dernier exemple, que les inductions les plus légitimes en apparence peuvent quelquefois être trompeuses.

Voici un des principes les plus souvent appliqués dans le livre de M. M. : quand un morceau lyrique se décompose en un certain nombre de phrases faciles à détacher les unes des autres et que les mêmes divisions du sens se retrouvent aux mêmes endroits de l'antistrophe, l'auteur se croit autorisé à répartir ces morceaux entre plusieurs choreutes. Cela peut, en effet, paraître très-plausible. Cependant on trouve dans l'Hippolyte d'Euripide une strophe, v, 362-71, et une antistrophe, v. 669-679, coupées comme nous venons de l'indiquer. L'une et l'autre peuvent se diviser en trois ou, si l'on veut, en quatre groupes exactement correspondants et nettement séparés les uns des autres; la strophe est chantée par le chœur, mais il est impossible de la répartir entre plusieurs person-

nages; elle a été certainement dite par un seul choreute, probablement le coryphée, puisque l'antistrophe appartient tout entière au personnage de Phèdre.

Henri Weil.

---

93. — **Über den Styl der altgermanischen Poesie**, von Richard Heinzel. Strassburg, Trübner, 1875. In-8°, pp. 54. 1 mark 50.

Ce qui nous frappe tout d'abord dans ce livre de M. Heinzel sur le style de la vieille poésie germanique, c'est l'esprit d'ingénieuse recherche que nous avons remarqué dans M. Scherer, et l'art de trouver entre différents idiomes de même souche des points de comparaison qui montrent à la fois les caractères communs qui les unissent et l'originalité diverse du génie particulier à chacun d'eux. Le livre de M. H. est très-court : c'est une brillante esquisse et non pas un tableau achevé; mais il y a d'excellentes choses dans ces pages rapides, écrites d'ailleurs en bon style, et l'on excuse volontiers la concision de M. H. : il laisse au lecteur le soin de développer les conséquences et de tirer de toutes ses assertions l'entière vérité qu'elles renferment et que lui-même indique brièvement.

Un des points sur lesquels j'insiste et qui font l'originalité de l'œuvre de M. H., c'est l'affinité qu'il remarque entre les procédés de style des hymnes védiques et ceux de l'ancienne poésie germanique; la répétition du sujet représenté, non point par un pronom personnel, mais par une expression frappante qui introduit une nouvelle idée; l'usage fréquent des appositions rejetées bien loin derrière le mot dont elles développent le sens; l'emploi de deux sujets, dont le premier est le pronom et le second, placé à quelque distance, un nom qui s'est présenté tardivement à l'esprit du poëte et qui fait souvent à la fin de la phrase où il est isolé une heureuse saillie; la répétition d'une même idée sous deux ou trois formes différentes; la séparation du nom et de son complément ou de l'adjectif qui le caractérise (les langues modernes, l'allemand comme le français, ne peuvent donner une idée de cette dislocation de la phrase; quelquefois même une phrase incidente vient se jeter au milieu de la phrase principale et la coupe violemment en deux tronçons); les comparaisons, nombreuses surtout dans les Védas et dans la poésie scandinave, plus rares chez les Anglo-Saxons et les Allemands; les Kenningar ou expressions caractéristiques, synonymes sentencieux et énigmatiques, circonlocutions poétiques et souvent subtiles (le vaisseau est le cheval des eaux; la barbe, la forêt du menton; le guerrier, le pommier du combat [1]. Ces Kenningar existaient en grand nombre dans la poésie scandinave et anglo-saxonne, et formaient comme un trésor d'expressions

---

1. Les précieuses, nommant le miroir le conseiller des grâces et le fauteuil les commodités de la conversation, faisaient des Kenningar.

poétiques où chacun pouvait puiser sans scrupule : M. H. voit les mêmes raffinements d'esprit dans les Védas, et surtout dans le chant contre le jeu de dés qu'il traduit à la fin de son ouvrage).

M. H. développe ensuite des considérations ingénieuses sur la poésie anglo-saxonne et en particulier sur le Beovulf. Ce poëme épique offre peu de sanglantes descriptions et de scènes terribles; c'est plutôt un long récit, calme et tranquille, de fêtes et de réceptions, une suite de discours et de narrations. A cet égard, j'aimerais à comparer le poëme anglo-saxon aux œuvres poétiques du moyen-âge allemand : on trouve à la cour de Hrôdhgar, comme à la cour d'Etzel ou chez les princes des Nibelungen, toute une domesticité élégante et pompeuse qu'on n'attend guère de ces barbares [1]. M. H. nous dit que l'anglo-saxon possède un mot spécial qui caractérise les façons courtoises de l'homme bien élevé, *theáv* [2], il pouvait ajouter d'autres mots qui expriment le sentiment des bienséances et qui prouvent l'existence d'un code de politesse et d'une étiquette cérémonieuse chez les Anglo-Saxons. Le mot *andrysno* qui vient de *rîsan*, se lever, correspond à l'allemand actuel *anstand;* c'est le respect que l'on témoigne dans la société à l'homme que l'on veut honorer; l'adjectif *gerisne*, convenable, décent, se rapporte à la même racine; un autre adjectif, *gedéfe*, signifie de même ce qui est honorable et courtois; l'adverbe *fægere,* bien, bellement, a le sens de « courtoisement » et s'emploie, par exemple, pour désigner le bon ton et l'obligeance empressée des hôtes de Beovulf; cf. aussi *gléo* qui signifie la joie des réunions, non une joie rude et grossière, mais une joie délicate accompagnée de musique et de chants [3].

Cependant M. H. montre que les Anglo-Saxons, établis en Grande-Bretagne à la suite d'acharnés combats et fiers d'une victoire chèrement achetée, conservèrent pur et intact le caractère germanique et ne subirent pas, comme leurs congénères du continent, l'influence de la race vaincue. Comment expliquera-t-il la tendre sensibilité de leurs poëmes? comment les Anglo-Saxons n'ont-ils pas une poésie farouche et sombre, pleine de violences et de sauvages excès? pourquoi le Beovulf a-t-il des accents plus doux et plus humains que l'Edda? Selon M. H., c'est le christianisme qui donne aux scôps anglo-saxons cette sorte de mollesse de cœur et ce ton ému, plaintif, tout élégiaque, dont les interpolations du Beovulf et les poésies de Cynevulf offrent les plus éclatants exemples.

---

1. Voir le nombreux personnel *(thegenveorud)* de la cour des rois anglo-saxons : les *ambehtscealcas*, les *bûrthegnas*, les *selesecgas*, etc.

2. Et non *theaw;* le mot signifie proprement coutume, usage, cp. au moyen-âge allemand le mot *sitte* (alors der *site*) et en français, usage, manières.

3. Aussi *gléo* offre le sens spécial de musique; *gléoman*, musicien; *gléobeam*, harpe (arbre à musique). C'est ainsi que *dream*, plaisir, allégresse, a le sens de chant, chœur, symphonie. Je ne cite pas le mot *neod;* je ne pense pas qu'il faille l'entendre, comme le veut Heyne, dans le sens d'un divertissement de société tout élégant et réglé par l'étiquette; j'aime mieux lui donner avec Grein le sens général de plaisir.

Il est certain que tous les poëmes anglo-saxons, le Beovulf tel que nous le possédons aussi bien que les œuvres de Cædmon et de Cynevulf, sont postérieurs à l'établissement du christianisme, et que la nouvelle religion exerça sur les œuvres de l'esprit anglo-saxon une influence décisive. Mais ne peut-on supposer que la race anglo-saxonne était, parmi toutes les races germaniques, la plus rêveuse et la plus sentimentale? La race scandinave est attirée par les images grandioses, elle est féconde en rêves gigantesques, elle s'abandonne à toute la fougue des passions et ses poésies ne sont le plus souvent que des cris de colère et de haine. La race anglo-saxonne était moins brutale et moins sanguinaire; elle avait reçu le don de s'attendrir facilement, de s'ouvrir à toutes les affections; les Anglo-Saxons ressemblent par le caractère et par les habitudes à ces autres Germains établis en Gaule, aux Wisigoths et aux Burgondes qui se convertirent rapidement et que Socrate représente (VII, 30) comme débonnaires durant les loisirs de la paix et s'occupant à des travaux de menuiserie : M. H. insiste avec raison sur la mansuétude de leurs mœurs et sur leur résignation docile, lorsqu'ils étaient en butte aux coups du destin.

Au reste, M. H. pouvait remarquer la diversité du rôle de la femme dans l'une et l'autre poésie : la femme de l'Edda est comme cette Brynhild que Sigurd délivre, revêtue d'une armure de guerre [1]; elle aime mieux se laver les mains dans le sang des hommes que broder des tapis [2]; la femme de la poésie anglo-saxonne apparaît dans les festins, comme Vealhtheóv, la femme de Hrôdhgar, grave et respectée, ou bien elle envoie à son mari absent des regrets déchirants [3]. Comparez les deux « Kenningar » qui caractérisent la femme dans l'une et l'autre poésie; la femme de l'Edda est nommée *eyrarûna*, c'est la confidente du mari, celle qui le pousse et l'entraîne, qui lui dit à l'oreille ce qu'il faut faire, la femme forte, virile, agissante; la femme des poëmes anglo-saxons est nommée *healsgebedde*, c'est la femme tendre et pleine d'amour qui partage la couche du mari et repose dans ses bras.

Ce caractère des Anglo-Saxons explique en même temps la diffusion de leurs poëmes et leur prolixité souvent fatigante; ils sont sensibles, prompts aux larmes et aux plaintes; ils possèdent à un haut degré ce que l'allemand actuel nomme le « Gemüth » ou « das Gemüthliche », c'est-à-dire (le mot est intraduisible en français) je ne sais quoi de cordial, de pénétrant et d'intime qui remue doucement le cœur; ils s'épanchent volontiers; ils se répandent en longues effusions poétiques; ils accumulent les mots et les images; ils ne peuvent s'assouvir de la périphrase et tous leurs poëmes sont pleins de discours : ils avaient plus que

1. *Edda*, Sigrdrifumal, édit. Hildebrand, pp. 202.
2. *Edda*, Helreidh Brynhildar, 1, 2, pp. 236.
3. Grein, XXI. *Klage der Frau*, vol. I, pp. 245.

tous les autres Germains le tempérament oratoire et ne s'expriment le plus souvent que par périodes [1].

Peut-être M. H. est-il trop sévère pour l'Heljand. Assurément le poëme ressemble par le ton et par l'amour du détail à un poëme anglo-saxon, et Holtzmann prétendait même que l'Heljand n'était qu'une traduction de l'anglo-saxon [2]; mais, malgré sa diffusion, la narration est parfois, grâce au mètre, alerte et rapide; sans admirer l'Heljand avec l'enthousiasme de Vilmar qui porte dans ses jugements littéraires sa ferveur religieuse, on peut dire que le bonheur de certaines expressions et la douce chaleur qui parcourt d'un bout à l'autre un simple et touchant récit assurent au poëme une place considérable dans les œuvres de la littérature germanique.

M. H. nous était déjà connu par sa « Geschichte der niederfrænkischen Geschæftssprache » et par l'édition du premier satirique allemand, l'auteur du « Memento mori », Heinrich von Melk; ce travail sur le style de la vieille poésie germanique, concis et serré, plein d'exemples bien choisis et fidèlement traduits aussi bien que de remarques ingénieuses, n'est pas indigne des précédents travaux de M. H. [3] : il témoigne d'une rare connaissance du vieux scandinave, de l'anglo-saxon et de l'ancien allemand; sûrement, M. H. est familier avec l'Edda et les Sagas islandaises, avec la collection de Grein et les monuments du moyen-âge allemand; il faut le féliciter de joindre à ces profondes études de l'antiquité germanique le goût de la littérature sanskrite et la lecture des Védas [4]. Ajoutez à tout cela un souci de l'histoire et de ses documents que l'on trouve rarement chez les philologues, un goût fin et sûr, de bons souvenirs de l'antiquité classique, un esprit d'observation remarquable qui sait discerner le détail et noter les nuances.

L'ouvrage de M. H. fait partie de la collection Trübner. Le programme de cette collection est à peu près le même que celui de la collection Brockhaus (Bibliothek der deutschen Nationalliteratur), mais elle ne se borne pas à la publication des textes; elle édite des travaux philologiques et des

---

1. Ce point de vue a été complétement négligé par M. Taine *(Histoire de la littérature anglaise)*; M. Taine ne voit qu'un côté du caractère et de la poésie des Anglo-Saxons; l'homme n'est pour lui qu'un barbare belliqueux, emporté par ses passions, et la poésie qu'une poésie fiévreuse, saccadée, aux petits vers et aux phrases courtes.

2. De même qu'il voyait dans le traducteur du Traité d'Isidore et des fragments de Monsee l'Anglo-Saxon saint Pirmin. Voir Sievers, *der Heliand und die angelsæchsische Genesis*, Halle, 1875.

3. M. H. nous permettra encore une remarque insignifiante; on ne dit pas en français « encourir danger », mais courir un danger, de même qu'en allemand, *Gefahr laufen*.

4. Rappelons ici qu'un des plus jeunes et des plus distingués philologues de l'Allemagne, M. Zimmer, esquissait dans un article de la « Zeitschrift » sur l'ouvrage de M. H. une comparaison fort instructive entre les usages des anciens Germains et ceux de l'Inde védique.

dissertations littéraires sur le moyen-âge germanique ; elle porte un nom déjà fort connu dans le monde des philologues, « Sources et recherches pour l'histoire de la langue et de la civilisation des peuples germaniques » (Quellen und Forschungen zur Sprach = und Culturgeschichte der germanischen Vœlker); c'est en quelque sorte une autre « Zeitschrift für deutsches Alterthum, » mais les articles qu'elle publie paraissent isolément, et sont plus complets, plus soignés, plus littéraires que les articles ordinaires des revues de philologie germanique. M. M. Ten Brink, Scherer et Steinmeyer [1] publient ce grand journal dont les numéros sont des livres ou de belles dissertations. M. Ten Brink y a fait paraître son étude sur Chaucer ; M. Scherer, son travail sur « les poëtes religieux de l'empire allemand » (Geistliche Poeten der deutschen Kaiserzeit. I. zu Genesis und Exodus. II. drei Sammlungen geistlicher Gedichte) et son « Histoire de la poésie allemande au xi^e et au xii^e siècle »; M. Erich Schmidt, une étude consciencieuse sur Reinmar de Haguenau et Henri de Rugge; M. Knorr, un essai sur Ulrich de Lichtenstein; M. Schmoller, l'histoire de Strasbourg au xiii^e siècle, etc. Souhaitons à cette collection tout le succès que lui méritent tant de travaux pleins de savoir et de goût et déjà recommandables par le nom de leurs auteurs.

A. CHUQUET.

---

94. — **L'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt.** Dernières publications.

A. von VIVENOT. Zur Geschichte des Rastadter Congresses. Wien, 1871. Braumüller. 8°, CXXXVIII, 382 p.

H. von SYBEL. Geschichte der Revolutionszeit. Band V. Düsseldorf, 1874.

A. von HELFERT. Der Rastadter Gesandtenmord. Wien, 1874. Braumüller, 8°, 361.

D. Georg MÜLLER. Die neuesten Besprechungen des Rastadter Gesandtenmords, herausgegeben von E. Ziel. Dresden, 1876, Teubner (brochure).

H. von SYBEL. Urkundliches über den Rastadter Gesandtenmord. Deutsche Rundschau, october 1876.

Je résume ici les résultats des derniers travaux publiés en Allemagne sur ce problème qui est à l'histoire de la diplomatie autrichienne ce que l'affaire de l'homme au masque de fer est à l'histoire de la diplomatie française. Nombre de solutions ont été proposées : il y en a d'étranges, il y en a de très-ingénieuses, il y en a une enfin, la plus simple, qui est très-probable et qui, sans être encore historiquement prouvée, emprunte à des découvertes récentes les caractères de la plus sérieuse vraisemblance. On sait que plusieurs historiens ont rapporté, d'après Arnault (Souvenirs d'un sexagénaire, Paris, 1833) et Fœrster (Memoiren des Marschalls Ney, Leipsig, 1834), un entretien que le diplomate autrichien

---

1. M. Elias Steinmeyer est aussi le rédacteur de la *Zeitschrift für deutsches Alterthum.*

Lehrbach aurait eu dans un hôtel avec son secrétaire Hoppé et qui aurait été entendu, de la chambre voisine, par un attaché de légation de Deux-Ponts. Ce récit incrimine l'Autriche : Thugut aurait voulu acquérir la preuve que certains Etats d'Empire avaient secrètement négocié avec la France; pour acquérir cette preuve, Lehrbach avait donné l'ordre de s'emparer des papiers des plénipotentiaires français ; pour que cet attentat pût être attribué à une brutalité de soldats indisciplinés, il avait mandé au chef de la troupe de « houspiller » au moins l'un des Français, Bonnier, qui avait déplu à l'Autriche par ses hauteurs; les soldats allèrent trop loin, ils tuèrent Bonnier et Roberjot, et Lehrbach fut désolé de cet excès. Telle est la version d'Arnault. M. de Vivenot, le défenseur passionné et convaincu de la politique autrichienne et en particulier de la politique de Thugut, combat naturellement cette hypothèse dans la préface de son Recueil de documents pour servir à l'histoire de la diplomatie autrichienne au congrès de Rastadt. Selon lui (CXVI à CXXXVIII), l'attentat du 28 avril 1799 doit être uniquement attribué à la brutalité des hussards de Szeklers, exaspérés contre les Jacobins. M. de V. n'en établit pas moins et très-fortement que ce meurtre a été commis par les hussards. Il publie, en effet, une lettre de Thugut à Colloredo, du 5 mai 1799, où on lit : « C'est un événenement à tous égards funeste que celui de Rastadt, qui donnera au Directoire et à tous les malveillants un beau prétexte pour déclamer contre nous et pour nous imputer les horreurs les plus extravagantes ; car, après tout, il paraît que c'est par nos hussards qu'ont été massacrés les députés français... » (p. 311). Thugut prescrivit une instruction minutieuse et des poursuites sévères. L'instruction eut lieu. Le colonel Barbaczy et le capitaine Burkhard restèrent deux ans en prison. L'archiduc Charles insinua que les coupables pourraient être des émigrés français déguisés en hussards autrichiens. Cependant le procès n'aboutit point, et même, après la paix, les deux officiers poursuivis reçurent une pension. Bref, l'affaire fut étouffée. En 1804, les officiers de l'état-major autrichien chargés de rédiger des mémoires sur la guerre, ayant trouvé des papiers relatifs à cette affaire, M. de Cobenzl écrivit à M. de Colloredo (4 octobre 1804) : « Rien de ce qui concerne le malheureux événement qui a mis fin aux jours des ministres français qui étaient à Rastadt, et surtout de ce qui pourrait y donner de la publicité n'est indifférent.... » Et passant aux papiers découverts par les officiers : « On ajoute même qu'il y a parmi ces papiers un billet de Thugut qui l'implique là-dessus; cette dernière circonstance me paraît une invention calomnieuse de la malveillance ; mais enfin des papiers, qui apprennent ce que c'est que cette malheureuse affaire, ne doivent pas être connus de tant de gens, et il serait possible et nécessaire de les soustraire des autres actes destinés aux mémoires en question. » Ce document publié par M. de Vivenot (p. 371) tendait à fortifier l'opinion de ceux qui incriminaient l'Autriche. M. de Sybel n'a pas manqué d'en tirer parti, et dans la 1re partie du tome V de son *Histoire de l'Europe pen-*

dant la Révolution française (p. 271 à 288), il termine une discussion approfondie par cette conclusion : L'Autriche n'a point comploté l'assassinat des ministres français, elle n'en voulait qu'à leurs papiers, et la brutalité des hussards, chargés de l'exécution, a transformé en assassinat ce qui ne devait être qu'un vol à main armée. « En un mot, dit-il, si le récit d'Arnault pouvait, faute de preuves, être mis en doute, les documents publiés par M. de Vivenot en établissent la véracité. » Les arguments de M. de Sybel contre l'hypothèse de M. de Vivenot sont simples et précis : s'il n'y a eu là qu'un acte de brutalité, comment le capitaine, au lieu d'arrêter les coupables, se saisit-il des papiers? comment se fait-il que les archives de la mission française soient livrées aux Autrichiens qui les prennent et les examinent? comment enfin les poursuites n'ont-elles pas abouti ? Plus les motifs de l'attentat sont vulgaires, plus inexplicable est l'impunité. Rien n'accuse plus le gouvernement autrichien que sa propre conduite après l'assassinat. — M. de Helfert a fait de nombreuses recherches dans les archives autrichiennes; il a publié un volume, à coup sûr très-intéressant. Il y donne une bibliographie du sujet et cette bibliographie est très-étendue; il expose et discute, souvent avec succès, les hypothèses de ses devanciers; et voici l'étrange conclusion à laquelle il aboutit : Il ne peut être douteux que des hussards autrichiens ont pris part à l'attentat, mais il n'y étaient pas seuls : ces hussards étaient hongrois et on a parlé français pendant l'attaque; ces hussards n'ont pas agi d'eux-mêmes, ils ont été poussés par quelqu'un : il ne peut être question d'accuser les officiers du régiment. Le crime ne peut être considéré ni comme un acte de brutalité de la part des hussards, ni comme un acte politique ayant pour but de s'emparer de certains papiers; on en a voulu à la vie des trois diplomates français, Bonnier, Debry et Roberjot; on n'a pas voulu autre chose; les instigateurs du crime n'ont pu être dirigés que par une passion personnelle ou par un calcul politique : ces deux motifs ne peuvent s'appliquer qu'aux émigrés ou au Directoire. Que ce soient les émigrés ou le Directoire, ce sont toujours des Français qu'il faut accuser : l'Autriche et les Autrichiens sont innocents. — Au cours de son travail, M. de Helfert s'est préoccupé du récit du diplomate de Deux-Ponts qui a servi de point de départ à celui d'Arnault. Il fait faire à ce sujet des recherches à Munich, et demandé si, comme l'indiquent Arnault et Fœrster, il existait dans les archives bavaroises des traces d'un rapport à ce sujet. « A notre grande surprise, dit-il (p. 191), nous reçûmes d'une source autorisée l'avis que ce document, de l'existence duquel on ne se doutait pas, avait été retrouvé et que le contenu s'en rapprochait dans une certaine mesure *(so ziemlich)* de ce qui avait servi de matière au récit de l'entretien de Lehrbach et de Hoppé tel que nos auteurs le rapportent, mais qu'il était inexact que les auteurs du rapport de Deux-Ponts eussent été chargés d'écouter, qu'ils l'avaient fait bien plutôt de leur propre initiative. Malgré tous nos efforts, ajoute M. de Helfert, nous ne pûmes ni voir ce document ni en obtenir

une copie. » Cette révélation qui donnait cependant plus de poids à l'hypothèse d'Arnault, n'a point modifié les idées de M. de Helfert. — Un critique studieux, M. Georg Müller, n'en a pas été beaucoup plus touché. Il dit avec raison (p. 26 et 27) que l'existence d'un rapport ne prouverait pas l'exactitude des faits qui y seraient rapportés, et, comme il repousse le fond du récit, il prend aisément son parti de cette découverte. Sans doute il serait téméraire d'appuyer l'explication d'un fait aussi obscur et d'un événement aussi grave sur un témoignage aussi incertain, et, si l'on n'avait pas d'autres arguments à invoquer, il conviendrait au moins d'attendre que les Archives de Munich eussent livré leur secret. Mais tel n'est pas le cas. L'hypothèse admise par M. de Sybel ne se fonde point sur le récit d'Arnault; elle se fonde sur des faits et des considérations tirées de la politique autrichienne; la discussion de M. de Sybel confirme le récit du diplomate de Deux-Ponts, elle ne se base point sur ce récit; il en résulte que la découverte annoncée par M. de Helfert a plus d'importance que M. Müller ne lui en attribue. M. Müller combat avec de bons arguments les hypothèses de M. de Helfert; mais c'est pour revenir à une autre hypothèse déjà présentée par lui dans un travail précédent (Der Rastadter Gesandtenmord, Leipsig, 1873), et qui, moins singulière à la vérité que celles de M. de Helfert, est cependant fort originale : ce serait la reine de Naples qui aurait inspiré et commandé l'attentat; de là les efforts de la cour d'Autriche, tout innocente qu'elle se sentit, pour étouffer l'affaire.

M. de Sybel, dans un travail publié par la *Deutsche Rundschau,* discute successivement les hypothèses de M. de Helfert et de M. Müller. Il n'a point de peine à démontrer l'invraisemblance du système de M. de Helfert (p. 53); quant à M. G. Müller, il lui fait cette objection grave (p. 55), que la reine de Naples, enfermée depuis quatre mois dans la Sicile, ne correspondait plus avec Vienne au moment de l'attentat et ignorait ce qui se passait à Rastadt. Il conteste d'ailleurs les sources où M. Müller a puisé, et, après une discussion très-serrée, il en revient à la conclusion qu'il avait adoptée dans son *Histoire de la Révolution.* Cette conclusion se trouve singulièrement fortifiée par une découverte qu'il a faite récemment dans les archives du ministère de la guerre à Vienne. En fouillant dans les documents relatifs à la guerre de 1799, il trouva un papier mentionnant que les n^os 118, 135, 138, 140, 145 et 156 de la série qu'il étudiait avaient été retirés du dossier; ces pièces n'ont pas été retrouvées, on ignore même si elles existent; mais le sommaire du dossier existe et la mention qui y est faite du contenu de ces pièces est fort intéressante. On savait déjà par M. de Vivenot que l'autorité militaire autrichienne avait donné l'ordre d'arrêter les courriers français et de se saisir de leurs dépêches; on savait par M. Mendelssohn, que l'archiduc Charles avait donné à Barbaczy l'ordre de faire sortir les plénipotentiaires de Rastadt; ces documents étaient publiés. Les cotes que M. de Sybel publie à son tour, leur empruntent une grande importance. M. de

Sybel me paraît, en effet, autorisé à en conclure que dès le 28 avril, c'est-à-dire dix jours avant l'attentat, le colonel Barbaczy avait reçu l'ordre de *s'occuper* des plénipotentiaires français, que l'ordre d'arrêter leurs courriers et de saisir leurs dépêches était exécuté, que l'assassinat ne fut point prémédité, mais que la saisie des archives était bien l'objet de l'attaque commandée aux hussards. Quant aux motifs par lesquels M. de Sybel explique cette étrange résolution du colonel autrichien, ils sont fort ingénieusement déduits ; mais, pour les discuter, il faudrait entrer dans le détail de cette histoire très-compliquée, ce qui m'entraînerait beaucoup trop loin et me ferait sortir du cadre de ce travail. Il me suffit d'indiquer l'état de la question. Le problème n'a point encore reçu une solution entièrement scientifique. La publication du document de Munich, la découverte des papiers compromettants pour Thugut et séquestrés en 1804, nous donneraient-elles une solution définitive? Il est impossible de le préjuger; cependant il me semble évident que les hypothèses qui tendent à innocenter l'Autriche ne résistent pas à la critique, tandis que les documents publiés par MM. de Vivenot et Mendelssohn, complétés par les dernières découvertes, permettent d'affirmer que l'hypothèse, adoptée depuis longtemps par les historiens français et défendue avec tant de vigueur et de talent par M. de Sybel, sera confirmée par les découvertes ultérieures. Dès à présent, on peut la considérer comme la seule vraisemblable et la seule établie sur des preuves solides.

Albert Sorel.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 mai 1877.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences annonce par lettre que cette Académie, ayant reçu un mémoire de M. Alexandre Bertrand sur des sépultures récemment trouvées aux environs de Saint-Nazaire, a formé pour l'examen de ce mémoire une commission de plusieurs de ses membres, à laquelle elle désire qu'il soit adjoint un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'Académie, faisant droit à cette demande, désigne M. de Longpérier.

Sont transmis à l'Académie, par le ministère de l'instruction publique : 1° plusieurs estampages d'inscriptions libyques, trouvées aux environs d'Alger (renvoyé à la commission des inscriptions sémitiques); 2° un mémoire de M. Riemann, membre de l'école d'Athènes (renvoyé à la commission des écoles d'Athènes et de Rome).

M. le Dr Schliemann fait une communication sur les fouilles et découvertes faites par lui à Mycènes depuis l'année 1874. — Il commence par rappeler le passage de Pausanias (Κορινθιακά, 16) qui décrit les monuments antiques qui se voyaient de son temps à Mycènes : les restes d'un mur cyclopéen avec une porte sur laquelle étaient des lions (*καὶ ἄλλα τοῦ περιβόλου, καὶ ἡ πύλη· λέοντες δὲ ἐφεστήκασιν αὐτῇ*), les trésors souterrains d'Atrée et de ses fils (*ὑπόγαια οἰκοδομήματα, ἔνθα οἱ θησαυροί σφισι τῶν χρημάτων ἦσαν*), enfin les tombeaux d'Atrée, de Cassandre, d'Agamemnon, d'Eurymédon, de Télédamus et de Pélops, d'Electre, et de ceux qui furent tués avec Agamemnon par Egisthe (*ὅσους σὺν Ἀγαμέμνονι ἐπανήκοντας ἐξ Ἰλίου δειπνίσας κατεφόνευσεν Αἴγισθος*). Les auteurs modernes avaient admis, d'un commun accord, que ces monuments devaient être cherchés dans la partie

basse de la ville de Mycènes. M. Schliemann, dès 1868, exprima, dans un livre imprimé et publié alors, l'opinion que le texte de Pausanias devait être compris autrement, et que les monuments décrits par lui étaient situés sur l'acropole de Mycènes, où il devait être possible de les retrouver. Les recherches qu'il entreprit en Troade ne lui permirent pas d'abord de s'occuper de Mycènes : mais depuis 1874, il a pu enfin faire des fouilles aussi dans cette ville, et il y a retrouvé, à ce qu'il croit, tous les monuments décrits par Pausanias : le trésor souterrain, les murs cyclopéens, la porte de la ville, sur le seuil de laquelle sont gravées six figures de lions, et près de cette porte une petite loge carrée qui devait être, dit M. Schliemann, la loge de l'ancien « concierge de Mycènes »; enfin, plusieurs des tombeaux. — Ces tombeaux étaient indiqués à l'extérieur par des stèles funéraires chargées de sculptures grossières. La plupart contenaient plusieurs cadavres, trois ou cinq, imparfaitement brûlés; des os et même des restes de chair calcinée étaient mêlés à la cendre; un squelette a pu être conservé à peu près entier et sera exposé au musée d'Athènes. Chaque cadavre avait sur la poitrine une large plaque métallique, et sur le visage un masque : les divers masques présentent des visages différents et pourraient être considérés comme des portraits. Les divers cadavres qui occupent un même tombeau ont dû y être placés en même temps, car, d'après le mode de construction employé, il ne devait guère être possible d'ouvrir après coup un de ces tombeaux pour y introduire un nouveau corps : M. Schliemann est même porté, vu la grande ressemblance qu'il y a entre ces divers tombeaux, à croire que tous les morts qui y sont ensevelis ont reçu la sépulture au même moment et étaient, par conséquent, morts ensemble. — Enfin, et c'est là une des parties les plus intéressantes de la découverte, ces tombeaux étaient remplis d'une multitude d'objets divers, en or, en bronze, en argile : ce sont des armes, des plaques ornementées ou gravées, des couteaux d'obsidienne; des vases, des bagues, des boulettes d'ambre, etc., etc. [1]. On y remarque un très-grand nombre de figures de déesse en forme de vache ou à tête de vache; il en est où l'on voit des sacrifices offerts à cette divinité : M. Schliemann reconnait là la figure de Junon ou Héra, déesse de Mycènes, l'Ἥρα βοῶπις d'Homère, comme il a reconnu la γλαυκῶπις Ἀθήνη dans les figures de femme à tête de chouette trouvées par lui en Troade. Le caractère le plus remarquable de tous les objets trouvés par M. Schliemann, c'est leur profonde originalité. Il n'y a là rien qui ressemble, ni à l'art grec classique, ni à l'art oriental; il y a aussi fort peu de ressemblance avec les objets trouvés à Hissarlik. Les seuls objets un peu analogues à ceux de Mycènes qui soient connus jusqu'ici ont été trouvés récemment à Rhodes et sont déposés au Musée britannique, mais ils ne sont pas encore exposés à la vue du public et M. Schliemann ne les connaît que par une lettre de M. Newton, directeur du musée : cette lettre, que M. Schliemann communique à l'académie, permet de juger que les monuments trouvés à Rhodes donneront lieu à des comparaisons intéressantes avec ceux de Mycènes.

M. Ravaisson, président de l'Académie, au nom de la compagnie, prie M. Schliemann de recevoir l'expression de la reconnaissance qui lui est due, pour les services exceptionnels qu'il a rendus à la science archéologique par ses découvertes d'Hissarlik et de Mycènes. Il associe à ce remerciement Mme Schliemann, qui a prêté à son mari un concours actif dans la poursuite et la direction des fouilles. Mme Schliemann assiste à la séance.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la commission du prix Gobert.

Ouvrages déposés : — Neymarck (Alfred), Colbert et son temps (Paris, 1877, 2 vol. in-8°). — Saulcy, (F. de), Recherches sur les monnaies du système flamand frappées à Tournai au nom du roi Charles VII (Paris, 1877, extr. des Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France). — *Présentés par M. Delisle, de la part de M. L. de la Trémoille :* — Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques (Paris, 1877, in-fol.). — Correspondance de Charles VII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne (1488), publiée d'après les originaux par Louis de la Trémoille (Paris, 1875, gr. in-8°).

Julien Havet.

1. M. Schliemann met sous les yeux des membres de l'académie les photographies d'un grand nombre de ces objets.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 2 Juin — 1877

95. — **De accentu linguae latinae veterum grammaticorum testimonia collegit disposuit enarravit** Fridericus Schoell Vimariensis. (Acta societatis philologae Lipsiensis edidit Fridericus Ritschelius, tomus VI. Lipsiae, Teubner, 1876. In-8°, p. 1-231.)

Ce travail paraît être d'un jeune homme qui vient d'apprendre les bonnes méthodes dans une bonne école, mais qui n'a pas eu le temps de les digérer. Il peut être utile à consulter, mais ce serait un guide des moins sûrs. — Il se compose de deux parties.

La première partie (70 pages) est un exposé des théories de M. Schoell. Elles sont arbitraires. M. Sch. assimile l'accent antique au moderne, et, contrairement aux descriptions des grammairiens de la bonne époque, le caractérise par l'intensité plutôt que par l'acuité : aussi ne sait-il plus distinguer l'accent de l'ictus, confusion pour laquelle il a plus de belles autorités que de bons arguments. Il décide, contre les grammairiens, qu'on accentuait *tántane* et non *tantáne,* et il s'imagine en trouver la preuve dans un passage qui dit que la syllabe *ne* est grave. Il nie, non seulement contre les grammairiens des bas temps, mais contre Quintilien et Varron, l'existence du circonflexe : il fait grand fracas d'un prétendu témoignage de Vitruve, et il ne voit pas que le vrai Vitruve, celui des manuscrits, a dit le contraire de ce que lui prêtent les éditions. Ces étourderies de M. Sch. rendent plaisant le reproche de légèreté qu'il jette à MM. Weil et Benloew. — Ce qu'il y a de plus intéressant dans la première partie est le chapitre de la critique des sources, où M. Schoell fait voir que les nombreux textes que nous possédons sur l'accent remontent à un très-petit nombre d'observateurs et de théoriciens originaux.

La seconde partie est un recueil des passages des auteurs rangés par ordre de matières. Ce recueil rendra des services, pourvu qu'on tienne compte des textes plus religieusement que M. Schoell ; le cas du texte de Vitruve montre qu'on fera bien de se reporter toujours aux sources. Les

choix sont trop peu sévères : ainsi p. 91-92 les passages de Quintilien, de Scaurus, d'Isidore, de Victorin sont étrangers au sujet. Il y a des observations louables, comme p. 102 la constatation d'un doublon dans Quintilien 1, 5, 31.

L. Havet

---

96. — **Ueber deutsche Volksetymologie,** von Karl Gustaf Andresen, zweite, vermehrte Auflage. viii-181 p. pet. in-8°.

Il y a quelques mois seulement que nous annoncions la première édition de cet ouvrage (*Rev. Crit.* du 19 août 1876); la seconde édition nous arrive augmentée de plus de trente pages. Si l'auteur a retranché quelques exemples d'étymologie populaire que la critique lui a contestés, de nouveaux exemples lui ont fourni une compensation plus que suffisante. L'étymologie populaire était un sujet nouveau, et M. Andresen, en le traitant le premier d'une façon suivie, méthodique et intéressante, assurait d'avance le succès de ce livre. Aussi trouvons-nous qu'il a mauvaise grâce à se plaindre dans sa préface des critiques qui lui avaient promis un compte-rendu de sa première édition et qui n'ont pas tenu leur promesse, quand sa seconde édition paraît déjà. M. A. ne connaît-il pas la parabole évangélique du semeur? — Quoi qu'il en soit, nous remercions M. Andresen d'avoir fait entrer dans sa seconde édition quelques-uns des exemples que nous avions réunis, et nous lui signalons, pour une édition ultérieure, un article de M. Lucien Malinowski sur des exemples polonais d'étymologie populaire dans les *Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, t. VI, p. 300-305.

H. G.

---

97. — **Dictionnaire universel des littératures,** contenant : 1° des notices sur les écrivains de tous les temps et de tous les pays et sur les personnages qui ont exercé une influence littéraire; l'analyse et l'appréciation des principales œuvres individuelles, collectives, nationales, anonymes, etc.; des résumés de l'histoire littéraire des diverses nations; les faits et souvenirs intéressant la curiosité littéraire ou bibliographique; les académies, les théâtres, les journaux et revues, etc.; 2° la théorie et l'historique des différents genres de poésie et de prose, les règles essentielles de rhétorique et de prosodie, les principes d'esthétique littéraire; des notions sur les langues, leur système particulier de versification, leurs caractères distinctifs et les principes de leur grammaire; 3° la bibliographie générale et particulière, les ouvrages à consulter sur les questions d'histoire, de théorie et d'érudition, par G. Vapereau, auteur du *Dictionnaire des contemporains*. Paris, Hachette, 1877, gr. in-8°.

Nous avons transcrit en entier le long titre de cet ouvrage, parce qu'il fait connaître le but que s'est proposé l'auteur et les renseignements que le lecteur peut espérer y trouver. L'idée d'un dictionnaire consacré spé-

cialement aux littératures est digne de tout éloge; le plan qu'a suivi M. Vapereau est généralement bon; mais nous ne pouvons pas dire que l'exécution soit satisfaisante. Naturellement nous ne demandons pas à un ouvrage de ce genre de contenir du nouveau; mais nous lui demandons d'être au courant de la science, et c'est ce que n'est pas le nouveau livre de M. V. Nous ne donnerons de cette assertion qu'une preuve, mais elle frappera nos lecteurs : l'auteur du *Dictionnaire des littératures* ne paraît pas connaître la *Revue critique*, et cependant, sans aucune espèce d'exagération, nous pouvons dire qu'il n'y a presque pas un des cinq cents numéros environ que nous avons donnés depuis le mois de janvier 1866 où il n'eût trouvé quelque chose à prendre. En général, l'ouvrage semble avoir été achevé il y a une douzaine d'années. Dans la bibliographie qui termine chaque article, les livres plus récents sont rarement cités, et encore plus rarement utilisés dans le cours de l'article. Indépendamment de ce défaut général, on remarque dans tout le livre les traces d'un travail rapide et intermittent, des contradictions, des omissions singulières, des méprises nombreuses, sans parler des fautes d'impression. Il nous en coûte de parler aussi peu favorablement d'un ouvrage qui a demandé de longues années de travail, et où se retrouvent les qualités d'impartialité, de clarté, de bon sens que nous apprécions dans les écrits de M. Vapereau; mais nous ne pouvions dissimuler le désappointement que nous a causé une œuvre dont nous nous étions fait une idée plus haute. Peut-être avons-nous eu tort de demander autant à un livre de ce genre. Nous devons dire en terminant que, malgré ses imperfections, le *Dictionnaire des littératures* sera très-commode pour les gens du monde, épargnera souvent des recherches aux lettrés et pourra même quelquefois guider utilement celles des savants.

---

98. — **Henri IV et Marie de Médicis, d'après des documents nouveaux tirés des archives de Florence et de Paris,** par Berthold Zeller. 2e édition. Paris, Didier, un vol. in-12 de x-366 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. B. Zeller a eu du succès : il en aura encore. C'est un livre bien fait, où les choses nouvelles abondent. L'auteur a été assez heureux pour trouver à pleines mains dans les archives de Florence et pour glaner dans nos Archives nationales des documents fort curieux dont personne n'avait encore songé à tirer parti. Mais loin de ne connaître, comme cela est quelquefois arrivé, que les documents ignorés de tout le monde, M. Z. a étudié la plupart des ouvrages anciens ou récents relatifs à Henri IV et à Marie de Médicis [1]. C'est en rapprochant ce que l'on

1. Sans parler du *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par MM. Berger de Xivrey et Guadet, qui est cité presque à chaque page, M. Z. a utilisé aussi bien les *Lettres et ambassades de messire Philippe Canaye, seigneur de Fresne* (Pa-

savait déjà de ce que lui ont révélé les pièces inédites de France et d'Italie [1], que M. Z. a retracé avec fidélité l'histoire du second mariage d'un prince qui fut — il faut bien en convenir — aussi mauvais époux qu'excellent roi.

En écrivant cette histoire, M. Z. n'a négligé, comme il nous le rappelle (*Avant-propos*, p. VI), ni les négociations auxquelles le mariage donna lieu, ni les origines de la « désastreuse faveur » de Leonora Dori et de son mari Concini, ni « la haine envenimée de la maîtresse royale, Henriette d'Entragues, contre la jeune reine, » ni « les redoutables conspirations ourdies par la malveillance étrangère avec la complicité des plus mauvaises passions de l'entourage même du roi ». M. Z., après avoir constaté (*ibid.*) que « les secrets domestiques du ménage royal troublé par les infidélités de Henri IV et par l'attachement aveugle de la reine-mère pour ses favoris italiens », ainsi que « les desseins criminels » contre la vie du roi et de la reine, n'ont été entrevus qu'en partie par les historiens, quand ils n'ont point cherché à les dissimuler, comme Sully [2], indique (p. VII-VIII) parmi ses principaux informateurs : « Le chevalier Belisario Vinta, secrétaire d'Etat du grand-duc Ferdinand, qui accompagna en France Marie de Médicis et résida quelque temps à la Cour, narrateur grave, consciencieux et impartial ; le chanoine Baccio Giovannini, mêlé à toutes les intrigues de la cour de Marie de Médicis et souvent meurtri dans la mêlée, observateur curieux, acteur passionné, dont les pages vives et animées sortent souvent de la réserve diplomatique ; le chevalier Camillo Guidi, qui vint remplacer Baccio Giovannini à la cour de France, diplomate plus correct, mais moins éveillé que son prédécesseur ; et enfin le marquis de Campiglia, Matteo Botti, qui fut témoin des derniers temps de la vie de Henri IV. »

M. Z. ne se contente pas de raconter avec exactitude l'histoire des dix années comprises entre 1600 et 1610 : il apprécie avec justesse chacun des personnages mêlés à cette histoire. Il dit, par exemple (p. 318), de Henri IV, en résumant d'un seul mot tout le livre : « On oubliera les faiblesses d'une vie privée mal réglée en considération des immenses services dont lui furent redevables le peuple, l'Etat et la conscience humaine affranchis par la tolérance. » Tout en plaignant Marie de Médi-

---

ris, Estienne Richer, 1635, 3 vol. in-f°), que les *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* éditées par M. Ab. Desjardins (*Collection des documents inédits*, 1859-1872, 4 vol. in-4°). Il a encore aussi bien utilisé de rares plaquettes du commencement du XVII° siècle, que de récents travaux étrangers, tels que : *Heinrich IV und Philipp III* von MARTIN PHILIPPSON (Berlin, 3 vol. 1870-76).

1. Quelques-unes de ces pièces ont été reproduites *in extenso* dans l'*Appendice* (p. 321-360) : elles sont presque toutes en langue italienne. On y remarque plusieurs lettres de Marie de Médicis (pp. 327, 353-357).

2. M. Z. n'a pas mentionné une fâcheuse scène dont Sully a été le narrateur, après en avoir été le témoin, la scène où, sans l'intervention du surintendant des finances, la colère de la reine, éclatant d'abord en injures, puis en menaces, allait monter jusqu'aux soufflets.

cis, il ne voile aucun des torts de cette princesse, trop souvent injuste, violente et obstinée. Il traite sévèrement, mais sans exagération, Concini et Leonora Galigaï, qui causèrent la plupart des orages dont fut si souvent troublée l'union de Henri IV et de Marie de Médicis, et il se montre avec raison inexorable pour Henriette d'Entragues, cupide et perfide créature qui, dit-il (p. 319), fit commettre à Henri IV « les actes les plus blâmables de sa vie [1]. » M. Z. juge aussi très-bien le second maréchal de Biron (Charles de Gontaut), dont l'ambition effrénée ne recula pas devant le crime de trahison et n'aurait peut-être pas même reculé devant le crime de régicide [2].

Quand M. Z. préparera la 3e édition de son intéressant et excellent volume, il fera disparaître, je l'espère, quelques petites taches que je vais rapidement signaler. Dès la première page, nous lisons qu'en l'année 1598, la reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis, était « retirée dans son château d'Agen depuis bientôt quatorze ans. » Au *château d'Agen* il faut substituer le *château d'Usson* (en Auvergne), où Marguerite résidait depuis 1585 et qu'elle ne devait quitter qu'en 1605. — Aux pages 5 et 16, on a imprimé château d'Iff pour château d'If. Cette dernière orthographe est celle d'autrefois, aussi bien que celle de notre temps, et, pour n'en citer que deux exemples, je renverrai le lecteur à une lettre de Henri IV, du 31 mai 1597 (*Recueil des lettres missives*, t. IV, p. 768) et à une lettre du cardinal d'Ossat, du 14 mai 1596 (édition de 1708, t. II, p. 107). — Le gentilhomme qui (p. 7) porte une lettre de Henri IV au grand-duc de Toscane ne s'appelait pas M. *de la Chielle*, mais bien M. *de la Clielle* (Isaïe Brochard), maître-d'hôtel du roi, etc. — Quand (p. 21) M. Z. dit que la mort de la duchesse de Beaufort, au mois d'avril, dissipa, *peut-être à la suite d'un crime*, les inquiétudes de la cour de Toscane, il oublie que l'on a parfaitement prouvé que Gabrielle ne périt pas par le poison [3]. Dans une note de la page 287, on trouve ce *lapsus :* « Le fils du connétable dont il est ici question [Montmorency] est précisément celui dont Richelieu devait faire tomber la tête *à Bordeaux*, après la bataille de Castelnaudary. » Tout le monde sait que ce fut à Toulouse que fut décapité le maréchal duc de Montmorency (30 octobre 1632). — Enfin je reprocherai à M. Z. d'avoir

---

1. M. Z. décrit (p. 22-23), d'après une estampe de l'année 1600, la toilette et la figure de la marquise de Verneuil, attribuant à cette figure « plus d'agrément piquant que de véritable beauté ». En revanche, il vante avec une pittoresque complaisance (p. 21) *l'exquise régularité des traits de Gabrielle d'Estrées, son nez finement arqué, sa bouche étroite et d'un dessin parfait, la vivacité de ses yeux noirs allongé en forme d'amande et tempérés par une expression pleine de douceur*. Voir, à côté de ces deux portraits, celui de Marie de Médicis (p. 35).

2. M. Z. a consulté les comptes-rendus détaillés du procès du maréchal de Biron qui forment, aux Archives Nationales, deux gros registres (U, 802, 18; U, 803, 19). Ces deux recueils, qui se complètent l'un l'autre, renferment tous les interrogatoires, les procès-verbaux, etc.

3. Voir *Revue critique* du 14 septembre 1867, p. 167.

donné comme authentique, — après bien d'autres, il est vrai, notamment après M. Berger de Xivrey (t. V, p. 463), — une prétendue lettre de Henri IV qui est aussi fausse que fameuse. « Qui ne connaît, » s'écrie-t-il (p. 112), « la délicieuse page où, rappelant le souvenir vénéré de Jeanne d'Albret, cette bonne mère à laquelle il devait tout, surtout de n'être pas un *illustre ignorant,* il fait de Plutarque, l'*instituteur de son bas âge,* cet éloge où chaque mot révèle une de ses grandes qualités d'homme et de roi. » En vérité, voilà des paroles bien flatteuses, — pas plus flatteuses pourtant que celles de Sainte-Beuve, que sa merveilleuse sagacité avait abandonné ce jour-là [1], — pour le faussaire qui, comme on l'a si clairement démontré [2], a composé la lettre sur Plutarque à l'aide de phrases tirées des *Essais* de Michel de Montaigne et de l'opuscule de l'abbé Brizard : *De l'amour de Henri IV pour les lettres* (1785). Pourquoi M. Zeller n'a-t-il pas rapproché cette singulière tirade en l'honneur de Plutarque de la lettre si vive, si gauloise, qu'il cite (p. 42) [3]? Il lui aurait été impossible, ce me semble, de ne pas se dire : La lettre du 24 juillet 1600 à la princesse de Toscane, où tout est simple et naturel, c'est du vrai Henri IV; au contraire, la lettre du 3 septembre 1601 à la même princesse, lettre où s'épanouissent tant de fleurs de rhétorique, c'est de l'Henri IV frelaté.

T. de L.

---

99. — **Archives municipales d'Agen.** Chartes. Première série (1189-1328) publiées aux frais du Conseil général de Lot-et-Garonne, par A. Magen et G. Tholin. Villeneuve-sur-Lot, impr. X. Duteis. (Paris, A. Picard et H. Champion. 1876. In-4°, xviii-355 p. — Prix : 15 fr.

Cette publication est du nombre de celles qui méritent le plus d'être encouragées. Les archives municipales sont ordinairement beaucoup plus

---

1. « Une telle lettre suffirait à faire la gloire du Plutarque d'Amyot, dont elle a toute la fraîcheur et les grâces souriantes, et elle y joint, comme écrite en mer par une douce brise, un reflet de la lumière et de la sérénité des flots. » *(Causeries du lundi; Henri IV écrivain,* t. XI, 1856, p. 312-313.) Cf. l'*Histoire de la littérature française* de M. Désiré Nisard (3e édition, 1863, t. I, p. 376-377).

2. *Lettres intimes de Henri IV publiées avec une introduction et des notes par M. L. Dussieux,* professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (Paris et Versailles, 1876, in-8°, p. 352). — La lettre provient de la collection de M. Feuillet de Conches. Je demande la permission de rappeler que, dans le *Bulletin du bouquiniste* du 1er mars 1877 (p. 115), j'ai eu l'occasion de montrer qu'une autre lettre de la même collection, publiée sous le nom de Michel de Montaigne *(Causeries d'un curieux,* t. III, p. 243), a été fabriquée avec des phrases tirées de l'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze. Combien d'*autographes,* dans cette collection, comme dans une autre collection non moins célèbre, ne sont que des pastiches facilement reconnaissables, pour peu qu'on les examine avec soin !

3. « Comme vous desirés la conservation de ma santé, j'en fais ainsi de vous et vous recommande la vostre, affin que, à vostre arrivée, nous puissions faire un bel enfant, qui face rire nos amys et pleurer nos ennemys. » (D'après le *Recueil des lettres missives,* t. V, p. 256 et non 156, comme une faute d'impression l'a fait dire à M. Z.)

riches en documents anciens dans le midi que dans le nord de la France. Puis, le grand nombre d'événements politiques qui ont eu nos provinces du Midi pour théâtre, depuis la guerre des Albigeois jusqu'aux guerres de religion, est cause que, parmi ces documents d'archives, beaucoup ont de l'intérêt non pas seulement pour l'histoire de la localité, mais aussi pour l'histoire de la France. Toutefois, si désirable que soit la mise au jour de la partie la plus ancienne des archives du Midi, on ne peut guère compter sur l'Etat pour mener à bonne fin une aussi vaste entreprise. La collection des Documents inédits n'y suffirait pas; et on a vu par les *Archives de Reims* de Varin, par les *Monuments du Tiers-Etat* d'Aug. Thierry, que des publications d'une très-grande étendue ne peuvent être conduites simultanément à Paris avec l'activité nécessaire. Aussi bien, nous n'en sommes plus au même point qu'il y a quarante ans, alors que quelques érudits, parisiens pour la plupart, ou du moins établis à Paris, étaient seuls capables d'éditer les documents du moyen âge. Actuellement il y a dans presque tous nos départements des érudits qui non-seulement s'intéressent aux documents anciens, mais encore savent les déchiffrer et les publier. La Gascogne peut compter au nombre des pays où les études d'histoire locale sont le plus en faveur. Le Conseil général de la Gironde a donné un excellent exemple en aidant, depuis bien des années, par une subvention suffisante, à la publication des *Archives de la Gironde,* vaste recueil dont quinze volumes ont déjà paru. Les documents y sont publiés un peu pêle-mêle, au hasard des communications faites par les collaborateurs du recueil; tous ne sont pas également bien édités ou annotés, et de toute façon le recueil témoigne de plus de zèle que d'expérience. Néanmoins, l'ensemble forme déjà une collection précieuse, qui ira, nous devons l'espérer, s'améliorant d'année en année. Plus récemment, l'administration municipale de Bordeaux, qui avait vu en 1862 un incendie détruire une partie de ses archives, a voulu mettre à l'abri d'un nouveau désastre ce qui lui reste de documents anciens et elle a subventionné une publication qui lui fait grand honneur. Les trois volumes des *Archives municipales de Bordeaux* mis au jour de 1867 à 1874, sont dignes de tout éloge, et nous espérons bien que cette intéressante collection sera continuée [1].

Il est à croire que l'exemple donné par le département de la Gironde n'a pas été sans influence sur la décision du Conseil général du Lot-et-Garonne, qui a rendu possible la publication du recueil des chartes d'Agen. Cette influence se manifeste, — et ce n'est pas ce que je louerai le

---

1. T. I^er^, *Le livre des Bouillons* (c'est un cartulaire municipal); LXII-620 pages. — Le t. II n'a pas encore paru. — T. III, *Registres de la jurade.* Délibérations de 1406 à 1409. 1873; XXVI-534 p. — Tome complémentaire, *Bordeaux vers 1450,* description topographique par Léo DROUYN, 1874, VIII-624 p., avec une eau-forte, un plan et deux photogravures, et des bois dans le texte. Tous ces volumes sont imprimés dans le ormat in-4° sur papier à la cuve.

plus, — jusque dans le choix du format. Les *Archives municipales d'Agen* sont imprimées in-4°, format aussi incommode que coûteux, et qui, exigeant de grandes marges, ne contient pas beaucoup plus de matière que l'in-8°, plus modeste, mais aussi plus maniable.

Les documents contenus dans ce volume sont au nombre de 170, dont une trentaine en langue vulgaire. Les autres sont en latin, sauf un ou deux qui sont en français. Parmi ces pièces il y a des bulles pontificales, des chartes de rois d'Angleterre, de rois de France, de comtes de Toulouse; des enquêtes, une consultation d'avocats sur divers points de la coutume d'Agen (n° CXXV), un fort curieux interrogatoire de malfaiteurs, suivi de leur jugement (n° LXXXVII). C'est en somme, à tous égards, un recueil d'un intérêt très-varié. Je ne sais pourquoi ces éditeurs ont choisi pour limite l'année 1328. Cette date, qui a de l'importance dans l'histoire de la maison de France, n'en a guère dans l'histoire de l'Agenais. Il eût été possible, je crois, de trouver une limite mieux en rapport avec l'histoire du pays.

Les éditeurs expriment dans leur préface l'espoir qu'il leur sera permis de faire suivre ce premier volume d'un second contenant les chartes de 1328 à 1500, d'un troisième consacré aux documents du XVI° siècle, d'un quatrième enfin qui serait la reproduction d'un ancien registre des jurades qui contient les délibérations du conseil de ville pendant les années 1345 à 1354. J'espère que cet espoir sera réalisé, et j'espère aussi que certaines imperfections, trop sensibles dans ce premier volume, seront évitées dans les suivants. J'appellerai donc, dans les remarques qui vont suivre, l'attention des éditeurs sur plusieurs points qui ne me paraissent pas avoir reçu de leur part toute la considération nécessaire. Ce sont des remarques de détail, mais la tâche de l'éditeur consiste dans le soin des détails, et d'ailleurs on va voir que la plupart des fautes que j'ai à signaler ne sont point de ces inadvertances qui échappent aux plus attentifs et aux plus savants.

Les éditeurs se sont déterminés, nous disent-ils dans leur préface, à publier leurs documents sans notes. « Il en eût fallu de bien nombreu- « ses et sur des sujets bien divers. Il est très-malaisé, en pareille matière, « de bien choisir les points à élucider, et de ne rien dire qui ne soit in- « dispensable; c'est au reste une tâche très-ardue d'annoter des textes à « demi barbares (?) que l'ignorance des scribes rend parfois inintelligi- « bles. Tout cela nous eût pris du temps, et nous n'en avions pas à « perdre. » Soit! j'admets qu'on se dispense de faire des notes sur les personnes ou sur les choses. De telles notes exigent des recherches indépendantes de l'édition proprement dite, et peuvent en général être faites par d'autres que les éditeurs. Mais il y a des notes que l'éditeur seul peut faire : celles qui se rapportent à l'établissement du texte. MM. Magen et Tholin avouent que certains passages ont été rendus inintelligibles par l'ignorance des scribes (et dans une collection de 170 chartes, il est assez naturel qu'il se trouve des passages de ce genre). Il faut, en

ce cas, proposer quelque correction ou au moins avertir le lecteur.

Il y a d'autres circonstances encore où une note est nécessaire. En voici une. La date de la pièce xv est ainsi donnée : « anno ab incarnatione Domini Mº ccº. (xxiv)? Regnante... » Que signifie le point de doute? que la date est conjecturale? Mais alors ce signe devait être en dedans de la parenthèse. Puis, comment les éditeurs ont-ils été amenés à restituer le chiffre (xxiv)? Le lecteur est porté à croire que cette partie de la date a été oubliée par le copiste. Mais il n'en est point ainsi. En cet endroit, la pièce (comme je le vois par le fac-simile nº 570 de l'Ecole des chartes) est endommagée : il y a un trou à la place des mots restitués par les éditeurs. Il était indispensable de faire connaître cette circonstance. Voici un autre cas encore où le besoin d'une note se fait sentir. Dans cette même pièce figurent deux évêques, l'un d'Agen, l'autre de Cahors, désignés par leurs initiales. Il est évident qu'il eût fallu identifier ces personnages, — ce qui n'exigeait qu'une bien courte recherche dans la *Gallia Christiana*, — ne fût-ce que pour classer commodément ces deux personnages à la table. D'ailleurs, MM. M. et Th., malgré leur parti pris de ne point faire de notes, ont pourtant été parfois obligés de s'écarter de leur système; seulement, au lieu de placer, comme on fait ordinairement, leur note au bas de la page, ils la mettent entre parenthèses, dans le texte, ce qui est peu commode. En somme, les accessoires joints aux documents se composent, pour chaque pièce, de la date ramenée à l'usage moderne, d'un sommaire, de la description matérielle du document, et de sa cote tant dans les anciens inventaires que dans l'inventaire sommaire rédigé selon les prescriptions de la circulaire du 25 août 1857.

Ramener au style moderne les dates de documents dont le plus ancien est de 1189, est en général une œuvre facile. Aussi les éditeurs se sont-ils assez bien tirés de cette partie de leur tâche. Toutefois j'ai remarqué à cet égard quelques erreurs qu'il n'eût pas été bien difficile d'éviter. La pièce nº vii est une lettre de Raimon, fils du comte Raimon [VI] de Toulouse, aux Agennais. Elle est ainsi datée : « Date littere apud Avinionum .xiº. die introitus mensis Madii, feria quarta »; ce que les éditeurs interprètent ainsi « 11 mai (vers 1217) ». C'est à dire qu'ils n'ont pas fait attention à *feria quarta* (mercredi). Or, le 11 mai 1217 était un jeudi; la pièce est donc de 1216, année où le 11 mai tombait en effet un mercredi. Nous savons d'ailleurs qu'à cette époque le jeune Raimon, exerçant le pouvoir en l'absence de son père, alors en Espagne, se trouvait dans les parages d'Avignon, se préparant à assiéger le château de Beaucaire, qu'occupaient les Croisés. Une autre erreur, causée encore, semble-t-il, par la présence de ce mot *feria*, dont le sens est pourtant bien connu, se trouve à la pièce xlvii, dont la date est ainsi donnée par les éditeurs : « cinquième jour après la fête de saint Grégoire 1248. » Il eût au moins fallu, selon l'usage adopté dans tout le reste du livre, ramener cette date à notre style. Mais il y a dans le texte non pas « le cin-

quième jour », mais « le jeudi », « v^a feria post festum beati Gregorii.

Les analyses sont en général satisfaisantes; quelquefois, pour de très-longues pièces, elles auraient pu être un peu plus développées. Au nº XLIX, « félonie hérétique » est trop littéral : « hérésie « eût été plus simple et plus français. Je ne sais pourquoi les éditeurs emploient, dans des cas semblables, tantôt *lettre-patente* au sing., tantôt *lettres-patentes* au plur. *Accord* est souvent employé (par ex., nº XVII) improprement; ce terme doit être réservé aux conventions qui mettent fin à une lutte ou à un procès.

Passons maintenant à ce qui est l'essentiel de l'édition, c'est-à-dire, à la reproduction des textes. Je placerai ici une observation générale qui peut s'appliquer à la plupart des recueils des chartes qui se font en notre temps. C'est qu'il est réellement bien incommode de ne pouvoir citer que d'après les chiffres des pages un mot ou un nom, surtout lorsque ces pages sont de grand format. Il y aurait lieu, ou de numéroter les lignes de l'imprimé de cinq en cinq, ou de numéroter les lignes de l'original (comme on a fait, par exemple, pour les chartes mérovingiennes dans les *Cartons des rois* de M. Tardif, et ailleurs). Cette dernière méthode a un double avantage : elle permet de citer d'après une base fixe, qui ne change pas à chaque édition comme changent les lignes d'un imprimé; et dans le cas où l'original présente des lacunes elle donne au lecteur le moyen de se représenter la disposition matérielle de ces lacunes, ce qui est indispensable, si on veut tenter la restitution des parties endommagées. A tout le moins, faut-il, lorsqu'on publie une coutume, une enquête, ou tout autre texte qui dans l'original est divisé en paragraphes, avoir le soin de numéroter ces paragraphes. Ici c'eût été le cas, par ex., pour la pièce LXXIV, qui occupe sept pages et demie, et contient une multitude d'*item*.

Parmi les pièces éditées par MM. M. et Th., un certain nombre m'étaient connues depuis longtemps, ayant été reproduites en *fac-simile* pour l'Ecole des Chartes il y a environ une dizaine d'années. La comparaison de ces *fac-simile* avec le texte imprimé fait reconnaître dans le travail des éditeurs un assez grand nombre d'erreurs qui proviennent moins d'un défaut d'attention que d'un manque d'habitude des textes et d'une connaissance insuffisante de la langue. Je m'empresse d'ajouter que les pièces fac-similées sont toutes, sauf une, en langue vulgaire, et il n'est que juste de reconnaître que des documents languedociens offrent des difficultés d'un genre particulier. Voici les résultats de ma collation pour deux des pièces dont je possède le *fac-simile :* Pièce II, p. 3, l. 1, *lo deu*, ms. *len* (= *l'en*). — L. 4, *remanja*, lisez *remania ;* il importe peu qu'il y ait dans le ms. un *j* : c'est à l'éditeur qu'il appartient de distinguer, conformément à la prononciation, les *i* et les *j*, de même que les *u* et les *v* ; les éditeurs ayant eu visiblement l'intention de faire cette distinction, on doit leur imputer à faute les cas où ils ne l'ont pas faite, et trop souvent, en ne la faisant pas, ils donnent à croire qu'ils n'entendent pas ce qu'ils

publient, comme à la l. 11 de la pièce XVII où ils écrivent *ujanda*, pour *vianda*. — L. 8, *aveija*, qui n'offre aucun sens, doit être lu *auciia*. — L. 13, *l'en i daria*, lisez *l'emendaria*. — L. 23, *préjuri :* pourquoi, en ce cas particulier, les éditeurs ont-ils marqué l'*e* d'un accent aigu, dont ordinairement, et avec raison, ils ne font point usage? — L. 26, *pretenh*, lisez *protenh*; et de même l. 28, *pretehm*, lisez *protehin*; l. 35, *preteihn*, lisez *proteihn*. Dans tous ces cas, l'abréviation qui signifie *pro* est parfaitement marquée. Elle a encore été méconnue à la l. 31 où il faut lire *proes* (du verbe *proar*) et non pas *prees*. — P. 4, l. 6, *Haimar*; l. 7, *Halbenca*; l. 8, *Haciu*; l. 11 et 19, *Helias*; l. 23, *Hespainhol :* dans tous ces cas, je crois que l'initiale majuscule est une *N* plutôt qu'un *H*. — L. 11, *so Fil :* pourquoi une majuscule à *Fil?* — L. 18, *Vinihas*, lisez *Vihnas*. — L. 22, *d'Aganet*, lisez *d'Aguanet*. — Indépendamment de ces fautes de lecture, il y a des mots mal coupés, et par suite inintelligibles : l. 19, *percrida*, lisez *per crida*; l. 22, *en contras o*, lisez *en contra so*; l. 24, *perditat*, lisez *per ditat* (pour *gitat*, cf. *Romania, III*, 500).

Pièce IX, p. 11, l. 4, *aitalht*, lisez *aitanht*. — L. 6, *pagat*, lisez *pagaz*, c'est le nominatif. — L. 8, *deuant* (il faudrait à tout le moins *devant*, comme l. 13 *parvent* et non *paruent*), lisez *denant*; cette faute se reproduit plusieurs fois. — L. 11, *volo*, lisez *volho*. — L. 20, *contradad*, lisez *mandad*; comme plus bas à la ligne 27. — L. 26, *W. de Malrine*, lisez *Willem* (il y a *Wll'e*) de *Malrinhe*. — L. 35, *senhor*, lisez *senher*; même faute ailleurs; les éditeurs ne savent peut-être pas quelle est pour ce mot la différence du cas sujet et du cas régime. — P. 12, l. 3, *fiancas*, lisez *fiansas*. — L. 4, *senhor abesque*, lisez *senher abesques*. — L. 7, *accaso*, lisez *occaso*. — L. 17, *A. Aginni episcopo*; il y a une abréviation qui ne peut se rendre que par *Agennensi*. Cette dernière faute est, sinon constante, du moins très-fréquente dans le recueil de MM. M. et T.

Maintenant, quelques remarques sur d'autres pièces également en langue vulgaire. Les éditeurs font un grand usage du *sic*, donnant par là à entendre qu'ils n'ont pas fermé les yeux sur les difficultés de leurs textes. « Nous avons cru, » disent-ils dans leur préface, « ne devoir mettre des « *sic* qu'à la suite des plus grossiers barbarismes ou des expressions par- « ticulièrement insolites. » Mais trop souvent les mots accompagnés de cette observation sont fort corrects. Ainsi, dans la pièce XI, pourquoi faire suivre d'un *sic* les mots *dor* et *plivid?* Le premier de ces deux mots doit être écrit *d'or*, et signifie « d'où » [1], et quant à *plivid*, pour *plevid*, ce n'est pas une forme rare. *Aissi quo*, également marqué d'un *sic* dans la même pièce, n'a rien d'extraordinaire. D'autres fois le *sic* est tout à fait trompeur. Ainsi, p. 19, l. 14 : *e per maior fermetad donam non* (sic)

1. Voir le vocabulaire de mon édition de la Chanson de la croisade albigeoise, au mot *or*.

nostras letras... Il n'y a pas *non*, — j'ai le fac-simile de la pièce sous les yeux, — mais *uon*; or *uon*, qu'il faut transcrire *von*, est pour *vos ne* : « nous vous en donnons. » Dans la même page, je remarque des passages entièrement dénués de sens qui, n'étant accompagnés d'aucun *sic*, ont apparemment semblé clairs aux éditeurs. Comment, cependant, entendre (l. 8-9) *si rancura i forsia?* Aussi bien y a-t-il dans l'original *sorsia*, « surgissait ». Et quelques mots plus loin : *Pero si contrast fo que ja no sia, ni rancura forzia*... Cela ne veut rien dire : lisez et ponctuez : *Pero, si contrast, so que ja no sia, ni rancura sorzia*. A la p. 33, un certain Gausberts Mercer, se plaignant d'un vol commis à son préjudice, dépose ainsi, selon l'imprimé : *en alia ben aiso qu'en traissero* .III. *Meha (lals) e. d. s. e plus...*, ce qui est dénué de sens; il faut évidemment lire *e valia ben...*; quant à la syllabe *(lals)* placée entre ( ), j'imagine qu'elle devrait être rapprochée du mot qui précède, et que les éditeurs ont entendu qu'il s'agissait de la menue monnaie appelée *maille*. Ils supposent donc que le plaignant évalue sa perte à une somme de trois mailles, ce qui est peu : il s'agit de la cargaison d'un navire. En tout cas, il faudrait, non pas *Meha(lals)*, mais *meha(lhas)*, sans *M* majuscule. Puis, comment les éditeurs entendent-ils les sigles *e. d. s.?* Ne faudrait-il pas lire *.M. e .D. s.* (mille et cinq cents sous)? Ces fautes — et j'en pourrais citer assez d'autres pour remplir un numéro de la *Revue* — indiquent une connaissance bien insuffisante de l'idiome dans lequel ces documents sont écrits.

Les erreurs sont, comme on devait s'y attendre, moins nombreuses dans les pièces latines. Il y en a trop encore. Pièce I (charte de Richard Cœur de Lion) : « Data per manum Willelmi de Longo campo cancellarii nostri et *Elxensis Electeri*... » Il faut lire *Eliensis* (Ely) *electi* [1] — P. 70, *triannuum*, marqué d'un signe de doute, doit probablement être lu *in annum*. — P. 77 : « ... Licet autem te post ea de adjeccione « hujusmodi conquerente, nos tandem eorumdem predecessorum nostro- « rum secuti vestigia ipsorum circa hoc *amonaverimus* indulgencias « adjeccione predicta sublata adhuc tamen calumpniantur aliqui... » On voit à la ponctuation seule, ou plutôt à l'absence de ponctuation, que cette phrase n'a pas été comprise. Il faut évidemment *postea* en un mot; mais qu'est-ce que ce barbare *amonaverimus* qu'on nous présente ainsi sans le moindre signe de doute? Peut-être *renovaverimus?* — P. 83, l. 7, *sartina*, lis. *sarcina*. — P. 158, l. 19, « *quum* incideret... »; *quum* n'existe, à tort ou à raison, que dans les éditions modernes, les mss. n'employant pas d'autre forme que *cum*. Je présume qu'il y a l'abréviation bien connue de *quoniam*.

Dans le latin aussi, nous rencontrons quelques *sic* malheureux. Ainsi, pièce XLVI : « et toti *(sic)* universitati ». Est-ce que les éditeurs pré-

---

1. Il y a dans les *Fœdera* de Rymer, et ailleurs, nombre d'actes de Richard contresignés de ce même chancelier.

féreraient *totæ?* Et dans la pièce XLVIII : «... heredibus Johannis de Hericuria, burgensis quondam deppe *(sic pro* de parte)... » *de parte* n'aurait aucun sens : *Deppe* est la ville de Dieppe. — Pourquoi, p. 76, mettre un *sic* après *subici?* On n'a jamais écrit *subjici* que dans les éditions faites pour les collégiens.

Comme la correction typographique laisse beaucoup à désirer [1], on peut mettre au compte de l'imprimeur des fautes telles que *filo*, pour *filio* (fin de la pièce XIV) ou *tutele* pour *tutela* (pièce LVII, p. 80). Attribuons-lui encore les capitales absentes ou placées à tort. Mais ce serait dépasser la mesure que le rendre responsable de l'irrégularité de la ponctuation et de l'emploi des apostrophes. L'emploi des apostrophes est assez délicat en provençal, à cause de la facilité avec laquelle l'article et certains pronoms deviennent enclitiques, et perdent leur voyelle, même lorsque le mot suivant commence par une consonne. Les éditeurs veulent bien, dans leur préface, s'en référer aux indications que, sur leur demande, je leur ai données à ce sujet. Pourtant je ne puis pas leur avoir conseillé d'employer trois systèmes différents en un même cas. Et c'est ce qu'ils font. P. 20 : « E si aquel *quil* tort faria fugia.... que drech no « volgues far a aquel a cui *faria l* tort..... Pero si alcus hom... se fa- « diava, *qu'el* coselhs. » Dans ce passage, le ms. porte indubitablement *quil, farial* et *quel*. Les formes complètes seraient *qui lo, faria lo, que lo*. Le plus sage eût été, selon moi, de suivre exactement le ms. en rapprochant l'enclitique du mot sur lequel il s'appuie; mais de toute façon il ne fallait pas traiter de trois façons différentes le même cas.

La ponctuation est chose plus grave. C'est là surtout que se montrent l'attention et l'intelligence d'un éditeur. Un texte bien ponctué est à moitié traduit; l'absence de toute ponctuation est préférable à une mauvaise ponctuation, qui induit le lecteur en erreur, et l'oblige à reprendre à plusieurs fois la même pièce ou la même phrase. Je suis obligé de dire que la ponctuation de MM. M. et Th. est très-négligée. Les erreurs de ce genre ne se peuvent démontrer qu'à condition de citer des morceaux un peu longs. Désireux de ne pas allonger cet article outre mesure, je me bornerai à citer une seule phrase, très-facile, empruntée à un document latin, faisant remarquer que la ponctuation laisse en général bien plus à désirer dans les pièces en langue vulgaire. P. 121 : « Item, quod « servientes, exercendo officium servientum, vadant pedes, nisi fuerint

---

1. Cependant, même en ce qui touche les simples fautes d'impression, les éditeurs ne sont pas exempts de tout reproche. Ils ont fait une page de « rectifications »; ils pouvaient aussi bien en faire une douzaine. Puis il faut savoir corriger ses épreuves. Par exemple, il est bien certain que les imprimeurs ne manquent jamais de placer hors de son lieu le premier des deux points qui doivent accompagner les nombres exprimés en chiffres romains. Ainsi, dans la pièce XXV, on lit : « et illas. LX*. marchas ipsis Bernardo... reddere debetis. » Il fallait « et illas .LX*. marchas... » Cette faute est constante. Pour le dire en passant, dans la même phrase, *ipsis*, au plur., m'étonne.

« generales et de illis generalibus certus et competens numerus appona-
« tur, si vero vadant eques, quod non recipiant, nisi salarium quod
« servientibus peditibus debetur. » Je crains fort que *servientum... pedes... eques* soient des fautes de lecture; mais, en outre, il faut une virgule après *generales,* un point et virgule après *apponatur,* et toute ponctuation est à supprimer après *recipiant.*

J'ai encore, pour terminer ce pénible compte-rendu, à parler de la table. Là aussi il y a matière à de nombreuses critiques. Les éditeurs n'ont évidemment jamais étudié une table bien faite. Il y a deux tables : une pour les noms de personnes et une pour les noms de lieux. Cette division, empruntée au déplorable système que le ministère de l'intérieur a imposé aux archivistes pour les tables des inventaires sommaires, est mauvaise. La plupart des surnoms, qui ne sont que des noms de lieux, sont rangés à la table des noms de personnes, et par suite ne sont pas identifiés. Il en résulte que la table des noms de lieux, qui eût pu être très-riche, se réduit à un peu moins de cinq pages. Puis, les éditeurs hésitent constamment entre la forme ancienne et la forme moderne d'un même nom. Ainsi, voici un des articles de la table des noms de personnes : « Aussinhac (d') *ou* de Ausinaco, Dausinhaco, Dausinhac... » Qu'y a-t-il de plus gauche que cet *ou* qui associe différentes formes? Et pourquoi le texte offre-t-il les deux formes *d'Aussinhac* et *Dausinhac?* N'est-il pas évident qu'il fallait dans les deux cas *d'?* De même *d'Aganet* et *Daganet, d'Aubamarda* et *Daubamarda,* etc., etc.

En somme, le recueil des chartes d'Agen est plein d'intérêt, mais la façon dont il est publié en diminue l'utilité. J'espère avoir un meilleur compte à rendre des volumes suivants.

P. M.

VARIÉTÉS

La Fondation Diez.

La *Romania* a déjà annoncé la fondation récente de deux comités, l'un à Berlin, l'autre à Vienne, qui recueillent des souscriptions en vue d'instituer une *Fondation Diez,* analogue à la *Fondation Bopp,* qui a si bien réussi. Les sommes recueillies seront employées, sous forme soit de bourses d'études, soit de prix, à encourager et à récompenser des jeunes gens adonnés à l'étude des langues et littératures romanes, *sans distinction de nationalité.* A qui seront confiés l'examen des titres et la distribution des subsides, c'est ce qui n'est pas encore décidé; nous avons l'espoir, quelle que soit la solution, que les philologues romans auront voix au chapitre. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette entreprise vraiment digne de l'homme éminent sous les auspices duquel elle se fait. En donnant à la philologie romane une base solide, Frédéric Diez a acquis des droits à la reconnaissance non-seulement des savants, mais de ceux, dans les nations romanes, qui comprennent l'im-

mense portée des études linguistiques et littéraires pour le développement et l'enrichissement de la conscience nationale elle-même. L'homme était d'ailleurs, par son caractère, par sa bonté, par sa modestie, par la sympathique largeur de son esprit et de son cœur, au moins à la hauteur du savant. On peut dire que nul hommage ne l'aurait plus touché que l'union sur son tombeau de savants appartenant aux diverses nations romanes avec ses propres compatriotes pour rattacher à son souvenir une fondation d'un caractère international. Déjà l'Italie et l'Angleterre, qui se sent encore à moitié romane, se sont libéralement associées à l'œuvre de la *Fondation Diez*. Nous espérons que la France ne restera pas en arrière. Nous ferons connaître, quand la souscription sera close, la somme qu'elle aura atteinte et l'usage assigné aux fonds reçus. — On peut adresser les souscriptions en France à la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à la librairie Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, et à M. Gaston Paris, 7, rue du Regard. La liste des souscriptions envoyées à ces trois adresses sera publiée dans la *Romania*.

Congrès International des Américanistes.

On nous prie d'annoncer que la deuxième session du Congrès international des Américanistes aura lieu à Luxembourg, du 10 au 13 septembre 1877.

La première journée du Congrès sera consacrée à l'histoire de l'Amérique avant Colomb et à l'histoire de la découverte du Nouveau-Monde; la seconde journée sera consacrée à l'archéologie; la troisième à la linguistique et à la paléographie; la quatrième à l'anthropologie et à l'ethnographie.

On souscrit à Paris à la librairie Ernest Leroux. — Prix de la carte : 12 francs.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 mai 1877.

L'académie, après avoir entendu le rapport de la commission du prix Gobert et discuté en comité secret les titres des candidats, décerne le premier prix Gobert à M. Célestin Port, pour son *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire,* et le second prix à M. Roschach, pour ses *Études historiques sur la province de Languedoc.*

M. Thurot ayant exprimé le désir d'être remplacé dans la commission du prix Brunet, aux travaux de laquelle son état de santé ne lui permet pas de prendre part, M. Delisle est nommé membre de la commission à sa place.

M. Georges Perrot communique à l'académie la nouvelle d'une découverte récente, qui vient de lui être annoncée par une lettre de M. Jules Martha, membre de l'école française d'Athènes. Il s'agit d'une inscription qui a été trouvée à Athènes par M. Koumanoudis. Ce qu'il y a de particulier dans cette découverte, c'est que le texte de l'inscription était déjà connu, car il est cité par Thucydide, l. VI, chapitre 54 : M. Koumanoudis a trouvé l'original que Thucydide avait sous les yeux et d'après lequel il a fait sa citation. L'inscription est la dédicace d'un autel que consacra, en mémoire de son archontat, Pisistrate, fils d'Hippias, dans

l'enceinte du temple d'Apollon Pythien. On la lit ainsi dans le texte de Thucydide :

Μνῆμα τόδ' ἧς ἀρχῆς Πεισίστρατος Ἱππίου υἱὸς
θῆκεν Ἀπόλλωνος Πυθίου ἐν τεμένει.

Ce sont les débris même de cet autel que M. Koumanoudis a trouvés. L'inscription n'est pas tout à fait complète; elle ne diffère du texte conservé dans Thucydide que par l'orthographe : ΜΝΕΜΑΤΟΔΕΗΕΣΑΡΧΕΣ-ΠΕΙΣΙΣ... ΥΙΟΣΘΕΚΕΝΑΠΟΛΛΟΝΟΣΠΥΘ... ΕΝΤΕΜΕΝ... Thucydide ajoute que cette inscription était gravée en caractères peu nets, ἀμυδροῖς γράμμασι; les caractères de l'inscription trouvée par M. Koumanoudis sont en effet gravés peu profondément et par suite peu visibles. — Cette découverte fournit une nouvelle preuve de l'exactitude bien connue de Thucydide. En outre, elle apporte une donnée nouvelle à l'étude de la topographie de l'ancienne Athènes, en ce qu'elle fixe avec certitude l'emplacement du temple d'Apollon Pythien.

M. Egger rappelle que déjà il y a quelques mois une découverte analogue a été faite. — C'est celle du texte d'un traité entre Athènes et plusieurs peuples du Péloponnèse, qui est rapporté au livre v de Thucydide. Le texte nouvellement trouvé a été publié à Athènes dans l'Ἀθήναιον. Il est tout semblable à celui de Thucydide, sauf seulement quelques variantes d'expression.

M. Ravaisson, président de l'académie, lit une note de M. Jean Gozzadini, sénateur du royaume d'Italie, *sur une « cachette de fondeur » ou « fonderie » trouvée à Bologne.* Parmi les divers dépôts d'objets en bronze appartenant à l'antiquité préhistorique, qui ont été trouvés dans les divers pays de l'Europe, il en est peu de plus riches que les « cachettes de fondeur » ou « fonderies », c'est-à-dire les dépôts d'objets divers réunis par des fondeurs qui se proposaient de les refondre pour en fabriquer de nouveaux : en effet, dans ces sortes de dépôt on trouve à la fois des objets de tout genre et de toute destination, le seul but de ceux qui les avaient formés étant de réunir une masse de bronze suffisante. Un grand nombre de dépôts de ce genre étaient déjà connus : celui qui vient d'être trouvé à Bologne, et dont M. Gozzadini entretient l'académie, est beaucoup plus riche que tous ceux que l'on connaissait auparavant; par là il présente un intérêt tout particulier. M. Gozzadini décrit les divers objets qui le composent et les compare à ceux qui ont été trouvés ailleurs. Il a joint à son mémoire plusieurs dessins des objets trouvés à Bologne.

M. Gaultier de Claubry termine sa lecture sur Dodone.

M. Waddington, présent à la séance, reçoit les remerciements de l'académie pour le concours qu'il lui a prêté, comme ministre de l'instruction publique, pour l'exécution de ses diverses publications.

M. L. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, annonce que M. le baron d'Ailly, mort récemment, a légué à la Bibliothèque, pour le département des médailles, sa riche et célèbre collection de médailles romaines.

Julien HAVET.

Errata. — Nº 20, p. 315, l. 12, Reinecke, lisez Reineck.
p. 316, l. dernière, Hellinvell, lisez Halliwell.
p. 317, note, l. 6 et 7, Penchas, lisez Purchas.
l. 9, Wirght, lisez Wright.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 9 Juin — 1877

100. — **Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte Emmanuel de Rougé,** publiées par M. le vicomte Jacques de Rougé. Paris, Franck, 1877. In-4°, t. I, VII p.-XXXVI pl.

L'ouvrage dont M. J. de Rougé a entrepris la publication est, à proprement parler, un recueil de documents extraits des textes par M. E. de Rougé au cours de sa mission en Égypte. Quelques monuments sont reproduits in-extenso. Le plus souvent, M. de R. s'est contenté de prendre les généalogies, les variantes curieuses des formules funéraires ou dédicatoires, tous les passages qui renferment quelque allusion historique ou mythologique. Pour le principe, on peut regretter qu'il n'ait pas eu le temps de tout copier; mais, en réalité, on est certain qu'il n'a rien laissé passer d'important. Quelque brefs que soient certains extraits, ils renferment toute la substance du texte, et si beaucoup d'entre eux sont peu intéressants, c'est que la plupart des monuments originaux n'ont pas grand chose d'intéressant à nous apprendre.

Les textes provenant d'une même localité ont été réunis et classés dans l'ordre chronologique, autant du moins que le permettait la disposition des planches. Saqqarah a fourni dans le premier volume la matière des planches I, III, IV (en partie), XXX-XXXI, XXXIII-XXXIV, XXXVI-XLIII, LIV, LVI (en partie); Gizéh, IV (en partie), LII (en partie), LX-LXVI; Mitrahinnéh, XLV-XLVI; Abydos, II, VIII-XXII, XXIX, XXXII, XXXV, XLIV, XLVII, LII-LIII (en partie), LV (en partie) LVII; Thèbes-Karnak, VII, XVIII (en partie), XXIII-XXVIII; Deïr-el-Bahari LI, Drah-abou'l-neggah LV, Gournah LVI (en partie), Sân XXXV (en partie), LXVI-LXXVI; plus un certain nombre de monuments qui ne portent aucune indication de provenance, mais qui sont conservés au Musée de Boulaq.

Les documents relatifs à l'ancien empire ont déjà été mis en œuvre par M. E. de R. lui-même dans ses *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*. Cet ouvrage est classique aujourd'hui, et tous les faits nouveaux qui y étaient signalés sont entrés dans le courant de la science. Tout au plus trouverait-on à signaler dans le nouveau volume quelques détails que M. E. de R. avait laissés de côté, les réservant sans doute pour un mémoire complémentaire, quelques formes grammaticales curieuses du très-ancien égyptien, la préposition composée *en-am*, par exemple, employée dans le sens de *pour*, *ar-nas parkhrïou nam-s* « elle a fait l'offrande funéraire pour elle » (pl. v, 1); ou des rudiments de formules qu'on trouvera plus tard très-développées (pl. III). Il est malheureux que le texte reproduit sur la première planche soit si déplorablement mutilé. C'était une sorte d'acte officiel par lequel un Égyptien de la quatrième dynastie établissait et réglait les dispositions du culte funéraire qu'on devait lui rendre après sa mort. La partie conservée se rapporte à la partie comminatoire du texte. Le donateur, après avoir énuméré les domaines qu'il attribuait à l'entretien du culte, et institué les prêtres, prévoyait le cas où quelqu'un des employés tenterait de s'approprier les biens confiés à sa garde, champs, esclaves, objets mobiliers et immobiliers. Le tombeau d'Hapi-Téwi à Sioût renferme un acte de même nature et qu'on peut restituer en entier, grâce au retour fréquent des mêmes formules. Il aurait été précieux d'avoir un texte analogue de l'Ancien-Empire, sinon complet, du moins assez bien conservé pour qu'on pût instituer une comparaison entre les dispositions prises par les donateurs à deux époques différentes.

Les premières dynasties thébaines (XIe-XIIIe dyn.) ont, la XIIe surtout, fourni un assez grand nombre de monuments datés : la stèle de l'an XXX d'Amenemhât Ier qui correspond à l'an X d'Ousortesen Ier (pl. VIII) [1]; une stèle de l'an X d'Ousortesen Ier seul (pl. IX); deux de l'an XIII (pl. XII) et de l'an XV (pl. XIII) d'Ousortesen III; la table d'offrande du roi Ameni-Entew-Amenemhât (pl. VII) et une stèle d'un roi Anhet Râ-menkâou (pl. XV) dont le nom seul était connu jusqu'à présent. Les grandes dynasties conquérantes du Nouvel-Empire (XVIIIe-XXe) sont assez bien représentées. Je signalerai surtout l'inscription de la statue d'Amenhotep (pl. XXIII-XXVIII), personnage qui vivait sous Aménophis III [2]; une stèle officielle qui établit d'une manière définitive la filiation de Ramsès III et de Nakht-Séti (pl XXXV); les inscriptions du grand fonctionnaire Harmabi, qui s'était fait représenter dans son tombeau l'uræus au front et qui pourtant n'a jamais régné (pl. XXXVI-XXXVIII) [3]; enfin le récit fait

1. Déjà publiée dans de Rougé, *Album photographique de la mission*, et dans Mariette, *Album photographique du musée de Boulaq*.
2. Déjà publiée dans Mariette, *Karnak*.
3. Déjà publiées dans Mariette, *Monuments divers*.

par Touthmès I[er] des constructions qu'il avait entreprises dans le temple d'Osiris à Abydos (pl. XIX-XXII). Les premières lignes manquent malheureusement, mais le reste est assez bien conservé pour qu'on puisse juger de l'importance du document. Le roi, après avoir déclaré que ce qu'il a fait est « plaisant au cœur des hommes, agréable à la face « des dieux [1] » et que « Seb (la terre) lui a ouvert ses entrailles, que « Tanen lui a donné ses biens, que toutes les régions étrangères travail- « lent pour lui et que toutes les terres sont à ses ordres », raconte qu'il ordonna au chef des esclaves « chargé des constructions d'envoyer [à « Abydos des ouvriers, qui seraient] toute l'élite des vassaux, la fine « fleur de ses desservants, instruits dans l'art, habile en leur science, « et qui ne négligeraient pas ce qu'on leur commanderait [2] [pour exé- « cuter les] monuments de son père Osiris, [pour lui établir] son image « à jamais ». « Il fit une barque sacrée en argent, en or, en lapis, en « bronze, en toute sorte de pierres précieuses. Je lui donnai des tables « d'offrandes, des sistres *sokhem*, et sistres *seshesh*, des colliers *menât*, « des encensoirs, des vases ; c'est merveilleux ce que j'ai fait là ;..... une « *barque sacrée* vénérable en bois de cèdre véritable, posée sur un sup- « port en forme d'escalier, dont l'avant et l'arrière sont d'électrum et « qui a mis le lac sacré en fête, pour y faire les navigations mystiques, « lors de la fête du *Ou-Peqá*. » De plus, le roi « a ordonné qu'on fît « l'image du grand cycle de dieux qui est dans Abydos, et qui sont ap- « pelés chacun selon son nom :

« Khnoum, maître de *Hi-our*, dans Abydos ;
« Khnoum, maître de *Kebeh*, dans Abydos ;
« Thoth, type (?) des dieux, qui réside dans Hesert ;
« Hor, qui réside dans *Sokhem* ;
« Hor, défenseur de son père ;
« Ap-matennou du midi ;
« Ap-matennou du nord ;

« mystérieux et sacrés sont leurs corps et les supports qui les soutien- « nent en électrum. » Enfin « Sa Majesté a fait tout cela à son père « Osiris, par la grandeur de l'amour qu'elle lui porte plus qu'à tous les « autres dieux, afin que son nom soit stable, et que ses monuments « fleurissent dans la demeure de son père. »

M. de R., dans son cours au Collège de France, avait raconté l'histoire de Tanis d'après les monuments mis au jour pendant les fouilles de M. Mariette. J'ai retrouvé dans ce premier volume une partie des textes qu'il avait cités, en particulier le long texte relatif à la vie du conquérant éthiopien Taharqa (pl. LXXIII-LXXIV). Le roi y parlait de sa mère, « la royale sœur,.... qu'il avait quittée comme jeune homme à « l'âge de vingt ans..... [Quand il eut conquis] le Delta, voici qu'elle

1. Lisez : *Her[ut]nen m hetu retu, ânut nen m heru nuteru.*
2. Lit. : « Ne négligeant point les choses qu'on met à sa face. »

« vint à lui,..... après que se furent écoulées des périodes d'années, « elle me trouva couronné....... J'avais pris les diadèmes de Râ....... « Elle se réjouit très-[fort de voir] les splendeurs de Sa Majesté, « comme Isis voit son fils [Hor] quand il s'est levé sur le trône [de son « père]. » Il est évident que Taharqa tenait ses droits à la couronne du chef de sa mère; et que sa mère avait été une sœur du roi régnant en Ethiopie, peut-être de Kashta ou de Piânkhi-Mïamoun. Si l'inscription dont M. de Rougé a copié soigneusement les débris avait été complète, nous y aurions trouvé sans doute la solution définitive du problème relatif à l'origine du conquérant éthiopien.

C'est un vrai service que M. J. de Rougé a rendu à la science en publiant les textes recueillis par M. E. de Rougé. Ajoutons qu'il s'est acquitté avec beaucoup de soin de sa tâche d'éditeur et n'a rien négligé pour rendre le texte aussi correct que possible : le volume présent fait un égal honneur et au père qui a su choisir si bien les matériaux et au fils qui a su les disposer si bien.

G. Maspero.

---

101. — **Die Treulose Wittwe, eine chinesische Novelle, und ihre Wanderung durch die Weltlitteratur,** von Eduard Grisebach. Stuttgart, Kiœner, 1877, in-18, 128 p.

Ce petit livre est la monographie d'un conte célèbre, celui de la *Matrone d'Ephèse*. Pourquoi l'auteur l'appelle-t-il « une nouvelle chinoise », quand il admet — sans preuves d'ailleurs — qu'il est d'origine indienne? Les digressions, parfois spirituelles, d'autres fois très-lourdes, toujours assez prétentieuses sur le mariage, l'adultère, les femmes, la pureté germanique, la corruption romane, et plusieurs autres sujets, tiennent la plus grande place dans son petit livre, où se trouvent beaucoup de détails bibliographiques inutiles, et où manquent des renseignements indispensables. M. Grisebach n'a pas connu toutes les versions du récit qu'il étudie et n'a pas toujours bien saisi le rapport de celles qu'il connaît. Malgré cela, son petit volume en style de feuilleton est d'une lecture très-agréable, et contient, grâce à des communications amicales, quelques faits intéressants et peu connus. Les recherches de ce genre offrent dans un cadre restreint un sujet très-digne d'étude, mais il y faudrait plus de méthode.

---

102. — **De Iove Dolicheno,** par F. Hettner. Bonn, Em. Strauss. In-8°, 52 p.

Le culte du dieu syrien, adopté par les Romains, qui doit à son lieu d'origine le nom de Jupiter *Dolichenus*, avait été déjà étudié, à deux re-

prises, par M. Seidl dans les mémoires de l'Académie de Vienne [1]. Mais, depuis ce temps, le nombre des inscriptions et des monuments consacrés au dieu s'étant notablement augmenté, ce travail est devenu insuffisant. M. F. Hettner a jugé utile de reprendre la question et d'en faire le sujet d'une thèse qui lui a valu, au mois de février dernier, le grade de docteur en philosophie, devant l'Université de Bonn.

Les écrivains romains ne nous donnent aucun renseignement sur Jupiter Dolichenus. La dissertation de M. H. est donc une étude uniquement archéologique et épigraphique.

L'auteur n'a pas de peine à établir que le dieu de la Commagène est un dieu solaire : ce que démontrent le taureau sur lequel il est monté, la couronnne radiée qui orne sa tête, et sa qualification de « *Sol præstantissimus* ». Mais n'avait-il pas en même temps un autre caractère? Et ne faut-il pas reconnaître encore en lui un dieu du tonnerre et de l'éclair, comme l'indiquent la foudre qui est dans sa main gauche, et la hache à double tranchant qu'il tient de la droite? Ce dernier attribut méritait d'être étudié. M. H. aurait dû remarquer que, si la foudre a pu être prêtée au dieu syrien par suite de son assimilation avec le Jupiter romain, en revanche la double hache est un attribut essentiellement asiatique, puisqu'elle est l'arme du Zeus *Stratios* de Labranda, du Zeus *Karios* de Mylasa et de l'Apollon de Ténédos [2]. Des rapprochements de ce genre étaient nécessaires : ils eussent pu amener l'auteur à nous expliquer (ce qu'il n'a pas fait) la signification mythologique de la *bipennis* du Jupiter Dolichenus. — Un monument découvert en Pannonie [3] nous montre le taureau du dieu posant le pied droit de devant sur la tête d'un bélier. M. H. ne nous dit pas quelle est la valeur de ce symbole. L'image du bélier se retrouve-t-elle sur d'autres monuments consacrés aux dieux de l'Orient? Le bélier asiatique a-t-il quelque rapport avec celui qui, dans la fable grecque, emporte à travers les airs les enfants de Néphèlè, et qui semble être la personnification du nuage pluvieux? Ce sont là des questions que l'auteur aurait dû au moins se poser. La page unique qu'il consacre à la déesse associée à Jupiter Dolichenus est également insuffisante. Sans doute cette déesse a un caractère assez vague, puisqu'elle est figurée tour à tour comme une Junon, comme une Isis, ou comme une Diane. Mais ces variantes nous paraissent pouvoir se ramener à l'unité d'une conception commune : celle d'une déesse lunaire. Ainsi l'entendaient les artistes eux-mêmes, puisqu'au-dessus du groupe de Dolichenus et de son épouse, ils avaient représenté le soleil et la lune [4].

Si l'interprétation des monuments figurés laisse beaucoup à désirer

1. Section de philosophie et d'histoire, t. XII, p. 4; XIII, p. 233.
2. Voir les textes dans Preller, *Griech. Mythol.*, I, p. 112, note 2.
3. N° 12 du catalogue qui est à la fin de la dissertation.
4. N° 27 du catalogue.

dans ce travail, l'auteur a su tirer, au contraire, un parti excellent des renseignements que lui fournissait l'épigraphie. On savait déjà, d'une façon générale, que le culte de Jupiter Dolichenus a été propagé dans l'empire romain par les marchands syriens et par les légions étrangères; M. H. démontre le fait dans le détail et avec un grand luxe de preuves. Cette partie de son travail est tout à fait complète. Vient ensuite un *excursus* épigraphique (p. 23-31). M. H. remarque que les sigles I. O. M. D. D. et I. D. que Seidl expliquait par *Jovi Optimo Maximo Deo Dolicheno* et *Iovi Dolicheno* doivent se traduire, le premier par *I. O. M. Dis Deabus,* le second par *Invicto Deo.* Mais l'observation n'est pas absolument nouvelle; elle a déjà été faite par M. Mommsen. Dans quels cas la lettre D. du sigle I. O. M. D. doit-elle s'expliquer par *Dolicheno* plutôt que par *Depulsori?* M. H. ne répond pas d'une façon précise à cette question, qui, peut-être, ne saurait être résolue rigoureusement. Mais il se livre à une discussion intéressante au sujet de l'authenticité de plusieurs monuments relatifs au dieu Dolichenus, et en particulier de ceux qui ont été récemment publiés par M. Frœhner [1], d'après les papiers d'Etienne Dupérac. Nous signalons aux épigraphistes et aux archéologues ses doutes et ses arguments.

A la fin de la dissertation se trouvent réunis et classés, par ordre de régions, les monuments qui nous sont restés du culte de Jupiter Dolichenus. Ces monuments, au nombre de 84, ont été tous déjà publiés et commentés : ils ne sont donc accompagnés ici que de quelques brèves indications. Le catalogue en est dressé avec soin. On peut regretter seulement que M. Hettner n'ait pas jugé à propos de faire reproduire par la gravure les plus intéressants d'entre eux.

P. Decharme.

---

103. — **A. Gellii Noctium atticarum praefatio** recensa et adnotata a Martino Hertz. (Index scholarum Vratislav. aest. a. 1877). Breslau 1877.

Dans son édition d'Aulu-Gelle qui fait partie de la *Bibliotheca Teubneriana* et qui est entre les mains de tout le monde, M. Hertz a suivi un principe dont il a brillamment défendu l'application contre M. Madvig [2], mais qui, en lui-même, était peut-être discutable. Il a voulu re-

---

1. *Les musées de France*, p. 27.

2. Comp. M. Hertz, *Vindiciæ Gellianæ alteræ*, dans Jahrb. f. Philol., vol. suppl. VII, Leips., 1873-75, p. 1 à 88; et Madvig, *Aduersaria*, II, p. 583 à 613. On sait, du reste, que ce n'est pas la seule opposition que cet ouvrage de l'illustre critique ait rencontrée. On se rappelle les éloges prodigués par M. Cobet *(Variæ lect.*, éd. II, p. 403) à tout ce qui concernait la littérature latine, mais aboutissant à ces mots : *Quam uellem poetas græcos et præsertim atticos non attigisset.* Et plus récemment M. Munno (Journal of Philol. VI, n° 11, 1875, p. 78), reprenant la phrase

présenter le texte des meilleurs mss. partout où il était possible d'y trouver un sens, et n'a admis, parce qu'il ne pouvait les justifier, faute d'espace, que les corrections les plus indispensables. Nous nous étions souvent demandé s'il n'eût pas été possible de remplacer la *Varietas lectionis Gronouianæ*, à peu près dans le même espace, par une brève indication des leçons les plus importantes des principaux mss. C'eût été, en tous cas, nous semblait-il, bien plus utile pour le lecteur. Quoi qu'il en soit, M. Hertz s'apprête depuis bien des années à nous donner une édition d'Aulu-Gelle qui non-seulement comblera tout ce que la première devait avoir nécessairement d'incomplet, mais qui, à en juger par le présent spécimen, entourera le lecteur de tous les secours qu'il pourra désirer. Le texte, d'abord, est entièrement remanié. Pouvant donner en note l'état exact de la tradition manuscrite, l'éditeur ne craint pas, cette fois, de s'en éloigner partout où il pense se rapprocher du texte authentique. Il y a deux séries de notes, les unes purement critiques, les autres exégétiques. Les premières forment un *apparatus* complet; elles donnent les leçons des mss. importants [1], font connaître les auteurs des corrections admises dans le texte et citent, en les discutant, quand il y a lieu, beaucoup d'autres conjectures. Le commentaire explicatif n'est pas fait pour des écoliers. Il est d'une concision extrême; mais il renferme une grande quantité d'éclaircissements et de renvois aux ouvrages naturellement très-divers où des questions relatives à Aulu-Gelle sont traitées.

Max BONNET.

---

104. — **Deuxième étude sur les Celtes et les Gaulois,** par P. L. LEMIÈRE. Les Celtes, premier fascicule. Paris, Maisonneuve, in-8°, VII et 57 pages.

L'objet de cette brochure est de démontrer que les Ligures étaient Celtes, (p. 7), que, les colonies phéniciennes déduites, toute la population indigène de l'Espagne était d'origine celtique, que la race ibérienne par conséquent n'a jamais existé (p. 42), que les Aquitains sont des Celtes,

---

de M. Cobet, était disposé à ajouter : *et romanos*. Cependant, même en dehors du domaine où il est peut-être sans égal dans ce siècle, la prose latine de l'époque classique, M. Madvig a donné encore, dans ses *Aduersaria*, plus d'une de ces émendations dont il a le secret, qui étonnent à la fois par la sagacité dont elles témoignent et par la simplicité qui les rend évidentes.

1. La collation du ms. de Paris 5765 pourrait être plus minutieusement exacte; peut-être y a-t-il de la faute de l'imprimeur. 3 la correction de *cerpendo* en *excerpendo* est certainement de première main. 19 ΕΤΡΗΔΑΑΤΩΝ; 20 *inscripserint* 27 *inmedietate*; 39 *defessu[s q]uestū*; 70 *greculos*; 79 ΜΗΤ ΕΧΟΡΕΤΣΕΝ (le point placé entre E et X est de seconde main); enfin, pour l'orthographe, *nunquam* et *scolis*. Dans les mots grecs, il aurait été possible de mieux distinguer Δ, Λ et Δ.

et qu'enfin le basque est un idiome celtique (p. 56, 57). La population la plus ancienne de l'Europe entière, suivant M. Lemière, appartient à deux races, l'une est la race celtique, l'autre la race gauloise, et, les linguistes ne faisant encore qu'une langue du celtique et du gaulois, le savant auteur se croit autorisé à considérer leurs travaux comme non avenus (p. 1). Les Gaulois, qu'il faut distinguer des Celtes, sont, à ses yeux, une branche de la grande famille scythique, laquelle comprend aussi les Germains, et, pour le prouver, les historiens de l'antiquité suffisent (p. II).

C'est une révolution complète dans l'ethnographie européenne. Malheureusement les auteurs de l'antiquité n'émettent pas toutes les doctrines que M. L. leur attribue. Strabon a écrit : Ἔθνη δὲ κατέχει πολλὰ τὸ ὄρος τοῦτο Κελτικὰ πλὴν τῶν Λιγύων · οὗτοι δ' ἑτεροεθνεῖς μέν εἰσι, παραπλήσιοι δὲ τοῖς βίοις [1] : « Il y a sur cette chaîne de montagnes (les Alpes) « beaucoup de peuples, tous Celtes, à l'exception des Ligures ; et ceux-« ci sont d'une autre nation que les Celtes, quoiqu'ayant un genre de « vie analogue. » Cela veut-il dire que les Ligures sont des Celtes ?

Suivant M. L., les Volkes, *Volcæ*, sont des Gaulois et non des Celtes (p. 5). Mais, de la comparaison entre le récit du passage du Rhône par Hannibal chez Polybe et le récit du même événement chez Tite-Live, il résulte que les *Volcæ* mentionnés par Tite-Live, livre XXI, c. 26, § 6 [2], et les Κελτοί de Polybe, l. III, c. 43, § 12 [3], sont identiques et que par conséquent les Volkes sont Celtes.

M. L. affirme que « le témoignage de Caton l'Ancien désigne comme « Liguriens » les Voconces. Voici le texte sur lequel M. L. s'appuie ; c'est un passage de Pline le Naturaliste : *Novaria ex Vertamacoris, Vocontiorum hodieque pago, non, ut Cato existimat, Ligurum* [4] : « Novare, colonie des Vertamacores, qui sont encore aujourd'hui une « subdivision des Voconces, et non pas, comme Caton le croit, une « subdivision des Ligures. » On ne peut conclure de là que Caton ait parlé des Voconces et leur ait attribué une nationalité quelconque.

M. L. a donc fort mal établi une de ses assertions fondamentales, je veux dire l'identité des Ligures et des Celtes. Voyons s'il a prouvé que les Ibères soient identiques aux Celtes, doctrine qui est aussi comme un pivot de son système. Suivant M. L., les Turdétans, un des rameaux les plus importants de la race ibérique, sont Celtes ; c'est là-dessus qu'il s'appuie surtout pour avancer qu'on a eu tort de distinguer les Celtes des Ibères.

Or, les textes, sur lesquels M. L. se fonde pour attribuer aux Turdétans une origine celtique, sont des passages de Strabon dans sa description de l'Espagne :

1. L. II, c. 5, § 28, édition Didot, p. 106.
2. Edition Teubner-Weissenborn, 1863, t. II, p. 225.
3. Edition Didot, p. 148.
4. Pline, l. III, § 124, édition Teubner-Ianus t. I, p. 148.

Ἐν δὲ τοῖς Κελτικοῖς Κονιστοργίς ἐστι γνωριμωτάτη · ἐπὶ δὲ ταῖς ἀναχύσεσιν ἡ Ἄστα, εἰς ἣν οἱ [τὸ νῦν] Γαδιτανοὶ συνίασι μάλιστα, ὑπερκειμένην τοῦ ἐπινείου τῆς νήσου σταδίους οὐ πολὺ πλείους τῶν ἑκατόν [1] : « Dans « le pays des *Celtici*, la ville la plus connue est Conistorgis ; de même la « plus connue de celles qui bordent les lagunes ou æstuaires est Asta, où « les Gaditans tiennent habituellement leurs assemblées, parce qu'elle « n'est pas à plus de cent stades au-dessus du port de leur île [2]. » Voici comment M. L. traduit la première moitié de ce texte : « Dans le pays « des Celtiques on trouve Conistorsis, ville célèbre : ensuite Asta, bâtie « sur les lagunes à côté de Gadès ; » et il analyse ainsi la seconde moitié : « Les Turdétans tenaient leurs assemblées dans la ville celtique « d'Asta » (p. 28). Quand M. L. a écrit ces lignes, il avait sous les yeux l'édition de Strabon donnée par Casaubon en 1620 ; mais, depuis Casaubon, le texte de Strabon a été considérablement amélioré ; et, de la leçon aujourd'hui reçue, on ne peut conclure que la capitale des Turdétans fût une ville celtique.

Voici un autre passage de Strabon, qui, en faveur du système de M. L., aurait une valeur plus spécieuse : parlant des Turdétans qui sont, avons-nous dit, un des rameaux principaux de la race ibérique, Strabon, après avoir insisté sur la politesse de leurs mœurs, ajoute : Καὶ τοῖς Κελτικοῖς δὲ διὰ τὴν γειτνίασιν, ἢ ὡς εἴρηκε Πολύβιος, διὰ τὴν συγγένειαν [3] : « Ce qu'ils ont de commun avec les *Celtici* à cause du voisinage « ou, comme Polybe l'a assuré, à cause de la parenté. » Les *Celtici* étaient donc, suivant Polybe, parents des Turdétans ; mais il ne résulte pas de là que l'origine des *Celtici* et l'origine des Turdétans fussent identiques. Pour que ce texte impliquât l'identité d'origine des deux peuples, il faudrait que le grec συγγένεια eût la même valeur que le latin *agnatio* et ne désignât pas la parenté par les femmes *cognatio* : or, le grec συγγένεια peut exprimer à volonté l'une ou l'autre des deux parentés que la loi romaine distingue avec tant de soin, συγγένεια ἐξ ἀρρενογονίας et συγγένεια ἐκ θηλυγονίας [4]. Et c'est de la συγγένεια ἐκ θηλυγονίας, de la parenté par les femmes, qu'il est question ici : cela résulte de la comparaison du passage précité de Strabon avec Diodore de Sicile, l. v, c. 33 : Οὗτοι γὰρ τὸ παλαιὸν περὶ τῆς χώρας ἀλλήλοις διαπολεμήσαντες, οἵ τε Ἴβηρες καὶ οἱ Κελτοί, καὶ μετὰ ταῦτα διαλυθέντες, καὶ τὴν χώραν κοινῇ κατοικήσαντες, ἔτι δ' ἐπιγαμίας πρὸς ἀλλήλους συνθέμενοι [5] : « Les Ibères et les Celtes, « après s'être autrefois disputé le sol les armes à la main, firent la paix, « habitèrent le pays en commun, allèrent même jusqu'à s'unir par des

1. Strabon, l. III, c. 2, § 2, édition Didot, p. 117, 952.
2. Traduction de M. Tardieu, t. I, p. 230. Voyez la note de M. Tardieu sur ce passage.
3. Strabon, l. III, c. 3, § 15, édition Didot, p. 125.
4. *Thesaurus linguæ græcæ*, édit. Didot, t. VII, col. 933.
5. Édition Didot, t. I, p. 274.

« mariages. » Il n'est donc pas prouvé que la συγγένεια, constatée par Polybe entre les *Celtici* et les Turdétans, eût pour principe une origine masculine commune : elle était le résultat d'alliances matrimoniales. Le système de M. L. est donc dépourvu de base.

Du reste, ceux qui voudront se rendre compte rapidement de la manière dont M. L. traite les auteurs de l'antiquité n'ont qu'à se reporter au chapitre 43 de la *Germania* de Tacite qui a fourni à M. L. un des principaux fondements de sa théorie ethnographique sur l'identité des Gaulois et des Germains. Tacite a dit dans ce chapitre : *Gothinos gallica, Osos pannonica lingua coarguit non esse Germanos.... Trans Lygios Gotones regnantur, paulo jam adductius quam cæteræ Germanorum gentes, nondum tamen supra libertatem.* M. L. connaît ces textes : il les cite. Suivant lui, les *Gothini*, qui ne sont pas Germains, et les *Gotones* qui sont Germains, sont le même peuple, un peuple gaulois, et ce peuple ce sont les Goths, ces Goths dont Procope dit qu'ils étaient ariens et parlaient une langue connue sous le nom de Gothique [1], γοτθική.

Les Goths, établis en Gaule et en Espagne au cinquième siècle et vaincus par Clovis, sont des Gaulois ; les Goths de Théodoric le Grand sont des Gaulois. Je crois inutile de discuter cette thèse ; mais ce qui mériterait d'être étudié à titre de curiosité psychologique, c'est le mode de raisonnement à l'aide duquel cette thèse a été tirée du texte de Tacite précité qui énonce précisément une doctrine contraire. Les *Gothini*, dit Tacite, parlent gaulois ; donc, ajoute-t-il, ils ne sont pas Germains ; mais les *Gotones* sont Germains. Cela signifie, suivant M. Lemière, que Gaulois et Germains sont synonymes, et que les *Gothini* et les *Gotones* sont le même peuple. Voilà où le travail solitaire a conduit un esprit élevé et sérieux, mais trop systématique et en même temps étranger aux innombrables travaux dont son sujet a été l'objet depuis un demi-siècle.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

105. — **Beitræge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa des Mittelalters, unter besonderer Berücksichtigung der englischen und nordischen Literatur,** von Dr Eugen KŒLBING. Breslau, W. Kœbner, 1876. pp. 256. 7 mark 50.

Englische Studien, herausgegeben von Dr Eugen KŒLBING. I Band. I Heft. Heilbronn, gebr. Henninger, 1877. pp. 186. 5 mark.

M. E. Kœlbing, *privat-docent* de l'Université de Breslau, n'est pas un inconnu dans le monde des philologues ; il a collationné l'année dernière le manuscrit du poëme de Beovulf, et il vient de publier une édition de

1. *Examen critique des expéditions gauloises en Italie*, p. 39, 91.

la chanson de Roland d'après le manuscrit de Venise; M. K. est donc à la fois un germaniste et un romaniste, et tel est aussi le caractère des deux ouvrages dont nous rendons compte; tous deux renferment des articles sur l'ancien scandinave et le moyen anglais comme sur l'ancien français.

Les « Beitræge » renferment six essais : 1° sur les versions anglaises de la légende de Théophile; — 2° sur la version anglaise de la légende de saint Grégoire dans ses rapports avec le poëme français et l'imitation d'Hartmann von Aue; ce second essai ajoute des renseignements nouveaux à l'ouvrage de Lippold; — 3° sur les versions anglaises de la légende de Partonopéus; M. K. s'appuie sur le texte de fragments anglais jusqu'alors inédits pour affirmer l'existence d'un poëme français de Partonopéus antérieur à l'œuvre que nous possédons; — 4° sur la légende d'Elie et de Rosamonde (Elissaga ok Rosamundu); la connaissance de cette légende scandinave qui traite le même sujet qu'une de nos vieilles chansons de geste françaises, est précieuse pour les romanistes et leur fournit d'utiles aperçus sur la forme primitive du poëme d'Elie de Saint-Gille [1]; — 5° et 6° les deux essais remarquables qui terminent les *Beitræge* concernent la littérature scandinave. Le cinquième, sur les *rimur*, sera d'un grand profit pour les germanistes. La littérature qui de tout temps a fleuri en Islande, est représentée au moyen âge et dans des temps plus modernes par les *rimur;* on se contentait alors de remanier, d'abréger et de développer les anciennes légendes en vers ou bien de versifier les récits en prose : ces poëmes portent le nom de *rimur;* on les chantait en dansant aux sons d'un instrument. M. K. prétend que, parmi ces *rimur,* ceux de Fridhthiof furent communiqués par Finn Magnusson au poëte Tegner qui fut frappé de la beauté de certains passages et les inséra dans son poëme; les preuves qu'il avance sont peu convaincantes, Tegner avait un génie trop original pour copier les *rimur* islandais, et M. K. s'est laissé tromper par des ressemblances fortuites ou plutôt séduire par un rapprochement ingénieux. Ces *rimur* sont plus utiles aux philologues qu'aux poëtes; c'est une mine de renseignements sur la langue, très-féconde, fort négligée jusqu'ici, et M. K. rend un grand service aux études germaniques en rappelant l'attention sur ces poésies islandaises. Avec l'aide de M. Vigfusson, M. K. nous donne une liste complète des manuscrits qui renferment les *rimur;* il montre que l'on peut, grâce aux nombreux points de comparaison que les *rimur* offrent avec les Sagas, corriger le texte des anciens poëmes scandinaves et retrouver, grâce aux détails qu'ils renferment, le sujet de certaines œuvres à jamais perdues. M. K. analyse sobrement quelques-uns de ces *rimur;* les « Virgilius rimur » nous offrent une ancienne imitation islandaise de la légende de Virgile, restée inconnue à M. Comparetti; ce dernier ne mentionne

1. Cp. l'édition de M. Wendeltin Fœrster (Heilbronn, Henninger), « Aiol et Mirabet *und* Elie de Saint-Gille, *zwei altfranzœzische Heldengedichte* », 1876-77.

dans son ouvrage (*Virgilio nel medio evo*) que la mauvaise traduction de 1676 d'après un texte hollandais : Virgile, magicien et grand faiseur de prodiges, est, comme dans les légendes du continent, bafoué par la fille d'un roi; mais ce n'est pas dans une corbeille qu'il se fait hisser jusqu'à la fenêtre de la princesse; il a mis une corde autour de son corps, et quand il reste à moitié chemin, suspendu entre ciel et terre, il attache à la corde sa ceinture d'or afin de regagner le sol; comme dans les autres légendes, il tombe et se blesse; mais le récit islandais nous le montre encore une fois honni et servant de monture à la princesse qui le mène durant tout un jour à travers les rochers et les broussailles; la vengeance de Virgile, assaisonnée de détails obscènes qui ne semblent pas, selon M. K., conformes au caractère islandais (?) est encore un trait original et une addition importante aux « *Testi di leggende Virgiliane* ». M. K. ajoute quelques remarques excellentes sur le *mansœngr;* c'est la partie personnelle des *rimur*, l'élément lyrique, pour ainsi dire, qu'ils renferment, une sorte de confidence intime, un morceau semblable à la parabase, ce monologue de la comédie grecque : c'est là que le poëte parle de lui-même, se nomme, raconte ses aventures et ses désirs souvent bien audacieux; là qu'il expose ses idées sur l'amour et sur la poésie d'amour, étale son érudition et compare son héros aux héros des poëmes antérieurs; là qu'il insère les proverbes familiers aux littératures du Nord : le *mansœngr* diffère du reste par le ton des autres parties du poëme; il est plus court, plus saccadé, plus nerveux; les idées n'y sont pas rigoureusement enchaînées. — Le sixième essai (*Skaufhalabálkr*) renferme la plus ancienne poésie scandinave qui soit un écho de l'épopée burlesque de Renard. Renard a longtemps vécu dans son terrier avec sa femme, il a dix-neuf enfants et non vingt; car le vingtième est mort, le dernier trait, dit le poëte, étant souvent funeste au méchant; tous ont quitté la demeure paternelle pour chercher fortune; il n'est resté que trois fils et une fille. Cependant maître Skaufhali part en campagne et ravit le mouton le plus gras du troupeau; mais au retour un homme et un chien se jettent sur lui; il abandonne sa proie, se cache dans un trou de rocher et se brise trois côtes : il revient tout penaud, se rappelle avec douleur ses exploits passés et meurt en se souhaitant un vengeur. Le poëme renferme une leçon de morale, comme un *bîspel* ancien-haut-allemand : c'est que le fripon le plus rusé finit par se perdre. Il n'a rien de populaire; c'est l'œuvre d'un poëte quelque peu clerc qui s'amuse parfois à parodier le ton de l'épopée. Il faut remercier M. K. d'avoir publié pour la première fois ce texte curieux.

Quelque temps après les « Beitræge », paraissait le premier fascicule d'un journal consacré spécialement à la philologie anglaise et rédigé par M. K., les « Etudes Anglaises [1] ». Nous y trouvons six articles :

1. Le « Jahrbuch für romanische und englische Sprache und Literatur » n'existe plus; mais il est immédiatement remplacé par deux nouvelles revues, dirigées par

1° des observations intéressantes de M. Félix Liebrecht, de Liége, sur quelques légendes et superstitions populaires (pp. 171-181); — 2° quelques courtes remarques en anglais de M. Adolf Buff sur l'édition de 1601 de la pièce de Ben Jonson « Every man in his humour » (pp. 181-186). L'infatigable M. K. a composé les quatre autres articles (1-171; — 3° Critique du texte de l'*Ormulum :* M. K. compare le texte du manuscrit d'Oxford avec le texte donné par Robert White (Oxford, 1852); — 4° Rédaction anglaise de la légende de Théophile. Cet article complète le premier essai des *Beitræge*. M. K. parle d'abord de deux versions de la légende, dont il doit la communication à M. Ward : l'une est en prose latine et l'autre en vers français; le poëme français est traduit du texte latin, comme M. K. le montre en publiant parallèlement les deux versions. Quant à la rédaction anglaise de la légende, elle nous est conservée dans trois manuscrits; deux d'entre eux exactement semblables (mais le deuxième fort endommagé par un incendie), et le troisième, le célèbre manuscrit Vernon de la fin du XIV^e siècle, tout à fait distinct des deux autres : la rédaction anglaise a donc deux formes diverses; M. K. les compare et les publie toutes deux; — 5° Légende du Purgatoire de S. Patrice. Nous retrouvons ici M. K. sur les traces de Wright. M. K. compte quatre versions françaises en vers, et trois en moyen-anglais; parmi ces trois dernières, la plus ancienne a été éditée par M. Hortsmann dans ses *Altenglische Legenden* (Paderborn, 1875); la seconde qui se trouve dans le manuscrit Auchinleck d'Edimbourg, a été publiée par Turnbull et Laing (*Owain Miles and other inedited fragments of ancient english poetry ;* Edinburgh, 1837); la troisième, plus moderne, est conservée dans le manuscrit cottonien du XV^e siècle qui renferme *Lybeaus Disconus*. M. K. compare longuement ces versions les unes aux autres. Il remarque que les maximes de S. Bernard et la vision de S. Paul, récemment éditées par Horstmann dans le journal de Herrig, offrent de grandes ressemblances avec le *S^t Patriks Purgatory* et sont peut-être l'œuvre d'un même auteur. Finalement, il publie deux versions anglaises de la légende de S. Patrice; d'abord (98-112) la plus moderne dont Wright n'avait imprimé que des extraits, ensuite Owain Miles (Owayne Myles) dont Turnbull et Laing n'avaient fait tirer que trente-deux exemplaires. M. K. livre ainsi au public deux textes presque inédits; — 6° Le poëme moyen anglais, *Lybeaus Disconus*. Il existe deux manuscrits de ce poëme, l'un à Londres, l'autre à Naples; le texte du manuscrit cottonien a été édité par Ritson dans ses

---

des professeurs de Breslau : *Zeitschrift für romanische Philologie* (Grœber) et *Englische studien* (Kœlbing); ajoutez-y l'*Anglia* qui va paraître; au moment où j'écris cet article, la *Revue critique* n'a pas encore reçu le premier numéro (*Anglia, Zeitschrift für englische Philologie,* herausgegeben von Richard Wülcker); l'*Anglia* s'entoure des noms les plus imposants et les plus autorisés : Ten Brink, Delius, Grein, Heyne, Sievers, Zupitza en Allemagne, Ellis, Furnivall, Morris et Sweet en Angleterre.

Ancient engleisch metrical romanceës, puis par M. Hippeau, comme appendice à la suite de son édition du Bel Inconnu (Paris, 1860); le texte de Naples, déjà signalé dans les *Reliquiæ antiquæ* de Wright et Hattiwell, n'a été jusqu'à ce jour l'objet d'aucune étude; M. K. compare les variantes du manuscrit de Naples avec le texte du manuscrit cottonien; il ajoute quelques remarques sur le rapport du poëme anglais avec le Bel Inconnu de Renauld de Beaujeu et le Wigalois de Wirnt von Gravenberg.

Dans les Beitræge et les Englische Studien, M. K. a fait preuve d'une grande sagacité et d'une activité d'esprit que les études les plus arides ne rebutent pas. Il excelle surtout à comparer entre elles les diverses versions d'un même texte; mais il raffine parfois; désireux de trouver partout des ressemblances et des analogies, il accorde par instants trop d'importance à de menus détails, et un mot, une phrase, si courte qu'elle soit, due quelquefois au hasard, à une pensée originale, au développement naturel d'une idée, lui semble une imitation parce que ce mot ou cette phrase se retrouve dans d'autres textes. Il n'a pas l'art de diviser son sujet, d'indiquer clairement les différentes parties de son travail, de faire saillir les points importants et d'esquisser en quelques traits sûrs et fermes les conclusions qu'il tire de ses minutieuses études. Même quand il sort de la critique de texte, son exposition est confuse et pénible; M. K. n'est pas assez concis; son style (il est permis de bien écrire même dans des dissertations philologiques) est négligé, parfois trivial; ces défauts frappent surtout un étranger. Mais M. K. a bien mérité de la philologie romane et germanique; les textes qu'il publie sont inédits ou peu accessibles, et l'on ne peut guère porter sur leur publication un jugement assuré; mais c'est un grand mérite de les publier, d'appeler l'attention des philologues sur des points obscurs, de provoquer et d'essayer de résoudre d'importantes questions. L'édition des « Englische Studien » est une bonne et louable entreprise; M. K. donne à son recueil le titre modeste de *Studien* et non de *Zeitschrift;* mais sa revue n'aura pas de peine à grandir; il est vrai qu'elle ne paraît pas à époque fixe; le temps de sa publication n'est déterminé que par le nombre des articles qu'elle reçoit, et M. Kœlbing a dû faire tous les frais du premier numéro; lui-même ne compte donner par an que deux ou trois livraisons; nous lui souhaitons tout le succès que méritent ses courageux efforts et son savoir étendu.

Il nous reste à féliciter les frères H. Menninger du bon goût et du soin qu'ils apportent à leurs éditions des livres germaniques; les « Englische Studien » imprimées sur beau papier en caractères fort lisibles, forment un livre élégant et coquet, qui flatte le regard.

Arthur Chuquet.

Répertoire des sources historiques du moyen âge, par Ulysse CHEVALIER. *Bio-Bibliographie. — Premier fascicule A-C.* Paris, librairie de la Société bibliographique, 1877, gr. in-8° jésus de 536 colonnes. Prix du volume : 20 fr. (Chaque volume étant formé de 4 fascicules de 20 feuilles d'impression chacun).

Je ne veux qu'annoncer la publication des premières pages du *Répertoire des sources historiques du moyen âge.* Plus tard le considérable ouvrage de notre collaborateur — on n'a pas oublié les excellents, mais trop rares articles de M. l'abbé Chevalier — sera l'objet ici d'un compte-rendu développé. En ce moment, il suffira d'appeler la bienveillante attention de nos lecteurs sur un travail destiné à rendre aux études historiques d'incomparables services. Le *Répertoire,* dont M. l'abbé Ch. met entre nos mains le premier fascicule, se composera de trois volumes, qui formeront autant d'ouvrages distincts : le premier consacré aux personnages, le second aux localités et aux faits, le troisième aux œuvres littéraires. Le volume par lequel l'auteur a cru devoir débuter doit renfermer les noms de tous les personnages qui ont obtenu une notoriété quelconque pendant le moyen âge (depuis l'établissement de l'Eglise jusqu'à l'an 1500). Chacun des articles (rangés par ordre alphabétique) se divise en deux parties : les indications biographiques, les indications de sources. La biographie se réduit (sauf en des cas exceptionnels) aux dates de naissance, de fonctions et de mort. Quant aux sources, elles sont d'une abondance qui ne laissera que bien rarement quelque chose à désirer. M. l'abbé Chevalier, qui jouissait déjà d'une réputation d'habile paléographe des mieux justifiées, ne mérite pas moins dès aujourd'hui la réputation de bibliographe consommé. Il a passé de longues années à dépouiller avec le plus admirable zèle tous les recueils de l'Europe savante; et quand il n'a pu lui-même vérifier l'exactitude des indications, il a eu soin de ne les emprunter qu'à des ouvrages d'une valeur éprouvée. Ajoutons que le *Répertoire* est imprimé avec beaucoup de netteté, qu'il paraîtra de la façon la plus régulière, et ne doutons pas, après cela, du bon accueil que lui feront les érudits de tout pays.

T. de L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er juin 1877.

S. M. l'empereur du Brésil assiste à une partie de la séance.

M. Michel Bréal lit une notice sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes. On sait qu'il existe, en nombre aujourd'hui considérable, des inscriptions provenant de l'île de Chypre, écrites avec des caractères différents de ceux de toutes les langues connues. Jusqu'à l'année 1850, ces caractères n'étaient encore connus que par des légendes de monnaies, et les numismatistes, ne pouvant les déchiffrer, ne sachant à quelle langue ils appartenaient, ignoraient de quel pays provenaient ces monnaies. En 1850, le duc de Luynes acquit une tablette de bronze trouvée dans l'île de Chypre, à Dali, l'ancienne Idalium, et couverte sur ses deux faces de caractères identiques, à ce qu'il reconnut, avec ceux des monnaies non classées jusqu'alors; il en conclut que ces monnaies appartenaient, comme la tablette de Dali, à l'île de Chypre, et annonça sa découverte dans un livre intitulé *Numismatique et inscriptions cypriotes.* Depuis cette date, un assez grand nombre d'inscriptions nouvelles furent trouvées, les unes par M. de Vogüé, les autres par MM. Lang, consul britannique, Cesnola, consul des Etats-Unis, et par un savant grec, M. Dém. Piéridès. Parmi ces inscriptions, il s'en trouvait une qui donnait un texte bilingue, phénicien et cypriote, et où était marquée, par des points, dans le texte cypriote, la séparation des mots.

Alors on put tenter des essais de déchiffrement sérieux. Les premiers travaux parurent en 1872. M. Lang signala un mot, celui de *roi*, facilement reconnaissable parce qu'il était répété deux fois dans chacun des deux textes. M. Georges Smith, le célèbre assyriologue, examina à son tour l'inscription et trouva le premier la clé du problème. — M. Smith remarqua que ce mot de roi, qui revenait deux fois, était écrit de deux manières différentes; sur cinq caractères, il y en avait quatre constants, les trois premiers et le dernier; la différence était dans le quatrième ou avant-dernier. Or, d'après le sens indiqué par le texte phénicien, le mot *roi* devait être l'une des deux fois au nominatif, l'autre fois au génitif. M. Smith chercha, parmi les diverses langues anciennes de la région qui avoisine l'île de Chypre, s'il en était quelqu'une où le mot de *roi* eût le nominatif et le génitif pareils, sauf seulement l'avant-dernière lettre; il ne trouva cette condition remplie que par le grec βασιλεύς, génitif βασιλέϝος. La langue de l'inscription était donc le grec. Quant à l'écriture, plusieurs noms propres, que M. Smith parvint aussi à reconnaître, lui permirent de prononcer qu'elle était syllabique. Ces quelques noms propres, avec le mot βασιλεύς, lui fournirent une vingtaine de caractères syllabiques; il put alors lire de courts fragments, des légendes de médailles, etc. La découverte était faite; elle appartient à M. Georges Smith: on n'a plus eu après lui qu'à la compléter. Ce qui est curieux, c'est que M. Smith, qui sut le premier reconnaître du grec dans les inscriptions cypriotes, ne savait pas le grec. — M. S. Birch, de son côté, avait démontré que la langue des inscriptions cypriotes ne pouvait être ni l'égyptien, ni le phénicien, ni l'assyrien. C'était donc bien du grec. M. J. Brandis poursuivit le déchiffrement sur cette donnée; il déchiffra le premier le mot κας, équivalent cypriote du grec classique καί, déjà connu par une glose d'Hésychius, détermina la valeur de plusieurs caractères nouveaux, put lire des fragments de phrases, et aborder la lecture de la tablette de Dali, dans laquelle il reconnut un contrat. Enfin M. Moritz Schmidt, d'Iéna, d'une part, et MM. Deecke et Siegismund, de l'autre, complétèrent le déchiffrement et publièrent séparément deux transcriptions de cette tablette et de quelques autres inscriptions. Le texte de la tablette, assez curieux au point de vue historique, est un contrat conclu par le roi et la cité d'Idalie avec plusieurs médecins, qui s'engagent, moyennant une somme d'argent fixée dans le traité, à venir soigner à Idalie les habitants malades à la suite du siège de la ville par les Mèdes. La langue est du grec, sans mélange d'aucune langue étrangère, mais avec certaines particularités dialectales, dont quelques-unes étaient déjà connues par le témoignage des anciens : υ pour ο, par exemple απυ pour ἀπό, σις pour τίς, πτολις pour πόλις, Ϝαναξ pour ἄναξ, etc. — M. Bréal, après cet exposé, examine si les résultats qu'il vient d'indiquer doivent être considérés comme certains; il conclut affirmativement. Ses principaux motifs sont : la précision des règles de déchiffrement auxquelles on est arrivé, la régularité avec laquelle elles sont observées, la correction invariable du grec des inscriptions, tel que le donne ce déchiffrement, les renseignements historiques circonstanciés que fournissent les inscriptions ainsi lues, la concordance parfaite du déchiffrement de M. Schmidt avec celui de MM. Deecke et Siegismund, enfin la confirmation qui a été fournie par deux inscriptions, qui contenaient chacune un même texte en caractères grecs et en caractères cypriotes, et où le texte cypriote, lu conformément aux règles précédemment découvertes, s'est trouvé conforme au texte écrit en caractères grecs. Le déchiffrement des inscriptions cypriotes est donc une découverte acquise à la science.

M. Ad. Regnier, rapporteur de la Commission du prix Volney, annonce que la Commission a décerné, pour 1877 : 1° le prix Volney, à M. Stanislas Guyard, pour sa *Théorie nouvelle de la métrique arabe*; 2° deux médailles de 300 fr. chacune, l'une à M. Liebich, pour sa *Grammaire alsacienne*, l'autre à M. Schon, pour son *Dictionnary of the hausa language*.

M. Ravaisson présente de la part de M. Paul Pierret les empreintes de deux cachets gravés sur le chaton d'une bague récemment acquise par le Musée du Louvre. Cette bague est égyptienne, et du règne de Thoutmès II. Les deux gravures représentent ce roi; dans l'une il chasse un lion, dans l'autre il combat un ennemi du haut d'un char.

M. d'Abbadie termine sa lecture sur deux inscriptions éthiopiennes.

M. Victor Guérin, continuant sa lecture sur la ville de Saint-Jean d'Acre, résume l'histoire de cette ville depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 16 Juin — 1877

107. — **Demosthenis de Corona oratio.** In usum scholarum edidit Justus-Hermannus Lipsius. Leipzig, Teubner, 1876. In-8°, 121 p.

Cette édition est extrêmement commode pour ceux qui veulent se rendre un compte exact de l'état où se trouve le texte du discours de la *Couronne :* ils y trouvent réuni, sous la forme la plus concise, tout ce qu'il leur importe de savoir. La *adnotatio critica,* placée au-dessous du texte, donne d'abord la leçon des principaux manuscrits, ceux qu'on peut considérer comme les représentants des diverses familles, Σ de Paris, *Laurentianus, Augustanus primus, Bavaricus :* les deux derniers ont été de nouveau collationnés par M. Lipsius. Elle ajoute les variantes tirées de citations anciennes, ainsi que les conjectures des critiques modernes. Elle indique enfin, toutes les fois que l'ancienne vulgate a fait place à une autre leçon, quel éditeur a donné l'exemple de cette innovation. Au-dessous des notes critiques, se trouvent cités *in extenso* les passages correspondants du discours d'Eschine *contre Ctésiphon.*

Un pareil travail est d'autant plus utile qu'il est plus exact. Mais rien n'est plus rare ni plus difficile qu'une exactitude parfaite dans les choses minutieuses. M. L. avoue lui-même que beaucoup d'erreurs se sont glissées dans la première moitié du volume, par suite d'une impression trop précipitée. Il a relevé dans l'*appendice* le plus grand nombre de ces erreurs; mais l'*errata* n'est pas complet. La seconde moitié du volume est plus correcte : cependant, on pourrait y relever quelques omissions, quelques inexactitudes. En voici des exemples. P. 277, l. 17 (Reiske), il faut ajouter que Σ et, probablement aussi, A portent καινῇ:

προφάσει pour κενῇ προφάσει. — P. 283, l. 23 : τούτους (pour τοὺς) Σ. — P. 285, l. 25 : les mots ἐξ ἀρχῆς sont répétés avant ὀρθῶς dans Σ et Λ, puis effacés soit dans le second, soit dans le premier membre de phrase. La place de ces deux mots était donc flottante. — P. 289, l. 5 : παραιτεῖται (pour παραιρεῖται) Σ, Λ. Je n'ose poursuivre cette énumération. Il sera facile de faire disparaître dans un second tirage les erreurs de ce genre : dès aujourd'hui l'édition de M. Lipsius mérite d'être recommandée aux travailleurs.

- - - L.

---

108. — **Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc.**, par le prince L.-L. Bonaparte. Paris, Ernest Leroux, 1877. In-8°, 47 p. (Forme le numéro 3 du tome VI des *Actes de la Société philologique.*) Prix : 3 fr. 50.

Toute publication du prince Bonaparte, si courte qu'elle soit, révèle des faits nouveaux, acquis par cette observation scrupuleuse qui donne une valeur scientifique au plus minime détail. Ses recherches sur le basque, en particulier, sont des modèles d'investigation linguistique ; et, sans elles, il faut le reconnaître, les travaux de MM. Vinson et van Eys relatifs à la phonétique, au lexique et à la composition verbale de l'*eskuara,* manqueraient, en partie, de la clarté et de la solidité qui les distinguent. Mais ceux qui s'intéressent aux progrès des études basques peuvent reprocher au prince B. d'être quelque peu avare de ses richesses. Non-seulement ses publications sont trop rares et trop peu étendues, au gré des linguistes, mais encore elles sont tirées presque toujours à un si petit nombre d'exemplaires qu'il semble se donner le plaisir d'écrire uniquement pour les bibliophiles. Un peu plus de générosité envers la science, et nombre d'érudits lui en sauront gré ; d'abord les purs basquisants, *rari nantes!* puis ceux qui étudient les procédés de préfixation et de suffixation dans d'autres langues agglutinantes; enfin, même les romanistes à qui il importe de connaître exactement les éléments latins et romans que le basque s'est assimilés.

Ce vœu exprimé, sachons gré au prince B. de nous avoir donné 47 pages instructives sur le basque d'Irun et de Fontarabie. La première partie de sa brochure (p. 5-30), est consacrée à caractériser la langue parlée dans ces deux petites villes et dans les bourgs avoisinants. Le sous-dialecte usité à Lezo, Arano, Goizueta, Oyarzun, Irun et Fontarabie appartient, suivant lui, par son origine et ses traits essentiels, au dialecte haut-navarrais septentrional, très-proche parent du labourdin; mais il subit tous les jours davantage l'influence du guipuzcoan dont les formes ne tarderont pas à prédominer. Le prince B. donne de nombreux exemples de cette invasion guipuzcoane ; et ce qui frappe surtout dans ces changements, c'est la tendance à la contraction, évidente dans *etorko naiz* « je viendrai » (Goizueta), pour *etorriko naiz; jateut* et *jateuzu* « je

le mange, tu le manges » (Arano), pour *jaten dut, jaten duzu.* [1] Dans le trop court vocabulaire qui suit (p. 15-30), le prince B., en comparant certains mots d'Irun et de Fontarabie aux formes correspondantes du Labourd et du Guipuzcoa, veut montrer que lorsque les mots irunais s'éloignent du guipuzcoan, ils se rapprochent souvent du labourdin. Ces listes de mots sont certainement fort intéressantes; mais, dans la recherche des formes dialectales, bien des écueils sont à éviter. Il faut d'abord prendre garde d'accepter comme généralement usités des mots simplement déformés par la prononciation défectueuse de quelques individus. Ainsi *arraba* « la fraise » et *kataburua* « le cercueil » donnés par l'auteur (p. 15 et 23), comme étant employés à Fontarabie et à Lezo, ne sont bien certainement que des altérations de *arraga* (cp. le béarnais *arrague* de *fraga*) et de (*katabuta* (de l'arabe *al tabut* qui a passé dans presque toutes les langues romanes). On ne peut les inscrire au vocabulaire en qualité de mots régulièrement issus d'une transformation phonétique. D'autre part, il est toujours délicat d'attribuer tel mot en propre à tel dialecte ou à telle variété de dialecte. Nous ne voyons pas pourquoi, par exemple, le prince B. cite *grisa* (p. 16), comme le mot labourdin pour « gris » quand les Basques du Labourd emploient certainement aussi la forme indigène *urdina*. De même nous avons pu constater qu'ils disent *eskilla* « la cloche », comme à Irun, et non pas seulement *izkila* (p. 20); *irazea* « la fougère », et non pas seulement *iratzea* (p. 22).

La seconde partie des *Observations*, etc., n'est qu'une critique d'un spécimen du basque d'Irun (traduction du 2[e] chap. de l'Évangile s. saint Mathieu), donné par M. Julien Vinson dans la *Revue de Linguistique* (VIII, 311). Suivant le prince B., ce spécimen aurait le double défaut de ne pas représenter exactement le dialecte d'Irun et de n'être pas toujours d'accord avec les règles de la grammaire basque. Nous n'avons pas assez étudié le basque du Guipuzcoa pour apprécier, à leur juste valeur, les objections du savant euskarisant de Londres. Savoir si la majorité des Irunais dit *iguzkiya* ou *eguzkiya*, *zioten* ou *ziyoten*, *zegoen* ou *zeguen*, etc., ce sont là des questions de fait sur lesquelles celui-là seul peut prononcer avec compétence qui a longtemps habité Irun. A ce point de vue, le prince B. peut avoir très-souvent raison contre M. Vinson, et l'on doit reconnaître qu'en pareille matière son autorité est considérable. Lui-même nous le dit avec une satisfaction peu déguisée (p. 31-32) : « Les « recherches que nous avons faites nous-même sur les lieux ; celles que « nous y avons fait faire par des personnes que nous avons accoutumées « pendant plusieurs années à notre méthode d'investigation linguistico-« comparative ; les nombreux spécimens, enfin, que nous possédons en

1. Nous-même avions signalé cette cause d'altération pour la langue basque dans une étude spéciale sur les noms de lieux (*Remarques sur les noms de lieux du pays basque*, extrait du compte-rendu des travaux du Congrès scientifique de France, Pau, 1874, p. 392 et 393).

« manuscrit, et qui consistent en une grande quantité de traductions « bibliques, en vocabulaires de quelques milliers de mots, en petites « grammaires et en catéchismes comparatifs, etc., travaux qui ont tous « été faits ou rédigés avec le plus grand soin sous la dictée des gens du « pays, et dont l'exactitude a été constatée, à plusieurs reprises, par des « personnes autres que les traducteurs et également compétentes — « toutes ces recherches et tous ces documents, disons-nous, doivent nous « donner le droit de soumettre avec assurance à ceux des linguistes qui « voudront dorénavant étudier sérieusement la dialectologie basque, les « corrections suivantes, etc. » Il nous semble, quant à nous, que *toutes ces recherches et tous ces documents* constituent surtout au prince B., le droit de communiquer au public, qui lui en sera fort reconnaissant, les connaissances précises que lui a procurées son exploration minutieuse du pays basque. Au lieu de garder pour lui les nombreux spécimens qu'il possède et de se donner ensuite le facile plaisir de tancer les travailleurs qui se dévouent pour faire avancer la science, que ne publie-t-il (ce que personne au monde ne peut faire comme lui) une phonétique et un lexique comparés des huit dialectes de l'*eskuara*?

D'ailleurs, tout en nous inclinant devant les assertions du prince B. en ce qui touche les faits linguistiques, nous n'admettrons qu'avec réserve son opinion, plusieurs fois énoncée dans cette brochure (p. 34, 39, 42), sur l'antériorité des dialectes espagnols et leur supériorité vis-à-vis des dialectes français. Prétendre que le basque a été « importé d'Espagne « en France par les habitants de la Péninsule » — « que les dialectes bas- « ques de France ne se sont formés que de ceux de la Navarre espa- « gnole », c'est résoudre bien promptement une question d'origine très-grave et très-délicate. Comment le prince B. pourrait-il démontrer que les Basques français ne sont pas aussi anciens dans leur pays que les Basques espagnols dans le leur? Nous aimerions à voir cette thèse soutenue avec les développements qu'elle comporte. D'autre part, il ne faut pas se hâter de dire (p. 39) que le guipuzcoan et le biscayen « ont *toujours* été considérés comme les plus anciens et les plus importants de tous les dialectes basques »; car le labourdin, au contraire, paraît, en bien des cas, avoir subi moins d'altérations que le biscayen. M. Vinson considère même le labourdin comme mieux conservé que le guipuzcoan. Quant au caractère tout matériel et tout *naturaliste* du vocabulaire de l'euskara, caractère que le prince B. se refuse à reconnaître (p. 44), nous le considérons avec M. Vinson comme difficilement contestable. Ces réserves n'enlèvent rien, cela va de soi, à la valeur et à l'utilité de la brochure du prince Bonaparte. Tout ce que nous demandons, au contraire, c'est de lui en voir publier une semblable et plus étendue, s'il est possible, pour chaque variété dialectale d'une langue qu'il possède admirablement.

A. Luchaire.

109. — **Charlotte von Stein und Corona Schrœter: eine Vertheidigung,** von H. Düntzer. Stuttgart, Cotta, 1876, viii-301 pages, in-8°.

Le livre de M. Keil sur Corona Schrœter [1] a ravivé la polémique toujours pendante entre les partisans et les adversaires de Mme de Stein, et, de nouveau, nous avons vu, pendant quelques mois, journaux et revues disserter à perte de vue sur la nature des rapports qui ont existé entre Gœthe et Mme de Stein. On ne peut que le regretter; la question est de celles qu'à notre avis la critique n'aurait jamais dû soulever. Car, pour s'acharner ainsi à ternir ces longues relations d'amitié que, pour l'honneur de notre poëte, nous aimons à nous représenter nobles et pures, encore faudrait-il apporter à l'appui de ses accusations des preuves positives, ou tout au moins de fortes présomptions : or, jamais on ne produira contre Mme de Stein autre chose que le témoignage de quelques lignes, empruntées aux lettres de Gœthe et interprétées, ou plutôt dénaturées et torturées pour les besoins de la cause.

Aussi n'avions-nous pas jugé opportun de nous appesantir sur le livre de M. Keil, autrement que pour en signaler la partialité et pour indiquer le peu de créance mérité par ses insinuations, dont aucune n'est accompagnée de la moindre apparence de preuves [2].

Malheureusement cet ouvrage, si passionné contre Mme de Stein, que, suivant l'expression d'un critique, on le prendrait pour un pamphlet inspiré par une haine personnelle, a trouvé un accueil trop favorable auprès d'une partie du public allemand. Aussi l'un des défenseurs les plus convaincus et les plus compétents de Mme de Stein, M. H. Düntzer, a-t-il cru devoir en entreprendre une réfutation en règle, qui, nous avons hâte de le dire, est péremptoire.

Après une courte introduction dans laquelle il expose l'état de la question et fait l'historique de ce triste débat jusqu'à l'apparition du livre de M. Keil, il entre de suite en matière et étudie les relations de Gœthe avec Mme de Stein, puis avec Corona, depuis le mois de novembre 1775 jusqu'à la fin de 1782. Peu de personnes connaissent, comme le vénérable bibliothécaire de Cologne, la vie de Gœthe et de ses contemporains, jusque dans ses moindres incidents. Aussi toutes les preuves sont-elles tour à tour présentées, tous les témoignages soigneusements pesés, les moindres actions impartialement examinées; toutes les pièces du procès sont produites, rien n'est dissimulé ni atténué. M. D. insiste surtout sur les faits relatifs au printemps de 1781 ; car ce serait précisément, au dire de ses contradicteurs, l'époque critique dans les relations de Mme de Stein avec Gœthe et le moment où « sa coquetterie sensuelle et raffinée » aurait su, par une capitulation opportune, l'arracher définitivement à

---

1 R. Keil, *Vor hundert Jahren*, 2 vol. in-8°, Leipzig, Veit, 1875; cf. vol. II.
2 Cf. *Revue critique*, 1876, t. II, p. 134-137.

l'influence de Corona, avec qui les rapports du poëte devinrent dès lors de plus en plus froids. M. D. n'a pas de peine à réfuter les interprétations forcées et les déductions arbitraires de M. Keil. Il lui suffit le plus souvent de présenter au lecteur, dans leur intégrité et surtout dans leur contexte, les passages mêmes des lettres de Gœthe, sur lesquels s'appuie l'accusation. Aussi, après sa longue exposition, où il a laissé exclusivement la parole aux faits et aux textes, se croit-il, avec raison selon nous, en droit de conclure, « non-seulement que la prétendue faute de « M^me^ de Stein n'est nullement constatée, mais encore que tous les faits connus la rendent impossible. »

Toutefois, en lisant cette excellente et impartiale étude, nous n'avons pu réprimer un regret ; c'est que M. D. lui ait donné un aspect aussi sévère, une forme aussi rigoureusement scientifique. Le récit se traîne péniblement jour par jour, sans autre lien que l'ardent amour de la vérité dont l'auteur est animé d'un bout à l'autre. Sans doute, M. D., fidèle à ses habitudes, a élucidé ou rectifié, chemin faisant, bien des points de détail, mis au jour plus d'un renseignement inconnu et rendu maint service à la science [1]. Mais était-il bien nécessaire de reprendre par le menu un récit déjà fait avec tant de détails et d'exactitude par M. D. lui-même dans un ouvrage précédent [2] ? Nous ne le croyons pas. Une esquisse fidèle, un tableau d'ensemble des relations de Gœthe avec M^me^ de Stein et avec Corona, en laissant de côté, sans rien négliger d'indispensable, les menus détails et les faits d'importance secondaire, eût pu être aussi convaincant, sans nécessiter un volume aussi compacte. M. D. eût fait un ouvrage d'une lecture plus facile, plus attrayante, un ouvrage susceptible de pénétrer dans le grand public ; or, c'était là le point essentiel. Grâce à son allure légère, à son style anecdotique, à ses affirmations paradoxales même, le livre de M. Keil a trouvé accès auprès de toute une classe de lecteurs facilement impressionnables, de dilettantes et d'amateurs, que rebutera malheureusement presque à coup sûr l'enquête sévère et méthodique de M. D. Seuls les savants de profession y trouveront leur compte, et ceux-là, s'ils sont de bonne foi, n'en ont pas besoin ; le procès, à leurs yeux, était jugé dès l'apparition du précédent ouvrage de M. D. sur Charlotte de Stein. La réfutation risque donc fort de ne pas arriver à son adresse et M. Düntzer de ne trouver à prêcher que des convertis.

Puisse-t-elle du moins clore définitivement une polémique inutile et

---

1 Signalons, entre autres, les détails concernant l'engagement de Corona pour le théâtre de Weimar, engagement conclu, comme le montre M. D., sans aucune intervention de la part de Gœthe. M. Keil, dans un but facile à comprendre, avait affirmé le contraire. Signalons de même, dans la dernière partie du livre, les additions et rectifications à la biographie de Corona, dont M. D. suit les destinées jusqu'à sa mort arrivée en 1802.

2. *Charlotte von Stein, Gœthes Freundin, Ein Lebensbild* von H. Düntzer, 2 vol. in-8°, Stuttgart, Cotta, 1874-75.

déplacée et nous préserver désormais d'ouvrages aussi étrangers que celui de M. Keil à tout esprit scientifique! Ce ne sera pas le moindre service qu'elle aura rendu.

Albert Fécamp.

---

110. — **L'Université de Paris (1200-1875). La nation de Picardie, les colléges de Laon et de Presles, la loi sur l'enseignement supérieur,** par Charles Desmaze, conseiller à la cour d'appel de Paris. Paris, Charpentier, in-8°, xxiv-343 p. Prix : 3 fr. 50.

Sur les 340 pages dont se compose l'ouvrage de M. Desmaze, près de la moitié ne peut donner lieu à aucune critique, puisque l'auteur s'est contenté d'y reproduire in extenso, d'après le *Journal officiel*, les discours prononcés à l'Assemblée nationale en juillet 1875. Ce n'est pas du reste que la première partie soit facile à critiquer, et, à vrai dire, nous ne savons trop si M. D. se fait une idée bien exacte de ce qu'un livre doit être. L'ouvrage en question, loin d'être un livre, ne contient même pas les matériaux d'un livre ; une bonne moitié des 14 chapitres qu'il renferme sont remplis d'analyses informes, de pièces d'archives sans intérêt, de descriptions de sceaux, le tout sans aucun ordre [1]. Nous y trouvons aussi un chapitre sur les Bibliothèques publiques, dont la nécessité ne se faisait aucunement sentir, et qui ne contient pas un renseignement un peu nouveau ; quant à ce qu'on peut appeler le texte, ce n'est qu'un résumé assez confus de quelques notes empruntées à des ouvrages imprimés (voir notamment pp. 40-43).

---

111. — **Tell und Gessler in Sage und Geschichte, nach urkundlichen Quellen,** von E.-L. Rochholtz. Heilbronn, Henninger, 1877, viii, 494 p. in-8°.

« Les noms de Tell et de Gessler sont inconciliables au point de vue « historique, car le premier se rattache à un personnage mythique, « connu dès les premiers temps du moyen-âge, même en dehors de « l'Europe ; l'autre appartient exclusivement à une famille du canton « d'Argovie et ne fait son apparition qu'au xiii[e] siècle... La critique « historique a délivré le nom de Gessler de sa place dans la légende de « Tell ; l'étude comparée des mythologies a rayé le nom de Tell de sa « place dans l'histoire... L'absurdité de cette union d'un mythe symbo-

---

1. Ces analyses nous ont paru copiées presque textuellement sur les anciennes cotes d'inventaires, rédigées aux archives de France par les employés du commencement du siècle. Les descriptions de sceaux sont empruntées à l'ouvrage de M. Douët d'Arcq sur les sceaux des archives.

« lisant des phénomènes naturels et d'un fait politique est découverte et « par suite l'association de ces deux frères siamois Tell-Gessler est « définitivement dissoute. »

Nous avons commencé par cette citation de la préface, pour bien marquer l'esprit qui règne dans l'ouvrage. M. Rochholtz n'a nullement songé à discuter encore une fois dans son ensemble la légende de Guillaume Tell. Il s'est dit sans doute qu'après les travaux de Kopp, de Huber, de Vischer, de Rilliet et de tant d'autres, il était inutile de revenir sur une question définitivement jugée. Malgré les objections qu'élève encore aujourd'hui, chez nous, un savant d'un grand mérite et dont j'ai l'érudition sagace en la plus haute estime, M. Henri Bordier, je ne puis m'empêcher d'être de l'avis de notre auteur. Aussi n'est-ce pas là ce qu'il faut chercher dans son ouvrage. A vrai dire, son volume en renferme deux qui ne sont unis que d'une façon fort relâchée entre eux. L'un est un travail de mythologie comparée, l'autre est une étude d'histoire locale : le premier s'appelle *Le cycle mythique de Tell*, l'autre, *Les Gessler de Brunnegg dans l'histoire et la légende*.

Nous avons parcouru cette première partie avec un vif intérêt, mais nous ne nous sentons pas assez compétent pour la juger. D'accord avec notre auteur pour expulser Tell de l'histoire, nous ne nous sentons pas suffisamment à l'aise sur ce terrain si difficile de la mythologie comparée, où les analogies sont parfois si capricieuses et si trompeuses, pour prononcer sur les déductions ingénieuses de l'auteur qui réunit les légendes de tous les pays et de tous les temps, pour montrer leurs affinités diverses avec la fable de l'archer suisse du moyen-âge. *Les fêtes du printemps en Suisse, l'arc, les flèches, la pomme, les francs-tireurs dans la légende et l'histoire, la légende d'Eigil et de Toko et l'émigration des Scandinaves en Suisse, la légende de Tell chez les Finnois et les Esthoniens,* tels sont les titres des premières études que renferme le volume. Nous passons sur un terrain moins dangereux pour nous avec les essais suivants sur *Les chansons en l'honneur de Tell,* et surtout sur *les pièces de théâtre sur Tell, composées en Suisse, avant Schiller*, qui présentent un grand intérêt au point de vue littéraire. Bien qu'aucune de ces pièces ne soit un chef-d'œuvre de goût et de poésie dramatique, elles nous attirent par l'inexpérience même des auteurs que leur naïf patriotisme transforme en poëtes, et nous permettent de suivre, là aussi, le développement de la légende primitive.

Une dernière étude sur *Tell comme nom de personnes et de lieux* rentre dans le domaine de la philologie plutôt que dans celui de l'histoire.

La seconde moitié du livre est consacrée à l'histoire de la famille noble des Gessler, longtemps une des plus puissantes de l'Argovie. L'auteur s'est livré pendant plus de quarante ans à des recherches sur ce sujet et a réuni dans les archives d'Aarau, de Lucerne et de Zurich plus d'un millier de documents authentiques sur ces dynastes argoviens. Il a été

beaucoup aidé dans ses recherches par l'existence de la magnifique collection de pièces manuscrites relatives à la Suisse, formée à la fin du siècle dernier par le général Béat Fidèle de Zurlauben et conservée depuis sa mort dans la capitale de l'Argovie. De ces documents, qui permettent de suivre des centaines de Gessler dans leur vie politique et privée, il résulte, avec une certitude absolue, que jamais aucun Gessler n'a été bailli d'Uri, que jamais aucun Gessler n'a été victime d'un attentat semblable à celui que rapporte la légende. Le nom de Gessler ne paraît dans l'histoire convenue de Tell que vers la fin du siècle dernier. Auparavant les chroniques, comme les drames, ne connaissent le farouche tyran que sous le nom de Grisler. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces chapitres qui se rapportent trop à l'histoire locale de la Suisse pour exercer un vif attrait sur le public. Disons seulement que quelques chapitres plus courts se rapportent à la légende du père de Melchtal auquel on creva les yeux, et à cette Bertha de Brunneg dont Schiller a fait l'héroïne de son *Guillaume Tell*. Un dernier paragraphe, dont nous avouons ne pas bien comprendre l'utilité, mentionne tous les personnages, jusqu'aux plus obscurs, qui, au su de l'auteur, se sont appelés Gessler ou à peu près. Il est évident qu'une pareille énumération non-seulement ne saurait être complète, mais qu'elle ne prouve absolument rien pour l'extension de la famille, quand on y fait entrer des noms comme *Gaessler* (qui vient de *gasse*, rue), *Geissler* (qui vient de *geissel*, fouet), etc.

Avant de prendre congé de ce livre, rempli, nous dirons volontiers, bourré de faits intéressants, nous devons dire encore un mot de la composition de l'ouvrage. Elle nous semble défectueuse, en ce sens que les différents chapitres ne sont reliés par aucun lien bien solide et pourraient avoir paru séparément sans le moindre inconvénient, tout comme l'ordre et la suite en pourraient être intervertis sans déranger le lecteur. Elle nous semble défectueuse encore, parce que l'auteur, désireux de ne rien perdre des riches matériaux amoncelés par lui, les a fait entrer un peu pêle-mêle dans les cadres de son travail, au risque de les faire éclater çà et là. Enfin l'on ne peut que blâmer le procédé matériel bizarre, employé par l'auteur ou son imprimeur, d'intercaler toutes ses citations et ses notes au milieu de son texte, sans même prendre la peine de les entourer d'une parenthèse. C'est là une négligence blâmable à l'égard du lecteur, et dont nous ne voyons absolument pas la raison d'être.

R.

---

112. — **On the relations between England and Rome**, during the earlier portion of the reign of Henry III, by H.-R. LUARD. BD. ed. of the Chronica Majora of Matthew Paris. Cambridge, Deighton Bell et C^{e}, 1870. 71 p.

En 1215, au concile de Latran, Innocent III est le maître absolu de la chrétienté; trente ans plus tard, au concile de Lyon, nous voyons

le prestige du Saint-Siége ébranlé et son autorité compromise. Une étrange révolution s'est accomplie dans les esprits et va se faire dans les gouvernements. C'est surtout en Angleterre que cette réaction fut vive. Jean avait, dans un moment de détresse, soumis son royaume à la suzeraineté du Saint-Siége ; les papes traitèrent sans ménagement leur conquête. Favorisés par l'extrême jeunesse d'un roi dont la vie ne fut d'ailleurs qu'une longue minorité, les légats du pape épuisèrent par leurs exactions la patience de ce peuple dévot. — M. Luard nous présente une analyse des documents qui nous restent sur cette époque. C'est, dans un ordre rigoureusement chronologique, un inventaire succinct de tous les actes diplomatiques, de tous les textes concernant les rapports du Saint-Siége et de la Grande Bretagne. Du moins, telle a été l'intention modeste de M. L. Il a voulu simplement indiquer à ceux que tenterait l'étude spéciale de cette période, les sources où ils pourraient puiser. — Son patient travail ne sera pas inutile; cependant nous demandons à présenter deux observations.

En citant les procédés étranges du gouvernement pontifical vis-à-vis de l'Angleterre, ses exigences hautaines, ses avides extorsions, M. L. semble croire que l'Angleterre était le seul pays où le bon plaisir du pape s'exerçât sans contrôle. Il n'en était pas ainsi. L'Angleterre, il est vrai, était le seul des grands royaumes qui eût reconnu positivement la suzeraineté du pape; mais le roi de France, le roi de Castille, celui de Léon, et tous les grands seigneurs à peu près indépendants de la chrétienté étaient soumis aux mêmes exigences que le roi d'Angleterre, homme lige du Saint-Siége. Ainsi, le même jour (12 nov. 1216), Honorius écrivait au roi de Léon pour lui enjoindre de prendre comme chancelier un sous-diacre qu'il aimait, neveu de l'évêque d'Albe ; à l'abbé de Cluny de lever sur tous les couvents de son ordre une taxe du 20[e] des revenus ; à Blanche de Champagne, qu'il la prenait sous sa spéciale protection, et aux archevêques de Tolède, Burgos et Palencia qu'ils fissent signer la paix entre les rois de Léon et de Castille. — Les légats du pape en France interviennent dans les questions de succession absolument comme en Angleterre (notamment pour le comté de Nevers, Bouquet, XIX, 712). Ils ramènent avec art toute question politique ou civile à une question religieuse. Philippe-Auguste vieilli, Louis VIII qui n'eut jamais d'énergie, et Blanche dont la régence fut si troublée, n'avaient pas la force de s'opposer à ces empiétements. L'Angleterre n'eut donc pas le triste privilége d'être soumise au pouvoir absolu de la Papauté.

Peut-être aussi sur la fin de son travail, M. L. s'est-il laissé atteindre par la fatigue, il a omis plusieurs pièces importantes qui se trouvent dans Rymer, (1226) deux lettres entre autres très-curieuses qui font prévoir en Angleterre le réveil d'un esprit d'opposition laïque. Informé de la querelle qui a éclaté entre Grégoire IX et Frédéric II, lorsque celui-ci refusa de partir pour la croisade, le roi Henri écrit aux deux ennemis : il ose dire au pape que sa douleur doit être brève, « decet brevem

esse » ; et il conseille à l'empereur de faire quelque concession pour éviter les foudres de l'Eglise, « experto crede ». Ce langage n'était pas si déraisonnable et on comprend que le pape, frappé de cette démarche du jeune roi, ait écrit aux barons d'Angleterre de tenir désormais leur prince pour majeur, ses vertus suppléant au nombre de ses années (Rym. Rec. Ed. t. I, 190).

Cette lettre est assez importante aussi pour mériter d'être citée. Mais à quoi bon continuer cette désagréable tâche de relever des omissions qu'il est si facile de réparer. M. Luard n'en a pas moins rendu à ceux qni s'occupent de l'histoire anglaise au XIII^e siècle, le service de leur indiquer les principaux textes. Il serait à désirer que pour les autres périodes on trouvât ainsi réunis sous la main les extraits des documents importants, comme le « Catalogue des actes de Philippe-Auguste », ou les *Regesta pontificum*.

L. BOUGIÉ.

---

113. — **Geschichte der auswærtigen Politik und Diplomatie im Reformationszeitalter 1485-1556,** von Karl FISCHER. Gotha, Perthes, 1874. In-8°, 269 p.

M. Fischer remarque avec raison que la période de la Réformation est une époque décisive dans la formation des grands Etats modernes de l'Europe. Il s'est proposé d'étudier leurs rapports, et s'est attaché particulièrement à la partie qui en est la moins bien connue, c'est-à-dire aux rapports des Etats du Nord, de la Russie surtout, avec leurs voisins. Son ouvrage est divisé en deux parties. Le livre I^{er} est divisé par ordre chronologique en huit chapitres : c'est l'exposé de l'histoire des rapports des Etats de 1485 à 1556. Des notes marginales permettent de suivre aisément cette histoire très-compliquée. Le livre II comprend trois chapitres : le premier consacré à l'étude des princes, des diplomates et des hommes d'Etat, le second aux formes et aux usages diplomatiques, le troisième aux affaires diplomatiques et aux moyens d'action de la diplomatie. Dans son ensemble, le livre de M. Fischer est un précis utile à consulter, surtout pour l'histoire du droit des gens.

---

114. — **Toussaint Louverture,** par GRAGNAN-LACOSTE, Paris et Bordeaux, 1877. In-8°, 402 p.

Cette monographie a été composée, dit l'auteur, avec les papiers de de la famille Louverture. M. Gragnan-Lacoste écrit avec une emphase qui n'a rien du style historique ; son livre n'est point composé avec la méthode et l'esprit critique que l'on exige dans les travaux de ce genre.

Au lieu de se livrer à de très-inutiles digressions, il aurait mieux fait de publier les documents sur lesquels il a travaillé. Il aurait ainsi produit un meilleur ouvrage et fortifié encore l'apologie, sur certains points fondée, de son héros. Il réfute avec succès les accusations les plus graves lancées contre le général noir par ses ennemis. Sous ce rapport, il a en partie atteint son but et apporté quelques renseignements à l'histoire.

CORRESPONDANCE

Messieurs les Directeurs,

Permettez-moi d'ajouter une preuve nouvelle et décisive à toutes celles que j'ai déjà fournies, dans ma *Théorie nouvelle de la métrique arabe* (dont la *Revue* du 10 fév. 1877 a rendu compte), sur ce point fondamental de mon système qu'en arabe, toute syllabe mue [1] précédant deux au-autres syllabes de même nature peut être frappée de l'ictus et qu'aussitôt elle s'allonge et se fait suivre d'un silence égal à une brève.

La plupart des théoriciens arabes admettent dans les vers cinq sortes de rime. La première, appelée *Motarâdif*, consiste en ce que le mot final est terminé par deux consonnes quiescentes consécutives, comme dans le mot *aqaLL* [2]. La seconde sorte *(Motawâtir)* offre *une* mue entre les deux dernières quiescentes, comme dans *qaTloN*. La troisième *(Motadârik)* a *deux* mues entre les deux quiescentes : ex. : *mostaF'iloN*. La quatrième *(Motarâkib)* a *trois* mues entre les deux quiescentes : *moSta-'iloN*. La cinquième enfin *(Motakâwis)* présenterait *quatre* mues entre deux quiescentes, comme dans la succession mostaf'iloN *mota'iloN*.

D'après les règles de la prosodie, deux rimes différentes ne peuvent être employées concurremment. Une même pièce de vers doit être rimée tout entière en *Motarâdif* ou en *Motawâtir*,, etc., etc.

Cette loi ne souffre d'exception que dans un seul cas. On trouve déjà dans le recueil d'anciennes poésies appelé le *Hamâsah* (éd. Freytag, p. 173-174) un morceau où la rime *Motadârik* (deux mues entre deux quiescentes) alterne avec la rime *Motarâkib* (trois mues entre deux quiescentes), et ce n'est pas là un fait isolé : dans le *diwân* de Behâ ad-dîn Zohaïr, récemment publié par le savant professeur d'arabe de Cambridge, M. Palmer, on en relève des centaines d'exemples. Le pied *mostaF'iloN*, qui présente deux mues entre deux quiescentes, y rime

---

1. Tout mot arabe se décompose en syllabes mues, c'est-à-dire formées d'une consonne et d'une voyelle, et en syllabes quiescentes, c'est-à-dire formées d'une consonne dépourvue de voyelle. Par exemple, *qatlon* se décompose en *qa-t-lo-n*.

2. Je rendrai les consonnes quiescentes par des capitales.

avec le pied *moSta'iloN,* qui a trois mues entre deux quiescentes. Que conclure de ceci? Ou bien qu'il y a là une faute grossière contre la rime, ou bien que dans le pied *moSta'iloN,* un *silence,* c'est-à-dire une quiescente, intervient après la syllabe mue *ta : mosta-'iloN,* en sorte que la rime devient *Motadârik.* Or, le commentateur du *Hamâsah* prend soin de faire observer que, dans l'exemple précité, il ne faut pas voir de contravention aux règles de la rime : la rime *Motarâkib,* dit-il, peut alterner avec la rime *Motadârik.* N'est-ce pas là une preuve manifeste que la rime *Motarâkib* n'est telle, ici, que pour l'œil, qu'elle devient *Motadârik* par l'insertion d'un silence à l'endroit indiqué? Il y a plus. C'est seulement lorsque les vers se terminent par le pied *mostaf'ilon* et par ses variantes qu'on observe l'alternance des rimes *Motarâkib* et *Motadârik,* et dans ces pieds je marque d'un ictus la syllabe *ta :* il y a donc concomitance entre l'ictus et le silence dans toutes les variantes qui offrent une succession non-interrompue pour l'œil de trois mues entre deux quiescentes, comme *moSta'iloN.* Ceci est confirmé d'ailleurs. Le grammairien arabe Al-Farrâ rejette la rime dite *Motakâwis,* qui présenterait *quatre* mues consécutives, parce, dit-il, que cette rime ne se rencontre que dans le pied *mota'ilon*; or, ce pied dérive de *motaf'ilon* (variante de *mostaf'ilon)* par la chute de la quiescente F : donc *mota'ilon* contient une quiescente [1] après la syllabe *ta;* en sorte que *mota'ilon* rentre dans la rime *Motadârik* (deux mues entre deux quiescentes). Cf. Freytag, *Darstellung der arabischen Verskunst,* p. 303.

Ces quelques remarques renversent tout l'échafaudage de l'ancien système de transcription qui fait de toute syllabe ouverte une brève et de toute syllabe fermée une longue. Il est clair, en effet, que si même on admet ces équations, on n'en doit pas moins reconnaître que les pieds *mostaf'ilon* et *mosta'ilon,* par exemple, devraient être transcrits tous deux par - - ᴗ - et non pas l'un par - - ᴗ -, l'autre par - ᴗᴗ -; car, dans le dernier pied, la syllabe ouverte *ta,* suivie du silence, équivaut au moins à une longue. Par analogie, il faut bien qu'il en soit de même pour tous les pieds ou successions de syllabes où trois mues se succèdent (cf. ma *Métrique,* livre I, § 6), pourvu que la première mue reçoive l'ictus. Mais dès que l'existence de l'ictus est établie, la voyelle qui en est frappée ne peut être envisagée comme brève. Donc, dans le pied *mosta'ilon,* la syllabe *ta,* plus le silence, équivaut à une longue et demie et non à une simple longue.

Et qu'on n'objecte pas à l'assertion d'Al-Farrâ qu'elle peut simplement reposer sur une vue théorique : que ce serait parce qu'il fait du pied *mota'ilon* une variante de *motaf'ilon* qu'il sous-entend après le *ta* de *mota'ilon* un silence destiné à remplacer le F disparu de *motaf'ilon.* Il suffit, pour écarter l'objection, de rappeler que les vers ont devancé la science de la prosodie. Si dans les poésies antéislamiques le pied *mo-*

1. Quiescente qui ne peut être qu'un silence, puisque la syllabe F est tombée.

ta'ilon est employé au lieu de *motaf'ilon*, ce n'est pas en vertu d'une règle, qui n'existait pas encore, mais bien parce que, pour l'oreille du poëte, les deux formes s'équivalaient. Voilà aussi dans quel sens il convient d'interpréter le témoignage d'Al-Farrâ.

Un corollaire de ce qui précède, c'est que la rime *Motarâkib* ne peut exister que dans deux mètres, le Kâmil et le Wâfir. En effet, ces deux mètres seuls se terminent par des pieds offrant une série de trois syllabes mues, dont la première et la seconde sont inaccentuées, et par conséquent entre lesquelles n'intervient aucun silence. Dans tout autre mètre, la rime *Motarâkib* n'est qu'apparente, par cette raison que les trois mues ne se succèdent pas immédiatement, la première recevant un ictus et engendrant un silence qui vient séparer la première mue de la seconde.

Recevez, Messieurs, etc.

Stanislas Guyard.

VARIÉTÉS

Przeglad Krytyczny.

(Cette revue polonaise mensuelle qui porte le titre de la nôtre paraît à Cracovie à la librairie Gebethner. Elle s'occupe presque exclusivement des productions de la littérature polonaise, dont elle veut, suivant le mot de l'éditeur, *nettoyer les écuries d'Augias*). Principaux comptes-rendus: Janvier. Franciszek Piekosinski : Code diplomatique de la petite Pologne (publié par l'Académie des sciences, Cracovie 1876. Excellente édition, très-bon index). Josef Szujski : Recherches et récits historiques, Cracovie 1876 (Permet d'apprécier tout le progrès que la méthode historique a fait en Pologne depuis Lelewel). Février. Mémoires de Martin Matuszewicz Kastellan de Brest en Lithuanie de 1714 à 1765, publiés par Adolphe Pawinski. Varsovie, Gebethner et Wolff (très-intéressant pour l'histoire du xviii^e siècle. Bonne édition). Sadowski : Les routes commerciales des Grecs et des Romains dans le bassin de l'Oder, de la Vistule et du Niemen, vers la mer Baltique, extrait des mémoires de l'Académie des sciences de Cracovie (curieuse étude de géographie et d'archéologie; quelques erreurs: la carte laisse à désirer). Alexandre Zdanowiez : Abrégé d'une histoire de la littérature polonaise, tome III, époque contemporaine. Wilna, 1876 (mauvais, nombreux plagiats). Mars. Pawinski : Histoire de l'Union des Arméniens polonais avec l'Eglise de Rome. Varsovie, Gebethner et Wolff (Travail consciencieux). — Ribot : La psychologie contemporaine en Angleterre, traduite et complétée par Ochorowicz. Varsovie, Glücksberger (Bonne traduction, additions intéressantes). Julius Falkowski : Tableaux de la vie des dernières générations polonaises. Posen, Zupanski, 1877 (Intéressante

compilation). Le Przeglad s'occupe également des sciences naturelles : chaque numéro est accompagné d'une bibliographie polonaise. Nous signalerons volontiers dans la *Revue* les articles les plus intéressants de ce recueil.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 juin 1877.

M. Drouyn de Lhuys, de l'académie des sciences morales et politiques, transmet à l'académie, de la part de M. Dabry de Thiersant, consul de France à Canton, les estampages de plusieurs inscriptions chinoises intéressantes pour l'histoire du mahométisme en Chine; M. Dabry de Thiersant a joint à ces estampages un mémoire explicatif.

Le ministre de l'instruction publique informe l'Académie que, conformément au vœu qu'elle avait exprimé, M. le directeur de l'Ecole française d'Athènes a été invité à faire exécuter et à envoyer en France des moulages des monuments les plus intéressants qui viendront à être découverts ou à être signalés à son attention d'une manière particulière.

M. Bréal complète la communication qu'il a faite à la dernière séance, au sujet du déchiffrement des inscriptions cypriotes, en signalant à l'académie deux brochures publiées récemment qui traitent du même sujet, savoir :

RODET (Léon), Sur le déchiffrement des inscriptions prétendues anariennes de l'île de Chypre (Paris, Leroux, in-8°, extrait de la *Revue de philologie et d'ethnographie*);

DEECKE (Wilhelm), Der Ursprung der kyprischen Sylbenschrift, eine palæographische Untersuchung (Strasbourg, Trübner, 1877, in-8°).

L'académie, ayant à choisir un lecteur pour la prochaine séance trimestrielle de l'Institut (4 juillet), désigne M. Bréal; il lira son mémoire sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes.

M. de Rozière commence la lecture d'un mémoire de M. Jules Finot, archiviste de la Haute-Saône, intitulé : *Etudes historiques sur la formation du royaume de Bourgogne cis-jurane*. M. Finot commence par rappeler l'invasion et l'établissement des Burgondes dans les bassins du Rhône et de la Saône, l'annexion de leur royaume à celui des Francs, la scission opérée par le traité de Verdun, 843, qui sépara la Burgundie et l'Austrasie du royaume de la France occidentale, pour en former un royaume séparé entre les mains de Lothaire. Après quelques années de règne, celui-ci, n'ayant pas d'enfants de sa femme Theutberge et désirant laisser des héritiers directs et légitimes, voulut répudier Theutberge et épouser à sa place sa concubine Valdrade. Charles le Chauve, roi de la France occidentale et oncle de Lothaire, avait au contraire intérêt à ce que son neveu ne laissât pas d'enfants, afin que lui ou sa postérité fussent appelés à recueillir l'héritage de Lothaire. Une lutte s'engagea donc entre les deux rois, l'un cherchant à obtenir, l'autre à empêcher l'annulation du mariage de Theutberge. M. Finot insiste sur cette lutte, de laquelle dépendait l'autonomie de la Burgundie. Il indique le rôle qu'y jouèrent, outre les deux rois eux-mêmes, le pape Nicolas Ier et l'archevêque de Reims, Hincmar. Ce fut Charles le Chauve qui l'emporta. Le pape cassa les sentences des conciles d'Aix-la-Chapelle et de Metz (860-863) qui avaient annulé le mariage de Theutberge, et Lothaire mourut sans postérité légitime.

M. Ravaisson, rappelant le faux bruit, qui a couru il y a quelque temps, de la dé-

couverte du bras de la Vénus de Milo par des membres de l'Ecole française d'Athènes, dit que ce bruit vient de l'opinion erronée suivant laquelle la mutilation de la Vénus serait postérieure à la découverte faite en 1820; il est au contraire certain, dit-il, que la Vénus a été trouvée mutilée comme elle l'est aujourd'hui, et qu'elle avait été enfouie en cet état il y a douze ou quinze siècles. Comme nouvelle preuve de ce fait, il communique à l'académie la photographie d'un dessin fait au moment même de la découverte par M. Voutier, officier de marine : la statue y est représentée en deux morceaux et sans bras. Cette statue, dit M. Ravaisson, reprenant une théorie déjà émise par lui, faisait partie d'un groupe de Mars et Vénus; on a avancé que l'usage, fréquent chez les Romains, de réunir en groupe Mars et Vénus, ne se rencontre pas dans les monuments de l'art grec; M. Ravaisson cite, au contraire, une base de candélabre du v^e siècle avant notre ère, et un vase peint provenant de Milo, tous deux conservés au musée du Louvre, où l'on voit Mars et Vénus associés ensemble. La mutilation de la Vénus a dû avoir lieu à l'époque chrétienne, sous l'influence de la passion religieuse; c'est alors que l'on cassa le nez, comme on l'a fait souvent aux statues des idoles, tandis que les statues ou les bustes qui ne représentaient que des hommes nous sont généralement parvenus intacts. Quelqu'un imagina alors, pour sauver du moins de la statue quelque chose, d'enterrer les deux fragments principaux dans la cachette où ils sont restés jusqu'en 1820. M. Ravaisson croit qu'on pourrait, par un examen minutieux de ces fragments, qui portent la trace d'une action longue et persistante de l'humidité, prouver que leur séjour dans cette cachette n'a pas duré moins de dix ou douze siècles.

M. Carapanos commence la lecture d'uu mémoire sur l'histoire de la ville de Dodone.

Ouvrages présentés de la part des auteurs, etc. : — par M. Egger : 1° BENLŒW, La Grèce avant les Grecs, étude de linguistique et d'ethnographie : Pélasges, Lélèges, Sémites et Ioniens; 2° HERACLITI Ephesii reliquiæ, recensuit I. BYWATER; — *par M. de Saulcy :* RHONÉ (Arthur), L'Egypte à petites journées : le Kaire et ses environs; — *par M. de Wailly :* L'Enéide, traduction nouvelle en vers français, par M. Gustave de WAILLY, 2 vol.; — *par M. Jourdain :* FIALON, Saint Athanase, étude littéraire, suivie de l'Apologie à l'empereur Constance et de l'Apologie de sa fuite; — *par M. Desjardins :* LUCHAIRE, De lingua aquitanica; — *par M. Renan :* 1° GAZZALI, Le préservatif de l'erreur, trad. par BARBIER DE MEYNARD; 2° SCHŒBEL (Ch.), La légende du Juif-Errant; — *par M. Delisle :* Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire, publiés par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE; — *par M. Renan :* EUTING, Semitische Schrifttafel; — *par M. Miller :* Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire, relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés par E. LEGRAND.

Ouvrage déposé : — DESCHAMPS DE PAS (L.), Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer depuis leur origine jusqu'à leur réunion sous une seule et même administration en l'an V, 1797 (Saint-Omer, publication de la Société des antiquaires de la Morinie, 1877, in-8°). — *Présenté de la part de l'auteur, par M. de Rozière :* Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine antérieures au XVI^e siècle, textes et documents avec notes et dissertations par M. C.-J. BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, t. I. (Paris, 1877, in-8°; l'ouvrage aura 6 volumes).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 23 Juin — 1877

Sommaire : 115. A. d'Avril, Saint Cyrille : langue, alphabet et rite attribués aux apôtres slaves du IXe siècle. — 116. M. Haupt, Chansons populaires françaises. — 117. Daniel De Foe, Robinson Crusoe, tr. p. Battier. — 118. N. Wecklein, Sur la tradition des guerres persiques. — 119. L. Dacheux, Un réformateur catholique à la fin du XVe siècle : Jean Geiler de Kaysersberg. — 120. W. Lübke, Précis de l'histoire des Beaux-Arts, trad. par E. Molle. — Académie des Inscriptions. — Rectification.

115. — **Saint Cyrille.** Mémoire sur la langue, l'alphabet et le rite attribués aux apôtres slaves du IXe siècle, par A. d'Avril. In-8°, 32 p. Paris, Leroux. Prix : 2 fr.

Les questions que M. d'Avril examine dans ce travail sont les plus délicates de la *slavistique;* elles divisent les savants en deux camps bien tranchés et qui ne paraissent guère près de s'entendre. Pour en donner une idée au public occidental, il faudrait non pas une brochure de 32 pages — à peine suffisantes pour la bibliographie, — mais un volume de 32 feuilles. C'est dire que le présent opuscule est loin d'avoir épuisé la matière : il est écrit avec conscience, avec une érudition rare chez un diplomate; il n'a la prétention d'être ni complet, ni définitif. L'exposé, même sommaire, des questions que M. d'A. soulève ou résout, dépasserait de beaucoup le cadre de la *Revue*. Nous nous contenterons donc de résumer les conclusions de M. d'A. en présentant au passage les objections indispensables.

I. — *Rite; langue; communion.* L'auteur expose quelle est, au point de vue de l'Eglise romaine, la valeur de ces différents termes. La compétence de M. d'A. en ces matières est parfaitement établie, et nous ne pouvons que le remercier des renseignements qu'il fournit aux profanes sur ces questions délicates.

II. — *La langue.* Cette question est l'une de celles qui divisent le plus les slavistes : il suffit, pour s'en faire une idée, de jeter les yeux sur un catalogue de librairie. Tandis que Schleicher donne dans son *Indo-Germanische Chrestomathie* des textes *alt-bulgarisch,* que son collaborateur et vaillant disciple M. Leskien publie un *Handbuch der Altbulgarischen Sprache* (Weimar, 1871) et maintient le nom *Altbulgarisch* dans la dernière édition du *Compendium,* M. Miklosich persiste dans l'emploi

du mot *Altslovenische (Altslovenische Formenlehre.* Wienne, 1874) et le lecteur non prévenu peut collectionner des ouvrages qui semblent par leurs titres se rapporter à deux idiomes différents. M. d'A. observe sur ce point une prudente réserve et conseille en français l'emploi du mot *langue slavonne* qui ne préjuge aucune conclusion historique ou philologique. Nous sommes complétement de son avis, en regrettant qu'il ne fournisse pas de renseignements bibliographiques suffisants.

III, IV, V. — *Les écritures.* Les vingt pages que M. d'A. consacre à cette question auraient besoin d'être accompagnées d'un alphabet *cyrillique* et *glagolitique* pour être comprises des lecteurs non slaves auxquelles elles sont destinées. Il est regrettable que l'auteur se soit laissé aller à admettre les interprétations fantaisistes que l'on a données des noms des lettres slaves : *Az, Bouk, Glagol,* etc..... *Moi le Dieu Vid je parle,* etc... « Si ce sens était reconnu exact, dit M. d'A., ce serait un nouveau témoignage de l'antiquité de ces noms. » Mais tout philologue sérieux sait que ces interprétations obtenues à l'aide d'entorses effroyables données aux mots ne sauraient à aucun prix être reconnues exactes. Nous regrettons également de voir citer comme une autorité l'Allemand Ginzel complétement étranger à la philologie slave, tandis que l'article très-intéressant d'Hattala dans le *Nauczny Slovnik* (encyclopédie de Prague) est complétement passé sous silence. Dans les autres ouvrages qu'il cite, M. d'A. a surtout cherché des arguments en faveur de sa thèse; mais il n'a point noté les singulières défaillances qui infirment la valeur de ces travaux. Sa thèse est celle-ci. Cyrille a trouvé l'alphabet glagolitique existant; il l'a perfectionné et complété. Il prétend appuyer cette assertion sur le fameux témoignage du moine Chrabr : jusqu'à nouvel ordre, nous estimons avec M. Jagich *(Histoire de la littérature croate-serbe.* Agram, 1867, p. 56) que le texte de Chrabr s'applique beaucoup plutôt à la *Cyrillitsa,* qu'à la *Glagolitsa.* Du reste, l'auteur ne s'arrête point à réfuter les objections innombrables qui surgissent sous ses pas et pour lesquelles 32 pages seraient bien insuffisantes. Il n'introduit pas de faits nouveaux; il y a longtemps que les champions de la Glagolitsa ont attribué l'alphabet rival à un disciple de Cyrille, saint Clément. Un point de vue que nous regrettons de voir absolument négligé dans ce travail, c'est la comparaison *graphique* des deux alphabets. Il nous parait bien difficile de faire cette comparaison entre le cyrillique et la glagolitique ronde sans être amené à conclure avec Schleicher que la Glagolitsa est une déformation ou un enjolivement de la Cyrillitsa [1]. Nous croyons, quant à nous, que cette transformation a été voulue et qu'elle est une conséquence du schisme qui a divisé Rome et Byzance; mais ce n'est pas ici que nous pouvons développer cette thèse. Nous ne

1. *Verschnœrkelung.* Indogerm. Chrestomathie, p. 251.

croyons donc pas qu'il y ait lieu d'adopter pour la Cyrillitsa le nom d'*Alphabet clémentin* proposé par M. d'Avril.

Le dernier chapitre, VI, est consacré aux rites et à la discipline. Nous sommes parfaitement d'accord avec l'auteur sur ces questions où, comme nous le disons plus haut, sa compétence est incontestable.

L. LEGER.

---

116. — **Franzœsische Volkslieder, zusammengestellt** von Moriz HAUPT, und aus seinem Nachlass herausgegeben. Leipzig, Hirzel, 1877. In-24. VIII-177 p.

On sait (voy. la préface de mes *Chansons du* XV^e *siècle*) que le célèbre philologue Moriz Haupt avait réuni, pendant trente ans, les matériaux d'un recueil d'anciennes chansons populaires françaises; malheureusement il est mort sans avoir exécuté ce grand projet. On a cependant retrouvé dans ses papiers un choix préparé pour l'impression, mais dénué de tout commentaire. On l'offre au public dans un élégant petit livre. Les chansons, tirées de recueils fort rares, et dont quelques-unes même sont empruntées à la tradition orale, plairont aux lecteurs par leur charme original et seront les bienvenues auprès des critiques; on a joint l'indication exacte de la source de chacune d'elles. Nous devons ce charmant volume aux soins de M. Tobler.

G. P.

---

117. — **Daniel De Foe.** Etranges aventures de Robinson Crusoe. Traduction de l'édition princeps (1719) avec une étude sur l'auteur par BATTIER, agrégé de l'Université. Frontispice et sept planches dessinées et gravées par Jules Fesquet, Legenisel, Paquien, Ramus. Lettres, fleurons, culs-de-lampes, par L. M. — Paris, Jules Bonnassies, éditeur, 32, rue Serpente. MDCCCLXXVII. XX-399 p.

La fortune littéraire de Daniel De Foe est certainement une des plus singulières qui soient. Fondateur de deux genres qui ont marqué glorieusement dans les lettres anglaises, et dont son pays est fier à juste titre, — fondateur de la presse littéraire par sa *Revue,* — fondateur du roman (et avec quel éclat!) par son *Robinson Crusoe,* — il n'a pu encore obtenir de ses compatriotes une édition complète de ses œuvres [1].

A l'étranger, son Robinson a été accueilli avec une faveur sans pareille; à part la Bible, il n'y a sans doute pas de livre qui ait été traduit dans autant de langues, et aussi souvent [2]. Mais ce succès même a nui

---

1. Ses compatriotes n'ont même pas encore décidé quelle orthographe ils doivent donner à son nom. Les uns l'écrivent De Foe; les autres Defoe.

2. L'énumération des traductions du seul Robinson remplit plusieurs pages de l'immense catalogue du *British Museum*, et l'Athenæum en signalait dernièrement (18 nov. 1876) une *cinquième* version en tamoul.

à l'auteur; en France particulièrement, la popularité de son roman a éclipsé toutes ses autres œuvres, si intéressantes pourtant et si variées; et De Foe n'est guère connu que comme l'auteur de Robinson Crusoe. Et encore connait-on fort mal Robinson même; depuis longtemps il n'est plus considéré que comme un livre d'enfants, qu'il est permis de remanier, d'élaguer, d'arranger en toute liberté; et l'on peut dire que la grande masse des lecteurs français n'a qu'une idée fort imparfaite d'une œuvre si importante au point de vue littéraire et au point de vue moral.

La traduction de M. Battier n'est pas faite dans cet esprit, bien au contraire. Elle est respectueuse de l'auteur, et reproduit scrupuleusement le texte de la première édition; elle nous donne enfin le vrai Robinson [1]. Elle comble donc une lacune véritable; elle est une réparation faite à De Foe. J'ajoute tout de suite qu'elle n'est pas l'œuvre d'un de ces traducteurs de rencontre auxquels on confie trop souvent le soin de nous faire connaître les romans anglais; elle est faite par un homme qui est également à son aise dans la langue qu'il interprète et dans celle où il traduit. C'est dire qu'elle est non-seulement fort exacte [2], mais aussi écrite dans une bonne langue française. Je souhaite que M. B. nous donne d'autres traductions semblables. Sans sortir de l'œuvre de De Foe, la matière ne lui manquera pas; il pourra donner aux lecteurs français ce *journal de la Peste de Londres*, tellement surprenant de vérité que les médecins eux-mêmes y ont été trompés et l'ont cité comme un document médical, ou ces *Mémoires d'un cavalier*, si vivants que lord Chatham les prenait pour des mémoires authentiques, ou bien encore quelque roman inconnu chez nous, comme *la Vie et les aventures du colonel Jack*.

M. B. n'a traduit que la première partie de Robinson, et je l'en approuve. C'est la seule qui ait une valeur littéraire; les « nouvelles aventures » ne sont qu'une œuvre de librairie entreprise pour bénéficier du

---

1. M. Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*, Paris, 1863, vol. III, p. 274, signale dans les traductions françaises des lacunes qui ne sont pas dans celle-ci.

2. Pour montrer à M. B. que j'ai lu son travail avec le soin qu'il mérite, je lui soumettrai quelques observations sur des points de détail : P. 7, « le sage » devrait avoir une S majuscule; il est question ici du Sage par excellence, de Salomon (voy. Proverbes, xxx, 8). — P. 15, *we should have tided it up the river* n'est pas traduit exactement par « nous aurions gagné la rivière en louvoyant »; il s'agissait de remonter la rivière en s'aidant de la marée. — P. 27, *pinnace* est traduit par « canot »; le vrai mot est « pinasse » (voy. Littré, s. v.). — Même page, je crois qu'il y a une véritable erreur : *a young Maresco* est rendu par « un garçon nommé le Maresco »; il ne s'appelait pas « le Maresco », puisqu'on dit plus loin son nom, qui est Xury; *Maresco* n'est-il pas l'espagnol *Morisco*, soit mal imprimé, soit défiguré à dessein par l'auteur? et *a young Maresco* ne veut-il pas simplement dire « un jeune Moresque » ou « un jeune More »? — P. 52, au lieu de « Saint-Salvador », lisez « San-Salvador ». — P. 65, *fore-chains* n'est pas « chaînes de l'avant », mais « porte-haubans de misaine ». — P. 103, *husk* devrait être rendu par « la balle du blé », et non les « cosses »; le blé n'a pas de cosses.

succès inespéré des premières, et ne sont pas plus heureuses que la plupart des *suites*.

L'étude qui précède la traduction est d'une lecture agréable, et De Foe y est en général justement apprécié. Cette étude est d'ailleurs d'allure modeste, et ne prétend pas être le produit de recherches nouvelles; elle se borne à mettre en œuvre les travaux acquis. Je le regrette un peu, car De Foe est si peu connu parmi nous, qu'une étude plus développée eût été bienvenue. Mais je regrette surtout que parmi les travaux faits sur son auteur, M. B. n'ait pas mis à profit quelques-uns des plus récents, qui ne sont pas les moins considérables, comme l'ouvrage de Lee [1] et le travail si étudié du regrettable Forster [2]. Ainsi il donne sans hésiter à De Foe la brochure intitulée *Speculum Crapegownorum*, alors que Forster (p. 15) doute formellement qu'elle soit de lui. Il y avait également, dans les trois volumes si consciencieux de Lee, bien des renseignements nouveaux à prendre. J'aurais voulu aussi que M. B. ajoutât aux travaux français qu'il cite la vive étude de Philarète Chasles sur De Foe.

M. B. a tort de penser (p. 1) que la polémique politique, ou, selon l'heureuse expression qu'il cite, « l'âge du papier », commença en Angleterre après 1688. Elle commença véritablement en 1640, avec le Long Parlement. De cette date à la Restauration, on a compté 180 journaux publiés de l'autre côté de la Manche [3], et 30,000 pamphlets [4]; et encore ces chiffres doivent-ils être pris comme des minimums, un grand nombre des publications de cette période agitée ayant dû forcément être perdu. Après un long silence sous Charles II, la polémique reprend, avec des formes diverses, au moment du complot papiste (1679) et sous Jacques II; sous Guillaume III, elle ne fait que continuer, en l'augmentant grandement, il est vrai, le mouvement acquis.

J'arrive à une observation plus générale. Au rebours de la plupart des biographes, M. B. est trop modeste pour son auteur. C'est ainsi qu'il ne fait pas assez ressortir tout le mérite de la *Revue* de De Foe (19 fév. 1704); il aurait dû dire qu'elle fut en Angleterre le premier journal littéraire, ou du moins le premier qui ne fût pas exclusivement politique [5],

---

1. Daniel Defoe. His Life and recently discovered Writings, extending from 1716 to 1729. By William Lee. 3 vols, London, 1869.

2. Daniel De Foe and Charles Churchill, by John Forster, 1 vol. London, 1855. L'étude sur De Foe avait d'abord paru, mais moins complète, dans *the Edinburgh Review*, en 1845. — M. B. ne semble pas non plus avoir eu connaissance du livre de Hettner : Robinson und die Robinsonaden, Berlin, 1854 (avec une vie de Defoe); ni du volume du Prof. D. Masson, *British Novelists and their Styles*, Cambridge, 1859, où il est assez longuement question de notre auteur.

3. The Life of Thomas Ruddiman, by George Chalmers. London, 1794, p. 114, note *m*, et p. 404-442.

4. C'est le nombre que comprend la collection Thomason, généralement appelée « The King's Pamphlets », conservée au *British Museum* en 2,200 volumes.

5. On ne peut guère citer avant elle que la ridicule Gazette Athénienne (ou Mercure Athénien) de John Dunton (1690).

et qu'elle ouvrit la voie au *Tatler* (12 avril 1709), au *Spectator* (1er mars 1711) et à tous les *Essayistes* du XVIIIe siècle. Pour Robinson, également, il néglige de montrer qu'il fut le premier roman anglais, qu'avant lui on ne lisait en Angleterre que des traductions de la Calprenède ou de Mlle de Scudéry, et les insipides imitations de Mrs. Behn et d'autres auteurs encore plus insignifiants, que De Foe substitua aux *romances*, fades récits d'aventures amoureuses, les *novels*, fondés sur l'observation de la vie réelle, qu'il créa d'emblée et de toutes pièces le roman anglais et fut le précurseur d'une série illustre d'écrivains. Robinson est de 1719; *Pamela*, de Richardson, qui vient ensuite, est de 1741; puis vient Fielding en 1742 avec *Joseph Andrews*, et Smollett, en 1748, avec *Roderick Random*. *Gulliver* (1726) procède aussi de De Foe; M. Battier a, du reste, indiqué ce que Swift doit à son auteur.

Il me semble aussi qu'il y avait lieu d'insister sur l'influence *morale* qu'a exercée Robinson, et de citer au moins l'opinion enthousiaste de Rousseau (*Emile*, livre III) [1].

Le volume est imprimé avec un grand goût, et avec une correction impeccable (je n'ai pu découvrir en fait de fautes d'impression qu'une lettre tombée à la page 212). Les gravures n'étant guère du ressort de la *Revue critique*, je me contenterai de dire que celles qui accompagnent cette traduction manquent de naïveté et jurent avec la simplicité extrême du récit. Les illustrations faites du vivant de l'auteur sont moins cherchées et moins travaillées, mais elles interprètent bien mieux son œuvre. Il eût peut-être été intéressant de les reproduire, et de nous donner aussi cette carte qu'annonce le titre de De Foe, inséré dans la présente traduction.

A. BELJAME.

---

118. — **Ueber die tradition der Perserkriege**, par N. WECKLEIN. Separatabdruck aus den Sitzungsberichten der K. Akademie der Wissenschaften München : im Verlage der K. Akademie. 1876. 76 p. in-8°.

Les faits des guerres médiques n'ont pas été consignés par écrit à mesure qu'ils se produisaient, ou ne l'ont été que très-insuffisamment. Hérodote, qui les écrivait un demi-siècle plus tard, ne cite nulle part de livre dont il se fût servi, mais il parle souvent des λόγοι, c'est-à-dire de la tradition orale, comme source de son récit. Les faits ont dû être

1. Pourquoi M. B. qui reproduit les noms anglais si exactement, qui ne met pas d'accent aigu sur *Crusoe*, ni de tréma sur *De Foe*, encourage-t-il par son exemple (p. 1) la mauvaise orthographe *torys*, au lieu d'écrire *tories* comme fait entre autres M. Taine (Litt. Angl. vol. 3, 116, 117 etc); — Pourquoi aussi (p. XII) écrit-il *Mistress Veal* qui n'est ni anglais ni français, au lieu de *Madame Veal* ou *Mrs. Veal?* Je n'ai pas sous les yeux l'édition originale de l'*Apparition de Madame Veal*; mais je ne pense pas que De Foe écrive *Mistress*; dès avant lui, on disait *Mrs.*; c'est ainsi, par exemple, que dit Congreve.

singulièrement colorés et altérés en passant ainsi de bouche en bouche. On en a souvent fait l'observation, et Niebuhr, en particulier, dans ses *Vortræge über alte Geschichte,* a déjà insisté sur ce point. M. Wecklein cherche à développer ces vues, et voici la marche qu'il suit : les croyances religieuses, certaines idées sur les voies mystérieuses par lesquelles la justice vengeresse éclate dans la vie des hommes ont agi sur l'imagination des contemporains de ces événements mémorables et ont eu une influence évidente sur la tradition. Après avoir donné quelques exemples de cette influence, l'auteur montre comment le patriotisme hellénique, le désir d'écarter toute ombre de ces éclatantes victoires ont idéalisé l'image de ces temps; par contre, les haines de parti, les rivalités entre les cités grecques ont, dès l'abord et quelquefois plus tard, par suite de certaines circonstances particulières, introduit des médisances, des calomnies dans les récits encore flottants sur les guerres médiques; enfin, le goût des anecdotes, des détails piquants ou merveilleux a dû tenter et séduire plus d'un conteur. Hérodote, tout en rapportant la tradition ou les diverses traditions, est loin de les garantir comme vraies; cependant, pour ce qui est de ces idées religieuses et morales que nous avons signalées en premier lieu, il les partageait personnellement, et nul doute qu'il ne se soit laissé influencer par elles et qu'il n'ait souvent préféré les versions les plus conformes à ses préjugés, mais les moins admissibles en bonne critique. Parmi les diverses traditions orales, celle qui avait cours à Athènes, qui tendait à exalter et à surfaire les services rendus par cette ville pendant la guerre et à diminuer le rôle des autres cités, se reconnaît très-souvent dans les récits de l'historien; citons quelques-uns des faits que M. W. a soumis à un examen critique. Il fait remarquer que le rôle attribué à Mardonios dans les conseils de Xerxès tient à l'effet produit sur les imaginations par la défaite et la mort de ce capitaine. On a fait de lui l'instigateur de l'expédition et, en quelque sorte, le mauvais génie de Xerxès, afin de montrer dans sa fin une juste punition du ciel. — Les récits des prêtres de Delphes sur la manière merveilleuse dont le dieu aurait repoussé lui-même l'attaque sacrilége des barbares ne doivent pas, suivant M. W., être considérés comme le travestissement légendaire de faits naturels; il les croit de pure invention, les Perses n'auraient pas même essayé de s'emparer des trésors du temple, par la raison que toute la dévastation de la Phocide était le fait des Thessaliens : or, ceux-ci en voulaient aux Phocidiens, leurs ennemis héréditaires, mais ils respectaient, comme tous les autres Grecs, le sanctuaire d'Apollon. — Hérodote (VIII, 57-58) fait d'un certain Mnésiphile l'inspirateur de Thémistocle; à l'entendre, Thémistocle s'attribuait les idées de ce conseiller auquel il devait ses plus sages et ses plus grandes résolutions (πάντα τὰ ἤκουσε Μνησιφίλου, ἑωυτοῦ ποιεύμενος). M. W. voit ici l'effet de la médisance d'un parti hostile à Thémistocle, et je crois qu'il a raison; cependant il va un peu loin en mettant en doute l'existence même de Mnésiphile dont le

nom lui paraît forgé pour la circonstance. Thucydide, en vantant le génie de Thémistocle (I, 138), dit de lui : Οἰκείᾳ γὰρ ξυνέσει, καὶ οὔτε προμαθὼν ἐς αὐτὴν οὐδὲν οὔτ' ἐπιμαθών, κτλ. L'historien insiste, on le voit, sur la spontanéité des résolutions de Thémistocle, et on peut croire, avec M. W., qu'il fait allusion au récit d'Hérodote et qu'il proteste indirectement contre des allégations envieuses.

Que faut-il penser d'une autre anecdote relative à Thémistocle? D'après Hérodote (VIII, 110) et d'autres encore, Sikinnos, le même qui avait averti Xerxès de la fuite projetée par les Grecs la veille de la bataille de Salamine, aurait, en accomplissant une autre mission secrète de Thémistocle, donné avis au roi du dessein où étaient les Grecs de lui couper la retraite en rompant les ponts de l'Hellespont. M. W. pense que la seconde mission a été inventée, à l'imitation de la première, par les ennemis de Thémistocle ; il est vrai que la lettre de Thémistocle à Artaxerxès, s'il faut en croire Corn. Nepos, *Thém.* IX, y mentionnait cette seconde mission, mais Nepos avait sous les yeux le récit de Thucydide auquel il se réfère lui-même. Que veulent donc dire, chez ce dernier historien, I, 137 les mots : Γράψας τὴν ἐκ Σαλαμῖνος προάγγελσιν τῆς ἀναχωρήσεως? Les commentateurs de Thucydide les entendent, comme Nepos, de la seconde mission de Sikinnos, M. W. dit que ces mots se rapportent à la première mission et que ἀναχωρήσεως doit être rapporté à la retraite méditée par les chefs grecs. Cette explication est en effet beaucoup plus conforme au sens naturel des mots, mais est-elle conciliable avec le reste de la lettre? Thémistocle y dit positivement qu'il a fait à Xerxès autant de mal que possible, tant que les intérêts de la défense l'exigeaient, mais qu'il lui a rendu de grands services quand il le pouvait en toute sécurité, alors que le roi cherchait les moyens de retourner en Asie : Πάλιν ἡ ἀποκομιδὴ ἐγίγνετο. Nous voilà ramenés à l'interprétation ordinaire. Faut-il écrire παράγγελσιν (avertissement de faire quelque chose) au lieu de προάγγελσιν (annonce faite d'avance) [1]?

Le tremblement de Délos était, suivant Hérodote, VI, 98, le présage des malheurs amenés par la guerre des Perses ; or, Thycydide, II, 8, parle d'un tremblement de cette île peu antérieur au commencement de la guerre du Péloponnèse et dans lequel les hommes voyaient un présage des calamités amenées par cette autre guerre : les deux historiens assurent que l'île de Délos n'avait jamais été auparavant ébranlée par un tremblement de terre, M. W. en conclut que le tremblement de terre mentionné par Thucydide est le seul historique et qu'avant de l'appliquer à la guerre du Péloponnèse, on l'avait fait passer, en l'antidatant, pour un signe précurseur de l'invasion des Mèdes. J'avoue que la presque identité des expressions dont se servent les deux historiens me fait

1. M. Tournier pense que les mots *τὴν ἐκ Σαλαμῖνος προάγγελσιν τῆς ἀναχωρήσεως* pourraient être interpolés.

croire qu'ils ne font l'un et l'autre que répéter ce que l'on disait à Délos et que les deux récits me semblent également sujets à caution.

M. Wecklein se prononce d'une manière très-tranchée et très-défavorable sur la valeur historique des discours qui se lisent dans Hérodote ; ils ne sont pas seulement, dit-il, inventés par l'historien, mais inventés en dépit de toute vraisemblance, ils sont impossibles ; nous accordons qu'Hérodote a mis quelquefois, dans la bouche de ces personnages, des paroles et des arguments que lui avaient suggérés des faits arrivés plus tard ou des discours, des documents (voyez *Rev. de philologie,* 1877, p. 196) d'une date postérieure, mais nous ne sommes pas convaincu que tout ce qu'il appelle des *vaticinia post eventum* n'ait pu être dit en effet ; les paroles d'Artémise, VIII, 68 : Δειμαίνω μὴ ὁ ναυτικὸς στρατὸς κακωθεὶς τὸν πεζὸν προσδηλήσηται peuvent être prises pour une simple appréhension, assez naturelle dans les circonstances données ; il n'est pas impossible non plus que Chilon et, après lui, Demarate, VII, 137, aient reconnu l'importance de l'île de Cythère dans une guerre contre Sparte, longtemps avant l'expérience faite dans la guerre du Péloponnèse.

On voit qu'il y a dans ce mémoire des observations intéressantes et qu'il est digne d'être lu.

Henri WEIL.

---

119. — **Un réformateur catholique à la fin du XV^e siècle. Jean Geiler de Kaysersberg, prédicateur à la cathédrale de Strasbourg.** Etude sur sa vie et son temps, par l'abbé Louis DACHEUX, prêtre du diocèse de Strasbourg. Paris, Delagrave, 1876. 583 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Parmi les prédicateurs allemands de la fin du XV^e siècle, comme parmi les écrivains religieux populaires de cette époque, le docteur Jean Geiler de Kaysersberg tient une des premières places. D'innombrables éditions de ses recueils de sermons et d'homélies se sont succédé depuis sa mort jusqu'au moment où le mouvement de la Réforme envahit l'attention publique et concentre tous les regards sur un seul homme et ses adversaires. Aussi les biographies ne manquaient-elles pas au docte prédicateur de la cathédrale de Strasbourg. Sans compter les histoires générales de la Réforme en Alsace, on peut citer les travaux de Riegger, d'Ammon, de Schæffer et bien d'autres encore. La plupart de ses biographes cependant ont été protestants, et même théologiens. Cette circonstance n'a pas peu contribué à donner de Geiler une idée peut-être incorrecte, en ce sens qu'on a fait du vigoureux censeur de la corruption ecclésiastique de son temps un partisan des idées nouvelles qui prévalurent dans la Réforme et comme un précurseur de Luther. On ne peut donc que se féliciter de voir ce même sujet biographique traité aujourd'hui par un prêtre alsacien qui réunit de sérieuses qualités scientifiques à toute l'impartialité que l'on peut légitimement demander à qui fait partie du per-

sonnel enseignant d'une Eglise officielle. M. l'abbé Dacheux n'a pas seulement étudié à fond les ouvrages de Geiler et de ses contemporains, il a déployé dans l'introduction de son travail des connaissances approfondies sur la littérature religieuse du moyen âge, son style est agréable et le calme, qu'il conserve presque toujours, contraste agréablement avec celui de tant d'autres ouvrages analogues où la passion tient lieu de logique et de raisons. En vingt-deux chapitres, M. D. nous raconte l'histoire de Geiler, depuis sa naissance à Schaffhouse, le 16 mars 1445, jusqu'à sa mort, arrivée à Strasbourg, le 10 mars 1510. Ce n'est pas l'histoire de Geiler seule, c'est aussi celle de ses amis, du chanoine Pierre Schott, avant tout, de Wimpheling et d'autres que l'auteur a fait entrer dans le cadre de son récit. Si Geiler semble parfois un peu trop s'effacer dans le cours de ce volume, les lecteurs au moins n'y perdent rien, car ils apprennent à connaître une foule de personnages secondaires, et à mieux se figurer le milieu strasbourgeois au centre duquel trônait le célèbre prédicateur. Le but principal de M. D. nous paraît atteint par son livre. Il voulait démontrer que Geiler n'était pas un disciple des idées nouvelles, ni un avant-coureur de la Réforme. Il y a pleinement réussi. Les nombreuses citations allemandes et latines qu'il s'est astreint à mettre en note de son texte, prouvent que le fécond orateur n'a jamais eu d'autre idéal religieux que celui de l'ascétisme catholique du moyen âge et qu'il n'a jamais songé à combattre sur un point quelconque les traditions dogmatiques de l'Eglise. Il s'est borné à blâmer les vices et les travers du clergé, tout en combattant avec ardeur pour ses privilèges les plus exorbitants et les plus injustes, et c'est donc avec raison que M. D. déclare qu'on peut « mettre hors de question sa parfaite orthodoxie ». Nous n'avons pas à examiner ici les nombreux points de morale et de théologie que l'auteur a été obligé de traiter dans le cours de son livre et qu'il résout parfois d'une façon assez contraire aux idées modernes; cela nous mènerait trop loin et ne serait d'ailleurs d'aucune utilité pour le lecteur.

Nous remarquerons en terminant que l'auteur n'a pas toujours soumis son texte à une révision critique assez sévère. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, il parle comme d'un fait historique de la légende fabuleuse de S. Materne (p. 159); il déclare que des lois somptuaires *n'eussent pas été déplacées* à Strasbourg, alors qu'il nous montre lui-même qu'elles existaient en grand nombre (p. 213), etc. Les fautes d'impression ne sont pas rares et souvent fâcheuses; ainsi p. 29, note 2, il faut lire 1478 pour 1479. P. 128, note 3, il faut lire 1517 pour 1617; p. 23, *Goeppingen* pour *Gaeppingen*; p. 28, *fuisse* pour *fuise*; p. 423, *Popel* pour *Papel*; p. 429, *Erfurt* pour *Erfurth*; p. 451, *Mülb* pour *Mülh*, etc., etc. Enfin nous aurions voulu qu'à côté d'une bibliographie de Geiler, plus détaillée, — et qu'il nous promet d'ailleurs, — M. Dacheux nous eût également donné, d'une façon complète, la liste des auteurs qui traitèrent avant lui ce sujet. C'est avec ces réserves que nous prenons

congé d'un ouvrage fait avec conscience et talent, et les différences de principe qui nous séparent de l'auteur et de sa philosophie de l'histoire, ne nous empêcheront pas de l'estimer à sa juste valeur.

R.

---

120. — **Précis de l'histoire des Beaux-Arts** (architecture, sculpture, peinture et musique), d'après la troisième édition allemande, revue par M. le professeur Dr W. Lübke, traduit et augmenté par M. E. Molle, avec 100 figures dans le texte. Ouvrage publié sous les auspices du gouvernement belge. Paris, lib. Renouard, 1876. Un vol. in-12, xvi-271 [1].

La réputation de M. Lübke n'est plus à faire. Ses livres comptent d'innombrables éditions ; ils ont été traduits en anglais, en italien, en espagnol, en portugais, en russe, en suédois, etc., etc. Nul n'a réussi aussi bien que le savant professeur wurtembergeois à vulgariser l'histoire de l'art. Cependant aucune de ses productions n'avait encore passé dans notre langue. On vient enfin de publier, sous les auspices du gouvernement belge, une traduction de l'ouvrage dans lequel on a cru trouver le résumé le plus fidèle et le plus concis de ses principaux travaux, le *Leitfaden für den Unterricht in der Kunstgeschichte*.

Le choix de cet ouvrage ne paraît pas, disons-le avant d'aller plus loin, répondre entièrement au but que l'on poursuivait. On sait dans quel esprit les manuels d'histoire de l'art sont rédigés en Allemagne. La classification, les idées, la langue en sont également étrangères à la masse du public français, et sans doute aussi du public belge, auquel le traducteur du *Leitfaden* paraît s'adresser tout spécialement. Plus d'un lecteur se laissera rebuter par les formules de philosophie qui y abondent ; il n'y

1. Ce n'est qu'après d'assez longues recherches que nous avons réussi à découvrir quel était l'ouvrage traduit par M. Molle. En effet, cet ouvrage, intitulé : *Leitfaden für den Unterricht in der Kunstgeschichte, der Baukunst, Bildnerei, Malerei und Musik für hœhere Schulanstalten und zum Selbstunterricht bearbeitet nach den besten Hülfsmitteln* (4e éd. augmentée et revue, avec 109 illustrations. Stuttgart, 1876, xx2-39), ne porte nullement le nom de M. Lübke et à notre connaissance on ne le lui avait jamais attribué jusqu'ici. La 4e édition allemande, la seule que nous ayons sous les yeux, est accompagnée de deux préfaces (omises dans la traduction) qui contiennent quelques explications à ce sujet. Dans la première, une personne qui signe J. Kuss, déclare être l'auteur du *Leitfaden*, dont la matière, à ce qu'elle nous apprend, est principalement tirée du *Grundriss der Kunstgeschichte* de M. Lübke. D'après la seconde préface, rédigée par M. Lübke, le rôle de ce savant s'est borné à revoir le *Leitfaden*. Le traducteur nous semble être allé un peu loin en plaçant sous le nom de M. Lübke une compilation dont celui-ci n'a fait que corriger les épreuves, et nous nous demandons si l'auteur allemand a approuvé cette manière d'agir au moins singulière.

verra qu'une sorte de catalogue rangé dans un ordre trop systématique et accompagnée de notes qui, dans leur concision, semblent de véritables énigmes. Pour faciliter l'intelligence de ces précis, de ces manuels, si commodes une fois que l'on en possède la clef, il aurait fallu commencer par traduire celles des histoires de l'art, dans lesquelles chaque idée avait reçu un certain développement, dans lesquelles le lecteur étranger pouvait suivre dans tous ses détails la classification adoptée par l'auteur. Le *Handbuch der Kunstgeschichte* de Kugler, le *Grundriss der Kunstgeschichte* de M. Lübke, chacun en deux volumes, se seraient prêtés à merveille à de pareilles entreprises, dans le cas où il n'aurait pas été possible de traduire, à cause de ses dimensions trop considérables, le chef-d'œuvre du genre, la *Geschichte der bildenden Künste* de Schnaase. Dans ces publications, alors même qu'un terme isolé aurait causé de l'embarras, l'ensemble de chaque paragraphe aurait bien vite permis de résoudre la difficulté. Mais, dans un ouvrage aussi sommaire que le *Leitfaden*, cette ressource fait défaut. Même traduites avec la plus grande exactitude, les formules si laconiques dont il est rempli peuvent engendrer une foule de fausses interprétations. Que sera-ce si la traduction est inexacte?

Les preuves des méprises, des confusions, auxquelles peut donner lieu la traduction de manuels par trop abrégés abondent dans le *Précis* de M. Molle. En voici quelques exemples : à la page 51-52, le traducteur s'exprime ainsi au sujet du style gothique : « On eût pu l'appeler le genre allemand. Quoique le style mauresque eût déjà fait usage de l'arc aigu et qu'on eût déjà rencontré cette forme dans la dernière moitié du XIIe siècle chez la population mixte de la France septentrionale d'où il passa en Angleterre, ce fut toutefois d'abord de l'Allemagne, que ce style reçut son développement normal. Il fut en premier lieu appliqué vers l'an 1150 à des constructions élevées tant à l'intérieur qu'aux environs de Paris..... Ce style était né au sein des nations germaniques qui, après avoir développé le style roman, cherchaient à lui imprimer un caractère plus élevé, etc., etc. » Plusieurs personnes, à la lecture de ce passage, m'ont témoigné leur surprise de voir un savant aussi autorisé que M. Lübke révoquer en doute l'origine française de l'architecture ogivale. Je ne saurais mieux leur répondre qu'en plaçant sous leurs yeux quelques extraits du *Grundriss* du même auteur (t. II, p. 4 de l'édition de 1873) : « Dans les dernières années, le style gothique a reconquis la faveur du public; c'est à bon droit qu'il peut conserver son ancien nom, car les dénominations de style allemand, vieux allemand, germanique ou ogival, qu'on a essayé de lui appliquer, ne répondent que d'une manière imparfaite ou incomplète à la réalité. » Plus loin (p. 11), M. Lübke développe avec plus de netteté la même idée : « On peut indiquer le lieu et le moment de la naissance du style gothique avec une précision que n'admet aucun style antérieur. C'est à Paris et dans les environs immédiats que se trouve son berceau; c'est dans le nord-est de la France que l'on rencon-

tre les premiers échelons (Stufen) de son développement, » etc., etc. [1]. Le passage ci-dessus relaté du *Précis* a été traduit d'une manière assez exacte d'après le *Leitfaden*. Mais la question n'est pas là. Ce qu'il importe de savoir, c'est que ce passage donne une idée absolument fausse du système adopté par M. Lübke et exposé par lui, non-seulement dans le *Grundriss*, mais encore dans l'*Abriss der Geschichte der Baukunst* (éd. de 1866, p. 170 et ss.) et en maint autre endroit.

Autre exemple : à la page 217 du *Précis*, on trouve au sujet d'un peintre français célèbre, Eugène Delacroix, l'appréciation suivante : « Il s'était produit au commencement de ce siècle un mouvement puissant en Allemagne, mouvement secondé par Overbeck, Cornelius, Schnorr et Schadow. Ce mouvement avait préparé en quelque sorte la résurrection de l'art chrétien. La France subit la nouvelle tendance que deux artistes, Eugène Delacroix et tout particulièrement Hyppolyte *(sic)* Flandrin, propagèrent. Eugène Delacroix (1799-1863), élève de Géricault, débuta par le Massacre de Scio, mais se signala surtout par Dante et Virgile à l'attention du monde artistique qui lui prodigua des encouragements. Deux ordres d'idées développèrent son talent et lui firent produire les fruits les plus vigoureux, » etc., etc. Voilà donc M. Lübke coupable, aux yeux de tout lecteur français non familiarisé avec ses écrits, d'avoir représenté Delacroix comme un élève de l'école de Munich! En réalité dans le *Grundriss* (t. II, p. 387), M. Lübke parle seulement de l'influence exercée sur Delacroix par la littérature romantique, et notamment par Gœthe. Quant au passage correspondant du *Leitfaden* il est ainsi conçu : « La peinture française, qui subit également l'influence romantique et qui montre des tendances plus réalistes, ne peut pas se mesurer avec la peinture allemande dans les compositions idéales, mais elle lui est supérieure sous le rapport du coloris, comme aussi par la puissance de son naturalisme. Il faut citer les maîtres suivants, qui sont des artistes de génie et qui ont ouvert des voies nouvelles : Géricault et Eugène Delacroix, Horace Vernet, avec ses représentations si entraînantes des batailles d'Afrique, Paul Delaroche », etc., etc. — Le nom d'H. Flandrin n'est pas prononcé dans l'ouvrage allemand, pas plus d'ailleurs que celui de Louis David et d'Ingres.

Cette dernière citation nous prouve que M. M. ne s'est pas cru astreint dans sa traduction à une fidélité trop rigoureuse. Il a pris sur lui de développer les opinions contenues dans l'ouvrage original, d'ajouter des noms propres, etc. etc. Le titre déjà signale ces additions, ces amplifications : *Précis... traduit et augmenté par M. E. Molle*. J'ai cherché dans la préface en quoi pouvaient consister ces « augmentations ». Mais M. M. a oublié de nous le dire. Il se demande si « le programme des études peut comporter l'admission d'une nouvelle bran-

1. Tout ce passage a été traduit par M. Michiels dans l'*Architecture et la peinture en Europe*, éd. de 1873, pp. 449-452.

che », si « l'époque de l'adolescence, ce temps des fraîches impressions, n'est pas le moment le plus propice à recevoir de bonnes inspirations », etc., etc. Mais du système suivi dans ce travail d'« augmentation » pas un mot. Il faudrait confronter sa traduction, page par page, avec l'original pour démêler sa part d'avec celle de l'auteur allemand. Selon toute vraisemblance, il s'est principalement occupé de développer les notices consacrées à la Belgique. Mais il paraît aussi avoir cherché à compléter la section française. Le jugement porté sur notre architecture moderne va nous montrer dans quel esprit ont été conçues ces additions, ces remaniements, du moins en ce qui concerne notre pays : « En France, l'école classique eut pour principaux défenseurs Hittorf qui construisit l'église Saint Vincent-de-Paul à Paris et Duban à qui l'on doit l'école des Beaux-arts, édifice qui a fort peu de caractère et sans style déterminé. Le palais de l'industrie est d'une architecture massive et froide. La fontaine Saint Michel du *(sic)* au talent de Davioud est un monument édifié à grand labeur, dans des proportions colossales, » etc., etc. Le *Leitfaden* dit tout simplement : « En France, les principaux représentants du style classique sont Hittorf (église Saint Vincent-de-Paul à Paris) et Duban (Ecole des Beaux-arts) » (p. 65). Il est vrai que nous nous servons de la quatrième édition allemande et que la traduction a été faite sur la troisième. Le passage reproduit ci-dessus se trouve peut-être réellement dans cette troisième édition. Dans ce cas, il faudrait regretter que le traducteur français ait éprouvé moins de scrupules que l'auteur allemand et qu'il ait conservé dans un manuel destiné aux écoles une appréciation aussi injuste de quelques-uns de nos plus beaux monuments. Mais cette hypothèse me parait peu vraisemblable. En effet, si nous consultons l'ouvrage dont le *Leitfaden* est extrait, le *Grundriss*, nous y trouvons au sujet de l'école des Beaux-arts, par exemple, un jugement diamétralement opposé : « Duban », y est-il dit, « montre plus de noblesse et de mesure dans son école des Beaux-arts, un des édifices les plus parfaits et les plus séduisants de l'architecture moderne de Paris » [1]. Nous voilà bien loin des critiques adressées par M. M. à un des artistes les plus éminents du XIXe siècle ! Il faut avouer qu'en passant du *Grundriss* dans le *Leitfaden* et du *Leitfaden* dans le *Précis* les jugements portés par M. Lübke ont subi de singulières modifications !

On voit, par ce qui précède, que M. M. n'a pas toujours compris ou respecté les opinions de l'auteur auquel il attribue le *Leitfaden*. S'est-il mieux acquitté de sa tâche en ce qui concerne la partie objective de la traduction ? Quelques exemples serviront à édifier le lecteur à cet égard. P. 120 : « un des sculpteurs les plus habiles de cette époque était sûrement Adam Krafft qui vécut en 1507 et se fixa à Nuremberg. » L'original au con-

---

1. « *Edler und maasvoller ist Duban mit seiner Ecole des Beaux-arts, einem der anziehendsten und besten Werke der neueren Pariser Architectur.* » T. II, p. 372.

traire porte, « qui vécut jusqu'en 1507 et qui travailla surtout à Nuremberg ». M. Molle a trouvé moyen de commettre un double contre-sens dans cette phrase si courte : d'un côté, il déclare que Krafft s'est fixé à Nuremberg alors que, selon toute vraisemblance, cet artiste était originaire de cette ville; d'un autre côté, il indique l'année 1507 comme l'époque de ses principaux travaux, alors que c'est là précisément l'époque de sa mort. — P. 188 : « A côté de l'école de Souabe se tint l'école de Franconie, dont le siége principal était à Nuremberg... Dürer est avec raison l'amour et l'orgueil de la nation allemande, mais nous ne devons pas oublier qu'il est aussi le représentant de notre école en Souabe. » Dans l'original on lit : « *wir dürfen nicht vergessen dass er, wie er der hœchste Ausdruck unserer Vorzüge, so auch der Repræsentant unserer Schwæchen und Mængel ist.* » Le traducteur a évidemment confondu *Schwæchen* (faiblesses) avec *Schwaben* (Souabe) et, après avoir dit que Durer était le chef de l'école de Franconie, il fait de lui, quelques lignes plus bas, le chef de l'école de Souabe. Ces exemples sont pris au hasard, on pourrait les multiplier à l'infini.

Il n'y a pas jusqu'à la traduction des noms propres qui ne prête à la critique. Tantôt le traducteur conserve aux prénoms leur forme originale, tantôt il les francise. Il écrit : Jœrg Syrlin et Pierre Vischer, Jean Holbein le vieux, et Hans Holbein le jeune, Gérard von Riel et Benoît Gossoli, Heinrich Ferstel et Henri Hess, Guillaume Schadow et Wilhelm Kaulbach, etc. De pareilles contradictions ne peuvent manquer de dérouter le lecteur. Je ne parle pas des noms estropiés, Cappaccio, pour Carpaccio, Cione da Conegliano pour Cima da Conegliano, Holzschuler, pour Holzschuher, etc. [1].

En résumé, il est regrettable, 1° que l'on ait choisi, pour donner au public français une idée des histoires de l'art allemandes, une compilation aussi médiocre que le *Leitfaden,* 2° que l'on ait traduit cet ouvrage d'une manière aussi défectueuse.

Eug. Müntz.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 juin 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie deux mémoires de MM. Girard et Riemann, membres de l'école française d'Athènes, et une lettre de M. Dumont, directeur de l'école, qui dément formellement le bruit de la découverte du bras de la Vénus de Milo. On n'a trouvé à Milo que des statues médiocres de l'époque romaine et divers débris informes.

M. Egger communique à l'académie une inscription trouvée l'année dernière à Thèbes, et publiée récemment dans un journal grec par M. S. Koumanoudis. Cette inscription est ainsi conçue :

---

1. L'orthographe des termes usuels même n'est pas toujours respectée; le traducteur écrit : Glyptotheek, Pinakotheek, madonne, etc., etc.

Ξενοκράτης.
Θεόπομπος.
Μνασίλαος.
Ἁνίκα τὸ Σπάρτας ἐκράτει δόρυ, τηνάκις[1] εἷλεν
Ξεινοκράτης κλάρωι Ζηνὶ τροπαῖα φέρειν,
οὐ τὸν ἀπ' Εὐρώτα δείσας στόλον οὐδὲ Λάκαιναν
ἀσπίδα. Θηβαῖοι κρείσσονες ἐν πολέμωι,
καρύσσει Λεύκτροις νικήφορα δουρὶ τροπαῖα·
Οὐδ' Ἐπαμεινώνδα δεύτεροι ἐδράμομεν.

M. Egger traduit ces six vers ainsi : « Lorsque régnait la lance du Spartiate, alors Xénocratès reçut l'ordre du sort pour porter à Jupiter le trophée, sans craindre l'armée venue de l'Eurotas ni le bouclier laconien. « *Les Thébains vainqueurs dans « la guerre* », voilà ce que proclame dans Leuctres le trophée des lances victorieuses ; et nous n'avons pas couru moins vite qu'Epaminondas ». — Ces vers sont une allusion à un fait rapporté par Pausanias (Messénie, ch. XXXII) : avant la bataille de Leuctres, les Thébains, sur l'ordre d'un oracle, envoyèrent chercher au sanctuaire de Lébadie le bouclier du Messénien Aristomène, et le placèrent dans un trophée qu'ils dressèrent sur le champ de bataille, en vue des Lacédémoniens : celui qui avait été chargé de le faire venir était le béotarque Xénocratès. L'inscription publiée par M. Koumanoudis nous apprend que Xénocratès avait été désigné, pour cette mission, par le sort, qu'il eut deux compagnons, Théopompe et Mnasilaos, enfin que l'expédition dont ils étaient chargés n'était pas sans danger. Cette inscription dut être placée, pense M. Egger, sur le tombeau de Xénocratès, Théopompe et Mnasilaos, à Thèbes. Elle ne doit avoir été gravée qu'assez tard, car elle n'est pas en dialecte béotien : on n'aurait pas manqué d'employer ce dialecte au lendemain de la victoire des Thébains. Le vers 6 veut dire que Xénocratès, Théopompe et Mnasilaos n'ont pas moins mérité qu'Epaminondas : il fait allusion à la marche rapide d'Epaminondas, qui décida le gain de la bataille. Quant aux vers 4 et 5, M. Egger suppose qu'ils rappellent et résument l'inscription du trophée définitif qui fut érigé, après la victoire, sur le champ de bataille de Leuctres.

M. P. Ch. Robert transmet à l'académie, de la part de M. de Chevarrier, consul de France à Gabès, plusieurs estampages de médailles romaines, ainsi que les copies de 19 inscriptions latines, dont 13 sont inédites.

M. Delisle présente à l'académie des tablettes de cire qui lui ont été remises, pour la Bibliothèque nationale, par M. Olleris, de la part de M. Viglas, propriétaire à Beauvais. Elles font partie d'une collection de dix tablettes qui ont été trouvées à Beauvais récemment. On y lit des notes du commencement du XIVe siècle, qui donnent les noms des frères et sœurs d'une confrérie qui avaient assisté aux offices de chaque jour. Ces notes paraissent avoir été prises par le trésorier de la confrérie, pour servir à la répartition des droits de présence dus aux frères et sœurs.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'Académie la photographie d'un bas-relief antique conservé à la villa Ludovisi, que plusieurs membres avaient désiré pouvoir étudier. — L'Académie émet le vœu que des fonds soient mis à la disposition du directeur de l'école de Rome, pour lui permettre de faire exécuter souvent des reproductions de monuments, soit en photographie soit en moulages.

M. Carapanos termine sa lecture sur Dodone.

Julien Havet.

---

1. M. Egger pense qu'il faut lire ainsi, et non, comme l'a supposé M. Koumanoudis, *τηνάκι σ'*. Il voit dans *τηνάκις* une variante de *τηνίκα*, variante créée pour éviter l'hiatus.

« **Rectification.** — P. 261, l. 6-7, DE et VAN sont à supprimer. M. Vischer a « bien voulu nous donner les preuves les plus convaincantes que l'emploi au génitif, « avec *filius* sous-entendu, des noms de famille latinisés était constant au commen- « cement du XVIe siècle. Cet usage, nous dit-il, a été plus d'une fois tourné en ridi- « cule dans les *Epistolae obscurorum virorum*, et c'est alors qu'il a cessé. »

« J. D. »

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 30 Juin — 1877

Sommaire : 121. Autolyci de sphaera quæ movetur. Rec. R. Hoche. — 122. F. Settegast, Benoît de Sainte-More. — 123. Les Apologues de Laurent Valla transl. en françois par G. Tardif, réimp. par M. P. Marchessou. — 124. K. Simrock, Der arme Heinrich. — 125, D. de Menagios, Répertoire de traités, conventions de la Russie avec les puissances étrangères depuis 1474 jusqu'à nos jours. — Académie des Inscriptions.

---

121. — *Αὐτολύκου Περὶ κινουμένης σφαίρας καὶ Περὶ ἀνατολῶν καὶ δύσεων.* — Autolyci de sphæra quæ movetur et de ortu et occasu libri. — Recensuit Ricardus Hoche. Hamburgi, typis expressit Th. Meissner, amplissimi senatus et Johannei typographus. — MDCCCLXXVII. Petit in-fol. de 2 et 8 pages.

En 1862 et 1866, M. Hoche avait donné successivement deux éditions de l'*Introduction à l'arithmétique*, œuvre de Nicomaque de Gérase (Wetzlar, 1862, in-4°, et Leipzig, 1866). En 1864 et en 1867, il publiait les Commentaires grecs inédits de Jean Philopon sur chacun des deux livres de cette même œuvre de Nicomaque (Leipzig, in-4°), et en juin 1868, dans cette Revue même, je le félicitais de ce nouveau service rendu à l'histoire des mathématiques grecques. Maintenant M. H. vient de faire imprimer deux ouvrages grecs d'Autolycus, l'un *Sur la sphère en mouvement*, et l'autre *Sur les levers et les couchers*. Avant de parler de cette édition, suppléons au silence de l'éditeur par quelques mots sur l'auteur et sur ses ouvrages.

Suivant Diogène de Laërte (IV, 29), Autolycus, mathématicien grec, de Pitane en Asie Mineure sur la côte d'Eolide, eut pour disciple le philosophe Arcésilaüs de Pitane, qui ensuite entra dans l'école de Théophraste, ouverte à Athènes vers 322 avant J.-C. lors de la retraite d'Aristote, et qui en sortit tout jeune encore, νεανισκός (ib., IV, 30); et pourtant Arcésilaüs était dans la force de l'âge, ἤκμαζε, vers 298 (ib., IV, 45). C'était donc probablement dès 322 environ qu'il avait quitté Autolycus pour Théophraste. Par conséquent, Autolycus enseignait vers 322. Il était donc antérieur au célèbre géomètre Euclide, qui, comme le dit son savant commentateur Proclus (*sur le 1er livre d'Euclide,* p. 68, éd. Friedlein), florissait sous Ptolémée Soter, mort en 283. C'est donc à tort

que Mohammed ben Ishak [1] attribue seul à Autolycus un commentaire sur les *Eléments* d'Euclide. Mais, outre ce qui nous reste de lui, Autolycus avait composé, comme Simplicius [2] nous l'apprend, un ouvrage où, discutant contre Aristothère, sans doute partisan des hypothèses d'Eudoxe et de Callippe sur la concentricité du globe terrestre et de toutes les sphères motrices du soleil, de la lune, des planètes et des étoiles fixes, il opposait à ce mathématicien [3] un fait déjà entrevu par Aristote, le fait de la variation des distances du soleil, de la lune et des planètes à la terre, et il s'efforçait d'expliquer ce fait par des hypothèses. Quant aux deux opuscules qui nous restent d'Autolycus, ils ont pour objet la révolution diurne de la sphère céleste entière et les phénomènes célestes résultant de cette révolution : ils ne concernent nullement les mouvements propres des sept planètes. Ces deux petits traités sont très-courts et très-élémentaires, mais ils sont les plus anciens que la Grèce nous ait laissés sur des questions d'astronomie mathématique, et c'est ce qui leur donne une réelle importance.

Ces deux opuscules avaient été publiés au xvi[e] siècle, en grec et en latin, par Conrad Rauchfuss (Dasypodius), dans son recueil intitulé *Sphæricæ doctrinæ propositiones* (Strasbourg, 1572, in-4°). Mais M. H. qui avait sous les yeux une copie du manuscrit grec sur lequel Rauchfuss a donné son édition, dit qu'il y a fait preuve d'une *incurie, pour ne pas dire ignorance, presque incroyable* [4]. Dès 1581, une traduction latine des deux opuscules d'Autolycus, mais incomplète et sans le nom de l'auteur grec, avait été insérée par Georges Valla dans son recueil *De expetendis et fugiendis rebus*, lib. xvi, Astrol., i, 2-3 (Venise, 1501, in-fol.). En 1558, une traduction latine du premier opuscule seul, faite sur une traduction arabe de Zin-Eddin-Abhari [5], avait été publiée par l'abbé Francesco Maurolyco dans son recueil intitulé *Theodosii sphæricorum*

1. Cité par Wenrich. *De auctorum græcorum versionibus.... syriacis, arabicis*, etc., p. 209 (Leipzig, 1842, in-8°).

2. *Du ciel*, II, 12, p. 225 *b*, l. 46 — p. 226 *b*, l. 5 (éd. Karsten).

3. Le *mathématicien* Aristothère fut maître d'Aratus, s'il faut en croire *quelques auteurs*, peut-être aussi mal renseignés sur ce point que sur le nom du père d'Aratus. Voyez la iv[e] *Vie* anonyme de ce poète dans les Βιογράφοι de Westermann, p. 60, l. 22-23 (Braunschweig, 1845, in-8°).

4. J'en suis peu étonné, d'après la manière dont Rauchfuss, l'année précédente avait donné (Strasbourg, 1571, in-4°) une édition mutilée et fautive de la compilation Ἥρωνος Ὅροι τῶν γεωμετρίας ὀνομάτων, reproduite avec trop peu de changements, par Hasenbalg (Stralsund, 1826, in-4°). Heureusement cette compilation (p. 1-40) et d'autres du même genre (p. 41-333) ont trouvé un véritable éditeur dans M. Hultsch (*Heronis Alexandrini Geometricorum et Stereometricorum reliquiæ*, Berlin, 1864 in-8°), qui préludait ainsi à son édition de la Συναγωγή de Pappus.

5. Wenrich l'a omise. Sur divers manuscrits d'autres traductions arabes des deux opuscules d'Autolycus, outre Wenrich, p. 208-209, voyez surtout Harles dans son éd. de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, t. IV, p. 17-18.

libri tres, Menelaï Sphærica, Autolyci liber De Sphæra (Messanæ, 1558, in-fol.), traduction réimprimée par le P. Marin Mersenne dans sa *Synopsis universæ matheseos*, p. 242 et suiv. (Paris, 1644, in-4°). De plus, en 1572, quelques mois après l'édition de Rauchfuss, une traduction française du second opuscule seul, faite sur cette édition, fut publiée à Paris par le mathématicien Forcadel de Beziers (Paris, 1572, in-4°). Enfin, une traduction latine des deux opuscules, faite par le Napolitain Giuseppe Auria sur un bon manuscrit grec du Vatican comparé avec cinq autres manuscrits de la même bibliothèque, et comprenant en latin les scholies grecques que ces manuscrits fournissent, a été publiée à Rome en deux parties in-4°, savoir : en 1587, la première partie, contenant le traité *De la sphère en mouvement* avec les notes de Maurolyco, et en 1588 la seconde partie contenant les deux livres du traité *Des levers et des couchers* avec les notes d'Auria. Mais la mauvaise *editio princeps* du texte grec par Rauchfuss est devenue si rare qu'il est difficile de se la procurer, et il en est à peu près de même des traductions; de sorte que l'édition de texte grec donnée par M. H. pourrait presque être accueillie comme une *editio princeps*.

Mais ces deux opuscules d'Autolycus sont bien peu étendus. En effet, dans l'édition de M. H., après deux pages non numérotées, contenant une Préface latine où il n'est question que des *subsidia editionis*, sans un mot sur Autolycus ou sur ses ouvrages [1], viennent 8 pages numérotées, où le texte grec du premier opuscule occupe 59 lignes, dont la dernière est la quatrième de la page 3, et le texte grec des deux livres du second opuscule occupe 172 lignes, qui remplissent le reste de la page 3 et les cinq pages suivantes, avec lesquelles finit ce mince volume. Au bas de chacune de ces 8 pages, il y a quelques courtes notes; mais elles ne contiennent pas une seule explication ou remarque de l'éditeur : on y trouve surtout les leçons grecques des trois manuscrits dont il s'est servi et dont voici l'indication : 1° L'éditeur s'est attaché de préférence au manuscrit H, c'est-à-dire *de Hambourg*, copie faite au XVII^e siècle, et, dit-il, *avec un soin extrême*, par le Hambourgeois Luc Holste, du manuscrit du Vatican sur lequel Auria avait fait sa traduction : outre les *Sphériques* de Théodose et les *Phénomènes* d'Euclide, cette copie contient, de même que le manuscrit original, les deux opuscules d'Autolycus avec les scholies grecques. 2° Le manuscrit M, c'est-à-dire *de Munich* (München), écrit au XVI^e siècle, contient, entre autres matières, un seul traité d'Autolycus, celui *De la sphère en mouvement*, avec les scholies du manuscrit du Vatican sur cet opuscule seul. 3° Le manuscrit E, c'est-

---

1. M. H. se contente de renvoyer à la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, édition de Harles, et à la dissertation de Johann-Benedikt Carpzov, *de Autolyco Pitaneo mathematico et scriptis ejus quæ supersunt.... diatribe* (Leipzig, 1789). Pour l'interprétation des deux opuscules d'Autolycus, il aurait dû renvoyer surtout à Delambre, comme nous le dirons tout à l'heure.

à-dire *appartenant à M. Eyssenhardt* [1], est une copie, faite au XVIII[e] siècle, du manuscrit dont Rauchfuss s'était servi au XVI[e] siècle pour son édition, et qui alors appartenait au Hongrois Sambucus, mais qui fut, dit-on, possédé plus tard par Euler à Saint-Pétersbourg. En outre, les notes de M. H. donnent, avec le signe D, des leçons grecques et un contre-sens latin de *Dasypodius* (Rauchfuss), et avec les signes A ou Aur., Maurol. et Vall., plusieurs leçons latines d'*Auria* et de *Maurolyco*, et une seule leçon latine de *Valla*. Enfin, on trouve aussi dans les notes de M. H. quelques renvois à des propositions du VI[e] livre de Pappus (éd. Hultsch, t. I.), et trois leçons grecques accompagnées des abréviations Vat. Hu., qu'il aurait fallu expliquer, au lieu de laisser au lecteur la peine de deviner qu'il s'agit *peut-être* du manuscrit grec du *Vatican* suivi par Auria, manuscrit consulté par M. *Hultsch*, comme le dit une note de la Préface de M. H.

Il est à regretter que, parmi les nombreux manuscrits grecs qui subsistent pour les deux traités d'Autolycus [2], M. H. n'ait pu se servir que de trois, de valeur très-inégale, et dont deux seulement contiennent l'opuscule le plus étendu. Mais je m'empresse d'ajouter que, pour constituer son texte, il a su faire un choix judicieux parmi les leçons de ces manuscrits. Par exemple, dans la dernière proposition du petit traité *De la sphère en mouvement*, il a eu raison de garder μένων, et de rejeter μὲν ὤν, mauvaise correction marginale du manuscrit E. De même dans le livre second du traité *Des levers et couchers*, je pense, après avoir comparé les propositions 11 à 15, que M. H. a eu raison d'ajouter dans la proposition 16 (page 8, ligne 8) les mots ἡμίσους ἔλαττον, qu'on trouverait sans doute dans des manuscrits du Vatican, puisque ces mots sont traduits par Auria d'après ces manuscrits, et puisque cette indication est confirmée par la leçon vicieuse ἐλάττονος du manuscrit H. Je crois aussi que M. H. a eu raison de supprimer, à la fin de la proposition 14 du même livre, deux lignes données par Rauchfuss et par le manuscrit E, et de plus par le manuscrit qu'Auria a suivi; mais Auria dit en note qu'elles ne se trouvent pas dans les autres manuscrits du Vatican, et elles ne paraissent pas offrir un sens satisfaisant : Delambre [3], qui, outre le texte grec de Rauchfuss, avait sous les yeux la traduction et la note d'Auria, n'a pas tenu compte de ces deux lignes dans son analyse. Du reste, M. H. les donne dans une note : ainsi, en cet endroit comme partout, il fournit aux lecteurs le moyen de faire un choix autre

---

1. C'est M. Eyssenhardt qui le premier a publié le texte grec des deux traités du mathématicien Théodose *Sur les climats*, Περὶ οἰκήσεων. (*Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*. Leipzig, 1868, n° 37, p. 243-244), et *Sur les jours et les nuits*, Περὶ ἡμερῶν καὶ νυκτῶν. (*Ibid.*, p. 244-248.)

2. Voyez Harles, dans son éd. de la *Biblioth. gr.* de Fabricius, t. IV, p. 17-18. La Bibliothèque nationale de Paris possède à elle seule au moins dix manuscrits grecs du premier opuscule et sept du second. Je regrette de n'avoir pu en consulter aucun.

3. *Histoire de l'astronomie ancienne*, t. I[er], p. 31.

que le sien, entre les leçons qu'il signale. En résumé, je pense que M. H. a publié le premier un bon texte des deux opuscules d'Autolycus : il faut lui en savoir gré. Mais il est permis de regretter qu'il ait restreint en de si étroites limites sa tâche d'éditeur, et il est utile d'indiquer ici ce qu'il serait bon de faire de plus dans une édition nouvelle.

Le texte grec des deux opuscules d'Autolycus ne présente que de simples énoncés : l'auteur réservait sans doute pour son enseignement oral les démonstrations et les explications. De plus, les énoncés sont souvent obscurs, parce que chez les Grecs à cette époque le sens et l'emploi des termes de géométrie et d'astronomie n'étaient pas encore bien fixés [1]. Delambre (t. I, p. 19-48, et Additions, p. XLI) a résumé en français, en employant les termes plus clairs et plus brefs de la science moderne, chacune des définitions et des propositions contenues dans chacun des deux opuscules d'Autolycus, mais sans expliquer les expressions grecques. Remarquons qu'il a attribué (t. I, p. 19 et p. 23) au vieil astronome grec les démonstrations contenues dans la traduction latine d'Auria, démonstrations qui, inconnues à Rauchfuss, viennent des scholies grecques des manuscrits du Vatican, et auxquelles Auria avait pu joindre ses notes explicatives. Sur ces démonstrations des propositions d'Autolycus, on doit regretter le silence absolu de M. H., qui avait sous les yeux une copie des scholies grecques du Vatican dans ses manuscrits H et M, et de plus un exemplaire de la traduction d'Auria. Si rien ne le forçait à renfermer sa publication dans les limites de dix pages, il aurait bien dû nous donner le texte grec des scholies inédites : ce qui aurait ajouté beaucoup à l'étendue, mais encore plus à la valeur de sa publication. Si l'espace nécessaire lui était refusé, il aurait dû au moins nous dire en deux mots si ces scholies contenaient des démonstrations ; et, puisqu'il ne donnait lui-même ni une traduction, ni aucun éclaircissement sur le sens des énoncés d'Autolycus, il aurait dû renvoyer les lecteurs aux excellentes analyses de Delambre, dont il ne dit pas un mot. Lors même qu'il aurait donné les scholies et renvoyé à Delambre pour le sens général et la valeur mathématique des définitions et des propositions d'Autolycus, il aurait encore dû ajouter l'explication de quelques expressions grecques difficiles à comprendre. Nous allons en citer seulement trois exemples.

---

1. Au lieu de désigner l'*équateur* par son nom, ἰσημερινός, déjà employé par Aristote, Autolycus le désigne toujours par sa définition : « *Le plus grand cercle perpendiculaire à l'axe.* » Mais Delambre (p. 20) exagère, quand il dit qu'il en est de même pour l'*horizon*. Il est vrai qu'habituellement Autolycus désigne ce cercle par sa définition : « *Cercle qui sépare* (ὁρίζει) *l'hémisphère visible de l'hémisphère invisible.* » Mais en deux endroits, par abréviation, il le nomme ὁ ὁρίζων (*De la sphère en mouvement*, prop. 11, p. 2, l. 28 (Hoche), ὁ ὁρίζων, et l. 29, τοῦ ὁρίζοντος). De plus, nous expliquerons tout à l'heure trois termes obscurs employés par Autolycus.

1° Le traité *De la sphère en mouvement* a pour objet la rotation diurne de toute la sphère céleste autour du centre du globe terrestre immobile, et les conséquences géométriques et optiques de cette rotation quotidienne du ciel par rapport à l'horizon, tant dans la *sphère* plus ou moins *oblique* suivant les latitudes terrestres, que dans la *sphère droite*, où un grand cercle passant par les pôles coïncide avec l'horizon (prop. 5), c'est-à-dire sous l'équateur, et dans la *sphère parallèle*, où l'équateur coïncide avec l'horizon (prop. 4), c'est-à-dire sous le pôle.. Mais que peut signifier le mot μένων appliqué tant de fois à des cercles de la *sphère en mouvement?* Dans la rotation perpétuelle de cette sphère, excepté la terre, l'axe céleste et les deux pôles de cet axe, il n'y a jamais un seul point *immobile*, et, à plus forte raison, il n'y a pas un seul cercle qui soit *immobile* un seul instant, si ce n'est l'horizon, parce que sa position ne dépend pas de celle du ciel toujours tournant, mais de celle de la terre toujours en repos suivant Autolycus, qui admet que l'horizon, immobile comme la terre, mais différent suivant les contrées, est immuable pour chacune d'elles. Cependant ce n'est pas seulement à l'horizon, plus ou moins incliné par rapport à l'équateur dans la sphère oblique (prop. 6), ou coïncidant avec l'équateur dans la sphère parallèle (prop. 4), ou perpendiculaire à l'équateur dans la sphère droite (prop. 5), c'est aussi à l'équateur lui-même et à tous ses parallèles dans toute position de la sphère (prop. 12), et par conséquent c'est à des cercles tournant chaque jour avec toute la sphère, d'orient en occident, qu'Autolycus donne ainsi l'épithète μένων, mot qui habituellement, chez les mathématiciens grecs, signifie *en repos*, comme les mots κινούμενος ou φερόμενος signifient *en mouvement*. Mais il faut savoir que, chez les astronomes grecs, le verbe μένειν a souvent un sens spécial, pour désigner l'absence de tout mouvement *propre*, c'est-à-dire distinct de celui du ciel entier. C'est ainsi qu'après avoir dit, que les étoiles fixes sont emportées dans cette révolution diurne du ciel, Platon (*Timée*, p. 40 B) ajoute qu'elles *sont toujours en repos*, ἀεὶ μένει, parce qu'elles ne se déplacent pas dans le ciel, comme les planètes. Ainsi Autolycus pouvait appeler μένοντες des cercles, tels que l'équateur et ses parallèles, emportés, mais sans aucun mouvement *propre*, dans la révolution quotidienne du ciel autour de la terre, d'orient en occident; tandis que, suivant Autolycus comme suivant Eudoxe, Callippe et Aristote, d'autres cercles dits *mobiles* φερόμενοι (prop. 12), tels que ceux du soleil, de la lune et des cinq planètes, tout en partageant le mouvement diurne du ciel, ont, de plus, des mouvements plus ou moins lents et obliquement contraires à celui du ciel, mouvements *propres* par lesquels ils font rétrograder d'occident en orient, par rapport aux étoiles fixes, ces sept astres, dont chacun est attaché en un point de son orbite tournante [1].

---

1. Dans cette hypothèse, ce n'est pas l'astre qui décrit l'orbite; c'est l'orbite qui, tournant sur elle-même, emporte l'astre, fixé en un de ses points, et cette orbite est

2° Dans le même opuscule, l'auteur dit (Défin. 1) que le mouvement *uniforme*, ὁμαλός, parcourt en temps égaux des grandeurs non-seulement *égales*, ἴσα, mais *semblables*, ὅμοια. Que signifie cette seconde expression? La *similitude* existe pour toutes les parties égales de lignes droites quelconques et pour tous les arcs égaux de circonférences de cercles de même rayon. Mais, d'après la définition d'Autolycus, sur des circonférences de cercles de rayons différents, ou sur des arcs différents d'une même ellipse, d'une même parabole ou d'une même hyperbole, le mouvement ne serait pas *uniforme*, lors même que les grandeurs linéaires parcourues en temps égaux seraient *égales*; car ces grandeurs ne seraient pas *semblables* entre elles, à cause des différences de courbure. D'un autre côté, suivant Autolycus (Prop. 2), dans la sphère tournant uniformément sur son axe immobile, tous les points des cercles perpendiculaires sur l'axe décrivent en un même temps des arcs *semblables*, c'est-à-dire qui sont chacun une même partie aliquote des différentes circonférences; mais ces arcs ne sont pas *égaux*, puisque ces circonférences sont inégales entre elles. Voilà pourquoi et comment dans les grandeurs linéaires parcourues, quand elles ne sont pas rectilignes, Autolycus distingue l'*égalité* de la *similitude*.

3° Le traité en deux livres *Sur les levers et les couchers* a pour objet certaines conséquences de la rotation diurne de la sphère céleste autour du globe terrestre immobile, savoir : les passages à l'horizon pour les étoiles fixes non comprises dans le cercle de perpétuelle apparition ou dans celui de perpétuelle occultation, les conditions de visibilité pour ces astres dans leurs passages à l'horizon, et par suite leurs *levers* et leurs *couchers héliaques* du matin et du soir. Or, dans la proposition 4 du IIe livre et dans les propositions du même livre depuis la 7e inclusivement jusqu'à la 18e et dernière, on rencontre les mots peu clairs ἀπολαμβανόμενα ὑπὸ τοῦ ζῳδιακοῦ joints aux expressions ἐπὶ τὰ πρὸς ἄρκτους, ou bien ἐπὶ τὰ πρὸς μεσημβρίαν, ou à des expressions équivalentes. Ces mots reçoivent ici une signification peu habituelle, qu'il est bon d'expliquer : ils s'appliquent aux *étoiles fixes* (ἄστρα), *mises à part*, les unes *du côté du nord*, les autres *du côté du sud, par le zodiaque*, c'est-à-dire aux étoiles fixes situées au nord ou au sud de la bande zodiacale [1].

Ces trois explications de mots et quelques autres n'auraient pas été inutiles à bien des lecteurs.

Mais, je le répète, M. H., n'ayant rien promis, avait le droit de

---

le grand cercle perpendiculaire à l'axe de rotation de la sphère motrice propre à la planète, axe oblique à celui de la sphère céleste entière, qui enveloppe et entraîne toutes les autres.

1. Delambre a bien compris tout cela, excepté qu'il a supposé, à tort suivant moi, qu'Autolycus appelle ici ζωδιακός le cercle sans épaisseur que nous nommons *écliptique* et que les Grecs nommaient ὁ διὰ μέσων τῶν ζωδίων, *le cercle du milieu du zodiaque*, c'est-à-dire du milieu de la largeur de la bande zodiacale.

restreindre sa tâche, et peut-être y était-il obligé [1]. Telle qu'il l'a exécutée, cette tâche est déjà très-méritoire. Ce que M. H. a voulu faire dans ces dix pages, il l'a bien fait : il nous a donné la première bonne édition du texte des deux plus anciens traités mathématiques et astronomiques qui nous restent de la Grèce ancienne.

Quant au surplus, très-utile aussi, de la tâche dont venons d'indiquer l'étendue naturelle, espérons que cette tâche dans son entier sera accomplie soit par un autre éditeur, soit par M. Hoche lui-même dans une seconde édition, pour laquelle il pourra se servir d'un plus grand nombre de manuscrits.

Th.-H. Martin.

---

122. — **Benoît de Sainte-More, eine sprachliche Untersuckung über die Identitaet der Verfasser des « Roman de Troie » und der « Chronique des ducs de Normandie »** von Franz Settegast, D[r] phil. Breslau, 1876. Un vol. in-8°, 75 pages.

Nous sommes en retard avec l'étude que M. Franz Settegast a publiée l'an dernier sur l'auteur ou les auteurs du *Roman de Troie* et de la *Chronique des ducs de Normandie*. Cette dissertation qui est, croyons-nous, le début de M. S. dans la philologie romane, a pour objet, comme le montre clairement le sous-titre, d'établir que le *Benoît de Sainte-More*, auteur du *Roman de Troie*, et le *Beneoît*, auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, sont un seul et même personnage. Cette thèse avait été soutenue par M. Joly dans son grand travail sur le *Roman de Troie;* elle avait été combattue ici même par notre regretté ami L. Pannier dans le remarquable compte-rendu qu'il avait fait du travail de M. Joly *(Revue critique,* 1870, tome I, p. 247-256). En 1876, M. Littré, annonçant dans le *Journal des savants* (numéro de janvier) l'édition de M. Joly, reprenait la thèse soutenue par l'éditeur, et, sans réfuter les arguments de M. Pannier, dont il ne semble pas avoir connu l'article critique, ajoutait de nouvelles preuves, celles-ci plus décisives, en faveur de l'identité des deux Benoît. Vers la même époque, M. S. étudiait à nouveau la question et la soumettait à un examen approfondi. La démonstration de M. S., jointe aux indications données par M. Littré, fait certainement avancer le problème, si elle n'en donne pas une solution définitive.

M. S. étudie successivement dans le *Roman* et dans la *Chronique* la métrique (p. 5-12), la phonétique (13-38), les flexions (39-53), le lexique (54-62), le style (63-74); et il essaie de démontrer que les deux ouvrages, étudiés à ces divers points de vue, présentent les mêmes traits

---

1. Au bas du frontispice, je remarque ces mots : 1877, Progr. n° 588. Dans un programme scolaire, au Johanneum de Hambourg comme ailleurs, on peut n'avoir pas ses coudées franches.

caractéristiques. L'argumentation est fine, ingénieuse, mais souvent défectueuse, car la manière, dont les arguments sont présentés, a pour résultat que les plus faibles nuisent aux plus forts.

En effet, toute rigoureuse et mathématique qu'elle semble, la démonstration de M. S. pèche par un point. Elle ne comporte pas toutes les conclusions qu'en prétend tirer l'auteur. Elle établit une parenté entre les deux ouvrages; mais cette parenté suppose-t-elle identité d'auteurs? Ne provient-elle pas seulement de la communauté d'époque et de patrie? Il ne serait pas difficile de trouver des ressemblances frappantes entre la *Chronique* et d'autres textes du même temps, les œuvres de Wace, par exemple. Je feuillette au hasard le *Brut* et je vois que, comme l'auteur ou les auteurs du *Roman de Troie* et de la *Chronique,* Wace y fait de trois syllabes *vision* (v. 650), *troyen* (t. I, p. 13, 24, 27, 31, 38, 42, 43, etc.), *vezies* (v. 6638; cf. Renard, v. 1533, etc.). La terminaison *eus, ius* y est de deux syllabes comme dans la *Chronique : Corineus* (v. 1105, etc.). Comme dans le *Roman* et la *Chronique, ilz* se réduit à *iz (fils : esfris,* 14851-2; *fis : Membris,* 1489-90, etc.); *regne* rime avec *fenme* (509-510, etc.); *erium* se réduit à *ire : baptistire* (14863, etc.). Les rimes irrégulières de *ó* avec *ò* s'y retrouvent : *crote : tote* (655-6); *cose : pose* (27-8). Le *Brut,* comme le *Roman,* fait rimer *enclos* et *dos* (281-2). Comme le *Roman* et la *Chronique,* il donne à *ai* et à *ei* le son *è*, etc. Il suffit d'indiquer la comparaison. En la poursuivant, il ne serait pas difficile de démontrer d'une façon, ma foi, plausible que le *Brut* et le *Roman* reconnaissent une seule et même origine; que *Wace* et *Benoît* sont un seul et même personnage, et qu'il faut désormais restituer à l'auteur du Roman de Rou ou du Saint Nicholas son vrai nom : *Beneeit Wace.*

M. S. aurait dû disposer dans un autre ordre ses arguments : démontrer d'abord que les deux textes appartiennent à une même région dialectale, à un même usage littéraire; et, ce point solidement établi, pousser plus loin la démonstration et réunir dans un même article les arguments tirés de la versification, de la langue et du style qui, selon lui, forment les traits caractéristiques des deux auteurs. Pour s'être arrêté à une méthode d'apparence plus rigoureuse, en réalité plus mécanique, M. S. court le risque de faire perdre à ses conclusions la valeur qu'elles possèdent. Telle est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de son travail.

Si l'on reprend les arguments les plus décisifs aux yeux de M. S. et qu'on les mette en pleine lumière, on sera plus porté à admettre ses conclusions. Ces arguments sont ceux qu'il tire du style, et quelques autres qu'il réunit à la fin de son étude.

Il produit des séries de formules, quelquefois même de vers identiques dans les deux poëmes; il constate dans les deux auteurs une tendance démesurée à la prolixité dans l'expression, et à la répétition de mots ou de locutions synonymes. Enfin, il remarque de part et d'autre le chan-

gement de l'*o* en *a* dans *cante* (au lieu de *conte* = ou *computat, computum* ou *comitem)*; le déplacement de l'accent à la troisième personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif, et la flexion dérivée du parfait en *ié*; la présence de mots inconnus aux autres textes du vieux français : *die* (jour), *macain* (puissant ou habile), *qui* (mais), *tenerge* (obscur). On pourrait faire et on a fait [1] quelques réserves sur la valeur de ces arguments. En tout cas, les formes *cante, macain, qui* et les caractères communs de la phraséologie dans les deux poëmes, méritent attention. Que si l'on ajoute quelques-uns des arguments de M. Littré, — non pas tous, — par exemple, ceux qu'il tire des rimes *caboce : force (Chronique,* II, 235; v. 22294 — *Roman,* 27039), *revire : martire (Chr.,* II, 1115 — *Rom.,* 15730), *quos* pour *que vos (Chr.,* passim, — *Rom.,* 27907); de la possession commune des mots *gresle* (gris; *Chr.,* 18559, — *Rom.,* 9634), *lentillos (Chr.,* 20397, — *Rom.,* 5253); ou des ressemblances de la description dans le portrait d'Harlette *(Chr.,* 31228) et de Priscis *(Rom.,* v. 5257), on sera assurément frappé du nombre de traits communs que présentent les deux poëmes sur des points fort divers. La question toutefois est-elle tranchée? Non, assurément. Rien de périlleux comme ces raisonnements fondés sur le caractère du style des écrivains. Déjà la critique peut paraître aventureuse, lorsqu'elle étudie et compare des écrivains modernes. Que sera-ce quand il s'agit, comme ici, d'ouvrages écrits dans une langue morte, qu'on est bien loin de connaître, composés à une époque où les documents littéraires sont peu nombreux, alors que la langue, encore balbutiante, arrive difficilement, sous la plume des écrivains, à une forme personnelle?

Après avoir lu l'étude de M. S., on a de fortes présomptions de croire à l'identité des deux Benoît. Quant à l'affirmer, on ne le pourra qu'au jour, fort problématique, où l'on découvrira quelques preuves décisives, quelques textes formels et explicites. En tout cas, M. S. a le mérite d'avoir fait avancer le problème. La théorie de M. Joly, telle qu'il l'avait présentée, ne pouvait résister à l'argumentation pressante de feu Pannier. Reprise aujourd'hui par M. S. (et par M. Littré), elle doit être prise en très-sérieuse considération. Enfin, si M. Settegast n'est pas arrivé à porter absolument la conviction dans l'esprit, il a soumis la langue de la *Chronique* et du *Roman de Troie* à une minutieuse étude, qui contribue fort utilement à la connaissance plus approfondie de notre vieille langue.

A. Darmesteter.

---

1. M. Gaston Paris, dans la *Romania,* 1876, p. 381-383.

123. — **Les Apologues de Laurent Valla translatés du latin en françois et suivis des ditz moraulx, par Guillaume Tardif du Puy-en-Velay,** professeur au Collége de Navarre, maistre-liseur du roy Charles huictiesme de nom. Réimpression d'après l'exemplaire sur vélin de la Bibliothèque nationale. Le Puy, imprimerie de M.-P. Marchessou, éditeur. Paris, E. Leroux. 1876. Un vol. in-12 de v-314 p. Prix : 6 fr.

M. P. Marchessou (*Au lecteur*, p. II) annonce qu'il a l'intention de « remettre au jour, dans un texte pur et sous une belle forme typographique, les gloires littéraires du Velay, avec le concours d'écrivains distingués et de professeurs éminents, » et il ajoute (p. IV) : « Nous commençons aujourd'hui par les *Apologues* et les *Dits Moraux* et, si notre tentative — cordial hommage à notre patrie d'adoption — obtient quelque succès, nous continuerons par l'*Anti-Balbica* et la *Fauconnerie* du même Tardif, en attendant *Pierre Cardinal* et une série des œuvres éparses de nos troubadours, dont M. Meyer, professeur à l'Ecole des Chartes, a bien voulu prendre la direction. »

Voilà d'excellentes nouvelles et on ne peut trop encourager M. Marchessou, qui — les lecteurs de la *Revue critique* le savent mieux que tous autres — est déjà un de nos plus habiles imprimeurs, à devenir un de nos meilleurs éditeurs. Si tous les textes qu'il nous donnera sont aussi purs que le texte des *Apologues* et des *Dits Moraux*, et si tous les volumes qui suivront celui-ci ont aussi bonne mine, le succès de son entreprise est assuré auprès des érudits comme auprès des bibliophiles.

Le texte, cette fois-ci, ne pouvait qu'être irréprochable, car il a été revu, sur l'incomparable exemplaire de la Bibliothèque nationale, par un travailleur qu'il suffit de nommer, M. Anatole de Montaiglon.

L'*Introduction*, qui ne se compose pas de moins de 136 pages, est due à M. Charles Rocher, avocat au Puy. A dire le vrai, elle est trop longue, trop prolixe, et, pour une bonne part, un peu à côté du sujet : si on n'y trouve pas beaucoup à *reprendre*, il n'y a guère à *prendre* non plus. Outre cette observation générale, il faut dire que le style n'est pas toujours assez simple et que les indications ne sont pas toujours assez exactes ; par exemple, je crains que l'on ne trouve trop pittoresque le début de l'*Introduction* (p. 1) : « A l'extrémité septentrionale de la chaîne des Cévennes, sous un ciel *sillonné de caprices et de tourmentes,* » etc. Voilà pour une étude d'histoire littéraire une entrée en matière qui paraît quelque peu étrange. Je me hâte d'ajouter que si le style de M. R. est parfois trop métaphorique, bien des pages de l'*Introduction* sont heureusement tournées.

Parmi les indications inexactes, il faudrait placer en première ligne celle-ci (p. LXVI) : « La Croix du Maine avait vu, dans la bibliothèque de M. de Bréquigny, un superbe exemplaire du Solin de Tardif... », si ce n'était là un *lapsus* évident. La Croix du Maine étant mort en 1592[1],

1. M. B. Hauréau, dans l'important article : *François Grudé de la Croix* de son *Histoire littéraire du Maine* (nouvelle édition, tome VI, p. 20-42), s'exprime ainsi :

et Feudrix de Bréquigny n'étant né qu'en 1716, l'abîme qui sépare ces deux personnages est trop considérable pour que l'on puisse admettre que M. R. n'en ait pas eu connaissance. Le biographe de Tardif n'a pas voulu nommer La Croix du Maine, mais bien Rigoley de Juvigny, auteur de la note sur l'édition de Solin possédée par Bréquigny [1], et l'anachronisme ne compte pas. Ce qui compte un peu plus, sans compter beaucoup encore, c'est le titre de *Bibliothèque française* donné à la *Bibliothèque historique de la France* refaite par Fevret de Fontette et ses collaborateurs (p. 20); c'est le témoignage de la Monnoye invoqué à tort (p. 24) au sujet des « raisons que donnent La Croix du Maine et Du Verdier, pour laisser aux épîtres de Gasparin de Pergame l'honneur d'avoir inauguré sur notre sol l'art typographique »; c'est le nom de Denis Godefroy, le savant auteur de l'*Histoire de Charles VIII* (Paris, 1684, in-f°) transformé (p. 27, 28) en *Godefroid;* c'est Solin placé (p. 65) « vers le second siècle de l'ère chrétienne, » alors que, d'après l'opinion la mieux autorisée, ce compilateur appartient au troisième siècle.

Ces peccadilles à part, il n'y a que des éloges à donner à l'*Introduction*. M. R., qui constate (p. 17) que la biographie de Tardif est bien malaisée et qu' « elle se heurte contre une série continuelle de points d'interrogation », a consciencieusement cherché à découvrir la vérité. S'il n'a pas résolu tous les problèmes qui se dressaient devant lui, il a eu du moins le mérite de nous dire à peu près tout ce qu'il était possible de trouver sur la vie et sur les œuvres de ce Guillaume Tardif, qui, suivant son concitoyen Etienne Médicis, « moult scientifique homme estoit et de singulière éloquence [2] ». S'adressant tantôt aux contemporains de Guillaume Tardif, tantôt à Tardif lui-même, et utilisant tour à tour les recueils de La Croix du Maine, de Du Verdier, d'Egasse du Boulay, de Prosper Marchand [3], de J. Charles Brunet [4], etc., M. R. a surtout reconstitué l'histoire des ouvrages de ce professeur au collége de Navarre

---

« On s'accorde à dire que La Croix du Maine mourut en l'année 1592, sous le fer d'un assassin... » Puisque j'en trouve l'occasion, je dirai combien sont bons à consulter, dans cette nouvelle édition, les dix volumes de l'*Histoire littéraire du Maine* (Paris, Dumoulin, 1870-1877), et combien il serait à désirer que chacune de nos anciennes provinces possédât un recueil spécial aussi bien fait.

1. P. 352 du volume Ier des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Du Verdier, édition de 1772.

2. *Chroniques d'Etienne Médicis, bourgeois du Puy, publiées par M. Chassaing,* sous les auspices de la Société académique du Puy (2 vol. in-4°, 1869 et 1874, t. I, p. 260).

3. L'article du *Dictionnaire historique* était incontestablement ce que l'on possédait de mieux sur G. Tardif avant la publication de M. R.; Pr. Marchand avait lui-même beaucoup profité d'un article de l'abbé Leclerc dans la *Bibliothèque* du *Richelet.*

4. L'auteur du *Manuel du Libraire* mentionne (t. V, col. 655), à propos de l'*Anti-Balbica* omis par Adrien Baillet dans sa liste des *Anti*, un article du *Bulletin du Bibliophile* de 1856, que M. R. ne semble pas avoir eu sous les yeux.

qu'avait passé sous silence, dans sa docte monographie, le docteur Jean de Launoy [1]. Il énumère toutes les productions de Tardif, il les analyse, il les apprécie, il les fait, en un mot, complètement connaître, et, à cet égard, on peut dire qu'il a bien mérité de tous ceux qui s'occuperont désormais de l'auteur de l'*Anti-Balbica*, de la *Grammatica*, de la *Rhetorica*, de l'*Art de la Faulconnerie*, du traducteur des *Apologues* d'Esope et de Laurent Valla, des *Facéties* du Pogge, de l'éditeur du *Polyhistor*.

T. DE L.

---

124. — **Der arme Heinrich**, des Hartmann von Aue, übersetzt von K. SIMROCK. Heilbronn, Gebr. Henninger, 1875.

M. Simrock avait traduit dès 1830 le *Pauvre Henri*, une des œuvres les plus belles et les plus populaires de Hartmann von Aue, et c'est la 2e édition de sa traduction qui paraît aujourd'hui chez les frères Henninger dans un joli volume imprimé sur fort beau papier et de la forme la plus élégante.

M. S. est trop connu pour que je fasse ici son éloge et tout le monde sait que ses traductions des poëtes du moyen âge n'ont pas encore été surpassées. M. S. était un maître dans l'art si difficile de traduire les œuvres de l'ancienne langue allemande. La préface de la 1re édition, conservée par M. S. dans le présent livre, nous initie à ses procédés de traduction. Il veut qu'on emploie la langue actuelle de la poésie, assouplie depuis Uhland, aux formes naïves et aux tours familiers des poëmes du moyen âge; qu'on se serve du même mètre que le poëte; qu'on traduise le texte, autant que possible, vers par vers. (pp. 154, 155).

Quelques détails sur la lèpre *(miselsuht)* et sur la condition des lépreux (non-seulement *misel*, mais aussi *siech, malât*, cf. *guote liute*) forment un intéressant appendice. En outre, M. S. avait ajouté à sa traduction du *Pauvre Henri (verwandte Gedichte und Sagen)* la légende du roi Robert (85-92), celles de sainte Odile (92-110), et celle d'Amicus et d'Amelius (111-145).

---

1. *Regii Navarræ gymnasii Parisiensis historia* (1677, 2 vol. in-4°). Tardif a, du reste, été victime d'inexplicables oublis. S'il est étonnant que ni Launoy, ni Gibert, dans son ouvrage spécial sur les écrivains qui ont traité de la rhétorique, n'aient parlé de lui, il est encore plus étonnant qu'un érudit tel que Claude Saumaise n'ait rien dit, en rééditant Solin, du travail de son devancier, travail que n'a pas davantage mentionné le bibliographe Albert Fabricius en ses deux *Bibliothèques*. M. R. attribue à tort (p. 66) à P. Marchand une remarque sur Tardif inconnu de Saumaise. C'est Rigoley de Juvigny qui (averti par son ami F. de Bréquigny) a dit (p. 352) du tome Ier de son édition de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine : « Si Saumaise avait connu cette édition, il y aurait trouvé de bonnes leçons pour son édition de *Solin*. »

M. S. admire passionnément le *Pauvre Henri*. C'est, après les Nibelungen et les poésies de Walther von der Vogelweide, l'œuvre du moyen âge allemand qui le charme le plus vivement. C'est à ses yeux un « inestimable joyau », et la poésie chrétienne n'a rien qui l'égale. M. S. met le *Pauvre Henri* au-dessus de la *Divine Comédie*; le poëme de Dante demande « trop d'études historiques » ; il renferme trop « de scolastique et d'allégorie ». Il nous semble que M. S. va bien loin et que son enthousiasme pour le *Pauvre Henri* le rend injuste envers Dante.

M. S. rend hommage en termes émus à toutes les qualités d'Hartmann. Hartmann est avec Gottfried de Strasbourg, et Wolfram d'Eschenbach un des trois grands poëtes du moyen âge allemand. Dans un passage de son Alexander, Rudolf d'Ems, reprenant une brillante comparaison de Gottfried de Strasbourg, compare les trois écrivains à trois branches de fleurs qui croissent sur le même tronc, représenté par Henri de Veldeke. M. S. déclare hautement sa profonde sympathie pour Hartmann. L'auteur du *Pauvre Henri* lui semble (p. xi) « la plus aimable figure que l'on trouve dans l'histoire de la littérature allemande ». Nous sommes de l'avis de M. S. On comprend, en lisant le poëte, que ses contemporains l'aient mieux goûté que Wolfram d'Eschenbach, et que Gottfried de Strasbourg ait loué son talent avec tant de chaleur et de feu : « Ah! Hartmann, dit Gottfried, comme il colore et pare le récit d'un bout à l'autre, au dehors et au dedans, d'expressions et de pensées! comme il perce du trait de sa parole le sens de l'aventure! Combien claires et combien pures sont et doivent toujours être ses phrases limpides comme le cristal! »[1] Hartmann, écrivait Lachmann, représentait l'esprit de son époque, mais ajoutait à ses œuvres le léger coloris d'un talent poétique doué du plus grand charme.

Selon M. S. (p. viii), le *Pauvre Henri* aurait été écrit après l'*Iwein*. M. S. ne peut croire qu'Hartmann, après avoir composé ce chef-d'œuvre de grâce touchante et d'aimable simplicité, ait écrit un poëme d'aventures et de passes d'armes. Selon lui, le poëte qui avait mis en vers une légende populaire et tout allemande, peut-être même païenne, mais rajeunie et purifiée par le christianisme, n'aurait pas imité ensuite les poëmes français de la table ronde. M. S. a des scrupules délicats, mais non des motifs suffisants. On peut soutenir tout aussi bien que l'*Iwein* est postérieur au *Pauvre Henri* : c'est un poëme de plus longue haleine et d'un souffle plus puissant; il est original, malgré l'imitation visible du Chevalier au lyon de Chrestien de Troyes qu'il surpasse à tous égards; la pureté de la forme, l'agrément et la clarté du récit, l'harmonieuse ordonnance des épisodes en font une de ces œuvres suprêmes et presque parfaites qui terminent la carrière d'un grand poëte.

J'ajoute encore un mot. M. S. s'était pris d'un touchant et merveilleux amour pour les légendes de sa patrie. Il regrette dans sa préface (p. xiii)

1. Tristan, 4619-4628

que les poëtes du moyen âge n'aient pas mis en œuvre les traditions populaires de leur temps, de même qu'Hartmann empruntait le sujet de son poëme aux souvenirs légendaires de la maison de Aue. Il déplore « tout l'art et toute la vigueur que l'on prodiguait aux vaines aventures welches ». Il met le *Pauvre Henri* bien au-dessus de l'*Iwein* et même du Parzival, qui lui semblent un tissu d'épisodes « vides et fatigants ». (p. VIII). Il y a quelque exagération dans ce jugement. L'âge n'avait pas refroidi le patriotisme ardent de M. Simrock et son enthousiame pour les poëmes de la vieille Allemagne. Déjà, dans l'introduction de son *Edda*, il se plaignait amèrement du dédain de ses compatriotes pour cette « Bible du Nord ». Il y a cinquante ans, écrit-il, que je me suis consacré à la résurrection de notre vieille poésie et de nos antiques légendes », et il déclare dans sa préface des Nibelungen qu'il lutte sans cesse depuis quarante années avec le texte du poëme. « Je n'ai pas conservé le charme de ce langage, dit-il modestement dans une belle poésie qui précède le *Pauvre Henri;* la faute n'est pas à la langue, mais au traducteur; ayez donc patience; ce qui ne lui réussit pas cette fois, peut-être qu'un jour il l'obtiendra, si Dieu lui prête loisir et santé » (p. VIII).

A. CHUQUET.

---

125. — **Répertoire de traités, conventions et autres actes principaux de la Russie avec les puissances étrangères, depuis 1474 jusqu'à nos jours,** par D. de MENAGIOS. Paris, Amyot, 1874. In-8°. 72 p.

M. de Menagios s'occupe de composer une histoire diplomatique de la Russie; il a dû, à cet effet, se préparer un répertoire de documents et, en particulier, un répertoire des traités de la Russie. C'est ce travail, composé pour son usage personnel, qu'il a publié « cédant, dit-il, à la sollicitation de personnes qui en ont apprécié les avantages ». Le répertoire de Tétot a dû faciliter beaucoup le travail de M. de M.; mais Tétot ne commence son répertoire qu'à l'année 1648 et il s'arrête à l'année 1867; M. de M. a de plus consulté des sources russes que Tétot n'avait point consultées. Il est donc plus complet sous certains rapports et mentionne des actes que Tétot ne mentionne pas; mais il en omet et d'intéressants qui se trouvent dans d'autres recueils antérieurs au sien et qui par conséquent auraient dû être relevés dans un travail qui a la prétention d'être complet. Le répertoire du recueil de Martens publié à Gottingue en 1875 fournit des renseignements qui ne se trouvent pas dans le livre de M. de M. On ne saurait lui reprocher d'avoir négligé ce répertoire, puisque son livre a été achevé en 1874, mais il aurait dû dépouiller avec plus de soin les volumes du recueil de Martens parus avant 1874. Il y a des lacunes plus grosses encore. Par exemple, à l'année 1781, je ne vois aucune mention du traité d'alliance conclu, sous forme de lettres autographes, entre Joseph II et Catherine II. Ces lettres avaient été publiées à Vienne en 1869 par M. d'Arneth (Joseph II und Katharina von Russland). Le travail de M. de Menagios peut être bon à consulter, mais il faut le collationner soigneusement avec le répertoire de Tétot, avec celui de Martens et surtout le compléter, en ce qui concerne les rapports de l'Au-

triche et de la Russie, de 1648 à 1815 avec le beau travail de M. Martens qui joint à tant de documents inédits un commentaire historique si instructif.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 juin 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'Académie deux mémoires envoyés par des membres de l'Ecole française d'Athènes.

M. Maury fait une communication sur *les Ligures*. L'objet de ce travail est de fournir une donnée sur l'époque du premier établissement des peuples de famille celtique ou gauloise dans notre pays. — Longtemps, dit M. Maury, on a considéré les Ligures comme une race à part, la plus ancienne de toutes celles qui avaient occupé le sol de la Gaule, et différente de toutes les autres. M. d'Arbois de Jubainville, dans son ouvrage récent sur *les premiers habitants de l'Europe*, a montré, par l'examen des noms de lieux de la Ligurie, que les Ligures parlaient une langue indo-européenne. M. Maury croit qu'on peut déterminer plus précisément encore les caractères de cette langue. Il reconnaît, dans plusieurs noms ligures, tels que ceux de *Bodincus*, de *Bodincomagus*, dans le nom des *Segobrigi*, premiers habitants de la région où fut fondée Marseille, des mots de forme gauloise ou celtique. Il conclut que la langue parlée par les Ligures était non-seulement un idiome indo-européen, mais encore un dialecte celtique, et par conséquent que les Ligures eux-mêmes appartenaient à la famille celtique ou gauloise. — Ce premier point établi, M. Maury rappelle qu'au témoignage des anciens les Sicanes et les Sicules, qui avaient, à une époque très-ancienne, envahi la Sicile, venaient du bord du fleuve *Sicanos*, d'où ils avaient été chassés par l'arrivée d'un peuple ligure. Le fleuve Sicanos, M. Maury croit qu'il n'y a pas à en douter, est un fleuve d'Espagne, le *Sucro* : la description que fait, de la situation du Sicanos, le poète Festus Avienus permet de reconnaître sans hésitation le *Sucro* ; d'ailleurs, on trouve auprès de ce dernier fleuve, dans l'antiquité, deux villes du nom de *Segobriga*, dont les habitants, *Segobrigenses*, appartenaient évidemment au peuple ligure des *Segobrigi* de Marseille. C'est donc des bords du *Sucro* que les Sicanes et les Sicules furent chassés par l'arrivée des Ligures. Or, l'établissement des Sicanes et des Sicules en Sicile ne peut être postérieur au VIII^e ou IX^e siècle avant notre ère. C'est donc aussi au plus tard vers cette époque qu'il faut placer l'immigration, dans notre pays et dans les contrées voisines, des Ligures, c'est-à-dire des premières populations celtiques ou gauloises qui l'aient occupé. — M. Maury passe à l'examen de cette question, si les Ségobriges, qu'on voit établis à la fois en Espagne sur les bords du *Sucro* et en Gaule dans le pays où fut fondée Marseille, dans la Ligurie proprement dite, étaient venus d'Espagne en Ligurie ou réciproquement. Le fait d'immigrations de Gaulois, de Gaule en Espagne, s'étant produit fréquemment, il pense qu'il faut voir ici un fait du même genre, et par conséquent que ce sont les Ségobriges d'Espagne qui sont une colonie de ceux de la Ligurie. Il est porté, pour diverses raisons, à croire que ces Ségobriges, qui s'établirent dans la Ligurie d'abord, dans l'Espagne ensuite, venaient de l'Helvétie. — Quant au témoignage de Festus Avienus, d'après lequel il aurait existé un peuple ligure dans le nord de l'Europe, M. Maury le considère comme erroné.

M. de Rozière continue la lecture du mémoire de M. Jules Finot sur *la formation du royaume de Bourgogne cis-jurane*. M. Finot reprend en détail le récit des faits qu'il avait exposés sommairement dans la première partie de son mémoire.

Julien HAVET.

ERRATA

N° 23, p. 366, note 2, dernière ligne, lisez : M. Munro.
— p. 367, note 1, l. 4, lisez : *defessus questu*.
N° 24, p. 391, l. 14 et 13 du bas, *au lieu de* : Après quelques années de règne, celui-ci, *lire* : Le fils de celui-ci, Lothaire II.
— p. 2 de la couverture, l. 5 du bas, *au lieu de* : spiritisme, *lire* : spiritualisme.
— p. 3, l. 20, après le mot orthodoxie, *ajouter* : étroite.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 7 Juillet — 1877

126. — **Die germanischen Elemente der Französischen Sprache,** von Dr Martin Schultze. Berlin, 1876. In-8°, 26 pages.

L'auteur de cette brochure commence par établir que le français est la plus allemande de toutes les langues romanes; qu'aucune langue, pas même le polonais, le tchèque ou le hongrois, n'a été à ce point infectée de germanismes. Il rattache ensuite les mots français, d'origine germanique, dont il se propose l'étude, à deux groupes : d'abord le groupe des langues qui ne connaissent que le premier étage de la loi de Grimm, c'est-à-dire le gothique, le bas-allemand et le scandinave; puis, le groupe des idiomes qui connaissent le second étage de la loi de Grimm, c'est-à-dire les idiomes du haut-allemand. Vraisemblablement, M. Schultze ne croit pas que des mots appartenant au haut-allemand aient été introduits dans le français avant l'époque de la seconde substitution des consonnes. Se plaçant ensuite à un autre point de vue, il remarque que tous les mots allemands n'ont pas pénétré en français à la même époque ni dans les mêmes provinces, et, en conséquence, il dresse la classification suivante : A. Germanismes anciens : 1. *Gothique*, 2. *Ancien bas-allemand*, 3. *Ancien haut-allemand*, 4. *Normand*; B. Germanismes récents : 5. *Haut-allemand moderne*, 6. *Bas-allemand ou flamand moderne*, 7. *Anglais*, 8. *Scandinave moderne*.

M. Sch. ayant ainsi judicieusement tracé ses cadres, voyons comme il les remplit. Les trois premières divisions sont assurément les plus importantes, celles qui présentent le plus de difficultés. Comment déterminer l'origine dialectale des mots gothiques, bas-allemands, haut-allemands, alors que les savants spéciaux ne sont pas même d'accord sur le caractère de certains dialectes germaniques et en particulier sur le plus important pour l'objet qui nous occupe, pour le francique? M. Sch. ne s'embarrasse pas pour si peu.

La première série, *mots gothiques,* contient une soixantaine de mots rapportés à des radicaux gothiques, anglo-saxons, anciens haut-allemands. Parmi ces mots français, d'origine gothique, on peut citer *balcon* « de l'ancien norois *balko,* anglo-saxon *balc,* ancien haut-allemand *palcho* ». On sait que le mot nous est venu au XVI^e siècle de l'Italie. L'italien *balcone* est bien d'origine germanique, mais l'étymologie de ce mot ne rentre pas dans une étude consacrée à l'origine germanique des mots français.

Nous trouvons encore « *battre (bataille, batterie),* it. *battere,* esp. *batir,* port. *bater,* du vieux francique *battan,* anglo-saxon *beatan,* ancien norois *bauta.* » M. Sch. ignore sans doute l'existence du latin *batuere, batualia.*

Changer, « ital. *cambiare,* esp. et pg. *cambiar,* bas-latin *cambiare* de l'ancien norois *kamb,* anglo-saxon *camb,* ancien haut-allemand *champ,* peigne, outil *dont les dents expriment convenablement l'idée d'échange, de changement* » (ein Instrument, dessen Zæhne die Idee des Wechsels, der Veränderung, passend ausdrücken). M. Sch. n'a pas songé que *cambire* « troquer » se trouve dans Apulée.

Chasser, « ital. *cacciare,* esp. *caȝar,* portug. *caçar,* bas-latin *cacciare,* du gothique *hatjan,* ancien haut-allemand *heȝȝan, hetȝen,* haïr. » M. Sch. ne se doute pas que *hatjan* a donné le mot *haïr* (qu'il omet comme bien d'autres mots d'origine germanique incontestée), et que *chasser* remonte au latin *captare* par une forme dérivée, *captiare.*

Douche, « it. *doccia,* de l'ancien haut-allemand *diuhan,* danois *dukke, dykke,* tremper. » *Douche* est venu à une époque relativement récente de l'italien *doccia* ou *doccio, conduit* d'eau. La plus ancienne signification de *douche* est « conduit d'eau ».

Epée, selon l'auteur, est proche parent du grec *spathê,* et du latin *spatha;* il vient *vraisemblablement* de l'anglo-saxon *spad,* suédois *spade,* ancien haut-allemand *spato,* spatule.

Citons encore *bec,* qu'on rapporte avec raison au gaulois, dit M. Sch. Mais le mot celtique se rattache étroitement à l'ancien haut-allemand *picha,* anglais *pick* (pique, pic, pioche, bêche). Les langues germaniques présentent d'ailleurs une série de dérivés d'une racine *pic* ou *big* qui nous fait remonter à une racine indo-européenne *bag* (variantes *bhag, pag, pak, bhug, bhig,* etc.!), indiquant quelque chose de courbe, de crochu, et à laquelle appartiennent encore des mots tels que le grec βαυκαλίς, βῆκος, παχύς, πηγός, πῆχυς, πυγή (« partie arrondie de l'animal »!), πυγών, πυγμή, πύξ, φακός, φακῆ; le latin *bacca, bucca, pectus, peccare, piger, pugnus,* etc., etc. L'auteur poursuit sa racine au milieu du sanscrit, du lithuanien, du russe, des idiomes germaniques. Et il conclut cette belle discussion en émettant fort prudemment — ce dont on ne saurait trop le louer — l'hypothèse qu' « il ne serait pas impossible que le mot celtique *bec* fût dérivé du germanique, par exemple de l'ancien haut-allemand *picha* (pic) ».

Si nous poursuivions cette revue, nous trouverions des choses aussi réjouissantes, comme l'étymologie d'*aller* qui représente l'allemand *wallôn*, marcher, « les romans ayant laissé tomber le *w* initial qu'ils ne pouvaient prononcer », celle de *cerneau* rapporté à l'anglo-saxon *cyrnel*, anglais *kernel*, mot qui dérive du français *cerne*, latin populaire *circinus*, diminutif de *circus*; celle d'*arracher* qui vient du latin *eradicare*, mais qui, pour M. Sch., est venu, *à l'époque moderne*, de l'allemand *erhaschen*; celle de *testigué*, *testiguenne* (c'est-à-dire *tétigieu! tête-Dieu!*) qui, pour M. Sch., est l'allemand « Dass dich ein » (« sous-entendez *Donnerwetter treffe*, ou quelque chose d'analogue »).

Ces exemples suffisent. L'étude de M. Sch. est au-dessous de zéro. Il a abordé cette question des mots germaniques en français, sans se douter des nombreuses difficultés qui la hérissent, avec une ignorance absolue du sujet, avec une absence de préparation et de méthode qu'on s'étonnerait même de rencontrer chez le plus humble des débutants. M. Schultze pourtant doit savoir ce que c'est que la science et quelles sont ses exigences, à en juger par la liste de ses œuvres qu'il donne à la fin de sa brochure. Il s'est occupé des langues germaniques, classiques, sémitiques, aryennes. A-t-il porté la même rigueur de méthode et le même esprit scientifique dans son *Manuel de la langue perse*, dans son *Histoire de l'ancienne littérature hébraïque à l'usage des lecteurs de la Bible qui pensent*, dans sa brochure « *Indogermanisch, Semitisch und Hamitisch* », dans son *Etude sur le Béovulf*, ou dans sa *Grammatik der Englischen Sprache*, ou bien encore dans son *Idioticon der nord-thüringischen Mundart*, etc., etc. ?

A. Darmesteter.

---

127. — **Glottologitcheskia Zamietki** (Remarques glottologiques), par Beaudouin de Courtenay. Voroneje, imprimerie du Gouvernement. Saint-Pétersbourg libraire Stasulevitch. In-8° de 53 p.

Bien peu de linguistes savent où est située la ville de Varoneje; bien moins encore savent, qu'il s'y publie une revue philologique (Philologitcheskia zapiski) qui est en Russie le principal organe de cette science. Elle a été fondée il y a déjà une vingtaine d'années, et, outre de nombreuses traductions, elle publie des travaux originaux fort estimables sur la langue russe et ses dialectes principaux. La brochure que nous envoie M. Beaudouin de Courtenay est extraite de ce recueil; nous sommes heureux que le savant professeur de Kazan nous ait donné l'occasion de rendre hommage à cette utile publication.

L'opuscule de M. B. de C. est le premier d'une série qu'il s'engage à continuer; il est divisé en deux parties : dans la première, M. B. de C. con-

tinue ses remarques sur les dialectes résian [1], et étudie spécialement l'harmonie vocalique qui leur assigne une place à part dans la famille slave. Ce phénomène semble révéler l'action d'une forte influence touranienne. Pendant son séjour à Kazan, M. B. de C. a eu l'occasion d'étudier de plus près les langues touraniennes et de profiter de travaux inédits de M. M. Radloff sur ce sujet. Il compléte et justifie, par des observations nouvelles, les hypothèses qu'il avait émises précédemment.

Le second travail a pour objet la « prétendue intercalation de *n* euphonique dans les langues slaves ». Dans les formes telles que *otŭ nego* (de lui), *vŭ nimati* (faire attention), — ces deux exemples suffisent — on considère généralement *n* comme introduite postérieurement pour éviter les hiatus *otŭ ego, vŭ-imati*. Mais le hiatus se produit dans une foule de cas sans que *n* s'intercale. M. B. de C. remarque que cette intercalation n'a lieu d'une façon régulière que devant le pronom de la 3[e] personne *i, ego, emu,* et devant certaines racines verbales, *im* (prendre), *jed* (manger), *isk* (chercher), *uch* (entendre). Il remarque, d'autre part, que les prépositions le plus souvent employées, soit devant le pronom, soit en compotion avec les verbes * *san* et * *an,* plus tard *sŭn* et *vŭn,* aujourd'hui *su* et *vŭ,* se terminaient primitivement par une *n*. Cette *n,* après avoir lâché la préposition, se sera rattachée à la racine verbale. On aura eu primitivement *vŭn-i-ti* (cf. latin *i-ni-re) sŭn-ima-ti* (rassembler), postérieurement *sŭ-ni-ti, sŭ-nima-ti*. Les racines verbales et le pronom de la 3[e] personne auront fini par garder définitivement cette *n,* toutes les fois qu'ils se sont trouvés même après une préposition non terminée par une nasale *(podŭ, otŭ,* etc.). Telle est en deux mots la thèse assurément fort ingénieuse que M. Beaudouin de Courtenay soutient à grand renfort d'exemples et d'analogies. Il ne les a pas tous épuisés : ceux, par exemple, qui entendent le moscovite prononcer son fameux *ne nada* (pour *nado)* pourraient-ils se douter, que la racine est *dob* et que le mot est ainsi composé : *na-dob-no*?

L. Leger.

---

128. — **Les temps antiques de la Gaule,** par M. A. de Barthélemy. Paris, Palmé, 1877, in-8°, 43 pages (extrait de la *Revue des Questions historiques*).

L'auteur, dont les vastes connaissances archéologiques sont si justement appréciées, commence par quelques mots sur l'époque troglodytique qui aurait duré jusqu'à l'an 2,000 environ av. J.-C. Alors une race nouvelle, venue de l'Orient, aurait introduit la pierre polie en Gaule. Vers l'an 1000, une seconde invasion, également arrivée d'Orient, amène en Gaule les métaux, principalement le bronze, et non le fer qui daterait de l'an 500, et qu'à cette époque une troisième invasion aurait apporté dans notre pays.

1. Voir la *Revue critique*, année 1876, deuxième semestre, p. 188 et 410.

Vient ensuite une dissertation où M. de Barthélemy cherche à démontrer que les mots « gaulois » et « celte » auraient un sens différent. Les Celtes seraient le peuple de la seconde invasion, le peuple du bronze, an 1000; les Gaulois, le peuple du fer, an 500. Mais ce système repose sur des erreurs chronologiques dont je me bornerai à indiquer une des principales.

Pour arriver à établir une concordance approximative entre la date de 500, où seraient apparus les Gaulois porteurs du fer, et la date à laquelle pour la première fois dans les textes grecs le nom de Γαλάτης se juxtapose ou se substitue au nom primitif de Κελτός, M. de B. écrit ce qui suit : « Ce fut à peu près vers le milieu du quatrième siècle, que les Grecs en« tendirent pour la première fois parler des Galates ou Gaulois : ce fait « eut lieu, lorsque des ambassadeurs de cette nation vinrent trouver « Alexandre le Grand, pendant son expédition vers le Danube contre les « Thraces et les Triballes. Arrien avance, que ces envoyés arrivaient des « bords du golfe Ionien; Strabon, plus précis, affirme, d'après Ptolémée « Lagus, qu'ils étaient établis sur le littoral de l'Adriatique. »

Voici le texte d'Arrien : Ἐνταῦθα ἀφίκοντο πρέσβεις εἰς Ἀλέξανδρον..... παρὰ Κελτῶν δὲ τῶν ἐπὶ τῷ Ιονίῳ κόλπῳ ᾠκισμένων (l. I, c. 4, § 6, édition Didot, p. 5). Le passage de Strabon est ainsi conçu : Φησὶ δὲ Πτολεμαῖος ὁ Λάγου κατὰ ταύτην τὴν στρατείαν συμμῖξαι τῷ Ἀλεξάνδρῳ Κελτοὺς τοὺς περὶ τὸν Ἀδρίαν (l. VII, c. 3, § 8, édition Didot, p. 250).

C'est de Celtes et non de Galates, que parlent les deux auteurs. L'événement dont il s'agit a eu lieu en l'an 336 avant notre ère. Quelques années auparavant, les mêmes Celtes faisaient aux *Ardiæi*, peuple illyrien, une guerre dont Théopompe avait parlé, comme Athénée nous l'apprend (*Fragm. hist. Græc.*, t. I, p. 284, fr. 41). Les Celtes apparaissent pour la première fois sous le nom de Galates dans l'inscription votive du bouclier de Cydias tué en combattant contre eux en 279 :

Ἦ μάλα δὴ ποτέουσα νέαν ἔτι Κυδίου ἥβην
 Ἀσπὶς ἀριζήλου φωτός, ἄγαλμα Διί,
Ἆς διὰ δὴ πρώτας λαιὸν ποτε πῆχυν ἔτεινεν,
 Εὖτ' ἐπὶ τὸν Γαλάταν ἤκμασε θοῦρος Ἄρης.

(*Pausanias*, x, 21, 5, édition Didot, p. 520).

L'auteur du vieux récit de l'invasion celtique en Grèce, reproduit et probablement abrégé par Pausanias, compare (x, 22, 7, éd. Didot, p. 521) les Galates au Cyclope d'Homère, à Polyphème, qu'une fable inventée par Philoxène de Cythère, plus d'un siècle auparavant [1], avait fait époux de Galatée (*Fragm. hist. Græc.*, II, 297-298). De là, le succès du nom de Galate d'où l'imagination grecque avait tiré la doctrine étrange que les Gaulois descendaient de Polyphème et venaient de Sicile : Γαλατία χώρα· ὠνομάστη, ὥς φησι Τίμαιος, ἀπὸ Γαλάτου, Κύκλωπος καὶ Γαλατίας (lege

1. Philoxène vécut de 435 environ à 380. Bernhardy, *Grundriss der griechischen Litteratur*, 3e édition, 2e partie, 1re section, p. 749-753.

Γαλατείας) υἱοῦ (*Etym. Magnum*). — Πολυφήμῳ γὰρ τῷ Κύκλωπι καὶ Γαλατείᾳ, Κελτὸν καὶ Ἰλλυριὸν καὶ Γάλαν παῖδας ὄντας ἐξορμῆσαι Σικελίας. (Appien, *Illyrica*, c. 2, éd. Didot, p. 271.)

Mais, comme l'inscription du bouclier de Cydias, le plus ancien de ces deux derniers textes, celui qui est extrait de Timée, nous reporte au IIIe siècle, non au IVe. Il n'y a donc pas accord entre la date de l'invasion qui aurait apporté en Gaule le fer, an 500 av. J.-C., et la date de l'apparition du nom des Galates, troisième siècle av. J.-C. La différence est de plus de deux cents ans.

Le mémoire de M. de Barthélemy se termine par un intéressant résumé de nos connaissances sur l'origine du monnayage gaulois : on y trouve la plume exercée du savant numismatiste dont tout le monde s'accorde à reconnaitre la compétence.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

129. — **Die Entstehung des Colonats.** Von Bernhard HEISTERBERGK, Dr phil. — Leipzig, B. G. Teubner. 1876. In-8°, IV-148 p.

M. Heisterbergk part de l'opinion très-vraisemblable suivant laquelle le colonat [1] est né d'une loi fiscale du bas-empire, qui aura attaché à leur condition les fermiers libres et défendu de les séparer du sol qu'ils cultivaient, et cela sans autre but que celui d'assurer l'assiette et le recouvrement de l'impôt ; c'est à peu près de la même façon que la législation de la même époque, dans le même but, attachait les curiales aux curies et les ouvriers des villes à leurs industries diverses. Ce qu'il cherche à déterminer dans cette brochure, c'est l'origine, non du colonat lui-même, mais de cette classe de fermiers de condition libre, dont la législation impériale a tiré le colonat [2] ; voici comment il l'explique.

On sait, dit-il, qu'à la fin de la république et au commencement de l'empire beaucoup de terres furent accaparées par de riches propriétaires, qui cherchèrent à en réunir entre leurs mains la plus grande étendue possible : ainsi se formèrent ces *latifundia* que Pline dit avoir été si funestes : « latifundia perdidere Italiam » (XVIII, 7). Or, si les *latifundia* firent du mal à l'Italie, c'est que ceux qui les possédaient, n'ayant cherché à agrandir leurs terres que par esprit d'orgueil et non pour

---

1. Rappelons que l'on désigne par le nom de colonat une classe d'hommes du bas-empire romain, dont la condition se résume ainsi : le *colon* est fermier d'un sol qui ne lui appartient pas et pour lequel il paie au propriétaire une redevance périodique ; sa ferme est héréditaire et perpétuelle, il ne peut la quitter et le propriétaire ne peut la lui retirer ; d'ailleurs, il est libre.

2. L'existence de cette classe est attestée par un chapitre de Columelle (I, 7). On donnait déjà aux hommes qui la composaient le nom de *coloni*, lequel du reste ne signifie autre chose que *cultivateurs*.

augmenter leurs revenus, négligeaient de les cultiver. Mais les choses ne pouvaient se passer ainsi, selon M. H., que sur un territoire exempt d'impôts, comme l'Italie; dans les provinces, où existait l'impôt foncier, il eût été ruineux de posséder des terres sans leur faire rien produire; on eut alors recours à l'expédient de les affermer. Ceux qui formèrent des *latifundia* dans les provinces, au lieu de chasser, à mesure de leurs acquisitions, les anciens propriétaires du sol, comme on avait fait en Italie, préférèrent prendre ces anciens propriétaires à leur service et les établir comme fermiers sur les terres qu'ils avaient autrefois exploitées pour leur compte : ainsi se forma, dans toutes les provinces, une classe nombreuse de fermiers libres. Dans quelques parties de l'empire, telles que l'Égypte, où cette classe paraît avoir existé déjà avant la conquête romaine, les mêmes causes, au lieu de la créer, la conservèrent. De toutes manières, M. H. arrive à cette conclusion, que l'origine première du colonat se trouve dans la situation faite aux provinces par l'impôt foncier auquel Rome les soumettait. Des provinces, pense-t-il, l'institution dut passer, plus tard seulement, à l'Italie.

N'est-ce pas là chercher à un fait bien simple une explication bien compliquée? S'il y avait dans l'empire beaucoup de terres affermées à des cultivateurs libres, cela ne s'explique-t-il pas suffisamment par cette remarque de Columelle, que ce mode d'exploitation était celui qui avait le moins d'inconvénient, et que le propriétaire perdait moins à affermer sa terre qu'à la faire cultiver par des esclaves [1]? Pour que les propriétaires aient cherché à tirer de leurs terres un parti aussi avantageux que possible, il n'est pas nécessaire de les y supposer contraints par l'obligation de payer l'impôt [2] : le desir de gagner n'a pas besoin d'explication. Sans doute il a pu arriver que des *latifundia* se soient trouvés entre les mains de quelques grands personnages qui dédaignaient d'en tirer de l'argent; mais peut-on admettre que durant trois siècles tous les propriétaires aient été aussi désintéressés, et que jamais les biens de ces riches insouciants n'aient passé à des héritiers plus cupides?

L'hypothèse qui fait le fond de cet opuscule est donc au moins inutile. — Les premiers chapitres contiennent un résumé clair et consciencieux des différentes opinions qui ont été produites jusqu'aujourd'hui pour expliquer la formation du colonat au sein de l'empire romain. Il n'était peut-être pas nécessaire d'examiner aussi longuement que l'a

1. I, 7 : « Cum omne genus agri tolerabilius sit sub liberis colonis quam sub uilicis seruis habere. »

2. Cette supposition emporterait que l'impôt foncier a dû faire le bonheur des provinces qui le payaient, et qui sans cela seraient devenues désertes. M. Heisterbergk ne recule pas devant ce paradoxe; il attribue la richesse et la nombreuse population des provinces d'Égypte et d'Afrique, moins à la fertilité du sol de ces provinces, qu'au tribut de blé qu'elles payaient à Rome et qui dut y entretenir la culture (p. 92-121).

fait M. Heisterbergk le système singulier et peu vraisemblable de M. Rodbertus-Jagetzow (p. 38 à 67).

Julien HAVET.

---

130. — **Marie Stuart, son procès et son exécution,** d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, et autres documents nouveaux, par M. R. CHANTELAUZE. Paris, Plon, 1876, XVI-584 p. In-8°. Prix : 8 fr.

Publié d'abord dans le *Correspondant,* le travail de M. Chantelauze vient de paraître en volume, précédé d'une dédicace à M. Jules Gauthier, « l'historien définitif de Marie Stuart ». Cette expression même annonce d'avance la manière de voir de l'auteur. Nous avons dit dans cette *Revue* (4 mars 1876) notre opinion sur l'ouvrage de M. Gauthier et nous y renvoyons le lecteur. Car il nous semble oiseux d'exposer encore une fois la série des considérations générales qui font qu'à notre avis, l'on discutera sans cesse et toujours inutilement, sur la question de la culpabilité de Marie Stuart. Il y aura toujours des *croyants,* il y aura toujours des *sceptiques* et chaque fois qu'entre eux l'on croira la querelle terminée, elle recommencera de plus belle. C'est une question de tempérament. Aussi me bornerai-je à mentionner ce qu'il y a de nouveau dans le présent volume et, sans chercher autre part les éléments d'une discussion qui ne finirait jamais, je tâcherai seulement de prouver que les jugements de M. Ch. lui-même ne sont pas d'accord avec les faits qu'il nous raconte.

Le principal document que M. Ch. apporte au débat, et pour la publication duquel nous lui devons de vifs remerciments, c'est le journal de Bourgoing, le médecin de Marie Stuart dans les dernières années de sa vie. Ce journal nous raconte l'histoire de la reine pendant les sept derniers mois de son existence. C'est un petit in-folio de 126 pages, acquis par l'auteur chez un habitant de Cluny; il est *présumable* qu'il appartenait autrefois à la bibliothèque de la célèbre abbaye, et *fort probable* qu'il lui fut donné par le bâtard Claude de Guise, abbé du monastère et cousin de Marie Stuart. L'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, a examiné le manuscrit et lui a délivré un certificat d'authenticité qui doit nous suffire. Bien qu'il ne porte aucune suscription ni signature, M. Ch. nous semble avoir établi sans conteste que Bourgoing seul peut avoir rédigé ces mémoires. Une autre source d'informations que notre auteur n'a pas précisément découverte, mais qu'il exploite le premier en France, c'est la correspondance de sir Amyas Paulet, publiée à Londres en 1874, par un jésuite anglais, le R. P. Morris.

Le *Journal de Bourgoing* est donné *in extenso* de la page 465 à la page 582 du volume. Les deux tiers de l'ouvrage sont consacrés, on le voit, au propre récit de notre auteur. Ce récit n'embrasse point l'histoire

entière de la reine d'Ecosse. M. Ch., qui tenait avant tout à nous intéresser « à cette victime sympathique de la politique anglaise », aurait été peut-être embarrassé par certains épisodes de la vie de Marie Stuart avant sa fuite en Angleterre. Aussi n'en dit-il presque rien et c'est au moment où Marie se réfugie sur le sol anglais, que commence à vrai dire son récit. Dès l'abord, M. Ch. nous semble mal poser la question. Cette venue subite de Marie Stuart en Angleterre était une faute énorme de sa part et qui donne de son intelligence politique une bien médiocre idée; mais c'était aussi un embarras des plus graves pour la reine Elisabeth. La reine des protestants, la fille adultérine de Henri VIII, comme M. Ch. se plaît à l'appeler, ne pouvait pas, en effet, permettre à sa rivale, à celle qui, en prenant les armes d'Angleterre, lui avait fait « une insulte et une grave menace » d'agiter l'Angleterre par ses intrigues politiques et religieuses et d'y établir sa base d'opérations contre ses sujets révoltés d'Ecosse. Elle ne pouvait faire autre chose que s'assurer de sa personne. Le grand tort qu'eut Elisabeth fut de ne jamais oser agir franchement. Elle se donna ainsi gratuitement le tort d'une hypocrisie, repoussante en effet, quand elle eût pu en appeler simplement au salut de l'Etat. « Elle eut peur, dit M. Ch., que si Marie remontait sur le trône, elle n'entrât dans une ligue avec Rome et les princes catholiques pour abolir le protestantisme en Ecosse, etc. » M. Ch. croirait-il que cette peur ne fût pas fondée? On n'a qu'à le lire cependant pour voir combien juste voyait Elisabeth. Aujourd'hui que les passions politiques de 1815 sont un peu apaisées, qui donc blâme encore les Anglais d'avoir enfermé Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène? Eh bien! la situation pour l'Angleterre était la même après Langside qu'après Waterloo; tenant entre leurs mains une ennemie remuante, une femme passionnée qui toute sa vie fut l'instrument des intrigues des Guises, du pape et de l'Espagne, les hommes d'Etat anglais se seraient crus insensés et coupables s'ils lui avaient rendu la liberté, quand elle venait à l'étourdie se mettre en leur pouvoir. Après cela, je suis pleinement d'accord avec M. Ch. pour dire que Marie prisonnière « rentrait dans le droit de légitime défense » et que « tout lui était permis pour rompre ses fers ». Tout lui était permis, sans doute, mais *à ses risques et périls,* et, en bonne justice, on ne saurait en vouloir aux ministres d'Elisabeth, invoquant à leur tour ces principes identiques de défense. Le seul cas où nous aurions à blâmer Elisabeth, à flétrir sa cruauté au nom de l'histoire, serait celui où l'on nous prouverait que le sang qu'elle versa fut celui d'une innocente victime, innocente non-seulement à nos yeux, à ceux du XIX[e] siècle, qui réprouve les condamnations pour crimes politiques, mais aux yeux des légistes et des politiques du XVI[e] siècle. Ecoutons là-dessus M. Ch. lui-même [1]. Marie, nous dit-il, entra dans la voie des complots; elle excita

1. Je ne puis m'astreindre à citer à chaque mot la page du livre de M. Ch. ni à mettre tout entre guillemets. A peine ai-je besoin cependant de dire ici que tout ce

l'Espagne à une invasion en Angleterre, tandis que Pie V instruisait le procès d'Elisabeth pour la déposer comme hérétique. Elle poursuivait secrètement ses projets de mariage avec le duc de Norfolk, tout en consentant aux conditions qu'Elisabeth lui imposait pour prix de sa mise en liberté. Ici je dois m'arrêter un instant pour signaler la singulière *impartialité* de M. Ch. dans tout le cours de son récit. Il parle avec un souverain mépris des lords écossais qui trahirent leur reine. Soit; les Murray, les Mar, les Morton, les Lennox sont trop peu intéressants pour que je songe à les défendre; mais pourquoi n'a-t-il pas un mot de blâme pour les Norfolk, les Pembroke et les Arundel? Si les uns sont traîtres à la reine d'Ecosse, les autres le sont-ils moins à la reine d'Angleterre? Ou leurs actes méritent-ils par hasard une autre épithète, parce que leur dessein était de rétablir la religion catholique dans le royaume? M. Ch. trouve monstrueux que la reine Elisabeth ait osé retenir en prison une tête couronnée; pourquoi donc semble-t-il trouver tout naturel que le pape songe à renverser une *ointe du Seigneur?*

Mais continuons l'analyse de notre ouvrage et nos citations textuelles. La conspiration de Norfolk est découverte, le duc emprisonné. Marie continue ses intrigues. De sa prison de Chatsworth, elle réussit à nouer jusqu'au fond de la Tour de secrètes intelligences avec Norfolk et le duc consent à entrer dans le complot. Elle offre à Philippe II de lui envoyer son fils, le futur roi d'Angleterre, pour le faire élever dans la religion catholique. En plein conseil d'Espagne, on discute non-seulement les moyens d'envahir l'Angleterre, mais encore le projet du meurtre d'Elisabeth. Encore une fois tout se découvre, et pourtant Marie soutient à Sheffield qu'elle n'était entrée dans aucun complot contre la reine, sa sœur. En même temps, cependant, s'ourdissait dans l'ombre une conjuration nouvelle : rétablir le catholicisme en Ecosse et Marie Stuart sur son trône, tel était le double but que se proposaient les princes lorrains et les jésuites. M. Ch. nous raconte longuement qu'Elisabeth *se croyait menacée* par de sérieux dangers. A la page suivante, pour prouver, sans doute, combien ses terreurs étaient folles, il nous raconte que Walsingham avait pu mettre la main sur la correspondance secrète de Marie Stuart et qu'il avait découvert un nouveau complot contre la vie de sa maîtresse, ourdi par deux gentilshommes et par un prêtre. Il ajoute, en outre, que le jésuite Creighton et un prêtre écossais, qui conspiraient en faveur de la reine, firent des révélations complètes sur la grande conjuration tramée sur le continent.

On le voit, les intrigues succèdent aux intrigues, les complots aux complots, et partout la diplomatie anglaise et la police de Walsingham découvrent l'influence de la royale prisonnière. Elle ne pousse point di-

---

qui suit est tiré presque mot à mot du livre que je critique, et l'auteur se convaincra facilement, j'espère, de l'entière loyauté des citations que j'emprunte à son ouvrage.

rectement au meurtre, je le veux bien, quoique je sois à ce sujet moins facile à m'indigner que notre auteur, mais elle eût accepté sa délivrance, de n'importe qui, même de la main d'un meurtrier, qui d'ailleurs aurait été pour elle le vengeur envoyé par le ciel. Au point de vue du XVI[e] siècle, — et je le répète, c'est à ce point de vue que l'historien doit se placer — sa conduite en Angleterre était un danger trop permanent pour ne point provoquer des mesures extrêmes.

Mais arrivons au dénouement de l'histoire, de peur de trop allonger ce compte-rendu. Négligeons ce que M. Ch. dit avec tant d'injustice de sir Amyas Paulet, qu'il accuse de s'être ingénié à rendre plus étroite la captivité de la reine, quand il est obligé, dès la page suivante, de raconter qu'il avait pour elle toutes les attentions que lui permettait sa consigne; qu'il ait détesté la reine d'Ecosse, cela n'a rien d'étonnant pour un Anglais loyal et pour un puritain. On avait brûlé assez d'hérétiques, depuis la mort de Jacques V d'Ecosse, pour que les puritains n'aimassent point celle au nom de laquelle on avait pratiqué cette *tolérance* que M. Ch. nous vante à tout propos. Voici donc le complot final, celui de Babington et de ses complices. M. Ch. prétend que Walsingham fut l'agent provocateur de cette conjuration, organisée parce qu'on voulait faire mourir Marie Stuart. Il nous dit que le complot pour faire mourir la reine d'Ecosse est un fait avéré, mais il ajoute que celui qu'on va voir s'ourdir contre la vie d'Elisabeth, n'est pas moins certain. Cet aveu nous suffit; admettons que Walsingham ait *travaillé* le complot, il n'en est pas moins certain que Ballard, Savage, Babington et les autres y allaient de bonne foi, avec le plus grand enthousiasme, sûrs de gagner par ce grand sacrifice leur part du paradis. Il est certain qu'ils avaient la ferme intention d'égorger la reine d'Angleterre, et que ce n'est pas leur faute si leur plan ne put aboutir. Il est tout aussi certain, que Marie Stuart entra en correspondance avec Babington, que Mendoza, l'ambassadeur de Philippe II à Paris, approuvait vivement le plan de l'assassinat, que longtemps avant l'immixtion des agents de Walsingham dans l'affaire, John Savage avait été poussé à commettre le meurtre par le docteur Gifford, professeur au séminaire anglais de Reims. Marie Stuart savait qu'aux termes de *l'acte d'association* signé par tous les bons patriotes et protestants de l'Angleterre, — acte qu'elle s'était offerte à signer elle-même — qu'elle fût ou non complice d'une révolte ou d'une invasion du roi d'Espagne, elle en porterait la peine. Et cependant elle prêta encore l'oreille aux dangereuses propositions de ses amis. Elle conseille à tous ses nouveaux agents de se mettre en relation avec Mendoza; elle ordonne à Charles Paget de provoquer cette invasion, elle annonce à l'ambassadeur d'Espagne qu'elle céde par testament ses droits à la couronne d'Angleterre, au roi, son maître, elle reçoit de l'argent de la part de Philippe II.

En présence de ces faits bien avérés, énoncés, je le répète, dans ces propres termes par M. Ch. lui-même, j'avoue qu'il m'importe peu, *au*

point de vue politique, — j'accentue ce mot et je laisse la question morale de côté — de savoir si Marie connut *tous* les projets des conjurés. La lettre de Marie à Babington l'affirme, mais, au dire des apologistes de la reine, cette lettre fut indignement interpolée par le secrétaire Phélips, et comme l'original a disparu, la question ne sera jamais résolue. Admettons cependant la démonstration de MM. Hosack et Gauthier, comme le fait M. Ch. Niera-t-on également que la reine d'Ecosse ait entretenu une correspondance secrète avec l'homme qui ne songeait qu'à poignarder Elisabeth? — « Qu'est-ce que cela prouve contre la reine d'Ecosse? dit fièrement M. Ch. — Absolument rien. » Franchement ce n'est point être difficile, et, dans tous les pays du monde, cela se serait appelé de la complicité morale. Marie Stuart le sentait d'ailleurs elle-même si bien, qu'elle fit tout pour cacher cette importante vérité. Après l'arrestation de Babington, elle affirme à sir Thomas Gorges, avec force protestations indignées, qu'elle s'est toujours montrée vis-à-vis d'Elisabeth « bonne sœur et bonne amie »; plus tard elle viendra dire : « J'ai entendu parler d'un certain Babington, mais il y a plus de dix ans. » Cela permet à M. Ch. de dire qu'on ne trouva rien qui la compromettait lors des perquisitions de Chartley [1], alors qu'il raconte pourtant lui-même qu'on y trouva de nombreuses lettres de pairs du royaume, pleines de respect, d'amour et de dévouement. Ces pairs commettaient-ils, ou non, le crime de haute trahison vis-à-vis d'Elisabeth? Marie Stuart était-elle, oui ou non, leur complice, en acceptant leurs hommages [2]? — A-t-on voulu tuer Elisabeth? M. Ch. nous répond que ce projet d'assassinat est certain. Au nom de qui, au nom de quels principes a-t-on voulu la tuer? Je ne pense pas que M. Ch. veuille équivoquer à ce sujet. Bien certainement, c'est au nom de Marie Stuart, c'est au nom de la foi catholique. Elisabeth avait-elle le droit de supprimer, par la racine, ce danger perpétuel qui la menaçait? — Ici j'accorde qu'au nom de la morale on peut hésiter à répondre: mais quand donc la morale pure et la politique ont-elles été d'accord? Si le XIXe siècle n'en est point encore là, comment le XVIe siècle aurait-il pu s'élever à de pareils princi-

1. A propos de ces perquisitions, M. Ch. se plaint de la *sordide avarice* d'Elisabeth qui privait la reine d'Ecosse de tout son entourage et, sur la même page, il énumère lui-même 14 à 15 personnes qui restaient à son service. Il me semble que le nombre était suffisant pour une prisonnière d'Etat. — Il dit aussi qu'Elisabeth *s'abaissa jusqu'à tutoyer* Paulet dans ses lettres, pour récompenser son zèle. M. Ch. ignore, paraît-il, qu'au XVIe siècle la plupart des monarques en agissaient ainsi et qu'aujourd'hui encore, c'est ainsi que Don Carlos écrit à ses féaux, et Pie IX à ses enfants spirituels.

2. M. Ch., fidèle à sa méthode, nous dit qu'une panique, *habilement suscitée* par Walsingham, éclate alors en Angleterre et que *dans l'imagination du peuple* les flottes de Philippe cinglaient déjà vers les côtes anglaises. Pourquoi donc ces insinuations au moins inutiles, puisqu'il déclare lui-même qu'il y avait alors sur les côtes de Normandie une armée de la Ligue qui *d'un moment à l'autre pouvait fondre sur l'Angleterre*?

pes? Mais je ne puis absolument comprendre M. Ch. écrivant : « Que Marie ait participé ou non au complot contre la vie d'Elisabeth, cela importerait peu au point de vue de *l'ordre moral*. Dans aucun cas, elle ne pouvait être coupable. » Il est possible que l'on trouve dans Mariana, Suarez ou Molina des propositions qui rendent cette théorie *probable*, mais je me refuserai toujours à la reconnaître. Sans doute, « en cas de défense personnelle, tous les moyens sont bons »; mais, de grâce, qu'on ne soit point alors trop aveuglément, trop naïvement partial, et puisqu'on proclame une pareille ligne de conduite honorable pour Marie Stuart, qu'on ne fulmine point contre Elisabeth qui l'a suivie!

Nous n'entrerons pas avec notre auteur dans le détail même du procès. Grâce au journal de Bourgoing, M. Ch. a su rajeunir un tableau déjà cent fois retracé, par des traits intéressants et nouveaux. La grande préoccupation de l'auteur, c'est de démontrer que toutes les pièces de ce procès ont été falsifiées par Walsingham et Phélips, et que l'œuvre de la commission royale à Fotheringhay ne fut qu'une comédie juridique, un lâche guet-apens pour prouver la culpabilité d'une innocente victime. Les originaux, on le sait, ont disparu; nous n'avons plus que les copies certifiées par Phélips et c'est, on doit le dire, une garantie des plus médiocres. Aussi nous admettons que le célèbre fragment de la lettre à Babington ait été intercalé; nous admettons que les témoins, traduits devant le tribunal, aient menti; nous admettons que les dépositions de Curle et de Nau aient été falsifiées par les agents de Walsingham. Mais, d'autre part, Marie Stuart a-t-elle dit la vérité en affirmant, encore à Fotheringhay, qu'elle n'avait jamais eu aucun rapport avec Babington? Et les juges, qui la surprenaient en flagrant délit de mensonge, ont-ils pu ne pas penser qu'elle mentait encore en poursuivant le cours de ses dénégations?

D'ailleurs, — il faut bien le répéter encore une fois, puisque M. Ch., à l'imitation de M. Hosack, l'habile avocat d'Édimbourg, croit devoir entrer dans des plaidoiries en règle, où la discussion des textes de loi et les dépositions de chaque témoin sont minutieusement analysées d'après les règles de la procédure, — la question n'est pas là. Ce n'est pas un problème de culpabilité juridique, c'est le problème de l'existence qui s'agite entre Elisabeth et Marie Stuart. Il s'agit de vaincre, si l'on ne veut être vaincue; il s'agit pour l'une et pour l'autre d'être ou de n'être pas. Chacune emploie les moyens qu'elle trouve à sa portée : l'une les espions, les commissions judiciaires et les trahisons; l'autre, les intrigues, les complots, les trahisons encore et le bras de l'étranger. Procéder en une situation pareille, le code à la main, et vouloir faire des « avocasseries », c'est se méprendre étrangement sur la situation, c'est ravaler la grandeur même de la lutte. Ce n'est pas seulement la personne d'Elisabeth, c'est la cause du protestantisme, ce sont les libertés anglaises qui sont en jeu. Marie veut faire un catholique de son fils, elle lègue l'Angleterre au roi d'Espagne, et lui recommande de la venger. M. Ch. croirait-il par ha-

sard à la tolérance de Marie Stuart, de Philippe II, des Guises et de Sixte-Quint? Ce que Philippe II voulait faire, ce qu'il aurait fait en Angleterre, M. Ch. lui-même nous le dit avec une éloquence émue à laquelle je ne puis qu'applaudir. Ce que les descendants de Marie, cette race bigote et corrompue des Stuarts, ont fait de la Grande-Bretagne, l'histoire nous l'a fait suffisamment connaître. Il n'est pas étonnant que le pays tout entier se soit soulevé pour repousser l'invasion de l'étranger, pour empêcher de nouveaux massacres religieux, comme ceux de cette autre Marie-la-Catholique; il n'est pas étonnant qu'il ait demandé la tête de celle au nom de laquelle on le menaçait de si terribles dangers.

Ce n'est qu'à contre-cœur que j'énonce ici cette série de considérations qui me paraissent incontestables. J'ai ressenti de tout temps une vive admiration pour la souveraine intelligente, belle et passionnée, pour la guerroyeuse intrépide et romanesque, combattant à la tête de ses soldats, pour la captive, retenue dix-neuf ans sur la terre étrangère, et ne quittant sa prison que pour périr sur l'échafaud. Mais je ne puis admettre que l'on fasse de cette femme aussi charmante que coupable, de cette souveraine qui fut de son temps et ne connut point les scrupules d'un autre âge, qu'on en fasse comme une sainte et comme une martyre [1]. Je suis tout porté à admettre que ses longues souffrances, physiques et morales, terminées par la tragédie du 18 février 1587 ont expié ses fautes, ses erreurs et ses crimes; je comprends qu'elle ait employé tous les moyens en son pouvoir pour se soustraire à un joug odieux, mais ces tableaux plus fantaisistes que dignes de l'histoire, où toute la lumière se porte sur la figure de Marie, tandis que les ténèbres les plus accablantes sont projetées sur la physionomie d'Elisabeth, provoquent involontairement les révoltes de la critique. En présence de pareils panégyriques, on est presque tenté de répondre par un réquisitoire.

Je souhaite — sans trop l'espérer — que M. Ch. ne m'en veuille pas d'avoir combattu si vigoureusement les opinions qu'il nous expose avec talent. C'est uniquement préoccupé de la vérité historique que j'ai tâché de puiser, dans son propre ouvrage, les éléments d'une démonstration contraire à la sienne. En opposant mes idées à celles qu'il défend, je n'ai point la fatuité de croire que j'aurai réussi à le convaincre. Dans ce curieux épisode de l'histoire du XVI[e] siècle, il n'y a pas de raison, comme je le disais l'année dernière, pour qu'un phénomène pareil se produise jamais. Je serai content si j'ai pu faire sentir à quelques esprits plus prudents, que notre auteur n'est pas arrivé complétement à laver Marie Stuart des fautes qu'on lui reproche, et que, malgré le talent, l'esprit critique et l'éloquence renfermés dans ses pages, M. Chan-

1. Les écrivains catholiques ne s'apitoient jamais que sur Marie Stuart. Aucun n'a songé, que je sache, à plaindre le sort de cette autre reine, plus jeune, aussi belle et plus pure que la reine d'Ecosse, de cette charmante et douce Jane Grey, souveraine aussi légitime que Marie Stuart, et que la haine de Marie-la-Sanglante fit périr de sang-froid sur un pareil échafaud. Mais elle était protestante!

telauze n'a pu convaincre que ceux qui se trouvaient convaincus d'avance. Je sais bien que sa manière de voir est celle qui jouit pour le moment de la faveur publique, comme la manière de voir opposée dominait il y a vingt ans. Dans un quart de siècle, sans doute, les jugements auront varié de nouveau, et la critique peut attendre.

R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 juin 1877.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'académie des mémoires rédigés par MM. Fernique et Chatelain, membres de l'école de Rome, et par M. Baudouin, membre de l'école d'Athènes.

M. Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, donne par lettre quelques détails sur les fouilles qui se poursuivent à Délos, en présence de M. Homolle, membre de l'école

M. Halléguen informe par lettre l'académie qu'une importante collection de textes et de documents relatifs à la littérature bas-bretonne, servant de pièces justificatives à un ouvrage qui va être prochainement publié, vient d'être donnée à la Bibliothèque nationale, où les lecteurs pourront la consulter aussitôt après la publication de cet ouvrage, ou au plus tard le 1er janvier 1879.

M. L. Delisle commence la lecture d'une *Notice sur les manuscrits de Bernardus Guidonis ou Bernard Gui*. Ce personnage, qui est désigné en latin par le nom de *Bernardus Guidonis* et dont le nom français paraît avoir été *Bernard Gui* (on rencontre cette dernière forme dans un texte du XIVe siècle), naquit en Limousin, vers le milieu du XIIIe siècle, fit profession en 1280 dans l'ordre des Dominicains, fut successivement professeur de théologie en différentes villes, prieur de plusieurs couvents de Dominicains, inquisiteur, procureur général de l'Ordre près la cour de Rome, sous le pontificat de Jean XXII, et mourut évêque de Lodève en 1331. Il composa plusieurs ouvrages historiques. Le plus important porte pour titre : *Flores chronicorum seu catalogus pontificum romanorum*; il nous a été conservé par un grand nombre de manuscrits. Les *Flores chronicorum* sont une histoire qui s'étend depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'au XIVe siècle. Cette histoire se termine à des dates différentes suivant les manuscrits : les plus courts l'arrêtent à l'année 1315, les plus longs la continuent jusqu'en 1331. M. Delisle étudie les différences que présentent entre eux ces divers manuscrits; il établit par cet examen que Bernard Gui, reprenant sans cesse son œuvre pour la remanier et la compléter, en a donné, de 1315 à 1331, jusqu'à neuf recensions ou éditions différentes. Les modifications faites par l'auteur, d'une édition à l'autre, ne nous sont pas connues seulement par les différences qui se remarquent entre les manuscrits de diverses recensions. Plusieurs manuscrits portent en marge ou dans l'interligne les corrections qui ont passé dans le texte des recensions postérieures : tel est le cas pour deux manuscrits de Paris, que M. Delisle décrit particulièrement. Il est évident en ce cas que les manuscrits que nous possédons sont ceux même sur lesquels Bernard Gui a travaillé pour effectuer ses remaniements; peut-être même les corrections qu'on y lit sont-elles autographes.

M. Montucci communique quelques extraits d'un travail intitulé : *Coupes du palais des empereurs byzantins au Xe siècle*. M. Labarthe a tenté, d'après les textes des historiens byzantins, de reconstituer le *plan* de l'ancien palais des empereurs de Byzance; M. Montucci a voulu compléter ce travail en dressant aussi les *coupes* du même palais. Dans le chapitre dont il donne lecture, il étudie une difficulté qui se présente relativement à la terrasse du *Ioustinianos*. D'après un passage d'un historien, il semble que lorsque le peuple était assemblé dans l'hippodrome, l'empereur, en montant sur cette terrasse, pouvait le voir; or, d'autres textes établissent que l'hippodrome devait au contraire être caché par son mur d'enceinte, haut de 23 mètres. M. Montucci pense que le prétendu « peuple », que l'empereur voyait de la terrasse, n'était qu'une réunion de 300 à 400 personnes postées sur les promenoirs qui entouraient l'enceinte, et probablement, le plus souvent, payées et embrigadées pour se montrer à l'empereur et le saluer de leurs acclamations.

Ouvrages déposés : — FRATI (L.), Tesoro monetale di bronzi primitivi scoperto in Bologna (extr. de la Gazzetta dell' Emilia); — CIPARIU (Tim.), Gramatec' a limbei romane, part. II, sentetica (Bucuresù, 1877, in-8°). — The Âdi Granth, or the holy scriptures of the Sikhs, translated from the original gurmukhî with introductory essays by Ernest TRUMPP (London, 1877, in-4°); — HEUZEY et DAUMET, Mission archéologique en Macédoine, 12° livraison; — LE BÉALLE (A. et P.), Cosmographie élémentaire : notions générales de cosmographie; entretiens familiers sur l'univers (2 vol. avec un planisphère et un globe); — LOTH (Otto), A catalogue of the arabic manuscripts in the library of the India office (London, 1877, in-4°.) — BLIX (E.), De vigtigste Udtryk for Begreberne Herre og Fyrste i de semitiske Sprog, et Bidrag til semitisk Etymologi (Kristiania, 1876, in-8°); — CASPARI (C. P.), Ungedruckte, unbeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel, herausgegeben und in Abhandlungen erlæutert, III (Christiania, 1875, in-8°); — CASTAN (Aug.) : Les évêques auxiliaires du siége métropolitain de Besançon; Note sur Jean-Baptiste Bésard, de Besançon, célèbre luthiste; Quel serait le véritable nom de la place Labourey à Besançon? (trois brochures in-8°); — Histoire générale du Languedoc, t. II, t. IV 2° partie, t. V (nouv. éd., Toulouse, in-4°); — Histoire littéraire de la France, t. XXVII; — PAQUIER (J. B.), Le Pamir, étude de géographie physique et historique sur l'Asie centrale; — ROBERT (Eug.), Sézanne au point de vue préhistorique; — VOGÜÉ (le comte de), Syrie centrale : Inscriptions sémitiques, 2° partie; Architecture civile du Ier au VIIe siècle, t. I, II.

Ouvrages présentés : — par M. Renan : CLERMONT-GANNEAU (Ch.), Monuments inédits des Croisés, la présentation du Christ au temple, d'après un chapiteau provenant de Jérusalem (extr. de la Revue archéologique); *— par M. le président, de la part de M. Garcin de Tassy :* PENNISI MAURO (Antonino), Il principio della sapienza (Palermo, 1877, in-8°); *— par M. de Longpérier :* FOURNIER (Édouard), Histoire de la Butte des Moulins, suivie d'une étude sur les demeures de Corneille à Paris; *— par M. Delisle :* Bibliotheca Bigotiana manuscripta, catalogue de manuscrits rassemblés au XVIIe siècle par les Bigot, mis en vente au mois de juillet 1706, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale : publié et annoté par Léopold DELISLE (Rouen, 1877, in-8° : publication de la Société des bibliophiles normands). *— Présentés de la part des auteurs : — par M. Desnoyers :* VIOLLET (Paul), Les sources des Etablissements de S. Louis (mémoire lu à l'académie; Paris, in-8°); *— par M. Renan :* CLERMONT-GANNEAU (Ch.), L'authenticité du Saint-Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie (Paris, in-8°). *— Par M. Maury :* BARTHÉLEMY (Anat. de), Les anciens temps de la Gaule (extrait de la Revue des questions historiques); *— Par M. de Saulcy :* ROUGÉ, Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Egypte, t. II (Etudes égyptologiques, 10° livraison); REVILLOUT (Eug.) : 1° Papyrus coptes, 1er fasc.; 2° Mémoire sur les Blemmyes; 3° Apocryphes coptes du Nouveau Testament, 1er fasc. (Etudes égyptologiques, 7° livraison); 4° Le concile de Nicée d'après les textes coptes; 5° Vie et sentences de Secundus; 6° Le roman de Setna; *— Par M. Bréal :* Le chariot de terre cuite (Mricchakatika), drame sanscrit du roi SOUDRAKA, trad. etc. par P. REGNAUD (4 vol. in-18° de la Bibliothèque orientale elzévirienne d'E. Leroux); *— Par M. Delisle :* WAUTERS, Table chronologique des chartes et diplomes imprimés concernant l'histoire de la Belgique, t. V, 1251-1279; — L'EPINOIS (Henri de), Les pièces du procès de Galilée, précédées d'un avant-propos.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 1 Onzième année 6 Janvier 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas Guyard

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard
Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 240, New Series, 9 décembre 1876. MORRIS, The Story of Sigurd the Volsung and the Fall of the Niblungs. London, Ellis and White (Edmund W. GOSSE.) — TERENTIYEF, Russia and England in Central Asia. Transl. by DAWKES. Calcutta (T. W. CRAWLEY : sans valeur). — *Notes géographiques.* — L'expédition arctique, V (Clements R. MARKHAM). — La construction de Mycènes (W. J. STILLMAN : signale des erreurs dans les vues de M. Schliemann). — Correspondance d'Eugène Delacroix (Ph. BURTY va publier la correspondance du grand peintre et adresse un appel à tous ceux qui posséderaient des lettres de lui). — DIETERICI, Die philosophie der Araber im X. Jahrhundert n. Chr. 1. Th. Einleitung und Makrokosmos. Leipzig, Hinrichs (W. WALLACE : excellent ouvrage). — WOOD, Discoveries at Ephesus. London, Longmans and Co. (Percy GARDNER). — Une lettre de Van Dyck (elle est écrite en mauvais français). — N° 241, New Series, 16 décembre 1876. Mrs. OLIPHANT, The Makers of Florence : Dante, Giotto, Savonarole; and their City. London, Macmillan an Co. (J. A. SYMONDS : intéressant). — BURNABY, A Ride to Khiva. Second edition. London, Cassell, Petter and Galpin (Coutts TROTTER : très-curieux). — W. C. CARTWRIGHT, The Jesuits : their Constitution and Teaching. London, Murray (H. N. OXENHAM : bon ouvrage, mais qui laisse ouvertes bien des questions). — *Notes géographiques.* — Lettre d'Allemagne (C. ALDENHOVEN : nouvelles littéraires et archéologiques). — Antiquités babylonniennes (W. St. C. BOSCAWEN : donne des détails sur les 2000 tablettes achetées par le regrettable G. Smith. — Beowulf. Ed. by Th. ARNOLD. London, Longmans (Henry SWEET : mauvais). — Fr. WEDMORE, Studies in English Art. London, Bentley and Sons (E. F. S. PATTISON : treize notices sur des peintres anglais; témoigne d'une étude approfondie du sujet).

The Athenæum, n° 2563, 9 décembre 1876. MORRIS, the Story of Sigurd, etc. Ellis and White. — Correspondance de H. de Balzac. Paris, Calmann-Lévy (laisse une impression de tristesse; il est regrettable que les lettres de Balzac à M^me^ de Berny ne soient pas comprises dans ce volume; on aurait dû aussi y ajouter des notes ou une biographie). — PAYER, New Lands within the Arctic Circle; Narrative of the Discoveries of the Austrian Ship Tegetthoff, in the Years 1872-74. Transl. from the German. 3 vols. Macmillan and co. — Kaisar-i-Hind (Mir AULAD ALI : relève de nouveau l'inexactitude de cette traduction de *Empress of India*). — Shakspere enfant, à l'école et chez lui (F. J. FURNIVALL). — Les progrès du Comité de la Palestine (nouvelles identifications de lieux). — N° 2564, 16 décembre. R. F. BURTON, Etruscan Bologna. Smith, Elder and co. (plein d'intérêt et présenté sous une forme attrayante). — FROST, the Secret Societies of the european Revolution, 1776-1876. 2 vols. Tinsley (le critique n'a pas eu le courage de lire jusqu'au bout ce livre). — La stèle de Mesa (Christian D. GINSBURG : demande avec instance la publication d'une photographie de l'estampage pris par l'envoyé de M. Clermont-Ganneau sur la stèle, et pense qu'avant cette publication les savants ne pourront se prononcer sur la valeur de la restitution de la pierre. Le ton de la note de M. Ginsburg nous paraît malveillant). — Le professeur Kœchly (notice nécrologique). — Kaisar-i-Hind (nouvelle réponse de M. Birdwood à Mir Aulad Ali). — *Nouvelles* (M. Vambéry va publier un thesaurus des dialectes turcs et tatars). — L'exploration arctique. — *Notes géographiques.*

Archivio storico artistico archeologico e letterario della città e provincia di Roma, fondé et dirigé par F. GORI. Rome, libr. Loescher, 1^er^ vol. fasc. 3, p. 161-

288. — Nouveaux documents relatifs à Michel-Ange, suite et fin, par A. Bertolotti.— La maison de Michel-Ange et celle de Raphaël. — La construction de la Porte du Peuple.—Jugement des contemporains sur Michel-Ange.—Congrès scientifique de Palerme, suite et fin. — Exportation d'objets d'art pour l'État pontifical aux xvi^e, xvii^e, xviii^e et xix^e siècles, par A. Bertolotti. — Le pape Paul IV et ses neveux les Carafa jugés d'après de nouveaux documents, par F. Gori. — Gazette archéologique : trésors découverts à Chypre, à Palestrine, en France. — Fouilles d'Olympie. — Inscriptions des Romains tués dans la guerre de Varus. — Découvertes de Cyzique, de S. Symphorien, de Nîmes, d'Entrains, du Puy de Dôme, de Concordia, d'Orvieto, de Rievo, de Pompéï, de Bologne, de Corneto-Tarquinies, de Porto et de Rome. « Macello » Le Lévie. Temple de Jupiter Capitolin.

Literarisches Centralblatt, n° 49, 2 décembre. — Bender, Schleiermachers Theologie, I. Nordlingen, Beck; 6 fr. 25 (montre une impartialité rare chez les disciples de Schl.). — Voigt, Moritz von Sachsen. Leipzig, Tauchnitz; 11 fr. 25 (grande connaissance des sources). — Schmidt, Pariser Zustænde wæhrend der Revolutionszeit, III. Iena, Dufft; 6 fr. 25 (première partie du dernier volume, intéressante au point de vue économique). — Freihold, Die Lebensgeschichte der Menschheit, I. Iena, Costenoble; 5 fr. 65 (des formules; rien de neuf). —Wuelcker, Fünfzig Feldpostbriefe. Halle, Niemeyer; 2 fr. 50 (2^e éd. vie du soldat allemand pendant la guerre de 1870-71). — Die œsterreichische Nordarmee im Feldzuge des Jahres 1866, I. Postdam, Stein; 2 fr. — Jæhns, Die Schlacht von Kœniggrætz. Leipzig, Grunow; 13 fr. 75. — Burmeister, Physikalische Beschreibung der argentinischer Republik, I. Halle, Anton; 18 fr. 75 (beaucoup de renseignements, peu de composition et de style; allemand transatlantique). — Bilder aus Elsass-Lothringen; Zeichnungen von Assmus, Schilderungen von Stieler. Stuttgart, Neff; 6 fr. 25 (4^e livraison; l'ouvrage en formera quinze. Les auteurs se proposent un double but : ils voudraient instruire à la fois les Allemands et les Alsaciens, les uns en leur faisant connaître et apprécier leur conquête, les autres en leur persuadant qu'ils doivent se considérer comme Allemands. L'auteur de l'article avoue que la seconde chose est plus difficile que la première). — Wenz, Die Reform des geographischen Unterrichts in Schulen. München, Ackermann; 1 fr. (très-recommandable). — Sperling, Die *nota relationis* im Hebræischen. Leipzig, Krüger; 1 fr. 25 (bonne monographie). — Flach, Glossen u. Scholien zur Hesiodischen Theogonie mit Prolegomena. Leipzig, Teubner; 10 fr. (bons prolégomènes sur la Théogonie et sur les commentateurs d'Hésiode; les scolies sont parfois arbitrairement corrigées). — Heinzel, Ueber den Stil der altgermanischen Poesie. Strassburg, Trübner; 2 fr. (très-bon travail). — Vogt, Leben u. Dichten der deutschen Spielleute im Mittelalter. Halle, Lippert; 1 fr. (un discours; description fidèle). — Baier, Das Heidenrœslein oder Goethe's Sesenheimer Lieder. Heidelberg, Weiss (travail diffus d'un étudiant qui est souvent bien informé). — N° 50, 9 décembre. — Faucher, Vierteljahrschrift für Volkswirthschaft u. Kulturgeschichte; 11. Jahrg. 3. u. 4. B. — Viertelj. schr. für Volkswirthschaft, Politik u. Kulturgesch. 12. Jahrg. 1. B. Berlin, Herbig. (revue qui se maintient au rang élevé où elle s'est placée depuis longtemps. Deux articles du dernier vol. sont surtout signalés : celui de Faucher sur l'avenir économique de l'empire ottoman, et celui de Bruno Bauer sur l'histoire des empereurs romains au point de vue de la critique des Evangiles). — Kluckhohn, Friedrich der Fromme, I. Nordlingen, Beck; 3 fr. 15 (très-bonne biographie de ce protecteur de l'Eglise réformée).— Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium, V. Agram. —

Jireček, Geschichte der Bulgaren. Prag, Tempsky; 10 fr. (préférable à tout ce qui a été fait sur le même sujet). — Specht, Geschichte der Waffen, II, 2. Lief., 1-4. Leipzig u. Cassel, Luckhardt; 15 fr. (très-bon. Populations de l'Afrique méridionale et centrale). — Der Krieg in Italien, 1859, II, 2. Wien, Gerold's S. 17 fr. 50 c. (officiel; très-bien fait). — Wengen, Villersexel und Belfort. Leipzig, Brockhaus; 1 fr. 50 c. (réponse au général de Loos). — Fritzsche, Des Horatius Sermonen. Leipzig, Teubner; 2 fr. 50 c. (bon commentaire). — Baehrens, Catulli Veronensis liber. Leipzig, Teubner; 5 fr. (bonne collation des manuscrits, y compris le manuscrit récemment publié à Oxford). Wilmanns, Beitræge zur Erklærung u. Geschichte des Nibelungenliedes. Halle, Buchh. des Waisenh. (examen des dernières Aventures, sur la base des théories de Lachmann). — Kleinere Schriften von K. Lachmann, I. B. herausg. von Müllenhoff. Berlin, Reimer; 11 fr. 25 c. — Schwartz, Der Organismus der Gymnasien. Berlin, Hertz; 4 fr. 50 c. (très-pratique). — Kehrein, Handbuch der Erziehung und des Unterrichts. Paderborn, Schœningh; 3 fr. 40 c. (pour les écoles normales catholiques; certaines parties inutiles ou manquées). — N° 51, 16 décembre. — Güdemann, Religionsgeschichtliche Studien. Leipzig, Leiner (excellentes études critiques sur le Talmud). — Kremer, Culturgeschichte des Orients unter den Chalifen, II. Wien, Braumüller (ce volume est consacré à la vie sociale, politique, économique; l'auteur connaît parfaitement son sujet). — Giesebrecht, Geschichte der deutschen Kaiserzeit, II. Braunschweig, Schwetschke; 15 fr. (4e éd. mise au courant de la science). — Krones, Handbuch der Geschichte Oesterreichs, I. Berlin, Grieben; 13 fr. 15 (très-bien fait). Eckardt, Russische u. Baltische Charakterbilder. Leipzig, Dunker u. Humblot; 12 fr. 50 (nouvelle édition revue et augmentée de *Baltische u. russ. Culturstudien*; très-instructif). — Schanz, Zur Geschichte der deutschen Gesellenverbænde im Mittelalter. Leipzig, Dunker u. Humblot; 7 fr. 50 (plein de renseignements). — Nonnullos Lycophronis locos explicabat Scheer (programme scolaire.; très-bon). — Delbrück u. Windisch, Syntaktische Forschungen. II : Altindische Tempuslehre. Halle, Buchh. des Waisenh. 3 fr. 75 (recherches très-précises de Delbrück, appuyées sur un grand nombre d'exemples). Wenker, Ueber die Verschiebung des Stammsilbenauslauts im Germanischen. Bonn, Marcus: 15 fr. (bon; aurait gagné à être renfermé dans un cadre plus restreint). — Rig-Veda, überstezt von Grassmann, I. Leipzig, Brockhaus; 75 fr. Der Rig-Veda, von Ludwig, I. Prag, Tempsky; 15 fr. (deux traductions également bonnes. La seconde procède plus librement dans le classement des textes). — Paul, Zur Nibelungenfrage. Halle, Lippert (l'auteur est d'accord avec Bartsch sur le rapport des manuscrits C et B, mais il n'admet pas que les deux rédactions aient dû leur naissance à des considérations techniques.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 2 Onzième année 13 Janvier 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas Guyard

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard
Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

The Academy, n° 242, New Series, 23 décembre 1876. The Life of Robert Frampton, Bishop of Gloucester, Deprived as a Non-Juror, 1689. Ed. by T. Simpson Evans. London, Longmans and Co. (J. J. Cartwright). — Payer, New Lands within the Arctic Circle. Transl. from the German. London, Macmillan (Robert Brown. Découvertes du vaisseau autrichien « Tegetthoff » pendant les années 1872-74). — Burton, Etruscan Bologna. London, Smith, Elder and Co. (A. H. Sayce : excellent ouvrage auquel il ne manque, pour être complet, qu'une carte de Bologne et des environs). — S. Luce, histoire de Bertrand Du Gesclin et de son époque. Paris, Hachette (G. Fagniez. Cf. *Revue critique*, 1876, t. I, p. 399). — *Notes géographiques*. — Lettre de Paris (G. Monod : nouvelles littéraires). — Congrès international des Américanistes (liste des sujets qui y seront traités). — Rœnsch, Itala und Vulgata. 2[te] verm. Ausg. Marburg, Elwert (John Wordsworth : simple réimpression). — Notes anthropologiques.

The Athenæum, n° 2465, 23 décembre 1876. Lettres inédites de Madame de Sévigné à Madame de Grignan sa fille, p. p. Capmas (cf. *Revue critique*, 1877, I, 1[er] n°). — Grote, A Treatise on the Moral Ideals. Ed. by J. B. Mayor. Cambridge, Deighton, Bell and Co. — Vapereau, Dictionnaire universel des littératures, t. I[er]. Paris, Hachette (sera utile surtout pour la partie française; quant à la partie anglaise, elle offre de nombreuses lacunes et contient beaucoup d'erreurs, erreurs légères pour la plupart, est-il juste d'ajouter). — Shelleiana (Edmund W. Gosse). — Mr. Joseph Burtt (notice nécrologique sur cet archéologue). — *Notes géographiques*. — *Notes anthropologiques*. — Wood, Discoveries at Ephesus, including the Site and Remains of the Great Temple of Diana. Longmans and Co. (1[er] article. Ce volume s'adresse au grand public. Les étudiants n'y trouveront pas encore tous les détails qu'ils pourraient souhaiter sur les résultats des fouilles de M. Wood).

Archiv für Slavische Philologie, tome II, fasc. I. — V. Iagic, Documents pour servir à l'histoire de la Serbie. (Textes tirés de la Bibliothèque d'Odessa avec une Introduction par l'éditeur). — Hankiewicz, Notes sur l'accent petit-russien. — Leskien, Remarques sur le dialecte bas-sorabe. — A. Weselowsky, la légende de l'empire de Babylone. — Gebauer, notes pour servir à l'explication du manuscrit de Kralove-Dvor (Kœniginhof) (démontre que l'auteur du poëme Jaroslav a connu la traduction tchèque de Marco-Polo, ce qui permet de fixer à l'année 1320 environ la composition du manuscrit). Notes critiques par MM. Iagic, Posebnia, Nehring, Leskien, Kœhler, Schiefner. — Cette livraison se termine par un catalogue de récentes publications concernant la philologie slave et par un dépouillement des Revues slaves. Plusieurs des articles ont déjà paru en bulgare, en tchèque, etc... C'est là une heureuse innovation. La Revue doit non-seulement publier des travaux originaux, mais faire connaître ceux qui ont paru dans des langues peu accessibles.

Literarisches Centralblatt, n° 52, 23 décembre. — Riehm, Die messianische Weissagung. Gotha, Perthes; 3 fr. 75 (réimpression de trois articles; point de vue trop subjectif). — Hœfler, Der Aufstand der castillanischen Stædte gegen Kaiser Karl V. Prag, Tempsky; 5 fr. (travail hâtif sur des documents nouveaux; manque d'ordre; style incorrect). — V. J. Ropp, Hauserecette von 1431-1476. Leipzig, Dunker et Humblot; 22 fr. 50 (suite de l'ouvrage de Koppmann; très-important). — Dahn, Paulus Diaconus, I. Leipzig, Breitkopf, Hærtel; 4 fr. 40 (étude critique sur la vie de Paul Diacre; méthode très-scientifique). — Aus

den Papieren des Ministers und Burggrafen von Marienburg Theodor v. Schœn, II. 3. Berlin, Dunker; 18 fr. 75 (documents sur l'histoire contemporaine de l'Allemagne; çà et là des jugements étroits). — Prinz, Markward von Anweiler. Gœttingen, Peppmüller; 3. fr. 50. — Mayr, Markwald von Anweiler. Innsbruck, Wagner; 2 fr. (le premier ouvrage, sérieux et solide; le second, sans valeur). — Goll, Die franzœsische Heirath. Prag, Calve; 2 fr. 50 (Cf. *Rev. crit.*, 1876, II, 347 négociations relatives au mariage de Charles Ier d'Angleterre avec Henriette de France). — M. Hauptii opuscula, II, III, 1. Leipzig, Hirzel; 22 fr. 50 (excellents articles de philologie ancienne et germanique). — Leabhar na h-Uidhri; Leabhar Breac. Dublin, Royal Irish Academy House (deux anciens manuscrits irlandais publiés en *fac-simile*. L'article défend la publication contre les critiques de Whitley Stokes). — Schiller's Samm. Werke. Hist. crit. Ausg. v. Goedeke. XV. 1. 2. Stuttgart, Cotta; 17 fr. 50. (édition définitive. Cette dernière partie donne pour la première fois d'une manière complète les fragments dramatiques posthumes).

BIBLIOTHÈQUE
ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

VOLUMES A 2 FR. 50 ET A 5 FR.

I. — *Les religieuses bouddhistes,* depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, par MARY SUMMER, avec introduction par PH.-ED. FOUCAUX. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande........................ 3 fr. 50

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni,* depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par MARY SUMMER, avec préface et index par PH.-ED. FOUCAUX. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande............ 5 fr.

III. — *Les stances érotiques,* morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. REGNAUD. 1 vol. in-18 elzévir..... 2 fr. 50

IV. — *La Palestine inconnue,* par CLERMONT-GANNEAU. 1 vol. in-18 elzévir.. 2 fr. 50

V. — *Les plaisanteries de Nasr-Eddin-Hodja,* traduit du turc par DECOURDEMANCHE. 1 vol. in-18 elzévir.................... 2 fr. 50

VI-IX. — *Le chariot de terre cuite* (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Soudraka, traduit en français, avec notes, variantes, etc., par P. REGNAUD. 4 vol. in-18 elzévir........................ 10 fr.

X. — *Iter persicum,* ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Étienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II, à la cour du grand-duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par CH. SCHEFER. In-18 avec portrait et carte.................................. 5 fr.

XI. — *Le chevalier Jean,* conte, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, publié par A. DOZON, consul de France. In-18 elzévir.................................. 2 fr. 50

SOUS PRESSE :

XII. — *La poésie persane,* par A. BARBIER DE MEYNARD, professeur au Collége de France. In-18................................ 2 fr. 50

XIII. — *Histoire des croisades. Matériaux inédits.* Inscriptions médiævales, recueillies en Palestine, par CH. CLERMONT-GANNEAU. In-18 avec nombreuses figures et planches.......................... 5 fr.

XIV-XV. — *Le livre de Calila et Dimna,* traduit sur la version syriaque récemment découverte, avec une introduction sur l'histoire du livre, par A. CARRIÈRE, répétiteur à l'École des hautes études. In-18, prix.. 5 fr.

XVI-XVII. — *Le Dammapada,* traduit pour la première fois du pâli en français, avec une introduction historique, etc., par FERNAND HU. 2 vol. in-18.. 5 fr.

XVIII. — *Voyage de Guillaume de Rubrouck en Orient,* publié par DE BACKER. In-18.. 5 fr.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 3 Onzième année 20 Janvier 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas GUYARD

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD
Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

The Academy, n° 243, New Series, 30 décembre 1876. Lettres inédites de Mme de Sévigné, p. p. CAPMAS (James Cotter MORISON; cf. *Rev. crit.*, 1877, I, p. 12). — BARKLEY, Five Years in Bulgaria. London, Murray, (Arthur J. EVANS : futile). – Shakspere's England. 1. *Harrison's Description of England*. Part. I. Ed. by FURNIVALL. 2. *Tell-Trothes New Yeares Gift, and the Passionate Morrice*, 1593; *John Lane's Tom Tell-Trothes Message*, 1600; *Thomas Powell's Tom of all Trades; The Glass of Godly Loue*. Ed. by FURNIVALL, etc. etc (New Schakspere Society) (Samuel R. GARDINER). — Feu Mr. Joseph Burtt. — *Notes géographiques*. — Notes de Suisse. — Dépêches tirées des Archives de Venise. — L'Expédition arctique (Cléments R. MARKHAM). — L'origine basque du Jésuitisme (Wentworth WEBSTER). — R. HARTMANN, Die Nigritier. 1. Th. Berlin (Edward B. TYLOR : très-bonne monographie sur les peuplades du Nord-Est de l'Afrique, aux points de vue historique, anthropologique et ethnographique. — ZIEGLER und RANKE, Itala Fragmente der Paulinischen Briefe. Marburg, Elwert (W. SANDAY).

The Athenæum, n° 2566, 30 décembre 1876. La Littérature continentale en 1876 (suivant sa coutume, l'*Athæneum* consacre une grande partie de son dernier numéro de l'année qui vient de s'écouler à une série de rapports sur le mouvement littéraire en Belgique, en Bohême, en Danemark, en France, en Allemagne, en Hollande, en Hongrie, en Italie, en Norvège, en Espagne et en Suède). — L'état actuel du problème étrusque (Isaac TAYLOR). — Kaisar-i-Kind (la discussion sur ce titre continue; y prennent part MM. Atkinson, Aulad Ali et Caldwell). — La stèle de Mésa (Ch. CLERMONT-GANNEAU : répond victorieusement aux insinuations de M. Ginsburg).

Indian Antiquary, p. p. BURGESS, Part. LX (vol. V), novembre 1876. TAWNEY, traduction en vers du Bhart ihari Vairâgya Çatakam (*suite*). — SINCLAIR, Notes sur quelques excavations du collectorat de *Thânâ*. — MUIR, L'opinion de Krishna sur le combat déloyal. — MUIR, Maximes et sentences du Mahâbhârata. — *Mélanges* : Hastakavapra — Astakapra. — BURNELL, Publications de Java. — Feu prof. Childers. — L'analyse par M. Bühler des dix-sept premiers Sargas du Bilhana Vikramânkakâvya. — *Revue de livres*. BÜHLER, Vikramânkadevacharita. — G. DE TASSY, Allégories, récits poétiques et chants populaires traduits de l'arabe, du persan et de l'hindoustani. — Sakuntalá in Hindi, by PINCOTT. — ARNOLD's Indian Song of Songs. — JACOB's Hindu Tales.

Literarisches Centralblatt, n° 1, 1er janvier. — THOMASIUS, Die christliche Dogmen-Geschichte, II. Erlangen, Deichert; 10 fr. 50 (2e vol. publié, depuis la mort de l'auteur, par Plitt; on voit trop que la dernière main n'a pas été donnée à l'ouvrage). — Einharti vita Caroli Magni. Edidit Jaffé. Ed. altera curante WATTENBACH. Berlin, Weidmann; 1 fr. 25. — Hansisches Urkundenbuch, bearb. von HŒHLBAUM, herausg. vom Verein für hansische Geschichte, I. Halle, Buchh. des Waisenh. 18 fr. 75 (complément de *Hanserecesse* de Koppmann ; histoire des origines de la ligue hanséatique; beaucoup de soin). — WEYHE-EIMKE, Karl Bonaventura von Longueval Graf von Buquoy. Wien, Braumüller; 3 fr. (épisode de la guerre de Trente ans; documents trouvés dans un château de la Bohême). — SCHWEIZER, Vorgeschichte des schwæbischen Bundes, Zurich, Schulthess; 3 fr. 75 (bonne thèse de doctorat). — MŒRIKOFER, Geschichte der evangelischen Flüchtlinge in der Schweitz. Leipzig, Hirzel; 7 fr. 50 (très-bon ; Cf. *Rev. crit.*, 1876, II, p. 329). — Vellei Paterculi ex hist. rom. libris duobus quæ supersunt. Ed. HALM.

Leipzig, Teubner; 1 fr. 25 (progrès sur les éd. précédentes). — SCHMIDT, Sammlung Kyprischer Inschriften in epichorischer Schrift. Jena, Dufft; 30 fr. (l'auteur de l'article, malgré certaines critiques de détail, reconnaît la haute valeur de la publication). — Dante Allighieri's gœttliche Komœdie, übers. u. erl. von K. BARTSCH. 3. Th. Leipzig, Vogel; 12 fr. 50 (bon et utile, même après toutes les traductions qui ont été faites). — FRIESEN, Shakspere Studien, II. III. Wien, Braumüller; 22 fr. 50 (très-inégal; les résultats positifs ne sont pas assez dégagés des hypothèses; la meilleure partie est celle qui concerne les Histoires).

Revue de l'Instruction publique belge, p. p. GANTRELLE, ROERSCH et WAGENER. T. XIX, 6e livr. THOMAS, La syntaxe du futur passé dans Térence. — THIL-LORRAIN, étude philosophique et littéraire sur les fables de Babrius et Lafontaine *(fin)*. — Léon LAHAYE, Les Normands au diocèse de Liége. — *Comptes-rendus* : Sallustii Crispi Catilina Jugurtha historiarum reliquiæ potiores, incerti rhetoris suasoriæ ad Cæsaerem senem de republica, H. Jordan iterum recognovit. Accedunt incerti rhetoris invectivæ Tullii et Sallustii personis tributæ, par P. THOMAS. — Histoire de Belgique, par Mme I. GATTI DE GAMOND. — *Périodiques*.

Zetschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. STEINMEYER. Nouv. Série. Vol. VII. Liv. I. E. SIEVERS, zum Heliand. (Résultats des recherches faites par M. S. pour préparer son éd. de Héliand : 1. Les sources du poëme; 2. La critique du texte; la métrique; la relation des ms.) — G. KUTSCHERA, Fragmente einer Tristanhandschrift. (Collation de 8 feuilles d'un ms. appartenant à la première moitié du XVe siècle et découvert au château de Schwarzenberg en Bavière.) — W. WATTENBACH, Die Klage des Œdipus. (Poésie latine du moyen âge faussement attribuée à Stace.) — J. KELLE, Leben Jesu. (Specimen d'une Vie de Jésus en moyen-hollandais, ms. resté jusqu'ici inconnu à la bibl. de l'Université de Prague.) — E. STEINMEYER. Zu Freidank. — W. SCHERER, Allerlei Polemik. II. Die Strophen des Georgsliedes. (Critique de la division proposée par M. Zarncke.) — *Anzeiger*. I. 1. A. FICK, Vergleichendes Wœrterbuch der indogerm. Sprachen, 3e vol. in-8o, Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1874. (H. ZIMMER : 3e éd. d'un ouvrage qui a déjà rendu de grands services, mais auquel il y a bien des objections de détail à faire et des négligences à reprocher. L'auteur l'a trop développé, et l'a rendu diffus, mais non plus complet). — Heinrich von Neustadt : Apollonius, von Gotes Zuokunft, ed. p. J. STROBL, in-8o, Wien, Braumüller, 1875. (STEINMEYER : excellente édition, bornée malheureusement à des extraits, et précédée d'une introduction trop souvent confuse et incomplète.) — F. ZARNCKE, De patriarcha Johanne quasi præcursore presbyteri Johannis; de epistola quæ sub nomine presbyteri Johannis fertur; de epistola Alexandri papæ III ad presbyterum Johannem, 3 broch. in-4o, Leipzig, 1875 (STEINMEYER : programmes universitaires très-instructifs sur la lettre apocryphe du prêtre Jean et ses imitations au moyen âge. Cf. *Rev. crit.*, 1875, I, art. 63.) — E. BODEMANN, Julie von Bondeli, in-8o, Hannover, Halm, 1874. (SCHERER : matériaux très-intéressants pour l'histoire du séjour de Wieland et J.-J. Rousseau en Suisse. — W. SCHERER, Vortræge und Aufsætze, in-8o, Berlin, Weidmann, 1874. (SCHERER : 20 articles déjà parus dans diverses revues sur la vie intellectuelle en Allemagne et en Autriche.) — H. GENTHE, Ueber den etruskischen Tauschhandel nach dem Norden. in-8o, Frankfurt a M. Zimmer, 1874. (STEIMMEYER : bon résumé des découvertes d'ustensiles étrusques faites dans la Haute-Italie, la France, la Suisse, etc... Les conjectures qui suivent sont trop risquées.) — Beileidsbezeigung (Réclamation de M. Scherer contre une version de la *Lorscher-Beichte*, publiée comme inédite par M. Bartsch).

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 4 Onzième année 27 Janvier 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas Guyard

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard

Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

ANNONCES

The Academy, n° 244, New Series, 6 janvier. W. G. Palgrave, Dutch Guiana. London, Macmillan; Barrington Brown, Canoe and Camp Life in British Guiana. London, Stanford (Keith Johnston : sans offrir l'immense intérêt de son voyage en Arabie, la description par M. Palgrave de la Guyane hollandaise est remarquable à bien des égards; le second ouvrage est plutôt un recueil d'observations qu'un livre proprement dit). — Chronicon Adae de Usk, A. D. 1377-1404. Ed. with a Translation and Notes by Edw. Maunde Thompson. London, Murray (James Gairdner : bonne édition et excellente traduction d'une œuvre informe). — Frederik Paludan-Müller (Edmund W. Gosse; notice nécrol. du grand poëte danois). — *Notes géographiques.* — Les anciens monuments de Wisby en Suède (1er art. H. Dryden). — The Doctrine of Addai, the Apostle. Now First ed., etc. by Phillips (P. Le Page Renouf; cf. *Revue critique*, 1877, I, p. 5).

The Athenæum, n° 2567, 6 janvier. Arnold, Through Persia by Caravan. 2 vols. Tinsley Brothers (sans grande valeur; le voyageur ne connaît pas le persan). — Diary and correspondence of Samuel Pepys, Esq., F. R. S., from his Ms. Cypher in the Pepysian library. With a Life and Notes by Richard Lord Braybrooke. Deciphered, with additional Notes, by Rev. Mynors Bright. Vol. III. Bickers and Sons (comprend les années 1644 à 1666). — M. Creighton, Life of Simon de Montfort, Earl of Leicester. Rivingtons; R. Pauli, Simon de Montfort. Transl. by Una M. Goodwin. Trübner (le premier de ces ouvrages s'adresse aux étudiants et remplit très-bien son but; le second est plus étendu et présente le résultat de beaucoup de recherches : pourtant il laisse fort à désirer). — La stèle de Mésa (Richard F. Burton : répond aux insinuations de M. Ginsburg qui étaient fondées sur certains rapports d'un M. Klein). — Frederik Paludan-Müller (not. nécrol.) — Kaisar-i-Hind (George Birdwood : revient sur la question du titre d'Impératrice des Indes; l'*Athenæum* clôt la discussion). — J. T. Wood, Discoveries at Ephesus, including the Site and Remains of the Great Temple of Diana (2e *art*. On espère que M. Wood pourra donner un supplément destiné aux savants compétents.) — Notes archéologiques de Rome (Rodolfo Lanciani).

Literarisches Centralblatt, n° 2, 6 janvier. — Gildemeister, Catalogus libr. manu scriptor. oriental. in Bibliotheca acad. Bonnensi servat. — Arnold u. Müller, Vergeichniss der orientalischen Handschr. der Bibl. der Hallischen Waisenhauses. — Francke, Das Verfestungsbuch der Stadt Stralsund. Halle, Buchh. des Waisenh. 6 fr. 25 (Ier vol. d'une nouvelle série de publications entreprises par la Société pour l'histoire des villes hanséatiques; publications destinées à faire connaître le gouvernement intérieur des villes). — Eckhardt, Livland im 18. Jahrh. I. Leipzig, Brockhaus; 12 fr. 50 (bon résumé). — Schirren, Beitræge zur Kritik ælterer holsteinischer Geschichtsquellen. Leipzig, Dunker, Humblot; 8 fr. 50 (critique parfois trop radicale, mais toujours sérieuse). — Rochholz, Tell und Gessler. Heilbronn, Henninger; 12 fr. 50 (explication mythique de la légende). — Briefwechsel u. Tagebücher der Fürstin Am. von Galitzin. Neue Folge. Münster, Russell; 6 fr. 25 (intérêt psychologique et historique). — Leskien, Die Declination im Slavisch-Litauischen u. Germanischen; 6 fr. 25. — Hassencamp, Ueber den Zusammenhang der lettoslavischen u. germanischen Sprachstammes; 3 fr. 75 (deux ouvrages couronnés et publiés par la Société Jablonowski à Leipzig. Dans le premier, le sujet est plus restreint, mais plus approfondi. L'hypothèse d'une langue primitive slavo-germanique, admise par

Hassencamp, est insoutenable). — WENDEL, Die Aussprache der Franzœsischen nach Angabe der Zeitgenossen Franz I. Plauen, Hohmann; 2 fr. (naïvement insuffisant). — CARDUCCI, Rime di Francesco Petrarca. Livorno, Vigo; 3 fr. (un choix qui fait désirer une éd. complète). — OGONOVSKIJ, Slovo o pulku Igoreve. Lemberg (chez l'auteur; bonne édition et bon commentaire du chant d'Igor). — BECHSTEIN, Tristan und Isolt in deutschen Dichtungen der Neuzeit. Leipzig, Teubner; 5 fr. (analyse d'une quinzaine d'ouvrages; parfois diffus; trop épris du sujet).

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. STEINMEYER, nouv. série, vol. VII, livraison 2. E. DÜMMLER, Grabschrift des Abtes Walahfrid, (deux épitaphes en vers latins.) — E. DÜMMLER, Weissenburger Gedichte, (deux poésies latines composées au x^e siècle par des moines de l'abbaye de Wissembourg.) — W. WATTENBACH, Das Schneekind, (deux remaniements en vers latins de cette légende si répandue.) — J. ZUPITZA, Erklærungen und Verbesserungen zum mittelenglischen Havelok, (commentaire et rectification de quelques passages de l'éd. de W. Skeat.) — J. ZUPITZA, Ein Zeugniss für die Wielandsage (passage du *Torrent of Portugal*, où il est question de *Velond*.) E. DÜMMLER, Zu der Schrift Von der Herkunft der Schwaben, (collation d'un ms. du XIV^e siècle de la Bibl. Nat. de Paris.) — E. SIEVERS, Zu Otfried (collation du ms. de Freising.) — E. DÜMMLER, Gedichte auf Gevænder (deux poésies latines des IX^e et X^e siècles.) — M. RŒDIGER, Vogt und die einheitliche Genesis, (réfutation d'un article de M. Vogt inséré dans les *Beitræge* de Paul et Braune, 2,208.) — W. SCHERER, Allerlei Polemik, III : Die reduplicierten Præterita, (observations sur les parfaits avec redoublement à propos de quelques articles récemment parus sur le même sujet.) — E. STEINMEYER, Bruchstück eines unbekannten Gedichtes (fragment d'une poésie en moyen-allemand, d'un ms. du XIII^e/XIV^e siècle, trouvé dans les papiers de M. Haupt; reproduit, d'après une version probablement française, une légende maritime offrant quelque analogie avec celle d'Apollonius.) — H. ZIMMER, Parjanya Fiœrgyn, Vâta Wôdan, (essai d'identification des divinités indiennes Parjanya et Vâta avec les divinités germaniques Fiœrgyn et Vôdan.) — A SCHŒNBACH, Predigtbruchstücke (fragments de sermons en moyen-allemand, du XIII^e siècle, provenant d'une liasse de parchemins trouvée récemment à la bibl. de Graz.) — A. SCHŒNBACH, ein Fragment der Kaiserchronik, (fragm. d'un ms. du XII^e siècle trouvé dans la même liasse.) — J. M. WAGNER, Zur Tischzucht. — B. TEN BRINK, Zum englischen Vokalismus (observations sur le vocalisme anglais à propos de l'ouvrage de M. H. Sweet : *Histoire des sons anglais*.) — E. STEINMEYER, Neue Bruchstücke von S. Nicolaus (fragment d'une légende en vers moyen-allemands sur saint Nicolas et observations sur les fragments antérieurement publiés par K. Bartsch et par Mone.) — K. M..., Ein Wigaloisbruchstück aus Norwegen, (fragment d'une page d'un ms. du XIV^e siècle, trouvé aux Archives royales de Norwège, à Christiania.) — SCHEINS, Vogelweide. — NACHTRÆGE, 1. W. WATTENBACH, Zum Schneekind; 2. B. TEN BRINK, Zum englischen Vokalismus.

Anzeiger, vol. I, n° 2. — W. SCHERER, Geistliche Poeten der deutschen Kaiserzeit, 2 Heft. Drei Sammlungen geistlicher Gedichte, in-8°, Strasbourg, Trübner, 1875, (M. RŒDIGER : bon travail préparant la voie à une véritable histoire littéraire de la fin du XI^e siècle et du XII^e; ouvrages et auteurs soigneusement étudiés et caractérisés.) — A. FOURNIER, Abt Johann von Wiktring und sein Liber certarum historiarum, in-8°, Berlin, Vahlen, 1875, (K. RIEGER : la première partie du travail, sur l'histoire des travaux de Jean de Viktring, très-bonne; celle concernant la

recherche des sources auxquelles il a puisé, moins bonne.) — R. Heinzel, Geschichte der niederfrænkischen Geschæftssprache, in-8°. Paderborn, Schœningh, 1874, (H. Zimmer : résultats assurés, déduits avec une grande finesse et appuyés sur une méthode scientifique des plus sévères; cf. *Revue critique*, 1874, n° 6). — A. Bezzenberger, Ueber die a-Reihe der gotischen Sprache, in-8°, Gœttingen, Peppmüller, 1874. (H. Zimmer : bonne étude groupant tous les faits qui parlent en faveur de la priorité de *e* et de *o* sur *i* et *u* dans l'échelle des voyelles germaniques dérivées d'un *a* primitif.) — H. Osthoff, Forschungen im Gebiete des indogermanischen nominalen Stammbildung, 1. Theil, in-8°. Iena, Costenoble, 1875. (H. Zimmer : la 1re partie établit avec pleine évidence l'identité des suffixes latins *-clo-, -culo-, -cro-*, avec le suffixe indo-germanique *-tra-* : la seconde, que dans un certain nombre de mots de la langue indo-germanique primitive on trouve le suffixe *-ra-* employé pour former des noms d'instruments; une 3e partie traite du suffixa latin *-s-la-*, comme dérivé de *-la-*; mais elle est en général moins convaincante). — Die neuesten Publicationen der *Early English text society*, (J. Zupitza : compte-rendu des volumes n° 56, 57, 58, 59, 60; et des volumes de la série supplémentaire XX à XXIV). — L. Schmid, Des Minnesængers Hartmann von Aue Stand, Heimat und Geschlecht, in-8°, Tübingen, Fues, 1875, (E. Martin : tend à confirmer l'assertion du baron Hans C. von Ow, qui range Hartmann d'Aue parmi les ancêtres de sa famille, dont le berceau est à Obernau dans la vallée du Neckar; apporte de nombreux témoignages à l'appui de cette opinion).

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 5 Onzième année 3 Février 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas Guyard

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard
Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

ANNONCES

The Academy, n° 245, New Series, 13 janvier. Sir James Brook, The Raja of Sarâwak. By Gertrude L. Jacob. London, Macmillan (Augustus Jessop : matériaux intéressants sur l'empire de Bornéo). — F. J. Goldsmid, Eastern Persia. London, Macmillan (Andrew Wilson : deux bons volumes sur la Perse orientale, l'Afghanistan et le Beloutchistan). — Claretie, Camille Desmoulins. Transl. by Mrs. Cashel Hoey. London Smith, Elder and Co. (William O'Connor Morris; cf. *Rev. crit.*, 1876, I, p. 275). — Christian Winther (not. nécrol. par M. E. W. Gosse). — Prof. Herrmann Brockhaus (J. Rhys : cet indianiste est mort à Leipzig le 5 janvier). — Prof. Koechly (not. nécrol.). — *Notes géographiques.* — Littérature Yougo-Slave, — Mélusine (W. R. S. Ralston : souhaite la bienvenue au nouveau recueil fondé par MM. Gaidoz et Rolland). — Anciens monuments à Wisby, en Suède, II (H. Dryden). — *Correspondance.* La langue étrusque (L.-L. Bonaparte : montre qu'avant M. Taylor, Vater avait exprimé l'opinion que l'étrusque n'est pas une langue aryenne). — T. Macci Plauti Comœdiæ. Recens. et enarravit J. L. Ussing. Hauniæ 1875 (H. Nettleship : excellentes notes; peu de résultats nouveaux pour la critique du texte).

The Athenæum, n° 2568, 13 janvier. Sir James Brook, The Raja of Sarâwak. By Gertrude L. Jacob (cf. ci-dessus). — Cochan-Patrick, Records of the Coinage of Scotland. 2 vols. Edinburgh, Edmonston and Douglas (ouvrage magistral). — Mahaffy, Rambles and Studies in Greece. Macmillan and Co. (singulièrement instructif et intéressant). — Wentworth Webster, Basque Legends : collected chiefly in the Labourd. With an Essay on the Basque Language by M. Julien Vinson. Griffith and Farran (M. Webster n'a pas la compétence voulue pour tirer tout le fruit de ses recherches). — The Historical Collections of a Citizen of London in the Fifteenth Century, containing : I. John Page's Poem on the Siege of Rouen. II. Lydgate's Verses on the Kings of England. III. William Gregory's Chronicle of London. Ed. by Gairdner. Printed for the Camden Society (importante publication, exécutée comme on pouvait l'attendre de M. Gairdner). — L'expédition de M. Rassam (C. B. : M. Rassam devait continuer les fouilles entreprises par le regretté G. Smith; il n'a pas, jusqu'à présent, pu en obtenir l'autorisation de la Porte). — Publications sémitiques en 1876 (rapport un peu trop concis). — *Notes géographiques.*

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, vol. VII (XIX), 3e livr. — M. Rœdiger, Die Litanei und ihr Verhæltniss zu den Dichtungen Heinrichs von Melk, (supplément aux recherches déjà faites par M. Vogt : 1. Les mss.; 2. Rapports des *Litanies* avec la *Erinnerung* et la *Priesterleben* : dialecte, rimes, construction du vers, style, sources; 3. L'auteur.) — S. Denifle, Zu Seuses ursprünglichem Briefbuch, (remarques, rectifications et additions à l'éd. p. p. M. Preger en 1867.) — E. Schmidt, Nachtræge zu H. L. Wagner, (nouveaux documents recueillis depuis la publication de son livre sur Wagner; cf. *Revue Critique*, 1876, art. 50.) — E. Dümmler, Sangaller Rætselgedicht, (hexamètres latins du IXe siècle.) — E. Dümmler, Versus Ratbodi Sanctae Trajectensis Aecclesiae famuli de hirudine (distiques latins du IXe/Xe siècle d'un ms. du Vatican.) — W. Scherer, Allerlei Polemik : Nachtræge zu III, (cf. la livraison précédente.) — O. Dziobek, Zur Lorscher Beichte, (cf. Livr. 1 du présent vol., *Anzeiger*, p. 63-64.)

Anzeiger, I, 3. — K. Bartsch, Diu Klage mit den Lesarten sæmmtlicher Handschriften herausgegeben, in-8°, Leipzig, Brockhaus, 1875

(R. Henning : appareil critique très-complet et constituant la partie la plus précieuse de l'éd.; beaucoup de conjectures systématiques et hasardées). — A. Edzardi, Die Klage mit vollstændigem kritischen Apparat, etc..., in-8°, Hannover, Rümpler, 1875 (R. Henning : éd. hâtive, manquant de sûreté et d'exactitude; beaucoup de bon dans certaines parties, surtout dans l'introduction et les remarques). — E. Schmidt, Reinmar von Hagenau und Heinrich von Rugge, in-8°, Strassburg, Trübner, 1874 (W. Wilmanns : travail consciencieux, méthode strictement scientifique, résultats appuyés sur des recherches sérieuses). — H. Hennes, Fischenich und Charlotte von Schiller, in-8°, Frankfurt a/M, Sauerlænder, 1875 (K. Tomaschek : réédition d'un ouvrage paru en 1841 sous le titre de *Andenken an B. Fischenich*; nombreuses et importantes additions et rectifications). — R. Keil, Vor hundert Jahren, 2 vol. in-8°, Leipzig, Veit, 1875 (E. Schmidt : 1. Précieux matériaux; défaut de critique dans leur publication; l'ensemble des remarques laisse beaucoup à désirer; 2. Peu de nouveau; hostilité systématique et souvent déplacée contre Mme de Stein; en résumé, rien de précis sur les rapports de Gœthe avec Corona Schrœter. Cf. *Revue critique*, 1876, art. 161). — J. Rathay, Ueber den Unterschied zwischen Lied und Spruch bei den Lyrikern des 12. und 13. Jahrhunderts, in-8°, Wien, Hœlder, 1875 (P. Strauch : au début, répétition de faits déjà connus; résultats peu concluants, mais assez plausibles).

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE.

Baumgart, Goethe's Mærchen (Kœnigsberg, Hartung). — Blackie, The Language and Literature of the Scottish Higlands (Edinburgh, Edmonston and Douglas). — Douse, Grimm's Law (London, Trübner). — Imbriani, La Novellaja Fiorentina. Fiabe e Novelline (Livorno, Vigo). — Knitschky, Das Verbrechen des Hochverrathes (Jena, Mauke). — Kummer, Die Jungfrau von Orleans in der Dichtung (Wien, Hœlder). — Marquardt, Rœmische Staatsverwaltung. 2. Bd. (Leipzig, Hirzel). — Ofterdinger, Christoph Martin Wieland's Leben und Wirken in Schwaben und in der Schweiz (Heilbronn, Henninger). — E. H. Palmer, The Song of the Reed and other Pieces, transl. from the Arabic and from the Persian (London, Trübner). — Schlumberger, Les Principautés franques du Levant (Paris, E. Leroux). — M. Schmidt, Die Cyprischen Inschriften in epichorischer Schrift (Jena, Dufft). — Vapereau, Dictionnaire universel des Littératures, fasc. 1-5 (Paris, Hachette). — Varnhagen, An Inquiry into the Origin and different Meanings of the English Particle *but* (Gœttingen, Peppmüller). — Wilmanns, Beitræge zur Erklærung und Geschichte (Halle, Waisenhaus

---

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 6 Onzième année 10 Février 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. Stanislas Guyard

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. Stanislas Guyard
Secrétaire de la rédaction (au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte)

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 246, New Series, 20 janvier. Mackenzie Wallace, Russia. In 2 vols. London, Cassell, Petter and Galpin (W. R. S. Ralston : solides informations ; lecture agréable). — A. J. Mason, The Persecution of Diocletian ; a Historical Essay. Cambridge, Deighton, Bell and Co. (S. Cheetam : étude savante et bien rédigée ; mais l'auteur est trop favorable à Dioclétien). — Castelar, Life of Lord Byron and other Sketches. Transl. by Mrs. Arthur Arnold. London, Tinsley Brothers (W. M. Rossetti ; ce livre, dit le critique, est un *réchauffé*). — W. Oncken, Œsterreich und Preussen im Befreiungskriege. 1. Bd. Berlin, Grote (A. Stern : recueil de matériaux précieux sur l'histoire politique de 1813 ; mais on aurait voulu que l'auteur eût pris plus de soin à les mettre en œuvre). — François Buloz (notice nécrologique par G. Monod). — *Notes géographiques.* — *Correspondance :* Noms chrétiens en Islande (Arthur Laurensen). — « Etruscan Bologna » (Richard F. Burton : remercie M. Sayce de l'article qu'il a consacré à son volume ; mais il repousse certaines de ses critiques ainsi que plusieurs de celles que lui a adressées l'*Athenæum*). — La langue étrusque (Isaac Taylor : répond à la note du prince L.-L. Bonaparte ; cf. le dernier numéro de l'*Academy*). — J. Darmesteter, Haurvatât et Ameretât (Julius Jolly : article des plus favorables ; cf. le n° 1 de la *Revue critique* de 1876, t. I).

The Athenæum, n° 2569, 20 janvier. Mackenzie Wallace, Russia, 2 vols. (article aussi favorable que l'est celui de l'*Academy*.) — C. B. Cayley, The Iliad of Homer. Homometrically translated. Longmans and co. (Mauvais ; ce genre de tentatives ne doit pas être encouragé). — A. Bisset, The History of the Struggle for Parliamentary Government in England. 2 vols. King and co ; Bertha M. Cordery, The Struggle against Absolute Monarchy, 1603-1688. Longmans and Co. (le premier de ces ouvrages est détestable à tous les points de vue ; le second, au contraire, répond très-bien au but de son auteur et se recommande par son exactitude). — J. Thomson, The Land and the People of China. Society for Promotion of Christian Knowledge (rien de neuf ; quelques erreurs). — La collection Hay de dessins relatifs à l'Egypte (le British Museum s'est enrichi de quarante neuf dessins, exécutés par ou pour M. Hay, et représentant des ruines, des monuments, des tombes, des peintures murales, etc.) — Notes de Paris (Edmont About). — Les résultats de l'expédition arctique de 1875-76, I (Julius Payer). — Les Fouilles de Mycènes (Hodder M. Westropp : observations critiques sur les découvertes de M. Schliemann).

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE.

Andresen, Maistre Wace's Roman de Rou et des Ducs de Normandie. I. Bd. 1. u. 2. Th. (Heilbronn, Henninger). — Bollmann, Anmerkungen zu Lessing's hamburgischer Dramaturgie (Berlin, Weidmann). — Feillet et Gourdault (Œuvres du cardinal de Retz, p. p.), t. IV (Paris, Hachette). — Hauptii Opuscula, vol. 3. pars post. (Lipsiæ, Imp. Hirzelii). — R. Hirzel, Untersuchungen zu Cicero's philosophischen Schriften. 1. Th. (Leipzig, Hirzel). — Maspons y Labros, Tradicions del Vallès ab notas comparativas (Barcelona, Estampa de la Renaixensa). — H. Müller, Chronik des Kœnigl. Hoftheaters zu Hannover (Hannover, Helwing). — Vilmar, Literaturgeschichte, 18. Aufl. (Marburg u. Leipzig, Elwert).

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES LITTÉRATURES

CONTENANT

I

DES NOTICES SUR LES ÉCRIVAINS DE TOUS LES TEMPS ET DE TOUS LES PAYS ET SUR LES PERSONNAGES QUI ONT EXERCÉ UNE INFLUENCE LITTÉRAIRE ; L'ANALYSE ET L'APPRÉCIATION DES PRINCIPALES ŒUVRES INDIVIDUELLES, COLLECTIVES, NATIONALES, ANONYMES, ETC. DES RÉSUMÉS DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DES DIVERSES NATIONS ; LES FAITS ET SOUVENIRS INTÉRESSANT LA CURIOSITÉ LITTÉRAIRE OU BIBLIOGRAPHIQUE ; LES ACADÉMIES, LES THÉATRES, LES JOURNAUX ET REVUES, ETC.

II

LA THÉORIE ET L'HISTORIQUE DES DIFFÉRENTS GENRES DE POÉSIES ET DE PROSE, LES RÈGLES ESSENTIELLES DE RHÉTORIQUE ET DE PROSODIE, LES PRINCIPES D'ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE ; DES NOTIONS SUR LES LANGUES, LEURS SYSTÈMES PARTICULIERS DE VERSIFICATION, LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS ET LES PRINCIPES DE LEUR GRAMMAIRE.

III

LA BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE, LES OUVRAGES A CONSULTER SUR LES QUESTIONS D'HISTOIRE, DE THÉORIE ET D'ÉRUDITION.

PAR G. VAPEREAU

Auteur du *Dictionnaire des Contemporains.*

Ouvrage entièrement terminé, de XVI-2,096 pages gr. in-8 à 2 colonnes.

CONDITIONS & MODE DE LA PUBLICATION

Le *Dictionnaire universel des Littératures* formera un beau volume grand in-8° de plus de 2,000 pages, soit 12 fascicules de 176 pages chacun. Il paraît deux fascicules par mois depuis le 15 novembre 1876. — Le prix de chaque fascicule est fixé à 2 fr. 50 c. La publication sera terminée au mois de mai prochain.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 7 Onzième année 17 Février 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 247, New Series, 27 janvier. Amélie Edwards, A Thousand Miles up the Nile. London, Longmans et Co. (J. A. Symonds : style précis et vigoureux, descriptions pittoresques, renseignements archéologiques puisés aux meilleures sources. — Ad. Frollope, The Papal Conclaves as they were and as they are. London, Chapman et Hall. (M. Creighton : manque de gravité et de profondeur, racontars piquants sur tous les conclaves.) — Calendar of State Papers, Domestic Series, 1650, edited by Mary Green. London, Longmans et Co. (D. Masson : riche mine d'informations pour les futurs historiens de l'Angleterre, édition bien faite). — P. Mahaffy, Rambles and Studies in Greece. London, Macmillan et Co. (S. Colvin : Peintures fraîches et vivantes, mais exposition inexacte des faits, explications, critique et science insuffisantes). — *Notes and News* (le livre impatiemment attendu de Ranke sur le chancelier prussien Hardenberg vient de paraître à Leipzig. — M. Boscawen qui remplace M. Sayce prépare une chrestomathie assyrienne). *Correspondance :* Antiquités babyloniennes. (M. Boscawen, grâce aux tablettes assyriennes récemment acquises au British Museum par M. G. Smith, fixe l'avénement de Nabopolassar à 625, de Nabuchadnessar à 604... et de Darius à 521.) — Antiquités découvertes en Italie (F. Barnabei).

The Athenæum, n° 2570, 27 janvier. — Fac-similes of Ancient Charters in the British Museum. Part. II, publ. by Order of the Trustees (même importance que la Ire partie, même exactitude de reproduction). — The Troubles of our Catholic Forefathers. Third Series. Ed. by John Morris. London, Burns et Pates. (Edition critique, commentaire savant et purement historique. Les notes expliquent les faits sans les juger. Pas de controverses théologiques.) — J. Routledge, Chapters in the History of Popular Progress (1660-1820). London, Macmillan et Co. (Accumulation de faits, singulier mélange de faux jugements, de fausses applications et d'inconséquences.) — Littérature russe en 1876. *Literary Gossip*. Dr Birch va publier 100 pages de textes hiéroglyphiques avec transcription et traduction.

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, nouv. série, vol. VII, livr. 4. — H. Zimmer, Ostgermanisch und Westgermanisch, (groupement de tous les principaux arguments qui viennent à l'appui de l'hypothèse selon laquelle la langue germanique primitive se serait séparée en deux rameaux, l'oriental et l'occidental.) — E. Dümmler, Gedicht Walahfrids an Kaiser Lothar. (Hexamètres latins d'un ms. du IXe siècle de la bibl. du Vatican.) — E. Dümmler, Coelner Bücherkatalog. (d'un ms. du XIe siècle, actuellem. à la bibl. Amploniana à Erfurt.) — W. Crecelius, Dortmunder Bruchstücke einer Hs. des Heldenbuchs aus dem XV. Jh. — K. E. H. Krause, Zum Leben Jesu, (observations sur le fragment publ. par M. Kelle dans la 1re livr. du prés. vol.) — A. Müller, Ein mit hebræischen Buchstaben medergeschriebener deustcher Segen gegen die Bærmutter. — S. Denifle, Das Leben der Margaretha von Kentzingen; ein Beitrag zur Geschichte des Gottesfreundes im Oberland, (prouve la non-idendité de Nicolas de Bâle et de l'*Ami de Dieu dans l'Oberland.)* — J. Haupt, Zur Germania, XX. 444. ff, (observations sur le fragment du *Passional* publié par M. Th. Heigel à l'endroit cité.) — K. M....., Zur fünften Ausgabe von Lachmanns Walther, (observation de M. Müllenhoff concernant la nouvelle édition dont il a surveillé la publication.) — K. M...., Zu Ezzos Gesang. — A. Schœnbach, Ein Bruchstück des Tobiassegens. — A. Schœnbach, Walther von der Vogelveide.

Anzeiger, vol. I, n° 4. — H. Rückert, Geschichte der neuhochdeut-

schen Schriftsprache, vol. 1 et 2, in-8°, Leipzig, Weigel, 1875 (W. Scherer : l'auteur de l'article, tout en reconnaissant le mérite de cette dernière œuvre de Rückert, fait de nombreuses restrictions tant au point de vue du style, qu'il trouve souvent obscur qu'au point de vue des idées et des affirmations de Rückert, auxquelles il reproche tour à tour trop de scepticisme ou trop de hardiesse). — K. Lachmann und M. Haupt, Des Minnegesans Frühling, 2. Ausg., besorgt von W. Willmanns, in-8°, Leipzig, Hirzel, 1875 (W. Scherer : réédition faite par M. W. W. avec soin et avec le tact nécessaire au point de vue des changements et additions que pouvait réclamer l'ouvrage; L. Urlichs, Briefe von Gœthe an Johanna Fahlmer, in-8°, Leipzig, Hirzel, 1875 (W. Scherer : excellente publication, précieux matériaux; cf. *Revue critique*, 1877, n° 4). — C. Schmidt, Ist Gottfried von Strassburg (der Dichter) Strassburger Stadtschreiber gewesen ?, in-8°, Strassburg, Schmidt, 1876 (E. Steinmeyer : renverse d'une manière irréfutable la croyance, universellement répandue jusqu'ici, à l'identité des deux personnages). — F. Gœrres, Kritische Untersuchungen über die Licianische Christenverfolgung, in-8°, Iena, Dufft, 1875 (A. Schœnbach : bonne méthode, résultats indiscutables). — J. Matthes, Renout van Montalbaen, met inleiding en aantekeningen, in-8°, Groningen, Wolters, 1875 (E. Martin : publication méritoire, à laquelle on ne peut guère reprocher que les principes orthographiques adoptés par l'auteur dans sa transcription du texte). — A. Jonckbloet, Geschiedenis der nederlandsche letterkunde, 2de geheel omgewerkte uitgave, in-8°, Groningen, Wolters, 1873 (E. Martin : nouvelle édition, réellement et considérablement révisée et augmentée, de cet excellent ouvrage). — G. Brandt, Het leeven van P. C. Hooft en de lijkreeden ; met inleiding en aantekeningen door J. Matthes (E. Martin : bonne réimpression de ce curieux opuscule, auquel est joint l'original de l'oraison funèbre de Hooft prononcée par Brandt, original qui se trouve être tout simplement celle que Du Perron prononça sur Ronsard, traduite et appropriée à la circonstance). — A. J. Kronenberg, Het kunstgenootschap Nil Volentibus Arduum (E. Martin : bonne monographie). — H. Osthoff, Forschungen im Gebiete der indogerman. nominalen Stammbildung, 2 Theil : Zur Geschichte des schwachen deutschen Adjectivums, in-8°, Iena, Costenoble, 1876 (H. Zimmer : en général bon travail, çà et là des conjectures hasardées, trop peu d'exemples à l'appui des théories; en somme, peu de nouveaux résultats, peu ou pas de définitif). — G. Meyer, Zur Geschichte der indogerman. Stammbildung und Declination, in-8°, Leipzig, Hirzel, 1875 (H. Zimmer : l'auteur n'a pas la moindre notion des principes élémentaires universellement admis et seuls admissibles pour des recherches de ce genre). — W. Schlueter, Die mit dem Suffixe ya gebildeten deutschen Nomina, in-8°, Gœt ingen, Dewerlich, 1875 (H. Zimmer : l'auteur n'a pas tiré des nombreux matériaux rassemblés par lui tout le parti possible et n'apporte aucun résultat nouveau). — K. Knorr, Ueber Ulrich von Lichtenstein, in-8°, Strassburg, Trübner, 1875 (W. Scherer : bonne monographie, certaines questions de détail trop légèrement traitées). — K. Bartsch, Demantin von Berthold von Holle, herausg., in-8°, Tubingen, literar. Verein (vol. 123), in-8°, 1875 (E. Steinmeyer : bonne édition, l'auteur du compte-rendu fait surtout ressortir l'importance de cette œuvre pour ses points de comparaison avec le « Crane », également de Berthold de Holle). — Preger, Eutgegnung auf Zeitschr. XIX, 346-371. (Réclamation de M. Preger contre l'article de M. Deinfle, Zu Seuses ursprünglichem Briefbuch, inséré dans la livr. précéd). — Aufruf zur Errichtung eines Grabdenkmals für H. Rückert. — Nachtraege und Berichtigungen.

GÉOGRAPHIE
HISTORIQUE & ADMINISTRATIVE
DE LA
GAULE ROMAINE

PAR

Ernest DESJARDINS
MEMBRE DE L'INSTITUT
MAITRE DE CONFÉRENCES (GÉOGRAPHIE) A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

OUVRAGE CONTENANT :

UNE GRANDE CARTE D'ENSEMBLE DE LA GAULE ROMAINE ; DES CARTES, EAUX-FORTES ET GRAVURES EN COULEURS TIRÉES A PART ; DES BOIS ET DES ZINCS INTERCALÉS DANS LE TEXTE.

4 beaux volumes in-8° jésus

Chaque volume sera vendu séparément, broché : **20** francs.

CONDITIONS DE LA PUBLICATION

Le Tome Ier, qui vient de paraître, contient 475 pages de texte, composées :

1° D'une Introduction de 62 pages expliquant l'objet, le plan et les divisions du livre, et donnant l'énumération détaillée des sources auxquelles l'auteur a puisé ;

2° De la Géographie physique de la Gaule romaine, comprenant cinq parties : I. l'*orographie* ou la description comparée des montagnes; — II. l'*hydrographie intérieure :* fleuves, rivières et lacs ; — III. la *description détaillée des côtes anciennes et actuelles*, avec l'indication des changements survenus depuis l'époque romaine ; — IV. *le sol et le climat* au temps des Romains ; — V. *les productions :* les mines, la flore et la faune à l'époque romaine.

Il renferme, en outre, 17 planches tirées à part et 22 vignettes intercalées dans le texte. Les planches sont, pour la plupart, des cartes donnant, à l'aide de deux tirages de couleurs différentes, l'état ancien du pays comparé à l'état moderne; un troisième tirage, en bistre, figure les montagnes. La carte du littoral ancien et moderne de la Méditerranée présente, sur une plus grande échelle, la topographie détaillée, ancienne et actuelle, des côtes de la Narbonnaise.

Les vignettes intercalées dans le texte représentent des monuments anciens, archéologiques, épigraphiques ou numismatiques, propres à apporter quelque lumière pour l'intelligence de la Géographie comparée de notre pays.

Le Tome II paraîtra dans les premiers mois de 1877. Il comprendra la Géographie de la Gaule à l'arrivée des Romains, un rapide examen topographique des conquêtes de César et l'organisation administrative de la conquête romaine, provinces, cités, *pagi* (ou cantons), etc.

Les tomes III et IV suivront de près. Ils seront consacrés : 1° Le tome III, à l'étude de la topographie détaillée de la Gaule romaine, touchant les circonscriptions des cités et le régime particulier de chacune d'elles, les villes et *oppida*, les lieux historiques, *castella*, stations thermales, villas, etc.; 2° le tome IV, à l'étude détaillée du réseau des voies romaines, stations postales, bornes milliaires, etc.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 8 Onzième année 24 Février 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 248, New Series, 3 février. Galileo and the Inquisition (Sedley Taylor, 1er article très-intéressant. Ainsi raisonnaient les anciens historiens : Sommé, en 1616, par le Saint-Office de ne plus propager l'hérésie de Copernic, Galilée promit de se taire et néanmoins publia, en 1632, son fameux Dialogue sur les systèmes de Ptolémée et de Copernic. Il fut donc condamné justement pour ne s'être pas conformé à l'ordre émané de l'autorité souveraine, ordre dont la minute se trouve aux archives du Vatican. Mais Wohlwill, « le pionnier de la nouvelle école », prouve irréfutablement (1870) l'inauthenticité de cette pièce, fabriquée, en 1632, après l'apparition du Dialogue pour donner un motif plausible à la condamnation de Galilée). — Sir G. Campbell, A Handy Book of the Eastern Question : being a very recent View of Turkey. London, J. Murray (A. J. Patterson : livre excellent, vues vraiment nouvelles sur le caractère turc). — Materials for the History of Thomas Becket, ed. by J. C. Robertson. Vol. II. Rolls Series. London, Longmans (G. F. Warner : bonne édition, documents importants). — Dr. Titus Tobler (not. nécrol.). — Lettre de Paris (G. Monod : Revue des Deux-Mondes; publications de l'Ecole des Hautes Etudes; M. Vitu et les découvertes de M. Longnon sur Villon; métrique arabe de S. Guyard, livres nouveaux). — *Correspondance.* La langue étrusque (suite de la controverse entre MM. Isaac Taylor et L.-L. Bonaparte). — Wilhelm von Humboldt. Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues, von A. F. Pott. Berlin, Calvary (A. H. Sayce, Introduction, notes, appendices, index de Pott à l'ouvrage important de Humboldt).

The Athenæum, n° 2571, 3 février. Ch. Warren. Underground Jerusalem, with a Narrative of an Expedition through the Jordan Valley and a Visit to the Samaritans. London, Bentley et Son (indispensable à quiconque veut étudier la Bible à la lumière de la science et des découvertes modernes). — W. C. Cartwright, The Jesuits : their Constitution and Teaching. An Historical Sketch. London, Murray (ce n'est pas une histoire mais un acte d'accusation dressé contre cet ordre : les erreurs pullulent). — Edouard Reuss, Les Prophètes. Paris, Sandoz et Fischbacher. (L'introduction générale n'est ni profonde ni originale, mais pleine de modération et de bon sens. Insuffisante l'explication qu'elle donne de l'état extatique des prophètes. Au lieu d'étudier ce phénomène au point de vue psychologique, l'auteur ne voit dans les extases et les visions que des expressions symboliques, des fleurs de rhétorique, des ornements de style. Il n'est pas juste en outre d'admettre que le monothéisme fût dès longtemps adopté à la venue des prophètes. Moïse lui-même était-il un strict monothéiste ? Le ton est trop apologétique. Le mérite de ces héros d'Israel est bien établi, mais leurs défauts passés sous silence. Les introductions particulières qui précèdent chaque prophète sont excellentes et laissent peu à désirer, surtout celle de Jérémie. La traduction est animée et agréable, le texte émendé avec soin, mais l'auteur a la tendance fâcheuse de voir dans tous les passages difficiles des textes corrompus. Notes claires, substantielles et judicieuses.)

Literarisches Centralblatt : n° 3, 13 janvier. — Curtiss, The name Machabée. Leipzig, Ackermann (excellente méthode; l'auteur ne conclut pas, mais apprécie bien la valeur relative des différentes solutions proposées). — Witz, Einleitung in die Schriften Alten und Neuen Testaments. Wien, Braumüller; 5 fr. (l'auteur s'adresse aux *laïques,* et souvent les renseigne mal). — Megger, Geschichte der deutschen Bibelübersetzung in der schweizerisch-reformizten Kirche. Basel, Bahnmaier; 8 fr. 50 (sujet neuf et bien traité). — Kœpke, Kaiser Otto der

Grosse. Leipzig, Dunker u. Humblot; 17 fr. 50 (ouvrage savant et bien fait; terminé par Dümmler). — Schweizer, Nach Rechts und nach Links. Leipzig, Hirzel, 8 fr. 75 (18 essais, dirigés d'un côté contre l'ultramontanisme, de l'autre contre le rationalisme et le pessimisme). — Jaeger, Geschichte des Socialismus in Frankreich, I. Berlin, Van Muyden; 10 fr. (ouvrage instructif; point de vue conservateur. L'auteur espère que le danger social sera conjuré par l'union (?) de tous les partis chrétiens). — Erdmann, Untersuchungen über die Syntax der Sprache Otfrids, II. Halle, Buchh. des Waisenh. 10 fr. (excellent comme le 1er vol.). — La Roche, Homeri Ilias II. Teubner, 13 fr. 75 (l'article relève des inexactitudes dans les notes). — Eusthathii de Hysmines et Hysminiæ amoribus libri XI. Recensuit Hilberg. Wien, Hœlder (bonne éd. critique). — Rohde, Der griechische Roman. Leipzig, Breitkopf u. Hæstel, 13 fr. 75. (comparable aux meilleurs ouvrages sur la lit. grecque). — Nerrlich, Jean Paul u. seine Zeitgenossen. Berlin, Weidmann, 7 fr. 50 (recueil de témoignages qui doivent amener, selon l'auteur, un jugement plus équitable sur J. P.). — Kutschera v. Aichbergen, Johann Anton Leisewitz. Wien, Gerolds S. 4 fr. 50 (excellente thèse de doctorat publiée après la mort prématurée de l'auteur, par le prof. Tomaschek). Grasberger, Erziehung und Unterricht im Klassischen Alterthum, II. Würgburg, Stahel, 12 fr. (mosaïque d'extraits et de citations, où les erreurs ne manquent pas). Soldi, La sculpture égyptienne. Paris, Leroux, 7 fr. 50 (l'article loue le style et conteste toutes les idées fondamentales de l'ouvrage). — N° 4, 20 janvier. — Beychlag, Zur johanneischen Frage. Gotha, Perthes, 5 fr. (mélange indigeste d'orthodoxie étroite et de rationalisme suranné, avec distribution d'injures aux adversaires). — Funck-Brentano, La civilisation et ses lois. Paris, Plon (beaucoup de lecture; sentiments élevés; affirmations gratuites; le rôle de l'Allemagne dans la civilisation moderne est méconnu). — Jahrbuch für schweizerische Geschichte, I (Zürich, Hœhr, 7 fr. 50 (excellent début de cette revue). — Die Chroniken der deutschen Staedte : Cœln, II. Leipzig, Hirgel, 18 fr. 75 (il faut applaudir aux rapides progrès de cette publication). — Parkman, Frankreich u. England in Nordamerika. Stuttgart, Auerbach; 12 fr. 50 (traduit de l'anglais; histoire de la colonisation française et anglaise; funestes effets de la politique de Louis XIV; documents nouveaux). — Diez, Romanische Wortschœpfung. Bonn, Weber; 2 fr. 90 (Appendice de la Grammaire des langues romanes. L'article s'étend sur les mérites de Diez : il a posé les fondements d'une science dans laquelle il a été rapidement dépassé). — N° 5, 27 janvier. — Bassermann, De loco Matthæi cap. v, 17-20. Jena, Dabis; 2 fr. (bon travail d'exégèse). — Oehler, Lehrbuch der Symbolik. Tübingen, Heckenhauer; 12 fr. 50 (bon manuel universitaire; esprit conciliant). — Regesta Archiepiscopatus Magdeburgensis. Magdeburg, Bansch. — Schlesinger, Stadtbuch von Brüx. Leipzig, Brockhaus; 11 fr. 25 (commence une nouvelle série de publications de la société pour l'histoire des Allemands en Bohême). — Trevelyan, The Life and Letters of lord Macaulay. Tanchnitz; 8 fr. (du plus haut intérêt). Peter, Corn. Taciti Agricola. Jena, Duffs; 3 fr. (une nouvelle éd. de l'*Agricola*, qui sera bien accueillie, même après celles qui ont paru récemment). — Dante Alighieri, la Divina Commedia, rived. da Scartazzini, II. Leipzig, Prockhaus; 12 fr. 50 (éd. munie d'un vaste répertoire exégétique). — Bürgel, Die pylaeisch.-delphische Amphiktyonie. München, Ackermann; 6 fr. 25 (ouvrage couronné par l'université de Münick).

AVIS. — Lundi prochain, 5 mars, dîner de la *Revue Critique*.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

HISTOIRE
DE LA FORMATION TERRITORIALE
DES
ÉTATS DE L'EUROPE CENTRALE

PAR

AUGUSTE HIMLY

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

---

2 volumes in-8° : 15 francs.

EXTRAIT DE L'AVANT-PROPOS

Le système territorial de l'Europe contemporaine est le résultat complexe d'une longue série de révolutions qui, créant et détruisant tour à tour les états, modifiant sans cesse leur assiette et leurs limites, ont abouti à donner à notre continent sa configuration politique présente. Les traités de géographie usuelle indiquent l'état de choses actuel; pour l'expliquer, il faut remonter fort loin le cours des siècles et tenir compte d'une multitude presque infinie de faits physiques, ethnographiques et historiques.

Ramené continuellement par mon enseignement à la Sorbonne à étudier cette action et cette réaction incessantes de la géographie sur l'histoire et de l'histoire sur la géographie, j'ai entrepris, il y a bien des années déjà, d'écrire une *Histoire de la formation territoriale de l'Europe moderne* qui, prenant comme point de départ la géographie physique des grandes régions européennes, retraçât sommairement, pour chaque état actuellement existant, son origine et la réunion successive de ses parties intégrantes, ses agrandissements et ses pertes territoriales dans le mouvement général de la politique européenne, sa situation présente enfin au triple point de vue de la géographie, de la politique et de l'ethnographie. Expliquer l'organisation territoriale de l'Europe contemporaine tant par les conditions inhérentes à la nature du sol que par les vicissitudes de l'histoire, mettre en saillie les grands faits géographiques et historiques, ethnographiques et statistiques qui ont eu pour résultat l'ordre de choses présent, en un mot, commenter et illustrer la carte actuelle de notre continent, tel est le but que je m'étais proposé en commençant et que je me suis efforcé de ne jamais perdre de vue. Aussi, tout en remontant aux premières origines des Etats modernes et en étudiant d'âge en âge la suite complète de leurs transformations territoriales, ai-je cru devoir insister davantage sur les temps les plus rapprochés de nous et n'accorder un développement analogue aux événements des siècles plus reculés que pour autant que leurs conséquences se font sentir jusqu'aujourd'hui.

Je soumets aujourd'hui au public la première partie de cet ouvrage, consacrée aux Etats de l'Europe centrale. Les sept livres dont elle se compose, tout en se complétant mutuellement, ont chacun son sujet spécial : le premier donne un aperçu de la géographie physique de la région centrale du continent européen; le second est un essai de géographie historique générale, où j'ai tâché d'analyser les grandes époques historiques et géographiques du monde germanique depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours; les cinq autres traitent de la géographie historique spéciale des différents États, — Autriche, Prusse, Petite-Allemagne, Suisse, Pays-Bas et Belgique, — qui constituent le groupe.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 9 Onzième année 3 Mars 1877

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 249, New Series, 10 février 1877. — Galileo (Sedley Taylor 2d article, cf. *Rev. crit.*, n° 8, analyse du n° 248 : en même temps que Wohlwill et d'après d'autres manuscrits, le professeur Silv. Gherardi arrive à un résultat identique. En 1876, K. von Gebler, s'appuyant sur cette découverte, écrit une histoire critique et détaillée des rapports de Galilée avec la Curie romaine. La même année, le prof. Berti publie des documents nouveaux et défend l'authenticité de la pièce suspectée; mais il manque de sens critique et ignore les travaux de ses prédécesseurs. Il attaque Gébler : toutefois, il se garde bien d'expliquer comment il se fait que la commission de l'index, après avoir interdit à Galilée de rien écrire sur le système de Copernic, accorda l'*imprimatur* à son dialogue. Gébler le réfute victorieusement dans la Nuova Anthologia de Florence, Sept. 1876). — Secret Societies : Th. Frost, The Secret Societies of the European Revolution 1776-1876. Londres, Tinsley Brothers (W. Stillmann : chapitres intéressants sur les Carbonari, Philadelphiens, Jeune-Italie, et les sociétés françaises. Conclusions fantaisistes : l'auteur fait descendre les Templiers des Esséniens et des Assassins, les Francs-Maçons des Illuminés ; il attaque l'Omladina qu'il ne connait pas); Michael di Gargano, Irish and English Freemasons. Dublin, Gill et Sons (apothéose de la Franc-Maçonnerie); Condensed Speech of Mr. Ivan Aksakoff, Vice-President of the Slavonic Committee of Moscow. (D'après ce rapport, les contributions des comités slaves s'élèvent à 3,000,000 roubles argent : document de première importance dans le débat.) — Ella Armitage, The Childhood of the English Nation. London, Longmans et Co. (J. Bass Mullinger. Cet abrégé de l'histoire d'Angleterre, qui s'arrête à l'an 1200, est clair et fort bien fait. Quelques remarques de détail). — La langue étrusque (réplique de L.-L. Bonaparte).

The Athenæum, n° 2572, 10 février 1877. — Horatio, Earl of Oxford, notes on the Poems of Alexander Pope. Londres, Harvey (sans grand intérêt). — Sir Edw. Creasy, First Platform of International Law. Londres, Van Voorst (ramas de platitudes et de lieux communs). — E. L. Didier, The Life and Poems of Edgar Allan Poe. New-York, Widdleton. (Ce livre, qui prétend refaire avec des documents inédits une biographie mal faite jusque-là, ne contient « rien de vrai qui n'ait été déjà publié et republié *ad nauseam*, rien de neuf qui ne soit positivement incorrect ; pas de page qui ne fourmille de bévues »). — *Correspondance* : Le temple de Jérusalem, (réponse de M. Fergusson aux attaques dirigées contre lui par le cap. Warren et son reviewer dans le n° précédent. Lettre du Palestine Exploration Fund contre les mêmes). « Jingis » Khan and « Mongols Proper ». (M. Raverty défend son orthographe des noms turcs et mongols, attaquée par M. Howorth.)

Literarisches Centralblatt, n° 6, 3 février. — Bickell, S, Isaaci Antiocheni opera, II. Giessen, Ricker (suite des ouvrages d'un des principaux Pères de l'Eglise syrienne ; intéressants pour l'histoire des mœurs.) — Bancroft, The native races of the Pacific States of North America, IV, V. Leipzig, Brockhaus ; 60 fr. (amas confus de matériaux). — Stieve, Ursprung des dreissigæjhrigen Krieges, 1607-1619 ; I, Der Kampf um Donauwœrth. München, Rieger ; 15 fr. (sujet parfaitement élucidé dans tous ses détails). — Jugler, Aus Hannovers Vorzeit. Hannover, Rümpler ; 12 fr. 50. (série d'études originales) — Neubauer, The book of Hebrew roots by Ibn Ianâh. Oxford, Clarendon press. (Publication importante.) — Ayer, Phonologie de la langue française ; Paris, Dumoulin. Scheler, Exposé des lois qui régissent la transformation française

des mots latins; Bruxelles, Muquardt. (Mention sommaire; les deux ouvrages ne sont pas à la hauteur de la science actuelle.) — Bergmann, Cours de linguistique fait moyennant l'analyse glossologique des mots de la fable de Lafontaine : Le rat de ville et le rat des champs. Paris, Sandoz et Fischbacher; 4 fr. 50 (étrange). — Meunier, Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel; Paris, Imp. nat. Darmesteter, Traité de la formation des mots composés; Paris, Franck (deux bons ouvrages : le 1[er] paraît n'avoir pas reçu la dernière main; remarques de détail sur le 2°). — Brivois, Bibliographie de l'œuvre de Béranger. Paris, Conquet; 7 fr. 50 (il n'est pas fait mention des ouvrages étrangers ni des traductions). — Hillebrand, Aus und über England. Berlin, Oppenheim; 7 fr. 50 (de l'observation; trop de formules abstraites. Cf. Revue crit. 28 octobre). — n° 7, 10 février. — Beyschlag, Gleichnissreden Jesu. Galle, Buchhandl : des Waisenh. 75 cent. (étude sérieuse; réserves à faire). — Congrès international des américanistes, I, II. Paris et Nancy, Maisonneuve; 25 fr. (beaucoup de rêveries, avec quelques résultats sérieux; la méthode manque encore). — Grünhagen, Wegweiser durch die schlesischen Geschichtsquellen. Breslau, Max; 75 cent. (très-utile). — Wesendonck, Die Begründung der neueren deutschen Geschicht-schreibung. Leipzig, Krüger; 5 fr. (très-bon). — Lorenz, Ausg. Komœdien des T. M. Plautus : IV. Pseudolus. Berlin, Weidmann; 3 fr. (bon; réserves sur la prosodie de Plaute). — Dante Alighieri, la Vita nuova, ed. da Witte, Leipzig, Brockhaus; 3 fr. 75 (bonne édition; remarques de détail). — Giani, Italienische Sprichwœrter. Stuttgart, Neff; 5 fr. (intéressant, malgré les erreurs). — Max Müller, Essays, IV; übers. v. Fritzsche. Leipzig, Engelmann; 9 fr. 40 (bonne traduction d'un ouvrage justement populaire). — Latendorf; Sebastian Franck's erste namenlose Sprichwœrtersammlung. Pœsneck, Latendorf; 9 fr. (prouve que S. Franck a été réellement l'auteur du recueil). — Vilmar, Geschichte der deutschen National-Literatur. 18. Auflage. Marburg, Elwert; 8 fr. 75 (avec additions bibliographiques de Goedeke).

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, vol. VIII (XX), 1[re] livr. K. Müllenhoff, Ein Spiel von David und Goliath aus Ditmarschen (jeu recueilli récemment, par M. H. Kolster de Meldorf, de la bouche de paysans qui l'avaient souvent représenté dans leur enfance). — K. Müllenhoff, Schwerttanzspiel aus Lübek, nebst andern Nachtrægen über den Schwerttanz. — K. Müllenhoff, Segen und Gebete (d'un ms. du XV[e] siècle de la bibl. Lobkowitz à Prague). — K. Müllenhoff, Donau, Dunavu, Dunaj (sur le nom du Danube, sa forme primitive et son étymologie). — J. Zupitza, Englisches aus Prudentiushandschriften (commentaires latins de la Psychomachie de Prudence avec traduction anglaise de deux ms. du XI[e] siècle, l'un du British museum, l'autre de Cambridge). — E. Martin, Die Carmina Burana und die Anfænge des deutschen Minnesangs (établit la priorité des Carmina Burana sur les chansons allemandes correspondantes). — G. Jacobsthal, Ueber die musikalische Bildung der Meistersænger. — A. Wagner, Zum Mœnch von Heilsbronn (collation du ms. de Münich). — E. Dümmler, Glossen zu Walahfrids Gedichten (de ms. du Vatican des X[e]/XII[e] siècles). — E. Dümmler, Aldeutsche Nomen (deux listes tirées de ms. du Vatican des IX[e]/X[e] siècles). — A. Schœnbach, Notiz (sur un ms. du XV[e] siècle contenant, outre diverses prières et petites poésies, une explication de la messe). — R. Kœhler, Harlekins Hochzeit und Gœthes Hanswursts Hochzeit (sur la pièce de marionnettes qui donna à Gœthe la première idée de la sienne). — P. Strauch, Zum Marner. — E. Steinmeyer. Zum Melker Marienliede. — R. Henning, zu Anzeiger I, 139-140. — Crecelius, Berichtigungen. — E. Martin, Nachtrag zu S. 65.

Nouvelles Publications de la librairie HACHETTE et Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

ŒUVRES DU CARDINAL DE RETZ

NOUVELLE ÉDITION

Par MM. A. FEILLET et J. GOURDAULT

TOME QUATRIÈME

Un volume in-8°, broché. — Prix .... 7 fr. 50

(Collection des Grands Écrivains de la France).

I. — OUVRAGES COMPLETS PUBLIÉS DANS LA MÊME COLLECTION

Corneille (P.) : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Ch. Marty-Laveaux. 12 vol. et un album .... 90 fr.

Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50.

Malherbe : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Ludovic Lalanne. 5 volumes et un album. Prix .... 37 fr. 50

Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50.

Racine (Jean) : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. P. Mesnard. 8 volumes, la musique des chœurs d'*Athalie*, etc., et un album ... 65 fr.

Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50; la musique, 5 fr.

Sévigné (Mme de) : *Lettres de Mme de Sévigné*, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué. Nouvelle édition. 14 volumes et un album..... 105 fr.

Chaque volume se vend séparément 7 fr. 50; l'album, 15 fr.

— *Lettres inédites de Mme de Sévigné* à Mme de Grignan, sa fille, extraites d'un ancien manuscrit. Publiées pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction par M. Ch. Capmas. 2 vol. .... 15 fr.

II. — OUVRAGES EN COURS DE PUBLICATION

La Bruyère : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. G. Servois. 3 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

Les deux premiers volumes sont en vente.

La Rochefoucauld : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault 3 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

Les deux premiers volumes sont en vente.

Molière : *Œuvres*, nouvelle édition, par Eug. Despois. Environ 10 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

Les trois premiers volumes sont en vente.

Retz (Cardinal de) : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. A. Feillet et J. Gourdault. 8 vol. à 7 fr. 50 le volume et un album.

Les quatre premiers volumes sont en vente.

III. — OUVRAGES SOUS PRESSE

La Fontaine : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. Julien Girard et Desfeuilles. Environ 8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

Pascal : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Faugère. Environ 8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

IV. — OUVRAGES EN PRÉPARATION

Saint-Simon (duc de) : *Mémoires complets et authentiques*, par M. A. Chéruel.

Boileau : *Œuvres*, par M. Jacquet, professeur de rhétorique au lycée de Versailles.

PSYCHOLOGIE COMPARÉE

L'HOMME & L'ANIMAL

Par M. Henry JOLY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.

Un volume in-8°, broché : 7 fr. 50.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 10 Onzième année 10 Mars 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 250, New Series, 17 février. — Basque Legends. Ed. by W. Webster. London, Griffith et Farran. Légendes et Récits populaires du pays basque, par Cerquand, part. I et II. Paris, L. Ribaut (W. R. S. Ralston : ouvrages consciencieux et excellents). — Fénelon, a Biographical Sketch by the Author of the Life of Bossuet. London, Rivingtons (G. A. Simcox : bonne description d'une vie admirable). — Luke Owen Pike. A History of Crime in England, illustrating the Changes of the Laws in the Progress of Civilisation. London, Smith, Elder et Cº. (J. W. Willis Bund : plus de faits que de réflexions). — H. Havard. Picturesque Holland (F. H. Ward : l'auteur, qui est Français, est d'un chauvinisme excessif; il ne cite que des auteurs obscurs et ignore ceux qui font autorité. Il n'a visité que la Hollande orientale). — Max Duncker, Aus der Zeit Friedrich's des Grossen und Friedrich Wilhelm's III. Leipzig, Duncker et Humblot (A. Stern : très-intéressant, surtout l'essai intitulé : la Prusse pendant l'occupation française). — *Correspondance* (P. Goldschmidt, A Suggestion regarding the Origin of the Southern Açoka Alphabet. Réplique d'Isaac Taylor). — H. Brugsch Bey. La construction du temple de Salomon d'après la version copte de la Bible. Leipzig, Hinrichs (P. Le Page Renouf : édition commode de textes déjà connus).

The Athenæum, n° 2573, 17 février. — Shorter English Poems, ed by Henry Morley. Cassel, Petter et Galpin (riche d'informations singulièrement exactes, écrit dans un style populaire, et inspiré du plus fervent enthousiasme pour la poésie. A la fin du livre, 2 index très-utiles, l'un sur les poëtes et poëmes, l'autre sur les expressions rares, et enfin des notes. Quelques rectifications de détail). — A. B. Edwards, A Thousand Miles up the Nile. London, Longmans et Co. — Capt. W. Abney, Thebes and its Five Great Temples (Miss Edwards : Description exacte des monuments de l'Egypte ancienne, particulièrement du temple d'Abusimbel — l'auteur a découvert dans le voisinage une chapelle dédiée à Thoth, probablement la bibliothèque du temple — de Philæ, de Dakkeh et de Thèbes. Appréciation juste de l'état actuel de l'Egypte; mais considérations superficielles sur la nature du pays, le fellah, le commerce et la politique. Cf. Rev. Crit. n° 7, 1877 analyse de l'Athenæum. — Les photographies du capitaine W. Abney sont fort belles, mais le texte qui les accompagne est sans valeur scientifique). — J. Gerson Da Cunha. Notes on the History and Antiquities of Chaul and Bassein (excellent). — *Correspondance*. (« Jingis » Khan and « Mongols Proper », suite de la lettre de M. Raverty, cf. n° précédent. Notes de Berlin, de F. Spielhagen).

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, nouv. série, vol. VIII, livr. 2. — A. Schoenbach, Ueber einige Breviarien von Sanct Lambert; (commentaire critique, philologique et grammatical des passages et mots allemands qui se trouvent dans un certain nombre de ms. de la bibl. de l'Univ. de Graz, ms. du XIIe siècle provenant de l'abbaye des bénédictins de Saint-Lambert.) — W. Scherer, Litteratur des XII. Jahrhunderts, I. Hohenburger Hohes Lied, (explication des idées émises à ce sujet par M. Scherer dans son Histoire de la Poésie Allemande en opposition avec celles de MM. Bech et Haupt.) — W. Scherer, Allerlei Polemik, IV. Die neuhochdeutsche und althochdeutsche Tenuis-Media, (observations sur deux travaux de M. F. Kræuter concernant la physiologie de la voix humaine.) — E. Dümmler, Zur Tierfabel, (sur les rapports du Cod. St. Galli 899 et Cod. Christinaereg. 421.) — E. Sievers, Zum Parzival, (sur la fable à laquelle fait allusion le début du Parcival.)

Anzeiger, II, 1. — Die ersten Publicationen der *English Dialect Society* (J. Zupitza : détails sur le but et l'organisation de la société; énumération des volumes parus et compte-rendu du livre de M. H. Sweet, *A history of english Sounds*). — A. Holtzmaan, Die aeltere Edda übersetzt und erklært, herausg. von A. Holder, in-8°, Leipzig, Teubner, 1875 (J. Zupitza : ouvrage sans valeur, sans critique et sans soin; la faute en est surtout à l'éditeur). — J. Schmidt, Zur Geschichte des indogerm. Vocalismus, 2. Abthlg., in-8°, Weimar, Bœhlau, 1875 (H. Zimmer : excellent ouvrage, méthode strictement scientifique, beaucoup de résultats nouveaux). — A. Lehmann, Forschungen über Lessings Sprache, in-8°, Braunschweig, Westermann, 1875 (E. Schmidt : bon assemblage de matériaux, circonspection et exactitude dans l'observation; ne tient pas assez compte des diverses périodes par lesquelles passe forcément, dans le cours de sa vie, la langue d'un écrivain). — P. Zimmermann, Das Schachgedicht Heinrichs von Berngen, in-8°, Wolfenbüttel (Berlin, Calvary), 1875 (E. Steinmeyer : bon travail, résultats le plus souvent inattaquables, toujours appuyés des plus fortes présomptions). — Fr. Vogt, Leben und Dichten der deutschen Spielleute im Mittelalter, in-8°, Halle, Niemeyer 1876, (E. Steinmeyer : résumé attrayant et bien écrit de ce qu'on sait à ce sujet, n'offre aucun point de vue nouveau; quelques assertions sont très-contestables.) — G. Andresen, Ueber deutsche Volksetymologie, in-8°, Heilbronn, Heuminger, 1876. (Steinmeyer : bon travail; cf. Revue critique, 1876, art. 156.) — A. Werner, Bonifacius der Apostel der Deutschen und die Romanisierung von Mitteleuropa, in-8°, Leipzig, Weigel, 1875, (W. Scherer : manque de clarté, de critique et de précision.) — W. Scherer, Danzel ueber Diderot und Lessing (note concernant l'influence sur Lessing de la lettre de Diderot *sur les sourds et muets*.) — Vol. 2, n° 2. — E. Voigt, Ecbasis captivi, das ælteste Thierepos des Mittelalters, herausgegeben, in-8°, Strassburg, Trübner, 1875; E. Voigt, Untersuchungen über den Ursprung der Ecbasis captivi, in-4°, 1874, Progr. des Friedrichs-Gymnasiums zu Berlin (R. Peiper : 1. bonne édition accompagnée d'une introduction, où toutes les questions concernant l'ouvrage sont élucidées avec le plus grand soin et la plus grande compétence; 2. témoigne du soin avec lequel M. E. Voigt s'est préparé à entreprendre son édition). — Gœthe's Briefwechsel mit den Gebr. von Humboldt (1795-1832), herausg. von Th. Bratanek, in-8°, Leipzig, Brockhaus, 1876 (A. Henning : plus important pour la connaissance de W. de Humboldt que pour celle de Gœthe; l'éd. a traité l'orthographe propre à chaque auteur de lettres avec trop peu de ménagements, il en est de même de la ponctuation; une nouvelle collation sera tôt ou tard nécessaire). — W. Vietor, Die rheinfrankische Umgangssprache in und um Nassau, in-8°, Wiesbaden, Niedner, 1875 (R. Heinzel : bonne monographie, soulevant toutefois la question plutôt qu'elle ne la résout). — E. Henrici, Zur Geschichte der mittelhochdeutschen Lyrik, in-8°, Berlin, Calvary, 1876 (E. Steinmeyer : dans la première partie, conclusions peu fondées et trop hardies; dans la seconde partie, l'auteur ne s'est pas mis assez au courant de ce qui a déjà été écrit sur la question; enfin, dans les « Excurse », la quantité de citations produites par l'auteur à l'appui de ses conclusions ne les rend pas plus probantes). — Evangelia apocrypha..... collegit atque recensuit C. de Tischendorf, ed. altera, in-8°, Lipsiæ, Mendelssohn, 1876 (A. Schœnbach : soigneuse réédition, consciencieusement revue et mise à jour, de cet excellent ouvrage; l'auteur de l'article montre par de nombreux exemples tout l'intérêt qu'auraient pour l'histoire de l'ancienne littérature allemande, des études faites dans le champ des évangiles apocryphes). — Alte gute Schwænke, herausg. von A. v. Keller, 2. Aufl., in-8°, Heilbronn, Henninger, 1876 (E. Steinmeyer :

bonne réédition, soigneusement complétée). — W. Scherer, Ostgermanisch und Westgermanisch; ein kunstgeschichtliches Argument — Notizen.

Historische Zeitschrift, Juill. 1876. Roehricht, la croisade des enfants de 1212 (prouve la réalité de ce fait étrange). — De l'histoire du concile de Trente (à propos de la publication du P. Theiner. *Acta genuina SS. œcumenici concilii Tridentini... ab A. Massarello... conscripto.* — Baumgarten, Histoire de la ligue de Smalkalde (d'après la correspondance de Charles-Quint et de son ambassadeur Saint-Mauris). — Delbrück, sur le caractère politique du schisme anglais du xvii^e s. — Gruenhagen, Frédéric le Grand au Rubicon (« J'ai passé le Rubicon », dit Frédéric en franchissant les frontières de la Silésie le 15 déc. 1740. M. G. montre que Frédéric songeait déjà à conquérir la Silésie, alors qu'il n'était que prince royal). — Gregorovius, les Archives d'Etat à Rome (très-intéressant). — Comptes rendus — Oct. 1876. — Bezold, La doctrine de la souveraineté du peuple au M. A. (art. très-intéressant). — Ulmann, Turenne et Reinhold von Rosen (explique pourquoi ce chef des anciennes bandes de Bernard de Saxe-Weimar abandonna Turenne en 1647.) — A. Schaefer, Les derniers jours d'Elisabeth de Russie. — Lehmann, Les Mémoires de Knesebek (réponse aux attaques dirigées contre son livre : *Knesebeck et Schoen*). — Comptes rendus. — Nouv. série janv. 1877 (La Revue paraîtra désormais tous les deux mois). — Duncker, Frédéric Guillaume II et le comte Hertsberg. — Waitz, Publications sur les anciennes institutions de la France (sur MM. Fustel, Deloche, Boutaric ; art. superficiel). — Lehmann, Le général Borstell à la guerre de 1813. — Bernhardi. La question des Dix-Compagnies. — Nouvelles publications sur le concile de Trente (sur la récente publ. de Dœllinger, Ungedrückte Berichte u. Tagebücher zur Gesch. des Konzils von Trient). — Comptes rendus.

Revue d'Alsace. Oct.-Dec. 1876. — Ch. Schmidt, Livres et bibliothèques de Strasbourg au M. A. (Ce sont les chapitres qui ont eu d'abord des bibliothèques, puis les monastères ; enfin au xv^e siècle apparaissent les bibliothèques particulières. Dans ce premier article, M. S. étudie les bibliothèques de la cathédrale, du chapitre de Saint-Thomas et des couvents de Saint-Jean, des Dominicains et des Augustins.) — P. E. Tuefferd, Etudes sur l'humanité préhistorique, particulièrement dans le pays de Montbéliard et de Belfort. — A. Benoit. Notes sur l'Alsace par M. le chevalier Cadet de Gassicourt, apothicaire de S. M. l'empereur et roi. — Ingold et Rossi, Siéges de Huningue en 1813 et 1815 (la défense légendaire du général Barbanègre se trouve réduite à peu de chose par les détails fournis dans ce véridique journal ; un jour fâcheux est jeté sur la conduite des Suisses.) — X. Mossmann, Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente Ans (tirés des archives de Colmar ; détails sur le séjour des Suédois en Alsace en 1632.)

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 11 Onzième année 17 Mars 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

PÉRIODIQUES

The Academy, nº 251, New Series, 24 février. CAPT. WARREN, Underground Jerusalem. London, Bentley et Son, 1876 (C. W. Wilson : le cinquième du livre seulement est consacré au sujet, et traite des fouilles et des résultats obtenus. Les découvertes du cap. Warren portent sur des points secondaires et ne résolvent aucun des grands problèmes que soulève la topographie de Jérusalem. Chapitres intéressants sur les ressources actuelles de la Palestine et le commerce de Jérusalem, sur le désert de Juda, la vallée du Jourdain, les Samaritains du Mont-Garizim, etc.). — K. BENRATH, Bernardino Ochino of Siena transl. from the German by Helen Zimmern. London, Nisbet, 1876 (Creighton : l'auteur s'est borné à donner une biographie exacte d'Ochino, sans parler du milieu où il a vécu, ni de l'influence qu'il a exercée ; trad. agréable). — Remains, Literary and Theological, of CONNOP THIRLWALL, ed. by J. S. Perowne, I. London, Daldy, Isbister et Co. 1877 (A. H. Sayce : ces articles de controverse de feu l'évêque de Saint-David dénotent beaucoup d'impartialité et de pénétration. Style mesuré avec une pointe d'ironie). — A. STERN, Milton und seine Zeit. 1[er] Theil, 1608-1649. Leipzig, Duncker et Humblot, 1876 (S. Gardiner : ne fait qu'adapter à ses lecteurs allemands la biographie anglaise du prof. Masson. Inexactitudes de détail dans l'histoire de la jeunesse de M.). — *Correspondance :* Le nom de BEOWULF (W. Skeat : le « biewolf » selon Kilian est un pic-bois, oiseau indomptable.) — ROB. ELLIS, A Commentary of Catullus. Oxford, Clarendon Press, 1876 (H. Nettleship : ce commentaire est un des plus soignés et des plus complets qu'on ait publiés sur un auteur classique).

The Athenæum, nº 2574, 24 février. K. BENRATH, Bernardino Ochino of Siena. London, Nisbet et Co. (Pour intéresser les lecteurs anglais, le traducteur eût dû ajouter un chapitre pour montrer l'influence d'Ochino en Angleterre, et les nombreux changements apportés alors dans la liturgie et le rituel anglicans). — CAPT. H. M. HOZIER, The Invasions of England : a History of the Past, with Lessons for the Future. London, Macmillan et Co. (vérités connues des gens du métier, mais qu'il était bon de répandre dans le public). — H. REEVE, Journal of a Residence at Vienna and Berlin 1805-6, publ. by his Son. London Longmans (rien de particulièrement remarquable. Seuls intéressants les passages sur Haydn et Napoléon). — CATULLE MENDÈS, Poésies. Paris, Sandoz et Fischbacher (très-favorable). — REV. H. ROWLEY, Africa Unveiled (le chapitre général sur les différentes races de l'Afrique n'est pas scientifique. Meilleure la partie du livre qui traite des diverses formes de gouvernement chez les Nègres et les Cafres, et du christianisme en Afrique). — SAMUEL DAVIDSON The Canon of the Bibl : its Formation, History, and Fluctuations. London, King et Co. (ne doit manquer à aucun lecteur de la Bible et hâtera la révision, si urgente, du canon actuel). — CORRESPONDANCE : Mongol or Mughal ? (réponse de M. H. Howorth à M. Raverty). Notes from Rome de Rodolfo Lanciani.

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. STEINMEYER, nouv. série, vol. VIII (XX), livr. 3 et 4 — A. SCHOENBACH, Predigtbruchstücke, II. (Suite de la publication de sermons commencée dans le vol. VII, p. 181 suiv. ; les sermons publiés ici sont tirés du ms 1262 de la Bibl. de la cour à Vienne, du XIII[e] siècle.) — W. WILLMANNS, Einige Sprüche Reinmars von Zwêter und das Tragemundslied, (montre que Reinmar a probablement imité le « Tragemundslied ».) — M. ROEDIGER, Die millstæter Sündenklage (réédition faite avec l'aide d'une nouvelle collation du ms. et des nombreuses corrections proposées par Bartsch, Haupt, Diemer et autres, et accompagnée d'un commentaire et d'ob-

servations critiques). — E. Martin et W. Scherer, Ueber J. G. Jacobi, (détails biographiques inédits.) — W. Scherer, Litteratur des XII. Jahrhunderts, II., Geistlicher Rat, (M. S. continue à donner les raisons d'assertions qu'il n'avait pu émettre qu'en passant dans son Histoire de la poésie allemande, cf. la livr. précédente.) — G. Meyer von Knonau et W. Scherer, Wieland und Meyer von Knonau. (Détails sur les rapports et les liens de parenté de la famille Meyer de Knonau avec Wieland.) — J. Franck, Zu Schillers Fiesko (montre l'influence de l'*Emilia Galotti* de Lessing sur le drame de Schiller.) — Preger, Die Briefbücher Susos (continuation de la polémique engagée à ce sujet entre MM. Preger et Denifle; cf. Zeitschrift, vol. VII, livr. 3 et Anzeiger, I, 4, p. 261.) — M. Werner, Zwei Fragmente aus der Weltchronik des Rudolf von Ems, (tirés d'un ms. du xiv[e]/xv[e] siècle de la Bibl. de Salzbourg.) —

Anzeiger, vol. II, n[os] 3 et 4. — W. Wackernagel, Altdeutsche Predigten und Gebete aus Handschriften, in-8°, Basel, Richter, 1876 (E. Steinmeyer : ouvrage excellent : malheureusement, depuis presque trente ans qu'on l'attend, quelques parties ont perdu toute nouveauté et ont été dépassées). — W. Scherer, Geschichte der deutschen Dichtung im XI. und XII. Jahrhundert, in-8°, Strassburg, Trübner, 1875 (E. Steinmeyer : bon tableau de la littérature allemande au xi[e] et au xii[e] s., plein de vues nouvelles et présentées avec talent). — L. Meyer, Livlændische Reimchronik mit Anmerkungen, etc., in-8°, Paderborn, Schœningh, 1876 (E. Steinmeyer : bonne édition, surtout méritoire par une révision soigneuse du ms.). — A. Edzardi, Untersuchungen über das Gedicht von St. Oswald, in-8°, Hannover, Rümpler, 1876 (M. Rœdiger : conclusions obtenues par les déductions les plus arbitraires et les moins fondées). — K. Simrock, Friedrich Spees Trutz-Nachtigall verjüngt, in-8°, Heilbronn, Henninger, 1876 (G. Balke : excellent rajeunissement des œuvres d'un des poëtes lyriques allemands les plus méritoires du xvii[e] siècle). — H. Hennes, Aus Friedrich Leopold von Stolbergs Jugendjahren, in-8°, Frankfurt a/M. Sauerlænder, 1876 (W. Scherer : matériaux intéressants, plus importants pour l'histoire de Gœthe que pour celle des frères Stolberg eux-mêmes; l'éditeur s'est donné trop peu de peine pour relier entre eux les documents qu'il publie). — H. Düntzer, Charlotte von Stein und Corona Schrœter, eine Vertheidigung, in-8°, Stuttgart, Cotta, 1876 (E. Schmidt : réponse énergique mais trop longue et trop minutieuse au 2[e] vol. de l'ouvrage de M. Keil. Vor hundert Jahren). — S. Just, zur Pædagogik des Mittelalters, in-8°, Eisenach, Bacmeister, 1876 (E. Steinmeyer : le titre indique trop vaguement l'objet de l'ouvrage ; l'auteur n'a pas traité son sujet d'une manière assez approfondie et n'a pas une connaissance suffisante du moyen-haut-allemand. — J. Rathgeber, Die handschriftlichen Schætze der früheren Strassburger Stadtbibliothek, in-8°, Gütersloh, Bertelsmann, 1876 (E. Steinmeyer : incomplet et inexact par places ; mêle à tort dans d'autres endroits les incunables aux manuscrits). — A. Ludwig, Der Rigveda oder die heiligen Hymnen der Brâhmana, zumersten Male vollstændig ins deutsche übersetzt, 1. Bd., in-8°, Prag, Tempsky, 1876 (H. Zimmer : traduction d'une fidélité scrupuleuse, suivant même parfois l'original de trop près, au point de rendre incompréhensible le sens général de la phrase allemande ; l'auteur a conservé dans sa traduction trop de termes sanscrits qu'il aurait pu facilement traduire.) — A. Heinzel, Ueber deu Stil der altgermanischen Poesie, in-8°, Strassburg, Trübner, 1875 (H. Zimmer : recherches faites avec soin et finesse sur la communauté que montrent dans la manière de rendre les idées non-seulement les différents peuples germaniques, mais tous les peuples

de la race indo-européenne.) — A. WAGNER, Ueber den Mœnch von Heilsbronn, in-8°, Strassburg, Trübner, 1876 (H. DENIFLE : bonne monographie, faisant enfin jaillir la lumière sur la personne et les œuvres du moine de Heilsbronn.) — H. ZIMMER, Die Nominalsuffixe a und â in den germanischen Sprachen, in-8°, Srassburg, Trübner, 1876 (E. WINDISCH : excellente monographie.) — Neudrucke deutscher Litteraturwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts, Heft 1-3, Halle, Niemeyer, 1876 (E. STEINMEYER : la tentative de réimprimer les principaux ouvrages des XVI[e] et XVII[e] siècles est on ne peut plus louable; l'exécution des trois livraisons parues mérite les plus grands éloges.) — W. SCHERER, Haupt über vergleichende Poetik, Nachtrag zu Anzeiger I, 199 (Sur l'opinion de M. Haupt concernant l'utilité d'une Poétique comparée.) — Dissertationen und Programme (bibliographie des dissertations et programmes déposés au bureau de la Revue.) — W. CREIZENACH, Erklærung; A. SCHŒNBACH, Gegenerklærung. (Protestations de M. W. Creizenach contre le compte-rendu de ses « Legenden und Sagen von Pilatus », et réponse de M. A. SCHŒNBACH.)

La Rivista Europea. Février 1877. AZZI, Une page de la vie littéraire de L. Settembrini. — La situation légale des femmes. — DORA D'ISTRIA, La poésie des nations turques (suite). — MANZONI, l'Uchronie de Ch. Renouvier. — A. ADEMOLLO, Les chroniqueurs romains au XVII[e] et au XVIII[e] s., I. Giacinto Gigli. (Notice intéressante sur un remarquable auteur de mémoires qui vécut à Rome pendant le XVII[e] s. Son *diario* va de 1608 à 1657.) — Bibliographie. — (La *Rivista Europea* vient d'être entièrement réorganisée, et elle promet à ses lecteurs de nombreux et importants perfectionnements.)

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 12 Onzième année 24 Mars 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. CALAME

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. CALAME

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

Avis. — *Nous prions les abonnés qui n'ont pas encore soldé leur abonnement de 1877 de nous en faire parvenir le montant pour éviter des frais de traite.*

The Academy, n° 252, new Series, 3 mars. V. L. Cameron, Across Afrika. 2 vol. London, Daldy Isbister et Co. 1877 (K. Johnston : récit très-instructif d'un voyage d'exploration à travers l'Afrique centrale). — Major Fr. S. Russell, Russian Wars with Turkey. London, H. S. King et Co. 1877 (F. J. Goldsmid : plein d'intérêt, surtout les chap. sur les ressources actuelles de la Russie et de la Turquie, leurs forces militaires et leurs chances de succès). — M. Betham-Edwards, A Year in Western France. London, Longmans, 1877 (W. Webster : Etude des mœurs de l'Anjou, la Vendée, la Bretagne occ., faite à un point de vue républicain et par une femme. L'aspect pittoresque du pays, les monuments, les mœurs sont admirablement dépeints, mais les chap. sur l'agriculture, la vie sociale et politique sont entachés d'exagération). — Recent works on German History : A. Saedeke, Die Politik Œsterreichs in der Spanischen Erbfolge. Leipzig, Duncker et Humblot, 1877. — K. Th. Heigel, Der œsterreichische Erbfolgestreit und die Kaiserwahl Karls VI, VII. Nœrdlingen, Beck, 1877. — Ein Kleinstaatlicher Minister des 18ten Jahrhunderts, Fr. Von Hardenberg. Leipzig, Duncker et Humblot, 1877. — A. Beer, Zehn Jahre œsterreichischer Politik, 1801-1811. Leipzig, Brockhaus, 1877. — Briefe von Joh. Phil. Freiherrn von Wessenberg 1848-1858. Leipzig, Brockhaus 1877 (G. Strachey : le premier de ces ouvrages renferme un assez grand nombre de documents inédits, tirés des archives de Vienne. Le second démontre, entre autres, que le traité de Nymphenburg du 18 mai 1741, conclu entre la France et la Bavière, n'est qu'un mythe et que les historiens précédents ont été induits en erreur par une pièce inauthentique des archives françaises. Le troisième voit Closterseven et Minden à la lumière de Sadowa et de Sedan, et prête déjà, mais à tort, à Hardenberg les idées politiques qui ont prévalu dernièrement en Allemagne. Le cinquième publie les lettres de Wessenberg, plénipotentiaire autrichien au congrès de Vienne, ministre-président de juin à nov. 1848. Ecrites en Suisse —, in loco remoto, — elles dénotent une sagacité, un esprit politique et une liberté de jugement rares chez un homme d'Etat autrichien). — Fr. Lenormant, Etude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes. Paris, Maisonneuve 1877 (F. K. Cheyne, article analytique). — Victor Hugo, Légende des siècles (article dithyrambique de Ph. Burty). — Correspondance : Sur le nom de Dieu en basque (L.-L. Bonaparte). — Henry Monnier, Notice nécrol. (Ph. Burty).

The Athæneum, n° 2575, 3 mars. J. H. Merle d'Aubigné, History of the Reformation in Europe. — Vol. VII. Geneva, Denmark, Sweden, Norway, Hungary, Poland, Bohemia, the Netherlands, transl. by W. L. Cates. London, Longmans et Co. (purement religieux et apologétique, et nullement historique. Trad. agréable). — C. B. Brown, Canœ and Camp Life in British Guiana. — Ch. de Rémusat, Abélard, drame philosophique, p. p. P. de Rémusat. Paris, Calmann Lévy (Le caractère d'Abélard est admirablement tracé et rappelle le Faust de Marlowe. L'auteur a voulu montrer que la plus puissante intelligence armée de la plus ferme volonté est incapable de lutter contre la tyrannie de la société, les caprices du destin et la rage des passions). Notes de Berlin de Fr. Spielhagen. — The King of the Khozars (Mention des travaux récents, faits par le Dr Harkavy (cf. Russische Revue 1875, p. 69, sqq.) et le Dr Paul Cassel (Der chazarische Kœnigsbrief aus dem X Jahrhunderte, Berlin, 1877) sur cette fameuse correspondance. — Notes de la Haye (Discours de M. Ernest Renan : un chef-d'œuvre de simplicité et de poésie). — La plus ancienne gazette allemande. (Cette gazette, découverte dans les mss. de la bibl. de l'univers. d'Heidelberg, date du commencement du XVIIe s. Elle paraissait une fois la semaine à Strassburg, se composait de 2 feuilles et renfermait des lettres politiques de Cologne, de Vienne, de Prague,

de Venise, de Rome et d'Anvers. Détails curieux sur les affaires de l'Italie et de l'Autriche, et principalement sur les disputes religieuses en Bohême.

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. STEINMEYER, nouv. série, vol. IX (XXI), livr. I. — J. ZUPITZA, Kentische Glossen des IX. Jahrhunderts, (d'un ms. du British Museum). E. SIEVERS, Der Kindere Hovescheit, (d'un ms. du XV[e] siècle de la Bibl. de Wolfenbüttel). — G. WAITZ, Zu dem Liebesconcil. — E DÜMMLER, Gedichte Alcuins an Karl den Grossen (hexamètres latins d'un ms. du XI[e] siècle de la Bibl. de Cambridge). — E. DÜMMLER, Gedichte an Prudentius, (distiques latins tirés : 1. d'un ms. du X[e] siècle du Vatican, auteur incertain : 2. d'un ms. du XV[e] siècle, cod. Harleianus, 3685, auteur Walahfrid Strabon). — R. v. MUTH, Zu den Nibelungen, Handschrift *d*, (réfutation d'une opinion émise par M. A. Edzardi, Germania, XXI, 235-247, concernant l'état dans lequel ce ms. nous a transmis le « Nibelunge Not » et la « Klage »). — H. DENIFLE, Ein letztes Wort über Seuses Briefbücher, (continuation de la polémique engagée entre MM. Denifle et Preger). — H. DENIFLE, Zu Meister Eckhart. — R. KŒHLER, Zu Zeitschrift, XX, 250.

Anzeiger, vol. III. N° 1. — E. SIEVERS, Grundzüge der Lautphysiologie zur Einführung in das Studium der Lautlehre der indogerm. Sprachen, in-8°, Leipzig, Breitkopf und Hærtel, 1876 (F. KRÆUTER : ouvrage utile aux savants par le grand nombre de faits et d'aperçus nouveaux qu'il contient, mais que certains défauts et surtout le manque d'ordre systématique rendraient dangereux pour les commençants). — H. PRŒHLE, Lessing, Wieland, Heinse; nach den haudscriftlichen Quellen in Gleims Nachlasse dargestellt, in-8°, Berlin, Liebel, 1876 (E. SCHMIDT : l'étude sur Lessing n'offre presque rien, celle sur Wieland absolument rien de neuf; celle sur Heinse est plus intéressante et contient des lettres inédites importantes; mais l'appréciation du génie artistique de Heinse laisse beaucoup à désirer; l'appendice contenant un grand nombre de lettres inédites de Gleim, Kleist, etc., est précieux, mais tout y est entassé sans ordre.) — Jahrbuch des Vereins für niederdeutsche Sprachforschung, Jahrgaug 1875, in-8°, Bremen, Kühtmann, 1876; Das Seebuch von K. KOPPMANN; mit einer nautischen Einleitung von A. BREUSING; mit Glossar von C. WALTHER, in-8°, Bremen, Kühtmann, 1876 (PH. STRAUCH : publications des plus méritoires et qui font bien augurer de la Société pour l'Etude du bas-allemand fondée seulement depuis un an et demi). — Kleinere Schriften von K. LACHMANN; 1. Bd. Zur Deutschen Philologie, herausg. von K. MÜLLENHOFF; 2. Bd. Zur classischen Philologie, herausg. von J. VAHLEN, 2 Bde in-8°, Berlin, Reimer, 1876 (E. STEINMEYER : on doit de grands remercîments aux éditeurs pour avoir enfin publié tous ces écrits jusqu'ici si dispersés et le plus souvent inaccessibles.) — Carmen de Beóvulfi Gautorum regis rebus præclare gestis atque interitu, quale fuerit antequam in manus interpolatoris, monachi Vestsaxonici, inciderat; auctore CH. ETTMÜLLERO, Turici, 1875 (A. SCHŒNBACH : tentative peu fondée de rétablir les anciens chants dont a dû se composer primitivement le poëme de Beówulf; le but de l'auteur n'est pas assez clairement indiqué dans ses préliminaires.) — H. OTTE, archæologisches Wœrterbuch, 2. Aüfl., in-8°, Leipzig, Weigel, 1877 (H. KRAUS : s'est enrichi d'un grand nombre d'articles nouveaux, mais a encore beaucoup de lacunes; quelques articles ont été inutilement allongés par des digressions; beaucoup de définitions manquent de netteté, de précision et d'exactitude.) — Flandrijs, Fragmente eines mittelniederlandischen Rittergedichtes, zum ersten Male herausg. von J. FRANCK, in-8°, Strassburg, Trübner, 1876 (E. MARTIN : édition faite avec le plus grand soin et aussi fidèle que le permettait l'état déplorable du manuscrit).

Nouvelle Publication de la librairie HACHETTE et Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

NOUVEAU DICTIONNAIRE
DE
GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE

CONTENANT

1° LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE : Description des grandes régions naturelles, des bassins maritimes et continentaux, des plateaux, des chaînes de montagnes, des fleuves, des lacs, de tous les accidents terrestres; 2° LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE : Description circonstanciée de tous les Etats et de toutes les contrées du globe; tableau de leurs provinces et de leurs subdivisions; descriptions des villes, et en particulier de toutes les villes de l'Europe; vaste nomenclature de tous les bourgs, villages, et localités notables du monde; population d'après les dernières données officielles; forces militaires; finances, etc., etc.; 3° LA GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE : Indication des productions naturelles de chaque pays, de l'industrie agricole et manufacturière, du mouvement commercial, de la navigation, etc.; 4° L'ETHNOLOGIE : Description physique des races; nomenclature descriptive des tribus incultes; études sur les migrations des peuples, la distribution des races et la formation des nations; 5° LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE : Histoire territoriale des Etats et de leurs provinces; description archéologique des villes et de toutes les localités notables; 6° LA BIBLIOGRAPHIE : Indication des sources générales et particulières, historiques et descriptives;

PAR

M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN
Président honoraire de la Société de Géographie de Paris.

MODE & CONDITIONS DE LA PUBLICATION

Le *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle* formera deux magnifiques volumes in-4°, même format que le *Dictionnaire de la Langue française de M. Littré*, imprimés sur 3 colonnes. Chaque volume contiendra environ 200 feuilles, soit 1600 pages.

La publication aura lieu par fascicules de 10 feuilles (80 pages). — Chaque fascicule se vendra 2 fr. 50 c. — Il paraîtra au moins 5 fascicules par an à dater du 1er février 1877. — Le premier fascicule est en vente.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 13 Onzième année 31 Mars 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 253, New Series, 10 mars. IGNAZ GOLDZIHER, Mythology among the Hebrews, and its Historical Development. Transl. from the German by R. Martineau. London, Longmans, 1877 (T. K. Cheyne : 1er article. Analyse et critique de la 1re partie du livre, en particulier du 5e chap. [étymologies des noms propres contenus dans l'A. Testament]. C'est l'œuvre d'un jeune homme, remplie de vues hardies, mais souvent téméraires et sans fondement. Cf. Rev. crit., 1876. n° 40). — REV. J. BROWN, The Life of a Scottisch Probationer. Glasgow, Maclehose 1877 (A. Lang). — Letters and Papers, of the Reign of Henry VIII, p. by J. S. Brewer. Rolls Series. Vol. IV, part. III (N. Pocock. Sur les événements de 1529-1530 : du plus vif intérêt). — ARTH. ARNOLD, Through Persia by Caravan. 2 vol. London Tinsley 1877 (Coutts Frotter : la moitié du premier vol. traite des affaires de la Russie, et une grande partie du second de celles de la Turquie; le reste seulement est consacré à la Perse. Impressions d'un observateur intelligent. Violente attaque contre l'Islam et son fondateur). — Lettre de Paris (G. MONOD : Revue critique des livres nouveaux : Abélard de C. DE RÉMUSAT, les Evangiles de RENAN (sous presse), les études historiques de SOURY, etc.). — Lettre d'Oxford (A. H. SAYCE. Livres sur le point de paraître : RHYS, Lectures on Welsh Philology; CAPES, University Life in ancient Athens; CHEYNE, Handbook to the Old Testament...). — Brun de la Montaigne, p. p. P. MEYER 1875 ; Miracles de Nostre-Dame, p. p. G. PARIS et U. ROBERT ; tome I. Firmin Didot et Cie, 1876 (Henry Nicol, art. analytique).

The Athenæum, n° 2576, 10 mars. W. H. COPE, The History of the Rifle Brigade, Chatto et Vindus. — MRS. GUTHRIE, My Year in an Indian Fort (mauvais). — EDM. OLLIER, History of the United States. Cassel, Petter et Galpin (Les 2 vol. parus vont de 1584 à 1826. Ouvrage fait avec assez de soin). — H. R. LUARD, On the Relations between England and Rome during the earlier Portion of the Reign of Henry III. Cambridge, Deighton (Extraits des bulles et lettres des papes Honorius III et Grégoire IX relatives aux affaires d'Angleterre pendant les vingt premières années du règne de Henry III. Intéressant ; quelques incorrections). — IGNAZ GOLDZIHER, Mythology among the Hebrews (relève toutes les fausses étymologies et les contradictions de ce livre fort savant, mais indigeste).

Literarisches Centralblatt, n° 8, 17 février. — WITTICHEN, Das Leben Jesu. Iena, Dufft; 11 fr. 25 (essai de constituer, avec le texte même des évangiles synoptiques, le fonds primitif de l'histoire de Jésus). — MESTORF, Der internationale Antropologen u. Achæologen-Congress, 1876. Hamburg, Meissner ; 1 fr. 25 (relation fort intéressante). — Histoire de l'Asie centrale par Mir Abdoul Kerim Boukhary, trad. par SCHEFER, 2 vol. Paris, Leroux (mémoires sur l'hist. de l'Orient de 1747 à 1818 ; excellente traduction). — LORENZ, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, I. Berlin, Hertz; 7 fr. 50 (2e éd. revue). — Melchior Merle's Reimchronik, herausg. v. MÜLLER. Eisenach, Bacmeister ; 1 fr. 25 (cette chronique prétendue inédite a déjà été publiée deux fois ; le nom de l'auteur n'est pas Merle, mais Merten). — GEIKIE, Physikalische Geographie. Strasburg, Trübner; 1 fr. (traduit de l'anglais; bon livre élémentaire). — LANKENAU u. OELSNITZ, Das russische Reich in Asien. Leipzig, Spamer ; 8 fr. 20 (très-médiocre, même pour un ouvrage qui n'a pas de prétention scientifique). — NOHL, Index Pitruvianus. Leipzig, Teubner ; 6 fr. 25 (sera utile aux latinistes et aux romanistes). — TUCHHAENDLER, De vocabulis græcis in linguam latinam translatis. Ber-

lin, Mayer u. Müller; 1 fr. 90 (critiques de détail). — Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie; herausg. von HUGO ANDRESEN, I. Heilbronn, Henninger; 10 fr. (l'éditeur a beaucoup fait pour rétablir le texte primitif, mais il reste encore beaucoup à faire). — ZILLER, Vorlesungen über allg. Pædagogik. Leipzig, Matthes; 6 fr. 90 (très-bon). — MŒRRES, Herder als Pædagog. Eisenach, Bacmeister; 1 fr. 90 (plus complet que ce qui a été fait jusqu'ici). — WIESE, Deutsche Briefe über englische Erziehung, II. Berlin, Wiegandt; 5 fr. 70 (observations très-exactes sur l'instruction publique en Angleterre). — N° 9, 24 février. — UEBERWEG, Grundreiss der Geschichte der Philosophie, I., II. Berlin, Mittler u. S. 11 fr. 25 (5ᵉ éd. de cet excellent manuel, remise au courant de la science par Max Heinze, qui a même substitué parfois ses opinions à celles d'Ueberweg). — CARNERI, Gefühl, Bewusstsein, Wille. Wien, Braumüller; 5 fr. (essai de conciliation entre l'hégélianisme et le darwinisme). — MICHELET, Das System der Philosophie als exacter Wissenschaft. I. Berlin, Nicolai; 8 fr. 75 (ce premier volume contient une logique hégélienne, ornée de toute sorte de citations poétiques; l'auteur promet dans le volume suivant une philosophie de la nature « plus exacte que la physique même »). — DOEHLER, Die Antonine, nach dem Werke des Grafen De Champagny deutsch bearb. I. Halle, Buchh. des Waisenh. 3 fr. 75. — DUCKWITZ, Denkwürdigkeiten aus meinem œffentl. Leben von 1841-66. Bremen, Schünemann; 6 fr. 25 (l'auteur a été pendant trente-cinq ans sénateur de la ville de Brême. Article intéressant sur le congrès de Francfort en 1863). — MOLTKE, Briefe über Zustænde u. Begebenheiten in der Türkei. Berlin, Mittler u. S. 10 fr. (2ᵉ éd. Lettres écrites dans les années 1835-9, et qui ont gardé de l'intérêt. La partie la plus importante est le récit de la campagne contre Ibrahim-Pacha). — CURTIUS, Das Verbum der griechischen Sprache, II. Leipzig, Hirzel; 9 fr. 75 (on y retrouve tous les mérites, depuis longtemps reconnus, de l'auteur). — Demosthenis de Corona oratio; ed. Lipsius. Leipzig, Teubner; 2 fr. (bonne éd. scolaire). — KRICHENBAUER, Die Irrfahrt des Odysseus als eine Umschiffung Afrikas erklært. Berlin, Calvary; 5 fr. (excessivement étrange). — Pedagogische Klassiker; unter der Redaction von Lindner. I, Comenius. II, Helvetius. Wien, Pichler; 3 fr. 75 le vol. (entreprise louable).

Nouvelle Publication de la librairie HACHETTE et C^ie^
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

ANCIENNE, MODERNE ET DU MOYEN AGE

CONSTRUIT D'APRÈS LES SOURCES ORIGINALES ET LES DOCUMENTS ACTUELS, MÉMOIRES TRAVAUX GÉODÉSIQUES, CARTES PARTICULIÈRES ET OFFICIELLES

AVEC UN TEXTE ANALYTIQUE

Par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN

Président honoraire de la Société de géographie de Paris
Membre correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, membre honoraire de l'Académie royale de Madrid, des Sociétés géographiques de Saint-Pétersbourg de Berlin, de Vienne, d'Amsterdam, de Rio de Janeiro, de New-York, etc., etc.

ENVIRON 110 CARTES IN-FOLIO

GRAVÉES SUR CUIVRE PAR NOS MEILLEURS ARTISTES SOUS LA DIRECTION DE M. ÉT. COLLIN

Cet atlas se divise en trois grandes parties auxquelles se rapportent trois catégories différentes de documents :

1° Les divers États de l'Europe (sauf la Turquie, que l'on peut considérer, sous tous les rapports, comme un État extra-européen);

2° Les contrées en dehors de l'Europe, c'est-à-dire l'Asie, l'Amérique, l'Afrique, l'Australie;

3° La géographie historique.

MODE & CONDITIONS DE LA PUBLICATION

L'Atlas universel de géographie ancienne, moderne et du moyen âge sera publié par livraisons. Chaque livraison contiendra trois cartes accompagnées de notices sur les documents qui auront servi à leur construction et se vendra 6 francs.

Il paraîtra au moins trois livraisons par an à partir du 1^er^ février 1877.

Le prix de chaque carte prise séparément variera selon l'importance des frais de fabrication. — Ce prix, en aucun cas, ne sera inférieur à 2 fr. 50.

La première livraison comprend : une carte du ciel, la carte de la Turquie d'Europe et la carte de la région arctique. Le prix de chacune de ces cartes séparément est de 2 fr. 50.

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 14 Onzième année 7 Avril 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 254, new series, 17 mars. — J. LANCELOT SHADWEL, A System of Political Economy. London, Trübner, 77 (T. E. Cliffe Leslie). — REV. L. TYERMAN, Life of the Rev. G. Whitefield. London, Hodder et Stoughton, 76 (M. Pattison : biographie complète et qui épuise le sujet; impartiale, quoique écrite par un chaud partisan du méthodisme, mais interminable et fatigante).—The Historical Collections of a Citizen of London in the Fifteenth Century, ed. by J. GAIRDNER (J. Bass Mullinger. Ce citoyen, dont le ms. est au British Museum, est probablement W. Gregory, lord-maire de London en 1451. Les trois pièces publiées — le ms. en contient douze autres, dénuées d'intérêt historique, — ont pour titre : 1. John Page's poem on the Siege of Rouen; 2. Lydgate's verses on the Kings of England; 3. William Gregory's Chronicle of London. Cette chronique donne des détails nouveaux sur la rébellion de Jack Cade, sur l'hérésie des Lollards, l'obligation pour les pasteurs d'alors de soumettre leurs sermons à la censure avant de les prêcher, la barbarie de ces temps-là). — J. GOLDZIHER, Mythology among the Hebrews (Cheyne, 2e article, cf. l'analyse du n° préc.)

The Athenæum, n° 2577, 17 mars. HARRIET MARTINEAU'S Autobiography. With Memorials by M. W. Chapman. 3 vol. Smith, Elder et Co. (cette autobiographie, à part quelques passages regrettables, est un des livres les plus remarquables qui aient paru de longtemps; elle a sa place à côté des vies de Ticknor et de Macaulay). — A. B. COCHRANE, Historic Châteaux : Blois, Fontainebleau, Vincennes. Hurot et Blackett (dénote du talent et de l'esprit, à défaut de savoir : lecture agréable pour les amateurs de littérature légère). — J. VON DŒLLINGER, Hippolytus and Callistus, transl. by Plummer. Edinburgh, Clark (ce livre écrit par Dœllinger en 1858, en réponse aux 4 vol. de Bunsen sur « Hyppolytus and his Age », relève les procédés peu critiques, les erreurs, l'incompétence de son devancier, mais ne réussit pas à établir l'orthodoxie de Callixte ni à justifier sa conduite épiscopale : bonne traduction avec introduction, notes et appendices particuliers). — La légende des siècles (1er article). — Lettre d'Oxford. — Lettres du poëte GRAY (acquises par le British Museum, de 1742 à 1771, très-intéressantes).

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 15 Onzième année 14 Avril 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Athæneum, n° 2578, 24 mars. — A. W. HUGHES, The Country of Balochistan : its Topography, Ethnology and History. Bell et Sons (compilation savante, mais indigeste : l'auteur reproduit ses sources sans critique). — The Life of Robert Frampton, Bishop of Gloucester, ed. by *Simpson Evans*. Longmans et Co. (d'après un manuscrit encore inédit et fort intéressant. L'éditeur aurait dû accompagner le texte de notes explicatives et d'un index). — V. HUGO, La légende des siècles (second art. Grands éloges ; quelques réserves sur la valeur des poëmes philosophiques). — Correspondance (The Mongols : suite de la polémique entre MM. Raverty et Howorth). — Mr. Cowden Clarke, John Scott Bowerbank (notices nécrol.). — BRADLEY, Travels in Burmah (C. Forbes relève toutes les inexactitudes de ce livre).

Historische Zeitschrift, 1877, 2e fasc. — WEGELE, Euloge Schneider (art. intéressant par les détails qu'il donne sur les débuts de Schneider comme moine franciscain, prédicateur de la cour à Stuttgart et professeur de belles-lettres à Bonn. M. W., sans nier les violences et les crimes de Schneider, éprouve cependant de la sympathie pour ce *verlorene Sohn* de l'Allemagne, et pense qu'il a péri victime de la haine que les Français lui portaient à cause de sa qualité d'Allemand ; il était du diocèse de Wurzbourg). — M. BROSCH, Dépêches envoyées de la cour de Rome au temps d'Alexandre VI et de Jules II (critique avec une sévérité exagérée la publication des dépêches de Giustinian par P. Villari, et ne rend pas justice à l'importance de ces dépêches ; donne des détails intéressants sur les premières intrigues de Jules II contre Venise). — *Comptes-rendus* (nous signalerons ceux de M. VOLQUARDSEN sur les *Beitræge zur Geschichte des alten Orients* de Gutschmid ; de M. HOLTZMANN sur *Die Quellen der æltesten Ketzergeschichte* de Lipsius ; de M. DÜMMLER sur les *Carmina medii ævi* de Hagen ; de SCHRŒDER, sur les vol. VI et VII de la *Deutsche Verfassungsgechichte* de Waitz ; de M. HARTTUNG, sur le 3e vol. des *Jahrbücher des d. Reichs unter Heinrich II de Bresslau* ; de M. EWALD, sur le 1er vol. des *Jahrbücher des d. R. unter Heinrich III de Steindorff* ; de M. PAULI sur les plus récentes publications de la collection des Rerum britannicarum medii ævi scriptores).

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 16 Onzième année 21 Avril 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 256, New Series, 31 mars. — Harriet Martineau's Autobiography, ed. by M. W. Chapman. 3 vol. London, Smith, Elder et Co. 1877 (R. O. Masson, 1er art. Cette autobiographie d'H. M. s'étend de 1802, année de sa naissance, jusqu'en 1855, et forme les deux premiers vol. Dans le troisième, Mrs. Chapman donne un résumé de ces mêmes années et poursuit la narration jusqu'à la mort de son amie. Juin 1876. cf. R. Cr., n° 14, l'analyse de l'Academy). — The Poetical Works of Ebenezer Elliott, ed. by his Son, Edw. Elliot. 2 vol. London, King et Co. 1876 (E. Dowden : excellent art. critique). — The Black Book of the Admiralty, part. IV, ed. by Sir Travers. London, Longman et Co. 1876 (cf. les anal. de l'Academy des 17 janvier et 25 avril 1874 et du 15 mai 1875. J. Westake; introduction de 128 pages faite par l'éditeur avec savoir et critique). — S. Gordon. Our Trip to Burmah. London, Baillère, Tindall et Cox 1876 (F. Goldsmid : S. Gordon n'est pas un voyageur ordinaire; ses notes fort savantes sont réunies en un appendice qui forme plus du tiers du volume). — *A. Bisset*, The History of the Struggle for Parliamentary Government in England. London, King et Co. 1877 (E. Peacock : a le style aigre et amer d'un pamphlétaire de la Régence). — *Notes :* W. Bagehot (not. nécrol.). — Santiago de Compostella (G. Chester : description). — *Correspondance :* (F. Mac Carthy : Reprint of Schelley's « Alastor »; J. Winson : on the Name of God in Basque, critique de la lettre du prince Bonaparte (cf. the Acad. 3 mars). — General sir A. Cotton, Arabic Primer. London, Trübner et Co. 1876 (St. Lane Poole : ce livre, soit ignorance, soit négligence, n'est qu'une série de bévues et de méprises, et ne peut qu'égarer l'étudiant).

The Athenæum, n° 2579, 31 mars. — H. RUSSELL, The Prince of Wales' Tour : a Diary in India. Sampson Low et Co. (renseignements exacts, style simple et agréable : magnifiques illustrations de P. Hall). — J. THORNE, Hanbook to the Environs of London. Murray. — Chronikon Adæ de Usk, 1377-1404, ed. with a Translation and Notes, by E. M. THOMPSON. Murray. (Une des plus intéressantes chroniques qu'un témoin oculaire nous ait laissée sur le dernier quart du XIV^e s. Récit des voyages d'Adam d'Usk — un ecclésiastique jurisconsulte à la fois et courtisan — de Londres à travers la Flandre, le long du Rhin jusqu'à Bâle, par le Saint-Gotthard jusqu'à Bellinzone, et enfin à Rome. Portraits saisissants de Richard, de Boniface IX, d'Innocent VII, de Bolinbrocke : édition et traduction soignées). — R. H. MAJOR, The Discoveries of Pr. Henri the Navigator, and their Results. Sampson Low et Co. (Relation intéressante de la fin d'un grand homme et d'un grand siècle). — *Correspondance* (Br. Wicholson : Runawaye's eyes contre la lettre de M. J. P. Collier du 17 mars). — W. Bagehot (not. nécrol.) — Notes from Rome (R. Lanciani).

Literarisches Centralblatt, n° 10, 3 mars. — JACOBY, Die Idee der Entwickelung; I, Berlin, Oliven, 1874. II, Berlin, Newenhahn; 10 fr. (inspiré par Darwin et Marx; les citations forment la meilleure partie de l'ouvrage). — FRIEDLAENDER, Ostfriesisches Urkundenbuch, 2. Heft. Emden, Haymel; 8 fr. 75 (très-bien fait; documents nouveaux). — SCHIAPARELLI, Die Vorlæufer des Copernicus im Alterthum; übers. v. Curtze. Leipzig, Quandt; 3 fr. 50 (l'idée du double mouvement de la terre avait été vaguement conçue par les astronomes grecs). — CAROLINE HERSCHEL'S, Memoiren u. Briefwechsel; aus dem Engl. v. SCHEIBE. Berlin, Hertz; 8 fr. 75 (récit fort attachant; documents sur le grand astronome, frère de Caroline). — DROYSEN, Zur neueren Geschichte. Leipzig, Veit; 10 fr. (recueil d'articles qu'on relit avec profit). — BERLINER, Die Massorah zum Targum Onkelos. Leipzig, Hinrichs; 5 fr. (importante publication). — DILTHEY, Epigrammatum græcorum Pompeis repertorum trias. Zurich (bonne contribution à l'hist. de la littérature et de la peinture grecques). — Claudiani carmina recensuit IEEP. Leipzig, Teubner; 10 fr. 50 (bonne édition, et qui comble une lacune). — Carmina medii ævi ex bibliothecis Helveticis collecta ed. HAGEN. Berlin, Frœben (beaucoup de soin; quelques textes intéressants). — LINDAU, Alfred de Musset. Berlin, Hofmann; 7 fr. 50 (c'est ce qui existe en allemand de plus complet sur le sujet; l'ouvrage emprunte une partie de sa valeur aux relations personnelles de l'auteur avec A. de M.). — JOHANN FAUST, muthmasslich nach Lessing's verlorenem Manuscript, herausg. v. Engel. Oldenburg, Schulze; 2 fr. 50 (drame populaire inédit, fort intéressant, mais qui n'a rien de commun avec l'œuvre perdue de Lessing). — n° 11, 10 mars. — SIMSON, Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen, II. Leipzig, Duncker u. Humblot; 8 fr. 75 (digne du 1^{er} volume; matériaux bien groupés; style agréable). — STEENSTRUP, Normannerne, I. Kopenhagen, Klein (introduction d'un grand ouvrage sur l'histoire des Normands et de leur influence sur la civilisation du moyen-âge. Ce 1^{er} vol. se lit avec intérêt, malgré les nombreuses digressions et quelques assertions hasardées : l'auteur soutient, par exemple, que les Normands de France ont gardé longtemps leur langue primitive). — REISSENBERGER, Die Forschungen über die Herkunft des siebenbürgischen Sachsenvolkes. Hermannstadt, Closius (bon résumé des recherches sur cette petite colonie allemande). — WAGNER, Geschichte der Belagerung von Strassburg 1870. Berlin, Schneider; 27 fr. 50 (complet, fort intéressant). — LENORMANT, Etude sur quelques parties des syllabaires cunéiformes. Paris, Maisonneuve (très-instructif;

réserves de détail). — Lachmann, Kleinere Schriften, II. Berlin, Reimer; 5 fr. (témoignages d'une vie toute consacrée à la science). Lucilii saturarum Lachmannus emend. Berlin, Reimer; 2 fr. 50 (publié par Vahlen; l'édition définitive reste à faire). — N° 12. Die Entstehung der vier Evangelien. Berlin, Lenz; 1 fr. 90 (anonyme; troisième publication du même livre sous des titres différents, avec quelques additions et des résultats de plus en plus négatifs; méthode nullement scientifique). — Bickell, Ausgewæhlte Schriften der syrischen Kirchenvæter Aphraates, Rabulas u. Isaak von Ninive. Lief. 1-5. Kempten, Kœsel; 2 fr. 50 (bonne publication, bien que les auteurs publiés ne soient pas toujours aussi orthodoxes que le pense l'éditeur). Dieterici, Die Philosophie der Araber im 10. Jahrh. I. Leipzig, Hinrichs; 10 fr. (ouvrage d'un homme compétent; des longueurs). — Lewes, Geschichte der neueren Philosophie. Berlin, Oppenheim; 16 fr. 25 (très-biographique, et parfois très-vivant; les doctrines ne sont pas toujours très-approfondies; point de vue positiviste; des hommes importants sont omis). — Flathe, Weltgeschichte. Leipzig, Weber; 5 fr. (l'article loue surtout l'esprit patriotique du livre). — Schmidt, Suczawa's historische Denkwürdigkeiten. Czernowitz; 3 fr 75 (faits et documents pour l'histoire de la Bukovine). — Ranke, Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten v. Hardenberg. Leipzig, Duncker u. Humblot; 75 fr. (la publication comprend deux parties. Les vol. 2 et 3 contiennent les mémoires, écrits en 1808. Le 1er vol. est une introduction biographique; le dernier continue l'histoire de l'Etat prussien. Ranke rattache avec un grand art la vie de Hardenberg à l'histoire générale de son temps). — Fontane, Der Krieg gegen Frankreich, II. Berlin; 14 fr. 40 (destiné au grand public). — Gatschet, Zwœlf Sprachen aus dem Südwesten Nordamerikas, Weimar, Bœhlau; 6 fr. 25 (contribution importante à l'hist. comparée des langues). — Doetsch, Chrestomathia Juvenaliana. Leipzig, Engelmann; 2 fr. 20 (sans nulle valeur). — Hirzel, Karl Ruckstuhl; ein Beitrag zur Gœthe-Literatur. Strassburg, Trübner; 1 fr. 25. — Caix de Saint-Aymour, musée archéologique; 1re livr. Paris, Leroux (mention favorable). — Klügmann, Die Amazonen. Stuttgart, Spemann (intéressant).

Zeitschrift für deutsche Philologie, p. p. E. Hœpfuer et J. Zacher. Vol. VIII. Livr. I. — E. Bernhardt, Der gotische Optativ. — E. Jacobs, Aus dem alten Passional : Konradsdorfer Bruchstücke, (fragments d'un ms. du 14e siècle trouvés dans la Bibl. des comtes de Stolberg à Ortenberg et Gedern). — K. Weigand, Aus dem alten Passional; Giessener Bruchstücke, (fragments d'un ms. du 14e siècle achetés autrefois par la Bibl. de Giessen). — E. Wœrner, Aus dem alten Passional, Meissner Bruchstück, (fragment de la légende de saint Silvestre). — M. Rieger, Oretta (sur l'identification de l'anc.-haut-allem. *urhettun* avec l'anglo-sax. *orettan*). — Fr. Branky, Hans. Volksüberlieferungen aus Nieder-Oesterreich, (contes populaires sur Hans). — A. Kœhler, Die Quelle von Bürgers Lenardo und Blandine (montre que Burger n'a connu la nouvelle de Boccace, à laquelle il a emprunté le fond de son œuvre, que par un arrangement fait sous forme de livre populaire dès le 17e siècle en Allemagne). — F. Liebrecht, Nachtrægliche Bemerkungen zu IV, 311 : der Spiegel, und VI, 137 : Widerkehr Verstorbener. — F. Wœste, Beitræge aus dem Niederdeutschen : Zum Redentiner Osterspiele; mlt. suinancia; mnd. bemilen. — O. Schade, Altdeutsches Wœrterbuch, 2. Aufl., in-8o, Halle, 1873-76. (K. Zacher : le livre a été soigneusement revu et amélioré; de bon il est devenu excellent; malheureusement l'auteur est resté fidèle au principe qu'il avait adopté dans l'arrangement des mots, ce qui rend toujours assez difficile l'emploi de l'ouvrage).

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 17 Onzième année 28 Avril 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 257, New Series, 7 avril. — W. Stillmann, Herzegovina and the late Uprising; the Causes of the latter, and the Remedies. London, Longmans et Co. 1877 (Edw. Freemann : l'auteur a été à plusieurs reprises consul et correspondant de journaux; ce sont ses lettres, envoyées de Raguse au Times pendant les années 1875-1876, qu'il a refondues en un volume excellent et digne d'être lu). — J. Stuart Blackie, The Language and Literature of the Scottisch Highlands. Edinburgh, Edmonston et Douglas 1876. (Al. Gibson : livre intéressant; mais la controverse y occupe une trop grande place). — Mrs. Guthrie, My Year in an Indian Fort. London, Hurst et Blackett, 1877 (A. Wilson : profusion de détails, dont quelques-uns frisent la trivialité; le récit a de la fraîcheur; incorrections). — The Franco-German War, 1870-71. Part I, section 9. London, Longmans et Co. 1876 (O' Connor Morris : Cette partie va jusqu'à la chute de l'empire, décrit les premiers incidents du siége de Strasbourg et les événements de Metz après le 18 août. Ce vol. ressemble aux précédents pour la conception, le plan et l'exécution : les chapitres sur Bazaine et Metz n'ont aucune valeur historique). — Harriet Martineau's Autobiography, ed. by *Maria Chapman* (R. Orme Masson, 2e art. H. M. était une nature essentiellement honnête : bien moins remarquable comme écrivain et penseur que comme philanthrope; elle commença par être « radical reformer », et mourut fidèle à son drapeau. Dans le présent livre, on trouverait difficilement une page d'une beauté parfaite. Mrs. Chapman, l'éditeur et le continuateur de cette biographie, paraît manquer des connaissances littéraires et du

tact qu'exigeait une pareille tâche). — Correspondance (« Shelley Memorials » réponse de Mr Mac Carthy, cf. n° préc.; The verb « to ern » in Shakspere, H. Wedgwood). — F. K. Cheyne, Driver, Clarke, A. Goodwin, The Holy Bible, with various Renderings and Readings from the best Authorities (R. Smith : indispensable à tout homme qui étudie la Bible dans le texte original).

The Athenæum, n° 2580, 7 avril. — M. Arnold, Last Essays on Church and Religion. Smith, Elder et Co. (L'auteur annonce qu'il abandonne la théologie pour la littérature. Voici les titres de ses quatre derniers essais, remarquablement écrits : « A Psychological Parallel », « Butler and the Zeitgeist », « The Church of England » and « A Last Word on the Burials Bill »). — R. Barclay, The Inner Life of the Religious Societies of the Commonwealth. Hodder et Stoughton (intéressant). — Die Massorah zum Targum Onkelos, enthaltend Massorah Magna und Massora Parva, ed. v. Dr A. Berliner (édition magistrale. L'auteur annonce qu'il se propose de donner un texte critique d'Onkelos et demande à cet effet l'appui et le concours des exégètes bibliques des autres pays). — F. W. Stubbs, The History of the Organization, Equipment... of the Regiment of Bengal Artillery. 2 vol. King et Co. (Mauvais.) — The Palæographical Society : Fac-Similes of Ancient Manuscripts, etc., Part. VII, ed. by E. A. Bond et E. M. Thompson. Clowes (la meilleure publication de la Société au point de vue de la beauté et de la correction typographiques : inscriptions grecques, mss. grecs des Actes des Apôtres (avec le texte latin en regard), des Epîtres et de l'Apocalypse). — Hindustani Literature. Annonce de la Revue annuelle de M. Garcin de Tassy. — The Ogham Character (F. Burton). — *Correspondance* : (Chaucer : W. Minto; A Ms. of Dante in the Bodleian Library, Oxford : E Moore).

Literarisches Centralblatt, n° 13, 24 mars. Clementis Romani epistulæ. Ed. Hilgenfeld. Leipzig, Weigel; 8 fr. (la 3e édition, depuis l'année 1875, des Epîtres de Clément de Rome; tous les travaux antérieurs sont parfaitement mis à profit). — Kuenen, Over de mannen der groote Synagoge. Amsterdam, Van der Post (l'expression « la Grande Synagogue » dérive de Néhémie 8-10). — Weber, Geschichte des Kirchengesänges in der deutsch. reform. Schweiz. Zürich, Schulthess; 4 fr. 50 (excellente monographie). — Joannis Rabensteinensis dialogus. Herausg. v. Bachmann. Wien, Gerold's S; 90 cent. (d'après un manuscrit meilleur que celui qui a servi de baseà l'éd. de Jordan, 1861). — Pailler, Jodok Stülz Prælat von St. Florian. Ling, Ebenhœch; 7 fr. 50 (bonne notice biographique). — Wegele, Gœthe (sic) als Historiker. Würzburg, Stuber; 2 fr. 50 (exagère l'importance de Gœthe comme historien). — Brandes, Ferdinand Lassalle. Berlin, Dunker; 5 fr. (bon portrait littéraire). — Tillmanns, Commentar zu Thucydides' Reden. 1. Heft. Leipzig, Teubner; 1 fr. 50 (bon livre scolaire). — Arriani Anabasis. Recogn. Abicht. Leipzig, Teubner; 1 fr. 50 (bonne édition). — Draeseke, Quæstio crit. de Demosth. orat. Philippica tertia. Turin, Loescher (bonne dissertation). — Lupus, Der Sprachgebrauch des Cornelius Nepos. Berlin, Weidmann; 8 fr. (très-étudié). — Parker, The Forum Romanum; the Via Sacra in Rome. Oxford, Parker (précieux pour les descriptions et les reproductions; erreurs scientifiques). — N° 14, 31 mars. Harkavy, Altjüdische Denkmæler aus der Krim. Petersburg (nouvelles preuves contre l'authenticité de ces monuments). — Delitzsch, Das Buch Hiob. Leipzig, Dœrffling u. Franke; 13 fr. 75 (fait partie du Commentaire biblique sur l'Anc. Test. entrepris par Keil et Delitzsch. Intelligence profonde du caractère sémitique; méthode excellente). — Klussmann, Adnotationes crit. ad Tertulliani librum de Spectaculis; Tertulliani libellus de Spectaculis, Rudolphopoli (édition qui aura beaucoup contribué à rectifier le

texte). — L'abbé Michaud, Der gegenwærtige Zustand der rœmisch-katholischen Kirche in Frankreich. Bonn, Neusser; 11 fr. 25 (l'auteur de l'article se félicite de ce que cet ouvrage, où sont dévoilées les menées du parti ultramontain, puisse se répandre en Allemagne, grâce à la traduction de Hoffmann). — Krause, Die Gesetze des menschl. Herzens. Lahr, Schauenburg; 18 fr. 75 (se rattache à la Critique de la Raison pure; rien de neuf). — Schedle, Die Reihenfolge der Platonischen Dialoge Phædros, Phædon, Staat, Timæos. Innsbruck, Wagner; 1 fr. 50 (bonne dissertation). — Soulier, La doctrine du Logos chez Philon. Turin, Lœscher; 3 fr. (pourra être utile en France et en Italie, où Philon a trouvé jusqu'ici moins d'historiens qu'en Allemagne). — Halévy, Recherches critiques sur l'origine de la civilisation babylonienne. Paris; Impr. nat. (l'article approuve les conclusions de l'auteur, en particulier celle qui concerne l'origine sémitique de la civil. babyl.). — Adams, Geschichte von Japan, I. Gotha, Perthes; 15 fr. (s'occupe presque exclusivement de l'époque actuelle; bien fait; trad. par Lehmann). — Mithoff, Kunstdenkmale u. Alterthümer im Hannoverschen, IV. Hannover, Helwing; 17 fr. 50 (a les mêmes mérites que les vol. précédents). — Zwiedineck-Südenhorst, Dorfleben im 18. Jahrh. Wien, Gerold's S. 5 fr. (fort intéressant). — Edkins, Introduction to the study of the Chinese charakters. London, Trübner (fait entrer les études sinologiques dans une voie nouvelle; considère la langue chinoise au point de vue historique et étymologique). — Endemann, Versuch einer Grammatik des Sotho. Berlin, Hertz; 8 fr. 75 (contribution intéressante à l'étude des langues de l'Afrique méridionale; très-mal écrit). — Le Marchant Douse, Grimm's Law or hints towards an explanation of the so-called Lautverschiebung. London, Trübner (arbitraire, sans base scientifique). — Schmitz, Schriftsteller u. Buchhændler in Athen. Heidelberg, Winter; 2 fr. (assez intéressant).

Zeitschrift für deutsche Philologie, p. p. E. Hœpfner et G. Zacher. Vol. VIII. Livr. I *(suite)*. — A. Lehmann. Forschungen über Lessings Sprache, in-8°, Braunschweig, Westermann, 1875; (O. Apelt : l'auteur s'est attaché moins à étudier la langue de Lessing sous toutes ses faces que les tournures particulières, rares ou singulières qu'elle présente : ce qu'il fait est bon, mais aucune des recherches n'est complète et n'épuise le sujet). — Liv. II. — Klinghardt, Die Syntax der gotischen Partikel *ei*. — A. Reifferscheid, Bruchstücke altdeutscher Handschriften : I, Bruchstücke von Freidankhandschriften (fragments de mss. du 13[e] siècle de la Bibl. des gymnases cathol. de Cologne). — A. Reifferscheid, Zur Folzbibliographie. — F. Seiler, Psalm. 138, 3 (discussion du passage cité à l'aide de toutes les traductions et paraphrases allemandes des psaumes). — R. v. Muth, Zur Kritik des Alphart (observations sur l'édition donnée par Martin, *Deutsches Heldenbuch*, vol. II). — R. Sprenger, Zum Pfaffen Amis. — A. Bezzenberger, Das Taufritual der Merseburger Handschrift, n° 58 (copie complète du rituel baptismal, dont on connaît surtout la célèbre *renonciation au démon*, et explication des cérémonies liturgiques prescrites par ce rituel). — J. Schmidt, Bruchstücke einer neuen Handschrift von Wolframs Willehalm (2 feuilles en parchemin petit in-fol., conservées à la Bibl. de la *Maison des Orphelins* à Halle, éditées par M. J. Schmidt et accompagnées de remarques sur la phonétique, les noms de nombres et les verbes de la langue du ms.). — A. Lübben, Inwritze deda (tentative d'explication de cette locution qui se rencontre dans les *Sources du droit frison*); Blau (sur l'expression *blauhand* employée pour désigner un parjure).

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 18 Onzième année 5 Mai 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy : n° 258, New Series, 14 avril. — J. Bass Mullinger, The Schools of Charles the Great and the Restoration of Education in the Ninth Century. London, Longmanns 1877 (S. Cheetham : livre puisé aux meilleures sources, complet, soigné et bien écrit. — Rev. H. W. Tucker, The Life and Episcopate of Edward Feild, Bishop of Newfoundland 1844-76. London, Wells Gardner, 1877 (James Davies : excellente biographie). — E. Renan, Dialogues et Fragments Philosophiques. Paris, Calmann Lévy, 1876 (A. Réville : scepticisme aristocratique à l'égard des croyances et des illusions traditionnelles, joint à un effort constant de mettre les aspirations du sentiment religieux en harmonie avec les derniers résultats des sciences expérimentales. Consulter surtout dans ce livre l'exposition hardie et magistrale du grand problème du monde et de la destinée. Au reste, il y aurait injustice à prendre, à la lettre, tous les paradoxes de ce poëte religieux). — S[t]-Clair and Ch. A. Brophy, Twelve Years'Study of the Eastern Question in Bulgaria. London, Chapman et Hall, 1877 (Stuart-Glennie : les faits sont exposés avec une impartialité suffisante, quoique le portrait des Bulgares soit par trop sombre : nous recommandons chaudement cet ouvrage, particulièrement aux philoslaves et aux turcophobes). — Cameos from English History. The Wars of the Roses. By the Author of « The Heir of Redclyffe. » 3[d] Series. London, Macmillan et Co., 1876 (J. Gairdner : Miss Yonge a mis à profit toutes les sources d'information, mais elle aurait dû, avec un peu plus de critique, séparer la paille du blé, et ne pas mettre sur le même rang les documents originaux, les écrivains modernes, et parfois aussi certains romanciers. Néanmoins on trouverait difficilement un exposé plus habile, plus complet du siècle qui précède l'âge de la Réformation). — *Notes.* The Excavations at Olympia (Percy Gardner : description des sculptures qu'on a découvertes sur les deux frontispices du grand temple de Zeus et qui confirment complètement les données de Pausanias. — *Correspondance :* (On the Name of God in Basque : L.-L. Bonaparte; The Verb « to ern » in Shakspere : W. Skeat). — D[r] Fr. Müller, Grundriss der Sprachwissenschaft. I. Band. Einleitung. Die Sprachen der Wollhaarigen Rassen. Wien; A. Hœlder, 1877 (A. S. Wilkins : matériaux abondants et bien ordonnés sur les langues des Hottentots, des habitants de la N. Guinée, des races nègres et des Cafres).

The Athæneum, n° 2581, 14 avril. E. de Cosson, The Cradle of the Blue Nile : a Visit to the Court of King John of Ethiopia. 2 vols. Murray (l'intérêt ne languit pas un instant, les descriptions sont remarquables et l'auteur possède toute la littérature du sujet). — Lettres d'Auguste Comte à John Stuart Mill, 1841-1846. Paris, Leroux (jettent une grande lumière sur certains aspects du caractère de Comte et donnent de précieux renseignements sur l'histoire intellectuelle de Mill pendant sa jeunesse). — Ch. Merivale, Epochs of Ancient History. — The Roman Triumvirates (ce livre, écrit de verve par un homme fort compétent, est, sauf quelques inexactitudes, une perle dans son genre et se lit avec le plus vif intérêt). — J. B. Scott, Memorials of the Family of Scott, of Scot's Hall, in the County of Kent (étude critique et savante). — Patrum Apostolicorum Opera. Fasc. II. Ignatii et Polycarpi Epistulæ Martyria Fragmenta. Rec. Th. Zahn. Clementis Romani ad Corinthios quæ dicuntur Epistulæ. Rec. O. de Gebhardt, A. Harnack. Part. I. ed. ii. Lipsiæ, Hinrichs. (Le texte critique édité par Zahn est excellent, mais son introduction n'a pas la même valeur et ne réussit pas à démontrer l'authenticité des sept lettres d'Ignace et de celle de Polycarpe). — Les éditeurs de Clément ont eu raison de préférer le texte alexandrin [sic], cf. R. C. n° 16). — Edw. Beardsley, Life and Times of William Samuel Johnson. New York, Hurd et Houghton (le sujet

n'est pas bien traité). — *Correspondance* (The Court of Love : Swinburne; Mr Irving on Shakspeare : Moy Thomas).

Literarisches Centralblatt, n° 15, 7 avril. GERMANN, Die Kirche der Thomaschristen. Gütersloh, Bertelsmann; 18 fr. 75 (rien n'avait paru en Allemagne sur ce sujet depuis l'ouvrage de La Croze. Le livre de Germann est très-complet, mais il manque de critique dans certaines parties). — SPAETH, Luther u. sein Werk. Oldenburg, Schmidt; 2 fr. 50 (ouvrage qui doit produire une bonne impression sur le grand public; certains jugements contestables). — EWALD, Die Farbenbewegung. I, 1. Berlin, Weidmann; 5 fr. (contribution originale, mais intéressante, à la psychologie des races : il s'agit des idées que les hommes attachent aux différentes couleurs. Cette 1re partie est consacrée au jaune, qui paraît déchoir, dit l'auteur, dans la faveur des hommes, et qui n'est plus considérée que comme la couleur de l'envie). — Hennebergisches Urkundenbuch, herausg. v. BRÜCKNER, VII. Meiningen, Brückner u. Renner; 10 fr. 35 (documents intéressants, correction insuffisante). — KREMER-AUENRODE, Actenstücke zur Geschichte des Verhæltnisses zwischen Staat u. Kirche im XIX. Jahrh. II. Leipzig, Duncker u. Humblot (jusqu'au concile du Vatican). — CAPPONI, Geschichte der florentinischen Republik, übers. v. Dütschke. Leipzig, Weigel; 22 fr. 50 (bonne traduction; les pièces justificatives ont été omises). — GILLET, Pie IX. Munster, Russell; 6 fr. 25 (tissu de fables qui tendent à diviniser « le grand pape ». Le critique reconnaît que l'abbé Gillet « manie à merveille le pathos de la rhétorique française », mais il oublie que la rhétorique creuse est mauvaise dans toutes les langues). — SCHEUBE, Das haüsliche Leben in Frankreich. Aus dem Engl. Berlin, Berggold; 5 fr. 65 (bonne traduction). — LINDHEIM, Russland in der neuesten Zeit. Wien, Gerold's S.; 3 fr. (très-approfondi). — PRSCHEWALSKI, Reisen in die Mongolei. Jena, Costenoble; 15 fr. (traduit du russe. L'ouvrage est plein de faits intéressants, mais la traduction est fort mal faite. Il faut passer l'introduction et la conclusion du traducteur). — FAUCHER, Vergleichende Culturbilder aus den vier europæischen Millionenstædten. Hannover, Rümpler; 10 fr. (mœurs et usages de Berlin, de Vienne, de Paris, de Londres. L'auteur, qui est Berlinois, trouve beaucoup à redire à la vie de Berlin). — FÜRST, Hebræisches u. chaldæisches Handwœrterbuch für das Alte Test. Leipzig, Tauchnitz; 16 fr. 90 (3e édition de l'ouvrage; le nouvel éditeur, Ryssel, a trop respecté les imperfections de la méthode de Fürst). — LEITSCHUH, Der gleichmæssige Entwicklungsgang der griechischen u. deutschen Kunst u. Literatur. Leipzig, Weigel; 3 fr. (comparaisons ingénieuses qui ne prouvent rien). — POESTION, Griechische Dichterinnen. Wien, Hartleben; 4 fr. 50 (un joli volume plein d'erreurs). — N° 16, 14 avril. HIRSCH, Byzantinische Studien. Leipzig, Hirzel; 11 fr. 25 (excellente critique des sources : période de 813 à 963). — Renner's livlændische Historien, herausg. v. HAUSSMANN u. HŒHLBAUM. Gœttingen, Vandenhœck et Ruprecht; 11 fr. 25 (bonne édition de la Chronique de Renner, récemment découverte). — SCHEUBE, Die Frauen des XVIII. Jahrhunderts, I. Berlin, Wedekind u. Schwieger; 6 fr. 25 (compilation assez bien faite). — PÜCKLER-MUSKAU, Briefwechsel u. Tagebücher, IX. Berlin, Wedekind u. Schwieger; 8 fr. 75 (5e et dernier volume d'un vaste recueil de matériaux où une main habile aurait pu faire un choix intéressant). — SEGESSER, Sammlung kleiner Schriften, I. Bern, Wyss (recueil d'articles qui ont perdu la plus grande partie de leur intérêt). — Xenophontis de reditibus libellus. Recensuit ZURBORG. Berlin, Widmann; 1 fr. 85 (édition qui était fort nécessaire). — KOSCHWITZ, Ueberlieferung u. Sprache der chanson du Voyage de Charlemagne à Jérusalem. Heilbronn, Henninger; 3 fr. 75 (de la science et de la méthode; quelques hypothèses). — GRISEBACH, Die treulose Witwe. Stuttgard, Krœner; 3 fr. 75 (bonne contribution à l'histoire comparée des légendes). — MEYER, Mathias Claudius. Eisleben (bonne lecture populaire)

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 19 Onzième année 12 Mai 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris. 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 259, New Series, 21 avril. H. Reeve, Journal of a Residence in Vienna and Berlin during the Eventful Winter 1805-6. Published by his Son. London, Longmans 1877 (G. Strachey : intéressante relation d'un séjour fait à Vienne et Berlin au lendemain d'Austerlitz. Excellent portrait de Napoléon. Curieuses réflexions sur Fichte et Beethoven). — Le livre des Ballades. Paris, Lemerre, 1876 (E. W. Gosse : généralités sur la ballade, puis analyse du livre). — H. B. Hackett, A Commentary on the original Text of the Acts of the Apostles. London, Hamilton, Adams et Co., 1877 (W. Sanday : l'introduction, dans laquelle les Actes sont attribués à Luc, est insuffisante ainsi que la critique du texte; le commentaire, purement verbal et grammatical, est clair, solide et sera tout spécialement utile aux étudiants en théologie). — W. M. Fisher, The Californians, London, Macmillan et Co., 1876 (W. B. Cheadle : cet ouvrage est une satire amère, caustique des fautes et des folies de ce jeune Etat, plutôt qu'une revue équitable de ses vertus et de ses vices. Le style est trop orné et surchargé de citations qui, pour être entendues, exigeraient la connaissance de cinq ou six langues différentes). — J. Beckering Vinckers, Wie heeft het Oera-Linda-Boek geschreven? Campen, Holland, 1877 (A. J. Ellis : histoire curieuse d'une des mystifications les plus hardies qu'on ait tentée dans le domaine des lettres. Ce livre, découvert en 1867 dans les papiers de la famille Over de Linden et d'abord reconnu authentique et fort ancien par les savants les plus compétents en vieux frison, est tout simplement la fabrication de Cornélis Over de Linden. L'histoire de ce dernier est racontée tout au long par l'auteur du présent livre, qui le premier a été sur la piste de la supercherie). — *Correspondance :* Lettre de Paris (G. Monod : Revue des livres nouveaux). Découvertes du Dr Schliemann à Mycènes (P. Gardner : masques, diadèmes, objets de parure, bagues en or. Une tête de taureau en argent avec des fleurs d'or; une tête de lion en or pur d'un travail très-remarquable. Des coupes en or pur ou en electrum. Des amphores de bronze et des armes. Une immense quantité de poteries. Mais rien n'égale l'intérêt que présentent les sculptures du tombeau même). Les Phéniciens en Espagne (A. H. Sayce). The Werb « to ern » in Shakspere (H. Wedgwood, réponse).

The Athenæum, n° 2582, 21 avril. Bryan Waller Procter (Barry Cornwall). An Autobiographical Fragment and Biographical Notes. Bell et Sons (Biographie écrite sans art, mais pleine de détails intéressants). — A Philological Introduction to Greek and Latin for Students. Transl. from the German of F. Baur, by C. Kegan Paul, et E. D. Stone. King et Co. (La 3e part. de l'introduction seulement est à la portée des commençants, tout le reste ne pourra être utilisé qu'au terme des études classiques comme une sorte de *memoria technica*. Le style est très-concis et n'a pas toujours été compris des traducteurs qui n'étaient pas versés davantage en grec et en latin : d'incroyables bévues.) — Th. Dunham Whitaker, An History of the Original Parish of Whalley and Honor of Clitherve (4e édition, deux fois plus volumineuse que la précédente. Informations nouvelles et intéressantes. Il est regrettable que les documents originaux, publiés dans ces deux volumes, n'aient pas été traduits et accompagnés de notes explicatives pour le grand public). — A. J. Mason, The Persecution of Diocletian : an Historical Essay. Cambridge, Deighton, Bell et Co. (Peinture brillante et animée, cependant trop d'imagination. L'auteur a bien proposé de nouvelles explications pour chacun des principaux événements de la vie de Dioclétien; mais il n'a pas consulté toutes les autorités, ni contrôlé leurs témoignages respectifs, ni adopté toujours les opinions qui ont le plus d'évidence).

PUBLICATIONS

DE

M. FÉLIX RAVAISSON

MEMBRE DE L'INSTITUT
CONSERVATEUR DES ANTIQUES AU MUSÉE DU LOUVRE

Le monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs. In-4°, avec 3 planches photogr...... 3 fr. »

Notice sur une amphore peinte du Musée du Louvre représentant le combat des dieux et des géants. In-4° avec pl. 1 fr. 50.

PUBLICATIONS

DE L'INDIA OFFICE

A LONDRES

ARCHAELOGICAL SURVEY OF WESTERN INDIA

I. **Report on the antiquities of the Belgâm and Kaladgi districts,** by James Burgess. Un volume in 4°, richement illustré de planches, photographies, inscriptions, etc., relié en demi-maroquin, tête dorée........................ 52 fr. 50.

II. **Report on the antiquities of Kâthiâwâd and Kachh,** by James Burgess. Beau volume in-4°, avec 74 grandes planches, cartes, inscriptions, vues, photographies, etc., demi-maroquin, tête dorée.. 78 fr. 75

Ces magnifiques publications sont l'œuvre de M. James BURGESS, le savant archéologue de Bombay, l'éditeur de l'*Indian Antiquary*. Elles sont exécutées avec une magnificence et une richesse dont on doit féliciter MM. les Directeurs de l'*India Office*.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 20 Onzième année 19 Mai 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, nº 260, New Series, 28 avril. — H. Geffcken, Church and State; their Relations Historically Developed. Transl. by E. F. Taylor. 2 vols. London, Longmans et Co. 1877 (J. Bass Mullinger : l'auteur est un membre instruit, sincère, modéré du parti évangélique en Allemagne. Ces 2 vol., quoique pleins de faits intéressants, font peu avancer la question). — W. Y. Sellar, The Roman Poets of the Augustan Age : Virgil. Oxford, Clarendon Press (R. Ellis : le 1er vol. traitait des poëtes de la République et le 3e sera consacré à Horace et aux poëtes élégiaques. Les chap. sur Virgile, sa vie et sa place dans la littérature rom. sont remarquables. Celui où l'auteur cherche, dans les Géorgiques, la trace des idées de Lucrèce sur la nature est plus original que concluant. Du parti pris pour Lucrèce et contre Virgile. Les chapitres d'esthétique pure sont insuffisants). — H. H. Lancaster, Essays and Reviews, With a Prefatory Notice by the Rev. B. Jowett. Edinburgh, Edmonston et Douglas (A. Lang : observateur jugeant sainement des hommes et des choses; nature honnête prenant plaisir au bien sous toutes ses formes; écrivain sans affectation et d'une parfaite simplicité). — The Unknown Eros, and other Odes. Odes I-XXXI. London, G. Bell et Sons, 1877 (E. Dowden). — G. Desnoiresterres, Voltaire et la société française au XVIIIe s. Paris, Didier et Cie, 1876. (E. Pattison : ce dernier volume est digne à tous égards des premiers). — Biblical Literature (Cheyne). — Fernan Caballero (not. nécrol.). — *Correspondance*. The Mycenæ Treasure (P. Gardner). — Ed. Sievers, Grundzüge der Lautphysiologie. Leipzig, Breitkopf et Hærtel, 1876 (H. Sweet : livre indispensable).

The Athenæum, nº 2583, 28 avril. — W. Gilbert, The City : an Inquiry into the Corporation, its Livery Companies, and the Administration of their Charities and Endowments. Daldy, Isbister et Co. (intéressant). — The Poetical and Dramatic Works of Samuel Taylor Coleridge. Founded on the Author's latest Edition of 1834, wish many Additional Pieces, and with a Collection of varions Readings. 4 vols. Pickering (édition correcte et charmante, précédée d'une biographie fort bien faite.) — Ch. Loftus, My Life : from 1815 to 1849, 2 vols. Hurst et Blackett (la première partie de cette autobiographie commençait avec l'année 1809 et était intitulée « My Youth, by Sea and Land. » Récit d'une gaîté communicative). — Homer's Odyssey. Books I to XII. Ed. vith English Notes, Appendices etc. by W. Walter Merry, and the late James Riddell. Oxford, Clarendon Press (Les 3 premiers chants avaient été édités et commentés par J. Riddell, mort sur ces entrefaites. W. W. Merry fut alors chargé de publier les 9 suivants et Robinson Ellis les 12 derniers. Le travail du premier, contient d'excellentes explications des mots, phrases, constructions difficiles. Celui du second est plus faible dans la partie grammaticale; en revanche, tout ce qui concerne les coutumes et les croyances des temps homériques y est traité d'une façon remarquable : selon ce dernier, Homère est bien l'auteur de l'Odyssée). — Fernan Caballero (not. nécrol.) — Notes : Wallenstein's Crusade; Notes from Pesth (A. Vambéry).

Literarisches Centralblatt, nº 17, 21 avril. — Lipsius, Evangelisch-protestantische Dogmatik, Braunschweig, Schwetschke; 16 fr. (ouvrage scientifique autant que peut l'être un traité de dogmatique; se fonde sur le développement historique du dogme et sur l'explication des textes bibliques). — K. von Raumer, S. Augustini Confessionum libri XIII. Gütersloh, Bertelsmann; 6 fr. 25 (2me édition d'un excellent livre; l'éditeur est pénétré de son auteur). — Schiermacher, Briefe

und Acten zur Geschichte des Religionsgespræches zu Marburg, 1529. Gotha Perthes, 15 fr. — KOLDE, Luther's Stellung zu Concil und Kirche. Gütersloh Bertelsmann, 2 fr. 25 (très-recommandable). — REINKENS, Revolution und Kirche. Bonn, Neusser (Il faut s'applaudir de voir un évêque s'élever contre les menées révolutionnaires du parti ultramontain). — GINSBERG, Leben und Charakterbild Spinoza's. Leipzig, Koschny; 1 fr. 25 (des faits connus assez sèchement reproduits). — LANGER, Grundlagen der Psychophysik. Iena, Dufft; 3 fr. (critique des théories de Weber et de Fechner; essai d'arriver à des conclusions plus rigoureuses). — WENCK, Die Wettiner im XIV Jahrhundert. Leipzig (bonne monographie; relations entre le margrave Guillaume Ier de Misnie et le roi Venceslas). — OLLECH, Geschichte des Feldzuges von 1815. Berlin, Mittler u. S. (très-important; points de vue nouveaux). — ESCHER, Der Accusativ bei Sophocles. Leipzig, Hirzel; 2 fr. 50 (trop polémique et très-confus). — FREY, Aeschylus-Studien. Schaffhausen, Baader; 1 fr. 75 (rejette l'hypothèse d'une trilogie prométhéenne; remarques sur le style d'Eschyle). — FIELITZ, Studien zu Schiller's Dramen. Leipzig, Teubner; 3 fr. (bonnes études sur Wallenstein, Marie Stuart et la Pucelle d'Orléans). — N° 18, 28 avril. — KOHN, Zur Sprache, Literatur u. Dogmatik der Samaritaner. Leipzig, Brockhaus; 15 fr. (nouvelles contributions de l'auteur, aussi méritantes que les précédentes, à la littérature des Samaritains). — ZEZSCHWITZ, System der praktischen Theologie, für acad. Vorlesungen; II. Leipzig, Hinrichs; 6 fr. 25 (trop étendu pour le but que l'auteur se propose; point de vue arriéré). — MAASSEN, Ueber freie Kirche u. Gewissensfreiheit. Gratz, Leuscher u. Lubensky; 7 fr. 50 (dirigé contre la politique prussienne). — DROUVEN, Die Reformation in der Tœlnischen Kirchenprovinz. Tœln, Schwann (notice impartiale sur l'électeur Hermann V). — JACOBY, Die Liturgik der Reformation, II. Gotha, Perthes; 7 fr. 50 (très-complet, sans rien d'absolument neuf). — FRIEDENFELS, Joseph Bedeus von Scharberg, II. Wien, Braumüller; 15 fr. (indispensable pour l'histoire de la Hongrie et de la Transylvanie de 1848 à 58). — N° 19, 5 mai. — WROBEL, Platonis Timæus interprete Chalcidio. Leipzig, Teubner; 14 fr. (bonne éd. critique de cette version latine du Timée qui est importante pour l'hist. de la philosophie au moyen âge). — GOLDBACHER, Apulei opuscula. Wien, Gerold's S. 6 fr. 25 (bonne édition; tâche difficile). — RIANT, Des Dépouilles religieuses enlevées à Constantinople par les Latins. Paris (sources nouvelles pour l'histoire du moyen âge). — RIANT, la Charte du maïs. Paris, Palmé (Que les partisans de l'origine américaine du maïs se rassurent! Cette charte par laquelle Molinari voulait prouver que le maïs avait été apporté en Europe par les croisés, est apocryphe). — BUDINSKY, Die Universitæt von Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter. Berlin, Hertz (La première partie, concernant l'histoire de l'Université de Paris, ne contient rien de neuf; la seconde est intéressante). — REHDANTZ, Lykurgos' Rede gegen Leokrates. Leipzig, Teubner; 2 fr. 85 (bonne éd., mais trop étendue pour l'enseignement scolaire auquel l'auteur la destine). — MARTIN, Das niederlændische Polksbuch von Reynaert de Vos nach der Antwerpner Ausg. von 1564. Paderborn, Schœningh; 2 fr. 25 (reproduction d'un volume de la bibliothèque de Fribourg-en-Brisgau, contenant la plus ancienne version du Renart néerlandais). — FRISCHBIER, Preussische Sprichwœrter, II. Berlin, Enslin (très-utile). — PRÜFER, Der Todentanz in der Marienkirche zu Berlin. Berlin; 3 fr. 75 (bon). — MARIETTE-BEY, Karnak. Leipzig, Hinrichs; 187 fr. 50 (ensemble de découvertes du plus haut intérêt; certaines conclusions ne peuvent être qu'hypothétiques). — MARQUARDT, Rœmische Staatsverwaltung, II. Leipzig, Hirzel; 13 fr. 75 (très-bon). — Deutsches Academischer Jahrbuch. Leipzig, Weber.

LE PUY, IMPRIMERIE M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 21 Onzième année 26 Mai 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 261, New Series, 5 mai 1877. — J. A. Froude, Short Studies on Great Subjects, 3d Series. London, Longmans 1877 (M. Creighton : des neuf études qui composent ce volume, les 4 premières consacrées à l'histoire et à la littérature anciennes n'apportent aucune idée nouvelle; les 5 dernières, en revanche, sont d'une grande importance [Annals of St. Albans Abbey, Revival of Romanism...]) — F. Burton, Sind Revisited. 2 vols. London, Bentley et Son, 1877 (A. Wilson : l'auteur est un grand poëte dramatique, un admirable peintre de caractères qui a fait pour l'Orient ce que Shakspeare et Molière ont fait pour l'Occident. De plus, il a le tour d'esprit sardonique de Swift et de Voltaire. En somme, ce livre fait preuve d'un immense savoir uni à une imagination poétique et à une grande habileté d'écrivain). — An Anglo-Saxon Reader, in Prose and Verse. By H. Sweet. Oxford, Clarendon Press, 1876 (W. W. Skeat : L'introduction grammaticale et le glossaire sont faits avec beaucoup de soin et de clarté. Les morceaux choisis, parfois d'un grand intérêt littéraire, sont toujours d'une haute valeur philologique. Quelques omissions relatives à l'histoire de la littérature. Ouvrage chaudement recommandé). — Sketches from the Public and Private Career of C. Schetky. By his Daughter. Edinburgh, W. Blackwood et Sons, 1877 (F. Wedmore). — A. H. Beesly, The Gracchi, Marius and Sulla. London, Longmans, 1877 (H. F. Pelham : Partialité et incorrections. Néanmoins peinture assez fidèle de ces temps agités). — *Correspondance :* German Letter (C. Aldenhoven : romans nouveaux de Freytag, Spielhagen, Ebers...). Réponse de E. B. Tylor à H. Spencer. — V. de Rochas, Les Parias de France et d'Espagne. Paris, Hachette, 1876. (E. B. Tylor : le rapprochement que fait l'auteur entre cagots, ladres et lépreux paraît irréfutable). — George Smith's Chaldæische Genesis, tr. by H. Delitzsch with Notes by F. Delitzsch. Leipzig, Hinrichs, 1876 (A. H. Sayee discute quelques assertions de F. Delitzsch).

The Athenæum, N° 2584, 5 mai 1877 — P. C. Scarlett, A Memoir of the Right Hon. James, First Lord Abinger. Murray (autobiographie de Lord Abinger, commentée par M. Scarlett, son fils). — H. van Laun, History of French Literature 2 vols. Smith, Elder et Co (compilation mal faite : l'auteur paraît ignorer les meilleurs et les plus récents ouvrages sur le sujet et prend pour guide des livres médiocres et vieillis. Style paradoxal et prétentieux. Le 1er vol. — des origines à la Renaissance — est particulièrement mauvais). — J. Fisher, The History of Landholding in Ireland, Longmans (mosaïque de citations qui auraient pu être mieux choisies et reproduites plus exactement). — Moltke's Brief aus Russland. Berlin, Gebr. Paetel (cf. R. C. 1877. art. 65, p. 244. Ce curieux et intéressant petit livre contient une excellente exposition des institutions communales de la Russie, une esquisse historique du servisme, et une très-juste appréciation des différentes classes de ce pays : officiers, nobles, prêtres et paysans). — *Notes.* An Actor's Notes on Shakspeare (M. Thomas). The Study of Celtic (M. A.). — An Early Notice of Shakspeare (T. S. Baynes).

Literarisches Centralblatt, n° 20, 12 mai. — Volkmar, Die Kanonischen Synoptiker in Uebersicht. Zürich, Schmidt (complément du grand ouvrage de V. sur les Evangiles; de la chaleur et de la science; l'auteur donne trop d'importance à l'élément didactique dans l'histoire évangélique). — Fechner, Chronik der evangelischen Gemeinden in Moskau, Deubner; 18 fr. 75. — Stieve, Das Kirchliche Polizeiregiment in Baiern

1591-1651. München, Riezer. — Hœlder, Zusammenstellung der in Württemberg vorkommenden Schædelformen. Stuttgart, Schweizerbart; 7 fr. 50 (tableaux intéressants). — Zingerle, Reiserechnungen Wolfger's Bischofs von Passau. Heilbronn, Henninger (contient une mention de Walther von der Vogelweide et d'autres détails curieux). — Steffen, De canone qui dicitur Aristophanis et Aristarchi. Leipzig, Krüger; 1 fr. 25 (ce prétendu canon n'a jamais existé, pas plus que celui des dix orateurs et d'autres semblables). — Andresen, Ueber deutsche Volksetymologie. Heilbronn, Henninger: 3 fr. 75 (fausses étymologies créées par le peuple; grand choix d'exemples; détails humoristiques). — Huss, Lehre vom Accent der deutschen Sprache. Altenburg, Pierer (rendra des services, malgré certaines erreurs). — Suchier, Ueber die Matthæus Paris angeschriebene. Vie de saint Auban. Hall, Lippert; 2 fr. 50 (étude intéressante sur le dialecte anglo-normand). Wilhelm von Wenden, ein Gedichte Ulrichs von Eschenbach herausg. v. Toischer. Prag, Brockhaus (ouvrage d'un imitateur et peut-être d'un parent de Wolfram d'Eschenbach, dont les historiens ont tenu jusqu'ici trop peu de compte; il serait à souhaiter que l'Alexandre du même auteur fût également publié). Beovulf, ed. by Arnold. London, Longmans (n'ajoute rien aux éditions précédentes). — Schrœer, Gœthe's æussere Erscheinung. Wien, Hartleben (portraits de Gœthe).

Anzeiger, vol. 3, livre II, G. Winteler, Die Kerenzer Mundart des Kantons Glarus in ihren Grundzügen dargestellt, in-8°, Leipzig, Wenter, 1876, (W. Scherer : excellente monographie; il manque seulement çà et là un peu de clarté dans l'exposition). — E. Brücke, Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute für Linguisten und Taubstummenlehrer, 2 Aufl., in-8°, Wien, Gerold, 1876 (W. Scherer : réédition faite avec soin, consciencieusement améliorée et mise à jour). — G. Humperdinck, Die Vocale und die phonetischen Erscheinungen ihres Wandels in Sprachen und Mundarten, in-4°, Siegburg, 1874 (Progr. des Progymnas) (W. Scherer : bon travail qui aurait mérité plus d'attention qu'on ne lui en a accordé). — O. Behagel, Die Modi im Heliand. Ein Versuch auf dem Gebiete der Syntax, in-8°, Paderborn, Schœningh, 1876 (O. Erdmann : travail reposant sur une étude soigneuse et complète des sources). — E. Kœlbing, Beitræge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie und Prosa der Mittelalters unter besonderer Berücksichtigung der englischen und nordischen Literatur, in-8°, Breslau, Kœbner, 1876; K. Horstmann, Gregorius auf dem Steine aus ms. Vernon, p. 44 herausg., in-8°, Braunschweig, Westermann, 1876; F. Schulz, Die englische Gregorlegende nach dem Auchinleck ms. ..... herausg., in-8°. Kœnigsberg, Hartung, 1876. (G. Zupitza : 1. recherches très-méritoires, surtout en ce qui touche l'ancienne poésie islandaise; 2. et 3. bonnes éditions de textes). — Jan te Winkel, Jacob van Maerlants Roman van Torec, op nieuw naar het handscrift uitgegeven, in-8°, Leiden, Brill, 1875, (E. Martin : reprod. soignée et exacte du ms. — W. Toischer, Wilhelm von Wenden, ein Gedicht Ulrichs von Eschenbach, herausg., in-8°, Prag (Leipzig, Brockhaus), 1876 (Biblioth. der mhd. Litteratur in Bœhmen vol. I.), (E. Martin : détails sur le plan de la collection dont le présent ouvrage forme le premier volume.) — P. Strauch, Der Marner, herausg. in-8°. Strassburg, Trübner, 1876, (A. Schœnbach : bonne édition, précédée d'une excellente préface et accompagnée de remarques pleines de science; cf. *Revue critique*, 1876, n° 45.)

LE PUY, TYP. ET LITH. M.-P. MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

N° 22 Onzième année 2 Juin 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 262, New Series, 12 mai 1877. —. J. Baker, Turkey in Europe. London, Cassell, Petter et Galpin, 1877 (F. Goldsmid : le colonel Baker, un écrivain vigoureux, un esprit pénétrant d'ailleurs, ne change en rien, dans ce livre qui est le fruit de son récent séjour en Turquie, l'opinion qu'on s'est faite sur la présente crise). — P. C. Scarlett, Memoir of James, First Lord Abinger. London, Murray, 1877 (T. Hugues : autobiographie de L. Abinger — la pièce la plus intéressante de ce livre —; portraits de ses contemporains politiques, lettres, discours; anecdotes, souvenirs personnels de l'éditeur, son fils). — R. Sinclair Brooke, Recollections of the Irish Church. London, Macmillan et Co., 1877 (R. Littledale : causerie sans prétention, souvenirs personnels, détails autobiographiques. L'auteur n'est ni théologien, ni *essayist*, c'est un *good fellow*, plein de naturel et de gaieté). — S. A. Smith, The Tiber and its Tributaries, their Natural History and Classical Associations. London, Longmans, 1877 (W. Davies : topographie, hydrographie et histoire naturelle du Tibre. Livre excellent; critiques de détail). — T. Delord, L'histoire du second Empire. Tome X. Paris, Germer-Baillère (E. Coquerel : livre excellent et juste en sa sévérité; toutefois, l'auteur va trop loin en refusant à l'empereur toute capacité, en ne lui reconnaissant pas une certaine habileté politique). — Historical Literature in Germany. — J. Rhys, Lectures on Welsh Philology. London, Trübner et Co., 1877 (A. H. Sayce : excellent).

The Athenæum. N° 2585, 12 mai 77. — J. Baker, Turkey in Europe. Cassel, Petter et Galpin; F. Berger, A Winter in the City of Pleasure. Bentley et Son (Le 1er livre renferme un bon index, un glossaire des mots turcs les plus usités, d'intéressants détails sur les mœurs et coutumes des juifs et des bohémiens, sur les résultats obtenus par les missionnaires américains. Etude complète et détaillée de la Bulgarie : la Bosnie et l'Herzégovine sont passées sous silence. Mrs. Berger décrit d'une façon fort intéressante Boucharest et les mœurs roumaines; mais elle ferait bien de laisser de côté les questions politiques). — Translations, Literal and Free, of the Dying Hadrian's Address to his Soul. Coll. by D. Johnston. Bath (L'auteur a recueilli les divers jugements portés sur les vers d'Adrien, et 116 traductions différentes). — R. Burton, Sind Revisited; 2 vols. Bentley et Son (L'auteur est très-familier non-seulement avec les mœurs de l'Inde, mais aussi avec la manière de penser et de sentir qui leur a donné naissance. Le livre est écrit en forme de monologue adressé à « M. John Bull », et fourmille d'anecdotes caractéristiques et amusantes; cf. l'an. de l'Acad. dans le n° préc.). — Extracts from the Diary of Christopher Marshall, Kept in Philadelphia and Lancaster during the American Revolution, 1774-1781. Ed. by W. Diane, Albany, Munssel. (A travers une masse de détails prosaïques et trivials, on rencontre par ci par là quelques informations intéressantes). — J. E. Cussans, History of Hertfordshire. Parts IX and X. Chatto et Windus (livre bien fait). — O. Donner, Vergleichendes Wœrterbuch der Finnisch-Ugrischen Sprachen. I, 1874; II, 1876. Helsingfors, Frenckell (même plan que celui du dictionnaire comparé des langues indogermaniques de Fick. Sous chaque racine l'auteur passe en revue les mots correspondants des 5 grandes branches des langues finno-ougriennes. Emploi consciencieux, judicieux des matériaux dont il disposait. Le 2e vol. est meilleur, mieux ordonné, plus clair, plus complet que le 1er). *Correspondance*. Shakspeare Platonizes. (W. Lloyd. art. très-intéressant). The Spectator (H. Morley). Lingua Franca (H. Clarke).

Englische Studien. — I band. 2. heft. (le premier fascicule sera l'objet

d'un article spécial dans la Revue). — A. Buff, Who is the autor of the tract entitled : « Some observations touching trade and commerce with the Hollander and other nations », commonly ascribed to Sir Walter Ralegh? (Ce traité, communément attribué à Ralegh, est l'œuvre de John Keymour). — F. H. Stratmann, Emendations and Additions to the old english pœna of the owl and the nightingale. — E. M. Thompson, Scraps from middle-english mss. (Fragment en prose et en vers griffonné par Thomas Cyrcetr, chanoine de Sarum, sur la feuille 5 du ms. n° 126 de la Cathedral Library de Sarum). — E. Kœlbing, Zu Chaucer's Cœcilien Legende (reconnaît avec Ten Brink que la vie de sainte Cécile est la première œuvre de la deuxième période littéraire de la vie de Chaucer; prouve que Chaucer n'a pas connu deux rédactions anglaises antérieures de la légende et que Caxton dans sa Golden Legend (1483) était dominé par des souvenirs de l'œuvre de Chaucer). — J. Koch, Ein Beitrag zur Kritik Chaucer's (Etude intéressante sur le Knightes Tale comparé à la Teseide de Boccace, et sur la date des autres œuvres de Chaucer [Vie de sainte Cécile, Palamon et Arcitas, Troïlus et Cressida, l'Assemblée des oiseaux] : en général, Chaucer est plus original qu'on ne le croit). — C. Hortsmann, Die vision des heiligen Paulus, die Legende der Eufrosyne (publication de deux textes moyen-anglais, tirés du manuscrit Vernon, fol. 229, fol. 103). — Francis A. March, Anglo-saxon and early english pronunciation (bonnes remarques sur l'allitération). — F. Bobertag, Zur charakteristik Henry Fieldings (étude littéraire qui se lit avec plaisir, comparaison ingénieuse du fécond romancier avec Cervantes). — Comptes-rendus : Theodor Wissmann, King Horn, Untersuchungen zur mittelenglischen Sprach-und Literaturgeschichte, Strassburg, Trübner, 1876. (A. Stimming : bon travail, fait avec soin ; fait espérer pour un temps rapproché une édition critique du King Horn.)

Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, nouv. série, vol. IX (XXI.), livr. 2. — R. Heinzel, Greinburger fragment des Wigalois, (collation de fragments d'un ms. du XIV[e] s., récemment découverts à Greinburg, et classification du ms. auquel ils appartiennent parmi ceux déjà connus.) — R. Heinzel, Ueber die Notkerfragmente in S[t]. Paul, (examen et classification par rapport aux autres mss. de ces fragments, que M. H. ne connaissait pas lors de sa publication des Psaumes de Notker.) — R. Heinzel, Das Mikropresbytikon, (détails sur cet ouvrage important pour les sources juives de la littérature allemande au moyen âge.) — R. v. Muth, Alter und Heimat des Biterolf, (assigne à ce poëte, comme lieu de composition la cour de Vienne et comme date au plus tôt 1192, au plus tard 1200.) — E. Sievers, Bedeutung der Buchstaben, (explication anglo-saxone du sens des lettres, tirée d'un ms. du XI[e] siècle du British Museum.) — J. Seemüller, zu Otfrid, (sur l'opuscule de Marquard Freher.). — W. Crecelius, L. Müller et Ph. Strauch, Bruchstücke mittelhochdeutscher Gedichte : 1. Aus Rudolfs Willehalm ; 2. aus Türlius Willehalm ; 3. Ein Herbortfragment. — M. Rœdiger, E. Steimneyer, H. Zimmer, Segen. — Fr. Bechtel, Germanisch *ʒd*, (montre qu'au groupe indogermanique *st* s'est quelquefois substitué en germanique le groupe *ʒd*, et cherche à expliquer par quels procédés cette substitution s'est opérée). — A. Amelung, Die Perfecta der schwachen Conjugation. — L. Hirzel, Gœthes Antheil an Lavaters Physiognomik. — J. F. Kræuter, Die schweizerisch-elsaessischen *ei, œy*, ou für alte *i, y, u*.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 23 Onzième année 9 Juin 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, nº 263, New Series. 19 mai 1877. — G. Squier, Peru; Incidents of Travel and Exploration in the Land of the Incas. London, Macmillan et Co., 1877 (Cl. Markham : étude complète, fidèle et consciencieuse des ruines du Pérou; agréablement écrit et bien illustré). — Captain H. M. Hozier, The Invasions of England : a History of the Past, with Lessons for the Future. London, Macmillan et Co., 1877 (W. O' Connor Morris : l'auteur s'est admirablement acquitté de la première partie de sa tâche, assez mal de la seconde; cf. l'anal. de l'Athen., R. C. nº 11) — Matthew Arnold, Last Essays on Church and Religion. London, Smith, Elder et Co. 1877 (E. Dowden : Dans l'*essay* sur « Bishop Butler and the Zeit-Geist », le plus important du volume, ce qui est vrai n'est pas nouveau, ce qui est nouveau n'est pas vrai). — Encyclopædia Britannica, Ninth Edition, Vol V. CAN-CLE. Edinburg, A. et. C. Black, 1876; The Globe Encyclopædia of Universal Information. Vol. II, Edinburg, Th. C. Jack 1877 (J. S. Cotton : ce 5e vol. de l'Encyclopédie brit. ne le cède en rien aux précédents : articles de première main et sur les sujets les plus divers. La 2e encyclopédie, beaucoup moins développée, est cependant remplie de faits exposés avec soin et clarté). — Rev. W. R. Stephens, Memorials of the South Saxon See and Cathedral Church of Chichester. London, Bentley et Son, 1876. (Ch. Robinson : intéressant et impartial). — J. L. Runeberg (not. nécrologique). — The Diez Prize-Fund. — The British Museum (nouvelles acquisitions). — *Correspondence*. The Canon of Ptolemy and the Babylonian Tablets (W. Boscawen : les livres de la maison de banque Egibi et Fils, nouvellement découverts, confirment pleinement le canon de Ptolémée cf. R. C. nº 7, anal. de l'Acad.)— *Science*. A. Neubauer and S. R. Driver, The Fifty-Third Chapter of Isaiah according to the Jewish Interpreters; with an Introduction by Dr Pusey. Oxford, Clarendon Press, 1877 (C. Taylor : tous les éléments de la controverse sont réunis dans ce livre. Au demeurant, peu de choses qui ne fussent déjà connues, en partie du moins. Le mérite de cette publication est de montrer clairement le peu de charme des commentaires juifs.)

The Athenæum. Nº 2586, 19 mai. — Wemyss Reid, Charlotte Brontë : a Monograph. Macmillan et Co. (l'auteur a tort d'attaquer Mrs. Gaskell qui a fait, elle aussi, la biographie de Ch. Brontë : il force par là à comparer l'œuvre de cette dernière avec la sienne, comparaison qui n'est pas à son avantage). — History of Nepaul, transl. from the Purbatiya by Munshi Shew Shunker Singh and Pandit Shri Gunanand. Cambridge University Press (ouvrage sans prétention et plein de faits nouveaux; excellente introduction de D. Wright). — Rev. Ch. Rogers, Genealogical Memoirs of the Family of Sir Walter Scott Bart., of Abbotsford. Printed for the Royal Historical Society (très-utile). — A. Sterndale, Seonce; or, Camp Life on the Satpura Range : a Tale of Indian Adventure (trouvera un grand cercle de lecteurs). — J. L. Runeberg (not. nécrol.). — *Correspondence*. Our Oxford Letter. The Caxton Celebration. Notes from Paris (E. About : Hugo, l'art d'être Grand-Père).

Historische Zeitschrift, 1877, 3e fasc. — Th. Hirsch, Les dernières années de la guerre de 7 ans (expose d'après les ouvrages d'Arneth et de Schaefer les causes des difficultés survenues en 1761 et 1762 entre l'Angleterre et la Prusse. — J. Rathgeber, Thomas Murner's *Nova Germania*; (art. qui serait bon pour un journal quotidien, mais nullement digne de la *Zeitschrift*) — Comptes-rendus critiques (nous y remarquons des articles de M. Wackernagel sur l'*Introduction à l'His-*

toire du Bouddhisme indien de Burnouf, 2e éd.; et sur la 2e éd. des *Academische Vorlesungen über undische Literaturgeschichte* de Weber; de M. O. Gierke sur diverses publications relatives à l'histoire du droit; de M. Bernhardi sur le *Livre IX* de M. Delare qu'il juge sévèrement; de M. Horawitz sur des publications relatives aux humanistes; de M. Meerheринв sur les récentes publications relatives à la guerre de 1870-1871. Nous avons été surpris d'y trouver une longue et violente attaque contre M. Sohm, à propos de son livre récent sur le mariage, bien que l'histoire n'ait rien à y voir, et en général du ton de plus en plus personnel et passionné que prend la critique dans l'*Hist. Zeitschrift*). — Une discussion entre MM. Uncker et P. Bailleu au sujet du traité de Kalisch en 1813 clôt la livraison.

Zeitschrift für deutsche Philologie, p. p. E. Hœpfuer et G. Zacher. Vol. VIII. Livr. II *(suite)*. — F. Woeste, Beitræge aus dem Niederdeutschen : Vinne, Jutô, Jutône, Dôn, Jotôl. — Bericht über die Thætigkeit der deutsch-romanischen Abtheilung der 31. Philologenversamlung zu Tübingen. — A. Baumstark, 1° Urdeutsche Staatsalterthümer zur schützenden Erlæuterung der Germania des Tacitus, in-8°, Berlin, Weber, 1873; 2° Ausführliche Erlæuterung des allgemeinen Theiles der Germania des Tacitus, in-8°, Leipzig, Weigel, 1875; 3° Corn. Taciti Germania, besonders für Studierende erlæutert, in-8°. Leipzig, Weigel, 1876 (J. Mæhly : « Les travaux consacrés par M. Baumstark à Tacite témoignent d'un jugement sain, d'une connaissance approfondie de la langue et d'une science imposante; il ne sera plus possible de les ignorer dans toute explication de la *Germanie* »).

Revue d'Alsace. Janv.-mars 1877. — E. Barth, Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg et les environs (commence une série de notes biographiques sur les 289 membres de la Société des Amis de la Constitution en 1789, qui seront suivies de notices semblables sur les membres de 1793; il est remarquable que la Société de 89 ne comptait que deux Allemands, celle de 93 quarante-six.). — R. Reuss, Le sac de l'Hôtel de Ville de Strasbourg le 21 juillet 1789 (d'après la relation envoyée aux députés des Etats Généraux; curieux exemple des désordres qui éclatèrent partout en France après la prise de la Bastille). — Ch. Schmidt, Livres et bibliothèques à Strasbourg au M. A. (suite : la bibliothèque de la *Chartreuse;* archives des églises; bibliothèques particulières, industries concernant les livres. — P. E. Tuefferd, L'humanité préhistorique dans les pays de Montbéliard et de Belfort. — D. Fischer, Histoire de l'ancien comté de Saarwerden et de la prévôté de Herbitzheim (xiie et xiiie s.,). — A. Quiquerey, La légende de Pleujouse. — A. Benoit, Extrait des notes du commandant Hesselat (sur le général Foy, sur Mirabean, sur Euloge Schneider, sur Costes de Saint-Victor). — A. Engel, Piéfort en or de la ville de Strasbourg.

BIBLIOTHÈQUE

ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

I. — *Les Religieuses bouddhistes*, depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec introduction par Ph. Éd. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 2 fr. 50

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni*, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Mary Summer. Avec préface et index par Ph. Éd. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 5 fr.

III. — *Les stances érotiques*, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

IV. — *La Palestine inconnue*, par Clermont-Ganneau. 1 vol. in-18 elzévir. 2 fr. 50

V. — *Les plaisanteries de Nasr-Eddin-Hodja*. Traduit du turc par Decourdemanche. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

VI-IX. — *Le Chariot de terre cuite* (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Soudraka. Traduit en français, avec notes, etc., par P. Regnaud. 4 vol. in-18 elzévir. 10 fr.

X. — *Iter persicum* ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à la cour du grand-duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par Ch. Schefer. In-18 avec portrait et carte. . . . . 5 fr.

XI. — *Le Chevalier Jean*, conte magyar, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de France. In-18 . . . . 2 fr. 50

XII. — *La Poésie en Perse*, par C. Barbier de Meynard, professeur au Collége de France. In-18. . . . . 2 fr. 50

XIII. — *Voyage de Guillaume de Rubrouck en Orient*, publié en français et annoté par de Backer. In-18 . . . . 5 fr.

POUR PARAITRE LE 25 JUIN :

XIV. — *Malavika et Agnimitra*, drame sanscrit, traduit par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collége de France, in-18. . . . . 2 fr. 50

XV. — *L'islamisme*, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron ; publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18. Prix. . . . . 2 fr. 50

XVI. — *La Piété filiale en Chine*, textes traduits du chinois, avec introduction, par P. Dabry de Thiersant. In-18, avec 25 jolies gravures d'après les originaux chinois. . . . . 5 fr.

POUR PARAITRE EN JUILLET :

XVII. — Γαλάτεια, *Galathée*, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié et traduit, avec introduction, par B. d'Estournelles. In-18. . . . . . . 5 fr.

XVIII. — *Théâtre persan*, traduit par Chodzko, professeur au Collége de France. Vol. I. In-18. . . . . 2 fr. 50

XIX. — *Proverbes orientaux*, traduit de l'arabe, du turc et du persan, par A. Decourdemanche. In-18. . . . . 2 fr. 50

EN PRÉPARATION :

XX. — *Le Dammapada*, traduit du pâli en français, par Fernand Hu, avec notes par L. Feer. 2 vol. in-18. . . . . 5 fr.

XXI. — *Le livre de Calila et Dimna*, traduit sur la version syriaque, par A. Carrière. In-18. . . . . 5 fr.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 24 Onzième année 16 Juin 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 264, New Series, 26 mai 1877. — V. Hugo, L'art d'être Grand-Père. Paris, Calmann-Lévy, 1877 (G. Monod : ce livre ressemble au Jardin des Plantes décrit par le poëte — il est plein de monstres affreux auxquels sourient de charmants enfants). — A. Mahan, A Critical History of the late American War. London, Hodder et Stoughton, 1877 (J. L. Chester : L'auteur, qui connaît fort bien la stratégie au point de vue purement théorique et qui n'a jamais été militaire, cherche à prouver que si on avait suivi les plans qu'il proposait avant et pendant la guerre, et qu'on eût écouté ses conseils, il y aurait eu moins de sang versé et moins de millions dépensés. Critiques amères dirigées contre les généraux de l'armée : inhabiles quand ils n'étaient pas couards et traîtres). — Dr F. L. Phipson, Biographical Sketches and Anecdotes of Celebrated Violinists. London, R. Bentley et Son, 1877. (W. H. Grattann : ce livre — malgré quelques erreurs — est plein d'informations et intéresse le grand public, non moins que l'amateur et l'artiste). — British Opium Policy. J. Tinling, The Poppy-Plague and England's Crime. London, Elliot Stock, 1876; Rev. A. Moule, The Opium Question; a Review of the Opium Policy of Great Britain, and its Results to India and China (F. T. Goldsmid : plaidoyers pour l'abolition du commerce de l'opium. Question hérissée de difficultés). — The Acts of the Parliament of Scotland, with a Complete Index, publ. by Authority of the Lords Commissioners of the Treasury, 1814-1876. Edinburgh, A. et C. Black (Æ. Mackay : 11 vol. contenant tous les actes du parlement écossais, du premier au dernier. Le 12e vol. est un index exact et complet. Cette publication importante permettra de faire l'histoire de la constitution et des lois écossaises). — *Correspondence* : Karl the Great and the Scottish Kings (M. Stokes). M. Tylor and M. Spencer. (Edw. B. Tylor). — Avesta, trad. p. C. de Harlez. I et II. Liége, 1875-6 (J. Joly : traduction aisée et agréable. Mais l'auteur, pour arriver à un sens clair, fait souvent violence au texte; il ne s'est servi pas des récents travaux de Roth et de Darmesteter. Ouvrage important toutefois et utile même aux spécialistes)

The Athenæum, n° 2587, 26 mai 1877. — V. Hugo, L'art d'être Grand-Père. — D. Home. Lights and Shadows of Spiritualism. Virtue et Co.; W. B. Carpenter, Mesmerism, Spiritualism etc., historically and scientifically considered. Longmans et Co. (M. Home déclare qu'excepté lui et ses amis tous les spirites et médiums de profession sont des charlatans; il dévoile leurs supercheries et se pose ensuite en apôtre de la vérité, chargé de continuer les révélations du Christ. Le 2d ouvrage, écrit par un physiologue distingué, décrit ces phénomènes de somnambulisme partiel et artificiel, et en expose les causes et les lois : livre très-intéressant). — Rev. Th. W. Perry, Notes on the Jugement of the Judicial Committee of the Privy Council in the Appeal Hebbert v. Purchas. Masters et Co. (ce livre, écrit avec soin, savoir et dans un langage modéré, traite de questions rituelles : vêtements eucharistiques, position à l'orient, hosties). — Notes from Athens (E. Schuyler).

Literarisches Centralblatt, n° 21, 19 mai. — Owen, Das streitige Land, übers. v. Wittig u. herausg. v Aksakow. Leipzig, Mutze; 15 fr. Psychische Studien, Monatliche Zeitschrift herausg. v. Aksakow; à Jahrg. 12 fr. 50 (Le premier ouvrage forme le 13e et le 14e vol. de la *Bibliothèque du Spiritualisme pour l'Allemagne* publiée par le conseiller d'Etat russe Aksakow. La Revue des Etudes psychiques en est à sa 3e année. Le nom de l'éditeur prouve que le spiritualisme n'est qu'une plante exotique en Allemagne). — Barach u. Wrobel, Bernardi Silvestris de mundi universitate. Junsbruck, Wagner; 3 fr. (1er vol. d'une bibliothèque où seront publiés successivement « tous les ouvrages inédits ou d'un accès difficile, qui ont contribué au développement de la philoso-

phie du moyen âge, avec introductions biographiques et historiques ». L'ouvrage de Bernard de Chartres n'était connu que par des extraits). — Loewe, Prodromus corporis glossariorum latinorum. Leipzig, Teubner; 13 fr. (le Corpus annoncé par M. L. sera un ouvrage capital pour la science; on peut en juger par cette excellente introduction). — Zarncke, Der Priester Johannes; Cap. iv-vi. Leipzig, Hirzel, 10 fr. — Strobl, Ueber eine Sammlung lateinischer Predigten Berthold's von Regensburg. Wien, Gerold's S. (M. S. s'est chargé de continuer l'édition des œuvres allemandes de Berthold commencée par Pfeiffer. Il considère les sermons en latin, non comme des traductions, mais comme des œuvres originales destinées au public lettré). — Wagner, Ueber die deutschen Namen der ælteſten Freisinger Urkunden. Erlangen, Deichert (recherches sur l'histoire des voyelles dans l'ancien-haut-allemand). — Klein, Geschichte des englischen Drama's, II. Leipzig, Weigel; 22 fr. 50 (l'auteur est mort : paix à sa mémoire et à son livre!) — No 22, 26 mai. — Tollin, Das Lehrsystem Michael Servet's. Gütersloh, Bertelsmann; 5 fr. (résumé des travaux de l'auteur sur Servet; très-bon). — Thiersch, Zeller's Leben, II. Basel, Schneider (années 1840-60; très-intéressant). — Hochbuth, Heinrich Horche. Gütersloh. Bertelsmann; 5 fr. (histoire d'un théologien du 18e siècle qu'une orthodoxie a poussé au séparatisme, d'après des documents en partie inédits). — Simonsfeld, Andreas Dandolo u. seine Geschichtswerke. München, Ackersmann; 4 fr. 40 (bonne dissertation). — Opuscula philologica ad Madvigium per L annos Universitatis Hauniensis decus a discipulis missa. Kopenhagen, Gyldendal (publiés par les élèves de Madvig pour le 50e anniversaire de son professorat). — Zingerle, Kleine philologische Abhandlungen. Innsbruck, Wagner (de bonnes études). — Rajna, Le fonti dell' Orlando Furioso. Florenz, Sansoni (plus complet que ce qui a été fait jusqu'ici). — Bergmann, Rig's Sprüche und das Hyndla-Lied. Strassburg, Trübner; 5 fr. (méthode parfois arbitraire). — Herbst, Voss, II, 2 Leipzig, Teubner; 10 fr. (fin de l'ouvrage, peinture intéressante de l'école de Gœttingue).

Archivio storico artistico archeologico e letterario della città e provincia di Roma, publié par F. Gori, 1re et 2e année, tome I, fasc. 4. F. Gori : Gazzetta archeologica. Discussione sulla topografia del tempio di Giove Capitolino, delle Favisse, dell' Asilo, del sasso Tarpeo, etc., etc. Nuova spiegazione di una bolla dell' antipapa Anacleto II. Iscrizioni di Messalla. Scavi di Roma, etc., etc. — Tre delle più famose esecuzioni capitali avvenute in Roma ne' secoli xvi e xvii. (Documents inédits.) — Relazione della morte di G. e Beatrice Cenci... (document inédit). — Relazione dell' abjura e morte data al sig. Giacinto Centini, etc., li 22 Aprile 1635. (document inédit). — A. Bertolotti : la signora di Monza. — Bibliographie

Giornale di erudizione artistica, pubblicato a cura della R. Commissione conservatrice di belle arti nella provincia dell' Umbria. Pérouse, typ. Boncompagni, tome V, fascicules i à viii. Janvier-août 1876 (publiés en 1877). — A. Rossi : Racimulature Orvietane. — Osservazioni nella pittura di M. Christoforo Sorte. — Soprastanza di Mo Ambrogio Maitani ad altri lavori. — A. Rossi : Documenti per la storia dell' Università di Perugia con l'albo dei professori ad ogni quarto di secolo. — A. Bertolotti : Gian Domenico Angelini, pittore perugino, e suoi scolari. — A. Rossi : Le campane del palazzo di Perugia. — A. Bertolotti : Federico Zuccari. — A. Rossi : Benedetto di Giovanni, scultore perugino. — Id., Alcune rubriche dello statuto dell' arte di pietra e legname della città di Perugia. — A. Bertolotti : Agostino Tassi, suoi scolari e compagni pittori in Roma. — A. Rossi : Documenti sulle requisizioni dei quadri fatte a Perugia dalla Francia ai tempi della Repubblica e dell' Impero.

BIBLIOTHÈQUE
ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

I. — *Les Religieuses bouddhistes*, depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec introduction par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. 2 fr. 50

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni*, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Mary Summer. Avec préface et index par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 5 fr.

III. — *Les stances érotiques*, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

IV. — *La Palestine inconnue*, par Clermont-Ganneau. 1 vol. in-18 elzévir. 2 fr. 50

V. — *Les plaisanteries de Nasr-Eddin-Hodja*. Traduit du turc par Decourdemanche. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

VI-IX. — *Le Chariot de terre cuite* (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Soudraka. Traduit en français, avec notes, etc., par P. Regnaud. 4 vol. in-18 elzévir. 10 fr.

X. — *Iter persicum* ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Étienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à la cour du grand-duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par Ch. Schefer. In-18 avec portrait et carte. . . . . 5 fr.

XI. — *Le Chevalier Jean*, conte magyar, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de France. In-18 . . . . 2 fr. 50

XII. — *La Poésie en Perse*, par C. Barbier de Meynard, professeur au Collége de France. In-18. 2 fr. 50

XIII. — *Voyage de Guillaume de Rubrouck en Orient*, publié en français et annoté par de Backer. In-18 . . . . 5 fr.

POUR PARAITRE LE 25 JUIN :

XIV. — *Malavika et Agnimitra*, drame sanscrit, traduit par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collége de France, in-18. . . . . 2 fr. 50

XV. — *L'islamisme*, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron; publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18. Prix. . . . . 2 fr. 50

XVI. — *La Piété filiale en Chine*, textes traduits du chinois, avec introduction, par P. Dabry de Thiersant. In-18, avec 25 jolies gravures d'après les originaux chinois. . . . . 5 fr.

POUR PARAITRE EN JUILLET :

XVII. — Γαλάτεια, *Galathée*, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié et traduit, avec introduction, par B. d'Estournelles. In-18. . . . . 5 fr.

XVIII. — *Théâtre persan*, traduit par Chodzko, professeur au Collége de France, Vol. I. In-18. . . . . 2 fr. 50

XIX. — *Proverbes orientaux*, traduit de l'arabe, du turc et du persan, par A. Decourdemanche. In-18. . . . . 2 fr. 50

EN PRÉPARATION :

XX. — *Le Dammapada*, traduit du pâli en français, par Fernand Hu, suivi de la Traduction du Sutta en 42 articles, et de notes, par L. Feer. 1 vol. in-18. 5 fr.

XXI. — *Le livre de Calila et Dimna*, traduit sur la version syriaque, par A. Carrière. In-18. . . . . 5 .

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 25 Onzième année 23 Juin 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 265, New Series, 2 juin 1877. — Blücher in Briefen aus den Feldzügen 1813-1815, herausg. von E. von Colomb. Stuttgart, Cotta, 1877 (G. Strachey : excellente édition de lettres fort curieuses). — Wemyss Reed. Charlotte Brontë, A. Monograph. London, Macmillan et Co., 1877 (R. O. Masson : Cette monographie réveillera la curiosité et l'intérêt à l'endroit de Currer Bell et de ses livres, mais ne résoudra aucun des problèmes que soulève cette vie mystérieuse). — A. J. Duffield. Peru in the Guano Age. London, Bentley et Son, 1877 (C. Trotter : Ce petit livre est plein d'informations et écrit dans un style clair et vigoureux). — P. Dean, The Life and Teachings of Theodore Parker. London, Williams et Norgate, 1877 (M. D. Conway : L'auteur n'a pas saisi le véritable objet de la lutte qui s'éleva entre Parker et les unitariens et dont il donne tous les détails). — J. Ferguson McLennan, Studies in Ancient History. London, Quaritch, 1876 (W. R. S. Ralston : La 1re partie de ce livre est la réimpression pure et simple de « Primitive Marriage ». La 2e partie contient 5 *Essays* sur des sujets analogues). — *Correspondence :* Oxford Letter (A. H. Sayce). — Homer's Odyssey edit. by W. W. Merry and the late J. Riddell. Vol. I. Books I-XII. Oxford, Clarendon Press, 1876 (E. Abbott : Ce livre éminemment utile est le résultat de vastes lectures et de recherches personnelles : jugements solides; explications naturelles des constructions grammaticales; nuances de sens entre synonymes bien distinguées.

The Athenæum, n° 2588, 2 juin 1877. — H. A. Page, Thomas De Quincey : His Life and Writings, with Unpublished. Correspondence : Hogg et Co. (documents nouveaux et intéressants. Ces lettres inédites ne sont adressées qu'à sa mère, à ses sœurs, fils et filles, pas une à un des grands écrivains du temps). — M. Williams, Through Norway with Ladies. Stanford (en 1856, l'auteur avait publié le récit assez amusant d'un voyage précédent en Norvége. Le livre actuel n'offre pas le même intérêt). — G. T. Denison, A History of Cavalry from the Earliest Times : with Lessons for the Future. Macmillan et Co. (La 1e partie qui renferme l'histoire de la cavalerie dès les temps les plus reculés, est complète et très-instructive. La 2e, qui traite des réformes à apporter, est moins satisfaisante). — P. Le Page Renouf, An Elementary Grammar of the Ancient Egyptian Language. Bagster et Sons (c'est un guide sûr, en somme : la partie grammaticale est la plus utile). *Correspondence :* Lingua Franca (L.-L. Bonaparte). The American explorers in Palestine (S. Merrill). — Notes de Rome (R. Lanciani).

Zeitschrift für romanische philologie, 1877, 1 Band, 1. Heft. — A. Tobler, Vermischte Beitræge zur Grammatik des Franzœsischen (1. Emploi de *ne* pour *non* dans les propositions où le verbe est sous-entendu, du pronom personnel répété devant les compléments directs, indirects ou circonstanciels des propositions relatives ou incidentes pour remplacer le verbe sous-entendu. 2. Emploi spécial de la préposition *de* dans les constructions comme *De vostre mort fust grans damages,* dont il reste des traces dans le français moderne : *c'est folie de promettre, qu'est-ce que de nous.* 3. Emploi explétif de *faire* suivi d'un verbe actif à l'infinitif. 4. Construction de la seconde des deux propositions unies par *ou* dans les phrases interrogatives. 5. Impératif pour subjonctif dans certaines propositions subordonnées. 6. Emploi de *corps, personne, char, chef, membres,* etc., pour exprimer l'idée de la personnalité. 7. Du participe présent à valeur passive : *couleur voyante*). — F. Scholle, Die Baligant-episode, ein Einschub in das Oxforder Rolandslied (l'auteur dé-

montre, par l'étude de la langue et de la versification, que l'épisode de Baligant qui, dans le texte d'Oxford de la Chanson de Roland, occupe les vers 2570-2844 et 2974-3681, est une interpolation). — T. BRAGA, O cancioneiro portuguez da Vaticano e suas relacões com outros cancioneiros dos seculos XIII e XIV. — K. BARTSCH, deux Lais provençaux (publication de deux lais provençaux conservés sous une forme à demi francisée dans deux manuscrits français de la Bibl. Nat. et que M. B. accompagne d'un essai de restauration et d'un commentaire philologique et littéraire). — W. FŒRSTER, Catalanisches Streitgedicht zwischen En Buc und seinem Pferd (texte tiré d'un manuscrit catalan de Carpentras). — Mélanges : F. LIEBRECHT, Superstition portugaise (cinq pratiques superstitieuses), Mucharinga (danse portugaise en usage lors de la fête de Notre-Dame de Piété), note sur le lai des *Deux amanz* de Marie de France. — HERMANN SUCHIER, Les sources du *Sermo de sapientia*. — W. FŒRSTER, Notes sur son édition du Chevalier as deus espées et de Richart le Bial. — E. STENGEL, Note sur le Cod. vatic. 3207. — KARL VOLMŒLLER, Laberinto amoroso (communications sur ce recueil de romances espagnoles). — W. FŒRSTER, Préceptes de santé d'après des textes vieux français; fragment d'une chanson d'amour en vieux français. — A. MUSSAFIA, Observations sur le texte de Brun de la Montagne, publié par M. Paul Meyer. — W. FŒRSTER, Correction d'un passage des quatre Livres des Rois (I, XXX). — E. STENGEL, Note sur la détermination de l'époque où l'*e* et l'*i* atones placés après la tonique ont disparu en français. — GRŒBER, L'article *lo, il, li, i* en vieil italien. — Comptes-rendus : L. STÜNKEL, Verhæltniss der Sprache der Lex Romana Utinensis (Schuchardt : Etude sur un important texte de bas latin, travail des plus médiocres et qui ne méritait pas le prix que l'académie des scienees de Berlin lui a décerné). — PIO RAJNA, le Fonti dell' Orlando Furioso (Canello : Le critique se livre à des considérations littéraires sur l'Arioste ; il rend hommage à la science littéraire de M. R., regrette qu'il n'ait pas traité, dans l'introduction, l'histoire du cycle de Rome, en même temps que celle du cycle carolingien et du cycle d'Artur). — L. BRAUNFELS, Kritischer Versuch über dem Roman Amadis von Gallien (L. Lemcke : Essaie de démontrer que l'Amadis de Montalvo repose sur des sources originales plus anciennes, et que l'Amadis portugais est une traduction de l'espagnol). — G. PARIS, Les plus anciens monuments de la langue française, chansons du XVe siècle (L. Lemcke : Compte-rendu des premières publications de la Société des anciens textes). — J. C. MATTHES, De Roman der Lorreinen (E. Stengel : Intéressante publication d'une imitation hollandaise de la chanson des Lorrains). — HUGO ANDRESEN, Maistre Wace's Roman de Rou et des ducs de Normandie (Fœrster : Edition incomparablement supérieure à celle qu'en avait donnée Pluquet, quoique encore déparée par des fautes nombreuses que le critique relève minutieusement). — GUIDO LAURENTIUS, Zur Kritik der Chanson de Roland (Fr. Scholle : Admet l'existence d'une double tradition sur Roland, l'une plus ancienne conservée par le Pseudo-Turpin, l'autre plus moderne combinée avec la première dans la chanson de Roland).

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 26 Onzième année 30 Juin 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 266, New Series. 9 juin 1877. — J. A. SYMONDS, Renaissance in Italy : the Revival of Learning. London, Smith, Elder et Co., 1877 (J. Bass Mullinger : Livre habilement composé et d'une lecture agréable; renseignements nouveaux, quelques omissions toutefois). — M. l'abbé P. FÉRET, Le cardinal du Perron, orateur, controversiste, écrivain. Paris, Didier 1877 (M. Pattison : L'auteur paraît ne pas connaître les *Lettres* et les *Ephémérides* d'*Isaac Casaubon*, deux livres indispensables à quiconque étudie l'histoire politico-religieuse de cette période). — GEORG EBERS, Uarda; A Romance of Ancient Egypt. From the German by C. Bell. London, Sampson Low et Co., 1877 (J. P. Mahaffy : L'auteur qui occupe le premier rang parmi les égyptologues et les écrivains de l'Allemagne contemporaine, fait dans ce nouveau roman — très-captivant d'ailleurs — de violentes entorses à l'histoire : particulièrement en ce qui concerne Moïse, Ramsès II et les invasions grecques peu vraisemblables à cette époque. La traduction est agréable, mais peu exacte). — BRYAN WALLER PROCTER (Barry Cornwall); an Autobiographical Fragment and Biographical Notes. London, G. Bell et Sons, 1877 (C. Kegan Paul : Autobiographie bien intéressante. Seulement l'éditeur C. P. a jugé à propos d'y mêler de sa prose : or, on a rarement écrit d'une façon plus embarrassée, plus lourde et, en maints endroits, plus énigmatique). — E. MORRIS, The Age of Anne. London, Longmans et Co., 1877 (W. P. Courtney). — J. FERGUSSON MC LENNAN, Studies in Ancient History. London, Quaritch, 1876 (W. Ralston : Quoique nous ne partagions pas toutes les opinions de l'auteur, nous recommandons vivement cet ouvrage, qu'il sera utile de comparer aux chap. correspondants des *Principles of Sociology* d'*H. Spencer*). — *Correspondence* : Lettre de Paris (S. Monod : conférences du Père Hyacinthe, élections à l'Académie, G. Flaubert, M^me d'Agoult). — Heracliti Ephesii Reliquiæ. Rec. I. Bywater. Oxonii : E Typographeo Clarendoniano MDCCCLXXVII (Lewis Campbell, indispensable : cf. R. C. n° 17, 1877).

The Athenæum, n° 2589, 9 juin 1877. — B. JERROLD, The Life of Napoleon the Third. Derived from State Records, from Unpublished Family Correspondence and from Personal Testimony. Vol. III. Longmanns et Co. (Ce vol. contient l'histoire du coup d'Etat et se termine par le mariage de N. III avec Eugénie. Il est curieux de voir un libéral anglais traiter ce sujet comme un impérialiste l'eût fait. Pas un écrivain français n'a défendu Louis-Napoléon avec autant de zèle et de chaleur. L'auteur attaque à tout propos Taxile Delord : ce dernier néanmoins, en dépit de ses innombrables inexactitudes de détail, est infiniment plus près de la vérité et plus impartial). — E. G. SQUIER, Peru : Incidents of Travel and Exploration in the Land of the Incas. Macmillan et Co. (De l'observation, d'agréables descriptions rehaussées d'une pointe d'humour. Ce livre est d'un homme compétent et d'un écrivain habile.) — Documents relating to the Proceedings against William Prynne in 1634 and 1637. With a Biographical Fragment by the late John Bruce. Ed. by S. R. GARDINER. Camden Society (intéressant et fort bien écrit). — F. COPPÉE, L'Exilée : Poésies. Paris, Lemerre (art. élogieux).

Literarisches Centralblatt, n° 23, 2 juin. — JACOBI, Quellen der Longobardengeschichte des Paulus Diaconus. Halle (excellent travail, mais bien des questions restent à résoudre). — MONTELIUS, Führer durch das Museum vaterlændischer Alterthümer in Stockholm. Hamburg, Meissner; 3 fr. 75 (bon guide, surtout pour les monuments des époques préhistoriques). — GITLBAUER, De codice Liviano vetustissimo Vindobonensi. Wien, Gerold's S. (doit être consulté par tous ceux qui s'intéressent au texte de Tite-Live). — Statius, vol. I : Silvæ. Recens. BAEHRENS.

Leipzig, Teubner; 2 fr. 25 (très-imparfait). — REINHARDSTOETTNER, Luiz de Camoens. Leipzig, Hildebrandt et Cie (s'adresse au grand public; très-mal écrit). — COSAK, Materialien zu Lessing's Hamburgischer Dramaturgie. Paderborn, Schœningh; 5 fr. 65. Lessing's Hamb. Dram. erlæutert v. SCHRŒTER u. THIELE. Halle, Buchh. des Waisenh. 6 fr. 25 (deux bons livres). — No 24, 9 juin. — SEINECKE, Geschichte des Volkes Israel, I. Gœttingen, Vandenhoeck Ruprecht; 10 fr. (hypothèses très-hardies). — PALMER, Die Gemeinschaften u. Sekten Würtemberg's. Tübingen, Laupp; 5 fr. (beaucoup de renseignements sur ce sujet spécial). — Kritik der reinen Vernunft von Kant, herausg. v. Kehrbach. Leipzig, Reclam; 1 fr. 90 (comparaison des éd. de 1781 et 87; très-recommandable). — HIRZEL, Untersuchungen zu Cicero's philosophischen Schriften, I. Leipzig, Hirzel; 6 fr. 25 (sur les sources du « De natura deorum »; très-approfondi). — ALBIRUNI, Chronologie orientalischer Vœlker, herausg. v. Sachau. I. Leipzig, Brockhaus; 16 fr. 25 (très-important pour la connaissance de l'Orient). — GENTILE, Clodio e Cicerone. Mailand, Hoepli; 4 fr. (bon). — IANAUSCHEK, Originum cisterciensium tomus I. Wien, Hœlder (publication faite avec beaucoup de soin). — NOELDECHEN, Semitische Glossen zu Fick und Curtius. Magdeburg, Nœldecke (comparaison entre les racines sémitiques et les racines indo-germaniques; allégations fort douteuses). — Juliani Imperatoris quæ supersunt. Rec. HERTLEIN. II. Leipzig, Teubner; 2 fr. 70 (l'éd. est terminée). — Senecel libros de beneficiis et de clementia ad cod. Nazarianum rec. GERTZ. Berlin, Weidmann; 5 fr. 70 (beaucoup de corrections utiles). — DARMESTETER et HATZFELD, Morceaux choisis des écrivains du XVIe siècle. Paris, Delagrave (excellent). — BŒHME, Altdeutsches Liederbuch. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel (fruit de longues recherches; s'occupe surtout du côté musical de la poésie populaire).

Zeitschrift für Kirchenrecht, t. I, 3e fasc., 1876. — HARNACK, La seconde épitre de Clément aux Corinthiens (suite et fin). — GASS, Contribution à l'histoire de l'Ethique. Vincent de Beauvais et le *Speculum morale*. — RITSCHL, Les deux principes du Protestantisme : réponse à une question posée il y a vingt-cinq ans. — SCHOTT, Revue des travaux relatifs à l'histoire du protestantisme français. — ANALECTES, t. I, 4e fasc., 1877. — JACOBI, Le système original de Basilide. — WEINGARTEN, L'origine du monachisme après Constantin (suite et fin). — BENRATH, L'auteur du « Trattato del beneficio di Christo ». — BUDDENSIEG, Revue des travaux relatifs à l'histoire de la réforme en Angleterre. — BENRATH, Revue des travaux relatifs à l'histoire de la réforme en Italie. — ANALECTES.

Archivio della Società romana di Storia patria, tom. I, 1er fascicule. Rome, aux bureaux de la Société. (Prix de l'abonnement : 15 francs. Il paraît une livraison tous les trois mois. La Société se propose en outre de publier sous le titre de *Biblioteca della Società romana di Storia patria* un recueil de chroniques, de biographies, de cartulaires, de lois et de statuts.) — O. TOMMASINI : Della Storia medievale di Roma e de' più raccontatori di essa. — J. GIORGI : Cartulari e Regesti della provincia di Roma. — ID. : Il Regesto del monastero di S. Anastasio ad Aquas Salvias. — C. CORVISIERI : Delle posterule tiberine tra la Porta Flaminia ed il ponte Gianicolense. — *Varietà : C. C.*, Il cognome del Mascherino. — *Bibliographie :* Bombelli, Storia critica dell' origine e dello svolgimento del dominio temporale dei papi. — Campi, J. Cassiodori nel V e VI secolo. — DAHN, Longobardische Studien. — HOFFMANN et VOLMŒLLER, Der Münchener Brut Gottfried von Monmouth in franzœsischen Versen des XII Jahrhunderts. — MALFATTI, Imperatori e papi. — PADELLETTI, Fontes juris italici medii ævi. — ZSCHIMMER, Salvianus, der Presbyter von Massilia und seine Schriften. — Revue des Périodiques. — Actes de la Société. — *Notices :* Extrait du Rapport de M. Perrot sur les travaux de l'Ecole française de Rome.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 27 Onzième année 7 Juillet 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 267, New Series. 16 juin 1877. — Supernatural Religion. An Inquiry into the Reality of Divine Revelation. Vol. III. London, Longmans et Co. 1877. — (A. Fairbairn : 1er article. Ce livre est divisé en 3 parties : 1° l'authenticité, l'auteur et la valeur historique des Actes des Apôtres ; 2° l'évidence directe — c'est-à-dire paulinienne — des miracles ; 3° la réalité historique de la résurrection et de l'ascension de Jésus. L'auteur connaît bien la littérature du sujet, mais manque de sens critique. Ce livre est conçu dans un esprit trop dogmatique et dans un but trop apologétique pour être impartial et satisfaisant au point de vue historique. Style ferme et clair). — C. Mendès, Poésies. Paris, Sandoz et Fischbacher. — The Historical Works of Master Ralph de Diceto, Dean of London. Ed. by W. Stubbs. 2 vols. Rolls Series. London, Longmans, 1876 (H. Hewlett : édition soignée et savante. L'auteur des *Abbreviationes Chronicorum* et des *Ymagines Historiarum* n'est pas comme on l'a cru jusqu'ici, un obscur compilateur, mais un ecclésiastique de haut rang, qui a connu personnellement les hommes les plus influents de son temps et figure lui-même dans les scènes qu'il décrit). — W. Bagehot, On the Depreciation of Silver. London, King et Co., 1877. (T. Cliffe Leslie : ce livre, bien qu'il ne soit que la réimpression d'articles détachés, doit être consulté de tous les économistes). — Shakespeare Scenes and Characters. A Series of Illustrations designed by Adams, Hoffmann, Makart, Pecht, Schwœrer and Spiess, with Explanatory Text selected and arranged by *E. Dowden*. London, Macmillan et Co., 1876 (J. Hales : ces gravures, faites d'après des dessins de peintres allemands, dénotent beaucoup de science et de conscience, mais manquent singulièrement de grâce, d'esprit et d'humour. Le texte est très-intéressant). — *Notes*. L'université de Strasburg.

The Athenæum, n° 2590, 16 juin 1877. — J. A. Froude, Short Studies on Great Subjects. 3e Series. Longmans et Co. (9 articles : 2 contre le catholicisme, 4 sur Cicéron, Lucien et Euripide, 2 de politique ; le dernier est un journal de voyage. Livre écrit à un point de vue tout protestant et même puritain, Cf. R. C. N° 21, Anal. de l'Acad.). — W. Senior, By Stream and Sea : a Book, for Wanderers and Anglers. Chatto and Windus (ne valait pas la peine d'être imprimé). — Ad. Trollope, The Papal Conclaves : as they were, and as they are. Chapman and Hall (livre intéressant, écrit sous une forme populaire, avec aisance et clarté, cf. R. C., n° 7. Anal. de l'Acad.). — *Correspondance*. Runawaye's Eyes (Br. Nicholson); The Date of Caxton's Return to England (E. Scott).

Livres déposés au bureau de la Revue critique.

John Rhys, Lectures on Welsh Philology. London, Trubner and Co., 1877. — Schiller-Skinessy, Catalogue of the Hebrew Manuscripts in the Univ. Library Cambridge. — Dr Karl Weinhold, Mittelhochdeutsche Grammatik. Paderborn, Schœningh, 1877. — Weil, Démosthène, plaidoyers politiques. Paris, Hachette, 1877. — A. Dumont, Essai sur l'éphébie attique, 2 vol. Paris, F. Didot, 1877. — C. Rothe, Quæstiones Grammaticæ ad usum Plauti potissimum et Terentii spectantes. Berlin, S. Calvary, 1876. — G. Grœber, Zeitschrift für rom. Philologie, 1877. 1. Band, 1. Heft. Halle, Lippert. — O. Lorentz, Deutschland's Geschichte. Quellen im Mittelalter. 2r Band. Berlin, W. Hertz, 1877. — Fournier, Gerhard van Swieten als Censor. Wien, Gerold's S., 1877. — A. Raffray, Abyssinie. — K. Hofmann und K. Vollmœller, Der Münchener Brut Gottfried von Monmouth, zum ersten Male herausgegeben. Halle, Lippert, 1877. — D. J. Kœstlin,

M. Luther, sein Leben u. seine Schriften., 2 vol. Elberfeld, Friederichs, 1875. — A. Huber, Die Regesten des Kaiserreichs unter Kaiser Karl V, 1346-1378. Innsbruck, Wagner, 1877. — Kirchmann, Erlæuterungen zu den Kategorien u. den Hermeneutiken des Aristoteles. Leipzig, Erich Koschny, 1877. — L. Fritze, Sakuntala metrisch übersetzt, 1877. — Chabas, Recherches sur les poids, mesures et monnaies des anciens Egyptiens. — G. Dindorf, Lexicon Æschyleum. Leipzig, Teubner, 1877. — A. Neymarck, Colbert et son temps, 2 vol. Paris, Dentu, 1877. — Le marquis Costa de Beauregard, Un homme d'autrefois, souvenirs recueillis par son arrière petit-fils. Paris, E. Plon et C^ie^, 1877. — C. Abel, Koptische Untersuchungen. 2^e^ Hælfte, 1^r^ Theil. Berlin, Dümmler, 1877. — D^r^ M. Schultze, Altheidnisches in der Angelsæck sischen Poesie, speciell im Beowulfsliede. Berlin, S. Calvary u. Co., 1877. — W. Kœnig, Zur franzœsischen Literaturgeschichte. Studien u. Skizzen. Halle, Lippert, 1877. — W. Fœrster, Li chevaliers as deus espees, zum ersten Mal herausgegeben. Halle, Lippert, 1877. — D^r^ P. Cauer, Delectus inscriptionum græcarum propter dialectum memorabilium. Lipsiæ, S. Hirzel, 1877. — E. de Pressensé, La vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux II^e^ et III^e^ s. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877. — Fr. von Bezold, Kœnig Sigmund und die Reichskriege gegen die Hussiten. München, Ackermann, 1877. — F. Lotheissen, Geschichte der franz. Literatur im 17^ten^ Jahrhundert. 1^r^ Band. Vienne, C. Gerold, 1877. — D^r^ Reinhold Biese, Die Erkenntnisslehre des Aristoteles u. Kant's in Vergleichung ihrer Grundprincipien, 1877. — E. Scheurer, J.-P. Hebel, sa vie et ses œuvres. Tours, E. Mazereau, 1876. — I. von Zingerle, Reiserechnungen Wolfger's von Ellenbrechtskirchen, Bischofs von Passau, Patriarchen von Aquileja. Ein Beitrag zur Waltherfrage. — F. G. von Bunge, Das Herzogthum Estland unter den Kœnigen von Dænemark. Gotha, Perthes, 1877. — D^r^ L. Grasberger, Ueber die griech. Stichnamen. Würzburg, Stahel, 1877.

Archivio storico artistico archeologico e letterario della città e provincia di Roma, publié par M. F. Gori. 3^e^ année. 1877. 1^er^ fascicule. G. B. Beltrani : Memorie edite ed inedite sulla Penisola di Colonna in Puglia. — A. Bertolotti : Esportazione di oggetti di belle arti da Roma nei secoli XVI, XVII e XVIII. (Documents inédits.) — F. Gori : Papa Paolo V ed i Carafa suoi nepoti giudicati con nuovi documenti. — C. B. Beltrani : Documenti inediti dell'imperadore Federigo II di Svevia e di Carlo secondo d'Angio. — A. Ademollo : Lucrezia Borgia e la Verità. — Bibliographie.

Il Buonarroti, (publié par H. Narducci. Rome, tip. delle science matematiche e fisiche. Prix de l'abonnement : 12 francs par an ; il paraît une livraison par mois.) 2^e^ série, tome XI, janvier à juin 1876. (Ces livraisons ont été publiées du 12 octobre 1876 au 26 avril 1877.) — Cardona : Le Brésil (suite). — Biadego : Lettres de Charles Tedaldi — Fores à la comtesse Isabelle Teotochi Albrizzi de Venise. — Verzili : Projet de Mercandetti pour la réunion et l'agrandissement des trois palais du Capitole. — Id. : Réminiscences du Tibre. — Bibliographie. — H. N. : Eugène Bianchi, notice nécrologique. — Labruzzi di Nexima : Sur une opinion erronée de C. Troya. — Pellegrini : Fouilles de Rome. — A. Monti : Inscriptions morales des maisons de Rome. — Steinschneider : Littérature italienne des Juifs. — Solustri : Les beaux-arts et les académies en Italie. — L. N. Cittadella : D. Maria Novara. — A. Monti : La dernière loge du Vatican. — Beltrani : Le comte Albéric de Barbiano, la reine Jeanne II et les juifs de Trani. — Labruzzi di Nexima : Beatrix Cenci. — Id. : Sur la chanson intitulée Italia mea. — Curiosités : Les livres de Grégoire XVI.

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Tome I. — **Histoire de l'Asie centrale** (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoquand), depuis les dernières années du règne de Nadir Chah (1153) jusqu'en 1233 de l'hégire (1740-1818), par Mir Abdul Kerim Boukhary, publiée, traduite et annotée par Ch. SCHEFER, premier secrétaire-interprète du gouvernement pour les langues orientales, professeur à l'école des langues orientales vivantes. *Texte persan*, in-4°, imprimé à Boulaq . . . . 15 fr.

Tome II. — Le même ouvrage, traduit en français avec introduction et appendice, par Ch. SCHEFER. 1 vol. in-8°, avec carte de l'Asie centrale. . . . . 12 fr.

Tome III. — **Récits de l'ambassade au Kharezin,** par Riza Qouly-Khan. *Texte persan*, publié par Ch. SCHEFER, 1 vol. in-8°, imprimé à Boulaq . . . . 15 fr.

Tome IV. — Le même ouvrage, traduit en français par Ch. SCHEFER, *(en préparation)*. Un vol. in-8°.

Tome V. — **Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire,** relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés, par Emile LEGRAND, suppléant à l'école des langues orientales. 1 vol. in-8°. . . . . 15 fr.

Sous presse, pour paraître prochainement :

Tome VI. — **Histoire de l'ambassade de France près la Porte ottomane,** suivie d'un mémoire sur les capitulations et le commerce de la France dans le Levant, par le comte DE SAINT-PRIEST, ambassadeur du roi à Constantinople (1768-1782), avec une introduction par Ch. SCHEFER. 1 vol. in-8°.

Tome VII. — **Voyage en Corée,** traduit du chinois par SCHERTZER, avec carte. — **Voyage dans l'empire d'Annam,** traduit du russe par L. LÉGER, professeur à l'école des langues orientales. 1 vol. in-8°.

Tomes VIII et IX. — **Histoire universelle,** traduite de l'arménien par E. DULAURIER, de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales. 2 vol. in-8°.

Tome X. — **Chronique des Princes de Moldavie,** depuis leur origine jusqu'en 1595, par G. URECHI. *Texte roumain,* avec traduction, notes et glossaire, par E. PICOT, professeur à l'école des langues orientales. 1 vol. in-8°.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

ONZIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome IV)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, C. DE LA BERGE, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la Rédaction : M. G. Calame

ONZIÈME ANNÉE

SECOND SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome IV

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC., ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1877

ANNÉE 1877

TABLE DU SECOND SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

LE PUY, IMPRIMERIE MARCHESSOU, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

[illegible]

PÉRIODIQUES [illegible]

[illegible]

Academy (The), New series, N° [illegible]

Analecta juris pontificii, [illegible]

[illegible], Vol. III, [illegible]

[illegible] e leggende della città e provincia di Roma, [illegible]

[illegible] (The), N° [illegible]

[illegible] Centralblatt, N° [illegible]

[illegible]

Revue [illegible] de l'Instruction publique, Tome XX, livre [illegible]

[illegible]

[illegible] politique et [illegible]

[illegible] für deutsches Alterthum und deutsche [illegible], Vol. XI, [illegible]

[illegible] für deutsche Philologie, Vol. VIII, [illegible]

[illegible] für die Kirchengeschichte, Vol. II, [illegible]

[illegible]

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 14 Juillet — 1877

Sommaire : 131. D. Wright, Histoire du Népal. — 132. J. L. Ussing, Plan et disposition des maisons grecques et romaines. — 133. H. Varhnagen, Origine et différentes significations de la particule anglaise « but ». — 134. Th. Sickel, Archives suisses. — 135. L'abbé Delarc, Un pape alsacien. — 136. Trois homélies en moyen-irlandais sur la vie de saint Patrice, sainte Brigite et saint Colomba, éd. par W. Stokes. — Académie des Inscriptions.

131. — **History of Népâl,** translated from the Parbatiyâ with an introductory sketch, by the editor Daniel Wright. Cambridge at the university Press. 1877, xv-324 p. in-4°.

Remercions tout d'abord M. Daniel Wright de l'entreprise qu'il a conçue de nous donner ce volume et les syndics de l'imprimerie de l'Université de Cambridge du concours libéral qu'ils lui ont prêté en supportant les frais de la publication. Une histoire du Népal nous manquait absolument. Certes, M. Hodgson a publié d'utiles et savants mémoires qui ont plus ou moins directement le Népal pour objet. Le P. Joseph qui vit la conquête du Népal par les Gorkhas, il y a un peu plus d'un siècle, nous a donné de cet événement une relation précieuse en même temps qu'une description du pays dont l'intérêt n'est pas diminué par le volume qui vient de paraître [1]. Mais il nous fallait autre chose encore. M. W. vient de nous le donner.

Cet ouvrage est proprement la traduction des Annales indigènes du Népal appelées *Vansâvalî,* « suite des dynasties » (p. 77-291); cette traduction est précédée d'une Introduction (p. 1-76) et suivie de plusieurs Appendices (p. 293-324).

La traduction est l'œuvre du Munshî Shew-Shunker-Singh, attaché à la résidence britannique du Népal ; c'est un Hindou qui habite ce pays depuis trente ans, et qui, par conséquent, a eu le temps d'apprendre la langue : du reste, il se faisait assister selon le besoin par un indigène, le pandit Shrî Gunânand descendant de ceux qui, de génération en génération, ont composé le Vansâvalî. Un travail exécuté dans ces conditions doit mériter toute confiance ; et c'est un grand avantage pour nous de pouvoir lire dans une langue européenne l'histoire du Népal telle qu'elle est racontée par les indigènes. Il ne s'en suit pas que nous connaissions

1. Le mémoire du P. Joseph a été publié dans le tome II des *Asiatic Researches* et traduit en français par Castera qui l'a mis à la suite de la *Description de l'Indostan* de S. Rennell traduite par Boucheseiche, Paris, 1800.

cette histoire avec certitude; mais c'est beaucoup de savoir ce qu'en disent les Népalais.

Le Vansâvali se compose de onze chapitres, dont le premier nous transporte dans l'âge fabuleux des Buddhas et des dieux, et le onzième est consacré à la généalogie du ministre Jung Bahadur qui vient de mourir (mais qui vivait encore pendant que s'imprimait le livre de M. W.). Un douzième chapitre, qui ne fait pas partie de l'ouvrage, mais a été puisé à une autre source, nous donne la généalogie du roi actuel.

La place dont nous disposons ne nous permet pas d'analyser le Vansâvali, de suivre cette série de dynasties et de rois, ces légendes qui se mêlent à l'histoire, et où le Bouddhisme et le Buhmanisme, plus ou moins modifiés par des croyances d'une autre origine, se côtoient ou se pénètrent mutuellement. Nous prendrons seulement la liberté de signaler au lecteur deux de ces légendes. Celle de *Matsyendra nâtha* (prononcé Macchindra nâtha) protecteur du Népal (p. 140-152) et celle de *Turyâ-Devî* (p. 117) trouvée par Ramâ d'une manière si secrète que l'auteur du Râmâyana n'en a pas eu connaissance et n'en dit rien (p. 176-177). Pour aider le lecteur à suivre les dynasties népalaises, M. W. en a dressé un tableau très-clair qui forme son appendice VIII. Les dynasties y sont séparées et les noms des rois de chacune d'elles donnés à la suite, numérotés, transcrits avec le plus grand soin et la plus complète fidélité.

L'introduction dont M. W. est l'auteur est divisée en 5 chapitres. — Le premier est consacré à la description géographique du pays; nous regrettons qu'elle ne soit pas accompagnée de la moindre carte [1]. Nous comprenons qu'une carte scientifiquement exacte fût difficile, peut-être impossible à faire; mais une carte même grossièrement tracée, et sans prétention, eût toujours aidé le lecteur, qui, faute de ce secours, ne se rend pas toujours facilement compte de la situation des lieux. Les chapitres suivants sont consacrés, le deuxième à l'ethnographie, aux langues, à la religion; le troisième aux castes, classes, professions et métiers; le quatrième à l'histoire des relations du Népal avec la puissance britannique; le cinquième à la situation politique du Népal. Nous résumerons ici les principales conclusions de l'auteur.

Les Népalais sont un mélange de plusieurs races; plusieurs religions sont professées dans le pays et y vivent en assez bon accord. Les Gorkhas sont les plus récemments venus et constituent la race dominatrice; ils professent l'hindouïsme; les Newars forment la majeure partie de l'ancienne population, ils professent le bouddhisme. La langue des Gorkhas est dite le parbatiya, celle des Newars est appelée newarî. La population est très-compacte et presque exclusivement adonnée à l'agriculture : point de famille qui n'ait son lopin de terre et ne le cultive. Les fêtes sont très-nombreuses, il y a 2,733 sanctuaires religieux dans le pays, et

1. Le lecteur regrettera également le manque d'un index à la fin du volume.

les deux tiers des jours de l'année sont fériés. Ce peuple a de l'aversion pour les étrangers, les craint et les repousse; il est pauvre. Ni les productions du pays, ni les caractères et les dispositions des habitants ne permettent d'espérer qu'on puisse créer avec le Népal des relations commerciales fructueuses. Il faudrait, en tous cas, commencer par sacrifier plusieurs millions et la vie d'un certain nombre de milliers d'hommes pour réunir le Népal à l'empire anglais de l'Inde. M. W. pense que « le jeu n'en vaudrait pas la chandelle ». M. W. insiste beaucoup sur le rôle joué par le ministre Jung Bahadur qui est arrivé au pouvoir et s'y est maintenu par des moyens tout orientaux, mais qui, depuis son voyage à Londres en 1851, a entrepris et exécuté une foule de réformes et exercé une action très-bienfaisante. Entre autres choses, il fit tous ses efforts, non pour interdire formellement, mais pour empêcher les sacrifices des veuves. Les journaux nous apprenaient naguères que, pour reconnaitre ces bonnes intentions, trois de ses Rânîs se sont brûlées sur son bûcher.

III. L'appendice comprend huit sections. 1° La liste des instruments de musique du Népal, avec leurs noms et leur description; 2° les noms de neuf outils d'agriculture en parbatiya et en newarî; 3° les noms et valeurs de monnaies népaliennes; 4° les poids et mesures; 5° la mesure du temps (les petites divisions); 6° un vocabulaire Parbatiya et Newarî; 7° cinq chants newarî avec traduction anglaise interlinéaire; 8° la liste des rois du Népal d'après le Vansâvalî; 9° la liste des manuscrits du Népal acquis par M. W. pour la Bibliothèque de l'Université de Cambridge.

Nous avons déjà parlé du 8e appendice; nous dirons quelques mots des 6e, 7e et 9e. M. Hodgson avait déjà donné une liste de mots de la langue newarî (Essays p. II, p. 28) en même temps que de plusieurs autres idiomes dont quelques-uns se parlent dans le Népal (Magar, Gurung, Limbu, Kirati, Lepcha, Bhotiya). Sur ce point, il n'y a donc rien de très-nouveau. L'intérêt du vocabulaire de M. W. est dans la comparaison du parbatiya (langue de souche sanskrite) avec le newarî d'origine différente. On voit cependant que le sanskrit a pénétré dans le newarî. Cette invasion du sanskrit est plus sensible encore dans le 7e appendice : quelques-uns des chants qui le composent sont remplis de mots sanskrits quoique le fond de la langue soit tout autre; l'influence du bouddhisme n'est pas moins frappante : quelques-uns de ces chants sont tout imprégnés de l'esprit de cette religion et en reproduisent la phraséologie. Deux d'entre eux sont datés; l'un est de 1467, l'autre de 1832.

La liste des mss. acquis par M. W. est du plus haut intérêt. Ils sont, en grande majorité, sanskrits; mais il y a une soixantaine de volumes tibétains; un volume en tamoul, plusieurs en népalais, plusieurs autres où le texte sanskrit est accompagné de traduction soit en parbatiya ou newarî, soit dans les deux langues. Plusieurs sont ornés de peintures; l'un d'eux n'a que des peintures. Les plus anciens sont sur feuilles de

palmiers, les plus récents sur papier. Quelques-uns de ces mss. sont fort anciens; il y en aurait des années 884, 885, 892, 899, 1065 de notre ère. C'est du moins ce qu'affirment les indigènes; M. Cowell, qui doit faire le catalogue, essaiera de constater l'exactitude de ces assertions. Au point de vue de la composition, la collection est principalement formée de livres bouddhiques ou relatifs aux religions népalaises. Le défaut d'espace nous interdit de nous étendre davantage sur ce sujet intéressant, que la *Revue*, du reste, aura peut-être quelque jour l'occasion de traiter d'une manière plus spéciale.

L'ouvrage de M. W. est orné de xvi planches coloriées et paraissant porter le cachet de l'exactitude. Les portraits (de Jung Bahadur, le père et le fils, du roi, d'une Rânî) sont faits d'après des photographies; les vues sont faites d'après des dessins d'un indigène du Népal; elle représentent en général des monuments religieux. La planche vi où l'on voit les cinq Buddhas de la contemplation, leurs femmes et leurs fils, et la viie représentant la trace du pied de Manjuçri et celle du pied de Çâkyamuni ont un caractère différent; le dessin de la viie a paru en 1861 dans le *Journal of the R. asiatic society* (Londres vol. 18, p. 393).

Nous ne pouvons passer sous silence la planche xiii qui reproduit l'inscription en 7 lignes d'une pierre encastrée dans l'édifice, à gauche, en arrivant sur la grande place de Kathmandou. Le père Joseph l'avait signalée à cause des caractères variés qui s'y trouvent et de la présence, étrange au milieu de diverses écritures asiatiques, de ces mots : *Automne winter l'hivert*. Il ajoute « qu'aucun Népaulien ne sait comment ces mots ont été gravés là ». Le Vansâvalî nous apprend que, en 1654, le roi Pratâpa Malla « composa une prière à Kâlikâ et l'inscrivit sur des pierres en 15 caractères différents qu'il avait tous étudiés » (p. 213). Parmi les écritures diverses de l'inscription (entre lesquelles le devanagari et ses variétés dominent) on reconnaît très-bien, sur la planche de M. Wright, à la ligne 5, le nom de Prâtapa Malla, — à la ligne 6, le millésime 774 (— 1654 de J.-C.), à la fin de cette ligne et au commencement de la suivante, se détachant par leur taille et leur forme, les caractères latins AVIOMNEWINTERLHIERT. Qui se serait jamais imaginé qu'un roi du Népal au xviie siècle estropierait deux mots français pour les mêler, en les séparant par un mot anglais, aux invocations qu'il adressait à sa divinité?

L. Feer.

---

132. — **Om Grækernes og Romernes Huse, med særligt Hensyn til Benævnelsen for de enkelte Rum.** J. L. Ussing. Copenhague, 1876, in-4° de 83 pages.

C'est dans un programme publié l'année dernière par l'Université de Copenhague à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi que se

trouve l'excellente dissertation dont le titre est transcrit ci-dessus. L'auteur y examine le plan d'après lequel les Grecs et les Romains ont bâti ordinairement leurs maisons aux diverses époques de leur histoire, et il s'attache à déterminer les dénominations antiques qui répondent dans chaque âge aux différentes pièces et parties de ces maisons. Il discute dans le premier chapitre certaines restitutions du palais d'Ulysse d'après l'Odyssée, toutes plus ou moins fantaisistes, et qui ont été tentées successivement par Voss, Hirt, Egger (programme d'Altona pour l'année 1833), Gerlach (Philologus, 1870), etc. Pour sa part, il ne prétend nullement à reconstruire jusque dans ses moindres détails l'ordonnance d'une maison sortie de l'imagination d'un poëte; il s'en tient aux grandes lignes, c'est-à-dire à ce qui ne peut appartenir à la pure invention. Entrant dans un palais du temps d'Homère, il nous fait traverser d'abord la cour antérieure (αὐλή), qui est fermée par une enceinte de pierre, et il nous en signale, en passant, les nombreuses dépendances. Nous venons ensuite nous reposer avec lui, comme des hôtes, sous cette galerie de colonnes, que l'âge homérique désignait par le nom de αἴθουσα [1] ou quelquefois de πρόδομος, et qui s'appellera plus tard le « portique ». Puis, nous pénétrons dans la maison proprement dite, et tout d'abord dans la grande salle des festins (μέγαρον, δῶμα), au plafond élevé, à l'ameublement encore primitif. Enfin, après une courte et rapide visite des autres appartements, de la chambre de travail où se tient la maîtresse de la maison, de la chambre à coucher du maître, des magasins et pièces de l'étage supérieur, etc., nous sortons, non sans remporter une idée très-suffisante du plan et de la disposition d'un palais homérique.

Le chapitre suivant présente un intérêt de premier ordre. C'est la description des maisons d'Athènes aux âges de Périclès et de Démosthène. Aussi bien se distingue-t-il au milieu des autres parties du livre par une exposition particulièrement claire; on y rencontre des pages fort agréables à lire. Chemin faisant, M. Ussing rend compte des expressions : κροτεῖ τὴν θύραν = « il frappe à la porte », et : ψοφεῖ ἡ θύρα = « la porte fait du bruit en se refermant ». Il y a déjà longtemps que M. Cobet a fait remarquer — M. U. aurait pu lui en rapporter l'honneur — l'erreur des grammairiens grecs qui, faisant de ψοφεῖν un verbe actif, ont cru et enseigné à l'envi qu'on pouvait dire : ὁ ἐξιὼν τὴν θύραν ψοφεῖ. Pour établir que cette construction n'était pas étrangère au bon usage attique, ils se fondaient sur un unique vers de Ménandre. Mais, en y introduisant une correction des plus probables, M. Cobet bat très-sérieusement en brèche leur seule défense (voy. *Variae Lectiones*, p. 216-217 de la deuxième édition), et signale le fréquent emploi de cette locution vicieuse par Lucien et par d'autres auteurs qui affichent pourtant une grande prétention à l'atticisme, comme une marque indubitable qu'on ne connaissait plus que bien imparfaitement, de leur temps, la langue de

1. *Αἰθούση*, page 13, ligne 5 d'en bas, est un *lapsus* pour αἴθουσα.

l'Athènes classique. M. U. vient pleinement confirmer, par des considérations archéologiques, la manière de voir du savant philologue hollandais. Les grammairiens, et Plutarque à leur tête, dit-il, s'étaient imaginé que les portes extérieures des maisons à Athènes s'ouvraient, dans l'ancien temps, en dehors, c'est-à-dire sur le trottoir ou la rue. De même que κροτεῖ voulait dire : « il frappe pour entrer », ψοφεῖ aurait signifié : « il frappe pour sortir ». « Considérant ces deux expressions comme « exactement opposées l'une à l'autre, ils se représentaient que la per« sonne qui voulait sortir d'une maison frappait aussi à la porte, et cela « afin de prévenir les passants, qui, dès lors, se garaient et ne risquaient « point ainsi à chaque instant de recevoir le choc des portes qui s'ouvraient. « Cette explication, déjà fort invraisemblable en soi, ne s'accorde nulle« ment, d'une part, avec l'usage de fermer les portes en dedans au moyen « d'une barre transversale (μόχλος), ni, d'autre part, avec des expressions « telles que ἐπισπᾶται = « il tire à soi la porte » (à savoir par l'anneau « ou la poignée extérieure), en parlant de quelqu'un qui, du dehors, « veut empêcher la porte de s'ouvrir. » Nous ne pouvons, malheureusement, pas suivre M. U. dans sa description de la maison athénienne. Nous ne nous arrêterons qu'à un seul point de détail qui avait donné matière à quelque controverse et qui nous semble élucidé cette fois d'une manière décisive. On sait que les maisons d'Athènes étaient ordinairement situées entre cour et jardin. De la rue, on pénétrait d'abord dans la cour par une porte appelée ἡ αὔλειος θύρα. On ne trouvait, qu'après avoir traversé la cour, la porte qui donnait accès dans la maison proprement dite : c'est ce qui explique que cette dernière porte s'appelait chez les anciens ἡ μέταυλος θύρα. Plus tard, le plan des maisons grecques s'étant modifié, le principal corps de bâtiment se trouva situé entre deux sortes de péristyles (Vitruve, VI, 10, 5) ou de cours : et ἡ μέταυλος θύρα devint dans l'usage courant ἡ μέσαυλος. Cela posé, qu'on se reporte au vers 549 de l'*Alceste* d'Euripide. On se rendra compte par un examen attentif du passage que les éditeurs n'auraient pas dû hésiter à corriger θύρας μεταύλους au lieu de la leçon des manuscrits μεσαύλους. Grâce à la discussion très-nette de M. U. sur ce passage, il n'y aura plus lieu désormais de conserver dans le texte la leçon traditionnelle.

3e chapitre. — Après la mort d'Alexandre le Grand, la vie grecque prend en partie un caractère bien différent de celui qu'elle avait dans les âges antérieurs. Le luxe asiatique s'est introduit dans les mœurs : son influence se fait ressentir notamment dans la construction des maisons des riches personnages. En même temps, on voit aussi changer les noms qui servent à désigner les différentes parties de la maison. M. U. suit dans le détail cette transformation ; il ne néglige pas d'étudier de tout près la nouvelle terminologie. Il est, à ce propos, une expression sur laquelle nous voudrions insister un peu ; car un texte qui ne semble pas connu de M. U., et qui a dû échapper également aux recherches de ceux qui se sont occupés avant lui de la question, va nous permettre, à ce que

nous espérons du moins, de déterminer la valeur d'une unité de mesure qui fut en usage chez les Grecs, qu'on chercherait en vain néanmoins dans les traités même les plus modernes de métrologie ancienne. « Dans la « description tracée par Callixène du vaisseau que Ptolémée Philopator « avait sur le Nil, il est question d'une grande salle entourée de colon- « nes sur les quatre côtés. Cette salle est donnée comme pouvant conte- « nir *vingt lits*. Plus loin, la description mentionne une autre salle, « plus petite, située à l'étage supérieur, et de *cinq lits*; puis encore une « autre salle, celle-là de *treize lits* (— ὁ μέγιστος οἶκος· περίπτερος δ' ἦν, « εἴκοσι κλίνας ἐπιδεχόμενος..... Οἶκος ἄλλος πεντάκλινος..... Οἶκος Βακχι- « κὸς τρισκαιδεκάκλινος. Athénée, l. V, p. 205 et suiv.)..... On trouve déjà « chez Xénophon cette manière d'évaluer la grandeur d'une pièce (καὶ « ὅσα λέγω, ἔφη, πάντα, οὐκ ἐν πολλῷ τινι μείζονι χώρᾳ ἔκειτο ἢ ἐν δεκακλίνῳ « στέγῃ συμμέτρῳ. *Economique,* VIII, 13). Ces lits (κλίνη, « lectus ») « sont des lits de repos ou sofas, qui s'emploient aussi bien dans la « chambre à coucher que dans la salle à manger. Par suite, ils n'ont pas « plus en longueur que la taille d'un homme et sont larges comme pour « deux personnes ; ce qui n'empêche pas, à table, d'y asseoir deux, trois « personnes, ou même, au besoin, un plus grand nombre de convives, etc.» Trois textes d'Aristote auxquels renvoie, directement ou indirectement le Thesaurus, peuvent faire naître des doutes sur l'interprétation traditionnelle, et admise par M. U., des termes tels que δεκάκλινος et autres, à savoir : « (salle) pouvant contenir dix lits (ou tant de lits) » Parlant d'un animal fabuleux appelé tantôt βόλινθος, tantôt βόνασος par les anciens, Aristote dit, *Hist. des anim.*, I, 45 = p. 630ᵃ, 22 : Τὸ δὲ δέρμα αὐτοῦ κατέχει εἰς ἑπτάκλινον ἀποταθέν, et, Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, ch. 1er = p. 830ᵃ, 16 : Ὅταν δὲ ἐκδαρῇ τὸ δέρμα κατέχειν τόπον ὀκτακλίνου. Puis, dans ce même livre Π. θ. ἀ, ch. 127 (ch. 139, Beckmann) = p. 842ᵇ, 22, en parlant de l'espace occupé par un certain foyer de combustion : Ὁ δὲ καιόμενος τόπος ἐστὶν οὐ πολύς, ὡς ἔοικεν, ἀλλ' ὅσον μάλιστα πεντακλίνου τὸ μέγεθος. Comparant ces textes aristotéliques entre eux et avec le passage suivant de Pollux (I, 79) : Λέγεται δὲ καὶ οἶκος τρίκλινος, πεντάκλινος καὶ δεκάκλινος, καὶ ἁπλῶς πρὸς τὸ μέτρον τοῦ μεγέθους ὁ τῶν κλινῶν ἀριθμός, déjà Beckmann, à la fin du siècle dernier, concluait dans les termes suivants : « Hisce vocabulis Graecos certam designasse mensuram, non minus quam si cubitos et pedes nominassent, palam est. » Au surplus, Beckmann, à ce qu'il semble, ne se faisait pas une idée autrement nette de la valeur que pouvait avoir cette mesure. Dans notre siècle, on a laissé dormir la question. Or, Philon l'ingénieur, traitant de la construction des remparts, dit (*Veteres Mathematici,* p. 80 = ch. 1er, § 15 de la trad. française de A. de Rochas) : « D'autres courtines, comme à Rhodes, sont formées d'une « série de voûtes. Les chemins de ronde ont une largeur de 7 coudées ; « en dessous, sont des corps de garde... (κάτωθεν φυλακτήρια ἑπτάκλινα). « Les pieds droits auront 10 coudées en longueur et en largeur. Les « murs transversaux ont la même longueur et 3 coudées d'épaisseur. Ce

« mode de construction des murs est économique; les parties qui ont « 10 coudées d'épaisseur ne craignent rien des lithoboles, et, si les pro- « jectiles endommagent celles qui ont 3 coudées, nous aurons bientôt « restauré le corps de garde qui aura souffert. » Il est aisé de calculer, au moyen des données qui précèdent, qu'un φυλακτήριον ἑπτάκλινον mesure 70 coudées carrées, ce qui tend à faire admettre que la κλίνη était une unité de surface égale à 10 coudées carrées. On remarquera que, la coudée étant sensiblement égale à un demi-mètre, un lit ordinaire de deux personnes mesure environ 4 coudées de longueur sur 2 coudées et demie de largeur, ce qui fait justement 10 coudées carrées. Ainsi il y aurait lieu, à notre sens, d'admettre que la κλίνη était pour les Grecs une unité de surface de la valeur qu'on vient de dire. — Κλίνη se retrouve, probablement dans ce sens et avec cette valeur, dans un passage de Diodore de Sicile. C'est dans la description de l'engin de siége, appelé *hélépole,* que fit construire Démétrios Poliorcète pour réduire la ville de Rhodes. On n'a qu'à se représenter une tour de charpente quadrangulaire, dont les quatre montants, d'une hauteur de près de 100 coudées, sont οὕτω συννενευκότες εἰς ἀλλήλους ὥστε, τοῦ παντὸς κατασκευάσματος ὄντος ἐννεαστέγου, τὴν μὲν πρώτην στέγην ὑπάρχειν κλινῶν μγ', τὴν δ' ἀνωτάτω θ'. MM. Köchly et Rüstow, qui ont eu à interpréter ce passage dans leur *Geschichte des Griechischen Kriegswesen* (à la p. 412), considérant que κλῖναι, dans ce passage comme dans celui de Philon l'ingénieur dont nous nous sommes occupés plus haut, ne pouvait guère se traduire autrement que par le mot « parties » *(Theile),* admettent arbitrairement que ces « parties » devaient être des coudées. Ils traduisent en conséquence : « Les montants sont inclinés les uns vers les autres en faisant un angle tel que le plafond du rez-de-chaussée formant encore un carré de 43 coudées de côté, celui de l'étage le plus élevé, le neuvième, en forme un qui n'a plus que 9 coudées de côté. » Ils établissent sur de telles données un calcul [1] qui ne peut nécessairement conduire qu'à des résultats hypothétiques. Il nous semble que le passage doit être entendu différemment et de la façon suivante : « le plafond du rez-de-chaussée mesurant en superficie 43 κλῖναι, c'est-à-dire 430 coudées carrées, celui de l'étage supérieur n'en mesure plus que 9, soit 90 coudées carrées. » Cela change considérablement les conditions du problème, puisque MM. K. et R. supposaient des plafonds carrés dont les côtés étaient dans le rapport $\frac{43}{9}$, tandis que maintenant le rapport des côtés de nos carrés serait approximativement $\frac{20.7}{9.5}$ (2).

1. Ce calcul, en tout cas, ne serait qu'approximatif.

2. Diodore dit que le cadre de base de l'hélépole était un carré de 50 coudées de côté. Athénée le mécanicien disait la même chose, bien que les manuscrits qu'on a de cet auteur portent : τὸ δὲ πλάτος πήχεις Η, ce qui ne ferait que 8 coudées. MM. K. et R. proposent d'admettre que cette dimension se rapportait au plafond de l'étage le plus élevé. M. Wescher, s'appuyant sur Vitruve chez lequel il trouve : *latitudo pedum LX*, conjecture qu'il faut lire Μ, au lieu de Η, dans le texte d'Athé-

Mais nous avons hâte de revenir au livre de M. U. Il étudie dans le quatrième chapitre et dans les suivants les maisons de Pompeïes; elles portent d'une manière frappante le cachet de la Grèce. Puis il passe en revue les dénominations que les Romains ont employées pour toutes les parties de leurs maisons. Enfin, il termine cette intéressante excursion à travers les habitations des anciens par la visite des deux villas somptueuses que possédait Pline le Jeune et qu'il a eu soin de nous décrire, en grand détail, dans ses Lettres.

Il ne nous reste plus à toucher que deux points, et nous le ferons en peu de mots. M. U. rappelle (p. 67), d'après Aulu-Gelle, XVI, 5, 2, qu'on ne s'entendait plus au second siècle après J.-C. sur le sens du mot *vestibulum*. On se servait alors communément de ce terme pour désigner la grande salle à l'entrée de la maison, qui portait spécialement le nom d'*atrium*, alors qu'il semble que le vrai sens et le sens ancien du mot était tout autre. Ainsi, *vestibule* n'aurait pas toujours désigné une partie proprement dite de la maison, mais bien l'espace laissé libre devant la porte d'entrée par un renfoncement du bâtiment, tandis que les ailes, pour ainsi parler, s'avançaient jusqu'à la rue même et flanquaient cet espace à droite et à gauche. Telle est, en effet, l'explication donnée par Elius Gallus, jurisconsulte du temps d'Auguste. Mais il paraît qu'après le grand incendie de Rome sous Néron, on se mit à rebâtir les maisons sur un autre modèle et avec des portiques en façade, si bien que les vestibules disparurent et que ce nom cessa bientôt de répondre à rien de précis. Dans les Comptes rendus des séances de l'académie des sciences de Copenhague en 1875, M. U. avait déjà traité avec développement ce point particulier. Il publia alors pour la première fois le plan d'une maison pompéienne découverte en 1873 près de la porte Stabienne (regione I,

---

née, ce qui donnerait 40 coudées (= 60 pieds). Mais il suffit de dire que H a pris dans le texte d'Athénée la place d'un N (= 50) pour que tout le monde en demeure d'accord avec nous. Il paraît donc sûr que le cadre de base mesurait 50 coudées de côté. Or, Diodore dit expressément que les quatre montants de la tour partaient des angles de ce carré (ἐκ δὲ τῶν γωνιῶν ὑπῆρχον κίονες ἴσοι τῷ μήκει, βραχὺ λείποντες τῶν ρ' πηχῶν κτλ). Il est facile de se rendre compte que, à supposer qu'il en fût ainsi, si d'ailleurs les chiffres 43 et 9 κλίναι ne sont pas altérés, le plafond du rez-de-chaussée se trouverait remonté jusqu'aux trois quarts de la hauteur totale, ce qui est inadmissible. Il est donc arrivé de deux choses l'une : ou bien Diodore nous a transmis une indication inexacte et les montants de la tour ne partaient point, comme il le dit, des angles, ou bien l'un des chiffres 43 ou 9 est altéré. Si l'on étudie cette dernière hypothèse, on voit bientôt que le chiffre 9 doit être bon, mais que MΓ (= 43) pourrait parfaitement bien — ce qui, du reste, serait difficile à montrer ici même — n'être qu'une corruption de HH (= 200, en chiffres attiques). 200 κλίναι de superficie pour le plafond du rez-de-chaussée feraient un peu moins de 45 coudées de côté, et nous nous trouverions sensiblement dans les données de MM. K. et R. Cependant nous serions plutôt porté à croire que les montants de la tour ne partaient pas des angles mêmes du cadre de charpente inférieur, mais que la tour s'élevait du milieu d'un cadre beaucoup plus large qu'elle n'était elle-même à la base, ce qui ne devait pas laisser que de lui procurer une bonne assiette.

isola 5, numero 1) et décrite par M. Fiorelli, *Descrizione di Pompei*, p. 451, maison modeste d'ailleurs, composée seulement d'une cour et de trois pièces, mais précédée d'un large vestibule s'avançant sur le trottoir, qui, bien que les vestibules aient affecté sans doute beaucoup de formes différentes, suffit du moins à donner quelque idée de ce que les anciens entendaient par ce mot.

Nous avons différé jusqu'ici de parler de l'introduction du livre de M. U. C'est un premier essai tendant à démontrer qu'il ne faut pas se fier aux indications fournies par Vitruve, quand on étudie l'époque vraiment classique de Rome, vu que ni sa manière d'écrire, ni les règles qu'il donne pour la construction des maisons ne permettent de croire qu'il ait vécu à une époque antérieure au siècle de Constantin le Grand. M. Ussing se propose de reprendre cette thèse une autre fois pour la prouver plus complètement. On comprend que, dans le cours de son travail, il n'ait eu recours que le moins possible à cet auteur. Ces recherches sur Vitruve ne peuvent manquer de présenter beaucoup d'intérêt : la question est de conséquence.

Ch. Graux.

---

133. — **An inquiry into the origin and different meanings of the english particle but**, by Hermann Varnhagen. Gœttingen, 1876. R. Peppmüller, 71 pp.

M. Varnhagen s'est proposé dans cet essai de faire l'histoire de la particule *but*; il l'étudie dans ses origines dès qu'elle apparaît en anglo-saxon sous la forme *bûtan* et *bûton*; il observe son développement ultérieur dans le vieil et le nouvel anglais (la période du vieil anglais s'étend pour M. V. comme pour M. Matzner, de la fin du xii[e] siècle au règne d'Elisabeth). Les remarques, souvent ingénieuses, sont accompagnées d'exemples qui témoignent de nombreuses lectures. L'auteur cite la Genesis de Cœdmon et les chroniques saxonnes, Dame Siriz et le King Horn, Chaucer et Wycliff, Shakspere et Ben Jonson, Thackeray et Dickens, Bulwer et le capitaine Marryatt. Il s'est servi pour son travail des grammaires publiées en Allemagne (Van Dalen, Matzner, Baskerville, Schmidt, Koch, Wagner revu par Herrig), de la *Grammar of english Grammars* de Brown et du dictionnaire de Webster. Nous recommandons cet opuscule à ceux qu'intéresse la philologie anglaise. Les emplois divers de la particule *but*; les significations variées qu'elle revêt selon les phrases dont elle fait partie ou selon les termes qui l'accompagnent *(that, if that)*; les différentes nuances qu'elle apporte au sens selon la place qu'elle occupe, tout cela est fort bien caractérisé par M. Varnhagen.

Chuquet.

134. — **Ueber Kaiserurkunden in der Schweiz, ein Reisebericht**, von professor Dr Th. Sickel in Wien. Zurich, S. Hœhr, 1877, vii-103 pp. in-8°.

Chargé de la publication des diplômes des rois et empereurs de la maison de Saxe, de 911 à 1002, dans les *Monumenta Germaniæ* de Pertz, le savant auteur des *Acta Carolinorum* [1], vient d'accomplir un voyage en Suisse, à la recherche des documents qui rentrent dans son cadre. Les hommes du métier savent les doutes auxquels la critique est en proie, quand il s'agit de se prononcer sur des actes royaux ou impériaux, dont trop souvent les bénéficiaires étaient disposés à étendre la portée, s'il ne leur arrivait pas de les forger de toutes pièces. Plus que jamais, la méfiance règne au camp des diplomatistes, et mainte pièce, réputée authentique jusqu'ici, a perdu son bon renom, par suite du nouvel examen qu'ils lui ont fait subir.

M. Sickel est, avec M. J. Ficker et avec M. Stumpf-Brentano, l'un des bons juges en ces matières, et l'enquête à laquelle il s'est livré en Suisse, est une bonne fortune pour les études historiques, parce qu'étant faite dans les dépôts même où les pièces sont conservées, le critique a pu ne rien négliger de ce qui aide à découvrir la vérité.

L'auteur a retrouvé de ces diplômes un nombre suffisant pour les grouper par règnes et par catégories; il a pu s'assurer si ce sont des originaux, ou simplement d'anciennes expéditions plus ou moins altérées; il s'est informé du notaire qui les a rédigés *(dictator)*, de celui qui les a transcrits *(scriptor)*, du chancelier qui les a reconnus *(recognoscens)*; il distingue leur style et leurs formules, et son œil et sa critique sont si exercés que, du premier coup, il voit si tel acte émane, ou non, de la chancellerie du prince à qui il est attribué; il reconnaît ce qui, dans le contexte, n'est pas d'une main officielle; il sait à quel scribe appartient telle ou telle écriture, et détermine quelquefois le pays, même la province d'où il est originaire. Non content de cette recherche, il a suivi dans les archives les traces que les documents y ont laissées, et s'enquiert, à l'aide des inventaires, et des cartulaires, si les anciens archivistes les ont connus sous la même forme où nous les voyons aujourd'hui.

Appliquée, sur place, à un ensemble de documents similaires, cette méthode ne peut manquer d'aboutir à des règles certaines pour la critique des diplômes en grand nombre, dont on ne possède plus que des copies plus ou moins authentiques. Et cependant, malgré le soin minutieux et la rare expérience qu'il apporte à cette vérification, M. S. ne se croit pas encore en mesure de se prononcer définitivement sur la valeur des actes. Il réserve son jugement et fait appel à d'autres lumières, pour les points sur lesquels il a gardé des doutes.

---

1. Cf. Revue critique, année 1867, 2e semestre, p. 186; année 1869, 2e semestre, p. 190.

Il ne serait pas possible de suivre ici ses discussions : elles ne sont intelligibles qu'à la condition d'avoir les textes sous les yeux, ou tout au moins de se reporter aux ouvrages spéciaux de MM. Boehmer, Stumpf et Hidber, auxquels sa brochure doit servir de complément. Il me suffit de dire que M. S. passe successivement en revue les archives de l'abbaye de Saint-Gall, celles de Pfæffers, celles de l'évêché de Coire, celles du couvent de Dissentis, celles de l'abbaye de Payerne, celles d'Einsiedlen, celles de l'ancienne abbaye de Zurich.

Sa visite à l'abbaye de Saint-Gall, qui a été la pépinière de la chancellerie sous les fils de Louis le Débonnaire, l'a confirmé dans l'opinion que les moines de Saint-Gall avaient été initiés par l'abbaye de Saint-Martin de Tours aux connaissances exigées pour les emplois qu'on leur confiait, et qu'ils ont remplis jusque sous les premiers princes de la maison de Saxe.

C'est sur les instances de la Société des études historiques de Zurich, et dans la pensée de gagner parmi les archivistes suisses des collaborateurs bénévoles à son entreprise, que M. Sickel a mis en ordre et rédigé ce qui n'était dans le principe que de simples notes de voyage, et c'est la même association qui a fait les frais de la publication, précédée d'un avant-propos signé de son président et de son secrétaire, MM. les professeurs G. de Wyss et G. Meyer de Knonau.

X. Mossmann.

---

135. — **Un pape alsacien.** Essai historique sur saint Léon IX et son temps, par M. l'abbé Delarc. Paris, Plon, 1876, 1 vol. VIII-525 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Il y a plus d'un quart de siècle qu'un ecclésiastique alsacien, chanoine honoraire de l'Eglise de Paris, publiait une biographie allemande de Bruno de Toul, plus connu sous son nom pontifical de saint Léon IX. Nous ne pensons pas nous tromper en voyant dans l'ouvrage de M. l'abbé Hunckler comme le noyau de la présente étude, et en disant que M. l'abbé Delarc a largement puisé dans l'écrit de son prédécesseur [1]. Ce n'est pas que nous en fassions un reproche à l'auteur, dont le travail prouve au contraire une étude attentive des sources, une connaissance étendue des ouvrages modernes traitant de l'histoire du XIe siècle, et se distingue en outre fort avantageusement de mainte publication analogue, par la modération du style et de la pensée. Le personnage dont s'occupe M. D. est une figure sympathique mais en somme passablement effacée ; dire de lui, comme le fait notre auteur, qu'il fut « le nouveau Moïse d'un nouveau Josué », c'est lui faire trop d'honneur et ce n'est pas placer assez haut Grégoire VII, dont M. D. entend parler. Les intentions sont quelque chose en morale, mais l'histoire ne peut s'arrêter que de-

1. Hunckler, Der heilige Leo IX und seine Zeit. Mainz, Kirchheim, 1851, 1 vol. 8°.

vant ceux qui réussissent à traduire les intentions en faits et c'est ce qu'a su faire l'énergique Hildebrand, tandis que saint Léon IX échoua dans ses tentatives de réforme ecclésiastique. M. D. nous semble avoir bien plus justement jugé son héros quand il dit, en terminant son livre, que « cet honnête alsacien, au cœur pur, avait vainement cherché à comprendre et à convertir la turbulente Italie ». Ce fut un excellent évêque, ce fut un saint homme, mais il n'avait ni l'énergie, ni le prestige nécessaire pour dominer la chrétienté. On s'étonne que M. D. ne l'ait pas senti davantage, en narrant par exemple le synode de Rheims (p. 204 et ss.) où l'on voit le Saint-Père disputer à l'archevêque de cette ville une terre de l'évêché de Toul et finir par la lui céder. Grégoire VII ne se serait jamais occupé de pareilles vétilles et, en tout cas, aurait procédé vis-à-vis des récalcitrants avec une tout autre énergie. A vrai dire, Léon IX ne paraît pas avoir été à la hauteur de sa tâche, excessivement difficile, il est vrai, puisqu'il devait la tiare à l'empereur d'Allemagne, son parent, et qu'il rêvait d'autre part l'émancipation du Saint-Siége vis-à-vis du pouvoir même qui l'avait créé souverain-pontife. Peut-être, s'il avait survécu à Henri III, eût-il fini par accentuer ses idées intimes, mais en face d'un prince aussi énergique que puissant, il n'osa point aller de l'avant et cette lutte intérieure contribua, peut-être, autant que le poison qu'on prétend lui avoir été versé, à le faire descendre de bonne heure au tombeau.

M. D. a raconté la vie de Léon IX principalement d'après Wibert, Bonizo de Sutri, et les chroniqnes normandes de l'Italie méridionale. Il a peut-être un peu trop abusé des citations interminables de ces auteurs, intercalées dans son propre texte. Mais il connaît également les travaux récents, publiés en France et en Allemagne, et on le voit citer p. ex. les articles de la *Revue historique* comme l'ouvrage de Giesebrecht dans le texte original. Peut-être n'a-t-il pas toujours exactement compris ses sources allemandes. Ainsi, p. 4, il parle d'une « fondation de Luder » qui n'est autre chose que la célèbre abbaye de Lure en Bourgogne. P. 65, il lui arrive de parler d'une « chronique de Repgowsch » parce qu'il y a là dans Giesebrecht *Die Repgowsche Chronik* et qu'il s'est trompé sur la terminaison de l'adjectif. Plusieurs des noms d'auteurs allemands ont été estropiés par des protes d'imprimerie et l'auteur lui-même ne semble pas avoir eu des idées fort arrêtées sur certains noms propres; ainsi il écrira tantôt *Guaimar* et tantôt *Waimar*, etc. Nous ne pouvons deviner de quelle ville italienne parle M. D. (p. 401) en parlant de la cité de *Reichefburg*; ça n'a guères l'air italien. P. 482. « L'épouvantable formule » du XVII^e siècle *Cuius origo, eius religio* est inexactement citée; c'est *Cuius regio* qu'il faut lire. L'ouvrage se termine par un parallèle entre saint Léon et Pie IX que nous n'avons point à discuter; nous devons faire remarquer seulement que M. D. après avoir dit, p. 433, que le fait de la captivité du pape à Bénévent « n'était guère admissible », emploie lui-même ce terme inexact

à la p. 520, dans l'unique intention d'accentuer la comparaison entre le pape du xi[e] siècle et l'habitant actuel du Vatican.

Le style de l'ouvrage est simple et correct et sauf quelques métaphores risquées, comme celle assez bizarre, où l'auteur compare le Saint-Père à Pénélope (p. 26), la lecture du volume de M. Delarc présente un véritable attrait. Les objections élevées tant contre sa manière de voir en général que contre certaines erreurs de détail, dont nous aurions pu allonger la liste, ne nous empêchent pas de proclamer ici le mérite de son ouvrage.

R.

---

136. — **Three middle irish homilies, or the live of saints Patrick, Brigit und Columba,** edited by Whitley Stokes. Calcutta, 1877, in-8°, 140 pages, tiré à cent exemplaires.

Le savant auteur a dédié ce volume à M. Ernst Windisch, « de qui », dit-il, « j'ai beaucoup appris et j'espère apprendre encore davantage ». On connaît les critiques [1] dont M. Whitley Stokes a fait suivre la publication du premier travail important qu'ait mis au jour le jeune, et déjà justement célèbre, linguiste allemand [2]. La courtoisie avec laquelle M. Windisch a accepté une partie de ces critiques en rejetant les autres [3], et les termes de la dédicace, que nous citons, font un égal honneur aux deux érudits.

Le volume, que cette dédicace précède, contient trois spécimens intéressants du sermonnaire moyen-irlandais. Les seuls débris de ce sermonnaire qui aient été signalés jusqu'ici consistent en vingt-deux morceaux, dont la liste a été donnée par M. W. S., en 1875, dans la *Revue celtique,* t. II, p. 381. A la suite de cette liste, M. W. S. a publié un sermon sur saint Martin de Tours, qui, dans cette liste, est classé sous le n° 9, et qui date du treizième siècle. Ce document ne nous offre qu'un arrangement de textes latins bien connus et n'a d'intérêt qu'au point de vue de l'histoire de la langue. Les trois homélies, contenues dans le volume dont nous rendons compte, ont une toute autre valeur, parce qu'elles se rangent parmi les monuments de l'histoire légendaire de l'Irlande. Ce sont les n[os] 13, 15 et 14 de la liste insérée par M. W. S. dans le volume de la *Revue celtique* mentionné plus haut.

Un caractère curieux de la plus vieille littérature de l'Irlande, c'est l'usage de mélanger la prose et les vers. Comme le fait observer M. Win-

---

1. *Some remarks on the celtic additions to Curtius' greek etymology*, publié à Calcutta en 1874, et réimprimé à Berlin, en 1875, dans les *Beitræge* de Kuhn, t. VIII, p. 301-355.

2. Dans la 4[e] édition de l'ouvrage si célèbre de M. G. Curtius : *Grundzüge der griechischen Etymologie,* Leipzig, 1873, la partie celtique est l'œuvre de M. E. Windisch.

3. *Die celtischen Vergleichungen in den Grundzügen der griechischen Etymologie,* dans Curtius, *Studien,* t. VI, p. 371.

disch dans un livre que nous sommes impatients de voir paraître [1] et dont il a eu l'obligeance de nous communiquer quelques fragments, les auteurs des plus anciennes légendes de l'Irlande ont écrit en prose leurs récits ; mais ils y ont mêlé des vers ; ils ont notamment mis en vers des dialogues et des monologues intercalés dans cette prose. Le même caractère se remarque dans les trois homélies que M. W. S. vient de mettre au jour. Comme Feidlimid, Cathbad, dans le bannissement des fils d'Usnech *(Longes mac n-Usnig)*, comme Ossian, Finn, etc., dans la légende de Finn (Fingal), de même saint Patrice, sainte Brigite, saint Colomba, dans les homélies publiées par M. W. S., parlent en vers de temps en temps ; il se trouve de plus, dans le sermon sur saint Colomba, des extraits d'un poëte anonyme qui paraît avoir écrit en vers une vie de saint Colomba. Le sermon sur sainte Brigite est le plus curieux des trois. Je ne parlerai pas des emprunts que, suivant M. W. S., l'auteur de la légende de la sainte aurait fait à la légende de la déesse celtique *Brigantia* [2]. Je me bornerai à signaler ce qui dans le sermon se rapporte à l'histoire du druidisme irlandais. M. Hennessy a publié dans la *Revue celtique*, t. II, p. 86, un curieux fragment de la légende de Finn, qui nous montre les druides (nominatif singulier *drûi* [3], datif *druid)* Nuadu et Tadg, l'un le père, l'autre le fils, successivement attachés à la personne du roi Cathair le Grand. Le druide Nuadu sait l'avenir, comme le prétendaient savoir déjà, suivant Cicéron, le druide éduen Divitiacus [4], suivant Tacite, les druides contemporains de Vitellius [5], suivant Lampride, la druidesse qui aurait prédit la mort d'Alexandre Sévère [6], suivant Vopiscus, les druidesses consultées par Aurélien [7] et par Dioclétien [8]. Le druide *(drai*, gén. *druad)* de la vie de sainte Brigite, Maithgen, sait aussi l'avenir. M. W. S. a traduit son titre irlandais par l'anglais *wizard*, « sorcier ». M. Hennessy a préféré employer le mot *druid* dans sa traduction anglaise du morceau précité, *Revue celtique*, t. II, p. 87 ; les deux druides mentionnés dans ce document sont propriétaires d'une forteresse, *dûn*, et le rôle important de la fille du druide Tadg, dans le même morceau, c'est-à-dire dans la légende de Finn et d'Ossin ou Ossian, où cette fille nous apparaît comme une sorte d'Hélène irlandaise, nous autorise à attribuer aux druides d'Irlande, à l'époque païenne [9], une importance bien supérieure

---

1. Un recueil de textes irlandais accompagné d'une grammaire et d'un glossaire.
2. *Brigantia* donnerait en irlandais *Brigte*, au nominatif et non *Brigit*. Les deux noms sont donc différents.
3. Sur ce mot, voir *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 255, 256, 258, 259.
4. *De divinatione*, l. I, c. XLI (90).
5. *Histoires*, l. IV, c. 54.
6. *Alexander Severus*, 60.
7. *Aurelianus*, 44.
8. *Numerianus*, 14, 15.
9. L'élément fondamental de la légende de Finn, à laquelle appartient le nom d'Ossian, a été fourni par une bataille livrée l'an 284 après J.-C. Toutefois, le ms. le plus ancien paraît dater de l'an 1200 environ, comme l'apprend M. Windisch.

à celle des sorciers modernes. L'abaissement de la situation des druides irlandais dut être produit lentement par les progrès du christianisme.

L'auteur du XIIIe siècle, qui a écrit les homélies publiées par M. Whitley Stokes, paraît avoir mis en œuvre des matériaux plus anciens : un certain nombre d'archaïsmes relevés par le savant éditeur rend cette assertion très-vraisemblable; cela nous conduit à penser que dans ces documents primitifs le mot irlandais *drai, druad,* avait un sens plus relevé que celui de l'anglais *wizard* et du français « sorcier ».

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 juillet 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie un rapport de M. Albert Dumont, directeur de l'école française d'Athènes, sur les travaux de l'école pendant l'année scolaire 1876-1877. Ce rapport est renvoyé à la commission des écoles d'Athènes et de Rome.

M. Cherbonneau envoie le *fac-simile,* avec notice explicative, d'une inscription latine conservée au musée de Constantine; c'est une dédicace à l'usurpateur Alexander, gouverneur d'Afrique, sous l'empereur Maxence.

MM. Deloche et Maury sont élus membres de la commission pour la vérification des comptes de l'académie.

Après une délibération en comité secret, M. Gaston Paris est élu membre adjoint de la commission de l'histoire littéraire de la France.

M. Edmond Le Blant présente à l'académie 18 estampages d'inscriptions phéniciennes envoyées de Tunis par M. Guyenneau.

M. L. Delisle continue sa lecture sur les ouvrages du dominicain *Bernardus Guidonis* ou Bernard Gui, mort évêque de Lodève en 1331. — Il complète ce qu'il avait dit du principal ouvrage de Bernard Gui, *Flores chronicorum seu catalogus pontificum romanorum,* en signalant deux traductions de cet ouvrage, l'une en français, exécutée par ordre de Charles V, l'autre en provençal, faite aussi au XIVe siècle. La première reproduit la rédaction de 1330, la seconde celle de 1320. Toutes deux sont inédites. — M. Delisle signale ensuite, parmi les autres écrits de Bernard Gui, un ouvrage qui lui paraît particulièrement intéressant. C'est une compilation sur l'histoire de l'ordre des Dominicains. Bernard Gui a pris pour base un ouvrage antérieur d'un autre dominicain, Etienne de Salanhac, qui traitait de quatre grâces spéciales dont l'ordre des Dominicains avait été, selon l'auteur, favorisé par le ciel. L'une de ces grâces était d'avoir compté, parmi ses membres, beaucoup d'hommes éminents, et l'auteur énumérait ces hommes et racontait leur vie : ces notices biographiques fournissent d'utiles renseignements pour l'histoire. Bernard revit et compléta l'œuvre d'Etienne; il prit soin, ce qui est remarquable, de distinguer toujours ses additions du texte primitif. En outre, il ajouta à l'œuvre d'Etienne des catalogues des maîtres généraux de l'ordre, des prieurs provinciaux, et, pour les principales maisons, des prieurs conventuels, avec des notices biographiques, ainsi que la relation et les procès-verbaux authentiques des chapitres généraux de l'ordre et des chapitres provinciaux de la province de Toulouse jusqu'à son temps. Cette partie est la plus intéressante au point de vue historique. L'ouvrage entier est inédit

Ouvrage déposé : — Journée du 26 juin 1877 (Nancy, in-8°, 7 pages : discours de M. DUMAST). — *Présenté de la part de l'auteur, par M. Delisle :* PROST (Aug.), Caractère et signification de quatre pièces liturgiques composées à Metz en latin et en grec au IXe siècle (Paris, 1877, in-8° : extr. des Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, t. XXXVII).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 21 Juillet — 1877

Sommaire : 137. A.-C. BURNELL, L'Ârsheyabrâhmana du Sâma Veda. — 138. Œuvres complètes de La Fontaine éd. p. Ch. MARTY-LAVEAUX, tome V. — Académie des Inscriptions.

137. — **The Ârsheyabrâhmana of the Sâma Veda,** the sanskrit text edited together with extracts from the commentary of Sâyana etc., an introduction and Index of words. A.-C. BURNELL. Mangalore, Stolz et Hirner, Basel Mission Press. 1876, p. LI-107, in-8°

Avec l'*Ârsheyabrâhmana* M. Burnell vient d'achever une nouvelle partie de la tâche longue et ardue qu'il a entreprise de nous donner des éditions critiques des textes inédits du *Sâma Veda*. Des huit ouvrages qu'une tradition, remontant pour le moins jusqu'au VII^e siècle, donne comme les brâhmanas officiels de ce Veda,— sans parler de ceux qui paraissent être perdus, il en existe d'autres, qui, pour une raison ou pour une autre n'ont pas été admis au même titre, — il ne nous manque plus à présent que le *Shadvimça* [1] et le *Samhitopanishadbrâhmana*, et ceux-ci à leur tour, M. B. promet de les publier à bref délai. En rendant compte ici même (*Rev. Crit.* des 1^{er} nov. 1873, 21 et 28 mars 1874) des précédentes publications de cette belle série, j'en ai signalé le mérite tout-à-fait exceptionnel, la correction et l'excellente constitution du texte, l'appareil à la fois sobre et complet des variantes et des notes, enfin et surtout la nouveauté, l'abondance et la brillante mise en œuvre des renseignements historico-littéraires groupés par M. B. autour de ces traités si arides et qui eussent été une matière si ingrate sous une autre main moins

1. Une portion de ce brâhmana a été publiée, traduite et commentée par M. A. Weber : *Zwei Vedische Texte über Omina und Portenta*, 1858. — Tous les petits brâhmanas du Sâma Veda ont été édités en outre avec commentaires à Calcutta : le *Sâmavidhâna* en 1870-74 ; l'*Ârsheya*, le *Samhitopanishad* et le *Vamçabrâhmana* en 1874 ; le *Devatâdhyâya* et le *Shadvimçabrâhmana* en 1875. Mais ces publications ne sont guère connues en Europe que par leurs titres. Le monopole des relations régulières avec l'Inde, actuellement entre les mains de la maison Trübner, est représenté par un petit prélèvement sur les prix hindous qui frise les 50 o/o et parfois les dépasse. Les Allemands, tout en payant hommage au zèle de leur compatriote, se sont, en gens pratiques, arrangés de façon à ne lui payer que cela. Depuis le 1^{er} juillet 1876, la poste allemande se charge de transmettre directement aux maisons indigènes les commandes accompagnées du montant calculé au cours légal. Nous n'en sommes pas là.

habile. Sur tous ces points je ne pourrais que me répéter aujourd'hui, s'il fallait y revenir à propos de l'*Ārsheyabrâhmana*. Non moins que ses aînés, ce petit volume constitue un chapitre désormais indispensable de l'histoire littéraire du Veda.

Comme toute cette littérature de Sâma Veda, l'*Ārsheyabrâhmana* est d'une sécheresse extrême. C'est moins qu'un manuel; c'est tout au plus un aide-mémoire professionnel, une sorte de table des matières ou d'*anukramanî* rudimentaire qui contient en 3 chapitres la simple liste, sans aucun autre détail, des dénominations techniques par lesquelles on désignait les Sâmans contenus dans le *Grâmageyagâna* et dans l'*Āranyagâna*. La qualification de brâhmana lui convient donc fort peu, et celle d'Ārsheya ne lui convient pas du tout. Il n'indique en effet les rishis que d'une manière indirecte et par exception, quand le nom du rishi est ou paraît être compris dans celui du Sâman. Le paragraphe placé en tête comme introduction et que M. B. n'hésite pas à considérer comme une addition faite après coup, émet à cet égard des prétentions que le reste du traité ne justifie guère, aussi peu qu'il justifie la mention des chandas ou mètres introduite, par voie de citation, il est vrai, dans le même paragraphe et dont *à priori* il ne saurait être question ici.

Pour établir ce texte difficile en raison de sa nudité même, M. B. a eu à sa disposition trois Mss. Il s'est servi en outre de la *dîpikâ* de Bhatta Bhâskara, de deux Mss. des Gânas, et pour la partie relative au Grâmageyagâna, du Sâma Veda de Benfey. Ce gâna correspond en effet exactement aux rics du Pûrvârcika, et toute cette partie de l'*Ārsheyabrâhmana* a passé en substance dans les « Harmonien und Discrepanzen » de l'édition Benfey. Pour la partie relative à l'Āranyagâna, il est à regretter qu'il n'ait pas fait usage de l'édition du Sâma Veda que Satyavrata Sâmaçramin est en train de publier dans la *Bibliotheca Indica* et qui donne, avec les références à l'*Ārsheyabrâhmana,* l'Āranyagâna ainsi que l'Āranyasamhitâ, les Stobhas et en général tous les appendices qui dépendent plus ou moins des Samhitâs de ce Veda. Cette édition n'est pas d'une bien grande correction matérielle; ses chiffres de renvoi, en particulier, sont souvent d'une inexactitude désespérante; mais elle est faite par un Sâmavedin qui probablement ne se trompe guère sur le fond des choses. Elle n'eût pas fourni beaucoup de leçons naturelles à M. B.; mais elle l'eût décidé, je pense, à couper ou à numéroter autrement son texte dans un ou deux endroits et à modifier plusieurs de ses renvois (1).

---

(1) Je donne ici un relevé des principales différences que fournit cette édition, en laissant toutefois de côté la plupart de celles qui sont relatives à la distribution des noms des Sâmans. Ce travail, comme d'autres besognes accessoires, n'a pas été fait dans l'édition de Calcutta avec tout le soin désirable, et il est tel passage (p. ex. les daçatis 6 et 8 de Āranyagâna III) où cette répartition est suspecte à première vue, ne serait-ce que parce qu'elle se contredit elle-même. Comme, dans la majeure partie des cas, il n'y a pas de raison de donner à un Sâman tel nom plutôt que tel autre, il n'y aurait aucun profit à relever ces différences. Il n'en est pas de même de la

Pour le commentaire de Sâyana, M. B. n'a eu qu'un seul Ms. Il l'a donné in extenso au début, et dans la suite par extraits seulement. Le livre n'y a probablement rien perdu. La prose plus verbeuse que riche en renseignements du commentaire a été remplacée avec avantage par des références directes au *Mahâbrâhmana* et à d'autres sources, et par la concordance des Sâmans avec les *rics* des autres recueils. Il est à regretter seulement que l'état de son unique Ms. n'ait pas permis à l'éditeur de donner le morceau du commentaire relatif à la fin de l'Introduction (p. 4, l. 10, il faut probablement lire *ajânâno*).

Au texte ainsi entouré de tous les éclaircissements désirables, M. B. a ajouté un Index excellent qui en facilitera singulièrement l'usage. Cet Index lui-même, grâce à l'emploi de caractères de types différents, soumet pour ainsi dire la matière du texte à une première analyse. Peut-être M. B. eût-il encore mieux atteint son but de faciliter les recherches à ceux qui auront à faire usage de son livre, en mentionnant à part, à leur rang alphabétique, les dénominations dont le premier terme est un nom au génitif telles que Indrasya vrishaka, Vâco vrata, etc. Voici en outre quelques inexactitudes : *âbhrâja* (non *abhrâja*), *otu*, *candra*, *bhâsa*, *bhrâja*, *mahas*, *çukra*, devraient être précédés d'un *, ces noms provenant de mots qui figurent dans les Sâmans. Il en est de même de *airaya* ou plutôt *airayairina* qui n'est probablement qu'un seul mot. Par contre, *âyurnavastobha*, *yanvâpatya*, *çyenavrishaka* renferment chacun deux noms et auraient dû être décomposés dans l'Index.

Mais, quelle que que soit la masse de pénible labeur que représente cette partie du volume où M. B. a fait œuvre d'éditeur, et quelque précieuse qu'elle soit comme instrument de travail pour ceux qui ont à mettre la main à ces arides matières, il n'en faut pas moins convenir

---

concordance des Gânas avec les autres recueils : ici les erreurs sont plus difficiles à admettre de la part d'un éditeur suffisamment pourvu de Mss., et elles sont du reste contrôlables jusqu'à un certain point. p. 16. 74 pausham; 75 çukram. — p. 57. 525 sankroçâs trayah; 526 agastyasya yamike dve; 527 kâlakâkrandau, janitre dve; 528 angirasâm vratopohah; 529 samyâvaiyaçvam. — p. 65. IV, 7-9 raudro; vâsavah; pârjanyo vâ vaiçvadevo vâ. — p. 66. VI, 9. çâkvaravarnam = Ar. S. I, 7. — p. 67. VII, 1-4 = la *ric* donnée ici également en double texte samhitâ et pada; 5 = *I*, 231. — p. 69. IV, *I* = Ar. S. *II*, 3 et 4; 2 = Ar. S. *I*, 8. — p. 70. *VI*, 8 = I, 147. — p. 71. VII, 1-6 vâyoh shat svarâni; 7-9 vishnos trîni svarîyâni; 10-14 pancânugânam; 15-17 dvyanugânam, tout cela reporté uniquement à Ar. S. II, 7; la concordance de M. B. est plus juste et plus complète. — p. 72. I, 10 = Ar. S. III, 3. — p. 73. V, 4 = I, 318. — p. 74. VIII, 4. = I, 336. — p. 75. I, 19 suparna, évidemment à tort; 20 = Ar. S. V, 5. — p. 76. II, 3 = Ar. S. V, 3; 4 = stobha; 5 = Ar. S. V, 5. III, 1-6 shad aindrâh paridhaya ritûnâm (1 et 2 = Ar. S. V, 7 et 8; 3 et 4 = Ar. S. V, 9 et 10; 5 et 6 = Ar. S, V, 12-14); 7 vâgâdipitryam; 8 maitrâvarunayoh caxuh; 9 maitrâvarunayoh çrotram = Ar. S. V, 3; 10 indrasya çirah = I, 31 et I, 318; 11 âdityasyonnayanam. Les chiffres de l'Âranyakasamhitâ sont naturellement ceux de l'édition de Calcutta. Pour le reste je me suis conformé à la notation adoptée par M. B.

que, pour la plupart des lecteurs, l'intérêt principal du livre est dans les 50 pages qui lui servent d'introduction. M. B. y a montré en effet une fois de plus, ses rares qualités d'érudit, de critique et d'historien. Dans un espace relativement restreint, il a réuni un si grand nombre de faits et d'aperçus neufs et intéressants, il a développé des vues si originales, si ingénieuses, mais en partie aussi, je dois le dire, si contestables, que cette préface peut à bon droit compter comme une œuvre à part et qui demande un examen spécial.

Elle débute par une revue aussi complète que possible des traités purement techniques et professionnels (non liturgiques) qui se rattachent au Sâma Veda, depuis les premiers essais de ce genre consignés dans l'*Ārsheyabrâhmana* jusqu'aux grands commentaires des XIII[e] et XIV[e] siècles [1]. Pour cette partie de son travail, M. B. trouvait la route frayée. Il ne lui restait qu'à compléter et à grouper, selon les exigences de son point de vue spécial, les données recueillies par MM. Weber, Müller, Aufrecht et d'autres, ou fournies par lui-même dans ses précédentes publications. Par contre, tout est neuf dans ses observations sur les noms de Sâmans et les noms propres védiques en général, et, si on excepte quelques renseignements analogues dus à M. Haug, dans les détails qu'il donne sur la musique de cette vieille liturgie, sur son caractère et ses affinités parfois curieuses, ainsi que sur les systèmes de notation compliqués et bizarres qui nous l'ont conservée. On remarquera particulièrement avec intérêt la transcription, suivant la notation du plain-chant, des premiers Sâmans du Grâmageyagâna. Comme on devait s'y attendre, le caractère de cette musique est très-archaïque. Chaque Sâman consiste en une suite de phrases très-simples et très-courtes, sans accompagnement et pour un seul chanteur, à l'exception de la dernière, une sorte de refrain de quelques notes lequel est chanté en chœur, mais toujours à l'unisson. Il se peut donc qu'en dépit de l'action inévitable du temps, nous touchions réellement ici, avec quelques-unes de ces vieilles cantilènes, aux plus lointains souvenirs de l'Inde aryenne. M. B. se propose d'ailleurs de revenir un jour sur cette matière et de recueillir, pendant qu'il en est temps encore, les derniers échos d'un art qui s'en va. Les sacrifices coûteux qui exigent l'intervention de chanteurs du Sâma Veda, tendent en effet à disparaître. La profession ne rend plus et, d'ici à une ou deux générations,

---

1. A propos de la note de p. XXIX, j'observe que dans son édition du Sâma Veda dans la *Biblioth. Indica*, Satyavrata Sâmâçramin reproduit le commentaire de Sâyana sur l'Āranyakasamhitâ déjà publié par lui dans son édition spéciale de cette Samhitâ, Calcutta, 1873, sans rendre compte d'ailleurs plus que la première fois, des Mss. dont il a pu faire usage. Dans la *Biblioth. Ind.*, ce commentaire embrasse donc les 2 *Ārcikas*, l'*Āranyakasamhitâ* et les *Mahânâmnis*. Il ne s'étend ni aux *Stobhas*, ni à la *ric* qui se lit Āranyagâna 1, 2, 23 et 24. De tous les commentaires de Sâyana publiés jusqu'ici, c'est le plus sec et, si on excepte l'introduction, le plus pauvre de renseignements utiles.

il sera peut-être aussi difficile de trouver un bon Sâmaga dans l'Inde qu'un druide parmi nous.

C'est à cet exposé de faits infiniment plus riche que ne le ferait supposer ce que je puis en dire ici, que M. B. a mêlé ce que j'appellerai la deuxième partie de sa préface, partie à bien des égards différente de la première. Autant celle-ci se dérobe à l'analyse, autant celle-là l'impose. C'est en effet, sans en avoir l'air, une suite très-serrée de propositions et d'hypothèses sur la formation et l'histoire du Sâma Veda, qui, de proche en proche, nous conduit à des conclusions selon nous inadmissibles.

M. B. commence par établir le sens du mot *Sâman,* comme désignant simplement une mélodie ou cantilène tout-à-fait indépendante du texte auquel on pourra l'appliquer. Cette définition est parfaitement juste; mais je suis obligé de faire des réserves quant au commentaire dont M. B. l'accompagne. D'après lui, la notion exacte d'un Sâman se serait obscurcie dans l'Inde; le texte y ayant peu à peu usurpé la place de la musique, on aurait fini par croire que le Sâma Veda est un recueil de vers plutôt que de mélodies, et ce résultat serait dû aux théories des Védantins et des Mîmâmsistes. J'ignore s'il y a actuellement dans l'Inde des gens, comme il y en a peut-être en Europe, qui s'imaginent que les *r*ics du Sâma Veda de Benfey sont des Sâmans. En tous cas, la faute n'en serait pas à la théorie qui prévaut dans la littérature. Les spéculation du Vedânta n'ont guère porté, que je sache, que sur les divisions ou *bhaktîs* des Sâmans et sur les combinaisons numériques auxquelles donne lieu la formation des *Stomas,* toutes choses qui sont propres au Sâman musical. Quant aux Mîmâmsistes, il suffit de parcourir dans le Sâma Veda de la *Biblioth. Indica* les 88 pages d'Introduction dans lesquelles Sâya*n*a a exposé leur doctrine d'après le *Jaimini sûtras* et sa propre œuvre, le *Jaiminîyanyâyamâlâvistara*, pour se convaincre qu'à cet égard elle n'admet aucune équivoque. Un Sâman est une *gîti* « une façon de chanter », et *gâna* « chant » lui est synonyme. Ce n'est pas une *r*ic accompagnée d'un air, c'est l'air seul, une sorte de *samskara* ou de complément tout extérieur, lequel peut être ou ne pas être conféré à une *r*ic. Il n'y a aucun lieu nécessaire de l'un à l'autre et un Sâman sera toujours le même Sâman, à quelque *r*ic qu'on l'applique, p. 7, 9, 10, 17, 68. Aussi les Sâmans n'ont-ils par eux-mêmes aucun sens; ils ne consistent qu'en notes musicales et en syllabes exclamatives ou *stobhas,* et Sâya*n*a convient qu'à strictement parler, il ne saurait être question de les expliquer, p. 88. En d'autres termes, les Mîmâmsistes définissent un Sâman exactement comme M. B. [1] Main-

1. J'ajouterai que, de source indienne, je ne connais pas d'autre définition. C'est notamment la même que M. Benfey, p. XIII de son « Einleitung », a empruntée au commentaire sur Pânini I, 2, 34; et ce n'est pas la faute du commentateur hindou, si M. Benfey ne l'a pas traduite tout à fait exactement.

tenant cette définition nous donne-t-elle, comme le veut M. B., l'acception primitive du mot Sâman ? Je crois en effet que, quand dans le *Rig Veda*, par exemple, il est question du chant du *brihat* ou du *rathantara,* il s'agit simplement d'airs, sans allusion à des paroles ou à un texte particulier. Mais quand nous trouvons la mention, pour ainsi dire, consacrée de *ricah, yajûmshi* et *sâmâni,* je doute qu'il faille traduire par « vers, formules et modulations ». Dans ces cas et dans d'autres encore, il me semble que Sâman désigne bien un texte chanté, ou, comme nous disions, « l'air de la chanson ». Je serais donc tenté de renverser la proposition de M. B. et de dire que c'est la technique des Mîmâmsistes qui a précisé le sens de Sâman et lui a donné la signification stricte de « modulation musicale ». Quoi qu'il en soit, cette manière de comprendre un Sâman me paraît être restée la seule autorisée dans l'Inde. Les témoignages qui l'établissent sont trop précis pour que nous la supposions tombée en désuétude sur la foi de quelques locutions qui semblent indiquer en effet une autre façon de concevoir le rapport de *r*ic à sâman. Ainsi, au lieu de dire d'un sâman qu'il « se chante sur telle *r*ic (en sanscrit on dit « chanter un air sur des mots ») ou qu'il « y a pris pied, *âçrita* », on dit également qu'il « a telle *r*ic pour matrice, *yoni* », ou qu'il « en est issu, *utpanna* ». Outre que ces dernières locutions ne sont pas absolument fausses, il suffit, pour les réduire à leur juste portée, d'observer qu'il arrive a Sâya*n*a, par exemple, de les employer à côté des premières dans la même phrase. J'en dirai autant du fait que les Hindous ont élaboré de volumineux écrits qui enseignent la manière de transformer une *r*ic en sâman. Peut-être ont-ils fait en ceci, comme ailleurs, plus qu'il n'était nécessaire et raisonnable. Mais enfin il leur fallait bien quelque méthode semblable, puisque déjà dans leurs plus anciens écrits liturgiques, il est parfois prescrit d'étendre un même sâman à des *r*ics dissemblables, cas auquel il fallait d'abord les réduire à une même mesure, ou d'adapter une *r*ic à un sâman autre que celui sur lequel elle se chantait d'ordinaire, et que leurs recueils d'autre part sont loin d'avoir prévu tous ces cas. Ici non plus, je ne saurais voir une preuve qui m'oblige d'admettre que la notion de la nature toute musicale du Sâman se soit jamais obscurcie.

Par contre, j'accorde volontiers à M. B. que, pour tous ceux qui n'étaient pas des Sâmagas de profession, les recueils du Sâmaveda qui contiennent les *r*ics, c'est-à-dire des textes intelligibles, ont dû l'emporter en intérêt, dans l'Inde tout comme chez nous, sur les collections à peu près inintelligibles des Gânas. Seulement, au lieu de voir là un fait relativement moderne, je suis tenté de le croire beaucoup plus ancien.

M. B. estime en effet qu'à l'origine ce Veda n'a consisté qu'en recueils de Sâmans, c'est-à-dire en Gânas, et que les collections de *r*ics qu'il contient à présent y ont été jointes très-tard, au point que les variantes que présentent les textes de ces collections, si on les compare aux mêmes

textes dans le *R*ig Veda, n'ont aucune valeur critique et ne sont que le reflet des altérations que ces vers ont subies dans les Gânas. Je ne puis entrer ici dans l'examen de cette dernière question ; je dirai seulement que mon expérience personnelle ne me permet pas d'admettre, sans quelques restrictions, la solution qu'en donne M. B.; mais cette solution serait absolument justifiée, qu'elle ne fournirait même pas une preuve bien solide de la formation récente des Ārcikas, l'action réciproque d'un recueil sur l'autre ayant pu s'exercer pendant un temps indéfini. Pour se prononcer à cet égard aussi nettement que M. B., il faut supposer résolues bien d'autres questions encore, la plupart peu susceptibles de l'être. Il faut admettre, par exemple, que le Sâma Veda a été dès l'origine un livre exclusivement professionnel, tandis que, nous savons par les brâhma*n*as des Taittirîyas et des Aitareyins que dans ces écoles également, on s'occupait beaucoup des Sâmans. Il faut admettre encore, comme une chose allant de soi, que, même dans le cercle plus étroit des adeptes de ce Veda, on n'a pas pu éprouver de bonne heure le besoin de posséder, soit pour l'étude, soit pour les exercices de dévotion (la récitation dévote du Veda est certainement ancienne), des recueils pratiques et commodes des textes qu'on chantait sous leur forme de Sâmans dans les sacrifices. Il est naturel que les brâhma*n*as, qui sont des écrits rituels, citent la plupart du temps ces textes par les dénominations techniques qu'ils portent dans les Gânas. Mais on les trouve aussi cités parfois sous forme de *r*ics, dans certaines parties du *Mahâbrâhmana*, par exemple, presque à chaque page ; et cela seul suffirait, ce me semble, pour reculer la composition des Ārcikas à une époque où il ne peut plus guère être question de chronologie.

Mais ces Gânas eux-mêmes n'ont pas toujours trouvé grâce devant la critique un peu inquisitoriale de M. B. Du moins l'un d'eux, le premier et le plus considérable, le *Grâmageyagâna*, qui a la mauvaise chance, il est vrai, de suivre pas à pas le Pûrvârcika, lui paraît-il moderne dans son arrangement, lequel est en effet parfaitement artificiel. Dans ce Gâna, les Sâmans sont rangés suivant les divinités qu'on y invoque et les mètres des *r*ics qui en forment le texte, tandis que, d'après M. B., l'ordre primitif des textes du Sâma Veda a dû être déterminé par leur emploi et reproduire la suite même des cérémonies, ordre qui serait observé dans d'autres écrits védiques, dans ceux du Yajus par exemple et dans le *Mahâbrâhmana*. Je n'entends certainement pas défendre l'originalité de l'arrangement actuel du Sâma Veda. Rien n'est exposé aux changements comme les détails d'un rituel, et *a priori* je reconnais volontiers avec M. B. que ces écrits ont pu et ont dû subir bien des remaniements. Mais, ceci accordé, j'avoue que j'ai quelque peine à me faire une idée bien nette de son objection. D'abord, tout artificiel que soit cet arrangement, il faut avouer que, pour un simple recueil, il est commode et qu'il n'a pas dû être difficile à imaginer. Et ensuite, y a-t-il donc un ordre naturel des cérémonies? forment-elles une sorte de cycle, et peut-

on, en s'en tenant à la marche même des choses et sans recourir à une systémation toute logique, exposer ce rituel compliqué en commençant par un bout et en finissant par l'autre ? Ceux qui avaient le plus d'intérêt à découvrir le fil d'Ariane qui pût les guider à travers ce labyrinthe, parce qu'ils avaient à en fouiller les moindres recoins, les rédacteurs du Yajurveda, l'ont cherché pendant des siècles et ne l'ont pas trouvé. Leur méthode qui consiste à classer les cérémonies par *prakritis* et par *vikritis*, est purement logique et artificielle au possible, et encore leur fait-elle défaut à chaque instant. Ceux du *Mahâbrâhmana*, auxquels la question se posait plus simple, ont suivi une méthode semblable. Après avoir donné les indications générales, par exemple celles qui sont relatives à la confection des *stomas*, ils décrivent les diverses cérémonies en s'arrangeant de façon à subordonner le plus possible le particulier au général. Mais en admettant même qu'il y ait un ordre naturel des cérémonies et que cet ordre soit observé dans le *Mahâbrâhmana*, je me demande comment serait fait un recueil de Sâmans qui s'y conformerait. Quelle place y occuperait par exemple un Sâman qui reparait plusieurs fois, soit dans la même cérémonie, soit dans des cérémonies différentes? Cet ordre-là ressemblerait beaucoup à du désordre. Ce n'est sans doute pas une raison pour le déclarer impossible; mais ce n'en était pas une non plus pour le choisir, et je comprendrais qu'on n'eût pas attendu longtemps pour lui en préférer un autre.

L'arrangement actuel de l'*Âranyagâna* ne soulevait dans la théorie de M. B. aucune objection semblable. Le principe en est obscur et il diffère d'ailleurs complètement de celui de la petite collection très-imparfaite de *rics*, l'*Âranyakasamhitâ*, qui en dépend. Aussi M. B. estime-t-il, que ce gâna est la partie la moins altérée et la plus ancienne du Sâma Veda. Je n'ai pas les mêmes raisons d'en être aussi convaincu que lui ; cependant j'accepte volontiers ce satisfecit donné à l'Âranyagâna, en tant qu'il n'implique pas condamnation de tout le reste. La critique indigène le considère comme une œuvre secondaire. Pour Sâyana, l'Âranyakasamhitâ est une simple dépendance du Pûrvârcika, un *krodapatra* comme l'appelle l'éditeur de Calcutta, et l'Âranyagâna, pour ce même éditeur, n'est qu'un *pariçishta*, un appendice. Cette défaveur doit s'expliquer sans doute par les imperfections et les singularités que présente cette partie du Sâma Veda. Non seulement les *rics* qui forment les paroles de ce Gâna, n'ont pas été réunies en un recueil spécial et sont à chercher la plupart dans le Pûrvârcika (l'une d'elles s'est même glissée au beau milieu du Gâna), mais plusieurs de ces Sâmans ne correspondent pas même à des *rics*, et dans ces cas la tradition les rapporte à des textes appelés *stobhas*, textes n'offrant la plupart aucun sens, du moins dans l'état délabré et suspect dans lequel le recueil nous en est parvenu. Pour M. B., au contraire, ce sont là autant d'archaïsmes, dont il explique la conservation par l'espèce d'abandon dans lequel la collection a dû tomber de bonne heure en raison de sa destination par-

ticulière. Elle doit contenir en effet, comme l'indique son nom, les Sâmans qui se chantaient dans la forêt, c'est-à-dire en dehors des cérémonies ordinaires et de ce qu'on pourrait appeler le culte public. Les observations, que fait à ce sujet M. B., sont aussi justes qu'ingénieuses. Il est certain qu'on s'est parfois laissé séduire par la régularité, la symétrie, la pureté des grandes œuvres, qui cependant sont d'ordinaire les plus exposées au changement, et qu'on est ensuite parti de là pour déclarer suspect et pour endosser uniformément aux basses époques ce qui est isolé, anormal, bizarre, grotesque ou moralement révoltant. Ces considérations s'appliqueraient parfaitement à l'Âra*n*yagâna. Il est un point toutefois qui me fait hésiter. Le recueil, tel que nous l'avons, justifie-t-il son nom? Sont-ce bien là les « Sâmans de la forêt? » Il est certain que nous trouvons ces textes employés dans le culte ordinaire, sinon aussi fréquemment que les autres, du moins assez souvent pour éveiller le soupçon. Nous nous rappelons alors que ce Gâna porte encore d'autres noms, et nous songeons involontairement à l'étrange assemblage de choses hétéroclites que ce même titre d'*Âranyaka* couvre dans les autres Vedas. Sur tout cela il nous reste encore beaucoup à apprendre.

L'*Ârsheyabrâhmana* ne s'occupe que du Grâmageyagâna et de l'Âra*n*yagâna, c'est-à-dire des collections de Sâmans qui correspondent grosso modo à la première partie du Sâma Veda de l'édition Benfey, le *pûrvârcika*. Pourquoi ne s'étend-il pas à la deuxième partie, à l'*uttararcikâ* et aux deux gânas qui en dépendent, l'*ûha* et l'*ûhya?* Nous ne le savons pas. Mais M. B. le sait, et la raison d'après lui est bien simple : c'est que tout cela n'existait pas lors de la rédaction du brâhma*n*a. Quant aux preuves qui devraient justifier cette exécution sommaire, nous sommes réduits à les deviner; on dirait que le silence de l'*Ârsheyabrâhmana* doit nous suffire. J'avoue que ma surprise a été vive à la lecture de cette proposition. Elle est si nette et si péremptoire, que je m'en suis pris d'abord à mon ignorance. Je ne doutais pas qu'il n'y eût là quelque donnée précise et formidable à moi inconnue, et maintenant encore, après avoir cherché en vain, je ne suis rassuré à cet égard que par la pensée que M. B. eût produit cette donnée s'il l'avait eue. Ne sachant à quel argument me prendre, il ne me reste donc qu'à exposer les raisons qui ne me permettent pas d'admettre que la deuxième partie du Sâma Veda soit « postérieure à la période des brâhma*n*as ». Mais pour ceci, quelques observations préliminaires sont indispensables.

On sait que les Sâmans s'emploient dans la liturgie de deux manières : à l'état simple, ou combinés en litanies plus longues appelée *stotras*. Les sâmans qui entrent dans la composition de ces stotras, n'ont pas, comme ceux dont il a été question jusqu'ici, pour texte une seule *ric*; ils correspondent régulièrement à 3 *r*ics groupées en un *trica* ou tercet, et les diverses combinaisons, auxquelles on peut soumettre les éléments de ces tercets, constituent les *stomas* ou types d'après lesquels se confectionnent les stotras. Tout ce mécanisme n'est rien moins que simple ; il

ne faudrait pas croire pourtant, comme pourrait le faire supposer une phrase de M. B. (p. xv), que ce soit là une complication moderne. Non ; aussi loin qu'on remonte dans le rituel et dans la liturgie, on trouve le système des stomas, sinon au grand complet, du moins parfaitement arrêté dans ses dispositions essentielles. Déjà dans les plus anciens textes, le *trivrit* par exemple doit correspondre, non pas à une triple *ric*, mais à un triple tercet. Or, ce sont ces tercets, destinés à fournir les paroles des stotras, qui composent l'*uttarârcika*, tandis que les Sâmans correspondants sont recueillis dans les deux Gânas qui en dépendent. Un assez grand nombre des *rics* de cet ârcika sont déjà comprises dans le premier, et c'est certainement une circonstance à noter, que les vers ainsi deux fois enregistrés sont toujours, ou presque toujours, le premier membre d'un tercet. Il y a peut-être là un indice, qu'à une époque plus ancienne les tercets n'étaient indiqués que par le premier vers et que la deuxième collection est en effet sensiblement postérieure à la première. Mais, pour établir qu'elle ne saurait être « postérieure à la période des brâhma*n*as », il suffit de montrer, je pense, qu'il est des brâhma*n*as qui en font usage. Or c'est là un fait dont il ne me paraît guère possible de douter.

Le *Sâmavidhâna* qui, dans son état actuel, n'est pas fort ancien, il est vrai, mais qui est un brâhma*n*a pour le moins au même titre que l'*Ârsheya*, mentionne peu de textes propres à l'uttarârcika, ce qui s'explique de reste par le fait qu'on y emploie des sâmans, et non des stotras. Mais enfin il en mentionne quelques-uns, que M. B. lui-même a relevés dans son édition. Il lui arrive même d'en citer sous leur nom de Gâna [1] ; mais je ne veux rien induire de là, les 2 derniers Gânas n'étant pas encore publiés, et la tradition hindoue les ayant elle-même marqués comme suspects [2]. Il en est autrement dans le brâhma*n*a principal et, selon toute apparence, le plus ancien du Sâma Veda, le *Mahâ* ou *Tândya-brâhmana*. Là, la formation des stomas est une grosse affaire ; aussi les références à l'uttarârcika sont-elles nombreuses. Elles ne sont pas, il est vrai, toutes également concluantes. Dans un grand nombre de cas en effet, que la citation soit faite sous forme de *ric* ou par la désignation technique du Sâman, du moment qu'elle porte sur un texte commun aux deux parties, et bien qu'il s'agisse manifestement d'un tercet, on pourrait soutenir au besoin qu'elle réfère à la première collection. Mais

---

1. La citation du *Tavaçraviya* (II, 1, 8) que le commentaire identifie avec Sv. II, 9, 2, 1, 1 est peut-être à déduire. Il se pourrait en effet qu'il s'agît du *Tavaçyâvîya*, Sâman qui se rapporte à Sv. II, 6, 3, 10, 1, et qui n'a pas été admis dans nos collections. Avec le *Bhâra*nda, il forme d'ordinaire un petit appendice de l'Âraya*n*gâna, et c'est à ce titre qu'ils sont édités tous deux dans le Sâmaveda de la *Bibliotheca Indica*.

2. Les mîmâmsistes en nient l'*apaurusheyatva*, et en font, contrairement aux autres parties du Sâmaveda, des œuvres purement humaines. C'est là un de ces cas où leur aveu est plus important que les explications dont ils l'accompagnent. Voir l'Introduction du Sâyana p. 18 de l'éd. de la *Biblioth. Ind.*

en voici d'autres qui ne me paraissent pas laisser de doute. Mh. Br. IV, 2, 17 prescrit Sv. II, 2, 1, 1, 1. IV, 6, 6 = Sv. II, 8, 1, 5, 1. IV, 7, 2-6, mentionne le pragâtha Sv. II, 6, 3, 6, 1-2. De même IV, 7, 7 cite les pragâthas Sv. II, 6, 3, 7, 1-2; II, 2, 1, 14, 1-2; II, 8, 2, 13, 1-2. Aucun de ces textes ne se trouve dans les autres collections, ou du moins ne s'y trouve pas sous forme de pragâtha, et il faut bien les croire cités d'après l'uttarârcika, à moins d'admettre, ce qui n'est guère probable, que le brâhmana les emprunte directement au *R*ig Veda. Il serait facile d'augmenter le nombre de ces exemples; on les multiplierait même à l'infini, s'il était permis de faire intervenir ici l'autorité de la tradition quant à l'identification des mantras.

Nous estimons donc, que nous ne sommes nullement autorisés à remanier les collections actuellement existantes de Sâma Veda aussi profondément qu'à entrepris de le faire M. B. Il est certain que bien des doutes planent sur ces vieux textes : nous pouvons nous représenter de diverses façons leur formation nécessairement successive, ainsi que les altérations qu'ils ont dû subir à travers les âges. La littérature exégétique qui s'est accrue autour d'eux, est la partie la plus sèche, la plus rebutante du Veda, et elle ne nous est parvenue que dans un état fort délabré. Nous voyons bien que toute cette liturgie est d'origine secondaire; qu'il a dû s'écouler un temps considérable depuis la composition des hymnes anciens du *R*ig Veda jusqu'à l'époque où ces mêmes hymnes ont été pour ainsi dire démembrés et adaptés par lambeaux aux besoins d'un culte plus compliqué. Mais au moment où commence pour nous la série des témoignages relatifs à ce travail, il semble, dans ses grandes lignes du moins, être à peu près achevé. Au delà, règnent d'épaisses ténèbres. M. Burnell a certainement bien mérité de l'histoire littéraire du Veda en essayant de les pénétrer par un point. Il était bon que ces questions fussent soulevées et débattues et, à bien des égards, elles n'auraient pu l'être avec une critique plus incisive ni plus serrée. Mais il nous semble qu'il est allé trop loin en produisant tout un système là où il n'y a place que pour de rares hypothèses, et en affirmant à propos de matières où il est si difficile de prouver.

A. BARTH.

---

138. — **Œuvres complètes de La Fontaine**, publiées d'après les textes originaux, par Ch. MARTY-LAVEAUX, tome V. 1 volume in-18 de IX-362 pages, faisant partie de la *Bibliothèque elzévirienne*. Paris, Paul Daffis, 1877. Prix : 5 fr.

L'édition des *Œuvres complètes* de La Fontaine, commencée en 1857 par M. Ch. Marty-Laveaux et ralentie par diverses causes, touche à son achèvement. Le volume que nous annonçons est consacré aux poésies diverses. Il doit être suivi d'un VIe et dernier volume, renfermant des

documents biographiques sur La Fontaine, une Etude sur sa langue et un Lexique. Ce sont là de très-utiles et très-intéressants compléments, et personne peut-être n'est plus en état de les fournir que M. M.-L., qui a déjà publié de précieux travaux du même genre, tant sur la langue de Corneille et de Racine que sur celle de La Fontaine lui-même. Espérons donc que ce dernier volume ne se fera pas trop attendre et qu'il sera digne des précédents. Quant au V^e, il se recommande par les mérites qui signalent habituellement les publications du savant éditeur : la correction du texte, l'exactitude des indications bibliographiques et la précision du commentaire. De plus, il substitue à la division des *Poésies diverses* par genres une seule et même série, disposée chronologiquement. Ce nouveau classement a le double avantage de nous faire apprécier les progrès du talent de L. F. et de nous fournir les éléments de sa biographie et de l'histoire littéraire de son époque rangés selon l'ordre des temps. Il nous permet aussi de mieux saisir l'intérêt que L. F., malgré son apparente insouciance, prenait aux incidents de l'histoire contemporaine, tant en France qu'à l'étranger. On le voit, par exemple, s'occuper d'une élection au trône de Pologne, dans laquelle, il est vrai, le nom du grand Condé figurait parmi ceux des candidats. Il s'agit de la diète d'élection qui se termina par le choix, inattendu quatre heures auparavant, de Michel Koribut Wisznowieski [1]. Ce choix est ainsi commenté par L. F. :

> Ces Messieurs du Nort font la nique
> A toute nôtre Politique.
> Nôtre argent, celuy des Estats,
> Et celuy d'autres Potentats,
> Bien moins en fonds, comme on peut croire,
> Force santez aura fait boire,
> Et puis c'est tout. Je crois qu'en paix
> Dans la Pologne désormais
> On pourra s'élire des Princes;
> Et que l'argent de nos Provinces
> Ne sera pas une autre fois
> Si friand de faire des rois [2].

On sait que notre poëte ne fut pas très-bon prophète en cette occasion, et que, contrairement à son pronostic, l'élection dont il s'agit ne fut pas la dernière où la politique du cabinet français chercha, mais vainement, à diriger les votes des Polonais.

Sous le n° LXIII (p. 129-141), M. M.-L. a réuni les passages des poëtes anciens cités par Sénèque dans ses *Epîtres,* et que L. F. avait mis en vers, pour en enrichir la traduction de cet ouvrage laissée manuscrite par son parent et ami Ant. Pintrel, traduction dont il fut l'éditeur. Walckenaër,

---

1. On peut voir sur cette circonstance un détail très-curieux consigné dans les *Curiosités historiquès, ou recueil de pièces utiles à l'histoire de France, et qui n'ont jamais paru.* Amsterdam, 1759, in-18, t. I^er, p. 283, 284.

2. Page 70.

qui la signala le premier à l'attention du public, inséra, en 1823, ces vers dans les *Œuvres* de L. F., mais il ne recueillit que les morceaux de quelque étendue et ne donna que vingt-trois fragments au lieu de quatre-vingt-trois. M. M.-L. les reproduit tous dans l'ordre qu'ils occupent dans l'ouvrage. On ne peut que le féliciter d'avoir pris cette peine, car parmi les vers isolés traduits par L. F. il en est de très-heureux, comme celui-ci, traduit de Virgile :

La beauté rend toûjours la vertu plus aimable.

Ce n'est pas la seule occasion où le nouvel éditeur ait fait plus ou mieux que le plus célèbre de ses devanciers. A la page 193, dans une épitre à M. de Vendôme, il restitue un vers défiguré par Walckenaër. Trois pages plus haut, dans une autre épitre au même personnage, on trouvait ces vers :

Le Poete avoit l'air d'un Rendu.
Comment! d'un Rendu? D'un Hermite,
D'un Santoron, d'un Santena, etc.

Walckenaër, trouvant dans deux anciennes éditions, au-dessous de ce dernier vers, les mots : Courtisans qui se sont retirés, a rédigé la note suivante, dont le commencement n'est que la reproduction à peu près textuelle d'une note de Mathieu Marais [1] : « Deux officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. Santena y entra en 1691 [2]. C'étoit un Piémontais qui avoit un régiment d'infanterie en France. » Mais M. M.-L. fait observer que celui des deux officiers dont Walckenaër ne dit rien de particulier, n'a jamais existé, et que L. F. a pris ce nom dans un passage du *quart livre* de Rabelais et dans un autre de la *prognostication pantagruéline*, où il est parlé des chatemites, cagotz, hermites, moines, hypocrites, santorons ou sanctorons. Quant à l'étymologie, ajoute le savant éditeur, elle n'est pas difficile à trouver : *sanctoron*, ou par adoucissement *santoron*, vient évidemment de *sanctorum*, soit, comme paraît le croire Cotgrave, parce que l'hypocrite veut être regardé comme *unus è sanctorum numero*, soit parce qu'il marmotte des prières dans lesquelles revient souvent le mot *sanctorum*.

Voilà une des explications les plus heureuses qui aient été proposées, à

1. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*. Paris, 1811, in-12, p. 116, n. 1.

2. On peut voir sur Santena ou Santenas une longue et intéressante note dans l'édition de M^me de Sévigné publiée par la maison Hachette (t. X, p. 40, n. 3). L'abbé de Choisy annonçant les projets de retraite de Santena, dans une lettre en date du 21 février 1691 (*Correspondance de Roger de Rabutin, comte de Bussy*, édit. Ludovic Lalanne, t. VI, p. 454), il est probable que l'épître de L. F. doit être datée non de 1690, comme elle l'a été dans les *Œuvres diverses* (citées par M. M.-L., p. 190, n. 1), mais seulement de l'année suivante. La même conclusion ressort de ce qui est dit dans la même épître, au sujet de la retraite de Fieubet chez les Camaldules de Grosbois. On peut s'étonner que M. M.-L. n'en ait pas fait l'observation.

notre connaissance, sur le texte d'un de nos classiques. Elle fait le plus grand honneur à la sagacité de M. M.-L., qui, en raison de son long commerce avec Rabelais, avait plus de chances, il est vrai, qu'aucun autre littérateur de ne pas prendre le change.

Dans un appendice intitulé : Pièces attribuées à La Fontaine, M. M.-L. a réuni dix-huit fables et quelques morceaux en vers et en prose, la plupart de peu d'étendue. Ces divers morceaux sont précédés ou accompagnés de préfaces et de notes savantes. On ne peut qu'approuver la réserve qu'a montrée l'éditeur, en écartant de son recueil nombre de pièces peu dignes de L. F. et qui lui ont été attribuées bien souvent sur des motifs insuffisamment justifiés. Peut-être aurait-il pu pousser plus loin encore le scepticisme. Nous nous permettrons, par exemple, de douter que la fable XI de l'appendice, intitulée le Pescheur et les Poissons, appartienne réellement à notre grand fabuliste. Elle se trouve, il est vrai, dans un recueil imprimé à Amsterdam, en 1693, c'est-à-dire la même année que le dernier livre des *Fables* de L. F. Mais ce recueil comprend des pièces bien connues pour être de Boileau, de Benserade, de Furetière, de Fieubet. D'ailleurs, la fable dont il s'agit n'est qu'une ébauche fort indigne de l'auteur à qui elle a été attribuée. Après le huitième vers, il y manque évidemment une transition nécessaire. En effet, au début de la fable, il a été question de Demetrius, le grand Poliocrète (c'est ainsi que ce surnom est écrit dans les anciennes éditions), comparé à un pêcheur. Puis l'auteur, quel qu'il soit, se met brusquement à nous parler d'un grand *Pescheur,* mais pris au propre cette fois et cela en employant le pronom *ce,* comme s'il en avait déjà fait mention. Il nous le représente comme content de ses prises et faisant trêve avec les poissons.

Ce n'est pas tout, il veut que le peuple aquatique
Prenne part aux plaisirs qui naissent de la paix ;
Qu'il en goûte tous les attraits :
Et pour le divertir d'une douce musique,
Assis au bord de l'onde il joint à son hautbois
Ces sons harmonieux d'une charmante voix :
Vivés heureux, vivés tranquiles,
Disoit ce Pescheur, en chantant,
Reposez-vous, Poissons, pour moi je suis content
Et préfère la paix à cent prises faciles,
Qu'en suivant un juste courrous,
J'aurois pu faire malgré vous ;
Venez tous former en cadance
Au son de mon hautbois une paisible dance
Et ne pensez plus qu'aux plaisirs,
D'un repos éternel goutés les plus doux charmes.
Ah! qu'un trouble nouveau vous couteroit de larmes,
Et qu'il seroit suivi de cruels repentirs.

Dans cette tirade, on aura remarqué plus d'une expression dont l'emploi n'est guère justifiable d'après la donnée de la fable : un juste courroux, un trouble nouveau. Mais ce qui suit est écrit dans un style telle-

ment singulier que j'hésite à le transcrire : je croirais faire injure au génie de L. F., en lui attribuant des expressions telles que celles-ci : « Ce Pescheur aux faits inouïs », « un saumon... leur ficha dans la tête certains mauvais conseils ». Je ne vois qu'un moyen de pouvoir adjuger avec quelque vraisemblance à L. F. une esquisse aussi informe, aussi mal venue : c'est de supposer que nous avons là un premier jet, fort mal dégrossi, d'une fable qui, pour le fond, présente quelques ressemblances avec celle-là (les poissons et le berger qui joue de la flûte, livre X, fable x).

Le volume est terminé par une très-ample table alphabétique des noms de lieux et de personnes contenus dans les œuvres de L. F. et dans les pièces qui lui ont été attribuées. Cette table nous a paru faite avec beaucoup de soin. Sous le nom de saint Croissant en Vavoureuse, l'éditeur aurait pu renvoyer à une note de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° 122, 10 février 1870, colonnes 94, 95, où l'auteur qui signe seulement des initiales O. D., fait remarquer que ce nom est pris de Boccace, à la fin de l'histoire de la fiancée du roi de Garbe ; que l'original italien porte san Cresci in Val cava, que toutes les éditions de la traduction d'Antoine le Maçon datées du XVIe siècle donnent Vau creuse [1], et que c'est par suite d'une coquille que dans des éditions plus récentes, notamment celle de 1670, Vau Creuse s'est trouvé changé en Vau Oreuse, d'où l'on a fait Vavoureuse.

Malgré le soin consciencieux que M. M.-L. apporte à tous ses travaux, il n'a pu éviter quelques taches légères, qui ne consistent, pour la plupart, qu'en fautes typographiques. A la page 43, note 1re, vers la fin, l'arrestation de Fouquet à Nantes est mise le 5 septembre 1662. C'est 1661 qu'il faut lire. La même erreur se rencontrait déjà dans le tome III de l'édition de M. Marty-Laveaux (page 308, note 3), à propos d'une lettre adressée à Maucroix. A la page 119, on a imprimé glou pour glout, ancienne forme du mot glouton [1]. A la page 141, vers 7 et 8, il manque une virgule après petits et une autre après sortoit. Une faute plus grave, c'est celle de la page 232, au commencement du 5e vers, où l'on a imprimé : Il ne les cite point, pour : Je ne les cite point. Enfin, page 252, vers 10, au lieu de ou, il fallait mettre où.

C. Defrémery.

---

1. Il en est ainsi, par exemple, de celle de Lyon, Jean Veirat, 1597 ; in-16, fol. 119 r°, ligne 6, où Vaucreuse est imprimé en un seul mot.

1. Voyez le *Dictionnaire* de Littré, *verbo* glout et *verbo* glouton, à l'historique ; et cf. ces vers de Bonaventure des Périers :

Or en es tu tant glout, que tu t'apprestes
A les manger avant qu'elles soient prestes.

Œuvres françoises de Bonaventure des Périers, édit. L. Lacour, Paris, Jannet, 1856, in-18, t. Ier, p. 133.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 juillet 1877.

M. Léon Renier donne quelques détails sur une inscription du musée de Constantine, dont la copie a été envoyée récemment par M. Cherbonneau. Cette inscription est une dédicace au tyran *Alexander*, qui usurpa l'Empire sous le règne de Maxence. M. Cherbonneau l'a crue inédite; elle a été publiée par M. de Rossi, dans le Bulletin de l'Institut archéologique de Rome, 1876, p. 89. Mais la copie imprimée contenait une faute que celle de M. Cherbonneau rectifie; il résulte de cette dernière que le nom complet d'Alexander, inconnu jusqu'à la découverte de l'inscription en question, est L. Domitius Alexander.

Le ministre de l'instruction publique informe l'académie que, conformément à la demande de celle-ci, il a invité le directeur de l'Ecole française de Rome à faire exécuter des reproductions moulées ou photographiées des principaux monuments dont il aura occasion d'entretenir l'académie dans ses rapports.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit un rapport sur les travaux de l'académie pendant le premier semestre de l'année 1877. Ce rapport sera imprimé.

M. Pavet de Courteille fait un rapport au nom de la commission chargée de juger le concours ouvert pour le prix Bordin, sur cette question : *Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'Islamisme.* La commission a jugé qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix.

M. Le Blant fait un rapport au nom de la commission chargée de juger le concours ouvert pour le prix ordinaire, sur cette question : *Recueillir et expliquer, pour la période comprise entre l'avénement de Pepin le Bref et la mort de Philippe Ier, les inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France.* Un seul mémoire a été déposé, la commission lui décerne le prix. — Le pli cacheté qui contient le nom de l'auteur est ouvert : l'auteur du mémoire couronné est M. Robert de Lasteyrie, archiviste aux archives nationales.

M. Le Blant lit un mémoire sur le symbolisme dans les monuments figurés de l'antiquité chrétienne. Beaucoup de personnes admettent que l'art chrétien a été soumis dès l'origine à des règles fixes et à un contrôle sévère de la part de l'autorité ecclésiastique, et que toutes les scènes qui y sont figurées ont un sens symbolique nettement défini et arrêté à l'avance. M. Le Blant combat cette manière de voir. Il ne nie pas la part du symbolisme dans les monuments de l'art chrétien primitif; mais il montre par divers exemples, d'une part, que l'interprétation symbolique des scènes de l'Écriture, représentées ordinairement sur les monuments, n'avait rien de fixe, qu'elle variait, par exemple, dans la littérature, suivant l'imagination de chaque auteur; de l'autre, que les artistes, quelquefois très-ignorants en théologie, n'ont eu souvent d'autre guide, dans le choix et la disposition de leur sujet, que leur goût personnel, les traditions d'atelier, et aussi certaines nécessités matérielles; par exemple, si l'on rencontre souvent sur les sarcophages les figures d'Abraham sacrifiant Isaac et de Moïse recevant les tables de la loi, c'est que ces deux figures appelaient, comme un accessoire naturel, la main de Dieu sortant des nuages, et que cette main pouvait remplir commodément les angles aigus formés entre le bord supérieur du sarcophage et le médaillon circulaire qui en occupait fréquemment le milieu. On aurait donc tort de vouloir toujours trouver des intentions symboliques dans des compositions inspirées, dans bien des cas, par les nécessités pratiques du métier, ou dues à la seule imagination d'artistes ignorants.

L'académie se forme en comité secret.

Ouvrages déposées : — LENORMANT (François), Les dieux de Babylone et de l'Assyrie (Paris, 1877, in-8°); — LITTRÉ, Supplément au dictionnaire de la langue française, 2e livraison, BICHET-CLOCHE (in-fol.); — VISSERING (W.), On Chinese currency, coin and paper money : with facsimile of a banknote (Leiden, E. J. Brill, 1877, in-8°); — Histoire générale du Languedoc, t. XIII, XIV (Toulouse, in-4°).

Présentés de la part des auteurs : — par M. Derenbourg : HALÉVY (J.), Prières des Falashas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié pour la première fois et traduit en hébreu; — *par M. Le Blant :* FOURNIER (Edouard), Le vieux neuf, 2e édition.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 28 Juillet — 1877

139. — **Zur praehistorischen Ethnologie der Balkan-Halbinsel,** von Dr Fligier. Vienne, Hœdler, 1877, in-8°, 65 pages.

La Grèce avant les Grecs, étude linguistique et ethnographique. Pélasges, Lélèges, Sémites et Ioniens, par L. Benlœw. Paris, Maisonneuve, 1877, in-8°, VII, 261 pages.

Suivant M. Fligier, la péninsule des Balkans, qui correspond à peu près à la Turquie d'Europe et à la Grèce actuelle, a été d'abord habitée par les Ibères : M. F. fonde cette doctrine sur des rapprochements de mots comme celui-ci : *Hebros,* fleuve de Thrace, *Ebro,* fleuve d'Espagne : la ressemblance disparaît quand on restitue à l'*Ebro* son ancien nom d' Ἴβηρ, puisque tel était le nom porté par l'Èbre à l'époque où le Maritza de Thrace s'appelait Ἕβρος. Citons encore la légende d'après laquelle, nous dit Etienne de Byzance, Βίεννα en Gaule aurait été fondée par des colons de Βίεννος en Crète. Βίεννα est le nom de Vienne (Isère) chez Josèphe et chez Eusèbe. Mais cette orthographe n'a pu représenter fidèlement la prononciation du mot *Vienna* qu'à partir de l'époque où le B grec a pris le son du V. Βίεννος, en Crète, a pour initiale un B primitif, dont la valeur étymologique n'a aucun rapport avec celle du V de *Vienna* [1].

Après les Ibères, suivant M. F., arrivèrent les Ariens. Le premier rameau de la race arienne qui apparut dans la péninsule des Balkans fut le rameau illyrien, dont les Albanais sont les représentants modernes et auquel appartenaient les Pélasges. Vinrent ensuite les Thraces. Illyriens et Thraces arrivaient de la Russie méridionale qui serait le séjour primitif des Ariens. Le grand défaut des démonstrations de M. F. est qu'elles sont presque partout une œuvre de seconde main, et que, s'il est au

1. Voir, sur le nom de *Vienna,* les textes réunis par E. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger,* p. 317-324. Sur l'emploi du B grec pour figurer le V latin, consulter Corssen, *Ueber Aussprache,* 2e édition, t. I, p. 311.

courant de la littérature relative à son sujet, il n'a pas en linguistique les connaissances nécessaires pour apprécier la valeur des rapprochements de termes géographiques qu'il reproduit. En voici un exemple. Aux pages 54 et 55, M. F. étudie l'opinion de M. E. Curtius sur l'origine des Ioniens; il ne donne pas le titre de l'ouvrage du savant historien, mais la phrase de M. E. C. qu'il cite p. 54 : *In allen Theilen des griechischen Landes begegnen wir den unverkennbaren Spuren der Ionier*, est prise à la page 4 de la brochure de M. E. C. intitulée : *Die Ionier vor der ionischen Wanderung*, que, en 1855, M. E. C. dédiait à son frère Georges. Rien n'obligeait M. F. à nous indiquer ce titre. Jusqu'ici donc nous ne critiquons pas. Mais à la page 55, M, F. écrit : « Le nom même d'Ionien paraît être d'origine illyrienne. Étienne de « Byzance a dit : Ἰὰς Ἰλλυρίας μέρος· οἱ οἰκοῦντες Ἰᾶται λέγονται καὶ Ἰω- « νικοί. D'après Théopompe (Schol. Apoll., IV, 308), la mer Ionienne a « été ainsi nommée à cause d'*Ionios* qui était Illyrien. » M. F. a pris tout cela sans le dire à la page 5 de la brochure précitée de M. E. C., et dans la note 7, p. 47, à laquelle le texte de M. E. C. renvoie. M. F. aurait dû citer son auteur et il aurait ainsi fait revenir à qui de droit la responsabilité d'une doctrine inadmissible aujourd'hui : « On s'est « récemment habitué par amour pour les Ioniens, dit M. Müllenhof « (*Deutsche Alterthumskunde*, t. I, p. 59, note), à prendre la mer « Ionienne, Ἰόνιος πόντος, à l'ouest de la Grèce, pour un Ἰώνιος πόντος, mais « la grammaire est au-dessus d'une hypothèse; il faudrait comprendre « comment Ἰόνιος serait venu d'Ἰαϝόνιος. » La brochure de M. Fligier est, en somme, un travail superficiel qui ne peut être considéré que comme un résumé de doctrines déjà connues.

M. Benloew s'accorde avec M. F. pour considérer les Pélasges comme les ancêtres des Albanais, et pour voir dans l'albanais moderne une continuation de la langue des Pélasges, une langue néo-pélasgique [1]; seulement il doute que l'albanais soit une langue indo-européenne, une langue arienne, comme dit M. F. Il se borne à affirmer que l'albanais ne peut se classer, ni parmi les langues sémitiques, ni parmi les langues touraniennes, p. 46-47. Puis une étude comparée du vocabulaire albanais et des noms géographiques d'Asie-Mineure et de l'Europe du centre et du midi le mène à conclure, que les Pélasges se sont étendus jusqu'en Gaule et même en Espagne. Sur la question de savoir si la langue des Pélasges est la mère de l'albanais, je n'ai pas d'objection à produire, et j'avoue sans embarras mon incompétence; seulement il y a, dans le détail des démonstrations de M. B., certaines assertions qui me font craindre, que la question n'ait pas encore été suffisamment approfondie. L'étude scientifique de l'albanais présente une grande difficulté : il faut savoir retrancher du vocabulaire actuel les mots empruntés à d'autres

1. C'est la doctrine de Hahn, *Albanesische studien*, Vienne, 1854.

langues. Je crains que M. B. ne l'ait pas toujours fait. Ainsi, p. 68, il explique le nom de Derbe en Lycaonie par l'albanais δέρεα « porte », mais δέρεα pourrait bien être dérivé de l'indo-européen *dhvara* et avoir été emprunté par l'albanais à une des nombreuses langues qui représentent par *d* le *dh* primitif; tels sont le macédonien [1] et les langues slaves : en slave ecclésiastique porte se dit *dvoru*. A la p. 242, M. B. rapproche le nom d'*Ulcinium*, Ουλκίνιον, en Dalmatie (Ptolémée, 2, 16 (17) 5), de l'albanais *oulkjou* « loup ». Mais un autre rapprochement, celui de l'albanais *oulkjou* avec le vieux slave *vluku*, qui signifie également « loup », autorise, me semble-t-il, le soupçon que *oulkjou* n'aurait pénétré en albanais que plusieurs siècles après l'époque où Ptolémée nous a donné le nom de la ville de Dalmatie.

Un autre raisonnement étymologique de M. B., qui me paraît de valeur douteuse, c'est celui qu'il fonde sur le rapprochement du nom des Léléges avec l'albanais *ljeljek* « cigogne » : de ce rapprochement il conclut que les Léléges sont identiques aux Pélasges. Voici comment : Aristophane, dans sa comédie des *Oiseaux*, nous montre les oiseaux bâtissant une ville : des oiseaux de toute espèce concourent à cette entreprise : entre autres, dix mille cigognes, πελαργοί, ont fabriqué de la brique (v. 1139). On se demande, sous la protection de qui cette ville sera placée. On propose Athéné (Minerve), la grande déesse d'Athènes : une association d'idées bien naturelle, quand on pense où la pièce a été composée, fait penser au rempart pélasgique d'Athènes et rien d'étonnant à ce que le jeu de mot πελαργικὸν « de cigogne » pour πελασγικὸν se soit présenté à l'esprit du poëte qui a écrit (v. 832) :

Τίς δαὶ καθέξει τῆς πόλεως τὸ Πελαργικόν ;

« Dans la ville des oiseaux qui aura le rempart des cigognes? » (ou, « dans la ville d'Athènes qui aura le rempart pélasgique? [2] »)

Myrsile de Méthymne, qui vivait probablement au troisième siècle avant J.-C., c'est-à-dire un siècle après Aristophane, a pris au sérieux le poëte comique d'Athènes et il a écrit que les Tursènes, après avoir quitté leur patrie, avaient, pendant leur voyage, changé leur nom en celui de πελαργοί, parce qu'ils ressemblaient aux oiseaux de ce nom, les cigognes, et que, comme ces oiseaux, ils voyageaient en troupes dans le pays des Grecs et dans le pays des Barbares; ils ont, ajoutait Myrsile, construit le

1. Fick, *Zum makedonischen Dialecte* dans la Zeitschrift de Kuhn, XXII, 193.

2. Le mur pélasgique d'Athènes est mentionné déjà par Hécatée de Milet un siècle avant Aristophane, dans un passage reproduit par Hérodote, VI, 137, qui parlait déjà de ce mur dans son livre V, c. 65, écrit environ seize ans avant la première représentation des *Oiseaux*. Cette représentation eut lieu 415 ans av. J.-C. Le quartier pélasgique d'Athènes avait été, avant l'année 431, l'objet d'un oracle pythique rappelé par Thucydide, l. II, c. 17. Ainsi, l'authenticité de l'orthographe *πελασγικόν* et non *πελαργικόν* est parfaitement établie en tant que ce terme se rattache à la topographie d'Athènes, et quoi qu'en dise l'*Etymologicum magnum*, 659, 12, au mot *πελαργικόν*.

mur πελασγικὸν qui entoure l'acropole d'Athènes. Denys d'Halicarnasse (I, 28, édit. Kiessling, t. I, p. 34), a cité cette doctrine de Myrsile sans nous dire ce qu'il en pensait. Cette étymologie a été aussi adoptée par Philochore, contemporain de Myrsile, et Strabon paraît avoir connu le passage où l'annaliste athénien en parlait (l. V, c. II, § 4, édition Didot, p. 184; et l. IX, c. 1, § 18, p. 341. Cf. *Fragm. hist. græc.*, t. I, p. 385). Dès à présent, je déclare que je ne puis considérer cette étymologie comme fondée, ni grammaticalement, ni historiquement.

Grammaticalement, nous n'avons aucune raison pour admettre que, dans πελασγὸς, l'σ qui précède le γ tienne lieu d'un ρ plus ancien. Historiquement, πελασγός se trouve déjà dans l'*Iliade*. C'est donc un des noms ethniques les plus anciens de la littérature grecque : les tentatives faites pour l'expliquer cinq ou six siècles plus tard par des linguistes, comme les Grecs de la période alexandrine, ne peuvent que nous inspirer de la défiance.

M. B. n'est pas de notre avis. Suivant lui, Pélasges est un mot grec qui veut dire « cigognes ». Il fait ensuite observer que *ljeljek*, en albanais, a également le sens de « cigogne » ; il conclut de là que le mot « Lélège » signifie « cigogne », et que les Lélèges sont identiques aux Pélasges; mais qu'est-ce qui prouve que le nom des Λέλεγες (*Iliade*, x, 429; xx, 96; xxi, 86), dont la capitale était Pédase en Troade (xxi, 87), fût albanais? Quelles sont les lois grammaticales, en vertu desquelles Λέλεγες se présenterait aujourd'hui en albanais deux mille huit cents ans après Homère sous la forme *ljeljek*? Enfin, l'usage est-il que les noms des peuples soient, dans les langues étrangères, la traduction du sens que ces noms de peuple ont dans la langue de la race qui les porte? Le nom de *Deutsche* veut dire « national » dans la langue du peuple qui se donne ce nom et nous appelons les *Deutschen*, Allemands. Le nom de *Cymro* veut dire « compatriote » dans la langue du peuple qui se désigne lui-même par ce mot qui ne signifie pas « national » en français, et nous donnons aux *Cymry* le nom de Gallois qui ne signifie pas « compatriote » en français. Ainsi quand même Pélasge aurait voulu dire « cigogne » en grec — ce qui n'est pas prouvé, — quand même Lélèges aurait voulu dire « cigogne » dans la langue des Lélèges — ce qui est encore à démontrer, — il ne se suivrait pas de là que les Pélasges et les Lélèges fussent le même peuple. Les noms d'Austrasie et d'Autriche ont étymologiquement le même sens; doit-on en tirer la conséquence que ces deux noms propres aient en histoire une valeur identique? *Vindobona* semble signifier « belle ville » : il ne vient à l'idée de personne de confondre la ville de Pannonie, aujourd'hui Vienne, avec le quartier de Paris qu'on appelle Belleville en français. Je conclus : chez Homère, *Iliade*, x, 429, les Pélasges et les Lélèges sont deux peuples distincts et je ne vois pas de raison pour cesser de maintenir cette distinction.

M. B. a accepté, en général, trop facilement les étymologies qui s'accordent avec son système. C'est ainsi qu'il fait venir de l'albanais l'ita-

lien *andare* « aller » (p. 66, 67, 109-110), en espagnol et en portugais *andar*, en provençal *anar*. Cette étymologie est la conséquence du système qui nous montre les Pélasges, non-seulement en Italie, mais jusque dans le *Far-west*, comme dit M. B., c'est-à-dire, non en Amérique, mais en Gaule et en Espagne. Le préfixe *ande-* que les celtistes croient celtique (Zeuss, *Grammatica celtica*, 2e édition, p. 867, 877, 896) et qui a servi à former des noms de peuples, de villes et de personnes en Gaule, est albanais suivant M. B., p. 63.

Mon but n'est pas de décourager un érudit sérieux comme M. B. Je crois, au contraire, qu'il s'est engagé dans une étude dont les résultats peuvent être féconds ; mais il ferait bien, ce me semble, de pousser plus loin cette étude en nous donnant le travail grammatical qui aurait dû précéder celui qu'il vient de livrer au public. M. Benloew devrait donc nous préparer une phonétique albanaise : si son livre, dans une seconde édition, se présentait sous cette forme, ilaurait un caractère plus démonstratif ; il aurait plus de chance de faire disparaître les quelques doutes qui nous restent dans l'esprit, après avoir lu son étude si savante sur les Pélasges, sur leurs mœurs, sur leur religion et sur la conquête qui, les mettant sous le joug hellénique, a fait si anciennement sortir leur nom de la scène politique pour le reléguer dans le domaine de l'histoire.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

140. — **A History of English Dramatic Literature to the death of Queen Anne,** by Adolphus William WARD, M. A. Fellow of St Peter's College, Professor of History and English Literature in Owens College, Manchester. 2 vols. London, Macmillan and Co, 1875. XLVII, 604, 643 p.p.

Nous avons l'agréable tâche de rendre compte d'un livre qui, par son contenu autant que par sa forme, mérite d'être rangé au nombre des chefs-d'œuvre de l'histoire de la littérature anglaise. On peut affirmer que, depuis la publication de *J. Payne Collier's Annals of the English stage*, il n'a paru aucun ouvrage aussi important que celui de M. Ward sur l'histoire de l'ancienne littérature dramatique et de l'ancien théâtre anglais. Et quiconque abordera ce sujet après lui le prendra volontiers pour guide. L'auteur, dans son Introduction, parle de son travail avec trop de modestie vraiment. Nous savons bien, qu'il y a plus de charme et moins de difficulté à faire l'étude critique d'une question isolée d'histoire littéraire ou à mettre en lumière une grande individualité poétique. Mais embrasser en un espace restreint ce qui a préoccupé tant d'esprits divers, ne rien omettre d'essentiel sans fatiguer le lecteur par une surabondance de minutieux détails, faire ressortir les rapports qui existent entre la vie générale de la nation et l'histoire dramatique : c'est là une tâche qui suppose une somme de

connaissances, un degré d'abnégation scientifique rarement réunis chez la même personne. M. W. possède toutes ces qualités à la plus haute puissance. Il serait superflu de dire — autant que nous pouvons en juger, — que presque aucun ouvrage anglais de quelque importance ne lui a échappé [1]. Il n'est pas moins familier, d'autre part, avec les livres parus à l'étranger. Il a eu, en particulier, à sa disposition les nombreux travaux publiés en Allemagne sur son sujet. Et les cas sont très-rares, où l'on ait à relever l'omission d'un ouvrage important comme celui de *Michael Bernays : Zur Entstehungsgeschichte des Schlegel'schen Shakespeare,* Leipzig 1872, qu'il eût dû citer I, 318 ; ou celui de *Immanuel Schmidt* sur le *Comus* de *Milton*, Berlin 1860, dont le titre méritait d'être mentionné au vol. II, 377 [2]. On remarque, en outre, que M. W. a consulté soigneusement les plus récentes études d'histoire générale, notamment celles qui se rapportent aux règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}. Aussi excelle-t-il à montrer l'influence des commotions politiques et sociales sur le théâtre et la littérature dramatique, sans s'égarer en d'inopportunes digressions. Sa critique me paraît presque toujours judicieuse. Ses analyses d'un aussi grand nombre de tragédies et de comédies n'offriront sans doute leur plus grande part d'intérêt, qu'à ceux qui les connaissent pour les avoir déjà lues. Néanmoins elles seront utiles même à ceux qui, jusque-là, n'ont pas eu l'occasion de les parcourir. L'auteur, en ces analyses, se garde de faire de l'esprit ou de s'abandonner à de téméraires spéculations. Il a soin de ne jamais prêter ses idées aux poëtes. Il n'évite pas avec moins de scrupules de confondre le point de vue esthétique et le point de vue moral, sans méconnaître que la déchéance morale du théâtre devait avoir pour contre-coup le déclin de l'art. Il réussit, dès lors, — écueil où tant d'historiens ont échoué, — à peindre avec une calme impartialité les attaques et la réaction puritaines contre le théâtre.

Les immenses matériaux que renferment ces deux volumes sont répartis en neuf chapitres. Le premier recherche l'*origine du drame anglais* et,

---

1. S. v. *Phineas Fletcher*, l'édition de *A. B. Grosart* (Fuller Worthies Library) aurait du être citée. Le beau travail de *Samuel Rawson Gardiner* : The political element in Massinger (Contemporary Review 1876), ne pouvait pas encore être connu de l'auteur. Par contre, le *Calendar of State-Papers*, particulièrement les derniers volumes parus qui traitent de l'époque de Charles I^{er}, eût fourni pour l'histoire du théâtre d'intéressants renseignements.

2. Dans ses remarques sur les *Masks* I, 590, l'auteur eût pu encore renvoyer au travail de *J. Schmidt, Ueber Ben Jonson's Maskenspiele, Herrig's Archiv* XXVII, 55-91. *Elze* im *Jahrbuch der deutschen Shakespeare-Gesellschaft*, III, 150; IV, 112). Quoique M. W. paraisse admirablement connaître la littérature allemande, il lui arrive cependant (II, 443) de prendre pour un mot de Goethe une épigramme de Lessing. Mentionnons, en passant, une étrange confusion (II, 195) : M. W. croit reconnaître la bataille livrée contre les Hongrois sur les bords du Lech (l'an 955) dans un tableau bien connu de Kaulbach, qui représente Attila à Châlons-sur-Marne.

à ce propos, les sources du drame moderne en général. On trouvera, peut-être, que M. W., çà et là, suit trop servilement l'ouvrage de *Klein*. En parlant de Hroswitha, il eût été à propos de rappeler le chapitre que Wattenbach lui a consacré dans son livre intitulé *Deutschland's Geschichtsquellen im Mittelalter*. Au reste, la description des différentes sources du drame anglais, la caractéristique des *Mystères*, *Miracle-Plays*, *Moralities*, *Pageants*, *Masks*, ainsi que l'analyse des spécimens qui nous sont restés des divers genres de l'ancienne littérature dramatique, épuisent le sujet et ne laissent rien à désirer.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur traite des *commencements du drame régulier* en Angleterre. Il montre ce qui limitait l'action dramatique des miracles et des moralités, et quelle nouvelle impulsion la connaissance du drame classique et italien, jointe à l'étude des chroniques nationales, donna au théâtre anglais : il indique exactement les pièces qui trahissent cette influence. Parmi les poëtes mentionnés en ce chapitre, *John Heywood*, l'auteur des premiers *Interludes*, occupe la place d'honneur. Enfin l'auteur explique, avec beaucoup de finesse, pourquoi ce fut pendant le siècle d'Elisabeth que le génie de la littérature se consacra au drame. Il dit très-judicieusement, I, 150 : « S'il en « eût été autrement et que le génie du siècle d'Elisabeth n'eût pas « trouvé dans la littérature dramatique sa sphère d'activité la plus intéressante et la mieux appropriée à ses forces, notre littérature aurait été « privée de sa fleur la plus brillante et la plus originale ; il y a plus, « la riche mine de notre langue serait restée inexploitée. Enfin notre « histoire et notre vie nationales auraient manqué de leur interprétation la plus féconde. Le grand siècle d'Elisabeth serait pour ainsi dire « demeuré, dans la conscience nationale, isolé des époques qui l'ont « précédé et suivi, si sa littérature dramatique n'avait pas présenté, « à lui-même et à la postérité, le tableau de son passé et de son présent « avec une vivacité de couleurs qu'aucune autre forme littéraire n'eût « pu atteindre. »

Sous le nom collectif de *précurseurs de Shakspere* se trouvent réunis au chap. 3 : *John Lyly*, *Thomas Kid, Christoph Marlowe, George Peele, Robert Greene, Thomas Lodge, Thomas Nash, Henry Chettle, Anthony Munday, Robert Wilson, Michael Drayton*. L'auteur sait fort bien que l'expression de précurseurs de Shakspere ne doit pas être prise trop à la lettre, et que l'un ou l'autre des poëtes eux-mêmes qui viennent d'être énumérés ont subi en partie l'influence de Shakspere. Mais il lui importe de montrer clairement à quelle hauteur le théâtre anglais s'éleva, grâce à eux, avant que les chefs-d'œuvres de la littérature dramatique anglaise eussent été créés, en quelle manière ils répondaient à la tendance générale du temps et obtinrent la faveur de la cour et du grand public, comment l'art du théâtre se développa avec eux et par eux, quels éléments d'opposition ils eurent à vaincre. Il réussit fort bien à être équitable envers ces individualités si diverses, à tracer un

tableau animé de leur vie — autant qu'elle est connue — ainsi que de leurs œuvres. La remarque, qu'on exagère généralement les mérites de *Peele*, me paraît parfaitement juste. J'appelle particulièrement l'attention sur l'intéressant parallèle établi entre le *Jew of Malta* de *Marlowe* et le *Merchant of Venice* de *Shakspere* (I, 190).

Le chap. 4 est consacré exclusivement à *Shakspere* (c'est l'orthographe à laquelle M. W. donne la préférence). C'était ici que la tâche devenait le plus difficile pour l'auteur qui avait à prendre en considération une centaine d'ouvrages écrits avant lui sur le même sujet, et qui ne pouvait pas dépasser démesurément le cadre de son exposition. Il s'en est acquitté avec tact et habileté, en exécutant le programme qu'il avait ainsi formulé dans l'Introduction : « Tant de critiques — grands et petits — ont « écrit sur Shakspere, que moi, qui me place dans la dernière de ces caté- « gories, j'ajouterai fort peu de choses de mon propre fonds. Il sera plus « utile, je crois, de tracer en raccourci l'histoire de l'appréciation et de la « critique du plus haut génie de notre littérature dramatique, et de four- « nir les indications nécessaires pour l'examen des matériaux dont il s'est « servi. Quant à ses œuvres même, il ne sera possible d'en faire ressortir « que quelques détails, et, parmi ces derniers, on choisira de préférence « tous ceux qui sont typiques pour les tendances du drame, pendant le siè- « cle d'Elisabeth en général, plutôt que pour les qualités distinctives du « génie de Shakspere. » Il ne faut pas craindre que la grandeur de Shakspere soit, par là, rapetissée. M. W. sait fort bien pourquoi, entre les nombreux maîtres du drame anglais, c'est à Shakspere que la postérité a décerné la palme. Mais, en sa qualité d'historien d'une époque entière, il est forcé aussi de mettre le plus grand génie qu'elle ait produit en rapport étroit avec les autres esprits qui la représentent ; et il arrive à cette conclusion fort juste, que, dans la littérature dramatique anglaise, nous avons à parler d'un siècle d'Elisabeth et non d'une école de Shakspere.

Nous n'avons pas la prétention téméraire de chicaner l'auteur sur tel ou tel point en litige dans la question shaksperienne. Qu'il nous soit permis toutefois, en passant, de rappeler deux notices qui se trouvent dans le livre de *E. Edwards : Lives of the founders of the British Museum* (London. 1870), et qui, à notre connaissance, n'ont pas été prises en considération par les critiques de Shakspere. Dans les ouvrages que E. Edwards cite, p. 155, on trouve la description (faite d'après un ms. du British Museum, ms. Addit. 5795) des fêtes qui furent célébrées en l'année 1594 à l'occasion du baptême du prince Henri. Selon le programme original, on devait amener dans la salle du banquet un char chargé de gâteaux : « The original programme had provided that this richly laden chariot should be drawn by a lion, for whose due tameness the projector had pledged himself. But to King James a lion, like a sword, was at all times an unpleasant object. *He said, that it would affright the ladies*, etc. » En parcourant ces lignes, qui ne penserait aussitôt à un passage

bien connu de *a midsummer night's dream*? Le même livre, p. 157, publie un fragment de la lettre caractéristique, que le roi Jacques Ier écrivait à son fils, après son avénement au trône, au commencement de l'année 1603. Il s'y trouve des passages, à la lecture desquels on croit voir apparaître la figure de Polonius : « Let not this news make you proud or insolent. Be therefore merrie, but not insolent. Keepe a greatness, but sine fastu. Be resolute, but not wilfull. Keepe your kyndness, but in honorable sorte. Choose none to be your play fellowis, but thaime that are well-borne, etc. » Je n'attacherais aucune importance à ce rapprochement, s'il ne contribuait pas fortement à fixer la date de *midsummer night's dream* en l'année 1594 et si les deux premières éditions d'Hamlet n'étaient pas de 1603 et 1604. Les paroles du roi pouvaient facilement venir aux oreilles de Shakspere et le public de Londres trouva plaisir, sans doute, à ces prudentes allusions faites aux qualités peu royales du Polonius couronné [1].

Ce n'est pas un mince mérite de M. W., après avoir traité de Shakspere si complétement, de rendre parfaite justice à Ben Jonson. Certes, il ne voile aucun des défauts de ce poëte, mais il expose aussi avec chaleur et une grande abondance de détails ce que nous aurions ignoré des mœurs de ce siècle, si nous n'avions pas ses pièces. « Car, dit-il, Ben Jonson a réalisé d'une façon étonnante l'idéal de la vraie comédie moderne. » Les lecteurs français goûteront surtout le parallèle que M. W. trace entre ce dernier et Molière. C'est évidemment par une faute d'impression que la mort de Ben Jonson est placée (I, 533) en 1635 et non en 1637.

Sous le titre de *The later Elisabethans*, le sixième chapitre embrasse encore une grande série de poëtes parmi lesquels je citerai *George Chapman, Thomas Dekker, John Marston, Thomas Middleton, Thomas Heywood*. A l'occasion de la comédie de Middleton, *The family of love*, l'auteur donne quelques renseignements sur l'origine de la secte qui portait ce nom. Il ne serait pas difficile de les rectifier et de les compléter ; M. W. prendra peut-être connaissance de l'*Essay* de *Nippold* qui épuise le sujet et qui est intitulé « *Heinrich Niclaes und das Haus der Liebe* [2]. » L'analyse des drames et l'appréciation des poëtes est aussi remarquable dans ce chapitre que dans le suivant *(chap. 7)* consacré à *Beaumont* et à *Fletcher*, deux écrivains qui — en dépit de l'éclat et des nombreuses beautés de leurs œuvres — « n'ont ni hérité de la baguette magique de Shakspere, ni travaillé avec la pioche de *Ben Jonson*. »

---

1. J'ai déjà signalé ces passages dans l'*Augsburger allgemeine Zeitung*, 1872, n° 8. J'y ajouterai un livre ancien, « *His Majesties Instruction to his dearest sonne Henry the Prince.* » London, 1603. — Cf. *Jahrbuch der Deutschen Shakspere-Gesellschaft*, V, 208, où l'on fait observer que Shakspere a utilisé l'intermède qui fut joué au baptême du prince Henri. — M. W. aurait pu se dispenser de mettre encore des pièces telles que *Mucedorus* ou *The merry devil of Edmonton* au nombre des *doubtful plays* of Shakspere.

2. *Zeitschrift für die historische Theologie, 1862, vol. III. IV.*

Le huitième chapitre, « *la fin du drame ancien* », prête en maint endroit le flanc à la controverse. M. W. fait tort à plus d'un grand auteur dramatique par le fait seul qu'il les place sous la rubrique générale du vieux drame *expirant*. N'eût-il pas mieux valu traiter à part le groupe des *Webster, Massinger, Ford*, qui ont entre eux une certaine parenté intime? Par là, l'infériorité bien marquée à leur égard des *Randolph, Cartwright, May, Denham, D'Avenant*... etc., eût été beaucoup mieux mise en lumière. *Brome*, ou plutôt *Shirley*, était la transition naturelle d'un groupe à l'autre. Nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur, lorsqu'il déclare qu'on a été jusqu'ici trop sévère à l'endroit de *Shirley*. Ce poëte mériterait d'être étudié avec plus de soin qu'on ne l'a fait. Sauf erreur, nous voyons dans ses pièces de nombreuses allusions à Shakspere qui ne manquent pas d'intérêt (par exemple, *The bird in a cage*, etc., Acte 3ᵉ, sc. 1 : « *I heard a pound of flesh, a Jew's demande once)* ». D'autre part, il me paraît injuste de pousser les scrupules moraux jusqu'à mentionner une pièce aussi belle par endroits que *'Tis pity she's a whore* de *John Ford*, seulement « with a single expression of regret or indead of indignation ». Aussi ne puis-je souscrire sans réserve au jugement d'après lequel *Massinger* « if he lacks humour, is even more deficient in tragic passion. » Quand il n'aurait écrit que la tragédie *The unnatural combat*, il aurait prouvé par là qu'il pouvait, lui aussi, faire parler les plus grandes passions tragiques. A propos du *Perkin Warbeck* de *Ford*, il y avait lieu de faire remarquer, que Schiller s'est aussi occupé de ce sujet. Comme on sait, le 15ᵉ tome des œuvres de Schiller [1] renferme bien des documents inédits qui ont été publiés récemment d'après ses papiers; or, il serait du plus haut intérêt de mettre en parallèle l'ébauche du grand tragique allemand et le drame du poëte anglais. Dans ce chapitre, l'auteur parle aussi des pièces de *John Milton*. Intéressé personnellement à cette question, je suis heureux de me rencontrer en tout point avec M. W. En ce qui concerne la date des *Arcades*, l'excellent biographe anglais de Milton a cru récemment, il est vrai, devoir faire remonter la composition de ce poëme au temps où Milton étudiait à Cambridge. M. W. partage néanmoins l'opinion que j'ai suivie dans mon livre *Milton und seine Zeit* [2].

La révolution et le triomphe momentané des puritains provoqua un grand déchirement dans l'histoire du théâtre anglais et de la littérature dramatique anglaise, événement auquel l'auteur consacre des réflexions très-instructives. Il suit les traces de l'art dramatique pendant la guerre civile et pendant le Protectorat et présente dans le neuvième chapitre un exposé complet du drame sous la Restauration *(The later Stuart drama)*. C'est avec son habileté accoutumée, que M. W. montre quels rapports directs existent entre le drame et l'état politique et social. Il ne

1. *Historisch-Kritische Ausgabe von Goedeke*. Stuttgart, Cotta, 1876.
2. *Erster Theil*. Leipzig, Duncker und Humblot, 1877.

laisse pas non plus de reconnaître que « la littérature et le théâtre ne sont plus nationaux et que le ton moral de la scène ne s'accorde pas avec celui de la grande masse de la population ». L'influence que la cour et la littérature étrangère, la littérature française particulièrement, ont exercée sur le drame anglais est relevée avec force. De tous les poëtes appartenant à cette période, c'est, comme bien on pense, *John Dryden* qui, dans ce chapitre, occupe le plus de place, sans toutefois que les *Wilson*, *Lee*, *Otway*, *Rowe*, *Wycherley*, *Congreve*, *Vanbrugh*, *Farquar*, *Steele*, etc., lui soient sacrifiés. L'examen de leurs œuvres conduit l'auteur à cette remarque judicieuse : ce qui était calculé en vue de l'effet a fini par rebuter; des œuvres de talent, de génie même, ont été condamnées à l'oubli, en bloc, par le jugement de la postérité, et elles durent cet échec aux qualités même qui devaient leur assurer un succès immédiat.

Pour les ouvrages scientifiques, la vitalité se règle aussi uniquement sur leur valeur intrinsèque. Aussi pouvons-nous, avec certitude, prédire une longue vie au livre solide et excellent dont nous avons cherché à rendre compte.

Alfred STERN.

---

141. — **Literaturgeschichtliche Lebensbilder und Charakteristiken.** Biographisches Repertorium der Geschichte der deutschen Literatur, herausgegeben von Dr Otto LANGE. Berlin, 1875. Rudolph Gærtner, pp. 378.

Ce livre est un dictionnaire de la littérature allemande. L'auteur n'a pas su garder la juste mesure ; ses articles sont ou trop longs ou trop courts. — Pourquoi citer une poésie de Simon Dach fort insignifiante (p. 41), l'entretien de Frédéric II et de Gellert (p. 73, 35 lignes!), les quittances poétiques de Louise Karsch (p. 175)? Pourquoi consacrer presque une page au récit de la mort de Christian Ewald de Kleist (p. 163, 25 lignes)? il suffit de dire qu'il périt à Kunersdorf. A quoi bon tant de détails sur la vie folâtre de Klopstock à Zurich (p. 169)? M. Lange raconte en 28 lignes les funérailles de l'auteur de la Messiade (p. 171-172); mais si je veux savoir combien de voitures s'étaient jointes au convoi, si des hussards ou des dragons formaient l'escorte, si toutes les cloches étaient en branle, j'ouvrirai, non pas le dictionnaire de M. L., mais l'ouvrage de Meyer, Klopstocks Gedæchtnissfeier. — Ailleurs, M. L. est trop bref, p. 199, il dit que Liscow attaque, au contraire de Rabener, les personnes et non les caractères et les conditions; il fallait nommer Philippi et Sievers (p. 212) à l'article Merck. M. L. oublie les écrits les plus importants de cet esprit fin et caustique, *über den Mangel des epischen Geistes in unserem lieben Vaterlande*, *Geschichte des Herrn Oheim*, etc. (p. 230). M. L. rapporte que Nicolai voyagea en Allemagne et en Suisse ; il ne dit pas que le résultat de ce voyage fut l'œuvre la plus originale de Nicolai, les « *Briefe über den itzigen*

Zustand der schœnen Wissenschaften » qui sont les dignes aînées des *Literaturbriefe* (p. 343). Il fallait citer Wieland parmi les ennemis acharnés de Uz, et dire qu'Uz eut parfois de patriotiques inspirations *(das bedrængte Deutschland).* — M. L. commet de graves oublis; je ne les cite pas tous : Thomas Abbt *(vom Verdienste, vom Tode für's Vaterland)*; Gottfried Arnold *(Kirchen = und Ketzer historie)*; Babo *(Otto von Wittelsbach)*; Bahrdt; Basedow; Bronner *(Fischeridyllen)*; Albert Dürer (qui écrivit comme Cellini sur les principes de son art, *vier Bücher von menschlicher Proportion)*; Dusch; Ezzo *(Gesang von den Wundern Christi)*, etc. Je n'ai pas trouvé le nom de ce Joseph de Sonnenfels que protégeaient van Swieten et Kaunitz et qui s'efforça noblement soit comme dramaturge, soit comme censeur du théâtre, soit comme rédacteur de l' « Homme sans préjugé » *(der Mann ohne Vorurtheil)*, de vaincre le mauvais goût des Viennois. Tœrring (Agnes Bernauerin) partage le sort de Babo : il est injuste d'oublier les deux écrivains dramatiques qui aient le mieux imité le Gœtz de Berlichingen. Et Spalding? Et Léopold Wagner *(die Kindesmœrderin; Prometheus, Deukalion und die Recensenten)*? — M. L. a donné place aux contemporains. Mais j'ai vainement cherché le nom de Paul Lindau ; si M. L. cite MM. Rodenberg, Gottschall, Roquette, Wachenhusen, il peut, ce semble, accorder quelques lignes à cet écrivain facile et brillant qui tourne bien le feuilleton et compose des drames. M. L. nomme Hermann Grimm et Kugler ; pourquoi pas Springer et surtout Waagen *(Hubert uud Johann von Eyck; Briefe über Kunstwerke und Künstler in England und Paris; Kunstwerke und Künstler in Deutschland)*? M. de Sybel figure dans l'ouvrage, mais M. de Treitschke, son émule en histoire et en politique, est absent. Les littérateurs allemands se font un plaisir de compter les Stœber parmi les leurs, M. L. ne les a pas oubliés, non plus que M. Alexandre Weill ; mais Lamey, mais Otte (Zetter), mais Daniel Hirtz? (J'ajoute en passant qu'Elisabeth Kulmann est née de parents alsaciens). Ce sont là des inconséquences que je reproche à M. L. Vous ne trouvez à la lettre T ni Troxler, ni Tiedemann, ni Tennemann, mais seulement Trendelenburg. Moritz Carrière n'est pas oublié [1], mais M. L. ne s'est pas souvenu de Vischer, de Zeller, de Dœring, de Drobisch, d'Edouard de Hartmann. MM. Büchner, Liebig, Karl Voigt ont un article de quatre à six lignes, mais Virchow et Helmholtz n'ont pas même une ligne. Pourquoi les uns, et non les autres? Pourquoi Giesebrecht, et non Waitz? Pourquoi Massmann, Wackernagel, et non Müllenhoff, Scherer, Bartsch, etc? M. Prœhle est trop loué *(von hervorragender Bedeutung)*; j'aimerais mieux que M. L. fît mention de Wachler : il ne sied pas à un historien de la littérature d'être ingrat envers ses devanciers, et l'ouvrage de

1. Né, non pas à Grindel, mais à Griede. « Zu Griede, meinem Geburtsort » (Moritz Carrière, Gegenwart, VII, n° 15, p. 227.)

Wachler, quoiqu'il soit de 1818, n'est pas sans mérite. J'ai cité presque au hasard; bien des noms manquent encore dans l'ouvrage de M. L., et je le regrette, car la plupart des articles sont bien faits et ne se lisent pas sans intérêt. Mais il faudrait retrancher les anecdotes et les jugements oiseux, se borner au récit de la vie, à la nomenclature des ouvrages (la plus complète possible, avec dates) et n'ajouter qu'une courte appréciation. Il faudrait aussi n'oublier personne. On ne consulte guère un livre, comme celui de M. L., pour connaître Gœthe ou Walther von der Vogelweide; ceux qui s'en servent sont des lettrés; tout au plus lisent-ils les articles consacrés aux auteurs classiques pour vérifier une date ou un mince détail. M. L. doit admettre dans son œuvre tous les écrivains de second, de troisième et de quatrième rang, ceux que la plupart ne connaissent que de nom : le nombre en sera grand, mais l'ouvrage ne prendra pas des proportions trop considérables, si M. L. fait les coupures que je lui conseille. Enfin, M. L. doit se souvenir que les philosophes, les philologues, les critiques, les traducteurs ont droit de cité dans la littérature : Savigny (que M. Lange ne nomme point) ne peut être séparé de Niebuhr. Il faut être plus large : nous citons le président de Thou dans nos histoires de la littérature française, quoiqu'il ait écrit en latin; pourquoi ne pas citer Baumgarten?

CHUQUET.

---

142. — **Die Schlacht bei Wittstock, ein Beitrag zur Geschichte des Dreissigjaehrigen Krieges,** von SCHMIDT. Halle, Gesenius, 1876. 85 p. in-8°.

Nous signalons dans la présente brochure une nouvelle venue dans la série de ces utiles monographies sur la guerre de Trente ans qui durent à l'origine leur existence au séminaire historique de M. Droysen, le savant historien de Berlin, et que nous voyons maintenant se produire aussi sous les auspices de M. Droysen fils, professeur à l'Université de Halle, auteur d'une *Histoire de Gustave-Adolphe*. M. Schmidt a choisi pour sujet de son étude la bataille de Wittstock, gagnée sur les Impériaux par le général Baner, et l'une des plus importantes de la lutte trentenaire, parce que, grâce à cette victoire, les Suédois, abandonnés par les protestants d'Allemagne, purent reprendre l'offensive, au moment où ils allaient être culbutés dans la Baltique. L'auteur a tâché de réunir sur la matière tous les renseignements possibles. Il n'a trouvé que peu de documents inédits, mais aussi ne paraît-il avoir pris d'informations qu'aux archives de Vienne et de Dresde. Les dépôts de Stockholm et de Münich, ceux de La Haye et de Paris doivent renfermer certainement aussi des pièces quelconques sur un événement d'une portée aussi considérable [1].

---

1. Il y a, dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, une série de volumes relatifs à l'histoire de Suède pendant la guerre de Trente ans; j'ai noté jadis le vol. 340 de la *Collection Brienne* et dans les manuscrits français les nos 15935, 17873, 17962 et 20979. Le premier numéro de cette seconde série renferme toute la correspondance de M. d'Avaux, l'ambassadeur de France en Suède, de l'année 1633 à 1642, et il serait bien étonnant qu'on n'y trouvât point quelques indications au moins sur un fait de si grande conséquence pour la politique suédoise et française.

Mais peut-être n'est-on pas en droit de demander à un débutant dans la science des recherches de ce genre, non-seulement fort longues, mais encore fort coûteuses. Quant aux matériaux imprimés, M. S. les a presque tous réunis, feuilles volantes, mémoires, narrations contemporaines et postérieures. La première partie de son travail renferme l'exposé critique de ces documents classés d'après leur origine et selon les partis auxquels appartenaient les auteurs, et la filiation, plus ou moins compliquée, qui les rattache aux récits plus modernes. La seconde moitié de l'opuscule est consacrée au tableau même de la bataille de Wittstock, dont les préliminaires et les phases diverses sont minutieusement examinés et discutés par l'auteur. Si M. Schmidt n'est point arrivé, comme il l'avoue modestement lui-même, à fixer d'une manière absolue certains détails, il n'en est pas moins vrai que son travail servira de base aux historiens futurs et que c'est à lui qu'on s'adressera désormais de préférence pour retracer l'ensemble de la bataille du 4 octobre 1636.

R.

---

143. — **Lafayette.** Ein Lebensbild, von Max Büdinger. Leipzig, 1870, chez Teubner (105 pp. dont 68 de pièces justificatives).

Cet opuscule a eu la male chance d'être publié en 1870, et personne peut-être ne le connaît en France. C'est donc en quelque sorte une nouveauté que nous signalons : ajoutons qu'elle mérite d'être connue.

Le but de M. Büdinger a été de déterminer avec précision le rôle de Lafayette aux quatre grandes époques de sa vie politique et de mettre sous un nouveau jour le caractère d'un homme qui a joué un personnage si important. Il nous prévient que ses conclusions diffèrent souvent de celles qui sont généralement reçues; peut-être moins, à vrai dire, que ne le pense M. B. lui-même. En effet, il n'est pas arrivé à établir la haute valeur politique de l'illustre général. Il reconnaît, au contraire, que son action n'a jamais été prépondérante dans les grands bouleversements auxquels il fut mêlé. Il a subi des événements inéluctables. Il les a subis en homme de courage, et la part qu'il y a prise a été celle d'un homme de bien. Ce que M. B. s'attache surtout à mettre en relief, c'est la haute personnalité morale de son héros. A supposer que ce point de vue fût absolument justifié, — et dans la brochure de M. B. les preuves ne manquent pas, — encore faudrait-il reconnaître que de telles qualités n'étaient pas suffisantes dans les jours où vivait le général Lafayette et eu égard au rôle qu'il s'était laissé imposer.

Le travail de M. B. ne nous semble donc pas fait pour rendre au nom de Lafayette l'éclat extraordinaire qu'il avait pour ses contemporains, et qu'il a perdu pour nous; mais, par contre, il contient un grand nombre de renseignements précieux et nouveaux sur la vie du général et sur son entourage. Ces renseignements, M. B. les a tirés des archives de Vienne. Il serait bientôt temps de songer à imiter son exemple et de relever, dans les pays étrangers, maintes traces précieuses de l'histoire de la Révolution et de l'Empire. Il y a eu, à cette époque, un trouble si général en Europe, que bien des documents importants se sont trouvés dispersés aux quatre coins du monde. A Paris même, un certain nombre de documents précieux dorment encore dans nos bibliothèques et dans nos archives. Leur publication s'impose aux érudits français. Exhumer ceux qui se trouvent au loin est un titre d'honneur pour les savants étrangers; et nous devons remercier M. Büdinger.

Alf. Leroux.

CORRESPONDANCE

Paris, 17 juillet 1877.

A Messieurs les directeurs de la Revue critique.

Permettez-moi d'invoquer l'hospitalité de la *Revue critique* pour rectifier une appréciation erronée, bien que fort excusable, que je viens de lire dans la récente publication de M. Lightfoot : *S. Clement of Rome. An appendix containing the newly recovered portions* (London, Macmillan, 1877, 8°).

On sait que les lacunes existant jusqu'à présent dans les lettres de S. Clément ont été comblées grâce à la découverte de deux manuscrits : l'un grec, publié à Constantinople par M. Bryennius en 1875 (cf. *Rev. crit.*, 1877, n° 16); l'autre, contenant une traduction syriaque des Epîtres aux Corinthiens, acheté pour la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, à la vente des livres de feu M. Mohl, en mai 1876. M. Lightfoot établit son texte d'après ces deux instruments. Je voudrais dire un mot sur la découverte du dernier.

Le catalogue de la Bibliothèque Mohl contenait (p. 188) une notice, rédigée par le signataire de ces lignes, et où la présence d'une version syriaque des deux *Epitres* de S. Clément *aux Corinthiens* dans un manuscrit de la récension héracléenne du Nouveau Testament était signalée. Cette notice était courte, comme il convient pour un catalogue de vente, mais suffisait amplement pour permettre aux connaisseurs d'apprécier la valeur du manuscrit. Le syndicat de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge ne s'y trompa point et donna un ordre d'achat. Il ne pouvait cependant croire, dit M. Lightfoot, à la réalité de la découverte, et estimait — ce qui n'était pas flatteur pour le rédacteur de la notice — que les prétendues épîtres *aux Corinthiens* se trouveraient être les lettres apocryphes *sur la virginité*, depuis longtemps connues. *It seemed incredible that such a treasure as a Syriac version of the Epistles to the Corinthians, forming part of a well known collection, should have escaped the notice of all Oriental scholars in France* (p. 232).

Je tiendrais beaucoup à ce que M. Lightfoot ne gardât point cette mauvaise opinion des orientalistes français. Le manuscrit en question était inconnu avant le décès de M. Mohl ; on ne sait d'où il provient, et certainement aucun syriaciste ne l'avait examiné jusqu'au moment où le libraire me le montra *pour savoir ce que c'était*. Je peux ajouter que non-seulement la découverte matérielle a été faite à Paris, — le *Catalogue* en fait foi, — mais que son importance a été appréciée comme elle devait l'être. Moins d'une heure après avoir reçu le manuscrit, je courais à la Bibliothèque nationale, le *trésor* sous le bras, et faisais valoir auprès de qui de droit les bonnes raisons qui militaient pour une acquisition à tout prix. Plusieurs membres de l'Institut, entre autres M. Miller, l'inventeur des *Philosophoumena*, qui venait d'écrire un rapport sur l'édition de M. Bryennius, furent mis au courant de mes démarches et s'occupèrent de les appuyer.

Et maintenant, si le manuscrit I, adjugé à 450 francs, est allé à Cambridge au lieu de rester à Paris, tant pis pour nous. Mais j'oserai prier M. Lightfoot, et aussi M. Bensly, le futur éditeur du texte syriaque,

de vouloir bien nous rendre leur estime et croire que si nous avons péché, ce n'a été ni par ignorance ni par dédain. Quant à moi, *quod potui, feci,* et je me sens obligé de le dire publiquement.

Veuillez agéer, messieurs, etc. etc.,

A. Carrière.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 juillet 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie de nouveaux détails sur les fouilles entreprises, à Délos, sous la direction de M. Homolle, membre de l'École d'Athènes. Il annonce la découverte du dallage de la grande place située devant le temple, des bases des statues qui ornaient cette place, de plusieurs parties du temple, et de soixante inscriptions ou fragments d'inscriptions. — M. Dumont, directeur de l'École d'Athènes, envoie les photographies de plusieurs bas-reliefs découverts dans les fouilles opérées sur la pente méridionale de l'Acropole; les uns sont des ex-voto, les autres des en-tête d'actes publics.

M. Hauréau lit un mémoire *Sur la vraie source du panthéisme professé par David de Dinan.* David de Dinan, philosophe du moyen âge, a professé des doctrines panthéistes pour lesquelles il a été, après sa mort, condamné par l'Église. Albert le Grand dit qu'il avait puisé ces doctrines dans le livre d'un Grec nommé Alexandre, disciple de Xénophane. On a cru qu'Albert le Grand voulait parler d'Alexandre d'Aphrodisias, et l'on a admis que ce dernier était bien, en effet, l'auteur duquel s'était inspiré David de Dinan. M. Hauréau repousse cette opinion : Albert le Grand distingue nettement Alexandre d'Aphrodisias d'Alexandre disciple, selon lui, de Xénophane, et d'ailleurs, on ne trouve pas dans Alexandre d'Aphrodisias de doctrines semblables à celles de David de Dinan. Il reconnaît le livre d'Alexandre, mentionné par Albert le Grand, dans un ouvrage qui nous a été conservé par plusieurs manuscrits, et qui, dans l'un de ces manuscrits, est intitulé : « Liber Alexandri de unitate, translatus de græco in latinum ». Ce nom d'Alexandre est d'ailleurs une pure erreur; d'autres manuscrits, avec aussi peu de raison, attribuent le même livre à Boèce ou à d'autres philosophes. En réalité, ce livre n'est autre que le dernier chapitre d'un *Liber de diuisione philosophiæ*, qui a pour auteur Dominique Gundisalvi, archidiacre de Ségovie. Il n'y a donc pas à chercher, comme on l'avait fait, hors du christianisme et de l'Occident, la source des doctrines panthéistes de David de Dinan.

M. Pavet de Courteille lit un mémoire de M. Dabry de Thiersant, sur l'introduction de l'islamisme en Chine. M. Dabry de Thiersant cite diverses traditions plus ou moins merveilleuses qui ont cours en Chine au sujet de l'introduction de l'islamisme dans ce pays. Tout en repoussant certaines parties de ces traditions, il croit devoir admettre comme véritable celle qui veut que l'islamisme ait été apporté en Chine dès sa naissance, par l'oncle maternel de Mahomet, Wahb-Abi-Kabcha; celui-ci, selon lui, fut envoyé en Chine par Mahomet en 628, y arriva en 629 et construisit une mosquée à Canton, retourna ensuite en Arabie, où il n'arriva qu'après la mort du Prophète, en rapporta le Coran, et mourut de retour à Canton, en 632 ou 633. Son tombeau se voit dans le cimetière d'une mosquée de Canton, au nord de la ville. On y lit plusieurs inscriptions, en arabe et en chinois, dont M. Dabry de Thiersant donne la traduction, et qui lui paraissent confirmer les faits admis par lui.

Ouvrages déposés : — Faidherbe (Le général), Le Zénaga des tribus sénégalaises, contribution à la linguistique (Lille, 1877, 2 parties in-8°); — Reale accademia delle scienze di Torino : iscrizione trilingue sopra lamina di bronzo, parte d'ornato di una colonna votiva, trovata in Pauli Gerrei in Sardegna nel febbraio 1861 (photographie, accompagnée d'une notice imprimée, d'une page in-4°, datée du 12 juin 1877; l'inscription, déjà connue d'ailleurs, est écrite en latin, en grec et en phénicien).

Présentés de la part de l'auteur : — par M. Egger : Darmesteter (Arsène), De la formation actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent; — *par M. G. Paris :* Darmesteter, De Floovante vetustiore gallico poemate et de merovingo cyclo (thèses de doctorat).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — 4 Août — 1877

144. — **Introduction à l'étude de la science du langage** par Domenico Pezzi, docteur agrégé de la Faculté des lettres et de philosophie à l'Université de Turin, traduit de l'italien sûr le texte, entièrement refondu par l'auteur, par V. Nourrisson. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875. 1 vol. petit in-12, 239 p.

Voici un livre de petite étendue, mais plein de faits. Il touche aux plus importants problèmes qu'ait soulevés la science du langage. Qu'est-ce que cette science? Comment s'est-elle formée? Quelle en est la méthode? Quels en sont les instruments (grammaire historique, grammaire comparative)? Quelle en est la portée, la place dans l'ensemble des connaissances humaines? Telles sont les principales questions examinées par l'auteur dans la première partie (p. 1-105). L'auteur traite ensuite de la classification des langues, discute les théories de Schlegel, développées par Max Müller et Schleicher, et combattues par Pott et Renan, sur le triple étage des groupes de langues monosyllabiques, de langues agglutinantes, de langues flexionnelles. De l'ensemble des langues humaines, l'auteur descend aux deux groupes les mieux connus et les plus importants pour l'histoire de la civilisation, le groupe aryen et le groupe sémitique; il les analyse, et expose tour à tour les théories de Schleicher sur l'impossibilité de ramener ces deux groupes à l'unité, et celles de Max Müller qui ne croit pas la difficulté insoluble. Après avoir poursuivi les diverses subdivisions des idiomes, il aborde la question du *processus* phonétique, et, ayant épuisé l'étude analytique de la forme extérieure du langage, il pose le problème de son origine, et rappelle longuement les combats que Becker, Bleek, Humboldt, Heyse, Geiger et Steinthal ont livrés sur cette question encore insoluble. La troisième partie (205-232) étudie les langues dans leurs rapports avec les autres sciences, avec les nationalités et les races, ce qui amène l'auteur d'un côté à la question de l'unité du genre humain, de l'autre à celle de la langue-mère indo-européenne, des Aryas, de leur patrie, et de la parenté qui unit la grammaire comparée à la mythologie de ces peuples.

L'auteur termine par des considérations sur l'avantage que la linguistique apporte à l'étude pratique des langues.

Telles sont, pour les indiquer sommairement, les principaux problèmes qu'expose ce petit livre. Nous croyons qu'il n'en est pas un d'intérêt un peu général que l'auteur n'ait touché. Ajoutons que chaque paragraphe est accompagné de notes abondantes qui donnent la bibliographie étendue de la question. Cet ouvrage instruira certainement les personnes qui sont étrangères aux choses de la linguistique et leur donnera une idée fort nette, toute générale qu'elle peut être, de la nature et de la portée de cette science.

La partie faible de cette *Introduction* est la maigreur des détails concernant les divers idiomes parlés sur la surface de la terre. Il était difficile d'embrasser d'une façon complète la question du langage au point de vue ethnographique. Heureusement le lecteur pourra recourir à la *Linguistique* de M. Hovelacque 1, qui est spécialement consacrée aux questions ethnographiques, et à qui on peut reprocher au contraire de négliger les problèmes philosophiques du langage. Les deux livres se complètent de la sorte.

Que l'auteur nous permette encore ici quelques observations : p. 91, M. Pezzi, à côté de Diez, mentionne comme les maîtres de la philologie romane MM. Mussafia et Mahn. On pouvait citer plus d'un nom éminent à côté de Mussafia. — P. 170 : La *Revue celtique* n'est pas publiée par M. *A. Gaidoz* à *Londres,* mais par M. *H. Gaidoz* à *Paris.* — L'auteur se sert généralement de l'expression *langues indo-germaniques* usitée chez les savants d'au-delà du Rhin, toute défectueuse qu'elle est. Il serait préférable d'employer, comme on le fait en France, l'expression *langues indo-européennes.*

Pour la traduction, elle paraît reproduire fidèlement l'original. On la voudrait cependant plus élégante; les italianismes abondent. Qu'on en juge par ces exemples pris au hasard : « Que la première édition ait été publiée prématurément pour calmer l'impatience de la czarine, c'est ce qu'a déclaré Pallas lui-même : ainsi que nous le montre Klaproth » (p. 52, note 1) : « Kuhn, Benfey, G. Curtius, M. Müller, Fick, Ascoli et d'autres *vaillants* linguistes » (p. 85). Lisez : et d'autres linguistes de *valeur.* « Les *Corsi di glottologia* d'Ascoli, parus en 1870 et *promptement* traduits en allemand. » (p. 144). « Lazarus et Steinthal, directeurs de *la sus-mentionnée Zeitschrift für,* etc. » (p. 208, note 1). « Tandis..... que de l'opinion du savant théologien ne diffère pas beaucoup celle de M. Müller. » Page 74, note 1, pourquoi conserver le nom propre de *Magonza* sous sa forme italienne? M. Nourrisson ignore-t-il que l'allemand *Mainz* (italien *Magonza*) se rend en français par *Mayence?*

A. Darmesteter.

---

1. *La Linguistique* par Abel Hovelacque, Paris, Reinwald, 2e édition, 1877. — Voir *Revue critique,* 1877, I, 368.

145. — **Fontes iuris italici medii aevi** in usum academicum collegit, prolegomena praemisit, glossarium addidit Guido PADELLETTI in academia romana iuris professor. — Vol. I. quo continentur : edicta regum Ostrogothorum, edictum regum Langobardorum, capitulare italicum, expositio ad librum legis Langobardorum. — Augustae Taurinorum sumptibus Ermanni Loescher. MDCCCLXXVII. In-8°, XIX-504 p. : 12 l. ital.

Ce livre est un ouvrage, non d'érudition, mais de vulgarisation. Un règlement récent a, paraît-il, introduit dans les écoles de droit du royaume d'Italie l'enseignement de l'histoire du droit italien du moyen âge. Pour que cette étude nouvelle pût être cultivée avec plus de fruit par les élèves auxquels on la prescrit, M. G. Padelletti, professeur à Rome, a voulu mettre ceux-ci à même de travailler directement sur les sources. Il a entrepris de réimprimer à leur usage les principaux textes de la législation et de la jurisprudence italiennes du moyen-âge. La plupart de ces textes ne se trouvaient jusqu'ici que dans de grandes collections, encombrantes et coûteuses, telles que celle des *Monumenta Germaniae*. C'est faire œuvre utile que de les rendre plus faciles à manier et plus abordables pour tout le monde.

Le premier volume, qui vient de paraître, comprend les textes du droit italien, du v° au XI° siècle inclusivement, c'est-à-dire : 1° la législation des rois ostrogoths; 2° la législation des rois lombards : celle-ci avec les additions des rois francs, des empereurs, et des jurisconsultes du XI° siècle.

La législation ostrogothe est représentée par l'édit de Théodoric, auquel M. P. a eu l'heureuse idée de joindre quelques textes choisis tirés des *Variarum libri XII* de Cassiodore : l'édit d'Athalaric et quatre formules de lettres royales adressées à des comtes goths [1]. En ce qui concerne l'édit de Théodoric, la manière dont le texte a été établi peut prêter à quelques critiques. M. P. déclare n'avoir pu mettre à profit en temps utile l'édition donnée récemment par M. Bluhme dans les *Monumenta Germaniae* (legum t. V, fasc. 1) : « Nous regrettons vivement, « dit-il, de n'avoir pu tirer parti *des notes* du savant éditeur; car pour « le texte, Bluhme, n'ayant pas de nouveau manuscrit à sa disposition, « n'a pu que reproduire l'édition de Pithou » [2]. Ce n'est pas seulement des notes qu'il y aurait eu à tirer parti dans l'édition de M. Bluhme,

---

1. M. Padelletti (p. 2) signale l'intérêt que présentent les *Variarum libri* pour l'étude historique du droit. Cet ouvrage n'a pas été réimprimé à part depuis le XVI° siècle. Il est à souhaiter qu'on en donne une nouvelle édition. La direction des *Monumenta Germaniae* en a promis une (leg. t. V, p. 148, l. 12-13).

2. P. XVIII : « Quare quod viri eruditissimi adnotationibus in locis uti non potuimus, valde dolemus : verba quidem ipsa, cum nullum novum codicem Bluhmius adhibere potuisset, ex Pithoeana editione repetere cogebatur ». Les manuscrits d'après lesquels Pithou a publié l'édit de Théodoric sont perdus aujourd'hui : le texte de l'édit n'est connu que par l'édition de Pithou.

mais aussi du texte. M. Bluhme, ne pouvant, il est vrai, que reproduire l'édition de Pithou, l'a du moins reproduite exactement; il n'a admis aucune correction conjecturale sans avertir du changement qu'il apportait au texte. M. P. n'a pas eu ce soin : tantôt il imprime une leçon conjecturale, sans avertir le lecteur de sa correction [1]; tantôt il donne deux variantes, dont l'une est le texte original et l'autre une correction, sans les distinguer autrement que par les lettres *al.*, comme si l'on avait affaire aux variantes de deux manuscrits [2]. D'autres fois il indique nettement ses corrections; mais alors elles ne sont pas toujours heureuses [3]. Ces défauts sont rendus plus visibles par la comparaison avec l'édition des *Monumenta Germaniae*, mais, même sans le secours de cette édition, on pouvait les éviter.

Pour les lois lombardes, M. P. n'avait pas à se préoccuper du soin d'établir un texte. Il a pensé justement que, dans un livre à l'usage des étudiants, il n'avait rien de mieux à faire que de suivre la magnifique édition donnée par MM. Bluhme et Boretius dans les *Monumenta Germaniae*, leg. t. IV [4]. La seule question était celle du choix des matières. L'édition des *Monumenta* forme un gros in-folio; il fallait en extraire le contenu d'un volume in-8°. C'est ce que M. P. a su faire sans omettre dans son recueil rien de ce qui était essentiel. — Ce qui remplit le volume des *Monumenta*, ce sont les diverses récensions successives des lois des Lombards, l'*Édit*, la *Concorde*, le *Livre de Pavie*, la *Lombarde*. Ces diverses récensions diffèrent surtout par l'arrangement des matières et répètent, les unes après les autres, les mêmes dispositions. M. P. n'a donné ces dispositions, c'est-à-dire l'*édit* des rois lombards, qu'une seule fois, dans leur plus ancien texte, le texte original, celui qui porte spécialement le nom d'*Édit*. En dehors de l'Édit, il n'a mis à contribution que le livre de Pavie, auquel il a emprunté seulement ce qu'il contient de plus que l'Édit, savoir : les lois des princes de Bénévent, successeurs des rois lombards; le *Capitulare italicum*, ancien recueil des dispositions des capitulaires, de Charlemagne et de ses successeurs, qui intéressaient l'Italie; les *formules de plaids* ajoutées aux lois, en manière de commentaire, dans la récension du livre de Pavie, du xi[e] siècle, qui porte le nom de *Valcausine*; l'*Expositio ad librum legis Langobardorum*, commentaire sur l'*Édit* et le *Capitulare italicum*, tiré d'un manuscrit de Naples. Comme dans l'édition des *Monumenta*, les *formules de plaids* sont imprimées à la suite des

1. Ch. 46, *puniatur* pour *privetur*; 59, *et* supprimé devant *eandem*; 73, *civilitate* pour *civitate*; etc.

2. Ch. 12, 42, 140, 150, conclusion, etc.

3. Ainsi ch. 82, la leçon *potuit* doit être conservée de préférence à la corr. *poterit*.

4. Padelletti, p. xv : « Nec novas recensiones atque editiones parari posse videbamus et satis esse putabamus, si eorum quae extarent cognitio aperiretur atque inter iuris studiosos propagaretur ». Dans cette partie, M. P. n'a donné aucune espèce de variantes ou de notes critiques.

articles auxquels elles se rapportent, en caractères italiques; l'*Expositio* est placée au bas des pages, en petit texte, disposition préférable à celle des *Monumenta Germaniae*, où l'*Expositio*, mêlée au texte de la loi et imprimée dans le même caractère, risque d'être confondue avec la loi elle-même. — On trouve aussi, en appendice, la plupart des morceaux donnés par M. Boretius dans les *Monumenta* sous le titre d'*Additions au Livre de Pavie :* les *Quaestiones ac monita,* notes d'un jurisconsulte, adressées, à ce qu'il semble, à un de ses élèves; le *Cartularium* ou *Liber cartularii*, autrefois connu sous le nom de *Formulae langobardicae*, qui contient une suite de formules pour divers actes de juridiction gracieuse, très-curieuses au point de vue de la personnalité des lois; deux autres formules analogues, qui paraissent se rattacher au *Cartularium;* et deux morceaux de jurisprudence, la *Placiti forma glossata* et le *Tractatus de ordine successionis ab intestato secundum ius langobardicum*. Enfin le recueil est complété par l'addition de deux autres formules publiées par M. Baudi di Vesme. Le lecteur a ainsi sous la main tout ce qui est nécessaire pour se faire de la législation des Lombards une idée suffisamment complète et juste.

M. P. a joint aux textes des préfaces, des notes et un glossaire. Les notes sont de simples renvois indiquant des rapprochements, soit entre les divers passages des lois gothes ou lombardes qui traitent un même sujet, soit entre ces lois et les lois romaines; c'était tout ce qu'il fallait dans un recueil de ce genre. Le glossaire, destiné à expliquer les mots barbares qui se rencontrent dans les lois, est un peu trop concis : peut-être eût-il été bon de donner, outre la traduction des mots, la source de l'explication adoptée. Les préfaces ne sont pas non plus suffisantes. L'auteur y fait l'historique des travaux des divers savants qui se sont occupés, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, soit du droit italien du moyen âge en général, soit de celui des Ostrogoths ou des Lombards en particulier. Cet historique est peu utile dans un livre élémentaire. Ce qu'il aurait plutôt fallu donner, c'est un résumé, bref et net, des résultats obtenus. Par exemple, pour la législation lombarde, on aurait pu extraire de la préface de MM. Bluhme et Boretius *(Monumenta Germaniae,* leg. t. IV), sans s'attarder à reproduire aucun de leurs arguments et en s'attachant uniquement aux conclusions, un exposé succinct de l'histoire des lois lombardes, de leurs diverses récensions, des écoles de jurisconsultes qui les ont revisées et commentées, etc. Cela n'aurait guère tenu plus de place que n'en ont employé l'historique et la bibliographie des travaux modernes (p. 31-35), et cela aurait peut-être été d'un plus utile secours aux lecteurs qui s'aventureront sans préparation dans ces textes un peu embrouillés.

Ces légers défauts n'empêcheront pas le livre de M. P. d'être très-utile, non-seulement aux étudiants, mais à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du droit. Ceux mêmes qui ont à leur disposition les *Monumenta Germaniae* trouveront plus commode, pour l'usage journalier, le

volume maniable des *Fontes iuris italici medii aevi*, où l'œil se guide aisément, sans se perdre dans un dédale de variantes et de notes [1]. M. P. promet un second volume, qui contiendra le droit italien de la seconde partie du moyen âge, lois des empereurs d'Allemagne, *libri feudorum*, statuts de villes, etc.; il annonce aussi que, si son œuvre est bien accueillie des savants et des étudiants, il ajoutera un troisième volume, tout entier composé de chartes et de pièces diplomatiques [2]. Un tel recueil ne saurait être que très-utile; souhaitons que M. Padelletti ne s'en tienne pas au projet, et qu'il nous donne, le plus tôt possible, et le second et le troisième volume de son ouvrage.

Julien HAVET.

---

146. — **Carmen de Beovulfi Gautarum regis rebus præclare gestis atque interitu, quale fuerit ante quam in manus interpolatoris, monachi vestsaxonici, inciderat,** auctore Chlodovico ETTMÜLLERO. Turici, typis Zürcheri et Furreri. 1875. 43 pp.

Cette nouvelle édition de Beóvulf nous arrive assez tard; elle a trouvé peu de faveur dans le public savant, et l'auteur lui a donné la forme d'un de ces travaux, tirés à peu d'exemplaires, que les Allemands ajoutent aux programmes de leurs Universités [3].

M. Ettmüller fait précéder son texte d'une préface en latin au reste assez obscure et qu'il faut résumer pour comprendre son dessein et signaler ses fautes. M. E. imagine que les chants dont Beóvulf était le héros, composés sans doute au VIe et au VIIe siècle chez les Gautes, (ags. Geátas, anc. scand. Gautar) qui demeuraient à cette époque dans le sud de la Scandinavie, furent ensuite apportés par quelques-uns d'entre eux dans la Grande-Bretagne, en Northumbrie; qu'un poëte anglo-saxon, laïque sans doute, sinon païen, traita le même sujet en se servant des mêmes chants, fit disparaître la plupart des noms de dieux, et conserva pourtant à son œuvre une couleur païenne; qu'enfin au VIIIe ou au IXe siècle, quand la poésie se mit au service de l'Eglise et versifia les vies des saints et les récits bibliques, un ecclésiastique, plein de ferveur, s'empara du poëme anglo-saxon, le transporta dans l'idiome de ses congénères de l'Ouest, le purgea soigneusement de tout ce qui pouvait

---

1. Les titres courants sont insuffisants; les lois des divers rois, qui ont une numérotation différente, n'y sont pas distinguées.

2. P. XVII : « His duobus voluminibus collectio nostra nunc quidem absolvetur : quae si viris doctis iuventutique studiosae placuerit, tertium ex omni genere chartarum de iure publico privatoque, de iudiciis, de variis negotiis civilibus diligenter compositum adiiciemus, quam partem ad ius Italicum medii aevi penitus intelligendum imprimis fructuosam esse existimamus ».

3. Le vrai titre est : *Rector universitatis litterarum Turicensis commilitonibus certamina eruditionis propositis præmiis in annos* MDCCCLXXV-LXXVI *indicit — Inest carmen de Beovulfi*, etc.

rappeler aux nouveaux convertis leur ancienne religion, et combla les lacunes par des vers qui célébraient le culte du Christ. Ce moine, dit M. E., s'est cru permis de corrompre le texte; n'ai-je pas moi-même le droit de rejeter les vers qu'il interpole et de rendre au poëme son antique beauté *(priscam carminis restituere venustatem)*?

M. E. veut-il nous rendre le poëme sous la forme des chants tout païens qui furent composés en Scanie, ou sous la forme du poëme arrangé, selon lui, par un Anglo-Saxon? Il est évident que M. E. n'a pas eu l'idée de rétablir le texte des chants qui firent le fond de l'épopée de Beóvulf. C'est le poëme de l'Anglo-Saxon qu'il prétend retrouver. Mais puisque M. E. déclare donner au public une œuvre toute païenne, pourquoi dit-il dans sa préface que le poëme, sous la forme que lui donna l'Anglo-Saxon laïque, était cependant mitigé, poli, pour ainsi dire, et accommodé aux exigences de lecteurs chrétiens *(ut christianos Anglos minime offenderet)*? M. E. se contredit lui-même.

Sa tentative est d'ailleurs fort hasardée. Il vaut mieux laisser au texte sa forme actuelle et garder, comme dit Heyne, le point de vue conservateur [1]. Qui nous dit que le texte, une fois dépouillé de tous les vers où figure le Dieu tout-puissant, où paraît le nom de Caïn, où se glissent des souvenirs de la Bible, est le texte païen que rêve M. E.? C'est le texte de M. E., mais non le texte « quale fuerit antequam in manus interpolatoris inciderat » Une critique profonde du poëme, comme celle de Müllenhoff, de Rieger, de Sophus Bugge, sera toujours préférable à ces essais de reconstruction impossibles; Müllenhoff [2] voit dans tel passage des longueurs, dans tel autre des redites, dans celui-ci un épisode ajouté après coup, dans celui-là l'influence du christianisme; soulignons et notons ces passages; remarquons que les uns sont postérieurs aux autres, que le poëme se compose de parties diverses [3], aussi distinctes par l'âge

1. Ou si l'on veut remanier le poëme, il faut au moins transcrire au bas des pages les passages suspects et proscrits. Il est très-difficile et très-long, par exemple, de comparer l'œuvre de M. E. aux éditions de Grein et de Heyne; il aurait dû, comme on l'a fait pour les Nibelungen, marquer à la marge le chiffre qui distingue le vers correspondant des autres éditions.

2. L'analyse du Beovulf par Müllenhoff est un des modèles du genre, et quiconque s'occupe du poëme anglo-saxon doit toujours revenir à cette savante étude. *Die innere Geschichte des Beovulfs; Haupt's Zeitschrift*, XIV 193-244; cf. Rieger, *Zacher's Zeitschrift*, III, 381-416; Bugge, *Tidskrift for Philologi ok Pædagogik*, VIII, 40-78 et 287-307, et *Zacher's Zeitschrift*, IV 192-224 et un bon travail d'Arthur Kœhler. Müllenhoff désigne ainsi les différentes parties du poëme : I (194-836); II (837-1628); III (1629-2199); IV (2200-3183); selon lui, I et IV contiennent deux vieux chants d'auteurs différents; I reçut de deux mains diverses une continuation, II et une préface (1-193); puis, fut composée la partie III du poëme, et son auteur, que Müllenhoff nomme A, fit beaucoup d'interpolations à I et surtout à II; enfin, toujours selon Müllenhoff, vint le grand interpolateur (le « pius monachus » de M. E.) B, qui réunit IV avec le reste et brocha sur le tout, en insérant des épisodes historiques et des allusions religieuses.

3. M. E. divise le poëme en deux parties; la seconde commence au vers 2200 (chez M. E., v. 2000).

que par le sujet, et que si les différences de style se dérobent aux yeux même les plus exercés, certaines expressions sont plus propres à telle ou telle partie; essayons, comme Müllenhoff l'a fait avec tant de finesse, de fixer nettement la part de chacun des interpolateurs. Mais il est contraire à toute méthode scientifique de tenter, comme l'a fait M. E., une restitution du poëme païen; M. E. appelle son travail un *experimentum* (nihil nisi experimentum esse scio), mais de tels *experimenta* ne font pas avancer d'un pas la critique.

Ce n'est pas en affectant l'archaïsme, en mettant *vesendne* pour *vesende* (v. 35), *gebeddâ* pour *gebedde* (v. 52), etc., que M. E. fait renaître l'œuvre primitive avec la saveur originale du paganisme qui l'animait *(suo marte mixtum variatumque)*. M. E. laisse tout pouvoir à son imagination. Il introduit violemment, à titre de correction, le nom de *Freyr* (v. 27; chez M. E., v. 16, *on Freás väre* pour *on freán väre)*. Il métamorphose *alvealda,* le Tout-puissant, en *Alfvealda,* et cet Alfvealda est encore, selon M. E., le dieu *Freyr* dont l'empire est *Alfheimr,* demeure des *Alfar* ou *Elfes* que *Freyr* a reçue comme présent de première dent (v. 928 et 985; chez M. E., 858 et 884). Il transforme *helrûnan* en *Helrûnân* (v. 163; chez M. E., 130) et fait des esprits infernaux les conseillers de *Hel,* la déesse du monde souterrain. Lors même qu'il ne change rien au texte, il avertit le lecteur par une note qu'il donne aux termes un sens païen. Si le poëte nous montre les habitants consternés par les ravages du monstre et demandant dans les temples que Dieu « le tueur d'esprits » *gâstbana* (v. 177; chez M. E., 142), « leur accorde son aide contre le mal public », M. E. voit dans ce « geisttœdter » un dieu du paganisme, Vôden, Thunar ou encore *Freyr* (ags. *Fréa)*. Il fait la guerre au nom de Dieu, *god,* qu'il remplace par son pluriel *godas* ou par un autre terme que personne avant lui n'avait lu dans le manuscrit : Grendel succombant et poussant un grand cri, « un chant d'horreur » *(gryreleódh),* est appelé l'adversaire de Dieu, *godes andsacan* (v. 786; chez M. E., 718). M. E. rejette *gotes,* met *Geátes,* et lit « l'adversaire du Gaute », c'est-à-dire de Beovulf. C'est là une critique de parti-pris, qui retranche et ajoute au gré de sa fantaisie; Le savant professeur de Zurich veut à tout prix découvrir dans le texte du poëme des traces de paganisme, et finalement il voit partout des marques de cette influence religieuse. Aussi supprime-t-il moins de vers qu'on ne le croirait tout d'abord; l'édition de Grein renferme 3,183 vers et celle de Heyne 3,184; le travail de M. E. en contient 2,896; à peine 300 vers portent donc, aux yeux de M. E., une empreinte chrétienne. J'avoue que l'interpolateur ecclésiastique, le moine de M. E., n'avait pas l'imagination féconde, et cependant, d'après M. E., il travaillait avec zèle, lisant jour et nuit les livres saints et faisant dévotement des extraits qu'il insérait dans le poëme païen (diurna nocturnaque manu paginas versabat sacras, inserere cupiens carmini pagano nunc doctrinas christianas nunc fabulas judaicas).

Au début du poëme, M. E. ne retranche que 13-17 et 20-25; il aurait dû laisser de côté la tirade entière 11-25; toute cette première « geste » est consacrée à Scyld et à nul autre; lui seul est en scène; l'introduction du poëme raconte ses malheurs, ses exploits guerriers et ses dramatiques funérailles; le nom de Beovulf, admis par M. E. dans le texte, ne peut être encore prononcé. — M. E. supprime avec raison tout le passage 90-98 sur le scôp qui chante les merveilles de la création; il devait sacrifier aussi 99-101 qui ne peuvent subsister que comme reprise à la suite d'une longue période et qui disparaissent dès que la période (90-98) disparaît. — V. 249 (chez M. E. v. 203), au lieu de *nis thät seldguma*, M. E. met « nis thät seld guma »; *thät seld*, selon lui, signifie *raro* comme *thät ân, solum*; le sens n'est pas satisfaisant; il faut lire « seldguma », un homme du commun qui ne possède qu'un *seld* et non un *hof* (mhd. hûsman, frison hûsmon); à moins qu'on n'entende avec Grein « qui semper in domo manet », Stubenhocker, homme lâche, guerrier indigne; on accorde les deux sens en traduisant par « manant ». — Le vers 508 (chez M. E., ce serait le vers 458) est oublié, par je ne sais quelle inadvertance. — Ajoutons que M. E., bannissant impitoyablement toute allusion au christianisme, efface des vers qui devraient survivre à toute critique, et ne paraît pas se soucier de la liaison des idées. Ainsi, au vers 570 (chez M. E., 518), le héros, racontant le combat qu'il soutint sur mer contre les monstres et sa lutte avec Breca, dit que la lumière apparut « beorht beácen godes », brillant drapeau de Dieu; cette moitié de vers est naturellement supprimée, et avec elle, l'autre moitié qui n'en peut mais et qui pourtant est nécessaire, *brimu svadhredon*, « les vagues s'apaisèrent ».

Je n'insiste pas davantage sur ces critiques d'ensemble et de détail. Tout d'abord, l'idée de cette édition paraît ingénieuse. Il semble que l'œuvre, ne portant plus trace de l'influence chrétienne, doive charmer l'esprit par un certain air de nouveauté. On croit volontiers qu'elle provoque sous sa forme originale d'intéressantes réflexions et que la comparaison de ce nouveau texte avec l'ancien suggère d'utiles aperçus sur le poëme lui-même. On éprouve donc une très-vive déception en trouvant tous les défauts d'un esprit systématique dans cette œuvre au titre séduisant.

M. E. avait entrepris déjà de semblables restitutions. C'est ainsi que dans son édition de Kudrun (Gudrunlieder, Zurich, 1841), il retranche du poëme plus de la moitié des strophes qui le composent et divise ce qui reste en treize chants [1]; il est moins tranchant dans son édition actuelle de Beóvulf. C'est ainsi que, dans un autre travail critique sur la Rabenschlacht, il s'efforçait de rétablir le premier texte de ce poëme qui fut d'abord, selon toute vraisemblance, un chant populaire, et publiait « le

1. Nous retrouvons sur ce terrain M. Müllenhoff, *Kudrun, die echten Theile des Gedichts*, Kiel, 1845.

chant de la mort des fils de Helchen » [1]. M. E. a été tout aussi peu heureux en essayant de reconstituer le texte primitif de Beóvulf.

Pourtant, il faut savoir gré à M. E. de cette tentative et remercier ce vétéran de la philologie germanique, cet infatigable éditeur et remanieur de textes qui publiait, dès 1838, Ortnit (Künec Ortnîdes mervart unde tôt) et en 1843 l'édition la plus complète de Frauenlob. M. Ettmüller est, avec M. Leo, le premier qui ait sérieusement étudié Beóvulf et rectifié les erreurs de Kemble ; le premier qui ait vu dans le poëme l'œuvre de plusieurs, tenté de distinguer le texte des interpolations, reconnu la main d'un prêtre chrétien dans les additions, signalé les épisodes historiques ou légendaires qui ne font pas corps avec l'œuvre. Sa première édition du poëme a ouvert le chemin aux éditeurs postérieurs et sa traduction, malgré ses faiblesses, a répandu dans le public le nom et la connaissance de la plus ancienne épopée [2] germanique. Il est un de ceux dont l'exemple fécond a poussé les germanistes dans la voie des études anglo-saxonnes jusqu'alors négligées, et l'on ne peut juger sévèrement un philologue qui rendit de grands services et qui revient, après plus de trente années sans succès, mais avec le même zèle et une certaine ardeur juvénile, à ses premiers travaux.

A. Chuquet.

---

147. — **Omaggio della Società lombarda al VII° centenario della battaglia di Legnano.** Milan, Brigola, 1876. 1 vol. in-8° de 227 pages.

Depuis quelques années s'est établi en Italie un patriotique usage dont la France devrait bien prendre exemple. On célèbre avec beaucoup d'éclat les grands anniversaires nationaux, un jour le centenaire de Dante, le lendemain celui de Michel-Ange, une autre fois celui de la célèbre bataille de Legnano, où la ligue lombarde défit Frédéric Barberousse (29 mai 1176), et, pour un temps, affranchit la péninsule de la domination allemande. On publie, dans ces occasions, un volume où sont réunis des travaux, les uns originaux, les autres déjà connus, mais oubliés, sur le personnage, sur l'événement qu'il s'agit de fêter. Chez nous, malheureusement, essaie-t-on de s'arrêter à quelqu'un de nos souvenirs de gloire, notre humeur belliqueuse y cherche un nouveau champ de bataille, pour prolonger sur le terrain historique, qui devrait rester neutre, les luttes passionnées de la vie publique.

---

1. *Daz mære von Vroun Helchen sünen.* Zürich, 1846.

2. *Beovulf, Heldengedicht des 8. Jahrhunderts, zum ersten Mal aus dem Ags. in das Nhd. stabreimend übersetzt und mit Einleitung und Anmerkungen versehen.* Zürich, 1840. Des extraits de Beovulf se trouvaient dans un recueil de textes anglo-saxons que M. E. intitula : *Engla and Seaxna scôpas and bôceras, Anglosaxonum poetæ atque scriptores prosaici.* Ajoutez une courte analyse du poëme qu'il donne dans son *Handbuch der deutschen Literaturgeschichte,* 1851 (p. 122-130).

Plus heureux, les Italiens ont pu honorer le grand souvenir de Legnano, sans que l'ombre ou les héritiers de Dante, sans que les modernes gibelins se soient levés pour protester en faveur de la domination impériale ou allemande. Le volume qu'a publié la Société historique de Lombardie n'offre peut-être pas autant d'intérêt que ses devanciers, parce que, au lieu de concentrer l'attention sur un grand homme, sujet inépuisable d'études et de considérations, il faut l'éparpiller sur une foule de points en soi peu importants, et qui ne prennent d'intérêt que par leur réunion même.

C'est M. Cesare Cantù, un vétéran de l'histoire italienne, qui s'est mis à la tête de l'entreprise. Il s'est chargé de la pièce de résistance. Son récit de la bataille, des événements qui l'ont amenée, des conséquences qu'elle a eues, remplit la moitié du volume, 112 pages sur 227, et l'on y trouve encore de lui une autre étude sur le couvent de Pontida. C'est donc à peine la moitié de la tâche totale qu'il a partagée entre ses six collaborateurs. On doit le louer d'avoir compris que pour rendre son sujet intéressant, il fallait exposer la situation de la Lombardie au temps de Barberousse; faire connaître ce prince lui-même avant sa double descente en Italie; le montrer à cette fameuse diète de Roncaglia où il fut encouragé dans ses prétentions exorbitantes par une légion de légistes, tout frais émoulus du droit romain, et ardents à faire revivre dans Frédéric les absolues théories, les prétendus droits de Justinien. On comprend alors ces ligues, ces combats qui aboutissent à la bataille décisive de Legnano, à la paix de Constance. On est préparé à se prononcer sur la question des conséquences, débattue encore aujourd'hui.

Ce qu'il y aurait lieu de reprocher à M. C., c'est qu'on ne voit pas au juste si c'est là un travail d'érudition ou de simple vulgarisation. Dans ce dernier cas, il y a trop de notes au bas des pages, et de trop longues; dans le premier, il n'y en a pas assez, et surtout elles ne sont pas assez précises. L'écrivain renvoie à ses autorités tantôt en citant la page, tantôt sans la citer : on se prend donc à craindre qu'il ne se soit trop confié à sa mémoire ou à des lectures de seconde main. Cette inégalité capricieuse dans l'usage qu'il fait de son savoir est, au reste, un défaut de ses autres ouvrages, où des choses quelquefois nouvelles et solidement établies coudoient des banalités ou des assertions hasardeuses, dont on cherche les preuves sans les trouver.

Dans le travail qui nous occupe, il est difficile aussi de ne pas remarquer quelque désaccord entre les pensées. C'est que M. C. se pique d'être de ces hommes de plus en plus rares qui essaient d'unir le cléricalisme avec la liberté. A la Chambre des députés d'Italie, il était jadis un des principaux champions de l'Eglise, mais champion indiscipliné, enfant terrible. Libéral, notre auteur a des mots qui flétrissent les Tartuffes de la paix : « Combien de fois, s'écrie-t-il, n'avons-nous pas vu prétexter la paix ceux qui veulent étouffer la liberté (p. 75)! » Clérical, il est plein de tendresse pour le moyen âge; il est plus frappé de

l'indépendance des particuliers dans la hiérarchie féodale que de leur sujétion (p. 4). Il soutient que jamais les papes, « reconnus interprètes infaillibles de la parole révélée », n'eurent et ne prétendirent avoir d'autorité suprême en matière scientifique ou politique (p. 77)! Mais, par moments, son sens historique se révolte, et plutôt que de suivre l'école, il reconnaît que le couronnement conférait à l'empereur une sorte de sacerdoce, tandis que le pape, de son côté, était une sorte d'empereur (p. 4). Ce n'est pas tout à fait conforme à la fameuse théorie de Jean de Paris, d'Okkam, de Grégoire VII sur la subordination de l'empire à la papauté, ou, comme on disait alors, de la lune au soleil. C'est encore le sens historique qui proteste contre ces déclamations des modernes sur les guerres civiles du moyen âge, lesquelles étaient une forme essentielle de la vie du temps et n'empêchaient ni Dante, ni Farinata des Uberti, ni tant d'autres d'être d'excellents patriotes. Après tout, ajoute judicieusement M. C., « l'Europe ne brûle-t-elle pas de l'encens en l'honneur d'Allemands qui ont triomphé d'autres Allemands (p. 10) » ?

Sur d'autres points où l'histoire également a seule la parole, il nous semble difficile de donner raison à M. C. La lutte des guelfes et des gibelins, dit-il, c'est la lutte éternelle des plébéiens et des patriciens, des esclaves et des hommes libres, de la Rose rouge et de la Rose blanche, des cavaliers et des têtes rondes, des progressistes et des réactionnaires, des libéraux et des partisans du despotisme. Voilà des choses bien dissemblables, et qui doivent être surprises de se trouver assimilées. L'auteur de l'*Histoire des Italiens* peut-il ignorer que les guelfes, aussi nobles que les gibelins, étaient très-entichés de leurs prétentions aristocratiques, que les circonstances seules firent d'eux le parti populaire, qu'elles amenèrent plus d'une fois de singulières évolutions des partis? On vit, par exemple, le gros de la bourgeoisie passer au camp gibelin au temps des Blancs et de Vieri des Cerchi. Bientôt après, l'adversaire de Vieri des Cerchi, ce fameux Corso Donati que la populace guelfe appelait « le Baron », et n'en saluait pas moins de ses acclamations dans les rues, se rapprochait à son tour des gibelins par son troisième mariage avec la fille d'Uguccione de la Fagguiola, et par là repoussait vers la faction guelfe les guelfes modérés qui, en haine de lui, s'en étaient éloignés. Comment, en tout cas, serait-il permis de dire que les guelfes sont plus idéalistes et les gibelins plus pratiques (p. 17), quand on voit dans l'histoire que les gibelins ont poursuivi une chimère irréalisable, comme le prouve l'échec de Frédéric Barberousse, de Frédéric II, de Manfred, de Henri de Luxembourg, tandis que les guelfes seuls sont parvenus à fonder?

Où M. C. paraît avoir pleinement raison, c'est quand il soutient (p. 90) que la bataille de Legnano a eu les importantes conséquences que lui dénie le Milanais Bertolini, et qu'elle ne saurait être assimilée à cette légende de Guillaume Tell venue des pays scandinaves en Suisse, embellie par Etterlin, représentée dans des poëmes et des drames, introduite dans

l'histoire par Tschudi et Jean de Müller, rendue populaire par Schiller et Rossini. S'il a manqué un poëte, un Homère à la bataille de Legnano, M. C. cite du moins un document où, parmi bien des phrases de rhétorique, « cet erpès de l'Italie », comme il dit énergiquement (p. 90), se trouve un récit détaillé de la bataille qui montre que les contemporains déjà en sentaient toute l'importance, puisqu'ils instituèrent une fête commémorative : *festum solenne statuitur,* dit le vieux chroniqueur Galvano de la Flamma (p. 93). C'était le triomphe de la force communale, non pas sur « la liberté féodale représentée par l'empereur (p. 95) », mais sur la domination féodale, étrangère, rien ne restant plus au roi que la perception du tribut.

Au surplus, sur cette question importante, le volume contient une excellente étude de M. Cesare Vignati dans le goût de la critique moderne. Il reproduit tout au long et en leur place les documents dont il compte se servir ; de ce travail précis et judicieux on peut conclure que le triomphe de Legnano fut le produit d'une concorde difficile à espérer entre tant de cités ennemies, que Barberousse fut vaincu par la stratégie supérieure de la ligue lombarde, que les conséquences furent l'acquisition de droits en vertu desquels les villes se gouvernèrent longtemps, et qu'enfin ce grand fait inaugure l'ère des progrès pour la résurrection italienne.

Il suffira de mentionner ici les autres études que contient ce volume : une description historique et géographique de Legnano par M. Giuseppe Pirovano; des recherches de M. Antonio Rusconi sur les comtes de Biandrate; une note sur Pavie, où M. Camillo Brambilla confesse que l'examen des documents, entrepris par lui à la demande de M. C., ne l'a conduit à aucun résultat important ; enfin un essai de bibliographie sur la ligue lombarde, dû aux soins de M. G. Ottino, et qui n'occupe pas moins de vingt pages. On y trouve l'indication précise de tous les écrits de quelque intérêt sur la question, tant anciens que modernes.

Sans doute on ne peut exiger que tous les travaux insérés dans un recueil de ce genre aient la même valeur ; mais on y trouve assez de bonnes choses pour qu'on puisse souhaiter que l'Italie ne se décourage pas de donner un exemple si louable au double point de vue de l'histoire et du patriotisme.

---

148. — **Jean Hertvik z Rusinova** (Jean Hertvik de Rusinov), par BOHUSLAV RIEGER. 28 p. in-8°. Prague, imprimerie Otto (extrait de la *Revue du Musée de Prague*).

Nous signalons avec sympathie cette monographie comme le début d'un jeune historien d'avenir et qui est certain de trouver dans sa famille les meilleurs exemples et les traditions les plus sûres. M. Bohuslav Rieger est le petit-fils de François Palacky. Comme son illustre aïeul, il se

sent attiré vers l'étude de cette période hussite, si riche en hommes et si variée dans ses épisodes. Jean Hertvik de Rusinov dont M. R. nous présente la biographie n'avait point été ignoré des historiens précédents; mais sa vie et ses origines étaient peu connues : on le faisait naître à Rusinov en Moravie. M. Rieger démontre qu'il doit son nom à un domaine situé au nord-est de la Bohême dans le cercle de Chotebor; il expose avec soin les négociations et les guerres auxquelles ce fervent hussite fut mêlé pendant toute la première moitié du xv^e^ siècle. Cette consciencieuse monographie nous fait bien augurer de l'avenir du jeune historien.

L. Leger.

---

149. — **Europæische Geschichte im achtzehnten Jahrhundert** von Carl von Noorden. I Abtheilung : der spanische Erbfolgekrieg. II Band. Düsseldorf. Buddeus, 1874. 8°, 592.

Deutschland im spanischen Erbfolge-und im grossen Nordischen-kriege, von Professor Sugenheim. Berlin, Henschel, 1874. 8°, 265.

Ces deux ouvrages se rapportent à la même période. Celui de M. Sugenheim, plus court, embrasse un plus grand nombre d'années et forme un tout : 1700 à 1721. Il fait partie de la Bibliothèque nationale allemande publiée à Berlin par M. Henschel. C'est un livre en très-grande partie de seconde main et un livrre de vulgarisation écrit au point de vue national allemand. L'ouvrage de M. de Noorden est beaucoup plus détaillé; il apporte des documents nouveaux. M. de N. a travaillé aux Archives de Vienne. La guerre de 1870 l'a empêché, dit-il, à son grand regret, de faire aux Archives françaises des recherches sur les négociations de paix en 1706 : il espère pouvoir compléter son travail sur ce point dans un volume subséquent. Le volume que nous annonçons est le second de l'ouvrage, dont il renferme les livres vi, vii, viii, ix et x. Après avoir présenté un tableau des Etats du Nord, Danemark, Pologne, Suède et Russie au commencement du xviii^e^ siècle, M. de N. reprend le récit des événements : la guerre du Nord, la politique de la Prusse, celle de l'Espagne et du Portugal et les débats religieux du parlement anglais forment l'objet du livre vi. Les livres suivants continuent l'histoire des rapports des Etats de l'Europe jusqu'en 1707. C'est un tableau très-étudié et que l'auteur a tâché de rendre complet en puisant pour chaque Etat dans les écrivains nationaux. Les historiens français auront tout profit à consulter ce livre.

---

150. — **Maria Theresia's letzte Regierungszeit 1763-1780,** von Alfred von ARNETH. Erster Band. Wien. Braumüller, 1876. In-8°, 583 p.

M. d'Arneth est maintenant très-connu en France et il y est estimé comme un des écrivains qui ont rendu les plus signalés services à l'histoire moderne. Après avoir contribué à tant de publications, aidé de ses conseils et facilité tant de recherches, enrichi les bibliothèques de tant de documents nouveaux et précieux, il édifie à son tour son monument, et il a choisi pour sujet l'histoire du plus grand souverain moderne de sa patrie : Marie-Thérèse. Six volumes parus de 1863 à 1875 racontent l'histoire de l'impératrice-reine jusqu'à la fin de la guerre de Sept ans. Ils forment trois séries : *Les premières années du règne de Marie-Thérèse,* 1740-1748, 3 volumes; *Marie-Thérèse après la guerre de succession,* 1748-1756, 1 volume ; *Marie-Thérèse et la guerre de Sept ans,* 1756-1763. La série dont nous annonçons le premier volume est intitulée : *Les derniers temps du gouvernement de Marie-Thérèse.* Ce volume est plutôt une sorte de tableau d'ensemble qu'un récit suivi. Il est consacré surtout à l'histoire intérieure et aux portraits de famille; l'organisation de l'Etat, les affaires de Hongrie, la nomination de Joseph comme roi des Romains, la mort de l'empereur, la co-régence de Joseph, la biographie des princes et princesses de la famille impériale forment une série de chapitres très-instructifs, accompagnés, comme d'habitude chez M. d'Arneth, de notes nombreuses, de textes intéressants et de minutieuses indications de sources.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 juillet 1877.

M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome, adresse à l'académie un mémoire de M. Haussoulier, membre de première année de l'école d'Athènes, et un compte rendu des travaux de M. Elie Berger, membre de l'école de Rome, sur Richard de Poitiers, Gui de Basoches, etc.

M. Pavet de Courteille, au nom de la commission du prix Bordin, propose de retirer du concours cette question déjà deux fois proposée en vain : *Faire l'histoire des Ismaéliens et des mouvements sectaires qui s'y rattachent dans le sein de l'Islamisme.* Cette proposition est adoptée.

M. Hauréau donne une seconde lecture de son mémoire *sur la vraie source du panthéisme professé par David de Dinan.*

M. Deloche continue la lecture de son mémoire *sur les invasions des Gaulois en Italie.* Il rappelle que, dans une première partie de son mémoire, il s'est attaché à établir que le point de départ des invasions gauloises en Italie avait été la Gaule centrale ou occidentale ; puis que, dans une seconde partie, il a abordé l'étude des passages de Tite Live qui sont relatifs aux invasions, et qu'il a traité, successivement, des

leçons douteuses qui se trouvent dans ces passages, de la date des premières invasions qui y sont mentionnées, et de l'étendue de la *Celtique* de Tite Live comparée à celle de l'empire celte aux 6e et 5e siècles avant notre ère. Dans le 4e chapitre de cette seconde partie, qu'il aborde aujourd'hui, M. Deloche compare les listes des peuples gaulois envahisseurs, données par Tite Live, l. V, ch. 34-35, avec celles que donne Polybe, l. II, ch. 15-17. Il pense que les chap. 34 et 35 de Tite Live doivent être considérés comme se tenant, et que les deux listes qui y sont contenues n'en font qu'une. Il soutient, ensuite, que presque tous les noms qui figurent dans la liste de Polybe se retrouvent dans celle de Tite Live, plus ou moins altérés, ou cachés sous des équivalents.

M. de Longpérier fait un rapport au nom de la commission chargée de juger le concours ouvert, pour le prix Bordin, sur cette question : *Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes, tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien.* Sur trois mémoires déposés, un a dû être écarté, les deux autres ont paru dignes d'encouragement, mais n'ont pu obtenir le prix, parce qu'ils étaient incomplets. Sur la proposition de la commission, l'académie proroge le concours jusqu'en 1879 : les mémoires devront être déposés au plus tard le 31 décembre 1878.

M. de Longpérier fait ensuite connaître le résultat des délibérations de la commission des antiquités de la France. Trois médailles et six mentions honorables ont été décernées aux auteurs des ouvrages ci-après :

1re *médaille :* Demay (Germain), Inventaire des sceaux de la Picardie et de l'Artois;

2e *médaille :* Brosselard, Mémoire épigraphique et historique sur les tombeaux des émirs Beni-Zeiyan et de Boabdil, dernier roi de Grenade, découverts à Tlemcen;

3e *médaille :* Peigné-Delacourt, Histoire de l'abbaye de N.-D. d'Ourscamp;

Mentions honorables : 1e Chabanneau, Grammaire limousine; phonétique;

2e Bion de Marlavagne, Histoire de la cathédrale de Rodez;

3e Richard, Les colliberts, étude;

4e Raynaud (Gaston), Étude sur le dialecte picard dans le Ponthieu d'après les chartes du XIIIe siècle;

5e Brassart, Étude sur la châtellenie de Douai;

6e Drapeyron, Essai sur le caractère de la lutte de l'Aquitaine et de l'Austrasie sous les Mérovingiens.

M. de Rozière a été chargé du rapport général sur le concours.

Ouvrages déposés : — Cenni di Giovanni Boccacci intorno a Tito Livio, commentati da Attilio Hortis (Trieste, 1877). — Clarke (Hyde), The Khita and Khita-peruvian Epoch: Khita, Hamath, Hittite, Canaanite, Etruscan, Peruvian, Mexican, etc. (London, 1876);

Présentés de la part des auteurs, éditeurs, etc. : — par M. Garcin de Tassy : 1e Fallon, An hindustani-english dictionary, fasc. 8; 2e Malavika et Agnimitra, drame sanscrit de Kalidasa, traduit pour la première fois en français par Ph. Ed. Foucaux; — *par M. Ch. Nisard :* Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, publiée par Ch. Nisard (2 vol.); — *par M. Bréal :* Darmesteter (James), Ormâzd et Ahriman; — *par M. L. Delisle :* 1e Livre de Guillaume le Maire publié par M. Célestin Port (extr. des *Documents inédits*); 2e Bladé (J. F.) Géographie juive, albigeoise et calviniste de la Gascogne.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 11 Août — 1877

151. — **Koptische Untersuchungen** von Carl Abel, Dr Ph. — Berlin. Fred. Dümmler, 1876-1877. In-8°, II-842 pp.

M. Abel s'est donné pour tâche de déterminer la signification des mots coptes qui expriment les différentes nuances de ce qu'il appelle « les idées nationales égyptiennes du vrai, du juste, du bien, de la pu« reté ». Il a recherché la valeur des racines ME, NANE, ΑΓΑΘΟС, ΟΥΑΒ, etc., illustré leur emploi par des exemples nombreux et bien choisis, montré leur origine indigène ou étrangère, et recherché à propos de chacune d'elles la forme première des éléments que l'égyptien a mis en œuvre pour établir sa grammaire. Par exemple, MAI fournit la matière d'une longue dissertation sur le passif (p. 206-277) qui se continue dans le chapitre ΘΜΑΙΕ, ΘΜΑΙΟ (p. 278-423) et se termine seulement dans le chapitre consacré à ΤΟΥΒΕ, ΤΟΥΒΟ (p. 739-767). Le plan est bizarre comme on voit : la part de la bizarrerie faite, il faut convenir que M. A. l'a exécuté avec beaucoup d'adresse et de bonheur.

Je n'insisterai pas sur les erreurs de traduction ou sur les fautes d'impression hiéroglyphiques et coptes que j'ai relevées en lisant le livre : où les exemples sont cités par centaines, et les caractères étrangers employés par milliers, il est bien difficile d'obtenir la correction complète. J'aime mieux louer sans réserve la patience que M. A. a déployée dans ses analyses et la conscience dont il a donné la preuve en dépouillant tous les textes coptes dont la notice ou la traduction ont été publiées depuis la fin du siècle dernier. M. A. a fait de plus ce que la plupart des coptisants n'avaient pas daigné faire jusqu'à présent : il a tenu compte des découvertes accomplies depuis cinquante ans dans le domaine des études hiéroglyphiques et tâché de retrouver derrière les formes modernes les formes antiques dont elles sont dérivées. C'est à vrai dire le seul moyen d'arriver à une restitution de la grammaire copte plus raisonnable que les restitutions proposées jusqu'à ce jour. Que Peyron ou Schwartze aient essayé

de couler le copte dans un moule étranger et de lui découvrir des paradigmes analogues aux paradigmes des langues classiques, on peut trouver une excuse à ce défaut de méthode : ils n'avaient pas une connaissance suffisante de la langue antique. Aujourd'hui, malgré le respect qu'on doit à leur science, il n'est plus permis de suivre leurs errements : la grammaire du vieil égyptien a été reconstruite et ce que nous en savons déjà nous oblige à rompre le cadre dans lequel les grammairiens antérieurs avaient enfermé l'égyptien moderne. M. A., aidé par les travaux des égyptologues, est allé fort loin dans la voie nouvelle : j'espère que d'autres, ou lui-même, reprendront l'œuvre au point où il l'a laissée et iront plus loin encore.

Il est regrettable pourtant que M. A. en soit réduit à consulter les mémoires d'autrui et ne soit pas égyptologue de profession. L'étude directe des textes hiéroglyphiques lui aurait fourni des moyens d'investigation bien plus puissants que ceux qu'il a dû employer. Pour n'en prendre qu'un exemple, je crois qu'il aurait modifié certains détails de sa théorie du passif copte, s'il avait connu certains faits de grammaire égyptienne que des études récentes nous ont permis de découvrir ou de mieux expliquer. Entre autres suffixes, la langue antique employait deux voyelles *u*, *i* et une consonne *t* qu'on rencontre à chaque instant dans la dérivation des noms et des verbes. U avait plus spécialement une valeur passive et formait à lui seul un suffixe de participe passif (Birch, *Grammaire*, p. 670) : *nûk suten t'otu aru kaat-het pû xoper em-tot-i* (XIIe dyn. Leps. *Denkm.* II pl. 138, l. 3) : « Moi je suis le roi! Dit, fait (ce « que je dis est fait sur-le-champ); c'est le désir de mon cœur qui se fait « par mon bras. » I avait plus spécialement une valeur active et formait à lui seul un suffixe de participe présent (de Rougé, *Chrestomathie*, III, p. 83-84) : *Nûk meri tew-w* : « Je suis celui qui aime son père » à côté de *Nuk merru tew-w*, « Je suis l'aimé de son père ». T est un simple support, qui, le plus souvent, n'ajoute plus de sens à la racine à laquelle on le joint, mais, souvent aussi, y ajoute la notion du passif, s'il est vocalisé en *u*, *mer*-UT, *mer*-UTU, *mer*-TU ; de l'actif, s'il est vocalisé en *i*, *mer*-IT, *mer*-ITI, *mer*-TI. L'étude détaillée de ces trois suffixes de leurs combinaisons demanderait un long mémoire : M. A., en examinant les exemples que divers égyptologues en ont donné pourra y reconnaitre l'explication d'un grand nombre de formes coptes dont quelques-unes doivent être considérées comme de vrais passifs ainsi qu'il le fait, mais dont plusieurs autres n'avaient pas été analysées. La finale HY, HOYT répond bien à *i*-U, *i*-ÛT de l'ancienne langue, AEIT à la finale *a*-IT etc. ; les formes actives AMAHTE, CPIT, etc. sont l'équivalent des anciennes racines développées en TI, *mah*-TI, *seri*-TI où l'ancienne finale TI est devenue radicale.

En résumé, le livre de M. Abel renferme quelques faits mal interprétés, plusieurs faits nouveaux qu'on peut considérer comme acquis à la science, et un assez grand nombre d'observations dont on ne saurait

affirmer encore qu'elles soient justes ou mal fondées. C'est plus qu'on ne pourrait dire de bien des livres où les mêmes questions ont été traitées.

G. Maspero.

---

152. — **Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde.** Exposé chronologique et systématique, d'après les textes, de la doctrine des principales Upanishads, par P. Regnaud. Paris, F. Vieweg, 1876. (28ᵉ fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.)

Les Upanishads n'ont jamais été l'objet d'un travail d'ensemble au point de vue de la doctrine. Les plus importants de ces textes, depuis longtemps édités et traduits, sont à portée de toutes les mains; un plus grand nombre nous est connu par des analyses ou par des extraits. Des uns et des autres, des premiers surtout, on a tiré peu à peu une grande quantité de données, de remarques, d'arguments de toute sorte, et peut-être n'y a-t-il pas de monuments de l'antiquité indienne qui soient plus connus que les Upanishads principales ni dont on se soit autant servi. Et pourtant, jusqu'à ce jour, on a reculé devant la tâche de dégager de ces vieux philosophèmes, suivant une méthode scientifique, la somme d'idées concordantes ou disparates qu'ils peuvent fournir à l'histoire de la pensée humaine. C'est que la tâche, telle que l'état actuel des études permet de la concevoir, est vraiment d'une difficulté extrême. Sans parler de l'état de dispersion dans lequel se trouve une partie des matériaux (un travail complet n'exigerait pas la mise en œuvre de *toutes* les Upanishads), il y a bien d'autres obstacles encore. Pour prononcer sur les Upanishads anciennes, il faut être au courant des antiquités védiques; pour juger de celles qui sont plus modernes, il faut une connaissance non moins étendue des littératures sectaires; pour apprécier sainement les unes et les autres, il faut être parfaitement versé dans la philosophie systématisée des Hindous. Enfin, et par-dessus tout, il faudrait être historien et philosophe; il faudrait avoir en soi ce don de vivre dans le passé et de le faire revivre, ainsi que cette dextérité qui sait reconnaître juste autant qu'il faut et sous les déguisements parfois les plus bizarres les solutions essentielles, au fond peu nombreuses et toujours les mêmes, mais que chaque peuple, chaque âge marque au coin de son génie et de ses fantaisies.

M. R. n'a pas visé si haut. Il n'a prétendu écrire ni une histoire, ni un exposé doctrinal. Il n'a pas non plus essayé d'embrasser dans leur ensemble, autant que faire se pouvait, ces singuliers écrits de provenance et de tendance bien diverses, mais qui tous, ou presque tous, ont ce caractère commun d'être, en dépit de leurs prétentions au mystère, des œuvres de propagande, et de présenter une pensée parfois très-systématique sous une forme qui l'est très-peu. Cependant sa tâche, même ré-

duite aux proportions dans lesquelles il l'a conçue, ne laissait pas d'être difficile. Il fallait du courage pour l'entreprendre, et c'est un grand mérite que de l'avoir accomplie avec succès.

En effet, le livre de M. R., dont nous n'avons encore que la 1re partie (une introduction générale très-développée et la doctrine de l'*Âtman* ou de l'identité du Moi et du principe absolu), n'est pas une œuvre sans défauts; mais il témoigne d'un travail consciencieux mis au service d'une grande sagacité, et il répond parfaitement à son titre. Nous avons bien là des « matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde » et un « exposé chronologique et systématique, d'après les textes, de la doctrine des principales Upanishads ». Le choix des Upanishads soumises à l'examen est bien fait. Ce sont les plus importantes pour la philosophie générale, celles, à peu d'exceptions près, que Çankara a commentées, qui constituent le Vedânta primitif, comme elles sont restées la base du Vedânta postérieur, et qui sont, sinon les seules anciennes, du moins celles dont l'antiquité est le mieux garantie [1]. A ces divers titres, elles forment un véritable ensemble que M. R. a très-bien fait de ne pas déparer en y rattachant d'autres matériaux aisément procurables, mais qui eussent été plus ou moins étrangers.

J'ai dit que son livre n'était pas exempt de défauts, et je vais de suite lui en signaler un. M. R. ne me paraît pas s'être rendu bien compte de ce que pouvaient être le plan et les proportions de son ouvrage. A mon sens, il cite trop et trop longuement, et n'expose pas, ne discute pas assez. Il a conçu son livre comme devant être surtout une suite d'extraits méthodiquement classés, il est vrai, et se reliant logiquement les uns aux autres, sans se demander peut-être s'il était opportun de rééditer ainsi les Upanishads sous une autre forme. Pour justifier le choix de cette méthode, il s'appuie de l'exemple des *Sanskrit Texts* de M. Muir. Mais le cas n'était pas le même. M. Muir a tiré ses extraits d'une masse énorme de textes appartenant à tous les domaines de la littérature, textes parfois inédits, n'ayant la plupart jamais été traduits, dont quelques-uns présentaient à l'interprétation des difficultés extrêmes, et qui presque tous se dérobaient à la recherche dans les écrits volumineux où ils se trouvaient enfouis. Si j'écrivais en sanscrit, je dirais en deux ou trois mots de belle taille que M. Muir, comme un autre Vish*n*u, a plongé jusqu'au fond de l'Océan des Vẹdas, des Vedângas, des Itihâsas et des Purâ*n*as, pour en rapporter les joyaux de ses *Sanskrit Texts*. En français, il sera plus simple de dire que ses 5 volumes représentent toute une bibliothèque. M. R., au contraire, n'avait affaire qu'à des ouvrages aisément accessibles dans le texte et dans des traductions qui, si elles ne

1. Il y a certainement beaucoup de matériaux très-anciens dans les petites Upanishads et jusque dans les Upanishads sectaires, en particulier dans celles qu'on pourrait appeler les Upanishads de l'*omkara*. Mais le décompte est difficile à faire pour chaque cas particulier et, d'autre part, la langue de ces écrits prouve de reste que, dans leur rédaction actuelle, ils sont modernes.

sont pas absolument sans fautes, — quelle traduction est sans fautes! — n'en sont pas moins très-estimables et, en général, dignes de confiance. De plus, l'ensemble de ces ouvrages, si on les dépouillait du commentaire, tiendrait aisément en un volume de dimension ordinaire, en moins de pages peut-être que n'en aura le livre de M. R. quand il sera achevé.

Je pense donc que M. R. s'est trompé dans le choix de sa méthode d'exposition; mais j'ajoute que le défaut, qui peut en résulter, n'est qu'un défaut de forme et qui n'importe guère au fond, puisqu'il se réduit en somme à donner plus qu'il n'était nécessaire. M. R. ne s'est pas contenté, en effet, de recueillir ses textes avec soin et de les ranger dans l'ordre le plus judicieux. Il les introduit en outre à l'aide d'excellentes observations générales et ne les présente qu'entourés d'éclaircissements qui forment une sorte de commentaire presque toujours d'une grande justesse. Il faut en dire autant des traductions qui les accompagnent; fort bien faites, en général, elles sont particulièrement dignes de confiance pour ce qui fait l'objet même de l'ouvrage, l'exacte représentation des idées philosophiques. Ailleurs il arrive assez souvent à M. R. de se tromper [1]; mais ici il est évidemment sur le terrain qu'il connaît le mieux, et les 80 dernières pages, qui sont consacrées à la doctrine de l'Ātman, sont les meilleures du volume. Sur un seul point j'eusse désiré un peu plus d'information, j'entends une distinction plus précise des diverses voies par lesquelles les auteurs des Upanishads paraissent être arrivés à la conception de l'Ātman. M. R. a d'excellentes observations à ce sujet; mais elles disparaissent un peu dans la masse. Il y a plus de physique et de physiologie à la base de ces représentations que le lecteur ne pourrait être porté à le croire. La méthode de M. R. s'opposait un peu à l'observation de ces nuances; peut-être a-t-il aussi préféré réserver ces matières pour un des chapitres suivants.

Je suis moins satisfait de quelques parties du chapitre préliminaire de M. R. Ses observations sur la conception du salut dans les Upanishads, ainsi que sur la doctrine de l'insuffisance du *karman* ou des œuvres pies et de l'absolue nécessité du *jnána* ou de la connaissance transcendante, sont parfaitement justes et à leur place. Ce sont là peut-être des idées moins neuves dans l'Inde que M. R. ne le pense, mais il est certain que c'est dans les Upanishads que nous les trouvons pour la pre-

1. P. ex., p. 91, il ne s'agit pas d'invocations adressées aux « mondes ». *Bhûr*, *buvah*, *svar* sont ici les trois mots sacramentels ou *vyâhritis*, considérés chacun comme la quintessence de l'un des 3 Vedas. A-t-on fait en sacrifiant une faute d'omission dans l'emploi d'un texte d'un de ces Vedas, on présente en quelque sorte ce Veda en offrande à la divinité, en offrant sa vyâhriti. — P. 61, l. 10, le sens est : Puisque tout le monde nous accorde les dons que nous demandons, lui aussi ne nous refusera pas. — P. 58, les Pâncâlas n'étaient pas une famille de Xatriyas, mais un peuple; et ils habitaient, non l'Inde orientale, mais le Doab entre le Gange et la Yamunâ, etc.

mière fois exposées avec une réelle insistance. Par contre, je crois qu'il eût mieux fait de laisser de côté tout ce qu'il dit du symbolisme sous lequel le sacrifice est représenté dans les Upanishads. Il n'y a là rien ou peu de chose qui soit propre à ces écrits. Toute la littérature des brâhmanas, pour ne pas remonter plus haut, est pleine de spéculations ou, si on aime mieux, de rêveries semblables. Tout au plus, peut-on dire que celles des Upanishads sont empruntées parfois à un ordre d'idées spécial ; mais, pour faire sentir cette différence, il eût fallu entrer dans bien d'autres développements. Le paragraphe intitulé « Influence exercée par les *Kshatriyas* sur le développement primitif de la doctrine de l'*Ātman* », est encore moins de mon goût. Le grand charme pour nous des Upanishads, c'est, à côté de certains passages d'une grandeur et d'une profondeur de pensée vraiment étonnantes, la peinture prise sur le fait et pleine de vie qu'elles nous présentent parfois de l'ancienne société hindoue. Cette société n'était nullement théocratique. La spéculation y était parfaitement libre. Les brahmanes n'y formaient point une église, ni même, à proprement parler, un clergé. Par une sorte de vertu sacramentelle qu'on ne supposait transmissible que par le sang, ils avaient seuls qualité pour enseigner les textes sacrés, pour célébrer les sacrifices, pour apaiser ou contraindre les divinités et pour manier impunément les redoutables mantras qui n'étaient efficaces que dans leur bouche. C'étaient là de grands privilèges, mais, si on excepte celui de vivre fièrement d'aumônes, ils ne paraissent pas en avoir eu d'autres. Ils formaient déjà, sans nul doute, l'aristocratie intellectuelle de la nation ; mais ils ne la formaient pas seuls ; à côté d'eux il y avait des poëtes, des nobles et, de l'aveu de leurs propres codes, des magistrats. Si donc, dans les Upanishads, nous voyons des princes et même des femmes discuter avec eux des questions de haute métaphysique et leur tenir tête, s'il nous ont même conservé le propos d'un de ces Salomons « vous n'entendez rien à ces questions, vous autres brâhmanes ; c'est là notre science à nous, princes et gentilshommes », faudra-t-il interpréter ces traditions comme autant de témoignages mal déguisés d'une sorte de levée de boucliers laïque ? Mais si tel eût été le cas, quelle nécessité y avait-il donc pour les brahmanes de les reproduire ? Je ne puis mieux exprimer l'impression que m'a faite ce chapitre, qu'en disant que M. R. a appuyé lourdement sur ces charmants récits.

En achevant de parcourir à reculons le livre de M. R., nous arrivons à l'Introduction, qui traite des Upanishads en général, de leur bibliographie et de la chronologie approximative qu'on peut établir au moins pour quelques-unes d'entre elles. Le classement adopté par M. R. est à peu de choses près celui de M. Weber, et ses conclusions chronologiques sont en général très-sages. Tout au plus, pourrait-on lui reprocher d'aspirer par-ci par-là à une trop grande précision, par exemple : quand il essaie de déterminer laquelle est la plus ancienne, de la *Brihadâranyaka* ou de la *Chândogya-upanishad*. Le caractère de ces écrits, qui sont ma-

nifestement des collectanea, permet bien de discuter l'âge relatif de tel ou tel morceau ; il nous interdit de poser la question pour les deux ouvrages pris en bloc. De même, il n'est guère possible de classer chronologiquement, d'une façon tant soit peu précise, de petits textes tels que l'*Içâ* ou la *Kena-upanishad*. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'ils sont autres que le reste, et qu'ils sont anciens. Aller plus loin, c'est, pour emprunter une locution de la logique hindoue, vouloir compter les cornes d'un lièvre.

La liste des Upanishads donnée par M. R. est la plus complète qui ait été composée jusqu'ici. Elle témoigne, ainsi que tout son paragraphe bibliographique du reste, de recherches étendues et consciencieuses. Il y a cependant quelques inexactitudes. L'*Oupnekhat* d'Anquetil n'a pas passé aussi inaperçu que le pense M. R. (p. 39). En France, par exemple, le comte Lanjuinais a essayé, aussi bien qu'on pouvait le faire alors, de le résumer au point de vue religieux et philosophique. Son travail, publié d'abord dans le *Magasin encyclopédique* (9ᵉ année), a paru digne d'être reproduit dans le *Journal asiatique* de 1823. — Pour Ânandagiri (p. 37), M. R. a emprunté, des diverses indications fournies par M. Hall sur cet auteur, précisément celle qui semble erronée : Ânandagiri n'a pas été disciple d'Ânandajnâna ; ces deux noms sont des synonymes. Je me demande, du reste, si les notices bibliographiques consacrées par M. R. à ce commentateur, ainsi qu'à Çankara sont bien ici à leur place. Elles le seraient, si elles donnaient du neuf, ou si elles étaient complètes. Pour les neuf dixièmes des lecteurs, ces listes ne signifient rien ; quant à ceux qu'elles peuvent intéresser, ils sauront bien les chercher là où M. R. les a cherchées lui-même. — L'indication du commentateur Râmathîrtha, relative à la *Maitrâyanîya-Upanishad*, que cette Upanishad fait partie d'un brâhma*n*a du Yajurveda (p. 53), est parfaitement exacte. La *Maitrâyanîya-Çâkhâ* de ce Veda existe : M. Haug, qui la possédait, en a parlé à diverses reprises, et M. Weber en a donné une sorte d'Index dans *Indische Studien XIII*. L'Upanishad placée à la suite du 4ᵉ kâ*nd*a dans le Ms. de M. Haug, se trouve après le 1ᵉʳ dans l'Index de M. Weber. — P. 30, M. R. regrette de ne pouvoir résoudre un scrupule qui lui vient à propos de la *Nrisimhatâpanîya-Upanishad*, parce que cet écrit n'a pas encore été édité et qu'il n'en a pas de Ms. à sa portée. La *Nrisimhatâpanîya* avec le commentaire de Çankara est publiée depuis 1871 dans la *Bibliotheca Indica*, nº 216, 223, 238 [1]. C'est là un lapsus fâcheux dans un livre où l'on va jusqu'à faire le relevé des Mss. des Upanishads existant dans les diverses bibliothèques de l'Europe. Ce qui le rend plus fâcheux encore, c'est que cette même Upanishad se trouve publiée, traduite et commentée par M. Weber depuis 1865 dans *Indische*

1. Dans le même volume, M. R. eût trouvé éditée (texte et commentaire) une Upanishad qui manque à sa liste; la *Shatcakra-Upanishad*, du même caractère que la Nrisimhatâpanîya, dont elle forme une sorte d'appendice.

Studien IX, et cela dans ce même travail sur les Upanishads d'Anquetil, si souvent cité par M. R. Quant à la question de savoir si le commentaire sur cette Upanishad, qu'on attribue parfois à Gaudapâda, est réellement de cet auteur, nous ne pouvons que nous replier à cet égard sur Colebrooke, car c'est à lui que cette indication remonte. Il est un point toutefois sur lequel M. R. peut être rassuré, c'est que Colebrooke n'eût jamais pris les çlokas de Gaudapâda sur le *Mândûkya-Upanishad*, pour un commentaire sur la *Nrisimhatâpanîya*. Ces deux Upanishads sont absolument différentes, bien qu'une bonne partie de la petite Mândûkya, c'est-à-dire, en somme, peu de chose, ait été fondue dans la Nrisimhatâpaniya qui est un écrit assez volumineux.

Ces erreurs, que j'ai dû relever, portent presque toutes, comme on voit, sur les parties accessoires du livre de M. R. On dirait presque qu'il a eu conscience que c'étaient là, au fond, des hors-d'œuvre. Du moins ne trouve-t-on plus rien de semblable, une fois qu'il est vraiment engagé dans son sujet, l'analyse des doctrines contenues dans les treize Upanishads principales. Aussi tous ceux qui voudront entreprendre l'étude de ces curieux traités, ne pourront-ils trouver un guide plus sûr que M. Regnaud, ni une meilleure préparation que la lecture de cette partie de son livre.

Les textes sont en général reproduits correctement. Pour certaines parties, toutefois, les épreuves semblent ne pas avoir été revues. Ainsi, p. 62, il n'y a pas moins de dix fautes en deux lignes. Heureusement, c'est là une exception.

A. Barth.

---

153. — **Alt-heidnisches in der angelsæchsischen Poesie, speciell im Beowulfsliede,** von Dr Martin Schultze, Berlin, Calvary. 1877, pp. 31.

M. Schultze a voulu montrer toutes les traces de paganisme que renferment les poëmes anglo-saxons et spécialement le poëme de Beóvulf. La brochure n'apporte rien de nouveau : nous y trouvons beaucoup de citations superflues et d'observations inutiles ; M. S., à propos d'anglo-saxon, parle d'hébreu et de persan ; il nous renvoie à son manuel de mythologie hébraïque ; un sacrifice humain qui n'est rien moins que certain (Beóvulf. v. 1115, conjecture de Léo) lui fait citer Idoménée, Agamemnon et M. Curtius « qui se sacrifia à Rome dans une calamité publique » ; il donne, sans raison, les différentes formes d'un même mot dans toutes les langues germaniques ; il ajoute même les composés : ainsi grossie, la brochure forme 31 pages, mais ne fait que résumer, parfois confusément, ce que d'autres, plus autorisés, avaient dit avant M. Schultze.

A. Chuquet.

---

154. — **Lessings hamburgische Dramaturgie** erlæutert von Fr. Schrœter und R. Thiele, vol. I, in-8°. Halle, Waisenhaus, 1877 (vi-304 p.). Prix : 5 mk.

Il est peu d'ouvrages dont la lecture soit devenue de nos jours plus difficile que celle de la *Dramaturgie de Hambourg*. Cela tient à plusieurs causes : d'abord à l'imprévu et à la diversité des matières, que l'auteur traite au jour le jour, selon les caprices du répertoire et de l'affiche ; puis, par un heureux contraste, à la profondeur de vues et à la science vaste et longuement méditée qu'il apporte dans ces causeries d'occasion, dont il sait faire sortir les enseignements les plus féconds et les théories les plus élevées, sinon toujours les mieux coordonnées ; il semble que Lessing, dont les lectures étaient immenses et qui avait beaucoup retenu, y ait versé à tout propos comme le trop-plein de son érudition et de ses études sur l'art dramatique. En outre, parmi les pièces qui font le sujet de sa critique ou de ses allusions, les unes — et c'est le plus grand nombre — sont tombées dans un profond oubli et devenues presque introuvables, la plupart sont, pour le moins, complétement inconnues à la masse des lecteurs même les plus lettrés ; les autres appartiennent aux littératures les plus diverses, et le recours aux sources nécessiterait les connaissances les plus vastes ou les recherches les plus longues et les plus étendues ; ajoutez à cela que mainte circonstance, mainte allusion immédiatement saisie par les contemporains est le plus souvent pour nous une énigme indéchiffrable.

Aussi la *Dramaturgie de Hambourg,* malgré son importance incontestée, n'a-t-elle eu jusqu'ici qu'un nombre de lecteurs assez restreint, et est-elle admirée sur parole par le plus grand nombre, plutôt que lue, étudiée et réellement connue. Dans ces conditions, il peut paraître étrange qu'on n'ait pas, dès longtemps, songé à la doter d'un commentaire complet et approfondi, capable d'en rendre la lecture facile et agréable et d'en permettre l'accès au grand public. C'est cette lacune que vient remplir le livre de MM. Schrœter et Thiele. Sans doute, il n'a pas manqué, depuis un siècle, de savants qui ont élucidé successivement la plupart des questions générales et particulières abordées dans la *Dramaturgie de Hambourg,* et MM. S. et T. leur paient, dans leur préface, un juste tribut de reconnaissance ; mais il restait beaucoup à faire, il restait surtout, pour rendre l'œuvre facilement accessible, à grouper les résultats de la science, à les présenter au lecteur dans l'ordre où ils lui deviennent nécessaires. Ce but nous semble parfaitement rempli, grâce aux dispositions adoptées par les éditeurs. Ils ont pris pour base de leur travail le texte même de Lessing, et leur commentaire, placé au bas des pages, se présente sous la forme de notes, suivant pas à pas ce texte et fournissant ligne par ligne toutes les explications et informations que peut réclamer le lecteur le plus exigeant.

Le plan général est donc excellent, et nous ne pouvons que féliciter

MM. S. et T. de l'avoir si bien conçu et exécuté. Toutefois, il y a dans le détail un certain nombre de réserves et de rectifications à faire; l'exécution trahit çà et là quelque hésitation, un certain défaut de suite et de méthode. Ces légères fautes, bien excusables dans une tentative où les éditeurs ont eu l'honneur de montrer la voie, seraient faciles à effacer dans une nouvelle édition; c'est donc surtout dans cette intention que nous allons les signaler.

Le texte choisi par les éditeurs est celui de la dernière édition critique des œuvres de Lessing par Lachmann et Maltzahn. Nous les avons vus avec plaisir reproduire en marge la pagination de cette édition. Ce procédé, employé depuis quelque temps, entre autres dans la réimpression des œuvres diverses des frères Grimm, de Lachmann, etc., facilite singulièrement à ceux qui possèdent les nouvelles éditions la vérification des citations faites d'après l'édition originale. Malheureusement ils ont pris avec ce texte certaines libertés qu'on ne saurait approuver. Tout d'abord, le besoin de changer l'orthographe et la ponctuation de Lessing ne se faisait nullement sentir; ni l'une ni l'autre ne sont assez archaïques pour dérouter le lecteur même le moins préparé. Ils n'ont pas abusé, il est vrai, de la latitude qu'ils s'octroyaient : preuve convaincante qu'elle était purement et simplement inutile. Or, en fait de retouches à un texte reconnu correct et adopté par la critique, tout ce que ne justifie pas une nécessité spéciale et incontestée nous semble regrettable. Une fois engagé dans cette voie de changements arbitraires, on ne s'arrête pas toujours où il le faudrait; ainsi en a-t-il été pour MM. S. et T. Après l'orthographe, le texte lui-même a été modifié çà et là, comme par caprice et d'une manière peu conséquente. Certaines remarques de Lessing ont été supprimées comme n'ayant pas un rapport assez direct avec le texte; passe encore s'il s'était agi de gagner de la place; mais non, on nous les promet en appendice à la fin du 2ᵉ volume [1]; où est dès lors la raison de ce déplacement? Ailleurs, d'autres citations ont été brusquement coupées au milieu d'une phrase et toujours sous le même prétexte; cf. le passage de Maffei cité par Lessing, p. 254, note. MM. S. et T. nous permettront cependant de croire que Lessing avait bien ses raisons pour les reproduire intégralement. Bien plus, p. 93, n. 9, après avoir supprimé une citation du poëte anglais Cibber, ils la reproduisent dans leur note, et, contrairement à leur règle, ne la traduisent pas. Car ils ont donné partout, avec raison, une traduction des passages en langues étrangères reproduits par Lessing: mais pourquoi substituer cette traduction au texte lui-même? Puisqu'ils ont la prétention de s'adresser au travailleur comme à l'homme du monde, ils n'auraient pas dû perdre de vue que, pour le second, c'est assez de trouver en note la traduction d'un passage qui l'embarrasse, tandis qu'il importe souvent

1. Cf. surtout p. 239. note 1.

au premier d'avoir sous les yeux le texte original, de s'appuyer sur la citation même de Lessing, et non sur une interprétation, parfois peu exacte, nous devons l'avouer. A ce propos, nous ne saurions trop les engager à revoir soigneusement leurs traductions; là même où le sens général a été respecté, ce qui n'arrive pas toujours, c'est bien souvent une interprétation extrêmement libre plutôt qu'une traduction exacte et fidèle. Cf. p. 99, note de Lessing; p. 176, n. 7; p. 274, n. 6; p. 290, n. 8. La rigueur, avec laquelle ils sont restés fidèles à ce principe de substitution, est même excessive; le plus petit mot étranger, lors même qu'il constitue une de ces locutions usuelles, un de ces proverbes familiers qu'on finit par comprendre dans toutes les langues, a été soigneusement proscrit. Ils n'ont admis que de rares exceptions; et encore, étant donné leur principe, nous serions tenté de les attribuer à l'oubli ou à l'inconséquence. Ainsi, p. 267, n. 5, *peto veniam exeundi;* p. 276, *coup de théâtre,* ont été remplacés dans le texte par une traduction allemande; au contraire, p. 269, n. 2, *bona fide;* p. 279, n. 5, *per combinazzione d'accidenti;* p. 294, n. 5, *corpus delicti,* sont restés dans le texte et ont été expliqués en note; à un autre endroit, p. 110, n. 9, *sub auspiciis* est également resté, mais la note en donne le sens approximatif et non la traduction littérale et l'origine; p. 196, la note 3, qui émane d'eux, est tout entière en français, sans aucune traduction. Il en est de même du passage italien cité par eux p. 199, n. 9, et tiré des *Osservazioni sopra la Rodoguna* de Maffei. Enfin, p. 203, n. 14, les mots français : *la meilleure pâte de mari* ont été remplacés dans le texte par une traduction, puis.... tout simplement reproduits en note par MM. S. et T., qui ne se sont peut-être pas fiés à leur interprétation pour rendre toute la saveur de cette expression typique. Où est la raison de ces changements contradictoires? Quelle économie de place peut-il bien en résulter?

Après ces observations générales, il nous reste à présenter, en finissant, quelques rectifications ou additions. Tout d'abord, la plupart des mots grecs, latins ou français, dont est parsemé le texte de Lessing, ont été expliqués d'une façon fort superficielle; partout les éditeurs donnent uniquement le sens applicable au passage visé, sans s'inquiéter si ce sens s'éloigne ou non de celui qu'a d'ordinaire le mot, sans se donner surtout la peine de montrer (ce qui serait souvent l'affaire de quelques lignes) par quelle filière il est arrivé de sa signification étymologique à celle qu'il prend dans ce cas spécial. Cf. p. 19, n. 27, *tirade;* p. 20, n. 1, *pantomime;* p. 32, n. 12, *galerie.* Certains mots allemands eux-mêmes sont très-insuffisamment expliqués, ainsi : p. 24, n. 1, *fixirte Bedeutung;* p. 40, n. 4, *Vorwurf.* Au reste, pour cette partie de leur commentaire, les éditeurs semblent avoir procédé un peu au hasard; tandis que des mots comme *maxime, satire, métaphore, épisode,* etc., sont longuement expliqués, bien qu'étant d'un usage courant en allemand, d'autres, pour lesquels un mot d'éclaircissement n'était pas plus inutile, passent inaperçus, tels sont : *ïambe, symétrie, virtuose, versificateur,* etc... —

P. 25, n. 6, *Portebras*. Ce mot forgé par Lessing n'est pas français et ne pourrait logiquement signifier : *mouvements des bras*. Il aurait fallu le faire observer. — P. 73, n. 12, il faut écrire *caffè* en italien et non *caffé*; — p. 73, n. 6, et p. 110, n. 9, les éditeurs sont trop durs pour Gottsched. Dans un endroit où Lessing, avec la passion qui caractérise toutes ses attaques, cherche à ridiculiser Gottsched et sa femme, il y avait autre chose à ajouter que cette sèche annotation : « Bien que sans aucun talent poétique personnel, il se posa en dictateur du goût, etc..... » Au reste, ils semblent avoir pour leur auteur une indulgence excessive; ils laissent passer, sans un mot de protestation, ses attaques les plus injustes contre Voltaire, Corneille, Molière, etc. Bien plus, ils le dépassent, à l'occasion, en accusations dédaigneuses et tranchantes; témoin la note 4, p. 270-271, où l'on lit en toutes lettres : « Hardy, Rotrou, Scudéry, Mairet ont été les *plagiaires* de Lope de Véga et de ses contemporains. La plupart des tragédies de Corneille (l'auteur du *Cid*, ajoutent-ils, afin que nul n'en ignore), la plupart des comédies de Molière ne sont le plus souvent que des copies manquées (Verschlechterungen), des *caricatures* (Verunstaltungen) de leurs originaux, *bien que souvent leurs auteurs n'aient pas rougi de les vanter comme des embellissements de leurs modèles* ». Tout commentaire nous semble superflu. — P. 86, n. 12, *Cérou*. Le nom exact de cet auteur, sur lequel ils n'ont pu trouver aucun renseignement, est le chevalier de Cérou ; la comédie dont il est ici question, l'*Amant auteur et valet*, fut jouée pour la première fois au Théâtre-Italien le 8 février 1740; elle est longtemps restée au répertoire et a été souvent réimprimée; il en existe à la Bibliothèque nationale 7 éditions différentes depuis 1755 jusqu'en 1801. Cérou a en outre donné au Théâtre-Français une autre comédie intitulée *Le Père désabusé*, qu'il retira après la troisième représentation et ne fit ni reparaître ni imprimer, bien qu'elle eût eu quelque succès. Cf. de Mouhy, *Abrégé de l'hist. du Th. Fr.*, in-8°, 1780, I, 365; II, 74; *Mercure de France*, août 1758, p. 181 ; l'abbé de Saint-Léger, *Hist. du Th. Ital.*, in-12, 1768, IV, 492-499. — P. 89, n. 22. Le drame de Brawe, qui s'appelle *der Freigest* tout court, et non *der beschaemte Freigeist* est en prose et non en vers ïambiques; c'est son *Brutus* qui est en ïambes. Cf. Gœdeke, *Grundriss*, p. 592, et Koberstein, *Grundriss*, 5° éd., t. V, p. 365. — P. 92, n. 4. Les éditeurs confondent dans leur définition les mots sérail et harem. — P. 92, n. 6. Les quatre lignes consacrées à *Roméo et Juliette* sont plus qu'insuffisantes. — P. 94, n. 13-15. Ce n'est pas, comme le dit Lessing, dans l'épitre dédicatoire placée en tête de *Zaïre*, mais bien dans une seconde lettre à M. Falkener, que se trouve la phrase de Voltaire sur Addison rapportée par Lessing; cf. *Œuvres complètes* de Voltaire, 13 vol. in-8°, Paris, 1852-62, I, p. 225. — P. 109, n. 3. L'origine mythologique d'Arlequin, telle qu'on s'accorde à l'admettre aujourd'hui, n'est pas même mentionnée. Sa première apparition dans la littérature allemande date de Moscherosch, qui,

pendant son voyage à Paris et son séjour en France, avait sans doute assisté aux représentations d'Arlequin, alors dans toute leur vogue. Cf. ses *Hœllenkinder* dans ses *Wunderl. u. wahrh. Geschichten Philanders von Sittewald*, p. p. Dittmar, in-8°, Berlin, 1830. — P. 115, n. 23. MM. S. et T. adoptent pour *barditus* (et non *barritus*) l'étymologie la plus rationnelle, celle de *chant du bouclier*; cf. l'ancien nordique *bardhi*, bouclier. — P. 148, n. 15, hysteronproteron aurait besoin d'être plus longuement et surtout plus exactement expliqué. — P. 152, n. 7, il fallait adopter la forme *Narcissus*, comme l'a fait Lessing, ou écrire *Narcisse* avec Racine; de même, p. 162, n. 11, pourquoi *Polyeukt, Mithridat*, en gothique et avec l'orthographe allemande, à côté de *Brutus* en caractères français? — P. 183-185, n. 11-17, *Sidetès, Gryphos* sont expliqués; *Nikator, Philométor, Aulétès* ne le sont pas. — P. 210, n. 9, *briguer, jeter, refuser le mouchoir*. Cette locution se trouve à la vérité dans quelques écrivains français; mais c'est une allusion savante à un usage turc plus ou moins authentique; aucun usage analogue, que je sache, ne se retrouve en France. — P. 221, n. 28, *Edme* (et non *Edmond*) *Cordier de Saint-Firmin*. Quoi qu'en disent MM. S. et T., la Biographie universelle Michaud lui consacre un article détaillé (t. IX, p. 199); cf. de plus Quérard, *la France littéraire*, (II, 287; XI, 115); id., *Supercheries littér. dév.*, 2ᵉ éd., (III, 530). L'allusion de Lessing se rapporte à sa tragédie de *Zarukma*, représentée trois fois en 1762 et dont Voltaire se moque dans sa correspondance (Œuvres, vol. XII, p. 235). — P. 229 et sqq. C'est ici surtout que les éditeurs ont eu tort de supprimer les mots grecs sur lesquels roule l'argumentation de Lessing; ce sont les expressions consacrées depuis Aristote; on pouvait en expliquer en note le sens littéral; mais les faire disparaitre, c'est enlever à la discussion une partie de sa clarté. — P. 244, *nescio quid majus nascitur Œdipode* n'a pas été compris; cette imitation d'un pentamètre célèbre signifie non : *certes on n'a jamais rien enfanté de plus grand qu'Œdipe;* mais : *il naît je ne sais quoi de plus grand que l'Œdipe*. — P. 244, n. 3, *carnaval* ne peut venir de carne+vale, c'est-à-dire d'un mot latin accolé à un mot italien; cf. Du Cange, vᵒ Carnelevamen (anc. it. Carnelevale), Carnelevarium, etc... — P. 262, n. 4, *in Climenens Haus*. Ces mots de Schlegel, qui ont paru beaucoup intriguer MM. S. et T., ne signifient rien autre que : *dans la maison de Célimène;* il y a tout simplement une faute d'impression : *Climenens* pour *Celimenens*. C'est donc du *Misanthrope* de Molière qu'il s'agit, et non d'une comédie quelconque ou supposée. Selon la remarque de Schlegel en effet, dans le *Misanthrope*, où le lieu de la scène est dans la maison de Célimène, la plupart des personnages en usent comme s'ils étaient chez eux; tous vont, viennent, s'assoient, se lèvent, entrent, sortent, causent à leur fantaisie, et, en résumé, occupent le salon de Célimène, sans raison plausible, plus souvent et plus longtemps qu'elle-même.

On le voit, si MM. Schrœter et Thiele ont rempli avec succès la tâche qu'ils s'étaient imposée, il y aurait lieu néanmoins, en vue d'une nouvelle édition, de procéder à une sévère révision de détail. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage, tel qu'il est sorti de leurs mains, est très-méritoire, et nous espérons le voir avant peu utilisé par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du théâtre et des théories dramatiques. Nous attendons avec impatience l'apparition du 2[e] et dernier volume avec lequel ils nous ont promis une longue introduction, riche en détails sur le théâtre de Hambourg et sa troupe. Un index général, fait sur le plan de celui qui termine la traduction de la *Dramaturgie* de M. L. Crouslé, couronnerait dignement leur travail et serait d'une grande utilité.

A. Fécamp.

---

155. — **Soiouz Kniazeï i niemetskaia politika (1780-1790).** L'alliance des princes et la politique allemande de Catherine II, de Frédéric II, de Joseph II (1780-1790), par Alexandre Tratchevsky. 1 vol. in-8° iv-525 p. Saint-Pétersbourg, librairie Stasulevitch. Prix : 10 fr.

Parmi les innombrables projets de Joseph II, l'un des moins chimériques fut celui qu'il avait conçu vers 1785 pour s'assurer la possession de la Bavière. Il avait proposé à l'électeur de Bavière-Palatinat un projet d'échange qui, en retour de la Bavière, du haut Palatinat, lui assignait, outre trois millions d'argent comptant, un royaume d'Austrasie ou de Bourgogne formé des Pays-Bas autrichiens. Ce plan avait été accepté ; il n'est pas besoin de dire de quelle importance était pour l'arrondissement de l'Etat autrichien l'acquisition des pays bavarois. Frédéric II fit échouer ce projet en réunissant un certain nombre de princes allemands dans une ligue qui tint en échec l'ambition autrichienne. Ce *Fürstenbund* joue un grand rôle dans l'histoire de la diplomatie allemande au siècle dernier. Les historiens allemands de cette période (Ad. Schmidt, Klüpfel, Hœusser, Ranke) lui ont consacré une étude approfondie. M. Tratchevsky, en en faisant l'objet d'une volumineuse monographie, a surtout eu pour but de mettre en relief l'influence que Catherine II exerçait sur les grandes ou petites cours de l'Allemagne. Il a eu à sa disposition nombre de dépêches inédites conservées aux Archives du ministère des affaires étrangères à Moscou et qui ont été libéralement mises à sa disposition. Catherine entretenait à Francfort un agent spécial, Nicolas Roumiantsov, et sa correspondance abonde en détails curieux. M. T. a encadré les matériaux que lui fournissaient les Archives dans un récit minutieux, agréable à lire, souvent spirituel où il résume les travaux de ceux qui l'ont précédé. L'ouvrage est donc à la fois un travail de seconde et de première main. L'auteur remonte bien au-delà de l'époque qu'il étudie. Il esquisse, par exemple (ch. iii), l'histoire générale des relations de la Russie avec l'Allemagne depuis les temps antérieurs à Pierre le Grand jusqu'au règne de Catherine. Deux chapitres (iv et v) sont consacrés à

l'exposé des rapports de cette princesse avec Frédéric II et Joseph II. Les négociations de l'empereur en vue d'obtenir la Bavière en échange des Pays-Bas sont longuement racontées d'après les historiens allemands. M. T. passe en revue les cours secondaires de l'Allemagne; il en met en scène les princes et les ministres avec beaucoup d'esprit et de vivacité; le tableau est tracé d'une main impartiale, mais il est peu flatteur; quelques documents inédits attestent la platitude et la vénalité de ces principicules qui mendient tour à tour la protection et surtout les subsides de la France et de la Russie; ils permettent d'apprécier l'habileté de Roumiantsov accrédité depuis 1781 près des trois électeurs ecclésiastiques et des cours de Würtemberg, de Zweibrücken, de Bade, d'Anspach et de Hesse. Malheureusement les renseignements nouveaux qu'apporte M. T. sont fondus dans la trame de son récit et il n'est pas toujours facile de reconnaître ce qu'il ajoute aux notions déjà acquises sur les événements en question. La table des matières est faite avec beaucoup de soin; mais un index alphabétique rendrait de grands services au lecteur. Un certain nombre de documents inédits en russe, en français, en allemand accompagnent ce volume qui se recommande surtout aux historiens de l'Allemagne. On pourrait en tirer le sujet d'un travail spécial sur le rôle de la Russie de 1780 à 1790 : M. Tratchevsky, qui a collaboré à la Revue historique de Sybel, sera peut-être tenté quelque jour de le faire. Ceux à qui la langue russe est inconnue lui en seront certainement reconnaissants.

Louis Leger.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 août 1877.

L'académie reçoit la nouvelle de la mort d'un de ses correspondants, M. le comte Giancarlo Conestabile della Staffa, de Pérouse, décédé le 21 juillet.

Une lettre de M. Albert Dumont, directeur de l'École d'Athènes, annonce la suspension momentanée des fouilles entreprises à Délos sous la direction de M. Homolle, membre de l'École, et indique sommairement les résultats qu'ont donnés jusqu'ici ces fouilles, commencées il y a quatre mois. On a trouvé plus de 250 inscriptions ou portions d'inscriptions, toutes inédites, parmi lesquelles 80 dédicaces, 33 décrets, et des comptes et inventaires, dont plusieurs sont fort étendus. On a découvert le célèbre temple d'Apollon, et un autre temple, voisin du premier, qu'on pense avoir été consacré à Latone. Ces découvertes vont faire prochainement l'objet d'un rapport de M. Homolle.

Une autre lettre de M. Dumont annonce des découvertes importantes qui viennent d'être faites à Spata, près d'Athènes. La présence de salles sépulcrales souterraines ayant été depuis longtemps signalée à Spata, la société archéologique y a fait faire des fouilles qui ont été exécutées sous la direction de M. Stamataki : elles ont amené la découverte d'un très-grand nombre d'objets qui présentent des ressemblances avec ceux que M. Schliemann a découverts à Mycènes. Ce sont quelques lames d'or, des plaques d'ivoire, des pâtes de verre par centaines, des fragments de vases. Les plaques d'ivoire et les pâtes de verre présentent des sculptures qui ont un caractère oriental, et, plus précisément, assyrien, très-prononcé; on remarque notamment, sur une plaque d'ivoire, la figure d'un chef assyrien, à mi-corps, portant la tiare et les cheveux tressés. Les vases rappellent le type le plus ancien des poteries communes de Mycènes.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie des estampages d'inscriptions puniques envoyés par M. Cherbonneau.

Le préfet de la Seine demande à l'académie de rédiger une inscription en français qui doit être placée à l'angle des rues Soufflot et Victor Cousin, pour rappeler le souvenir du *Parloir aux bourgeois*, autrefois situé au même endroit.

M. Deloche, continuant sa lecture sur les invasions des Gaulois en Italie, et examinant quels sont les différents peuples que les historiens désignent comme ayant pris part à ces invasions, cherche à déterminer ce qu'il faut penser de celui de ces peuples qui est désigné par le nom de *Boii*. Les *Boii* qui envahirent l'Italie venaient-ils de la Gaule, comme on l'a cru longtemps, ou de la Germanie, comme on l'a soutenu récemment? M. Deloche pense qu'ils venaient de la Gaule, et que l'opinion contraire est née d'une confusion avec une autre branche du même peuple, qui émigra de Gaule en Germanie. Il place en Gaule le séjour primitif du peuple des *Boii*, et pense qu'en Gaule même ce peuple se divisa en deux branches; les *Boii* de la première branche émigrèrent en Germanie et pénétrèrent jusque dans la Bohême, à laquelle ils donnèrent leur nom, puis, appelés par les Helvètes, ils prirent part à une expédition tentée par ceux-ci en Gaule, furent battus avec eux par César, et enfin cantonnés dans le pays des Eduens, avec lesquels ils finirent par se confondre; ceux de l'autre branche envahirent, au v^e siècle avant notre ère, la Gaule cisalpine, en furent chassés au second siècle avant notre ère et émigrèrent sur les bords du Danube, où ils furent exterminés, au temps d'Auguste, par les Daces. Quant au berceau premier de ce peuple dans la Gaule, M. Deloche pense qu'on peut le placer, avec assez de vraisemblance, dans le voisinage de Bordeaux, où des textes du temps de l'Empire mentionnent une petite peuplade de *Boii*, habitant, à ce qu'il semble, auprès du bassin d'Arcachon. Ceci expliquerait pourquoi, lors de l'expédition en Gaule que les Helvètes tentèrent de concert avec les *Boii* de la Germanie, les envahisseurs avaient choisi pour but le pays éloigné des *Santons* (la Saintonge), dont les limites touchent à celles du Bordelais.

Cette lecture donne lieu à diverses observations de la part de MM. Robert, Duruy et Maury. — MM. Robert et Maury ont peine à comprendre qu'un peuple, aussi peu important que paraît avoir été celui des *Boii* du Bordelais, ait pu être la souche des deux grands peuples qui ont envahi, l'un la Germanie, l'autre la Cisalpine, et dont le premier a donné son nom à une région étendue comme la Bohême. M. Deloche répond que précisément l'importance des émigrations des *Boii*, qui leur a permis de jouer, hors de leur pays, un rôle considérable, a pu être cause de l'affaiblissement et de l'anéantissement presque complet du même peuple dans son pays d'origine. — MM. Robert et Duruy trouvent qu'il est singulier de supposer, comme le fait M. Deloche pour les deux branches des *Boii*, des migrations d'Occident en Orient, alors que la plupart des migrations ont eu lieu, au contraire, d'Orient en Occident, et que, en ce qui concerne notamment les Gaulois, des traces de leur première migration d'Orient en Occident se trouvent dans les colonies laissées par eux sur les bords du Danube. MM. Maury et Deloche font observer que des migrations ont eu lieu dans les deux sens. Si tous les peuples d'Europe sont venus originairement d'Asie, et par conséquent d'Orient en Occident, beaucoup se sont transportés plus tard, par un mouvement inverse, d'Occident en Orient : ainsi, dit M. Maury, ont fait les Goths, qui de Scandinavie sont allés, en partie, dans l'empire byzantin et jusque dans la Crimée; ainsi, dit M. Deloche, ont fait les Francs sous Charlemagne, et toute l'Europe chrétienne au temps des croisades.

Un pli cacheté est déposé par M. Révillout.

Ouvrages déposés : — Arbois de Jubainville (H. d'), Inventaire ou catalogue sommaire de la bibliothèque des archives départementales et de la préfecture de l'Aube; — Brassart (Félix), Mémoire sur un point important de l'histoire de Douai : établissement de la collégiale de Saint-Amé dans cette ville (Douai, 1872); — Brassart (Félix), Une vieille généalogie de la maison de Wavrin, publiée avec des notes historiques et héraldiques sur les sénéchaux et les connétables de Flandre d'après les chartes et les sceaux (Douai, 1877); — Grossi del Grande (Louis), Réformes ou remarques sur l'orthographe de la langue française et règles fixes et absolues qu'on pourrait établir sur la prononciation si l'on se conformait aux règles proposées (Ferrare, 1877); — Scaminaci Selvagio (Luigi), Sulle connessioni della doctrina zoofila colle scienze morali e speculative, considerazioni (Mazara, 1877).

Julien Havet.

Rectification. — N° 30, p. 36, l. 26 et suiv., lire : Le nom de *Deutsche* veut dire « national » dans la langue du peuple qui se donne ce nom, et nous appelons les *Deutschen*, allemands, mot qui ne signifie pas « national » en français. Le mot de *Cymro* veut dire « compatriote » dans la langue du peuple qui se désigne lui-même par ce terme, et nous donnons aux *Cymry* le nom de « Gallois » qui ne signifie pas « compatriote » en français. Ainsi...

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 18 Août — 1877

156. — **Die Pehleviversion des Ersten Capitels des Vendidâd herausgegeben nebst dem Versuch einer ersten Uebersetzung und Erklaerung,** von Dr Wilhem Geiger. Erlangen, 1877. Verlag von Andreas Deichert. London bei Fr. Thimm.

Il y a vingt-cinq ans environ, en Allemagne, une grande bataille s'engagea, qui dure encore. M. Spiegel venait de faire paraître les premiers volumes de sa traduction du Zend-Avesta. Pour interpréter le texte zend, il s'était principalement servi de la traduction qui en a été faite en langue pehlvie à une époque incertaine, probablement vers la fin de la dynastie sassanide (vᵉ ou vıᵉ siècle de notre ère).

L'œuvre et la méthode furent violemment attaquées, principalement par les orientalistes qui s'étaient surtout occupés des Védas. En réalité, disaient-ils, vous traduisez non l'Avesta, mais une traduction de l'Avesta; pour que votre œuvre nous fasse connaître le sens de l'original zend qui seul nous intéresse, il faut, en premier lieu, que vous ayez compris votre texte, à savoir : la traduction pehlvie, et il faut, en second lieu, que le traducteur pehlvi ait compris son texte, à savoir : l'original zend. Or, d'une part, le pehlvi, de l'aveu universel, est à peu près indéchiffrable ; d'autre part, là où il se laisse déchiffrer ce n'est pas pour faire honneur à l'exactitude des commentaires : la niaiserie à la *Sâyana* y coule à pleins bords. La *tradition* est trahison en Perse comme en Inde et grime l'Avesta comme elle a grimé les Védas. Il n'y a pas à la suivre en la contrôlant : on ne contrôle pas l'absurde et le non-sens. Est-ce à dire néanmoins que l'Avesta doive rester lettre close, et qu'il n'y ait plus qu'à fermer le texte avec la traduction? Non, certes, pas plus qu'on n'a jeté à l'eau les Védas avec Sâya*n*a. La méthode qui a ouvert les Védas ouvrira l'Avesta : c'est la méthode comparative et étymologique, facilitée, dans le cas présent, par ce fait qu'entre le zend et le sanscrit védique il y a à peine une différence de dialecte : un lexique védique est encore le meilleur des dictionnaires zends [1].

1. Voir en particulier un article de M. Benfey dans les Annonces de Gœttingen, 1852 p. 1953, 1853 p. 57. Les mêmes théories sont professées par M. Roth ; M. Haug, au moins dans la première partie de sa carrière, repousse absolument la tradition.

M. Spiegel, avec une rare bonne foi et une modestie parfaite, abandonna son œuvre même aux libres jugements des hommes, mais défendit énergiquement sa méthode. J'ai pu mal l'appliquer, dit-il, mais c'est la seule que l'on doive appliquer : elle ne m'a peut-être pas donné la vérité, mais elle seule peut la donner, parce qu'en dehors d'elle il n'y a place qu'à la fantaisie. La méthode comparative et l'étymologie ne donnent que des possibilités et non des réalités : traduire le zend par le sanscrit et l'Avesta par le Véda sous prétexte que le zend est parent du sanscrit et l'Avesta du Véda, c'est oublier que parenté n'est pas identité, et que la chose qui intéresse l'iranisant, c'est de savoir, non pas en quoi le zend est parent du védique, mais en quoi il est le zend ; ce qui m'intéresse dans l'Avesta, ce n'est point le Véda, mais l'Avesta. Or, le védique et le Véda sont absolument impuissants à nous faire connaître le sens particulier qu'ont pris en Perse les éléments communs aux deux systèmes : cela, la tradition seule peut l'enseigner. Tournez et retournez dans tous les sens le sanscrit *sam* et le sanscrit *rabh;* comment, avec toutes les finesses de la linguistique et de l'étymologie, arriverez-vous à en faire sortir le sens du grec συλ. λαμβάνω, si vous n'avez sous la main un dictionnaire grec fait sur les données des Grecs? Comment le sanscrit *ritu* « saison » vous fera-t-il jamais deviner que le zend *ratu* signifie « une partie de la journée »? Le sanscrit *deva* « Dieu » que le zend « daêva » signifie « démon »? Le sanscrit peut donner l'étymologie inconnue d'un mot zend dont on connaît le sens ; il ne peut donner le sens inconnu d'un mot zend dont on connaît l'étymologie ; les Védas peuvent expliquer certaines idées de l'Avesta, ils ne peuvent les faire découvrir. Notre méthode peut nous conduire parfois à des non-sens apparents ; mais le non-sens n'est pas preuve certaine d'erreur et il peut suffire d'une notion qui nous manque pour que, sans changer aucun terme de la traduction, celle-ci devienne sur-le-champ lumineuse. Votre méthode au contraire, partant du vide, conduit à un contre-sens perpétuel : ses résultats sont séduisants, mais de fantaisie : vous créez une religion pleine d'intérêt et qui mériterait d'exister ; mais, plus malheureuse que la jument de Roland, elle n'est pas même morte, elle n'a jamais vécu.

Le dialogue pouvait durer longtemps : il dure encore. Les deux écoles, celle de la tradition et celle de l'étymologie, ne se sont guère accordées que sur un point : c'est que les deux méthodes sont incompatibles et portent ceux qui les suivent aux deux antipodes, et, comme l'a observé M. Spiegel, il est telle partie de l'Avesta qui prend un aspect si différent, sous la plume de deux traducteurs d'école différente, qu'un profane serait incapable de soupçonner que c'est le même morceau qu'il vient de lire deux fois. Cependant, depuis quelques années, il semble que les deux écoles tendent à se rapprocher : d'une part, M. Spiegel n'a jamais nié à la méthode comparative le droit de contrôler au moins les données de la tradition ; et d'autre part, deux des représentants les plus distingués de l'école comparative, M. Jolly et M. Hübschmann, ne repoussent

point *a priori*, ni en toute occasion, les données de la tradition. Il nous semble, qu'en effet, l'antinomie que l'on a voulu établir entre les deux méthodes est plus apparente que réelle, et vient de ce que l'on n'a pas assez nettement marqué le champ d'action propre de chacune : en réalité, elles ne doivent pas se combattre, mais se compléter, car elles ne sont pas destinées à nous renseigner sur le même ordre de faits, mais sur deux ordres de faits différents et indépendants. En effet, pour peu qu'une langue et une religion aient eu une longue vie et une longue série de transformations, pour la comprendre et l'expliquer telle qu'elle est à une heure quelconque de son évolution, il est absolument nécessaire de savoir et ce qu'elle est devenue après cette heure et ce qu'elle a été avant. Or, la langue et la religion de l'Avesta ne sont qu'un instant de la parole et de la pensée iraniennes ; pour les comprendre en cet instant, deux conditions sont nécessaires : en premier lieu, il faut savoir ce qu'elles sont devenues par la suite : et cela, la tradition nous l'enseigne directement, par voie de témoignage ; en second lieu, il faut savoir d'où elles sortent : cela, nous ne le savons pas directement, l'Avesta étant le monument le plus ancien de la parole et de la pensée iraniennes proprement dites ; mais il se trouve que la langue et la religion perdues dont elles dérivent a laissé un autre représentant dans la langue et la religion védiques, représentant plus fidèle et moins altéré du type perdu dont les deux développements dérivent, le type indo-iranien. Les conditions de la recherche sont donc à peu près les mêmes que si, le latin étant perdu, l'on avait à expliquer la chanson de Roland sans autre secours que le français moderne d'une part et l'italien de l'autre. Parmi les interprètes, les uns diraient que le secret de cette langue est dans le français, puisqu'il en dérive ; les autres qu'il est dans l'italien, puisqu'il est resté plus près de la langue mère ; et les deux écoles donneraient probablement de leur texte des traductions légèrement discordantes jusqu'au jour où elles s'aviseraient qu'un phénomène s'explique par ce qui précède autant que par ce qui suit, par ce qui suit autant que par ce qui précède. Les Védas sont l'italien, et la tradition est le français moderne.

Védas et tradition ne peuvent donc conduire à des résultats contradictoires si on les interroge chacun sur ce qu'ils savent, les Védas sur le passé le plus ancien des idées avestéennes, la tradition sur son présent. Les deux méthodes sont également légitimes l'une et l'autre, à leur heure et à leur place. La première heure et la première place doivent revenir naturellement à la tradition qui, dérivant en droite ligne de l'Avesta, nous fournit des renseignements directs et sûrs : et c'est le mérite de M. Spiegel d'avoir fortement mis en lumière la nécessité absolue de commencer par là, et de demander ce qu'a été le père, non à des collatéraux depuis longtemps séparés, mais au fils, à l'héritier direct. Mais ce témoignage ne sera pas suffisant, car il ne pourra porter que sur la vie de l'homme fait et non sur ses premières années qui seules forment et expliquent l'homme : c'est le mérite de l'école comparative d'avoir

mis en lumière la nécessité d'étudier ces premières années et de faire appel aux souvenirs du frère. Mais, par sa nature même, ce second interrogatoire, pour être mené avec succès, demande une prudence et des précautions infinies : les Védas ne sont point le passé de l'Avesta, comme l'Avesta est le passé de la tradition : comme Védas et Avesta dérivent non l'un de l'autre, mais parallèlement d'une même type, diversement altéré dans l'un et dans l'autre, il y a entre eux la distance de deux évolutions, tandis que de l'Avesta à la tradition il n'y en a qu'une. Les Védas, interrogés tout d'abord, ne donneront aucun témoignage valable : car rien ne prouve que les mots et les dieux communs aux deux livres aient conservé le même sens des deux parts : les Védas en général ne pourront servir à faire découvrir des faits avestéens, mais seulement à les expliquer, une fois établis par la tradition. La première méthode fait connaître les idées iraniennes et la seconde les fait comprendre : celle-là doit donc avoir le premier mot et celle-ci le dernier : elles se complètent, l'une recevant des matériaux de l'autre, pour les lui rendre élaborés et coordonnés, et il est aussi impossible de connaître l'Avesta sans l'une que de le comprendre sans l'autre.

Tout ceci suppose établie la valeur de la tradition, ce qu'une partie de l'école étymologique nie. Mais en fait, avant de la condamner, il serait bon de l'entendre. Il est vrai que l'étude des documents où elle est consignée manque de charme, et que le pehlvi ne brille pas par l'intérêt poétique. Si les docteurs rabbiniques pensaient qu'il est bon de faire une haie autour de la Loi, les docteurs parsis semblent avoir pensé qu'on n'y saurait mettre trop d'épines et de piquants. La seule lecture de leur alphabet suffirait à mettre en fuite les plus résolus ; il n'est guère de signe simple qui n'y soit susceptible de deux ou trois valeurs ou davantage ; le signe *a*, par exemple, marque à la fois *a*, *â*, *h*, *kh* ; le signe *n* sert encore pour *v*, pour *u*, pour *r*, et occasionnellement pour *l* ; le même signe rend souvent la forte et la faible, etc. De plus, les voyelles brèves sont omises, et enfin les signes simples en se liant deux à deux, trois à trois et plus, portent la confusion au carré et au cube ; telle combinaison se présente dans dix-huit mots différents avec dix-huit valeurs différentes, et le signe *a*, qui, comme signe simple, a quatre valeurs, étant formé de deux jambages qui peuvent chacun se présenter isolément, peut se transformer encore en *zd* [1]. L'on voit d'ici la clarté qui en résulte ; il y a un mot dans l'Ardâi Vîrâf qui est susceptible théoriquement de 648 lectures [2]. En pratique, bien entendu, les difficultés ne sont pas aussi formidables et avec le secours de la tradition et aussi de l'original zend, le terme pehlvi étant souvent le dérivé néo-iranien du mot zend qu'il traduit, l'on peut se tirer d'affaire sans trop de peine, par

1. Voir l'appendice mis par M. West à la suite de son glossaire de l'Ardâi Vîrâf, pp. 311 et *sq*.
2. Ardâi Vîrâf, 32, 1, note (éd. Haug-West).

une de ces séries de cercles vicieux qui constituent toute science bien faite. Mais il reste encore assez de pays inconnus et impénétrables pour tenter le voyageur ou l'écarter. Joignez à cela l'incertitude ou plutôt l'absence de la grammaire; tantôt la traduction calque le texte mot pour mot, et comme les idiomes néo-iraniens sont sans flexion, les signes de relation qui sont dans le texte ont disparu dans la traduction, et maintes fois c'est au texte à interpréter la traduction. Enfin, comme dans un certain nombre de passages, le commentaire se trompe certainement et grossièrement, on est tenté d'en profiter pour condamner en bloc une littérature qui tient si peu à être comprise. Cependant les choses ne sont plus au même point qu'il y a vingt-cinq ans; les travaux de M. Spiegel et de l'école de Bombay (MM. Haug, E. West, Destur Hoshenji, etc.) ont apporté et élaboré nombre de matériaux nouveaux et il serait bon une fois pour toutes de soumettre à une étude systématique la traduction pehlvie de l'Avesta, quitte à la juger plus tard, et à la condamner, s'il y a lieu, quand on la comprendra.

Un élève de M. Spiegel, M. Wilhelm Geiger, entreprend cette œuvre; il vient de donner en spécimen la version pehlvie du premier chapitre du Vendidad transcrite en caractères hébraïques, avec traduction et commentaire. Si cette œuvre est menée à bonne fin, M. G. aura rendu à la science un signalé service. Il est peut-être regrettable qu'il ait pris comme spécimen le premier chapitre du Vendidad; ce chapitre offre, en effet, et dans le texte et dans la traduction, des difficultés d'un ordre particulier et ne donne pas une juste idée de la moyenne des ressources qu'offre la tradition pour l'explication de l'Avesta. La version ne suit point le texte avec cette servilité qui lui est ordinaire et intercale des gloses dont le sens est aussi obscur que leur rapport avec le texte. Enfin, les nombreux ἅπαξ λεγόμενα du texte sont rendus souvent par d'autres ἅπαξ λεγόμενα dans la version, et quoique le sens général du chapitre soit des plus clairs, l'on peut dire que si dans l'interprétation de l'Avesta la tradition et la méthode comparative ont l'habitude de se combattre et d'arriver à des résultats contradictoires, ici elles s'accordent dans une même impuissance. Aussi M. G. a souvent été forcé de présenter ses versions comme très-hypothétiques et très-douteuses et parfois d'abandonner la solution. Ce sont en général des passages où, croyons-nous, dans l'état actuel des connaissances, on ne pouvait guère faire davantage, et le critique encore longtemps ne pourra guère, aux points d'interrogation de l'auteur, qu'en ajouter un autre en son propre nom, ce qui ne constitue pas un progrès décisif.

L'auteur, dans une introduction de quelques pages (1-6), expose son objet, ses matériaux et son plan. Il pense qu'avant de former un jugement définitif sur la valeur de la tradition, il convient de l'étudier en elle-même. Il fait connaître les manuscrits sur lesquels il établit son texte et les ressources qu'il possède pour l'interpréter; l'un des plus importants est une version persane interlinéaire con-

tenue dans un manuscrit de Copenhague (K[2] de Westergaard).

Les pp. 6-16 contiennent le texte pehlvi. M. G. réalise un grand progrès sur l'édition de M. Spiegel en publiant, d'après les notes fournies par M. Spiegel lui-même, toutes les variantes importantes des différents manuscrits. Vient ensuite (pp. 16-23) une traduction du texte, traduction dont la discussion et le commentaire occupent le reste de la brochure (pp. 23-66). Avant de passer à quelques observations de détail sur cette traduction, nous voudrions dire quelques mots du système de transcription employé par l'auteur. Suivant l'exemple donné par M. Spiegel, il transcrit le pehlvi en caractères hébraïques. Ce choix ne nous semble pas heureux. Une transcription en général doit être un calque aussi fidèle que possible du texte à transcrire : pour le pehlvi, il n'y a de calque fidèle que la reproduction même de l'original ; toute transcription, étant forcée de résoudre en ses éléments simples les caractères composés est, en réalité, une interprétation ; il est impossible de reproduire les incertitudes de lecture, il faut résoudre au fur et à mesure toutes les questions, il faut prendre parti à chaque instant. Dès lors, on ne voit pas l'avantage qu'il y a à employer un alphabet sémitique, qu'il soit hébreu ou persan. Toute transcription du pehlvi étant une lecture, il n'y a qu'à transcrire en caractères romains en résolvant toutes les questions au fur et à mesure, quitte à marquer en italique ou à enfermer entre parenthèses les voyelles que l'on supplée. Quant aux consonnes, le lecteur familiarisé avec les particularités de l'alphabet pehlvi remontera aussi aisément de la transcription romaine au texte pehlvi qu'il pourrait le faire de la transcription hébraïque. Pour la même raison, on ne voit pas l'utilité qu'il y a à employer un caractère de transcription unique pour rendre un polyphone pehlvi, quelle que soit sa valeur réelle et quelque certaine qu'en soit la lecture. M. G. croit-il que le *r* zend se soit jamais transformé en *n* à l'époque où s'écrivait le pehlvi pour revenir à *r* en persan? Evidemment non. Dès lors, à quoi bon écrire *kantann* pour l'iranien *kartan* (faire), *gabnâ* pour le sémitique *gabrâ* (homme)? Il ne croit non plus que le *l* sémitique se soit changé en *r* et que *malal* (parler) soit devenu *marar*, que *li* (moi), *lak* (toi), soit devenu *ri*, *rak*. Dès lors, à quoi bon rendre gratuitement barbares des textes qui le sont déjà assez d'eux-mêmes et qu'il faut rapprocher autant que possible des formes connues et familières? Il n'y a pas à craindre d'égarer par de fausses lectures et d'induire à des décisions trop hâtives; le lecteur est averti d'avance et saura toujours modifier votre lecture comme il lui plaira, sachant que là où vous lisez *l*, il a le droit de lire *r*. Quelques cas sans doute peuvent prêter à l'embarras, ceux de *n* lus *r*; mais ces mots sont en nombre restreint et défini.

Et d'ailleurs, la nécessité de trancher les questions est si inéluctable, que ni M. Spiegel ni M. G. ne songent à rendre par le même signe de transcription le polyphone pehlvi qui marque *n* et *v*. Nous croyons donc que la transcription romaine, qui rend des mots réels et un texte lisible,

tout en laissant la possibilité de restituer par la pensée le texte original, est préférable à toute transcription qui, sans être plus fidèle au point de vue paléographique, est absolument infidèle au point de vue linguistique et offre un texte artificiel et barbare. Cela est surtout nécessaire dans un travail comme le présent qui est, non une *édition*, mais un essai d'*interprétation,* et qui par suite doit tout d'abord trancher les questions de lecture. Or, avec la transcription employée, il est impossible de connaître la lecture de l'auteur. Le nom d'Ormazd qu'il transcrit *Anhûma,* le lit-il *Anhûmâ?* ou admet-il la lecture *Auhrmazd,* si bien établie, d'après les inscriptions sassanides, par M. Westergaard, et, d'après le pehlvi des manuscrits, par M. Garrez? Le système de transcription suivi par MM. Haug et West, par exemple, dans l'*Ardâi Vîrâf* et le *Goshti-Fryân,* peut être recommandé comme le modèle à suivre dans la suite du travail.

Quant à la traduction même et au commentaire qui l'explique et la justifie, leur principal mérite est d'être le premier essai systématique d'interprétation, et, dans pareille matière, ce n'est pas un mince mérite. M. Spiegel, il est vrai, avait déjà, dans son commentaire sur l'Avesta, étudié les passages les plus importants de la traduction pehlvie, sur laquelle en somme repose sa traduction, et très-souvent M. G. ne fait que reprendre et défendre, en l'appuyant de nouveaux développements, l'interprétation de son maître. Mais M. Spiegel n'étudiait le commentaire pehlvi que dans ses rapports avec le texte, tandis que M. G. l'étudie pour lui-même et dans toutes ses parties, de sorte qu'il peut justement revendiquer l'honneur de premier traducteur du commentaire pehlvi. Que ses interprétations soient toujours satisfaisantes, on ne saurait le dire, et il n'y a pas à s'en étonner; mais c'est beaucoup d'avoir fait le premier pas et d'avoir fourni à ceux qui viendront après un premier cadre de recherches et une base d'opération.

Voici un certain nombre d'observations et de corrections, portant sur la première partie de la traduction et du commentaire (§§ 2-33), que nous prenons la liberté de proposer à l'auteur.

§ 2. Le zend « azem dadhâm açô râmô-dâitîm *noit kuda*t *shâitîm* » est rendu : « Li yehabûnt çuvâk râmisn dehisnîh *lâ aigh dât yeqoyemûnît açânish* ». M. G. traduit : « Ich schuf jeglichen Ort als anmuthige Schœpfung, *nicht in der Weise, dass die Anmuth etwas Gegebenes ist* ». — « J'ai fait de chaque pays une création agréable, sans que cet agrément soit quelque chose de donné », c'est-à-dire, ajoute M. G., que le charme que chaque pays a pour ses habitants, il le possède naturellement et de lui-même, sans venir d'ailleurs. Cette interprétation nous semble bien raffinée, et en elle-même et si on considère le texte pehlvi qui littéralement ne peut signifier que : « J'ai rendu agréable [1] un

1. *Râmish dehisnîh* est un composé de dépendance comme le zend qu'il traduit, *râmô-dâitîm*; il ne signifie point « création agréable », mais « qui crée l'agrément ».

pays où il n'y a pas de charme ». Comme M. G. l'observe, le zend *kudat* est traduit comme s'il était formé de deux mots parsis *ku dâd;* la traduction pehlvie est donc inexacte; mais cette inexactitude n'est que grammaticale et ne porte pas sur le sens; le sens de *kudat,* tel que l'établit ailleurs la tradition même, est *d'où* [1]; *nôit-kudat-shâitîm* signifie, *kudat* devenant indéterminé sous l'action de la négation : « Qui n'a en rien aucun charme ».

« Zakas sapir medammûnît aigh nîvaktar asântar âi li yehabûnt », den hælt er für schœn; d. h. ich machte ihn sehr schœn and sehr anmuthig »; il n'y a pas deux phrases, mais une seule, *aigh* dépendant de *sapir medammûnît :* « Ce pays lui paraît beau, comme si je l'avais créé « très-bon et très-agréable. »

§ 4a. *Oic* que M. G. identifie à *aogô* est traduit dans la version persane *Kân* « fodina ». Il est possible que le traducteur persan ait lu *vic* et reconnu l'*Iran vég* et le Var du Yima, ou, comme dit le Bundehesh, le *Djem-Kân* (Yimi fodina); il aura compris : zak vic râmisnô min khveskârih, « on arrive à ce délicieux Iran vig par ses bonnes œuvres ».

§ 4b. Fartûm *kâr dînâ* val çuvâk berihînît : « das erste Werk war dass er *das Gesetz* für diesen Ort schuf »; *Kâr(i) dînâ* indique, non l'établissement de la loi, mais l'acte conforme à la loi, par excellence, l'acte saint accompli par Ormazd, en opposition au *patyârak*, à la réaction qui suivra d' Ahriman : l'un accompli par Dieu, au début du monde; l'autre, par le démon, une fois le monde créé : de là, la fin de la glose : *zak çuvâk aigh dû barâ yemalalûnît evak zake pavan bun-deheshn, evak zake akher :* « Von den Orten, wenn mann « zwei » meint, [wurde] *der eine* [geschaffen] bei der Urschœpfung, der Andere nachher »; il ne s'agit point de deux lieux, mais des deux actions dont le même lieu est l'objet : « Les deux choses que l'on dit à propos de ce lieu, l'une [l'action d'Ormazd] a eu lieu à la création, l'autre [celle d'Ahriman] a eu lieu après. » Nous ne croyons donc pas que la glose zend *açô râmôdâitîm noît aogô-râmistâm paoirîm bitîm* désigne deux pays créés successivement en opposition l'un à l'autre : *aço râmôdaitîm noît aogô-râmistâm* est un équivalent de *aço râmôdâitîm noit kudat shaitîm* et, construit avec *paoirîm,* signifie : « J'ai fait que ce pays plaise quoiqu'il n'eût pas « grand charme, ce fut le premier acte »; *bitîm,* comme l'a déjà observé M. Benfey, se rapporte à ce qui suit : « Le second acte fut une réaction « faite par Ahriman, l'être de mort [2]; ce fut une véritable corruption de « mon œuvre. »

Ne pas confondre le substantif *dehisn* avec l'adjectif verbal *dehisnih;* cf. West, *Glossaire à l'Ardâ-Virâf,* s. vv.

1. *Kudadhâem* (lire *Kudat âem)* vâtô vâiti : *min aigh dehisn* anâ vât vâyet : « D'où souffle ce vent ? » *(Dehisn* est amené par l'étymologie fausse de *kudat;* le sens propre du mot est rendu par *min aigh.)*

2. Lire *as-mârava = pouru-mahrkô,* et non *mashi mârava :* voir *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris,* II, 306

§ 6. Au zend *airyanim vaêgô yim vanhuyâo dâityayâo*, « l'Iran vég où coule la bonne rivière Dâitya », répond la glose suivante : acas sapir dâityâ ai aighas lanman (lire dûman ?) *dâit* zake çuvâk barâ yeatûnît kâr pavan *avaêpaêm* (écrits en caractères zends dans le texte pehlvi) vakhdûnat. M. G. traduit : « Ueber die schœne Dâiti ist folgendes zu sagen : sie kommt in jenes Land und jene thun ihr Werk ohne Zagen. » M. G. prend dans la glose le mot *Dâityâ* et le mot qu'il lit *dâit* comme désignant encore le nom du fleuve : tel n'est point l'avis du traducteur persan qui rend *dâityâ* par *dâd*, « loi » ; or, le mot que M. G. lit *dâit* peut aussi bien se lire *dât (dâd)* et il n'y a point d'exemple à notre connaissance que le nom de la rivière Dâityâ soit rendue par *dâit* ou *dât* ; le commentaire voit dans le terme zend une expression abstraite et non matérielle, suivant en cela la tendance ordinaire du parsisme de spiritualiser, partout où une homonymie quelconque en prête l'occasion ; nous traduisons donc : « L'Iranvej est dit « de la bonne Dâitya » (c'est-à-dire de la bonne loi) parce que la loi a cours dans ce pays ; dans ce pays on accomplit les œuvres sans hésitation [1]. » Ces œuvres sont celles de la loi et non celles de l'agriculture, comme semble le penser M. G., et comme l'exprime M. Spiegel (sie treiben Ackerbau ohne zu sæen) ; M. Spiegel est conduit à cette traduction par une étymologie hasardée de *avaêpaêm* qu'il analyse comme mot zend en *a-vaêpaêm* racine *vip* « semer ». La version persane rend *avaêpaêm* par *bê bîm* « sans crainte » ; M. G. suit très-justement cette traduction et en conséquence ramène *avaêpaêm* à la racine *vip* « trembler ». Il y a là abus d'étymologie : *avaêpaêm* est simplement une orthographe *parsie* du persan *bê bîm*, pehlvi *avê-bîm* (Goshti Fryân 2, 54) et doit se lire *avaê-paêm* : *bê* est en effet en parsi *awê* (= **awaê*, cf. *é* = *aê* primitif) ; *bîm* dérive d'un primitif *baêm (zend **baê-man*, racine *bî* « craindre » ; cf. *dîm* = *daêman*, *dîn* = *daêna* etc.) ; quant à l'emploi de *p* pour *b*, le pehlvi en offre probablement un exemple pour le même mot *bîm* : pur *pîm* « plein de crainte » [2] ; enfin l'emploi substantif de l'adjectif avec une préposition (pavan) trouve son analogue dans le pehlvi *pavan râmisntar, pavan açantar* (Gosht, ibid.).

§ 9. M. G. observe justement que les mots *hapta heñti hâminô mâonha pañca zayana askare* ne font point partie du texte. Nous profitons de l'occasion pour retirer une explication plus que douteuse que nous avons donnée autrefois du mot *askare* et qui supposait l'authenticité de

---

1. Ou peut-être « sans reproche, d'une façon irréprochable », tel semble le sens de *be bîm, ave bîm* : le Pand Nâmeh d'Adarbâd Mârâspand (éd. Sheriarjee Dadabhoy, Bombay, 1869) porte : *avê vinâç* yehavunî aigh avê bîm yehavûnî (p. 72) : « Sois sans faute, c'est-à-dire : sois sans crainte » ; « sans crainte » a ici un sens moral et signifie « n'ayant rien à redouter, sans reproche ».

2. Ardâ Vîrâf, 1, 20. M. West, il est vrai, déclare la lecture et le sens douteux (glossaire, s. *avî-pîm* et *pîm*) ; mais la concordance de notre texte nous semble de nature à lever le doute.

cette ligne [1]. Les lignes précédentes portent qu'il y a en Iranvej « dix mois d'hiver et deux d'été » ; de là cette note dont l'intention est : « Or, l'on sait (Bundehesh, ch. 25) qu'il y a en règle ordinaire sept mois d'été et cinq mois d'hiver ».

§ 16. *Gortâk* n'est point la traduction de *gava-gospendân* qui n'a pas besoin de traduction, mais de *daya;* c'est un mot pehlvi très-fréquent, qui signifie « grains » et répond pour la racine au latin *hordeum; vâçtar* qui suit est une nouvelle traduction : la glose signifie : « Le *Kûrak* (?), mouche funeste aux troupeaux et aux *dâit,* c'est-à-dire qu'elle attaque les grains, elle attaque les prairies; il ne faut pas faire paître (?) les troupeaux, elle les ferait périr. » Quant à *Kûrak*, ne serait-ce point le *Karvâk* du Bundehesh (10, 5) dont M. Justi rapproche le chaldéen *Karûka,* sauterelle (glossaire au Bundehesh s. v.).

§ 20. *Meredhâmca vîthushâmca :* pehlvi : *amâr dusakamâr aigh amâri ayâbârân :* « Betrügerischen Handel; d. h. den Handel selbst unter Freunden treibt man betrügerisch ». Je doute que *dusakamâr* soit une traduction : il modifie *amâr* dont il précise le sens; la traduction de *vîthushâm,* est ayâbârân : « le compte (c'est-à-dire le mauvais compte) avec les amis ». Le commentaire voit donc dans *vîthushâm,* à tort ou à raison, le génitif d'un mot signifiant *ami,* thème *vîthush,* (sanscrit *vidvâns?*).

§ 24. Le mot *çuvârak* doit certainement être corrigé en *çûrâk*, comme le fait la version persane; il ne s'agit point de cavaliers comparés à des fourmis; il s'agit des fourmis qui « se rassemblent dans un trou » (traduction d'Anquetil, qui se rapporte au texte de cette glose : *çuvâk çûrâk yeatûnd,* et qu'il a transportée par erreur à la glose *çarda i dekarçapîh* (§ 33), comme le prouve sa transcription où il substitue à *dekarsapîh* le mot *derijikeh* qui est précisément le *dûrckâd* de notre glose).

Le mot que M. Geiger lit *durckâd*, traduit par la version persane *mor dâneh kash* « fourmi qui traîne le blé » (zend *dânô-karsha),* ne doit-il pas se lire *gord-kât* « avide de blé », le signe final du premier terme étant la forme de *c* isolé qui est le *dh* zend; cf. *çardak,* § 32; gord étant la base de *gortâk gordâk,* et *kâd* le persan *kâd.*

§ 32. *Çarda i dekarçapîh;* la version persane traduit *çardeh i mags,* « sorte de mouche »; *çardeh* n'est point la traduction de çraçka, c'est *dekarsapîh* qui traduit ce mot; la glose se rapporte sans doute à l'adjectif (?) *driwikâ;* ce qui prouve qu'il s'agit, en effet, d'une mouche, c'est le Vendidad 7,4 (makshi kehrpa... akanarem *driwyâo;* cf. Ardâ Virâf 17, 12).

Arrêtons ici cet article déjà trop long et terminons en remerciant l'auteur d'avoir entrepris une œuvre à la fois si ingrate et si utile et en le

1. Mémoires, l. 1, 308. *Askare* est peut-être, comme le disait Anquetil, le persan *âshkârâ* « manifestum (est), constat ».

félicitant de son courage et de sa conscience ; nous souhaitons qu'il publie sans tarder la suite de son travail et qu'il profite de l'occasion pour dresser un lexique zend pehlvi du Vendidâd : la seule juxtaposition des mots zends et des termes pehlvis qui les traduisent *littéralement* sera, croyons-nous, riche en enseignements et pour l'intelligence de la tradition et pour l'étude historique des langues néo-iraniennes.

James DARMESTETER.

---

157. — **Recherches sur le droit des Francs Saliens avant et pendant la période monarchique** : Lex Salica et glosses malbergiques. Ouvrage du Dr Knut Jungbohn Clément publié, après la mort de l'auteur, avec une préface et un index, par le Dr Heinrich ZOEPFL. Berlin, 1876 (XXIV et 468 pp.) ; fait aussi partie de la Bibliothèque scientifique et littéraire, vol. 3, Division des sciences politiques et juridiques.

Faire l'examen critique de l'ouvrage d'un écrivain, qui n'est plus, est vraiment une pénible tâche lorsque le jugement doit être aussi sévère que dans le cas présent. La vérité sera dite toutefois sans hésitation et tout entière ; il ne faut pas, en effet, qu'un travail comme celui-ci, qui se présente avec les plus hautes prétentions et que patronne un savant célèbre, passe pour donner la mesure de la science allemande.

L'auteur s'est imposé l'honorable, mais lourde tâche de traduire en entier la *Lex Salica,* d'en rendre la langue et le contenu intelligible ; il s'est surtout proposé d'expliquer la glosse malbergique ; il veut enfin réfuter et corriger les assertions de Grimm, dont il fait du reste très-peu de cas. Deux poëmes en ancien anglais, qui n'ont d'ailleurs pas le moindre rapport avec la *Lex Salica,* sont intercalés, pp. 40-86, afin de montrer que, comparé à Knut Jungbohn Clément, sur le terrain philologique, Jacob Grimm n'est qu'un apprenti. L'estime exagérée que l'auteur a de lui-même et les attaques qu'il dirige à chaque instant contre un homme tel que J. Grimm affectent d'autant plus désagréablement le lecteur que M. J. Clément ne réunit aucune des conditions indispensables pour mener à bonne fin la tâche qu'il a entreprise ; il n'est ni historien du droit, ni philologue.

Mais arrivons aux faits. — Le roi des Francs, Chlodion, contemporain d'Aétius qui vivait, comme l'on sait, vers le milieu du Ve siècle, est placé, p. 6, dans la première moitié du IVe (vers 316). La rédaction de la *Lex Salica,* c'est-à-dire du texte court en 65 titres, forme la plus ancienne qui nous soit parvenue, est (p. 10, 11, 16) postérieure au règne de Clovis et même (p. 21, 27) « très-postérieure à la fondation du royaume des Francs ». « Le chap. premier de la *Lex Salica* ne date même pas de cette fondation (p. 87). La loi, sous la plus ancienne forme qui nous soit parvenue, n'existait même pas au VIe siècle (p. 208) ; le titre 40 (vol d'esclaves) est d'une époque bien postérieure à la fondation

du royaume des Francs (p. 191). Le titre 83 (de manum ad in eo redemendum) indique une époque très-postérieure à cette fondation (p. 226). De même le titre 84 (p. 228). Le tit. 88 (de corporibus expoliatis) ne peut, à cause de l'expression « *wargus sit* », dater du v[e] ni même du vi[e] siècle (p. 230). Le titre 86 (de eum qui ad mallum venire contemnit) appartient à la période royale très-postérieure (p. 233); la forme « rachineburgii » au tit. 57 n'est ni du vi[e] ni du vii[e] siècle; elle est bien postérieure (p. 233). Le latin du tit. 58 (de chrene cruda) n'est même pas assez ancien pour appartenir au vii[e] siècle (p. 237) et le tit. 63 (de homine in oste occiso) n'a pas été rédigé avant le temps où vivaient les Pépins (p. 247). — On voit comment, suivant une marche ascendante, l'auteur arrive à placer la rédaction de la *Lex Salica*, dans la forme la plus ancienne que nous connaissions, d'abord au vi[e], puis au vii[e] et enfin au viii[e] siècle. Il prouve l'exactitude de ces assertions singulières en rapprochant purement et simplement quelques passages de la *Lex Salica* (« cap. i, legibus dominicis », cap. vi et vii, les lois se rapportant à la chasse, etc.) et en affirmant sentencieusement qu'à l'époque de la fondation du royaume des Francs « on ne pensait pas encore à ces dispositions ». D'ailleurs, nulle recherche scientifique, aucun rapprochement de textes. Le lecteur doit se contenter de la « conviction » de l'auteur. Quant aux textes qui sont en contradiction directe avec son opinion, comme p. ex. le long Prologue, l'auteur ne peut que les déclarer apocryphes et faux (p. 12). Le seul titre traité avec quelque exactitude est celui où est indiqué le territoire dans les limites duquel s'appliquait la *Lex Salica;* c'est-à-dire le tit. 47, où l'expression « *citra Ligere* aut Carbonaria » marque l'étendue de l'ancien pays salien. L'auteur fait justement remarquer que Ligeris signifie Loire et non pas Leye (Legia) ainsi que l'entendent Grimm et Waitz; il en conclut, non sans raison (d'autres arguments seraient encore nécessaires), que notre texte de la *Lex Salica* a été rédigé après 506. Ailleurs (p. 3), il conclut, il est vrai, de ce même titre, que « déjà au v[e] siècle la domination des Francs s'étendait en Gaule jusqu'au Liger, c'est-à-dire jusqu'à la Loire inférieure ». Quelle est donc, en fin de compte, l'opinion de l'auteur?

Par ce qui précède, on doit déjà s'attendre à ce queM. C. n'ait pas pu, en général, comprendre le texte latin de la *Lex Salica*. Au titre 49 la phrase : « Si quis testes necesse habuerit ut donet » (si quelqu'un est tenu de produire des témoins) est rendue par « si quelqu'un a besoin de témoins *pour une donation* » (p. 215), faute grossière qu'avait déjà relevée l'éditeur (p. 17). Au titre 35 l'expression : « inter freto et faido sunt 1800 din. » (trad. le friedensgeld et le feindschastsgeld font ensemble 1800 Pfennigs[1] est traduit (p. 174) : « entre la peine pécuniaire

---

1. Le *fretus* (amende proprement dite) est payé à l'autorité, le *faidus* (composition) à la partie lésée.

pour avoir troublé l'ordre (Friedensstrafgeld) et le duel il y a 1800 Pf. »[1].

On voit que l'auteur n'a aucune idée de la langue de la *Lex Salica*[2]. Quant aux passages difficiles, par exemple le titre 54 des sacebarones, il n'y a rien compris. Il faut mettre sur le compte de cette même intelligence du texte les « fautes » qu'à la fin de chaque titre l'auteur a réunies avec un zèle superflu; il appelle « fautes de texte » les formes où s'accuse l'écart profond qui sépare le latin de Cicéron du jargon de la *Lex Salica*.

Le manque de valeur scientifique de ce travail ressort encore de l'explication que l'auteur a donnée de la glosse malbergique, bien qu'il lui ait fait la plus large part; il ignore absolument les lois de l'étymologie; il appuie ses conjectures sur l'apparence d'un mot. C'est ainsi que la glosse « antifalthio » au titre 14 (Si quis hominem ingenuum in superventum expoliaverit) est rendue par « Anfall » (attaque), la glosse « musido », (si vero Francus Romano expoliaverit) par « mausen » (voler subrepticement, à la dérobée) p. 130. La glosse « falcham » (nov. 115) signifie « Volkheim » et « frio falcin » « freies Volk » (p. 380). Bref, le hasard seul décide si l'explication d'une glosse est exacte ou non.

Suivant l'auteur, dans les glosses malbergiques, « les rédacteurs du texte latin de la *Lex Salica* ont conservé tout simplement les anciens termes juridiques dont se servaient les Francs occidentaux sur les hauteurs où se tenaient les assemblées judiciaires (p. 19) ». Cette opinion, bien que serrant la vérité de plus près que beaucoup d'autres, ne donne pas de l'existence des glosses une explication suffisante et manque d'ailleurs de preuves résultant des glosses même[3].

L'opinion de l'auteur en ce qui concerne l'affinité plus ou moins étroite des peuples germaniques entre eux est vraiment bizarre. Il identifie les Francs avec les Frisons. On serait d'ailleurs assez embarrassé d'expliquer sa pensée. Il distingue (p. 6) le roi des Francs Childéric « des autres petits chefs frisons ». « Le droit maritime » de la *Lex Salica* venait probablement des trois républiques frisonnes dont le territoire limitait la Gaule au N.-E. (p. 7). « Les Francs-Saliens ont atteint déjà comme tous les Frisons un assez haut degré de culture » (p. 12). « Les

1. De même le passage de la *Decretio Chlotharii*, c. 5 : « inter freto et faido » est traduit (p. 305) : « Entre l'ordre et la vengeance (?). L'éditeur, p. XV, XVI, ne paraît pas avoir compris davantage ces deux passages.

2. Citons encore la traduction (p. 371) de « ad graphionem » (p. 212), de « gamallus »; pp. 131, 246, 418, l'explication de « homo barbarus »; p. 274, la traduction de « libertus », etc.

3. J'ai essayé de montrer que l'existence de la glosse malbergique tient de la façon la plus intime au caractère formaliste de l'ancienne procédure, qu'elle présente les mots qui, lors de l'introduction de l'action pour la *legis actio* romaine, devaient être prononcés. Voyez *Frankische Reichs und Gerichts Verfassung*, p. 558 et s.; trad. Marcel Thévenin, *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fasc. XIII (Paris, 1873), p. 162 et suiv.

coutumes saliques et leurs voisines les coutumes seelandaises sont nées du sol frison ». On pourrait croire, d'après cela, que dans l'opinion de l'auteur, les Francs-Saliens sont un rameau du peuple frison. Il n'en est rien : les Frisons sont distincts des Saliens, p. 12 et p. 158; il est question de dispositions juridiques frisonnes franques qui servent de base aux coutumes franques. Enfin les Francs-Saliens sont un développement de la souche frisonne. Il y a mieux; les Jutes qui passèrent en Angleterre avec les Anglo-Saxons et occupèrent le Kent sont encore des Frisons. Aethelbert de Kent est « un prince de Frise » (p. 11), les habitants du Kent « parlaient frison » (p. 16), « il y eut une assemblée des tribus frisonnes dans le Kent » ; enfin, p. 238, il est question de la postérité anglaise des émigrants Frisons ». Tous ces faits sont d'ailleurs avancés sans hésitation comme s'ils étaient les mieux connus du monde. C'est encore la manie de voir des Frisons partout, qui pousse l'auteur à nommer Charlemagne, comme en patois Frison, « Karl Pipinser » ou « Pipinscher Karl » (p. 24, 25).

Terminons enfin par quelques citations qui donneront une idée générale du point de vue auquel s'est placé l'auteur. P. 24 (il s'agit de Charlemagne) : « L'homme qui fit insérer ces prétendues dispositions de droit (le *Capitulare ad legem Salicam*, a. 803) dans la *Lex Salica* fut le fondateur de l'Allemagne et le grand despote, le descendant de voleurs de trônes à qui, le Seigneur aidant, son astucieux père, Pépin le Bref, ce fils de paysans, avait appris, dès son jeune âge, l'art de soumettre à sa domination la moitié de l'Europe continentale, fut divinisé par le clergé catholique romain. Mille années durant, l'auréole que Rome décerne à ses saints et la majesté des demi-dieux ornèrent le front de ce tyran cruel et grossier qui interrompit le cours superbe de notre antique histoire (!), étouffa la riche culture de nos ancêtres, répandit les ténèbres sur les esprits, introduisit dans son Allemagne le monde romain oriental (rœmisch-morgenlændisches *Wesen*) et créa enfin, ce qui est l'éternelle honte de l'Allemagne, le moyen âge ». Puis, poursuivant cet ordre d'idées : « Cette addition sans valeur à la loi salique — toujours le capitulaire de 803 — n'a plus rien d'humain; elle porte l'empreinte du féroce caractère de son auteur » (p. 25). Ce qui met particulièrement l'auteur hors de lui, c'est que le wergeld des ecclésiastiques est « honteusement élevé ». Le « clergé romain oriental » est, aux mains du roi et des comtes, « un instrument de méchanceté contre le peuple » (p. 25). En un mot, Charlemagne a importé dans la libre Germanie la « royauté orientale et la barbarie » (p. 25). Le complice de ce crime est le « clergé papal » qui, secondé par les puissances laïques de l'Orient romain, a voué pour un temps infini l'humanité germanique à la servitude corporelle et intellectuelle » (p. 411).

On serait tenté de conclure avec l'auteur (p. 401) : « De nos jours, il est d'autant plus difficile d'assigner des limites à l'insanité des demi-savants que leurs prétentions sont plus grandes. »

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que l'éditeur aurait rendu un bien meilleur service à la mémoire de l'auteur en ne publiant pas son ouvrage.

RUDOLPH SOHM.

---

158. — **F. Ch. Dahlmann**, von Ant. SPRINGER. Leipzig, Hirzel, 1870. 2 vol. in-8°, 493, 464 p.

« La confiance de la famille et des amis de Dahlmann, dit M. Springer, m'a appelé à remplir la tâche grande, belle, mais difficile d'écrire la vie de l'homme qui fut naguère un modèle pour notre peuple et qui ne tardera pas d'être célébré comme un des meilleurs, des plus fidèles et des plus francs enfants de l'Allemagne. » M. S. a eu à sa disposition tous les documents qu'il a été possible de rassembler. Il avait lui-même connu Dahlmann. Son ouvrage forme une de ces copieuses biographies comme les Allemands aiment à les consacrer à leurs héros politiques. Le rôle joué par Dahlmann dans tous les mouvements politiques de l'Allemagne pendant la première moitié de ce siècle, et en particulier dans l'affaire des duchés de l'Elbe et dans l'agitation libérale et unitaire de 1848, fait du livre de M. Springer un document à consulter pour l'histoire du parti national et de la formation de l'unité en Allemagne.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 août 1877.

M. de Saulcy communique le texte d'une inscription gauloise qui vient d'être découverte par M. le commandant Mowat, parmi des pierres provenant des travaux exécutés à la sainte Chapelle de Paris, et déposées actuellement au musée de Cluny. Cette inscription est la 17° inscription gauloise aujourd'hui connue. Elle est ainsi conçue : BRATRONOS | NANT[1] ONICN | EPAD[2] ATEXTO | RICI. LEVCVLLO | SVIORE BELOCI | TOE. Dans les mots qui forment les quatre premières lignes, M. Mowat reconnaît des noms propres. Il n'a pu déterminer le sens des deux dernières lignes.

Le ministre de l'Instruction publique transmet à l'académie un rapport de M. Homolle, membre de l'école française d'Athènes, sur les fouilles de Délos. Ce rapport est renvoyé à la commission des écoles d'Athènes et de Rome.

M. Delisle termine la lecture de son mémoire sur les ouvrages du Dominicain Bernard Gui († 1331). Il signale, parmi ces ouvrages, celui qui est intitulé *Practica contra infectos labe heretice prauitatis*. C'est un manuel de la pratique de l'inquisition : Bernard Gui l'écrivit en 1321, après avoir exercé lui-même, à Toulouse, pendant quatorze ans, les fonctions d'inquisiteur. Il se compose d'une collection de formules pour

---

1. NT liés.
2. D barré.

les divers actes de la procédure inquisitoriale, suivies d'un résumé des constitutions des papes qui régissaient la matière, et de diverses instructions à l'usage des inquisiteurs. On y trouve des détails curieux tant sur la procédure de l'inquisition que sur les croyances répandues parmi les hérétiques du midi de la France au commencement du XIVe siècle. Plusieurs des formules-modèles données pour les actes de la procédure sont des actes véritables reproduits textuellement avec la date et les noms des personnes, ce qui permet de reconstituer en partie les archives perdues de l'inquisition de Toulouse. Dans une conclusion générale, M. Delisle indique ce qui fait l'intérêt principal des écrits de Bernard Gui. Cet auteur n'a pas de valeur littéraire. Il est précieux par la multitude de renseignements qu'il donne sur l'histoire du midi de la France à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe. Il mérite surtout l'attention par son intelligence des règles de la critique historique. Il indique toujours les sources des faits qu'il avance, non-seulement quand il emprunte des citations à des auteurs antérieurs, mais encore quand il emploie des mémoires particuliers ou qu'il rapporte des conversations. Il n'a cessé de travailler à recueillir des renseignements précis et sûrs, compulsant sans cesse des registres et des pièces d'archives, prenant des notes partout où il passait, revisant et corrigeant ses écrits antérieurs à mesure que des documents nouveaux lui parvenaient. Par là il occupe une place à part entre les écrivains du moyen âge. Il est à souhaiter qu'on publie ses œuvres.

M. Eugène Révillout commence la lecture d'un mémoire intitulé *Etudes démotiques*. Après avoir signalé l'intérêt de la littérature démotique, trop peu étudiée jusqu'à ce jour, M. Révillout donne l'analyse d'un acte qui nous est parvenu en trois exemplaires, deux expéditions en démotique et une traduction grecque. C'est un acte *de vente de morts*, c'est-à-dire un contrat par lequel une personne chargée du soin du culte de plusieurs morts, moyennant une rétribution payée par leur famille, cède à d'autres personnes à la fois le soin du culte et le droit de toucher la rétribution. Les acheteurs sont les frères du vendeur, ce qui peut faire supposer que cette prétendue vente est en réalité un acte de partage de succession : d'autres textes prouvent qu'il était d'usage en Egypte de déguiser les partages de succession sous la forme de ventes simulées. Le rédacteur de l'acte est un notaire, employé au service d'une corporation de prêtres qui avaient le privilége de la rédaction des contrats entre particuliers.

L'académie se forme en comité secret.

Ouvrages déposés (publications de l'académie de Munich) : — LILIENCRON (R. von), Ueber den Inhalt der allgemeinen Bildung in der Zeit der Scholastik, Festrede (1876); — Monumenta boica, vol. XLIII (collectio nova, vol. XVI, 1876) ; — PRANTL (C. von), Verstehen und Beurtheilen, Festgabe zum Doctor-Jubilaeum des Hn. Prof. Dr. Leonhard von Spengel (1877); — TRUMPP (Ernst), Nânak, der Stifter der Sikh-Religion, Festrede (1876).

Présentés de la part des auteurs : — par M. de Longpérier : BERGER (Ph.), Tanit Pene-Baal (extr. du Journal asiatique); *— par M. Delisle* : SAROT (E.), La Terreur dans le département de la Manche et en particulier les habitants de la Manche devant le tribunal révolutionnaire de Paris, étude historique (Coutances, 1877, in-8°); *par M. Laboulaye* : SCHŒBEL (Charles), Démonstration de l'authenticité de la Genèse, I (Paris, 1877, in-8°).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — 25 Août — 1877

159. — **Pamatky staré literatury Ceské. Nova rada basen Pana Smila Flasky z Pardubic.** Monuments de l'ancienne littérature tchèque : le Nouveau Conseil, poëme de Smila Flaska de Pardubitz, publié et commenté par Ian Gebauer. Prague, 1876, aux frais de la *Matice Ceska*. Un vol. in-18 de 175 p.

Cet élégant volume est le premier d'une collection depuis longtemps attendue et qui comprendra les chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature bohême. Smil Flaska, seigneur de Pardubitz et de Rychmburk, vivait vers la fin du xiv[e] siècle. Il prit part aux mouvements de la noblesse contre le roi Vacslav (Venceslas) et périt en 1403, dans une des guerres civiles qui désolaient alors la Bohême. Il a écrit outre un recueil de proverbes le poëme intitulé *Nova Rada,* le *Nouveau conseil,* ou le conseil des bêtes, œuvre remarquable à plus d'un titre et qui a été l'objet de nombreux travaux. La *Nova Rada* a été publiée pour la première fois en 1845 dans le Recueil de littérature tchèque *(Vybor z literatury ceske)*. Elle a été traduite en allemand par Wenzig *(Der neue Rath des Herrn Smil Flaska von Pardubic.* Leipzig, 1855). Feifalik s'en est occupé dans les mémoires de l'Académie de Vienne (1859). D'autres travaux ont paru dans divers recueils tchèques. Dès 1620, une traduction latine faite sur le manuscrit avait paru à Nurenberg sous ce titre : *Theriobulia Johannis Dubravii* (38 p. in-4°).

Le *Nouveau conseil* est un poëme didactique ou plutôt allégorique : le jeune lion, à son avénement au trône, rassemble autour de lui les divers animaux qui lui donnent des conseils conformes à leur caractère, ou à certaines circonstances historiques plus ou moins faciles à deviner. Les commentateurs reconnaissent dans le jeune lion le prince héritier de Bohême (il est à remarquer que le lion figure dans les armes de ce royaume). Il est assisté par l'aigle qui est le symbole héraldique de la Moravie. Le mètre du poëme est celui des poëmes didactiques (vers de huit syllabes à rimes plates), le ton en est assez prosaïque. Certains détails ne manquent pas d'esprit et se lisent avec plaisir. L'intérêt principal de l'œuvre est dans la langue, l'orthographe et les allusions historiques.

M. Gebauer a eu à sa disposition deux manuscrits, tous deux conservés au musée de Prague, et un fragment déjà publié dans les ouvrages juridiques de Kornel de Vsehrd (xvi[e] siècle); il les a collationnés avec soin. Il publie le texte original avec les variantes des deux manuscrits et donne en regard une orthographe rajeunie. Une préface critique, un lexique des mots rares ou difficiles accompagnent le volume. C'est un excellent spécimen d'une collection à laquelle nous souhaitons le meilleur succès.

Terminons cependant par une chicane : suivant une habitude malheureusement trop répandue au-delà du Rhin, l'imprimeur a négligé de mettre le titre au dos de la couverture du volume. C'est là un véritable délit typographique : ces dos sans titre donnent une physionomie maussade aux volumes et rendent les recherches difficiles, surtout dans les collections.

Louis Leger.

---

160. — **Johann Anton Leisewitz,** ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Literatur im xviii Jahrhundert von Gregor Kutschera von Aichbergen nach dem Tode des Verfassers herausgegeben. Wien. Gerold, 1876, 142 pp. 3 mark 60.

Leisewitz est l'un des écrivains les plus originaux de la période d'orage. Ce n'est pas qu'il ait beaucoup produit. On ne connaît de lui que le drame « Julius von Tarent » qui concourut pour le prix fondé par Schrœder pour « la meilleure pièce originale ». Ce fut le drame de Klinger, « les Jumeaux » (die Zwillinge), qui fut couronné. Mais les meilleurs juges de l'époque (entre autres Bürger) reconnurent hautement les qualités de Leisewitz. Lessing lui-même, qui se détournait avec une sombre humeur des jeunes écrivains novateurs, Lessing qui voulait « en découdre » avec Gœthe et qui accusait l'auteur de Gœtz de Berlichingen de « remplir des boyaux de sable et de les vendre pour des cordes », Lessing qui s'indignait des « pirateries théâtrales » de la nouvelle école, ressentait pour Leisewitz une vive sympathie.

Leisewitz, comme Kutschera le remarque avec finesse, relevait en même temps de Lessing et de la « période des génies ». C'est un esprit peu aventureux, correct dans le plan de son œuvre comme dans son style, bien éloigné des extravagances de Lenz et des audaces inouïes de Klinger. Ce n'est pas lui qui prétend que l'on peut « atteindre le but de la tragédie sans aucune règle, et que c'est être pédant que prescrire au génie ce qu'il doit faire et ne pas faire ». Il ne pense pas à « trouver l'art de nouveau pour lui-même », et il échappe à cette « fermentation du goût » que Lessing s'efforça, mais se dégoûta bientôt « d'arrêter [1] ».

1. Hamburgische Dramaturgie.

Il semble avoir pris pour modèle Emilia Galotti, et on peut le ranger au nombre de ces jeunes gens pour qui cette pièce de Lessing « s'éleva pour ainsi dire des flots, comme l'île de Délos surgissant des eaux afin de recueillir la déesse en travail [1] ». K. ne relève pas exactement toutes ces ressemblances. Leisewitz offre les mêmes situations que Lessing (par ex., un père poignardant son enfant), beaucoup de monologues fort courts et des scènes où le nombre des personnages est très-restreint. Il a, comme Lessing, conservé l'unité de temps, pour donner à l'action plus de vigueur et de rapidité : de même qu'Emilia Galotti commence au point du jour pour finir le soir [2], de même Julius de Tarente dure, selon les règles, vingt-quatre heures, et une seule journée (l'anniversaire de la naissance du prince) voit les deux frères, Julius et Guido, épris de la même femme et succombant, Julius sous les coups de Guido, et Guido par la main même de son père. C'est à l'école de Lessing que Leisewitz avait appris l'art de peindre les caractères ; le grand acteur Eckhof, partant d'Emilia Galotti, disait que « Lessing avait plongé profondément dans la mer des pensées et des passions humaines » ; le drame de Leisewitz, où deux ou trois personnages ont leur caractère propre, sobrement et nerveusement décrit, rappelle par plus d'un endroit la pièce de Lessing. La langue du jeune dramaturge a même emprunté à l'auteur d'Emilia Galotti quelques-unes de ses plus vives couleurs; elle n'offre aucune trace de diffusion, elle est claire et précise, alerte et rapide, comme celle de Lessing, sans atteindre toutefois à l'éclat solide et à la concision énergique de ce dernier.

Mais Leisewitz, en imitant Lessing, restait dominé par les principes que prêchait la jeunesse révolutionnaire de l'époque. Il avait, lui aussi, comme dit Gœthe, « avidement écouté ce mot de liberté qui murmurait flatteusement aux oreilles et qui sonne si bien que l'on ne peut s'en passer, lors même qu'il désigne une erreur ». Il imite dans Julius de Tarente l'Hamlet et le Roméo de Shakspeare. Il semble qu'il ait voulu donner à Julius la sensibilité rêveuse et maladive d'Hamlet et à Blanca, l'héroïne du drame, qui devient folle après la mort de son amant, quelques traits d'Ophélie; et Wieland — qu'au reste il n'aimait pas — l'aurait volontiers rangé parmi « ces blancs-becs qui se donnent des airs, comme s'ils étaient accoutumés à jouer au colin-maillard avec Shakspeare. » K. insiste peu sur ce point, de même que sur l'influence de Rousseau que tous alors subissaient. Leisewitz s'enflamme contre la société des mêmes colères que Heinse et Klinger ; il demande si l'on ne doit pas obéir à la nature plutôt qu'aux règles d'Augustin ; il attaque l'Église sans ménagement, et les plaintes de l'abbesse, regrettant Ricardo et parlant des gémissements

1. Riemer, Mittheilungen, 2, 665.

2. Les princes ne se lèvent pas dès l'aube du jour, et pourtant Hettore Gonzaga est assis dès le matin à sa table de travail, parcourant des papiers et des pétitions. Il est vrai que Lessing lui fait dire que le matin est fort beau, « der Morgen ist so schœn ».

que les couvents répètent depuis tant de siècles, rappellent les mélancoliques paroles que prononce le frère Martin devant Gœtz de Berlichingen : « Oh! douleurs d'un état qui condamne, par le désir mal compris d'approcher de Dieu, les meilleurs instincts qui nous font naître, croître et grandir! »

Aussi Leisewitz, à la fois disciple de Lessing et rival de Klinger, appartient-il au Hainbund, à ce cercle de jeunes gens de Gœttingue qui, par son attitude calme et pensive, par son amour de la simplicité populaire [1] et des chansons naïves, par sa haine candidement emphatique des tyrans, par ses tendres sentiments, fait un si vif contraste avec les autres écrivains de la période d'orage, tapageurs, emportés, livrés aux colères fougueuses et aux déclamations insensées. Chez les écrivains de Gœttingue, rien du « Renommist » ; ils n'ont pas besoin de cette « sévère subordination » que Schlosser souhaitait à Klinger; eux-mêmes se sont déclarés les vassaux de Klopstock et veulent, comme leur suzerain vénéré, « chanter la religion et la vertu ». K. compare assez ingénieusement la situation de Leisewitz dans le Hainbund à celle de Klopstock parmi les rédacteurs des Bremer-Beitræge. Mais il faut remarquer que Leisewitz n'avait pas, dans le cercle de Gœttingue, le renom imposant de Klopstock à Leipzig; il n'apparaît pas aux jeunes écrivains comme un chef d'école ou un puissant réformateur; il reste à l'écart, non point qu'il ait le sentiment de sa grandeur ou cette gravité diplomatique que Klopstock, malgré ses accès de folâtre humeur, garda toute sa vie; mais c'est un dilettante qui s'astreint difficilement au joug des réunions.

K. expose dans une étude intéressante la vie de Leisewitz. L'auteur de Julius de Tarente reste quatre ans à Gœttingue (1770-1774); son drame fait, il s'établit à Hanovre comme avocat; il fait avec Thaer un voyage à Berlin; au retour, il se fiance avec Sophie Seyler, fille d'Abel Seyler, et s'établit à Brunswick (1778) où il entretient avec Lessing d'excellentes relations; il essaie d'obtenir une place lucrative dans une des petites cours de l'Allemagne centrale et il fait dans ce dessein un voyage à Gotha et à Weimar; ses démarches n'ont aucun succès; il se marie, et bientôt, malgré les charges de famille, il se trouve dans l'aisance : précepteur du prince, élevé aux plus hauts emplois, il meurt en 1806, âgé de 58 ans.

Comment expliquer l'apathie extraordinaire de Leisewitz? Pourquoi n'a-t-il plus rien publié après Julius de Tarente? Gervinus croit que l'insuccès découragea Leisewitz et qu'outré de la préférence accordée à Klinger, le jeune écrivain renonça pour toujours au théâtre. C'est ainsi que Racine, après l'échec de sa Phèdre, laissait la scène française « en proie à Pradon. » C'est ainsi que Rossini, rebuté par les succès de Meyer-

1. J'attribue volontiers à l'influence de l'école de Gœttingue l'introduction du vieux paysan qui vient apporter au prince de Tarente une couronne de fleurs (Acte III, scène 1).

beer et d'Halévy, ne voulait plus composer et ne consentait à reparaître que lorsque « les juifs auraient fini leur sabbat. » K. ne partage pas, avec raison, l'opinion de Gervinus. Leisewitz se consola facilement de l'injustice commise. Les louanges qu'on lui donnait de toutes parts et les nombreuses représentations de son œuvre lui firent oublier le jugement des acteurs de Hambourg. Est-il possible que Leisewitz ait nourri durant trente années le souvenir de l'arrêt rendu contre lui? K. raconte que Leisewitz avait commencé vers 1780 une comédie, le « Sylvesterabend (la même œuvre que Klingemann cite sous le titre « die Weiber von Weinsberg »). Ce seul témoignage suffit. Le dépit n'est pas éternel, et Achille ne reste pas toujours enfermé dans sa tente. Racine sortit de sa retraite pour faire jouer aux jeunes filles de Saint-Cyr Esther et Athalie, et Rossini de son voluptueux repos, pour composer un *Stabat Mater*.

Ce qui nous explique mieux le silence de Leisewitz, c'est sa paresse. Ses amis lui font ce reproche unanime. Après avoir composé Julius de Tarente, il se reposa toute sa vie. Il inséra quelques fragments dans le Deutsches Museum de Boie; là se bornèrent ses efforts. Cependant le cercle de Gœttingue qui possédait beaucoup de poëtes, mais pas un historien, réservait à Leisewitz ce dernier titre, et ses amis disaient de lui que, s'il secouait son indolence naturelle, il serait le premier historien allemand. Leisewitz avait même commencé à Gœttingue l'histoire de la guerre de Trente ans; mais il travaillait avec tant de lenteur et prenait si bien ses aises qu'un autre le gagna de vitesse; en 1791 paraissait l'œuvre de Schiller et Leisewitz détruisait le manuscrit qu'il avait commencé vingt années auparavant.

Il eut d'ailleurs peu de loisirs. « Die Kunst geht nach Brod », dit le peintre Conti; de même que d'autres écrivains de Gœttingue, comme Hœlty, à qui Boie procurait des leçons et des traductions, Leisewitz se mit quelque temps à la solde des libraires, traduisit de l'anglais et « poussa sa barque vers la côte du gain ». Quand il fut à l'abri du besoin, il occupait dans l'administration un emploi supérieur, et le temps donné aux affaires (surtout à la police des pauvres et aux institutions de charité) fut perdu pour la littérature.

Ajoutez, comme le fait remarquer K., que Leisewitz était devenu hypocondre. L'hypocondrie était la maladie du temps; Kleist écrit à Gleim qu'il est hypocondre et Gœthe parle dans ses mémoires de la « malheureuse hypocondrie, avec laquelle Zimmermann (le savant médecin, l'auteur de la Solitude) a tourmenté les autres et lui-même. » Deux autres hypocondres célèbres du XVIIIe siècle, Lichtenberg et Merck, ont peu produit ou n'ont publié que des dissertations, des fragments, des articles isolés; comme eux, Leisewitz, devenu de plus en plus nerveux, irritable, voyant tout en noir, se dégoûta du travail long et opiniâtre.

Enfin (c'est un point qu'oublie K.), Leisewitz n'est qu'un talent fort

estimable; il avait donné toute sa mesure dans Julius de Tarente [1] et peut-être fit-il bien de ne plus se risquer devant le public ; il aurait eu le sort de tant d'autres qui passent leur vie à démentir les promesses qu'a données leur début. Lessing disait que Leisewitz était « digne de toute attention », mais il le comparait aux autres dramaturges de l'époque. Il le nommait un « génie », mais Lessing abuse de ce mot tout comme ses contemporains. Merck lui-même reconnaît à Leisewitz « un génie peu commun », mais ce fin critique trouve que « les caractères de Julius de Tarente manquent de naturel et de vérité ; ils sont nés dans le cerveau de l'auteur, écrivait-il dans un article du Mercure allemand, déshabillez-le tout, il n'y a qu'abstraction ; c'est un squelette recouvert d'une riche diction, et rien de plus ». Si Leisewitz eût été un esprit supérieur et un littérateur de génie, il n'eût pas perdu son temps en ébauches stériles. Au lieu d'esquisser des plans qui ne devaient pas aboutir et d'écrire des fragments qui ne peuvent ni fonder ni affermir une réputation, il aurait mûri de nouvelles œuvres. Mais c'est à peine s'il écrit quelques scènes d'une comédie, et de quelle façon ! Je ne crois pas que Lessing l'ait entièrement connu : cet homme vraiment homme, ce mâle et vigoureux écrivain, eût eu moins d'estime pour Leisewitz s'il avait lu les étranges confidences que renferme son journal. Leisewitz dit lui-même qu'il « s'échauffe » en lisant Shakspeare ; avant d'écrire une scène d'amour, il relit les lettres de sa fiancée ! Ces aveux singuliers nous rendent plus froid et plus sévère à l'égard de Leisewitz ; mais lui-même sait se rendre justice et il se compare dans un de ces moments où il sent son impuissance à « un eunuque auprès d'une femme [2] ». (p. 114, note.)

K. a longuement parlé des « Jumeaux » de Klinger, mais pas assez du jugement prononcé par les acteurs de Hambourg. La pièce de Klinger offre plus de saillies, plus de traits saisissants que celle de Leisewitz et quelques situations émouvantes produisent un effet tragique [3]. La langue est négligée, triviale, bien inférieure au style agréable et naturel de Lei-

1. Pour nous servir d'une expression pittoresque de Bœrne, il s'était « abgebrannt » (Bœrne l'emploie en parlant de Werther, qui lui semble la seule œuvre remarquable de Gœthe !).

2. Je m'explique moins le silence de Gerstenberg ; après ses « chants d'un grenadier danois » et ses cantates, après l'Ariane à Naxos et le barde Thorlang, après les lettres publiées à Sleswig sur « les choses remarquables de la littérature », après Ugolin, Gerstenberg, alors âgé de trente ans, semble renoncer à la poésie et au drame (1768) ; il assiste impassible aux grandes luttes que lui-même a soulevées, reparaît un instant (1785) avec un méchant poëme « Minona ou les Anglo-Saxons » et meurt en 1823. Toute la sève de son esprit s'était-elle tarie après Ugolin ? Les œuvres de ses contemporains l'ont-elles découragé ? Les emplois qu'il remplit, la musique qu'il adorait, la philosophie de Kant qui l'attacha dans ses dernières années, tout cela l'a-t-il détourné de ses premières études ? Il faut peut-être tenir compte de tous ces motifs à la fois.

3. Partout, Klinger a forcé la note ; Guido est l'aîné de Julius dans la pièce de Leisewitz ; Klinger fait des deux frères deux jumeaux, pour augmenter l'horreur du drame et rendre le contraste des caractères plus frappant.

sewitz. Mais l'œuvre de Klinger fit plus d'impression sur ses juges. Ces juges étaient des acteurs ; ils furent séduits par cette pièce pleine de gestes pathétiques, de violentes tirades et de grands éclats de voix. Tel était le goût de l'époque : on était dégoûté de la diction monotone et de la gravité compassée que les pièces françaises avaient mises à la mode. Gœthe et ses amis de Strasbourg avaient couvert d'applaudissements Aufresne, le rival de Lekain, qui « déclarait la guerre à tout ce qui n'était pas nature et qui cherchait à exprimer dans son jeu tragique la plus haute vérité ». Acteurs et écrivains s'unissaient dans une œuvre commune de réforme, les uns et les autres mettaient à la place de la froide régularité qui régnait jusque-là dans la vie et dans l'art le désordre et l'excès. Wild (sauvage), ainsi s'appelle, fort justement du reste, un des héros de Klinger. Le titre d'une de ses pièces « Sturm und Drang » devint le nom de cette période tumultueuse et folle que nulle époque d'anarchie littéraire n'a peut-être égalée. Klinger fut l'auteur aimé du public. Anton Reiser, parlant de la pièce des Jumeaux, se récrie avec enthousiasme sur la vérité des caractères et Schiller parle quelque part des « impressions ineffaçables » que Klinger lui laissa. Bürger, qui certes ne se laissait pas effrayer par le violent et l'horrible, s'indignait (mais seulement en 1780, après quelques années de réflexion) que l'on admirât le héros des Jumeaux, cette « bête de Guelfo, ce fou furieux que la police devrait mettre aux fers ». Mais ce Guelfo était le type favori d'une génération ardente en qui tout fermentait, et, comme dit Anton Reiser, on entrait dans sa peau, on jouait son rôle, on se pénétrait de toutes ses pensées et de toutes ses sensations. Guido, malgré son humeur batailleuse et son caractère sauvage, a quelques accès de sensibilité ; il est touché des larmes de son père ; son âme rude et brutale s'amollit par instants : le public et les acteurs préféraient Guelfo et le comprenaient mieux parce qu'il était, pour ainsi dire, tout d'une pièce. Ainsi s'explique le choix de Schrœder [1]. « Viel Lærm mit Schiessen und Reden », tel était, selon un critique du temps, le programme des dramaturges : Klinger l'avait mieux rempli que Leisewitz.

Il est remarquable que Leisewitz et Klinger aient tous deux transporté en Italie la scène de leur drame. Mais l' « Essai » de Mainhard « sur le caractère et les œuvres des meilleurs poëtes italiens » (1763-64) et les lettres de Sleswig de Gerstenberg avaient mis l'Italie en faveur. On surnommait Wieland l'Arioste allemand et Mauvillon et Unzer dans leurs lettres sur « la valeur de quelques poëtes allemands » (1771) avaient exalté l'auteur de l'Orlando furioso. Koppe avait traduit la Jérusalem

1. Schrœder était d'ailleurs un audacieux : on ne peut l'oublier dans une histoire de la période d'orage ; c'est lui qui introduisit Shakspeare sur la scène allemande ; il osa jouer Gœtz de Berlichingen ; il accueillit les pièces de Lenz ; hardi, bravant volontiers le public, jouant à Vienne le roi Lear, malgré l'hostilité évidente de la population et les avis de Kaunitz, Schrœder devait préférer les Jumeaux à Julius de Tarente.

délivrée (1744), et Bachenschwanz la Divine Comédie (1767-69). Gerstenberg avait tiré de Dante le sujet d'Ugolin (1768) et Lessing avait fait de la Virginie romaine une Italienne, Emilia Galotti, dont s'éprend un duc de Guastalla. La plupart des jeunes dramaturges de la période d'orage traitent des sujets italiens; Klinger, Conradin; Ludwig Philipp Hahn [1], la révolte de Pise (der Aufruhr in Pisa); Schink, Gianetta Montaldi qui obtint en 1777 à Hambourg le prix qu'avaient eu les Jumeaux de Klinger en 1775. La conspiration de Fiesque (1783) sera le sujet d'une des premières pièces de Schiller, le célèbre roman d'Heinse a pour titre « Ardinghello, histoire italienne du xvi^e siècle » (1787), et Gœthe a fait du Tasse le héros d'une œuvre immortelle (1789). La comédie inachevée de Leisewitz (der Sylvesterabend ou die Weiber von Weinsberg) semble avoir comme scène une ville d'Italie; Agnese, Graffio, Ginetti sont des noms italiens.

Ce n'est pas la seule ressemblance qu'offrent les Jumeaux et Julius de Tarente. Klinger et Leisewitz qui ne se connaissaient pas, traitent tous deux le même sujet; l'un et l'autre représentent deux frères épris d'une même femme, l'un et l'autre donnent aux deux frères le même tempérament : à celui-ci je ne sais quoi de mélancolique, d'attendri, de passionné; à celui-là une âme farouche, ennemie du monde, portée à tous les dérèglements. Les dramaturges du temps transportent sur la scène ce qu'ils rêvent et ce qu'ils voient : ils personnifient dans Julius ou Ferdinando l'homme faible et mou qu'ils rencontrent trop souvent dans le monde et qu'ils méprisent, dans Guido ou Guelfo l'homme dont ils envient la fière énergie et la force indomptable. (cf. les Brigands de Schiller, Franz et Karl Moor).

K. et d'autres ont déjà remarqué que Schiller imita Leisewitz dans les Brigands et la Fiancée de Messine. Mais l'auteur de Julius de Tarente eut parmi les écrivains de Gœttingue un autre imitateur, Miller. En 1776 paraissait « Siegwart, eine Klostergeschichte »; Julius de Tarente ouvrit la voie aux romans monastiques; Blanca et l'abbesse ont peut-être inspiré à Miller le personnage de Marianné.

J'ajoute que Julius de Tarente a été traduit en français; on trouve cette traduction dans le 2^e volume de la collection du « Nouveau théâtre allemand» de Friedel; elle est intitulée : « Jules de Tarente, tragédie en 5 actes de M. Leisewitz; cette tragédie est le seul ouvrage de M. Leisewitz, secrétaire des Etats de la Province à Brunswick. » (pp. 1-125.)

L'ouvrage de K. est la seule monographie de Leisewitz [2]; sauf quel-

1. Cet Hahn passa presque toute sa vie à Deux-Ponts, y devint employé français et mourut en 1813 comme secrétaire de la préfecture. Lui aussi, je crois, après avoir composé trois drames, n'a plus rien produit (1780-1813). Les soucis de l'administration l'ont-ils frappé d'impuissance ? Gœthe dut s'arracher violemment aux délices de Weimar pour rendre l'essor à son génie; sans le voyage d'Italie, il ne fût peut-être resté qu'un « Fragmentist ».

2. En exceptant l'article de A. Henneberger dans son Jahrbuch f. d. Liter. Gesch., I, 111-138.

ques lacunes, il est bon : K. a eu entre les mains la correspondance de Leisewitz avec Sophie Seyler, ses « Tagebücher », et d'autres documents inédits qu'il a mis habilement en œuvre ; il a fait un livre indispensable pour tous ceux qui veulent connaître la littérature du XVIII[e] siècle. Sa mort prématurée sera regrettée de tous les germanisants. C'est M. Tomaschek, de l'Université de Vienne, qui a revu et publié le manuscrit de Kutschera, son élève.

A. CHUQUET.

---

161. — **Die Rheinschiffahrt Strassburg's in früherer Zeit und die Strassburger Schiffleutzunft nach archivalischen Quellen bearbeitet** von Carl LŒPER, Postdirektor. Strassburg, K. Trübner, 1877. VIII-306 p. 12°. Prix : 6 fr. 25.

Parmi les innombrables volumes soi-disant historiques, que nous avons vus paraître dans ces dernières années en Allemagne sur l'Alsace et la Lorraine, il en est une bonne part qui consistent en plagiats effrontés des travaux précédemment publiés, plagiats à peine déguisés par des tirades patriotiques et des aménités de tout genre à l'adresse des écrivains qu'on exploite avec un si naïf sans-gêne. Il y a cependant de très-honorables exceptions que nous signalerons toujours avec cette entière impartialité, sans laquelle il n'est point de critique honnête et loyale. Plusieurs des Allemands nouvellement établis dans les pays annexés ont fait paraître déjà des travaux fort estimables sur l'histoire générale ou locale de ces contrées. Parmi eux nous rangeons volontiers l'auteur du présent volume. M. Loeper n'est pas un savant de profession, ce dont il lui faut tenir compte en jugeant la forme et la composition de son travail. Directeur des postes à Sainte-Marie-aux-Mines, il a consacré déjà un premier ouvrage à l'histoire des communications commerciales, industrielles, postales, télégraphiques, etc., en Alsace [1], où il réunissait les renseignements qu'il avait pu trouver à ce sujet dans une foule d'auteurs anciens et modernes, ainsi que dans les archives. Son nouveau volume s'occupe du commerce fluvial de Strasbourg et de la corporation des bateliers de cette ville, très-puissante au moyen âge et jusque vers les temps modernes [2]. Il est rédigé d'après les mêmes principes que son aîné. On y sent également un peu trop prédominer le caractère d'extraits et de documents plus ou moins inédits, juxtaposés plutôt que fondus dans une narration continue. Mais, au fond, on doit savoir gré à l'auteur d'avoir cherché à nous donner du nouveau et l'on doit être indulgent

---

1. Zur Geschichte der Verkehrs in Elsass-Lothringen. Strassburg, Trübner, 1874, 12°.

2. Le sujet avait déjà été traité en raccourci par le Strasbourgeois Nicolay, qui publia en 1760 une dissertation *De Argentinensium in Rheno navigatione.*

pour la forme littéraire d'un travail qui n'a pu s'ébaucher que dans les rares moments de loisir de son auteur.

Près de la moitié du volume est rempli de documents inédits, statuts de la corporation des bateliers, tarifs et règlements de douane, etc. qui montrent bien quelle activité commerciale régnait sur les bords du Rhin et quel transit considérable se faisait par Strasbourg. En un mot, c'est une publication utile et dont il faut d'autant plus remercier l'auteur, qu'aucune dissonance n'y vient se mêler à la paisible discussion des choses du passé [1].

R.

---

162. — **The life of Simon de Montfort earl of Leicester** with special reference to the parliamentary history of his time, by George Walter PROTHERO, fellow and lecturer in history; King's College, Cambridge. London, Longmans Green and Co., 1877. In-8° de XII-409 p., with two maps. Prix : 10 sh.

Depuis que la traduction anglaise de l'histoire de Simon de Montfort par M. Pauli a paru, deux nouveaux ouvrages ont été publiés sur le même sujet : l'un, de M. Creighton, est un résumé clair et précis du livre de son devancier allemand, dont il modifie d'ailleurs sensiblement les conclusions sur le rôle politique de Simon de Montfort [2]. Je ne m'en occuperai pas autrement ici. L'autre, d'un professeur à l'Université de Cambridge, où il traitait cette année même l'histoire de la Constitution anglaise de 1258 à 1307 [3], est un travail plus considérable et plus personnel et qui semble dire le dernier mot sur l'histoire du comte de Leicester. C'est l'objet du présent article.

La fortune n'a point favorisé M. Prothero suivant ses mérites. Ses études l'avaient conduit aux mêmes appréciations que M. Stubbs sur la place qu'il convient d'assigner au vainqueur de Lewes dans l'histoire des

---

1. Quelques légères erreurs, dont une partie revient d'ailleurs à M. Trautwein de Belle, *custos* de la Bibliothèque royale de Berlin et auteur de la préface, se peuvent signaler çà et là. Ainsi, pourquoi parler, p. 3, du traité de *Marsna*, quand tout le monde dit *Mersen*? Pourquoi reparler encore de la bataille de *Tolbiac*? — P. 18. Ce n'est pas en 1680 que fut supprimé le tribunal de police, dit *Siebnergericht*, mais quelques années après la capitulation. — P. 19. En 1760, il n'y avait pas « moins d'un tiers » *d'habitants* catholiques à Strasbourg, mais certainement davantage. La proportion indiquée est tout au plus celle des *bourgeois*. — P. 30, il faut lire le *Leck* et non pas le *Lech*. — P. 88. Les fêtes des bateliers appelées *gaenselspiel* ou *jeu de l'oie* ne durèrent pas seulement jusqu'au XVIII° siècle. Encore de nos jours, à la fête de l'empereur, le 15 août, on les célébrait chaque année devant le château impérial. — P. 121. « *Die Festung Louis* » ne signifie rien; il fallait dire *Fort-Louis*, etc.

2. *Life of Simon de Montfort, earl of Leicester*. London, Rivingtons (c'est le 1er vol. d'une collection d'*Historical biographies* publiées à 2 sh. 6 d. Le 2e vol. est une biographie assez banale du Prince Noir par Me Louise Creighton).

3. Voy. *Revue historique*, t. IV, 1877, p. 373.

institutions représentatives en Angleterre; mais le IIe vol. de l'*Histoire constitutionnelle* était paru un an avant son livre. Il l'avait achevé au moment où parut la traduction de l'ouvrage de M. Pauli — il ne renvoie jamais qu'à l'original, non à cette traduction, — mais cette dernière devançait de six mois au moins son livre sur le marché de la librairie anglaise. Enfin, arrivant après ces deux redoutables devanciers, il ne les dépasse pas : on ne trouve, en effet, chez lui, quant aux faits, rien de plus que dans l'auteur allemand, et, quant aux doctrines, guère plus que dans M. Stubbs. Son livre se trouvait ainsi défloré avant de paraître.

Il eût pu cependant renouveler le sujet, au moins dans sa partie narrative. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit ici, en rendant compte du livre de M. Pauli [1]. Les mêmes sources d'information ont manqué à l'un et à l'autre, et par conséquent les mêmes critiques de détail peuvent leur être appliquées [2]. J'en aurais pourtant plusieurs à faire qui s'adressent uniquement à M. Prothero.

Il doute, par exemple (p. 53), que Simon de Montfort soit allé à la croisade de 1240. Il connaît la lettre où les bourgeois d'Acre demandent à Frédéric II de nommer Simon de Montfort tuteur du jeune Conrad, fils de l'empereur et roi de Jérusalem ; mais il croit que cette lettre aurait pu être écrite, même si le comte n'avait pas été en Terre-Sainte, supposition bien peu vraisemblable. Mais, en l'absence de tout autre texte connu où le fait soit positivement affirmé, je puis rassurer les scrupules de M. P. à l'aide d'un document inédit.

Lors des discussions d'intérêt qui furent soumises à l'arbitrage du roi, puis de la reine de France en 1262, le comte de Leicester fit rédiger plusieurs mémoires en réponse aux allégations de Henri III. Nous en possédons plusieurs fragments très-instructifs. En un certain endroit [3], le comte Simon s'y plaint d'une levée hâtive de deniers que le roi fit faire d'autorité sur sa terre « en dure maniere et à grant meschief de mai par la haste, e par ce que j'estaie croisez e assez pres por movair d'aleir outre mer... Mais trois ans après ce fet (c.-à-d. en 1242), *je fu revenu d'outre mer* en Bourgoingne, et par son mandement alai a li en Poitou... » Le texte est clair, on le voit. D'ailleurs, il serait confirmé, s'il en avait besoin, par un passage du chroniqueur Rishanger que cite M. P. lui-même, p. 257 : « J'ai vu, fait-il dire à Simon de Montfort, beaucoup de peuples et de pays, *chrétiens et payens...* ».

Le passage cité plus haut permet de rectifier une autre erreur de M. P. Il croit que Simon de Montfort était en Angleterre au commencement de 1242 et qu'il assista au Parlement où les demandes de subsides présentées par le roi rencontrèrent une si vive opposition. Il n'en est rien :

1. Voy. *Revue critique*, 1877, p. 98 et suiv.

2. Qu'on me pardonne de renvoyer à un travail publié dans la *Revue historique*, à l'aide de documents pour la plupart inédits, sur le gouvernement du comte de Leicester en Gascogne (t. IV, p. 241 et suiv.).

3. Bibl. nat. Clairembault, 1188, p. 80.

Simon revint de la croisade avec le duc de Bourgogne; c'est de Bourgogne que Henri III l'appela en Poitou. Simon l'y rejoignit, en effet, et ne revit l'Angleterre que l'année suivante, en 1243. — S'il est impossible d'admettre la présence de Simon de Montfort au Parlement de 1242, il est non moins impossible de rapporter à cette date le chant satyrique publié par M. Wright et cité par M. P. (p. 55, note 2). Pour retrouver des circonstances auxquelles les expressions de ce chant puissent s'appliquer, il faut descendre jusqu'en 1256 ou 1257, au moment où les négociations pour la paix avec la France étaient troublées par les menaces que se lançaient les barons des deux royaumes.

Autre erreur : la comtesse de Leicester, au traité de 1259, n'avait rien à réclamer de l'Agenais. Dans la renonciation solennelle qu'elle prononça le 4 décembre 1259, il n'est question que de la Normandie, de l'Anjou, du Maine et du Poitou. Son mari renonçait en même temps à tous ses droits sur le comté de Toulouse, Béziers, l'Albigeois, le comté et la cité d'Evreux, la Normandie. Quant à l'Agenais, la seule question en litige était celle de savoir à quel prix le roi de France en achèterait la paisible possession au roi d'Angleterre [1].

Sans m'arrêter plus longtemps aux remarques de détail, j'appellerai l'attention sur deux ou trois points plus importants.

Une critique minutieuse des sources aurait, je pense, persuadé M. P. de ne pas citer de confiance le chroniqueur de Lanercost et de ne pas l'appeler « a most competent witness » (p. 200). Ce chroniqueur, moine dans un couvent sans doute franciscain du Nord de l'Angleterre, mérite aussi peu d'être consulté pour l'histoire de Simon de Montfort que le moine de Saint-Gall pour celle de Charlemagne. Comme lui, il a recueilli les récits de témoins oculaires, mais il mélange si bien le merveilleux au réel que, en bonne critique, il est impossible de les discerner. Un seul exemple peut suffire pour appuyer cette affirmation : il s'agit du mariage du comte de Leicester. Quand Simon de Montfort (j'analyse le récit même du chroniqueur), « neveu (ou petit-fils, *nepos*) du grand Simon », vint en Angleterre, le roi lui donna sa sœur en mariage (1228, *sic* pour 1238) en lui rendant son fief. La comtesse Aliénore le prit pour époux, malgré le vœu de chasteté qu'elle avait prononcé à la mort de son premier mari. L'archevêque de Canterbury voulut s'opposer à ce mariage et à la volonté royale; mais, « comme un autre Élie, il fut chassé du royaume à propos d'une femme. » Du haut d'une colline proche de Londres, il bénit la terre qu'il allait quitter, mais maudit la femme et toute sa race. Le comte et la comtesse allèrent alors plaider leur cause à Rome devant le pape Grégoire qui valida leur union, « bien que le dit comte se fût, par délicatesse de conscience, abstenu de sa femme pendant douze ans [2]. » — De

1. *Layettes du tr. des Chartres*, vol. III, n° 4566.

2. Licet idem comes, ob conscientie teneritudinem, XII annis ab uxoris sue complexu abstinuerit.

1228 à 1239, année où le comte de Leicester alla en effet (mais non accompagné de la comtesse) chercher et acheter son pardon en cour de Rome, on compte bien douze années [1]. Ce fait aussi incroyable qu'il est matériellement faux [2] d'une sainte abstinence de douze ans, le chroniqueur prétend le tenir d'un ami intime des deux époux [3]! Croyez après ce beau récit aux autres témoignages non moins véridiques, rapportés par le moine de Lanercost!

Mais revenons aux choses sérieuses. M. P. cherche à s'expliquer les motifs qui ont pu dicter au roi de France la fameuse sentence connue sous le nom de *Mise d'Amiens* (janvier 1264), sentence d'après lui aussi injuste qu'inattendue : inattendue, parce que jusqu'à la fin de 1263 le roi Louis, en présence des contestations sans cesse renaissantes entre Henri III et Simon, avait conservé une attitude impartiale, plutôt même bienveillante pour le comte de Leicester, et que tout à coup il donna pleine et entière raison à son royal beau-frère, anéantissant par là même l'œuvre édifiée par les réformateurs anglais et leur chef; — injuste, parce que, si Louis IX ne dépassa pas son droit strict, il dépassa au moins son droit moral en se prononçant contre les statuts d'Oxford, et en rendant ainsi inévitable l'explosion de la guerre civile.

Mais d'abord est-il vrai que l'attitude du roi de France ait changé aussi brusquement que le dit M. P.? Jusqu'en 1264, il est vrai, il ne prit pas parti entre Henri III et Simon. Choisi par eux comme arbitre pour décider leurs interminables discussions d'intérêts, il ne favorisa aucun des deux adversaires; il se déroba même le plus souvent et laissa les soucis de l'arbitrage à sa femme la reine Marguerite conseillée par le duc de Bourgogne et Pierre le chambellan. La seule initiative qu'on le voit prendre est pour réconcilier les deux beaux-frères; mais il y échoua. De même dans la lutte du roi et des barons anglais, il observa strictement la politique de non-intervention, et la fit observer à son frère le comte de Poitiers, malgré les actives sollicitations de sa femme et de sa belle-sœur la reine d'Angleterre [4]. Mais en décembre 1263, les deux partis, fatigués d'une lutte stérile, déclarent s'en remettre à l'arbitrage du roi de France; ils jurent qu'ils obéiront à la sentence, quelle qu'elle soit. M. P. cherche en vain à prouver que jamais les barons n'eurent la pensée de soumettre à l'arbitrage un des principaux résultats de la

1. L'éditeur de cette chronique, pub. pour le *Bannatyne club* par M. Stevenson, cherche à établir qu'il y a une erreur de copiste dans la date du mariage; mais cette opinion est insoutenable; sans doute il est pénible de reconnaître qu'on édite une chronique absurde, mais c'est ici le cas.

2. Le mariage de Simon et d'Aliénore eut lieu secrètement le 7 janvier 1238; la comtesse accoucha dix mois après d'un fils dont Henri III fut le parrain.

3. Sicut ego accepi ab homine qui utrorumque secreta rimari consuevit.

4. Voy. dans Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, la curieuse correspondance échangée entre Alphonse de Poitiers, Marguerite de France et Aliénore d'Angleterre (p. 99 et suiv.).

révolution : l'expulsion des étrangers. Le fait est qu'ils ne firent aucune réserve d'aucune sorte [1]; et s'il faut s'étonner de quelque chose, ce n'est pas de l'attitude prise par le roi de France, mais de la conduit des barons anglais. Ils firent preuve en cette circonstance d'un aveuglement bien extraordinaire ou d'une bien grande hypocrisie. Quelle que soit l'alternative que l'on adopte, la situation était nouvelle et le rôle du roi de France devait prendre nécessairement une autre face : il n'avait plus devant lui deux adversaires qu'il voulait également ménager et avec lesquels il pouvait épuiser les moyens conciliants ou dilatoires; il avait à se prononcer entre deux politiques. Et pouvait-il refuser de se prononcer quand les deux partis se mettaient solennellement à sa merci?

Faut-il maintenant aller chercher bien loin les raisons qui dictèrent au roi sa sentence? Peut-être, dit M. P., Henri III a-t-il séduit Louis IX par la promesse d'abandonner ses droits et ceux de son fils à la couronne de Sicile en faveur de Charles d'Anjou, ou celle de lui céder une partie des possessions anglaises dans le Midi de la France; mais il semble ne pas tenir beaucoup lui-même à ces hypothèses, lorsqu'il dit en note (p. 259) : « M. Pearson pense qu'il ne faut pas chercher d'autre raison que les prédilections monarchiques de Louis et la tendance, naturelle en France, à l'autocratie, et cette explication est probablement vraie ». Oui, cette explication est la vraie. Roi obéi et respecté de vassaux qui, lors même de leurs plus redoutables révoltes, n'avaient jamais songé à mettre à la royauté des entraves constitutionnelles, Louis IX ne pouvait approuver l'œuvre des réformateurs anglais, que le Saint-Siége avait d'ailleurs solennellement condamnée.

Le rôle politique de Simon de Montfort est mieux étudié par M. P. que la conduite du roi de France. L'importance des réformes arrachées à Henri III en 1258 et en 1264, est fort bien mise en lumière, et c'est, comme le titre l'indique, le sujet principal du livre. Pour ce qui concerne plus particulièrement le comte de Leicester, M. P. s'efforce de faire remonter aussi haut que possible ses débuts dans l'opposition. Il le range déjà au Parlement de 1242, parmi les adversaires de Henri III; mais nous avons vu que cette année il n'était pas en Angleterre; c'est en 1244, suivant lui, que Simon « prend formellement place dans les rangs de l'opposition » (p. 73); à la page suivante, il est vrai, il se contredit heureusement en disant « que Simon ne se jeta pas tout de suite de cœur et d'âme dans l'opposition déclarée, mais qu'il joua en cette circonstance le rôle d'un médiateur entre le roi et les évêques ». En réalité, c'est en 1246 qu'on rencontre le premier acte certain d'opposition du futur vainqueur de Lewes; il est, en effet, un de ceux qui souscrivirent la lettre de remontrance au pape. Mais presque aussitôt, il quitte l'Angleterre

---

1. La charte originale, scellée du sceau des principaux barons, est aux Arch. nat. J 630, n° 13.

(1248-1254) et, pendant ce temps, il n'y revint qu'à de rares intervalles; de 1255 à 1258 aussi, il est le plus souvent employé en France aux négociations pour la paix. On a donc raison de faire commencer l'opposition systématique du comte avec l'année 1258. A cette époque même, peut-on parler des « larges principes constitutionnels » que M. P. attribue à Simon de Montfort (p. 211)? L'unique source qui pourrait nous renseigner sur ce point, la correspondance du comte avec Adam de Marsh et l'évêque de Lincoln, ne fournit que des données vagues sur un plan de réforme morale et religieuse combiné par Robert Grossetête et complètement adopté par Simon de Montfort [1].

A partir de 1258, nous entrons à la fois dans la période la mieux connue de cette remarquable vie et dans la meilleure partie du livre. La marche des armées avant les batailles de Lewes et d'Evesham, et en particulier le récit de ces batailles sont tracés en grand détail et de la main d'un homme qui a voulu contrôler sur les lieux même les récits des chroniqueurs [2].

J'ajouterai en finissant que M. Prothero a publié, en appendice, un document jusqu'alors inédit, et dont il doit l'indication au directeur de la Bodléienne, M. Bradshaw; je veux parler d'un fragment d'office en latin composé en l'honneur de Simon de Montfort. C'est une intéressante addition aux écrits hagiographiques inspirés par la tragique fin du glorieux vaincu d'Evesham.

Ch. Bémont.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 août 1877.

M. le comte Léopold Hugo adresse par lettre à l'académie des conjectures au sujet de l'inscription gauloise découverte par M. Mowat, qui a été communiquée à la dernière séance.

M. Pavet de Courteille continue la lecture du mémoire de M. Dabry de Thiersant sur l'introduction de l'islamisme dans l'empire chinois. M. Dabry de Thiersant décrit la mosquée de Tsin-Tchin-sze, au nord de Canton, où est enterré, dit-on, Wahb-Abi-Kabcha, l'oncle de Mahomet et, selon les traditions admises par M. D. de Thiersant, l'apôtre de l'islamisme à Canton. Il rapporte les principales inscriptions, arabes ou chinoises, qui se trouvent dans cette mosquée. Il donne ensuite les mêmes détails sur une autre mosquée de Canton, la mosquée dite du Saint-Souvenir, que les musulmans chinois disent avoir été bâtie par Wahb-Abi-Kabcha. Les inscriptions

---

1. *Monumenta franciscana* (Coll. du *Master of rolls)*, lettres 25 et 137.

2. Ici encore, M. Prothero avait été devancé par M. Blaauw, dont il avoue n'avoir connu le livre : *The Barons war,* qu'après être arrivé par des recherches personnelles aux mêmes résultats que lui.

qui se trouvent dans ces deux mosquées, et dont M. D. de Thiersant donne la traduction, rapportent ces diverses traditions.

M. Eug. Révillout continue la lecture de ses *Études démotiques*. Poursuivant, à propos du premier des actes expliqués par lui (un contrat de vente), l'étude de la forme extérieure des contrats en Égypte, principalement à l'époque des Lagides, il indique successivement la législation relative aux *témoins* et à l'*enregistrement*. — Les actes n'étaient pas valables s'ils n'étaient passés devant un certain nombre de témoins: le nombre de témoins exigé fut d'abord de quatre ou cinq (sous le roi éthiopien Tahraqa, VIIe siècle avant notre ère, et sous Psamétik), puis de sept (sous l'occupation perse, au moins à partir de Darius Ier), enfin de seize à partir du règne d'Évergète. Sous le dernier Darius, que vainquit Alexandre, on voulut que les sept témoins écrivissent chacun successivement le texte entier de l'acte, qui se trouvait ainsi répété sept fois sur la même feuille; on abandonna cette exigence quand le nombre des témoins fut porté à seize, et on ne demanda plus que leur signature au dos de l'acte. — L'enregistrement fut introduit sous Épiphane. Il devait être fait par un publicain, qui percevait un impôt du 20e du prix de vente stipulé dans l'acte. Philométor soumit les fermiers de cet impôt à un contrôle et exigea que l'enregistrement se fît à la banque royale (τραπέζη). Avant lui, l'enregistrement pouvait se faire en grec ou en démotique, Philométor ne permit que l'emploi du grec. Le même roi prescrivit encore un second enregistrement, au greffe, γραφεῖον, et porta le droit de l'enregistrement *trapézitaire* du 20e au 10e du prix de vente. Dans la ville de Memphis, ces règles souffraient exception; les droits d'enregistrement à la banque n'y étaient que de $\frac{1}{100} + \frac{1}{60}$; dans l'enceinte sacrée du *Serapeum*, il n'y avait pas d'enregistrement, il suffisait de présenter l'acte à un scribe résidant à l'*Anubeum*, qui touchait un simple droit fixe. La pratique de l'enregistrement passa de l'Égypte dans l'Empire romain et jusque dans l'Occident; des papyrus latins de Ravenne publiés par Marini portent des formules qui paraissent empruntées aux actes égyptiens du temps des Lagides.

Ouvrage déposé : — Aurès (A.), Monographie des bornes milliaires du département du Gard (Nîmes, 1877, in-8°).

Ouvrages présentés : — par M. Delisle, de la part de l'éditeur : Vita sancti Bertini metrica prior ab anonymo auctore conscripta. Première vie de saint Bertin en vers, composée par un anonyme et publiée pour la première fois d'après un ms. du xe s., avec notice préliminaire et notes, par M. François Morand (texte attribué à Guntbert, moine de Saint-Bertin, à la fin du IXe siècle; Paris 1876, in-4°; extr. des *Documents inédits*); — *par M. de Longpérier, de la part de l'auteur :* Dussault (Ch.), La Vénus de Milo, documents inédits; — *par M. de Saulcy, de la part de l'auteur :* Lavoix (Henri), Monnaies à légendes arabes frappées en Syrie par les Croisés.

Julien Havet.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

C. Rousset, Histoire de la guerre de Crimée, 2 vol.; Hachette, 1877. — Renan, Les Évangiles; Calmann Lévy, 1877. — Bruno Bauer, Christus und die Cæsaren. Der Ursprung des Christenthums aus dem rœm. Griechenthums. Berlin, Grosser, 1877. Gebhardt, Harnack et Zahn, Patrum apostolicorum opera, III. Hermæ Pastor, græce et latine. Hinrichs 1877. — Fr. Spee's Trutz Nachtigall, verjüngt von K. Simrock. Henninger, 1876. — Freidank, herausg. von F. Sandvoss. Borntræger, 1877. — H. Lavoix, Monnaies à légendes arabes frappées en Syrie par les Croisés, Bær et Cie, 1877.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 1er Septembre — 1877

163. — **De Macario Magnete et scriptis ejus** disseruit L. Duchesne, canonicus Briocensis gallicæ in urbe Scholæ nuper socius. Parisiis, Fr. Klincksieck, 1877, in-4° de 44 p.

Macaire Magnès est un ancien écrivain ecclésiastique dont la personne et les écrits étaient restés, jusqu'à ce moment, fort peu connus. M. Duchesne en a fait le premier une étude approfondie ; il nous donne dans ce mémoire les principaux résultats de ses recherches. On ne saurait douter que Macaire Magnès n'ait vécu dans la première moitié du IVe siècle. Le témoignage qu'invoque M. D. n'est, il est vrai, que du VIIIe siècle et paraîtrait peu décisif, si plusieurs circonstances, qui se rapportent à un des ouvrages de cet ancien écrivain ecclésiastique, ne venaient le confirmer. Cet ouvrage, intitulé *Apocritica,* est une réfutation d'un écrit contre le christianisme. Cet écrit, qui d'ailleurs dut périr et disparaître de bonne heure, devait être récent quand Macaire Magnès entreprit de le réfuter, et, sauf l'empereur Julien qui n'est pas ici en cause, il ne parut plus, après le milieu du IVe siècle, d'ouvrage grec, un peu étendu et digne d'être remarqué, contre la religion chrétienne. Tillemont s'était déjà douté que Macaire Magnès appartenait aux contrées voisines de l'Euphrate. M. D. a trouvé une confirmation de cette opinion dans certains traits qu'il signale dans les ouvrages de cet ancien écrivain ecclésiastique et qui semblent en effet indiquer un homme habitant l'Asie et, selon toutes les vraisemblances, la ville d'Édesse. Il est cependant un fait qui paraît peu favorable à ce sentiment ; c'est que Macaire Magnès semble plus familier avec les écrivains chrétiens de l'Occident qu'avec ceux de l'Orient ; il parle du moins plus souvent des premiers que des seconds. M. D. croit pouvoir écarter cette difficulté en supposant qu'il avait fait un voyage à Rome et en avait rapporté une certaine admiration pour les Pères de l'Eglise latine. Il est permis de supposer que sa prédilection pour Irénée, Cyprien et quelques autres Occidentaux pourrait tenir à de tout autres causes.

Les ouvrages qui portent le nom de cet écrivain sont des homélies sur

la Genèse et les *Apocritica*. On ne peut rien dire du premier; on ne le connait que par des fragments qui ne sont ni assez nombreux, ni assez étendus pour qu'on puisse en parler en connaissance de cause. Il en serait de même du second, si, en 1867, M. Dumont n'en avait trouvé à Athènes une copie qui va être publiée, si elle ne l'est déjà, et dont M. D. a pu lire les feuilles à mesure qu'elles sortaient de la presse. Tout ce qui regarde ce qu'on pourrait appeler l'histoire extérieure de cet ouvrage est très-habilement présenté par M. D. Mais pourquoi donc a-t-il été si peu explicite sur ce qui en fait l'unique intérêt, je veux dire sur le fond même de la controverse engagée entre Macaire Magnès et son adversaire que M. Duchesne croit être Hieroclès? Il n'aurait pas été, ce me semble, hors de propos de nous apprendre, soit par une analyse, soit par quelques citations, ce que, au commencement du IV^e^ siècle, un philosophe païen trouvait à redire aux livres saints et en quels termes et par quels arguments un théologien chrétien en prenait la défense.

M. N.

---

164. — **Ollanta, ein Altperuanisches Drama aus der Kechuasprache. Übersetzt und commentirt** von J.-J von Tschudi, 1875. In Commission bei Karl Gerold's Sohn (Separatabdruck aus dem XXIV Bande der Denkschriften der Philosophisch-Historischen Classe der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften). In-4°, 220 pp.

Si M. Tschudi n'a pas découvert le drame d'Ollanta, c'est lui du moins qui a le plus fait pour en restituer le texte. Après l'avoir publié une première fois en 1853 à la fin de sa *Grammaire Kechua* d'après un manuscrit de Cuzco, il vient d'en donner une édition critique d'après un nouveau manuscrit découvert en 1858 à Arequipa. Une introduction historique très-développée et une traduction accompagnée de nombreuses notes philologiques font de cette édition nouvelle un livre indispensable à tous les savants qui s'occupent des langues américaines.

Le texte de 1853 était fort corrompu et par endroits inintelligible. La récension donnée par M. Markham en 1871, d'après un manuscrit ayant appartenu au D^r^ Valdez, ajoutait quelques vers nouveaux et fournissait quelques bonnes leçons. L'édition de Nodal n'a aucune valeur et ne donne qu'un texte faux, sous prétexte de restitution. Le manuscrit bolivien, outre qu'il est plus correct qu'aucune des copies précédentes, apporte un élément nouveau à la solution du problème relatif à l'origine du drame. Une version en fait remonter la rédaction jusqu'à l'époque des Incas; une autre tradition raconte qu'il a reçu sa forme actuelle d'un prêtre nommé Valdez qui mourut en 1816 et avait, en 1780-1781, été l'ami intime d'Inca Tupac-Amaru, le dernier champion de la nation Quichua contre les vice-rois espagnols. Le manuscrit bolivien a été écrit à N^a^ S^a^ de la Paz et porte la date du 18 juin 1735, ce qui renverse com-

plètement la légende du curé Valdez de Sicuani. Il reste acquis au débat qu'au milieu du xviii^e siècle l'Ollanta était connu et copié tel que nous l'avons aujourd'hui.

L'édition est faite avec le plus grand soin. Le texte critique est donné une première fois avec discussion philologique à l'appui de chaque variante : pour plus d'exactitude, le texte de l'édition de 1853 a été reproduit à la fin de l'ouvrage et en face de chaque vers on a mis les variantes du manuscrit bolivien et de l'édition Markham. Par malheur, le texte bolivien ne contient qu'une partie du drame, quatre cent soixante-six vers complets et cent soixante-douze vers incomplets sur dix-huit cent douze, soit un tiers à peine de l'ensemble. La traduction dépasse de beaucoup toutes celles qu'on avait données jusqu'à présent, même celle de Barranca. Les notes forment une sorte de commentaire perpétuel, en partie disposé au bas des pages, en partie relégué dans un appendice considérable. M. Tschudi y critique presque mot par mot la traduction anglaise de M. Markham, neuf fois sur dix avec justice. On peut regretter cependant qu'ayant si pleinement raison, il n'ait pas mis plus de ménagements dans la forme et ait gâté par quelques violences d'expression le plaisir qu'on éprouve à lire son ouvrage.

G. Maspero.

---

165. — **Faune populaire de la France, les mammifères sauvages** (noms vulgaires, dictons, proverbes, contes et superstitions), par Eugène Rolland. Paris, Maisonneuve, 1877. 1 vol. petit in-8°, pp. xvi-179.

M. Eugène Rolland ne s'était fait connaître jusqu'ici que par une étude — excellente, du reste — sur un patois du pays messin [1], lorsque successivement il a fait paraître le premier volume de la *Faune populaire*, un recueil d'*Enigmes populaires* et la revue de mythologie qu'il publie avec M. Gaidoz sous le titre de *Mélusine*. En un court espace de temps, M. R. a pris possession d'un domaine nouveau, domaine étendu et des plus fertiles, celui du *Folklore*, où il règne aujourd'hui avec une autorité incontestée.

La très-courte préface que M. R. met en tête de son premier volume est si nette et expose si clairement l'objet du livre, que nous ne pouvons nous empêcher de la reproduire :

« Le petit volume, que je présente aujourd'hui au monde savant, forme la première partie d'une série d'études sur l'histoire naturelle dans ses rapports avec la linguistique et la mythologie. La suite de cet ouvrage comprendra les oiseaux (1 volume), les reptiles, les poissons et les insectes (1 volume), les animaux domestiques (2 volumes); et si le public

---

1. *Vocabulaire du patois de Remilly*, Romania, 1873, p. 437-454; *Vocabulaire du patois du pays messin, complément*, Romania, 1876, p. 189-229.

veut bien m'encourager dans cette voie, je me propose de faire pour la flore française ce que j'aurai fait pour la faune. Un index complet de tous les noms d'histoire naturelle cités dans cette série de travaux et devant aussi former un volume, facilitera des recherches de tout genre aux linguistes, aux mythologues, aux naturalistes, aux chasseurs, aux pêcheurs, etc.

« J'exprime ici le vœu qu'à l'étranger l'on fasse des recueils analogues pour les langues allemande, anglaise, italienne, etc.

« Si l'on voit cet espoir se réaliser, de grands services seront rendus à la science linguistique et surtout à la science mythologique; M. Benfey, dans son *Pantchatantra,* et M. de Gubernatis, dans sa *Mythologie zoologique,* ont déjà fait voir quel rapport intime existait entre la zoologie (populaire) et la mythologie. »

La nouveauté, l'intérêt et l'utilité de pareilles études frapperont le lecteur. M. R. n'a pas seulement le mérite d'ouvrir à la science de nouveaux champs d'exploration; mieux que personne, il était préparé, par ses goûts personnels et ses études antérieures, à ce genre de recherches; et, mieux que personne, il est capable de les mener à bonne fin.

Le premier volume de la *Faune populaire* est un modèle d'exposition lumineuse. L'auteur étudie successivement les divers mammifères sauvages connus en France dans l'ordre de la classification linnéenne. Il consacre à chaque espèce animale un chapitre qu'il divise régulièrement en deux parties. La première partie contient les noms vulgaires avec l'indication des localités où ces noms sont en usage, et souvent leur explication étymologique, les termes de chasse, les dictons, les proverbes généraux qui se rapportent aux animaux; la seconde partie renferme les croyances, les superstitions dont ils sont l'objet, les contes dont ils sont les héros, les dictons, les proverbes qui font allusion à ces superstitions ou à ces contes. Chaque assertion est accompagnée de l'indication exacte de la source où elle est puisée [1]. Un index bibliographique fort étendu, et qui donne une idée de l'immense lecture qu'a dû entreprendre l'auteur, complète ces indications. Comme on le voit, le livre est un recueil de faits classés avec méthode et vigueur; l'auteur se montre aussi peu que possible et se cache derrière les faits qu'il laisse parler. Tout est sobre, net, plein.

Ce livre, par sa nature, échappe à l'analyse. On ne peut donner une idée de ces séries de noms dialectaux ou de citations qui se rapportent à chaque espèce animale. Disons seulement que quarante-cinq individus sont l'objet de monographies; les plus étendues sont celles de la chauve-souris, de la taupe, du rat, du lièvre, du cerf, du renard, et surtout du loup, le trésor de l'ouvrage. Messire Loup occupe à lui seul près du tiers du livre.

Malgré la sévérité de l'exposition, le recueil se lit avec un vif intérêt.

---

1. Un certain nombre reposent sur l'observation personnelle de l'auteur.

Chaque page donne matière à réflexion, à comparaison : formes inconnues de mots, étymologies nouvelles, légendes ou superstitions curieuses, bizarres, amusantes.

Voici quelques observations suggérées par une lecture rapide, et que nous soumettons à l'auteur.

P. 4. *Chaivou sri* (Bourgogne), *chaivi* (ibid.), *tchenvai tcheri* (Montbéliard, noms locaux du *vespertilio* sont rapportés par M. R. à la forme *chouette-souris;* n'est-ce pas plutôt *chauve-souris?* — *Pisso-roto* (Limousin). L'auteur dit ne pas se rendre compte de ce nom dialectal de la chauve-souris. Il en donne lui-même l'explication à la note 1 de la page 7 : « L'urine des chauve-souris et la fiente des arondelles peuvent faire perdre la vue. » Joubert, p. 136. — Cf. le nom *limousin* de cet animal : *pisso-roto.* »

P. 9. M. R. tire de *talpa* à l'aide d'un suffixe *onem* ou *ia* les noms de la taupe usités dans l'est, le sud-est de la France et dans la Suisse romande: *Darbon, derbon, darbou, drebou, taerbon; daœrvie, dravie, draivie.* Cette dérivation nous paraît phonétiquement inadmissible; ces mots remontent à un radical *darb(derb)* ou *derv* dont nous ne connaissons pas l'origine [1], mais qui ne peut être le latin *talp-a. Derbon* se trouve dans les mêmes localités à côté de *taupe,* témoin ces deux vers d'une chanson de la Gruyère (Voruz, Suisse romande) : « Pyéro Coderey preñi le *derbón,* Xon fraure le *tôpe* » (Cornu, *Romania,* 1875, p. 230).

P. 10. « A Besançon comme dans le pays messin, *bousser* signifie *pousser.* » — Ce *bousser* se rattache au même radical que *bouter* et que *bosse.* — Un des noms de la taupe, usité à Courbisols (Marne) est *sieu.* M. R. ne peut se l'expliquer. Ne serait-ce pas *scieur,* c'est-à-dire *rongeur,* l'animal qui avec ses dents scie, ronge les racines? — « Ducange donne comme synonyme de taupe : *waupe,* sub verbo *talpis.* Ce mot donne l'étymologie de *gaupe,* coquine, méchante femme. » Mais quelle est l'étymologie de *waupe?* M. R. ne peut certainement identifier *waupe* et *talpa.*

Nous rattacherions encore volontiers à *taupe* un mot que M. Littré déclare d'origine inconnue, c'est le mot *taupin,* nom d'un corps de milice, et spécialement de pionniers et de *mineurs,* sous Charles VII.

P. 18. M. R. rattache au latin *mus* les dérivés *muset, mouset, musette, masette, mesirette, miserette, miseritte,* noms dialectaux de la *musaraigne.* S'il fallait y reconnaître le latin *mus,* on s'attendrait à le voir sous la forme *muret, murette,* etc. N'a-t-on pas plutôt affaire à un radical allemand *maus?*

P. 19. Parmi les noms dialectaux de la musaraigne dont M. R. dé-

1. Il a dû exister un mot vieux français *darb,* comme on le voit par la traduction latine *darbus,* dont Ducange donne un exemple tiré d'un texte de 1480 (mures, *darbos* et alpas [lege *talpas*] et alia animalia fera dampnum inferencia in fructibus...) Ce texte distingue le *darb* de la *taupe.* A en juger par la forme dialectale *(darbon* = petit darb), le *darb* serait une taupe de grande espèce.

clare ne pas trouver l'étymologie, se trouvent *simon* et *rat mège*. — *Simon* est évidemment un nom propre qu'on applique par fantaisie à un animal. Ainsi l'écureuil est dit *jacquet* et *fouquet*; le chat *marcou*; le perroquet *jacquot*; certains passereaux *pierrot, sansonnet*, etc. *Rat mège*, c'est-à-dire *rat médecin*, fait évidemment allusion à quelque superstition populaire, peut-être celle dont parle Pline (*Histoire naturelle*, xxix, 27, 5) : *Ipse mus araneus contra se remedium est, divulsus et impositus :* « La musaraigne elle-même, fendue en deux et appliquée, est un remède contre sa propre morsure. » Les noms wallon et rouchi *chiproule* et *picruelle* sont évidemment un seul et même nom, présentant une interversion des consonnes initiales.

P. 29. « De ses habitudes de rapines (de la *souris*) viennent les mots *furo* (Gard,) *rat furet* (Pyrénées *Orientales*) » — M. R. rattache-t-il *furet*, comme ce passage semble l'indiquer, au latin *fur?* A l'article *furet* (p. 64), il admet un radical *fur* « dont la signification est obscure » et qui, par suite, n'est pas le latin *fur*.

P. 53. *Vourpotte* et *voirpatte*, noms de la belette à Montbéliard, se rattachent à *(maul) wurf*.

P. 57. Le putois porte dans le nord et l'est des pays de langue d'oil des noms bizarres que M. R. ne s'explique pas, *vichau, vicheû, veheû, vichoû, wiha, wixha, fichau, fussiau, ficheux, fissieux, fissieu, fissau, fhhô, hhô, chô, pchou*. Toutes ces formes se rapportent à une forme première, *visel* ou *fissel* que je rapproche de l'allemand *wiesel*, belette, anglais *weasel*, bas-allemand *wezel*, etc. Le nom germanique de la belette a pu passer au putois. M. R. constate lui-même que les mêmes noms sont appliqués indifféremment à la belette, au putois, à la martre, à la fouine, « car on confond fréquemment entre elles les diverses espèces du genre *Mustela* » (p. 60).

P. 66. Parmi les noms de l'écureuil, je vois cités *fouquet, bosque, bosquet* ou *boquet, jaquet, etserguet, ahrbonneïra, verdache, verdathe, verdjassa, viairdzein, vyardza :* ces mots, dit M. R., semblent difficiles à expliquer. » *Fouquet* et *jaquet* sont des noms propres, (voir plus haut la note à la page 19); *bosque, bosquet* ou *boquet* désigne l'animal *des bois*; *etserguet* (Orbe, canton de Vaud) nous reporte à une forme plus ancienne *echerguet, eskerguet*, c'est-à-dire *escur-guet;* autrement dit, *etserguet* est un dérivé de *sciurus* * *scursus* au même titre que *écureuil, escureur, esquirot* et les analogues. Quant à *ahrbonneira*, et aux autres mots, ils représentent des formes françaises *albonnière* et *verdasse*. Quel est la signification du premier terme? quel est le rapport de l'adjectif *verdasse* avec l'animal auquel elle est appliquée? Nous ne pouvons le dire.

P. 89. Parmi les noms qui désignent le terrier du lapin, M. R. aurait pu citer *rabutière* qui se trouve dans Rabelais (v. 11) et qui rappelle directement l'anglais *rabbit*, arch. *rabbet*, lapin.

P. 95. Parmi les termes de vénerie relatifs au cerf, que M. R. em-

prunte au traité de d'Yauville sur la vénerie du cerf (1788), se trouve le mot *cerveaux* qu'on prononce *cervaaux* : « terme dont on se sert pour appuyer les chiens, lorsqu'ils chassent en crainte ou qu'ils rapprochent. » Ce terme que d'Yauville rattache au radical *cerf* n'a rien à voir avec lui; c'est une contraction de *ça! reva! ho!* cri d'encouragement lancé aux chiens. Voir notre *Traité de la formation des mots composés*, p. 320.

P. 124. L'oraison du loup que M. R. constate dans les Ardennes et en Champagne existe également dans l'Auvergne.

P. 160. M. R. rattache à *vulpeculus* le nom catalan du renard *guilla*; c'est plus que douteux. *Guilla* appartient à un autre radical qui veut dire *ruse*.

P. 171. Aux mots qui se rapportent à la baleine, on peut ajouter *balenas*.

Les quelques observations qui précèdent donnent une idée de la richesse des faits réunis par l'auteur et du secours qu'en peut tirer la science étymologique de notre langue. M. R. lui-même a indiqué un certain nombre d'étymologies nouvelles, dont quelques-unes se présentent avec des caractères de vraisemblance et de probabilité : *bedou*, nom dialectal du *blaireau*, rattaché ingénieusement à *bedeau* et servant à expliquer la signification étymologique de *blaireau* (p. 47); *hure* expliqué par l'allemand *haar* (75), *marcassin*, dérivé de *mère agasse* (74); *martre* donné comme une forme secondaire du nom propre *Martin* et expliquant à son tour *maudrai*, nom de diverses espèces du genre *mustela*, et par *maudrai*, l'adjectif *madré* (p. 61 et 161).

Nous n'avons parlé que de linguistique : la linguistique ne forme pas la moitié de l'ouvrage. C'est dire l'importance qu'y tiennent les questions de mythologie. L'abondance des renseignements, des traditions populaires, des formules, croyances, contes, y est tout aussi considérable. Plus d'un fait provoque des rapprochements avec des faits de même genre recueillis dans d'autres régions. Mais l'auteur s'est interdit tout rapprochement, et avec raison, ne voulant nous donner qu'un recueil de faits précis.

Assurément la collection des faits rassemblés par M. Rolland n'est pas complète, quoique l'auteur ait mis à contribution toutes les ressources dont il pouvait disposer. Mais, grâce au mouvement dont lui-même est le promoteur, grâce à la *Mélusine*, les moyens d'information se multipliant permettront à l'auteur de nous donner bientôt une seconde édition encore plus riche que la première. Espérons en même temps que les autres volumes de la faune populaire et de la flore populaire ne tarderont pas trop à suivre le premier volume qui ouvre si dignement la marche [1].

A. DARMESTETER.

1. L'impression du livre, fort élégante, se recommande aussi par la correction qui était assez difficile à atteindre avec un texte de ce genre. Nous n'avons relevé que quelques fautes insignifiantes : *port* pour *part*, p. 17, l. 6; *le l'italien* pour *de l'italien*, p. 39, l. 7, en remontant; *provinçal* pour *provençal*, p. 161, l. 16.

166. — **Le mariage de Jeanne d'Albret**, par le baron Alphonse DE RUBLE. Paris, Adolphe Labitte, 1877, 1 vol. gr. in-8° de xiv-321 p. Prix : 7 fr. 50.

M. de Ruble rappelle, au début de sa *préface* (p. v), que si la vie de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier et reine de Navarre, a été de nos jours le sujet de plusieurs études approfondies, la vie de Jeanne d'Albret, fille de Marguerite, n'a encore été l'objet d'aucune étude du même genre. On ne peut, en effet, considérer comme de sérieux travaux les trois biographies de la mère d'Henri IV successivement composées par Mlle Vauvilliers (3 vol. in-8°, 1818), par M. Théodore Muret (1862) et, plus récemment, par miss Freer [1]. Après avoir ainsi montré que le terrain sur lequel il s'est établi était à peu près inoccupé, M. de R. nous entretient en ces termes de sa monographie (p. vi et vii) :

« Dans un temps où l'on recherche la vérité sur les moindres circonstances de la vie des grands hommes de notre histoire, nous espérons que les curieux accueilleront avec indulgence cette étude sur les premières années de Jeanne d'Albret, qui sera suivie d'un travail plus étendu sur le rôle joué par cette princesse dans les troubles du xvie siècle. Tout y est nouveau, les documents et les faits ; les documents sont inédits ; les faits étaient si peu connus, qu'aucun historien de notre temps n'a pu fixer la date d'un événement tel que le premier mariage de la princesse d'Albret. On savait vaguement que l'empereur Charles-Quint avait demandé la main de Jeanne pour son fils ; mais dans quelles circonstances ? A quelle époque ? Comment ces démarches avaient-elles été accueillies par les rois de France et de Navarre ? L'affaire n'avait pas eu de suites et aucun historien n'avait essayé de pénétrer le secret de ces négociations. On parlait d'un premier mariage de Jeanne d'Albret avec le duc de Clèves, mais aucun historien moderne n'en avait soupçonné la date. Tous fixent le mariage au 15 juillet 1540, tandis qu'il doit être daté du 14 juin 1541 [2]. »

M. de R. prouve sommairement, mais clairement (p. ix, x), la vérité de sa rectification. Il répond ensuite de cette façon (p. x, xi) à ceux qui seraient tentés de n'attribuer à son livre qu'un intérêt secondaire : « Sans doute, les événements qui font l'objet de cette étude n'appartiennent qu'à l'histoire anecdotique. Mais au moyen âge et même au xvie siècle, la po-

1. M. de R. ajoute que « M. le marquis de Rochambeau vient de publier pour la Société de l'Histoire de France un recueil important de lettres de Jeanne d'Albret, qui met en pleine lumière la délicatesse et l'esprit ferme de la mère d'Henri IV ». Il aurait fallu dire : *va publier*, au lieu de *vient de publier*, car le recueil de M. de Rochambeau n'a pas encore paru.

2. Parmi ceux qui ne se sont pas trompés sur la date de l'année, M. de R. cite Gaspard de Saulx-Tavannes, Scipion du Pleix, H. de Sponde, Mézeray et plusieurs historiens allemands du xviie siècle. L'auteur de la *Chronique du roy François Ier*, publiée en 1860 par M. Guiffrey, a seul donné la date exacte en ce qui regarde à la fois l'année et le jour. Tous les autres historiens, à la suite d'Olhagaray (1609) et d'André Favyn (1612), sont tombés dans l'erreur, y compris les Bénédictins, ainsi que les plus habiles éditeurs de notre temps.

litique des mariages, les négociations matrimoniales étaient la moitié de la grande politique; les agrandissements territoriaux formaient l'autre moitié. Dans la querelle de François Ier et de Charles-Quint, l'ambition dynastique de chaque souverain pour sa famille tenait autant de place que la passion des conquêtes. Il nous reste deux tableaux parfaits de cette époque : le premier, les *Papiers d'Etat* de Granvelle, représente toute la politique de l'empereur; le second, les *Mémoires de Ribier,* celle du roi. On y peut voir à quel degré le désir de se créer de fortes alliances par le mariage des princes de leur maison occupe les deux monarques. C'est par là que cette étude offrira peut-être quelque intérêt général. »

Pour recueillir des informations qui ne laissassent rien à désirer, M. de R. a fouillé, comme il nous en avertit (p. xi), « les dépôts manuscrits de nos bibliothèques, les archives nationales où sont conservés les rapports de la diplomatie espagnole relatifs à notre histoire, les archives de Bruxelles, si riches en ce qui regarde l'œuvre politique du grand empereur, les archives de Pau. » Apprenant que les archives de la ville de Düsseldorf, l'ancienne résidence du duc de Clèves, renfermaient de nombreux documents sur le premier mariage de la princesse de Navarre, il a fait analyser ou transcrire ces documents par d'habiles paléographes, et ce sont là les plus précieux des matériaux dont son livre est formé.

Ce livre se divise en quatre chapitres consacrés à la naissance, à l'enfance [1], à l'éducation de Jeanne d'Albret, à ses premiers voyages, à la demande de sa main faite par Charles-Quint pour l'infant d'Espagne [2], à une autre demande de sa main faite par le duc de Clèves, à la célébration, puis à la dissolution de ce mariage, aux nouvelles négociations du roi de Navarre et de Charles-Quint, enfin au mariage de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, mariage qui n'avait encore jamais été raconté. Dans ces quatre chapitres, M. de R. a réuni avec une patience et un soin extrêmes un grand nombre de détails nouveaux. Quant aux détails déjà connus, il a su les rajeunir, en les complétant et les précisant. C'est ainsi, par exemple, que le récit du voyage de Charles-Quint en France (novembre 1539 — janvier 1540) dépasse, en minutieuse exactitude

---

1. Notons que la lettre composée par Marot sous le nom de la petite Jeanne d'Albret (p. 8) et adressée « à Madame Marguerite » l'est à Marguerite de France, fille de François Ier, et non à Marguerite de Navarre, mère de Jeanne.

2. Le futur Philippe II, né le 21 mai 1527, avait quelques mois de plus que Jeanne (née le 7 janvier 1528). M. de R. dit (note de la p. 29) : « Nous ne savons pas précisément à quelle époque Jeanne d'Albret fut internée au Plessis-lès-Tours. Presque tous les historiens ont écrit que François Ier l'y avait fait conduire à l'âge de deux ans. Cette allégation est inexacte, puisque nous trouvons la princesse, avant cette date, à Tours, à Blois et à Alençon. Ce fut probablement après la découverte des pourparlers de Charles-Quint et de Henri d'Albret [1538] que le roi de France l'envoya à Plessis-lès-Tours. C'est ici l'occasion de justifier François Ier d'un reproche qui ne lui a pas été épargné, celui d'avoir fait interner sa nièce sans motif plausible. » François Ier voulait tout simplement empêcher Jeanne de passer à l'ennemi.

comme en piquant intérêt, tous les récits que nous en possédions déjà [1]. Il faut encore mentionner, au nombre des pages les plus curieuses du volume, celles où M. de R. décrit si bien les fêtes des deux mariages de Jeanne, les unes célébrées à Châtellerault (p. 113-124), les autres célébrées à Moulins (p. 263-266), et celles où il discute fort agréablement cette question (p. 261-262) : Jeanne d'Albret était-elle belle [2]? Signalons enfin la relation de la mort du jeune duc d'Orléans (p. 211-216) [3], la

1. P. 33-49. M. de R. (p. 45, 46), à propos du séjour de Charles-Quint à Paris, s'exprime ainsi : « On dit que la dame d'Estampes et même que le fou de la cour conseillèrent au roi de retenir son hôte jusqu'à la livraison du Milanais, que Charles-Quint acheta la dame d'Estampes par un don, que le connétable et Marguerite d'Angoulême eux-mêmes se laissèrent séduire. » Il ajoute : « Ces anecdotes, que tous les historiens reproduisent, ne sont justifiées par aucun document sérieux. » Il aurait encore pu ajouter que Florimond de Raymond *(La naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle*, 1605, in-4°) est un des premiers qui aient propagé (p. 348) l'historiette du diamant que Charles-Quint laissa tomber à dessein aux pieds de la favorite de François Ier, pour le lui offrir galamment, historiette que l'on retrouve dans la *Chronique bordeloise*, par Jean de Gaufreteau, que vient de publier M. Jules Delpit pour la Société des Bibliophiles de Guyenne (Bordeaux, 1876, t. I, p. 67). Quand M. de R. assure que *tous les historiens* ont reproduit ces anecdotes, il oublie que Mézeray, se séparant de Sc. du Pleix, de Varillas, etc., a formellement déclaré *(Histoire de France*, 1646, in-f°, t. II, p. 536) que c'est là « un conte fait à plaisir ». Loin d'être favorable à Charles-Quint, la duchesse d'Étampes lui fut, après son passage à Paris, plus hostile que jamais, et l'ambassadeur de ce prince se plaint (lettre du 10 août 1540, citée par M. de R. p. 68) de la « rancune invincible » d'Anne de Pisseleu.

2. On est fort embarrassé entre Saint-Mauris écrivant, en 1547, « qu'elle avoit quelques glandes au collet, que l'on se doubte que ce soit le mal des écrouelles, » et Olhagaray, la proclamant « une des plus belles princesses de l'Europe. » La bizarre expression de ce dernier *(l'ébeine de sa face*, a-t-il dit, *se desteint par l'abondance de ses pleurs)* semblerait prouver qu'elle était fort brune; mais il est probable que le bon Olhagaray, pour fleurir son style, a employé le mot *ebeine* sans trop savoir ce qu'il signifiait et peut-être induit en erreur par le latin *ebur;* d'après tous les portraits, elle était blonde. Malheureusement, il n'existe pas de portraits de Jeanne d'Albret faits pendant sa jeunesse. Celui qui est reproduit en tête du livre de M. de R., et qui a été gravé par M. P. Le Rat — c'est le seul authentique que l'on connaisse et il fut envoyé par la reine de Navarre à la république de Genève — permet de croire qu'il y eut toujours dans les traits de Jeanne plus d'énergie que de beauté. D'après les *Nugæ* de Nic. Bourbon que M. de R. cite (p. 7), Jeanne enfant aurait eu de très-vives couleurs. Il est à craindre que les roses chantées par Bourbon n'aient pas duré longtemps, Jeanne ayant été souffrante pendant presque toute sa jeunesse. Puisque nous en sommes aux petites particularités, indiquons le singulier moyen dont se servit Marguerite d'Angoulême (la gracieuse Marguerite!) pour empêcher Jeanne (alors âgée de treize ans) de refuser plus longtemps d'épouser le duc de Clèves (p. 113) : « La reine fit *fouetter* sa fille par la dame de Lafayette. L'infortunée jeune fille fut tellement *fessée et maltraitée*, qu'elle croyoit *qu'on la feroit mourir*. (Protestation autographe conservée aux archives de Pau, E. 573.) »

3. M. de R. a publié là une lettre inédite de M. de Saint-Mauris, datée d'Amiens du 15 septembre 1545 et extraite du carton K 1485 des Archives nationales, lettre où l'ambassadeur d'Espagne rend compte à son maître, avec l'autorité d'un témoin oculaire, des derniers moments de ce jeune prince. Aucun récit, ajoute M. de R. (p. 212), ne saurait remplacer ce tableau grave et saisissant.

relation de la mort de François de Vendôme, comte d'Enghien (p. 217-218)[1], enfin la relation de la maladie, de la mort et des funérailles de François Ier (p. 220-230)[2].

Les pièces justificatives — presque toutes inédites — réunies à la fin du volume (p. 273-321), sont celles-ci : 1° Contrat de mariage de Jeanne d'Albret et du duc de Clèves (signé à Anet le 16 juillet 1540); 2° Requete faicte par les estatz des pays, terres et seigneuries du roy de Navarre au roy sur le mariage qu'il prétendoit faire de Madame la princesse de Navarre avecques le duc de Clèves[3]; 3° Lettres de l'empereur au duc de Clèves et aux états de Gueldre (31 janvier 1541); 4° Dix-neuf lettres de la reine Marguerite d'Angoulême et quatre de Jeanne d'Albret, tirées des Archives de Dusseldorf, adressées au duc de Clèves ou à ses conseillers, à l'occasion du mariage de la princesse de Navarre (avril 1541, octobre 1543)[4]; 6° Lettre du duc de Clèves à la princesse de Navarre (30 septembre 1543); 7° Avis de l'empereur sur la lettre de la princesse de Navarre à l'ambassadeur du duc de Clèves (septembre ou octobre 1543); 8° Déclaration de nullité, prononcée par le pape Paul III, du mariage du duc de Clèves et de Jeanne d'Albret (12 octobre 1545)[5].

M. de Ruble, que son édition des *Commentaires et lettres de Blaise de Monluc* avait déjà placé parmi les bons travailleurs[6], vient de montrer qu'il doit désormais être compté parmi les meilleurs. Il a si consciencieusement étudié l'histoire du XVIe siècle en général et celle de Jeanne d'Albret en particulier, que l'on ne peut guère se flatter de le prendre en faute. Renonçant à le suivre au cœur d'un sujet qui lui est si familier,

---

1. M. de R. a pris les éléments de son récit de la mort du vainqueur de Cérisoles dans trois lettres inédites de Saint-Mauris à l'empereur, au prince d'Espagne et au commandeur de Léon (Archives nationales, K 1486). Dans ces trois lettres, le diplomate espagnol insiste sur le hasard involontaire, qui causa l'accident que la méchanceté de certains courtisans attribuait à un crime du futur Henri II.

2. M. de R. a consulté, outre la correspondance de l'ambassade espagnole, divers documents de la Bibliothèque nationale, notamment le compte des funérailles de François Ier, dressé par Nicolas Lejay, notaire (F. F. n° 10392), et la description des funérailles de ce roi (F. F. n° 4341).

3. « Cette pièce, à notre avis, » dit M. de R. *(Préface,* p. XII), « est d'une grande portée historique, par la révélation qu'elle contient de la condescendance réciproque du roi et de ses sujets. »

4. Ces lettres, selon M. de R. *(Ibid.,* p. XIII), « se distinguent du verbiage épistolaire du XVIe siècle par un tour vif et net, d'une grâce touchante dans les lettres de Marguerite et d'une décision virile dans celles de Jeanne; elles sont pleines de ce charme particulier qui attire non-seulement les curieux de l'histoire de ces deux grandes reines, mais encore les indifférents, à la condition qu'ils soient sensibles aux délicatesses du cœur, de ce charme qui a fait le succès de la publication de M. Génin et de celle de M. le marquis de Rochambeau. »

5. Cette pièce n'avait jamais été signalée par aucun historien français : elle a été imprimée en Allemagne (1858), mais dans un recueil fort rare, publié à Dusseldorf par M. Lacomblet, et qui manque même à la Bibliothèque nationale.

6. Voir *Revue critique,* 1866, second semestre, p. 362-364; 1868, premier semestre, p. 136-139.

je me contenterai de discuter ici quelques menues questions accessoires. Dans mes observations, plus encore que dans mes éloges, il trouvera, j'en suis sûr, la preuve de mon estime pour son travail.

Charles de Sainte-Marthe (p. 3) « mourut à Alençon en 1551 ». Non, ce poëte mourut en 1555. Voir le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* t. VIII, p. 11 ; l'abbé Goujet, *Bibliothèque française,* t. XI, p. 432, et tous nos recueils biographiques, y compris le *Dictionnaire historique de la France* de M. Lud. Lalanne (1872). — Nicolas Bourbon (p. 7) « mort en 1550. » B. de la Monnoye (*Jugemens des savans* d'Adrien Baillet, t. IV, p. 345, note 1) dit que Nic. Bourbon vivait encore l'an 1550, mais qu'on ne sait pas quand il mourut. Il aurait donc fallu mettre : mort après 1550. — « Arnould du Ferron (p. 27) raconte... Le Ferron était bien placé pour connaître la vérité... » Jamais le continuateur de Du Haillan ne s'est appelé *du* Ferron, *Le* Ferron : son véritable nom est Arnaud ou Arnauld (non *Arnould*) de Ferron. Je ne citerai, sur ce point, qu'un passage de la *Chronique* de Jean de Gaufreteau déjà mentionnée (p. 552) : « En ce temps-là, Arnaud de Ferron, conseiller au parlement de Bourdeaux, met en lumière ses commentaires sur la coustume de Bourdeaux ; et sont grandement bien receus et estimés. » — Nicolas Perrenot de Granvelle (p. 33), « né en Bourgogne en 1489. » Le père du cardinal de Granvelle ne naquit pas en Bourgogne en 1489, mais en Franche-Comté (à Ornans, à quelques lieues de Besançon) en 1486. Ces deux indications ne peuvent être contestées, car elles sont données par un homme compétent entre tous, M. Weiss, l'éditeur, dans la *Collection des documents inédits,* des *Papiers d'Etat du cardinal de Granvelle* (1841-1852, 9 vol. in-4°). — Pierre Lizet (p. 39) « mourut pauvre en 1554. » Pauvre, je ne le crois pas, car J.-A. de Thou nous apprend (livre VI) que ce personnage, après avoir été obligé par le cardinal de Lorraine de donner sa démission de premier président du parlement de Paris, obtint du roi Henri II, qui était naturellement bon, selon la remarque du grand historien, l'abbaye de Saint-Victor située dans un des faubourgs de Paris, et qu'il y passa tranquillement le reste de ses jours. Lizet, jouissant des revenus d'une aussi grasse abbaye, mourut plutôt dans l'abondance que dans la pauvreté. — Victor de Brodeau (p. 106) « mourut, d'après des documents cités par M. le comte de la Ferrière (*Marguerite d'Angoulême,* p. 26), dans le cours de l'année 1540. » Point n'était besoin des documents cités par M. de la Ferrière pour connaître la date de la mort de l'auteur des *Louanges de Jésus-Christ* (Lyon, 1640) : La Croix du Maine, dès 1584, avait indiqué cette date d'une façon bien plus précise, disant (p. 440 du t. II de l'édition de Rigoley de Juvigny) : « Il mourut au mois de septembre, l'an 1540. »

T. de L.

---

167. — **La Russie : le pays, les institutions, les mœurs,** par D. MACKENZIE WALLACE (traduit de l'anglais par Henri BELLENGER), 2 vol. in-8° de 431-448 p. Paris, Dreyfous éditeur. Prix : 15 fr.

Le nombre des pamphlets publiés sur la Russie est infini ; celui des ouvrages sérieux et vraiment scientifiques est excessivement restreint. Les deux volumes de M. Mackenzie Wallace offrent une sûreté de vues et un ensemble de renseignements, qui justifient pleinement le succès avec lequel nos voisins d'outre-Manche les ont accueillis. Ils ne seront pas moins bien reçus en France : depuis les travaux aujourd'hui vieillis de Jean Schnitzler, à côté des études excellentes, mais inachevées de M. Anatole Leroy-Beaulieu, rien de meilleur et de plus complet n'a été publié sur la Russie.

M. M. W. a mis près de six années à recueillir les matériaux de son livre : pour apprendre la langue russe, il a eu le courage de se confiner pendant de longs mois dans un village éloigné, en tête à tête avec un pope de campagne. Pour étudier le peuple russe, il a vécu, durant la plus grande partie de son séjour, dans les petites localités, en rapport constant avec les propriétaires et les paysans. Il a consulté les archives des tribunaux ou des administrations, autant qu'elles lui ont été accessibles. Il a déployé dans ses investigations une ténacité infatigable, une pénétrante subtilité d'analyse. Il s'est mis en garde non-seulement contre ces préjugés dont l'Européen occidental à tant de peine à s'affranchir, mais même contre sa propre imagination. Peut-être, par excès de conscience, en est-il arrivé à fermer sytématiquement les yeux au côté pittoresque des choses ou des hommes. Il ne se plaît à peindre ni les grandes forêts mélancoliques, ni les cités aux coupoles multicolores, ni la vie si curieuse des grands fleuves. Nous recommandions ici même dernièrement le savant et spirituel volume de M. Legrelle sur le Volga [1]. M. M. W. trouve que « les aspects du Volga ne paient pas le temps, les ennuis, la dépense que nécessite un voyage de Nijni à Tsaritsyn. Il y a, çà et là, quelques gentils morceaux, mais ils sont rares et fort éloignés l'un de l'autre. » Ce dédain du pittoresque, cette insensibilité tiennent évidemment à deux circonstances : au caractère personnel de l'auteur, et à son séjour de près de six années en Russie. Ses impressions qui n'ont jamais été très-vives se sont émoussées, et il n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de les faire partager au lecteur.

A proprement parler, l'ouvrage est moins un livre *ex professo* sur la Russie qu'une série d'*Essays* sur les sujets qui ont le plus vivement sollicité la curiosité de l'auteur. Quelques-uns occupent jusqu'à trois ou quatre chapitres. Très-sobre de détails sur ses voyages, M. M. W. groupe avec beaucoup d'art tous les renseignements qui peuvent éclairer les questions jusqu'ici mal connues à l'étranger : nous recommandons

---

1. Voir la Revue critique du 14 avril 1877.

spécialement les chapitres sur la vie rurale, sur l'organisation du *mir* ou commune villageoise, sur l'administration impériale, la noblesse, l'émancipation des serfs, etc... L'auteur se garde bien d'étudier tous ces graves problèmes au point de vue étroit d'un Occidental qui ramène tout aux formes sociales du pays où il est né : profondément imbu de l'histoire et de l'esprit russes, il place les hommes et les institutions dans leur véritable milieu : ses éloges et ses critiques sont inspirés par un esprit de rigoureuse équité. Le chapitre qui termine les deux volumes et qui a pour sujet la question d'Orient est particulièrement remarquable par la justice des aperçus et la rectitude du jugement. M. M. W. donne à entendre dans sa préface que son livre pourra être quelque jour continué : nous le souhaitons vivement; l'auteur doit avoir encore en portefeuille bien des matériaux dont il saura tirer bon parti.

L'ouvrage de M. Mackenzie Wallace étant destiné à devenir classique, la traduction aura sans doute les honneurs de plusieurs éditions : nous croyons rendre service à M. Bellenger en lui signalant quelques fautes qui s'expliquent sans doute par la rapidité du travail et qu'il est indispensable de corriger. Par excès de fidélité, le traducteur en est arrivé à calquer littéralement certaines phrases sur l'anglais : son livre abonde en tournures incorrectes qui fatiguent singulièrement le lecteur. Par exemple, il emploie constamment le pronom *celui*, *ceux*, *celles* suivi d'un adjectif ou d'un participe :

Remplacer la procédure inquisitoriale par *celle* litigieuse (tome II, p. 356).

Le gouvernement est très-hostile aux sectes;..... cela est assez naturel par rapport à *celles* fantastiques.

Cette construction archaïque est rigoureusement défendue par l'usage actuel.

Nous recommanderons encore à M. B. de modifier des phrases telles que celles-ci :

Nous reçûmes l'attention redoublée de nos tourmenteurs (tome I, p. 13). Il s'agit des insectes qui tourmentent le voyageur.

J'avoue avoir été conscient d'une impression désagréable (tome I, p. 15).

Quatre journées passées sur le Volga sont bien assez pour satisfaire tous les *propos* pratiques et esthétiques (tome I, p. 9).

Elles emploient l'ergot de seigle pour des *propos* illicites (tome I, p. 109).

Dans ces deux dernières phrases, le littéralisme du traducteur lui fait faire un véritable contre-sens : l'anglais *purpose* veut dire ici but, objet.

Il revient avec *rien de meilleur* que de la perche ou du brochet (tome I, p. 161).

Un marchand de la *ville district* (tome I, p. 181). Il y a évidemment en anglais *district town* (russe *ouïezdny gorod)* qui se traduit par chef-lieu du district.

Ce portrait est encore accroché dans le *parloir* (tome I, p. 328). L'anglais *parlour* doit être traduit par *salon*.

Dans la précipitation du travail, le traducteur ne s'est évidemment pas toujours rendu un compte exact du sens de l'original. Ainsi on lit (tome I, p. 317) :

En Russie, les institutions surgissent comme la *gourde* de Jonas et périssent aussi rapidement sans laisser de traces derrière elles.

Le mot *gourd* qui se trouve dans l'original anglais désigne un arbre ; le français *gourde*, un cucurbitacée. M. B. aurait bien fait de collationner sa traduction sur les versions françaises de la Bible. Sous la forme où il la présente, sa phrase offre au lecteur une véritable énigme.

Ailleurs nous rencontrons des néologismes, tels que : *improbe, irraisonné,* etc...

Nous ne reprocherons pas à M. Bellenger d'avoir reproduit pour les mots russes la transcription de l'auteur anglais : cependant il est fort à désirer que des formes telles que Czar (pour Tsar), boïard (pour boiar) disparaissent définitivement des livres français. Notons encore (tome II, p. 400) l'emploi impropre du nom d'*Esclavonie* pour désigner l'ensemble des peuples slaves : il faut dire *la Slavie.*

Nous espérons que ces incorrections disparaîtront dans une prochaine édition : l'ouvrage tout entier a besoin d'une révision sévère.

Louis Leger.

---

168. — **Wallenstein und die Stadt Halle, 1625-1627,** von Julius Otto Opel. Halle, Pfeffer, 1877. 35 p. in-8°.

La diète provinciale de la Saxe prussienne vient de désigner une commission scientifique pour rechercher et publier les documents importants pour l'histoire du pays. Cette commission, présidée par M. le professeur Dümmler, a décidé qu'à côté de recueils scientifiques qu'elle prépare, elle tâcherait d'intéresser le grand public à sa tâche en publiant chaque année des monographies historiques de peu d'étendue et capables d'attirer des lecteurs peu accessibles à l'érudition proprement dite. Le premier de ces *Neujahrsblaetter* vient de paraître; il est dû à M. J. Opel, professeur au lycée de Halle, et traite d'un point de l'histoire de cette ville pendant la guerre de Trente ans. M. O., dont les savants travaux sur la période danoise de cette longue lutte ont été appréciés ici même [1], nous raconte l'occupation de la ville par l'armée de Wallenstein, à la suite de la victoire de Dessau qu'il venait de remporter sur Mansfeld. C'est une enquête de détail sur les excès de la soldatesque d'alors, même en pays allié, et une contribution intéressante à l'histoire du grand général de Ferdinand II. M. Opel a tiré, nous dit-il en note, les éléments de cette étude des archives de Vienne et de Dresde. Nous regrettons seulement

1. *Revue critique*, 9 novembre 1872.

que l'auteur, lié sans doute par les instructions de la commission mentionnée plus haut, n'ait mis nulle part de renvois plus détaillés aux sources. Sans doute, il n'y a pas lieu de mettre en suspicion le moins du moinde l'exactitude d'un érudit aussi bien famé que l'est notre auteur, mais, en thèse générale, il est préférable de savoir où retrouver les documents inédits que l'historien nous allègue dans ses récits.

R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 août 1877.

M. Eugène Révillout continue la lecture de ses *Etudes démotiques.* Il examine et explique en détail de nouveaux textes tirés de sa *Chrestomathie égyptienne,* ouvrage qui doit paraître sous peu. Un de ces textes est l'acte d'une vente faite par un *pastophore* d'Ammon Api, de la région occidentale de Thèbes, à la fille de son cousin germain, jeune fille alors âgée de 10 ans et 6 mois (son acte de naissance nous est parvenu indépendamment du contrat de vente où elle figure), de la trente-cinquième partie d'un certain espace de terrain en partie bâti et en partie non bâti. Les diverses clauses et formules de cet acte fournissent à M. Révillout l'occasion de donner des détails sur divers points, tels que la manière de dater en usage dans l'Egypte sous les Lagides, les titres des différents souverains de cette dynastie et le compte des années de leur règne, les mesures agraires des Egyptiens et les soins multiples qu'ils prenaient pour indiquer dans les actes la contenance des terrains, la topographie de la ville de Thèbes, et spécialement du quartier mentionné dans le contrat en question, celui où étaient situés l'*Heraion* et le temple d'Ammon Api, etc. — M. Révillout aborde ensuite l'étude d'un procès, *l'affaire du papyrus Ier de Turin,* qui a déjà fait l'objet de travaux étendus. On possède aujourd'hui plusieurs documents de diverse nature, les uns en grec, les autres en démotique, relatifs au même procès; quoique l'affaire paraisse avoir été fort embrouillée, M. Révillout pense qu'on doit arriver à y voir clair; il ne doute pas que la science moderne, par la variété des documents qu'elle a à sa disposition, ne soit quelquefois à même de juger les affaires des anciens Egyptiens mieux que les juges mêmes devant qui elles se plaidaient.

M. Pavet de Courteille termine la lecture du mémoire de M. Dabry de Thiersant, consul de France à Canton, sur l'introduction du christianisme dans l'empire chinois et les inscriptions des mosquées de Canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures un quart.

Ouvrage déposé : The international Numismata orientalia. Part III. The coinage of Lydia and Persia, from the earliest times to the fall of the dynasty of the Achæmenidæ. By Barclay V. Head (London, 1877, in-4°).

Présenté de la part de l'éditeur, par M. Delisle : Cahiers des Etats de Normandie, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Documents relatifs à ces assemblées recueillis et annotés par Ch. de Robillard de Beaurepaire (Rouen, 1876-1877, 2 vol. in-8°).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — 8 Septembre — 1877

169. — **Die Açvins oder arischen Dioskuren,** von Dr L. Myriantheus. — München. Theodor Ackermann. 1876. xxxii-185 p.

L'auteur de cette monographie s'est proposé à la fois d'établir l'identité originelle des Açvins védiques et des Dioscures grecs, et de déterminer la signification primitive du couple en étudiant principalement la forme qu'il a prise dans les hymnes du Rig-Veda.

Sur le premier point, M. Myriantheus ne fait qu'adopter une opinion généralement admise, en précisant seulement les arguments par lesquels elle peut être soutenue, et qui selon nous ne sont pas décisifs, au moins dans les termes où la question est posée. Que le fonds commun de croyances conservé par les divers peuples indo-européens après leur séparation ait comporté la formation d'un couple mythique tel que celui des Açvins dans l'Inde et celui des Dioscures en Grèce, c'est ce qui peut être admis sans difficulté. A ce point de vue, il est très-légitime de rapprocher les traits analogues de l'un et de l'autre mythe et d'en expliquer la concordance par l'identité des croyances primitives. Mais il y a loin de là à admettre l'existence dans la période indo-européenne d'un mythe exactement délimité et définitivement fixé auquel celui des Açvins d'une part, et celui des Dioscures de l'autre, pourraient être ramenés à peu près comme dans le langage telle forme grecque et telle forme sanskrite peuvent l'être à une seule et même forme de la langue mère indo-européenne.

Cette recherche d'une précision excessive, qui nous paraît sujette à la critique dans le rapprochement des mythes appartenant à divers peuples indo-européens, ne l'est pas moins, selon nons, dans l'interprétation de ces mythes, dans la détermination des phénomènes naturels qu'ils représentent. Ainsi, le trait le plus caractéristique du mythe des Açvins, c'est le fait même que ces divinités forment un couple. Or, l'idée d'un couple divin peut être suggérée dans la nature par l'observation de diverses oppositions : celle du jour et de la nuit, celle du soleil et de la lune, celle du ciel et de la terre. Il y a aussi d'ailleurs dans les mythologies indo-

européennes, et particulièrement dans la mythologie védique, plusieurs couples différents. Est-ce à dire que chacun de ces couples réponde exactement et *exclusivement* à l'une des données naturelles qui viennent d'être indiquées? Nous ne le pensons pas. En général, les données naturelles analogues, telles que la lutte du soleil contre les ténèbres de la nuit, et celle de l'éclair contre les ténèbres de l'orage, ne semblent pas s'être simplement juxtaposées dans la formation des mythes : elles se sont confondues. Nous croyons qu'il en a été souvent de même des données pouvant servir de base à un couple mythique. Aussi considérons-nous comme un peu chimérique la tentative, faite par M. M., de ramener le mythe des Açvins à la représentation d'une seule opposition naturelle nettement déterminée.

Ce n'est pas du reste pour lui celle du jour et de la nuit dans leur durée entière, mais bien celle du dernier instant de la nuit et du premier instant du jour, en sorte que les Açvins représenteraient ce caractère équivoque du crépuscule que la langue allemande exprime par le mot *zwielicht*. Cette interprétation même n'est pas nouvelle. Goldstücker l'avait proposée déjà dans une note que M. Muir a insérée dans le volume V des *Sanskrit texts*. Elle devrait avoir, aux yeux des mythologues qui restent attachés aux explications naturalistes *directes*, le défaut d'une extrême subtilité. Elle a surtout aux nôtres, comme nous l'avons déjà fait comprendre, celui de prétendre à une précision décevante.

En indiquant d'ailleurs quelques-unes des données qui ont pu fournir à la mythologie védique les germes d'un couple divin, nous en avons omis une qui est ordinairement négligée par les mythologues, bien qu'elle soit peut-être la plus importante, à savoir l'opposition, non plus du ciel et de la terre, mais d'un dieu opérant dans le ciel et d'un dieu opérant sur la terre, le second représentant naturellement le feu du sacrifice. Elle nous parait tenir une place importante dans le mythe des Açvins. Ce n'est pas ici le lieu de discuter toutes les formules qui peuvent s'expliquer dans cet ordre d'idées. Il suffira de signaler l'identification des Açvins et du couple Indra et Agni I, 109, 4, et l'application aux premiers de l'épithète *iheha jâtâ* I, 181, 4, dont le sens, quoi qu'en dise M. M. (p. 15 et suiv.), ne peut être que « nés, l'un ici, l'autre là ». Ce sens est mis hors de doute par la comparaison de l'épithète *ihehamâtarâ* « ayant leur mère, l'un ici, l'autre là », appliquée précisément à Indra et Agni VI, 59, 2, en sorte que de cette comparaison résulte un nouveau rapprochement entre les deux couples. Or, l'attribution à Indra et à Agni de deux origines différentes ou même opposées s'explique naturellement par l'opposition d'un dieu céleste et d'un dieu terrestre.

Notre point de vue est trop différent de celui de M. M. pour que nous puissions entreprendre ici une critique détaillée de sa monographie. Elle témoigne à la fois d'ailleurs d'une véritable ingéniosité dans l'interprétation des mythes, et d'une assez grande familiarité avec le sujet. Nous devons ajouter pourtant qu'elle présente aussi d'assez nombreuses traces

de négligence. Il suffira d'en relever deux ou trois parmi les plus graves. Dans la traduction du vers IX, 10, 5, M. Myriantheus rapporte le masculin *janantas* aux aurores (p. 10). Dans celle du vers I, 116, 17, il fait de *jayantî* un duel masculin qu'il rapporte aux Açvins (p. 37, note 2). Même erreur sur le duel *ime* dans un passage du Çatapatha Brâhmana, IV, 1, 5, 16 (p. 23, note 1). Dans ces deux derniers cas même, l'auteur insiste sur sa traduction, en l'opposant à celle de M. Muir, de façon à se priver de l'excuse de l'inadvertance. Pousserait-il le respect de l'autorité de Sâyana, qu'à la suite de son maître, M. Haug, il paraît exagérer beaucoup, jusqu'à admettre, à l'exemple du commentateur hindou, que dans le Rig-Veda les différentes formes grammaticales peuvent accidentellement se prendre les unes pour les autres?

Abel Bergaigne.

---

170. — **Die mythologie der Ilias**, von Dr Ludwig von Sybel, Marburg, Elwert, 1877. In-8°, VII, 317 pages.

Toutes les personnes, qui, en France, s'intéressent aux études mythologiques et qui tiennent à avoir une idée de l'opinion des linguistes les plus autorisés sur l'origine de la mythologie indo-européenne, ont dû lire, au moins dans l'élégante et fidèle traduction de MM. Perrot et Harris, la huitième leçon de M. Max Muller : *Lectures on the science of language*, seconde série, où la confusion produite dans les langues indo-européennes par l'homonymie et la polyonymie, et la puissance créatrice de cette confusion sont exposées avec tant de science et une si merveilleuse clarté [1]. A l'origine des langues indo-européennes, un des noms portés en général par les étoiles, et spécialement par les étoiles de deux importantes constellations, était *arktas*, car plusieurs noms exprimaient en même temps l'idée que nous attachons au mot « étoile » (polyonymie) : *arktas* était aussi un des termes employés pour désigner l'ours dont un des noms se trouvait, par conséquent, identique à un des noms des étoiles (homonymie). Plus tard, *arktas* cessa de signifier étoile en général, et resta attaché cependant aux étoiles des deux constellations dont nous venons de parler; le même mot, avec ce sens astronomique ainsi restreint, conserva son sens zoologique primitif et continua d'être employé pour désigner le quadrupède que nous appelons encore en français ours = *arktas*, car « ours », en latin *ursus*, ne diffère d'*arktas* que par des modifications de son, dues à l'application de lois phonétiques, qui sont un des caractères distinctifs de la langue latine. De là cette idée bizarre qu'il y a des ourses dans le ciel : aujourd'hui encore dans des cartes du ciel ces ourses sont figurées. Voilà un des exemples donnés par

---

1. *Lectures on the science of the language*, second series, 2d edition, p. 355 et suivantes.

M. Max Müller pour expliquer sa doctrine. Et cette doctrine n'est pas seulement celle de M. Max Müller, elle est la doctrine du fondateur de l'école qui cherche à expliquer par la linguistique l'origine des conceptions mythologiques où l'art grec a trouvé le thème de si admirables compositions et dans l'ordre des lettres et dans le domaine des arts du dessin. M. Adalbert Kuhn, dans un récent et très-remarquable mémoire publié par l'académie de Berlin [1], adopte pleinement les vues du savant professeur d'Oxford : s'il y a dissentiment entre eux sur quelques détails — ce qui ne me paraît même pas rigoureusement certain, — il y a entre eux parfait accord sur le fond de la question : l'homonymie et la polyonymie sont le fondement de la mythologie indo-européenne : « C'est un principe de plus en plus généralement admis qu'il faut chercher dans le « domaine du langage le fondement des mythes, et que les facteurs es« sentiels des mythes sont la polyonymie et l'homonymie. » Ainsi débute le savant académicien de Berlin dans le mémoire que nous venons de citer.

Le livre de M. L. de Sybel a été composé pour réfuter cette théorie. M. L. de S. nie d'une façon absolue, que les mythes aient cette origine. Arrive-t-il seulement à prouver qu'il y ait des mythes qui proviennent d'une source différente? Après un premier chapitre destiné à établir que, dans la langue d'Homère le mot μῦθος sert à désigner toute pensée exprimée par la parole, — ce qui ne prouve rien et n'empêche pas le mot « mythe » d'avoir dans nos langues modernes un sens tout différent, — M. L. de S. passe à l'étude du mythe des Pygmées qui se trouve au commencement du troisième chant de l'Iliade : les grues, fuyant l'hiver et les pluies, voyagent dans les airs avec grand bruit au-dessus des flots de l'Océan et vont porter la mort aux Pygmées. M. L. de S. explique avec beaucoup de clarté l'origine de ce mythe : la vue des migrations périodiques de ces troupes bruyantes d'oiseaux fit naturellement surgir dans l'esprit des Grecs une comparaison avec les expéditions militaires que des troupes, également bruyantes, d'hommes entreprenaient si souvent pour aller combattre d'autres hommes. Quand la comparaison, entre les troupes de grues émigrant vers le sud, et les armées humaines, se fut bien assise dans l'intelligence des Grecs, on se demanda à quel ennemi ces troupes de grues, ou mieux, ces *armées* de grues allaient faire la guerre. C'était évidemment à des ennemis d'une taille proportionnée à la leur ; à des ennemis hauts comme la mesure appelée πυγμή, la longueur de l'avant-bras : Le mythe du combat des grues et des Pygmées était né. M. L. de S. termine son chapitre en citant, p. 12, les vers d'Homère, *Iliade*, III, 2-7, qui se rapportent à ce mythe et croit avoir démontré comme il le dit plus loin, p. 123, que la doctrine de M. M. Müller n'est qu'un paradoxe. S'il avait pris le texte d'Homère un peu plus haut, s'il était re-

1. *Ueber Entwicklungsstufen der Mythenbildung*, dans les *Abandlungen* de l'académie des sciences de Berlin pour 1873, p. 123.

monté de III, 2-7 à II, 459 et suivants, il aurait compris que le mythe des grues et des Pygmées, choisi par lui comme exemple principal pour réfuter le système des linguistes sur les effets de l'homonymie et de la polyonymie, est précisément un de ceux qui s'expliquent le plus clairement par l'homonymie et la polyonymie. Les vers 2-7 du chant III de l'*Iliade*, auquel M. L. de S. renvoie, ne sont qu'un développement d'une comparaison déjà faite entre les armées ἔθνεα des hommes et diverses troupes d'animaux ; et cette comparaison commence au vers 459 du chant II. L'expression ἔθνεα dont un sens est, « armées » (1), appliquée : 1° aux grues, II, 459-460, 2° quelques vers plus loin à l'infanterie et à la cavalerie grecques (II, 464, 466), a fourni le germe du mythe des grues et des Pygmées : nous retrouvons ici la polyonynie et l'homonymie que nous avons constatée dans le mythe de la grande et de la petite ourse. Les grues en troupe s'appellent non-seulement grues, γέρανοι (Iliade, III, 7), mais aussi ἔθνεα (II, 459) dont un des sens est celui d'armées : polyonymie. L'armée des Grecs s'appelle ἔθνεα comme une troupe de grues : homonymie. Cette polyonymie et cette homonymie sont le principe du mythe. Parce que les troupes de grues sont des armées, ἔθνεα, on suppose à leur voyage vers le sud une expédition guerrière pour but : il n'y a pas d'expédition guerrière sans ennemi et les Pygmées sont inventés pour combler cette lacune. Le système des linguistes, la théorie exposée par MM. Max Muller et Ad. Kuhn, dans le livre et le mémoire, dont je viens de parler, fournissent donc l'explication du mythe ; et, malgré son érudition, malgré la science de ses distinctions philosophiques, M. de Sybel a fait des efforts inutiles pour réfuter ses deux adversaires. Je crois, du reste, que s'il avait lu le dernier mémoire de M. Kuhn, dont il ne cite (p. 121) que le livre *sur la descente du feu,* il n'aurait pas commencé une entreprise dont ses recherches savantes ne justifient pas la hardiesse.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

171. — **Narodne Pesme o boju na Kosovu godine 1389.** Poëmes populaires sur la bataille de Kosovo réunis en un seul ensemble, publié aux frais de l'Académie des Slaves méridionaux. 1 vol. in-8° de 110 p. Agram, 1877.

M. Armin Pavich, membre de l'Académie slave d'Agram, a déjà publié dans cette ville un fort bon travail sur la littérature dramatique à Raguse (nous en avons rendu compte dans l'*Academy*, année 1871). Dans le présent volume, il s'est efforcé de reconstituer, d'après les chants serbes du recueil de Vouk Karadjitch, l'épopée primitive de Kosovo éparse aujourd'hui en vingt morceaux différents. Cette entreprise a déjà été tentée chez nous par M. le baron d'Avril, et à Belgrade par un savant

1. Voir *Iliade*, XI, 595, 724 ; XVII, 552.

distingué M. Stojan Novakovich, dont le recueil a eu plusieurs éditions. M. P. estime que ses prédecesseurs n'ont pas mis à profit tous les éléments du poëme primitif et qu'ils ont laissé à glaner. Dans une introduction considérable (elle n'a pas moins de 50 pages), M. P. discute pied à pied tous les détails de la *Kosoviade* et essaie d'établir l'arrangement logique des divers épisodes. Il joint à cette discussion un examen détaillé de toutes les sources historiques relatives à la bataille de Kosovo. Cette partie de son travail ne saurait manquer d'intéresser ceux-là mêmes qui ne partageraient point ses opinions sur la structure générale de l'épopée serbe. Le total du poëme primitif — en défalquant certains épisodes inutiles — serait d'environ 1500 vers. Ce n'est pas là une longueur exagérée, si l'on songe à l'importance des événements célébrés. Nous possédons en entier sur un sujet secondaire le *Mariage de Maxime Tsernoïevich,* un poëme qui ne compte pas moins de 1126 vers.

Le volume de M. P., quelle que soit la valeur définitive de son arrangement, rendra un grand service à ceux qui étudient les littératures slaves. Il met à leur disposition des poëmes fort beaux, devenus presque introuvables dans le recueil si rare aujourd'hui de Vouk Karadjitch. Les poëmes de M. Pavich sont imprimés en caractères latins : ils constituent un texte pour un enseignement littéraire ou philologique et nous n'hésitons pas à recommander ce volume, même à ceux qui posséderaient déjà l'élégant et utile recueil de M. Novakovich.

L. Leger.

---

172. — **Geschichte der deutschen National-Literatur,** von C. Vilmar, 18ᵉ éd., in-8ᵉ. Marburg et Leipzig, Elwert, 1877.

Les éditions de cet excellent manuel se succèdent avec une promptitude qui suffirait seule à prouver son mérite. C'est en effet à tous les points de vue une œuvre digne par le style, par l'exposition et par la tendance, d'être et de rester classique. La présente édition est due aux soins de M. K. Gœdeke ; c'est dire qu'elle a été mise, avec autant de discrétion que d'exactitude, au courant des derniers progrès de la science. Peut-être même la discrétion l'a-t-elle par trop emporté ; nous ne parlons pas du texte, puisqu'une disposition des dernières volontés de Vilmar a interdit d'y opérer le moindre changement ; mais il nous semble qu'on aurait pu, en plus d'un endroit, sans manquer à la piété envers un mort, intercaler dans les notes un mot de remarque ou de rectification pour mettre le lecteur en garde contre certaines opinions, certaines manières de voir aujourd'hui complétement modifiées, souvent même totalement abandonnées. Quoi qu'en dise M. Gœdeke, ce n'est pas là se donner l'air « de savoir mieux ou plus que Vilmar », et quel que soit le respect dû à l'œuvre de ce dernier, il y a quelque chose de plus respectable encore,

c'est l'intérêt de la jeunesse, à laquelle son livre s'adresse de préférence et à laquelle il importe de n'inculquer que des idées reconnues justes et en accord avec la science, c'est l'intérêt de la science elle-même dont les résultats, du moment où ils sont admis, doivent passer avant toute autre considération. Nous estimons donc qu'on ferait fausse route en continuant dans cette voie; si le texte est condamné à l'immobilité, le devoir de l'éditeur ne nous semble que plus strict d'indiquer, sans faiblesse, toutes les occasions où ce texte n'est plus d'accord avec l'état actuel de nos connaissances. C'est seulement à cette condition, selon nous, que le livre pourra continuer à jouir de la faveur bien méritée que lui témoigne depuis si longtemps le public de toutes les classes.

A. FÉCAMP.

---

173. — **Kaiser Otto der Grosse,** begonnen von Rud. KŒPKE, vollendet von E. DÜMMLER. Leipzig, Duncker und Humblot, 1876. XIII, 611 p. 8°. Prix : 17 fr. 50.

Nous sommes quelque peu en retard pour parler à nos lecteurs des plus récents volumes de la collection des *Jahrbücher* de l'empire allemand, publiée par l'académie de Münich. Plusieurs ouvrages ont vu le jour depuis qu'on a mentionné cette série pour la dernière fois dans la Revue [1]. Mais nous ne parlerons aujourd'hui que du travail, inscrit en tête de cet article, nous réservant de revenir sur les volumes déjà publiés de MM. Steindorf *(Henri III)* et Winckelmann *(Philippe de Souabe et Othon IV de Brunswick)* quand la fin de leur récit aura paru.

Un sort malencontreux semble peser depuis quelques années sur les savants collaborateurs aux *Annales de l'Empire :* Sigurd Abel a été frappé avant d'avoir pu terminer son *Histoire de Charlemagne;* Sigismond Hirsch est mort, laissant inachevée son *Histoire de Henri II* [2]; et c'est encore le nom d'un mort que nous retrouvons sur le titre du présent volume. Kœpke, qui devait l'écrire, n'en a plus rédigé que quelques pages, bien qu'un sentiment de respect ait poussé M. Dümmler, le véritable auteur, à laisser la première place à son nom [3]. K. était prédestiné, pour ainsi dire, à devenir le biographe d'Othon Ier dans la collection des *Annales*. Ce modeste et savant travailleur avait débuté jadis, sous les auspices de Ranke, par des *Annales d'Othon* publiées en 1838, de concert avec Doenniges; sa longue et active collaboration aux *Monumenta*

---

1. Pour les volumes précédents de la série, voyez la Revue du 4 août 1866 *(Bonnell, Les premiers Carolingiens)*, — du 5 décembre 1868 *(Toeche, Henri VI)*, — du 8 mars 1873 *(Breysig, Charles-Martel; — Oelsner, Pépin-le-Bref)*, — du 25 juillet 1874 *(Simson, Louis-le-Débonnaire, I)*.

2. Cet ouvrage du moins a été terminé depuis par les soins de M. Harry Bresslau, qui en publia le troisième volume en 1875.

3. Voyez sur K. la Revue, du 27 juillet 1872, à propos de ses *Œuvres diverses*.

de Pertz l'avait rendu plus compétent encore pour un travail de ce genre. Aussi, quand la commission historique de Münich eut à distribuer les rôles, ce fut à K. qu'elle s'adressa pour reprendre l'histoire du règne d'Othon. Le professeur berlinois se mit à l'ouvrage et ses deux remarquables travaux sur Widukind de Korvei et sur Hrotsuit de Gandersheim, dont la Revue a rendu compte jadis, témoignent de l'intérêt avec lequel il aborda l'étude des sources ottoniennes. Malheureusement il mourut en juin 1870, après avoir, il est vrai, réuni des matériaux nombreux, mais sans avoir rédigé plus d'une centaine de pages de son manuscrit. Ce fut le savant historien de Halle, M. le professeur Ernest Dümmler, que l'académie de Münich chargea de continuer et d'achever la tâche du défunt.

C'est ce travail que nous avons aujourd'hui sous les yeux et nous pouvons dire de suite qu'il est digne de son auteur et qu'il figure honorablement à côté de ses aînés. Le règne d'Othon I^er (936-973) est une des pages les plus importantes de l'histoire d'Allemagne. Ce fut Othon qui reprit le premier l'idée carolingienne d'un empire chrétien, et qui sut transférer aux rois germains le primat politique de l'Europe occidentale ; ce fut lui qui, le premier encore, essaya de changer la couronne, d'élective qu'elle était, en pouvoir héréditaire. Ce fut lui qui tenta d'asservir, extérieurement aussi, les princes et les grands seigneurs, ses vassaux, en les forçant d'accepter des charges de cour et de reconnaître ainsi plus explicitement la majesté royale. M. D. a partagé l'histoire d'Othon en quatre livres. Dans ce cadre général, il résume l'histoire du souverain sous la forme d'annales, rompant bien souvent le fil de son récit, pour rester fidèle aux allures que lui imposait le programme de la collection dans laquelle devait figurer sa biographie. Il avoue lui-même qu'il est loin de regarder ce système comme le meilleur et nous ne pouvons qu'être entièrement de son avis. Le système des annales pouvait être bon au moyen âge où l'on rapportait laconiquement les faits, en les notant au jour le jour. Mais du moment qu'un historien moderne doit *expliquer* son héros, doit suivre ses combinaisons politiques, et rattacher les uns aux autres tous les faits de son règne, c'est un véritable supplice pour lui que d'être obligé de rompre sans cesse la trame et de devenir forcément embrouillé, quand il importerait avant tout d'être clair. Il ne peut non plus laisser de côté les choses moins importantes, et c'est ainsi que nous voyons, p. ex., à chaque instant la mention de la fondation de quelque église, de la dotation de quelque monastère, de la mort d'un évêque, venir embarrasser le récit.

Le premier livre nous parle de la famille d'Othon, nous retrace ses débuts, son couronnement à Aix-la-Chapelle, les luttes intérieures qu'il eut à soutenir en Allemagne, la révolte de son frère Henri, etc. Dans le second livre, M. D. raconte la lutte d'Othon contre Conrad de Lorraine, son expédition en France, sa descente en Italie, son mariage avec Adelaïde et l'invasion des Magyars. Le troisième livre expose la révolte de

Ludolf, autre frère du roi, l'élection d'Othon III comme roi d'Allemagne, le couronnement d'Othon I[er] comme empereur, à Rome, en 962. Le quatrième livre enfin nous retrace les guerres et les négociations avec Byzance, le mariage du jeune roi d'Allemagne avec cette charmante princesse Théophano, qu'un moine brutal appelait *pulchrum lutum*, le retour d'Othon I[er] en Allemagne et sa mort au château de Memleben, à l'endroit même où son père avait fermé les yeux. Les derniers chapitres, affranchis cette fois du joug de la chronologie, nous donnent un tableau d'ensemble sur l'empereur, ses mœurs, ses idées, ses projets politiques, son entourage, et tâchent de faire ressortir l'importance majeure de son règne.

M. D. regarde évidemment Othon comme un des plus grands souverains de l'Allemagne et, sans contredit, il fut l'un des monarques les plus énergiques de son temps. On peut se demander cependant — et l'on doit s'étonner que les historiens allemands ne l'aient guère fait jusqu'ici — si sa politique fut propice à son pays. En définitive, c'est lui qui inaugura ces *aventures ultramontaines* qui devaient coûter le plus pur du sang germain, ce furent ses négociations et ses luttes avec Byzance qui montrèrent plus tard la route de Sicile aux Hohenstaufen et causèrent la ruine et la décadence de l'Empire. Bien plus sage avait été Henri l'Oiseleur, quand il n'avait voulu être qu'un roi de Germanie et ne s'était point occupé de ce qui se passait au-delà des Alpes. On ne peut nier aussi que ce prince, plus habile à manier l'épée que la plume [1], fut un souverain presque barbare, par rapport à la culture des lettres et des arts. Entre les Carolingiens et les Hohenstaufen, ce premier empereur saxon fait assez piètre figure et rien sous son règne ne vint encourager l'essort des intelligences. M. D. est obligé de l'avouer, bien qu'il le fasse d'une façon fort distraite. Où le barbare perce encore, c'est dans sa conduite à l'égard de ses ennemis. Soit qu'il fasse pendre les chefs magyars, faits prisonniers pendant la bataille du Lech, soit qu'il fasse égorger en un jour sept cents prisonniers slaves, crever les yeux et couper la langue à d'autres, il révèle une nature peu sensible aux sentiments de miséricorde. Il est vrai de dire qu'il priait pieusement avant de combattre ou après la victoire! Je sais fort bien que ce ne sont point là des défauts particuliers à Othon-le-Grand et qu'on pourrait les retrouver chez maint preux du moyen âge, mais ils suffisent néanmoins pour me faire croire que, selon le sort commun des biographes, M. Dümmler s'est légèrement exagéré la valeur de son héros. Cela n'empêche point que son livre ne soit fort bien écrit et ne devienne indispensable à tous ceux qui s'occuperont dorénavant de l'histoire de l'Europe au x[e] siècle [2].

R.

---

1. Il régnait depuis de longues années quand il se mit à l'étude de l'alphabet.

2. Dans ses *Additions*, M. D. a rectifié plusieurs erreurs échappées à sa plume par suite d'une rédaction un peu hâtive. Nous nous permettons de lui en signaler quelques autres encore, notées pendant la lecture de son ouvrage. — P. 88. Il est dit que Vieux-Brisach était située sur une île du Rhin. Cela n'a jamais été le cas; le texte

174. — **L'Alsace avant 1789**, ou État de ses institutions provinciales et locales, de son régime ecclésiastique, féodal et économique, de ses mœurs et de ses coutumes sous l'ancienne administration française, par J. Krug-Basse, président du tribunal civil de Bergerac. Paris, Sandoz et Fischbacher; Colmar, E. Barth. 1877. In-8°, 367 pp.

Dans les conditions où se trouve aujourd'hui M. Krug-Basse, il n'était pas facile de mener à bien la tâche qu'il a entreprise. Il lui aurait fallu tout une bibliothèque, ou mieux encore il aurait dû pouvoir recourir à nos archives, sans lesquelles, pour n'importe quelle époque, on ne peut rien produire de complet ni de définitif sur l'histoire d'Alsace. Eloigné comme il l'est, il a dû se tirer d'affaire au moyen de quelques volumes que tout le monde a sous la main, et des souvenirs qu'il a gardés de la patrie absente. Heureusement que, pour cette période, il existe quelques bons recueils de documents originaux : les *Arrêts notables du conseil souverain d'Alsace* et les *Ordonnances d'Alsace*. Grâce à ce secours, son livre donne une idée assez juste de l'état de la province sous le régime français. L'auteur traite successivement de la géographie politique et de la statistique, de l'administration supérieure et de celles des villes et des communautés d'habitants, de la justice, de l'état militaire, de de l'organisation ecclésiastique, du régime féodal, de la situation des classes élevées et moyennes, de l'instruction publique, de l'état de la civilisation, et l'on doit constater qu'il a rempli ce cadre, de manière à se faire lire avec intérêt.

Un premier reproche qu'il faut lui faire toutefois, c'est d'avoir trop souvent négligé de citer les sources. Ce n'est que de loin en loin, et souvent une fois pour toutes, qu'il renvoie à ses auteurs, et cependant quand il s'agit de faits si complexes, de détails si peu liés entre eux, le lecteur serait bien aise de pouvoir les vérifier à l'occasion, et si même il ne s'en donne pas la peine, il serait plus rassuré en voyant les garants du livre au bas des pages.

On a d'autant plus sujet de se plaindre de cet oubli, qu'à l'examen on prend l'auteur en défaut sur plus d'un point.

---

latin cité par M. D. dit d'ailleurs seulement *in nodum insulæ*. — P. 94. L'évêque de Strasbourg s'appelait *Ruthard* et non *Rothard*. — P. 309. Un endroit nommé *Colanesberg* n'existe point en Alsace. — P. 538. On écrit *Senones* et non pas *Sennones*. — P. 550. On dit la forêt de *l'Argonne* et non pas *les Argonnes*. — J'ai peine à comprendre pourquoi M. D. a constamment employé certains noms sous leurs formes germanisées, à peu près inconnues, au lieu de leur laisser la forme connue de tout le monde. Etait-il urgent de dire *Kamerik* pour *Cambray*, *Aglei* pour *Aquilée*, *Nyvels* pour *Nivelles*? Au moins fallait-il être conséquent et ne point écrire alors *Lure* pour *Lüders*, *Oudulrich* pour *Adalrich*, *Roudman* pour *Ruodman*, etc. — Je dois dire encore que j'ai quelque peine à croire l'assertion de la p. 541 où l'on nous dit que les armées d'Othon étaient avant tout des armées de cavalerie, quand je songe à la peine qu'eut Henri Ier pour former ses escadrons saxons dans la lutte contre les Magyars.

En deux endroits, pp. 42 et 135, M. K.-B. parle de la confiscation qui, dit-il, n'était pas en usage en Alsace; comme il ajoute que, dans les autres provinces françaises, elle était en vigueur, on est amené à conclure que l'Alsace n'a jamais connu cette aggravation de peine. Et cependant il faudrait n'avoir jamais manié de vieux dossiers de procédure criminelle pour ignorer que les tribunaux l'appliquaient constamment. C'était, avec les amendes, le profit du justicier et le grand mobile de l'action publique. A défaut de dossiers de procédure, M. K.-B. aurait pu s'assurer, par le texte même qui lui a fourni son renseignement (ordonnances d'Alsace, tome I, p. 335) que la confiscation existait : si elle a été abolie, cela tient à la jurisprudence que le conseil souverain a fait prévaloir, quand il y avait pourvoi en appel. En cela, il n'a nullement compromis les droits, ni les intérêts du roi, puisque, tout à l'opposé des anciennes provinces, la justice à tous les degrés était presque partout restée seigneuriale ou municipale.

La suppression de la confiscation est donc une réforme dont, à bon droit, l'auteur aurait pu faire honneur à la France; par contre, il s'est trompé en lui attribuant la première organisation du service de la poste. D'après lui, l'Alsace, sous le régime allemand, en ignorait l'usage, ou du moins n'existait-il qu'une prétendue poste des bouchers de Strasbourg, qui auraient transporté les lettres en même temps qu'ils allaient à leurs achats de bétail. Au lieu d'emprunter ce renseignement à je ne sais quel commérage pseudo-historique, il aurait mieux fait de consulter le récent travail de M. C. Lœper : *Zur Geschichte des Verkers in Elsass-Lothringen* (Strassburg, 1873), qui du moins s'appuie sur des données positives. Sans doute, anciennement les communications n'avaient pas en Alsace, non plus qu'ailleurs, la régularité et la fréquence qu'elles ont eues plus tard. Mais on peut certifier, qu'indépendamment des lignes postales de l'empire, les États de l'Alsace avaient pourvu de bonne heure à l'expédition des dépêches et au transport des personnes. Anciennement toutes les communes importantes avaient leurs coureurs assermentés, qui portaient dans une boîte, souvent en argent, les plis dont on les chargeait : une fois parvenus à leur destination, ils suspendaient à la porte de leur logis, leur boîte où le public était admis à déposer les lettres que le facteur devait prendre en retour. Plus tard des relais sur les routes principales pourvurent à un service accéléré d'estafettes; et quant aux voyageurs, il suffit de rappeler la patache, le *Rollwagen,* qui se rendait, dès le XVIe siècle, de Colmar à la foire de Strasbourg, et qui a fourni son titre à un recueil fréquemment imprimé du conteur Georges Wickram.

Un autre défaut du livre, c'est de ne pas assez s'étendre sur la raison d'être, sur les origines de ce dont il parle. Parmi les revenus du grand bailli d'Alsace, qui, autrefois, sous le titre d'*advocatus provinciæ,* de *Landvogt,* représentait l'autorité impériale, du moins dans les possessions immédiates de l'empire, M. K.-B. énumère, p. 75, le *Steuergeld,* que lui payaient les ci-devant villes impériales. Il n'a pas vu que c'était l'an-

cien tribut à l'empire, la *Reichssteuer*. Dans le principe, le grand bailli le percevait pour le compte du fisc. Mais quand les empereurs de la maison de Luxembourg furent contraints de manger leur blé en herbe et, pour battre monnaie, d'engager le grand bailliage à temps ou avec faculté de réméré, le tribut revint à l'engagiste : chaque année, le grand bailli le touchait pour son compte, mais toujours contre une quittance de l'empereur, sans laquelle les villes n'auraient pas payé. Quand, en 1556, la maison d'Autriche racheta le grand bailliage des mains de la maison palatine, l'empire avait créé, dans l'intervalle, d'autres ressources plus abondantes au moyen de la prestation que ses vassaux lui devaient pour le couronnement de l'empereur à Rome, prestation qui, sous le nom de mois romain, était devenue la base de tout son système financier : il n'avait plus que peu d'intérêt à rentrer en possession de l'insignifiant tribut, dit *Schirmgeld*, plutôt que *Steuergeld*, qui resta le prix de la protection que, en leur qualité de grands baillis, les archiducs devaient aux villes impériales. Sous le régime français, cette redevance, comme le grand bailliage lui-même, était un véritable anachronisme; mais encore eût-il été bon d'en donner la signification.

Ce n'est pas la seule fois qu'à mon avis, l'auteur aurait pu être plus explicite. P. 105, il dit d'une manière générale que les sentences des baillis de la haute Alsace étaient portées en appel devant la régence d'Ensisheim, et de là devant la chambre d'Innsbruck. Cela n'est vrai que pour la juridiction autrichienne : pour les seigneuries wurtembergeoises. Les appels allaient devant la régence de Montbéliard, pour le ressort de la *Reichsvogtei* de Kaysersberg, devant le tribunal du grand bailli à Haguenau, lequel n'avait, par contre, aucun droit de juridiction sur Colmar, la plus importante des villes impériales, qui ressortissait au tribunal antique de Rothweil et à la chambre impériale de Spire.

Je crois devoir relever encore, p. 156, une assertion relative aux registres paroissiaux de l'état civil. L'auteur prétend que le clergé les tenait en double. Cela me paraît douteux. Le clergé avait fort à faire de tenir un registre unique, et je puis citer telle paroisse comme celle de Saint-Martin de Colmar où, pendant des années, on n'a inscrit les actes de naissance, de mariage et de décès que sur des feuilles volantes, et où il fallut un arrêt du conseil souverain pour remédier à cet abus.

A côté de ces négligences, je me permettrai de signaler une véritable lacune. Nulle part M. K.-B. n'examine le titre en vertu duquel l'ancienne France possédait l'Alsace, le traité de Munster, qui a été jusqu'en 1789 la base du droit public de la province, et dont la mise en oubli a été, en 1792, l'un des prétextes de la guerre avec l'empire. Il fait remarquer, il est vrai, que c'est à la paix de Westphalie que l'Alsace dut la liberté de conscience et l'égalité des deux cultes devant la loi. Partout où la Confession d'Augsbourg était établie antérieurement à l'année 1624, régnaient le partage et l'alternative des fonctions. Sous ce régime qui, dans les municipalités, faisait une part égale à la majorité et à la mino-

rité, l'Alsace a joui d'une paix religieuse profonde, paix troublée quelquefois par le prosélytisme officiel de l'Eglise catholique; les autres provinces françaises pouvaient lui envier, à bon droit, ce privilége.

A un autre point de vue encore, le traité de Munster a produit des effets non moins remarquables, dont l'auteur ne semble même pas se douter. Hormis les ci-devant possessions autrichiennes, où elle réunissait tous les droits de la souveraineté, les §§ 73 et 74 n'accordaient partout ailleurs à la France que la suprématie ou suprême domaine : les seigneuries particulières et les villes impériales, sauf, pour ces dernières, le droit de protection et, en partie, le droit de juridiction qui compétaient à leur grand bailli, conservèrent la *Landeshoheit*, expression que M.. K.-B. traduit improprement par souveraineté, au lieu de supériorité territoriale. En distinguant dans la souveraineté, d'une part la suprématie, de l'autre la supériorité territoriale, les négociateurs de la paix de Westphalie étaient partis de ce principe, que tous ces Etats, qu'ils fussent fiefs de l'empire, arrière-fiefs ou francs-alleux, étaient au même titre des émanations et comme des démembrements de la souveraineté. Ainsi que le faisait remarquer, en 1789, l'ancien avocat général Loyson, dans un mémoire ms. de la bibliothèque si justement célèbre de M. J. Chauffour, la maxime : « Nulle terre sans seigneurs » n'avait jamais été reçue en Alsace et, en droit, la présomption était toujours en faveur du franc-alleu. Il est superflu de faire ressortir les conséquences de cette règle : c'est grâce àelle que l'Alsace a fardé l'originalité de sa constitution jusqu'à la Révolution.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, ces vues d'ensemble qui expliquent le présent par le passé, échappent complétement à M. K.-B. de parti pris, il concentre uniquement son attention sur l'état de l'Alsace sous l'administration française avant 89.

Sans doute, l'auteur ne doit pas compte à la critique de la manière dont il a conçu son travail; mais de tout ce qui précède, il résulte, à mon avis, que son plan est insuffisant, et qu'il aurait dû, en même temps qu'il étudiait ce que l'ancienne France avait fait de l'Alsace, montrer ce qu'était notre province, quand elle la reçut des mains de l'Allemagne.

Avant la Révolution, on peut dire que chacun des établissements de l'Alsace portait l'empreinte d'une phase différente de son passé. Dans les substructions, c'était le vieux cadre de l'empire romain, avec des traces encore visibles des *pagi* et du colonat militaire constitué au profit des auxiliaires francs et burgondes. Puis venaient, par ordre successif, les grands évêchés fondés dans les vieilles cités romaines, les antiques abbayes, refuges des missionnaires gallo-romains, italiens et irlandais qui ont évangélisé le pays ; les anciennes *villa* des Mérovingiens et des Carlovingiens, les comtés, les seigneuries féodales démembrés de l'ancien duché d'Alsace, les villes impériales émancipées soit des deux landgraviats de la haute et de la basse Alsace, soit des seigneuries ecclésias-

tiques, et artificiellement unies par l'empereur Charles IV pour tenir tête aux envahissements des Habsbourg. Tous ces diminutifs d'États étaient indépendants les uns des autres, quasi-souverains. Ils exerçaient le droit de haute, moyenne et basse justice, avaient le droit de paix et de guerre, contractaient des alliances entre eux et même avec l'étranger. Ils n'avaient de commun que leur qualité de parties intégrantes du saint empire. Entre eux, et sans autre règle que les nécessités de leur existence, ils avaient résolu bien des problèmes qu'agitent encore les grandes puissances modernes : tels sont, par exemple, les traités de commerce et l'arbitrage qui prévenait les guerres. Le pouvoir central, simplement viager depuis la chute des Hohenstaufen, et soumis à l'élection, n'avait qu'une action restreinte et devait se faire reconnaître par les vassaux de l'empire. Quand, pour qualifier ce régime, M. K.-B. parle de la longue domination allemande, son expression n'est évidemment pas d'accord avec les faits. L'empire ne reprit un peu d'autorité que lorsqu'il eut fait retour à la maison d'Autriche, dans la personne d'Albert II, de Frédéric III, de Maximilien I^{er} et qu'à la faveur des divisions intestines produites par la Réforme et du rachat du grand bailliage, il put s'immiscer dans les affaires intérieures des villes impériales. Ce furent les premières ingérences de l'État, au sens moderne du mot, et ce fut au détriment de la liberté de conscience qu'elles se produisirent.

On comprend que, devant un état de choses pareil, la vieille royauté capétienne, réduite à une autorité limitée par des traités internationaux, ait refusé de considérer sa nouvelle conquête autrement que comme une province « d'étranger effectif ». Elle ne se rebuta pas cependant : en même temps qu'elle l'occupait militairement, elle y établit son administration civile; elle transforma peu à peu la régence d'Ensisheim, qui avait été le gouvernement des seuls Etats autrichiens, en un véritable parlement, le conseil souverain d'Alsace.

Une fois la juridiction établie, il s'agissait de l'étendre. En traitant avec les uns, en brusquant les autres, Louis XIV réussit à se soumettre, selon l'expression du mémoire de M. Loyson, toutes les terres libres et souveraines dont la couronne de France n'avait reçu dans le principe que la suprématie. C'est ainsi que le conseil souverain finit par devenir le tribunal d'appel et la cour féodale de l'Alsace entière.

Bien plus que les intendants, le nouveau parlement fut le grand agent politique et l'organe d'assimilation de la France. Il fit prévaloir ses maximes; il réforma l'administration à tous les degrés. Tout en respectant les droits éminents des justiciers, il mit fin à la participation des justiciables à l'administration de la justice. Des juges gradués prirent la place des assesseurs, auxquels la coutume avait jusque-là déféré le jugement des causes tant civiles que criminelles. En leur retirant, au profit des juristes, l'interprétation et la sanction des contrats, en lais-

sant tomber en désuétude les diètes provinciales si fréquentes avant la guerre de Trente ans, la France écarta, du coup, tous les éléments de résistance; mais, en même temps, elle étouffa dans son germe le contrôle que l'opinion aurait dû exercer. L'administration des villes devint ou resta l'apanage d'une caste de patriciens; celle des seigneuries passa entre les mains des fonctionnaires, et les uns et les autres cessèrent d'être responsables de leurs actes devant les justiciables et devant les administrés. M. Krug-Basse cite quelques-uns des abus que ce régime engendra, et contre lesquels l'esprit public fut presque toujours sans action. Il s'engourdit et ne se réveilla de sa torpeur qu'en 1789. Rien ne rendit la Révolution plus populaire que le renouvellement des municipalités et la suppression des vieilles régences seigneuriales. L'enthousiasme ne se refroidit que quand le législateur eut le malheur d'empiéter sur le domaine de la conscience, et de porter atteinte à ses droits.

Voilà, ce me semble, comment l'auteur aurait dû se tracer son plan; comment il aurait pu donner à son travail une véritable portée. Mais pour cela il lui aurait fallu puiser à des sources qui ne sont pas encore dans le domaine public, à toutes ces correspondances, à tous ces mémoires, à tous ces actes conservés dans les archives. Là seulement il aurait pu apprendre ce qu'était l'Alsace en 1648. Son étude n'en a pas moins une véritable valeur; mais je ne crains pas de le dire : à ces œuvres de vulgarisation prématurée, je préférerai toujours la moindre monographie concernant une époque ou une localité déterminée, faite directement sur les documents originaux [1].

D. Mossmann.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 août 1877.

M. Léopold Delisle lit une notice sur un manuscrit du XIII[e] siècle qui vient d'être donné à la Bibliothèque nationale par M. le duc de la Trémoille. Ce manuscrit se compose de trois parties : 1° une vie de saint Denis en français; 2° une série de

---

1. L'impression du livre laisse beaucoup à désirer, et peut-être ne sont-ce que des fautes typographiques que tous ces noms propres odieusement écorchés : p. 28, Falkenhayler pour Falkenhayn; p. 29, Suttenbach pour Luttenbach, Freuendstein pour Freundstein; p. 30, Herrentein pour Herrenstein; p. 31, Bacchele pour Bæchelé, Wegbecker pour Wegbecher; p. 69, Illfurth pour Illkirch; p. 75, Stainville-Choiseul pour Choiseul-Stainville; pp. 83 et 133, Murbach pour Marbach; p. 85, Kientzheim pour Kintzheim; p. 198, Schaumburg pour Schauenberg.... Pour plusieurs de ces noms, cela tire à conséquence, et, pour le grand public, il y a des erreurs de détail qu'il est non moins prudent de relever. En parlant des travaux d'embellissement inspirés par les intendants, M. Krug-Basse cite, p. 53, le Champ-de-Mars à Colmar : cette promenade est l'œuvre d'un préfet de l'empire, M. Félix Desportes; il est vrai qu'on y a englobé les plantations de M. de Vanolles, le même intendant qui a créé la promenade de Sélestadt. A Colmar, la tribu ou corps de métier des laboureurs avait son siége rue Vauban et non rue Turenne. C'est dans la bibliothèque de Murbach, et non dans celle de Lautenbach, que Beatus Rhenanus a trouvé le mss. de Velleius Paterculus, et Lautenbach n'a pas servi de refuge à l'abbé Delille, mais le couvent de Luppach. Et puis, pourquoi appeler le même établissement Luttenbach à la p. 29 et Lautenbach à la p. 171?

trente miniatures qui représentent des scènes de la vie de saint Denis, avec des légendes en vers latins; 3° un choix d'offices en l'honneur de saint Denis. Il provient certainement de l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris; en effet, on y trouve une liste de saints martyrs et confesseurs dont les noms sont accompagnés de la mention : *quorum corpora hic sunt*, ou *hic quiescentes;* or, pour chacun de ces saints, on sait par d'autres textes que leurs reliques étaient conservées à Saint-Denis. Le manuscrit est exactement daté de l'année 1250; il fournit, par conséquent, des données sûres et précises pour les études de paléographie et d'archéologie. M. Delisle termine en comparant ce volume avec divers manuscrits du même genre qui nous sont parvenus et qui paraissent avoir été faits sur un plan analogue.

M. Desjardins lit un fragment d'un travail de M. Charles Tissot sur la géographie de la province romaine d'Afrique. Ce fragment contient l'exposé des résultats d'une exploration faite sur les bords de la Medjerda (l'ancien *Bagradas)*, non loin des villes d'El-Amira *(Cluacaria)* et de Medjez el-Bâb *(Membressa)*. M. Tissot a visité, dans les montagnes voisines de ces villes, deux villages kabyles qui portent les noms de Toukkâbeur et de Chaouach, et qui contiennent tous deux des restes importants de constructions romaines. Toukkâbeur paraît être l'antique *Thuccabor*, dont les évêques sont mentionnés comme ayant assisté à plusieurs conciles d'Afrique, ce qui, comme le fait remarquer M. Renier, indique que Thuccabor était une cité. Les rues du village moderne ont conservé leurs trottoirs et leurs égoûts antiques; les bases des maisons sont encore toutes romaines, et le reste a été construit avec des matériaux provenant de débris romains. Enfin, on y voit un arc de triomphe, encore debout, à moitié enterré; l'inscription de cet arc, retrouvée presque en entier par M. Tissot, est ainsi conçue :

IMP.CAES.DIVÌ.HADRIANÌFANTONINO.AVG.PIO...
SEXTILIVSDEXTRIFIL.CELSVSARCVMAFVNDAMEN...
CVMGRADIBVSETSTATVA.S.P.F.IDQ.DED
D D

« Imp(eratori) Caes(ari), Divi Hadriani f(ilio), Antonino Aug(usto) Pio, [p(atri) p(atriae)], Sextilius Dextri filius Celsus arcum a fundamen(tis), cum gradibus et statua, s(ua) p(ecunia) f(ecit) idq(ue) ded(icavit) d(ecreto) d(ecurionum) ».

A Chaouach, on voit des restes considérables de murailles romaines. M. Tissot y a trouvé une inscription dont il envoie la copie suivante :

HERCVLIAVGSAC
FABIVSLARINISTACIIV
MELISSTLARCVVSCVM
CAMERASIGNEMETOSTIO
PATRIAEDONODEDITIDEMQD

MM. Renier et Desjardins pensent qu'il faut lire à la fin de la deuxième ligne STACHV et à la troisième MELISFIL, et lisent l'inscription entière ainsi : « Herculi Aug(usto) sac(rum). Fabius, Larini Stachumelis fil(ius), arcuus cum cameras, ignem *(sic,* pour cameris, igne) et ostio patriæ dono dedit idemq(ue) d(edicavit) ».

M. Révillout continue la lecture de ses *Etudes démotiques*. Poursuivant ses recherches sur le procès mentionné dans le premier papyrus grec de Turin et déjà étudié par Amédée Peyron, il indique les usages suivis en Egypte sous les Lagides dans la confection des contrats. Pour une seule vente, dit-il, il fallait rédiger trois actes différents : 1° l'acte « pour argent » ou quittance du prix de vente, qui devait être payé intégralement en une fois; 2° l'acte d'*adjuration*, par lequel le vendeur demandait à Ammon-Râ, roi des dieux, de le punir s'il manquait à ses engagements; 3° un acte par lequel le vendeur se dessaisissait définitivement et investissait l'acheteur. L'acte « pour argent » était seul enregistré, et seul produit devant les autorités grecques, tandis que devant les tribunaux des *laocrites*, qui jugeaient les procès entre Egyptiens de race pure, la vente n'était valable que si l'on produisait les trois actes. Toutefois plus tard l'acte d'adjuration, qui n'avait de valeur qu'au point de vue religieux, finit par tomber en désuétude.

Ouvrages présentés, de la part des éditeurs, par M. Gaston Paris : Lettres royaux et lettres missives inédites... relatives aux affaires de France et d'Italie, tirées des archives de Gênes, Florence et Venise, publiées par Ch. CASATI, 2° éd.; — Trois contes populaires recueillis à Lectoure par J. F. BLADÉ.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 15 Septembre — 1877

175. — **The Vishnu Purâna :** A system of Hindu Mythology and Tradition, translated from the original sanskrit, etc., by the late H. H. Wilson. Edited by Fitzedward Hall. Vol. V. Part II. Index. London, Trübner et Co., 1877. 268 p. in-8°.

Voici un volume qui est le bienvenu après s'être fait longtemps attendre. M. Hall ne dit pas les raisons qui l'ont obligé de différer pendant sept années la publication de ce complément nécessaire de sa magistrale édition de l'œuvre de Wilson. Nous devons donc de notre côté les ignorer, et c'est volontiers que nous mettons en oubli nos impatiences passées, heureux que nous sommes de voir enfin exécutée une promesse dont l'accomplissement est presque une surprise, tant nous avions fini par en désespérer.

Ce n'est plus le moment de revenir sur l'ensemble du laborieux travail de révision que M. H. a consacré à la traduction du *Vishnu-Purâna*. Treize années ont passé sur le 1er volume, sept sur le dernier de cette belle publication qui, bien avant qu'elle fût achevée, était définitivement classée parmi les productions les plus méritoires de la philologie sanscrite. La 1re édition était sortie des mains de Wilson en 1840, c'est-à-dire à une époque où ne prévalaient pas encore dans l'archéologie hindoue les habitudes de rigoureuse exactitude qu'on y a exigées depuis. De plus, les proportions mêmes dans lesquelles Wilson avait entrepris ses recherches sur les Purâ*n*as, l'avaient obligé d'employer en une très-large mesure la collaboration de lettrés indigènes. Quand, ensuite, il se mit à la traduction du Vish*n*u-Purâ*n*a, il utilisa ces mêmes travaux préparatoires non-seulement pour ses notes, qui devaient constituer une sorte de concordance générale des Purâ*n*as, mais aussi pour son texte. De là bien des inexactitudes de détails ; des passages paraphrasés plutôt que traduits, des expressions techniques rendues par des équivalents peu précis, des noms propres estropiés ou transcrits au hasard d'après des systèmes différents, toute une série enfin d'infidélités légères, qui n'empêchèrent pas le livre de rendre alors et depuis des services inappréciables, mais qui devaient finir par en rendre, à plusieurs égards, l'usage peu sûr pour des

recherches devenues plus précises et qui exigeaient désormais des documents d'une exactitude irréprochable. Toutes ces imperfections, la révision de M. H. les a fait disparaitre. Nous ne nous demanderons pas s'il s'est toujours acquitté de ce travail avec la piété que la noble mémoire de Wilson doit inspirer à tout ami des lettres, ni si certaines âpretés de son commentaire ne trahissent pas une sorte d'animosité qu'on observe avec peine; nous aimons mieux constater une fois de plus que le chef-d'œuvre littéraire du grand indianiste est devenu sous sa main un modèle de minutieuse exactitude qui vaut presque un texte pour le philologue le plus exigeant.

Mais, pour porter tout leur fruit, ces innombrables corrections de détail, ces additions presque aussi nombreuses demandaient impérieusement le secours d'un Index. Celui de Wilson restait, en présence de la nouvelle édition, à la fois fautif et insuffisant, et, d'autre part, dans l'attente de celui qu'avait promis M. H., bien peu de travailleurs ont dû prendre la peine de s'en composer un à leur usage. Le livre original était devenu extrêmement rare. Quand on le trouve cité ailleurs, c'est presque toujours d'après la page, et la concordance entre les deux éditions qu'il fallait établir pour chaque cas spécial, exigeait souvent un assez long travail. Tout cela est devenu maintenant facile, grâce au nouvel Index. Aussi est-ce du jour seulement de la publication de ce supplément indispensable que nous pouvons enfin nous dire en possession du Vish*n*u-Purâ*n*a sous une forme achevée et complète. Quand pourrons-nous en dire autant du *Bhâgavata-Purâna?*

L'Index de M. H. est un Index à la fois « nominum et rerum » et, relativement aux quelques noms propres pour lesquels j'ai pu le contrôler, je l'ai trouvé complet jusqu'aux plus simples mentions. Un travail semblable, du reste, ne se décrit pas, et il ne peut être dûment apprécié qu'après un assez long usage. Je me bornerai donc à dire qu'il est presque impossible que celui-ci, venant de M. Hall, ne soit pas excellent. En terminant, je signalerai l'appendice de quatorze pages qui clôt le volume et dans lequel l'auteur a réuni une sorte d'*errata* méthodique de l'édition de Wilson aussi instructif à consulter que curieux à parcourir.

A. Barth.

---

176. — **Pahlavi, Gujarâti and English dictionary** by Jamaspji Dastur Minocheherji Jamasp Asana, fellow of the University of Bombay. 1877. Agents in London, Trübner and Company.

Une des grandes difficultés pratiques qui arrêtent dans les recherches sur le pehlvi, c'est l'absence de dictionnaire. Jusqu'ici l'on s'est borné, — et c'était le plus sage, — à dresser, au fur et à mesure de la publication des textes, le lexique des termes qu'ils contiennent. Ainsi ont été formés tour à tour les lexiques du Bundehesh (par M. Justi, Leipzig,

1868), du Pand Nâmeh d'Adarbâd Mârâspand (par M. Sheriarjee Dadabhoy, Bombay, 1869); de l'Ardâ Virâf, du Goshti Fryân et du Hadokht Nosk (par M. West, Bombay, 1874), des cent-deux premiers chapitres du Dîn Kard (par M. Peshotun D. Behramjee Sunjana, Bombay, 1874-1876). Voici enfin un dictionnaire pehlvi en règle dont vient de paraître le premier volume : c'est l'œuvre d'un des prêtres les plus respectés de la communauté zoroastrienne de Bombay, le Destour Jamaspji Minocheherji Jamasp Asana.

Si l'on se rappelle ce qui a été dit ici-même [1], il y a quelque temps, sur le caractère général de l'écriture pehlvie, sur la multiplicité de valeurs que présentent la plupart des signes et des combinaisons de signes, on comprendra que la confection d'un dictionnaire pehlvi offre une difficulté *sui generis* qui au premier abord semble insurmontable : comment ranger les mots de façon à ce que l'étudiant les trouve quand il les cherche? Soit par exemple le groupe formé d'*a* répété et du signe *u*, groupe qui peut se lire : *âhû* « défaut »; *ahu* « maître », *ahu* « monde », *ashô* « saint »; *hân* « autre », *hân* « vieillard », *khân* « hôtel »; sous quelle lettre le lecteur qui rencontre ce groupe dans un texte devra-t-il chercher dans le dictionnaire? La recherche sera facile dans les lexiques exécutés comme celui du Bundehesh et du Dîn Kard, les éditeurs ayant transcrit en caractères persans ou zends et le texte pehlvi et les mots pehlvis du lexique : si le lecteur trouve par exemple le groupe cité plus haut représenté par *khân* dans la transcription persane, il n'aura qu'à chercher dans le lexique à la lettre persane *kh*. Mais la valeur de ce système qui suppose une interprétation préalable du texte est subordonnée à la valeur même de cette interprétation et par suite ce dictionnaire doit nécessairement, dans l'état actuel de la science, contenir nombre de formes inexactes ou barbares. Ce système est d'ailleurs impossible à suivre dans un dictionnaire proprement dit, qui doit répondre non à tel texte transcrit et interprété, mais à un texte quelconque. En réalité, un dictionnaire pehlvi ne peut être qu'un dictionnaire de signes et non un dictionnaire de mots : les mots doivent se suivre suivant la forme initiale du signe et non suivant sa valeur : c'est le seul système scientifique et sûr : c'est le système inauguré par M. West dans son excellent glossaire l'Ardâ Virâf, qui est le modèle du genre [2]. C'est le système qu'a adopté M. J. L'auteur y est arrivé indépendamment de M. West et par ses propres réflexions (p. CXIV). Cette rencontre lui fait grand honneur et prouve un véritable instinct scientifique.

Ce volume contient les mots commençant par le *signe a* (pp. 1-42),

---

1. N° 33 (18 août 1877), article 156.

2. Le glossaire contient les mots de l'Ardâ Virâf, du Goshti Fryân et du Hadhokht Nosk; ces textes sont transcrits en caractères romains et un index alphabétique des lectures en caractères romains renvoie aux pages du lexique où ces mots se trouvent sous leur forme pehlvie. Ce lexique est donc tout à la fois et un glossaire du texte et un dictionnaire pehlvi indépendant.

par le groupe *a a* (42-87), et la plus grande partie des mots commençant par le groupe *a a v* (le volume s'arrête au groupe et au mot *a a v v d* (lu : *Khahand*). Les mots qui le composent sont empruntés non-seulement aux textes publiés et connus en Europe, mais aussi à des ouvrages inédits comme le Dadistan, le Nérangistan, les Rivâet Pehlvis dont on donne d'assez fréquentes citations. Ce travail apporte donc à la science des matériaux nouveaux et nombreux et, à ce titre, M. J. a tout droit à la reconnaissance des amateurs de pehlvi.

Nous nous permettrons de présenter quelques observations à l'auteur, non sur la méthode qu'il a suivie, et qui est la bonne, mais sur la façon dont il l'a appliquée, ou du moins sur un abus de méthode qui l'a conduit à beaucoup de répétitions inutiles, et cause parfois au lecteur des déceptions ou des embarras.

M. J. est parti de ce principe très-juste que le dictionnaire ne doit point préjuger de la prononciation des mots et doit laisser intactes toutes les questions de lecture; mais il a cru devoir, par un excès de zèle, donner chaque mot autant de fois qu'il peut avoir de lectures différentes : ceci l'a amené à créer nombre d'êtres de raison qui n'ont qu'une existence théorique : reprenons, par exemple, le groupe *aav* dont nous parlions au début de cet article : nous avons dit qu'il peut représenter sept mots différents : *âhû, ashô, khân*, deux mots *ahu*, deux mots *hân;* mais il est évident, étant données les valeurs multiples des signes composants, qu'à côté de ces lectures *réelles*, on peut imaginer une foule de lectures *théoriques*; or, chacune de ces lectures théoriques est donnée séparément comme mot réel, et il est nombre de mots dont la lecture est certaine que l'on rencontre sous cinq ou six déguisements, soit le mot *âhû*, défaut : nous le rencontrons sous les formes *akhu* (p. 87), *akhô* (88), *âkhô* (90), *âhô* (91); le mot qui répond au zend *hana* « vieillard », paraît dans trois articles distincts et donne trois mots différents, *han, hân* et *ahan* (!); les autres à l'avenant. Ce sont là des richesses stériles. Quand l'on ne fait ainsi que multiplier les lectures d'un même mot, il n'y a encore que demi-mal et le lecteur en est quitte pour rayer les formes inutiles; mais souvent ces lectures donnent des mots de sens et de forme absolument différents et le lecteur ne sait s'il est en face de mots réels dont l'existence est constatée et établie par les contextes ou en face de lectures théoriques. Voici, par exemple, pages 148-149, une suite de six mots :

a-avastâ yashnân « Those who do not praise the Avestâ »;
ahu-gêti-dêhêshnân « One who brings evil things into existence »;
ahu-sêtâyashnân « Those who offer insincere prayers »;
hu-satâêshnân « Those who offer sincere prayers »;
zyân-gêtî-dêhêshnân « Those who corrupt the world »;
jashna-gêtî-dêhêshnân « A collection of the creations of the world ».

Sur ces six mots, il y en a trois au moins, le second et les deux derniers, qui s'écartent pour leur formation de toutes les analogies des idiomes iraniens; or, comme en pehlvi les six mots sont écrits de la même

façon, le lecteur est amené à penser que trois au moins de ces mots ne sont que des lectures artificielles. Pour l'un, il est vrai, l'avant-dernier, l'auteur renvoie à un texte, le Dinkard, mais sans le citer, ce qui met le lecteur dans un grand embarras : car, outre que la lecture en elle-même fait difficulté (l'auteur étant obligé, pour arriver au mot *gêtî*, de donner au signe *a* la valeur de *î*), la place des composants est absolument anti-iranienne; il est impossible d'admettre que *zyân* qui, d'après le sens qu'on donne au mot, fait corps avec *dêhêshn*, en soit séparé par le régime *gêtî*. Les exemples analogues sont malheureusement loin d'être rares, et le lecteur marche de doute en doute : quand, par exemple, il rencontre (p. 146) un même groupe de signes pehlvis donnant d'abord le mot *a-hu-dînî* « a bad religion », puis *a-hu-dêvî* « an evil female spirit », il se demande si c'est le texte qui impose cette seconde lecture ou s'il n'y a là qu'une combinaison alphabétique nouvelle des éléments de *ahudînî*. P. 138, nous rencontrons le mot *dashnê-babâ* « The right door », lecture et interprétation qui ne soulèvent aucun doute; mais il est impossible d'accueillir avec la même confiance *hân-babâ* « second chapter, another door » (p. 139), *ahu babâ* « The owner of a gate » et *a-hu-babâ* (!) « An awkvard (!) gate » (137). Il serait aisé de multiplier ces exemples qui prouvent qu'il y aurait danger à employer ce dictionnaire sans de minutieuses précautions; à citer ces formes et à en raisonner sans enquête préalable, on s'exposerait à de grands mécomptes. Nous croyons que M. J. pourrait aisément parer à ces dangers en supprimant en principe tout ce qui n'est que lecture et sens théorique : que, çà et là, tel groupe soit susceptible de deux lectures différentes, la chose n'est pas rare, mais les cas sont limités, et donner tous les mots que l'on peut tirer d'un groupe de signes, c'est créer une langue artificielle qui se superpose à la langue réelle et la voile.

Un défaut contraire, mais moins grave, c'est la réunion fréquente en un seul article de mots différents d'origine et de sens. Je ne parlerai point des exemples comme celui de *ahu-gîtî-dîhîshnân* (p. 149. v. 1) où, au sens « One who brings evil things into existence », succède le sens tout contraire « the Creator of the world »; nous ne croyons pas plus au premier sens qu'au second, puisque nous ne croyons pas à l'existence du mot; mais il est clair que, dans la pensée de l'auteur, il y a là deux mots de formation différente, l'un où *ahu* serait le zend *a-hu* « non bene », l'autre où *ahu* est le zend *ahu* « monde ». P. 68, *hâsar* « proportion, measure, a mendicant, a beggar »; est-ce le même mot qui signifie *measure* et *beggar?* Ce *hâsar* « proportion, measure » est évidemment le même que le mot qui suit : *hâsar* « subst. a Farsang, a league, an hour, simile, an example, measure, limit, a port, castle, fortress, a stone, place, going, course; adv. Till, now ». Ici encore nous avons évidemment une confusion de mots différents : *Farsang, league, measure, limit*, répondent au nom de mesure zend *hâthra; till, now* répondent à l'adverbe *hathra; simile, an example* sont induits proba-

blements de composés de *hathra*; quant à *fort, castle, fortress, stone*, etc., nous ne voyons pas d'où ils peuvent venir. Que l'auteur se garde aussi d'une certaine exubérance dans ses définitions : *a-hush* « Immortal, never-dying, indestructible, ever-living, everlasting, residing in paradise, without tyranny, fatigue, painless, healthy, wholesome, senseless, foolish, bereft of consciousness, insensible »; écartons d'ailleurs *senseless, foolish*, etc., qui se rapportent à un autre mot (zend *a-ushi* : « non-intelligence »; notre mot se rapporte à *a-aoshah* « non-mort »).

Abstraction faite de ces défauts, dont les derniers sont véniels, et qui, aimons-nous à le croire, disparaitront dans la suite de l'ouvrage, on ne saurait rendre trop justice à la consciencieuse activité de l'auteur. C'est le premier effort fait pour dresser un catalogue général des formes pehlvies et, comme nous l'avons vu, ce catalogue péchera non par pauvreté, mais par excès de richesse. C'est une entreprise qui fait grand honneur et à l'initiative de l'auteur et à son érudition, et elle suppose une étendue de lectures telle qu'il s'en rencontre rarement. Un mérite particulier à l'ouvrage, et qui, espérons-nous, paraîtra mieux encore dans la suite, consiste dans les renseignements que l'auteur est en position, mieux que personne, de fournir sur les expressions liturgiques et mythiques; il en a eu peu l'occasion dans ce premier volume : signalons cependant les articles *hâvaván* (p. 166), *hoshang* (p. 118), etc.

Les formes curieuses ne manquent pas dans ce premier volume : citons entre autres la forme *gabrâum* « homme » (p. 26); c'est le sémitique *gabrâ* allongé de la terminaison *um* du synonyme persan *mard-um* : c'est un exemple intéressant de l'*équivalence* des thèmes persans et sémitiques et une preuve nouvelle que le pehlvi, tel que nous le trouvons dans les textes, n'a jamais été parlé et n'est qu'un système d'écriture. Signalons enfin un cas où M. J. donne la vérité sur un mot singulièrement traité par les Européens, le mot *apûç*, zend *aputhra*, « gravida, prægnans »; les savants européens ont confondu *aputhra* « gravida » avec *aputhra* « sans fils » et l'expliquent : « qui n'a pas encore d'enfant, c'est-à-dire dont l'enfant n'est pas encore né, est près de naître! » M. J. reconnaît dans *a*, non l'*a* privatif, mais une particule signifiant « at, towards, with » (p. 2); cela revient à dire que *a-puthra* est pour *â-puthra*, et signifie « qui est en voie d'avoir un fils » : explication très-ingénieuse et qui a toute vraisemblance.

Le dictionnaire est précédé d'une Introduction (texte guzerati, avec traduction anglaise) sur l'origine du pehlvi. Il nous est difficile de discuter les théories qui y sont émises, la méthode de l'auteur étant toute différente de la méthode européenne et son point de départ étant dans la foi. Nous en donnerons quelques exemples : le pehlvi n'est né ni au temps des Sassanides ni même au temps de la domination assyrienne, car il était déjà parlé au temps du roi Gushtap, sous qui Zoroastre prêcha la loi; il existe des formules en zend et en pehlvi composées par le roi Fe-

ridun pour abattre Zohâk (XXXIV) : donc le pehlvi est antérieur à Zoroastre; les langues sémitiques dérivent des langues aryennes (lisez : du zend), car le premier homme, Gayomart, a chanté des Gâthâs en zend. Constatons d'ailleurs que cette méthode ne met pas toujours l'auteur en contradiction avec les résultats de la science européenne : le roi Tahmurath, dit une légende persane, dompta les *dévs* (les démons) et les força de lui enseigner leurs arts et entre autres l'écriture; or, dit M. J., les *dévs* désignent souvent les peuples étrangers, les barbares, les Sémites voisins : il suit de là que l'on a raison d'attribuer aux Sémites l'invention de l'écriture.

M. J. passe en revue les diverses étymologies données des mots *Pehlvi* et *Uzvâresh*. M. J. donne à son tour une explication de l'énigmatique *Uzvâresh* : il l'interprète par le guzerati *vâresô* « héritage », combiné avec le préfixe *uz* « en haut »; le *Uzvâresh* serait « le successeur » du zend. Je doute que cette ingénieuse explication soit destinée à mettre fin au débat. Pour notre part, nous adopterions beaucoup plus volontiers celle qu'a donnée M. Derenbourg et qui semble inconnue à M. Jamaspji; M. Derenbourg, observant que, d'après le témoignage des parsis, recueilli par M. Haug, le mot *Uzvâresh* désigne la partie sémitique du pehlvi et que dans la lecture des textes pehlvis les parsis substituent des termes persans aux termes sémitiques (araméens) qu'ils rencontrent, en disant « cela est *huzvaresh* », suppose que le terme *huzvaresh* désignait précisément le caractère étranger des mots remplacés : *huzvaresh* ou, plus exactement, *hozuresh* serait l'araméen *ho soursi* « cela est syriaque [1]. »

Bien que nous ne puissions souscrire à toutes les idées exprimées dans cette Introduction, hâtons-nous d'ajouter que l'esprit théologique qui l'anime n'a rien de ce caractère exclusif et agressif qu'on risque parfois de rencontrer dans des contrées moins lointaines. Le Destour Jamaspi est pénétré d'une sympathie profonde et non dissimulée pour la science européenne, et tout en indiquant avec force, et à très-juste droit, les titres de gloire des anciens Destours qui ont conservé depuis le moyen âge jusqu'à nos jours la tradition de la science zoroastrienne et ont été les premiers maîtres des savants européens, il proclame avec émotion et reconnaissance les services rendus à leur tour par ceux-ci à la science et à la religion parsie. « C'est à leurs travaux que nous devons en grande partie de pouvoir écarter les doutes que, çà et là, l'on a jetés sur la sainteté de notre religion. Sans le secours généreux de plusieurs grands États et les admirables travaux des savants d'Europe, nous pouvons être sûrs que le peu que nous savons des littératures zende, pehlvie et pazende n'aurait jamais été connu. N'est-ce point un sujet de profonde reconnaissance que le travail et la dépense dont nous aurions dû nous

1. Lettre à M. Mohl sur un passage du Kitab-el-Fihrist relatif au pehlvi et au huzvarech, par M. Ch. Ganneau, avec quelques observations sur le même sujet, par M. Derenbourg, p. 19 (Extrait du *Journal asiatique*, 1866).

charger nous-mêmes, des hommes qui professent une autre religion, qui appartiennent à des pays autres que le nôtre, s'en soient chargés avec tant d'ardeur et de libéralité? Quoique, dans cette tâche volontaire, ces hommes d'initiative aient eu pour objet d'étendre la science et l'expérience de l'humanité, c'est néanmoins notre communauté Parsie qui a recueilli le plus de profit de leurs inappréciables recherches. Aussi donc, Destours ou laïques, notre reconnaissance ne s'égarera pas en les remerciant cordialement pour les facilités d'études qu'ils nous ont données. » (XVII) — Tels sont les sentiments qui animent cet honnête et intelligent clergé Parsi qui ne croit pas ses croyances compromises pour être soumises à l'investigation scientifique, et qui les honore par son amour de la science et sa large tolérance.

James DARMESTETER.

---

177. — CELAKOVSKI. **Cteni opocatelch dejin vzdelanosti.** Lectures sur les commencements de la civilisation et de la littérature des peuples slaves. Prague, 1877, un vol. in-8°. Prix : 5 fr.

Le poëte Celakovski, l'un des rénovateurs de la poésie nationale et du *slavisme* en Bohême, est mort en 1852. Dans les dernières années de sa vie, il avait occupé la chaire de philologie slave de l'Université de Prague. Ses leçons de philologie ont été publiées peu de temps après sa mort; ses leçons d'histoire littéraire sont restées en manuscrit jusqu'à nos jours : la *Société de littérature tchèque du Musée de Prague,* après les avoir longtemps gardées en portefeuille, a cru de son devoir de les publier. M. Joseph Jireczek s'est chargé de les présenter au public : de la part d'un écrivain de talent, les moindres fragments sont précieux au point de vue littéraire; chez un poëte aussi patriote qu'était Celakovsky, on peut toujours relever d'heureuses intuitions, des descriptions ingénieuses et brillantes. Mais le progrès de la science exige des réserves ou des corrections inévitables. M. J. avoue dans sa préface que les « idées de Celakovsky ont été dépassées sur bien des points ». Il est fâcheux que le savant philologue n'ait pas cru devoir signaler, au moins par une note, les passages arriérés, erronés, ou même dangereux, de cette publication. Pour ne citer qu'un exemple nous trouvons signalés (p. 117), entre autres monuments runiques (?) slaves, le fameux lion de Bamberg sur lequel le poëte Kollar avait lu en caractères runiques, l'inscription soi-disant slave : *Carni bug* (le dieu noir). Celakovsky renvoie à un article de Schafarik qui fut, comme on sait, une des rares aberrations de ce puissant esprit. Il n'est plus permis aujourd'hui de réimprimer ces dangereuses fantaisies, sans mettre en garde le lecteur inexpérimenté, d'autant plus enclin à les croire qu'elles flattent plus son patriotisme. Le texte slavon cité p. 115 n'a pas été revu par une personne compétente et pullule de fautes d'impression.

Ceux qui ne cherchent dans les livres de ce genre que des renseigne-

ments scientifiques feront bien de ne pas aborder ce volume sans avoir étudié le bel ouvrage de M. Krek : *Einleitung in die Slavische Literaturgeschichte, Graz, 1874*. Nous en avons rendu compte ici-même. (Voir la *Revue* du 6 février 1875.)

Louis Leger.

---

178. — **History of Great Britain during the reign of queen Anne,** by F. W. Wyon; 2 vol. in-8° de 541 et 551 p. Londres, Chapman et Hall, 1876.

Il serait malaisé de définir avec précision le caractère de cet ouvrage : il ne donne pas tout ce que le titre promet, et d'autre part il est encore trop considérable pour être regardé comme un livre de vulgarisation. Ce n'est pas davantage un livre d'érudition ; il suffit de regarder les notes et de voir la manière vague dont l'auteur renvoie aux sources : (*Swift in several of his political writings*, I, p. 64. — *Several lives of W. Fuller ; his different publications*, p. 69. — *See the various biographers of Defoe*, p. 142. — *See Saint-Simon.* — *Camgne de Flandre*, etc.) pour s'apercevoir qu'il est peu familier avec la méthode historique, et qu'il fait une rédaction d'histoire plutôt qu'une œuvre de critique.

Si, de plus, on entre dans l'examen des sources mêmes auxquelles M. Wyon a puisé, on trouve matière à un reproche plus grave encore : il connaît mal la bibliographie de son sujet. Nulle part il ne cite ni les *Quinze années du règne de Louis XIV*, par L. Moret, ni surtout l'ouvrage plus récent de M. Noorden, *Der Spanische Erbfolgekrieg* (2 vol. allant jusqu'en 1707, pub. en 1871 et 1876). P. 100 du premier vol., il cite, parmi les « nombreuses biographies du prince Eugène », celle de Dumont dans son *Histoire militaire,* mais il ignore celle qu'a publiée, il y a dix-neuf ans, M. d'Arneth, le savant directeur des archives impériales de Vienne. Ces oublis sont fort regrettables. M. W. aurait trouvé dans ces ouvrages, — pour ne parler que des plus importants, — de précieuses indications; il y aurait appris l'existence de maint document qui l'aurait peut-être mis lui-même sur la voie de documents nouveaux, et il aurait ainsi pu élargir les bases de son travail.

La plupart de ses informations, en effet, lui ont été fournies par des ouvrages qui ne sont pas sans valeur, mais qui sont devenus très-insuffisants; ceux auxquels il renvoie le plus souvent sont l'Histoire d'Angleterre par l'évêque de Salisbury, Burnet, l'ami dévoué de Guillaume III, les Mémoires de Lamberty, les Annales de Boyer, et surtout les *Lettres historiques* attribuées à Dumont, l'auteur du *Corps diplomatique,* et publiées à Amsterdam (2 vol. in-32 par année, de 1692 à 1727). Ces lettres ont l'autorité, mais n'ont que l'autorité d'un journal *bien informé*. C'est sans doute à la lecture de cette revue mensuelle des événements graves ou futiles dont l'Europe était le théâtre, qu'il faut attribuer

ce que la nouvelle Histoire de la reine Anne a de superficiel. En vain l'auteur a-t-il eu recours à d'autres autorités : aux dépêches de Marlborough, à sa correspondance avec sa femme et Heinsius, qui lui fournissent des renseignements certains et précis; il ne veut voir que le côté extérieur et purement descriptif des événements. Aussi fait-il un fréquent usage des écrits publiés par les pamphlétaires, les journalistes du temps, Defoe, Swift surtout, et des feuilles périodiques telles que la *London gazette*, l'*Examiner*, le *Spectator*. Les divers Mémoires qu'il a consultés, ceux de Saint-Simon, Villars, Feuquières, Torcy, Tessé, Berwick pour la France, Lockhart pour l'Ecosse, Fr. Atterbury, évêque de Rochester, Warburton, Carleton, etc., pour l'Angleterre, ont été pour M. W. des guides plus ou moins sûrs pour la connaissance des principaux faits militaires ou diplomatiques, mais n'ont pas contribué à lui faire abandonner le point de vue anecdotique auquel il s'est placé.

Aussi les lacunes de son livre sont-elles importantes : on y trouverait à peine quelques renseignements disséminés çà et là sur l'administration intérieure de l'Angleterre, sur la situation des colonies, sur la littérature, l'art, les sciences, la philosophie anglaise, à l'époque de la reine Anne. Si les noms de Defoe, de Swift et d'Addison apparaissent dans le récit des luttes parlementaires hors du parlement, dans ce qui commençait à être la presse, et celui de Prior dans l'exposé des négociations qui devaient aboutir au traité d'Utrecht, ceux de Pope, de Newton, qui fut directeur de la Monnaie (depuis 1701), et membre du Parlement, de Locke (mort en 1704) et de Clarke, chapelain de la reine Anne, de Christophe Wren, l'illustre architecte qui construisit l'église de Saint-Paul de Londres, de Rymer, historiographe de la reine (mort en 1713; le 1er vol. des *Foedera* est de 1704), ne sont même pas mentionnés. L'auteur, infidèle aux promesses de son titre, n'a traité que la guerre avec la France et les négociations relatives au traité d'Utrecht, l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, et la longue bataille entre les Whigs et les Tories dont l'issue, il est vrai, allait décider du sort de l'Europe. Ce sont sans doute les trois points de vue les plus dominants desquels on peut considérer l'histoire du règne de la reine Anne; ce sont ceux qui offrent les spectacles les plus émouvants; mais ce n'est pas une raison pour négliger les détails plus humbles, moins connus, et qui par là même n'auraient pas présenté peu d'intérêt.

En dehors des livres imprimés, ouvrages de seconde main ou témoignages contemporains, M. W. ne s'est livré à aucune recherche personnelle et ne nous fait connaître aucun document nouveau; il eût pu en trouver, s'il eût voulu, cependant, et sans sortir de son pays, dans les riches collections du *British Museum* et du *Public record office*. M. Noorden a fait dans celles-là d'heureuses trouvailles qui suffiraient à donner à son livre une réelle valeur. Une autre publication, celle des *Treasury papers*, entreprise par l'administration des Archives anglaises (coll. des *Calendars of State papers*, 1er vol., 1876), contient beaucoup

de renseignements précieux qu'il aurait été facile, en tous cas, à M. W. de trouver dans les originaux eux-mêmes. Les dépenses pour la guerre y tiennent naturellement une grande place; outre les 10,000 hommes mis à la disposition des Etats-Généraux et l'armée anglaise de 40,000 h. qui devait s'unir aux troupes alliées, l'Angleterre avait à payer chaque année de nombreux contingents fournis par les princes allemands, sans compter les troupes envoyées en Espagne et en Portugal; on voit là très-clairement qu'en effet l'Angleterre prit plus que sa part dans la guerre et qu'elle fut forcée de dépenser plus que les communes ne votaient d'argent. De là de sérieuses difficultés parlementaires, qui finirent par user le ministère whig. On trouve aussi dans ce volume de curieux ou d'importants détails sur les galions pris à Vigo (p. 107, 114, 115, 126, 163), sur les pirateries exercées jusque sur les côtes d'Angleterre par les corsaires français et sur la contrebande des vins de Bordeaux (p. 81, 90, 100), sur la situation des réfugiés protestants et des officiers français prisonniers en Angleterre (p. 83, 180, 199, 333, 425, 475, 535, 183 et 321), sur les colonies anglaises des Antilles et de l'Amérique du Nord (voy. une lettre de Rob. Livingstone, sur les affaires des Anglais à New-York en 1705, p. 511-547, et p. 194, 327, 336), sur l'ambassade de Jezreel Jones en Maroc, en 1704-5, ambassade qui eut pour effet d'arrêter net les pourparlers de la France avec l'empereur du Maroc; le lendemain même de l'arrivée de Jones, les consuls et les religieux français et espagnols furent renvoyés sans avoir rien obtenu, et avec cette réponse ironiquement injurieuse : « Que l'empereur traiterait avec eux quand ils auraient repris Gibraltar » (p. 403). Une lettre publiée en entier, p. 124, atteste la confusion dans laquelle la bataille d'Almanza jeta les Anglais; une autre donne des détails sur les délibérations de la Chambre irlandaise des Communes, du 9 au 14 octobre 1703 (p. 195); une autre est de Peterborough lui-même sur la prise de Barcelone (p. 391). Le nom de Newton se rencontre au bas d'un mémoire sur la valeur des monnaies d'or étrangères comparées aux monnaies anglaises d'argent (p. 39); celui de Chr. Wren au bas de plusieurs rapports sur d'importantes réparations à la bibliothèque Cottonienne, sur l'achat de la maison et des jardins de Cotton à Westminster, pour y installer une bibliothèque publique (p. 204, 235, 444. — Ils furent achetés 4,500 liv. p. 476); celui de D. Defoe (dont le nom est écrit trois fois Fooe), à propos d'une somme de 50 liv. de récompense réclamée par un homme qui avait dénoncé la retraite où se cachait le pauvre journaliste, poursuivi pour un libelle intitulé « The shortest way with Dissenters » (1703, p. 106, 153). Enfin, l'impression des *Foedera* donna lieu à des maniements de fonds importants et que les circonstances rendaient difficiles; voy. p. 28, 124, 301, 305, 458, 477, 545, passages qui nous font assister à la naissance laborieuse d'un des plus précieux répertoires de textes authentiques qui existent. Ces détails sur lesquels je n'ai pas craint d'insister, montrent le profit qu'aurait apporté au livre

de M. W. une étude plus approfondie et plus originale du sujet.

Il serait curieux aussi de comparer le récit du voyage que fit le prince Eugène en Angleterre en 1712, tel qu'il se trouve dans M. W. et dans M. d'Arneth (*Prinz Eugen von Savoyen*, 1858, II, 198 et suiv.); mais je ne ferai à ce sujet qu'un rapprochement : parmi les pièces citées par l'auteur allemand se trouvent les « points dont S. M. Impér. et Cathol. a chargé le prince Eugène de Savoie » (24 janv. 1702), et un mémoire fort pressant adressé quelques jours après par le prince aux ministres anglais sur les propositions de l'empereur concernant la prochaine campagne; ces documents ont été publiés dans l'*Œsterreichische militarische Zeitschrift*, en 1808, époque à laquelle l'Autriche, au lendemain d'Austerlitz et à la veille de Wagram, cherchait à se rapprocher de l'Angleterre; une pareille publication, à un pareil moment, semble bien être une publication de circonstance, et comme un *ballon d'essai*.

Avant de terminer, j'ajouterai quelques remarques sur la forme même du livre. Il est bien écrit, d'un style vif et animé; les récits de bataille surtout sont attachants; mais dans l'ensemble la composition en est défectueuse. L'auteur suit trop uniformément l'ordre chronologique; le plus souvent, il divise le récit d'une année en deux parties : dans la première, il raconte les événements militaires; dans la seconde, il fait le tableau de la session parlementaire. Il en résulte que l'on suit malaisément, par exemple, les diverses phases que subirent l'épineuse question de l'union des deux royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, et cette autre, non moins délicate, des négociations avec la France. Le livre manque d'unité.

En résumé, M. Wyon a fait une tentative honorable pour remplacer les ouvrages vieillis de Boyer, Somerville, lord Stanhope; mais l'insuffisance de ses études premières lui a fait produire un livre déjà vieilli en naissant. L'histoire de la reine Anne, une des plus considérables de l'histoire anglaise, reste donc à faire [1].

Ch. Bémont.

---

179. — **Le philosophe de Strasbourg.** Étude sur l'abbé Bautain et son école, par Antoine Campaux, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas). Nancy, Berger-Levrault, 1876. 49 p. in-8°.

Le présent travail n'est que le remaniement d'un éloge académique prononcé par M. Campaux à la rentrée des Facultés, à Strasbourg, en novembre 1867, après la mort de l'abbé Bautain que le titre de doyen

1. J'ai peu d'erreurs de détail à noter; les unes ne sont que des fautes d'impression, comme Tabard (1, 176) pour Tallard; d'autres des bizarreries d'orthographe, telles que Catinât (1, 93, 95), assignâts (373), Nôtre Dame (500). L'endroit où Villars remporta une victoire sur les Impériaux le 14 oct. 1702, n'est pas « une colline dans le voisinage de Nordlingen » (p. 97). C'est Friedlingen qu'il faut lire.

honoraire rattachait encore à la Faculté des lettres de cette académie. Il est écrit avec l'élégante facilité qui distingue l'auteur des *Legs de Marc-Antoine* et du poëme de *Maisonnette*, mais le ton général est celui du panégyrique, bien plus que d'une impartiale appréciation de son sujet. Le milieu dans lequel se mouvait M. C. ne la permettait pas peut-être et celui-ci s'est d'autant plus facilement laissé persuader par les admirateurs de l'abbé Bautain, qu'il partage ses opinions religieuses sans pouvoir contrôler sans doute ses théories philosophiques. Son mémoire ne nous offre pas moins un chapitre intéressant de l'histoire intellectuelle de Strasbourg et de l'Alsace dans le premier tiers du XIX[e] siècle et les faits qu'il relate sont si profondément oubliés aujourd'hui qu'il n'est pas sans intérêt de les parcourir à la suite de M. C., si l'on sait se garder de ses entraînements enthousiastes.

Louis-Eugène Bautain, né en 1796, élève de l'Ecole normale en 1813, condisciple de Damiron et de Jouffroy, élève de Cousin, vint à Strasbourg en 1816, pour y enseigner, à vingt ans, la philosophie au Collége royal. Dès l'année suivante, il fut appelé à la chaire de philosophie de la Faculté des lettres et y professa avec un succès toujours croissant. Une belle figure, qui lui valut de nombreux succès dans le monde, une « voix métallique dont il savait jouer en maître comme d'un instrument exquis », une éloquence qui ne tarissait jamais, lui valurent une immense popularité parmi la jeunesse universitaire d'alors, à laquelle s'associèrent les salons libéraux de Strasbourg. Il se disait disciple de Cousin et voulait transplanter les doctrines de l'Allemagne sur le terrain de la métaphysique française. « Avec l'audace de la jeunesse il cinglait, toutes voiles déployées, en pleine ontologie, sans souci des écueils que recèle cet océan ». Il y en eut qu'effaroucha sa phraséologie philosophique; on le dénonça pour avoir dit que *Dieu n'existe pas, mais qu'il est*, et, sur cette accusation de nier la Divinité, le gouvernement suspendit ses cours. C'était avoir la main malheureuse, car, ainsi que le dit M. C., à ce moment même, « ce mécréant se rapprochait chaque jour davantage du giron de l'Eglise ». Ce fut une femme surtout, qui n'était plus jeune, mais d'une piété très-ardente et d'une grande élévation d'esprit, à laquelle il dut son salut. M[lle] Louise Humann, la sœur du futur ministre des finances de Louis-Philippe, avait longtemps habité l'Allemagne; « elle avait étudié la philosophie allemande à fond, *dans le texte des auteurs* », ce que ne pouvait faire, paraît-il, le professeur officiel de philosophie qui déroulait alors leurs systèmes devant le public émerveillé de Strasbourg. « Dans cette atmosphère, Bautain, entré pur philosophe, finit par se trouver un jour chrétien ».

Rassuré dès lors sur ses tendances, la Restauration lui permit de reprendre ses cours en 1824. Il voulut se livrer à côté de ses cours à l'étude de la médecine et soutint en 1826 une thèse de docteur où il établissait « que l'âme se faisait à elle-même son corps ». M. C. ne nous

dit pas ce qu'en pensèrent les examinateurs, assurément surpris de pareils sujets de dissertation médicale. Mais bientôt sa sphère d'activité dans le monde laïque parut trop étroite à Bautain. Il s'ouvrit à Mgr. Lepappe de Trevern, ancien officier de cavalerie, pour lors évêque de Strasbourg, de son désir d'entrer dans les ordres. L'évêque s'empressa d'accueillir une aussi illustre conquête. Sans être astreint à faire des études théologiques, il fut ordonné prêtre en 1828 et le public, qui avait applaudi le professeur libéral, put aller entendre le prédicateur sous les voûtes de la cathédrale. Tout en restant professeur à la Faculté des lettres, il fut nommé en 1830 directeur du Petit-Séminaire. Mais la révolution de Juillet avait rendu fort impopulaire la soutane ecclésiastique dans les chaires universitaires et, de 1830 à 1833, M. Bautain dut rester en congé pour éviter les manifestations que lui valurent son changement d'idées et d'allures. Il finit également par se brouiller avec Mgr Lepappe de Trevern, son protecteur, pour une controverse sur la valeur réciproque de la foi et de la raison, où l'on vit — chose singulière! — le professeur de philosophie exalter la foi et l'évêque défendre les droits de la raison. Tout cela le dégoûta du séjour de Strasbourg où ses cours étaient de plus en plus délaissés, parce qu'ils devenaient de plus en plus ennuyeux. Il se rendit à Paris, pour y chercher un autre théâtre à son activité. Son ami, M. l'abbé Carl, et lui, fondèrent en 1840 le collége de Juilly. Plus tard Mgr. Sibour le nomma vicaire général de l'archevêché de Paris et, en 1853, le gouvernement lui confia la chaire de morale à la Faculté de théologie de la capitale. C'est en chaire et dans le confessionnal qu'il se fit une réputation quasi nouvelle, où son ancienne philosophie ne jouait plus aucun rôle, et dans le monde élégant et pieux ses publications mi-religieuses et mi-littéraires, *La belle saison à la campagne, La Chrétienne de nos jours,* conservent encore sa réputation, plus sûrement que les nombreux volumes publiés jadis et dans lesquels il exposait ses idées métaphysiques. Il y a dix ans qu'il est mort (il a succombé le 15 octobre 1867), et qui parle encore du « philosophe de Strasbourg » et de son « école »? Les personnes qui l'ont entendu dans la première période de sa brillante jeunesse, conservent de lui le souvenir comme d'un incomparable rhéteur, d'un véritable acteur dans sa chaire académique, mais aucun ne nous a parlé jamais de lui comme d'un penseur et d'un savant. Un de ses disciples a dit de lui que « tout son être paraissait flotter dans une couche de vapeurs contemplatives »; c'était avant tout sa pensée qui restait vague et flottante et quand l'ancien panthéiste disait à ses auditeurs, après sa conversion : « Ce qu'on veut bien appeler ma philosophie n'est que la parole chrétienne scientifiquement exprimée », il montrait ainsi lui-même combien peu sa spéculation restait libre pour poser les problèmes et surtout pour les résoudre.

Mais nous n'avons point à discuter ici cette philosophie; bien plus encore que M. Campaux, nous nous sentons incompétent dans une

discussion pareille. Nous croyons donc devoir terminer ici ce compte rendu, en disant qu'à notre avis, tout ce qui reste aujourd'hui de Bautain et du bruit qui s'est fait autour de lui, c'est un curieux problème psychologique qui aurait mérité de trouver un appréciateur plus complet [1] et moins enclin au panégyrique.

R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 septembre 1877.

M. Derenbourg lit une notice intitulée *Quelques observations sur les inscriptions de Saffa.* — On a trouvé à Saffa, au sud-est de Damas, un grand nombre de pierres gravées. M. Wetzstein, le premier, a publié quelques-unes de ces inscriptions : elles ont alors vivement piqué la curiosité, car la langue et l'écriture en étaient inconnues, et l'on n'est pas parvenu à les déchiffrer. La solution du problème vient d'être grandement facilitée par une publication récente de M. de Vogüé, qui a fait connaître plusieurs centaines d'inscriptions semblables. M. Derenbourg communique à l'académie les premières observations faites par lui-même et par M. J. Halévy sur les textes publiés par M. de Vogüé. — L'aspect général de ces inscriptions rappelle celui des inscriptions de la presqu'île sinaïtique. Les caractères, bien qu'on n'ait pas encore pu les déchiffrer tous, ne sont que des variantes de ceux de l'écriture hébraïque. Les lignes sont écrites fort irrégulièrement, tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, tantôt de haut en bas ou de bas en haut. — Comme les inscriptions sinaïtiques, celles de Saffa ne contiennent, le plus souvent, qu'une suite de noms propres reliés les uns aux autres par le mot *ben*, fils. M. Derenbourg pense que ces inscriptions ont été gravées par des légionnaires romains campés à Saffa; on sait que les légions se recrutaient dans toutes les provinces de l'Empire. Les noms qu'on y lit seraient ceux de ces légionnaires, avec leur généalogie. — Certains indices donnent à penser que la langue des inscriptions, lorsqu'elles contiennent autre chose que des noms propres, pourrait être de l'ancien arabe.

M. Duruy lit une étude sur les deux empereurs, fils de Septime Sévère, Caracalla et Géta. Il raconte d'abord leur règne commun, et repousse la légende suivant laquelle les deux frères auraient songé à partager l'Empire. Après le récit du meurtre de Géta, il présente le tableau de la situation de l'Empire sous le règne de Caracalla. Il insiste notamment sur l'influence et la corruption, également croissantes, de l'armée. Elle se recrutait alors presque uniquement de barbares mercenaires, tirés du fond des provinces, dénués de tout patriotisme et animés uniquement par l'appât du gain. En même temps l'empereur dispensait les sénateurs des fonctions militaires, et on alla bientôt jusqu'à les leur interdire. Au lieu des anciens gouverneurs à la fois civils et militaires des provinces, on créa des *duces* exclusivement militaires. Ainsi l'armée devenait de plus en plus étrangère à la nation. L'empereur, d'autre part, se faisait le courtisan de ses soldats, prenant part avec eux à tous leurs exerci-

---

1. Les journaux du temps, publiés à Strasbourg, renferment des masses d'articles polémiques pour ou contre Bautain; d'innombrables brochures ont été publiées pour ou contre ses opinions, avant et après 1838; M. C. semble n'avoir connu rien de tout cela; du moins il n'en cite aucune.

ces, à leurs repas, à leurs travaux même les plus vulgaires. Il leur livrait l'Empire en proie, les autorisait à quitter les camps, à passer l'hiver dans les villes, qu'ils traitaient en pays conquis. Justement impopulaire, il savait que l'armée était le seul soutien de son autorité, et même il ne se gênait pas pour le dire tout haut.

M. Révillout, continuant la lecture de ses *Études démotiques*, examine plusieurs actes qut contiennent des contrats de prêt de blé. Ces actes proviennent presque tous d'une même famille, dont les membres investis d'ailleurs de certaines fonctions quasi-sacerdotales, paraissent avoir pratiqué habituellement l'usure. Les conditions sont à peu près les mêmes dans les divers actes; mais la forme varie suivant que les parties sont de race égyptienne ou étrangère : dans le premier cas, on suivait les formes de la loi égyptienne; dans le second cas, celles de la loi grecque, introduite par les rois macédoniens. — On distinguait aussi des monnaies égyptiennes et des monnaies grecques. Des auteurs anciens, Pollux, Héron, Dydime, parlent d'un talent alexandrin qui valait le quart du talent attique, 1500 drachmes au lieu de 6000. M. Révillout, à l'aide des documents démotiques, complète cette indication et reconstitue toute l'échelle des monnaies égyptiennes La monnaie de compte appelée talent par les Grecs est le *jhenjhor* : il valait 300 grosses pièces d'argent, qui représentaient elles-mêmes chacune la valeur de 5 pièces plus petites dites *sekel* : le *jhenjhor* valait donc 1500 *sekel*. Il y avait également des monnaies de cuivre de deux valeurs, l'une quintuple de l'autre, et un talent de cuivre, monnaie de compte, qui valait 300 grosses pièces ou 1500 petites. Le talent de cuivre valait le 50e du talent d'argent. Enfin on trouve mentionnée une autre monnaie, d'or probablement, de la valeur de 50 grosses pièces d'argent; c'était peut-être l'ancien *outen*, dont le poids, comme l'a reconnu M. Chabas, était d'environ 90 grammes.

Ouvrage déposé : — Memoria escrita a sobre el rescate de Cervantes por Muley Rovicdagor Nallat (Cadiz, 1876, in-8°).

Julien HAVET.

Rectification. — P. 140, l. 23, lire au lieu de : pour les seigneuries wurtembergeoises, ce qui suit : Pour les autres, il aurait fallu distinguer. En général, les Etats de l'Alsace n'admettaient pas que leurs sentences fussent frappées d'appel. Dans le principe, la justice éminente appartenait aux deux landgraves, c'est-à-dire pour la basse Alsace aux comtes de Woerth, plus tard aux évêques de Strasbourg, pour la haute Alsace aux Habsbourg. Mais l'immunité avait à divers titres exempté des maisons religieuses, des seigneuries, des villes de cette juridiction, et les villes surtout mirent tout en œuvre pour l'empêcher de reprendre ses droits sur leur territoire. Pour cela, elles eurent leur justice à deux degrés et, en s'appuyant sur leurs priviléges *de non citando, de non evocando, de non appellando*, elles défendirent rigoureusement à leurs bourgeois de se pourvoir ailleurs. Elles ne pouvaient donc être appelées devant les juges étrangers — c'est ainsi qu'on les désignait — que par une action du dehors. Ce ne fut qu'après l'établissement de la chambre impériale, à l'entretien de laquelle elles durent contribuer, que les villes perdirent à l'égard de leurs justiciables le droit de juger en dernier ressort. Mais, dans la haute Alsace, cette observation n'est absolument vraie que pour Colmar; car pour la *reichsvostei* de Kaysersberg, qui comprenait les villes impériales de Kaysersberg, de Münster et de Türkheim, les appels ont été portés de tout temps devant le tribunal du grand bailli à Haguenau.

Errata : N° 31, p. 58, l. 1, lisez : Kelche.
— 36, p. 137, l. 1 : Othon II; p. 137, l. 14 : discrète; p. 138, l. 9 de la note : Udalrich; p. 139, l. 24 : Verkehrs; p. 141, l. 19 : l. Chauffour; p. 141, l. 23 : gardé; p. 143, l. 13 de la note : A Colmar...

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 22 Septembre — 1877

180. — **The Vedârthayatna, or an Attempt to interpret the Vedas.** A Marâthî and an english translation of the *Rigveda*, with the original samhitâ and pada texts in sanskrit. Bombay. Printed at the Indu-prakash press. fascic. 1-9; April-December 1876. 7-569 p. in-8°.

La science indigène du Veda est notoirement en décadence dans l'Inde. Mais, à cela près, elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a bien des siècles. Elle n'a point changé, pendant que tout changeait autour d'elle ; elle n'a surtout subi que très-peu et très-indirectement l'influence de la science européenne, dont elle diffère radicalement par le but, par la méthode et par les moyens d'acquisition. Plus que jamais, le savoir d'un vrai *Vedin* est strictement professionnel, routinier et mnémonique, et rien n'en saurait donner parmi nous une idée même approchante, si ce n'est peut-être la science rabbinique telle qu'elle s'est conservée dans quelques contrées de l'Europe orientale. Mais à côté et indépendamment de cette science qui s'en va et qui aura péri peut-être avant d'avoir achevé de nous révéler ce qu'il peut y avoir encore de renseignements utilisables enfouis dans l'amas de ses vaines minuties, il s'en est formé dans l'Inde une autre qui relève à des degrés divers de l'esprit et des méthodes de l'Occident. Ce serait une histoire déjà longue et certainement curieuse à faire, que celle de cette nouvelle étude hindoue du Veda née au contact des idées européennes. Pour la prendre à son origine, il faudrait remonter au moins jusqu'au temps où Ram Mohun Roy soumettait avec une égale compétence les documents de la Bible et ceux du Veda à une critique essentiellement théologique, il est vrai, mais admirable de candeur et toute pénétrée de l'esprit de libre recherche. Ces brillants débuts furent suivis d'une longue défaillance. Cependant, l'impulsion une fois donnée, le mouvement ne s'est plus arrêté, et il est facile d'en suivre la trace non interrompue jusqu'à ces derniers temps où, grâce en partie à l'action d'associations puissantes, il s'accélère et se diversifie. Il serait fort difficile, par contre, de l'apprécier et de le caractériser en détail, une bonne partie des publications qu'il a provoquées n'étant pas directement

accessibles en Europe. Tout ce que nous pouvons voir à la distance à laquelle nous sommes placés, c'est qu'il est très-sérieux et infiniment varié. Principalement religieux et, à divers degrés, apologétique, réformiste ou confessionnel dans les publications patronnées par les divers *Samâjs* ou émanés d'Hindous convertis, il est ailleurs plutôt patriotique et national (car ces mots commencent à avoir cours dans la presse indigène et l'idée de la patrie hindoue devient un des facteurs de l'opinion), tandis qu'ailleurs encore, mais plus rarement, il semble avoir vraiment pour but la recherche désintéressée. La diversité n'est pas moindre, si on observe dans quelle mesure ces travaux ont subi l'influence des habitudes européennes. Tandis que, pour quelques-uns, tout semble se borner sous ce rapport à emprunter les procédés de la typographie et à s'inspirer d'un certain esprit de vulgarisation (dans cette catégorie, paraissent rentrer la plupart des éditions de textes védiques faites récemment à Calcutta, dont quelques-uns sont accompagnés de commentaires en langue bengâlî, et, probablement, il faut y ranger aussi l'édition avec commentaire en hindî du Yajus Blanc donnée par le râja de Besma), il en est d'autres, telles que les publications védiques du *Pandit* et de l'*Hindu commentator*, et, par-dessus tout, celles de la *Bibliotheca indica*, qui sont rigoureusement conformes aux principes de la critique moderne et où rien, si ce n'est parfois une certaine négligence matérielle, ne trahit la main d'un éditeur asiatique.

C'est à cette dernière classe de travaux que se rattache le *Vedârthayatna*, bien que, à d'autres égards, il s'en distingue assez pour avoir droit à une place à part. Cet ouvrage, qui n'est peut-être que le premier terme d'une série plus vaste, destinée à embrasser encore d'autres monuments de la littérature védique, est en effet la première tentative de la nouvelle école indigène de soumettre à un travail d'ensemble les hymnes du *R*ig-Veda [1]; et cette tentative ne s'adresse pas seulement aux Pa*nd*its, mais elle a pour but de faire bénéficier une notable fraction du public hindou des résultats acquis jusqu'à ce jour dans l'interprétation scientifique de ce document le plus ancien, en somme, qui se soit conservé dans les archives de notre race.

L'ouvrage, dont l'auteur a voulu garder l'anonyme [2] et qui paraît par fascicules mensuels, formera un ensemble assez volumineux quand il sera achevé. Il donne le texte en double forme *samhitâ* et *pada* et cela, autant que je puis voir par la partie que j'ai sous les yeux (fascicules 1-9 comprenant les 44 premiers sûktas), avec une correction parfaite. Cha-

---

1. D'autres tentatives semblables sont annoncées, entre autres une traduction des Vedas, en hindoustani, devant paraître sous le patronage de l'*Arya-Samâj*, de Bombay. Serait-ce la même entreprise que le *Vedârthayatna*? — J'ignore quelle suite a été ou doit être donnée au projet d'une édition des *Dix Granthas* (*Samhitâ, Brâhmana* et *Vedângas*) du *R*ig-Veda annoncée de Benarès il y a une ou deux années.

2. Une communication de M. A. Weber nous a appris, depuis, que l'auteur était Shankar Pa*nd*it.

que hymne est précédé des indications de l'Anukrama*n*î relatives au *r*ishi, aux divinités et aux mètres; et, s'il y a lieu de notes succinctes en marâ*t*hî, mentionnant le *viniyoga* ou emploi rituel, soit de l'hymne entier, soit d'un ou de plusieurs versets; le tout arrangé de façon à économiser l'espace, le plus possible, sans nuire à la clarté. Voilà pour la tâche d'éditeur, de beaucoup la plus facile. Quant à celle d'interprète, l'auteur a précisé lui-même le point de vue sous lequel il l'envisageait, dans une Préface en marâ*t*hî, où je regrette de ne pas pouvoir le suivre d'aussi près que je voudrais, avec mon peu de connaissance de cet idiome et en l'absence de tout secours, même du plus mince vocabulaire. Après avoir montré ce que le Veda est pour l'Hindou, la source et la base de son droit, de sa poésie, de ses vieilles croyances et de sa mythologie, en un mot de toute sa vie poétique, religieuse et nationale, il trace rapidement le cadre de la littérature védique et fait voir la place tout exceptionnelle qu'y occupe le *R*ig-Veda. De là, l'obligation d'en propager l'intelligence, c'est-à-dire de le traduire dans une langue populaire. Il donne ensuite les raisons qui lui ont fait choisir à cet effet la langue marâ*t*hî plutôt que telle autre, le gujaratî par exemple, et qui l'ont décidé en outre à ajouter une traduction anglaise (l'ouvrage est dédié par l'auteur « à tous ses frères et sœurs aryens »). Enfin, il termine par des réflexions sur l'esprit dans lequel il convient d'interpréter et de lire un document d'un âge aussi reculé. En d'autres termes, son livre doit avoir le double caractère d'une publication rigoureusement scientifique et d'une œuvre de vulgarisation.

Et l'ouvrage répond en effet à cette double promesse. L'interprétation est faite sans parti pris et témoigne à chaque ligne que l'auteur est au courant de la science actuelle. La traduction anglaise, par exemple, va de pair avec les meilleurs travaux de ce genre qui se soient faits en Europe, et non-seulement elle est fidèle parfois jusqu'aux moindres nuances, mais elle est concise, claire et élégante. La traduction marâ*t*hî paraît serrer encore de plus près le texte, qui est accompagné, en outre, d'une version mot à mot en sanscrit classique. Ces trois traductions qui se contrôlent ainsi et se complètent entre elles, sont ensuite justifiées et élucidées dans un commentaire en marâ*t*hî qui, autant que je puis en juger, est, lui aussi, un travail très-distingué. Il suffira de donner la substance de quelques passages, pour faire voir combien il diffère de la généralité des commentaires indigènes et combien l'auteur a su y faire entrer de saine et précise philologie, sans aucun pédantisme et sous la forme la plus simple et la plus populaire.

I, 1, 7 : *doshâvastar*, d'après Sâya*n*a, un adverbe avec le sens de « nuit et jour ». En réalité, le mot est un vocatif et signifie « qui brille la nuit ». La 2e partie dérive de la même racine *vas* qui a donné *vivasvân*, *ushas*. Il se retrouve avec le même sens, IV, 4, 9 et VII, 15, 15. Un sûtra d'Âçvalâyana (III, 12, 4) dit : « Le soir on invoque Agni doshâvastar; le matin, Agni prâtarvastar ».

I, 2, 3 : *dhenâ*. D'après Sâyana, = Vâc, « la parole ». Le mot vient de *dhâ* « sucer, téter », comme son parent *dhenu*, et doit signifier ici « la langue ».

I, 2, 5 : *vâjinîvasû*. D'après Sâyana, « qui résidez auprès des offrandes nutritives ». Ce mot est appliqué aux Açvins, II, 37, 5; V, 74, 6; VIII, 5, 3; X, 4, 12; et à Indra, III, 42, 5; X, 96, 8 : divinités qui sont toujours représentées comme traînées par des coursiers. La 1re partie du composé signifie en effet « cheval »; la 2e, *vasu*, proprement « bien, richesse », équivaut simplement ici au suffixe possessif *vân*, et le mot entier signifie « qui possédez de rapides coursiers ». Un peu plus loin, l'auteur paraît faire un rapprochement peu exact entre la voyelle longue qui termine la 1re partie du composé et celle qui occupe la même place dans *divâvasu, svâvasu, prabhûvasu*.

I, 2, 8 : *kratu*. Ce mot a plusieurs sens dans le Veda : 1° injonction; 2° désir (III, 52, 4); 3° force, puissance, adresse; 4° intelligence, prudence (II, 16, 2); 5° science.

Ces interprétations sont parfois discutables; mais elles ne reposent pas, comme c'est trop souvent le cas dans les autres commentaires, sur de simples affirmations, et la méthode d'expliquer le Veda par le Veda même y est appliquée avec une louable persévérance. En un seul passage, il m'a paru que l'auteur recourait à ces procédés sommaires si familiers à Sâyana : I, 4, 6, il se contente de dire que *ari* est pour *arayah* et de prendre *dasma* pour *dasmám*, et cela pour arriver à un sens peu satisfaisant en lui-même. Outre l'explication proprement interprétative, le commentaire donne des éclaircissements sommaires, mais suffisants, sur tout ce qui relève de l'archéologie du Veda : les termes techniques, les noms et épithètes des divinités, les allusions mythologiques. Les opinions de Yâska sont d'ordinaire reproduites et contrôlées. En général, l'auteur ne cherche pas à se dérober derrière des autorités, et, dans ces cas encore, les références qu'il préfère, sont celles que lui fournit le Veda lui-même. Dans les notices qu'il consacre aux divinités, il a surtout soin de relever les différences qui existent à cet égard entre les représentations du *R*ig-Veda et celles qui ont prévalu plus tard. Je signalerai particulièrement sous ce rapport la notice sur Rudra, I, 43, 1.

En résumé, tout cela, autant que je puis en être juge, paraît simple, pratique, solide, excellent. On peut donc espérer que, dans les contrées étendues où se parle la langue marâthî, la population indigène possédera bientôt, et présentée par une main dont elle pourra la recevoir sans défiance, une interprétation impartiale et aussi fidèle que possible du *R*ig-Veda, du premier et du plus saint de ses livres, mais qui depuis bien des siècles n'est plus pour elle qu'un assemblage de sons incompris. Et même au-delà de ces limites, il y a lieu d'espérer que, grâce à la combinaison de ses trois traductions, l'ouvrage sera d'un usage facile et fructueux pour tous ceux que leur éducation rend en général capables de goûter une lecture pareille. Il ne nous reste donc plus, en félicitant l'au-

teur anonyme de cette belle entreprise, qu'à lui souhaiter le succès et la persévérance nécessaires pour mener à bonne fin sa tâche encore si longue et si bien commencée.

A. BARTH.

181.— **Chronologie Orientalischer Vœlker von Albîrûnî,** herausgegeben von Ed. SACHAU. Leipzig, Brockaus, 1876, in-4°, VII-200 p.

Les difficultés auxquelles se sont dès l'abord heurtés ceux qui ont tenté d'assigner des dates aux principaux évènements de l'histoire de l'Inde, l'obscurité qui règne encore dans ce qui touche à la chronologie ou à l'état politique de ce pays avant la conquête musulmane, ont fait rechercher partout, et notamment chez les peuples étrangers, les documents de toute nature dont on pouvait espérer quelque secours. Les auteurs musulmans, ceux surtout qui étaient contemporains ou à peu près de l'invasion de l'Inde, ne devaient pas être négligés. Le plus important parmi eux, tant par son époque que par ses connaissances, est Abou'l Rihân Mohammed Bîroûni, contemporain de Mahmoûd le Ghaznévide et condisciple d'Avicenne. Astronome bien connu, il joignait aux connaissances encyclopédiques de son temps celles du sanscrit et même du grec, paraît-il. L'invitation qu'il reçut du célèbre conquérant de s'occuper de l'étude de l'Inde ne pouvait mieux s'adresser, d'autant qu'il était doué de plus de sens critique qu'on n'en trouve d'ordinaire à son époque et chez ses compatriotes. On a depuis longtemps reconnu l'importance du *Târîkh Hind* ou Histoire de l'Inde, principal fruit de ses recherches sur ce pays, et MM. Munk et Wœpke s'occupèrent successivement d'en préparer la publication, sans que ni l'un ni l'autre aient pu achever cette œuvre hérissée de difficultés de toute sorte. M. Sachau, venu après eux, commença à étudier un autre ouvrage de Bîroûni, mais de moindre importance, l'*Athâr el-bâkiya* ou traité général de chronologie orientale, et c'est à lui également que fut dévolu le *Târîkh Hind* quelque temps après la mort de Wœpke. C'est la première moitié du texte de ce livre qui vient de paraître, tandis que l'autre moitié et la traduction nous sont promises pour l'année prochaine. Le texte est publié avec tout le soin qu'on était en droit d'attendre de l'éditeur, trop de soin peut-être : nous voulons dire que, s'il ne nous déplaît pas de trouver parfois une voyelle dans un cas douteux ou difficile, il nous paraît qu'un luxe trop grand sous ce rapport, dans un ouvrage qui n'est pas destiné à des débutants, ne sert qu'à augmenter les frais d'impression.

Nous parlions tout à l'heure du discernement de Bîroûni; il va de soi qu'il ne peut se soustraire entièrement à l'amour du merveilleux, si prononcé chez les Arabes, mais le plus souvent il discute, il compare, il cherche à atteindre à un résultat rationnel en serrant ses sources de près.

Il est vrai que, sur bien des points controversés, on n'en savait pas plus alors que nous ne savons maintenant : nous citerons, parmi bien d'autres, la longue discussion à laquelle il se livre à propos des anciens rois de Perse. L'ouvrage est néanmoins des plus importants et contient bien des renseignements utiles, et l'on ne peut attendre qu'impatiemment la traduction qui le mettra à la portée des historiens non-arabisants, ainsi que l'*apparatus* critique qui nous est promis et nous permettra d'en parler plus longuement.

E. Fagnan.

---

182. — **La Chanson de Roland,** genaeuer Abdruck der Venetianen Handschrift IV, besorgt von Eugen Kœlbing. Heilbronn, 1877; petit in-8°, p. vi-175.

On sait que la bibliothèque de Saint-Marc à Venise possède un fonds de manuscrits français fort importants pour l'histoire de notre ancienne littérature épique. Le manuscrit IV de ce fonds compte parmi les plus précieux de la collection, parce qu'il nous conserve une rédaction de la chanson de Roland. Beaucoup plus récent que le célèbre manuscrit d'Oxford (il a été, en effet, exécuté durant le second quart du xiiie siècle), il se place néanmoins tout de suite après lui pour la valeur de son texte, malgré deux graves défauts. C'est l'œuvre d'un copiste qui appartenait au nord de l'Italie, et qui a pris plaisir à déformer le texte original qu'il avait sous les yeux, et à habiller chaque mot français à l'italienne. Par la langue, il rentre donc dans cette série de textes rédigés au xiiie et au xive siècle dans le nord de l'Italie, textes qu'on a appelés *franco-italiens* parce qu'ils présentent un mélange barbare de français et d'italien septentrional (milanais, lombard, vénitien) où, suivant les lieux, le temps, le goût des copistes, c'est tantôt l'élément français, tantôt l'élément italien qui domine. — L'autre défaut, c'est que, sur les 6012 vers qui composent cette rédaction, un peu plus de la moitié seulement (3682 vers) coïncide avec le texte d'Oxford et sert utilement à la constitution critique de ce texte. Les 2330 derniers vers reproduisent un des divers remaniements que l'on possède de la *Chanson de Roland*.

De ce texte curieux, des fragments seulement avaient été publiés, par Keller dans son *Romvart,* par Génin et Théodore Müller dans leurs éditions de la Chanson de Roland. M. Conrad Hoffmann, depuis dix ans, annonce la publication du texte d'Oxford et des 3682 premiers vers du manuscrit de Saint-Marc. Mais cette publication se fait vainement attendre. M. Kœlbing, déjà connu par divers travaux sur notre vieille littérature, spécialement dans ses rapports avec la littérature scandinave, a eu l'excellente idée de nous donner complétement ce précieux manuscrit. Il s'est refusé à en faire une édition critique et à exposer au public ses appréciations et ses interprétations personnelles : il a voulu seulement donner une reproduction de l'original, mais si exacte, qu'elle pût, à bon

droit, passer pour un *fac-simile*. Sauf la forme des lettres, l'impression reproduit le manuscrit. Les mots réunis ou séparés à tort dans le texte sont laissés tels quels; les abréviations, même les plus simples, loin d'être résolues, sont rendues aussi fidèlement que possible; pas de ponctuation, parce que le manuscrit n'en donne pas [1]. Bref, M. K. a voulu mettre à la portée de tous les romanistes un équivalent du précieux manuscrit. C'est une œuvre tout à fait méritoire qui rendra un grand service à l'étude du *Roland*, et par cette publication qui demandait une patience courageuse, M. Kœlbing s'est acquis des droits incontestables à la reconnaissance de tous les amis de notre vieille littérature.

A. DARMESTETER.

---

183. — **De linguâ aquitanicâ,** thèse pour le doctorat ès-lettres, par A. LUCHAIRE, professeur au lycée de Bordeaux, ancien élève de l'École normale. Paris, Hachette, 1877, in-8°, IV-65 p.

M. Luchaire a déjà publié, relativement à la question ibérienne, quatre excellentes brochures, auxquelles vient heureusement s'ajouter celle-ci. Il n'étudie plus ni tel ou tel nom ou mot isolé, ni la nomenclature topographique basque moderne; il s'est proposé un sujet d'un intérêt plus important encore, s'il est possible, et qui touche de plus près au point capital : la classification linguistique des Ibères. Il cherche à établir que les anciens habitants de l'Aquitaine étaient des Basques ou, si l'on veut, des Ibères.

Son étude est divisée en quatre chapitres. Le premier recherche quels renseignements peuvent être demandés sur la langue aquitanique aux écrivains grecs et latins, aux monuments épigraphiques de la région. Le second étudie les langues aujourd'hui en usage dans l'ancienne Aquitaine (basque et gascon). Le troisième chapitre traite des emprunts réciproques constatés dans les vocabulaires gascon et basque. Le quatrième passe en revue les noms de lieux du pays, surtout ceux de la chaîne des Pyrénées.

L'intéressante brochure que nous examinons cherche à établir ces deux points : l'ancien aquitain devait être un dialecte ibérien; l'ibérien est le père linguistique du basque. Je ne pense point que ce soient là deux questions connexes : l'aquitain peut être affilié au basque sans que le basque soit ibérien; mais, au fond, la proposition ne saurait être combattue avec efficacité; la question essentielle est celle des affinités du basque et de la langue des Ibères.

Je suis de ceux qui ne regardent point ces affinités comme établies;

---

1. Ajoutons que, pour les 3682 premiers vers, M. K. met en tête de chaque page l'indication des vers du texte d'Oxford (édition Müller) qui y correspondent.

qui trouvent la question trop complexe pour être résolue par de simples étymologies; en tout cas, la démonstration me semble loin d'être faite encore, et j'opine pour qu'on se tienne à ce sujet, jusqu'à nouvel ordre, dans une réserve prudente. L'origine ibérienne du basque est possible, probable même, si l'on veut; elle n'est pas prouvée et ce n'est qu'une hypothèse encore trop faible pour servir de base à des théories ethnographiques. Le grand nom de Humboldt ne suffit point; et j'estime qu'avant de reprendre et de résoudre définitivement le problème, il faut mieux apprendre, mieux analyser, mieux approfondir le remarquable idiome des Basques.

Les écrits de M. L. se distinguent entre ceux des « ibéristes », si j'ose m'exprimer ainsi, par leur esprit méthodique, leur clarté et leur sobriété. Mais on est en droit de lui reprocher un peu de hâte dans ses conclusions, auxquelles, dans l'état actuel des études basques, on peut opposer de sérieuses objections linguistiques. Le fameux argument des *Iliberri* ou *Illiberri*, le seul retenu par M. E. Desjardins, se heurte à une difficulté phonétique. Toutes ces formes anciennes sont en *l*; or, en basque moderne, « ville » est seulement *iri*, et dans les noms topographiques contemporains il y a autant de formes dérivées de *iri* en *r* qu'en *l*; il serait étrange que de la Narbonnaise à la Bétique *ili* « ville » fût général il y a dix-huit siècles, et qu'aujourd'hui ce ne soit plus qu'une variante régionale. Les formes en *l* (et même *ll* c'est-à-dire *l* mouillé castillan) sont, en effet, presque exclusivement spéciales à la province d'Alava, région limitrophe du pays basque où le langage devait être le plus susceptible d'altérations. D'ailleurs, quand même ces mots seraient réellement basques, est-ce que ce fait suffirait à prouver qu'un idiome apparenté au basque était parlé dans tout le pays? Ne pourrait-il s'interpréter par l'existence de colonies isolées?

M. L. est le premier qui ait signalé, comme pouvant être basque, les noms de personnes de certaines inscriptions recueillies dans les Pyrénées. Mais, pour être décisive, cette étude devrait rappeler le texte de l'inscription, le lieu intéressé, la date probable, etc. Il y a là un travail tout spécial dont M. L. s'acquittera mieux que personne.

Le second et le troisième chapitre sont excellents. M. L. y rectifie fort justement quelques dérivations de mots basques rattachés à l'espagnol par Van Eys et dont l'origine est évidemment romane ou bas-latine.

En résumé, la brochure de M. Luchaire est de tout point recommandable; mais elle ne doit être considérée par son auteur que comme une esquisse préliminaire, un programme général à développer plus tard; elle embrasse plusieurs sujets très-graves et très-complexes, qui méritent une étude plus minutieuse et plus approfondie.

Julien Vinson.

---

184. — **Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné** publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, accompagnées de notices littéraire et bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par MM. Eug. Réaume et de Caussade. Tome IV^{e}. Paris, Alph. Lemerre, 1877, in-8^{e} écu de 406 p. Prix : 10 fr.

Le tome IV des *Œuvres complètes* de Th. A. d'Aubigné renferme : 1° *les Tragiques donnez au public par le larcin de Promethee*; 2° *le Discours par stances avec l'esprit du feu Roy Henry quatriesme*; 3° *les Sonnets épigrammatiques*; 4° *les pièces épigrammatiques*; 5° *les tombeaux du style de sainct Innocent*; 6° enfin un *Appendice* où ont été réunies des pièces de sources diverses.

Nous possédions déjà quatre éditions des terribles Satires que d'Aubigné commença à composer en 1577, alors âgé de 25 ans, né à Casteljaloux [1], « où l'auteur commandoit quelques chevaux-légers, et se tenant pour mort pour les plaies reçues en un combat » [2]. La première édition parut en 1616 (petit in-4°), avec ces deux mystérieuses indications : *Au Dezert, par L. B. D. D.* Il faut entendre, par le *dezert*, Maillé où fut imprimée aussi la première édition de l'*Histoire universelle* (1616-1620, 3 vol. in-f°). Quant aux lettres *L. B. D. D.*, elles ont été interprétées pour la première fois en 1872 par M. Ch. Read en ces termes : « Je ne vois nulle part que l'on ait remarqué et expliqué ces quatre initiales *L. B. D. D.*, derrière lesquelles notre auteur se cache : *et se cupit ante videri*. L'explication que j'en ai trouvée me semble d'autant plus incontestable qu'elle m'a été fournie par d'Aubigné lui-même. C'est lui, en effet, qui nous dit dans ses *Mémoires* (à l'année 1590) qu'à l'assemblée de Chatellerault *toutes les aigreurs et duretés lui furent imputées, et qu'on l'appela le Bouc du Dezert parceque tous deschargeoient leurs haines sur lui. Le Bouc Du Dezert*, tel est le surnom sous lequel il se désigne encore ici lui-même, et que confirme d'ailleurs le nom de lieu supposé : *Au Dezert* » [3]. — La seconde édition (petit in-8°, sans date ni lieu d'impression), est intitulée : *Les Tragiques ci-devant donnez au public par le larcin de Promethee et depuis avouez et enrichis par le* s^{r} d'Aubigné. D'après la *Bibliotheca exotica* de George Draud (Francfort, 1625, in-4°), cette seconde édition aurait paru à Genève, chez la

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nérac.

2. *Aux lecteurs* (en tête des *Tragiques*, p. 4). D'Aubigné ajoute : « Il traça comme pour testament cet ouvrage, lequel encore quelques années après il a peu polir et emplir ». Cf. ce passage de *Sa vie à ses enfants* (*Œuvres complètes*, t. I, p. 33) : « Après ce jour là se passa le périlleux combat [1577] que vous voyez descrit au mesme chapitre 12^{e} [de l'*Histoire universelle*], au retour duquel Aubigné estant au lict de ses blessures, et mesmes les chirurgiens les tenants doubteuses, fit escrire sous soy par le juge du lieu les premières clauses de ses *Tragiques* ».

3. *Les Tragiques*, édition Jouaust; *Avant-propos*, p. XIII.

veuve et les héritiers de Pierre de la Rovière, en 1623 [1]. La 3e édition, *revue et annotée*, a paru, 232 ans plus tard, par les soins de M. Lud. Lalanne (Paris, P. Jannet). M. Lalanne consacra « près de deux ans » à l'établissement du texte et à l'annotation du chef-d'œuvre d'un poëte que, disait-il (*Notice*, p. xxxvii), « je regarde comme devant être placé au premier rang parmi les prédécesseurs des grands écrivains du xviie siècle ». C'était là, comme l'a déclaré M. Read [2], « un travail ardu, considérable et dont l'accomplissement fut un grand service rendu à notre littérature, au public et aux futurs éditeurs des *Tragiques* ». Mais tout le zèle et toute la compétence de M. Lalanne ne pouvaient suppléer à l'absence du manuscrit original. Aussi la 4e édition, que M. Prosper Mérimée avait commencé à préparer dès 1869, et qui a été publiée par M. Read *d'après le manuscrit conservé parmi les papiers de l'auteur avec des additions et des notes* [3], est-elle infiniment supérieure à la précédente. — La 5e édition ne pouvait guère être meilleure que la 4e, les deux textes ayant été empruntés avec la même fidélité au manuscrit original de la collection Tronchin. Une attentive comparaison du volume de M. Jouaust et du volume de M. Lemerre ne m'a fait découvrir entre les deux aucune différence digne d'être signalée.

Les lecteurs de la *Revue critique* n'attendent assurément pas de moi qu'au sujet de la définitive édition des *Tragiques* par MM. R. et de C., j'insiste sur les admirables beautés et sur les bizarres défauts de ce poëme que l'on a cru pouvoir surnommer l'*Épopée du Calvinisme.* Trop de bons juges, tels que MM. Viollet-Le Duc, Sainte-Beuve, Géruzez, Léon Feugère, Sayous, L. Lalanne, Ch. Read, etc., ont analysé et apprécié ce recueil étrange, inégal, mais où l'inspiration est si puissante, la verve si prodigieuse, où les flammes de l'indignation étincellent dans tant de stances qui sont au nombre des plus énergiques et des plus éloquentes de notre langue, pour que je m'avise de l'analyser et de l'apprécier à mon tour. On le lira désormais avec toute facilité, sans être arrêté par la moindre de ces fautes qui, dans les vieilles éditions et même dans l'édition de la Bibliothèque elzévirienne, obscurcissaient et dénaturaient si souvent la pensée de l'auteur [4].

---

1. Ces renseignements manquent au *Manuel du libraire*. C'est M. L. Lalanne qui le premier (1852) a eu le mérite d'appliquer à l'édition sans date, sans nom de lieu et de libraire, les indications fournies par le compilateur des catalogues de librairie des foires de Francfort. — Guy Patin, dans deux lettres à Spon du 10 et du 20 mars 1659, parle d'une nouvelle édition des *Tragiques* faite *depuis peu* à Genève (in-8°), mais il n'en parle que par ouï-dire, et il est probable qu'il s'agit encore là de la seconde édition qui, étant sans date, a dû causer bien des méprises.

2. *Avant-propos*, p. xviii.

3. Paris, librairie des Bibliophiles, 1872.

4. Je n'en citerai que deux exemples. Dans un des plus véhéments passages des *Princes*, d'Aubigné nous montre des femmes du plus haut rang qui, comme la Messaline de Juvénal,

Osent dans les bourdeaux s'exposer desguisées

Les divers morceaux imprimés par MM. R. et de C., à la suite des *Tragiques*, sont tous publiés pour la première fois d'après les manuscrits originaux de Bessinges. Il y a là des sonnets bien tournés, des épigrammes bien affilées, parmi lesquelles il en est quelques-unes qui sont d'un rare cynisme, notamment le quatrain de la p. 379 contre la reine Marguerite. La plupart de ces petites pièces ne sont pas seulement remarquables par leur facture : elles ont, de plus, un intérêt historique, et j'indiquerai particulièrement les pièces relatives à Henri IV, à Charles IX, à Henri III, à la comtesse de Guiche et à la duchesse de Beaufort, à Concini, au P. Richeôme, au comte d'Auvergne, au second maréchal de Biron, au duc de Mayenne, au connétable de Luynes, au garde des sceaux G. du Vair, à l'avocat général Servin, etc. On ne sera pas fâché de trouver ici le quatrain si heureusement frappé que d'Aubigné composa sur la mort de ce dernier (p. 387) :

Pourquoy après si franche et si juste harangue
Perdist sitost Servin et la vie et la voix?
Ce fut pour empescher cette legere langue
De se desdire ainsy qu'elle fit autrefois.

Qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que l'intelligent éditeur des *Œuvres complètes* de Th. A. d'Aubigné ajoute aux trois volumes qui ont déjà paru, au volume qui va bientôt paraître (lequel contiendra les *Aventures du baron de Fœneste, la confession de Sancy*, etc.), un certain nombre de volumes où serait reproduite l'*Histoire universelle*. Il me paraît impossible que cet ouvrage à la fois si curieux et si important, et dont tous les amis du XVI[e] siècle réclament la réimpression, ne soit pas compris dans l'édition des *Œuvres complètes* que MM. R. et de C. nous donnent avec tant de conscience et tant d'habileté [1]. M. Lemerre ne voudra certainement pas laisser inachevé le monument qu'il a

---

et qui reçoivent le même payement que les garces du Hulleu (c'est-à-dire de l'immonde rue du *Grand* ou du *Petit hurleur*). Les deux éditions du XVI[e] siècle et l'édition de 1857 transforment les *garces* du Hulleu en *Grâces du Hulleu*. — On lisait dans ces trois mêmes éditions :

Ils s'estoient apprestés à fendre du cousteau
L'estamine ninomple, et la tendrette peau.

M. L. Lalanne était obligé de mettre sous le dernier vers (p. 224) cette note désespérée : « Je n'ai pu, malgré mes recherches, déterminer le sens du mot *ninomple*, que je n'ai trouvé employé nulle part, et sur lequel personne n'a pu me donner de renseignements. » Dans l'édition Jouaust (p. 220) et dans l'édition Lemerre (p. 206), l'inintelligible vers est ainsi imprimé :

L'estamine, *linomple* et la tendrette peau.

Linomple n'est pas, il est vrai, dans le *Dictionnaire* de M. Littré, mais on trouve ce mot dans nos dictionnaires d'autrefois, notamment dans celui de *Trévoux*, comme ancien synonyme de linon.

1. Voir sur leur tome I[er] le n° du 10 janvier 1874, p. 23-28, et sur leur tome III le n° du 6 mars 1875, p. 153-156.

eu la bonne et belle pensée d'élever à d'Aubigné, et lui promettant qu'il y aurait là tout à la fois pour lui honneur et succès, je lui appliquerai sa propre devise : *Fac et spera*.

T. de L.

---

185. — **Die historischen Volkslieder vom Ende des dreissigjaehrigen Krieges bis zum Beginne des siebenjaehrigen, aus fliegenden Blaettern, handschriftlichen Quellen gesammelt** von Franz Wilhelm Freiherrn von Dietfurth. Heilbronn, Henninger, 1877, xiv, 376 p. in-8°.

Ce volume est destiné à former après coup la première partie d'un recueil analogue, publié par le même auteur, à Berlin, dès 1872, et renfermant les chansons historiques de l'Allemagne, depuis la guerre de Sept-Ans jusqu'à nos jours. Ce second travail contient les poésies populaires analogues écrites depuis 1648 jusqu'en 1756, pendant un des siècles les moins brillants de l'histoire de l'Empire germanique. Ce n'est point une idée nouvelle que celle de réunir, d'après l'ordre chronologique, les pièces de vers relatives à des événements historiques et qu'on appelle, improprement parfois, des chansons populaires. Weller avait compilé déjà, dans ses utiles *Annales de la littérature poétique allemande au* xvi° *et au* xvii° *siècle*, les titres de centaines de chansons pareilles. M. de Liliencron a publié plus tard, sous les auspices de l'Académie de Munich, en quatre gros volumes, sa grande collection des *Historische Volkslieder*, qui s'arrête malheureusement vers 1550. Weller encore, puis Kœrner, et surtout Opel et Cohn, nous ont donné des recueils de chants populaires sur la guerre de Trente-Ans. Mais là s'était arrêté jusqu'ici le zèle des collectionneurs lettrés. Depuis la signature des traités de Westphalie jusqu'au moment où la guerre de Sept-Ans réveilla le patriotisme allemand, l'époque ne semblait guère propice à des créations poétiques, tirées de la marche des événements politiques. On dit, et l'on répète un peu partout, dans les manuels de littérature, que ce furent les *Chants d'un grenadier prussien*, de Gleim, qui donnèrent le signal d'un réveil dans cette branche de la poésie allemande. Le présent volume nous montre que cette opinion, pour être générale, n'en est pas moins erronée. Du moins, si l'on s'en tient à la quantité, la production poétique ne semble guère se ralentir après 1648. Quant à la forme et à la valeur de ces pièces, c'est une question plus difficile à résoudre. Evidemment bien peu d'entre elles témoignent d'une véritable inspiration poétique, et c'est comme documents historiques, comme témoignages plus ou moins sincères des sentiments populaires qu'il faut les apprécier. Je dis *plus ou moins sincères*, car, à mon avis, l'on ne saurait voir, dans un grand nombre d'entre ces pièces, de véritables *chants populaires*. Il y en a que le peuple n'a jamais pu comprendre, qui sont

bien certainement l'œuvre de savants de cabinet, et auquel manque absolument le cachet de spontanéité naïve qui nous garantirait leur origine plébéïenne.

Il y en a d'autres aussi qui me semblent avoir un air *contemporain* bien suspect. Je ne voudrais en aucune façon blesser l'éditeur de ce recueil par des suppositions mal fondées, mais j'ai peine à croire que certaines de ces pièces aient été écrites au XVII^e^ ou au XVIII^e^ siècle. Ainsi le n° 118, traduction de *Malbrouk s'en va-t-en guerre*, le n° 128, *Jung-Joseph*, et bien d'autres encore. Je me suis rappelé involontairement, en parcourant ce volume, que, dans un des derniers numéros du *Literarisches Centralblatt* de Leipzig, on rendait compte d'un autre ouvrage de M. de Dietfurth, intitulé : *Cinquante ballades et chants d'amour inédits du* XVI^e^ *siècle*. Le critique en signalait plusieurs comme de charmants pastiches de l'époque, tout en affirmant que l'on n'aurait point senti, pensé ni écrit ainsi à l'époque de la Réforme. C'est là, je l'avoue, l'impression qui me reste également de la lecture de plus d'une des pièces du présent recueil. L'indication de la provenance de ces chansons manque parfois, et l'indication répétée si souvent, *d'après un manuscrit* ou *tradition orale*, n'est pas d'une nature assez précise pour calmer tous les scrupules. On s'est si souvent amusé de nos jours à composer des chants patriotiques et autres dans le ton des pièces plus anciennes, qu'une pareille transposition chronologique ne serait nullement étonnante et peut se concilier même avec la plus entière bonne foi de la part d'un collectionneur peu critique. Je n'entends rien juger en dernière instance, je le répète, seulement je me crois obligé de faire des réserves sur l'authenticité d'un certain nombre de pièces [1].

L'histoire d'Allemagne dans la seconde moitié du XVII^e^ et dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, c'est l'histoire de ses luttes, presque toujours malheureuses, contre la France et la Turquie. Aussi sont-ce là les deux sujets principaux auxquels se rapportent la plupart des chansons de ce volume. La France, y a, nous ne dirons pas la plus belle, mais la plus large part. Nous ignorons naturellement quel peut avoir été le but de cette publication, et si l'éditeur y a été poussé par des motifs purement scientifiques. Nous constaterons seulement que presque toutes les pages de son recueil respirent la haine la plus intense de l'*Erbfeind*, du Français, et, si véritablement le patriotisme consiste à haïr ses voisins, l'on peut

---

1. Ainsi, dans une pièce dialoguée entre Charles I^er^ et Cromwell, le roi dit au futur *protecteur*, comme s'il parodiait d'avance une parole, authentique ou non, mais en tout cas célèbre : « Dir geht Gewalt vor Recht » (p. 16). — Dans une pièce écrite en 1675, l'Électeur de Brandebourg s'écrie en quittant l'Alsace : « J'espère que le jour viendra | Où je pourrai donner une leçon au Français | Et mettre en traitement son insolence, | Maintenant je dois céder à la force | Et me résigner à mon sort, | *Mais, si toutes mes prévisions ne me trompent,* | *Le bonheur me sera quelque jour bien autrement favorable* ». On pourrait citer encore bien des exemples de passages qui semblent dater d'hier seulement et non d'il y a deux siècles.

dire que les Allemands du XVII[e] siècle, contrairement à l'opinion reçue, possédaient le sentiment patriotique à un degré éminent. Qu'on lise, par exemple, la pièce enthousiaste sur la mort de Turenne, celles intitulées *Anathomia Deutschlands* (1688), *Ludwig's Titel* (1689), *Frantzoesische Politik* (1689), *Confessio gallicana* (1690) et bien d'autres encore, et l'on verra que la *gallophagie* ne date point d'hier en Allemagne [1]. Les pièces relatives aux luttes avec les Infidèles sont généralement écrites d'un ton plus gai et sans cette haine amère, fort compréhensible d'ailleurs, je dois le dire, qui se déverse dans les vers, plus ou moins poétiques, dirigés par les auteurs contre leurs voisins occidentaux. Quant aux pièces qui traitent de sujets étrangers à l'Allemagne (Révolution d'Angleterre, guerres de Charles XII, etc.), elles sont peu nombreuses et sans grand intérêt historique.

Il aurait été fort utile, sinon nécessaire, de joindre des notes historiques à la plupart des pièces de notre volume. Le grand public, auquel il est destiné sans doute, n'est pas tellement au courant des détails du passé qu'il puisse facilement comprendre bien des allusions qu'il y rencontre, sans l'aide d'aucun commentaire. Celui-ci, cependant, fait presque partout défaut.

Nous demanderons aussi pourquoi, dans un recueil qui doit s'occuper de l'histoire des années 1648-1756, nous rencontrons dans l'appendice des poésies sur l'exécution de Maximilien d'Autriche, l'éphémère empereur du Mexique? Ce n'est point là d'ailleurs de la *poésie populaire;* ce sont des cantilènes presque grotesques comme on en trouve dans le *Kladderadatsch* de Berlin ou dans les *Fliegende Blaetter* de Münich. Personne n'a jamais songé, par ex., à prendre les pièces de vers de M. Loewenstein pour des chansons historiques, nées dans les rangs du peuple [2]. Il en est de même pour des rimailles de ce genre.

En résumé, l'idée de réunir en un volume les chants historiques de l'époque indiquée nous paraît bonne, l'exécution défectueuse sous certains rapports, et surtout, aussi longtemps que M. de Dietfurth n'aura point indiqué d'une façon plus rassurante la provenance de certaines de ces pièces, nous inclinerons à croire qu'elles cachent une mystification quelconque, soit à son adresse, soit à la nôtre.

R.

---

1. Les nombreuses pièces relatives à la capitulation de Strasbourg (1681) sont remplies d'accusations fort imméritées, comme on sait, contre la lâcheté et la trahison des habitants de cette ville. Outre les chansons données par M. de D., j'en puis citer encore une, qu'il ne connaît point et que je relève dans le catalogue de la bibliothèque de M. de Karajan, de Vienne : *Letzter Reichstags-abschied von der Mutter, dem roem. Reich, an die enterbte Tochter, nun frantzoesische Stadt Strassburg,* 1698 (?) in-12°.

2. M. Loewenstein est un auteur berlinois, qui a eu la singulière idée de rimer tous les anas de la politique européenne courante, de 1866 à 1870, dans un gros volume de 340 pages. (*Geschichte im Gedichte,* Berlin, 1874, 12°.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 septembre 1877.

M. Delisle lit une notice sur un manuscrit mérovingien de la bibliothèque d'Epinal. Ce ms., de 27 centim. de haut sur 23 de large et renfermant 209 feuillets de parchemin, se recommande autant pour l'étude de la paléographie mérovingienne que par la valeur des textes qu'il nous a conservés. La date de l'exécution est indiquée par la souscription, qu'on lit au bas de la dernière page : *(Ain)ricus hunc librum scribere abba rogauit anno III regni Childerici regis*. De cette souscription, les trois premières lettres seules présentent quelque incertitude. Mabillon les a remplacées par des points, dans l'édition qu'il en a donnée et qui a été reproduite par M. Hauréau. M. Delisle les lit *Ain*. Ce livre a donc été copié par les soins d'un abbé qui s'appelait probablement Henri, la troisième année du règne de Childéric. Il ne peut s'agir que de Childéric II ou de Childéric III, ce qui nous reporte à l'année 662 ou à l'année 744. Mabillon s'est prononcé pour la seconde date. M. Delisle se range à son opinion, tout en avouant qu'on n'a pas encore de raison péremptoire en faveur de l'une ou de l'autre. Quoi qu'il en soit, ce ms. doit être cité comme un des exemples les plus authentiques et les plus curieux de l'écriture mérovingienne à la fin du VII^e et au commencement du VIII^e siècle. M. Delisle appelle ensuite l'attention sur l'article VIII contenant une lettre adressée à Théophile, patriarche d'Alexandrie († 412), par saint Maxime, évêque de Turin. Or, la lettre n'étant pas postérieure à l'année 405 et l'évêque Maxime figurant encore en 466 dans les actes du concile de Rome, il faut admettre deux Maxime, ce qui est en harmonie avec le témoignage de Gennadius, écarté jusqu'ici et qui reçoit une nouvelle force de la lettre communiquée par M. Delisle. Ce ms. renferme, en outre, le texte du traité de Nicétas : *de lapsu virginis consecratae*, considéré comme perdu.

M. Desjardins continue la lecture des *Études* de M. Ch. Tissot *sur la géographie de la province romaine d'Afrique*. Dans le chapitre lu aujourd'hui, l'auteur parle de la voie romaine de Carthage à Théveste. Ni Strabon ni Pline ne font mention de Théveste. Son nom apparaît pour la première fois dans Ptolémée, et sa fondation, en tant qu'établissement romain, ne parait pas remonter au-delà de Vespasien. Position stratégique de premier ordre, située sur les hauts plateaux qui commandent le Sahara et le Tell, il était urgent de la rattacher à Carthage. La date de ce travail est connue par une inscription qui indique la septième année du règne d'Hadrien (123). Cette route fut exécutée par la légion troisième. Le tracé en a été rétabli par M. Tissot : de Carthage à Thurris et de Thignica à Drusiliana, cette route se confondait avec

la vieille voie libyphénicienne conduisant de Carthage à Hippone royale; entre Thurris et Thignica comme entre Drusiliana et Théveste, elle constituait une création nouvelle et exclusivement romaine.

M. Révillout continue la lecture de ses *Études démotiques*. Il s'occupe aujourd'hui des transactions hypothécaires. Les Egyptiens possédaient, en effet, à cette époque, l'hypothèque qui, pour être valable, devait être inscrite formellement dans l'acte et se rencontre sans cesse dans les contrats de prêt. Quand cette clause avait été ajoutée au contrat, elle en changeait pour ainsi dire la nature et les conditions. Il fallait alors que seize témoins intervinssent au lieu de six, qui suffisaient pour les prêts ordinaires; et les parties intéressées, à quel titre que ce fût, dans la propriété devaient formellement consentir à cet acte, qui pouvait entraîner l'aliénation du bien en question, comme s'il se fût agi déjà de cette aliénation même. Parfois aussi, au lieu de l'hypothèque ordinaire, les Égyptiens se servaient de la vente *à réméré*, qui livrait la propriété au créancier jusqu'au paiement de la dette. M. Révillout en donne plusieurs exemples. Enfin il en vient à l'hypothèque légale de la femme sur les biens de son mari, et, à ce propos, il décrit plusieurs contrats de mariage égyptiens. Dans ces contrats, le mari s'impose une forte amende pour le cas où il prendrait une autre femme (circonstance qui amena rapidement la monogamie en Egypte). Il donne de plus à sa femme : 1° un don nuptial; 2° une pension alimentaire d'un an, le tout garanti par une hypothèque sur ses biens. Enfin, il fait un reçu des différentes sommes ou objets mobiliers que sa femme lui a apportés. Au bout d'un an de *noviciat* seulement, le mariage devenait définitif et un nouveau contrat intervenait alors.

M. Halévy expose le procédé, au moyen duquel il est arrivé à déchiffrer les inscriptions du Safa, publiées récemment par M. de Vogüé. Il trace, devant l'Académie, l'alphabet tout entier et donne quelques spécimens de traduction. Il exprime ensuite son opinion sur l'origine et la date de ces inscriptions. Il les attribue à une branche de la nation des *Thamydeni*, les *Thamoud* des Arabes, qui servirent comme mercenaires dans l'armée romaine, pendant les premiers siècles de notre ère. L'Académie prend acte que M. Halévy est le premier qui ait présenté le déchiffrement complet de cet alphabet.

Georges Calame.

Erratum : N° 37, p. 160, l. 16 de la rectification, lire : *reichsvogtei*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 29 Septembre — 1877

186. — **Questions védiques**, par G. de Vasconcellos-Abreu, 23 p. Extrait de la *Revue de Philosophie positive*, mars-avril 1877.

Cette brochure est, croyons-nous, le premier essai d'un savant portugais, élève du regretté M. Haug, qui se propose d'introduire dans son pays l'étude du sanskrit et des antiquités indiennes. Il y traite différentes questions relatives aux Sa*m*hitâs et nous promet de donner à son travail une suite qui sera consacrée aux Brâhma*n*as. Bien que son court mémoire s'adresse, non aux spécialistes, mais aux lecteurs d'une revue philosophique, l'auteur y entre dans des détails assez précis pour nous faire juger de l'étendue et de la variété de ses lectures. Comme on devait s'y attendre, les idées de son maître M. Haug occupent une place assez importante dans son exposition, quoiqu'il maintienne et revendique à l'occasion son indépendance vis-à-vis de lui. Nous aurions plus d'une objection à présenter, soit contre les doctrines de ses autorités, soit contre les siennes propres, mais nous ne pourrions le faire sans entrer dans une discussion disproportionnée à l'étendue du travail qui en fournirait l'occasion. Nous nous bornerons donc à souhaiter la bienvenue à M. de Vasconcellos dans la phalange des indianistes, et à faire des vœux pour le succès de l'enseignement qu'il doit inaugurer.

Abel Bergaigne.

---

187. — **De vocabulis partium corporis in lingua graeca metaphorice dictis.** Scripsit Louis Morel. Genève, 1875.

Il a paru, ces dernières années, un certain nombre de dissertations sur le rôle et les caractères des tropes chez les écrivains anciens. Les études de ce genre supposent avant tout le dépouillement complet et plusieurs fois répété du dictionnaire de chaque auteur : c'est dire, qu'elles ne vont pas sans un labeur aride et longtemps ingrat ; mais on ne saurait

méconnaitre l'intérêt des résultats auxquels elles ont conduit. Dans ce que ces résultats ont de plus général, ils éclairent d'une vive lumière une des faces de la philosophie du langage; à un point de vue plus spécial et plus littéraire, ils nous font mieux connaître les écrivains classiques, le tour particulier de leur imagination, leurs goûts propres, et même, jusqu'à un certain degré, le milieu où ils ont vécu. On comprend, en effet, que si nous voyons un écrivain emprunter ses images avec une prédilection marquée à telle catégorie déterminée d'objets, ce n'est pas uniquement à un caprice de son génie que nous devons l'attribuer, mais aussi à l'influence d'un certain genre de vie, à tel ou tel ensemble de circonstances extérieures. La tropologie peut donc constituer pour la critique et l'histoire littéraires une source d'inductions. Il faut, il est vrai, n'y puiser qu'avec une très-grande circonspection; des exemples fameux ont montré combien il est facile de trouver dans les images favorites d'un poëte des indications ou des aveux qui n'y sont réellement pas. Bloomfeld, pour ne citer que lui, n'allait-il pas jusqu'à inférer de l'emploi fréquent de certaines figures chez Eschyle, que l'auteur de Prométhée avait été grand amateur de la pêche à la ligne? Mais l'élasticité quelque peu dangereuse de cette méthode ne l'empêche pas — les récents travaux dont nous parlons suffiraient à le prouver — d'être un instrument utile et précieux dont nous nous sentirons d'autant moins tentés de mépriser l'emploi, en étudiant les classiques anciens, que nous sommes plus à court de renseignements directs et précis sur l'histoire de la plupart d'entre eux [1].

Dans l'opuscule dont nous venons de donner le titre, M. Morel ne s'est pas attaché d'une manière exclusive à l'étude tropologique d'un écrivain ou d'une classe d'écrivains. Prenant un groupe spécial de mots, ceux qui désignent les différentes parties du corps, il s'est proposé de montrer l'emploi métaphorique de ces mots dans la langue grecque. C'est donc un recueil de métaphores qu'il nous a donné, recueil fait avec beaucoup de soin et de conscience et pouvant à bien des égards servir de modèle pour la composition d'un lexique complet des métaphores en usage chez les anciens, si M. M. ou un autre philologue voulait tenter cette laborieuse entreprise. Le passage du sens propre de chaque mot à ses diverses acceptions figurées est toujours expliqué clairement et sobrement; de plus, M. M. — et l'on ne saurait trop l'en louer — ne manque jamais, même pour les métaphores les plus connues, de s'appuyer sur des exemples et de citer des auteurs. Cela dit, nous exprimerons le regret que M. M. n'ait pas simplifié son travail sur certains points pour le compléter sur d'autres. Ainsi l'exposé, intéressant d'ailleurs, qu'il a mis en

1. Parmi les ouvrages publiés ces dernières années sur la tropologie des poëtes grecs, la dissertation de M. Michel Rinz *zur Tropik Pindar's* (Pesth, 1873) mérite une mention particulière pour la simplicité ingénieuse du plan et la solidité des résultats.

tête de sa dissertation, et où il traite de la métaphore en général, de ce qu'en ont dit Aristote, Cicéron, Quintilius, etc., cet exposé tient une place que M. M. n'aurait pas été embarrassé de remplir plus utilement. Telle acception figurée, que le primitif revêt assez rarement, devient fréquente ou même constante dans les dérivés. Ainsi le sens d'*ironie*, de *moquerie* que le mot μυκτήρ prend de loin en loin, quand il est employé comme primitif, est le seul que nous lui connaissions dans μυκτηρίζω, ἐκμυκτηρίζω. Souvent même, la métaphore n'apparaît que dans les dérivés. Il y avait ici matière à une étude qui eût enrichi la dissertation de M. M. d'un très-utile complément.

Un mot, en terminant, sur le plan de l'ouvrage. M. M. a distribué ses métaphores en cinq catégories dont chacune correspond à une espèce particulière d'objets auxquels les Grecs ont assimilé les parties du corps. Cette classification est tout extérieure et artificielle. Nous n'en faisons pas un reproche à M. M., mais on peut trouver qu'il n'a pas marqué d'une façon assez nette les limites respectives de ces catégories, et ce qui est décidément regrettable, c'est qu'au lieu de prendre l'un après l'autre les noms des différentes parties du corps, κεφαλή, κάρηνον, στόμα, etc., et de nous donner tout d'une fois les diverses acceptions de ces noms, il a préféré passer cinq fois de suite en revue les termes de la série κεφαλή, κάρηνον, στόμα, etc., afin de réunir sous la même rubrique toutes les métaphores de la même catégorie. Il est évident que c'est la signification première du nom qui doit servir de point de ralliement à ses significations figurées. Les désavantages d'un plan peu logique et peu pratique n'empêchent pas toutefois l'ouvrage de M. Morel d'être intéressant et utile à consulter.

Jules Nicole.

---

188. — Georgio Ferdinando Rettigio... ante annos quinquaginta summis in philosophia honoribus ornato... gratulatur philosophorum ordo Bernensium. Inest Hermanni Hageni **de aliquot anthologiæ latinæ carminibus et de tractatu aliquo Bernensi de philautia** disputatio. Bernæ, typis Schmidtianis, MDCCCLXXVII. VII-23 p. 4°.

Les trois pièces latines en distiques qui portent dans l'anthologie de M. Riese les numéros 894, 895, 896 étaient connues par la publication qu'en avait faite Patisson dans son édition de Pétrone (1587); on en ignorait la provenance. Toutefois, on savait que Pierre Pithou, publiant à son tour la pièce 896 dans son recueil de 1590, la tirait d'une source tirée elle-même *ex Italico exemplari*. M. Hagen a trouvé à la bibliothèque de Berne le texte que Patisson avait sous les yeux : c'est un ms. du XVIe siècle qui provient de Pierre Daniel, et qui porte encore la mention *A Mr. Patisson* [1].

1. Hagen, p. 16. *Ms.* pour *Mr.*, p. 3, est évidemment une faute d'impression.

Ce ms. est l'œuvre (ou la copie de l'œuvre) d'un certain Camillus, évidemment un philologue, qui date son épître au lecteur de Padoue, 11 août 1530. Il déclare avoir trouvé *in huius ciuitatis bibliotheca*, c'est-à-dire à Padoue, un recueil dans lequel une grande feuille détachée contenait en entier un petit traité [1] sur l'amour de soi, intitulé *Eiusdem P.li (sic)* Φιλαυτία. Camillus donne intégralement copie de ce texte, que M. H. vient de reproduire à son tour. C'est un morceau de prose correcte, dans lequel sont cités textuellement des vers de Lucrèce, de Perse, de Térence [2], de Plaute, de Catulle, un vers latin asclépiade que le ms. désigne par les mots *illud epicharmenion (sic)* et que par conséquent il semble rapporter pour le fond à Épicharme, un distique qui n'est autre chose que le dernier distique de la pièce 895 Riese, enfin les quatre distiques qui composent la pièce 896 : ceux-ci sont censés traduire une pièce de Callimaque, mais cette attribution est énoncée d'une façon dubitative, *quod Callimachi ferunt*. La pièce 894 et la plus grande partie de la pièce 895 ne figurent point dans le traité sur la Φιλαυτία ; mais Camillus les donne à la suite du traité en disant qu'il les a trouvées *in eodem opere*.

Il n'est point douteux que Patisson a mis à profit le ms. même de M. H. Quant à Pithou, la chose me paraît moins claire. S'il avait connu ce ms., il est probable qu'il aurait reproduit les pièces 894 et 895 aussi bien que la pièce 896 ; il est probable surtout qu'au lieu de dire en termes vagues que sa source atteste une source italienne, il eût dit qu'elle attestait une source padouane. Il est donc possible qu'il ait eu sous les yeux une autre copie de la feuille détachée de Padoue.

La Φιλαυτία de « P. lus » appartient, suivant Camillus, à l'antiquité : *Cujus sententiarum grauitas et subtilitas uerborumque elegans maturitas et compositio totius orationis facile eum felici illi antiquitati asserunt*. M. H., au contraire, par des raisons qui sont sinon absolument décisives, du moins très-plausibles, montre que ce morceau doit être attribué à quelque humaniste de la Renaissance. Au milieu d'une phraséologie païenne, on y trouve non-seulement des idées toute chrétiennes, mais une allusion à un passage de l'Évangile ; « Phavorinus », dans la bouche duquel est mis tout le traité, cite pêle-mêle Pythagore, les sages de l'Inde et de l'Égypte, et « le Juif Moïse, qui dissimulait une profonde sagesse. » — L'auteur sait évidemment le grec et s'adresse à des lecteurs qui en ont quelque notion ; la copie de Camillus est datée de 1530. Ces deux observations montrent que la Φιλαυτία doit avoir été composée soit à la fin du quinzième siècle, soit au commencement du seizième.

On jugera du raffinement des idées que l'auteur prête à Favorinus par les cinq premières lignes : « Je me suis vu un jour, ô mes disciples, dans

---

1. Ce traité forme 12 p. in-4° dans la reproduction de M. Hagen.

2. La restitution inexacte du fameux vers de Térence : *Homo sum, humani*, etc., détruit la césure (p. 12).

une source, sur le bord d'une mer calme, dans un miroir; je me suis vu et je me suis enflammé d'amour. Vous êtes surpris? vous croyez donc nouveau ce qui est né avec le monde et même avant le monde. Avant, il n'existait que le Créateur; riche de tous les biens, il ne pouvait être privé du bien le plus précieux, l'amour. Il a donc dû s'aimer lui-même, n'ayant rien d'autre à aimer. » — L'idée principale développée dans la Φιλαυτία est qu'il faut s'aimer soi-même; d'où cette conclusion (qui me paraît être l'objet véritable du traité) qu'il faut se rendre le plus parfait possible, parce qu'ainsi on sera digne de son propre amour.

Le nom de *Phauorinus*, sur lequel M. H. ne fait aucune observation, ne me semble point avoir été choisi au hasard. L'auteur avait certainement en vue le célèbre philosophe Favorinus d'Arles, esprit ingénieux et bizarre, qui se complaisait à écrire sur des thèses paradoxales et qui avait développé les mérites de Thersite et composé un éloge de la fièvre quarte (Gell. 17, 12). — L'orthographe par *Ph* indique que l'auteur connaissait Favorinus par un auteur grec (probablement par Philostrate, Vies des Sophistes).

Alors qu'on ne connaissait pas encore la Φιλαυτία, les philologues avaient eu de grands doutes sur l'antiquité des trois pièces de l'anthologie dont la première est citée dans cet ouvrage et dont les deux autres sont reproduites par Camillus comme tirées de la même source. Bien que l'auteur ait pu à la rigueur citer un auteur ancien anonyme comme il cite Plaute et Catulle, ces épigrammes sont plus suspectes que jamais d'être modernes, ou, pour mieux dire, il n'y a plus aucune raison de les supposer anciennes. — Au lieu de trois pièces, elles en forment en réalité quatre. La pièce 895 Riese a en effet été composée par la réunion maladroite (imputable à Patisson) de deux épigrammes, dont l'une est copiée par Camillus à la suite de la Φιλαυτία et dont l'autre figure dans le corps même de l'ouvrage. — La pièce 896, si modernisée qu'elle puisse paraître à certains égards, ne me semble pouvoir s'expliquer que par l'existence d'une épigramme grecque dont elle est l'imitation; seulement il n'y a point à tenir compte de l'attribution indécise à Callimaque.

La sentence latine qui est censée provenir d'Épicharme (p. 13, 30) est énoncée en un vers asclépiade : *Tollit iudicium caecus amor sui*. Cette bizarrerie s'explique à mes yeux par l'envie qu'a eue l'auteur d'emprunter textuellement trois mots à Horace (od. 1, 18, 14) : *saeua tene cum Berecynthio* || *Cornu tympana, quae subsequitur caecus amor sui*.

Outre que la découverte de M. Hagen nous fait connaître une œuvre inédite de la Renaissance et jette la lumière sur des épigrammes dont la provenance et la date étaient obscures, elle permet de corriger sur divers points le texte même de ces épigrammes, assez négligemment donné par Patisson.

L. Havet.

---

189. — **Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII^e Jahrhundert,** von Ferdinand LOTHEISSEN. Erster Baud. Erste Hælfte. Wien, Verlag von Carl GEROLD's SOHN, 1877. p. 200, in-8°.

C'est une entreprise difficile, surtout pour un étranger, de refaire l'histoire de notre grand siècle littéraire; le sujet est si connu, on est exposé si souvent à se heurter à des opinions reçues ou à rompre en visière à des préjugés invétérés; enfin on rencontre dans cette voie tant de prédécesseurs illustres que ce n'a pas été pour M. Lotheissen un médiocre mérite de ne s'être point laissé rebuter par les difficultés d'une pareille tâche. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'on pouvait difficilement être mieux préparé pour la mener à bien. Au courant des plus récentes publications sur l'époque dont il entreprenait de retracer l'histoire, il n'ignore rien de ce qui a été écrit d'important sur les hommes et les choses du temps, et l'impartialité dont il fait preuve sans cesse, l'absence de parti pris et d'esprit de système, la sympathie visible enfin que lui inspire notre littérature recommandent tout d'abord son œuvre.

Il ne nous en a donné encore, il est vrai, en quelque sorte que les prémices, puisque le livre que nous annonçons — il forme seulement la première moitié du premier volume de l'ouvrage qui nous est promis — se termine avec Balzac et Voiture, les précurseurs du grand siècle, dont il ne comprend guère ainsi que le premier tiers. Mais cela suffit pour nous donner une idée de la méthode et des procédés de l'auteur. Ce qu'il faut louer surtout en lui, c'est l'exactitude des informations; c'est même là ce qui le distingue, bien plus que la nouveauté ou l'originalité de sa critique; on peut trouver, en effet, que ses jugements ou ses vues esthétiques manquent parfois d'élévation, mais ils sont toujours justes et exprimés dans un style clair et simple, bien que parfois un peu nu; à plus d'un égard, M. L. appartient à l'école critique fondée par Hettner et il n'en est pas un disciple indigne. Quant à son livre, l'analyse suivante montrera l'intérêt qu'il peut présenter.

Il s'ouvre par une introduction, — un des meilleurs chapitres qu'il renferme, — destinée à esquisser à grands traits le tableau du développement littéraire en France au XVI^e et au XVII^e siècle; avec beaucoup de raison, M. L. oppose entre elles la littératnre de ces deux époques, et il montre fort bien — ce qui est incontestable, mais ce qu'on n'a pas assez voulu voir chez nous — que le XVII^e siècle marque un temps d'arrêt dans l'évolution morale et intellectuelle de la France, un retour à un état de choses combattu par l'âge précédent, une réaction violente contre les idées qui avaient prédominé à l'époque de la Réforme. C'est là ce qui en fait la faiblesse au point de vue politique et poétique, c'est là en partie ce qui a empêché sa littérature d'être l'expression véritable du génie national.

Après cet exposé rapide, M. L. aborde directement son sujet; mais

persuadé, non à tort, que, malgré tout ce qui l'en distingue, la littérature du XVIIe siècle ne s'explique que par celle du XVIe, il a consacré son premier chapitre à l'examen de cette littérature sous les derniers Valois; la verve gauloise de Marot, la révolution poétique tentée par Ronsard et la Pléiade; l'influence de l'Italie et de l'antiquité, l'esprit d'opposition qui anime les auteurs de la satire Ménippée et surtout les écrivains protestants, enfin l'originalité philosophique de Montaigne et de la Boétie, tout cela est caractérisé ou exposé avec beaucoup de justesse et souvent de bonheur; je trouve seulement que M. L. a fait la part bien grande à Marot et bien petite à Rabelais, qu'il lui oppose et auquel il n'a consacré que quelques lignes, tandis que le premier est l'objet d'une véritable étude.

Le chapitre suivant, intitulé « La France sous Henri IV », retrace le tableau de la période qui marque le passage du XVIe au XVIIe siècle, et comprend tout le règne du premier des Bourbons. M. L. étudie successivement l'état politique et social, puis la vie intellectuelle de la France à cette époque. Exposer la politique de Henri IV était chose facile et faite plus d'une fois; il était moins aisé de montrer quel fut sous son règne l'état de la société; M. L. a eu l'heureuse idée d'emprunter les principaux traits du tableau qu'il en a fait à un ouvrage alors célèbre et aujourd'hui trop oublié « Les caquets de l'accouchée ». Quant à la vie intellectuelle d'alors, il s'est borné à en chercher le caractère dans les écrits de Charron et de du Vair. Il y a là une erreur évidente que l'auteur rectifie dans les chapitres suivants où il étudie successivement Malherbe, Agrippa d'Aubigné et Régnier, les premiers écrivains suivant lui du XVIIe siècle ou du moins les premiers représentants de notre littérature pendant la période de transition par laquelle il s'ouvre.

Malherbe ayant écrit la plupart de ses poëmes en plein XVIIe siècle et sa manière définitive contrastant complètement avec celle des poëtes de l'âge précédent, tandis que ceux de l'école classique l'ont reconnu pour leur précurseur, il était naturel de commencer par lui une histoire de notre grand siècle littéraire; à bien des égards, Régnier peut prétendre au même privilége; mais est-il juste de ranger parmi les écrivains de cette époque Agrippa d'Aubigné, dont quelques ouvrages ont bien pu paraître au XVIIe siècle, mais dont l'inspiration et la manière rappellent sans cesse le XVIe? Cette restriction faite, je m'empresse de reconnaître que M. L. a consacré à ces trois poëtes une étude aussi attrayante que bien faite; après nous les avoir montrés dans leur vie privée et publique, il les apprécie comme écrivains, et porte sur eux un jugement bien près d'être définitif. La poésie lyrique solennelle et souvent un peu artificielle de Malherbe, la satire légèrement ironique de Régnier, son talent dans la peinture des caractères dont quelques-uns sont restés immortels, la mâle énergie de d'Aubigné, la fierté républicaine, la grandeur héroïque qui se reflète dans quelques-uns de ses écrits, en particulier dans les « Tragiques », tout cela a été fort bien mis en

lumière par M. L., et par là il est supérieur à plus d'un de nos historiens littéraires.

Le chapitre cinquième consacré à d'Urfé et au roman pastoral me paraît inférieur aux précédents et il n'a guère d'autre mérite que l'exactitude d'un résumé fidèle; j'en dirai autant du chapitre suivant, qui traite de l'hôtel de Rambouillet; quant au septième et dernier chapitre, « Balzac et Voiture », nous y retrouvons cette richesse de détails, cette abondance de renseignements qui distinguent les meilleures pages de M. L. Les documents sans doute ne lui manquaient pas pour cette partie de son ouvrage, mais on ne pouvait mieux en tirer parti qu'il n'a fait, et il me paraît avoir caractérisé à merveille le talent de ces deux écrivains, qui représentent si bien avec ses défauts et ses qualités la littérature française sous le règne de Louis XIII. L'ambition de Balzac, qui fait un contraste si singulier avec la faiblesse de ses vues politiques, cette servilité de sentiments mal déguisée sous l'emphase du langage et où l'on peut voir comme un premier symptôme de l'influence avilissante du despotisme, la frivolité de Voiture, image trop fidèle de celle des contemporains dont il fut l'idole, sont autant de traits trop peu connus, que M. Lotheissen, après Sainte-Beuve, dont il s'est ici inspiré, avec grand' raison a fort bien relevés. Là se termine son livre; on voit quel intérêt s'y attache; aussi souhaitons-nous vivement qu'il nous en donne bientôt la suite; et s'il y porte la même sûreté d'informations et la même impartialité de jugement, nous ne doutons pas qu'il ne puisse compter sur un succès assuré.

C. J.

---

190. — **Anglia,** Zeitschrift für englische Philologie, enthaltend Beitræge zur Geschichte der englischen Sprache und Literatur, herausgegeben von Richard-Paul Wülcker, nebst kritischen Anzeigen und einer Bücherschau herausgegeben von Moritz Trautmann. I. Band, I Heft. Halle, Lippert'sche Buchhandlung (Max Niemeyer), 1877, 188 pp.

Deux revues périodiques consacrées à la philologie anglaise ont remplacé le « Jahrbuch für romanische und englische Literatur » : les Études anglaises (Englische Studien), rédigées par M. E. Kœlbing (voir *Revue critique,* n° 23, 9 juin 1877) et l'Anglia, dirigée par MM. Richard Wülcker et Moritz Trautmann. Voici le premier numéro de l'Anglia.

M. Grein ouvre la *Revue* par un article sur le mot « langue anglo-saxonne » (p. 1-5, Ist die Bezeichnung « angelsæchsische Sprache » wirklich unberechtigt?). On a souvent attaqué cette expression. M. Zupitza propose « ancien anglais »; il rejette le mot « anglo-saxon » comme impropre et peu conforme à la vérité historique; il n'existe pour lui qu'une seule langue depuis le temps des Anglo-Saxons jusqu'à nos jours, l'anglais, et cette langue comprend, à ses yeux, trois périodes : l'ancien, le

moyen et le nouvel anglais. Il est vrai que l'expression « langue anglo-saxonne » n'est jamais employée par les Anglo-Saxons. Mais on a le droit de faire usage de ce mot pour distinguer la langue des Anglo-Saxons de l'idiome anglais, mêlé de gallicismes, qui lui succède plus tard. Le terme « ancien anglais » proposé par M. Zupitza aurait l'inconvénient de s'appliquer à des œuvres de deux périodes absolument distinctes. D'ailleurs, les Enigmes d'Aldhelm sont intitulées dans le manuscrit cottonien « Ænigmata Aldhelmi poetae Angli-Saxonis ». Le roi Alfred (Kemble, Codex diplomaticus aeui saxonici) se fait appeler roi des Anglo-Saxons (rex Angulsaxonum ou Angolsaxonum ou Anglosaxonum). L'expression « Anglo-Saxons » ou plutôt « Anglosaxons » se trouve dans une foule de documents (de 889 à 1066), et l'on rencontre même une fois le nom d'Anglosaxonie (Anglosaxonia et aussi Angulsaxonia). Nous ajouterons que les Anglo-Saxons appelaient dans leur idiome leur propre langue « englisc » ; ils la nommaient en latin « lingua saxonica » ; pourquoi ne pas se servir du mot « anglo-saxon » qui confond et unit les deux termes?

Vient ensuite (p. 5-38) une étude sur le « Poema morale » de M. Zupitza, dont M. Grein attaquait l'opinion dans le précédent article. M. Z. publie le texte de ce vieux poëme d'après un manuscrit (Digby A4 de la Bodléienne à Oxford) que l'on n'avait connu jusqu'ici que par les extraits du Thesaurus de Hickes (cinq autres manuscrits du poëme ont été imprimés soit par Furnivall, *Early English Poems and Lives of saints*, soit par Morris, *Old English Homilies)*. M. Z. compare ensuite les différentes leçons des manuscrits. Il discute la date du poëme; malgré Morris qui place la naissance du Poema morale au x^e ou au xi^e siècle, il aime mieux reculer la date de l'œuvre jusqu'au xii^e siècle et la fixer à l'année 1170.

M. Reinhold Kœhler (p. 38-44) compare le conte du meunier de Chaucer *(Canterbury Tales)* à une nouvelle du *Nachtbüchlein* de Valentin Schumann (1559) « eine andere Hystoria von einem Kaufmann der forscht sich vor dem Jüngsten Tage ». L'Anglais et l'Allemand ont traité le même sujet; il est fort probable que tous deux ont puisé à la même source. L'épisode de l'amoureux bafoué, qui se venge avec un fer rouge, se retrouve dans une nouvelle de Masuccio de Salerne (29^e) et en partie dans une farce de Hans Folz (Keller, I, 330).

M. Düntzer (p. 44-54) revient sur le Faust de Marlowe qu'il avait étudié dans son commentaire si consciencieux du Faust de Gœthe. Il discute les opinions émises par MM. Erich Schmidt et Albers. J'insiste sur un point fort remarquable de cet article. On sait que le Faust de Marlowe, devenu « un habile magicien et un dieu puissant », veut posséder l'or des Indes et les perles enfouies dans l'Océan, enfermer l'Allemagne d'un mur d'airain, faire couler le Rhin autour de Wittenberg, chasser le prince de Parme des Pays-Bas (qu'il appelle « notre pays », our land), devenir seul roi de toutes les provinces et inventer des machines de

guerre plus redoutables que le brûlot lancé contre le pont d'Anvers. On a vu dans ces exclamations de Faust l'explosion soudaine de désirs longtemps comprimés; c'est, dit-on, le langage passionné d'un homme curieux de toutes choses, épris de toutes les jouissances, et avide de porter la main sur les trésors de l'univers entier. M. D. croit que ces vers sont pleins d'inconséquences et enlèvent au caractère de Faust sa grandeur tragique. Marlowe a, selon lui, le goût plus sévère et le style plus élevé; il évite les longueurs et les allusions inutiles. Or, il est certain que le Faust, après la mort de Marlowe (au plus tard 1593), a subi de nombreuses interpolations (Decker, 1597; Birde et Rowley, 1602). M. D. rejette donc de l'œuvre de Marlowe tous les détails historiques sur l'Inde, l'Allemagne, Wittenberg, Parme, etc., et les attribue à des remanieurs du drame. Il rappelle les doutes exprimés déjà par Notter. Il trouve une autre interpolation dans la réponse de Valdes à Faust : « (Les esprits de chaque élément) doivent, comme des lions, nous garder quand nous voulons; comme des cavaliers allemands avec leurs lances ou comme des géants de Laponie trotter à nos côtés; quelquefois comme des femmes ou de jeunes vierges dont le front sublime ombrage plus de beauté que la gorge blanche de la reine d'amour. De Venise ils doivent faire venir de grands vaisseaux, et d'Amérique la toison d'or, qui chaque année remplit le trésor du vieux Philippe. » M. D. supprime tout ce passage qui ne peut appartenir à Marlowe. Quant au nom de German Valdes, M. D. n'abandonne pas l'idée que ce nom est la corruption de Grimoaldus (l'autre ami de Faust se nomme, comme on sait, Cornelius).

M. Horstmann (p. 55-101), un de ceux qui connaissent le mieux l'anglais du moyen âge, publie la légende du pape Célestin (ms. Laud, L. 70, fol. 118, *b*) et la légende de Susanna (ms. Vernon, fol. 317). La légende de Célestin a beaucoup de ressemblance avec celle de Théophile; Théophile est même cité dans le poëme (Theophele to the fend was taken, v. 27). Célestin n'a rien appris à l'école; mais il se donne au diable et devient si savant qu'il s'élève aux plus hautes dignités de l'Église; il est nommé pape, mais il craint de mourir; il invoque le diable qui lui promet de le soustraire à la mort, s'il chante la messe dans la chapelle de Jérusalem. Il existe à Rome une chapelle de ce nom, fondée par le pape Alexeries; un jour, Célestin se rend à la chapelle avec tout son clergé : il demande le nom du lieu saint et se lamente en l'apprenant. A ce moment, les diables l'environnent en hurlant, tandis que le soleil s'obscurcit. Célestin se confesse au peuple et demande pardon de sa faute; il veut rester dans la chapelle pour expier les erreurs de sa vie passée. Mais les sept péchés capitaux (Pride, Glotonye, Lecherye, Enuye, Wratthe, Coueitise, Sleuthe in Godes seruise) viennent l'assaillir dans sa retraite et réclament leur proie. Célestin fait son testament : il donne à Pride (Orgueil) son manteau et ses habits, à Wratthe (Colère) et Enuye (Envie) ses mains et ses pieds, à Lecherye (Luxure) les flancs et les parties génitales, à Glotonye (Gourmandise) l'estomac et le bas-ventre, à Couei-

tise (Avarice) les bras et la tête, à Sleuthe (Paresse, Oubli de Dieu) le gosier; il veut que deux chevaux sauvages lui déchirent les membres et que le bourreau lui coupe la tête. Mais un ange descend du ciel, il est suivi de la Vierge Marie, le soleil reparaît, les diables s'enfuient et la mère de Dieu pardonne au pécheur. Le bourreau coupe la tête à Célestin; Coueitise la dévore; le corps est porté dans l'église de Saint-Pierre; saint Pierre lui-même paraît et annonce que le trône de Célestin est préparé dans le ciel à côté du sien : tous deux ont commis les mêmes fautes (p. 67-85). D'excellentes remarques sur la grammaire et la versification accompagnent le texte des deux légendes publiées par M. Horstmann.

P. 102-109. M. W. Sattler communique à l'Anglia de nombreux exemples de l'expression « to expect from », « to expect of », et distingue avec beaucoup de finesse les divers cas où l'on emploie l'une ou l'autre préposition.

M. Moritz Trautmann consacre un long article au poëte Huchown, et à ses œuvres (p. 109-149). La chronique de Wyntown (the originale cronykil of Scotland be Androw of Wyntown. By David Macpherson, London, 1795) mentionne un poëte du nom de Huchown of the Awle ryale (v. 281 et suiv.). Cet Huchown est, d'après M. T., l'auteur de « Morte Arthure » et de « Susanne ». C'est du moins l'opinion de Wyntown :

He made the gret Gest of Arthure
And the Awntyre of Gawane
The Pystyl als of Swete Swsane. (V. 304-306.)

L'« aventure de Gawayn » n'est qu'un épisode fort étendu (700 vers) du poëme d'Arthur (3400 vers) et c'est parce qu'il ne fait pas corps avec « Gret Gest » que Wyntown le cite comme une œuvre isolée. Huchown est, du reste, un des plus grands poëtes du xiv^e siècle; on ne peut le mettre au-dessus de Chaucer, mais il est l'égal de William Langland. C'était un Écossais; il loue trop la France alors alliée de l'Écosse pour être un Anglais (Fraunce, that flour ou heuede is of rewmes); son nom paraît dans des documents écossais. M. T. croit retrouver Huchown dans le « gude Schir Hew of Eglintoun » que William Dunbar nomme dans son « Lament for the Makaris ». Huchown of the Awle ryale (aula regalis) pourrait être ce Hugh d'Eglintoun, Ecossais, beau-frère du roi Robert II et mort vers 1381. Huchown serait le diminutif de Hugh. Il faut remercier M. Trautmann de ces savantes recherches.

Un article de M. Sweet (p. 150-154) termine le premier numéro de l'Anglia. M. S. a collationné le manuscrit de « Salomon et Saturn » (Cambridge, biblioth. du collége Corpus Christi, n° 422) avec le texte donné par Kemble et par Grein. L'éminent président de la Société philologique remarque que Kemble s'est permis beaucoup de changements inutiles; il corrige deux passages (v. 262 et 307) obscurs dans Kemble et Grein : dans le second (v. 309), il faut lire *swipra* au lieu de *swidhra;* ce

qui fournit un nouvel exemple d'un adjectif rarement employé, *swipor* adroit, rusé.

Quatre recensions forment l'appendice bibliographique du recueil : 1° Karl Elze, *Shakspeare*, p. 652, Halle, 1876 (Leo : excellente biographie); 2° v. Friesen, *Dr Karl Elze's, William Shakspeare*, p. 31, Leipzig, 1876 (Leo); 3° Adolphus W. Ward, *a History of English Dramatic Literature to the death of queen Anne*, London, 1875, 2 vol. (W. Wagner : très-bon); 4° *Beowulf*, by Thomas Arnold (Wülcker : édition mauvaise).

L'Anglia a tenu les promesses que donnaient les noms imposants de ses rédacteurs soit allemands, soit anglais. On ne peut que féliciter MM. Wülcker et Trautmann : les deux jeunes professeurs de Leipzig ont trop bien commencé leur tâche pour qu'on redoute jamais une défaillance de leur part; ils ont groupé autour d'eux les plus habiles des « anglisants » et la liste des articles qui suivront le premier numéro de leur *Revue* ne fait que redoubler l'intérêt que nous prenons à cette belle et féconde entreprise. Nous publierons dans la *Revue critique* le sommaire de chaque fascicule de l'Anglia.

Arthur CHUQUET.

---

161. — **La Châtellenie suzeraine d'Oissery** : son terrier, ses coutumes, son histoire, par Fernand LABOUR, juge au tribunal de la Seine. Dammartin, 1876, in-8°, 166 pages. Dessins.

Oissery est un village de Seine-et-Marne, canton de Dammartin, qui n'a jamais joué un rôle bien important. Son histoire ne manque pourtant pas d'intérêt. Au XIIe et au XIIIe siècle il appartint à la famille de Barres, bien connue pour le rôle important qu'elle joua à la cour des premiers Capétiens; Guillaume de Barres prit une grande part aux conquêtes de Philippe-Auguste et se distingua par sa valeur à la bataille de Bouvines. Plus tard, la seigneurie appartint à plusieurs familles et finit par être acquise par les Pontchartrain-Maurepas, qui y résidèrent longtemps et habitèrent presque uniquement le magnifique château du Plessis, l'ancienne forteresse n'étant plus logeable dès cette époque. La belle-fille du chancelier de France de ce nom, Hélène de l'Aubespine, fit faire en 1745 le terrier de la seigneurie tout entière et c'est là que M. Labour a trouvé la plupart des détails qu'il nous donne sur cette petite localité. Bien que les matières n'y soient pas rangées dans un ordre absolument satisfaisant, son livre ne laisse pas de contenir des détails fort intéressants. Nous citerons la description des vingt-sept fiefs qui composaient la seigneurie d'Oissery au XVIIIe siècle, le tableau détaillé des propriétés de main-morte situées dans son étendue et dont la valeur dépassait 1,500,000 livres, enfin quelques renseignements intéressants sur le prieuré cistercien de Noëfort. Nous ne ferons à M. Labour qu'un

reproche grave : au lieu de donner à la fin de chacun de ses sept chapitres la liste des sources employées par lui, il eût beaucoup mieux fait de mettre ces indications en note au bas des pages : son petit volume aurait eu, par cela seul, une valeur beaucoup plus grande.

A. M.

---

192. — **Herzog Karl von Würtemberg und Franziska von Hohenheim,** unter Benutzung vieler noch nicht veroeffentlichter Archivalien, biographisch dargestellt von E. Vely. 2te Auflage. Stuttgart, Simon, 1876, 220 p.

Il est rare que les maîtresses des souverains aient joui de la reconnaissance ou de l'affection des peuples, et généralement ce n'étaient point des bénédictions qu'elles réveillaient sur leur passage. Si le nom de la comtesse Françoise de Hohenheim est resté en honneur jusqu'à ce jour dans tout le Wurtemberg, si personne n'en parle encore aujourd'hui qu'avec respect, c'est qu'elle fut, à vrai dire, une favorite d'un caractère tout à part, et que son rôle fut aussi bienfaisant pour le pays que l'est peu, généralement du moins, celui des femmes qui parviennent à captiver le cœur des monarques.

Françoise-Thérèse de Bernerdin, née en 1748, d'une famille aussi riche de titres que dépourvue d'écus, fut mariée à seize ans au baron de Leutrum, personnage laid, contrefait et trop bourru pour que ses mésaventures puissent inspirer de bien vives sympathies. Le duc Charles de Wurtemberg, renommé par son luxe, sa violence, ses mœurs légères, la vit à plusieurs reprises à sa cour ; elle lui plut, résista d'abord à son amour, mais, brutalisée par son époux, vint enfin se réfugier, en 1771, sous la protection du prince son adorateur. Le Consistoire prononça le divorce entre Françoise et son mari, et, dès 1774, la baronne de Leutrum, créée comtesse de Hohenheim par Joseph II, occupait à la cour de Stuttgart la première place après le duc. Ce dernier était marié, mais vivait séparé de sa femme, une margravine de Brandebourg, dont le caractère hautain ne cadrait guère avec son tempérament impétueux. Docile et douce, tenant d'autant plus à une conduite régulière et décente qu'elle caressait au fond du cœur l'espoir d'un mariage futur avec le duc, Françoise s'appliqua, de la façon la moins apparente, à remédier aux abus du gouvernement de son seigneur et maître. Elle fit diminuer le faste de la cour, congédier les actrices françaises et les ballerines italiennes, dirigea l'activité du souverain vers l'utile et les entreprises sérieuses. Elle sut se concilier le pays par ces mesures qui furent couronnées par le fameux rescrit du 11 février 1778, généralement attribué à l'influence de la comtesse, et dans lequel le duc, donnant un exemple trop rarement suivi de nos jours, déclarait à ses sujets qu'il les avait gouvernés jusqu'ici d'une façon détestable, mais qu'il allait essayer de mieux faire désormais. Choyée par la famille même du duc, qui n'avait point d'enfant, et dont

les agnats considéraient la passion comme la meilleure garantie contre un second mariage éventuel, elle partageait avec lui les honneurs de la cour, et l'accompagnait dans ses voyages à Londres ainsi qu'en Italie. Quand la duchesse Elisabeth-Sophie-Frédérique mourut, en 1780, Françoise crut toucher au but tant désiré par elle. Charles lui avait fait des promesses de mariage, mais le pape lui refusa la dispense nécessaire pour épouser une femme divorcée dont le mari vivait encore. Charles, prince catholique d'un pays tout protestant, hésita longtemps devant cette défense. Enfin, sa passion, quoiqu'elle durât déjà quinze ans, l'emporta. En 1785, il épousa morganatiquement Françoise de Hohenheim, et ce mariage fut accueilli avec une satisfaction unanime par le pays tout entier. Elle ne jouit pas longtemps de l'éclat de son triomphe. Après avoir encore accompagné le duc Charles dans un double voyage à Paris [1], elle le vit mourir à ses côtés, en 1793, et se retira dès lors, dans une solitude profonde, au château de Kirchheim sous Teck, où elle mourut longtemps après, le 1er janvier 1811, regrettée de tout le Wurtemberg, où sa mémoire, ainsi que je le disais en commençant, est honorée de nos jours.

C'est cette biographie que M. Vély a retracé pour la première fois d'une manière authentique, d'après les documents des archives de Stuttgart, d'après le *Journal* de la comtesse et les notes du souverain. Peut-être a-t-il un peu trop embelli les couleurs, peut-être a-t-il un peu trop sentimentalisé la passion du duc. Il ne faut pas oublier qu'on est au XVIIIe siècle, pour comprendre ces parents s'adressant affectueusement à leur fille, devenue maîtresse de Charles, après l'avoir laissée abandonnée à elle-même, pendant qu'elle était la femme malheureuse, mais honnête, du baron de Leutrum. Mais, d'autre part, c'est un tableau bien attachant que celui de cette femme qui réussit à détourner des plaisirs fastueux son impérieux amant, qui, tout en plantant des petits pois ou en faisant cuire des pruneaux (p. 144), parvient à dompter cet homme sensuel et emporté, l'intéresse aux maux des paysans, le pousse à créer et à développer cette académie de la *Karlsschule* d'où sortit Schiller, et fait d'un tyran détesté un homme populaire et respecté. Une pareille conduite est trop rare pour ne pas effacer bien des fautes et pour ne pas mériter d'être racontée, même de nos jours, ainsi que l'a fait avec talent M. Vély.

R.

---

1. En 1789, revenant de Paris, Charles écrivait dans son journal qu'il y avait vu « un roi plus que faible, une reine livrée à tous les vices, et méprisée avec raison par la nation » (p. 304). En 1791, il quitta la ville brusquement, parce qu'il dut porter une cocarde tricolore pour ne point être insulté dans les rues.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 septembre 1877.

M. V. Duruy est le lecteur désigné pour la séance trimestrielle de l'Institut du 3 octobre. Il lira son travail sur les empereurs de la famille de Sévère.

M. Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot sur la voie romaine de Carthage à Théveste. L'auteur en détermine aujourd'hui les nombreuses stations.

M. Germain fait part d'une note intitulée : « Lettre inédite de Manuel de Fiesque, concernant les dernières années du roi d'Angleterre Edouard II. »

Edouard venait d'être déposé et enfermé au château de Barkley. Selon la tradition, deux assassins envoyés par Isabelle, Jean de Maltravers et Thomas de Gournay, lui auraient plongé un fer rouge dans les entrailles. On rapporte même que ce fer rougi au feu lui aurait été introduit au moyen d'un tube de corne, pour dissimuler toute trace de mort violente. Cette tradition suivie par les historiens est démentie par une lettre contemporaine, découverte par M. Germain dans les archives du département de l'Hérault sur un feuillet du cartulaire de l'évêché de Maguelonne. Voici le contenu de cette lettre adressée au roi Edouard III par celui même qui a reçu la confession de son frère Edouard II, avec l'ordre de lui en faire part :

« Au nom du Seigneur. Amen. Je tiens de la bouche de votre père, et c'est moi qui le redis en personne dans cette missive écrite de ma propre main, ce que va apprendre Votre Majesté.

« Votre père m'a dit, en premier lieu, que voyant l'Angleterre soulevée contre lui, et redoutant les menées de votre mère Isabelle, il s'est séparé de sa famille pour s'abriter dans le château de Gesasta (Chepstaw), domaine maritime du comte de Norfolk, grand maréchal. Puis, cédant davantage encore à la crainte, il se mit dans une barque avec Hugues Spencer, le comte d'Arondel et quelques autres, et alla prendre terre à Clamorgan, où il fut fait prisonnier par Henri de Lancastre, ainsi que le même Hugues Spencer et que maître Robert Baldok. On le conduisit à Kenelworth, en l'isolant de ses compagnons, qu'on dispersa dans divers châteaux. A Kenelworth, il perdit la couronne, qui passa sur votre front, le jour de la Chandeleur suivant.

« On finit par le reléguer à Barkley. Là, le serviteur préposé à sa garde l'avertit bientôt que Thomas de Gournay et Simon d'Esberford étaient venus avec l'intention de le tuer, et lui proposa de lui prêter ses habits pour faciliter son évasion. Ainsi vêtu, il quitta sa prison, à la tombée de la nuit, et, s'avançant jusqu'au seuil sans résistance, faute d'être reconnu sous ce déguisement, il trouva le geôlier endormi et le tua. Il lui prit ses clefs, ouvrit la porte et sortit, de même que son gardien. Les chevaliers venus pour lui ôter la vie s'en aperçurent trop tard ; mais appréhendant la colère de la reine et craignant pour leur personne, ils résolurent de mettre dans une caisse le geôlier, après lui avoir arraché le cœur et d'aller présenter ce cadavre à Isabelle, comme si c'eût été celui d'Edouard II. La supercherie réussit, et le geôlier fut inhumé à Glocester sous le nom du roi. Ainsi échappé à la prison de Barkley, Edouard II se réfugia au château de Corfe, avec son prétendu gardien. Le châtelain

Thomas l'y accueillit, à l'insu de son chef, Jean de Maltravers, et il y resta incognito pendant un an et demi. A la mort du comte de Kent, décapité pour avoir répandu le bruit qu'il (le roi) vivait toujours, il monta, en compagnie de son gardien, sur un navire, d'après le conseil du châtelain Thomas, qui leur avait donné asile, et passa en Irlande, où il a séjourné neuf mois.

« Craignant d'y être reconnu, il revint en Angleterre, habillé en ermite, y aborda au port de Sandwich, et, sous le même costume, se rendit par mer à l'Ecluse. Il voyagea de là en Normandie, et de Normandie il alla, en traversant le Languedoc, à Avignon, où, en glissant un florin dans la main d'un serviteur du pape, il se fit connaître par écrit à Jean XXII, qui l'appela auprès de lui et l'hébergea honorablement plus de quinze jours. Enfin, après s'être promené en divers lieux, il se dirigea vers Paris, de Paris en Brabant, de Brabant à Cologne, où il fit un pèlerinage au tombeau des Trois-Rois. Puis, en quittant Cologne, il gagna à travers l'Allemagne la Lombardie. Il séjourna à Milan; après quoi il s'enferma, pendant deux ans et demi, dans un ermitage de Milazzo en Sicile. La guerre étant venue l'y troubler, il changea d'ermitage, en se retirant à Cecinia (Cecina), au diocèse de Pavie, où il demeura deux autres années, toujours reclus, faisant pénitence et vaquant à la prière.

« Voilà ce que j'ai l'honneur de certifier à Votre Majesté, et je me fais un devoir de sceller de mon sceau mon attestation.

« Votre serviteur dévoué.

« Manuel DE FIESQUE, *notaire du pape.* »

La famille de Fiesque eut des rapports intimes avec Edouard II. M. Germain en conclut que l'auteur de la lettre a dû connaître ce dernier et par conséquent n'a pu être la dupe d'un aventurier qui se serait fait passer pour l'ex-roi d'Angleterre. L'orthographe d'ailleurs de ce document intéressant en établit l'authenticité. Il a été écrit probablement en 1368. Le tombeau d'Edouard II à Glocester ne renferme donc que les restes d'un geôlier qu'il a tué et dont il a pris les clefs pour s'évader. Enfin Edouard II n'est pas mort de la façon atroce que rapporte la tradition.

M. de Wailly doute de l'authenticité de cette lettre et relève plusieurs passages et détails suspects.

M. Delisle croit la lettre authentique. Il est plutôt disposé à penser qu'un aventurier, profitant de la rumeur publique selon laquelle Edouard III aurait dit que son père n'était pas mort en prison, se serait fait passer pour l'ex-roi. Manuel de Fiesque, d'ailleurs, est inconnu et une révélation aussi importante n'aurait pas passé inaperçue : les chroniqueurs français avaient tout intérêt à dévoiler les turpitudes de cette triste affaire.

MM. Naudet et Deloche font observer, de plus, qu'on se serait aisément aperçu de la substitution du cadavre.

M. Germain réplique qu'il a, dès le début, fait ses réserves et que la lettre, en tous les cas, est fort curieuse.

M. J. Halévy lit un mémoire sur un vase judéo-babylonien du British Museum.

Georges CALAME.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 6 Octobre — 1877

---

193. — **Nalopâkhyânam, or the tale of Nala,** containing the sanskrit text in roman characters, followed by a vocabulary... and a sketch of sanskrit grammar, by the Rev. Thomas Jarrett. Cambridge. At the University press. 1875.

Cette réimpression de l'épisode de Nala à l'usage des étudiants se distingue par l'emploi d'une transcription bizarre dont le premier tort est d'augmenter le nombre déjà trop grand des méthodes imaginées pour représenter en caractères romains l'alphabet Devanâgarî. Elle paraît d'ailleurs assez correcte.

M. Jarrett l'a fait suivre d'un travail lexicographique dont l'idée première est bonne en soi. Il a voulu rapprocher dans le vocabulaire les mots de même racine, et pour n'en pas rendre la recherche trop pénible, il a fait précéder ce vocabulaire d'un index où chaque mot est rangé à son ordre alphabétique avec renvoi à la racine sous laquelle il doit être trouvé. Malheureusement l'exécution de ce plan a laissé beaucoup à désirer, l'auteur n'ayant pas su s'en tenir aux analyses sûres, et se garder des étymologies chimériques.

L'esquisse de la grammaire sanskrite, qui termine le volume, en est la plus mauvaise partie. Omission de faits essentiels, rendue plus inexcusable encore par le relevé de faits insignifiants, erreurs formelles, méthode entièrement artificielle, tout prêterait dans ce court exposé à des critiques trop nombreuses pour qu'il nous soit possible d'en donner ici le détail.

Nous regrettons d'avoir à porter sur le livre de M. Jarrett un jugement si sévère. Mais nous nous y voyons contraint par la nature même d'une publication qui, destinée aux commençants, perd toute utilité dès lors qu'elle ne peut leur être recommandée.

Abel Bergaigne.

---

194. — **Les plaidoyers politiques de Démosthène,** texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie avec un commentaire critique et explicatif, une préface et des notes sur chaque discours par Henri Weil. — Première série : Leptine, Midias, Ambassade, Couronne. Paris, Hachette, 1877. In-8°, xi-568 pp.

Cette édition des quatre grands plaidoyers politiques de Démosthène par M. Henri Weil n'est pas inférieure à celle des harangues qu'il a publiée précédemment. Elle se recommande également par l'alliance d'un savoir solide et pénétrant avec un goût délicat : deux qualités absolument nécessaires pour bien constituer et pour bien interpréter le texte du plus grand des orateurs.

L'introduction, que M. W. a mise en tête du discours *de falsa legatione*, fait voir combien les connaissances spécialement philologiques sont à elles seules insuffisantes pour l'intelligence d'un ouvrage classique. Quelques critiques ont cru voir du désordre dans la disposition de ce discours tel qu'il nous a été transmis, et l'ont attribué à des altérations paléographiques. Mais M. W. montre fort bien que l'ordre qui convient pour instruire ne convient pas toujours pour persuader ; qu'un orateur doit reproduire plusieurs fois les considérations qui lui semblent le plus importantes, qu'il doit les mettre non à la place que leur assigne l'enchaînement des faits ou des raisonnements, mais à celle où elles doivent être le plus favorablement accueillies par les auditeurs. A ce point de vue, qui est le vrai, M. W. a fort bien analysé ce discours, et il a montré tout ce que le plan a de profondément artificieux.

Il n'a pas moins bien réussi à justifier le plan du *De corona* contre l'hypothèse de M. Kirchhoff qui a cru y voir des contradictions et des disparates provenant de ce qu'un rédacteur a réuni deux discours parallèles : un projet de plaidoyer écrit longtemps avant le débat judiciaire et abandonné par l'orateur, et un plaidoyer définitif improvisé à l'audience et rédigé de mémoire. Je ne sais si M. W. ne s'est pas laissé entraîner un peu trop loin lui-même dans cette distinction entre les parties préparées et les parties improvisées, lorsqu'il pense que le morceau 206-208 était préparé à l'avance et que les paragraphes 209-210 ont été ajoutés ensuite. Démosthène, après avoir associé aussi habilement qu'éloquemment les vaincus de Chéronée aux vainqueurs de Marathon, de Platée, de Salamine et d'Artémisium, dans le fameux serment, se retourne brusquement contre Eschine et lui rappelle avec une amertume insultante ce qu'il a dit de la vieille gloire d'Athènes. : « Je ne sais, » dit M. W. « si cette allusion ne nuit pas à l'effet du morceau sublime qui précède... l'appendice acerbe et railleur détonne quelque peu après les nobles accents qu'on vient d'entendre. » Mais Démosthène ne chante pas et ne s'inquiète pas de détonner ; il parle et se préoccupe d'enlever à son adversaire plus des quatre cinquièmes des voix. Il me paraît probable qu'il avait prémédité de placer quelque invective contre son ennemi après le

sublime serment. Il a dû songer à profiter de l'effet qu'il attendait d'un des plus beaux mouvements que puisse trouver un orateur et de la faveur de son auditoire, pour écraser son adversaire. Il devait penser que les auditeurs, qu'il venait de ravir à de telles hauteurs, seraient d'autant mieux disposés à ressentir le mépris et l'indignation qu'il chercherait à leur inspirer contre Eschine. Je vois ici un exemple frappant de ce mélange de ruse et de véhémence qui caractérise l'éloquence judiciaire de Démosthène et que M. W. a très-bien fait ressortir. Partout, dans les introductions, comme dans les notes, il a indiqué ce que l'argumentation de Démosthène a de captieux et de sophistique. Il rend ainsi un bien grand service au lecteur. Il faut être obligé de faire une étude approfondie de son texte pour démêler la faiblesse de l'argumentation à travers les habiletés sous lesquelles l'orateur la dissimule, mais elle échappe à une lecture courante. Averti par les indications de M. W., on voit que si Démosthène orateur politique raisonne toujours solidement, Démosthène avocat n'argumente souvent que spécieusement.

M. W. n'a pas fait preuve d'un goût moins délicat dans la constitution du texte en ce qui concerne les mots et les membres de phrase que les critiques suppriment comme gloses. Le texte des orateurs a subi souvent ces intercalations. Mais, d'autre part, les critiques ont parfois oublié que l'orateur qui parle à des auditeurs plus ou moins intelligents et attentifs, n'est pas dans les mêmes conditions que l'écrivain qui s'adresse à un lecteur cultivé, toujours en état de revenir sur ce qu'il a lu, de s'y arrêter, de l'étudier. Un orateur est obligé de reproduire l'idée sur laquelle il veut insister, en l'exprimant par plusieurs mots dont les significations sont voisines, procédé que les rhéteurs anciens appelaient συνωνυμία. Il sent que quand on parle, on n'est jamais assez clair; il ne craint pas d'expliquer sa pensée et même son expression, de se commenter lui-même. M. W. a justifié pertinemment bon nombre de leçons contre les soupçons de la critique. Peut-être a-t-il été un peu trop loin, lui aussi, en un ou deux passages. Ainsi, il voit une glose dans les mots placés entre crochets, 18, 170 : ... καλούσης δὲ τῆς πατρίδος [τῇ κοινῇ φωνῇ] τὸν ἐροῦνθ' ὑπὲρ σωτηρίας· ἣν γὰρ ὁ κῆρυξ κατὰ τοὺς νόμους φωνὴν ἀφίησι, ταύτην κοινὴν τῆς πατρίδος δικαιόν ἐστιν ἡγεῖσθαι. Dobree, Dindorf et Westermann ont suspecté les mots ἣν-ἡγεῖσθαι. M. W. pense qu' « ils ne paraîtront pas inutiles après l'élimination de la glose qui embarrassait la phrase précédente ». Il me semble que non-seulement il n'y a rien d'inutile dans le texte, mais même que tout y est nécessaire. Si l'on supprime τῇ-φωνῇ, le mot καλούσης perd de sa force et peut être pris au figuré; si l'on supprime les autres mots, la figure n'est plus assez claire, du moins pour un auditoire. M. W. voit « une ancienne interpolation » dans (18, 265) ἐξέπιπτες, ἐγὼ δ' ἐσύριττον. Suivant lui, « ces mots rompent la symétrie du morceau : une antithèse résume chacune des cinq professions exercées par Eschine; il ne faut pas qu'il y en ait deux pour la profession d'acteur. » Mais le premier membre de chacune de ces antithèses rappelle

brièvement ce que Démosthène a dit (258-263) des métiers exercés par Eschine, et il n'y a pas une symétrie exacte dans le développement ; lorsque Démosthène parle d'Eschine acteur, il insiste surtout sur la guerre que les spectateurs faisaient à la troupe où Eschine était tritagoniste, et ce détail n'a rien qui y réponde dans ce qui est dit des autres professions. Démosthène a cru nécessaire de le rappeler, et ne s'est pas inquiété d'observer la symétrie avec une exactitude inutile, qui aurait retranché un trait mordant et spirituel.

En général, M. W. me paraît avoir bien constitué et interprété le texte. Il donne les variantes des manuscrits et les conjectures les plus importantes et, en ce nombre, toutes celles que Cobet a proposées et dont aucune n'était indigne d'attention. Voemel n'ayant pas publié d'édition critique de la Midienne, M. W. a donné une collation nouvelle du manuscrit S faite avec une exactitude minutieuse par M. Graux et M. l'abbé Duchesne. Il justifie la leçon des manuscrits par de très-bonnes explications : par exemple, p. 45, l. 2-3 ; p. 136, l. 7 ; p. 264, l. 17-18 ; p. 277, l. 11-12 (de son édition). Il propose des corrections très-plausibles, 19, 39 οὐδ' (ἔχων) ἐνθυμηθῆναι ; 136 ὥσπερ (ὅτ') ἐν ; 18, 203 (il suspecte avec raison ἀνεκτὰ) ; 277 οὐκ ἄρ' pour οὐ γὰρ. Il met (19, 166) après διδόναι le point d'interrogation qu'on mettait après τοῦτο. Il s'est rencontré en plusieurs passages avec Cobet, dont les *Miscellanea* ont paru pendant que le volume était en cours d'impression. M. W. ne s'est pas borné à expliquer le texte au point de vue de la critique. Il a donné sur les faits tous les renseignements propres à éclaircir les paroles de Démosthène, et il donne souvent des indications sur la construction, qui n'est pas toujours facile à faire.

On peut relever les points suivants : 20, 75. Le subjonctif περιίδωμεν exige un point d'interrogation après κατέλιπεν. — 19, 212. Οὐκ ἀπηγόρευε καλεῖν. Cobet insère μὴ devant καλεῖν. Mais la négation οὐκ exige μὴ οὐ. — 19, 267 πεντακοσιούς δ' ἱππέας... ἔλαβεν αὐτοῖς ὅπλοις ὁ Φίλιππος, ὅσους οὐδεὶς πώποτ' ἄλλος ἀνθρώπων. « Avec leurs armes mêmes. » Je crois qu' « avec leurs armes » sans « mêmes » serait plus exact. Ensuite je ne comprends pas bien ce que « avec leurs armes » ajoute ici d'extraordinaire au succès de Philippe ; ne serait-ce pas « avec les hoplites qui les accompagnaient? » — 18, 6. Οἱ νόμοι κελεύουσιν, οὓς ὁ τιθεὶς ἐξ ἀρχῆς Σόλων... οὐ μόνον τῷ γράψαι κυρίους ᾤετο δεῖν εἶναι. Dobree voulait ὁ θείς. M. W. objecte à cette correction que « le participe du présent n'implique pas un temps déterminé ». On pourrait dire plutôt que le participe dit présent a tantôt la valeur d'un présent, tantôt celle d'un imparfait. Ici l'imparfait ᾤετο indique qu'il faut traduire : Solon qui *établissait* ces lois à l'origine ne *pensait* pas... en établissant ces lois, il ne pensait pas, etc. — 18, 192. Τὸ παρεληλυθὸς ἀεὶ παρὰ πᾶσιν ἀφεῖται. « Le parfait marque que cette matière est définitivement mise de côté. » Le parfait ne me semble pas avoir ici autant d'énergie. Il répond simplement au français : est mis de côté. Le parfait passif grec peut en général se tra-

duire ainsi : ὑποδέδεμαι *je suis chaussé*, ὥπλισμαι *je suis armé*, etc., du moins quand le verbe signifie une action qui a, par elle-même, son terme marqué. J'appellerai ici l'attention sur un fait que j'ai déjà signalé (*Mémoires de la société de linguistique*, I). Le parfait est très-fréquemment employé chez les orateurs, et il s'en faut de beaucoup que les définitions qu'on donne ordinairement de ce temps s'appliquent à tous ses emplois. Il est parfois synonyme de l'aoriste; ainsi dans les passages suivants, 19, 277-278, Ἐκείνων ὑμεῖς θάνατον κατέγνωτε... ἐκείνων θάνατος κατέγνωσται. — 19, 76 : Πέντε ἡμέραι γεγόνασι μόναι, ἐν αἷς... cf. 60, 64, 116. — 19, 76, ἀπήγγειλε, et πεφενάκικε, et 177 ἀπηγγελκότα et φενακίσαντα. — 18, 314 : Τῶν πρότερον γεγενημένων ἀνδρῶν μέμνησαι, et 319 : Ἑτέρων πρότερον γεγενημένων ἀθλητῶν ἀσθενέστερος ἦν. — 18, 219 : Πολλοὶ παρ' ὑμῖν... γεγόνασι ῥήτορες ἔνδοξοι... πρὸ ἐμοῦ. — 18, 223-224 : Ταῦτ' οὔτ' Αἰσχίνης ἐδίωξεν οὔτε... συγκατηγόρησεν... τὸ τούτων... ἐκείνων μὴ κατηγορηκέναι... Je pourrais multiplier ces exemples. Il en résulte, évidemment, que la relation spéciale de ce temps avec le moment de la parole n'était pas toujours présente à l'esprit des Grecs, ni surtout bien déterminée.

La publication de M. Weil ne sera pas seulement utile à ceux qui, sans être hellénistes de profession, veulent lire Démosthène ou sont appelés par leurs fonctions à l'expliquer. Les philologues ne sauraient ne pas en tenir compte. A mes yeux, son principal mérite, c'est de faire entrer plus avant dans le génie de Démosthène. On le connaît, il est vrai, par ses plus beaux côtés dans les harangues. Mais on ne le connaît complètement, que lorsqu'on a lu ses plaidoyers à la lumière de cette excellente édition, œuvre d'un esprit aussi juste que fin.

Charles THUROT.

---

195. — **Correspondance inédite du comte de Caylus avec le P. Paciaudi, théatin (1757-1765), suivie de celles de l'abbé Barthélemy et de P. Mariette avec le même**, publiées par Charles NISARD, de l'Institut. Paris, A. Firmin Didot, 1877, 2 vol. grand in-8° de CIII-468 et 493 p.

On trouve dans le premier des beaux volumes de M. Charles Nisard : 1° un portrait du comte de Caylus; 2° une préface et notice sur Paolo Maria Paciaudi (né à Turin le 23 novembre 1710, mort à Parme le 1er février 1785); 3° 90 lettres de l'auteur du *Recueil d'antiquités*; et dans le second : 1° 58 autres lettres de cet académicien; 2° un appendice où est donné un extrait des *Matinées du roi de Prusse*; 3° 40 lettres de l'abbé Barthélemy; 4° 19 lettres de Pierre Mariette; 5° l'index de la préface et notice sur Paciaudi; 6° l'index des lettres du comte de Caylus; 7° l'index des lettres de l'abbé Barthélemy; 8° l'index des lettres de Mariette. Nous avons dans les deux volumes un total de 207 lettres inédites, dont 148 appartiennent à Caylus. Ces dernières sont comprises entre les dates que

voici : 7 février 1757 — 1er septembre 1765 [1]. Les lettres de l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* s'étendent du 29 avril 1757 au 25 juillet 1777, et celles de l'auteur de l'*Abecedario*, trop rares malheureusement, ne vont que du 17 février 1759 au 5 avril 1771.

La notice sur Paciaudi, qui a été lue, il y a quelques mois, devant l'Adémie des Inscriptions, est le travail le plus considérable et le meilleur, qui ait encore été consacré à un des plus laborieux et des plus savants archéologues du XVIIIe siècle. « Dacier, » dit M. N. (p. III et IV), « a écrit l'éloge [2] de ce Père, mais ce n'est qu'un éloge, et il est court et dépourvu de faits. Vezzosi a fait une notice biographique [3]; mais, outre qu'elle ne va pas jusqu'à la mort de Paciaudi, cette notice est d'une remarquable stérilité. Ce défaut n'est compensé que par une nomenclature des ouvrages de Paciaudi, et une analyse très-succincte et très-louangeuse de ce qu'ils contiennent. Vezzosi, comme Paciaudi, était théatin, et il écrivait surtout pour l'honneur du couvent. Fabroni [4] est plus abondant, parce qu'il a été mieux renseigné, ayant survécu à Paciaudi, et ayant fait une étude plus sérieuse de ses nombreux écrits. Tous trois néanmoins ont laissé beaucoup à dire après eux sur ce personnage, et si j'entreprends de combler ces lacunes, c'est après avoir lu et étudié tous les écrits publiés ou non de Paciaudi, et recherché dans ceux de ses contemporains toutes les circonstances de sa vie qui leur ont paru dignes d'être rapportées. » M. N. a si bien complété, dans les cent pages de sa *Notice*, le travail de ses devanciers, que je doute fort que les plus habiles chercheurs, soit en France, soit en Italie, ajoutent jamais rien d'important à son récit de la vie de Paciaudi, à son appréciation des ouvrages du fécond érudit.

Ce récit n'est pas seulement des plus fidèles, ces appréciations ne sont pas seulement des plus judicieuses [5]; M. N. y a, de plus, répandu beau-

---

1. Caylus mourut, âgé de 73 ans, quatre jours plus tard, le 5 septembre.

2. Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLVII, p. 305. Cette Compagnie avait, en 1757, nommé Paciaudi son correspondant étranger en remplacement de Gori, et, en 1769, elle l'avait nommé membre associé, en remplacement de l'abbé Venuti.

3. *I Scrittori de' Cherici regolari detti Teatini*, tome II, pages 121 et suiv.

4. *Vitæ Italorum doctrina excellentium qui sæculis* XVII *et* XVIII *floruerunt*. Pise, 20 vol. in-8°; dans le tome XIV, p. 180 et suiv. Fabroni, voulant donner une belle idée du zèle avec lequel Paciaudi se livrait, à Rome, à la recherche des antiquités, se sert de cette plaisante comparaison (p. 207) : « *Canem venaticum dixisses in conquirendis antiquitatis reliquiis.* »

5. Voir (p. 1) pour les *Lettres de Pacciaudi au comte de Caylus*, publiées en 1802 par Sérieys; (p. VI-VII) pour *Delle antichità di Ripatransonà*; (p. VIII-IX) pour *Dissertazione sopra una statuetta di Mercurio*. Naples, 1747, in-4°; (p. X-XII) pour *De sacris Christianorum balneis*. Venise, 1750, in-4°; (p. XIII-XVI) pour *Diatribe qua graeci anaglyphi interpretatio traditur*. Rome, 1751, in-4°; (p. XVII-XX) pour *De Umbellae gestatione commentarius* (contre une opinion erronée de Dom B. de Montfaucon). Rome, 1752, in-4°; (p. XXI-XXIII) pour *De Beneventano Cereris augustae mensore*, etc. Rome, 1753, in-4°; (p. XXIVeXXIX) pour *De cultu S. Johannis Baptistae*, etc. Rome, 1755, in-4°; (p. XXXIII-XXXVII) pour *De Athletarum*, etc.

coup d'agrément par la vivacité de son style, par le sel piquant de son esprit. Un enjouement de bon goût anime parfois des pages qui auraient été quelque peu arides, et on est heureux de jouir à la fois des enseignements du critique et de la verve de l'écrivain.

Tout en louant beaucoup Paciaudi, M. N. ne dépasse pas la juste mesure. L'homme et l'érudit eurent quelques faiblesses. Qui n'en a pas? M. N. signale sans pitié, quand il en trouve l'occasion, les torts de son héros [1], et c'est avec un unanime assentiment que tous les bons connaisseurs liront le jugement dans lequel il a résumé ses diverses observations sur le collaborateur du comte de Caylus (p. XCIX, C) : « Quelque plaisir que j'aie eu à écrire cette notice, je ne me suis pas fait illusion sur le personnage qui en est l'objet, ni sur la portée qu'il convient de donner à son talent. Ce que j'ai vu surtout en Paciaudi, c'est un savant très-remarquable pour son temps et pour son pays; c'est une sorte de pionnier plein d'intelligence et d'ardeur sur un terrain où il y avait encore tant à défricher, c'est le propagateur d'une science, celle des antiquités, à laquelle il n'est pas sans avoir fait faire quelques progrès, bien qu'il demeure si loin en arrière de ceux qu'elle a faits depuis; c'est enfin un érudit curieux, passionné, en garde contre la chimère, quoique s'étant laissé quelquefois surprendre par elle, et dont ce n'est pas la faute si certaines vérités qu'il a dites en matière d'archéologie ont vieilli depuis et sont devenues triviales; elles ne l'étaient pas quand il vivait, et on lui savait gré de les avoir découvertes ».

C'est à Parme, où Paciaudi fut bibliothécaire et antiquaire des infants don Philippe et don Ferdinand, son fils, que M. N. a trouvé les lettres de Caylus, de l'abbé Barthélemy et de Mariette. Les lettres de Caylus étaient en grand désordre à la bibliothèque fondée par Paciaudi [2]. M. N. a classé toute cette correspondance, en a rétabli toutes les dates, et, après en avoir fait la plus soigneuse copie, il nous la présente ainsi (p. II) : « On y voit Caylus dans tout le feu de la composition de ce recueil [le *Recueil d'antiquités*] fait à bâtons rompus et au fur et à mesure des arrivages des matériaux. Les demandes d'antiquités et d'explications qu'il adresse à Paciaudi et qui se succèdent et se poussent comme un flot pousse l'autre; la lassitude dont il se plaint, le découragement où il tombe, après avoir dit de chaque volume publié que c'est bien le dernier; l'espérance à laquelle il renaît après de nouveaux envois de Pa-

---

Rome, 1756, in-4°; (p. XXXVIII-XXXIX) pour *Puteus sacer agri Bononiensis*, etc. Rome, 1756, in-4°; (p. XL-XLVI) pour *Ad nummos consulares triumviri M. Antonii animadversiones philologicae*. Rome, 1752, in-4°; (p. LXII-LXVII) pour *Monumenta peloponnesia*. 2 vol. in-4°, Rome, 1761, etc.

1. Voir surtout p. LXXX.

2. M. N. dit (p. LXXXII) : « Au bout de six ans, il avait déjà formé, tant en livres appartenant à toutes les branches des connaissances humaines qu'en manuscrits, une des plus remarquables bibliothèques de l'Italie. Il en est le vrai et le seul fondateur, le seul qui en ait dressé le catalogue, le seul qui en ait fait un monument glorieux pour son pays d'adoption, utile à d'autres et digne de la reconnaissance de tous ».

ciaudi, accompagnés de nouvelles explications; enfin la joie qu'il ressent lorsque son sixième volume est sorti de dessous la presse, et qu'il entrevoit la possibilité, en présence des matériaux qui lui restent encore, d'en faire un septième : voilà le fond de ces lettres écrites à la diable, et d'autant plus abandonnées qu'il ne vient jamais à la pensée de l'auteur qu'elles puissent tomber un jour sous les yeux du public. Mêlez à ces épanchements les nouvelles recueillies par Caylus aux dîners de Mme Geoffrin, où il assistait régulièrement tous les lundis, des anecdotes sur les gens de lettres et les philosophes qui faisaient alors le plus de bruit, des jugements sur leur personne et sur leurs écrits, pleins de liberté et d'audace, etc. [1] ».

Parmi les personnages plus ou moins célèbres qui figurent dans les lettres de Caylus, on remarque d'Alembert, surnommé le *marquis de Brandebourg*, dépeint comme orgueilleux, tracassier et mal élevé; Algarotti, du nombre de ceux qui ne laissent rien après eux; le comte d'Argental dit *M. Gobe-mouche;* le Dr Astruc, auquel est délivré un certificat de mauvaise vie et mœurs; d'Aubeterre, ambassadeur de France à Rome, neveu du président Hénault et trop inférieur en esprit à son oncle; Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, charitable et vertueux prélat traité avec une souveraine injustice; le P. Berthier, présenté comme un véritable homme de lettres; le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte à Rome; le P. Brotier, savant incomplet; l'abbé de Caveirac; le duc et la duchesse de Choiseul; l'évêque de Troyes, Champion de Cicé; le pape Clément XIII; l'abbé de Condillac; le géographe Danville à l'immense amour-propre; l'orientaliste De Guignes; Diderot contre lequel il y a ce mot terrible : « Je ne l'estime point »; l'académicien Duclos, qui avait plus de poumons que d'imagination; le chevalier d'Éon, vil intrigant; les frères Fitz-James, l'un évêque de Soissons, l'autre archevêque de Toulouse; Frédéric II, roi de Prusse; l'abbé Galiani; Mme Geoffrin; le baron de Gleichen; le P. Griffet; l'abbé de Guasco; Bernard de Jussieu, proclamé « le premier botaniste de l'Europe »; de Kéralio; l'abbé la Bletterie; La Condamine; le P. Lavalette; le docte Le Beau, au robuste appétit [2]; Scipion Maffei; Dortous de Mairan; le P. Malagrida; P. Mariette; de Marigny, le frère de Mme de Pompadour; de Montazet, l'archevêque de Lyon; l'abbé Morellet; le

1. Voir une analyse plus étendue de la correspondance de Caylus (p. XLIX et L). M. N., signalant l'extrême variété des sujets effleurés par la spirituelle plume de l'académicien, a eu bien raison de dire (p. L) : « Il y en a pour tous les goûts ». M. N. a parlé avec plus de détails de toutes ces lettres dans : *Le comte de Caylus d'après sa correspondance inédite avec le P. Paciaudi (théatin) bibliothécaire du duc de Parme.* Extrait de la *Revue de France,* Paris, 1877. Brochure gr. in-8° de 59 p.

2. Caylus (t. I, p. 102) s'accuse d'avoir mangé au coin du feu avec son ami Le Beau un plat de gros pois tout entier. L'auteur des *Écosseuses* en eut une indigestion qui dura 24 heures. L'estomac de Le Beau paraît avoir victorieusement subi une aussi lourde épreuve.

peintre Natoire; le P. Norbert; le cardinal Passionei; le numismatiste Pellerin; le P. Ricci [1]; l'architecte Soufflot; Du Tillot, l'habile ministre du duc de Parme; Voltaire, çà et là criblé d'épigrammes; Watelet; Winckelmann, antiquaire frivole, écrivain obscur et qui s'enthousiasme à froid pour les arts qu'il n'entend point, etc.

Les lettres de l'abbé Barthélemy ne ressemblent en rien à celles du comte de Caylus. Plus de mots à l'emporte-pièce. Plus de laisser-aller touchant presque parfois au débraillé. La causerie de l'abbé est grave, correcte, savante; bien peu d'étincelles y pétillent. Constamment bienveillant, Barthélemy fait l'éloge de tout le monde, d'Olivieri et de Passeri, dont le caractère est excellent comme leurs ouvrages; de Mariette, « le plus galant homme du monde »; du « très-aimable » Bailli de Breteuil; du cardinal Spinelli; de l'abbé Morellet « qui a beaucoup d'esprit »; du pape Benoît XIV; du conseiller au parlement Goguet, l'auteur de l'*Origine des lois, des sciences et des arts;* de Mme du Chatel, mère de Mme de Stainville; du chevalier de Rességuier qui « joint toutes les qualités de l'esprit à celles du cœur »; de Fréret, « un des plus savants hommes du monde et un des esprits les plus philosophiques qui aient été »; de l'abbé Galiani [2]; du bibliothécaire Bignon; de Winckelmann [3]; du futur cardinal Garampi; de l'académicien Bougainville; de Sainte-Palaye dont le *Dictionnaire de la langue française* est ainsi caractérisé : « Ouvrage de quarante ans et d'un travail si prodigieux qu'il est difficile de concevoir qu'un homme seul ait pu former et exécuter ce projet [4] »; de Foncemagne; de Burigny; de l'abbé Mercier de Saint-Léger, etc.

Je préfère avec l'éditeur les lettres de Mariette et je partage ses regrets sur leur petit nombre : M. N. n'a pas trop vanté « les épanchements de cette âme honnête et candide ». Il a eu raison d'y reconnaître partout « l'amateur très-instruit et d'une modestie égale à sa science ».

---

1. Les lettres de Caylus prises en leur ensemble renferment un récit à peu près complet de la suppression de la Compagnie de Jésus en France et en Portugal. Mais le narrateur est trop léger et trop passionné, il raffole trop des anecdotes et il déteste trop les Jésuites, pour n'être pas infiniment suspect à tous ceux qui cherchent sérieusement la vérité.

2. Ici du moins l'éloge est accompagné de malicieuses réserves : « Il a beaucoup d'esprit, mais il parle beaucoup, et l'hyperbole me paraît sa figure favorite ». Indiquons encore cette petite saillie contre Grosley : « Il a effleuré l'Italie et il croit la connaître ».

3. Conf. ce qu'en dit Mariette, lettre à Paciaudi du 28 mars 1768, p. 359. On aura ainsi les trois jugements portés sur l'archéologue allemand, à quelques années de distance, par les correspondants de Paciaudi.

4. L'abbé Barthélemy ajoute (p. 273) : « Ne remarquez-vous pas, mon cher ami, qu'on dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles, et que notre littérature est aussi légère que notre caractère? Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse à présent d'aussi grandes entreprises que chez nous ». Il faut rapprocher de ceci une vigoureuse tirade de M. J. V. Le Clerc dans la *Notice* sur Fauriel, en tête du tome XXI de l'*Histoire littéraire de la France*.

Recommandons, dans cette courte correspondance, à côté de diverses nouvelles de la littérature et des arts, des détails inconnus jusqu'ici sur la maladie, les derniers jours et la mort de Caylus, et sur le projet qu'avait eu cet archéologue de publier les *Antiquités de la France*, projet repris par Mariette et qu'il fut obligé d'abandonner, après avoir reconnu que Caylus et lui avaient été trompés sur la valeur des dessins de Nicolas Mignard, frère de Pierre, qui étaient complètement inexacts. Pour bien exprimer l'impression que laisse la lecture de cette trentaine de pages, je n'ai qu'à redire avec M. N. (p. 314) : « Ceux qui, avant ces lettres, ne faisaient qu'estimer Mariette, y apprendront de plus à l'aimer ».

Les notes de l'éditeur ne sont pas la partie la moins curieuse de l'ouvrage. M. N., qui n'a pas craint de les multiplier, n'a pas craint non plus de leur donner quelquefois les dimensions d'une notice ou d'une dissertation. Telles sont les notes sur Véleia (t. I, p. 272-274); sur le recteur de l'Université de Paris, Petit de Montempuis (*Ibid.*, p. 385-389); sur le pain mollet (t. II, p. 107-109); sur la colonne du sénateur Nani (*Ibid.*, p. 184-190); sur la correspondance inédite de Mercier de Saint-Léger (*Ibid.*, p. 300-308); sur les fresques du château dit *la Rocca di Fontanellato*, aux environs de Parme (*Ibid.*, p. 364-367), etc. Toutes les notes, grandes ou petites, se distinguent par une fine érudition; aucun problème ne reste sans solution. Le commentaire est à la fois copieux et exquis.

Est-ce à dire que tout soit irréprochable dans ce vaste travail ? Il n'est pas possible que, sur tant de notes (deux mille au moins), quelques-unes ne laissent un peu à désirer. Certaines fautes, quoique l'ouvrage sorte des presses de l'Imprimerie nationale, ne sont que des fautes d'impression, par exemple, la date de 1756 assignée (t. I, p. XXII, note 1) à l'édition des *Annotationes in Pandectas* de Guill. Budé publiée à Paris en 1556, in-f° [1]. Les autres fautes sont si légères, pour la plupart, que ce ne serait vraiment pas la peine de les relever, s'il y en avait beaucoup de plus graves. M. N. dit (t. I, p. 62), qu'on ne sait « en quelle année » l'auteur dramatique Cahusac naquit à Montauban. Louis de Cahusac vint au monde le 6 avril 1706, comme on peut le voir dans un recueil très-bien fait, *Biographie de Tarn-et-Garonne*, par E. Forestié (1860, in-8°, p. 201). — M. de Caylus, l'évêque d'Auxerre, l'oncle de notre antiquaire, ne mourut pas à Rennes (t. I, p. 68) : ce fut à Regennes, près d'Auxerre [2]. — Clément d'Alexandrie (*Ibid.*, p. 97) n'a pas droit à la qualification de *Saint*. — Le chevalier Basquiat de la Houze

1. On lit (p. 15) une réponse *embrasée* pour *embarrassée*. L'auteur (p. CIII) nous parle, du reste, de la faiblesse de ses yeux, ou plutôt de leur épuisement, dans des termes qui lui assurent, à l'égard de l'imparfaite révision de ses épreuves, toute l'indulgence des lecteurs.

2. *Rennes* pour *Regennes* est à la fois dans les articles de la *Biographie universelle* et de la *Nouvelle Biographie générale*.

n'était pas de Laroque en Magnoac, lieu de naissance du cardinal d'Ossat *(Ibid.*, p. 263), il vit le jour à Saint-Sever (Landes) le 11 février 1724 [1]. — Le P. Neuville *(Ibid.*, p. 453) ne me paraît pas être Pierre-Claude de Neuville, mais plutôt Charles Frey de Neuville qui eut beaucoup plus de célébrité que son frère. — La traduction latine de *la Réalité du projet de Bourg-Fontaine* n'a pas pour auteur (t. II, p. 53) le P. Luidl (et non Luid), jésuite de Munich ; cette traduction est du P. Schwartz [2]. — Le nom du P. Fabre *(Ibid.*, p. 205) doit être remplacé par celui du P. Faure [3]. — Louis-Joseph de Montcalm n'est pas né (t. II, p. 208), le 28, mais le 29 février 1712 [4].

J'aurais encore quelques objections à présenter à M. N., si je ne pensais qu'il n'est pas plus convaincu que moi de l'authenticité des historiettes qu'il raconte, en plaisantant, soit au sujet du bréviaire du cardinal Bembo (t. I, p. XXVI) [5], soit au sujet des prouesses de Scander-beg *(Ibid.*, p. 91) [6]. Une chose plus sérieuse et qui mérite d'être examinée de près, c'est cette assertion de la page 293 du même volume (note 3) : « C'est par suite d'une double faute d'impression qu'aux articles *Capperonnier* et *Joinville*, de la *Biographie Didot*, on donne à cette édition [l'*Histoire de saint Louis*, in-fol.] la date de 1761 ». Pour substituer la date de 1763 à la date de 1761 attribuée non-seulement dans la *Biographie Didot*, mais dans tous les recueils biographiques et bibliographiques, notamment, parmi ces derniers, dans le *Manuel du libraire* (t. III, col. 557), à l'édition du Louvre, M. N. s'appuie sur ce passage d'une lettre

---

1. *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* par O' Gilvy, t. II, p. 451. Ce qui a trompé M. N., c'est qu'il a lu que Mathieu de Basquiat, baron de la Houze, était compatriote d'Arnaud d'Ossat. Compatriote, oui, c'est-à-dire gascon d'origine, mais non pas concitoyen.

2. *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, dernière édition, in-f°, t. III, p. 699.

3. *Ibid.*, t. I, p. 1802.

4. On lit dans l'opuscule du R. P. Sommervogel : *Comme on servait autrefois. Le marquis de Montcalm. Le maréchal de Bellefonds* (Paris, 1872, p. 9, note 1) : « Les biographes disent le 28 février ; je donne la date que me fournissent des mémoires autobiographiques écrits par M. de Montcalm lui-même ».

5. « Si Paciaudi ne partageait pas le fanatisme de Bembo, qui lisait son bréviaire en grec, par horreur du latin de la Vulgate ». Suivant d'autres, Bembo conseillait à un ami de ne point lire les Epîtres de saint Paul, de peur de gâter son style. Tout cela a été ignoré des contemporains du secrétaire de Léon X. Bayle *(Dictionnaire critique*, édition Beuchot, t. III, p. 301) n'a pu remonter, quant à l'origine de ces contes, plus haut que l'époque de Thomas Lanzius, auteur allemand qui a publié diverses harangues pour et contre les nations de l'Europe. Dans ces exercices de rhétorique qui n'ont et ne peuvent avoir aucune valeur historique, Lanzius se garde bien d'invoquer le moindre témoignage.

6. « George Castriot, prince d'Albanie (1404-1467), s'était trouvé à vingt-deux batailles et avait tué de sa propre main plus de deux mille Turcs ». Cela ferait, en moyenne, cent Turcs pourfendus d'un seul poignet dans chaque bataille. C'est beaucoup, en vérité, et l'exagération est telle que toute réfutation serait, ce me semble, superflue.

de Caylus, du 4 mars 1763, annonçant qu'il y avait *plus de trois mois* que le *Joinville* avait paru. D'abord, les trois mois avant le 4 mars nous reporteraient, en 1762, au 4 décembre. Mais la date de 1762 n'est pas plus acceptable que celle de 1763, rien n'étant mieux prouvé que la publication, en 1761, de l'édition de l'imprimerie royale. Si quelqu'un est compétent dans les questions relatives à Joinville, c'est assurément M. N. de Wailly, et moins que personne M. N. contesterait l'autorité de son vénéré confrère, lui qui (t. I, p. 300) a si bien rendu hommage à ses savants travaux. Or, M. de Wailly, comme tout le monde, déclare formellement [1] que la grande édition de Joinville, préparée successivement par Melot, Sallier et Capperonnier, parut en 1761 [2].

Au risque d'allonger encore un article qu'à cause de l'importance du sujet je n'ai pu faire plus court, je ne saurais me dispenser de dire quels éloges méritent, tant ils sont admirablement clairs et admirablement exacts, les quatre index par lesquels l'ouvrage est terminé. Rien n'a été omis dans ce dépouillement, chef-d'œuvre de patience et de méthode, qui couronne si dignement un recueil destiné — pour emprunter à M. Nisard une phrase qu'il applique au recueil des lettres de Paciaudi, 1802 — à « charmer tous ceux qui aiment la littérature, les arts et les antiquités ».

T. de L.

---

196. — **Mittelhochdeutsche Grammatik,** ein Handbuch von Dr Karl Weinhold. Paderborn, Ferdinand Schœningh. 1877. pp. 525.

La critique est unanime à louer ce livre; il était nécessaire et nul ne pouvait le mieux composer que M. Weinhold.

Voici en quelques mots le plan de l'ouvrage. Il comprend deux parties : les sons et les mots. La première partie, consacrée aux sons (5-208), renferme deux chapitres; le premier sur les voyelles (5-113); le deuxième sur les consonnes (113-208). La deuxième partie du volume, de beaucoup la plus longue (208-512), est elle-même divisée en deux parties : 1° formation des mots (208-304); 2° flexion des mots (305-512). La « formation des mots » renferme neuf chapitres : 1° formation du radical sans suffixe; 2° formation du radical par des suffixes; 3° composition des mots; 4° genre des substantifs; 5° gradation des adjectifs; 6° formation des adverbes; 7° prépositions; 8° noms de nombre; 9° interjections. La « flexion des mots » comprend deux grandes divisions : 1° la conjugaison; 2° la déclinaison qui elle-même se subdivise en deux parties : déclinaison des noms et déclinaison « pronominale », c'est-à-dire

1. *Histoire de saint Louis* publiée pour la Société de l'Histoire de France, 1868, Préface, p. IX.

2. Resterait à expliquer l'erreur commise. Est-ce l'effet d'une mauvaise lecture du texte de Caylus? Est-ce, au contraire, dans ce texte même, un *lapsus* du correspondant de Paciaudi?

des pronoms et de l'adjectif. M. W. n'a rien dit de la syntaxe et de la métrique. La métrique entraînait sans doute un trop grand développement; un tel sujet, pour être complètement traité, demande un volume spécial. Quant à la syntaxe, elle offre, comme on sait, peu de règles fixes en moyen haut-allemand; chaque poëte ou chaque écrivain se fait son style et c'est le sentiment qui pousse et dirige ses phrases. La langue a, du reste, je ne sais quoi de court et de naïf; ce caractère de simplicité et d'abandon rend par conséquent la syntaxe presque inutile; une langue, où règne le naturel, n'a guère d'autre grammaire que celle des sons et des formes. D'ailleurs, l'ouvrage de Jacob Grimm résout en grande partie les questions de syntaxe.

C'est dans sa grammaire des langues germaniques que Jacob Grimm a esquissé sa grammaire du moyen haut-allemand. Après lui, Hahn [1] avait composé un traité de grammaire substantiel et destiné aux étudiants. Mais aucun de ces deux ouvrages n'offrait la même richesse d'exemples et la même étendue des recherches que la grammaire de M.W. Celle-ci est plus complète et plus scientifique. Grimm et Hahn se sont bornés à une seule période de la langue; ils n'avaient en vue que les poëtes du XIIIe siècle et leur grammaire est une grammaire du moyen haut-allemand à l'époque où cet idiome, manié par des hommes de génie, recevait d'eux autant de gloire et d'éclat qu'il en reçut plus tard des écrivains du XVIIIe siècle. M. W. étend les limites du domaine étroit où Grimm et Hahn s'étaient renfermés et sa grammaire embrasse le moyen âge tout entier.

Il ne croit pas, au reste, qu'il y ait eu dans l'Allemagne littéraire de ce temps une sorte d'anarchie et que l'infinie variété des dialectes ait empêché la naissance d'une langue écrite. Telle est, par exemple, l'opinion de M. Hermann Paul [2]; le jeune professeur de Fribourg l'a défendue dans un petit écrit fort intéressant et fort ingénieux, mais qui soulève, malgré tout son esprit, de violentes objections. Il est vrai que la langue allemande n'a pas au moyen âge le caractère d'unité qu'en somme, malgré la diversité des dialectes, elle possède aujourd'hui. La grammaire de M. W., plus que tout autre document, prouve, par les différences de termes et de sons qu'elle expose, le manque de règles communes adoptées dans tout l'empire. Le vaste tableau comparatif que dresse M. W. ne nous montre pas l'ascendant d'un dialecte qui peu à peu domine tous les autres et s'impose à la bonne société du pays entier [3]. Il est également

---

1. Première édition, 1841; la grammaire de Hahn fut revue par Pfeiffer, première édition, 1864; deuxième édition, 1871.

2. Gab es eine mittelhochdeutsche Schriftsprache? Vortrag gehalten zur Erlangung der venia legendi an der Universitæt Leipzig, von Dr. Hermann Paul. Halle, 1873. Lippert'sche Buchhandlung.

3. Wackernagel, Rumpelt, Schleicher prétendent que le moyen haut-allemand, la langue des plus beaux poëmes du XIIIe siècle, n'est autre que le dialecte de Souabe, parlé à la cour des empereurs (die Schwæbische hœfische Mundart).

impossible que les Hohenstaufen aient créé par l'influence de leur cour et leur goût pour la poésie une langue fixe et acceptée de tous. Les Hohenstaufen ont plus vécu à l'étranger qu'en Allemagne, et, sauf Walther von der Vogelweide, on ne cite guère de poëte qu'ils aient comblé de leurs faveurs [1]. « Mais les lettrés portaient en eux, comme dit M. W., l'idéal d'une langue écrite pour toute l'Allemagne et cherchaient à le réaliser ». Il y eut un effort commun, quoique non concerté, de tous les esprits distingués pour élever au-dessus des dialectes une langue noble, agréable, digne de vivre dans les œuvres écrites, et de transmettre aux âges suivants la pensée du siècle. La langue des Nibelungen a-t-elle trahi l'origine du poëte? Walther et Hartmann von der Aue ont si bien su se dégager de toute influence locale que leur patrie est encore inconnue ou plutôt discutée. Il y avait, pour employer l'expression de Hugo de Trimberg, au-dessus des « lantsprâchen » le « tiutsch » que les délicats seuls comprenaient et qui servait de lien à tous les hommes instruits.

M. W. prend des exemples non-seulement dans les nombreux poëmes du moyen âge allemand, mais dans les écrits en prose que ses devanciers avaient négligés. Il cite les documents et les chartes, où l'on trouve parfois de si précieux renseignements, les fragments publiés dans les revues de philologie germanique, et aussi les manuscrits : ces sources importantantes permettent à l'auteur de résoudre avec précision les questions de temps et de lieu que soulèvent certaines formes. Un grand mérite de M. W., c'est encore de ne jamais perdre de vue la différence des deux grands dialectes du moyen haut-allemand, le haut-allemand et le moyen-allemand. On sait que ces deux groupes de dialectes diffèrent par les mots et les expressions dont ils disposent aussi bien que par les phénomènes phonétiques. Le haut-allemand comprend l'alemannique (Suisse, Souabe et Alsace) et le bavarois (Bavière, Autriche, Styrie et Salzbourg, Carinthie, Tyrol). M. W. a consacré une grammaire spéciale à ces deux dialectes (alemannische Grammatik, Berlin, 1863; bairische Grammatik, Berlin, 1867). Aussi s'est-il borné dans sa grammaire générale du moyen haut-allemand à donner les sons et les formes de l'alemannique et du bavarois; pour les exemples, il renvoie le lecteur à ses deux ouvrages sur les deux dialectes du haut-allemand. Quant au moyen-allemand (c'est-à-dire le franc qu'on parlait sur les bords du Rhin, de la Moselle et du Mein et dans la Hesse, et le dialecte usité dans la Thuringe et la Silésie), M. W. en parle tout à son aise et dans le plus grand détail [2].

---

1. On cite quelques poésies de Henri VI et de Conradin. Les Hohenstaufen n'ont rien fait pour la littérature, en comparaison de ce que firent les Babenberg d'Autriche et les landgraves de Thuringe; on les trouve plus souvent en Italie qu'en Allemagne, et, comme dit Pfeiffer, ils ont toujours le pied à l'étrier.

2. Un seul exemple, pris au hasard, suffit à montrer qu'il est impossible d'être plus complet que M. W. Il parle du *t* non substitué dans l'Auslaut (p. 158, § 180) et cite successivement en 37 lignes avec toutes les indications nécessaires les régions et les écrits qui lui fournissent des exemples; il passe en revue le pays des Ripuai-

Le livre de M. W. est un des grands ouvrages philologiques de notre temps, un de ceux qui décrivent avec le plus de soin et de pénétration les éléments constitutifs d'une langue et les formes diverses qu'elle revêt. Le moyen haut-allemand, expliqué dans toutes les universités d'Allemagne et même dans les classes supérieures des gymnases, exigé des candidats au professorat, a désormais sa grammaire spéciale. L'ouvrage de M. W., peuplé d'exemples, ne laisse aucun point obscur; il est utile même aux hommes du métier. Les commençants ont à l'avenir un guide sûr qui leur éclaire la voie, et les germanistes, un ferme appui, une base solide pour leurs recherches. On peut dire d'un pareil livre ce qu'on a dit du meilleur dictionnaire, qu'il est à la langue ce que les assises sont à l'édifice. Le savant professeur de Breslau a eu confiance dans ses forces; il a cru que ses épaules porteraient le fardeau, et par le temps qui court, à une époque de progrès continus, dans un domaine où se produisent chaque jour de nouvelles découvertes, il n'a pas craint d'entreprendre une œuvre qu'il faudrait retoucher et augmenter sans cesse. M. Weinhold est, dans l'école si distinguée des philologues germaniques, un des plus dignes successeurs de ce Jacob Grimm, auquel il faisait hommage de sa grammaire alemannique, et nous ne blâmons pas la noble fierté qui l'anime, quand il déclare que « sa grammaire sera très-utile, parce qu'elle offre plus que les œuvres précédentes ».

Arthur Chuquet.

---

res (Ripuarien, les bords du Rhin), le pays de la Moselle, le Lahngau, le Engersgau, la Wetterau, la Hesse, la Thuringe, la Misnie, la frontière de l'Est et du Nord (Nordosten), la Franconie orientale (Ostfranken), Mayence, Worms, le Rheingau méridional; et il nomme dans le même ordre, selon le pays auquel ils appartiennent, Veldeke, Hagen, la chronique de Neuss de Wierstraat, Servatius, Rother, les documents de Hœfer et de Lacomblet, l'Alexander, les documents hessois de Baur, le journal de Haupt, les documents d'Ebersbach, le passionnal de Kœpke, les documents de Mühlhausen de Herquet, le martyre de Catherine, Frauenlob, le codex diplomaticus Saxoniæ regiæ, Nicolaus de Jeroschin, la chronique de Livonie, les documents de Henneberg, le codex diplomaticus Mœnofrancofurtensis de Bœhmer, etc. Qu'on nous permette un autre exemple tiré des noms de nombre; soit trois : Hahn écrit (p. 108) unflektirt; drî; flektirt :

m. f. n. drîe, g. drîer, d. drîen, a. drîe.
neutr. driu, drîer drîen driu.

Nebenformen : n. a. m. f. drîge, driege, neutr. drî, d. drîn, drin. Nous lisons dans M. W. (p. 293), 3. masc. fém. drîe, drî, ripuar. Masc. drê (Roth. 1389). Neutr. driu bair. dreu md. drû (Elis. 3905, Bœhmer 253, 515. HU I, 155. Lac. II, 530. Ennen, I, 21, 156). wetter. Nbf drou Bœhmer. 464. — Gén. drîer, drîger, ælter drîero. Friedb. Kr. G. 2, 22. driere (Ennen, II, 435. Lac. II, 542). — Dat. drin, md. dren; verlængert drîn (im Alex : în, 1237; sîn, 180). — Bair. drein. Adject. Form. drîen seit 12. Jh. neben drin drîn vorkommend : (schrîen Wernh. Mar. 207, 41). — Acc. wie Vom. (im Roth. 444, 1872, 5054, wird Masc. drê von Fem. drîe unterschieden).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 septembre 1877.

M. de Thessac, de Saintes, communique à l'Académie la photographie d'un monument consistant en une tête d'homme gravée en creux sur un bloc de pierre. La tête, entourée d'un serpent en relief, n'est pas sans caractère : elle a un aspect sauvage. M. de Thessac croit que c'est là une idole gauloise.

M. Ernest Desjardins continue la lecture du mémoire de M. Ch. Tissot, correspondant de l'Académie, ministre de France à Athènes, sur la voie romaine de Carthage à Théveste.

M. Eugène Révillout, continuant la lecture de ses *Etudes démotiques*, arrive à rechercher la valeur des monnaies énoncées dans les actes, l'*aureus*, l'*argenteus* et le *sekel*. L'un des textes dit expressément que cinq sekels valent un argenteus, c'est-à-dire une monnaie qui est simplement désignée par le signe idéographique de l'argent. Ce renseignement est confirmé par d'autres documents analogues. Le sekel rappelle la monnaie d'argent appelée *siclos* en Asie, *shekel* par les Juifs; comme, en outre, il a d'ordinaire dans les écritures démotiques le déterminatif d'argent, qui sert à exprimer à lui seul l'argenteus, M. Eugène Révillout en conclut que c'est une monnaie d'argent, inférieure à l'argenteus, ancienne unité monétaire de ce métal. C'est ce que les documents grecs appellent la *drachme isonome*. Cette drachme pèse 3 gr. 54 et vaudrait, par conséquent, un peu moins de o fr. 84 centimes. L'argenteus, monnaie de compte égyptienne, répondait à cinq sekels ou drachmes et se rapprochait de notre pièce de cinq francs, comme la drachme de notre pièce d'un franc : il valait un peu moins de 4 fr. 50. Enfin, le talent valait 300 argenteus ou 1,500 sekels, soit environ 1,260 fr. en poids. Quelle sera maintenant en sekels la valeur de l'aureus? Dans un papyrus de Leyde, on lit que « quatre aureus et demi équivalent à 225 argenteus et 1,225 sekels. L'aureus vaudrait donc 50 argenteus ou 250 drachmes d'argent; si nous consultons les pesées des drachmes d'argent ptolémaïques que nous possédons (environ 3 grammes 54), nous obtenons 885 grammes pour nos 250 drachmes d'argent. La même valeur en or pèserait 38 grammes et demi, en prenant pour base la relation de 1 à 10 qui était la proportion entre l'argent et l'or en Egypte. D'autre part, l'outen d'or, qui servait de monnaie de compte dès l'époque pharaonique, pesait un peu plus de 90 gr., et l'on est autorisé à admettre que l'aureus n'est autre chose que la barre d'or repliée plusieurs fois sur elle-même, qui se nommait outen à l'époque pharaonique, et qui aurait valu, en effet, 250 argenteus. En suivant ce calcul, et en s'appuyant d'une part sur le poids fixe de l'outen, d'autre part sur la proportion de 1 à 10 entre l'argent et l'or, il est facile de voir que l'outen d'argent devait être exactement de cinq argenteus. La pièce d'or, mentionnée dans le papyrus hiératique de Boulaq et dans le roman démotique de Setna, devait être cinq fois moindre que l'outen d'or. Pour la pièce d'or, qui devait ainsi correspondre à 10 argenteus ou à 50 sekels, les papyrus démotiques n'ont pas encore fourni d'estimation certaine. Il n'en est pas de même pour l'outen d'argent, cité plusieurs fois dans le papyrus 2429 du Louvre, lequel correspond à cinq argenteus ou à 25 sekels, ce qui fait juste la moitié de la pièce d'or ordinaire. Reste l'outen de cuivre, qui aurait valu cinq æreus ou 25 drachmes. On avait de la sorte la même proportion entre l'outen de chaque métal et la pièce, qui s'écrivait par le seul idéogramme du métal, qu'entre cette pièce et la drachme, devenue, à l'époque ptolémaïque, la principale monnaie courante.

M. Victor Duruy continue sur Caracalla. La fin de son mémoire traite du massacre d'Alexandrie, de la mort de Caracalla et de Julia Domna, enfin des immenses constructions exécutées par Caracalla tant à Rome qu'en Asie. Il se termine par un jugement sévère sur cet empereur, de qui date définitivement à Rome le règne de la soldatesque.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 13 Octobre — 1877

197. — **Monnaies à légendes arabes, frappées en Syrie par les Croisés,** par M. H. Lavoix, conservateur-adjoint du département des médailles de la Bibliothèque nationale. Paris, J. Baer, 1 vol. gr. in-8°, 62 p.

Ce mémoire, où de longues recherches sont condensées en quelques pages, est divisé en deux parties. Dans la première, sans prétendre traiter à fond l'histoire financière des Croisades, l'auteur étudie les différents modes de transmission numéraire, au début des guerres saintes : c'était la lettre de change et plus souvent la lettre de crédit. Ordinairement l'emprunteur s'adressait directement aux maisons de banque italiennes, établies ou représentées en Syrie. Ainsi firent saint Louis et les barons qui avaient à leur solde particulière des compagnies d'hommes d'armes. Non-seulement le roi empruntait pour son compte, mais il accordait aussi sa garantie aux billets souscrits par ses chevaliers. Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean étaient les intermédiaires habituels de ces transactions ; quelquefois même ils faisaient à leur profit toutes les opérations de banque.

M. Lavoix montre très-bien comment les institutions de crédit se développèrent à mesure que la guerre sainte prit une plus grande extension. L'impôt levé par les soins du clergé est converti en monnaie d'or et d'argent et versé entre les mains des légats romains qui le livrent à leur tour aux papes, ces grands distributeurs de secours, au nom de la chrétienté. C'est ainsi qu'on procède au début de l'expédition et pendant la première moitié du XIIe siècle. Mais bientôt la lutte s'agrandit ; toutes les nations de l'Europe sont représentées sous l'étendard de la Croix ; musulmans et chrétiens se rapprochent, se mêlent ; les transactions commerciales renversent les barrières du fanatisme religieux ; c'est alors qu'on sent le besoin d'une monnaie spéciale acceptée de tous et indépendante de toute nationalité. En un mot, on est amené par la force des choses à remplacer la monnaie des Croisés par celle des Croisades, selon l'expression ingénieuse de M. L. C'est à la recherche de cette forme nouvelle du numéraire que l'auteur consacre la deuxième partie de son Mémoire.

On rencontre souvent chez les chroniqueurs arabes la mention du *Di-*

nar Souri, ou denier de Tyr, comme étant en usage parmi les Francs et frappé par eux. Cette dénomination avait embarrassé Stickel et Nesselmann, et les conjectures proposées par ces deux savants numismates ne reposaient sur aucune preuve historique.

M. L. a trouvé dans diverses collections orientales, et en particulier, au département des médailles de la Bibliothèque nationale, la preuve que le *Dinar Souri* n'est autre que le *besantius saracenatus*, souvent cité par les chroniqueurs occidentaux. Plusieurs spécimens de ces pièces, gravés avec le plus grand soin, permettent au lecteur de contrôler cette assertion. Les unes, — ce sont les plus anciennes, — trahissent une imitation servile de la monnaie des Fatimites; les besants de Tyr, d'Antioche, de Tripoli, celui d'Acre, le plus estimé de tous, ne sont que des falsifications plus ou moins habiles du type arabe. Mais, plus tard, sous le pontificat d'Innocent IV, la fabrication de cette monnaie s'arrête devant la réprobation du clergé et les menaces d'excommunication. A partir de cette époque, le besant arabisé *(saracenatus)*, sans perdre le type originaire, se transforme et traduit en langue arabe diverses formules chrétiennes. M. L. a déchiffré avec une rare sagacité la plupart de ces pièces dont la lecture exige un œil exercé et une sorte de divination que l'expérience seule peut donner. La transformation imposée par la doxologie chrétienne se manifeste presque toujours ici par les mêmes légendes. Au *bismillah* des Musulmans, les Croisés opposent sur leur monnaie « le Père, le Fils et le Saint-Esprit »; à l'année de l'hégire, celle de l'Incarnation du Messie [1]. Une de ces médailles porte cette légende marginale en arabe, dont la lecture offrait de sérieuses difficultés : « Nous nous glorifions par la croix de N. S. Jésus le Messie, par lequel nous est venu notre salut, notre vie éternelle et notre résurrection et par qui nous avons été délivrés et pardonnés ». Une autre porte en légende intérieure : « Un Dieu, une foi, un baptême ». Il n'est pas sans intérêt de remarquer que l'une et l'autre de ces sentences sont tirées de saint Paul.

A qui attribuer l'invention de ces pièces à légende chrétienne et pourtant si voisines, par le type et la langue, de la série fatimite? M. L., sans vouloir rien affirmer, estime qu'on peut en faire honneur aux Vénitiens; il cite à ce propos différentes chartes qui prouvent que ces habiles tra-

---

1. En examinant attentivement la légende marginale de la pièce 10, je lis *litedjellud* au lieu de *tedjessud*. Cette forme n'est pas donnée par nos dictionnaires, mais elle peut signifier aussi *incarnation*; je reconnais cependant qu'elle est moins autorisée par l'usage; en tout cas, il faut introduire dans ce mot la particule *lam* exigée par le génie de la langue et parfaitement lisible dans le spécimen gravé. Je profite de cette occasion pour signaler deux légères inadvertances. P. 38, dans la traduction de la pièce n° 6, les mots *Wéli-oullah* doivent être rapprochés du nom d'Ali; il faut donc traduire : « Ali est l'ami de Dieu ». C'est un usage constant chez les Chiites de placer le nom d'Ali au rang d'honneur, en tête de toute inscription. — P. 44, au lieu *Togdekin*, il faut lire *Toqteguin*.

fiquants avaient un atelier monétaire *(zekka)* à Tyr et à Saint-Jean d'Acre. D'ailleurs, les banquiers de Venise n'étaient pas gens à laisser échapper de leurs mains ou à confier à d'autres une source de revenus aussi considérables. L'hypothèse qui termine la dissertation de M. L. a donc pour elle toute chance de probabilité.

Ce travail, qui emprunte un surcroît d'autorité aux fonctions du savant qui l'a signé, aura désormais sa place marquée parmi les documents les plus sérieux sur lesquels on établira plus tard l'histoire de notre grande épopée chrétienne. Il n'est, nous l'espérons, que le prélude d'une série de dissertations savantes dont M. Lavoix trouvera les éléments dans la riche collection qui est confiée à ses soins. Personne plus que lui n'a qualité pour raviver une branche de l'érudition orientale qui languit et se meurt faute de culture.

Barbier de Meynard.

---

198. — **Rabelais et ses œuvres**, par Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. Paris, Didier, 1877, in-8°, 2 vol., xx-456 et 581 p.

Ce livre agréable et judicieux est certainement destiné à avoir le succès qu'il mérite. L'auteur s'est proposé de « rendre Rabelais accessible à toutes les classes de lecteurs, sans exception », d'une part en donnant de son célèbre roman une analyse suffisamment exacte, bien que nécessairement fort épurée, accompagnée de citations nombreuses à peu près textuelles, d'autre part en entourant cette œuvre d'explications historiques, littéraires et philologiques. Le plan de l'ouvrage est simple et lumineux. Après un chapitre d'introduction, « Rabelais et son siècle », deux autres consacrés à la biographie et aux « œuvres diverses », vient l'analyse explicative, qui ne remplit pas moins de treize chapitres et de 600 pages ; enfin l'œuvre de Rabelais, une fois connue et comprise, est appréciée et comparée à d'autres dans les chapitres suivants : les *Doctrines de Rabelais*, — l'*Art de Rabelais*, — *Style, langue et grammaire*, — *Prédécesseurs et successeurs de Rabelais*, — *la Réputation de Rabelais*. En tête est placée une liste fort utile des ouvrages consultés ; une table méthodique manque malheureusement à la fin. Le livre est écrit dans un style simple, mais précis et même élégant ; les jugements sont généralement justes, l'information est étendue, l'érudition abondante sans excès, les vues générales saines. La lecture de ces deux volumes a de quoi plaire et instruire : ceux qui depuis longtemps connaissent et apprécient Rabelais seront satisfaits ; ceux qui ne le connaissent pas en auront une idée qui suffira à la plupart et qui en engagera quelques-uns à étudier de plus près l'original.

L'entreprise où l'auteur a si bien réussi n'était pas aisée. Au premier abord, il pouvait sembler bizarre de vouloir rendre Rabelais accessible à

tous, sans exception ; un « Rabelais des familles » pouvait paraître puéril. On est surpris, en lisant M. Fleury, de voir combien il reste dans *Gargantua* et *Pantagruel* de choses intéressantes et même amusantes quand on a enlevé les plaisanteries « odorantes » et autres qui s'étalent à chaque page et semblent inséparables de l'œuvre. Nous ne dirons pas cependant que Rabelais ainsi émondé soit absolument lui-même. M. F. combat avec raison ceux qui représentent Rabelais comme s'étant fait bouffon pour ainsi dire à contre-cœur ; il caractérise très-bien son livre, d'où les femmes sont absentes, comme écrit pour être lu « entre hommes, et entre hommes du xvi[e] siècle ». Il est clair que les passages les plus libres ne sont pas ceux où il s'est le moins complu ; l'originalité de l'œuvre est précisément dans ce mélange perpétuel de hautes pensées et de risées dévergondées, d'érudition et de bouffonnerie : Rabelais est tout ensemble Panurge et Ponocrates, Epistemon et frère Jean. Il rappelle ce prédicateur de son temps qui avait gagé de faire à la fois rire et pleurer ses auditeurs, et qui y réussit en annonçant à ceux de droite, vers lesquels il était tourné, les vérités les plus émouvantes, tandis que ceux de gauche s'éclataient de rire à la vue de ce qu'il leur montrait. Ajoutons, pour être absolument dans le vrai, que les parties qu'on est obligé de supprimer dans Rabelais si on veut être lu par tout le monde sont loin d'avoir nui jadis et même de nuire aujourd'hui, — comme le dit M. F., — au succès de son œuvre. Non-seulement elles portent plus que tout le reste l'empreinte d'une gaieté énorme, d'une imagination fantasque et d'une verve endiablée, non-seulement elles sont écrites dans le meilleur de tous les styles de cet écrivain si inégal, et par conséquent on ne peut les supprimer sans lui faire tort ; mais s'il est toujours lu et goûté, il faut bien reconnaître que c'est un peu à elles qu'il le doit. Interrogez un vrai amateur de Rabelais : quels sont les morceaux qu'il a lus cent fois, qu'il sait par cœur ? Est-ce la « concion aux vaincus », la lettre de Pantagruel ou même le plan d'études de Ponocrates ? N'est-ce pas plutôt l'histoire de la vieille et du lion, celle du bonhomme au bissac, celle de Hans Carüel, etc., voire même certains passages du chapitre xiii de *Gargantua,* que M. F. a dû passer entièrement sous silence ? Aussi, quoi qu'on en dise, un Rabelais expurgé perd-il beaucoup de sa valeur réelle et de son attrait. Mais il faut reconnaître qu'il lui en reste encore assez pour plaire à des catégories de lecteurs qui ne peuvent ou ne doivent pas le connaître tel qu'il est. M. F. a très-bien su le présenter sous tous ses aspects sérieux et comiques, en supprimant seulement, mais impitoyablement, tout ce qui est grossier et gaillard.

L'explication, — soit l'explication de l'œuvre en général, soit l'explication détaillée des passages choisis, — offrait de grands écueils, que l'auteur a su éviter. Partant de cette vue très-juste que Rabelais a voulu satiriser et en même temps instruire non pas tel ou tel personnage contemporain, mais l'ensemble de la société, et même, en passant par-dessus son époque, l'humanité tout entière, il s'est préservé des extravagances

des commentateurs *historiques*, et il a souvent pénétré avec une grande sagacité les véritables intentions de l'auteur. Ses notes ajoutent parfois des renseignements nouveaux à ceux qu'il choisit avec discernement dans les meilleurs glossateurs. Il se trouve bien, au milieu de tous les rapprochements et les éclaircissements qu'il donne, un certain nombre d'erreurs, d'inexactitudes ou de légèretés [1]; on pourrait surtout désirer sur certains points une érudition plus profonde; mais, en somme, le lecteur le moins préparé aura, grâce à ce commentaire, une intelligence exacte et de l'œuvre étrange de Rabelais et des morceaux qu'on lui en met sous les yeux. Ces morceaux, d'ordinaire un peu abrégés, sont, en outre, non traduits, mais rapprochés du français moderne assez pour être compris sans peine. Nous ne dirons pas qu'ils n'y perdent rien; mais nous devons dire que ce travail délicat est fait avec habileté.

Il est un point, dans le livre de M. F., auquel il attache une grande importance, et qu'il signale même, au début, comme l'un des principaux objets qu'il s'est proposés : « Expliquer l'énigme du livre de Rabelais en faisant ressortir l'enchaînement rigoureux des épisodes depuis la consultation de Panurge sur son mariage jusqu'à la réponse de l'oracle de la Dive Bouteille ». Cette explication nous est annoncée à plusieurs reprises, et nous est enfin donnée à la suite de l'analyse du livre III. Elle consiste à dire que Panurge, en posant comme on sait à tous les oracles possibles les deux fameuses questions (1° Me dois-je marier? 2° Serai-je point cocu?), cherche en réalité tout autre chose. « La question ici est tout à fait générale. Elle se réduit à ceci : Peut-on connaître l'avenir d'avance? Le monde est-il organisé de manière à ce que l'on puisse prévoir ce qui sera? Y a-t-il dans la nature des lois constantes, absolues, dont on puisse constater l'application? Si ces lois existent, l'homme peut-il les connaître? Doit-il chercher à les connaître? Comment y parviendra-t-il? De quels moyens pourra-t-il s'aider? Quels obstacles rencontrera-t-il sur la route? En un mot, quelle est la destinée de l'homme sur la terre? » Nous voilà loin du point de départ! Une fois ce fil conducteur trouvé, M. F. rattache à un plan rigoureux les diverses consultations du livre III et les épisodes — incohérents et souvent fastidieux — du livre IV, et conclut à l'authenticité générale du livre V, parce qu'il s'accorde avec ce plan. Il ne m'a nullement convaincu. C'est une tentation presque irrésistible,

1. Donnons quelques exemples au hasard. *Gaulois* (I, 34) est mal expliqué; on a dit « gaulois » pour vieux français, au XVI[e] siècle. L'*Orlando innamorato* n'est pas un poëme « rude et rugueux » (I, 146). Sur Gargantua *(ib.)*, l'auteur aurait trouvé dans la *Revue critique* (1869, n° 21, art. 94, et 1870, n° 31, art. 136) des arguments en faveur de sa thèse. Robert le Fort (I, 172) est un personnage très-authentique. Straparole (I, 300) ne venait pas d'être traduit en 1533; il n'a paru qu'en 1550 (l'ouvrage complet en 2 vol. en 1557), et a été traduit en 1560 (l'ouvrage complet en 1580). *Fanfreluches antidotées* ne veut nullement dire « balivernes *antidatées* » (I, 172). *Estrelins*, bien traduit ailleurs (II, 368), n'a pas besoin d'être corrigé en *Esthoniens* (I, 249), etc. Les fautes d'impression sont nombreuses : *papiers* pour *patois* (II, 409) trouble le sens; *Apodeftes* constamment pour *Apedeftes* est choquant.

pour qui étudie Rabelais avec amour, de chercher dans son œuvre un plan, une suite, une idée profonde et conséquente qui rehausse l'intérêt des morceaux qui en ont le plus et en donne à ceux qui en paraissent dénués. Mais tout le monde y a échoué, et M. F. comme les autres. Quelle que soit la vérité sur le cinquième livre, les insipides chapitres de la fin, que personne n'a jamais pu lire sans bâiller, ne sont certainement pas de Rabelais; les scènes du voyage raconté au livre IV n'ont visiblement aucun lien général; expliquer la bouffonnerie des paroles dégelées, parmi lesquels se trouvent des « mots de bataille », en disant que l'histoire du passé, ne parlant que de guerre, ne contient pas le secret de l'avenir ; voir dans les fades plaisanteries des habitants d'Ennasin la preuve que le bel-esprit ne suffit pas pour connaître la vraie philosophie, etc., etc., c'est abstraire de ces pages jetées au hasard de l'inspiration quotidienne une *quinte essence* qu'elles ne contiennent pas. D'ailleurs, la donnée fondamentale est inexacte. Il n'est pas vrai que les oracles consultés se refusent à donner la réponse cherchée. Ils disent unanimement que Panurge doit être marié, cocu, battu et volé; Pantagruel le démontre chaque fois jusqu'à l'évidence, et si Panurge nie cette évidence à force de subtilités, c'est qu'il faut que sa destinée s'accomplisse; d'ailleurs, dans l'abandon de son entretien avec frère Jean, il reconnaît que son infortune lui est clairement prédite : « Car tous ceux a qui j'en ay parlé m'en menassent, et afferment qu'il m'est ainsi predestiné des cieulx (III, 28) ». Je suis persuadé que Rabelais a toujours eu l'intention de réaliser au moins le commencement du programme placé à la fin du livre II, « comment Panurge fut marié, et coqu dès le premier mois de ses nopces ». Il a commencé à préparer cet événement dans le livre III; mais cette préparation s'est démesurément étendue, et est arrivée à comprendre en outre le livre IV et ce qui peut être de lui dans le livre V. Suivant toutes vraisemblances, dans le plan de l'auteur, — si toutefois il avait pris la peine d'y songer sérieusement, — l'oracle de la Dive Bouteille devait, comme tous les autres, annoncer à Panurge sa triple mésaventure conjugale; mais cela ne devait pas l'empêcher de se marier et de réaliser les prédictions. « S'il est ainsi predestiné, lui dit par avance frère Jean, y voudrois-tu contrevenir ? » Si donc de cette histoire du mariage de Panurge devait sortir une morale générale, ce serait, — au contraire de l'opinion de M. F., — que nul ne peut échapper à sa destinée; mais il ne faudrait prendre cette conclusion qu'en y mêlant une forte dose d'ironie et de scepticisme, à peu près comme il faut prendre la conclusion analogue que Voltaire veut nous faire tirer des aventures de Zadig.

Le chapitre XVI, sur les doctrines de Rabelais, est excellent, surtout en ce qui touche les opinions religieuses de l'auteur de *Pantagruel*. M. F. aurait pu remarquer (cf. *Rev. crit.*, 1874, nº 43, art. 184) que le nom donné par Rabelais à son fils, *Théodule*, porte l'empreinte de sa philosophie, beaucoup plus profondément religieuse qu'on ne le croit communément. Il me semble qu'il y a quelque exagération dans l'admiration

exprimée par l'auteur, — après bien d'autres d'ailleurs (cf. *Rev. crit.*, 1872, n° 45, art. 212), — pour la pédagogie de Rabelais. Ce qu'il faudrait étudier en tout cas, avant de l'exalter à ce point, c'est dans quelle mesure elle est originale. Elle est trop empreinte des idées courantes à l'époque de la Renaissance pour n'avoir pas des antécédents que jusqu'ici on n'a pas recherchés.

Le chapitre XVII, l'*Art de Rabelais,* également très-intéressant et très-instructif, pêche aussi quelquefois par exagération. Il y a dans Rabelais bien des pages lourdes, puériles, ennuyeuses, inutiles; son perpétuel étalage d'érudition, l'importance incompréhensible qu'il attache à des sujets sans intérêt (la signification des couleurs, par exemple), sa prolixité, ses énumérations dénuées de sel (comme l'insupportable et interminable portrait de Quaresme-Prenant), et bien d'autres défauts, sans parler de certains excès de saleté où il se complaît, ne devaient pas être passés sous silence : ils caractérisent soit l'époque où il vivait, soit son étrange personnalité, et ils éclatent aussi bien que ses traits de génie presque à chaque endroit de son livre.

Le chapitre sur la langue et le style contient un grand nombre de bonnes observations; mais l'auteur n'a pas suffisamment marqué ce qui, dans Rabelais, est de son siècle et ce qui lui appartient en propre. Dans cette dernière catégorie se placent beaucoup d'étranges caprices et même de violences faites à la langue, qui ne sauraient être ni ignorées ni approuvées. M. F. oppose souvent Ronsard à Rabelais [1], comme représentant la langue pédante en face du vrai français de source. Il y aurait beaucoup à rabattre de cette appréciation, dans les deux sens. Sur Ronsard, si mal jugé à cet égard, je renvoie M. F. à l'excellent chapitre de M. Egger dans l'*Hellénisme en France* (livre qui devrait figurer à la table des auteurs cités); en ce qui concerne Rabelais, ses morceaux sérieux sont souvent écrits en latin avec des mots français : c'est ce qu'on ne trouvera jamais dans Ronsard [2]. En ce qui concerne la grammaire proprement dite, M. F. commet plus d'une petite hérésie, inutile à relever ici. Il émet, à propos de la prononciation de l'*r* finale au XVIe siècle, une théorie qui est fausse et que les preuves qu'il allègue ne justifient pas. Sa règle sur l'emploi du participe est ingénieuse, mais n'est qu'*à peu près* exacte; on peut arriver à plus de précision.

Le chapitre sur les *Prédécesseurs et successeurs de Rabelais* est fort piquant, et atteste chez l'auteur, outre des lectures très-étendues, un goût

---

1. C'est une erreur souvent répétée, mais qu'on s'étonne de retrouver ici, que de regarder l'épisode de l'écolier limousin comme étant dirigé contre « Ronsard et son école (I, 323) ». Les premiers essais de cette école sont postérieurs d'environ vingt ans à *Gargantua.*

2. M. F. cite, pour prouver les emprunts faits au latin par l'école de Ronsard, les épithètes de Du Bartas et autres, *jette-poix, porte-gland,* etc. Ces mots ne sont pas français, mais ils sont formés par un procédé très-français (voy. Darmesteter, *Formation des mots composés).*

à la fois large et fin [1]. Le dernier chapitre, où sont passés en revue les principaux jugements portés sur Rabelais, est également intéressant. L'auteur aurait trouvé un utile supplément à sa liste, notamment pour l'Allemagne, dans le recueil qu'a fait avant lui Regis.

Je n'ai pas parlé de la biographie qui est en tête. M. F. dit avec sincérité qu'elle est faite en grande partie à l'aide de celle de Rathery. Elle est, par conséquent, comme celle-ci, un peu trop constamment sérieuse. M. F. veut même nous persuader que Rabelais, comme tous les grands moqueurs, était grave et plutôt triste. Je n'en crois rien. Les pièces de Du Bellay et de Ronsard contre lui, qu'on regarde comme dictées par la malveillance et la jalousie, prouvent tout au moins qu'il était grand buveur et qu'il portait dans sa vie quelque chose de la joyeuseté de ses livres. On ne parle pas d'un contemporain, devant des contemporains, d'une façon directement contraire à la vérité.

En résumé, la célèbre épigraphe du président Hénault s'applique parfaitement au livre de M. Fleury ; les Pantagruélistes anciens y prendront plaisir, ceux qui ne le sont pas encore y trouveront profit :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

G. P.

---

199. — **Gerhard van Swieten als Censor nach archivalischen Quellen** von Dr Aug. Fournier, Privatdocent an der Universitaet. Wien, Gerold, 1877, 82 p. in-8°.

Le présent travail est une monographie sur le célèbre médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, qui fut en même son ami, et qui partagea, avec le prince de Kaunitz, l'honneur de lui donner souvent dans l'intimité des conseils politiques excellents. Il mérite surtout de la reconnaissance pour avoir réorganisé l'enseignement supérieur en Autriche, enseignement qui se trouvait alors tout entier entre les mains ou du moins sous l'influence des Jésuites. Mais M. Fournier ne s'occupe dans cette étude que d'un côté moins connu de son activité — dirai-je littéraire ou politique, — de son rôle comme chef de la censure impériale. Il faut se reporter au temps dont il s'agit, pour apprécier équitablement ses mérites dans ce rôle qui répugne de plus en plus à nos mœurs, et

---

1. Parmi les prédécesseurs, l'auteur de *Lazarillo de Tormes* méritait de n'être pas oublié. — L'auteur me lance une pointe (p. 500) à propos de « la mythologie qui explique le conte du *Petit Poucet* par l'astronomie ». C'est le nom populaire de *Char Poucet* donné à la grande Ourse qui rapproche ce conte de l'astronomie, et le conte que j'ai expliqué n'est pas notre *Petit Poucet*, mais un autre conte sous le même nom. Il est vrai qu'ainsi présenté, mon petit livre ne pourrait plus guère être mis dans le même sac que celui où on « a fait de l'histoire de Napoléon une légende solaire ».

surtout pour admettre les louanges que lui décerne l'auteur. Il est incontestable cependant que, pendant les vingt ans qu'il fut le dispensateur officiel de la nourriture intellectuelle dans les provinces autrichiennes, il fit beaucoup de bien et surtout empêcha beaucoup de mal. C'est cette activité que nous décrit M. F. en se guidant d'après les documents inédits réunis par lui au Ministère de l'Intérieur à Vienne.

Quand van Swieten, alors professeur à Leyde, et connu de Marie-Thérèse comme accoucheur de sa sœur, l'archiduchesse Marianne, vint à Vienne en 1745, la Compagnie de Jésus exerçait seule la censure. Nommé bientôt membre du collége supérieur qui révisait ces décisions, van Swieten fit désigner d'abord des professeurs laïques pour examiner les livres qui s'imprimaient dans le pays et pour réviser ceux qu'on y importait du dehors. Il parvint peu à peu, par d'habiles manœuvres, à écarter complètement les représentants de l'Ordre. Mais il ne faudrait pas croire qu'il fut *tolérant*, selon notre manière de voir. Eût-il voulu l'être, que l'impératrice ne l'aurait point permis. Il faut lui tenir compte d'une certaine largeur de vues; ainsi, il fit admettre par ses collègues une division du public lisant, en *savants* et *grand public*. Les ouvrages, même hérétiques ou infestés du venin philosophique, qui ne pouvaient être compris que des premiers, étaient admis en franchise. Il faut dire aussi que le nombre des savants n'était point considérable alors en Autriche et qu'on n'avait aucune raison de les craindre. Néanmoins le *Catalogus librorum prohibitorum*, rédigé par van Swieten, ne laissait pas que d'être bien fourni. Il en fit rayer l'*Esprit des lois,* tout en y mettant les *Lettres persanes,* mais par contre ce fut lui-même qui proposa d'y inscrire les écrits de Lessing et de Voltaire. Ce dernier était trop bien vu à la cour de Potsdam pour être goûté à celle de Marie-Thérèse. Aussi le grand écrivain s'est-il vengé, par maint épigramme, du médecin viennois. C'est aussi van Swieten qui proscrivit le *Simplicissimus* de Grimmelshausen, cette peinture si curieuse de l'époque de la guerre de Trente ans, l'*Agathon* de Wieland, l'Arioste, Fielding, Machiavel, J.-J. Rousseau, etc. M. F. explique ces mesures, non par le contenu politique de certains de ces auteurs, mais par leur immoralité, qu'il fallait combattre d'autant plus sévèrement que l'impératrice entendait moins raillerie sur de pareils sujets. Le *Bélisaire* de Marmontel, auquel s'intéressait le censeur lui-même, ne put être réimprimé à Vienne qu'en supprimant le quinzième chapitre qui avait choqué Marie-Thérèse. Celle-ci n'aimait point en général la littérature française. Elle répondait dans une de ses lettres à van Swieten : « Nos Allemands perdent par là (la lecture des livres français) la meilleure qualité qu'ils avaient, qui était d'être un peu pesant et rude, mais droit, vrais et appliquée *(sic)*. »

Sur un autre point, van Swieten se montra l'enfant de son siècle, et fit, en sa qualité de directeur de la Bibliothèque impériale, du « despo-

tisme éclairé », comme tant de souverains, grands et petits, du XVIIIe siècle. Il fit détruire et brûler, comme pernicieux et inutiles, des milliers de volumes d'alchimie, de magie, etc., qui seraient bien curieux à consulter aujourd'hui, et dont il dépouilla sans le moindre scrupule les collections confiées à sa garde.

Van Swieten quitta son poste de censeur en janvier 1771 ; le 18 juin 1772 il mourait à Schœnbrunn et c'est après sa mort seulement que les hommes d'étude purent apprécier les services qu'il leur avait rendus dans ses fonctions délicates. La censure retomba complétement sous l'influence cléricale, pour y rester longtemps. On sait que c'est depuis vingt ans à peine que l'Autriche a rompu sans retour avec les procédés à la fois ridicules et odieux que les gouvernements absolus imaginent, pour consigner à leur frontière la science, le bon sens et la liberté de penser.

Le travail de M. Fournier a le mérite de nous avoir fait étudier en détail le mécanisme intime de l'institution de la censure en Autriche et d'avoir jeté de nouvelles lumières sur l'histoire de l'une des célébrités de l'Université de Vienne. Nous le recommandons à tous ceux qui s'occupent de près ou de loin de l'histoire de la liberté d'écrire et de la liberté de la presse.

R.

---

200. — **Histoire littéraire de la Grèce moderne,** par A. R. RANGABÉ. Tome I. Paris, Calmann Lévy, 1877. In-8° de VIII-266 pages.

Un poëte grec de quelque talent, Jacques Rizo Néroulos, est le premier qui nous ait donné un cours de littérature grecque moderne. Son livre, dont une seconde édition fut publiée à Genève en 1828, est à peu près entièrement dépourvu de valeur, ce qui ne l'empêcha pas d'être traduit en allemand, en italien et en hollandais, lors de son apparition. Une dame de Thessalonique s'est même donné la peine tout récemment de le traduire du français en grec.

Depuis 1828, il n'avait rien paru en français qui eût la prétention de remplacer le livre de Rizo [1]. C'est cette lacune regrettable que M. Rangabé vient d'essayer de combler. Malheureusement, l'auteur de tant de savantes publications, le poëte aimable, le romancier de talent, a cette fois (nous regrettons de le dire) complétement échoué. Mieux placé que personne pour faire une œuvre sérieuse et digne des travaux qui lui ont mérité une juste réputation, M. R. ne nous a donné qu'un livre d'une déplorable médiocrité. Il avoue, dans sa préface, qu'il n'a eu à sa disposition, pour rédiger son travail, que ses notes et les informations qu'il puisait à sa mémoire. Ses notes étaient assurément très-maigres et sa mémoire l'a

---

1. Le livre du Dr Rudolf Nicolai intitulé : *Geschichte der neugrieschischen Literatur* (Leipzig, 1876, in-8) ne vaut guère mieux que celui de M. Rangabé.

bien mal servi. Nous l'engageons fort à s'en défier une autre fois. Cette histoire littéraire me fait l'effet d'avoir été en grande partie rédigée avec des catalogues de librairie. M. R. va même jusqu'à donner son avis sur des ouvrages qu'il n'a jamais lus, jamais ouverts ; nous le prouverons plus loin. Il va sans dire que je ne m'attarderai pas à relever toutes les erreurs dont ce livre fourmille ; elles sont innombrables, et un numéro de la *Revue* n'y suffirait pas. Je me bornerai à signaler les plus grosses.

Il y aurait d'abord bien des réserves à faire sur les premières pages du volume. Il semblerait, à entendre M. R., que la muse populaire grecque n'ait rien produit antérieurement à la prise de Constantinople par Mahomet II (1453). Il nous serait facile de prouver que, dès le xe siècle, il y avait, dans les villages de la Grèce, des rhapsodes qui chantaient, en s'accompagnant du *tamboura*, les exploits des clephtes et des armatoles. Mais passons.

Pour M. R., la poésie grecque vulgaire commence à l'*Erotocritos*. Rien de plus faux cependant. Que M. R. ouvre les *Carmina græca medii ævi* de M. Wagner, et il y trouvera abondamment de quoi se détromper. Il y a dans ce livre plusieurs très-beaux poëmes postérieurs à 1453, et dont M. R. eût bien dû nous dire un mot. Il y en a d'autres, antérieurs à la conquête, tels que la charmante *Histoire du Loup, du Renard et de l'Ane,* qui méritaient au moins une simple mention, puisque M. R., pour de bonnes raisons sans doute, n'a pas l'air de vouloir remonter plus haut que la chute suprême de Byzance.

Sur le mérite de l'*Erotocritos*, nous sommes d'un avis entièrement opposé à celui de M. R. Selon nous, il n'existe rien dans la littérature grecque moderne qui puisse, même de très-loin, être comparé à l'épopée de Vincent (M. R. dit *Vicence*) Cornaro.

Pourquoi la tragédie de Georges Chortatzis, *Erophile*, vient-elle immédiatement après l'*Erotocritos*, puisqu'elle est du xviie siècle ? « Le sujet en est de pure invention, nous dit M. R., et *probablement* puisé dans quelque pièce italienne du temps. » C'est *certainement* qu'il eût fallu dire. M. R. ne connaît donc pas la dissertation que M. Bursian a écrite sur ce sujet [1] ? Le savant allemand y a démontré que le sujet d'*Erophile* était puisé dans l'*Orbecche* de Jean-Baptiste Giraldi Cintio (Ferrare, 1541) et dans l'*Isifile* de Mondella (Vérone, 1582). De plus, M. R. ne dit pas un mot des intermèdes, qui sont peut-être, après les chœurs, ce qu'il y a de plus beau dans la pièce. Enfin pourquoi M. R. n'avertit-il pas le lecteur qu'il traduit plus que librement, et non pas en suivant le texte, le fameux prologue que récite Charon ? Même observation pour la traduction des autres morceaux.

Page 22. L'*Iliade* de Lucanis n'est pas de 1530, mais de 1526. Quant

1. EROPHILE, vulgaergriechische tragoedie von Georgios Chortatzes aus Kreta ; ein beitrag zur geschichte der neugriechischen und der italiænischen litteratur, von *Conrad Bursian*. Leipzig, 1870, in-4.

à Constantin Hermoniacos, nous ne savons ce qu'il vient faire ici, puisqu'il vivait dans la première moitié du XIVe siècle, à la cour de Jean II Comnène, despote d'Épire.

Pourquoi M. R. passe-t-il si rapidement sur les *Noces de Thésée et d'Émilie?* Ignorerait-il que c'est une excellente traduction métrique de la *Théséide* de Boccace, faite sous les yeux du célèbre conteur?

P. 24. Pourquoi ce pêle-mêle de noms d'auteurs des XVe, XVIe et XVIIe siècles? Il eût fallu conserver au moins l'ordre chronologique.

P. 33. Ce n'est pas en *grec moderne,* mais en grec ancien, que Critobule a écrit l'histoire de Mahomet II. M. R. n'a sans doute pas lu cet auteur dans la collection Didot.

P. 44. La Rhétorique de Scoufos méritait mieux qu'une simple mention. Elle renferme des morceaux oratoires de premier ordre.

P. 62. Je me demande si M. R. a jamais lu dix lignes d'une homélie de Nicéphore Théotokis pour porter un pareil jugement sur le style du savant prélat.

Par contre (p. 67), M. R. apprécie en termes par trop favorables la traduction de l'*Enéide* en grec ancien par Eugène Bulgaris. Il affirme que si le style du favori de la grande Catherine n'a pas la souplesse et l'aisance de la poésie homérique, ce n'est pas la faute du traducteur, mais plutôt celle de Virgile, qui lui-même n'a pas toujours été simple en traduisant Homère. A cette opinion opposons celle d'un de nos plus célèbres hellénistes, Villoison : « Le grand-duc, maintenant empereur de Russie (Paul), me montra à Venise la traduction des *Géorgiques* par Eugenius Bulgari. Elle est détestable; *je n'avais jamais rien vu de si mauvais, jusqu'à ce que vous m'eussiez envoyé l'Enéide* [1]. »

P. 92. La correspondance inédite de Daniel Philippidès avec Barbié du Bocage se trouve entre mes mains et ne roule nullement sur des sujets de géographie, comme l'affirme M. R.

P. 94. L'étude de Cremmydas sur la langue grecque vulgaire est de 1808 et non de 1803. M. R. ne signale pas les deux suppléments de ce livre.

P. 99. Pauvre Psalidas! il est exécuté en cinq lignes. Et Jean Vilaras (p. 119), le poëte exquis, l'émule de Christopoulos, ne méritait-il qu'une demi-page? Pourquoi aussi s'est-il avisé d'écrire *dans le jargon particulier à sa province natale,* au lieu d'employer la belle langue aujourd'hui à la mode dans les petits journaux d'Athènes? Pourquoi surtout a-t-il jeté le ridicule sur les σοφολογιώτατοι, dont la race, hélas! n'est pas éteinte?

P. 121 et suiv. — La traduction de quelques odes de Christopoulos est bien défectueuse. M. R. eût mieux fait d'emprunter celle de M. Brunet de Presle; mais il ne la connaît peut-être pas.

---

1. Literarische Analekten von Wolff, II, page 404.

P. 139. La pastorale de Ghika méritait mieux. Malgré ses « chevilles » et ses « longueurs inutiles », elle n'en demeure pas moins un des plus jolis poëmes de la littérature grecque moderne. — P. 165. J'aurais fait un choix beaucoup plus sévère pour les traductions d'auteurs latins. Parmi celles que signale M. R., il en est plus d'une qui a été faite sur une version française. C'est, du reste, un peu l'habitude en Grèce, où l'on ne se donne guère la peine d'apprendre le latin. J'irai même plus loin. J'ai entre les mains certaine traduction de l'*Iliade* en grec moderne et en prose qui a été faite sur celle de Bitaubé. Après cela il ne faut plus s'étonner de rien. — P. 166. Les admirables traductions de livres sanscrits exécutées dans l'Inde, par Galanos ne sont pas même énumérées d'une façon complète. — P. 171. Pourquoi signaler un livre écrit en français sur les Bohémiens par M. Paspati. Cet ouvrage dont la *Revue* a jadis rendu compte n'a rien à voir ici, pas plus que le livre de M. Pikéos sur l'albanais. — P. 173. M. Sathas d'Amphisse *(sic)* ne sera sans doute guère satisfait d'apprendre que ses travaux complètent ceux de Hopf. C'est le contraire qui serait la vérité. — P. 174. La biographie des auteurs grecs qui ont vécu de 1453 à 1821 du même Sathas n'est pas en deux volumes, mais en un seul. M. R. veut sans doute parler de l'*appendice,* où il n'est question que de l'histoire de la langue. — P. 175. Notre ami M. D. Vikellas *(sic)* sera certainement très-surpris d'apprendre qu'il a composé une *Etude sur les* AUTEURS BYZANTINS. M. R. n'a pas lu le περὶ βυζαντινῶν, ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que ce livre manque de profondeur de style *(sic)* et de beauté d'exposition. Blâmer un livre qu'on n'a pas ouvert, peut-être jamais vu, voilà qui dépasse toutes les bornes.

P. 192. Voici une des fautes les plus grossières du livre; elle prouve une fois de plus que M. R. ne s'est pas même donné la peine d'ouvrir la plupart des ouvrages dont il parle. Après avoir dit un mot des travaux historiques de C. Sathas et de J. Romanos, M. R. ajoute sans broncher que J. Trivolis, de Corfou, a écrit l'histoire *de Tagliapiera, surcomite vénitien,* AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES ET UNE TRADUCTION FRANÇAISE. Il n'était guère possible d'entasser plus de bévues en moins de mots. D'abord, Jacques Trivolis n'est pas un contemporain, puisque la première édition de son livre parut à Venise en 1521, et que lui-même était mort en 1556, ainsi que je crois l'avoir prouvé ailleurs [1]. Ensuite faire de ce pauvre Trivolis un émule de Sathas et de Romanos, lorsqu'il n'a composé qu'un petit poëme de 312 vers octosyllabes sur un fait d'armes d'un marin vénitien complétement inconnu d'autre part, c'est de la pure plaisanterie. Enfin, ai-je besoin de dire que les notes et la traduction qui accompagnent le texte

---

1. Voir *Histoire de Tagliapiera*, etc., avec une traduction française, une introduction et des notes par EMILE LEGRAND, Paris, 1875, in-8 (forme le n° 4 de ma *Collection néo-hellénique,* nouvelle série), page 17, préface.

original ne sont pas l'œuvre de Trivolis? C'est moi-même qui en suis l'auteur.

P. 203. M. Nicolas Politis a publié non pas une, mais deux parties de sa *Mythologie néo-hellénique*. En outre, M. R. n'a pas la moindre idée de cet important travail, puisqu'il affirme qu'il *doit présenter un tableau complet des conditions d'existence et des progrès matériels et intellectuels du peuple (grec) régénéré.*

P. 217. Voici maintenant une erreur qui ne manque pas de gaieté. M. R. prend Cébès de Thèbes, traducteur du *Dei doveri degli uomini* de Silvio Pellico pour un Grec moderne en chair et en os. Or, tout le monde sait que *Cébès* n'est qu'un pseudonyme sous lequel se sont cachés deux hellénistes français des plus distingués, MM. Dehèque et Brunet de Presle, auteurs de cette excellente traduction.

Je ne relèverai pas les omissions tout à fait impardonnables qui sautent aux yeux, quand on parcourt le livre de M. R. Signalons plutôt encore quelques fautes d'un autre genre.

PP. 28 et 29. Le fameux commentateur d'Homère ne se nomme pas *Eustache*, mais Eustathe. — P. 50. Φιλοθέου πάρεργα doit se traduire par *loisirs d'un dévot.* — PP. 102 et 110. M. R. estropie le nom de Serge Macréos, qu'il appelle *Macréas.* — P. 154. Que viennent faire ici les *Noctes pelagiscæ* du D[r] Reinhold, où il n'est question que de la langue albanaise? — P. 155. Le dictionnaire de Sophoclis n'est pas seulement « un riche dictionnaire du grec biblique », mais il comprend aussi les périodes romaine et byzantine.

P. 167. Puisque M. R. parle de sa *Grammaire du grec actuel*, qu'il me permette de lui faire une observation sur une étrange erreur qui s'y est glissée, et qui n'a pas disparu de la deuxième édition. M. R. ignorerait-il ce que c'est qu'un *billion,* qu'il traduit (page 56 de la 1[re] éd.) par ἓν δισεκατομμύριον? Un *billion* est un *milliard* et doit se traduire par χιλιεκατομμύριον.

P. 205. L'auteur des Ποντικὰ ne s'appelle pas Triantaphyllis, mais Triantaphyllidis. — P. 207. L'auteur des Κυκλαδικὰ, excellent ouvrage auquel l'Association des Etudes grecques a décerné un prix, s'appelle Miliarakis et non pas Maliarakis.

Si M. R. avait lu les « Etudes épirotiques » de Zotos, il ne leur ferait certes pas l'honneur de les citer à côté de livres aussi sérieux que ceux d'Aravantinos et du D[r] H. Basiadis (p. 205). Ce qu'il y a de plus remarquable dans le livre de Zotos Molossos, c'est une dédicace comme il n'est guère possible d'en imaginer ailleurs qu'en Orient.

Je finirai par une observation qui a, je crois, son intérêt. La transcription des noms grecs en français, telle qu'elle existe dans le livre de M. R., est arbitraire et inconséquente. Parfois même on a de la peine à reconnaître l'original sous le déguisement dont M. R. a cru devoir l'affubler. Par exemple, on hésite devant *Sérujus* pour Σερούϊος. Et puis pourquoi ces terminaisons en *us* des noms grecs en *os*? Pourquoi *Cotu-*

nius, *Margounius* et à côté *Mélissinos* et *Moschos*? Pour les Grecs du XVI^e et du XVII^e siècle passe encore, mais pour les contemporains c'est ridicule. Si le vénérable professeur Asopios revenait à la vie, il ne serait guère flatté de s'entendre appeler *Assopius* par M. R. Pourquoi le nom grec Σοῦτσος est-il transcrit de trois façons : *Soutsos* (pp. 112 et 176), *Soutzo* (p. 194) et *Souzzo* (p. 231)?

Quand M. R. nous parlera, dans un prochain volume, de *Solomos* et de *Zalocostas*, nous l'engageons fort à ne pas estropier leurs noms, comme il l'a fait page 176. Il n'est pas exact de dire (p. 30) que Georges Gémistos *grécisa* son nom en s'appelant *Pléthon*. Γεμιστὸς est le synonyme de Πλήθων, seulement le premier est grec vulgaire et le second grec ancien.

Enfin pour la traduction de ce certains noms grecs en français, il eût fallu suivre l'usage et ne pas innover. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, nous ne disons pas Trapézonte, Mélos, Philippople, Céryque, Margarète, mais *Trébizonde, Milo, Philippopolis, Cyr, Marguerite.*

Espérons que dans les prochains volumes nous aurons moins à reprendre que dans celui-ci, et que M. Rangabé ne voudra pas compromettre de nouveau sa réputation en signant des livres d'une telle médiocrité.

Emile Legrand.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 octobre 1877.

L'académie ayant à désigner des sujets de prix, qui seront choisis dans les études orientales, dans les études d'antiquité classique et dans les études du moyen âge, fixe à sa prochaine séance l'élection de trois commissions chargées de proposer ces divers sujets.

M. Desjardins continue la lecture du travail de M. Ch. Tissot sur la géographie de la province proconsulaire d'Afrique. M. Tissot décrit la partie de la route de Carthage à Théveste qui allait de Thurris à Thignica et dont les principales stations étaient Chisiduo, Membressa et Tichilla. Cette route, selon M. Tissot, remonte à l'époque punique et les Romains n'avaient eu qu'à la réparer et à l'entretenir; ils en avaient aussi construit une autre, qui allait également de Thurris à Thignica, en passant plus au sud, et que l'auteur étudiera dans la suite du même travail. Sur l'ancienne route, M. Tissot a pu reconnaître, dans les localités actuelles, les anciennes stations romaines : *Thurris* est aujourd'hui Henchir el-Djemel; *Chisiduo*, Kris el-Oued; *Membressa*, Medjez el-Bab; et *Tichilla*, Testour. En ces divers endroits, M. Tissot a recueilli plusieurs inscriptions latines, notamment celle d'une borne milliaire, de l'année 216, sous Caracalla, qui se trouve aujourd'hui dans une maison de Testour, mais qui a dû être apportée de plus loin, car elle porte le chiffre 71, et Testour n'est qu'à 66 milles de Carthage. Elle témoigne d'une reconstruction par-

tielle de la route sous Caracalla. En voici le texte : IMP. CAESAR M | AVRELIVS | ANTONI-NVS | PIVS AVG. PART | HICVS MAXIM | VS BRITTANICVS | MAXIMVS GER | MANICVS MA | XIMVS TRIBVN | ICIÆ POT. XIX | COS IIII. P. P. RESTITVIT | LXXI. Berbrugger avait déjà publié l'inscription, analogue, mais très-incomplète, de la borne LXIX de la même route.

M. de Saulcy lit la suite des *Etudes démotiques* de M. Révillout. Le chapitre dont il donne lecture contient un commentairs des décrets de Canope et de Rosette. Ces décrets émanent tous deux du corps des prêtres égyptiens, et tous deux ont pour but de conférer les honneurs divins, le premier au roi Évergète Ier, le second au roi Épiphane. Mais ils diffèrent dans la rédaction : selon toutes les apparences, le décret de Canope a été écrit d'abord en grec, puis traduit en égyptien; celui de Rosette, au contraire, a été primitivement écrit en égyptien et ensuite traduit en grec. Cette circonstance, selon M. Révillout, doit s'expliquer par l'histoire des deux rois sous lesquels les décrets furent rendus. Lors du décret de Canope, Évergète, vainqueur en Asie, était tout puissant : les Grecs dominaient avec lui en Égypte. Lors du décret de Rosette, le roi Épiphane était au contraire aux prises avec de puissantes insurrections nationales. Il venait de vaincre celle de la Basse Égypte, qui avait son centre à Lycopolis. Mais il y en avait une autre dans la Thébaïde, dont l'importance n'a pas été connue jusqu'ici. Il résulte des documents étudiés par M. Révillout que, jusqu'à la 19e année du règne d'Épiphane, la Thébaïde eut un gouvernement indépendant avec des rois nationaux. M. Révillout a trouvé, dans deux contrats, la date exprimée par les années du règne de ces rois : « la 4e année de Hor ho tep »; « la 14e année d'Anchthu ». On comprend qu'Épiphane, voyant son autorité aussi mal établie, ait jugé à propos de s'attacher les populations en laissant plus de liberté au clergé national; c'est pourquoi il permit à ce clergé de rédiger comme il le voulut, et dans la langue du pays, le décret destiné à conférer au roi les honneurs divins.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un travail intitulé : *Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse.* Il s'agit de l'interprétation d'une inscription grecque qui se trouve sur un cippe rapporté de Phénicie par M. Renan et qui est ainsi conçue : Ἔτους κγ νίκης Καίσαρος Σεβαστοῦ Ἀκτιακῆς, Θαμὸς Ἀβδουσίβου ἀνέθηκεν Σατράπῃ θεῷ ἐκ τῶν ἰδίων : « l'an 23 de la victoire de César Auguste à Actium (8 av. J.-C.), Thamos fils d'Abdusibos a élevé ce monument au dieu Satrape, à ses frais ». Avant de chercher à expliquer ce qu'était le dieu Satrape, M. Clermont-Ganneau présente quelques observations sur le nom d' Ἀβδούσιβος. Il pense que ce nom, qui est phénicien, se compose du mot *abd*, « serviteur », et du nom de la déesse égyptienne *Seb*, la Terre; plusieurs divinités égyptiennes étaient adorées chez les Phéniciens.

Ouvrages déposés : — Corpus inscriptionum latinarum, V, 2; Vita, viaggi e predicazione dell' apostolo S. Pietro. Opera originale di Bartolomeo AMBROSI arciprete di Biadene (Parma, 1875-1877, 5 vol. in-16.

Présentés de la part des auteurs : — par M. Renan : CLERMONT-GANNEAU, Notes sur la Palestine, I, la campagne d'Abiyah contre Jéroboam et l'emplacement de Yechânah (extr. du *Journal asiatique*); — *par M. Defrémery :* S. GUYARD, Un grand maître des Assassins au temps de Saladin (extr. du *Journal asiatique*).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 20 Octobre — 1877

201. — **Confucianism in relation to Christianity.** A paper read before the Missionary Conference in Shanghai, on May 11th, 1877, by Rev. James Legge, D. D., LL. D. Prof. of the Chinese Language and Literature in Oxford University... Shanghai, Kelly et Walsh, 1877, br. in-8°, pp. 12.

Nous profitons de la publication de cette petite brochure, due au savant professeur de langue chinoise à l'Université d'Oxford, pour attirer l'attention sur un sujet qui est fort peu connu en France.

Les personnes qui ont étudié l'histoire de l'Eglise catholique dans l'Extrême Orient sont familières avec la fameuse controverse connue sous le nom de *Question des Rites*, qui divisa en deux camps les missionnaires à la Chine. Pendant une grande partie du XVII[e] et du XVIII[e] siècle, Dominicains, Jésuites, prêtres de la congrégation des Missions étrangères, agitèrent la question de savoir quel nom devait être donné en chinois à l'Etre suprême, en même temps qu'ils discutaient la nature du culte rendu par les habitants du Céleste Empire à Confucius et aux ancêtres. Des centaines de lettres, de brochures, de pamphlets, d'écrits de toute sorte, dictés par un violent esprit de parti, envenimèrent et embrouillèrent la querelle. Les colonnes serrées de la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, des PP. de Backer, à l'article *Chine*, témoignent de l'ardeur de la polémique ; et cette bibliographie, si remarquable d'ailleurs, est loin cependant d'indiquer tous les mémoires imprimés et surtout manuscrits qui traitent de ces matières, qui n'ont d'intérêt véritable que pour des casuistes de profession. Après les missions spéciales des cardinaux de Tournon et de Mezzabarba, les décrets de Clément XI, etc., la question fut enfin réglée par Benoît XIV, le 11 juillet 1742, par la Bulle *Ex quo singulari : Tien-chou* est maintenant le seul nom qu'il soit permis aux missionnaires catholiques d'employer pour désigner *Dieu* en chinois.

Chose curieuse, cette dispute a été recommencée de nos jours par les missionnaires protestants, sans toutefois l'acharnement qui a distingué l'ancienne querelle. Elle a pris un caractère peut-être plus philologique que théologique. Le problème difficile de la traduction des Saintes Ecritures de l'anglais en chinois avait été étudié de bonne heure par les mis-

sionnaires protestants. Le *Chinese Repository* l'avait traité à plusieurs reprises, mais ce n'est que vers 1845 qu'il commença à prendre les proportions d'une controverse, et que la question secondaire de traduire le mot « God », *Dieu*, en chinois, devint la question principale.

Les Rév. E. C. Bridgman, W. M. Lowrie, C. Gützlaff, W. H. Medhurst, J. Goddard, Dr Boone, Dr Legge et avec eux, sir George T. Staunton et le Dr Bowring prirent part à la discussion; les mots *Shang-ti*, *Tien, Tien-chou, Shin, Shin-tien, Tien-shin, Ti, Ti-shin,* etc., proposés par les uns furent rejetés par les autres, et comme à ces représentants de diverses sectes il manquait un chef, un Souverain Pontife — dont l'autorité fût incontestée — pour décider du point en litige, la difficulté n'est pas encore surmontée; aussi, tandis que *Tien-chou* est le nom symbolique du catholicisme, aucun mot n'a jusqu'à présent été choisi définitivement pour désigner le protestantisme dont les missionnaires sont libres d'adopter le terme qui leur semble préférable.

La querelle mal éteinte, il y a vingt-six ans environ, a redoublé d'intensité depuis quelques mois à la suite de la publication du Rev. Thos. Mac Clatchie sur la *Confucian Cosmogony* et d'un article du Rev. John Chalmers de la *China Review*.

Un des champions, le Dr Legge, a reparu dans l'arène; il avait donné autrefois :

« Letter on the rendering of the name of God in the Chinese Language. Hongkong, 1850, in-8°.

« An Argument for *Shang-Ti* as the proper rendering of the words *Elohim* and *Theos*, in the Chinese Language : with Strictures on the Essay of Bishop Boone in favour of the term *shin*. Hongkong, 1850, in-8°.

« The Notions of the Chinese concerning God and Spirits : with an Examination of the Defense of an Essay on the proper rendering of the words *Elohim* and *Theos*, into the Chinese Language, by William J. Boone. Hongkong, 1852, in-8°. »

Le Dr L. est fidèle à ses anciennes théories dans la brochure dont nous donnons le titre au commencement de cet article. Son opinion a naturellement une grande valeur. Le Dr L. est le sinologue distingué qui a consacré sa vie à la traduction des *Livres classiques* de la Chine; pour compléter la collection qui lui a valu le prix Stanislas Julien, il ne lui reste plus à publier que le *Li-ki* et l'Y-*king*.

Le nouveau mémoire lu à la conférence des missionnaires, à Shanghai, le 11 mai 1877, n'a pas été imprimé dans le compte rendu de cette réunion parce qu'il prenait parti dans la question brûlante du mot « God ».

Le Dr L. traite successivement de :

1° Ce que les livres de Confucius contiennent sur Dieu;

2° Ce que les livres de Confucius contiennent sur l'homme;

3° Ce que les livres de Confucius contiennent sur les devoirs moraux et les relations sociales de l'homme.

Notre intention n'est pas de nous engager à la suite du savant professeur : nous avons fait connaître une controverse peu connue en Europe et qui intéresse à la fois le sinologue et le théologien, notre but est atteint. Le Dr Legge donne la préférence aux termes *Ti* et *Shang-ti* qui sont, dit il : « Dieu — notre Dieu — le vrai Dieu ». Nous devons dire que nous ne voyons aucune raison bien sérieuse pour ne pas accepter le terme « *Tien-chou* » qui a sur les autres le triple avantage d'être compris des indigènes, d'être universellement employé par les missionnaires catholiques, et enfin d'avoir l'approbation du Saint-Siége.

Henri Cordier.

---

202. — **De Piræo Athenarum propugnaculo.** Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par M. G. Hinstin. Thorin, 1877, in-8°.

Ce n'est point une histoire du Pirée qu'a voulu écrire M. Hinstin, et l'on peut le regretter. Il y a là un sujet des plus riches et des plus curieux ; il y a un livre à écrire dont l'épigraphe est toute trouvée. C'est ce mot d'Aristote dans sa *Politique* (V, 2, 12) : Καὶ Ἀθήνησιν οὐχ ὁμοίως εἰσίν, ἀλλὰ μᾶλλον δημοτικοὶ οἱ τὸν Πειραιᾶ οἰκοῦντες τῶν τὸ ἄστυ. Cet esprit de la population du Pirée, différent à certains égards de celui de la population d'Athènes, voilà ce qu'il y aurait à saisir et à définir par toute une série de faits choisis avec soin et rapprochés avec goût ; il faudrait faire connaître tout ce peuple de gens de mer, qui, par la mobilité de sa vie, échappait bien plus que les campagnards aux influences héréditaires et aristocratiques ; c'était avec la démocratie qu'était né le Pirée, et c'était parmi ces matelots, comme parmi les artisans, les chefs d'atelier, les entrepreneurs de la ville, que les institutions démocratiques avaient leurs plus chauds partisans. En 411, la forte proportion de l'élément *piréen* dans l'armée de Samos contribua sans doute beaucoup à empêcher cette armée de suivre, malgré les intrigues de ses chefs, le mouvement qui s'accomplissait à Athènes ; les marins de la flotte furent peut-être plus unanimes encore et plus décidés que les hoplites de l'armée à ne pas ratifier de leur consentement la révolution qu'avaient opérée à Athènes les meneurs oligarchiques, les Antiphon et les Phrynichos.

Ce n'était point le seul côté par lequel l'état moral du Pirée se distinguât de celui d'Athènes ; les étrangers y étaient bien plus nombreux que dans la ville même. C'était au Pirée qu'habitaient la plupart de ces *métèques* ou étrangers domiciliés qu'avait attirés en Attique l'intelligente politique de Périclès et parmi lesquels se trouvaient en grand nombre des Thraces, des Asiatiques, des Syriens, des Égyptiens ; c'est au Pirée que tous ces barbares étaient autorisés à exercer leurs cultes, dont les cérémonies bruyantes et bizarres attiraient l'attention de la population indigène et parfois faisaient même des prosélytes dans ses rangs. C'est au

Pirée que, dans le Bendidaion, on célébrait aux flambeaux la fête d'une sorte d'Artémis thrace, la déesse Bendis [1]; c'est là qu'un temple à l'Aphrodite de Cypre avait été élevé par des gens de Kition, et un autre à Isis par les Égyptiens; c'est là qu'on trouve, depuis la seconde moitié du quatrième siècle, les Orgéons de la mère des dieux, la Cybèle Phrygienne, et le thiase de Zeus Labrandios, un Jupiter Carien [2].

Ces sanctuaires décorés dans le goût barbare et oriental, ces rites exotiques ne devaient pas peu concourir à donner aux rues du Pirée un aspect pittoresque et varié que l'historien arriverait à nous rendre sans rien livrer à la conjecture. Il nous montrerait le quartier riche, où se trouvaient les maisons des plus opulents métèques, ainsi celles de Képhalos, le père de Lysias, où Platon a placé la conversation qui fait le sujet de la *République;* ainsi la maison de Pasion, le banquier dont nous connaissons si bien les affaires, grâce à l'humeur processive de son fils Apollodore. Ce n'étaient d'ailleurs pas seulement ces négociants étrangers qui résidaient au Pirée; plusieurs des premiers citoyens d'Athènes avaient aussi, outre leur maison de ville, une maison du Pirée où ils s'établissaient à certains moments de l'année; c'est ce que nous savons pour Callias, fils d'Hipponicos [3], pour Timothée, fils de Conon [4].

Dans une autre partie de la ville se trouvaient les quartiers où les capitaines et les matelots, joyeux d'être enfin arrivés au port après de longs jours de mer et bien des périls évités, allaient jouir de leurs bénéfices et dépenser leur paye, dans les cabarets et autres mauvais lieux; Aristophane fait allusion à ce quartier des marins et aux plaisirs qu'on y venait chercher [5].

Il y aurait aussi à nous conduire sur le δεῖγμα, grand quai bordé de magasins où se réunissaient les négociants, les armateurs, les capitaines, où l'on causait des nouvelles de mer et du cours des marchandises; c'était à peu près ce qu'est au Hâvre, aujourd'hui encore, la *place de la Comédie,* une bourse en plein air où tous les renseignements venaient aboutir, où s'ébauchaient tous les marchés. C'était là que l'on abordait les capitalistes, ceux qui faisaient valoir leurs fonds en les prêtant à la grosse aventure. La négociation commençait dans un de ces groupes bruyants qui se formaient et se promenaient en face des navires, du côté de l'ombre, pendant toute la journée; puis elle allait se terminer chez quelque *trapézite* qui rédigeait le contrat tantôt sur une feuille de papyrus, tantôt, s'il était simple et court, sur un *ostracon* ou tesson d'argile [6].

---

1. Platon, *Républ.*, I, 1.
2. Sur ces cultes étrangers dans l'Attique, consulter surtout la thèse de M. Foucart : *Des associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons, avec le texte de ces inscriptions.* gr. in-8°, 1873, Klinsieck.
3. Xénophon, *Banquet*, I, 2.
4. Démosthène (?), *contre Timothée,* 22.
5. *Paix*, 164.
6. Voir G. Perrot, *Mémoires d'archéologie*, p. 358-360.

C'était un mouvement, une rumeur perpétuelle, au-dessus de laquelle s'élevaient parfois quelques-unes de ces discussions violentes dont peuvent nous donner une idée ces plaidoyers, à propos de prêts maritimes, qui nous ont été conservés par Démosthène; on s'injuriait, on se reprochait les plus grandes infamies avec cette exagération de gestes et de cris qui étonne encore aujourd'hui les gens du Nord quand ils débarquent à Palerme, à Naples ou à Syra. Des amis intervenaient, et cela se terminait ou par une réconciliation ou par une assignation à comparaître devant les *nautodiques* ou juges maritimes, — sans qu'il y eût mort d'homme.

L'histoire aurait encore à parler des temples du Pirée et de ses cultes locaux, de son théâtre, de ses fêtes qui, grâce à la richesse du dème et à son caractère particulier, rivalisaient à certains égards avec celles de la ville et en attiraient toute la population. C'était, par exemple, un spectacle des plus recherchés que celui de ces régates, de cette ἅμιλλα τῶν νεῶν, comme dit le poëte comique Platon, où, lors de la fête d'Artémis Munychienne, les éphèbes, comme des étudiants d'Oxford et de Cambridge, luttaient d'agilité et de force en faisant une course de canots tout autour de la presqu'île qui renfermait et dominait les trois ports d'Athènes, le Pirée, Munychie et Zéa [1].

Cette histoire du Pirée dont nous venons d'esquisser les principaux chapitres, M. H. n'a pas osé l'entreprendre, quoiqu'il y fût préparé par un séjour de trois ans à Athènes et par l'étude des textes anciens qui ont trait à la topographie et à la vie du Pirée. Ce qui adoucit nos regrets, c'est que le sujet a été traité, dans toute son étendue et avec toute la mi-

---

1 Voici les vers de Platon le comique, où le poëte s'adresse à Thémistocle. Nous croyons utile de les reproduire, parce qu'en les traduisant, à la fin de son premier chapitre, M. Hinstin s'est trompé à plusieurs reprises :

> Ὁ σὸς δὲ τύμβος ἐν καλῷ κεχωσμένος
> Τοῖς ἐμπόροις πρόσρησις ἔσται πανταχοῦ,
> Τούς τ' ἐκπλέοντας τ' εἰσπλέοντας τ' ὄψεται,
> Χ' ὁπόταν ἅμιλλα τῶν νεῶν, θεάσεται.

M. H. traduit : « Istud monumentum, in loco situm tam conspicuo, undique navigatores velut alloquetur. Omnes, sive ingressas, sive egressas naves, videbis prætereuntes; quumque navale prælium accendetur, aderis tu spectator. »

Ἐν καλῷ est une expression maritime qui veut dire à l'abri de la tempête, dans un endroit abrité. Προόρησις ἔσται πανταχοῦ veut dire que cette tombe sera aperçue de toutes parts; nous ne savons où M. H. a été chercher ce qu'il substitue à cette traduction si simple. Enfin il n'est pas du tout question, dans le dernier vers, d'un combat naval dont Thémistocle serait le spectateur, mais des régates auxquelles il assistera tous les ans, puisque les canots venaient doubler la pointe sur laquelle s'élevait sa tombe. Voir Dumont, *Ephébie*, t. II, *textes éphébiques*, VI, l. 29 et 30 : π]εριέπλευσαν δ[ὲ καὶ τοῖς Μου]νιχίοις εἰς τὸν λιμένα τὸν ἐν Μου-||νιχίᾳ ἁμ[ιλ-λώμενοι, ὁμοίως δὲ, etc. *Ibidem*, un peu plus loin : ἐποιήσαντο δὲ καὶ ἁμίλλας τῶν πλοίων ἐν ταῖς [γενομέναις ἐν τῇ Μουνιχίᾳ πομ]παῖς.

nutie de détails qu'il comporte, par un de ses jeunes camarades, M. O. Rayet, dans son cours de l'École des Hautes Etudes. Nous avons eu sous les yeux les notes de ce cours; il ne nous semble pas qu'aucun renseignement, contenu dans les orateurs ou les historiens, dans les lexicographes ou dans les inscriptions, ait échappé à la curiosité de M. Rayet ou n'ait pas été mis à profit par sa sagacité.

Quant à M. H., se défendant, avec trop de fermeté peut-être, contre toutes les tentations que pouvait lui offrir le sujet qu'il s'était choisi, il n'a voulu voir, il n'a vu dans le Pirée que le port fortifié d'Athènes; il a décrit les fortifications du Pirée et montré comment elles avaient changé la situation politique et militaire d'Athènes. L'enceinte du Pirée, rattachée par les longs murs à celle d'Athènes, avait assuré à la cité tous les avantages d'un port de mer sans aucun de ses inconvénients; Athènes avait été ainsi poussée à demander la suprématie au développement de sa flotte de guerre et de sa flotte de commerce; en échange de la terre grecque que pouvaient lui disputer avec succès Thèbes ou Sparte, Thémistocle, Cimon et Périclès lui avaient livré l'espace illimité de ces mers où fourmillaient les cités commerçantes et les îles populeuses. Prenons donc l'essai de M. H. tel qu'il l'a lui-même compris et composé, ne dépassons point le cadre dans lequel lui-même a tenu à se renfermer, et bornons-nous à discuter les faits par lesquels il a voulu justifier sa thèse, les conclusions auxquelles il est arrivé.

L'étude qu'entreprend M. H. suppose une opinion faite sur la position des différents ports que les textes classiques attribuent à Athènes : Phalères, le plus ancien de tous et le seul dont Athènes se soit servie jusqu'au commencement du v^{e} siècle avant notre ère, Zéa, Munychie et le Pirée. De ces ports, le seul dont la situation ne puisse faire l'objet d'aucune discussion, c'est cet admirable bassin naturel qui se creuse au nord-ouest de la péninsule munychienne; il n'a jamais perdu son nom, et, grâce à l'activité et à l'industrie des Grecs nos contemporains, il commence à reprendre quelque chose de son importance et de son activité d'autrefois; je veux parler du Pirée. Quant aux trois autres ports, il n'en est point un seul dont la position n'ait varié sur les cartes de la Grèce antique dressées par les modernes. Jusqu'au milieu de ce siècle, les géographes prétendaient reconnaître le port de Phalères dans le petit bassin, de forme presque circulaire, qui se creuse à l'est et presque à l'extrémité de la péninsule munychienne, le port *Phanari* ou « port lanterne », comme on l'appelle aujourd'hui. M. H. s'est rangé, avec grande raison, croyons-nous, à l'opinion d'Uhlrichs, que, je ne sais pourquoi, il appelle partout Uhlrich. Cet érudit, en faisant valoir des arguments qui ont obtenu un assentiment à peu près unanime, a démontré que les bassins creusés par la nature dans les flancs rocheux de la péninsule munychienne n'avaient point été utilisés par les Athéniens avant que la construction *des longs murs,* avant que les travaux de Thémistocle, de Cimon et de Périclès n'eussent fait de toute cette péninsule comme un

prolongement, une expansion de l'enceinte fortifiée d'Athènes. Jusqu'au moment où Athènes, sous la puissante influence du génie de Thémistocle, se résolut à devenir une puissance maritime, Athènes, à proprement parler, n'avait pas eu de port; elle s'était contentée de la baie de Phalères, où les navires, grâce à la péninsule munychienne ainsi qu'au cap Colias, étaient protégés contre les vents de l'ouest, du nord et de l'est, et l'étaient mieux encore qu'ils ne le seraient maintenant, la baie, il y a vingt-cinq siècles, devant se trouver plus creuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. Sans être bien considérables, les alluvions du Céphise et de l'Ilissos ont dû pourtant, d'année en année, en repousser le fond vers le sud et en diminuer la concavité. Restaient les vents du sud; mais, s'ils venaient à souffler, on tirait les bâtiments de faible tonnage, alors les seuls employés, sur une plage de sable, très-semblable à celle où, d'après le poëte, avaient été rangés, à l'abri des vagues, les vaisseaux des Grecs pendant tout le siége de Troie. La baie de Phalères fournissait ainsi ce que les Grecs appellent encore aujourd'hui μπανδιέρα ou καλοκαιρινὸ λιμάνι, c'est-à-dire un mouillage parfaitement sûr pendant la belle saison. Bien des villes commerçantes de l'Orient, aujourd'hui même, n'ont pas mieux; qu'il nous suffise, par exemple, de citer Trébizonde et Jaffa.

M. H., tout en voyant très-bien qu'il ne peut plus être question d'aller chercher Phalères dans la presqu'île de Munychie, à *Phanari*, voudrait placer ce mouillage à l'autre extrémité de la baie, à τρεῖς πύργοι, où un léger renflement de la côte dessine une toute petite anse. Je crois, avec M. Rayet, qu'il se donne là une peine inutile. Des fouilles trancheraient peut-être la question ; mais, jusqu'à ce que le sol ait parlé, il n'y a pas de raison d'assigner à ce point une importance particulière. Strabon, décrivant le littoral de l'Attique, place Phalères après le Pirée, à la suite, sur la côte, ἐν τῇ ἐφεξῆς παραλίᾳ [1]. J'imagine que le territoire de ce dème, interposé entre la ville et la côte, embrassait l'espace compris entre les longs murs d'une part, et de l'autre le mur phalérique. Quant à un port phalérique proprement dit, je ne vois rien ni dans les textes, ni dans la disposition du sol, qui nous autorise à croire qu'il ait jamais rien existé de pareil. M. H. ne remarque pas l'expression dont se servent d'ordinaire les historiens anciens quand ils parlent de Phalères comme de l'endroit par où Athènes, avant la création du Pirée, aurait communiqué avec la mer et avec les pays situés au-delà de la mer ; ils n'emploient pas le terme λιμήν, mais le mot ἐπίνειον qui, dans leur pensée, a certes un sens un peu différent, indique seulement l'endroit où se tiennent les navires, rade plus ou moins bien abritée ou grève d'échouage [2].

La question de Phalères étant vidée, restent les deux ports de Zéa et Munychie à identifier avec les deux ports naturels appelés aujourd'hui *Phanari* et *Stratiotiki*. M. H. place le port Munychie à Phanari, dans

1. IX, 1, p. 395.
2. Diod., XI, 41. — Pausanias, I, 1.

le plus oriental et le plus petit des deux bassins, et le port Zéa dans le plus occidental et le plus grand, Stratiotiki. Il affirme qu'il n'y a point de doute à avoir à ce sujet [1]. Il ne donne d'ailleurs qu'une seule raison de son choix, et nous verrons qu'elle est plutôt de nature à être tournée contre lui. Selon nous, c'est la distribution contraire qui est de beaucoup la plus vraisemblable ; c'est *Stratiotiki* qui se nommait autrefois Munychie, et *Phanari* Zéa.

Stratiotiki est le plus grand des deux bassins. Or, nous avons une inscription de l'archontat d'Aristophon (330 avant notre ère) qui nous donne le nombre des loges de navires alors construites, pour les bâtiments de guerre d'Athènes, dans les trois ports de la péninsule [2]. Il y en avait 82 à Munychie, 196 à Zea, 94 dans le port Kantharos. M. H. conclut de ces chiffres que le plus grand des deux ports, c'est celui qui contenait le plus de loges de vaisseaux, et il identifie Zéa avec Stratiotiki ; mais le Pirée n'a que 12 loges de plus que Munychie et en a 102 de moins que Zéa. M. H. devait en conclure, d'après son raisonnement, que le port de Kantharos est plus petit que Zéa ; mais là le doute n'est pas possible, car le port Kantharos n'est autre chose que le Pirée actuel, dont le plan d'eau a une superficie cinq ou six fois plus grande que celui de Stratiotiki. C'est d'après un autre principe qu'il faut expliquer la différence des nombres cités plus haut, et de l'espace accordé, dans chacun des ports, à la marine militaire. Athènes devait trop au commerce maritime pour ne pas en prendre les besoins en très-sérieuse considération, pour ne pas en consulter les convenances. Des trois ports le Pirée est celui qui, en proportion de son étendue, reçoit de beaucoup le moins de navires de guerre ; c'est que de tous c'était celui qui était le plus rempli de navires de commerce, celui qui, sous peine d'encombrement, devait livrer aux négociants le plus de place possible pour charger, débarquer et emmagasiner leurs marchandises. Si Munychie vient ensuite, c'est qu'à Munychie le commerce réclamait encore une bonne partie de l'espace disponible ; si tout au contraire, à Zéa, la marine militaire semble prendre toutes ses aises et si l'on y compte 114 loges de plus qu'à Munychie, c'est, selon toute apparence, que le commerce n'y vient pas faire concurrence à la marine militaire, ne lui dispute pas un pouce de quai tout autour de ce petit bassin, si facile à clore et à défendre contre toute attaque.

Ces inductions sont confirmées et par l'examen du sol et par les textes anciens. Si l'on jette les yeux sur une bonne carte — précaution sans laquelle on ne saurait suivre toute cette discussion, — on reconnaîtra que, pour rejoindre les quais et les magasins du Pirée, où était le grand marché de toutes les denrées et d'où les unes montaient à Athènes tandis que d'autres étaient réexportées, les marchandises auraient eu à gravir des

---

1. *Sine dubio*, p. 26.
2. Boeckh, *Seeurkunde*, p. 414.

pentes très-raides; il aurait fallu leur faire escalader cette hauteur qui forme la partie la plus élevée de la péninsule munychienne, cette âpre colline dont le sommet porte la citadelle dont il est souvent question à l'époque macédonienne. Au contraire, entre le fond du port Stratiotiki, où nous reconnaissons Zéa, et la rive orientale du Cantharos, il n'y a qu'une sorte d'isthme assez étroit, un terrain peu élevé où put être aisément pratiquée une route par laquelle les portefaix transportaient sans grand effort les paniers de céréales et de figues, les barils de saumure, les amphores d'huile ou de vin.

Les textes, disons-nous, confirment ce raisonnement. Nous n'entendons point parler de navires de commerce qui auraient jamais débarqué à Zéa, tandis que nous voyons dans Lysias [1] et dans Isée [2] des bâtiments de cette espèce mouillés à Munychie.

Enfin, dans un écrivain de basse époque nous rencontrons un récit qui, sous la forme où il nous est parvenu, est sans doute gâté par certaines erreurs de nom provenant soit du compilateur lui-même, soit des copistes, mais qui n'en doit pas moins contenir un fond de vérité. Voici le texte de Frontin [3] : « Lysander Lacædæmonius, cum in portu Atheniensium cum tota classe obsideretur, obrutis hostium navibus ab ea parte qua faucibus angustissimis influit mare, milites suos clam in littus egredi jussit, et subjectis rotis naves ad proximum portum Munychiam trajecit ». Nous ne connaissons aucun épisode de la vie de Lysandre auquel puissent se rattacher les faits rapportés ici; mais que l'on explique d'une manière ou d'une autre la confusion dont ce texte porte la trace, ce qui est certain, c'est que les mots *in portu Athenarum* ne peuvent guère désigner que le grand port d'Athènes, le Pirée, et que l'auteur du traité, qui devait connaître les trois ports d'Athènes, se représente Munychie comme un port assez rapproché du Pirée pour que l'opération qu'il décrit ait été possible. Cette opération, bien connue des Grecs qui l'exécutaient notamment à travers l'isthme de Corinthe [4], n'a pas dû présenter de trop grandes difficultés entre le Pirée et Stratiotiki; entre le Pirée et Phanari, elle serait à peu près inexécutable. La distance eût été bien plus grande, et surtout il aurait fallu faire gravir par les galères, sous les yeux de l'ennemi, des pentes d'une extrême raideur.

Il y a donc, croyons-nous, une correction à faire sur la carte que M. H. a jointe à son étude : Munychie et Zéa doivent changer de place, ce dernier nom étant réservé au plus petit et au plus oriental des trois ports. Un autre détail sur lequel nous ne serions peut-être pas du même avis que M. H., c'est la situation qu'il convient d'assigner au κωφὸς λιμήν,

1. *Contre Agoratos*, 29.
2. *Contre Philoctemon*, 27.
3. I, 5, 7.
4. C'était ce que l'on appelait διέλκειν τὰς ναῦς. La route préparée tout exprès à travers l'isthme se nommait διολκός.

dont le nom revient assez souvent chez les anciens. M. H. le reconnaît dans l'espèce de marais, débris des anciennes salines, qui s'ouvrait au fond du Pirée, et qu'en séparait le mur d'enceinte qui enveloppait la péninsule. D'autres indices conduiraient plutôt à reconnaître le κωφὸς λιμὴν dans l'anse qui se creuse à l'ouest même du goulet par lequel on entre dans le Pirée; ce serait ce que l'on appelle aujourd'hui Κρομμυδάρι, ou *la baie* des Russes [1]. Κουφὸ λιμάνι veut dire, chez les Grecs modernes, un faux port, un port où l'on n'est pas à l'abri. Ce serait bien cela; on ne peut tenir ici par le vent du sud. Il s'agit de savoir quel sens les anciens attachaient à ces mots de λιμὴν κωφὸς. Suidas, il est vrai, traduit κωφὸς par ἄηχος, qui ne fait pas de bruit, qui n'est pas agité par le souffle du vent et les coups des vagues; si c'était là l'idée que réveillait ce terme chez les Attiques, cette désignation conviendrait mieux, en effet, à ce qui restait de l'ancienne lagune dont les eaux stagnantes avaient jadis couvert à peu près tout l'Halipédon ou *la plaine du sel;* mais la glose de Suidas est-elle autre chose qu'une explication qu'il a proposée de lui-même, en se réglant sur le sens ordinaire du mot κωφός et sans se reporter soit à la topographie des ports de l'Attique, soit au sens particulier que pouvait avoir ce terme dans l'usage courant du Pirée, à l'époque classique? La question n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire.

Voilà les principales objections que l'on peut adresser à M. H. pour ce qui regarde la restitution de la topographie antique du Pirée et de ses défenses; l'ensemble en paraît d'ailleurs bien étudié et très-vraisemblable. Ce que l'on ne saurait s'empêcher de regretter, c'est que la dissertation ne soit pas précédée d'un chapitre où auraient été décrites, à l'aide de plans et de dessins, toutes les traces des longs murs et des murs du Pirée que l'auteur de cette étude a pu relever lui-même sur le terrain, ainsi que celles qui ont été reconnues en diverses fois par d'autres explorateurs et dont quelque souvenir a été conservé; les travaux de la route du Pirée à Athènes, qui suit sur une certaine longueur la direction même de l'un des longs murs, puis les travaux du chemin de fer et les constructions du Pirée renaissant ont dû déjà faire disparaître bien des vestiges qu'il aurait été intéressant de reporter sur une carte d'ensemble. Nous voudrions aussi plus de précision dans la nomenclature : nulle part l'auteur ne définit le sens de ces termes de Pirée et de Munychie. Or, Munychie a dû, ce semble, être le nom géographique donné, de toute antiquité, à la presqu'île rocheuse qui domine ces trois ports [2]; le Pirée, c'était le nom administratif, celui du dème populeux qui se forma, après les travaux de Thémistocle et de Cimon, sur ce terrain qui, avant eux, devait être à peu près désert; par extension, on désigne souvent aussi par ce terme le

1. C'est là que le place Kiepert dans la récente édition de son *Atlas de la Grèce*, pl. VI.

2. La plus ancienne orthographe paraît avoir été Μονιχια. Voir Kirchhoff, t. I, *Att.*, n° 215, l. 7; *ibid.*, n° 273.

plus grand des trois ports, celui dont le nom propre est Kantharos.

M. H., dans sa description de la presqu'île, n'est pas non plus complet; ainsi, nulle part il ne mentionne et il ne fait pas figurer sur sa carte ce que l'on appelait ἀκτή ou le rivage. Il résulte pourtant du discours de Lycurgue *contre Léocrate* [1] que l'on appelait ainsi toute la portion de côte rocheuse qui s'arrondissait entre le goulet du Pirée et le port du Munychie. Après Chéronée, c'est par une petite poterne donnant sur cette grève que Léocrate sort de l'enceinte pour s'embarquer la nuit avec sa maîtresse et son argent; on saute dans une barque qui avait accosté le rocher. Lycurgue fait contraster ce départ nocturne et furtif avec celui des gens qui partent en plein jour, pour leurs affaires, qui s'embarquent dans le port, sous les yeux et parmi les recommandations et les vœux de leurs amis, par lesquels ils sont accompagnés jusqu'au moment de l'appareillage.

Une fois faites ces observations générales, il ne nous reste qu'à feuilleter la thèse en indiquant les passages qui nous semblent appeler quelques corrections. Comme Uhlrichs, M. H. veut reconnaître trois ports dans le bassin du Pirée [2]. C'est vraiment trop dire : on désignait par des noms différents, pour plus de commodité, les différents points du bassin; mais la ligne qui le cerne ne forme pas de rentrants et de saillants assez marqués pour que l'on puisse distinguer là trois ports séparés; tout au plus pourrait-on parler de trois anses. P. 9, *templi frontem*, dit M. H., pour le *fronton* du temple; le fronton (ἀέτωμα des Grecs) a toujours été désigné en latin par l'expression *fastigium*. Il y a là aussi des idées recherchées qui manquent de justesse; l'auteur semble dire que ce serait la forme du Pentélique, bien connue de tout ceux qui ont visité la plaine d'Athènes, qui aurait donné aux architectes grecs l'idée de cette belle forme architecturale que l'on appelle le fronton; or, c'est en Asie-Mineure qu'est né le système architectural qui produisit plus tard en Attique quelques-uns de ses plus nobles chefs-d'œuvre. P. 10, M. H. compte parmi les défenses de l'Attique, au même rang qu'Eleuthères ou que Phylé, la forteresse de Décélie (arx illa Decelica, quæ Atticam ab Oropo septentrionalique Bæotia tuebatur). Il oublie que Décélie n'a pas été fortifiée par les Athéniens contre les Béotiens et les Spartiates, mais par ceux-ci contre les Athéniens; que ce n'a pas été une forteresse défensive, mais un ouvrage offensif (ἐπιτείχισμα), élevé par les envahisseurs de l'Attique. A propos de cette même Décélie, trois pages plus loin, célébrant les avantages qu'assure aux Athéniens la possession du Pirée relié à Athènes par les longs murs, M. H. s'écrie : « Quid eorum interest aliquot stadia agri Attici in breve temporis spatium amisisse, quum ipsis libera pateat maris immensitas?... *Frustra*

---

1. §§ 17 et 57.

2. Hæc peninsula..... tres portus continet natura commodissime excavatos, quorum maximo tres alii effinguntur interiores ac tutissimi, p. 7.

in arce Decelica insidunt Lacedaemonii ». Vous en parlez bien à votre aise; il est vrai que ce furent les libres communications avec la mer, garanties par les défenses du Pirée, qui empêchèrent alors Athènes d'être amenée à composition par l'invasion de l'Attique; mais demandez aux contemporains si l'occupation de Décélie, suggérée aux Péloponésiens par la rancune d'Alcibiade, n'a point été pour Athènes, pendant dix années environ, une insupportable gêne et la cause de cruelles souffrances. Ces souffrances, vous en trouverez l'écho chez les orateurs et chez les poëtes comiques comme dans les récits de Thucydide et de Xénophon. P. 20, M. H. parle du *portum Phoronis*. Il y a là une singulière inadvertance. Ce qu'il a voulu désigner ainsi, c'est, on ne saurait en douter, le φωρῶν λιμὴν, *furum portus*, ou port des voleurs, des contrebandiers, anse profonde qui se creuse à l'ouest du Pirée et où allaient mouiller la nuit ceux qui tentaient de débarquer ou d'embarquer des marchandises sans se mettre en règle avec la douane.

Nous arrêterons ici cette revue, sans dépasser le premier chapitre. Il nous serait aisé de relever dans la suite de l'essai plus d'une erreur, plus d'une confusion du même genre; il y a notamment de graves méprises dans le récit du siége d'Athènes par Sylla. Toute la dernière partie, tout le récit de la décadence du Pirée à partir de la guerre lamiaque est visiblement écourté.

Si, malgré ces lacunes et ces faiblesses, nous avons cru devoir étudier ici et discuter dans ses conclusions le travail de M. H., c'est d'abord qu'il se distingue de beaucoup d'autres dissertations du même genre en ce qu'il n'a pas été composé seulement dans le cabinet, avec les livres et à l'aide des recherches d'autrui; ancien membre de l'école française d'Athènes, l'auteur, pendant son séjour en Grèce, avait étudié avec soin tout le terrain et toutes les ruines qu'il a entrepris de décrire, et les notes sur lesquelles il a rédigé son mémoire n'ont qu'un défaut, celui d'être trop anciennes, de n'avoir pas été complétées et corrigées par un récent voyage ou tout au moins par des communications que M. H. aurait aisément obtenues de ses jeunes successeurs et camarades, de ceux qui se trouvaient à Athènes au moment où il mettait la dernière main à un essai resté bien longtemps sur le métier. Ce qu'il a dû de renseignements utiles à l'obligeance de M. Rayet doit suffire à lui montrer tout ce qu'il aurait gagné à s'entourer ainsi de renseignements tout à fait récents, à se tenir au courant, jusqu'à la dernière heure, de ce qui avait été fait et trouvé à Athènes, où les découvertes archéologiques et épigraphiques ont été si nombreuses et si importantes dans ces dernières années. Enfin, ce qui nous a surtout décidé, c'est l'intérêt même de ce beau et grand sujet, que M. Hinstin a plutôt effleuré avec agrément qu'il ne l'a embrassé dans son ensemble et traité à fond. Il nous a paru utile de signaler ce sujet à l'attention publique, au zèle et à la curiosité de tous nos jeunes érudits; mais nous espérons que M. Rayet, si bien préparé à cette tâche, ne laissera à personne autre l'honneur d'écrire cette histoire du Pirée, de dessi-

ner et de peindre cette suite de tableaux. Ce serait là un livre moins compliqué, moins difficile à composer et à terminer que cette histoire d'Athènes qui a été récemment entreprise par Carl Wachsmuth avec plus de zèle peut-être et de science que de goût, de netteté et de précision [1].

G. PERROT.

---

203. — **Die Entstehungsgeschichte der Carolina auf Grund archivalischer Forschungen und neu aufgefundener Entwürfe dargestellt** von Dr Carl GÜTERBOCK, Prof. der Rechte in Kœnigsberg, Würzburg, Stuber, 1876, VIII-300 p. in-8°.

De nos jours, la jurisprudence allemande montre une tendance irrésistible vers l'unification ; par suite des derniers événements politiques, l'Allemagne a vu s'élaborer enfin des codes de lois communs et ce qu'elle n'a point encore obtenu jusqu'ici dans ce sens, elle l'obtiendra dans un avenir prochain. Il n'en a pas toujours été ainsi ; et pendant des siècles, jusqu'à notre époque, la législation des nombreux États de l'Allemagne, formée sur des bases différentes, développée dans des directions opposées, a été un fouillis inextricable, bien fait pour réjouir le cœur de certains jurisconsultes, mais effrayant à bon droit les étudiants et les plaideurs. Maintenant que l'unité judiciaire, elle aussi, est conquise, le souvenir de ces temps plus reculés va s'effacer de plus en plus. Avant qu'il ne soit perdu, l'auteur du volume indiqué plus haut, a voulu retracer l'histoire d'une des tentatives d'unification les plus importantes qui se soient faites dans le passé. Il a pensé, non sans raison, que des efforts, même malheureux, méritent de trouver un historien, quand le but qu'ils ont essayé d'atteindre était méritoire et difficile à toucher. C'est de la *Caroline* que nous entretient M. Güterbock, de ce monument le plus important de la justice criminelle allemande au XVIe siècle. M. G. s'attache surtout à nous faire suivre le lent développement de ce code criminel, les travaux préparatoires de ses divers auteurs, les changements successifs qu'en eut à subir le texte, avant d'arriver à sa forme définitive. Ce n'est pas la première fois que le sujet est examiné de plus près. Il y a bientôt un siècle que Malblank l'a traité ; depuis, bien des jurisconsultes éminents, Waechter, Zoepfl, Haelschner, se sont occupés de la *Caroline*. On pourrait citer encore les noms de Schloter, de Kress, et bien d'autres encore. Ce qui donne au travail de M. G. son mérite, c'est qu'en parcourant les archives de Vienne, de Weimar, de Munich, de Bamberg et de Dresde — pour ne citer que les plus importantes — l'auteur a pu réunir un grand nombre de documents inédits, avant-projets, rapports, etc., se rattachant à l'histoire de ce code de lois célèbre. La première idée d'une codification

---

1. *Die Stadt Athen.*

de la jurisprudence criminelle remonte assez loin en arrière. Ce fut à la diète de Fribourg, en 1498, que fut émise pour la première fois l'idée d'une réforme judiciaire. Le recès de la diète d'Augsbourg, en 1500, énonçait le principe sans le traduire encore dans la pratique. Les dernières années du règne de Maximilien ne furent guère propices à des réformes de ce genre et l'avènement du jeune roi d'Espagne au trône d'Allemagne ne changea point cette situation défavorable. Ce furent les États de l'Empire qui reprirent le projet à la diète de Worms, en 1521. La *Halsgerichtsordnung* de l'évêché de Bamberg, dans ces premières phases des négociations, servit de modèle aux rédacteurs. On a donc pu l'appeler sans trop d'exagération « la mère de la *Caroline* ». M. G. compare entre eux les textes de la *Bambergensis* et des différents projets qui servirent à rédiger le texte définitif de la *Caroline*. Il signale surtout l'activité considérable que développa dans ces négociations Jean de Schwarzenberg, le conseiller intime de l'évêque George de Bamberg, et l'un des plus influents parmi les membres des diètes impériales, jusqu'au moment de sa mort, arrivée en 1528. Un second projet, présenté à la diète de Nuremberg, en 1524, fut repoussé ; un troisième, soumis à celle de Spire, en 1529, ne fut guère plus heureux. La diète d'Augsbourg, à laquelle fut communiquée la quatrième rédaction, en 1530, demanda une révision nouvelle avant de voter le texte. Enfin l'année 1532 vit aboutir ces longues et difficiles négociations ; la diète de Ratisbonne accepta la rédaction nouvelle, à laquelle avait collaboré surtout le chancelier saxon, Chrétien Bayer, et le 27 juillet, le recès officiel, clôturant la diète, promulguait le nouveau recueil de lois.

Mais, dès le premier jour, l'utilité pratique de cette importante réforme était grandement compromise par un article complémentaire — en jargon juridique, *clausula salvatoria* — qui réservait et protégeait certains droits territoriaux des princes de l'Empire. Le résultat obtenu, c'est-à-dire l'unification de la procédure criminelle, passait à peine de la loi dans les mœurs, puisque chaque souverain restait libre de conserver dans son pays les us et coutumes précédemment en vigueur, pour peu qu'il le voulût. Bien que l'auteur semble vouloir protester contre cette manière de voir, il est bien certain que la *Caroline* ne fut nulle part *légalement imposée* dans l'Empire, du moment que le droit local et coutumier continuait à jouir concurremment d'une existence légale. M. G. doit avouer lui-même que « la jurisprudence allemande, remplie d'un exclusivisme borné, continua à ignorer l'œuvre nouvelle ». C'est indiquer d'un mot le peu de place que tint la *Caroline* dans le développement ultérieur du droit en Allemagne.

Les derniers chapitres du livre sont consacrés à l'examen des éditions primitives de la loi. Chose bizarre, M. G., dans ses pérégrinations à travers les archives, n'a rencontré nulle part de texte ni de copie authentique de ce document si célèbre. Quant aux textes imprimés, ils diffèrent entre eux d'une façon notable et les variantes réunies par M. G. à la fin

de son ouvrage montrent que les éditions, même les plus modernes, ont encore conservé un nombre considérable de fautes dans leur texte.

L'ouvrage de M. Güterbock sera très-utile aux jurisconsultes ainsi qu'à tous ceux qui s'occupent accidentellement de l'histoire du droit germanique. Je crains fort que d'autres lecteurs ne le trouvent un peu sec. Ses descriptions de manuscrits, ses comparaisons des diverses leçons du texte ne sont point faites pour intéresser un public moins restreint, mais ce n'est pas pour ce public qu'écrit notre auteur. On ne saurait donc lui reprocher de ne pas apprendre par lui ce qu'était cette *Caroline* dont il écrit l'histoire, et qu'il faut connaître déjà avant d'entreprendre la lecture de son livre [1].

R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 octobre 1877.

Le sujet mis au concours pour le prix Bordin en 1877 : *Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe*, est remis au concours pour l'année 1880.

L'académie forme trois commissions chargées de proposer des sujets de concours pour les divers prix. Deux de ces sujets seront relatifs aux études orientales, deux à l'antiquité classique, un au moyen âge. Sont élus membres des commissions : pour les études orientales, MM. Ad. Regnier, Renan, Defrémery, Bréal; pour l'antiquité classique, MM. Naudet, Egger, L. Renier, Quicherat; pour le moyen âge, MM. Delisle, Hauréau, Deloche, Gaston Paris.

M. Paulin Paris donne lecture d'un travail intitulé : *Nouvelle étude sur la Chanson d'Antioche, à l'occasion d'une thèse présentée en 1876 à la Faculté des lettres de Paris* [2]. M. Paulin Paris a le premier étudié et publié la Chanson d'Antioche (1848). Le but de son présent mémoire est de défendre les conclusions qu'il avait présentées alors contre des théories nouvelles qui en diffèrent notablement. — La Chanson d'Antioche est un récit de la première croisade, depuis le départ de l'expédition commandée par Godefroi de Bouillon, jusqu'à la prise d'Antioche et au départ des croisés de cette ville, en vers français rimés du XIII[e] siècle. Mais ce texte du XIII[e] siècle n'est lui-même qu'un remaniement d'un poëme composé antérieurement vers le commencement du XII[e] siècle, dont nous avons quelques fragments. L'auteur du remaniement est le trouvère *Graindor*, de Douai; l'auteur du poëme original s'appelait *Richart* et avait été surnommé *le Pèlerin*. Ce surnom signifie, selon M. Paris, qu'il avait lui-même pris part à la croisade dirigée par Godefroi de Bouillon. C'est un fait qui est positivement affirmé par deux auteurs : le compilateur de la *Gran conquista de Ultramar* et le chroniqueur Lambert, curé d'Ardres. Mais

---

1. Nous avons relevé à la lecture quelques petites fautes d'impression : P. 3, 10, 16, etc., le nom de l'illustre historien Ranke, constamment écrit *Rancke;* — p. 212, la pagination est fautive. — Ibid., lisez *Gerichts ordnung* pour *ich sordung*. — P. 213, lisez *allbereit* pour *allgereit*, etc.

2. *Le Cycle de la Croisade et de la famille de Bouillon*, par M. Pigeonneau.

M. Paulin Paris ne s'en tient pas à ces témoignages extérieurs. Tout, dans le poëme même, lui paraît marquer l'œuvre d'un témoin oculaire, notamment la précision des détails que donne l'auteur sur certains événements, et son silence complet sur d'autres non moins importants, mais auxquels apparemment il n'avait pas assisté lui-même. Il est même possible, d'après son récit, de reconstituer son itinéraire et de marquer ses principales stations : parti du nord de la France avec Enguerrand et Hugues de saint Pol, il passa ensuite dans le quartier de Tancrède; il suivit la route d'Italie et passa à Constantinople où Godefroi de Bouillon était déjà arrivé; avec l'armée croisée il traversa l'Hellespont, assista au siége de Nicée, entra dans la vallée de Gurhenie, soit avec Boemond et Tancrède, soit avec le comte de Flandre et Godefroi, suivit Tancrède à Tarse, à Missis (Mamistra) et à Sucre (Cæsarea Anabarbus), se trouva avec lui au siège à la prise, à la défense d'Antioche et partit d'Antioche avec lui. C'est en partant d'Antioche qu'il commença à composer sa *Chanson*. Elle paraît avoir été composée tout entière avant la fin de l'an 1100, car on n'y trouve aucune allusion, ni aux événements postérieurs, ni à certains usages qui commencèrent à se répandre lors du retour des Croisés en Europe, comme celui des armoiries héréditaires. — La thèse contraire, soutenue par M. Pigeonneau, veut que Richart n'ait pas été croisé, qu'il ne soit jamais sorti de la Flandre, et qu'il ait composé son poëme entre 1125 et 1138, à l'aide des relations des chroniqueurs latins, Albert d'Aix, Tudebode, Guibert de Nogent, Foucher de Chartres. Cette thèse est, selon M. Paulin Paris, insoutenable. Le récit de Richart ne ressemble à aucun de ceux des chroniqueurs; aussi a-t-on dû prétendre qu'il avait consulté à la fois plusieurs récits et qu'il les avait « comparés et complétés l'un par l'autre ». Mais comment un trouvère aurait-il eu à sa disposition, à cette époque où les écrits se répandaient si peu, les livres nécessaires à un pareil travail de compilation? Il est plus simple d'admettre que les ressemblances générales entre sa relation et celles des chroniqueurs viennent seulement de ce qu'il raconte les mêmes événements, et que les différences tiennent à ce que son œuvre est originale et indépendante des autres. — La Chanson d'Antioche, indépendamment de sa valeur littéraire qui est réelle, constitue donc pour l'histoire une véritable source, digne de figurer, au même titre que les chroniques latines, dans la collection des *Historiens des croisades*.

M. Egger expose l'objet d'une communication qu'il se propose de reprendre avec plus de détail à la prochaine séance. Il s'agit de l'interprétation et de la restitution d'une inscription grecque trouvée à Dodone par M. Carapanos. C'est une sentence d'acquittement, prononcée par une commission de juges étrangers, comme les cités grecques en appelaient quelquefois pour décider sur des litiges où les juges indigènes auraient pu être suspects de partialité.

Ouvrages présentés de la part des auteurs : — par M. Garcin de Tassy : Marre de Marin, Bouraha, histoire malgache (extrait du *Journal asiatique*); *— par M. Defrémery :* Tamizey de Laroque, Documents inédits sur Gassendi (extr. de la *Revue des questions historiques*); *— par M. de Witte :* Gazette archéologique, 1877, 4e livraison.

Ouvrages déposés : — Henfrey (H. W.), Numismata Cromwelliana : or the medallic history of Oliver Cromwell illustrated by his coins, medals, and seals (London, 1877, in-4°); — Notices et extraits des mss., t. XXIII; — Schuermans (H.), Diverses brochures; — Vannier, Histoire de l'abbaye royale de Montigny-lès-Vesoul (Vesoul, 1877, in-8°).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 27 Octobre — 1877

204. — **Ormazd et Ahriman,** leurs origines et leur histoire, par James Darmesteter. Paris, Vieweg, 1877, 360 p. in-8°. (Forme le 29° fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études.)

Après avoir résolu, dans son essai sur *Haurvatât* et *Ameretât,* un obscur et intéressant problème de la mythologie iranienne [1], M. James Darmesteter, avec le nouveau livre que nous annonçons, aborde la doctrine fondamentale de la religion perse, savoir le partage du monde entre deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. Il recherche les origines du dualisme perse, il en explique le développement et il traite des systèmes théologiques qui ont eu pour objet de ramener Ormazd et Ahriman à un principe supérieur unique. Parfaitement préparé par ses travaux antérieurs à l'étude de cette grande question, M. D. y a apporté les mêmes qualités d'esprit qui distinguent son premier écrit : par la force de la conception, par la finesse de certains aperçus, par la sûreté de l'analyse grammaticale, par l'abondance des informations de détail, ce livre est digne de son aîné, et il répond aux espérances que celui-ci avait fait concevoir.

Il y a dans l'ouvrage de M. D. tant de faits nouveaux, qu'un compte rendu est presque impossible, à moins de suivre l'auteur chapitre par chapitre. Essayons cependant de l'accompagner durant les premiers pas de sa démonstration.

M. D. cherche l'origine du dualisme mazdéen dans les croyances de la période indo-iranienne qu'il restitue au moyen d'une étude comparative des Védas et de l'Avesta. Il avait été précédé dans cette recherche par M. Rudolf Roth, qui, en son mémoire *Sur les plus grands dieux des Ariens,* avait déjà mis en lumière les principaux points d'attache des deux religions. Pour l'identification d'Auhra-Mazda avec Varuna, pour celle des Amshaspands avec les Adityas, M. D. suit les traces de Roth. Mais il s'écarte de ce savant en donnant du caractère matériel de Varuna une explication

1. Voir sur ce travail *Revue Critique,* 1876, n° 1.

qui fait mieux comprendre comment il a pu être appelé, chez les Iraniens, au rang du dieu suprême. Varuna (Οὐρανός) est le dieu du Ciel : il est souvent associé avec Mitra, qui représente la lumière céleste. Au fond, il n'y a rien de plus dans le couple que dans le seul Varuna. Mitra-Varuna est le ciel lumineux. On se rappelle que pour Roth le couple Mitra-Varuna représentait le jour et la nuit. Nous avons quelque peine, avec notre manière actuelle d'envisager les choses, à entrer dans cette façon de dédoubler le ciel et la lumière; mais l'explication de M. D. a pour elle non-seulement l'étymologie, mais les textes. Il y a peut-être là une antique manière de s'exprimer qui, dès la période indo-iranienne, avait donné lieu à une locution *consacrée*. Une jolie découverte de M. D., c'est d'avoir retrouvé Varuna dans l'Avesta, sous la forme d'une région mythique : « Varena aux quatre angles ». Le rapport phonétique entre le sanscrit *varuna* et le zend *varena* est le même qu'entre le sanscrit *dharuna* « soutien » et le zend *dharena*. Cette région mythique est nommée au 1er fargard du Vendidad : « Je créai Varena aux quatre angles, pour lequel (il faut peut-être traduire « dans lequel ») naquit Thraêtaona, le meurtrier d'Ajis Dahâka. Ce combat mythique de Thraêtaona (Feridoun) contre le serpent de l'orage (Zohâk) se retrouve donc placé dans son élément naturel, le ciel. Quant à l'épithète « aux quatre angles », elle a son pendant dans les épithètes védiques de Varuna, *caturanîka* « aux quatre faces » et *catur-açris* « à quatre pointes ». Peut-être ces adjectifs, qui désignaient d'une manière expressive les quatre points cardinaux, ont-ils été pour quelque chose dans les représentations monstrueuses données plus tard aux dieux par la statuaire indienne. Je reprends l'argumentation de M. D. Retournant aux Védas, il explique comme un dérivé de l'indo-iranien *varana* « ciel » l'adjectif vârana, que Grassmann traduit « sich wehrend » et Bœhtlingk-Roth par « scheu, wild, gefæhrlich » : le *vâranam madhu* (IX, 1, 8), c'est la liqueur céleste (et non la liqueur puissante), ce qu'on appelle ailleurs *divyas somas*. Ceux que protègent les dieux n'ont rien à craindre ni *amâ*, ni *adhvasu vâranêshu* (X, 85, 11) : cela ne veut point dire « ni à la maison, ni sur les routes dangereuses », mais « ni sur terre, ni sur les routes célestes; ni ici-bas, ni là-bas » *(itas amutas)*. D'un autre côté, il y a dans l'Avesta un adjectif *varenya* qui est appliqué à des démons : Justi le traduit par *varenisch, taberistanisch*, parce que le *Varena* du 1er fargard a été identifié par les commentateurs avec la province du Taberistan. M. D. reconnaît dans ces *daêva varenya* les δαίμονες οὐράνιοι de la mythologie grecque, c'est-à-dire les démons qui cherchent à s'emparer du Ciel. Et, en effet, Ahriman marche contre la lumière à la tête de tous les démons, *varenya drvantô* « les assaillants du ciel ».

Le nom primitif du ciel était donc *Asura-Varana*. Les Iraniens, frappés de plus en plus par les attributs abstraits de l'Asura suprême, l'appelèrent l'Asura Omniscient : *Ahura-Mazdâ*. Les Indous, conservant un plus fidèle souvenir de sa valeur matérielle, l'appelèrent l'Asura Ciel :

Asura-Varuna; mais comme la langue vulgaire, pour désigner le ciel, employait de préférence le mot *dyaus,* dont le sens étymologique était plus sensible, *Varuna* perdit peu à peu toute valeur significative, il ne fut plus qu'un simple nom propre.

A mesure que Ahura, chez les Perses, se dépouille du caractère naturaliste qu'il avait à l'origine, son associé Mithra, qui restait le dieu matériel de la lumière, devait se séparer de lui. Le premier terme ayant changé, le rapport est brisé; la religion vivante oublie cette union qu'elle ne comprend plus, et les vieilles formules seules en gardent le souvenir. D'autre part, le caractère créateur s'affirme de plus en plus en Ahura : tous les êtres reçoivent de lui la vie; par suite, son frère, comme les autres : « Ce Mithra, je l'ai créé aussi digne d'être honoré que moi-même ». Mithra, frère jumeau d'Ahura, devient son fils. Dans l'Inde, le changement est encore plus surprenant : le rapport primitif des deux dieux n'est plus compris. Par le fait même de leur rapprochement, les deux dieux semblent s'opposer l'un à l'autre. Un moment vint où Mithra prit à lui toute la lumière : la nuit reste à Varuna. « Mitra, dit l'Aitareya, est le jour, Varuna est la nuit ». Alors Mitra devient le Soleil, et Varuna, qui autrefois embrassait en son sein l'univers entier, n'est plus que le roi du couchant.

En regard du monde du bien, auquel Ahura-Mazda préside, se dresse, dans la conception cosmogonique des Perses, l'ensemble des êtres qui cherchent à le détruire, commandés par Ahriman ou Angra-Mainyus. Ahura-Mazda est lumière, bonté, vérité, science, et de lui viennent toutes les choses bonnes; Ahriman est ténèbres, méchanceté, mensonge, ignorance, et de lui viennent toutes les choses mauvaises. La lutte de ces deux principes constitue l'histoire du monde : elle s'ouvre par l'invasion du mal et elle se ferme par son expulsion. M. D. reconnaît à Ahriman une double origine : « D'une part, il est légataire universel des anciens démons de l'orage, et une moitié de lui-même est la condensation de leurs exploits; d'autre part, il est le contre-pied d'Ormazd, le contre-créateur, et une moitié de lui-même est la projection inverse d'Ormazd ». Cette double origine (que nous avons nous-même exposée autrefois dans *Hercule et Cacus,* p. 124 et suiv.) est démontrée par M. D. avec une abondance de rapprochements et de preuves qui ne laisse rien à désirer. Remarquons en passant l'explication juste donnée pour les deux composés : *çpenta mainyus* et *angra-mainyus.* Le premier est rattaché avec toute évidence à la racine *çpan* « étendre, accroître », en sorte que l'interprétation donnée par les Perses : « L'esprit qui accroît », est justifiée. Le même sens se trouve dans les composés comme *frâdhat-fshu* « qui accroît les troupeaux », *frâdhat-gaêthô* « qui accroît les mondes », *varedat-gaêthô* (même sens). La racine *çpan* est proche parent de *çu,* qui a donné le participe inchoatif *çaoskyant* et le participe futur *çaoshyant* « le fidèle du présent » et « le fidèle de l'avenir ». La même racine *çu* se retrouve dans les mots *çûra, çevista, ya-*

vaêçu, çavah, et, élargi en *çpi*, dans *çpitama;* enfin le participe *çpat* se trouve dans *hama-çpat-maêdha* « le sacrifice qui fait croître toute chose ». *Cpentô mainyus* est donc l'esprit bienfaisant, le bon esprit. Quant à *Angra-Mainyus*, il vient de la racine *ang* ou *anz* « étreindre, étouffer », qui dans les Védas a donné le substantif *anhas* « l'angoisse, la maladie, le mal ». *Angra-Mainyus* est l'esprit malfaisant.

Nous ne pouvons suivre M. D. dans le tableau détaillé qu'il trace de la lutte entre les deux principes : lutte dont le prix était à l'origine les eaux ou les nuées, ou bien les vaches, ou encore les femmes ou nymphes célestes, mais dont l'empire du monde est l'enjeu dans la religion mazdéenne. Cet agrandissement inattendu de la scène n'empêche pas le parsisme de conserver fidèlement les anciens épisodes : seulement il les fait descendre sur la terre et les transforme en événements de l'histoire héroïque de la Perse ancienne. Ici M. D. reprend quelques-unes des identifications données pour la première fois par M. Roth; mais il y ajoute bon nombre de développements qui n'entraient pas dans le plan de son devancier. Peut-être est-il allé trop loin en voulant rapporter invariablement au mythe de Vritra certains récits de la mythologie perse, comme la formation des montagnes et de la mer, le meurtre du Taureau, l'histoire de Gayomert, la légende de Zoroastre. Nous n'avons pas conservé toutes les croyances de la période antérieure, dont les Védas n'ont gardé que ce qui convenait au tour nouveau pris par l'imagination indienne. D'autre part, des infiltrations venant de religions étrangères ne sont pas une hypothèse si invraisemblable qu'il ne faille pas en tenir compte. Mais, même dans les parties où M. D. a, selon nous, été entraîné trop loin par la force de son raisonnement, il sème sur sa route des rapprochements instructifs et spirituels.

On a déjà pu voir comment il éclaire l'un par l'autre le Véda et l'Avesta. Parmi les étymologies les plus réussies, nous citerons celle du persan moderne *raspi* (nom d'une sorte de prêtre mazdéen), qui est expliqué par *rathw-iz*, ce qui équivaut au védique *rtv-ij* (p. 12); celle du védique *suvrkti* (p. 10) rapproché de *hvarsta;* le mot *agni* retrouvé dans l'expression *agenya* (p. 35). Quelquefois il est un peu bien hardi dans ses rapprochements : ainsi les mots grecs ἀθραγένη, μάγγανον sont étonnés de se trouver placés à côté de mots zends. A d'autres moments, au contraire, il pousse trop loin, selon nous, le scrupule : ainsi il hésite (p. 16) à admettre le changement de *rt* en *sh*, attesté par *asha* = *rta, amesha* = *amrta, fravashi* = *fravarti* (moderne *ferwer*), *peshanâ* = *prtanâ* et quelques autres. Il nous paraît heureusement revenu à des sentiments plus humains dans un récent travail inséré aux Mémoires de la Société de linguistique (III, p. 317), où il rapproche *tanu-peretha* et *peshôtanu*.

Les mérites de style que nous avions signalés dans le premier travail de M. D. se retrouvent dans ce livre, à la lecture duquel ils donnent une saveur particulière. Quand M. D. résume ce qu'il a dit des attributs mé-

taphysiques d'Ahriman, en concluant que c'est Ormazd retourné, ou quand, citant des incantations de l'Avesta qu'il rapproche d'une strophe de Pindare et d'un passage védique, il y reconnaît le Manuel de l'étudiant en médecine dans la période de l'unité indo-européenne, il faudrait être partisan décidé de l'érudition ennuyeuse pour ne pas sourire. A d'autres moments, une réflexion générale vient reposer l'esprit. Citons cette remarque sur le culte : « Les pratiques survivent toujours, plus ou moins longtemps, au mythe qui les produit et qu'elles expriment. Le culte d'une religion est donc l'expression d'une religion antérieure, et l'on peut lire sous le culte d'une période la mythologie des périodes qui précèdent ». Une autre source d'intérêt, c'est que l'exposition est nourrie de citations védiques ou avestéennes, choisies avec goût, de sorte que celui qui n'a pas le courage d'entreprendre la lecture quelquefois rebutante de ces livres, en trouvera une bonne partie — et non la moins brillante — chez M. D. Une démonstration qui avance pas à pas, et où chaque paragraphe marque un progrès du raisonnement, rend la lecture aussi facile qu'attrayante : des sommaires en tête de chaque chapitre et un index à la fin du volume permettent de recourir immédiatement à la page et à l'alinéa qu'on veut lire.

M. Darmesteter a dédié son ouvrage à la mémoire d'Anquetil-Duperron et d'Eugène Burnouf, « créateurs de la science iranienne ». Ces noms, en tête du volume, ne sont pas déplacés, et, pour tous les amis des études zendes, c'est une vive satisfaction de voir la chaîne se renouer ainsi.

M. B.

---

205. — **Kritische Untersuchungen zur Geschichte der Griechischen Anthologie**, von Georg Finsler (Thèse de doctorat). Zürich, 1876, 1 vol. in-8° de 163 pages.

On sait que les éditions modernes de l'Anthologie grecque, disons, pour être précis, les deux éditions de Jacobs et celle de Dübner, reproduisent la collection d'épigrammes et de pièces diverses qui sont contenues dans le manuscrit *palatin* de l'Anthologie, un peu augmentée et corrigée à l'aide de l'Anthologie publiée dès l'année 1494 sous le nom de Planude, et diminuée d'autre part de plusieurs petites parties telles que les *Descriptions* de Paul le Silentiaire et de Jean de Gaza, les poésies anacréontiques, celles de saint Grégoire de Nazianze (à la réserve des épitaphes attribuées à ce saint) et çà et là encore quelques pièces détachées. A part cette Anthologie de Planude et quelques autres secours d'importance tout à fait secondaire en raison de leur peu d'étendue, comme un recueil d'épigrammes publié par Cramer dans ses *Anecdota graeca Parisina*, tome IV, pages 364 et suiv., un autre du même genre étudié par Schneidewin dans *Progymnasmata in Anthologiam graecam*, des citations isolées chez Suidas ou quelques inscriptions retrouvées de côté et

d'autre (voy. Kaibel, *De monumentorum aliquot graecorum carminibus)*, on peut dire que toute la critique de l'Anthologie grecque repose sur le manuscrit, unique, de la bibliothèque palatine. Ce manuscrit — il n'y a plus là de mystère pour personne aujourd'hui — ayant été relié en deux parties, du temps où on le conservait à Rome, fut transporté à un moment donné à Paris; puis, plus tard, on fit réintégrer le premier volume dans la bibliothèque des électeurs palatins à Heidelberg, tandis que la plus petite moitié du manuscrit, comprenant les pages 615-fin, se trouva rester à Paris dans notre bibliothèque nationale : des photographies, fort bien réussies, de cette partie parisienne du manuscrit palatin, tiennent lieu à Heidelberg des feuilles originales. M. Finsler, qui a eu pendant plus de quatre mois entre les mains, à Zurich même, ce premier volume et ces photographies, a su en tirer jusqu'à un certain point bon parti. Aussi a-t-il eu le plaisir de voir son livre favorablement apprécié par un critique aussi habile que M. Frédéric Blass [1]. Les Recherches critiques de M. F. portent principalement sur deux points : 1° formation du recueil de l'Anthologie palatine par Constantin Céphalas; 2° état de conservation, dans le manuscrit palatin, du texte adopté par Céphalas. En ce qui concerne la façon dont le premier point est traité, il faut faire observer dès maintenant que toute l'étude de M. F. suppose admis, bien qu'il ne l'énonce nulle part d'une manière explicite, le postulatum suivant : les éditions modernes de l'Anthologie palatine représentent à très-peu de chose près comme étendue l'anthologie de Céphalas. On verra plus bas ce qu'il faut penser de cette opinion qui, il est vrai, a eu cours. Pour tirer au clair, dans la mesure du possible, les questions relatives à l'autre point, M. F. a étudié longuement et de très-près les différentes mains dont on peut retrouver aujourd'hui les traces dans le *palatinus*. Selon lui, le texte a été écrit par une main A pendant les 452 premières pages et pendant les pages 645-707 (c'est par erreur qu'on a imprimé deux fois 705 à la page 12 des *Krit. Untersuch.)*; par une main B, à peu près contemporaine de A (XI^e^ siècle), pendant les pages 453-644; le peu qui reste à partir de la page 707 est d'une autre main, D, plus récente. M. F. appelle C une main qu'il n'aperçoit qu'aux marges, où, du reste, son rôle s'est presque borné à mettre des lemmes en regard de chaque pièce, ou bien, par exception, une scolie de temps en temps; « il suffit d'une inspection même superficielle des noti- » ces qui proviennent de C, pour s'apercevoir que le lemmatiste (c'est » ainsi que M. F. appelle C) s'est proposé principalement pour but de » faciliter la lecture du manuscrit » : c'est-à-dire, en résumé, que C n'a guère fait que mettre des manchettes au manuscrit. Une main d'une importance capitale, au contraire, pour l'établissement du texte, est celle du correcteur C_1. « Il écrit, dit M. F., avec une encre noirâtre, en traits

---

1. Voy. *Jahresber. über d. Fortschritte d. class. Alterthumswiss.*, 3^e^ année, t. I, p. 101 : « Diese sehr eingehende und sorgfæltige Schrift..... kommt zu folgenden

» fins, mais fermes et élégants. Au commencement, je croyais devoir le » distinguer d'un autre copiste encore, un sixième copiste, qui se serait » servi d'une écriture cursive souvent assez peu nette. Mais la similitude » intérieure des renseignements apportés par l'un et l'autre, et surtout la » comparaison des deux écritures en des endroits particulièrement pro- » pres à l'établir, m'ont amené à identifier ce prétendu sixième copiste » avec le correcteur ». Nous croyons que M. F. a eu raison de faire cette identification ; mais nous insistons sur ce point que, s'il n'y a qu'une seule et même main, elle s'est du moins servi de deux sortes d'encre et de deux sortes de plumes distinctes, ce qui conduit à supposer que ce correcteur a relu le manuscrit par deux fois au moins et dans des temps différents. Il y aura peut-être à tirer plus bas quelque parti de cette remarque. Il faudra alors se souvenir encore d'un fait, signalé par M. F., c'est que, dans la partie écrite par la main B, les corrections, — qui, du reste, proviennent toujours de la main C_1, — sont extrêmement peu fréquentes (ajoutons qu'elles le sont tout aussi peu dans les quinze pages qui précèdent immédiatement l'apparition de la main B de M. F., ainsi que dans toute la partie parisienne du manuscrit). A priori, les leçons de C_1 semblent devoir jouir d'une grande autorité, car ce correcteur a collationné, comme il le déclare lui-même, notre *palatinus* avec une copie que Michel Chartophylace avait prise directement du manuscrit autographe de Céphalas. De plus, en pesant mûrement la valeur critique de toutes les variantes offertes par A, C_1, Planude et Suidas dans le VII[e] livre de l'Anthologie palatine en particulier, M. F. a pu reconnaître que les leçons de C_1 concordaient pour la plupart avec celles de Planude et de Suidas, et que, dans tous les cas où ces trois sources (ou même seulement deux de ces sources, quand le témoignage de Suidas fait défaut) nous conservaient la même leçon, différente de celle de A, nous étions en présence de la pure tradition de Céphalas ; en regard de cette alliance, la recension de A est d'une valeur critique inférieure. Voilà un résultat à la fois clair et considérable. S'il est incontestable, il fait le plus grand honneur à M. F., et la critique du texte de l'Anthologie a avancé d'un grand pas. Seulement, la règle donnée par M. F. pour la constitution du texte de l'Anthologie palatine ne paraît applicable qu'aux livres IV-VI et à un peu plus de la moitié du livre VII, comme il aurait dû s'en rendre compte. D'abord, il est fort probable que l'Anthologie de Céphalas commençait à notre livre IV actuel et ne s'étendait point au-delà du livre IX ; tout ce que nos éditions comprennent de plus, ne semble pas avoir été rassemblé par Céphalas. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le dire. Un philologue de bon sens, feu Henrichsen [1],

---

» Resultaten » etc., et alors M. Blass expose les conclusions de M. F. sans faire d'objections, sinon sur un point d'importance accessoire.

1. Mort directeur du gymnase d'Odensée en Fionie, et auteur aussi d'un travail intitulé *Den saakaldte politiske Vers hos Grækerne.*

a exposé solidement les raisons qu'on a de le croire dans un mémoire assez récent, rédigé en danois, dont M. F. n'a pas eu connaissance, ou qui, s'il l'a tenu, est resté lettre close pour lui, « Sur l'origine et l'âge » de l'Anthologie palatine, et son rapport avec l'Anthologie de Planude » (paru en 1869 dans les Mémoires de l'Académie de Copenhague). Voici, en somme, l'argument principal : c'est par le témoignage non suspect d'une scolie du *palatinus* (que M. F., par parenthèse, croit de la main C, et nous, de la main A) qu'on sait que Céphalas fit une anthologie nouvelle en fondant ensemble et disposant dans un autre ordre diverses collections qui existaient avant lui ; il divisa les épigrammes, y est-il dit, εἰς κεφάλαια διάφορα, ἤγουν ἐρωτικὰ ἰδίως καὶ ἀναθηματικὰ καὶ ἐπιτύμβια καὶ ἐπιδεικτικὰ, ὡς νῦν ὑποτέτακται ἐν τῷ παρόντι πτυκτίῳ. C'est en vertu de la plus gratuite des suppositions qu'on a attribué aussi à Céphalas la formation du chapitre des προτρεπτικά (livre X), de celui des συμποτικὰ καὶ σκωπτικά (l. XI), et des autres. Mais il y a plus : l'exemplaire si précieux de Michel Chartophylace ne comprenait même pas toute l'Anthologie de Céphalas. Le correcteur C_1 nous avertit expressément qu'il s'arrêtait sur l'épigramme 432 du VII[e] livre. On lit, en effet, de cette main, et de son écriture fine, la note suivante en regard de cette même épigramme : ἕως ὧδε τὰ τοῦ κυροῦ Μιχαὴλ τοῦ μα̅ περιεῖχον ἐπιγράμματα ἅτινα ἰδιοχείρως αὐτὸς ἔγραψεν ἐκ τῆς βίβλου τοῦ Κεφαλᾶ : puis, toujours de la même écriture fine, mais qui est disposée cette fois sur une ligne verticale étroite tout au bord du feuillet : ὧδε (évidemment ἕως a été oublié devant ce mot) Μιχαὴλ τοῦ Χαρτοφύλακος. Enfin, à la marge supérieure de la même page (p. 273 du *palatinus*) — c'est à tort que M. F. dit (voy. sa p. 33) que ces diverses notes du correcteur se lisent à deux pages différentes, — le correcteur C_1 a encore écrit, mais cette fois de son écriture plus grossière (de celle qui avait fait croire un instant M. F. à un sixième copiste) : ἕως ὧδε ἀντεβλήθη πρὸς τὸ ἀντιβόλιν τοῦ κυροῦ Μιχαὴλ καὶ διωρθώθη τινὰ, πλὴν ὅτι κἀκεῖνο σφάλματα εἶχεν. On ne comprend point comment M. F., en présence de déclarations aussi formelles et aussi peu discutables, peut continuer à croire que C_1 a puisé *dans l'exemplaire de Michel* toutes les corrections de sa plume qu'on trouve dans la suite, surtout jusqu'à la page 437. A cette dernière page C_1 a écrit, de sa grosse plume, ἕως ὧδε ἀντεβλήθη. Mais c'est une vérité qui crève les yeux, que, lorsque l'exemplaire de Michel lui fit défaut, il se mit en quête d'un autre manuscrit plus complet pour ne pas laisser sa révision inachevée. Une partie peut-être des corrections qu'il fit jusqu'à la page 273, et certainement toutes celles qu'il marqua encore entre cette page et la page 437, sont ou empruntées à cet autre livre plus complet, ou, au moins en partie, tirées de son propre fonds, ou encore prises on ne sait d'où. Il nous a semblé aussi qu'on peut remarquer çà et là des traces de correcteurs autres que C_1 et dont M. F. ne dit mot. Et, puisque nous en sommes ici, sur les distinctions de main et d'écriture, il faut que nous disions toute notre pensée :

ou bien M. F. est un paléographe peu exercé [1], ou bien lorsqu'il parle de « l'idée nette qu'il a pu se faire du rapport des différents copistes les uns vis-à-vis des autres », il essaie de faire partager à ses lecteurs une assurance... qu'il n'a pas. Rien ne nous paraît plus ardu que de se faire, dans l'espèce, l'idée nette en question. Ce que M. F. dit être de C doit être ordinairement de A, et quelquefois, de C_1. Nous oserons présenter ici une observation qui risquera de faire jeter les hauts cris à M. F. et peut-être pas à lui seul : il y a grand danger que la main B et la main A ne soient qu'une seule et même main. Si besoin était, nous aurions des preuves à en proposer. Notons seulement pour le moment que C. B. Hase paraît avoir été aussi de l'avis que nous émettons.

Nous n'avons ni le loisir ni le désir de chicaner M. F. sur des questions accessoires. Il importe avant tout, à notre point de vue, de ne pas masquer les résultats que nous espérons avoir mis un peu en lumière dans la courte discussion qu'on vient de suivre. Avant de prendre congé de M. F., nous ne lui signalerons plus qu'une seule donnée intéressante, qu'il eût eu le plaisir de connaître plus tôt, s'il avait lu le travail déjà cité de Henrichsen : c'est l'unique témoignage historique qu'on ait encore rencontré, en dehors des scolies du *palatinus*, sur Constantin Céphalas. Il fut chargé, lui second, de porter certaines reliques de Constantinople à une armée impériale qui opérait en Thrace, afin de lui rendre le courage qu'une campagne malheureuse lui avait fait perdre; cela se passait — et l'on sait ainsi au juste à quelle époque vivait notre personnage — au commencement du xe siècle. (Voy. Théophane continué, l. VI, p. 389, et George le Moine, p. 881, édit. de Bonn.) Quelles que soient les objections que nous avons cru devoir opposer à la thèse présentée par M. Finsler et quelque nombreuses que soient les critiques que nous lui avons, en outre, épargnées, nous n'en demeurons pas moins volontiers d'accord qu'il y a dans son livre beaucoup de bonnes choses et qui serviront.

Ch. Graux.

---

206. — **M. Tullii Ciceronis de finibus bonorum et malorum libri quinque.** D. Io. Nicolaus Madvigius recensuit et enarravit. Editio tertia emendata. Hauniae, 1876. Gyldendal, in-8°, lxx et 869 p.

Cette édition du *De finibus* de Cicéron donné par M. Madvig, qui est peut-être le monument le plus important de la philologie latine du xixe siècle, a été publiée d'abord en 1839, une seconde fois en 1869. En 1873, tous les exemplaires étaient vendus, et il fallut préparer une troi-

1. Il ressort de sa note 4 de la page 33, qu'il n'a dû voir que deux fois dans sa carrière l'*indiction* représentée par une sorte de N avec une sorte d'esprit-doux-accent-circonflexe dessus, ce qui est pourtant d'un usage presque constant dans les manuscrits grecs.

sième édition qui vient de paraître. Cette troisième édition répond page pour page à la seconde qu'elle reproduit avec quelques corrections et quelques additions, dont les plus importantes sont des citations de textes apportées à l'appui des observations grammaticales et dues principalement à M. O. Siesby, ami et collaborateur de l'auteur. Il a été rendu compte en détail de la seconde édition dans la *Revue critique*, 1870, I, pp. 17 et suiv. Nous nous contenterons de discuter ici quelques passages.

I, 9, 30. « (Epicurus) negat opus esse ratione neque disputatione, quamobrem voluptas expetenda, fugiendus dolor sit. Sentiri hoc putat, ut calere ignem, nivem esse albam... Etenim quoniam, detractis de homine sensibus, reliqui nihil est, necesse est quid aut ad naturam aut contra sit *a natura iudicari*. Ea quid percipit aut quid iudicat, quo aut petat aut fugiat aliquid, praeter voluptatem aut dolorem? Sunt autem quidam e nostris, qui hæc subtilius velint tradere et negent satis esse quid bonum sit aut quid malum sensu iudicari... » — Il me semble qu'entre *a natura* et *iudicari* il manque quelque chose comme *sensuque*. En effet, Cicéron ne conclurait pas en raisonnant de la manière suivante : « Puisque si l'on ôtait à l'homme *ses sens*, il ne resterait rien, il en résulte que la *nature* discerne ce qui lui est conforme ou contraire ». L'idée de *sens* doit évidemment être exprimée dans la conclusion, puisqu'il s'agit de démontrer que, comme il est dit plus bas, les sens discernent le bien et le mal.

I, 19, 65. L'épicurien Torquatus dit au stoïcien Caton et à l'académicien Pison, en parlant d'Epicure : « In dialectica autem vestra nullam existimavit esse nec ad melius vivendum nec ad commodius disserendum vim. In physicis plurimum ponit. *Ea* scientia et verborum vis et natura orationis et consequentium repugnantiumve ratio potest perspici; omnium autem rerum natura cognita levamur superstitione, liberamur mortis metu... ». M. M. remarque avec raison que Cicéron met ici dans la physique la dialectique et même la dialectique stoïcienne, dont les diverses parties sont très-clairement désignées. Il croit que Cicéron a été induit en erreur par la place que les Épicuriens donnaient à ce qu'ils appelaient τὸ κανονικὸν à la suite de la physique et que « physicæ ampliores dedit fines quam debuit, nec solum τὸ κανονικὸν (en effet, Cicéron en parle à la suite de ce développement) ei subjecit, sed nonnihil e stoicorum dialecticis ». La sévérité un peu rigoureuse de M. M. admet trop facilement une supposition, peu équitable pour Cicéron, et qui ne parait guère vraisemblable. Comment aurait-il mis dans la physique épicurienne, non pas quelque chose de la dialectique stoïcienne, mais cette dialectique tout entière? Il y a plus : le texte, tel qu'il est, ne se suit pas. En effet, « omnium autem rerum natura cognita » ne peut désigner que la physique, et « autem » indique qu'on passe à quelque chose de différent de ce qui précède. On a ainsi, puisque « ea scientia » ne peut se rapporter qu'à la physique : « *La physique* peut nous montrer

la valeur des mots, la nature du discours, la théorie du raisonnement, mais *la physique* nous soulage de la superstition, nous délivre de la crainte de la mort... ». Il me semble évident que Torquatus développe l'avantage qu'Épicure donne à la physique sur la dialectique et doit dire : « La *dialectique* peut nous enseigner etc. ; mais la *physique* etc. ». *Ea* est donc gâté. Le sens exige *illa enim scientia*. Mais cette correction manque d'évidence paléographique.

V, 8, 23. « Democriti autem securitas, quæ est animi tamquam tranquillitas, quam appellant εὐθυμίαν... ». — M. M. fait la remarque suivante : « quod editum est adhuc sine suspicione, *tamquam tranquillitas* verum esse non potest. Quæ enim aut vocis aut imaginis insolentia mollitur addito *tamquam* » ? Je crois que Cicéron a voulu traduire le grec γαλήνη ; et en effet le latin *tranquillitas* désigne proprement le calme de la mer. Cicéron a voulu avertir qu'il prenait le mot au propre ou adoucir une métaphore qui paraissait encore un peu dure. On voit par Diogène Laërce (IX, 45), que M. M. cite lui-même, que Démocrite employait cette figure : τέλος δ'εἶναι λέγει τὴν εὐθυμίαν... καθ' ἣν γαληνῶς καὶ εὐσταθῶς ἡ ψυχὴ διάγει.

On ne saurait trop recommander dans notre pays l'étude de ce commentaire, le chef-d'œuvre du premier des latinistes modernes. C'est un rang que nul ne saurait disputer à M. Madvig. On peut relever dans ses dernières publications des défaillances d'attention et de mémoire ; il donnait prise à la critique en publiant des conjectures sur les textes d'un très-grand nombre d'auteurs grecs et latins, et il provoquait les réclamations en jugeant sans indulgence comme sans passion, les éditions récentes de ces auteurs. Après tout, on n'a pu lui reprocher des erreurs qui provinssent d'un travers d'esprit ou d'un vice de méthode. Parmi les philologues, il en est peu qui aient, au service d'un esprit plus droit, une méthode plus rigoureuse.

Charles THUROT.

---

207. — **Histoire des institutions mérovingiennes,** par FUSTEL DE COULANGES. 2ᵉ édition revue, corrigée et augmentée. Paris, Hachette, 1877, II-621 pp. in-8ᵒ. Prix : 7 fr. 50.

Le remarquable volume de Fustel de Coulanges a rapidement atteint une seconde édition ; le consciencieux écrivain a tenu à donner à cette nouvelle édition une valeur propre en la soumettant à une révision minutieuse et en y introduisant des corrections et des additions. Toutefois, comme il était facile de le prévoir avec un esprit aussi systématique que M. de C., ces modifications ne changent rien aux doctrines professées dans l'ouvrage ; elles ne font que rectifier certains points de détail et développer ou corroborer par des preuves nouvelles les points qui avaient

été l'objet des attaques de la critique. Nous n'avons donc pas à entreprendre de nouveau l'appréciation du livre de M. de C. Nos objections ne l'ont pas convaincu, nous ne pouvons de notre côté que renvoyer le lecteur à l'article que nous avons publié en 1876 (Cf. *Rev. crit.*, n° 14). Nous nous contenterons d'indiquer en quoi la nouvelle édition diffère de la première, qui n'avait que 547 p. au lieu de 621.

C'est sur les appendices que portent les additions les plus importantes. L'appendice n° 5 sur la question de savoir si les Germains ont enlevé aux Gaulois la propriété du sol a été développé. M. de C., tout en soutenant avec raison comme tous les érudits modernes que les Franks n'ont pas exproprié les Gallo-romains de leurs terres, maintient l'opinion, selon nous inadmissible, d'après laquelle chez les Wisigoths et les Burgondes il n'y aurait pas eu partage des terres avec les Gallo-romains. Cette question sera traitée à fond par M. J. Havet dans la *Revue historique* du 1er janvier 1878. Les appendices 6 et 7 sont nouveaux. Le premier traite de la signification du mot *Romanus*. M. de C. y reprend les arguments qu'il avait développés dans la *Revue historique* [1] pour répondre à M. Havet qui soutenait que *Romanus*, dans la loi salique, s'applique à tous ceux qui vivent selon la loi romaine et non, comme le veut M. de C., aux affranchis selon la loi romaine. Ici encore M. de C. ne nous paraît pas avoir détruit l'argumentation très-convaincante de M. Havet. L'appendice n° 7 traite de la signification du mot *salicus*, ou plutôt de ce qu'il ne signifie pas. M. de C., en effet, soutient que l'expression *lex salica* ne signifie pas la loi des Franks-Saliens, mais il n'explique pas ce qu'il faut entendre au juste par ces mots. Dans une note de la première édition p. 481, M. de C. avait donné une explication, inadmissible il est vrai, c'est que la *loi salique* aurait été une loi faite exclusivement pour les propriétaires fonciers, pour ceux qui possédaient des terres *saliques*. Dans la nouvelle édition, cette note est supprimée et M. de C. ne nous explique pas comment une loi a pu être écrite spécialement pour ceux qui possédaient des terres héréditaires. En tous cas, si cela était, nous ne comprendrions pas que M. de C. refusât aux Franks, ainsi qu'aux autres Germains, toute espèce d'originalité dans leurs institutions.

A côté de ces passages très-importants, il en est d'autres où les additions de M. de C. ont pour but de maintenir contre les critiques les opinions précédemment émises. Je citerai en particulier : p. 38-42, quatre pages nouvelles sur les révoltes des Gaulois auxquelles toute espèce d'importance nationale est refusée; — p. 191-192, une longue note pour réfuter tout ce qu'on a dit sur les souffrances causées par les impôts et leur mode de perception; — p. 193-194, note pour montrer la difficulté d'évaluer la quotité de l'impôt foncier; — p. 295, note pour nier avec plus de détail l'importance des insurrections de Bagaudes; —

---

1. *Rev. Hist.*, 1876, juill., p. 460.

p. 403 et suivantes, l'établissement des Burgondes en Gaule est décrit avec plus de développement ; — enfin, p. 475 et suivantes, M. de C. a ajouté quatre pages entières pour maintenir en l'aggravant une des idées les plus contestables de son ouvrage, à savoir que les Germains n'ont rien apporté de nouveau en Gaule, et que rien dans les institutions du moyen âge n'a son origine dans les institutions germaniques. Nous pouvons encore signaler d'autres changements moins importants, mais dont le caractère est le même : — p. 310, note sur les exagérations des auteurs du IVe siècle; — p. 313, note sur la vie des classes aisées en Gaule au Ve siècle; — p. 326, note contre la distinction de race des Germains et des Gaulois; — p. 342, note au sujet des rapports entre le droit antique et le droit germanique; — p. 363, note au sujet de l'application erronée des mots *officina gentium* à la Germanie; — p. 376, note sur les ravages des Huns; — p. 415-416 et 420, addition au sujet de la situation des Gaulois après l'invasion germanique; — p. 450-51, note au sujet des récits haineux écrits contre les Germains.

Les seuls passages où M. de C. ait fait des concessions assez importantes à ses critiques, sont les p. 202-214 sur le service militaire sous l'Empire, où il a rectifié et longuement développé ce qu'il avait dit dans la première édition, et où il a reconnu ce qu'il y avait d'oppressif dans le système de recrutement de l'Empire; les p. 318 à 323 qui sont tout à fait nouvelles et dans lesquelles, tout en maintenant que les mœurs de l'Empire romain n'étaient pas corrompues, il avoue cependant qu'il y avait une réelle décadence, une évidente dépopulation et un affaissement des caractères qui devait amener sa ruine. Notons aussi que, p. 586, M. de C. ne semble plus croire à l'authenticité de la fantastique généalogie mérovingo-carolingienne fabriquée au IXe siècle.

Parmi les autres modifications et additions, les plus importantes sont les suivantes : P. 57, une page nouvelle sur la collation du droit de cité aux Gaulois; — p. 82, un paragraphe nouveau sur la puissance tribunitienne des empereurs; — p. 134-136 et 142-149, de très-importants changements sur le régime municipal en Gaule; — p. 156, l'idée erronée, que le *curator* de la cité était d'ordinaire élu, est rectifiée ; — p. 200, note sur les *susceptores ;* — p. 231-232, quelques modifications au sujet des affranchis; — p. 275-276, note sur les Gaulois chevaliers et sénateurs ; — p. 288-291, les causes de la désertion des curies sont expliquées. On trouvera encore des additions moins importantes : p. 66, sur l'adoption du culte romain en Gaule; — p. 69, sur la disparition de la langue gauloise, — p. 82, sur les trésors impériaux ; — p. 107, sur la *lex repetundarum;* — p. 109, sur les bureaux de l'administration impériale ; — p. 113, sur les traitements des fonctionnaires ; — p. 132, sur le nombre des peuples de la Gaule ; — p. 177, sur le droit des provinciaux d'être jurés à Rome ; — p. 181, sur les assesseurs des juges ; — p. 183, sur le droit d'appel sous l'Empire ; — p. 188, sur les impôts; — p. 273, sur les titres créés par l'Empire ; — p. 378-392 et 396, sur

l'entrée des Germains dans l'Empire; — p. 468, sur le maintien des lois romaines; — p. 474, sur les noms des villes gauloises; — p. 482, sur Fortunat. P. 56, p. 348, p. 430 et 431, p. 486 et 487 se trouvent encore quelques légères modifications. Enfin M. de C. a emprunté quelques citations au recueil d'inscriptions de Herzog. Ce sont les seuls cas où il ait fait usage du Corpus de Berlin. Il cite ailleurs les Inscriptions d'après Orelli. — On avait remarqué dans la première édition qu'aucun ouvrage allemand n'était cité : p. 244, deux ou trois sont indiqués en notes. — Ce qui nous a surpris, c'est de voir que M. de C. continuait à invoquer comme document du VI[e] siècle la légende de Frédégaire sur Childéric, légende qui est, quoi qu'il en dise, en complet désaccord avec le récit de Grégoire de Tours. — Il y a là une faute évidente contre les règles d'une saine critique historique.

On voit par ces détails que la révision de M. F. de C., peu importante par ses résultats, a néanmoins porté sur tout l'ouvrage. Chaque page a été revue et si la nouvelle édition diffère au fond si peu de la première, c'est qu'en se relisant l'auteur s'est trouvé affermi dans ses premières opinions. Nous nous étonnons cependant qu'il n'ait pas été frappé de la disparate qui existe entre la forme de son livre et son véritable caractère. Pour celui qui est au courant des questions qui y sont traitées, ce livre est d'un bout à l'autre une œuvre de polémique, une réfutation des idées généralement acceptées ou que M. de C. croit être généralement acceptées sur nos origines nationales. A ce point de vue, son ouvrage est très-utile et est excellent pour mettre en garde contre d'évidentes exagérations. Mais en même temps M. de C. a donné à son œuvre la forme d'une exposition *ex professo*, où il semble ne s'inquiéter nullement de ce qui a été écrit avant lui et ne s'occupe que des sources. Il affecte même de ne pas citer dans sa seconde édition les critiques auxquelles il répond. La *Revue critique* n'est pas mentionnée aux p. 191-194, 295, bien que M. de C. lui réponde directement. L'appendice sur le sens du mot *Romanus* est une réponse à la *Revue historique*. Son nom n'est pas prononcé, pas plus que celui de M. Havet. Pris ainsi comme une théorie isolée et complète, je crains que le livre de M. de C. ne donne aux esprits peu préparés une idée fausse de l'histoire de la Gaule du IV[e] au VI[e] s.; d'autant plus que le grand talent littéraire et la puissance de systématisation logique déployés par M. Fustel de Coulanges donnent à ses idées l'attrait le plus séduisant.

G. M.

---

208. — **Der Sachsenspiegel**; fünfte Auflage, von Professor D[r] R. HILDEBRANT. Leipzig, Fues's Verlag, 1877, in-8°, 184 pp. 2 mark 40.

Voici la 5[e] édition du Sachsenspiegel et l'on ne saurait trop féliciter M. Hildebrant de ce résultat : le Sachsenpiegel est un livre, que doit posséder tout étudiant qui se destine au droit ou à la philologie germa-

nique. Weiske est le premier qui donna une édition peu coûteuse du texte : il avait fait imprimer le plus ancien manuscrit de Leipzig dont Pærtner s'était servi. M. H. a corrigé le texte et rédigé le glossaire. Ce glossaire est un des meilleurs dictionnaires que les philologues allemands aient publiés de notre temps à la suite d'éditions critiques; c'est un des vocabulaires les plus précis et les plus exacts, et en même temps les plus instructifs et les plus complets que possèdent les textes germaniques récemment édités. Que l'on consulte par exemple ses articles, *antwerte, antwerten*, *bark, borg, geweren, irsale,* etc. M. Hildebrant s'est parfaitement acquitté de sa tâche; nous souhaitons qu'il donne à son édition une introduction historique; sa merveilleuse connaissance du texte, aussi bien que des usages et des coutumes du moyen âge, lui rendra facile ce préambule qui nous semble nécessaire.

Arthur Chuquet.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 octobre 1877.

L'académie se forme en comité secret pour entendre les rapports des commissions chargées de lui proposer des sujets de prix. A la reprise de la séance publique, il est procédé au scrutin sur les propositions de ces commissions. L'académie décide de mettre au concours les sujets suivants :

1° Sujets tirés des études d'érudition orientale :

Prix ordinaire : *Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'occident de l'Europe qu'on trouve dans les écrits rabbiniques, depuis le* xe *siècle jusqu'à la fin du* xve. *Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec des signes de doute, s'il y a lieu.*

Prix Bordin : *Examiner les explications données jusqu'ici de l'origine et du développement du système des castes dans l'Inde. Ces explications ne font-elles pas la place trop grande à la théorie brahmanique des quatre castes, et cette théorie peut-elle être admise comme l'expression d'un ordre de faits historiques? Grouper les témoignages qui permettent de se représenter ce qu'a pu être en réalité la caste à différentes époques du passé de l'Inde.*

2° Sujets tirés des études d'antiquité classique :

Prix ordinaire : Étude sur les impôts indirects chez les Romains, particulièrement sous l'Empire [1] ;

Prix Bordin : Étude sur Eustathe [2].

1, 2. Le texte exact de ces deux questions sera donné dans un des prochains numéros de la *Revue critique.*

3° Sujet tiré des études relatives au moyen âge :

Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan.

Ces divers sujets sont mis au concours pour l'année 1880 : les manuscrits devront donc être déposés au plus tard le 31 décembre 1879.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie :

1° Des estampages d'inscriptions sémitiques envoyés d'Algérie par M. Cherbonneau ;

2° Un extrait d'une lettre de M. Garnier, consul de France à Bangkok, qui donne quelques détails sur les *papiers de sacrifice* en usage à la Chine. Ce sont des feuilles de papier, dorées ou argentées, qui sont censées représenter de l'argent et qu'on brûle en manière de sacrifice. Il y en a de plusieurs espèces : les unes sont offertes à la divinité ou aux génies, les autres aux mânes des morts : pour ces derniers, on pense que c'est un moyen de leur envoyer de l'argent dans l'autre monde. On leur offre de ces papiers, en les brûlant, dans des repas qu'on prépare pour eux à certaines époques de l'année et auxquels on croit qu'ils viennent prendre part ; mais pour qu'ils n'en abusent pas, on tire, lorsqu'on croit que le repas a assez duré, des pétards destinés à leur faire peur et à les chasser.

M. Egger termine la communication commencée par lui à la dernière séance, au sujet d'une inscription grecque découverte à Dodone par M. Carapanos. Cette inscription est gravée au pointillé sur une mince plaque de métal. La plaque est complète, mais plusieurs lettres de l'inscription sont effacées.

M. Egger s'attache à en combler les lacunes : si l'on adopte la restitution et l'interprétation qu'il propose, l'inscription peut se traduire ainsi : « Ont absous Trypon ceux dont les noms suivent, par une sentence de juges étrangers (suivent les noms) ; témoins (suivent les noms de sept témoins de la nation des Molosses et de sept témoins de la nation des Thesprotes)... » ; enfin la date est donnée par le nom d'un magistrat éponyme. M. Egger rappelle que les cités grecques avaient souvent recours à des étrangers pour leur faire juger des causes dans lesquelles des juges indigènes auraient pu être suspects de partialité. Le texte lui fournit ensuite l'occasion de diverses observations, soit sur le nom de *Trypon,* qui lui paraît être une variante de celui de *Tryphon,* soit sur certaines formes dialectales un peu insolites qui se rencontrent dans cette inscription. — Ce travail est destiné à paraître dans le livre que M. Carapanos prépare au sujet des ruines de Dodone.

Ouvrage déposé : — Corroyer (Ed.), Description du mont Saint-Michel et de ses abords, précédée d'une notice.

Présenté, de la part de l'auteur, par M. Wallon : Pigeonneau, Le cycle de la croisade et de la famille de Bouillon (thèse pour le doctorat ès-lettres).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 3 Novembre — 1877

---

209. — **Essai sur l'éphébie attique,** par Albert Dumont. Paris, Firmin Didot, t. I^er, 1876, t. II, 1875, 2 vol. in-8° de xx-336 et de xii-461 p., 8 tableaux.

Le premier volume de cet ouvrage a été publié après le second. En voici le sous-titre : Origines de l'éphébie; Tableau des institutions éphébiques; Devoirs politiques, religieux et militaires des éphèbes; Exercices gymnastiques; Études littéraires; Les finances du collége. Le tome II a pour divisions : Textes éphébiques classés par ordres de dates; Chronologie des éponymes athéniens; Succession des fonctionnaires de l'éphébie; Tableaux donnant la suite de ces fonctionnaires par archontats. On voit déjà par le seul énoncé de ces rubriques que l'*Essai sur l'éphébie attique* traite de toutes les questions qui peuvent se présenter aux esprits curieux de connaître cette institution. On voit aussi que d'autres questions sont étudiées dans ce livre, auxquelles n'aurait jamais fait songer l'histoire des éphèbes, si les matériaux qui servent à la constituer n'avaient pu recevoir d'autres applications indépendantes de cet objet. D'une part, les marbres épigraphiques qui portent les fastes de l'éphébie attique donnent généralement l'indication de l'archontat éponymique, source précieuse pour une période de la chronologie attique, presque entièrement dépourvue jusque-là de données positives. En second lieu, il resterait peu à faire, après le parti que M. D. a déjà tiré de ces marbres, pour reconstituer ce qu'il a lui-même appelé « le livre des familles d'Athènes [1] ».

Dans cet ouvrage, comme dans ceux qui l'ont précédé, M. D. expose d'abord l'état actuel de nos connaissances sur la matière qu'il vient élucider. D'où proviennent les textes éphébiques recueillis jusqu'à son livre; où furent-ils successivement publiés; en quoi consiste le contingent nouveau et considérable qui seul a rendu possible une monographie aussi complète sur l'éphébie? Enfin de quels travaux cette institution avait-elle été l'occasion? Il va sur ces divers points nous renseigner en peu de lignes. « Nous possédions depuis longtemps des textes épigraphiques relatifs à

1. *Revue archéologique*, mai 1870, p. 325.

l'éphébie. Ils ont trouvé place dans les grands recueils, en particulier dans le *Corpus inscriptionum graecarum* et dans le *Voyage archéologique* de Le Bas. Corsini, Ahrens, Beutler, d'autres encore, les ont étudiés. Krause en donne l'analyse dans son ouvrage sur la *Gymnastique et l'Agonistique chez les Grecs* (1841). Bœckh surtout les a commentés dans le *Corpus* et dans deux dissertations spéciales, que les *Actes* de l'Université de Berlin ont publiées dès 1819 et que les *Nouvelles archives* de G. Seebode ont reproduites plus tard (1828). En 1860, l'histoire du collége a été renouvelée par les fouilles de la Société archéologique d'Athènes; à cette date, en effet, on a découvert une longue suite d'inscriptions qui ont l'avantage d'être plus complètes, et beaucoup plus anciennes que toutes celles que nous connaissions sur le même sujet. Elles remontent jusqu'au IIIe siècle avant notre ère, au lieu que nous avions seulement des textes du temps de l'Empire. De plus, elles ne se bornent pas à énumérer des noms propres sur des dignités : elles conservent, pour plusieurs années, le récit des événements qui sont arrivés dans le collége; elles nous donnent, au moins par fragment, les fastes de l'éphébie » (T. I, p. 2). M. D. rappelle ensuite les travaux partiels publiés en Allemagne par W. Dittenberger (1863), Neubauer (1869) et, depuis, par Aug. Mommsen.

Origines. Les plus anciennes inscriptions relatives à l'éphébie d'Athènes remontent à la CXXIIe olympiade (292-289 avant J.-C.). Les dernières en date se rapportent à l'olympiade 257 (années 249-252 de notre ère. « Le collége, dit M. D., n'a dû finir qu'avec la république elle-même; il avait commencé avec elle » (p. 3). Thucydide parle d'une armée de réserve comprenant, entre autres classes, celle des νεώτατοι (II, 13); il ne prononce pas le mot ἔφηβοι. Le verbe ἐφηβεύειν se rencontre dans un décret attique présumé de peu de temps postérieur à Hippocrate et accordant le droit d'éphébie aux jeunes concitoyens du père de la médecine. Un autre décret rendu sur la proposition d'un certain Épicrate au quatrième siècle est cité par Harpocration sous le titre de νόμος περὶ τῶν ἐφήβων. Enfin Lycurgue l'orateur et Démosthène, en parlant du collége éphébique, paraissent croire, aussi bien que leurs scholiastes, qu'il a existé de tout temps. Solon, quand il renouvela la législation athénienne, trouva-t-il l'institution en vigueur? Plutarque n'en dit rien, mais son silence laisse la question entière. M. D. retrace le tableau de ce que dut être l'éphébie à la belle époque, au siècle de Périclès; il y fait entrer le mémorable serment que chaque année les jeunes gens de 18 ans prêtaient tout armés dans le temple d'Aglaure en présence des gens de leurs dèmes. Il est toujours bon à reproduire. « Je jure de ne jamais déshonorer ces armes sacrées, de ne jamais abandonner ma place dans la bataille. Je combattrai pour mes dieux et mon foyer (ὑπὲρ ἱερῶν καὶ ὑπὲρ ὁσίων), ou seul ou avec tous. Je ne laisserai pas après moi ma patrie diminuée, mais plus puissante et plus forte. J'obéirai aux ordres que la prudence des magistrats saura me donner. Je serai soumis aux lois,

et à celles qui sont maintenant en vigueur, et à celles que le peuple établira. Si quelqu'un veut renverser ces lois ou leur désobéir, je ne le souffrirai pas, mais je combattrai pour elles, et seul, et avec tous. Je vénèrerai le culte de mes pères ». Le serment éphébique, au moins contemporain de Périclès, devait subsister encore à l'époque de Plutarque (*Alcibiade*, 15). On ne peut que renvoyer aux considérations, élevées autant que savantes, dans lesquelles l'historien de l'éphébie a encadré ce document. Dans cette première période qui s'étend jusqu'au début du IIIe siècle, la durée du service éphébique est de deux années.

Tableau des institutions éphébiques. Nous ne pouvons, cela va de soi, donner ici ce que l'auteur intitule « le code éphébique » dans tous les détails de sa reconstitution. Détachons-en seulement les principaux traits. L'Athénien devenait éphèbe à 18 ans, et citoyen proprement dit en même temps qu'éphèbe. Dès son entrée dans le collége, il prêtait serment; il pouvait être appelé sous les drapeaux jusqu'à l'âge de 60 ans; enfin l'inscription sur les rôles de l'éphébie donnait la plénitude des droits civils. Relevons en passant cette observation d'une grande portée sur le génie social de la Grèce. « Ce peuple si mobile ne se modifie que lentement. La perpétuité des institutions, dont la forme est si lente à disparaître quand l'esprit s'en est modifié depuis longtemps, est un des caractères de son histoire ». Ce qui se passe de nos jours dans l'État hellénique en est un frappant exemple. Le vocabulaire officiel n'est-il pas entièrement emprunté à l'antiquité? Les Grecs modernes, souvent incriminés, plus souvent raillés de ce retour aux dénominations de l'ancienne Attique, ne pouvaient agir autrement sans désobéir à cette loi qui vivra autant que la race. Il y a plus : si nous sommes bien informé, les plus récentes réformes du régime militaire hellénique ont singulièrement rapproché ce régime de ce qu'il fut aux temps de Périclès et de Démosthène. M. D. s'est beaucoup étendu, et avec raison, sur ce thème. Son livre en reçoit un intérêt supérieur à celui que possède une œuvre purement archéologique. L'érudition n'y perd aucun de ses droits et l'histoire économique du peuple grec, aux deux époques antique et actuelle, y gagne des rapprochements inattendus et piquants.

Des huit siècles qu'a duré l'éphébie, nous n'en connaissons que cinq. M. D. a divisé ce laps de temps en sept périodes séparées entre elles par les lacunes plus ou moins longues que présente la série encore incomplète des documents épigraphiques.

1° 284 ans avant Jésus-Christ : lacune de 37 olympiades;

2° 136 ans avant Jésus-Christ : lacune de 20 olympiades environ;

3° De l'an 80 avant Jésus-Christ à l'établissement de l'Empire romain;

4° Règne de Claude;

5° Du règne de Claude à celui d'Adrien;

6° Période antonine;

7° Période des princes syriens.

Au point de vue de l'histoire générale, l'auteur établit d'autres périodes indépendantes de l'âge des marbres éphébiques. Nous venons de voir ce qui remplit la première. La seconde s'étend du IIIe siècle avant J.-C. au Ier siècle de notre ère. Elle est caractérisée par une importance égale accordée aux devoirs politiques, à la vie militaire et religieuse, à la gymnastique et aux belles-lettres. La musique y joue aussi un grand rôle. La troisième période, dans cette nouvelle division, se prolonge jusqu'à la fin des Antonins. Décadence des exercices militaires; oubli des devoirs politiques; perpétuité des fonctions éphébiques; exercices gymnastiques et pratiques religieuses occupant le premier rang. Dans la quatrième et dernière période, l'éphébie devient un collége religieux; les fonctions sont données à des prêtres. Absorption et direction des exercices gymnastiques de la cité athénienne. L'éphébie est surtout un gymnase.

Une cinquième période, à peine connue, commencerait au milieu du IIIe siècle.

L'éphébie était composée d'Athéniens et d'étrangers. M. D. distingue les éphèbes, et les jeunes gens dits οἱ περὶ Διογένειον. Ceux qui ne faisaient plus partie du collége éphébique étaient appelés οἱ ἐξ ἐφήβων, οἱ ἔνοι ἔφηβοι.

Nous avons dit que la durée de l'éphébie fut d'abord de deux années, la 19e et la 20e. Au milieu du second siècle avant notre ère, cet utile apprentissage de la vie militaire et civile fut réduit à une année, la 19e.

Un chapitre entièrement nouveau est consacré aux élèves du Diogéneion, classe importante de la jeunesse athénienne souvent mêlée aux éphèbes. Le Diogéneion, gymnase fondé, au plus tard, vers le milieu du second siècle, par un évergète nommé Diogène, inconnu d'ailleurs, pouvait et devait être une sorte de noviciat de l'éphébie. L'argumentation de M. D. repose en majeure partie sur d'ingénieuses déductions.

L'étude du nombre des éphèbes pour chaque année dont le souvenir a été conservé par les marbres découverts jusqu'ici, a pour corollaire celle de la population libre dans l'Attique. Il y a lieu d'en tirer cette conclusion qu'aux Ve et IVe siècles, Athènes comptait environ 57,300 habitants. L'an 136 avant notre ère, elle n'en a plus que 16,000; un siècle plus tard, la population libre est descendue au misérable chiffre de 8,000 âmes, mais notre auteur le donne sous la réserve de nouvelles découvertes; à l'époque des Antonins, Athènes a 12,000 habitants; en 209, 7,000 seulement.

M. D. a tiré des conséquences fécondes de cette circonstance que chaque éphèbe, sur les catalogues, est inscrit dans sa tribu et que chaque nom d'éphèbe est suivi de l'indication de son dème. Déjà, sur ces données, un membre distingué de l'École française d'Athènes, M. Th. Homolle, a composé des *Recherches sur le nombre, les noms et la division, par tribu, des dèmes de l'Attique d'après les Inscriptions éphébiques*, et le *Manuel* d'Hermann dans la cinquième édition, publiée par Baer et Starck, s'est emparé des faits révélés dans cet ordre par les marbres.

Suit une discussion sur les étrangers admis dans le collége éphébique. C'est encore là un de ces développements où l'historien ne le cède pas à l'érudit. De simples mentions de jeunes gens, natifs de pays latins, africains ou asiatiques, M. D. a fait surgir des considérations ethnologiques qui élargissent singulièrement le cercle de ses lecteurs.

Devoirs politiques, religieux et militaires des éphèbes. « L'éphébie était une institution toute politique, soumise complétement et dans les moindres détails à la surveillance de l'État ». Il y avait, nous l'avons vu, un « code éphébique » auquel on recourait en cas de litige. On distinguait les *lois* et les *décrets*. Ceux-ci avaient un caractère spécial et le plus souvent individuel. Les devoirs des éphèbes étaient le serment d'entrée et les fêtes de sortie, l'obligation d'assister aux assemblées, les exercices militaires ainsi que la police d'Athènes et des campagnes, les revues devant le sénat et devant le peuple, le devoir de faire cortége aux Romains, devenus « évergètes, amis, alliés ».

L'espace nous manque pour énumérer, d'aprés M. D., les nombreux fonctionnaires qui composaient le personnel actif du collége éphébique, aux diverses époques de son histoire.

Exercices gymnastiques. Athènes eut d'abord trois gymnases, le Lycée, le Cynosarge et l'Académie, puis le Ptolémaion, le Diogéneion et, enfin, le gymnase d'Adrien. Le Ptolémaion et le Diogéneion étaient particulièrement réservés aux éphèbes. M. D. fait l'historique des exercices éphébiques depuis les marbres les plus anciens jusqu'à ceux du IIIe siècle de notre ère. Il rappelle à propos les doléances de Philostrate, auteur d'un traité de la *Gymnastique*, sur l'abandon où cet art est tombé, au grand dommage de la santé publique.

Études littéraires. Les inscriptions éphébiques rappellent souvent la bonne conduite des jeunes gens du collége, leur application à suivre les cours de philosophie et de belles-lettres; le plan d'études était arrêté par décret; les éphèbes passaient des examens. L'enseignement des lettres et des sciences était obligatoire pour toute la jeunesse éphébique. Le mot μαθήματα, qui résumait l'ensemble de cet enseignement, comprenait les lettres (grammaire et philosophie), la géométrie, la rhétorique et la musique. — Les devoirs religieux étaient déterminés avec non moins de précision; il y avait les pratiques du culte général et celles qui étaient plus particulièrement attribuées à l'âge des éphèbes et à leur collége. L'auteur passe en revue toutes les fêtes religieuses auxquelles ont pris part des éphèbes d'après le témoignage des marbres connus.

Administration. Finances. On distinguait, parmi les dignitaires administrant le collége, l'archonte gymnasiarque pour toute l'armée, le stratége, le hérault, le roi, le polémarque, le ou les agoranomes, enfin cinq ou six thesmothètes et deux astynomes. La comptabilité était confiée au cosmète, qui rendait ses comptes au δικαστήριον. Les dépenses étaient acquittées par l'État, les éphèbes, le cosmète et de riches particu-

liers, et plus tard par le fisc impérial. Tous les fonctionnaires, le cosmète excepté, étaient payés par l'État.

Tel est le contenu du premier volume de l'*Éphébie attique*. On s'étonnera peut-être, au premier abord, de n'y pas trouver un chapitre final de « conclusions ». La raison en est simple, M. D. a fait circuler dans tout son ouvrage un courant de considérations synthétiques déduites au fur et à mesure qu'il venait d'épuiser chacune des questions élucidées.

Le tome II se refuse absolument à l'analyse. A part la dissertation sur la chronologie des archontes éponymes d'Athènes postérieurs à la cxxiie olympiade, le tableau alphabétique qui en est comme le résumé, et les tableaux des magistrats éphébiques, ce volume ne contient que des textes épigraphiques relatifs à l'éphébie, véritables pièces justificatives des recherches et des discussions qui remplissent le tome Ier. Nous reviendrons sur la chronologie des archontes dans un nouvel article qui aura pour objet d'analyser et ce travail et ceux qui l'ont suivi dans le même ordre [1]. On y verra que l'histoire d'Athènes doit à M. D. la détermination de cent archontats et plus, entièrement inconnus avant l'examen qu'il a fait des stèles éphébiques. Quant aux huit tableaux de magistrats du collége des éphèbes, ils présentent, sous une forme synoptique très-saisissable, la situation du personnel de ce collége.

Les inscriptions éphébiques, au nombre de 131, plus les numéros bissés aux *Addenda,* occupent 360 pages du second volume, ce qui représente une moyenne de trois pages en petit texte pour chaque *titulus*, suivi d'ailleurs d'un sobre et court commentaire philologique. Cet ensemble imposant, digne pendant du recueil des cinq ou six cents *Inscriptions céramiques* donné par M. D. en 1871, se divise en trois classes dont la première est formée des textes déjà publiés dans le Corpus ; la seconde, de celles qui ont pris place dans les journaux helléniques, surtout depuis 1860, au fur et à mesure de la découverte ; et la troisième, des 80 à 90 *Inscriptions inédites*, déposées au Varvakeion, musée de la Société archéologique d'Athènes. M. D., fidèle à ses habitudes de méthode et de procédé, a toujours fait connaître la provenance des textes et observé rigoureusement le *suum cuique*. Son livre de l'*Éphébie attique* fournit une contribution notable à l'histoire, à la chronologie, à la statistique de la Grèce ancienne, surtout d'Athènes. Jugeant qu'il n'avait pas fait encore assez de ce chef et loin d'imiter ces esprits jaloux qui revendiquent et s'assurent l'étude de telle question scientifique tout comme une propriété incessible, M. Dumont, devenu directeur de notre École d'Athènes, a voulu au contraire chercher des continuateurs dans les membres de l'École [2] ; il est le premier à leur indiquer les matériaux à travailler et les études à poursuivre en vue de donner un digne couronnement à son œuvre.

Ch. Émile Ruelle.

---

1. Fastes éponymiques d'Athènes. — Supplément. — Remarques, etc.
2. Entre autres MM. Max. Collignon et Th. Homolle.

210. — **Ueber Verfasser und Enstehungszeit einiger alliterirender Gedichte des altenglischen,** von Dr. MORITZ TRAUTMANN. Halle a/S. Max Niemeyer, 1876, 33 pp.

Cette brochure de M. Trautmann comprend trois courtes discussions sur diverses œuvres poétiques du moyen âge anglais dont l'allitération est un des caractères communs.

1° M. T. démontre que l'on ne doit pas attribuer au même auteur le *Roman de Guillaume de Palerme*, traduit du français vers 1350, sur l'ordre de sire Humphrey de Bohun et le *Fragment du roman d'Alexandre* « traduit du latin vers 1340 ». M. Skeat a prétendu, dans la préface et dans le titre même [1] de son édition, que le même poëte a composé le *Guillaume de Palerme* et le *Fragment A d'Alexandre* [2]. Mais M. Skeat, aussi bien que M. Frédérick Madden qui émit avant lui la même assertion, a été trompé par des ressemblances fortuites. M. T. prouve que]*Guillaume de Palerme* et le *Fragment A du poëme d'Alexandre* diffèrent profondément l'un de l'autre par le style et la versification. Il croit d'ailleurs que le *Fragment A d'Alexandre* n'est pas antérieur de dix années à *Guillaume de Palerme;* c'est en 1370 qu'il en placerait la composition.

2° M. T. montre ensuite, en dissipant les doutes de M. Skeat, que l'*Alexandre A* et l'*Alexandre B* sont des fragments d'un même poëme et l'œuvre d'un même auteur. Le 1er fragment expose les guerres de Philippe contre les villes grecques, son mariage avec Olympias, l'enlèvement de la reine par Nectanabus, la naissance et la jeunesse d'Alexandre; le 2e fragment raconte la marche d'Alexandre vers le pays des gymnosophistes et sa correspondance avec leur roi Dindimus : il y a donc là divers épisodes d'un même sujet. Ces deux fragments sont au reste écrits dans le même mètre, ils appartiennent par la langue à la même époque, et les ressemblances qu'ils offrent sont si grandes, si décisives qu'il faut bien les attribuer à un seul auteur.

3° M. T., après avoir combattu M. Skeat, se fait le partisan des opinions soutenues par un autre philologue éminent, M. Richard Morris. M. Morris pense que les poëmes *Cleanness, Patience, Sir Gawayn and the Green Knight* sont l'œuvre d'un même écrivain. M. T. est, comme lui, d'avis que *Cleanness* (Clannesse) et *Patience* (Pacience), qui offrent tous deux des exemples tirés de la Bible [3] et les mêmes procédés de style

1. « The romance of William of Palerne, translated from the French at the command of sir Humphrey de Bohun, about a. d. 1350; to which is added a fragment of the alliterative romance of Alisaunder, translated from the Latin *by the same author*, about a. d. 1340 ».

2. Il y a deux autres fragments, B et C : A, ms. Greaves 60, B ms. Bodley 264, C ms. Ashmole et aussi ms. Dublin D, 4, 12.

3. Le déluge, la ruine de Sodome, la chute de Balthazar dans Cleanness, et Jonas dans Patience.

liers, et plus tard par le fisc impérial. Tous les fonctionnaires, le cosmète excepté, étaient payés par l'État.

Tel est le contenu du premier volume de l'*Éphébie attique*. On s'étonnera peut-être, au premier abord, de n'y pas trouver un chapitre final de « conclusions ». La raison en est simple, M. D. a fait circuler dans tout son ouvrage un courant de considérations synthétiques déduites au fur et à mesure qu'il venait d'épuiser chacune des questions élucidées.

Le tome II se refuse absolument à l'analyse. A part la dissertation sur la chronologie des archontes éponymes d'Athènes postérieurs à la CXXII^{e} olympiade, le tableau alphabétique qui en est comme le résumé, et les tableaux des magistrats éphébiques, ce volume ne contient que des textes épigraphiques relatifs à l'éphébie, véritables pièces justificatives des recherches et des discussions qui remplissent le tome I^{er}. Nous reviendrons sur la chronologie des archontes dans un nouvel article qui aura pour objet d'analyser et ce travail et ceux qui l'ont suivi dans le même ordre [1]. On y verra que l'histoire d'Athènes doit à M. D. la détermination de cent archontats et plus, entièrement inconnus avant l'examen qu'il a fait des stèles éphébiques. Quant aux huit tableaux de magistrats du collége des éphèbes, ils présentent, sous une forme synoptique très-saisissable, la situation du personnel de ce collége.

Les inscriptions éphébiques, au nombre de 131, plus les numéros bissés aux *Addenda*, occupent 360 pages du second volume, ce qui représente une moyenne de trois pages en petit texte pour chaque *titulus*, suivi d'ailleurs d'un sobre et court commentaire philologique. Cet ensemble imposant, digne pendant du recueil des cinq ou six cents *Inscriptions céramiques* donné par M. D. en 1871, se divise en trois classes dont la première est formée des textes déjà publiés dans le Corpus ; la seconde, de celles qui ont pris place dans les journaux helléniques, surtout depuis 1860, au fur et à mesure de la découverte ; et la troisième, des 80 à 90 *Inscriptions inédites*, déposées au Varvakeion, musée de la Société archéologique d'Athènes. M. D., fidèle à ses habitudes de méthode et de procédé, a toujours fait connaître la provenance des textes et observé rigoureusement le *suum cuique*. Son livre de l'*Éphébie attique* fournit une contribution notable à l'histoire, à la chronologie, à la statistique de la Grèce ancienne, surtout d'Athènes. Jugeant qu'il n'avait pas fait encore assez de ce chef et loin d'imiter ces esprits jaloux qui revendiquent et s'assurent l'étude de telle question scientifique tout comme une propriété incessible, M. Dumont, devenu directeur de notre École d'Athènes, a voulu au contraire chercher des continuateurs dans les membres de l'École [2] ; il est le premier à leur indiquer les matériaux à travailler et les études à poursuivre en vue de donner un digne couronnement à son œuvre.

Ch. Émile Ruelle.

1. Fastes éponymiques d'Athènes. — Supplément. — Remarques, etc.
2. Entre autres MM. Max. Collignon et Th. Homolle.

210. — **Ueber Verfasser und Enstehungszeit einiger alliterirender Gedichte des altenglischen,** von Dr. MORITZ TRAUTMANN. Halle a/S. Max Niemeyer, 1876, 33 pp.

Cette brochure de M. Trautmann comprend trois courtes discussions sur diverses œuvres poétiques du moyen âge anglais dont l'allitération est un des caractères communs.

1° M. T. démontre que l'on ne doit pas attribuer au même auteur le *Roman de Guillaume de Palerme*, traduit du français vers 1350, sur l'ordre de sire Humphrey de Bohun et le *Fragment du roman d'Alexandre* « traduit du latin vers 1340 ». M. Skeat a prétendu, dans la préface et dans le titre même [1] de son édition, que le même poëte a composé le *Guillaume de Palerme* et le *Fragment A d'Alexandre* [2]. Mais M. Skeat, aussi bien que M. Frédérick Madden qui émit avant lui la même assertion, a été trompé par des ressemblances fortuites. M. T. prouve que]*Guillaume de Palerme* et le *Fragment A du poëme d'Alexandre* diffèrent profondément l'un de l'autre par le style et la versification. Il croit d'ailleurs que le *Fragment A d'Alexandre* n'est pas antérieur de dix années à *Guillaume de Palerme;* c'est en 1370 qu'il en placerait la composition.

2° M. T. montre ensuite, en dissipant les doutes de M. Skeat, que l'*Alexandre A* et l'*Alexandre B* sont des fragments d'un même poëme et l'œuvre d'un même auteur. Le 1er fragment expose les guerres de Philippe contre les villes grecques, son mariage avec Olympias, l'enlèvement de la reine par Nectanabus, la naissance et la jeunesse d'Alexandre; le 2e fragment raconte la marche d'Alexandre vers le pays des gymnosophistes et sa correspondance avec leur roi Dindimus : il y a donc là divers épisodes d'un même sujet. Ces deux fragments sont au reste écrits dans le même mètre, ils appartiennent par la langue à la même époque, et les ressemblances qu'ils offrent sont si grandes, si décisives qu'il faut bien les attribuer à un seul auteur.

3° M. T., après avoir combattu M. Skeat, se fait le partisan des opinions soutenues par un autre philologue éminent, M. Richard Morris. M. Morris pense que les poëmes *Cleanness, Patience, Sir Gawayn and the Green Knight* sont l'œuvre d'un même écrivain. M. T. est, comme lui, d'avis que *Cleanness* (Clannesse) et *Patience* (Pacience), qui offrent tous deux des exemples tirés de la Bible [3] et les mêmes procédés de style

1. « The romance of William of Palerne, translated from the French at the command of sir Humphrey de Bohun, about a. d. 1350; to which is added a fragment of the alliterative romance of Alisaunder, translated from the Latin *by the same author,* about a. d. 1340 ».

2. Il y a deux autres fragments, B et C : A, ms. Greaves 60, B ms. Bodley 264, C ms. Ashmole et aussi ms. Dublin D. 4. 12.

3. Le déluge, la ruine de Sodome, la chute de Balthazar dans Cleanness, et Jonas dans Patience.

et de métrique, sont partis d'une même main. Il insiste seulement sur le poëme de *Gawayn*, qui traite un tout autre sujet et qui présente des différences de forme. Il ne suffit pas de dire, comme M. Morris, que *Gawayn* est écrit dans le même dialecte que *Cleanness* et *Patience*. Il faut remarquer en outre les ressemblances d'expression, de construction et de rhythme. M. Morris dans son édition de *Sir Gawayn and the Green Knight* (1864) place entre 1320 et 1330 la composition du *Gawayn*; ailleurs (*Specimens of Early English*, II, édités de commun avec M. Skeat), il déclare que le poëme fut écrit avant 1360. M. T. remarque que certains passages rappellent la manière du Piers Plowman, et que le poëte de *Gawayn* pourrait bien avoir subi l'influence de William Langland; aussi voudrait-il placer la composition du *Gawayn* aussi bien que de *Cleanness* et de *Patience* entre 1370 et 1380.

Il faut donc voir dans l'auteur de *Cleanness*, de *Patience* et de *sir Gawayn* une seule et même personne, et ce poëte inconnu est un des plus remarquables écrivains du moyen âge anglais, un poëte véritable qui reproduit avec naturel tous les aspects de la nature, un écrivain qui sait enchaîner les diverses parties d'une composition et en faire un tout harmonieux, un homme qui cherche trop à instruire le lecteur et à tout représenter par des allégories, mais qui montre, en célébrant la pureté (clannesse) et la soumission à la volonté divine (pacience), une tendre sensibilité, une imagination vive et une rare vigueur d'expression. C'est encore à lui qu'on attribue la *Perle*, ce poëme charmant plein des plus touchants regrets et des visions les plus aimables (le poëte est venu pleurer sur le tombeau de sa fille, mais Dieu le console par un rêve qui lui montre son enfant transfigurée par le bonheur des élus).

Nous n'avons pas besoin de louer dans la brochure de M. T. les patientes recherches et l'érudition consciencieuse. Ajoutons que M. Trautmann, privat-docent de l'Université de Leipzig, est chargé dans le nouveau journal de philologie anglaise, l'Anglia, de rédiger la partie bibliographique et critique.

A. Chuquet.

---

211. — **Alain le Grand, sire d'Albret, l'administration royale et la féodalité du Midi (1440-1522)**, par Achille Luchaire, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1877, in-8° de 240 p.

On a déjà rendu compte ici (n° du 19 juillet 1873, p. 52-53) d'une *Notice sur les origines de la maison d'Albret* par M. A. Luchaire, et, dans ce compte rendu, de justes observations se mêlaient à de non moins justes éloges [1]. Le nouveau travail de M. L. est si bien fait que, cette fois, cet érudit mérite des éloges sans réserve.

---

1. M. L., en citant (p. 11, note 4) sa *Notice*, a rappelé la correction indiquée par la *Revue critique*, relativement à la mort d'Amanieu V, sire d'Albret, qui doit être fixée à 1240.

Ce que l'on doit tout d'abord louer dans la thèse soumise par M. L. à la Faculté de Paris, c'est l'heureux choix du sujet. L'auteur a eu raison de penser que « l'histoire d'une importante maison féodale du Midi, envisagée dans ses rapports avec la royauté et l'administration royale, serait d'un grand intérêt et d'une grande utilité. La maison d'Albret, maîtresse, à la fin du XV^e siècle, de la grande vallée de la Garonne et de presque tous les fiefs pyrénéens, souveraine du Béarn et de la Navarre », pouvant être considérée « comme personnifiant la féodalité indépendante de l'Aquitaine », M. L. a été bien inspiré en mettant en lumière un sujet aussi peu connu que la lutte avec le pouvoir central de cette puissante maison représentée par Alain, sire d'Albret, « qui vécut sous cinq rois de France et put voir les grands événements préparés au XV^e siècle aboutir au commencement du XVI^e ».

Ce sujet, si bien choisi, a été des mieux traité. Dans un langage net et ferme, M. L. expose successivement tout ce que ses consciencieuses recherches lui ont appris sur Alain d'Albret, sa famille, ses domaines, sa vie politique, ses rapports avec les rois de France, ses dépenses, ses revenus, ses pensions, ses procès, sa lutte contre les municipalités, sa lutte contre les gens du roi, etc. Il s'est principalement servi, pour écrire l'histoire d'Alain le Grand, des archives de la famille d'Albret conservées à Pau et des manuscrits de la Bibliothèque nationale (collection Doat, collection Legrand, cabinet des titres, etc.), et il a pu dire sans exagération (*Introduction*, p. 5) : « C'est de cette mine féconde que nous avons tiré les documents presque tous inédits sur lesquels a été composé le présent Essai ». S'il m'était permis de parler un peu de moi, je dirais que j'ai eu l'occasion de m'occuper beaucoup de la maison d'Albret, que j'ai longtemps étudié et même transcrit un assez grand nombre de documents de la Bibliothèque nationale utilisés par M. L., et qu'après avoir examiné minutieusement mon dossier d'*Albret*, j'ai eu le plaisir de constater que le nouveau docteur ès-lettres n'avait négligé aucun acte digne d'attention.

A côté des renseignements fournis par les documents de Pau et de Paris, on trouve dans le livre de M. L. des renseignements fournis par divers recueils imprimés, ce qui complète à merveille la riche moisson faite dans les manuscrits. C'est ainsi, pour prendre seulement quelques exemples, que M. L. a emprunté (p. 9 et 10) au récit du voyage d'Andrea Navagero, l'ambassadeur vénitien qui se rendait en 1528 à la cour de François I^{er}, une curieuse description des Landes et du village, situé au milieu des Landes, qui fut le berceau de la famille d'Albret [1]; à Palma

---

1. Labrit est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mont-de-Marsan, à 27 kilomètres de cette ville. M. L. aurait pu rappeler que, dès 1326, comme nous l'apprennent les *Rôles gascons*, cités par M. Fr. Michel (*Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, t. I, p. 518), Edouard II signalait au sénéchal de Gascogne, Olivier de Ingham, le château ou motte qu'Amanieu d'Albret

Cayet et à quelques autres auteurs (p. 14), ce singulier détail qu'Alain le Grand était, comme son bisaïeul le connétable, boiteux et de petite taille, défauts physiques qui paraissent héréditaires dans la maison d'Albret [1]; à Çurita, l'annaliste d'Aragon, des indications sur l'expédition (1475) d'Alain le Grand en Biscaye (p. 20); à la *Correspondance de Charles VIII avec Louis de la Trémoille* récemment publiée par le duc de la Trémoille (Paris, 1876), des indications sur la part que prit le même Alain (1488-1490) à la guerre de Bretagne (p. 29), etc.

Une courte citation montrera quel habile emploi M. L. a su faire des ressources si nombreuses et si variées que je viens de signaler. Voici le très-ressemblant portrait qu'il retrace de ce fils d'Alain le Grand qui, en sa qualité de beau-frère de César Borgia, le déplorable mari de Charlotte d'Albret, « belle, douce et pieuse fille, qui mourut presque en odeur de sainteté, victime de l'ambition paternelle », reçut le chapeau de cardinal des complaisantes mains d'Alexandre VI (p. 33-34) : « Brantôme l'appelle *le grand cardinal d'Albret,* sans doute par respect pour la mémoire d'un homme qui avait possédé, avant lui, l'abbaye dont il porte le nom, et il oublie de le compter parmi les prélats légers et mondains qu'il raille si agréablement. Dissipateur et étourdi, Amanieu s'occupa toujours beaucoup plus de ses plaisirs que des intérêts de sa famille. Quand il ne résidait point à Rome, il menait la vie de grand seigneur au château de Montignac ou dans son abbaye de Brantôme, chassant au faucon, jouant de la flûte et se divertissant avec les belles châtelaines du voisinage. Toujours besoigneux et harcelé par ses créanciers, il envoyait à son père les huissiers qui venaient le poursuivre. Tantôt le sire d'Albret est obligé de payer les marchands de Tours qui ont fourni au cardinal du drap d'or, d'argent et de soie, et veulent saisir sa vaisselle d'argent. Tantôt il vend des blés pour permettre à ce fils prodigue de faire son voyage à Rome. Amanieu ose même lui demander son argenterie afin de la mettre en gage. Lorsqu'il mourut en 1520, il laissait, avec beaucoup de dettes, deux bâtardes que leur aïeul se chargea de recueillir et d'élever [2] ».

Je recommande au lecteur les pages consacrées au château de Nérac (p. 50-52); au luxe des vêtements du xv^{e} siècle (p. 53-55); à la pauvreté relative d'Alain d'Albret qui, malgré qu'il fût le plus grand propriétaire de France, après le roi, avait tant de charges écrasantes à supporter, qu'il ne pouvait même payer à son fils (le roi de Navarre Jean d'Albret) la somme inscrite dans son contrat de mariage (p. 55-64); au rôle de

---

avait fait construire dans les Landes, à peu de distance du chemin de Bordeaux à Bayonne, comme un repaire dont les hôtes dressaient des embuscades aux passants et les maltraitaient.

1. Catherine de Bourbon, la sœur de Henri IV, « avait une jambe un peu courte, qui est une note de ceux d'Albret... » *(Chronologie septenaire).*

2. M. L. (note 1 de la p. 35) observe que le P. Anselme se trompe quand il attribue ces deux enfants naturels au cardinal Louis d'Albret *(Histoire généalogique des grands officiers de la couronne,* t. VI, *généalogie d'Albret,* p. 206-222).

solliciteur (c'est-à-dire d'homme d'affaires institué pour conduire les procès de la maison) que remplissait à Paris Charles de la Romagière (p. 99-114); à la longue querelle (1425-1506) de Charles II et d'Alain, sires d'Albret, avec le bourg de Fleurance et le pays de Gaure, en Armagnac (p. 138-158); à la biographie de ce capitaine italien, « aventurier intelligent et énergique », Boffile ou Bouffile de Juge, auquel Louis XI donna le comté de Castres (1477), auquel Alain d'Albret donna sa sœur Marie (23 août 1580) et qui eut à lutter à main armée (1494) contre les partisans de Louise de Juge, sa propre fille, mariée à Jean de Montferrand, malgré l'autorité paternelle, et déshéritée au profit d'Alain, etc.

M. L. déclare en finissant (p. 235) que « la disparition progressive de l'indépendance féodale, des pouvoirs et des domaines seigneuriaux est due beaucoup moins à l'énergie propre des rois, qu'au zèle persévérant des nombreux fonctionnaires chargés, depuis saint Louis et Philippe le Bel, de fonder en France la monarchie absolue », et que « s'il faut attribuer à la royauté l'unité de plan que dénote la longue guerre entreprise par le pouvoir central contre la féodalité, c'est aux légistes, aux officiers de justice et de finance, à ces roturiers instruits et pénétrés des maximes du droit romain que reviennent la constance des vues, l'activité infatigable et, en grande partie, l'honneur d'avoir mené l'œuvre à bonne fin ». Cette conclusion me paraît inattaquable, et ce sera le grand mérite du savant professeur du Lycée de Bordeaux d'avoir démontré de la façon la plus précise une vérité qui jusqu'à ce jour avait été seulement indiquée.

T. de L.

---

212. — **Geschichte des deutschen Reiches, vom Ende des XIV Jahrhunderts bis zur Reformation,** von Dr Theodor Lindner. Erste Abtheilung : Geschichte des deutschen Reiches unter Kœnig Wenzel. IIter Band, 1te Haelfte. Braunschweig, Schwetschke, 1876, 229 p. in-8°.

Nous avons déjà parlé, dans la *Revue*, du premier volume de cet ouvrage. M. Lindner, actuellement professeur d'histoire à l'Académie de Munster, a courageusement abordé une tâche des plus considérables ; s'il veut raconter avec les mêmes détails l'histoire de l'Empire d'Allemagne depuis le milieu du XIVe siècle jusqu'au moment de la Réforme, il lui faudra bien des années encore et bien des volumes. Le fascicule, dont nous avons à rendre compte aujourd'hui, n'embrasse que l'histoire des années 1387 à 1396, un peu plus de dix ans du règne de Wenceslas. Le désordre va croissant pendant cette période et l'Allemagne est déchirée sans cesse par les discordes civiles. Les luttes entre les ducs de Bavière et l'archevêque Pilgrim de Salzbourg, celles, plus connues, entre le comte Evrard de Wurtemberg et la ligue des villes souabes, entre le comte palatin du Rhin et les villes de la ligue rhénane, remplissent les premiers chapitres. En vain le roi d'Allemagne essaie d'intervenir pour

pacifier les adversaires. Le *Landfrieden* décrété à la diète d'Eger, le 2 mai 1389, et qui ordonnait la dissolution des ligues particulières, fut à peine obéi un instant en Allemagne, tant la coupable faiblesse du monarque engageait les sujets à la désobéissance. Les domaines particuliers de la maison de Luxembourg s'éparpillaient sous sa main; l'électorat de Brandebourg était donné en gage à Josse de Moravie et ces possessions, chèrement acquises autrefois, ne servaient qu'à provoquer de graves conflits avec l'Ordre Teutonique. Sur les frontières occidentales de l'Empire, les luttes entre Jeanne de Brabant et Guillaume de Gueldre, l'invasion, peu glorieuse, il est vrai, des Français dans les duchés de Clèves et de Juliers, montraient une fois de plus l'apathie profonde de Wenceslas pour tout ce qui ne touchait point à ses intérêts directs ou bien à ses plaisirs.

Les chapitres les plus intéressants de ce demi-volume sont ceux dans lesquels M. L. nous dépeint la personne et les mœurs de ce Wenceslas, si décrié de son temps et sur la tête duquel la légende postérieure a réuni tant de traits apocryphes. M. L. fait très-impartialement, ce nous semble, la part de la vérité et celle de la légende. Il nous montre les côtés moins détestables de « ce sanglier féroce qui dévastait le jardin de l'Empire », comme l'appelle Dietrich de Niem, mais il ne cache aucun de ses défauts et de ses vices. Il est certain que Wenceslas était incapable de gouverner son royaume; il est non moins certain qu'aucun homme, même supérieur, n'aurait réussi, dans le chaos universel, à rétablir un ordre parfait dans l'Empire d'Allemagne. Nous signalons encore tout particulièrement à l'attention du lecteur le récit des querelles de Wenceslas avec l'archevêque Jean II de Prague et du supplice du vicaire général, Jean de Pomuk, jeté dans la Moldau le 20 mars 1393. On sait par quel enchevêtrement bizarre de circonstances ce personnage, qui se confondit dans la suite avec l'image respectée de Jean Hus, devint après la recatholisation de la Bohême, au XVII[e] siècle, le grand saint populaire, le patron du pays, saint Jean de Nepomuk [1].

Pour ce qui est du mérite littéraire de notre livre, nous pouvons renvoyer à ce que nous disions du premier volume. M. L. n'est évidemment point encore un maître de la forme historique; ce n'est pas seulement le sujet en lui-même, peu favorable, en effet, aux récits saisissants et colorés, aux peintures de caractères, au développement de combinaisons politiques majeures, qui appesantit parfois son style et rend le livre d'une lecture peu facile. On le consultera plus qu'on ne le lira d'un bout à l'autre. Pour le fond, M. Lindner a soigneusement étudié les sources connues jusqu'à ce jour; il a su, dans plus d'un endroit, mettre à profit des documents inédits avant lui, et si l'on a pu l'attaquer sur certains

---

1. On peut encore toujours renvoyer, pour plus de détails sur la formation de cette curieuse légende, à l'intéressant travail du regretté O. Abel, publié en 1855 à Leipzig.

points de détail, aucune erreur grave, aucun excès de jugement ne saurait lui être reproché [1].

Un inconvénient du mode de publication adopté par l'auteur doit être relevé en terminant. On renvoie à des appendices et à des pièces justificatives qui ne paraîtront qu'avec la seconde moitié du volume.

R.

---

213. — **Gœthe als Historiker** von X. Wegele, in-8°, Würzburg, Stuber, 1876 (40 p.).

La présente brochure a pour but de montrer jusqu'à quel point l'histoire peut revendiquer Gœthe comme un de ses adeptes. Ecrite d'un style coulant, clair et agréable, elle se lit facilement. M. Wegele, parcourant la vie de Gœthe, fait sentir les influences, en dépit desquelles dans son enfance, sous lesquelles dans sa jeunesse, se développa chez lui le sens historique. Ce n'est pas le moindre mérite de M. W. d'avoir su se garder de toute exagération dans cette revendication au nom de l'histoire. Mais sa prudence même l'a amené à être infidèle au titre choisi par lui : il nous présente moins *Gœthe considéré comme historien*, qu'un tableau de l'intérêt porté par Gœthe aux historiens et aux ouvrages historiques de son temps. Que Gœthe ait eu le sens historique très-développé, M. W. le prouve trop bien pour que nous cherchions à le contester : rien de ce qui a trait au développement des études historiques ne trouve Gœthe indifférent; mais lui-même a-t-il jamais fait œuvre d'historien au sens propre du mot? Il a pu dramatiser l'histoire dans *Gœtz de Berlichingen;* mais lorsqu'il s'est agi d'entreprendre un ouvrage réellement et strictement historique, comme la Vie du duc Bernard de Weimar, il a reculé devant la tâche, sous l'influence de scrupules dont, nous n'avons pas besoin de le dire, nous ne lui ferons jamais un grief.

Restent donc les travaux autobiographiques de Gœthe; mais parmi ceux-là même, quel est celui que l'histoire pourrait revendiquer comme rentrant vraiment dans son domaine? Tous, même les *Voyages en Italie,* même la *Campagne de France,* sont trop personnels pour mériter le titre d'œuvres historiques. La fiction y tient pour le moins autant de place que la réalité; ce sont de magnifiques œuvres littéraires, poétiques, ce n'est pas de l'histoire. Si nous voulions les envisager à ce point de vue, on n'y trouve ni l'objectivité qui convient à l'historien, ni

---

1. M. Ebrard, dans un opuscule récemment publié à Strasbourg et rédigé d'après des documents des archives de cette ville, a combattu la manière de voir de M. L. au sujet de l'attitude de Wenceslas vis-à-vis des ligues urbaines de l'Empire. (Strassburg, Trübner, 1877, 4°.)

cette recherche scrupuleuse et désintéressée de la vérité, de la vérité simple et nue, que réclame avant tout l'histoire.

Sous cette réserve, qui atteint à vrai dire le titre de l'ouvrage de M. W. plus que l'ouvrage lui-même, nous n'hésitons pas à rendre justice à la compétence parfaite avec laquelle il a traité son sujet. Peut-être toutefois a-t-il passé trop légèrement sur l'influence exercée par Herder sur le développement du sens historique de Gœthe dès leur liaison à Strasbourg. Herder nourrissait déjà en lui le germe de ses *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, dont il avait conçu la première idée dans son voyage de Riga à Nantes et qui devaient plus tard faire tant d'impression sur Gœthe. Nul doute que, dès cette époque, ce dernier n'ait été entraîné vers les études historiques par le puissant génie, dont il s'était fait le disciple docile et dont il devint l'hôte assidu.

Comme erreurs matérielles, il n'y a guère qu'un point à signaler. P. 29, note 1 : « Les travaux préliminaires de *Vérité et poésie* datent de 1811 ». C'est 1809 qu'il fallait dire. Le 1er livre de l'ouvrage parut à la Saint-Michel de 1811 ; mais on voit déjà poindre l'idée de cette autobiographie dans la lettre de Gœthe à Zelter du 22 juin 1808, et, dès le 22 août de la même année, Riemer nous apprend que Gœthe prit sérieusement ses dispositions pour se mettre à l'œuvre. — Notons enfin, comme dernier *desideratum*, qu'à partir de la note 19 les numéros d'ordre des notes et citations, que M. Wegele a rejetées en appendice, ne correspondent plus avec les renvois du texte : c'est là une erreur qu'avec un peu plus de soin dans la correction des épreuves, on eût pu facilement éviter.

A. Fécamp.

---

214. — **Acta publica.** Verhandlungen und Correspondenzen der saechsischen Fürsten und Staende. Jahrgang, 1821. Breslau, J. Max, 1876, xix, 267 p.

Nous avons attiré l'attention des lecteurs de la Revue, à deux reprises déjà, sur l'important travail dont le quatrième volume vient de paraître [1]. Nous n'avons donc pas besoin de nous étendre sur cette publication, confiée par les États provinciaux de Silésie au savant et consciencieux professeur de Breslau. Si tous les pays allemands possédaient des recueils pareils à celui des *Acta publica* silésiens, l'histoire de la guerre de Trente ans serait bien plus facile à écrire qu'elle ne l'est encore aujourd'hui. L'année 1621, à laquelle est consacrée le présent volume, fut d'une importance toute particulière pour les principautés assez nombreuses que renfermait alors la Silésie actuelle. Plus ou moins attachées à la couronne de Bohême, ces contrées en partagèrent le sort, après la

1. Voyez *Revue critique*, 19 février 1870, et 8 février 1873.

catastrophe de la Montagne-Blanche. L'électeur Jean-Georges de Saxe fut chargé, comme commissaire impérial, de les ramener sous l'autorité de Ferdinand II. Ce sont les pièces principales des négociations de la diète silésienne avec ce prince, les correspondances diplomatiques échangées entre les différents États eux-mêmes, les lettres de Ferdinand à l'électeur, qui remplissent principalement le volume. M. Palm s'est décidé, pour plusieurs raisons, à changer le système de transcription des documents, qu'il avait suivi jusqu'ici. Il a partout modernisé l'orthographe si embrouillée et si capricieuse du XVII[e] siècle. Nous n'osons l'en blâmer, mais d'autre part nous ne pouvons nous décider à donner notre approbation à une mesure pareille, dans une publication purement scientifique.

Comme dans le dernier tome, une courte et substantielle introduction résume les faits principaux, tels qu'ils ressortent des documents donnés à la suite.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 octobre 1877.

La séance publique annuelle de l'Académie est fixée au vendredi 16 novembre. Le choix d'un lecteur pour cette séance aura lieu vendredi prochain, 2 novembre.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, présente à l'académie le 27[e] volume de ses *Mémoires*, qui comprend l'histoire de l'académie de 1865 à 1868.

M. Natalis de Wailly lit une notice sur les actes en langue vulgaire, du XIII[e] siècle, que renferme la *Collection de Lorraine* au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. M. de Wailly a préparé pour la publication un recueil de ces textes, destiné, dans sa pensée, à servir de base à une étude grammaticale. Il insiste particulièrement sur le procédé qu'il a adopté pour permettre au lecteur de contrôler lui-même, en certains cas, le travail de l'éditeur. On rencontre souvent dans les textes du moyen âge des mots abrégés; en pareil cas, il est d'usage que l'éditeur comble la lacune en substituant au signe d'abréviation les lettres que, selon lui, ce signe représente. Or, M. de Wailly montre par plusieurs exemples que la lecture de ces sortes d'abréviations est souvent douteuse. Il importe, en pareil cas, de ne pas présenter une lecture douteuse pour une lecture certaine; il faut que le lecteur puisse reconnaître à première vue les mots abrégés, que l'éditeur a dû compléter, des mots que le manuscrit donne en toutes lettres. La méthode de M. de Wailly, qui consiste à représenter par des caractères particuliers le complément des mots abrégés, peut seule assurer au texte l'exactitude qui est indispensable pour ne pas induire en erreur la critique grammaticale.

M. Joachim Ménant lit un travail intitulé *Notice sur quelques cylindres orientaux*, dans lequel il étudie successivement plusieurs pierres cylindriques ou autres qui portent des inscriptions en caractères cunéiformes. Les principaux monuments signalés par lui sont les suivants :

1° Une agate du musée de La Haye, en forme d'olive, percée dans le sens de la longueur, avec une inscription de cinq lignes, en caractères archaïques du style de Babylone, que M. Ménant traduit ainsi : « Kamuma, vice-roi de Zergbout; la fille

de Dungi, sa femme ». Dungi et le vice-roi Kamuma sont connus par d'autres monuments. On ignore l'époque où vivait Kamuma; quant à Dungi, c'est un fils d'Urkham, roi d'Ur, qui régnait à une époque voisine de celle où l'on place Abraham. Le sens du mot que M. Ménant traduit par *fille* n'est pas certain;

2° Un cylindre de la même époque, dont l'empreinte a été envoyée de Constantinople à M. Ménant par M. Barré de Lancy; on y voit deux scènes symétriques, représentant toutes deux un personnage à genoux qui offre à boire à un taureau, avec l'inscription suivante : « Au roi An Seyani-sas-lu, roi de la ville d'Agadé, Ibnisar le satrape, son serviteur ». Agadé fut avant Babylone la capitale des rois de Chaldée. La mention de cette ville comme résidence royale prouve que l'inscription est antérieure au xve siècle avant notre ère;

3° Un cylindre d'agate endommagé, du musée du Louvre, où l'on voit plusieurs personnages debout, parmi lesquels un Égyptien, et une inscription en caractères archaïques de Babylone, dont la lecture présente des difficultés;

4° Un cylindre de lapis-lazuli, du musée de la porte de Hal à Bruxelles, où est représenté un personnage, vêtu du costume des Achéménides, qui fait une offrande à l'arbre sacré. Cette pierre porte une inscription en caractères cunéiformes *perses* : c'est le quatrième monument de ce genre qui présente cette particularité.

M. Rivière rend compte d'une mission dont il a été chargé cette année pour examiner les roches du Val d'Enfer, en Italie, dans les Alpes, près de la frontière française. Ces roches, qui ont déjà été signalées plusieurs fois, sont couvertes de signes gravés en creux à l'aide d'une pointe de métal, qui paraissent former un système d'écriture hiéroglyphique. Les inscriptions de ce genre sont très-nombreuses. On les attribue, dans le pays, aux soldats d'Annibal. M. Rivière rapporte les estampages de plus de 400 de ces dessins. Les signes qui reviennent le plus souvent sont : une tête de bœuf; une autre tête d'animal, incertaine; des pointes de flèches et de lances; des poignards; des haches ou des pioches; enfin de simples lignes croisées plus ou moins irrégulièrement. Certaines combinaisons de ces signes paraissent avoir été répétées plusieurs fois à dessein.

M. Clermont-Ganneau continue sa lecture sur *le dieu Satrapès*.

Julien Havet.

Errata : N° 42, p. 237, l. 3 : au lieu de Carl Wachsmuth, lire Curt Wachsmuth.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

F. Vigouroux, La Bible et les découvertes modernes en Egypte et en Assyrie. 2 vol. Paris, Berche et Thalin, 1877. — Fr. Blass, Die attische Beredsamkeit : Isokrates, Isaios, Demosthenes. 2 vol. Leipzig, Teubner, 1877. — G. Gilbert, Beitræge zur inneren Geschichte Athen's, im Zeitalter des Peloponnesischen Krieges. Leipzig, Teubner, 1877. — Th. Mommsen, Roemisches Staatsrecht. 2te Auflage. Leipzig, Hirzel, 1877. — *Plaute, morceaux choisis*, p. p. Benoist. Paris, Hachette, 1877. — K. Rehorn, Die deutsche Sage von den Nibelungen in der deutschen Poesie. Frankfurt a/M, Diesterweg, 1877. — H. I. Bidermann, Die Romanen und ihre Verbreitung in Oesterreich. Graz, 1877. — A.-L. Ménard, Bossuet inconnu. Paris, Firmin-Didot, 1877. — E. Grisebach, Die deutsche Literatur seit 1770. Studien. Stuttgart, Gebr. Krœner, 1877. — Schlossberger, Archivalische Nachlese zur Schillerliteratur. Stuttgart, Krabbe, 1877.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 10 Novembre — 1877

---

215. — **Die alte Geographie Arabien's** als Grundlage der Entwickelungsgeschichte des Semitismus von A. Sprenger. Bern. H. Koerber. 1875.

M. Sprenger, le célèbre auteur de l'ouvrage intitulé la *Vie et la doctrine de Mahomet*, a entrepris dans le livre dont nous rendons compte ici de présenter un aperçu géographique de l'Arabie heureuse, d'après Claude Ptolémée, tel que ce dernier nous l'a laissé dans le chapitre vii du livre VI de sa *Géographie*. L'Arabie et la Carmanie, dans l'intention du savant d'Alexandrie, devaient former la vie carte de l'Asie.

Certains écrivains, comme Etienne de Bysance, ont fait l'éloge de Ptolémée, lui attribuant une connaissance approfondie de l'Arabie qu'il ne possédait pas. Ptolémée, loin d'être géographe, est plutôt cartographe. Dans son premier livre, il raconte qu'il a divisé la géographie de l'Europe en dix réseaux, celle de l'Afrique en quatre et celle de l'Asie en douze. Ce principe de construire un atlas, sans tenir compte de la forme sphérique de notre planète, a eu de graves conséquences dans l'exposition des détails.

Hipparque avait déjà fait une liste des différents lieux dont la latitude était fixée ; il les notait comme points de départ autour desquels venaient se grouper d'autres positions. Une des particularités de Ptolémée est d'exprimer autant que possible la latitude et la longitude des points cardinaux en nombres entiers. Les points capitaux étant fixés, il remplissait les intervalles d'après les rapports des bateliers qui côtoyaient la rive. Profitant des quelques règles de la navigation d'alors, qui comptait la distance par le nombre de journées que l'on restait en mer, Ptolémée ne songea pas à étudier d'autres ouvrages, comme le *Péripl. mar. erythr.* Ce dernier note la distance qu'il y a entre Okelis et Arabia emporium et trouve 1,200 stades, ce qui est à peu près juste, car en mesurant sur la carte on obtient 1050 stades, tandis que d'après Ptolémée cette distance est trois fois plus grande. Dans le livre I, chapitre ix, il évalue une journée de navigation à 500 stades en général, quelquefois aussi à 400 stades. Si, dans le golfe d'Aden, les vents du sud retardent la mar-

che des vaisseaux, Ptolémée agrandit les distances. A partir de Posidium promontorium, où les navires prennent la direction de l'est, sa carte indique la différence de longitude à 5 degrés, tandis qu'en réalité elle n'est que d'un degré et 25 minutes.

Malgré ces erreurs et les grandes lacunes que ces cartes nous présentent dans l'intérieur de l'Arabie — car il ne s'est pas servi des enquêtes de Juba et des produits de la littérature, — son ouvrage surpasse de beaucoup ceux de ses devanciers parce qu'il est plus complet.

Ptolémée a d'abord fixé les positions des lieux sur les diverses côtes; puis il a ajouté les itinéraires intérieurs qu'il s'est procurés sans doute par les caravanes dans les ports égyptiens. Quelquefois il trace aux fleuves un lit qui passe à travers des déserts et des montagnes et qui, par conséquent, est quatre ou cinq fois plus grand qu'en réalité. Nous constatons les mêmes fautes, déjà signalées, dans les cartes représentant l'intérieur de l'Afrique. Le grand désert de l'Arabie centrale n'existe pas pour lui. Le principal mérite de M. S. est d'avoir relevé toutes ces erreurs et d'avoir rempli le canevas donné par Ptolémée par des explications intéressantes tirées pour la plupart des manuscrits arabes. Certains documents lui permettent d'étendre le cadre ptoléméien et d'insérer un chapitre nouveau. Par exemple, après avoir décrit la rive nord-ouest de l'Arabie, il fournit d'amples renseignements sur la côte d'or mentionnée dans les auteurs classiques.

Les notes des écrivains grecs et romains sont confirmées par des extraits précieux tirés des manuscrits arabes inconnus jusqu'à présent et qui indiquent un grand nombre de minerais d'or et d'autres métaux dans le district avoisinant la côte. En envisageant les données de la Bible sur les expéditions d'Hiram et de Salomon dans le pays d'Ophir, question qui a trouvé des solutions très-diverses et dont aucune n'a été généralement acceptée, M. S. découvre l'endroit mentionné dans les *Chroniques*, livre II, chap. III, vers. VI, sous le nom de Parwaïm et que les manuscrits nomment Farwa. Les nombreuses données, rassemblées sur cette question sont pour lui des preuves convaincantes que la côte des Debaï d'Agatharchides, qui est en même temps une partie de la terre de Khavila connue dans la Bible par la quantité d'or et de pierres précieuses qu'elle renfermait, était le but des voyages d'Hiram et de Salomon. Cette solution a l'avantage de placer d'un même côté les pays mentionnés dans la Bible comme renfermant de l'or.

Les trois fils de Joktan dont le nom s'est perpétué dans la station de Bys-kha-Joktan, sont Saba, Khavila et Ophir; ils habitaient le sud de l'Arabie. Les richesses du pays des Sabéens et de leur capitale Mariaba étaient devenues proverbiales dans l'antiquité. Il en était de même des trésors que la terre voisine de Khavila renfermait dans son sein. En trouvant dans le même pays la position de Parwaïm, M. S. conclut avec raison qu'il y faut chercher Ophir comme troisième district. On sait que la Bible mentionne encore une cinquième contrée, le pays

d'Ouphaz, qui est le même qu'Ophir. Le changement des consonnes *r* et *z* se rencontre assez fréquemment dans la langue hébraïque.

Le premier chapitre de l'ouvrage s'occupe uniquement du littoral de la péninsule, le second traite de l'intérieur du pays.

La route, que prenaient les caravanes qui apportaient l'encens de Hadhramant aux marchés syriens, est décrite d'après les notes de Ptolémée et de Pline. Les origines du commerce préhistorique doivent être cherchées dans le pays qui produisait les épices. Les Sabéens, grande confédération de tribus puissantes qui s'étaient alliées sous la dynastie de Khabwat résidant à Saba ou à Mariaba, furent les agents de ce grand trafic international qui faisait passer par leurs mains toutes les marchandises venant de l'ancien monde.

Le chapitre IIIe qui discute l'orographie et l'ethnographie de l'Arabie contient des passages précieux. La question du changement de domicile des peuplades, question confuse et difficile, y est élucidée à certains points de vue. Les recherches ethnographiques de l'auteur l'ont confirmé dans l'opinion, émise déjà dans une autre occasion, que l'Arabie est le pays d'origine d'où sont sortis les Sémites pour peupler d'autres districts asiatiques. Le fait, qu'à différentes époques historiques et antéhistoriques une migration de tribus a eu lieu vers le nord, détruit, d'après l'auteur, l'hypothèse courante selon laquelle le plateau de l'Asie centrale peut être regardé comme le berceau des Sémites.

E. P. GOERGENS.

---

216. — **Die unter Philon's Werken stehende Schrift** *Ueber die Unzerstœrbarkeit des Weltalls* nach ihrer ursprünglichen Anordnung wiederhergestellt und in's Deutsche übertragen von Jacob BERNAYS. — Aus den Abhandlungen der Kœnigl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin 1876 (pages 209-278).

Cette publication, faite par M. Bernays dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin, année 1876, et tirée à part, contient, comme l'annonce son titre, un texte grec, *restitué dans son ordre naturel*, du traité attribué à Philon le Juif et intitulé *Sur l'incorruptibilité du monde*. M. B. a accompli fidèlement toutes les promesses de sa courte préface (p. 209-215), dont nous allons traduire ici le passage le plus important. Après avoir montré (p. 209-210) qu'aujourd'hui comme à l'époque de la discussion du chrétien Jean Philopon (VIIe siècle) contre le néoplatonicien Proclus (Ve siècle) sur l'éternité du monde, la question de l'origine et de l'avenir de l'univers est à l'ordre du jour, et qu'ainsi, au point de vue historique, ce traité, peu pris en considération jusqu'à ce jour, offre en ce moment un intérêt spécial, M. B. ajoute : « Le texte grec donné ici, et accompagné d'une traduction allemande destinée à tenir lieu de commentaire, peut se présenter comme un texte *restitué*, parce qu'ici pour la première fois un morceau comprenant cinq pages

in-folio de l'édition de Mangey a repris sa place véritable. La position fausse de ce morceau dans tous les manuscrits connus et dans toutes les éditions avait eu pour résultat de détruire l'enchaînement des pensées dans une étendue supérieure au tiers de l'ouvrage ». Il n'y a aucune exagération dans cette assertion de M. B. Le passage transposé va, par exemple, dans l'édition de Mangey, de la page 497, ligne 8, à la page 502, ligne 34, au lieu d'y trouver place après la ligne 10 de la page 492; et ces cinq pages transposées commencent au milieu d'une phrase et finissent de même, de sorte qu'il y a six ruptures du sens, savoir : au commencement et à la fin du morceau lui-même; dans les mots qui, à sa fausse place, le précédent immédiatement, et dans ceux qui le suivent; enfin dans les mots qui devraient le précéder, et dans ceux qui devraient le suivre, à sa place véritable. De plus, les pensées que ce morceau contient sont déplacées là où elles sont dans les éditions et dans les manuscrits, et elles font défaut là où elles devraient être. M. B. ajoute : « Tant que le traité s'est trouvé en cet état, il pouvait, il est vrai, être mis à profit, morceau à morceau, par des savants qui y faisaient occasionnellement des recherches, ou qui le feuilletaient dans son ensemble à la hâte; et alors, toutes les fois que le fil se brisait, ils se tranquillisaient par la supposition de lacunes. Mais, pour l'honneur de la logique humaine, il faut supposer que jusqu'à présent personne, même parmi les éditeurs très-peu nombreux des œuvres de Philon, n'a lu ce traité tout d'un trait, depuis le commencement jusqu'à la fin, avec un esprit éveillé et avec le besoin de comprendre. Car, du moment qu'on le lit ainsi, le chaos se soumet aussitôt, sans supposition de lacunes, à l'ordre qui a été indiqué dans les comptes rendus mensuels de l'Académie de Prusse, année 1863, et qui a été suivi dans la présente édition ». Il nous semble, comme à M. B. qu'il était bien facile à un lecteur intelligent et attentif de constater le mal; mais nous ne croyons pas qu'il fût aussi aisé de trouver le remède. M. B. atténue trop le mérite de sa découverte, en exagérant le tort de ses devanciers, à qui elle avait échappé. Mais, depuis qu'elle est faite, il faudrait être aveugle pour pouvoir, après un sérieux examen, résister à l'évidence, et préférer le désordre des anciennes éditions de ce traité avec leurs phrases inintelligibles traduites en latin par des contre-sens, à l'ordre nouveau, ou plutôt primitif, par lequel les tronçons séparés se rejoignent sans lacunes et donnent un sens parfaitement continu, sauf quatre petites lacunes réelles et indépendantes des transpositions [1]. En faveur de cette restitution, la simple lecture du texte *restitué* (p. 219-276 de M. B.) est un argument pleinement convaincant, si l'on y joint la comparaison avec le texte tel qu'il était. Cependant M. B. a bien fait de reproduire, dans une note de sa préface (au bas des p. 211-215), les explications intéressantes déjà données par lui en 1863 à l'Académie de Berlin. De plus, vers la fin de la préface, il

1. Voyez p. 229, l. 7, p. 241, l. 8, p. 258, l. 11, et p. 269, l. 5, éd. de M. Bernays.

dit qu'il a pu apporter au texte un nombre assez considérable d'améliorations de détail, dues à une nouvelle collation du meilleur manuscrit, c'est-à-dire du manuscrit de Médicis (Laurentianus, plut. 10, cod. 20, membran. in-12). Au bas du texte grec, correctement imprimé, sont indiquées des leçons de l'édition de Mangey et de celle de Tauchnitz, des leçons du manuscrit de Médicis, tirées les unes de Mangey, les autres d'une collation plus exacte de ce manuscrit faite par M. Hinck pour M. B., et des leçons dues à de bonnes conjectures de M. B. ou de critiques qu'il nomme. La traduction allemande de M. B., mise au bas des pages, est une bonne paraphrase, qui précise et explique le sens, quelquefois obscur, du texte. Dans les dernières lignes de sa préface, l'auteur fait espérer qu'il donnera plus tard une analyse approfondie, qui mettra en pleine lumière le mérite de l'œuvre grecque.

Est-ce à tort ou à raison que le traité *Sur l'incorruptibilité du monde* a été mis sous le nom et parmi les œuvres de Philon le Juif? Sans doute, dans le nouveau travail qu'il promet, M. B. donnera et motivera son opinion sur ce point. En attendant, nous remarquerons que sa publication a fait disparaître certaines objections contre l'authenticité, savoir, celles qui résultaient du désordre introduit dans les pensées et des nonsens produits dans quelques phrases par la transposition de quelques feuillets du manuscrit unique auquel doivent remonter tous les manuscrits aujourd'hui connus. Quant à l'objection, grave en apparence, d'après laquelle, tandis que le vrai Philon a soutenu énergiquement contre les philosophes païens le dogme de la création non éternelle, l'auteur de ce traité enseigne que le monde est éternel dans le passé et dans l'avenir, cette objection est infirmée par des faits que voici, et que M. B. le premier a mis en lumière (p. 217). Le titre Φίλωνος Περὶ τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως, donné par le manuscrit de Médicis, ne convient nullement à ce traité, d'après lequel, au contraire, le monde est ἀγένητος et en même temps ἄφθαρτος. Ce titre faux est dû sans doute à l'imagination d'un copiste, qui avait sous les yeux un exemplaire sans titre. Mais le vrai titre est celui que M. Fœrster, cité par M. B. (p. 217), a lu en tête de ce même traité dans un manuscrit du Vatican : Φίλωνος ἰουδαίου περὶ ἀφθαρσίας κόσμου λόγος ά, c'est-à-dire : *Philon le Juif, de l'incorruptibilité du monde, discours 1*[er]. En effet, les deux dernières lignes de ce discours ou traité (p. 276) confirment ce titre, en disant : « Nous avons exposé le mieux que nous avons pu la doctrine que nous avons reçue par tradition *sur l'incorruptibilité du monde* (περὶ ἀφθαρσίας τοῦ κόσμου). Quant aux raisons qu'on oppose à chaque point de cette doctrine, nous devons les faire connaître *dans ce qui va suivre* ». De ces deux lignes et de quelques autres passages (par exemple, p. 233, l. 4-5, et p. 251, l. 1-2) il résulte que le traité qui nous reste n'est qu'une *première partie*, qui n'exprime pas l'opinion personnelle de l'auteur, mais celle de philosophes dont il avait suivi les leçons, et que dans une *seconde partie* il devait donner les raisons en faveur de l'opinion contraire à l'éternité du

monde. Suivant la remarque de M. B. (p. 217), ce serait à cette seconde partie perdue que conviendrait le titre Περὶ τῆς τοῦ κόσμου γενέσεως. Or, lorsqu'un même écrivain se fait sucessivement l'interprète de deux doctrines contraires, celle qu'il expose en dernier lieu et à laquelle il donne ainsi le dernier mot est ordinairement celle qu'il voudrait faire prévaloir. L'auteur de ce premier traité et du second que nous n'avons plus peut donc être le même que le vrai Philon, auteur du livre *Sur la cosmogonie de Moïse*. Pour prouver le contraire, il faudrait trouver dans ce premier traité, placé parmi les œuvres de Philon le Juif et portant son nom dans les manuscrits, d'autres indices en faveur d'une origine différente.

M. Bernays, signalera peut-être des indices de ce genre. Alors il sera temps de les discuter, et il sera temps aussi d'examiner l'appréciation qu'il donnera des doctrines contenues dans ce traité. Aujourd'hui nous n'avons qu'à le remercier du service incontestable qu'il a rendu en *restituant* l'ordre du texte.

Th.-H. Martin.

---

217. — **Les Parias de France et d'Espagne (Cagots et Bohémiens)**, par V. de Rochas, lauréat de la Société d'anthropologie de Paris, l'un des auteurs de l'*Encyclopédie des sciences médicales*. Paris, Hachette, 1876, grand in-8° de 308 p.

La première partie du livre de M. de Rochas est consacrée aux Cagots (p. 9-211), et la seconde aux Bohémiens (p. 213-306). Je m'occuperai d'abord et très-rapidement de cette dernière partie, qui est la moins importante.

L'auteur, en ce qui regarde le problème de l'origine des Bohémiens, accepte la solution donnée par les philologues, quoiqu'elle ne lui paraisse pas décisive sur tous les points, solution entrevue dès 1849 par M. Paul Bataillard [1]. Il croit que le berceau des nomades « connus dans les divers pays de l'Europe sous les noms de *Zincani, Zigueuner, Tchinguiânès, Tziganes, Gypsies, Gitanos, Bohémiens* [2] » doit être fixé « chez l'ancienne tribu des Djatt ou Jatt, établis près de l'embouchure de l'Indus,

1. 2^me^ mémoire sur l'*Apparition des Bohémiens en Europe*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. M. de R. n'a pas manqué de citer, à côté de ce mémoire (p. 216 et 221-222), les articles publiés ici de 1871 à 1875 par notre savant collaborateur.

2. M. de R. aurait pu allonger encore la liste de ces appellations. Je dirai, par exemple, qu'en Gascogne les Bohémiens sont depuis longtemps désignés sous le nom de *Patarins*, comme le prouve une vieille chanson patoise dont voici le premier couplet :

N'y a pas pu boune bite	Il n'y a pas de meilleure vie
Què la dos Patarins;	Que celle des Patarins ;
Fan bulli la marmite	Ils font bouillir la marmite
Tout lou loung dos camins.	Tout le long des chemins.

dans le pays désigné aujourd'hui comme le fleuve par le nom de Sind ». Il résume avec habileté ce qui a été écrit récemment en Allemagne, en Angleterre, en France et en Hollande sur l'origine tant cherchée des Bohémiens, et ce résumé est aussi clair que complet. Après avoir si bien analysé dans un chapitre spécial les opinions des autres, M. de R. consigne dans deux autres chapitres ses propres observations sur les Bohémiens du pays basque et sur les Gitanos du Roussillon et de l'Espagne. L'auteur, qui est allé sur les lieux étudier les hommes, leurs mœurs et leur langue, décrit la situation des Bohémiens de la France et de la Péninsule depuis le XVI^{e} siècle jusqu'à nos jours [1], rectifiant çà et là bon nombre d'erreurs trop répandues, telle que celle-ci (p. 277) : que les Bohémiens sont tout à fait sans religion; et cette autre (p. 288) : que les Gitanos diffèrent foncièrement des Bohémiens et descendent des Maures d'Espagne [2]. L'ensemble des remarques de M. de R. démontre que les Bohémiens du pays basque forment véritablement aujourd'hui une famille distincte de tous les autres.

Le problème de l'origine des parias connus sous les noms de *cagots, gahets, cacous*, etc., avant la publication du livre que j'examine, était, suivant l'expression de l'auteur (p. 5), « enseveli dans les plus profondes ténèbres, malgré des hypothèses aussi nombreuses que variées et précisément à cause de cela ». Ce problème, M. de R. l'a résolu au moyen de documents historiques [3] et médicaux restés inédits ou inaperçus et de l'observation personnelle immédiate. Voici comment il expose (p. 6 et 7) ce qui a été fait avant lui et ce qu'il a fait lui-même : « Quand on traite des parias de l'Occident, il serait injuste de passer sous silence le livre de Francisque Michel, intitulé : *Histoire des races maudites de France et d'Espagne*. Mais d'abord, ce livre, le plus considérable et le plus savant qui ait paru jusqu'à ce jour sur la matière, ne répond pas complètement à son titre, car il n'y est point question des Bohémiens. Ensuite, M. F. Michel a plus étudié les titres des Cagots que les Cagots eux-mêmes, qu'il nous paraît avoir à peine entrevus. Sous ce rapport [4], Palas-

1. Voir (p. 267) la statistique des Bohémiens du pays basque français au 1er janvier 1876. M. de R. constate (p. 305) que la France est de tous les grands pays de l'Europe celui qui compte le moins de Bohémiens, et qu'à peine en trouverait-on un millier dispersés dans le midi.

2. Voir encore (p. 278) ce que dit M. de R. du plaisant, mais fantaisiste récit (répété par Prosper Mérimée) où figure une cruche lancée en l'air et cassée en un plus ou moins grand nombre de débris qui auraient marqué la quantité d'années que les conjoints auraient à vivre ensemble.

3. L'auteur est redevable de la plupart de ces documents, comme il le déclare (p. 7), « à M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, gardien éclairé, mais non jaloux, de ce qu'on a si justement nommé le trésor de Pau ». M. de R. ajoute, payant à la fois sa dette et celle de tous les travailleurs qui n'ont jamais en vain consulté M. Paul Raymond : « Comme il serait snperflu de faire l'éloge de son érudition, je me borne à rendre grâce à son obligeance ».

4. Pourquoi dire *sous ce rapport*, quand il était si facile de dire correctement : *à cet égard?* Signalons ici quelques autres petites taches. M. de R. parle (p. 11) de

sou qu'il cite avait, à la fin du dernier siècle, beaucoup plus fait que lui et qu'aucun des contemporains. C'est donc par l'étude physiologique des parias que je commençai, sans m'épargner ni voyages, ni peines, ni dépenses; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que l'observation anthropologique et médicale ne suffisait pas à me dévoiler l'origine des populations que j'étudiais. Aussi, pour éclairer ce côté de la question qui n'est pas le moins séduisant, je dus me faire à mon tour chercheur de vieux titres et de traditions... J'ai poursuivi mes recherches aux archives de Bordeaux, aux Archives et à la Bibliothèque nationales à Paris, enfin aux archives municipales et paroissiales de la Navarre espagnole. Mais ces investigations paléographiques et bibliographiques avaient besoin d'être complétées et contrôlées par l'observation directe des parias ou de leurs descendants. Tel a été le but de mes voyages dans les Pyrénées d'un bout à l'autre de la chaîne et des deux côtés de la frontière ».

Si jamais, on le voit, quelqu'un a mérité l'honneur de découvrir un secret qui avait échappé à tant de chercheurs et qui avait fait divaguer tant de savants, c'est assurément M. de R. Pour lui, les Cagots sont, comme ils le seront pour tous ses lecteurs, les descendants des anciens lépreux [1]. Il le prouve à l'aide de toutes sortes de rapprochements empruntés à l'histoire, à la linguistique, à l'anthropologie. Dans des pages vives, lucides, ingénieuses, l'auteur passe en revue toutes les hypothèses de ses devanciers, et rien n'égale l'habileté qu'il met à renverser successivement ces malheureuses hypothèses, si ce n'est l'habileté avec laquelle il élève sur leurs ruines son inattaquable système. Rarement discussion a été menée d'une façon plus entraînante. Les vastes lectures de M. de R. et ses patientes explorations des vallées pyrénéennes (en 1873, 1874 et 1875) lui ont fourni en abondance des particularités peu connues dont il a tiré le meilleur parti pour nous intéresser et pour nous convaincre. C'est à pleines mains qu'il a répandu les notions les plus curieuses dans les sept chapitres intitulés : *Considérations préliminaires sur la lèpre et les lépreux; les Chrestiaas et Cagots des Pyrénées; les Gahets et Capots de Guienne et Gascogne et Languedoc; les cacous de Bretagne; les Agotes d'Espagne; les descendants des Cagots, leurs caractères et traditions; origine des Cagots et de leurs congénères.* On a là, non une dissertation aux rigides allures, aux monotones développements, mais un recueil des plus variés, où mille impressions de voyages

---

l'enfer *du* Dante, oubliant que le mot Dante est un prénom. Il se sert (p. 242) de cette métaphore si usée qu'elle en est ridicule : *l'épée de Damoclès*. Il emploie (p. 306) cette expression trop prétentieuse et qu'il faut laisser au poëte Gilbert : « Conviés au *banquet de la vie* ». On remarquerait moins d'aussi légers défauts, si partout ailleurs le style de M. de R. n'était excellent.

1. Quelques auteurs, l'abbé Ph. Venuti, par exemple (*Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux, sur les Gahets*, etc. 1754, in-4°), avaient déjà songé à admettre l'identité des cagots et des lépreux, mais sans justifier une telle conjecture. Rien de véritablement sérieux n'avait été écrit sur ce point avant M. de R.

à travers les livres, comme à travers les régions pyrénéennes [1], sont heureusement reproduites, où la meilleure érudition est assaisonnée du plus agréable esprit [2].

J'ai noté bien peu d'inexactitudes dans tout le volume. Je ne comprends pas comment (p. 13) un rituel de Sens a été imprimé par ordre du cardinal de Pellevé en 1550, alors que ce cardinal ne fut nommé archevêque de Sens qu'en 1562 [3]. — L'édition de l'ouvrage d'Oihenart (*Notitia utriusque Vasconiæ)*, citée (note 3 de la p. 48) sous la date de 1687, n'existe pas : on ne possède que deux éditions de cet ouvrage, celle de 1638 et celle de 1656, toutes les deux publiées à Paris, chez Cramoisy, in 4° [4]. — Le bourg de *Lusseignan* (p. 73) est inconnu dans l'arrondissement de Nérac : il aurait fallu l'appeler Lausseignan, paroisse de la commune de Barbaste. — Quand M. de R. cite (p. 104) les *Annales del reyno de Navarra* du P. Joseph de Moret comme ayant été « publiées en 1766 », il cite là une troisième édition postérieure de 60 ans à la mort de l'historiographe. Les deux premiers volumes de la première édition, les seuls qui parurent du vivant de l'auteur, sont de 1684 et de 1695 ; le troisième est de 1704 ; les deux derniers, dus au P. Francesco de Alezon, virent le jour en 1709. M. de R., après avoir mentionné, dans son texte, la dernière édition, mentionne, dans une note de la même page, la première, à laquelle il donne déjà trois volumes en 1684, changeant de plus le format in-f° en format in-4°. — Enfin, comblons une lacune du livre en apprenant à M. de R. que l'auteur anonyme de la *Dissertation sur les Albigeois* qu'il a consultée au département des mss. de la Bibliothèque nationale (collection Baluze, n° 275)

---

1. Voir surtout les pages relatives à la « fraîche et riante vallée de Saint-Jean-de-Pied-de-Port » (p. 131 et suiv.), à la vallée de Baïgorry, si sauvage au contraire (p. 139 et suiv.), au village d'Accous, « patrie de Despourrins, le dernier des troubadours béarnais » (p. 155-156), au village de Lescun (p. 157), au village de Saint-Savin (p. 163).

2. Je ne citerai qu'une des piquantes réflexions de M. de R. Je la tire de la p. 35 : « La plupart des cagots étaient charpentiers ou bûcherons. On utilisait largement leurs services et quelquefois malgré eux. Ainsi, au XVIII[e] siècle, les jurats de Garos, en Béarn, font une ordonnance contre les cagots qui refusent de faire des cercueils. La même spécialité les conduisait à construire les potences pour l'exécution des criminels. Les cacous de Bretagne qui, eux, étaient cordiers pour la plupart, avaient une charge analogue : celle de fournir les cordes pour le même objet. Les exécuteurs des hautes œuvres d'alors devaient regretter que cagots et cacous fussent aux deux bouts de la France, puisqu'ils se complétaient si bien ».

3. Il doit y avoir là quelque faute d'impression. M. de R. renvoie en note à la *Collection Lebert (sic)*, t. II. p. 122. Le renvoi est inexact : il n'est question à la p. 122 du t. II de la *Collection Leber* que de fleurs de lis *(Dissertation sur le tombeau de Childéric I[er])*.

4. Voir *Manuel du libraire* (t. IV, col. 175). M. J. Ch. Brunet, suivi par M. Graesse, par M. Fr. Michel, etc., a eu le tort de croire que les deux éditions ne se distinguent que par le titre. M. Julien Vinson a prouvé qu'il existe bon nombre de différences notables entre les deux éditions (l'*Impartial* de Bayonne, du 25 juillet 1873). Conf. la *Revue de Gascogne* (t. XV, 1873, p. 482 et 531).

et qu'il cite (p. 180, 181), n'est autre que Guillaume Besse, l'auteur de l'*Histoire des ducs, marquis et comtes de Narbonne* (Paris, 1660, in-4°).

Après avoir exprimé mon avis sur le mérite du travail de M. de R., je suis heureux de pouvoir invoquer le témoignage conforme d'un critique autorisé, M. J. Vinson, qui, dans la *Revue des sciences historiques* du journal la *République française* (n° du 24 août 1877), donne en ces termes son approbation à la thèse soutenue par cet érudit : « En définitive, nous croyons que M. de Rochas a fait pleinement la lumière sur la question et que ses conclusions seraient difficilement réfutées ». Je n'ajouterai qu'un mot à cette appréciation d'un juge si compétent : c'est que, si la commission chargée par l'Académie des Incriptions d'examiner les travaux destinés à concourir pour le prix Gobert n'avait pas eu devant elle des ouvrages d'une importance exceptionnelle, comme ceux de M. Cél. Port et de M. Ern. Roschach, il est probable qu'elle n'aurait pas hésité à placer au premier rang les *Parias de France et d'Espagne*.

T. de L.

---

218. — **Histoire de la marine française pendant la guerre de l'Indépendance américaine**, précédée d'une étude sur la marine militaire de la France et sur ses institutions depuis le commencement du XVII° siècle, jusqu'à l'année 1777, par E. Chevalier, capitaine de vaisseau. Paris, 1877. Hachette.

Sous ce titre, un peu trop large peut-être, M. Chevalier a écrit l'histoire des flottes françaises pendant la guerre de l'Indépendance américaine. Les plans de campagne, le détail des évolutions, la critique des ordres donnés par les commandants, voilà ce qui tient le plus de place dans ce livre. Les vaisseaux y sont désignés par leurs noms; nous savons la distribution des équipages, la conduite de chaque capitaine, les pensions, l'avancement ou les peines décrétés au retour. Enfin, les opérations de la marine française nous sont exposées dans un style un peu sévère, mais d'une remarquable précision. On retrouve à chaque ligne la compétence d'un homme du métier.

Tout en rendant pleine justice aux qualités de M. C., nous regrettons qu'il ait passé trop rapidement sur les questions accessoires. En leur faisant une plus grande place, il aurait détruit l'inévitable monotonie des récits de campagnes qui sont la partie substantielle de son œuvre; il aurait éclairci certains points intéressants, restés obscurs malgré de minutieuses analyses, et mis en relief tout un côté du sujet qui disparaît.

Quand on s'occupe d'histoire militaire et surtout quand on étudie la dernière période du XVIII° siècle, il est bien difficile de ne pas toucher à la question financière. A chaque projet, à chaque événement, elle se pose, menaçante et souveraine. L'*Histoire de la marine française pendant la guerre de l'Indépendance américaine* se compose de deux séries de

faits corrélatifs : d'une part les combats, les habiles manœuvres, la lutte brillante de nos vaisseaux contre ceux de l'Angleterre ; de l'autre, la lutte plus modeste et non moins dramatique du ministre de la marine contre la pauvreté du trésor royal, l'avarice du directeur général des finances et la détresse de son propre département. Comment présenter un tableau complet ou seulement faire un juste départ des responsabilités si l'on oublie l'une de ces deux histoires, la plus intime?

Prenons pour exemple le jugement porté par l'auteur sur la campagne stérile du lieutenant général d'Orvilliers et de don Louis de Cordova en 1779. Est-il suffisamment motivé? D'excellentes raisons très-bien déduites expliquent la conduite du général français; mais le ministre, M. de Sartines, sur lequel sont rejetées toutes les fautes, est-il aussi coupable qu'il le parait? Cet ancien lieutenant de police, chargé de la marine en 1774, ne possédait peut-être pas tout « le savoir..... et l'esprit d'organisa- « tion nécessaires ». Aussi la critique faite par M. C. des instructions envoyées au commandant de la flotte est-elle parfaitement admissible. Mais lorsqu'il relève l'insuffisance des préparatifs et la coupable inertie de l'administration, il pourrait tenir compte des embarras financiers qui paralysaient tous les services. Voici deux textes où les ressources de la marine sont analysées avec une netteté remarquable. Nous les soumettons à M. C. pour justifier notre critique et lui en bien montrer la portée. Le ministre écrivait à la fin de 1778 : « Je me bornerai... à faire « connaître à M. le Directeur général, le déficit qui existera au 1er jan- « vier 1779 et à lui donner une idée des dépenses de l'année prochaine.

« J'observerai premièrement, que depuis longtemps, la finance n'a « donné à la marine que des à-comptes qui ont toujours été insuffisants « pour payer des dépenses instantes d'où dépendoient les opérations les « plus importantes. La finance ne suppléant point par des valeurs au « déficit qui a sans cesse existé, j'ai été forcé d'avoir recours au crédit « des trésoriers de la marine, et de concert avec M. le Directeur géné- « ral, je les ai autorisés à faire des billets pour des sommes considéra- « bles. Il ne me restoit pas d'autres moyens pour faire exécuter les ar- « mements projetés et ordonnés par Sa Majesté, etc....... » et en avril 1779 : « Quand Sa Majesté m'a confié le département de la marine, il « étoit déjà chargé de dettes anciennes qu'il m'a paru convenable de sol- « der avant les nouvelles.....

« Mais la masse des dettes rejetées d'un exercice sur l'autre s'étant « toujours accrue par l'insuffisance des à-comptes que la finance s'est « contentée de donner à la marine pour les dépenses extraordinaires ap- « prouvées par Sa Majesté et le crédit qui avoit soutenu jusqu'à présent « le poids de cette dette ne subsistant plus, je dois représenter à Sa Ma- « jesté qu'il est indispensable d'y pourvoir.

« Pour l'en convaincre, je l'ai suppliée de se rappeler que, par les « comptes précédents, je lui ai fait voir qu'à la fin de l'année 1776, la « finance devoit à la marine 16 millions pour compléter les fonds

« qu'exigeaient les dépenses ordonnées; qu'à la fin de 1777, cette dette « s'étoit élevée à 24 millions et qu'au 1er janvier dernier, elle s'est trou- « vée être de 40 millions. J'ai supplié Sa Majesté de ne pas perdre de « vue *que c'est une dette de la finance et non pas de la marine*, puis- « qu'elle provient uniquement de ce que la totalité des fonds qui de- « voient être faits, en proportion des dépenses ordonnées en 1776, 1777, « 1778, n'a pas été fournie ».

Il résulte de ces textes et de bien d'autres que, quelques mois avant l'expédition du lieutenant général d'Orvilliers, la crise financière dont souffrait l'administration de la marine était devenue intolérable. Cela compliquait singulièrement la tâche du ministre.

M. de Sartines s'était fait beaucoup d'ennemis, de son vivant, par l'ordonnance peut-être prématurée de 1776. Les officiers de plume qu'il avait subordonnés aux officiers d'épée, n'épargnèrent rien pour les discréditer. On trouve, dans les *Mémoires de Malouet* et dans quelques pièces inédites, une minutieuse critique du nouveau système. Quelle part de vérité contiennent ces témoignages suspects? M. C. eût été plus que tout autre en mesure de nous l'apprendre. L'ordonnance de 1776 parut deux ans avant le commencement des hostilités et dès que la paix fut conclue, le maréchal de Castries, successeur de M. de Sartines prépara un nouvel ensemble de règlements qui furent publiés en 1786 et 1787. La guerre de 1778 fut donc l'épreuve immédiate de la législation de M. de Sartines et le point de départ d'une législation nouvelle. On pouvait espérer que l'auteur traiterait au moins incidemment une question si étroitement liée à son sujet. Ce n'eût pas été une digression, mais un développement utile à la complète intelligence des faits militaires.

En 1780, le maréchal de Castries remplaça M. de Sartines, dont Necker avait exigé la retraite. Alors le plan de campagne fut changé. Voici ce que le maréchal écrivit lui-même après la conclusion de la paix : « L'expérience de la première campagne avoit fait connaître que le sys- « tème qui concentroit les forces du Roi dans nos mers n'étoit pas celui « qui devoit conduire les ennemis à demander la paix : on avoit pensé « jusqu'alors qu'il convenoit d'être plus offensif en Europe que dans les « colonies. Ce système qui prolongeoit la guerre ne frappoit l'ennemi « dans aucune des parties essentielles de sa puissance. Ce fut dans ces « circonstances que Sa Majesté daigna me charger de la direction de la « guerre et que je mis sous ses yeux les plans que j'estimois les plus effi- « caces pour abaisser la puissance qu'elle combattoit. C'est sur l'exposé « des moyens qu'il convenoit d'employer, que Votre Majesté décida : « 1° Qu'il falloit étendre les opérations et les pousser avec vigueur; « 2° qu'il falloit porter le théâtre de la guerre en Amérique et dans « l'Inde; 3° qu'il falloit protéger les établissements hollandais dont la « possession étoit si nécessaire pour assurer le succès des entreprises que « Votre Majesté méditoit ». Comment l'auteur n'a-t-il pas remarqué cette coïncidence entre l'avènement du maréchal de Castries et l'adoption

d'un nouveau plan, et comment n'a-t-il pas saisi l'occasion de nous renseigner, par une discussion complète, sur la valeur respective des conceptions militaires des deux ministres? Il aurait pu nous faire apprécier une fois de plus l'étendue et la solidité de ses connaissances spéciales et il ne se serait pas exposé au reproche d'avoir un peu méconnu lui-même « l'importance du rôle joué par le ministre chargé de la direction des « opérations militaires ».

Le maréchal de Castries eut affaire à des financiers moins intraitables que Necker; pourtant sa correspondance témoigne encore de luttes assez vives. Le 18 octobre 1783, il revenait amèrement sur les embarras qui lui avaient rendu la tâche si difficile : « Dans les guerres précédentes, « dit-il, tout l'argent dont le trésor royal pouvoit disposer étoit destiné « au département qui agissoit. Les payements qu'on avoit à faire dans « les autres départements étoient suspendus ou éprouvoient des retards « presque aussi grands que la partie qui étoit en action.....

« Vers la fin de cette dernière guerre au contraire, le département de « la marine a éprouvé tous les genres de difficultés, lorsque les autres, « soldés avec régularité pour les objets ordinaires et extraordinaires « auxquels il avoient à pourvoir, sont restés au même niveau de leurs « dépenses ». Voilà l'explication la plus naturelle de l'insuffisance constante de nos armements dans les Indes et de la plupart des faits de la seconde période de la guerre.

En somme, nous trouvons une lacune dans le livre de M. C. Il n'était pas nécessaire d'écrire tout un volume ou même des chapitres entiers sur M. de Sartines et M. de Castries, l'ordonnance de 1776 et les finances; mais dans le récit, çà et là, par tout l'ouvrage, l'auteur aurait pu nous dire quelques mots du rôle et des ressources de l'administration; nous montrer que, si les faits militaires restent le sujet principal de son ouvrage, il connait assez les autres faits pour en tenir compte dans ses jugements. Après une lecture attentive de son livre, on serait tenté de croire qu'il s'est borné à dépouiller une importante série des Archives de la marine déjà classée et reliée qui est intitulée « Campagnes » et qu'il a peu consulté d'autres documents du même dépôt, épars il est vrai, mais accessibles cependant et d'un intérêt incontestable.

Nous passerons rapidement sur la longue préface où l'auteur a cru devoir reprendre depuis Richelieu les faits généraux de notre histoire maritime. C'est un bon résumé de choses connues. Mais les événements de la guerre de l'Indépendance ne sont guère éclairés par cette étude rétrospective. Ils l'eussent été bien mieux, si, remontant moins haut, l'auteur avait comblé les lacunes que nous avons cru pouvoir lui signaler.

Malgré ces réserves, nous reconnaissons au livre de M. Chevalier une valeur réelle. Les questions techniques y sont traitées avec une compétence exceptionnelle. Peut-être les entreprises si audacieuses de M. de Bouillé dans les Antilles sont-elles racontées un peu sommairement

Mais ce n'est qu'un épisode auquel l'auteur était maitre de faire plus ou moins de place, et l'on ne vient à regretter sa concision sur ce point et sur quelques autres, qu'à cause de la sûreté de main dont il fait preuve dans la plupart de ses récits.

Didier Neuville.

---

219. — **Anmerkungen zu Lessings hamburgischer Dramaturgie,** von R. Bollmann. In-8°. Berlin, Weidmann, 1874 (16 p.).

M. Bollmann s'est proposé dans cette brochure de soumettre à un nouvel examen les opinions de Lessing touchant la situation et les droits du poëte dramatique vis-à-vis de l'histoire. Il reconstitue d'abord la théorie de Lessing en rapprochant et coordonnant les divers passages de la *Dramaturgie* où Lessing a exprimé ses idées sur ce point; puis il prend cette théorie à partie et en montre l'exagération. Toutes les objections opposées par lui aux affirmations tranchantes de Lessing ont certes leur valeur, que nous ne voulons nullement contester; mais elles nous semblent à leur tour manquer de modération, et M. B. tombe, sans y penser, dans l'extrême opposé. Si Lessing a tort, quand il reconnaît au poëte le droit absolu et sans limite d'en prendre à son aise avec l'histoire, M. B. va trop loin, en prétendant de son côté l'asservir complètement et sans réserve aux données historiques dans lesquelles il puise les éléments de son œuvre.

Sans entrer ici dans une discussion qui nous mènerait trop loin, nous ferons remarquer à M. B. que la question n'est pas de celles que l'on puisse résoudre *à priori* par un raisonnement abstrait et une conclusion générale. Maint auteur, parmi les plus fameux, ne s'est pas gêné pour prendre avec les données historiques de ses pièces certaines libertés, qu'un critique sensé n'aura jamais l'idée de lui reprocher. Shakespeare, Gœthe, Schiller, Corneille, Racine, etc., nous fourniraient en foule des arguments à l'appui de cette observation. Maint autre, il est vrai, montrerait par son exemple le danger d'atteintes trop graves ou intempestives portées à ces mêmes données historiques. Que prouve cela, sinon que ces changements, loin d'être sévèrement interdits, sont surtout affaire de tact, de mesure et d'à-propos? La licence concédée au poëte est forcément variable avec les temps et les circonstances. Seul, le résultat final peut, dans chaque cas particulier, justifier son audace ou condamner sa témérité.

Somme toute, la discussion, à laquelle M. Bollmann a cru devoir, après tant d'autres, soumettre à nouveau la théorie de Lessing, est conduite avec méthode; son style, sauf quelques longueurs et répétitions, est clair, facile et agréable; mais il ne nous semble pas qu'il ait apporté rien de nouveau ni de décisif à l'appui de sa conclusion. La digression

finale sur les mérites respectifs de l'histoire et du drame ne se rattache que bien indirectement au reste de l'opuscule et aurait pu avec avantage être écartée.

A. FÉCAMP.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 novembre 1877.

La séance publique annuelle, qui avait été fixée d'abord au 16 novembre, est ajournée au premier vendredi de décembre.

M. Le Blant donne lecture d'une courte note intitulée : *D'une épitaphe carolingienne du cloître de Saint-Sauveur à Aix*. Cette épitaphe est déjà connue et a été publiée, mais le texte n'en est pas complet; elle est en vers plus ou moins incorrects, et le commencement de chaque vers manque. L'objet de la note lue par M. Le Blant est de proposer une nouvelle restitution pour les deux derniers vers, qui se lisent ainsi sur la pierre : ... FORTE CVM DIGNITATE REQVIRIS | ... E POSTREMA DEMONSTRANT. On a d'autres inscriptions qui se terminent par des vers analogues. On trouve, par exemple, dans l'épitaphe d'une femme : NOMEN DVLCE LECTOR SI FORTE DEFVNCTAE REQVIRIS, ailleurs : NOMINA SANCTARUM LECTOR SI FORTE REQUIRIS, ce qui permet de proposer pour l'avant-dernier vers de l'inscription d'Aix : NOMEN SI FORTE CVM DIGNITATE REQVIRIS. Quant au dernier vers, il en rappelle aussi d'autres qui se rencontrent fréquemment et qui indiquent des acrostiches, comme celui-ci : EX OMNI VERSV TE LITTERA PRIMA DOCEBIT. M. Le Blant, s'appuyant sur plusieurs exemples semblables, propose la restitution suivante, dont l'incorrection ne doit pas arrêter dans un texte de cette époque : VERSORVM CAPITA ATQVE POSTREMA DEMONSTRANT ; c'est, sinon un vers, du moins, suivant l'expression de M. Le Blant, un *quasi versus*. Les deux vers ainsi rétablis signifient qu'en prenant la première lettre de chaque vers de l'épitaphe on aura le nom du défunt, et qu'en prenant la dernière lettre de chaque vers on aura le mot qui exprime sa dignité. On n'a pas le commencement des vers; mais en rapprochant les dernières lettres des vers subsistants (en exceptant les deux derniers), on obtient ACERDOS, reste du mot *sacerdos*, ce qui confirme la conjecture de M. Le Blant.

M. Clermont-Ganneau continue sa lecture sur le dieu *Satrapès*.

M. Desjardins continue la lecture de la description de la voie romaine de Carthage à Théveste, par M. Ch. Tissot. Il commence le chapitre dans lequel l'auteur décrit la portion de cette voie qui, à partir de Thurris, s'écartait de l'ancienne route phénicienne au sud, et la suivait à quelque distance pour la rejoindre seulement à Thignica. La première station sur cette portion de la route était *Vallis*, que M. Tissot reconnaît dans le village moderne de Sidi-Medien. Le nom de *Vallis* est un ablatif pluriel : le nom primitif était *Valli*, accusatif *Vallos*, qu'on trouve dans l'itinéraire d'Antonin. La cité de Vallis est qualifiée de colonie dans une inscription de l'année 218, recueillie par M. Tissot : ..... AD | ..... ONO | ..... LISSIMOCAE | ..... ARICOLONIA | VALLISNVMINI | EIVSDEVOTA : « [M. Opellio Di]ad[umenian]o no[bi]lissimo Cae[s]ari colonia Vallis numini eius deuota ». Une autre inscription, plus ancienne, parle de Vallis comme d'un municipe ; certains personnages y sont qualifiés « patroni munic. sui Vallitani ». Une troisième relate une reconstruction de la route, qui avait été reconnue être « longa incuria diruptam atque conlapsam ».

M. Bréal lit une lettre adressée à M. Derenbourg par M. Ernest David au sujet

d'un médaillon de bronze de Poggini, à la Bibliothèque nationale, qui donne le portrait d'une dame juive du XVI[e] siècle, Gracia Nassi, *anno ætatis XVIII*. Ce médaillon avait fait le sujet d'un article de M. de Longpérier dans la *Revue de numismatique* en 1858; l'objet de la lettre de M. David est de rectifier une erreur commise alors par M. de Longpérier. Il résulte de cette lettre que M. Longpérier a confondu deux *Gracia Nassi*, la tante et la nièce : c'est cette dernière qui est représentée sur le médaillon de Poggini, dans sa dix-huitième année, c'est-à-dire en 1556. Elle était alors mariée depuis un an. Leur famille à toutes deux était originaire de Portugal et établie en Italie.

M. le docteur Lagneau lit un travail intitulé : *De l'usage des flèches empoisonnées chez les anciens peuples de l'Europe*. Il énumère un grand nombre de témoignages d'Aristote, de Strabon, de César, d'Ovide, de Pline, de Lucain, de Pausanias, d'Élien, de Lucien, de Sidoine Apollinaire, de Paul d'Égine, de Dioscoride, ainsi que de la loi Salique et de la *Lex Baiuuariorum*, qui attestent l'usage des flèches empoisonnées chez les Celtes, les Francs, les Vandales, les Daces, les Dalmates, les Scythes, les peuples du Caucase, etc. Aucun témoignage certain n'établit que les Romains aient fait usage, eux aussi, de flèches empoisonnées. Quant aux Grecs, le fait paraît établi, sinon par des textes positifs, du moins par certains mots de leur langue, tels que τοξικόν, *poison*, dérivé de τόξον, *arc*, et ἰός, qui signifie à la fois *flèche* et *poison*. On employait principalement comme poison des substances végétales, telles que l'ellébore, l'aconit, etc.

Ouvrages déposés : — Révision du cadastre, notice des points habités, tènements, lieux dits, fontaines, cours d'eau, routes et chemins de la commune de Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée) dont les noms sont caractéristiques. (La cour de Saint-Cyr-en-Talmondais, 1877, in-4°, par Benjamin FILLON). — Les Géorgiques, les Bucoliques et le IV[e] livre de l'Énéide de Virgile traduits en vers français par M. F. BARDI DE FOURTOU (Paris, 1877, in-16).

Présenté de la part de l'auteur par M. Delisle : — BABEAU (Albert), Le village sous l'ancien régime.

Julien HAVET.

Voici le texte des deux sujets de prix, tirés des études d'antiquité grecque et latine qui ont été mis au concours pour 1880 (séance du 19 octobre, ci-dessus, p. 255, dernières lignes et notes).

1° Etude historique sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions des barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques.

2° Etude sur la vie et les écrits d'Eustathe (XII[e] siècle), archevêque de Thessalonique. Rechercher particulièrement ce que ses divers écrits nous apprennent sur l'état des lettres dans les écoles grecques de l'Orient et sur ce qui s'était conservé alors des richesses de la littérature classique.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE CRITIQUE

CAHIER (Le P. Ch.), Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge. 1 in-f°. Paris, Firmin-Didot. — DESIMONI (C.), Il viaggio di Giovanni Verrazzano all' America Settentrionale nel 1524. Firenze, Cellini. — HAYM, Herder nach seinem Leben und seinen Werken 1[ter] Band. — HLAVACEK, Goethe in Karlsbad. Feller Karlsbad. — BOEHTLINGK (A.), Napoléon Bonaparte, seine Jugend und sein Emporkommen bis zum 13 vendémiaire. Iena, Frommann.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 17 Novembre — 1877

---

220. — **Mélanges de mythologie et de linguistique,** par Michel Bréal. Paris, Hachette, 1877, viii, 416 p. in-8°.

Ce volume contient des travaux publiés les uns en brochures, les autres en articles insérés dans différentes Revues. Nous en donnons ici la liste : Hercule et Cacus. — Le mythe d'Œdipe. — La géographie de l'Avesta. — La légende du Brahmane converti par Zoroastre. — Sur la composition des livres zends. — De la méthode comparative appliquée à l'étude des langues. — De la forme et de la fonction des mots. — Les progrès de la grammaire comparée. — Les idées latentes du langage. — Quelle place doit tenir la grammaire comparée dans l'enseignement classique. — L'enseignement de la langue française. — Les racines indo-européennes.

Une table analytique permet au lecteur de se retrouver aisément dans le volume.

---

221. — **Aarsberetninger og Meddelelser** fra Det Store Kongelige Bibliothek. Udgivne af Chr. Bruun, Bibliothekar. (Annales et communications de la Grande Bibliothèque Royale de Copenhague.) III° Binds I° Hefte, 1876; II^{det} Hefte, 1877. Copenhague, Gyldendalske Boghandel. In-8°, xiii, xxxvi et 80 pages.

Depuis 1865, la Grande Bibliothèque Royale de Copenhague, grâce à l'intelligente initiative de l'actif philologue et bibliophile qui l'administre, a entrepris la publication régulière d'annales qui permettent de suivre d'une part le développement rapide et continu de cet important établissement, et en même temps présentent peu à peu un recensement et une description méthodiques des raretés bibliographiques et des richesses manuscrites qui y sont mises si libéralement et si courtoisement à la disposition de tous les travailleurs. Chaque livraison annuelle comprend deux

parties paginées séparément. La première, qui porte une pagination en chiffres romains, est un tableau détaillé des accroissements de la bibliothèque pendant l'année précédente. L'autre, dont la pagination en chiffres arabes se continue de livraison à livraison, a formé jusqu'à présent un juste volume tous les cinq ans; c'est assurément la plus précieuse des deux; elle est composée de « communications » concernant l'histoire littéraire, qui sont dues à M. Chr. Bruun, l'administrateur même de la bibliothèque. Dans les deux premiers volumes de ces Communications, M. B. a procédé à la « description d'une des séries les plus intéressantes « au point de vue national et en même temps les plus rares que possède « la bibliothèque, à savoir la collection des livres appartenant à la litté- « rature danoise depuis l'introduction de l'imprimerie en Danemark « jusqu'en 1550 ». Il aborde, avec le tome III, dont les deux premières livraisons — celles dont on rend compte ici — sont les seules parues jusqu'à ce jour, un sujet d'un ordre tout différent, « les manuscrits à enluminu- « res de la grande Bibliothèque royale ». Il faut d'abord féliciter l'auteur d'avoir mis en tête de ce volume une excellente bibliographie historique des ouvrages parus dans tous les temps et tous les pays sur les miniatures des manuscrits; il nous semble qu'on signalerait difficilement quelque omission grave dans cette liste. En entrant dans son sujet, M. B. prévient les lecteurs qu'ils s'exposeraient à une déception, s'ils s'attendaient à trouver, dans la description des manuscrits à miniatures actuellement conservés à Copenhague, de nombreux matériaux pour la connaissance de la vie artistique et littéraire du Danemark au moyen âge. Les trésors de ce genre qui faisaient jadis l'ornement des cloîtres et des cathédrales du nord scandinave furent malheureusement pillés et en grande partie détruits dans le cours du XVI^{e} siècle. « Tous les pays protestants, dit l'au- « teur avec tristesse, ont à regretter à l'envi la perte des monuments de « l'art et de la littérature, que la réforme de l'Église a occasionnée ». Deux Évangéliaires et quatre Bibles ou fragments de Bibles, qu'on montre encore aujourd'hui dans différents musées ou bibliothèques du Nord et dont M. B. donne la liste, ne sont que « de bien faibles restes de ces « richesses du passé, et encore n'est-il pas sûr qu'aucun de ces manus- « crits ait été écrit ou enluminé en Danemark même ou en Norvége ». Pour comble de malheur, au XVII^{e} siècle, Christian IV, justement célèbre pour d'autres exploits, fit des cartouches et des fusées avec ceux des anciens livres qui avaient échappé aux dévastations de l'âge précédent; si bien que l'on peut dire, pour employer encore les propres mots de l'auteur, que « vers l'année 1660, tout vieux parchemin avait disparu du « Danemark ». Les manuscrits à enluminures, que possède de nos jours la bibliothèque de Copenhague, n'y sont entrés pour la plupart qu'au siècle dernier; beaucoup avaient été rapportés par le savant philologue Frédéric Rostgaard de son voyage en Italie pendant les années 1698 et 1699; d'autres vinrent de la bibliothèque d'un illustre collectionneur, le comte Othon Thott. En somme, s'ils ont quelque intérêt, c'est surtout

pour l'histoire de la miniature dans les pays autres que le Danemark : en Angleterre, en Allemagne, en Italie, « et notamment dans les Pays-Bas « et en France ». Ces manuscrits sont au nombre de deux cent soixante-dix en tout, dont huit manuscrits grecs. Au commencement de son étude, M. B. s'arrête tout spécialement sur trois de ces derniers. L'un de ces manuscrits (n° 1343 de l'ancien fonds royal, in-4°), contient des œuvres ascétiques de saint Basile, et est donné comme étant du XIIe siècle : nous le croirions plutôt du XIe. « Il se compose, dit l'auteur, de huit feuillets, dont le dernier est plus récent que les autres... » ; lisez neuf feuillets (soit un *quaternion* ancien et un feuillet plus moderne). — Le n° 167 de l'ancien fonds royal, in-fol., est un manuscrit en parchemin du XI-XIIe siècle, écrit à deux colonnes, renfermant les vies des saints du mois de novembre à partir du 16 (non du 17) jusqu'à la fin du mois, et illustré par les portraits des saints dont la vie est racontée. M. B. signale entre autres, au verso du folio 4 (au lieu de *Blad* 46, il faut corriger *Blad* 4 b), celui de saint Grégoire de Nysse ; nous y reconnaîtrions plus volontiers saint Grégoire Thaumaturge, puisque c'est la vie de ce dernier (écrite par saint Grégoire de Nysse) qui vient immédiatement à la suite de la peinture en question. Corrigeons encore ici (p. 31), en passant, quelques fautes d'impression qui se sont produites dans les chiffres : au lieu de « *Bl. 36, Fave Clemens ; Bl. 148 b* », lire « *Bl. 136* », etc., et « *Bl. 146 b* » ; puis, plus bas, au lieu de « *Bl. 167 b* », lire « *Bl. 165 b* ». — Mais c'est surtout le n° 6 de l'ancien fonds royal, in-fol., qui a attiré à juste titre l'attention de M. B. Ce magnifique manuscrit se compose des quaternions 11-39 d'un *membranaceus* du Xe siècle ; malheureusement, les dix premiers cahiers sont aujourd'hui perdus (il faut noter aussi, pour être tout à fait exact, que le 39e et dernier cahier n'est qu'un *ternion*). Il contient le livre de Job, les Proverbes de Salomon et d'autres écrits bibliques. M. B. a fait graver au trait une peinture extrêmement remarquable, qu'on trouve au folio 84 de ce précieux volume, et qui représente le roi Salomon assis sur son trône ; il a eu soin d'accompagner ce dessin d'une appréciation artistique à laquelle il ne paraît pas qu'il y ait vraiment rien à reprendre. Pour notre part, dans une prochaine publication relative aux manuscrits grecs de Copenhague, nous comptons revenir sur l'intérêt considérable qu'offre ce *membranaceus* antique au point de vue spécial de la paléographie grecque. Nous voulons seulement aujourd'hui mettre en relief l'importance qu'il possède aussi pour la constitution du texte d'un écrit pseudépigraphique de l'Ancien Testament, nous voulons parler des « Psaumes de Salomon ».

On n'a signalé jusqu'ici que deux manuscrits des psaumes de Salomon, dont l'un qui a appartenu jadis à la bibliothèque d'Augsbourg, a servi au père de la Cerda pour donner l'édition *princeps*, à Lyon, en 1626, et a disparu depuis lors sans qu'on ait jamais su ce qu'il était devenu ; l'autre, qui fait partie de la bibliothèque de Vienne, a été collationné dans le courant de ce siècle et les variantes qu'il a fournies ont

rectifié le texte en de très-nombreux endroits [1]. Personne, que nous sachions, n'a encore fait remarquer que le manuscrit n° 6 de Copenhague pouvait servir à la critique de ces psaumes. Cependant il représente une tradition bien supérieure à celle du manuscrit de la Cerda, et confirme non-seulement toutes les corrections adoptées par les derniers éditeurs sur la foi du *Vindobonensis*, mais, de plus, quelques-unes des conjectures mises en avant par les critiques ; puis, il présente encore un certain nombre de bonnes leçons nouvelles. En résumé, des trois manuscrits, c'est le meilleur, et il devra servir de base à l'avenir pour l'établissement du texte. Nous allons donner immédiatement la liste des bonnes leçons nouvelles que nous y avons relevées, nous réservant de publier ultérieurement la collation complète. Psaume II, verset 20 : Ὠνείδισαν γὰρ ἔθνη Ἱερουσαλὴμ ἐν καταπατήσει· κατέσπασε τὸ κάλλος αὐτῆς ἀπὸ θρόνου δόξης (les éditions intervertissent l'ordre des deux membres de phrase). III, 11 ; καὶ ὠδῖνας μητρός (ce dernier mot manque dans les éditions). IV, 21 : σκορπισθείησαν, qu'avait déjà conjecturé Hilgenfeld au lieu de la vulgate σκορπίσθησαν. V, 7 : ὅτι σὺ εἶ ὁ Θεὸς ἡμῶν. VI, 3 : καὶ πεφυλαγμένα ἔργα χειρῶν αὐτοῦ ὑπὸ Κυρίου Θεοῦ αὐτοῦ (ces quatre derniers mots sont tombés dans les autres mss.). VII, 4 : σὺ ἐντελῆ, leçon déjà proposée comme conjecture par Hilgenfeld à la place de la vulg. σὺν ἐντολῇ. VIII, 32 : ὁ Θεὸς, au lieu de Θεὸς. IX, 6-7 : la ponctuation forte est placée dans le manuscrit (conformément à ce qu'exige le parallélisme) après et non avant ὁ Θεός, de façon à ce que ces mots terminent le verset 6 au lieu de commencer le verset 7. IX, 17 : ὅτι σὺ ἡρετίσω (sic) τὸ σπέρμα Ἀβραὰμ παρὰ πάντα τὰ ἔθνη (παρὰ, inséré par de Lagarde, se trouve déjà dans les dernières éditions). IX, 20 : ἡ, que Fritzsche voulait supprimer après ἐλεημοσύνη, manque dans notre *Havniensis*. X, 1 : Μακάριος ἀνὴρ, οὗ ὁ Κύριος ἐμνήσθη ἐν ἐλεγμῷ (et non ἐν ἐλέγχῳ, seule leçon connue jusqu'ici). *Ibid.* : πληθῦναι *Havn.* ; corrigez πληθῦναι (Hilgenfeld : « πλησθῆναι emendavi, πληθῆναι codd. et edd. »). X, 6 : ὁ Κύριος, au lieu de Κύριος. XIII, début : Δεξιὰ Κυρίου ἐσκέπασέ με. Hilg. avait déjà conjecturé ἐσκέπασε, au lieu de ἐσπέσασε (sic), ἐπήσπασε (sic), ἐπέσπασε, qui sont les diverses leçons des mss. ou des éditeurs antérieurs. XIV, 3 : après πάσας τὰς ἡμέρας le *Havniensis* ajoute τοῦ οὐρανοῦ. XVI, 2 : ἐξεχύθη, déjà conjecturé par Hilg. au lieu de ἐξεχώθη. De même ἐλογίσω *Havn.* et Hilg., au lieu de ἐλλογίσω. XVII, 22 : καὶ ὁ κριτὴς ἐν ἀπειθείᾳ, ce qui rend inutile la conjecture d'Hilgenfeld καὶ ὁ κριτὴς <οὐκ> ἐν ἀληθείᾳ. XVIII, 12 : ἀπὸ ὁδοῦ ἧς ἐνετείλω αὐτοῖς, au lieu de ἣν ἐνετείλω. XVIII, 13 : ἀφ' ἧς ἡμέρας ἔκτισεν αὐτοὺς ὁ θεὸς καὶ ἕως αἰῶνος (ἕως manque dans les éditions). — De leçons nouvelles qui soient probablement fautives, nous n'avons à signaler que les deux suivantes : X, 9, εἰς σωφροσύνην,

1. Nous nous en rapportons sur ces questions à la brochure publiée en 1870, à Strasbourg, par M. A. Carrière, sous le titre *De Psalterio Salomonis*.

au lieu de εἰς εὐφροσύνην, et II, 4, οὐκ εὐώδωκεν αὐτοῖς τὸ κάλλος κτλ. Dans ce dernier endroit, le *Vindobonensis* passe pour porter οὐκ εὐώδω ἡ αὐτοῖς : nous doutons fort que la leçon de ce ms. ait été relevée avec fidélité. Si l'on y regardait bien, on verrait sans doute que ce qu'on a pris pour ἡ (après la syllabe δω) n'est autre chose qu'un κ (ϗ), surmonté d'un petit angle (∟) qui est l'abréviation de εν. C'est en effet ainsi que εὐώδωκεν se trouve écrit dans le ms. de Copenhague. Au surplus, il nous semble que Hilgenfeld a mis le doigt sur la bonne leçon, lorsqu'il a conjecturé : ἀπορρίψατε αὐτὰ μακρὰν ἀπ' ἐμοῦ, οὐκ εὐδοκῶ ἐν αὐτοῖς.

Après avoir terminé l'examen de ces quelques volumes grecs, M. B. passe aux manuscrits latins à enluminures. Au point où en est parvenue actuellement sa publication, il en a déjà décrit quatorze (la notice consacrée au quatorzième n'a pas encore paru en son entier), tous manuscrits de contenu ecclésiastique, exécutés entre le xe et le xiiie siècle. On trouvera là de bonnes reproductions au trait de plusieurs de ces enluminures. Ce sont : 1° un saint Matthieu d'après un évangéliaire du xe siècle (anc. fonds royal, n° 10, in fol.), déjà étudié et reproduit par Westwood, *Irish and anglosaxon manuscripts*, tome XLI (cf. t. XIII); 2° un B majuscule initial qui orne la première page du ms. n° 143, in-fol. fonds de Thott. Ce B, vraiment monumental, a paru si remarquable à M. Bruun qu'il a tenu à le faire dessiner en grandeur naturelle. Quant au manuscrit lui-même, il est tout du long enrichi de magnifiques peintures, et peut passer pour l'un des beaux spécimens de la calligraphie occidentale au xiie siècle ; — 3° un P dont la boucle sert d'encadrement à un médaillon d'un dessin ferme et d'une expression vivante ; il faut vraisemblablement y reconnaître le portrait authentique, en buste, de quelque évêque du temps. — Nous ne pouvons malheureusement point insister davantage sur les détails d'une publication où il y en aurait tant d'intéressants à relever. Disons seulement qu'elle ne peut manquer d'être d'une utilité incontestée pour ceux qui s'occupent du développement de l'art au moyen âge, et cela grâce à la richesse d'informations que la solide érudition de son auteur a su y rassembler, aussi bien qu'en raison du soin si consciencieux avec lequel les descriptions des enluminures y ont été traitées. On ne peut exprimer qu'un regret, c'est que la Bibliothèque royale n'ait livré qu'une seule et unique feuille de communications pendant l'année 1877, et cinq feuilles seulement en tout pendant les deux dernières années qui viennent de s'écouler. On ne se résigne pas volontiers à attendre dix ans la dernière page d'un bon livre.

Ch. Graux.

---

223. — *Βίοι παράλληλοι τῶν ἐπὶ τῆς ἀναγεννήσεως τῆς Ἑλλάδος διαπρεψάντων ἀνδρῶν ὑπὸ Ἀναστασίου Γούδα, διδάκτορος τῆς ἰατρικῆς.* (Vies parallèles des hommes qui se sont distingués lors de la régénération de la Grèce, par Anastase Goudas, docteur en médecine). Athènes, 1869-1876, 8 volumes in-8°.

L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet malheureusement pas de faire connaître, en détail, aux lecteurs de la *Revue* l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Nous devons nécessairement nous borner à dire, que M. Goudas a accompli avec courage et succès une tâche ardue et doté son pays d'une œuvre sérieuse et consciencieusement élaborée. Nous sommes en mesure d'affirmer qu'il n'a rien épargné, ni le temps ni l'argent, pour réunir les documents précieux qu'il a sauvés de l'oubli et de la destruction dont ils étaient menacés, Trois fois M. G. a parcouru en tous sens les pays helléniques, recueillant de la bouche de ceux mêmes qui y avaient pris part, l'émouvant récit des luttes héroïques que la Grèce soutint, il y a un demi-siècle, pour reconquérir son indépendance nationale.

M. G. retrace éloquemment la biographie de Rhigas Ferræos, ce premier martyr de la liberté, inhumainement livré aux Turcs par une puissance qui se disait civilisée, et celle du patriarche œcuménique Grégoire, pendu à Constantinople par la populace juive et musulmane; celle de Samuel, dit le *Jugement dernier*, ce moine fameux qui se fit sauter en l'air, à Counghi, plutôt que de se rendre à ses ennemis et dont la mort a été chantée par un poëte italien. Viennent ensuite ceux qui combattirent les grands combats des guerres de l'Indépendance. C'est tout une galerie de héros, qui exciteront l'admiration des races futures au même point que les grands hommes de Plutarque. Ce sont Marc Botzaris, Miaoulis, Constantin Canaris, le brulôtier fameux, chanté par les plus grands poëtes de l'Europe moderne, et qui vient de mourir pauvre et vénéré dans sa petite maison de Patissia, où nous eûmes naguère l'honneur de lui faire une visite dont nous gardons un précieux souvenir. Ce sont encore Théodore Colocotronis, Androutzos, les Tzavellas, Panourias, Hadji-Petros, Athanase Diacos, qui a inspiré de si beaux vers à l'un des plus illustres poëtes de la Grèce moderne, M. A. Valaoritis.

Ce ne sont pas seulement les glorieux faits d'armes, d'où est sortie la Grèce régénérée, que M. G. nous a racontés; il nous retrace également la vie des hommes qui se sont distingués par leur savoir, leur patriotisme, ou leurs capacités administratives ou diplomatiques. Nous voyons tour à tour défiler devant nos yeux : Eugène Bulgaris, le célèbre prédicateur de la grande église patriarcale, qui enseignait avec éclat le grec littéraire, la philosophie, la physique, l'astronomie et la théologie, qui traduisait, à la prière de Catherine II, les *Géorgiques* et l'*Énéide;* Nicéphore Théotokis, ce nouveau Chrysostome, dont le style est un modèle de pu-

reté, d'élégance et de goût; Théophile Caïris, le libre-penseur, le philosophe éminent, persécuté toute sa vie, banni, revenant dans son pays se faire condamner à la prison perpétuelle, mourant à Syra, et enterré derrière le lazaret de cette ville, comme un pestiféré; Adamantios Coray, esprit créateur servi par une vaste érudition, voulant reposer « dans cette terre de Paris qu'il aimait à l'égal de la terre hellénique », et à laquelle un patriotisme mal compris l'a récemment arraché, au mépris de ses suprêmes volontés; Psalidas, n'hésitant pas à braver la colère du féroce Ali, pacha de Janina, qui lui ordonnait d'empoisonner le consul de France, M. Pouqueville, dont les publications ne cessaient de faire connaître au monde civilisé les crimes effroyables commis chaque jour par le tyran; Gennadios, qui se faisait tribun pour électriser les masses devant le péril national; Jacques Rizos, esprit caustique mais sérieux, diplomate habile, poëte de talent, historien consciencieux; Arsakis, un des bienfaiteurs de la Grèce, connu par la fondation de l'édifice qui porte son nom et qui est destiné à l'instruction des jeunes filles; le baron Sinas, dont la nouvelle académie, construite en marbre du Pentélique, redira aux générations futures le patriotisme et la générosité. Au nom de ces illustres *évergètes* de la Grèce, nous ne doutons pas que M. G. n'ajoute celui d'un homme dont le souvenir demeurera attaché à toutes les fondations qui font la gloire et l'honneur de l'hellénisme contemporain; nous voulons parler de M. Christakis Efendi Zographos. Il a sa place marquée d'avance au milieu de ces Hellènes dont l'intelligente générosité sait partout découvrir et encourager ceux qui travaillent au développement des études grecques.

Parmi les hommes politiques les plus éminents, nous ne pouvons que citer quelques noms : Capodistria, Métaxas, Sp. Tricoupis, historien et poëte; Déligiannis, Notaras, Hypsilantis, Mourouzis, Boulgaris, Mavrocordato, Colettis, etc. La biographie de chacun de ces personnages abonde en détails et en informations puisés aux meilleures sources; le futur historien de la Grèce régénérée pourra y trouver l'éclaircissement de bien des points obscurs de l'histoire contemporaine. M. G. s'élève parfois jusqu'à l'éloquence, par exemple lorsqu'il parle des conséquences possibles de l'entrevue projetée entre Bonaparte et Rhigas Ferræos; et d'un autre côté, il n'hésite pas à critiquer, et avec raison, l'opinion de Coray sur l'opportunité de l'insurrection hellénique.

Généralement parlant, l'ouvrage de M. G. est écrit avec beaucoup d'impartialité et de modération. Nous aurions bien cependant quelques petites réserves à faire, notamment en ce qui concerne Caïris. Nous trouvons M.G. bien sévère pour ce pauvre grand homme, qui aima mieux mourir dans un cachot que de signer une rétractation que sa conscience désapprouvait. Soyons francs; il y a, dans le volume intitulé : Πλοῦτος καὶ θυσίαι, certains noms que nous voudrions pouvoir en éliminer. Ils appartiennent, il est vrai, à des gens d'une parfaite honorabilité, ayant géré leur fortune de façon à grossir leurs capitaux, mais il nous semble que ce n'est pas là

un titre suffisant pour être déclaré digne de passer à la postérité. Leur biographie est, on le pense bien, parfaitement vide de faits importants, et, malgré toute son habileté, M. G. n'a pu réussir à la rendre intéressante. Cette partie de l'ouvrage est bien terne et bien ennuyeuse, si on la compare au récit de ces luttes épiques qui seront l'éternel honneur de la nation grecque.

L'ouvrage de M. G. est écrit dans un style élégant et simple, il est à la portée de tout le monde, et il a sa place marquée dans la bibliothèque du savant comme dans celle de l'homme du monde. Tel qu'il est, l'ouvrage de M. G. n'est pas terminé, il en reste encore le tiers à publier. Cette œuvre si méritante ne saurait demeurer imparfaite, et nul doute que M. G. ne trouve, auprès de quelqu'un de ses généreux compatriotes, le concours qui lui est nécessaire pour l'achèvement du beau travail auquel il a consacré sa vie. Il serait à souhaiter que la partie la plus intéressante de l'ouvrage, celle qui comprend la vie des héros des guerres de l'Indépendance, fût traduite dans notre langue. On pourrait en former deux volumes, auxquels, nous n'en doutons pas, le public français ferait le meilleur accueil. Nous engageons fort M. G. à supprimer à l'avenir les portraits lithographiés de ses héros; ceux qu'il nous a donnés sont plus que médiocres et souvent grotesques. Nous l'engageons enfin à soigner davantage la correction des notes françaises, toutes sont criblées de fautes et souvent incompréhensibles. Puissent les lignes qui précèdent prouver à M. Goudas le vif intérêt que nous a inspiré son ouvrage et le désir que nous avons d'avoir bientôt à rendre compte à nos lecteurs des quatre derniers volumes.

Emile Legrand.

---

223. **Lehrbuch der Psychologie** vom Standpunkte des Realismus und nach genetischer Methode von Ph. Dr Wilhem Volkmann Ritter von Volkmar, K. K. O. Œ. Professor der Philosophie an der Universitaet zu Prag, corr. Mitglied der K. Academie der Wissenschaften in Wien, Ritter des K. œsterr. eisernen Kronenordens. Grundriss der Psychologie. Zweite sehr vermehrte Auflage. Cœthen, Otto Schulze, 1875. 2 vol. 8°, vii et 481 p., 547 p.

Le traité de psychologie donné par M. Volkmann est une seconde édition revue et très-augmentée d'un *Abrégé* (Grundriss) *de psychologie* qu'il avait publié à Halle (1856). M. V. s'est proposé de faire connaître l'ensemble des recherches de l'école de Herbart dans le domaine de la psychologie et de retracer aussi complétement que possible le développement historique des différentes parties de cette science. Il indique sur le titre même de l'ouvrage, qu'il a suivi la méthode d'*engendrement* (genetische). Il croit pouvoir ramener les différents phénomènes psychiques à un seul fait élémentaire qu'il appelle *Vorstellung*

(représentation), mot qui comprend ce que nous appelons *sensation* et ce que nous appelons *idée* et qui désigne, pour M. V., le produit de l'acte par lequel l'âme rend ou tend à rendre quelque chose présent à la conscience [1]; et il pense qu'il est possible de montrer comment, de ce fait élémentaire, s'engendrent, suivant les lois auxquelles il est soumis, les phénomènes complexes, qu'on appelle formes de la sensibilité (espace, temps), idées générales et abstraites, conscience du moi, jugements, raisonnements, sentiments (Gefühle), désirs, volitions. L'ouvrage est divisé en deux parties : une partie analytique, où M. V. traite de la *représentation* et de ses lois, et, à ce propos, de la sensation et de l'association des idées, de la mémoire et de l'imagination; une partie synthétique, où il explique les phénomènes complexes dont les *représentations* sont les éléments.

Le plan et l'exécution de l'ouvrage sont conformes aux principes de Herbart que M. V. expose avec une bonne foi entière, qui ne dissimule pas les objections et les difficultés, et qui ne s'y arrête pas non plus. Herbart [2], qui avait suivi les leçons de Fichte et qui en ressentit profondément l'influence, a bâti un système non moins ingénieux que celui de son maître, et qui ne lui est pas inférieur pour l'ambition de tout déduire et pour l'abus de l'abstraction. M. V. ne s'en est pas assez défié, non plus que de l'abus de la métaphore, qui est aussi dangereuse qu'inévitable en psychologie.

Je crois voir un premier abus de l'abstraction dans la conception de ce que Herbart appelle *représentation* (Vorstellung). Ce mot peut désigner trois phénomènes psychiques très-distincts, une sensation de blanc par exemple, l'idée-image ou l'idée de cette sensation reproduite par la mémoire ou l'imagination, etc., l'idée abstraite du blanc. En outre, suivant M. V., le mot « Vorstellung » désigne proprement un phénomène élémentaire, dont la sensation elle-même est composée, si simple qu'elle paraisse. Il convient (p. 214) que ce phénomène ne peut être atteint par l'expérience, que l'observation interne trouve toujours la *représentation* à l'état de *sensation,* et (p. 353) que les lois de la *représentation* ne sont qu'idéales. Il ne serait pas facile d'imaginer la réalité qui répond à cette hypothèse, si l'auteur n'avertissait pas que la sensation (Empfindung), quoique déjà complexe, est encore le phénomène psychique le plus voisin de la *représentation* [3]. Il résulte de ce point de départ hypothétique,

---

1. La *Vorstellung* ne *représente* pas comme un dessin représente un objet, et elle n'est pas non plus une évolution purement intérieure de l'âme (p. 172). Ce mot est embarrassant à traduire en français; *représentation* est équivoque; *sensation* ou *idée* sont trop restreints.

2. Les principes psychologiques de Herbart ont été exposés brièvement dans la *Revue critique,* 1867, II, 389.

3. M. V. avoue (p. 214) que c'est un inconvénient pour la psychologie que de s'arrêter à la sensation sans pouvoir saisir expérimentalement le fait élémentaire qui a compose; mais, suivant lui, elle n'est pas dans une condition pire que la physique

non-seulement que l'exposition est obscure, mais encore qu'elle est dépourvue de rigueur: ce qui est vrai de la sensation n'est pas nécessairement vrai de l'idée-image et de l'idée abstraite. L'auteur le suppose, mais il ne l'établit pas. En outre, ce qui est vrai des sensations de la vue peut n'être pas vrai de celles de l'ouïe, du toucher, de l'odorat, du goût [1].

Il y a un autre abus de l'abstraction dans la manière dont M. V. appuie la psychologie sur la métaphysique. De ce que l'âme est un être (Wesen) simple en rapport de pénétration intime (im Zusammen [2]) avec d'autres êtres également simples, mais de qualité contraire, il croit pouvoir conclure qu'elle doit *représenter*, et de la simplicité de l'âme il conclut que les actes, par lesquels l'âme *représente* simultanément, doivent s'unir en un seul et même acte. Au fond, ces démonstrations ne sont qu'une description hypothétique et abstraite du phénomène de la sensation.

M. V. démontre ce qu'il affirme touchant les *représentations*, en s'appuyant sur des idées métaphysiques qui sont abstraites du fait même de la sensation et des conditions où il se produit; il démontre des faits d'expérience par des principes tirés de ces mêmes faits. Au reste, ce cercle est peut-être inévitable, dès qu'on applique les considérations métaphysiques sur la substance aux faits psychiques. Quand on ne considère plus la substance comme le support inerte des qualités, quand on la doue de quelque activité, on est conduit nécessairement à se la représenter d'après le type de notre âme.

Réciproquement, on ne peut décrire les phénomènes psychiques que

---

qui, dans ses hypothèses, en reste à la molécule sans pénétrer jusqu'à l'atome. Il me semble pourtant que les conditions sont très-différentes. On peut déterminer ce que l'atome a de commun avec la molécule et par où il en diffère; et on conçoit nettement, par analogie avec la constitution du corps par les molécules, comment la molécule est constituée par les atomes. M. V. dit (p. 214) que la *représentation* a avec la sensation cela de commun qu'on en a conscience; mais il ne s'explique ni sur les différences qui séparent le phénomène élémentaire du phénomène composé, ni sur l'analogie qui doit nous guider pour concevoir comment la *représentation* constitue la sensation.

1. Une loi fondamentale de la *représentation*, c'est que deux *représentations* simultanées s'obscurcissent réciproquement, quand elles sont contrairement opposées, comme une sensation de blanc et une sensation de noir. Mais comment déterminer cette opposition dans les sensations des autres sens? M. V. convient (p. 354) que ce n'est pas sans difficulté pour les sensations de l'ouïe. Et la chose ne me paraît pas plus facile pour celles de l'odorat, du toucher, du goût.

2. Ce mot, qui joue un rôle très-important dans la philosophie de Herbart, ne m'offre pas un sens clair, et je ne suis pas sûr d'en avoir bien rendu le sens. M. V. dit (p. 166) : « Dass von diesem Zusammen als solchem alle Raum-und Zeitbestimmungen fern zu halten sind und dass es nicht als blosses Aneinander, sondern als reines In-und Durcheinander, als « Verschiedenheit ohne Geschiedenheit » zu denken sei, bedarf keiner Auseinandersetzung ». Je ne puis parvenir à concevoir ce que M. V. nous invite ici à concevoir, *sans qu'il soit besoin d'explication*; je n'ose pas même traduire.

par des métaphores et des analogies empruntées au monde extérieur. On dit des idées qu'elles sont *claires* ou *obscures*, que l'idée la moins générale est *comprise* dans la plus générale; on tire ces métaphores des sensations de la vue. En traitant de l'association des idées, on est porté à les considérer comme autant d'êtres individuels qui agissent les uns sur les autres; on dit qu'une idée *appelle* ou *éveille* l'autre. En traitant de la volonté, on emprunte des métaphores aux poids, à la balance, à l'équilibre. Herbart ne pouvait faire autrement que d'employer un langage métaphorique et d'emprunter ses métaphores au monde extérieur. Comme il avait d'ailleurs beaucoup étudié les sciences mathématiques et physiques, il a voulu imposer à la psychologie l'enchaînement systématique, la précision et la rigueur de l'astronomie et de la physique sans songer que les phénomènes psychiques ne peuvent être étudiés au moyen de l'observation [1] et de l'expérimentation, ni réduits en théorie au moyen de l'abstraction. L'école de Herbart, qui rejette la théorie des facultés de l'âme, admet autant de forces que de *représentations*. Herbart a considéré les *représentations* comme on considère les idées dans le phénomène de l'association. Les *représentations* sont pour lui comme autant d'atomes, d'êtres individuels, de forces [2] qui agissent constamment les unes sur les autres, soit pour se fondre (sich verschmelzen), quand elles sont de même qualité, comme deux sensations de blanc, ou quand elles sont disparates, comme une sensation de blanc et une sensation d'amertume, soit pour s'entraver, se faire obstacle (sich hemmen), quand elles sont contrairement opposées, comme une sensation de blanc et une sensation de noir. L'obstacle diminue l'énergie avec laquelle l'âme *représente;* il en paralyse une partie sans l'anéantir, et il en résulte que cette partie paralysée de l'énergie devient latente, ne *représente* plus en réalité, mais tend à *représenter*. La paralysie de l'énergie avec laquelle l'âme *représente,* se manifeste par une diminution du degré de clarté de la *représentation*. Quand la *représentation* est complètement obscurcie, on cesse d'en avoir conscience; la représentation *tombe* et devient latente; mais la force qui l'a produite tend à la ramener, à la faire *remonter* au-dessus de l'horizon de la conscience, et elle remonte en effet, quand les obstacles qui avaient paralysé son énergie lui laissent reprendre son action. On voit que toute cette terminologie est absolument méta-

---

1. M. V. a très-bien développé (p. 41 et suiv.) les difficultés de l'observation interne, qui est pourtant la source unique de la psychologie; et il fait remarquer fort justement (p. 44-45) que les expériences de l'optique sur les conditions de la vision sont des expériences de physiologie et non de psychologie.

2. Il n'est pas facile d'appliquer à ces phénomènes l'idée de *force* (Kraft), ni de concilier cette sorte d'atomisme psychique avec la simplicité de l'âme : « La *représentation,* dit M. V. (p. 540), n'a pas de force en elle-même, et n'est pas une force par elle-même ; mais elle *devient* une force quand elle se rencontre avec d'autres *représentations*. Alors les *représentations* ne sont plus des forces dans l'âme, mais des forces de l'âme, qui agit seule en toutes ».

phorique, et les métaphores ont cela de particulier qu'elles ne sont pas tirées de phénomènes physiques concrets et qu'elles ne changent pas avec les phénomènes psychiques qu'il s'agit de décrire ; c'est une terminologie abstraite et suivie, transportée de la mécanique en psychologie. Il en résulte des inconvénients bien plus graves que de l'emploi du langage vulgaire. Quand on parle de la *clarté* des idées, de leur *association*, du *feu* des passions, il n'est pas à craindre que ces métaphores soient prises au propre. Mais quand on parle de *forces* et de *mouvements*, d'*obstacle*, de *résistance*, de *réaction*, les idées exprimées par ces termes sont ou paraissent plus voisines des phénomènes psychiques, sans y convenir cependant. Nous avons conscience d'états internes qui coexistent, et nous sentons qu'ils ne coexistent pas dans l'espace ; pourtant on ne conçoit pas de coexistence sans espace ; nous avons conscience de nombreux, de continuels changements dans notre état intérieur, et nous sentons qu'il n'y a pas de mouvement ; pourtant on ne conçoit pas de changement sans mouvement. Nous avons conscience d'un principe d'action qui est en nous et qui produit les différents phénomènes psychiques ; et nous sentons qu'une sensation, une idée, un désir, une volition ne sont pas des mouvements, qu'une sensation et une idée ressemblent plutôt à un repos ; pourtant on ne conçoit pas d'action sans mouvement, et on ne conçoit guère un principe d'action que comme une cause de mouvement, ce qu'on appelle *force*. Il en résulte qu'on est porté à prendre toutes ces métaphores au propre ; d'ailleurs, elles se prolongent, et en se prolongeant, toute comparaison finit par faire perdre de vue l'objet principal pour ne plus représenter que celui auquel il est comparé. Les phénomènes psychiques sont tellement transformés dans le langage de Herbart, qu'ils en deviennent méconnaissables, et qu'on n'a plus devant l'esprit que l'hypothèse et les abstractions qu'il substitue aux faits d'expérience interne.

Ce qui contribue encore à faire oublier la réalité, c'est que Herbart poussant l'analogie avec la mécanique, ou plutôt la substitution de la mécanique jusqu'au bout, a cru pouvoir soumettre à l'analyse mathématique l'action des *représentations* les unes sur les autres ; et l'on sait combien les formules algébriques transportent l'esprit loin des choses dont elles représentent les rapports de grandeur. Herbart trouvait ici un appui dans le langage vulgaire. Comme les phénomènes physiques sont tous susceptibles d'augmentation et de diminution, les métaphores qu'on en tire introduisent les idées de *plus* et de *moins* dans l'expression des phénomènes psychiques : une idée est *plus* ou *moins claire ;* une note est *plus* ou *moins haute* ou *basse*, et pourtant on sait que les différences entre ces sensations, considérées indépendamment de la cause qui les produit, sont purement qualitatives ; les idées de *plus* et de *moins* sont uniquement amenées par les métaphores de *clarté* et de *hauteur*. Herbart, prenant au propre ces expressions figurées, a considéré le degré de clarté des *représentations* comme une grandeur mesurable ; et c'est la

grandeur qui sert de base à tous ses calculs, puisque toutes les actions des *représentations* les unes sur les autres ont pour résultat d'en augmenter ou d'en diminuer le degré de clarté. M. V. définit le degré de clarté d'une représentation ou plutôt la force (Staerke) d'une sensation, par le degré de conscience qu'on en a [1]. Il admet comme évident que la clarté avec laquelle on a conscience d'une sensation change graduellement et que les différents états par lesquels passe la conscience diffèrent quantitativement et non qualitativement; et pourtant la chose aurait besoin d'être démontrée [2]. Ensuite, en admettant que la conscience d'une sensation passe par tous les degrés jusqu'à l'inconscience, si c'est une grandeur mesurable, il faudrait, pour le calcul, déterminer dans quelles conditions deux sensations ont la même force. Autrement on ne voit pas ce que signifieraient les formules qui indiquent des opérations à faire sur des nombres, si l'on ne peut remplacer les lettres par des nombres [3].

Dans la partie synthétique, M. V. s'efforce de ramener aux *représentations* considérées dans leurs différents degrés de clarté, les notions de temps et d'espace, la conscience du moi, les idées abstraites et en général les produits de la pensée; il cherche à ramener aux représentations considérées dans l'activité qui les produit, les maintient et les reproduit, les sentiments, les idées, la volonté. Ces déductions psychologiques me paraissent souffrir les mêmes difficultés que les déductions métaphysiques de la première partie; elles paraissent faire un cercle. La conscience du moi, les produits de la pensée, abstractions, jugements, raisonnements, sont sans doute des faits complexes; chacun d'eux a cependant son unité spéciale, qui ne se dérive pas nettement de l'action réciproque des *représentations* les unes sur les autres. Quant à l'idée d'espace et à l'idée de temps [4], elles ne paraissent pas susceptibles ni d'être définies sans tautologie ni d'être déduites sans cercle vicieux. Au reste, on peut dire en général qu'il en est de même de tous les phénomènes psychiques considérés dans leurs genres, leurs espèces et leurs variétés, sensations, sentiments, désirs, volonté : ils nous apparaissent comme primitifs, simples, irréductibles, spécifiquement différents, indéfinissables. Quand on essaye de les définir, on ne fait que déterminer les conditions où ils se produisent,

1. Je ne vois nulle part que M. V. définisse ce qu'il entend par *degré de clarté* (Klarheitsgrad) d'une *représentation*. Je suppose qu'on peut y appliquer la définition qu'il donne (p. 231) de la force de la sensation. Il discute d'ailleurs fort bien cette question délicate de l'intensité de la sensation.

2. Il semble plutôt que ce dont nous avons conscience disparaît subitement, sans que nous puissions nous apercevoir d'aucun obscurcissement graduel. Le retour d'une sensation passée à la conscience ne semble pas s'opérer moins subitement.

3. M. Tannery, professeur à la Faculté des sciences de Paris, a présenté ces considérations avec beaucoup de force dans la polémique qu'il a soutenue, sous le voile de l'anonymat, contre MM. Delbœuf et Wundt. Voir la *Revue des cours scientifiques*, 1875, nos 31, 32, 37, 43, 46.

4. On a reproché à M. V. de déduire l'idée de temps par un cercle vicieux. Il s'en défend (p. 21), mais il ne me paraît pas réussir à se justifier. On ne voit pas dans sa déduction la transmission de la simultanéité à la succession.

mais on ne dit pas ce qu'ils sont en eux-mêmes [1]. Quand on veut les déduire, on les suppose tacitement dans les conditions d'où l'on croit les *engendrer*.

Par exemple, voici comment M. V. déduit les sentiments de plaisir et de peine : quand l'acte, par lequel l'âme *représente*, heurte contre un obstacle, il cherche à se maintenir et ne peut y parvenir ; ce conflit s'exprime par une certaine *tension* (Spannung) de l'activité ; nous avons conscience de cette activité et de son degré de tension, et cette conscience est le sentiment (Gefühl), sentiment de peine, quand l'activité représentative est déprimée par l'obstacle, sentiment de plaisir, quand elle s'affranchit de cette pression. D'abord M. V. identifie le sentiment à un fait de connaissance, quoique un sentiment de plaisir et de peine et la conscience d'un état interne nous apparaissent comme deux faits d'un caractère absolument différent. Ensuite, comme l'a très-fortement objecté Lotze, on ne voit pas pourquoi on ressentirait avec peine la pression de l'obstacle, et avec plaisir la délivrance de cette pression. Il n'y a aucune liaison nécessaire entre ces deux faits. Enfin, le plaisir et la peine ne sont pas définis en eux-mêmes, mais par l'occasion à laquelle ils se produisent. On peut faire des objections analogues à toutes les définitions qui ont été données du plaisir et de la peine. En réalité, le sentiment, le plaisir, la peine ne sont pas plus susceptibles de définition que la sensation de couleur, les sensations de rouge, de violet, etc. Nous avons conscience que tous les sentiments, que toutes les sensations de couleur ont quelque chose de commun qui fait que nous leur donnons les noms de sentiment et de couleur ; mais nous ne pouvons dire ce que c'est. Nous avons conscience que le plaisir n'est pas la peine, mais nous ne pouvons les définir. Il ne serait pas équitable de laisser le lecteur sous l'impression de cette discussion. Il y a deux parties distinctes dans le traité de M. V. : celle où il expose les recherches de l'école de Herbart et où l'on ne trouve guère qu'à contester, parce que l'auteur ne s'est pas assez résigné à ignorer — chose difficile en philosophie ; — celle qui lui est personnelle et qui me paraît bien préférable.

M. V. est un esprit sincère, droit, judicieux, nourri d'une immense lecture qui lui permet de traiter complètement son sujet, qui lui fournit une grande abondance de faits curieux et lui suggère une multitude d'aperçus intéressants. Il a eu l'idée très-heureuse de faire l'historique de chacune des questions qu'il traite, et c'est un exemple qu'on devrait suivre dans tous les ouvrages de philosophie ; on sait qu'Aristote ne traite jamais une question sans avoir discuté les opinions de ses devanciers ; on sait que sa métaphysique et son traité de l'âme sont précédés d'une in-

1. C'est ce que fait M. V., quand il définit (p. 213) la sensation, l'état (Zustand) développé par l'âme *à l'occasion* (bei Veranlassung) de l'excitation nerveuse (des Nervenreizes) qui lui est transmise.

troduction historique. C'est le seul moyen de connaître les difficultés d'un sujet et de rendre compte de ce qui est résolu et de ce qui est encore en suspens. L'érudition de M. V. est très-vaste, peut-être un peu surabondante — il omet pourtant Maine de Biran qu'il semble ne pas connaître; — il cite trop d'auteurs obscurs, et n'insiste pas assez sur les points importants ni sur la discussion des opinions qu'il rapporte. Enfin, l'exposé historique devrait précéder celui des vues de l'auteur, auxquelles l'esprit serait mieux préparé; tel qu'il est, il n'en est pas moins exact et instructif. Au reste, dans l'ensemble, le traité de M. Volkmann apprend beaucoup et ne donne pas moins à penser. Il me paraît indispensable à ceux qui s'occupent de psychologie.

Y.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 novembre 1877.

M. Delisle lit une *Notice sur un manuscrit des Grandes Chroniques de France conservé au Musée britannique.* Ce manuscrit est le nº 6 G VI du fonds du roi. C'est un volume écrit au XIVᵉ siècle, d'une exécution très-soignée, orné de plus de 450 peintures. Il comprend, en vingt livres, les *Grandes Chroniques de France*, en langue française, depuis l'origine jusqu'à la mort de saint Louis. Il représente une rédaction des *Chroniques* qui paraît avoir été arrêtée peu de temps après la mort de saint Louis, et qui n'est pas connue d'ailleurs. Le 20ᵉ livre, relatif au règne de saint Louis, est formé par une version française de la *Vie de saint Louis*, par Guillaume de Nangis, version qui devra être consultée pour l'établissement définitif du texte de cette *Vie*. Mais la principale particularité du manuscrit de Londres, c'est qu'il a été chargé, dès le XIVᵉ siècle, de notes marginales destinées à suppléer aux lacunes de la version française; l'auteur de ces notes paraît les avoir tirées d'un original latin qu'il avait collationné avec le manuscrit français. M. Delisle établit que le manuscrit qui a servi à cette révision est le ms. latin 5925 de la Bibliothèque nationale. Ce manuscrit, écrit au temps de saint Louis, a été lui aussi chargé de notes marginales, au XIVᵉ siècle, par la même main qui a écrit les notes du ms. 6 G VI de Londres; ces notes sont en partie des indications de concordances entre le texte latin et la version française des *Grandes Chroniques*, en partie des gloses tirées de cette version[1]. Les mss. 5925 et 6 G VI ont donc été collationnés l'un sur l'autre par un même personnage, qui les a annotés tous deux à mesure qu'il faisait cette collation.

---

1. Ce même manuscrit 5925 porte encore une autre série de notes, plus anciennes, qui ont passé dans le texte des *Grandes Chroniques* et y sont incorporées. Il en résulte que ce manuscrit avait été employé pour la rédaction même du texte des *Chroniques*, qu'il a servi plus tard à reviser.

M. Delisle pense que l'auteur de ces notes doit être ou le chancelier de Charles V, Pierre d'Ormesson, ou quelqu'un des collaborateurs que Pierre d'Ormesson employa pour le travail de révision et de continuation des *Grandes Chroniques* dont Charles V l'avait chargé.

M. Clermont-Ganneau continue sa lecture sur *le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse.*

M. Desjardins continue la lecture du travail de M. Charles Tissot sur la géographie de l'Afrique romaine. Poursuivant la description de la route de Thurris à Thignica par Vallis, M. Tissot fait connaître les stations appelées *Ad Aticille* (aujourd'hui Henchir Amara), *Coreva* (Henchir Dermouliya) et *Aquae*. Ce travail est entièrement nouveau, M. Tissot étant le premier voyageur qui ait exploré ces contrées au point de vue archéologique. Il décrit les ruines qu'il a rencontrées, et qui sont en certains endroits assez considérables. Il a trouvé aussi plusieurs bornes milliaires dont quelques-unes lui ont permis de fixer avec certitude l'emplacement des localités anciennes. L'une de ces bornes portait un reste d'inscription ainsi conçu : ..... | TRAIANVSH... | AVG PONT.... | POTVIICOS.... | VIAMAKARTHAGINE.... | THEVESTEM..... | PE..... | LIIII, ce que M. Tissot restitue à l'aide de plusieurs inscriptions analogues, ainsi qu'il suit : « [Imperator Caesar, divi Nervae nepos, divi Trajani Parthici filius,] Trajanus H[adrianus] Augustus, pontifex [maximus, tribuniciae] potestatis VII, consul [III], viam a Karthagine [stravit] pe[r legionem III Augustam P. Metilio Secundo legato Augusti pro praetore]. LIIII. » Cette inscription, trouvée à Henchir Amara, est de l'année 123 : elle fixe l'emplacement de la station d'*Ad Aticille*, qu'on savait être située à 54 milles de Carthage.

Ouvrages déposés : — DELISLE (L.), Notices sur un livre à peintures exécuté en 1250 dans l'abbaye de Saint-Denis, lettre à M. le duc de la Trémoille (extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*). — HAYAUX DU TILLY, Nouvelle lecture de la Table de Peutinger, en ce qui concerne la route de Reis Apollinaris à Forum Voconii ou plus exactement à Forum Julii (Tours, in-8°).

Présenté de la part des auteurs : — par M. Le Blant : MARTIGNY, Dictionnaire des antiquités chrétiennes, nouv. éd.; — *par M. Renan :* BERGER (Philippe), Les ex-voto du temple de Tanit à Carthage, Lettre à M. Fr. Lenormant sur les représentations figurées des stèles puniques de la Bibliothèque nationale (in-4°); — *par M. Defrémery :* MONTAIGLON (A. de) et James de ROTHSCHILD, Recueil des poésies françaises des XVe et XVIe siècles, t. XII (Bibliothèque elzévirienne).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — **24 Novembre** — **1877**

224. — **Lexicon Æschyleum.** Edidit Guilelmus Dindorfius. Leipzig, Teubner, 1876. 432 et vi p. gr. in-8° à 2 colonnes.

Un lexique d'Eschyle, quand il est signé du nom de Guillaume Dindorf, s'impose à l'attention des hellénistes et n'a guère besoin de leur être recommandé. Du reste, nous avons déjà annoncé la publication du premier fascicule de cet ouvrage dans cette Revue, 1873, II, p. 243. La seconde moitié se distingue par les mêmes qualités que la première : la valeur scientifique du fond et l'entente pratique de l'arrangement. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les pages relatives à l'article Ὀ, la discussion des formes vicieuses οἰκτίρω et οἰκτιρῶ, la série des significations de ῥύσιον (d'après G. Hermann), etc.

Le nombre des conjectures que l'on a faites sur le texte d'Eschyle s'est extrêmement augmenté dans ces dernières années : c'est un vrai déluge. M. D. n'a eu garde de s'y noyer ; il n'en a admis dans son lexique qu'un choix discret, soit pour les approuver, soit pour les réfuter. Parmi ces conjectures, celles qui ont été tirées des gloses des lexicographes ne sont pas les moins méritoires, ni les moins dangereuses non plus. On s'expose, en effet, à prêter à un poëte attique des mots appartenant à quelque dialecte obscur, quelquefois même des mots qui n'ont jamais existé et qui ne proviennent que de l'erreur d'un grammairien ou de la faute d'un copiste. Aussi voyons-nous, à l'article νεύω, les conjectures ναύοντα et ναυστῆρα prudemment écartées par l'auteur. Il trouve au contraire probable l'idée de Heimsoeth qui veut substituer ταὼς à πολὺς dans le vers 250 des *Perses :* Ὦ Περσὶς αἶα καὶ πολὺς πλούτου λιμήν. C'est que le même vocable a été rendu par Madvig à la prose de Platon (*Theæt.*, p. 175, C) d'après les indices fournis par le meilleur manuscrit. Malgré cela, je ne voudrais conseiller à aucun éditeur de mettre ταὼς dans le texte d'Eschyle : nous ignorons même si α y était bref, comme l'exigerait le vers en question.

Les *Addenda* donnent un supplément de leçons conjecturales, moins

cependant que la préface n'en semblait promettre. Il y en a qui, suivant nous, auraient été dignes d'y figurer, qui ont échappé à M. D. ou qui ont été moins favorablement jugées par lui.

Exemples. *Suppl.* 383, on lit : Τοῖς πέλας προσήμενοι. Tournier (*Exercices critiques*, p. 63) propose : Τοὺς πέλας προσιγμένοι, conjecture qui nous semble justifiée par le sens. Nous regardons aussi comme digne d'être notée la conjecture de Wecklein qui écrit ἁρμῷ pour ὅρμῳ dans *Agam.* 665. En revanche, nous doutons fort de la justesse d'une autre conjecture du même savant, qui a séduit M. D. Dans *Agam.* v. 717 :

Ἔθρεψεν δὲ λέοντος ἶ-
νιν δόμοις ἀγάλακτον οὔ-
τως ἀνὴρ φιλόμαστον

il corrige ἀγάλακτα βούτας ἀνήρ. Est-il bien nécessaire de changer οὕτως? Eschyle conte ici un apologue (αἶνος). Or, on sait que les Grecs commençaient volontiers ces espèces de petits récits par le mot οὕτως. Voy. Platon, *Phèdre*, p. 237 : Ἦν οὕτω δὴ παῖς, et la scholie sur Aristophane, *Guêpes*, 1182 : Οὕτω ποτ' ἦν μῦς καὶ γαλῆ. Un peu plus bas (v. 738), quand Eschyle revient à son sujet, les mots : Παρ' αὖ τάδ' ἐλθεῖν (correction de Wieseler pour παραυτὰ δ' ἐλθεῖν) semblent se référer à οὕτως. Je fais remarquer en passant que πολλά, pour ταῦτα, *Agam.*, 551, et πτωσίμοις, pour πτώσιμος, *ib.* 1122, ont déjà été proposés dans mon édition.

L'appendice roule sur un point qui tient particulièrement à cœur à M. D., à savoir l'autorité exclusive du vieux manuscrit de Florence dont tous les autres dériveraient. M. D. réfute longuement une dissertation que M. A. Pierron a insérée dans l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*, 1869, page 22-41, et où il essaye de prouver que le manuscrit de Paris 2886 ne provient point du *Mediceus*. L'éminent critique de Leipzig aurait pu s'épargner beaucoup de peine s'il avait remarqué que toutes les erreurs matérielles commises par M. Pierron tiennent à une première erreur qu'il suffisait de signaler, sans perdre son temps à les réfuter une à une. Evidemment M. Pierron avait entre les mains la petite édition de la Bibliothèque Teubner ; et comme il voyait dans la préface l'indication d'un assez grand nombre de leçons du *Mediceus*, il s'imagina que, pour tout le reste, le texte de l'édition était conforme au manuscrit de Florence. Quant au manuscrit de Paris, M. Pierron a parfaitement établi qu'il n'est pas, comme on le disait, écrit de la main de Lascaris.

Est-ce à dire que M. D. ait absolument démontré sa thèse? On peut en douter pour ce qui est des trois premières tragédies, sans contester toutefois la supériorité à peu près constante du *Mediceus*. M. Dindorf a mis sous les yeux du lecteur les éléments qui peuvent servir à juger de cette question, en donnant une table des bonnes leçons tirées par lui des autres manuscrits. Il essaie ensuite d'établir, par quelques exemples, que les scholies du *Mediceus* sont l'unique

point de départ des scholies plus verbeuses qu'on trouve dans d'autres manuscrits. Cela est certainement vrai d'une manière générale; je crois cependant qu'il faut admettre quelques exceptions. J'en citerai un exemple qui me semble frappant. La scholie du *Mediceus* sur le vers 330 du *Prométhée* (p. 19 Dind.) est inintelligible. On me persuadera difficilement qu'elle ne soit pas donnée dans sa forme première et complète par le scholiaste A (p. 210 Dind.).

Henri WEIL.

---

225. — **Audacis ars grammatica.** Edidit Henricus KEIL. Halae, formis Hendeliis. 1877, in-4°, 41 p.

M. Keil, le savant éditeur de la collection des *Grammatici latini*, a publié, d'après un manuscrit de Berne (336) et un manuscrit de Münich (6434), la grammaire jusqu'ici inédite d'un auteur appelé Audax et Audacius. Il a réuni, dans son introduction, tout ce qui concerne l'auteur et les sources où il a puisé. Il ne pense pas que ce grammairien soit l'Audax, correspondant de saint Augustin (*epist.* 260, 261). Il fait remarquer qu'on ne trouve pas la grammaire d'Audax citée avant le VII^e siècle, et il est probable qu'il n'est pas de beaucoup antérieur. Son ouvrage est une compilation composée en grande partie d'extraits de Victorinus, *De grammatica et metris*, de Probus, *Instituta artium*, et d'autres auteurs. On trouve dans Audax un certain nombre de remarques d'anciens grammairiens qui ne se lisent pas ailleurs.

Le texte très-corrompu a été fort bien constitué par M. K. au moyen des deux manuscrits et de Victorinus. Je n'ai qu'un fort petit nombre d'observations à présenter. P. 8, l. 9 : « Pronuntiatio quid est? Scriptorum secundum personas accomodata *distinctione similitudo*, ut puta cum aut senis temperamentum aut iuvenis protervitas aut feminae infirmitas aut qualitas cuiuscumque personae distinguenda est et mores cuiusque habitus exprimendi ». Il faut lire sans doute *distinctio similitudine* [1].

P. 4, l. 14 : « Oratio quid est? Sermo contextus ad clausulam tendens per *argumenta narrationis* ». Ces derniers mots ne se comprennent pas. Ils ne se trouvent que dans le manuscrit A de Victorinus (192, I. éd. Keil). Le texte de Victorinus s'arrête à *tendens*.

P. 6, l. 13 : « ante *inventam* litteram... rex per g et i veteres scribebant ». M. K. a ajouté *inventam*, qui est sans doute plus latin;

---

1. Denys le Thrace dit (Bekker 629, 14) : ἀναγνωστέον δὲ καθ' ὑπόκρισιν, κατὰ προσῳδίαν, κατὰ διαστολήν, et on lit dans les scholies (744, 1) : ὑπόκρισίς ἐστιν ἁρμόζουσα τοῖς ὑποκειμένοις προσώποις ἔν τε λόγῳ καὶ σχήματι. Je crois qu'il manque ici un substantif comme μίμησις.

mais peut-être Audax l'avait-il écrit. On trouve plus bas (p. 14, l. 22) : « Genetivus singularis numquam *a* nominativo suo minor est », (p. 40, l. 16-17) « *de* Græco sermone mutuati sunt » ; enfin il semble que dans le passage que nous allons discuter (p. 27, l. 23), Audax ait employé *illi* avec la valeur de notre article (illi scriptores artium).

P. 23, l. 2 : «... dativum et ablativum in is, [ut puta] ut ab hac... » M. K. supprime *ut puta*. Audax emploie souvent *ut puta* soit avec *velut* ou *veluti* comme 3, 25; 4, 9; 11, 9; 17, 16-18; etc.; soit seul comme 22, 19. Il faut lire ici *velut* ou supprimer *ut*. Peut-être faut-il écrire *ut puta* en un seul mot.

P. 27, l. 23 : « Non enim possumus de praeterito tempore dicere gaudivi. Quoniam durum et turpe sonabat, *mutaverunt* illi scriptores artium sonum de praeterito tempore passivi verbi ». Le manuscrit de Berne porte « mutaverunt mutaverunt », celui de Münich « mutaverunt aut ». Le sens exige « mutuati sunt ». Nous venons de voir que l'auteur construit plus bas (p. 40, l. 16-17) ce verbe avec *de*.

P. 34, l. 1 : « prae significat et adverbium, ut apud Terentium « prae ut hujus ». Sine significat et *adverbium*. Super significat et adverbium, ut apud Virgilium, etc. ». Il manque après *adverbium* l'exemple de l'emploi adverbial de *sine*.

P. 34, l. 24 : « Ex et ab praepositiones aliqui sequentibus consonantibus vel vocalibus loco consonantium positis dicunt corrumpi, ut puta e Foro, a Junone. Sed hoc monemus, quod hae praepositiones non per omnia sic perseverent, si quis *etenim* dicat... « ab scholastico audivi ». Il manque l'apodose de *si quis etenim*.

P. 36, l. 22 : Audax définit l'interjection (p. 35, l. 19) : « Pars orationis ostendens animi motum per suspirationem ». Ensuite il développe dans quelles conditions un mot doit être considéré comme une interjection ou comme un adverbe. Il répète (p. 36, l. 1, 10, 16), que le mot est interjection, « si cum animi adfectu proferatur, hoc est per suspirationem ». Et il résume ainsi (l. 20) : « Sic et aliae interjectiones ab aliis partibus orationis discernuntur, hoc est ut, quotiens animum per suspirationem *movere inveniuntur*, tum suae potestatis esse intelligantur. Sin vero non per suspirationem *animi*, sed aliter proferuntur, id quod significaverint, *pronuntiantur*. » *Movere* ne convient pas au sens. Il faut peut-être « *moveri indicare* inveniuntur », les mots « per suspirationem » se construisant avec *indicare*. Cependant le texte de Probus (Keil, 147, 1) est conforme et porte seulement *commovere* au lieu de *movere*. Peut-être manque-t-il devant *animi* les mots *cum adfectu*, et faut-il lire « pronuntiant » au lieu de « pronuntiantur ».

Ch. T.

---

226. — **Julien l'Apostat et sa philosophie du polythéisme,** par H. Adrien Naville, professeur de philosophie à l'Académie de Neufchâtel. Paris, Sandoz et Fischbacher, in-8°, 203 p.

« Les lecteurs de cet écrit se convaincront, je pense, qu'il n'est inspiré par aucune intention polémique ou apologétique. L'appréciation du caractère et des idées de Julien a souvent été troublée par la passion... On ne trouvera rien de pareil ici. Je suis simplement historien, et je n'ai eu qu'un seul but : comprendre moi-même, puis faire comprendre à mes lecteurs » (p. VI-VII). On ne saurait trop féliciter M. Adrien Naville d'avoir tenu, dans le cours de son ouvrage, les promesses de sa préface [1]. En restant étranger à l'esprit de secte et de parti, il s'est en effet placé dans des conditions tout à fait favorables pour traiter scientifiquement le sujet qu'il s'était proposé.

Son livre renferme une part d'histoire, et, comme l'indique le sous-titre, une part d'exposition ou d'analyse dogmatique. M. N. indique nettement les raisons diverses qui ont pu déterminer Julien à quitter la religion où il avait été élevé; il nous dit tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui sur les circonstances qui ont accompagné ce qu'il appelle la conversion, ce que d'autres appellent l'apostasie de Julien; il raconte, d'une façon développée, la polémique de cet empereur contre le christianisme. Ces chapitres intéressants, où M. N. se distingue de la plupart de ses prédécesseurs par un remarquable esprit d'impartialité, ne sont cependant pas la partie la plus neuve de son livre. Ce qui mérite surtout d'y être signalé, ce sont les pages qu'il consacre à démêler les idées complexes, souvent bizarres ou subtiles, dont se compose la philosophie théologique de Julien. Pour porter la lumière sur ce point, une connaissance exacte des doctrines du temps était nécessaire. L'auteur, qui est professeur de philosophie à l'académie de Neufchâtel, était bien préparé à cette tâche par ses études ordinaires.

Une des théories les plus singulières et les plus originales de Julien est sa théorie des *dieux ethnarques*. Voici, en quelques mots, en quoi elle consiste. Le Dieu suprême, premier principe et source universelle des choses, a d'abord produit des êtres immortels, qui lui sont subordonnés. Ces dieux secondaires sont ses ministres dans le gouvernement du monde. Chacun d'eux préside à un groupe d'hommes, à une nation à laquelle il communique sa propre nature. C'est ainsi qu'Arès inspire son esprit aux peuples belliqueux, Athènè à ceux qui allient la prudence à la bravoure, Hermès à ceux chez qui la ruse domine, etc. M. N. a très-bien montré que cette théorie est une application faite par Julien de la doctrine platonicienne des *idées*, et qu'elle se rattache en même temps à la doctrine alexandrine de l'émanation. « Chaque peuple,

1. Les dernières lignes expriment seules, et avec modération, l'opinion personnelle de l'aûteur. « Julien n'a pas senti la grandeur morale du crucifié. Aux yeux de l'histoire, cela restera sans doute son tort le plus grave » (p. 195).

dit-il, avec son caractère spécial et fixe, lui paraît être un genre. Chacun est donc la réalisation, dans le monde de l'expérience sensible, d'un modèle intelligible. On n'a aucun moyen d'expliquer la diversité et la fixité des caractères nationaux, si l'on n'admet pas qu'ils sont la reproduction d'idées, de types préexistants. Ces idées, ces types, Julien les appelle des dieux » (p. 71). D'autre part, suivant les théoriciens de l'émanatisme, le monde sensible qui procède tout entier de l'intelligible, c'est-à-dire de Dieu, n'a pu en procéder directement; car l'imperfection ne saurait dériver de l'absolue perfection que par des intermédiaires. Ces intermédiaires sont les dieux subordonnés, les dieux ethnarques, qui ont produit des êtres mortels et qui ont façonné les nations, chacun à leur image. M. N. a justement reproché à Julien les conséquences pratiques de cette théorie qui, en excluant toute possibilité de progrès, en obligeant les peuples à ne jamais dévier des types divins dont ils sont la réalisation terrestre, les condamnerait à une perpétuelle immobilité.

La doctrine du Roi Soleil, qui tient une si large place dans la théologie de Julien, s'explique plus facilement : d'ailleurs, elle n'est pas, chez lui, originale. Julien nous apprend lui-même que cette doctrine avait été déjà développée dans les écrits de Jamblique, et que telle est la source où il a souvent puisé. Nous remarquerons d'ailleurs, avec M. N., que la faveur dont jouissaient depuis longtemps dans l'empire les religions orientales avait dû populariser le culte du dieu Soleil sous ses formes diverses. Quand Julien considère le soleil comme le dieu central et principal du monde, il est bien de son temps. Ce qu'il y ajoute, c'est un culte passionné, c'est un sentiment très-vif et très-profond des bienfaits dont l'astre du jour est la source, c'est une admiration qui, pour employer les expressions de son critique, « se transforme chez lui en adoration ». Pour Julien donc, le ciel est divin, le soleil est un dieu, les astres sont des dieux. Mais il faut se garder de croire que ce soit là pour lui toute la religion. Il va plus loin et plus haut que cette espèce de sabéisme. Le soleil et les astres ne sont, à ses yeux, que des êtres dérivés, placés au second rang de la hiérarchie divine. Au-delà de la sphère qui enveloppe le monde visible, il croit à l'existence d'une région supérieure, domaine de l'intelligible et où résident les premiers principes des êtres. Julien s'élève donc au-dessus du naturalisme pour embrasser, d'un élan mystique, les séduisantes chimères de l'idéalisme platonicien.

Une des questions les plus importantes que l'on ait à se poser, quand on veut apprécier le rôle de Julien, est évidemment celle-ci : Comment pouvait-il concilier ses spéculations de théologie transcendante avec les croyances populaires? S'il consultait les plus anciens poëtes, il lui était difficile d'y trouver une image du polythéisme qui ressemblât à celle qu'il s'était faite. Aussi, à quelles interprétations subtiles n'est-il pas forcé de recourir pour essayer de prouver, contrairement à toute vérité, que, chez Homère, le soleil est déjà le dieu principal des Grecs. C'est ici, af-

firmons-le plus nettement que ne l'a fait M. N., que l'on aperçoit clairement la vanité de l'entreprise tentée par Julien et les contradictions de son système. Ce fervent dévot de l'hellénisme, cet empereur qui relève partout les autels des dieux, ne croit plus aux dieux de la même manière qu'y croyaient ses ancêtres. Il est, sans doute, convaincu de leur existence; mais il leur enlève tout ce que le vulgaire leur attribuait d'humain; il les dépouille de tout ce cortége de légendes et d'aventures merveilleuses qui séduisaient encore de son temps les imaginations populaires. Le sens littéral des mythes lui paraît recouvrir un sens caché et plus profond. Il n'accepte la mythologie que pour l'interpréter allégoriquement. Ses dieux ne sont plus les dieux de l'ancienne race grecque dont il voudrait faire revivre les sentiments et les croyances; ce sont des dieux épurés, idéalisés, transformés par le néo-platonisme et le syncrétisme alexandrin. Ce syncrétisme, dont on trouve plus d'une trace dans les œuvres de Julien, a attiré l'attention de M. N. qui en a recherché les sources. M. N. signale, entre autres choses, l'affinité de certaines idées théologiques de Julien avec les doctrines de l'Orphisme. Il eût bien fait d'insister un peu plus sur ce dernier point. Il aurait trouvé dans le recueil des hymnes orphiques plusieurs passages dont il eût pu faire son profit, et d'où il résulte que l'identité établie par Julien entre Dionysos et le Soleil remonte probablement aux Orphiques [1].

Nous nous sommes borné à résumer ci-dessus quelques-unes des idées essentielles renfermées dans les trois chapitres les plus nouveaux du livre de M. Naville. Ce livre lui-même n'est, en grande partie, qu'une analyse méthodique des œuvres de Julien. Quelques personnes regretteront peut-être que cette analyse ne soit pas accompagnée de jugements plus décisifs. Mais on sera forcé de convenir qu'en refusant de prendre parti dans le débat depuis longtemps institué sur l'empereur Julien, l'auteur nous a donné quelque chose de mieux qu'une apologie ou qu'un réquisitoire. Son exposition, suffisamment claire et généralement bien écrite [2], nous aide à comprendre des doctrines dont la subtilité rebute au premier abord : c'est là un service réel rendu au public lettré.

P. DECHARME.

---

1. Voir surtout les fragments cités par Macrobe, *Saturn.*, I, 18 :

Ἥλιος, ὃν Διόνυσον ἐπίκλησιν καλέουσιν.

. . . .

. . . .

Εἷς Ζεύς, εἷς Ἀΐδης, εἷς Ἥλιος, εἷς Διόνυσος.

2. Nous n'avons relevé qu'un petit nombre d'expressions témoignant que ce livre n'a pas été écrit en France. Nous demandons à l'auteur la permission de les lui signaler. Préface, VII : « Auguste Comte le considérant comme un *rétrogradateur* » (le mot est peut-être de Comte). — P. 48 : « Tout ce qui avait de la sagacité, dit Libanius, *s'attendit à* Julien ». — P. 75 : « Cette théorie apportait *un appui bienvenu* à ses goûts conservateurs ».

227. — **J. F. Boehmer, Regesta Imperii, VIII.** Die Regesten des Kaiserreiches unter Karl IV, 1346-1378, aus dem Nachlass J. F. Boehmer's herausgegeben und ergaenzt von Alfons Huber. Innsbruck, Wagner, 1874-1877, LVIII, 683 p. in-4°.

En France, comme en Allemagne, tous les travailleurs sérieux, tous ceux du moins qui s'occupent de l'histoire du moyen âge, se servent des *Régestes* de Boehmer et savent apprécier à leur juste valeur les nombreux documents réunis dans la longue série des volumes in-quarto du savant de Francfort. On verra donc avec plaisir que la mort même n'a point interrompu la publication de son vaste recueil et que des mains amies la continuent, tout en préparant une édition nouvelle de ce qui a déjà paru. Le présent volume, le huitième de la série, a une longue histoire, que l'éditeur nous raconte dans sa préface. B. s'était mis à réunir les actes de Charles IV dès 1837. Vingt ans plus tard, il avait entre les mains environ deux mille chartes et extraits de documents relatifs à son sujet. Mais une foule d'autres occupations ralentirent ses recherches. La publication des *Fontes rerum germanicarum,* sa longue maladie, l'empêchèrent de commencer le travail de rédaction. La mort vint l'enlever quand il l'avait à peine entamé. Un de ses disciples, M. Alphonse Huber, d'Innsbruck, a été chargé de reprendre et de revoir le travail du maître. Il a singulièrement élargi le nombre des pièces contenues dans ce volume. Aux trois mille documents hérités de B., il en a joint plus de quatre mille autres, dont un bon nombre était jusqu'à présent inédit. Par un caprice assez bizarre de la part d'un érudit distingué comme lui, B. s'était refusé à placer dans ses Régestes d'autres pièces que celle que l'on avait publiées déjà. M. H. ne s'est pas cru lié par cette opinion du maître et la riche récolte faite dans de nombreuses archives de l'Allemagne et de l'étranger est venue démontrer de quelle augmentation la matière était encore susceptible. M. H. lui-même déclare qu'il est forcément loin de l'avoir épuisée, après trois années de consciencieuses recherches.

Une notice concise, mais bourrée de faits, nous retrace la vie de Charles IV, son éducation en France, sa politique en Allemagne et en Italie, ses relations de famille, etc. M. H. nous donne ensuite tous les détails diplomatiques sur la chancellerie impériale, les employés qui s'y succédèrent, et termine son introduction par un aperçu des sources pour l'époque du règne de Charles IV.

Des Régestes eux-mêmes, il n'y a pas grand'chose à dire; on sait qu'il est impossible d'analyser en détail un recueil de documents pareils. Indiquons seulement les divisions de l'ouvrage. De la p. 1-498, nous trouvons les documents émanés de l'empereur; de la p. 498-500 ceux qui furent signés par ses épouses; de la p. 500-503 les chartes de l'anti-César Gunther de Schwarzbourg; de la p. 503-524, les brefs pontificaux, à lui adressés ou se rapportant à sa personne, de Clément VI, Inno-

cent VI, Urbain V, Grégoire XI et Urbain VI; de la p. 524-602, nous trouvons réunis les documents divers relatifs au règne de Charles IV *(Reichssachen)* et n'émanant point de lui; de la p. 602-680 enfin, M. H. a réuni de nombreuses *additions,* documents qui ne lui sont parvenus qu'au cours de l'impression, etc.

On fera bien aussi, lorsqu'on consultera le volume, de ne point négliger les nombreux *errata* qui sont consignés à la fin du travail. Afin de montrer facilement à qui revient le mérite partagé du présent recueil, on a marqué d'un astérisque les documents déjà renfermés dans les papiers de B.; les autres sont dus aux recherches de M. Huber. Parmi les documents eux-mêmes, chartes, priviléges, correspondances diplomatiques, l'éditeur a intercalé des notices historiques diverses, tirées des chroniques contemporaines, et désignées par un système de notation particulier, les lettres de l'alphabet alternant avec les chiffres. Au premier abord cet arrangement étonne un peu, mais il ne laisse pas d'être pratique, quand on voudra citer les *Régestes* et s'y retrouver plus facilement.

Nous terminons ce compte rendu, en exprimant l'espoir que la révision des volumes publiés du vivant de B. marche assez rapidement pour qu'ils puissent bientôt paraître, remis au courant des recherches les plus récentes, et maintenir leur réputation méritée par tous les labeurs érudits de leur premier auteur. On peut être persuadé d'avance que ce remaniement sera digne de la mémoire de Boehmer, quand on sait que c'est M. Jules Ficker, le savant professeur d'Innsbruck, qui s'est chargé de la direction du travail énorme de révision que suppose une entreprise pareille.

R.

---

228. — **Colbert et son temps,** par Alfred Neymarck. T. I de 474 p.; t. II de 514 p. in-8°. Paris, E. Dentu, 1877. Prix : 7 fr. 50 le vol.

Même après les travaux si considérables dont l'histoire de Colbert a été l'objet, le livre de M. Alfred Neymarck est bon à lire. On n'y trouve pas seulement un exact résumé des recherches de ses devanciers, notamment de celles de M. Pierre Clément et de M. Félix Joubleau (ce dernier suivi surtout quant à l'économie politique) : on y trouve encore bien des choses qui leur avaient échappé [1]. M. N. n'a pas voulu écrire nne pompeuse histoire générale de Colbert et de son temps : il a mieux aimé nous présenter le simple récit de tous les faits — grands ou petits [2] — qui lui ont paru de nature à nous laisser, en somme, une fidèle

1. Voir, par exemple (t. II, p. 162, 163), deux lettres de Colbert, du 19 février et du 4 mars 1672, qui ne figurent pas dans le recueil de M. P. Clément et qui ont été transcrites par M. N. au département des mss. de la Bibliothèque nationale.

2. Quelques-uns même trop petits, ce semble, mais M. N. est de ceux qui soutiennent (t. II, p. 4) qu'il n'est pas de petites questions pour l'histoire.

et saisissante image de son héros. C'est un narrateur plutôt qu'un critique; il expose plus qu'il ne prouve. Ne lui demandez pas de notes justificatives : le bas de presque toutes les pages de ses deux volumes est d'une entière blancheur. En revanche, les marges renferment d'abondantes notules qui guident très-commodément le lecteur [1], notules dont l'usage, autrefois si commun, est devenu trop rare de nos jours [2].

L'auteur, qui a de l'ordre et de la netteté, a divisé et subdivisé son livre de la façon la plus régulière : on y voit d'abord apparaître l'*homme*, puis le *ministre;* le ministre, à son tour, se montre successivement à nous comme réorganisateur des finances, comme protecteur du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; nous l'applaudissons, ensuite, assainissant et embellissant Paris [3]; enfin, après l'avoir vu chez lui, après avoir surpris tous les secrets de sa vie intime, nous mesurons sa prodigieuse influence sur les beaux-arts, sur les lettres et les sciences, sur la marine, sur les fortifications, sur les affaires religieuses, et nous approuvons ce jugement (t. II, p. 3) où se reflète la pensée tout entière du livre : « Il n'est aucune des branches des grands services publics où nous ne retrouvions aujourd'hui la main de Colbert. Son œuvre a été, à vrai dire, une reconstitution presque complète de la nation. Son vaste génie, qui semblait pouvoir tout embrasser, secondé par tant d'autres génies en tous genres, a vraiment renouvelé la face entière du pays ».

Certes, M. N. aime et admire beaucoup Colbert, mais il n'a pas la maladresse de le glorifier en toute occasion. Il sait, quand il le faut, blâmer sévèrement ses faiblesses et ses petitesses. Signalant (t. II, p. 90) « les larges taches qui souillèrent la splendeur du grand siècle », il constate que « quelques éclaboussures jaillirent jusqu'à la face du rigide et austère ministre ». — « Plus profonde », dit-il, « est notre admiration pour lui, plus complète aussi doit être notre impartialité. Il est certain que Colbert, secondé par sa femme, favorisa à deux reprises la délivrance de M^lle^ de la Vallière, et l'on ne saurait excuser son intervention en de telles affaires [4] ». Un peu plus loin (p. 129), M. N. condamne l'indélica-

1. C'est ainsi qu'on saisit d'un seul coup d'œil, en parcourant les premières pages, tout ce qu'elles contiennent : *Naissance de Colbert* (29 août 1619); *sa famille*; *Colbert commis à Troyes chez son oncle; il arrive à Paris et est remarqué par Mazarin; conseiller du Roi* (1648); *son mariage*, etc.

2. Rappelons que les *manchettes* ont reparu pour la première fois dans l'édition des *Historiettes* de Tallemant des Réaux donnée par M. P. Paris chez Techener (1854).

3. M. N. s'est surtout servi, pour tracer le tableau du Paris de Colbert (t. II, p. 5-86), sans parler des estampes de l'époque, de la *Description nouvelle de Paris* par G. Brice écrite à la fin de 1683 et publiée au commencement de 1684, c'est à dire quelques mois après la mort de Colbert. Dans le très-intéressant chapitre suivant (*La société et la vie au* XVII^e^ *siècle*, p. 87-146), l'auteur a tiré grand parti du *Livre commode*, d'Abraham du Pradel, l'*Almanach Bottin* de ce temps-là.

4. M. N. rappelle (*ibid.*) que, plusieurs années auparavant, Colbert, alors confident de Mazarin, avait accepté de son protecteur la peu honorable mission de sur-

tesse avec laquelle Colbert « qui fut peut-être le bibliophile le plus curieux de son temps, qui en fut assurément le plus avide, et, risquons le mot, le plus féroce », accapara un grand nombre de livres rares et de précieux manuscrits conservés dans les archives de divers monastères et de divers hôtels de ville, et, après avoir cité une lettre de Colbert à l'intendant de Riom (29 novembre 1672) où se déguise la rapacité du collectionneur, il donne de cette lettre (p. 180-181) une spirituelle traduction où cette même rapacité s'étale pleinement. Les pages que le biographe consacre à ces *douces extorsions*, à ces *gracieuses violences*, à ces *abus de pouvoir*, à cet *immense drainage des bibliothèques et des chartriers de province*, sont au nombre des plus piquantes de son livre [1].

Pour bien faire connaître l'ouvrage de M. N., je crois devoir en citer quelques passages caractéristiques.

Veut-on savoir comment Colbert travaillait et entendait que l'on travaillât autour de lui? — « Nourri dans le travail (*ibid.*, p. 9), nul ne l'aima autant que lui, et l'on peut dire qu'il l'embrassait avec une sorte d'acharnement. Il l'avait, du reste, souverainement facile : il concevait vite, exécutait plus vite encore, et s'irritait de ne pas rencontrer chez tout le monde cette précieuse et rare faculté. — Il travaillait quinze heures par jour; ce qu'il s'imposait, il l'exigeait des autres : ses commis devaient être près de lui dès cinq heures du matin et rester jusqu'à onze heures et demie, sortir seulement de une heure et demie à trois heures, et se remettre à la besogne jusqu'à onze heures du soir ».

On ne connaît guère l'anecdote suivante (t. II, p. 36) : « Le jardin du roi fut témoin d'une scène bien étrange dont Colbert fut le principal acteur. Un jour où il y était venu visiter les cultures botaniques, il s'aperçut qu'une partie du terrain qui devait leur être consacrée avait été plantée en vignes pour l'usage de MM. les administrateurs. A cette vue, le ministre entra dans une violente colère. Il vit une pioche à sa portée, la saisit et se mit lui-même de grand courage à détruire cette plantation [2] ».

---

veiller la maîtresse du cardinal de Retz, Mme de Pomereu, et que l'on possède de lui un rapport autographe, daté du 11 septembre 1656, sur les faits et gestes de cette femme pendant cinq jours consécutifs.

1. On pourrait en rapprocher deux petites lettres de l'intendant Faucon de Ris, écrites, en octobre 1679, au bibliothécaire de Colbert, le docte Baluze, relatives à un manuscrit des archives municipales de Dax qu'il s'agissait d'envoyer à Paris, lettres insérées dans la *Revue de Gascogne* de juin 1875 (p. 290-291). Il y aurait encore à citer sur les *emprunts forcés* du bibliophile Colbert les *Mémoires* de Foucault si bien édités par M. Baudry (1862), une *note* de Baluze publiée par M. G. Servois dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1863), les *lettres* de l'abbé de Foulhiac (1865, in-8°).

2. Ce trait, ajoute (en note) M. N., enthousiasma le botaniste anglais Salisbury Il en fut si charmé qu'il donna le nom du ministre à une plante de son catalogue et l'appela *Colbertia*.

Je néglige de curieux détails sur Colbert chasseur (t. II, p. 159-164), sur Colbert danseur (p. 172), sur Colbert chercheur de cygnes (p. 263-268) [1], etc., mais je tiens à reproduire ce que l'auteur nous raconte au sujet du jardin des Tuileries, transformé par Le Notre, et que Colbert voulait exclusivement réserver aux rois, tandis que Charles Perrault, son principal collaborateur dans la surintendance des bâtiments, insistait pour qu'on le laissât ouvert à tout le monde (p. 215) : « Colbert résistait, hochait la tête, ne goûtait pas toutes ces raisons. Enfin, Charles Perrault eut une heureuse inspiration. Il dit que, sans doute, les jardins des rois n'étaient si vastes qu'afin que tous leurs enfants pussent s'y promener. A ce mot, Colbert sourit [2]. Les Parisiens gardèrent leur jardin des Tuileries. — Ce sont là de ces traits qui peignent Colbert tout entier. On le connaît maintenant, et, ce chapitre épuisé, il nous semble que la légende de l'*homme de marbre* n'existe plus [3] ».

M. N. juge ainsi (*ibid.*, p. 327-328) le style de Colbert : « L'expression est toujours nette, précise, propre et topique; elle est souvent imagée et pittoresque. Son style a la suprême qualité de notre langue : la clarté. Ses idées sont abondantes et drues; de quelque forme qu'elles s'enveloppent, au premier aspect on leur reconnaît de la race et du sang, une parenté étroite avec celle des plus illustres. Dans ses lettres, on le sent, on le voit; elles sont en quelque sorte vécues; l'impression s'y reflète comme dans un miroir; il dit juste ce qu'il veut dire : son indulgence caresse, sa colère cingle jusqu'au sang, son impatience brûle et dévore; la volonté, l'autorité s'imposent partout, hautes et fortes. »

Je ne citerai plus que deux passages du livre, l'un (*ibid.*, p. 27) relatif à un homme qui est trop oublié, l'autre (*ibid.*, p. 58) relatif à une femme dont la célébrité a été récemment rajeunie :

---

1. M. N. raconte très-gaiement la *grande affaire des cygnes* destinés à peupler les majestueux bassins de Versailles, affaire qui « avait, pendant près de onze ans, préoccupé les hommes les plus illustres et les esprits les plus distingués du temps ». L'excédant des cygnes envoyés des pays étrangers servit à embellir la Seine, et les superbes oiseaux furent établis dans une île qui, perdant son vilain nom, fut désormais connue sous le nom d'*île des cygnes*.

2. M. N. avait dit un peu plus haut (p. 214) : « Colbert, comme tous les hommes vraiment bons, aimait les enfants, non pas seulement les siens et ceux de ses proches, mais tous les enfants. Il suffisait de lui en parler pour le toucher, le mot même l'attendrissait ».

3. « Mot de Guy Patin sur Colbert », dit M. N. (note de la p. 161 du même volume). Je ne retrouve pas ce mot dans les lettres du mordant écrivain. Quoi qu'il en soit, à propos de l'*homme de marbre*, que M^{me} de Sévigné, de son côté, appelait le *Nord* (lettre du 24-25 décembre 1673), M. N., qui aime tant les historiettes, en ignore une qui est fort intéressante. Colbert, qui recommandait à son fils aîné d'éviter surtout les *amourettes*, avait eu, dans sa jeunesse, une amourette à nous révélée par le grave Baluze, en une lettre de l'année 1701. Voir son récit, dont l'héroïne est une demoiselle Barbé, dans la *Revue nobiliaire* publiée chez Dumoulin par M. L. Sandret (1865, t. I de la nouvelle série, p. 504). D'après Baluze, Colbert aurait toujours conservé un bon souvenir de son premier amour et le ministre aurait été, un jour où son appui fut réclamé, le bienveillant protecteur de son ancienne petite amie.

« Inscriptions latines, porte Saint-Louis, portes Saint-Denis et Saint-Martin, tout est l'œuvre de Blondel. Ce Blondel est vraiment un des hommes les plus remarquables du temps, d'un esprit élevé, d'une science presque encyclopédique. C'est à la fois un ingénieur militaire de premier ordre, un architecte habile, un mathématicien distingué, et, ce qui ne gâte rien, un érudit de lettres. Colbert l'avait en grande estime; il en avait reçu des services signalés et nombreux. Blondel a été certainement un des collaborateurs les plus actifs de Colbert dans tout ce que ce ministre entreprit pour embellir Paris [1] ».

« C'est là que demeure (rue Saint-Benoît) la très-spirituelle et trop aimable Mme d'Aulnoy [2], qui écrit de jolis contes dont on la loue et commet nombre de galants péchés dont on la blâme. Aussi, comme on pense bien, son mari, qui ne mérite pas d'ailleurs de grands éloges, est depuis longtemps séparé d'elle. Il demeure rue de Condé, vis-à-vis de l'hôtel Condé, car il est contrôleur de la maison de M. le Prince. Il a soixante-quatre ans, sa femme n'en a pas trente-trois, ce qui explique bien des choses. Mme la baronne d'Aulnoy est des plus avenantes, et a cette juste mesure d'embonpoint qui est si rare et qui la rend désirable. Aussi est-elle fort recherchée; il est grandement à craindre que ses filles [3] ne le soient autant qu'elle et ne suivent volontiers son exemple ».

Toutes ces citations m'ont entraîné bien loin. Pourtant, après avoir averti le lecteur qu'il trouvera dans les *Appendices* des deux volumes (t. I, p. 325-463; t. II, p. 465-504) diverses pièces dont la plupart ont déjà été publiées par M. P. Clément [4], je voudrais adresser à M. N. quelques observations. — J'exprimerai d'abord le regret qu'il ait laissé subsister tant de fautes d'impression dans ses deux volumes. Rarement, noms propres ont été plus cruellement estropiés : Le P. d'Avrigny devient (p. 11) le *P. d'Aurigny;* Hesnault, le traducteur de Lucrèce, est changé (p. 14) en *Hernault;* le diplomate d'Avaux risque fort d'être méconnu (p. 278) sous le travestissement de comte d'*Araux,* etc. Il y

---

1. M. N. dit encore (p. 59), au sujet de la rue Saint-Dominique : « C'est là que demeure M. Blondel, l'architecte, l'ingénieur, le conseiller d'Etat, le maréchal de camp, celui qui a fait tant et de si grandes choses. Il possède un cabinet qui est un des plus curieux et des plus variés : antiquités, peintures, curiosités, collections d'histoire naturelle, c'est un véritable musée ».

2. Assurément aucun des lecteurs de la *Revue critique* n'a oublié l'excellent article de M. C. Defrémery sur *la cour et la ville de Madrid vers la fin du* XVIIe *siècle. Relation du voyage d'Espagne, par la* COMTESSE D'AULNOY. Edition nouvelle, revue et annotée par Mme B. Carey (n° du 28 novembre 1874, p. 344-352.

3. Elle en avait quatre, dont trois non reconnues par son mari.

4. En dehors de ces pièces, mentionnons (*Appendice* du t. I, p. 405-463) une *chronologie de l'histoire de France* du commencement de la Fronde (janvier 1648) au 6 septembre 1683 (date de la mort de Colbert). Le besoin de ce morceau ne se faisait nullement sentir. N'a-t-on pas l'*Art de vérifier les dates*, et, si l'on voulait un travail plus récent, l'important article *Chronologie de l'Histoire de France* du *Dictionnaire* de M. Lud. Lalanne?

a là une fâcheuse négligence, mais ce qui est moins pardonnable encore, c'est la légèreté avec laquelle M. N. a répété (t. I, p. 55) une assertion cent fois démentie : « Le café, pas plus que Racine, ne passera, *en dépit de Mme de Sévigné* [1] ». Bien d'autres mots, reproduits avec la plus robuste confiance par M. N., ne me paraissent pas plus historiques. Tel est celui que le cardinal Mazarin, mourant, aurait adressé au jeune Louis XIV (t. I, p. 26) : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter envers Votre Majesté, en vous donnant Colbert ». M. Amédée Thierry, dans un rapport présenté à l'Académie des sciences morales et politiques, il y a déjà bon nombre d'années, a contesté l'authenticité de ces *novissima verba* de Mazarin, et la prudence veut qu'on ne les cite que sous les plus expresses réserves. Quant à l'éloge que Louis XIV aurait décerné au premier président Guillaume de Lamoignon, et que M. N. emprunte à un discours prononcé par M. le Procureur général Petitjean devant la cour des Comptes, le 3 novembre 1876, « qu'il ne connaissait pas un plus honnête homme dans son royaume », c'est au cardinal Mazarin qu'il faut l'attribuer, comme l'atteste M. Bazin [2]. Enfin, quand M. N. n'hésite pas à mettre dans la bouche de Colbert au lit de mort cette douloureuse exclamation (t. II, p. 453) : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois et je ne sais ce que je vais devenir » ! quand il ajoute : « *Cet homme là!* C'est ainsi qu'il parlait de ce prince qu'il avait si tendrement aimé ; en était-il donc venu jusqu'au mépris »? il oublie que, pour nous faire croire à l'authenticité de cette confession, ce n'est pas assez de l'autorité de M. de Montyon [3], et que, d'ailleurs, le même petit discours avait été attribué déjà, bien avant la mort de Colbert, à divers personnages, comme il est facile de s'en assurer en parcourant les recueils de mots célèbres.

Un dernier reproche à M. Neymarck. Pourquoi parle-t-il si dédaigneusement, si injustement (t. II, p. 324) de Théophraste Renaudot? Pourquoi, s'associant, semble-t-il, aux rancunes de Guy Patin, ne voit-il en l'adversaire du terrible docteur qu'un « débitant de remèdes secrets », et s'écrie-t-il : « Voilà une belle généalogie pour la presse

---

1. J'ai rappelé (*Correspondance littéraire* du 5 novembre 1857, p. 14-15) que la double calomnie contre Mme de Sévigné avait été mise en circulation, non, comme on l'a dit si souvent, par La Harpe, mais bien par Voltaire (*Lettre à l'Académie française*, en tête de la tragédie d'*Irène*, 1778). — Il est juste d'ajouter que M. N., retirant à demi son accusation (t. II, p. 121), déclare que Mme de Sévigné a peut-être dit ce mot, mais qu'elle ne l'a probablement pas écrit.

2. « Ce fut, sans aucun doute, le cardinal Mazarin qui lui dit ce mot si souvent cité à sa gloire comme venant de Louis XIV : *Si le roi avait pu trouver un plus homme de bien que vous dans le royaume, vous n'auriez pas eu cet emploi* ». (*Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, 2e édition, 1846, t. IV, p. 413.)

3. *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres depuis 1660 jusqu'en 1791* (Londres, 1812, in-8°, p. 79, en note).

contemporaine »! quand chacun reconnaît que Renaudot, homme d'initiative et de talent, fut aussi un homme de cœur, qui, à son titre de fondateur du journalisme en France, joint un titre qui honore encore plus sa mémoire : le titre de créateur de ces établissements charitables que l'on appelle Monts-de-Piété?

T. DE L.

CORRESPONDANCE

M. Rangabé vient d'envoyer à la rédaction de la *Revue* une réponse à notre critique de son *Histoire littéraire de la Grèce moderne,* critique qui a paru dans le n° du 13 octobre dernier. Avant de reproduire sa lettre, à laquelle nous répondons en détail, nous devons un mot à son éditeur, M. S. Calvary, de Berlin Celui-ci nous prie d'insérer l'apologie de M. R. le plus tôt possible, afin de réparer les conséquences fâcheuses que notre article a eues, paraît-il, sur « la distribution commerciale » du livre de son client. Que M. Calvary se rassure, car M. R. nous fait savoir, dans une annonce signée de lui et insérée dans le n° du 2 octobre 1877 de l' Ἐφημερὶς d'Athènes, qu'il se propose de donner une seconde édition de son ouvrage (προκειμένης δευτέρας ἐκδόσεως τοῦ πονήματος τούτου). Je conclus de là que la première s'écoule facilement. Dans cette même annonce, M. R. répète à peu près ce qu'il avait déjà dit dans sa préface, à savoir « qu'il a écrit loin de sa patrie, privé de livres néo-helléniques, qu'il craint d'avoir commis des inexactitudes et des omissions, d'avoir donné trop d'importance à certains ouvrages et pas assez à d'autres, et enfin qu'il serait reconnaissant envers les personnes qui voudraient bien lui signaler ses erreurs ». On va voir de quelle façon M. R. me témoigne sa gratitude. Passons-lui la parole.

« J'ai lu dans le n° 41 de la *Revue critique* un travail de M. E. Le-
« grand sur mon *Histoire littéraire de la Grèce moderne.* Si cette re-
« vue juge équitable de m'accorder une page pour répondre au réquisi-
« toire de M. L., je ne cacherai pas que je trouve sa critique plus
« violente que juste. Ce qu'il y trouve de plus impardonnable, ce sont
« les omissions *qui sautent aux yeux,* probablement celles de la men-
« tion de tous ces textes plats et demi-barbares du moyen âge dont je
« parle page 174, et sur lequel Coray écrivait : δοτέ μοι λεκάνην. M. L.
« rend peut-être un service aux lettres en les publiant, mais c'est pousser
« trop loin le zèle et la partialité d'éditeur que de vouloir qu'on les ad-
« mire et qu'on trouve *charmante* jusqu'à l'*Histoire du loup et de*
« *l'âne* (τοῦ γαϊδάρου τὴν φυλλάδα) qui, en Grèce, est proverbiale pour dé-
« signer tout écrit abject et ridicule [1]. »

---

1. Comme on le voit, M. R. me vise directement en parlant des textes plats et demi-barbares du moyen âge dont j'ai cru devoir me faire l'éditeur. Je suis le premier à reconnaître que la plupart ne valent pas les poésies de M. R., et il est très-possible que Coray ait dit, en parlant de ces productions « nauséabondes », le mot que rapporte M. R. Cette aversion de l'illustre philologue ne l'a pourtant pas empê-

« M. Legrand est un étranger. On ne peut équitablement exiger de lui « le sentiment de la langue au même point qu'il en a la connaissance. « Son avis peut bien être que Villaras vaut Christopoulos. Ce n'est pas « le mien. Mais prétendre que je ravale le premier parce qu'il n'écrit pas « *la belle langue d'aujourd'hui*, qui paraît déplaire à M. L., c'est ou- « blier que Christopoulos ne l'écrit pas plus que Villaras. Je ne lui dis- « puterai pas non plus le droit d'avoir une très-haute idée de la valeur « poétique d'*Érotocritos*, du *Cléanthe* de Ch. Guica et du style des « *Cyriacodromes* de Théotokis, pas plus que de mésestimer, avec Vil- « loison, la traduction de l'*Énéide* par Bulgaris. Mais c'est tant soit peu « méconnaître les règles de la saine critique que de me prêter ce que je « n'ai pas dit, pour avoir occasion de le combattre. J'ai reconnu que le « style de Bulgaris manque de souplesse et d'aisance, mais j'en ai donné « comme première raison la difficulté de s'attaquer à Virgile et de le « rendre par la langue d'Homère. La raison citée par M. L. ne vient « qu'en seconde ligne [1] ».

---

ché de commenter longuement deux poëmes barbares de Théodore Prodrome, ce qui prouve que, malgré leur platitude, il ne les trouvait pas tout à fait dépourvus de mérite. Mais, lorsque j'ai dit que M. R. avait souvent péché par omission, je n'avais pas seulement en vue ces misérables poëmes que M. R. écrase de son dédain; non, il y a beaucoup d'autres omissions, et celles-ci sont bien plus graves que les premières, car elles portent sur des œuvres du plus puissant intérêt, attendu qu'elles sont écrites dans cette admirable langue dont M. R. et quelques mortels privilégiés possèdent seuls le secret. Elles eussent fait sans aucun doute les délices de Coray; seulement que M. R. nous permette de lui rappeler le merveilleux effet que certain poëme écrit en « beau grec » produisit sur un juge aussi compétent que Coray en pareille matière. Un poëte grec soumit un jour des vers de sa façon à Jacques Rizo Néroulos; et à ce poëte, qui depuis lors s'est donné l'ingrate mission de régenter le Parnasse néo-hellénique, Rizo répondit par ces vers que tout le monde sait par cœur à Athènes :

Τοὺς πριονίσιους στίχους σου μὲ ταῖς ἑλληνικάραις,
ὁποῦ σοῦ τοὺς ἐνέπνευσεν ὁ Χάρων κὴ ὄχ' ἡ Χάρες,
πολλὰ πρωὶ μοῦ ἔφερεν ἡ δοῦλη μου ἡ Ἄννα,
κ' ἐνόμισα πῶς μ' ἔδωκε σιναμικὴ καὶ μάννα·
τοὺς εἶδα, τοὺς ἀνέγνωσα 'ς τὸ στρῶμα μου ἐπάνω·
παράδοξος ἐνέργεια! ἀκόμη τώρα κλάνω [1].

1. Je ne crois pas avoir prêté à M. R. un langage qu'il n'aurait pas tenu. S'il eût parlé d'abord comme il vient de le faire, je n'eusse trouvé rien à critiquer. Mais, ou je ne comprends pas son français, ou son opinion sur Bulgaris peut se résumer de la sorte : Si la traduction de l'*Énéide* par Bulgaris n'est pas meilleure, ce n'est pas sa faute, mais celle de Virgile; car si Virgile eût mieux traduit Homère, Bulgaris aurait à son tour mieux traduit Virgile.

Je n'ai pas dit non plus que Villaras vaut Christopoulos. J'ai dit qu'il était son émule, ce qui n'est pas du tout la même chose. D'ailleurs, je persiste à penser que

1. Voyez Anastase Goudas, *Vies parallèles des hommes qui se sont distingués lors de la régénération de la Grèce*, tome II, page 378.

« En parlant d'*Érophile,* M. L. me reproche de ne pas mentionner « les *intermèdes* et de ne pas avertir que les traductions des fragments « tirés de ce drame ne sont pas littérales! Or, je parle des intermèdes « (page 20), et j'avertis (page 21) que je ne donne que l'*essence* du dis- « cours plus délayé que je traduis [1] ».

« Voyons les autres détails qui rendent le livre d'une déplorable mé- « diocrité, capable de compromettre toute réputation.

« P. 19. M. Bursian ayant montré que le sujet d'*Érophile* a été « emprunté à deux drames italiens, il fallait dire qu'il y était *certaine-* « *ment* et non *probablement* puisé [2] ».

« P. 22. Pourquoi citer ici Hermoniacos, qui est de beaucoup plus « ancien? Parce qu'il est, comme Lucanis, un traducteur d'Homère in- « signifiant, et qu'il ne méritait pas une mention particulière [3] ».

« P. 22. Pourquoi ne pas s'étendre davantage sur les *Noces de Thé-* « *sée?* Parce qu'il n'y a pas lieu d'en vanter le style, qui est mauvais, ni « l'invention, puisqu'elles sont une traduction [4] ».

---

si M. R. n'a pas mieux traité Villaras, c'est que celui-ci n'a pas écrit dans le « beau grec » qu'on a découvert depuis.

Je ne suis pas le seul à avoir une haute idée du poëme de Vincent Cornaro. Coray, que M. R. aime à citer, Coray, qui était chiche d'éloges, a appelé l'*Érotocritos* ὁ Ὅμηρος τῆς χυδαϊκῆς φιλολογίας, *l'Homère de la littérature grecque vulgaire* [1]. Nous pourrions encore citer Fauriel, mais c'est un étranger, et M. R. dirait qu'il n'avait pas le sentiment de la langue.

1. Oui, c'est vrai; M. R. a dit qu'il ne donnait que l'essence et je ne l'avais pas remarqué. Je dois déclarer toutefois qu'il a une singulière façon de traduire les poëmes des autres. C'est vrai encore, M. R. a parlé des intermèdes d'*Érophile*. Il a dit : *Les chœurs qui forment les intermèdes;* grosse bévue qui nous avait échappé et que nous sommes heureux de pouvoir relever, afin qu'elle ne se trouve pas dans la seconde édition que M. R. nous a promise. M. R. s'imagine que les chœurs et les intermèdes sont une seule et même chose. Rien de plus faux. Les chœurs sont complètement différents des intermèdes. En effet, les chœurs d'*Érophile* sont des sortes d'hymnes en *terze rime,* et je reconnais volontiers avec M. R. qu'ils s'élèvent « à une hauteur, dont, à la lecture du reste de la tragédie, on ne croirait pas le poëte capable ». Mais, immédiatement après ces chœurs, viennent des intermèdes qui remplissent tous les entr'actes et qui représentent, d'après la *Jérusalem délivrée,* l'histoire d'Armide et de Renaud, ainsi que la reddition de la ville sainte à Godefroy de Bouillon. De ces intermèdes, M. R. ne dit pas un traître mot, et nous sommes convaincus qu'il n'a eu entre les mains qu'une édition récente d'*Érophile,* dans laquelle ils ont été supprimés.

2. M. R. n'y regarde pas de si près; après tout, dans son dictionnaire, *probabilité* est peut-être synonyme de *certitude*. Quoi qu'il en soit, cela ne prouve nullement que M. R. ait eu connaissance de la savante dissertation de M. Bursian.

3. M. R. ne répond pas à ma question. Hermoniacos a beau être un traducteur d'Homère insignifiant, il n'a rien à voir dans l'histoire d'une littérature que M. R. fait à peine commencer à la prise de Constantinople par Mahomet II, puisqu'il vivait dans la première moitié du XIV^e siècle.

4. Si le style du traducteur de la *Théséide* est mauvais, parce qu'il n'a rien de commun avec celui de l'école dont M. R. est un des coryphées, je l'accorde. Autre-

1. Voyez JACQUES RÔTAS, *Second recueil de lettres d'Adamantios Coray* (en grec); Athènes, 1841; à la page 220.

« P. 24. Pourquoi les noms des auteurs ne sont-ils pas cités ici par « ordre chronologique? Parce qu'ils sont rangés d'après l'ordre de l'affi- « nité de leurs travaux. Les dates y sont. Qui veut n'a qu'à les ranger « d'après elles [1] ».

« P. 44. La *Rhétorique* de Scoufos eût mérité plus qu'une simple « mention. — Aussi en est-il encore question page 60 [2] ».

« P. 52. La correspondance de Philippidès avec Barbié du Bocage ne « roule pas sur des sujets de géographie. Elle est inédite. J'ai fait cette « supposition, eu égard à la qualité du correspondant. M. Legrand, qui « la possède, voudra peut-être un jour nous dire de quoi elle traite [3] ».

« P. 99. *Psalidas est exécuté en cinq lignes.* Psalidas était un « homme fort instruit, mais il a écrit moins que d'autres à qui cinq li- « gnes même n'ont pas été consacrées [4] ».

« P. 121. Je n'ai pas donné les chansons de Christopoulos dans la tra- « duction de M. Brunet de Presle. Si je l'avais fait, M. L. aurait eu le « droit de m'accuser de me parer des plumes du paon. Mais j'ai donné « ma propre traduction *qui est défectueuse*. C'est là ce que M. L. aurait « dû prouver [5] ».

---

ment, non. Les *Noces de Thésée* sont une traduction, mais M. R. a parlé longuement de tant de traductions, qu'il aurait bien pu nous dire quelque chose de celle-ci. Il aurait dû nous donner son avis sur une œuvre qui fut célèbre, il y a trois siècles. M. R. pourrait-il nous dire si le traducteur a suivi le texte littéralement ou s'il ne nous en a donné que l'essence? Cette question ainsi posée est peut-être indiscrète.

1. Quand on écrit une histoire littéraire, il faut nécessairement tenir quelque compte de la chronologie. Ainsi, pour nous, rien ne serait plus choquant que de trouver Victor Hugo avant Ronsard, ou Michelet avant Joinville.

2. Oui; mais, page 60, M. R. ne nous parle de Scoufos que pour nous dire que son plus célèbre morceau oratoire a été imité ou plutôt défiguré par l'évêque Elie Miniatis. Et, sans doute pour nous donner une idée de l'estime qu'il professe pour l'original, il nous offre une traduction (?!) de la copie.

3. Avec plaisir. En attendant, je citerai ce passage, dont M. R. et ses disciples pourraient faire leur profit. Il est extrait de la lettre du 25 avril 1801, et il trouve encore aujourd'hui son application : « O mon ami, quelle instruction que la nôtre! Elle est horrible. On commence l'étude des jeunes gens en leur enseignant le grec littéral. On les force à apprendre par cœur des choses qu'il leur est impossible de comprendre. Chose abominable. Est-ce là la méthode analytique, la seule voie que les enfants devraient prendre pour s'acheminer vers les connaissances? La jeunesse fréquente les écoles de cette manière pendant plusieurs années, et elle en sort après aussi ignorante qu'auparavant... Le grec vulgaire cultivé, réformé, deviendrait la langue la plus méthodique et, par conséquent, la plus facile à apprendre. Une telle langue est vraiment la langue philosophique, la langue la plus stable; mais il faut que ses réformateurs ne soient pas des pédants... »

4. Quand on trouve de la place pour parler d'ouvrages qui ne sont pas encore et qui ne seront peut-être jamais publiés (voir I, p. 163, ligne 22, et II, p. 51, lignes 3 et suiv.), on a bien mauvaise grâce à s'excuser de la sorte.

5. Si M. R. se fût paré de la traduction Brunet de Presle, son livre y eût gagné et nous aussi. Maintenant, si M. R. veut que je lui prouve combien sa traduction est mauvaise, qu'il soit satisfait. En voici un exemple, et *ab uno disce omnes* :

« P. 165. *La critique eût fait un choix plus sévère des traducteurs « d'auteurs latins.* M. L. ne dit pas en quoi plus sévère, et parle de tout « autre chose [1] ».

« P. 166. Je n'énumère pas *toutes les traductions* de Galanos. Mais « mon livre ne prétend être ni un catalogue de librairie ni une table des « matières. Donner l'esprit des principaux auteurs, analyser leurs prin- « cipaux ouvrages, tel est le but qu'il se propose [2] ».

« P. 171. Pourquoi signaler le livre de Paspati sur les Bohémiens et « celui de Pykéos sur les Albanais? Mais apparemment parce qu'ils sont « deux auteurs grecs! On pourrait plutôt me demander raison d'avoir « cité (p. 154) le Dr Reinhold. Mais lui aussi n'est Allemand que de « naissance. Il est Grec d'adoption [3] ».

« P. 173. *Dire que les travaux de Sathas complètent ceux de Hopf, « au lieu du contraire!* Le nom de Hopf est assez honorablement connu « pour que Sathas accepte sa place à côté de lui. Les travaux qui sont « venus les derniers complètent ceux qui les ont devancés. M. L. me fait « aussi un reproche d'avoir dit que la Biographie des auteurs par Sathas « est en deux volumes. Elle l'est, en effet, avec l'*Appendice* sur la lan- « gue [4] ».

Traduction Brunet de Presle. — L'Amour, d'un air pensif, prend une de ses petites flèches si redoutables, qui s'était rouillée dans son carquois, et se met à l'aiguiser sur une pierre. Il frotte, il frotte avec vitesse, mais elle glisse tout à coup, lui échappe, et, par malheur, l'atteint et l'effleure justement entre l'ongle et le doigt.

Traduction A. R. Rangabé. — L'Amour tire de son carquois une petite flèche envenimée, et se met en devoir de l'aiguiser sur une pierre. Il frotte et frotte si bien que la flèche glisse et le blesse au doigt.

Cette citation suffira pour prouver que M. R. a pris ses aises avec le texte de Christopoulos. Il a élagué ce qui lui a paru superflu.

1. Mettons les points sur les *i*. J'ai voulu dire que, avant de faire à des traductions d'auteurs latins l'honneur de les mentionner, j'aurais vérifié si ces traductions avaient été faites directement sur l'original ou n'étaient que des traductions de traductions, ce qui arrive huit foix sur dix. Dans ce dernier cas, j'aurais passé sous silence ces élucubrations de mauvais aloi, par exemple, celle de Salluste par Antoine Phatséas.

2. Galanos n'est pas un traducteur ordinaire, et il en est d'autres, notamment page 165, qui eussent pu être éliminés sans trop de dommage et céder ainsi quelques lignes de plus à l'illustre sanscritiste.

3. Je persiste à penser qu'un livre écrit en français sur les Tsiganes, bien qu'il ait un Grec pour auteur, n'a rien à faire dans une *Histoire littéraire de la Grèce moderne*. Pour les *Noctes pelasgicae* de Reinhold, excellent livre d'ailleurs, je suis du même avis.

4. M. Sathas est, je n'en doute pas, le premier à reconnaître le mérite de Hopf, dont il était l'ami; mais les travaux de Sathas sont trop considérables pour qu'il soit juste de dire qu'ils complètent ceux de Hopf, qui ne forment en somme qu'un léger bagage, comparativement aux savantes publications dont nous venons de parler. — La Biographie des auteurs ne forme qu'*un seul* volume; dans l'*Appendice*, il n'est pas question de biographie. Le raisonnement de M. R. est aussi juste que le serait celui-ci : Je possède un Racine en deux volumes, le premier contient les œuvres de Racine, le second celles de Boileau.

« P. 203. *Politis n'a pas publié une partie de sa Mythologie néo-« hellénique, mais deux.* — Or, ce que j'ai dit, c'est que l'ouvrage *con-« tinue*[1] et qu'il aura pour titre[2] : *Vie des Grecs modernes.* C'est « d'après ce titre que j'ai présumé de la portée de l'ouvrage encore « inédit *(sic)*. M. L. dit que je n'ai pas deviné juste[3] ».

« P. 217. Je cite *Cébès* de Thèbes comme ayant traduit un opuscule « de Silvio Pellico. Voilà une ignorance qui égaye M. L. *Cébès* est un « pseudonyme pour MM. Dehèque et Brunet de Presle! ET POURQUOI « SUIS-JE TENU DE LE SAVOIR AVANT QUE M. L. NE ME L'AIT DIT?[4] »

« P. 155. Le dictionnaire de Sophoclis n'est pas seulement *un riche « dictionnaire du grec biblique ;* il comprend aussi les périodes ro-« maine et byzantine. — Ainsi fait-il ; autrement il ne serait ni riche « ni complet. Sophoclis, professeur du grec biblique et ecclésiasti-« que à Boston, a écrit cet excellent (?) dictionnaire en vue de ses « cours[5]. »

« P. 205. Je n'aurais pas dû parler du livre de Zôtos sur l'Epire. Je « n'ai fait que le citer. Tel qu'il est, il vaut toujours mieux que Τοῦ γαϊ-« δάρου ἡ φυλλάδα[6]. »

« P. 50. Φιλοθέου πάρεργα doit être rendu par *Loisirs d'un dévot*. La « traduction est plus belle, mais moins exacte que celle que j'ai « donnée[7]. »

« Maintenant voici deux erreurs que je ne dissimulerai pas. P. 175, « j'ai parlé d'un *discours* ET *d'une étude* de M. D. Vikellas *(sic)* sur « les Byzantins[8]. J'aurais dû dire : *Une étude en forme de discours*[9].

---

1. Où donc!

2. Il faut dire *et qu'il a pour titre* — nouvelle preuve que M. R. a bien vu les ouvrages dont il parle.

3. J'ai dit et je répète que M. R. connaît seulement de nom la Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων de Politis, car s'il en eût jamais lu une demi-page, il n'en aurait jamais parlé de la sorte.

4. A cela, par exemple, j'avoue à ma honte que je n'ai absolument rien à répondre.

5. M. R. a dit que Sophoclis a publié *un riche dictionnaire du grec biblique.* J'ai répondu que ce livre comprenait, outre le grec biblique, le grec des périodes romaine et byzantine. Ce que M. R. n'a pas dit. Il me semble que, pour être complet, un dictionnaire du grec biblique n'a pas besoin de contenir le grec des deux périodes en question. M. R. est d'un avis contraire. Libre à lui. Nos lecteurs jugeront qui de nous deux est dans le vrai.

6. Nous serions très-reconnaissant à M. R. de vouloir bien nous donner la preuve de ce qu'il avance si inconsidérément. En citant Zôtos à côté de MM. Aravantinos et Basiadis, c'est comme si l'on disait : Les plus grands poëtes de notre époque sont Alfred de Musset, M. Gagne et Victor Hugo.

7. M. R. a traduit par : *Hors d'œuvres d'un ami de Dieu.* Que l'on compare.

8. M. R. ne cite pas exactement, il a dit SUR LES AUTEURS BYZANTINS, ce qui n'est pas du tout la même chose.

9. Cela n'eût pas avancé davantage M. R., et la bévue serait toujours aussi considérable. M. R. qui n'a pas lu le Περὶ βυζαντινῶν de M. Vikélas continue de croire

« Il y a aussi au même passage une faute d'impression : *pro-
« fondeur du style* pour *perfection du style,* que je n'ai remar-
« quée qu'après la publication de tout l'ouvrage. Mais de là il y a
« loin à l'erreur que commet M. L. lui-même, qui doit cependant con-
« naître assez sa langue pour savoir que la phrase : *Ces travaux le*
« *cèdent en beauté* etc., *à l'ouvrage de Rizo,* n'implique pas un blâme,
« mais que tout en admettant les qualités de ces ouvrages, elle rend un
« hommage encore supérieur à celui de Rizo [1]. »

« P. 192. Autre bévue très-réelle. Un certain Trivolis a écrit au
« XVI[e] siècle un poëme insignifiant, intitulé *Histoire de Tagliapiera,*
« *surcomite vénitien.* M. L. s'est donné la peine de publier ce poëme
« avec des notes historiques et philologiques et une traduction française.
« J'en avais pris note, mais, par un hasard que je regrette bien, le nom
« même de M. L. s'y est perdu, et alors j'ai cru en me trompant que
« Trivolis, cet auteur obscur, qui avait écrit une *histoire,* était le nom
« de quelque monographe autrement ignoré parmi les contemporains ».

« Mais la mesure de mes fautes n'est pas comble. Voici les plus graves :
« Lucanis a publié sa détestable traduction de l'Iliade en *1526* et non
« en 1530 ; Crémydas, sa dissertation sur la langue en *1808* et non en
« 1803 [2] ».

« Le commentateur d'Homère s'appelle *Eustathe* et non *Eustache.*
« Or, *Eustache* est le français pour Εὐστάθιος, le nom du commentateur
« d'Homère [3] ».

« Il faut écrire *Assopios, Soutzos* [4], *Philippopolis, Milo,* et non *As-*
« *sopius, Soutsos, Philippople, Mélos.* Qui ne sait ce que subissent
« d'altérations les noms propres en passant d'une langue dans une au-
« tre ? Σερούϊος est *Servius,* mais ne pouvait être écrit ainsi sans changer
« de caractère [5]. Assopius de son vivant *(sic)* signait souvent en
« français en *us,* comme *Eutropius* [6]. Des Soutsos, les uns s'écrivent
« avec un *z*, les autres avec un *s,* pour éviter le son de τζ, qui serait

---

que ce titre signifie Περὶ βυζαντινῶν συγγραφέων. Il n'en est rien. On le traduirait bien en latin par *De rebus byzantinis.* Ce livre n'est nullement une histoire littéraire.

1. M. R. veut avoir raison quand même ; mais il ne fait qu'aggraver son erreur. Puisque l'ouvrage de M. Vikélas n'est pas une histoire littéraire, comment veut-il lui comparer équitablement le cours de littérature de Rizo Néroulos ? Il serait tout aussi facile d'établir une comparaison entre les *Provinciales* de Pascal et le *Cid* de Corneille.

2. J'ai eu tort de relever des vétilles pareilles. En vérité, M. R. n'y regarde pas de si près.

3. Jamais on n'a appelé le commentateur d'Homère autrement qu'*Eustathe.* Cela n'a pas besoin d'être prouvé.

4. Je n'ai pas dit qu'il faut écrire ainsi le grec Σοῦτσος, M. R. me calomnie.

5. Les anciens Grecs disaient bien Οὐϊργίλιος pour *Virgilius,* Οὐαλέριος pour *Valerius.* M. R. aurait pu dire *Servius* pour Σερούϊος, c'eût été logique.

6. Nous disons Eutrope ; pourquoi Assopios ou Assopius ne signait-il pas *Assope*?

« rendu par *dζ*. Qu'on pense seulement à Κοραῆς, dont le nom est « rendu de ces différentes manières : *Coraès, Coraïs, Coraï, Coray*[1] « Sur plus d'une carte on lit Philippople, comme Adrianople[2]. *Mélos* « pour Μῆλος est plus correct que *Milo*[3] ».

« Voilà, je crois, parmi les erreurs dont mon livre fourmille toutes « celles que M. Legrand a relevées, comme étant les plus grosses, et qui « lui dictent son inexorable verdict. Je laisse au lecteur l'appréciation de « la critique. »

« A. R. Rangabé[4] ».

VARIÉTÉS

Un fragment de manuscrit tchèque à la Bibliothèque de Vendôme.

M. Bouchet, conservateur de la Bibliothèque municipale de Vendôme, a découvert récemment à la fin d'un manuscrit latin quelques lignes écrites dans une langue inconnue et dont il a bien voulu me transmettre un *fac-simile*. Ce fac-simile, décalqué par M. de Salis, était d'une entière exactitude et a pu être déchiffré sans difficultés. Le fragment en question est en langue tchèque; on ne s'attendait guère à trouver du tchèque à Vendôme. Les renseignements que j'ai demandés à M. B. sur le manuscrit auquel appartient ce fragment, se résument ainsi :

C'est, m'écrit M. B., un petit in-quarto de 121 feuillets qui porte à la bibliothèque de Vendôme le nº 169. De fort médiocre apparence, il renferme un commentaire latin sur le traité de l'âme d'Aristote, commentaire dû probablement à Buridan. Le ms. est d'origine italienne et porte sa date : 1362. C'est sur le verso de la dernière garde que se trouve le fragment tchèque qui n'est point de la même main que le ms.

D'après les annotations du ms., il a d'abord appartenu à un religieux, Michel de Pavie, de l'ordre des frères prêcheurs, qui en fit l'emplette à Avignon, moyennant deux francs; ensuite à un nommé Jean de Merliano, et enfin, *très-vraisemblablement*, à Théodore Gaynier de Pavie, bien que, contre son usage, il n'y ait pas mis son nom. Théodore Gaynier, médecin du roi Louis XII, était seigneur de la Bonaventure, au Gué du Loir près Vendôme (dont le nom se retrouve dans la chanson populaire : *La Bo-*

---

1. Cette dernière forme est celle que Coray avait adoptée, M. R. semble l'ignorer.

2. Au XVIe siècle, on parlait ainsi, mais aujourd'hui on dit Philippopolis et Andrinople.

3. Pourquoi donc M. R. a-t-il prouvé dans sa *Grammaire du grec actuel* que η doit se prononcer *i*? Erasme aurait donc raison? Et puis M. R. pense-t-il que nous dirons jamais *la Vénus de Mélos*? Contre l'usage il n'y a rien à faire. Il faut s'y soumettre.

4. Nous laissons également au lecteur le soin d'apprécier l'apologie de M. Rangabé.

Émile Legrand.

naventure au gué). A sa mort, ses mss. passèrent par legs à l'abbaye de la Trinité de Vendôme. La Révolution les adjugea à la municipalité qui les a fait entrer dans sa bibliothèque.

Parmi les noms de ces trois possesseurs, il n'en est aucun qui se rattache de près ou de loin à la Bohême : cependant le ms. en question a dû, soit en France, soit en Italie, tomber aux mains de quelque étudiant tchèque qui, par désœuvrement, et sans doute aussi pour ménager son papier, aura écrit sur la garde une élégie assez froide et qui n'a rien de commun avec la philosophie d'Aristote.

L'écriture de ces vers tchèques paraît appartenir à la fin du XIV[e] siècle ou au début du XV[e]. Les vers se suivent sans qu'aucun intervalle les distingue : en revanche, l'auteur paraît avoir voulu séparer par certains signes les quatrains ou les distiques.

Les littérateurs tchèques auront peut-être le moyen de découvrir le poëte anonyme. Avant de transmettre à Prague le *fac-simile* du ms. vendomois, je crois devoir, vu la rareté du fait, en offrir la primeur aux lecteurs de la Revue. Voici la transcription aussi exacte que possible et la traduction littérale du fragment en question. J'accepterai avec reconnaissance les corrections que de plus savants voudront bien me signaler :

TRANSCRIPTION

Ach srdeczko tepru zwyess | czot gest prze-
tyezke wzdychanie. | Komu sw zalost powiess
kdyz me myle przy mnie nenie | ya sem
sie smutny tiessyll | rzka tu ty wyera prospyege
ymu (?) sem sluzbu nalozyll | neczczastnomu
sie zle dyege. | Ach tot nesnadno przyde |
memu srdczy mysl wesele | Gyz jest tomu
dawna chwyle | yakz smutno srdeczko w tyele
Donadz (?) bylo lybo gy miewall sem mnoho
radosti. | Pokom my skazati gy zet bydlym.
w tyezke zalosti. | Ach Bohdalyt doczekam
ot boha takého czasu | byt my bylo slowcze
myle slychati zgehy hlassu. | Onat tomu
rada | jest ktoz wyerny chwali gegye
czest. | Newierny tyss ma prorada | pro
tot me srdcze smutno gest.

Ah! mon cœur tu sais maintenant | ce que c'est
de soupirer amèrement. | A qui diras-tu ton chagrin |
quand mon amie n'est plus auprès de moi ? | Triste
je me suis consolé | en me disant : Ta fidélité te servira.
Celui à qui j'ai demandé un service | l'infortuné
est atteint par le malheur. | Ah! cela ne viendra pas aisément
à mon cœur une pensée de joie. | Il y a déjà

longtemps | que mon cœur est triste dans mon corps. |
Tant qu'elle l'a bien voulu, j'ai eu beaucoup
de joie. | Par qui lui faire dire que je suis
dans un profond chagrin ? | Ah! si Dieu le permet j'obtiendrai
de Dieu un temps | où je pourrai entendre une parole
aimable de sa bouche. | Elle aime
celui qui fidèle loue son honneur (à elle)
Infidèle tu es cause de mon malheur :
C'est pourquoi mon cœur est triste.

Je laisse de côté les questions de langue, de métrique ou d'orthographe que peut soulever ce morceau, d'ailleurs assez plat. La découverte de M. B. est, en tout cas, piquante : jusqu'ici on ne connaissait dans la province française qu'un seul ms. slave, l'Evangile de Reims. M. Dorange a signalé à Tours d'intéressants fragments dans les manuscrits du théologien Georges de Slavonie; le fragment de la bibliothèque de Vendome provoquera parmi les savants de Prague un mouvement de légitime curiosité : nous nous permettons d'avance de remercier M. Bouchet en leur nom.

Louis Leger.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 novembre 1877 [1].

Ouvrages déposés : — Bibliothèque orientale elzévirienne, XIII : Guillaume de Rubrouck, ambassadeur de saint Louis en Orient, récit de son voyage traduit de l'original latin et annoté par Louis de Backer (Paris, 1877, in-16); — Cahier (Ch.) et feu Arth. Martin, Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, collection publiée par le P. Ch. Cahier (Paris, 1877, gr. in-4°).

Présentés : — par M. Garcin de Tassy, de la part de M. Schefer, directeur de l'Ecole des langues orientales vivantes : Publications de l'Ecole des langues orientales vivantes, VI : Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant, par M. le comte de *Saint-Priest ;* suivi du texte des traductions originales des Capitulations et des traités conclus avec la Sublime Porte ottomane; — *par M. Michel Bréal :* 1° Bréal, Mélanges de mythologie et de linguistique; 2° Bréal, Sur le déchiffrement des inscriptions cypriotes (extr. du *Journal des savants*); 3° Bréal, Sur un passage des Tables Eugubines (extr. des *Mémoires de la Société de linguistique*); 4° L. Noiré, Der Ursprung der Sprache (Mayence, 1877); — *par M. Naudet, de la part de l'auteur :* Vuitry, Etudes sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789, tome I.

Errata : N° 46, p, 301, dern. lig., lisez transition, au lieu de transmission.

1. Nous donnerons dans le prochain numéro les comptes rendus de cette séance et de la suivante.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — **1er Décembre** — **1877**

229. — R. Hercher, Zur Textkritik der Verwandlungen des Antoninus Liberalis. Tirage à part de *Hermes*, tome XII (Berlin, 1877, in-8°), pages 306-319.
— Le même, Zu Homers Odyssee xvii, 302. Pages 391-392 de la même livraison de *Hermes*.

M. Hercher défend contre l'assertion en sens contraire, avancée par M. Bergk dans son *Histoire de la littérature grecque,* l'opinion suivante que, d'ailleurs, il avait déjà émise à plusieurs reprises : les notes marginales du *Codex palatinus graecus* 398, qui ont pour objet d'indiquer les sources de Parthenius et d'Antoninus Liberalis, n'ont rien à faire ni avec l'un ni avec l'autre de ces auteurs; elles proviennent de quelque grammairien érudit du IIIe siècle après Jésus-Christ au plus près de nous. M. H. nous semble prouver sa thèse. A la fin de son étude, il signale quelques intrusions « savantes » qu'il croit reconnaître dans le texte d'Antoninus; il se réserve de montrer une foule d'autres intrusions vulgaires ou, comme il les appelle, « non savantes », dans l'édition qu'il compte donner prochainement de cet auteur.

Le chien Argos, en revoyant Ulysse, remue la queue et laisse tomber les oreilles, *καὶ οὔατα κάββαλεν ἄμφω*. M. Hercher établit, au moyen de nombreux textes classiques et de la connaissance de l'histoire naturelle du chien, que laisser tomber les oreilles est de la part de ce chien une manière de flatter son maître [1].

C. G.

1. Dans ce même tome XII de *Hermes,* M. Diels nous fait l'honneur de discuter quelques conjectures ou lectures nouvelles présentées par nous dans la *Revue critique* du 28 octobre 1876, aux pages 275-276. Il s'étonne notamment que, dans le fragment mathématique publié d'après un *membranaceus* du VIIIe siècle par le cardinal A. Mai à la suite de *Ulphilae part. inedit. spec.* (Milan, 1819), et reproduit d'après le *fac-simile* de Mai par M. Wattenbach dans *Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift* (Berlin, 1876), à la planche VI, on ait négligé de transcrire, à la ligne 27, un ε barré, précédant λαμβανόμενοι, que nous aurions pris, à ce qu'il

230. — **Die Katakomben von San Gennaro dei Poveri in Neapel. Eine kunsthistoriche Studie**, par Victor Schultze, avec 10 pl. lithog. Iena, Costenoble, 1877, in-8°, x-79 p.

Les savants d'Outre-Rhin se sont peu occupés jusqu'ici des catacombes de Rome [1]. Voici par contre le second ouvrage qu'ils consacrent aux catacombes, infiniment moins importantes, de Naples. Le premier de ces ouvrages, celui de Bellermann [2], a paru en 1839; il était accompagné de planches fort défectueuses, dans lesquelles les créations de l'art chrétien primitif ressemblaient à s'y méprendre à celles de l'école de Munich. Disons tout de suite que c'est là aussi le côté faible de la publication dont nous avons à rendre compte. Ce serait à la vérité faire injure à M. Schultze que d'établir sous ce rapport une comparaison entre son volume et celui de son prédécesseur; depuis 1839, les procédés de reproduction ont réalisé des progrès, Dieu merci. Mais enfin, il était possible de faire mieux. Il n'en faut pas d'autre preuve, en ce qui concerne ces

---

s'imagine, M. Wattenbach et nous, pour une digraphie d'un σ qui est justement placé avant. Nous n'avons pas commission de dire ce que M. Wattenbach a pensé de cet ε barré. Pour nous personnellement, nous avons cru que le copiste, qui est, pour le dire en passant, des plus détestables qu'on puisse rencontrer, avait commencé à écrire une seconde fois εὐχερῶς. Libre après cela à M. Diels de supposer de son côté que l'ε barré vaut ἐπι-. Il n'en va pas tout à fait de même à la ligne suivante. Là, M. Diels lit : καὶ μετὰ τὸ μετεωρίσαι <ἄγομεν> πρὸς ὃν ἂν βουλώμεθα τόπον. Comme on n'est sans doute pas prêt de savoir le fin mot sur ce passage, il n'y a pas lieu de chicaner M. Diels à propos d'une conjecture qui peut satisfaire provisoirement. Mais il ne s'est pas parfaitement rendu compte, croyons-nous, de ce qu'on aperçoit dans le *fac-simile* de M. Wattenbach. En fait, il a été écrit d'abord : μετεωρισεοναν ; puis, au-dessus du troisième ε qui était évidemment fautif, nous voyons qu'on a écrit αι, afin de rétablir l'orthographe exacte μετεωρίσαι ; enfin, avant l'ε remplacé par αι, tout contre et presque en surcharge, on remarque un signe que nous avions dit être « une abréviation connue » de ὑπέρ. M. Diels déclare ne connaître aucune abréviation « tout à fait telle ». Nous le renvoyons simplement à Wattenbach, *Anleitung zur griech. Palaeographie*, dernière des abréviations de ὑπέρ. S'il a méconnu la ressemblance, c'est, pensons-nous, qu'il n'a vu dans l'ε condamné et le ὑπέρ qui lui est accolé qu'un seul et unique signe, que d'aucune façon, du reste, il n'aurait peut-être dû interpréter par πρός.

1. La *Roma sotterranea* de M. Kraus (Fribourg, 1872-1873) n'est, comme celle de M. Allard, qu'une traduction de l'ouvrage de MM. Spencer-Northcote et Brownlow, traduction augmentée, il est vrai, d'un certain nombre de renseignements nouveaux.

Dans une publication récente, faite à l'occasion du jubilé du pape et dont nous avons sous les yeux la première livraison, *Roma, die Denkmale der Ewigen Stadt*, du P. A. Kuhn, les catacombes paraissent devoir occuper une place considérable. Mais ce n'est là qu'un ouvrage de vulgarisation qui paraît tirer sa principale raison d'être des gravures luxueuses dont il est enrichi. L'opuscule de M. Ludwig : *Ein Blick in die roemischen Katakomben*, Bern, 1876, a moins d'originalité encore.

2. *Ueber die aeltesten christlichen Begraebnissstaetten und besonders die Katakomben zu Neapel*. Hambourg.

mêmes catacombes de Naples, que les photographies exécutées par les soins de M. Parker [1]. Ce sont elles que M. S. aurait dû prendre pour base de ses illustrations, au lieu de reproduire tout simplement les gravures de la *Storia dell' arte cristiana,* du P. Garrucci. On aurait alors pu y étudier, avec certitude, les types, la forme des attributs, etc., etc. Dans leur état actuel, ses planches ne fourniront que des renseignements précaires. Examinons, par exemple, celle qui représente Adam et Ève (pl. VI). Le style de l'original y est si faiblement rendu, que l'on se demande si l'on a devant soi une peinture du Ier, du IVe ou du XVe siècle.

En ce qui concerne le texte, l'ouvrage de M. S. prête également à la critique, quoique l'exploration des monuments encore existants et l'étude des sources littéraires témoignent d'efforts sérieux. Sur plusieurs points importants, la sagacité de l'auteur s'est trouvée en défaut. Dans la description de la grande fresque de la seconde catacombe (p. 31), il mentionne, sans y insister autrement, la présence de génies et de jeunes filles ailées tenant des guirlandes. Ces génies, il n'est pas permis d'en douter, sont des Éros, et les jeunes filles, aux ailes de papillon, des Psychés. Comment se fait-il que le savant allemand n'ait pas compris la signification d'un symbole si fréquent dans l'art chrétien primitif! S'il avait fait une étude plus approfondie du livre, aujourd'hui encore si utile, de son compatriote, M. Piper [2], il y aurait trouvé un long paragraphe consacré à cette fable gracieuse. Les publications récentes en ont mis au jour quelques nouveaux spécimens, parmi lesquels il suffira de citer les Psychés de la mosaïque de Sainte-Constance, près de Rome [3].

Dans une autre question encore, l'interprétation de M. S. paraîtra insuffisante ou erronée. Bellermann et le P. Garrucci ont vu, dans la peinture qui représente trois jeunes filles bâtissant une tour, une allusion au poëme d'Hermas, et cette théorie a été à peu près universellement acceptée. M. S. la rejette pour les motifs suivants : Hermas parle de douze jeunes filles, et dans la fresque on n'en compte que trois; il fait en outre intervenir trois vieillards ; enfin son ouvrage, d'après le témoignage de saint Jérôme, était presque inconnu en Occident et ses tendances judaïco-chrétiennes étaient en opposition avec les tendances pagano-chrétiennes de l'église de Naples. — Les divergences signalées par M. S. entre le récit d'Hermas et la peinture de la catacombe de S. Gennaro sont-elles suffisantes pour faire abandonner une explication, somme toute, fort plausible, et que l'auteur allemand s'est trouvé hors d'état de remplacer par une autre ? Nous n'hésitons pas à répondre d'une manière négative. Les artistes chrétiens des premiers siècles ne se croyaient pas astreints à une exactitude aussi minutieuse; tout pénétrés de l'esprit de symbolisme, ils

---

1. *Historical photographs illustrative of the archaeology of Rome and Italy*. 2e partie. Londres, 1873, nos 2143-2153.
2. *Mythologie der christlichen Kunst,* t. I, p. 214 et suiv.
3. Voir la *Revue archéologique*, Octobre, 1875, pp. 204-228.

se contentaient d'indiquer une idée, sans lui donner le développement voulu, sans se conformer servilement au texte des Ecritures ou des Pères. Ce n'est que plus tard, au fur et à mesure que l'élément historique deviendra prépondérant, que l'on s'engagera davantage dans cette voie.

Si M. S. a apporté trop de scepticisme ou de mollesse dans la solution des problèmes qui viennent d'être indiqués, en revanche, il n'a pas reculé devant des conclusious dont le moindre défaut est d'être absolument prématurées. Avec l'aide des seules peintures de la catacombe de saint Janvier, il cherche à nous donner une idée de l'art chrétien de Naples dans les premiers siècles de l'Eglise; il marque hardiment la différence qui existe entre cet art et celui des catacombes de Rome. Dans la ville éternelle, — tel est à peu près son raisonnement, — l'art païen constituait le vêtement destiné à servir d'enveloppe à des sujets nouveaux; la principale mission des artistes chrétiens fut d'y introduire des figures personnifiant leurs croyances. A Naples, au contraire, les sujets chrétiens sont tout à fait subordonnés à l'élément païen; dans les fresques de la première salle, on chercherait en vain des motifs se rattachant aux idées nouvelles; dans celles de la seconde salle, c'est à peine si l'on compte quatre compartiments consacrés à des scènes tirées des saintes Écritures, etc., etc. M. S. part de là pour disserter longuement (p. 69-79) sur l'influence exercée par les idées judaïques sur le développement de l'art napolitain, etc., etc.

Ces remarques seraient fort intéressantes si l'auteur avait fondé son argumentation sur un ensemble de faits plus considérable, s'il lui avait donné pour point de départ un catalogue nombreux et varié. Il fallait joindre à l'étude de la catacombe de saint Janvier celle des autres catacombes de Naples, celle des mosaïques du Baptistère, des mosaïques de Capoue, des monuments de la Campanie en général. Mais M. S. paraît plus familiarisé avec la théologie qu'avec l'histoire de l'art. Autrement il n'aurait pas tardé à reconnaître que les motifs païens, qu'il croit propres aux catacombes de Naples, se retrouvent dans une foule de productions des premiers siècles, et que le parallèle tracé entre ces catacombes et celles de Rome est tout à fait imaginaire. Espérons que cette fâcheuse tendance à généraliser disparaîtra dans les prochaines publications de M. Schultze et qu'il mettra à profit son séjour en Italie pour mieux se pénétrer de la méthode introduite dans ce genre d'études par le grand explorateur des catacombes romaines, M. de Rossi.

Eug. Muntz.

---

231. — **Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire,** relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés par M. Émile LEGRAND, professeur à l'école nationale des langues orientales vivantes. In-8°, Paris, Leroux, 1877.

Le volume de M. Legrand s'ouvre par une introduction d'une quarantaine de pages dans laquelle il expose ses idées sur les avantages que présenterait aux hellénistes l'étude du grec moderne, puis indique quels principes il a suivis pour établir l'orthographe des textes qu'il édite. La justesse des observations par lesquelles il débute, ne saurait être contestée. Les hellénistes pourraient sans doute mettre à profit la connaissance de la langue parlée, de ses formes dialectales et de ses idiotismes locaux; mais il y a une évidente exagération dans des affirmations telles que celle-ci [1] : « Les difficultés souvent insurmontables que les hellénistes rencontrent dans l'interprétation des textes de l'époque classique proviennent, neuf fois sur dix, de leur entière ignorance du grec vulgaire. Ceux surtout qui s'occupent de l'épigraphie trouveraient dans cette étude des secours précieux qu'ils dédaignent ou dont ils ne soupçonnent même pas l'existence ». Neuf fois sur dix! Que l'on prenne n'importe quel texte, et l'on reconnaîtra combien peu des difficultés qu'il présente peuvent être levées par le procédé auquel M. L. voudrait voir si souvent recourir. S'agit-il par exemple d'Homère et de ses ἅπαξ λεγόμενα, de ces mots qui, n'existant déjà plus dans aucun dialecte grec à l'époque alexandrine, étaient devinés plutôt qu'expliqués par les Zénodote et les Aristarque? Y a-t-il chance pour qu'on retrouve aujourd'hui dans la langue parlée ce que ne savaient plus y rencontrer, il y a deux mille ans, d'aussi savants critiques? S'agit-il de quelque nuance fine et délicate propre à la langue attique? Si nous ne sommes pas renseignés à cet égard par les lexicographes, par les grammairiens, par l'étude attentive des écrivains attiques, pouvons-nous espérer trouver quelque lumière dans la langue confuse et mêlée que l'on parle et que l'on écrit aujourd'hui, idiome qui a ses origines dans la langue hellénistique et ecclésiastique, et qui a subi d'ailleurs tant d'influences étrangères? Enfin, quand le texte aura été altéré par les copistes — et c'est là ce qui a créé la plupart des difficultés devant lesquelles s'arrêtent les éditeurs, — en quoi la connaissance du grec moderne nous aidera-t-elle à retrouver la vraie leçon? Ce qu'il faut surtout en pareil cas, n'est-ce pas, avec de l'imagination tout à la fois et du bon sens, des études paléographiques approfondies, une très-grande habitude des mots et des tournures qu'affectionnaient l'écrivain dont il s'agit de rétablir le texte et les auteurs ses compatriotes et ses contemporains?

M. L. promet trop; il s'expose à s'entendre sommer de tenir tout de suite ses promesses. « Il est un auteur », dit-il [2], « dont on ne donnera

1. P. VII.
2. P. VIII et IX.

jamais une édition vraiment bonne sans savoir profondément le grec vulgaire : c'est Théocrite. Cette affirmation pourra sembler très-hasardée, mais je me fais fort d'en démontrer toute la verité, en signalant les nombreuses erreurs d'interprétation qu'ont commises ceux qui, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, ont édité ce charmant poëte ».

Prenez garde ; si vraiment votre science du grec moderne vous permet de faire disparaître certaines des difficultés qui rendent si malaisée la lecture d'un écrivain tel que Théocrite, si vous pouvez corriger et fixer le texte dans tant de passages où il semble altéré sans remède, si vous pouvez nous indiquer le vrai sens de mots et de passages que personne n'a compris jusqu'ici, il ne vous est pas permis de tarder plus longtemps. Il n'est pas de poëme consacré aux hospodars de Moldavie ou aux grands personnages du Phanar qui puisse nous dédommager du temps que vous consacrez à ces pauvretés, quand vous pourriez nous donner la clef de tant de vers de Théocrite dont le sens échappe à des hellénistes consommés. Donnez-nous ce Théocrite, et nous vous en serons plus reconnaissants que de dix et de vingt mille rimes comme celles que vous publiez aujourd'hui.

Nous en dirons autant de « ces deux cents mots et plus que M. L. a relevés », affirme-t-il, « dans les dictionnaires classiques, où ils sont mal interprétés, tandis que le grec byzantin et le grec vulgaire en fourniraient aisément le sens véritable ». Pourquoi, là encore, s'en tenir à une affirmation sans preuves? Nous ne nions pas que, pour un certain nombre de mots, le grec vulgaire ne puisse fournir des acceptions déjà usitées dans l'antiquité et qui auraient échappé aux lexicographes; mais là encore j'aimerais à voir la liste complète. Pourquoi la retenir et nous l'envier? Quand on montre aux pauvres ses mains pleines d'or, il faut savoir les ouvrir.

Le seul échantillon que nous donne M. L. des services que peut rendre à l'interprétation des textes classiques la connaissance du grec moderne, n'est pas aussi inconnu des hellénistes que M. L. semble le croire. Il s'agit des deux vers par lesquels commence un des plus beaux chœurs de l'*Antigone* de Sophocle [1] :

Ἔρως ἀνίκατ', ἀμάχαν
ἔρως, ὃς ἐν κτήμασι πίπτεις

Κτήμασι σημαίνει κτήνεσι, dit Coray dans ses Ἄτακτα [2], et, en effet, c'est le sens que le mot a pris dans toute une partie du monde grec ; il désigne proprement le bétail et les bêtes de somme, les grands animaux domestiques. Il y a plus de vingt ans que j'ai entendu reproduire cette explication; c'était, si je ne me trompe, à l'école normale. Si l'idée de Coray n'a point été adoptée, ce n'est pas qu'on l'ignore, c'est qu'elle est loin de

1. V. 781-782.
2. P. 261 du t. IV.

donner un sens plus satisfaisant que celui qui est généralement admis — lequel est, d'ailleurs, loin de contenter l'esprit. Ce passage a bien l'air d'être altéré.

Dans ces premières pages, il y a, ce me semble, un peu d'excès, que l'on pardonne d'ailleurs volontiers en raison de la chaleur et de la sincérité de la passion. M. L. est presque le seul depuis Fauriel qui se soit occupé en France, avec quelque suite et en creusant le terrain, de la littérature néo-hellénique; en effet, M. de Marcellus n'a jamais compté, et notre cher camarade Deville est mort trop tôt pour tenir les promesses de son brillant début. M. Miller n'a pas, dans ses savants travaux, dépassé la période byzantine. On comprend donc que M. L., cantonné dans le domaine qu'il exploite avec tant de curiosité et d'ardeur, se laisse aller parfois à surfaire un peu, de la meilleure foi du monde, la valeur et la portée de la langue qu'il étudie, des textes qu'il publie, des travaux auxquels il se livre. Tout au moins ne pourra-t-il échapper à ce reproche que le jour où il aura tenu les engagements qu'il prend dans cette introduction. Nous l'attendons à l'œuvre, non sans un grand désir de le voir réussir. Qu'il nous montre, par un grand nombre d'exemples bien choisis, quelles lumières la connaissance du grec moderne jette sur le sens des mots anciens et quels secours elle prête à l'intelligence des auteurs; qu'il nous donne surtout son Théocrite restitué et interprété à l'aide des mêmes éléments de comparaison, et nous serons les premiers à retirer nos critiques. Jusque-là, nous ne pouvons nous empêcher de trouver qu'il ouvre un peu trop la bouche, qu'il le prend de bien haut avec les hellénistes.

Dans la seconde partie de l'introduction, M. L. expose, d'après M. Jean Stamatélos, chef d'institution à Leucade, les règles qu'il a suivies dans ce volume, et qu'il se propose de suivre désormais pour orthographier la langue grecque moderne [1]; il ne se sépare de ce guide que sur quelques points très-secondaires. Ces règles paraissent claires et judicieuses; il est désirable que la connaissance s'en répande et qu'elles soient généralement adoptées. L'orthographe capricieuse et illogique des livres écrits en grec moderne a été pendant longtemps et est encore jusqu'à un certain point un des obstacles qui arrêtaient les hellénistes, lorsque ceux-ci étaient tentés de jeter les yeux sur quelques monuments de cette littérature.

Voici la liste des poëmes que contient ce volume, chacun d'eux étant d'ailleurs précédé d'une notice dans laquelle sont réunies toutes les indications nécessaires sur l'origine de chaque poëme et sur les événements qui en font le sujet :

Mort de Michel Cantacuzène (23 vers).

Les exploits de Michel le Brave (1310 v.).

---

1. L'ὀρθογραφικὸν τῆς κοινῆς τῶν Ἑλλήνων γλώσσης est un in-8°de 68 pages, qui a paru à Zante en 1876 et a été couronné au concours institué à Constantinople par M. Christakis Zographos.

Histoire de la juive Marcada (770 v.).

Histoire de Georges Stavrakoglou (326 v.).

Révolte des Sfakiotes en 1770 (3 chansons de 75, 85, 72 v.).

Révolte des Sfakiotes contre Alidakis (535 v.).

L'enfant crucifié par les juifs (85 et 56 v.).

Pour juger de l'intérêt et de l'importance des pièces que contient ce recueil, on peut se placer à trois points de vue différents; on peut se demander quels matériaux elles nous fournissent pour l'étude de la langue, quels renseignements nouveaux elles nous apportent pour l'histoire de ces trois siècles et demi qui n'ont pas d'histoire, quel mérite de composition et de style elles possèdent.

De tous ces morceaux, celui dont la langue paraît le plus curieuse, c'est la *Révolte des Sfakiotes contre Alidakis*. Il y a là beaucoup d'idiotismes locaux qui auraient embarrassé parfois M. L., si, comme il le déclare lui-même, il n'avait été aidé dans sa traduction par le Crétois auquel il devait la communication de ce petit poëme, M. Joseph Manoussoganiakis, originaire du village de Nimbros, tout près de Sfakia. On remarquera à peu près les mêmes caractères, quoique à un moindre degré peut-être, dans les trois chansons consacrées à maître Jean; mais ni le poëme sur Alidakis ni ces trois chansons ne présentent cette originalité dialectale très-marquée qui avait frappé Pashley dans le parler des Sfakiotes [1] : on ne rencontre pas ici ce *rhotacisme* dont il donne de curieux échantillons et qui rappelle le dialecte antique de l'Élide tel que nous le font connaître les inscriptions d'Olympie récemment publiées. C'est que ces poëmes ont été composés à propos des événements de Sfakia, mais point peut-être par des Sfakiotes; en tout cas, leurs auteurs les ont destinés à être répandus et chantés par toute l'île. Pour cela, ils devaient être dans une langue qui fût usitée et comprise d'un bout à l'autre de la Crète.

Quant aux autres pièces, autant que je puis en juger, elles sont écrites dans une langue qui paraît avoir été, du seizième à la fin du dix-huitième siècle, comme le dialecte littéraire du grec moderne, dialecte franchement analytique et qui fait une large place aux mots d'origine étrangère, aux mots turcs surtout, mais en leur donnant des terminaisons grecques. Représenté déjà par de nombreux monuments soit dans les recueils antérieurs, soit dans la collection de documents qu'a publiée M. L., ce dialecte ne nous est montré sous un nouveau jour par aucun des poëmes que comprend ce volume. Sauf le plus ancien de tous, la complainte sur la mort de Michel Cantacuzène, qui est de 1578, tous ces poëmes sont rimés.

Au point de vue de l'histoire, ces poëmes ne nous apprennent guère de faits nouveaux, mais plusieurs d'entre eux ont quelque valeur comme

---

1. R. Pashley, *Travels in Crete* (2 vol. in-8°, 1837), t. II, p. 192 et notes du chapitre XXXVI.

naïf témoignage de l'état des esprits à l'époque où ils ont été composés. Ainsi dans l'histoire de la *Juive Marcada*, une belle juive de Constantinople qui se fait enlever par un jeune Albanais et conduire par lui en Valachie où elle se convertit au christianisme, on devine à chaque vers cette haine et ce mépris qu'éprouvent pour les juifs les chrétiens d'Orient, sentiments qui viennent encore de se manifester, il y a quelques semaines, d'une manière si odieuse. La même animosité violente se fait jour dans le récit de l'émotion et de l'émeute que provoque à Zante un bruit qui s'y était répandu en 1712; on avait retrouvé le corps d'un enfant chrétien que l'on prétendait avoir été crucifié par les Juifs; or, il n'y a pas longtemps que, dans les principautés moldo-valaques, les Israélites ont encore été victimes d'imputations aussi absurdes.

Je ne sais si le poëme sur les exploits de Michel le Brave contient des faits qui ne se trouvent point ailleurs; en tout cas, l'éditeur, dans ses notes, est souvent obligé de combler les lacunes du récit, d'ajouter des noms, des dates, des éclaircissements empruntés à l'histoire des Ottomans par Hammer ou à d'autres ouvrages du même genre. Rien n'est expliqué dans le poëme, on sent qu'il est écrit pour des contemporains ou tout au moins pour des gens familiers avec les questions qui s'y débattent et s'y tranchent par l'épée. Ce qu'il y a là de plus curieux, c'est le fait même de l'existence de ce poëme et de sa popularité; publié en 1668 (c'est du moins la première édition que l'on en connaisse), il a été souvent réimprimé jusqu'en 1806. Le héros n'en est pourtant pas un Grec; c'est un Valaque; mais il est représenté, dans tout le poëme, comme le champion des orthodoxes, qui les venge de toutes les humiliations que leur ont infligées les musulmans, et c'est parce qu'il a joué ce rôle que le bonheur lui est promis dans le ciel :

Ἀλλὰ ἡ ψυχή του χαίρεται 'ς τὴν ἄνω βασιλείαν,
Διατὶ ἐκοπίασεν πολλὰ διὰ τὴν χριστιανοσύνη [1].

Il est intéressant de voir l'auteur de cette chronique rimée, un Grec appelé Stavrinos, originaire d'un village du district de Delvino, en Epire, s'élever ainsi jusqu'à la notion d'une sorte de patriotisme chrétien devant lequel s'effacent les différences de race et de langue. Un assez grand nombre d'âmes partageaient ce sentiment pour que le poëme ait trouvé bon accueil dans tout le monde oriental.

On a peu de chose à dire de la complainte où nous sont racontées la disgrâce et la mort d'un Phanariote qui, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, était arrivé à une très-haute situation, comme chargé d'affaires des hospodars de Moldavie et de Valachie. De l'aveu du poëte même et de l'éditeur moderne, Stavrak-Oglou avait singulièrement abusé de son influence et de son pouvoir; il avait mérité sa tragique destinée. Ce que l'on peut relever dans cette pièce, ce sont quel-

1. V. 1285-1286.

ques traits de couleur locale assez vifs, quelques détails sur le luxe que ces parvenus déployaient dans leurs riches palais et sur les moyens par lesquels ils essayaient d'étayer et d'assurer, contre la jalousie des musulmans et les caprices du maître, une fortune toujours précaire. On remarquera surtout les couleurs dont est peint l'orgueil de la femme de Stavrak-Oglou, la *Spatharesse*, comme on l'appelle d'un titre emprunté à la hiérarchie byzantine; tout le tableau de cet intérieur, sur lequel va tomber la foudre, ne manque pas d'effet.

Pourtant les pièces qui, à tout prendre, seront les plus instructives pour l'historien, ce sont celles qui retracent deux épisodes des luttes qui s'engagèrent en Crète dès 1770, luttes qui se sont souvent renouvelées depuis lors. La poésie a presque seule conservé le souvenir de ce maître Jean qui, soixante ans avant l'heure, provoquait déjà ses compatriotes, comme dit l'un des chants dont il est le héros, à rétablir la nationalité hellénique :

Ἔκαννεν περικάλεσιν νὰ γίνῃ Ρωμηοσύνη.

Cet ardent patriote, qui avait compté sur la Russie et qui, comme tant d'autres, fut abandonné pas elle, périt à Megalo-Castro. Nous avons été, si nous ne nous trompons, le premier à faire connaître en Occident ce nom qui avait échappé à Pashley, si instruit d'ailleurs des choses de la Crète [1]; c'est le nom de l'un de ces hommes qui, au prix de leur repos et de leur vie, ont préparé l'avenir de la race grecque en l'empêchant de jamais abdiquer; ils ont ainsi, de temps en temps, interrompu la prescription qui risquait de courir au profit du vainqueur musulman.

On lira d'ailleurs encore avec plus de curiosité le petit poëme intitulé τὸ τραγοῦδι τοῦ Ἀλιδάκι. Jamais le caractère tout primitif, tout homérique de ces luttes entre Turcs et chrétiens n'a été décrit d'une manière plus pittoresque et plus vive. Celui qui se proposerait d'écrire l'histoire de la guerre de l'indépendance ferait bien de commencer par lire et par relire cette complainte.

C'est parce qu'elle est la plus vivante et la plus colorée de tout le recueil, la seule, à vrai dire, qui ferait honneur à son auteur si nous en savions le nom [2], que cette pièce est aussi celle qui a la plus grande valeur historique. Nous arrivons ainsi à ce qui nous reste à dire : nous ne pouvons nous dispenser de juger le mérite littéraire de ces poëmes.

Aucun d'eux, sauf les trois chansons sur maître Jean Sfakia, n'appartient à la catégorie de ces œuvres naïves qui enchantaient le goût délicat d'un Fauriel et qui ont fait le succès de son recueil. Ne cherchez point ici l'âpre et franche saveur de la muse populaire, sa courte haleine

1. *L'île de Crète, souvenirs de voyage*, 1867. p. 190 et suivantes.
2. A la fin de la pièce est mentionné le nom d'un certain Georges Patéros; mais il semble que ce soit le nom du copiste plutôt que celui de l'auteur.

et son énergie passionnée, son mépris des transitions, ses expressions brèves et fortes, ses images étranges. Les auteurs de ces poëmes sont presque tous des lettrés, qui auraient pu signer leur œuvre comme l'a fait le chantre de Michel le Brave; ils ont des prétentions au beau langage, des souvenirs littéraires et mythologiques; loin de ne saisir que les moments principaux de l'action, comme le font les auteurs anonymes des chansons klephtiques, ils développent, ils amplifient; ils tombent dans la diffusion, de tous les défauts celui qui est le plus inconnu à la poésie populaire.

L'éditeur lui-même n'a pu se faire illusion sur le talent des pauvres rimeurs dont il réimprime les œuvres avec tant de soin et de conscience : ces ouvrages, avoue-t-il [1], « sont à peu près dépourvus de poésie ». Nous ne saurions nous inscrire en faux contre cet arrêt; nous nous permettons pourtant de le trouver trop absolu. Il y avait des différences à faire entre ces pièces; l'une d'elles est très-supérieure à toutes les autres, c'est celle qui retrace la lutte engagée entre Crétois chrétiens et Crétois musulmans autour du pyrgos d'Alidakis. C'est plus long qu'un simple *tragoudi* et composé avec plus d'art; il y a un préambule et une conclusion ; l'exposition est plus ample que dans les chansons populaires; mais cela ne tombe nulle part dans cette rhétorique interminable et pédantesque qui remplit les derniers chapitres de l'histoire de Michel le Brave. A vrai dire, c'est une petite épopée, ce que les critiques grecs appelaient un ἐπύλλιον; c'est, toute proportion gardée, comme un chant détaché d'une Iliade perdue. Le poëte sfakiote connaissait-il ces chants où deux de ses ancêtres, Idoménée et Mérion, représentent les archers crétois, ancêtres des habiles tireurs de Sfakia? On serait presque tenté de le croire en lisant les premiers vers du poëme, où l'auteur compare les misères et l'abaissement de la Crète actuelle à son antique gloire :

« Crète, toi dont le nom fut fameux du temps des Hellènes..... toi qui donnas naissance à des dieux, toi que tous proclament bienheureuse, n'est-ce pas une pitié que ces monstres sauvages te déchirent, plongent leurs griffes jusque dans tes entrailles, et hument ton sang comme des vipères, comme des serpents » ?

Mais ce qu'il y a là de souvenirs du passé est assez vague pour s'expliquer par cette sorte de retentissement et d'écho prolongé qui, en Grèce et en Italie, a porté jusqu'aux oreilles de ceux mêmes, qui ne lisent pas, quelque bruit, quelque notion des grandes choses et des grands hommes d'autrefois; l'absence de toute pédanterie dans la suite du récit, la vivacité des descriptions, le naturel des discours, la vérité des sentiments, tout tend à faire penser qu'il n'y a point là imitation voulue de la forme épique, mais simple rencontre qui s'explique par la ressemblance des situations. Ce sont des héros et des exploits du même genre qu'ont eu à

---

1. Page VI.

chanter les aèdes prédécesseurs d'Homère et le moderne rhapsode crétois ; l'état d'esprit de leurs auditeurs ne différait guère ; la différence est surtout dans la langue et dans le génie. Il y a donc là des rapports qui, sans faire méconnaître les différences, ne peuvent manquer de frapper la critique.

Les guerriers sont désignés par des traits qui rappellent les épithètes homériques. Toutes les fois que paraît Manoussakas, le principal des chefs qui mènent les Sfakiotes à l'assaut du *pyrgos* d'Alidakis, il est ainsi annoncé :

..... Ὁ Μανουσάκας μὲ τὴ χοντρὴ φωνάρα,
Καὶ μὲ τὴ ποκαμίσα του καὶ τὴ πλατὴ ζωνάρα.

« Manoussakas à la voix tonnante, à la chemise grossière et à la large ceinture ».

Avant d'en venir aux mains, les ennemis, Alidakis et Manoussakis, échangent, comme les héros d'Homère, des injures et des railleries [1]. On retrouvera encore ici les longues énumérations, où sont confiés au rhythme, pour être préservés de l'oubli, les noms de tous ceux qui ont payé de leur vie le succès de l'entreprise [2] ; on y retrouvera surtout quelque chose de ce don merveilleux que l'on reconnaît à Homère de mettre sous les yeux les choses mêmes, de les faire voir comme on les a vues soi-même, de transmettre toute l'impression reçue. Nous aimerions à citer quelques-unes de ces descriptions, l'arrivée des Sfakiotes à Askyfo pour former l'assemblée où doit se décider l'expédition [3], le départ après la bénédiction donnée par les prêtres [4], le combat et surtout le pillage de la maison d'Alidakis par les Sfakiotes [5]. Cette dernière peinture est remarquablement animée et brillamment colorée. Pour donner une idée de la manière du poëte, nous transcrirons seulement la traduction des vers dans lesquels il décrit la soirée qui suit la victoire [6] :

« Après le partage du butin, ils se livrent à la joie dans la prairie, et ils y restèrent le soir pour s'y délasser. Ils égorgèrent des bœufs et des moutons, des brebis stériles et des béliers, et ils remplirent de parts de viande des bassins et des vases à traire ; ils firent cuire bœufs et brebis à la broche, afin de manger et de délasser leurs corps harassés de fatigue ; on fit rôtir à la broche les brebis bréhaignes, et cuire les bœufs dans les bassins ; la fumée odorante des viandes rôties formait comme un nuage. Ils firent ripaille tous ensemble. Ils burent et chantèrent, tout en priant Dieu d'avoir pitié de ceux qui avaient été tués ».

Ce poëme est, sans aucun doute, ce qu'il y a de plus remarquable à

---

1. V. 338-352.
2. 459-480.
3. 199-228.
4. 305-316.
5. 399-448.
6. 481-490.

tous égards dans le volume. Il était d'ailleurs inédit, ainsi que deux des chansons qui ont trait à la révolte de 1770. Tout le reste n'est qu'une réimpression d'opuscules devenus à peu près introuvables. Méritaient-ils tous l'honneur que leur a fait M. L. ? Quoique aucun d'eux ne soit tout à fait dénué d'intérêt, nous ne serions pas surpris que quelques doutes fussent exprimés à cet égard.

L'appendice contient quelques pièces rares. C'est l'oraison funèbre consacrée, en 1766, à la mémoire de Stavrak-Oglou par Joseph Cornélios, célèbre prédicateur de l'époque; c'est un long extrait du *Türkisches Tagebuch* de Gerlach, qui était attaché à la nonciature impériale de Constantinople en 1578, au moment de la mort de Cantacuzène; c'est enfin une liste des livres et des manuscrits que possédait ce Phanariote. Enfin l'ouvrage se termine par un glossaire qui était indispensable. A peu d'exceptions près, l'auteur n'y a fait entrer que les termes qui manquaient dans les lexiques de Somadera et de Byzantios. A propos de certains mots qui ne sont pas d'un emploi fréquent, il a cru utile d'y faire entrer quelques exemples tirés d'autres auteurs, que lui a aisément fournis sa vaste lecture. « Il s'est », dit-il, « interdit toute discussion étymologique, étant de ceux qui pensent que l'étude de la langue grecque vulgaire n'est pas encore assez avancée pour qu'on puisse se permettre sans danger un travail de cette sorte » [1].

Nous ne discuterons pas ici la question de savoir si cette réserve n'est pas exagérée : tout en gardant un caractère provisoire, l'étude étymologique des mots de la langue moderne et l'analyse de ses formes pourrait dès maintenant, croyons-nous, rendre de grands services et fournir à ceux qui viendront plus tard, les éléments de travaux qui auraient un caractère définitif. Quoi qu'il en soit, sans se compromettre, M. L. aurait pu et dû, dans son glossaire, mettre à côté de chaque mot, dans tous les cas au moins où le doute n'est pas permis, au signe conventionnel, une lettre qui en indiquât la provenance; on aurait eu ainsi, en feuilletant le glossaire, quelque idée de la proportion relative des différents éléments qui sont entrés dans le grec moderne. Il y a d'abord le grec ancien, qui en forme le fond ; il y a le latin, qui a fourni un certain nombre de mots pendant les siècles du haut et du bas empire; il y a l'italien, il y a le turc, l'arabe et le persan, que l'on aurait pu réunir sous une même rubrique; il y a enfin l'albanais. Ces indications n'auraient pas pris grand' place. M. L. a si bien senti lui-même quel était l'intérêt de cette comparaison, qu'il ne reste pas toujours fidèle au programme qu'il s'est tracé. Si, par exemple, il n'avertit point que φερεντζὲς, *férédgé*, est emprunté au turc, il nous dit que ντουντοῦς, perroquet, est un mot persan. A κόμησσς, il n'indique pas l'origine occidentale, tandis que pour φιόρε, il met cette glose : « c'est l'italien *fiore* ». Il y a ainsi, dans toute la rédaction de ce vocabulaire, quelque incertitude. Après avoir déclaré qu'il s'interdisait les éty-

1. P. XII et XIII.

mologies, M. L. écrit par exemple au mot κουττελίτης : racine probable, κούττελον = μέτωπον. M. L. s'est proposé de suppléer seulement aux lacunes des autres dictionnaires. Pourquoi donc alors admettre dans son lexique des composés tels que ἀτιμητός et πολυποθητός, qui appartiennent à la langue ancienne et qui ne peuvent arrêter un instant quiconque sait un peu de grec ?

La traduction qui se lit partout en face du texte nous a semblé toujours très-soignée ; elle est fidèle sans cesser d'être élégante et d'un tour aisé. Pourquoi donc M. L., qui écrit d'ordinaire avec goût, emploie-t-il une locution barbare comme *dans ce but* (p. XIII) ?

Nous ne sommes point d'accord avec M. L. sur toutes les questions de méthode, et les morceaux qu'il a réunis dans ce volume ne nous ont pas paru avoir tous la même valeur et le même intérêt ; mais l'étendue même que nous avons donnée à cette critique suffit à montrer quel cas nous faisons de l'ardeur, de la persévérance et de la science de M. L. A elle seule, la complainte sur Alidakis suffirait à justifier le concours que l'école des langues orientales vivantes a libéralement accordé à M. Legrand pour lui permettre de donner au public, dans les meilleures conditions d'impression et de correction, un nouveau recueil qui vient prendre une place si honorable à la suite de ses précédents travaux.

G. PERROT.

---

232. — **Friederike Brion von Sessenheim, Geschichtliche Mittheilungen** von Ph. F. LUCIUS, Pfarrer in Sessenheim. Strassburg. Heitz, 1877.

Les auteurs qui ont écrit sur Frédérique Brion peuvent se partager en deux classes. Les uns sont allés à Sessenheim [1] comme on allait autrefois en Terre-Sainte, et en sont revenus amèrement déçus. Le premier pèlerin de ce genre fut Tieck, et il rend compte en ces termes de ce qu'il éprouva : « Je fus pénétré d'une tristesse qui n'avait rien de poétique, en voyant que tout était complétement différent de ce que mon imagination, dominée par l'incomparable tableau de Gœthe, m'avait représenté ». Mais tous n'eurent pas le courage d'accepter franchement le démenti que la réalité leur infligeait : témoin le philologue Naecke, qui oublia tous les principes de sa méthode critique dans son *Pèlerinage à Sessenheim* (Berlin, 1840). Naecke eut même le rare bonheur de découvrir les personnages qui avaient joué un rôle dans certains épisodes évidemment fictifs du récit de Gœthe.

L'auteur du livre que nous signalons appartient à une classe d'historiens plus sérieux, ceux qui, oubliant le récit de Gœthe, cherchent, au moyen

---

1. Telle est la vraie orthographe. Gœthe écrit Sesenheim, soit par euphonie, soit par un défaut de sa prononciation francfortoise, dans laquelle l'*s* unique a le même son que deux *s*.

de documents positifs, à déterminer les vrais rapports des personnages qui figurent dans l'*Idylle de Sessenheim*. Il a réussi à fixer quelques détails importants, et qui changent même considérablement la physionomie des faits. Frédérique n'était pas toute jeune, comme on le croit, au moment où elle connut Gœthe; elle avait 19 ans; elle n'avait que deux ans de moins que Gœthe. L'assimililation du pasteur de Sessenheim avec le vicaire de Wakefield ne date point de l'époque où les événements se passèrent, mais de celle de la rédaction du livre appelé *Vérité et Poésie*. Les deux déguisements sont fictifs : M. Lucius le démontre par certains détails qui contiennent des impossibilités matérielles. Il est inutile d'ajouter que les localités mêmes ont été arrangées par Gœthe. M. L. affirme, par exemple, que les habitants de Sessenheim n'ont jamais connu le lieu appelé *Repos de Frédérique*.

L'ouvrage de M. Lucius peut donner une idée de la méthode qu'il conviendrait d'appliquer à l'autobiographie de Gœthe. Le titre de *Vérité et Poésie* semblait fait pour intriguer la critique allemande. Mais au lieu de discuter à perte de vue pour savoir dans quelle proportion la vérité et la poésie sont mêlées, il faudrait choisir un épisode bien délimité, et le reconstituer historiquement à l'aide de documents certains. On séparerait ainsi les éléments poétiques du récit, et l'on se rendrait compte des préoccupations secrètes ou avouées auxquelles Gœthe a obéi en écrivant le roman de sa jeunesse.

A. Bossert.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 novembre 1877.

Le ministre de l'instruction publique transmet à l'académie treize manuscrits indiens qui lui sont offerts par le rajah Rajendralala Mitra. — M. de Wailly demande qu'on examine s'il n'y aurait pas lieu de déposer ces manuscrits à la Bibliothèque nationale. M. Wallon, secrétaire perpétuel, dit qu'il y a des précédents en ce sens. M. Renan fait observer que la question demande un examen sérieux. Il rappelle que la Société asiatique, ayant ainsi autrefois disposé, en faveur de la Bibliothèque nationale, de certains manuscrits qu'elle avait reçus, a depuis regretté cette décision. — L'académie décide de renvoyer la question à l'examen de la commission des travaux littéraires.

M. Gaston Paris commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Sur la date de la chanson de geste du pèlerinage de Charlemagne en Orient*. La chanson de geste dont il s'occupe est un court poëme en français qui a été publié pour la première fois, d'après un manuscrit du XIIIe siècle, par M. Francisque Michel. Il a pour objet l'histoire d'un voyage entrepris par Charlemagne en Orient, avec ses douze pairs, dans le double but de visiter les lieux saints et de voir s'il était vrai, comme l'avait prétendu sa femme, que le « roi de Constantinople », Hugon, eût plus de grâce et de majesté que Charlemagne lui-même; pendant le séjour de l'empereur et de ses pairs à Constantinople, un espion de Hugon les entend « gaber », c'est-à-dire se vanter, par plaisanterie, de divers exploits extraordinaires, et le roi, auquel leurs paroles sont rapportées, les menace de mort s'ils n'exécutent tout ce qu'ils se sont vantés d'accomplir : Dieu lui-même vient à leur secours et permet que, par miracle, tous les *gabes* s'accomplissent. — Des opinions très-différentes ont été émises au sujet de ce poëme. M. Paulin Paris, le premier, s'appuyant sur des raisons linguistiques,

a avancé qu'il était antérieur à la première croisade. M. P. Meyer a combattu cette opinion et a déclaré le poème plus récent. M. Gaston Paris l'a cru du XII^e siècle; M. Louis Moland, de la première moitié du XIII^e siècle; MM. Léon Gautier et Koschwitz se sont de nouveau prononcés pour l'antiquité du poème : M. Koschwitz le déclare du XI^e siècle. M. Gaston Paris se propose, dans le présent mémoire, d'examiner de nouveau la question, non plus au point de vue linguistique, mais au point de vue historique et littéraire. — Il reconnaît d'abord dans ce poème un conte qui n'a rien de commun avec Charlemagne et qui se retrouve ailleurs (par exemple, dans les *Mille et une nuits* et dans l'*Edda*), mêlé avec des souvenirs de la légende carolingienne et avec la tradition qui voulait que Charlemagne eût fait le pèlerinage de Jérusalem. Examinant ensuite les détails que le poème donne sur l'Orient, sur Constantinople et sur Jérusalem, M. G. Paris y reconnaît la trace des récits des pèlerins, mais des pèlerins seulement, non des Croisés. Tout paraît indiquer une œuvre antérieure aux croisades.

M. Clermont-Ganneau continue sa lecture sur le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse. Il relève toutes les traces d'influence phénicienne que l'on peut rencontrer dans l'histoire, la géographie, les noms d'hommes et de lieux du Péloponnèse.

M. Wallon lit un rapport de M. de Longpérier sur les travaux de la commission du prix de numismatique Allier de Hauteroche. La commission a jugé qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix cette année.

Séance du 23 novembre 1877.

M. Garcin de Tassy, à propos de la lecture du procès-verbal, dit que c'est par suite d'un malentendu que les quatre-vingt-treize manuscrits sanscrits offerts par le raja Rajendra Lal Mitr Bahadur ont été transmis directement par le ministère à l'académie. Dans l'intention du raja Rajendra Lal Mitr, c'était M. Garcin de Tassy qui devait en faire en son nom la présentation.

Le ministre des travaux publics écrit à l'académie pour lui demander de composer la légende d'une médaille qui doit être frappée en commémoration des services rendus par la France à l'éclairage et au balisage maritimes. — A propos de l'emploi qui était fait, dans cette lettre, du mot *exergue*, M. de Saulcy proteste contre l'usage impropre, mais très-répandu, de dire *l'exergue* pour *la légende gravée dans l'exergue*. Le mot *exergue* désigne une partie de la médaille, et non une légende.

M. Gaston Paris termine la lecture de son mémoire *Sur la date de la chanson de geste du pèlerinage de Charlemagne*. Il examine particulièrement, dans cette seconde partie, les détails de l'itinéraire que la chanson de geste prête aux pèlerins, et ce qui est dit des reliques rapportées d'Orient par Charlemagne. Il signale l'intérêt que présente ce petit poème à cause de son ancienneté. C'est le plus ancien spécimen de *l'esprit parisien*; il paraît bien, en effet, avoir été composé à Paris. C'est aussi le premier exemple de l'emploi du vers alexandrin, ou vers de douze syllabes coupés en deux hémistiches égaux, qui, peu cultivé dans les premiers siècles de la langue, a eu depuis une si brillante fortune. — Voici le résumé, rédigé par M. G. Paris luimême, de l'ensemble de son mémoire : « Ce petit poème, où se mêlent des éléments sérieux et comiques, a été rapporté à des époques assez différentes. M. Paulin Paris l'avait considéré comme remontant au XI^e siècle; mais cette opinion n'avait pas été admise par les critiques postérieurs. Tout récemment M. Koschwitz est arrivé, par un examen attentif de la langue, aux mêmes conclusions que M. P. Paris. Ces conclusions se confirment par l'examen du poème en lui-même. On y distingue des éléments de provenance diverse, notamment un conte populaire dont on retrouve plusieurs traits dans les littératures orientales et surtout dans l'ancienne poésie germanique, et la tradition, répandue dès le X^e siècle, du voyage de Charlemagne en Orient. Ces deux traits ont été fondus par le poète en vue d'expliquer l'origine des reliques de la Passion qu'on montrait à Saint-Denis au moins depuis le milieu du XI^e siècle. Le poème a probablement été chanté à la foire du Lendit, devant l'assemblée nombreuse attirée par la foire et l'exhibition des reliques. Les notions de l'auteur sur Jérusalem, sur Constantinople, la place qu'occupe le poème dans l'ensemble de la littérature épique, les mœurs qu'il représente, le style, les allusions historiques, tout s'accorde avec les conclusions de MM. P. Paris et Koschwitz pour placer notre poème à une époque antérieure aux Croisades ». — Ce mémoire est désigné pour être lu, du moins en partie, à la séance publique de l'académie, le vendredi 7 décembre.

L'académie se forme en comité secret.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 8 Décembre — 1877

Sommaire : 233. — De Block, Evhémère, son livre et sa doctrine. — 234. Inventaire alphabétique des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque nationale, p. p. Van Praet. — 235. Feret, Le cardinal Du Perron. — 236 Paillard, Les Pays-Bas du 1er janvier au 1er septembre 1866. — 237. Gallois, J. Michelet. — Académie des Inscriptions.

233. — **Evhémère**, son livre et sa doctrine, par R. de Block. Mons, Hector Manceaux. Bruxelles, Henri Manceaux, 1876, in-8° de vi-146 p.

L'évhémérisme, qui comptait encore de nombreux partisans au commencement de ce siècle, est de tous les systèmes d'interprétation mythologique le plus discrédité : personne aujourd'hui ne songe à le discuter. Mais le livre qu'avait composé l'auteur de ce système a été si répandu dans l'antiquité, ses théories ont fait un tel tort, jusque chez les modernes, à la vraie intelligence des époques primitives de la Grèce et de Rome, que l'histoire de cette erreur, en raison même de ses conséquences, offre encore quelque intérêt. D'ailleurs, après les nombreux travaux dont Evhémère a été l'objet, depuis le mémoire de l'abbé Sévin dans le recueil de notre ancienne Académie des Inscriptions [1], jusqu'au chapitre que lui a consacré M. Chassang dans son *Histoire du roman dans l'antiquité grecque et latine* [2], il restait à faire sur lui une étude complète, où les fragments de son œuvre fussent classés méthodiquement, soumis à une révision critique, et où l'on essayât d'expliquer la faveur durable dont a joui l'*Inscription Sacrée* [3]. M. de Block, professeur à l'Athénée royal de Mons, a entrepris cette tâche dont il s'est acquitté avec conscience. Son livre, qui est une thèse présentée l'année dernière à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége, est un livre de science sérieuse, qui se lit facilement et qu'on consultera avec profit.

1. Tom. VIII, p. 107 et suiv., année 1733.
2. Chap. iv, 2. 2e édit. Paris, Didier, 1862.
3. C'est ainsi que M. de Block traduit le titre grec de l'ouvrage d'Evhémère : Ἱερὰ ἀναγραφή. Nous partageons son avis. La traduction vulgaire « Histoire Sacrée », qui repose uniquement sur l'autorité de Lactance, n'est pas exacte, le mot ἀναγραφή n'ayant jamais en grec le sens d'« histoire », mais bien celui de « liste, registre, archives, ou inscription ». Il faut se rappeler d'ailleurs que l'histoire des dieux, telle qu'elle a été forgée par Evhémère, a pour fondement une prétendue inscription qu'il disait avoir lue sur une stèle d'or, dans l'île de Panchaïe.

La vie d'Evhémère et la composition de son ouvrage soulèvent des problèmes dont la solution reste fort douteuse. Nous ne reprocherons donc pas à M. de B. de n'avoir pu déterminer exactement ni la patrie de ce rhéteur, ni le nombre des livres dont se composait l'Inscription Sacrée. Sur ces questions obscures, M. de B. se borne à nous présenter les conjectures les plus vraisemblables, en écartant les hypothèses émises, sans preuves suffisantes, par ses devanciers, celle par exemple qui fait d'Evhémère un disciple de l'école de Cyrène ou de Théodore l'Athée. Le texte même des fragments d'Evhémère offrait un terrain plus solide et une prise plus sûre à la critique. Si rares en effet que soient ces fragments, ils suffisent cependant à nous donner quelque idée du mérite littéraire de l'auteur et du caractère de son système sur l'origine des dieux. Le morceau le plus étendu où nous retrouvions, sinon exactement son style, du moins sa pensée et le mouvement de son imagination, est, on le sait, l'analyse faite par Diodore, en son V^e livre (chap. XLI-XLVI), de la description de l'île de Panchaïe. Cette île merveilleuse a déjà été rapprochée par M. Chassang [1] de l'Atlantide de Platon, de l'Ile Fortunée d'Iambule et d'autres régions imaginaires que plusieurs rhéteurs de l'époque alexandrine ont choisies pour cadres de leurs utopies sociales : la fiction d'Evhémère a été justement rangée par ce critique dans la catégorie des romans philosophiques. M. de B. ne pouvait ajouter rien de bien nouveau à ces judicieuses remarques. Mais, ce qui lui appartient en propre, c'est la classification et l'appréciation des fragments ayant rapport à l'histoire des dieux, et qui nous ont été conservés par Diodore, par Lactance et par Hygin [2]. Ces fragments, qui faisaient partie d'un I^{er} livre, concernent presque exclusivement Ouranos, Chronos et Zeus; mais, tout incomplets qu'ils sont, ils ne peuvent laisser aucun doute sur le but que s'était proposé Evhémère et sur l'esprit qui a présidé à la composition de son livre. M. de B. a bien raison de conclure qu'Evhémère n'est pas un philosophe soucieux de la vérité, qui cherche une interprétation nouvelle et plus exacte de la mythologie hellénique, mais un incrédule qui veut ruiner les croyances établies et dont la polémique est peu loyale. N'a-t-il pas l'intention de ravaler les dieux, quand il choisit dans leurs légendes les aventures qui leur font le moins d'honneur? N'écarte-t-il pas, de parti pris, les traditions les plus anciennes, les plus autorisées, pour adopter celles qui ont

1. Ouv. cit., p. 152

2. Outre les passages soigneusement recueillis et groupés par M. de B., peut-être faut-il encore rapporter à Evhémère les noms des chevaux du Soleil, faussement attribués à Homère dans un texte altéré d'Hygin (Fab. 183) : « Item, quos Homerus tradit, Abrax, Aslo, Therbeeo (?) ». Un des derniers éditeurs des Fables d'Hygin, M. Bunte, suppose, non sans quelque vraisemblance, qu'il faut lire, au lieu d'*Homerus*, *Evhemerus*. Ce n'est là, bien entendu, qu'une conjecture; mais cette conjecture pouvait trouver sa place dans une note du chap. II de l'ouvrage, d'ailleurs si complet, de M. de B.

été le plus dénaturées par l'anthropomorphisme? Il va plus loin. Quand les mythes ne peuvent rentrer dans son système, il les altère. M. de B. cite l'exemple d'Hestia, la déesse vierge, dont Evhémère fait la femme d'Ouranos. Il aurait pu y ajouter celui d'Athéné, qui devient la fille de Zeus et de Thémis, contrairement à la tradition constante, d'après laquelle Athéné est sortie de la tête de Zeus. Evhémère est donc un témoin inexact et volontairement infidèle de la mythologie grecque.

Cet incrédule était-il un athée? A-t-il mérité d'être rapproché par Plutarque de Diagoras de Mélos et de Théodore de Cyrène? M. de B. n'est pas de cet avis. A l'appui de son opinion, il cite le passage de Diodore (VI, 2, 8) où il est dit qu'Ouranos, d'après Evhémère, sacrifia le premier « aux dieux du ciel », ὃν καὶ πρῶτον θυσίαις τιμῆσαι τοὺς οὐρανίους θεούς. Nous avouons que ce texte unique, où l'on aperçoit surtout l'intention d'expliquer le nom d'Ouranos (διὸ καὶ Οὐρανὸν προσαγορευθῆναι) ne nous paraît pas une preuve absolument concluante. Evhémère fût-il d'ailleurs partisan de la doctrine philosophique de la divinité des corps célestes [1], nous ne voyons pas que cette doctrine ait été nulle part exposée dans son livre. Rien n'autorise à penser qu'il ait voulu renverser le polythéisme grec pour y substituer d'autres croyances. Son œuvre, telle que nous la connaissons, est uniquement une œuvre de destruction. Qu'Evhémère ait été athée ou non, la question importe assez peu au point de vue de l'influence exercée par l'évhémérisme.

Le succès du livre d'Evhémère et de sa doctrine, — succès attesté par l'indignation pieuse de Plutarque, par les analyses de Diodore, par la traduction d'Ennius, par la polémique des apologistes chrétiens, — a été grand dans l'antiquité. M. de B. en donne plusieurs raisons ingénieuses, qui ne sont pas toutes d'égale valeur. Il est très-douteux, par exemple, que le souvenir d'antiques traditions, qui parlaient d'une époque primitive où dieux et hommes avaient vécu en société et comme sur le pied d'égalité — traditions vagues et de bonne heure oubliées, — ait pu préparer les esprits à admettre le système d'Evhémère sur l'origine humaine des dieux. Sans doute, les divinités de l'Olympe avaient eu plus d'une fois commerce avec la race des mortels; mais, malgré ces rapprochements, il y avait dans la pensée des Grecs, un abîme infranchissable entre la nature divine et la nature humaine. Il est plus exact de dire que le développement du culte des héros a pu, dans une certaine mesure, être une circonstance favorable au succès d'Evhémère. La croyance vulgaire aux héros, — M. de B. l'a finement remarqué, — était, en effet, une sorte d'évhémérisme inconscient, puisque ces personnages, qui n'ont pas plus de réalité historique que les dieux, qui sont comme ceux-ci de pures créations mythologiques, étaient considérés comme ayant jadis vécu sur la terre, où ils avaient été d'illustres guerriers, de grands législateurs, des poëtes ou des devins inspirés. Ce qu'Evhémère disait sur le compte des

1. C'est ainsi qu'il faut entendre, croyons-nous, l'expression οὐράνιοι θεοί.

dieux, la croyance populaire le racontait déjà au sujet des héros. Il ne faut cependant pas trop insister sur cette idée. La distinction entre les dieux et les héros a été, en effet, toujours très-nettement marquée dans la religion grecque. Quand Evhémère essayait de les confondre et de les rabaisser ensemble à la condition humaine, il heurtait de front la tradition ; il commettait une véritable impiété. Peut-être est-il plus simple d'expliquer la faveur qui accueillit son *Inscription sacrée* par l'attrait des récits merveilleux qui en formaient la poétique introduction, et surtout par l'incrédulité qui, de son temps, avait envahi la plupart des esprits cultivés.

Le livre de M. de Block se termine par un chapitre intéressant sur l'influence de l'evhémérisme en Grèce, à Rome, dans les premiers siècles du christianisme et chez les modernes. En dépit des quelques réserves que nous avons dû faire, ce livre nous paraît la meilleure et la plus complète étude que nous possédions sur Evhémère.

P. DECHARME.

---

234. — **Inventaire alphabétique des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque nationale.** Complément du catalogue publié par Van PRAET. Paris, H. Champion, 1877. in-8°, 175 p.

Les ouvrages imprimés sur peau vélin occupent, lorsqu'ils remontent aux origines de la typographie, le premier rang parmi les livres précieux. Les éditions de l'Ecriture Sainte qu'enfanta l'imprimerie encore au berceau, les plus anciennes éditions des classiques grecs et latins, les charmants volumes mis au jour par les Alde, les romans de chevalerie, quelques vieilles productions littéraires ou historiques en langue française occupent à bon droit une place parmi les raretés qui font l'orgueil d'une collection publique ou particulière. Quelques opulents bibliophiles, notamment le duc de la Vallière et le comte de Mac-Carthy (leurs livres passèrent en vente publique en 1783 et en 1817), avaient réuni en ce genre d'importants trésors, mais c'est aux bibliothèques publiques qu'il faut s'adresser pour trouver une accumulation de semblables richesses, et nous croyons qu'à cet égard notre Bibliothèque nationale est sans rivale.

Un savant qui en fut le conservateur durant longues années, le laborieux et respectable Van Praet, avait pour les livres sur vélin une prédilection extrême. Après avoir dressé le catalogue de ceux que possédait la Bibliothèque confiée à ses soins ; après avoir entrepris l'impression in-folio de cet inventaire raisonné, il le supprima et il le refit de façon à former cinq volumes in-8° publiés de 1822 à 1828. Il ne s'en tint pas là ; il dressa également le catalogue de tous les livres sur vélin dont il constata l'existence, mais qui manquaient à la Bibliothèque, dite alors du Roi. Cet autre travail occupe quatre volumes mis au jour de 1824

1828. Les descriptions sont minutieuses, les informations bibliographiques abondantes, mais l'étendue de ce travail en restreint l'usage.

Malgré le zèle et les soins de V. P., son inventaire n'est pas exempt de quelques erreurs; le classement est d'ailleurs peu favorable aux recherches; divers suppléments jettent quelque confusion. Dans le but d'offrir un guide sûr et complet, il a paru nécessaire de dresser un catalogue nouveau, en le rangeant strictement dans l'ordre alphabétique et en y comprenant les ouvrages qui, depuis l'achèvement du travail de V. P., sont entrés à la Bibliothèque.

En 1828, elle possédait en ce genre 2,227 volumes ou plaquettes; aujourd'hui, elle n'en comprend pas moins de 2,528.

Parmi les entrées qui ont eu lieu depuis cinquante ans, on peut citer : le *Recueil de farces, moralités*, etc., publié par MM. Le Roux de Lincy et Francisque Michel (Paris, 1837, 4 vol. in-8); les *Chansons* du châtelain de Coucy, 1830, 8°; les *Rimes* de Pernette du Guillet, 1864; des réimpressions de quelques livrets anciens devenus fort rares (*Doctrinal des filles à marier; Faictz merveilleux de Virgile*, 1831; le *Giroflier aux dames*, la *Moralités de la vendition de Joseph*, 1835; le *Mundus, caro, demonia*, 1827; *Le Mauvais riche et du ladre*, 1823; le *Dit des rues de Paris*, par Mareuse, 1875, etc.). N'omettons pas les *Fabliaux et contes*, publiés par Legrand d'Aussy, 3e édition, 1829, et le curieux volume mis au jour par M. Jubinal : *Jongleurs et trouvères*, 1835, 8°.

Il ne saurait être question d'énumérer ici les anciens livres sur vélin d'une importance hors ligne que possède la Bibliothèque nationale; nous croyons toutefois devoir signaler le *Psalterium*, imprimé à Mayence en 1457, par J. Fust, premier volume avec date certaine (exemplaire acheté en 1817 à la vente Mac-Carthy et payé 12,000 fr.) — ce fut le roi Louis XVIII qui fournit sur sa cassette les fonds nécessaires pour que ce trésor, qu'ambitionnait l'Angleterre, ne sortît pas de France; — la *Bible*, sans lieu ni date, imprimée à Mayence, par J. Gutenberg en 1455, 4 vol. in-fol., un des cinq ou six exemplaires dont l'existence est connue (il s'en trouve un dans la riche collection formée par sir Thomas Grenville et qu'il a léguée au Musée britannique).

La Bibliothèque possède aussi des exemplaires sur vélin de neuf autres Bibles imprimées au xve siècle; on y distingue celle exécutée à Mayence en 1462 par J. Fust et Pierre Schoifher, c'est la première ayant une date certaine; elle n'est pas d'ailleurs aussi rare que celles sans date, car il en fut tiré sur vélin une quarantaine d'exemplaires; un d'eux fait partie de la riche bibliothèque de Mgr le duc d'Aumale.

Nous signalerons en passant, sans prétendre faire un choix, la très-curieuse relation des *Peregrinationes* de Bernard de Breydenbach en Palestine (Mayence, 1486); Cicéron, *De officiis*, imprimé par J. Fust en 1465, *Rhetorica*, 1470, et *Orationes*, 1471. On distinguera divers ouvrages fort précieux publiés par Antoine Verard, le plus célèbre des typographes parisiens de la fin du xve siècle : Alain, *Les paraboles*, 1492;

Alexis, *Le passe-temps de tout homme*; l'*Arbre des batailles*, 1493; l'*Art de bien mourir*, 1492; l'*Art de faulconnerie*, 1492; les *Contemplations* de saint Augustin (vers 1503), et bien d'autres (nous en avons compté soixante-trois).

Divers volumes ont appartenu à des rois de France : à Charles VIII (*Le grant Boece*, 1494; H. de Croy, *L'art de rhétorique*, 1493; *Lancelot du Lac*, 1494; la *Mer des histoires*, 1488; l'*Ordinaire des chrestiens*, 1494; l'*Orloge de Sapience*, 1493); à François I[er] (Budæus, *Commentarius linguæ græcæ*, 1529; *De transitu hellenismi*, 1535; Champier, *Les grans croniques... des ducs de Savoye*, 1516; Galenus, *De pulsibus*, 1532; *De compositione medicamentorum*, 1530; Ruellius, *De natura stirpium*, 1536); à Henri II (*Itinerarium Portugallensium*, 1508; *Psalterium hebræum*, 1516; *Homerus, græcè*, Aldus, 1504); à Louis XVI (Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*; collection des auteurs imprimés pour l'éducation du Dauphin, 1784-1789, 29 vol. 8°; *Télémaque*, 1784, 4 vol. 8°; Racine, 1784); à Napoléon I[er] (*Jérusalem délivrée*, traduite par le duc de Plaisance, 1811, in-fol.).

N'oublions pas, pour la singularité du fait et comme témoignage curieux de la naïveté de l'époque, le livre de Thierry de Hery, *La méthode curatoire de la maladie vénérienne* (Paris, 1536), exemplaire offert à Diane de Poitiers qui le fit relier à ses armes.

Les livres liturgiques sont nombreux; la Bibliothèque conserve quarante-deux Bréviaires différents; cent-onze Missels (dans un certain nombre d'entre eux le canon seul est sur vélin); trois Rituels; cent-trente Heures diverses, imprimées à la fin du XV[e] ou au commencement du XVI[e] siècle; notons aussi vingt-quatre éditions sous le titre d'*Officium* et neuf Diurnals. Mentionnons un exemplaire des *Œuvres* latines de saint Thomas d'Aquin, *Romæ*, 1570, 17 vol. in-fol. (exempl. du pape Pie V), c'est sans doute l'ouvrage le plus volumineux qui ait été tiré de cette manière.

Nous avons dit que la Bibliothèque nationale est, de tous les dépôts publics, celui qui offre le plus de richesses en fait d'impressions sur vélin. Elle en possède à présent un double inventaire imprimé : celui dressé par V. P., très-développé et s'arrêtant à 1828; celui qui vient d'être mis au jour et qui est d'un usage très-commode, mais qui est fort sommaire, puisqu'il ne contient que des titres abrégés qu'aucune note n'accompagne [1]. Nous aurions bien voulu pouvoir comparer nos richesses avec celles que renferment diverses grandes bibliothèques opulentes à cet égard, telles que le Musée britannique, les bibliothèques de Vienne, de Munich, etc., mais, à notre connaissance du moins, il n'a rien été publié sous ce rapport.

---

1. Il serait à désirer (et ce serait un travail facile) qu'il fût publié également un inventaire des livres sur vélin, que possèdent les autres dépôts publics à Paris : Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève.

Des *desiderata* importants se font d'ailleurs remarquer dans l'avoir de notre Bibliothèque; longue en serait la liste; signalons seulement la *Polyglotte* imprimée à Alcala (*Compluti*), aux frais et d'après les ordres du cardinal Ximenez, 1514-1517, 6 vol. in-fol. (un exempl., payé 16,100 fr. à la vente Mac-Carthy et transporté en Angleterre, appartient aujourd'hui à Mgr le duc d'Aumale) et la *Polyglotte* d'Anvers, 1569-73, 8 vol. in-fol.

En fait de livres imprimés par les Alde de Venise (le nom suffit à leur éloge), on voudrait rencontrer leurs éditions d'Aristote (5 vol. in-folio), de Dante, d'Euripide, de Lucrèce, de Martial (il en existe deux exemplaires dont l'un ayant appartenu à Grolier, le plus illustre des bibliophiles du XVIe siècle), de Plutarque, de Pontanus, de Suétone.

L'*Anthologia græca, litteris capitalibus* (Florence, 1494), l'Apollonius, imprimé la même année dans la même ville, figurent au rang des livres les plus précieux.

Parmi les impressions modernes les plus importantes, nous nous arrêterons devant Athénée, traduit en français 1789-1791, 10 vol. in-4°; distinguons aussi Sophocle, publié à Strasbourg en 1786, par le savant Brunck, 4 vol. in-4°. Mention est due à quelques importantes collections publiées au XVIIIe siècle; celle des poëtes français édités par Coustelier, 1723-24, 8 vol. in-12; celle des ouvrages imprimés par ordre du comte d'Artois, 1780-84, 64 vol. in-18.

L'illustre typographe italien Bodoni peut montrer avec orgueil son *Iliade* en grec (*Parmæ*, 1808, in-fol.), et son Virgile (1793, 2 vol. in-fol.).

Nous avons mentionné deux fervents bibliophiles qui ont eu le goût le plus prononcé en faveur des livres sur vélin; nous devons y joindre sir Thomas Grenville, homme d'Etat anglais, né le 31 décembre 1755, mort le 18 décembre 1846.

Le catalogue de cette belle bibliothèque [1], rédigé par de savants libraires de Londres (MM. Payne et Foss) et publié en 1842, indique soixante-onze ouvrages sur vélin, parmi lesquels il en est d'extrêmement précieux, tels que l'*Anthologia* (Florentiæ, 1494), les *Peregrinationes* de Breydenbach (Moguntiæ, 1486), le *Chevalier de la Tour* (Paris, 1514); Cicero, *Officiorum libri, Moguntiæ*, 1465 (première édition d'un classique ancien); Dante, Venezia, 1502; Horatius, Venetiis, 1501; Joannes de Janua, *Catholicon*, 1460, in-fol.; Juvenalis, *Venetiis*, 1501; Titus Livius, (Romæ, 1469, in-fol.); Petrarca (*Vinegia*, 1473 et 1501); *Psalterium* (Moguntiæ, 1457); Ptolémée (Ulmæ, 1482, et Venetiis, 1511); *Theuerdenk* (Nurembergæ, 1517); Virgilius (Venetiis, 1470); Vitruvius (Florentiæ, 1515). Tous ces trésors sont entrés au Musée britannique.

---

1. Elle comprenait 20,210 volumes qui avaient coûté 54,000 livres sterling (1,360,000 fr. environ). M. J. Ch. Brunet (*Manuel du libraire*, III, 662) dit que, sous le rapport du nombre, elle n'a rien d'extraordinaire en Angleterre, mais qu'elle est extrêmement remarquable par le choix exquis des livres qui la composent.

Terminons en disant que l'*Inventaire*, dont nous venons de parler avec quelques détails, est imprimé avec grand soin ; nous n'y avons remarqué qu'une seule faute d'impression : la *mer* Cardine, p. 57 ; lisez la mère Cardine.

B.

---

235. — **Le cardinal Du Perron, orateur, controversiste, écrivain,** *étude historique et critique*, par M. l'abbé P. Feret, docteur en théologie, etc. Paris, Didier et Cie, 1877, 1 vol. in-8° de xvi et 452 pages.

Voici une des meilleures monographies que l'on ait publiées depuis longtemps sur une époque qui en a inspiré d'excellentes. Le cardinal du Perron, par le rôle important qu'il a joué dans l'Église et dans l'État, par ses talents comme orateur, controversiste, écrivain tant en vers qu'en prose, et enfin négociateur, méritait bien d'être l'objet d'un travail spécial et approfondi, digne en un mot d'un homme que Bossuet a proclamé un « rare et admirable génie dont les ouvrages, presque divins, sont les plus fermes remparts de l'Eglise contre les hérétiques modernes [1] ». On trouvera dans le nouveau livre de M. l'abbé Feret, ainsi qu'il s'en rend un juste témoignage, « une étude réfléchie, raisonnée des temps, des choses et des hommes, souvent au moyen de documents négligés, oubliés, parfois même inédits [2] ». Peut-être pourrait-on reprocher au nouvel historien de Du Perron d'avoir un peu trop négligé à dessein le côté spécialement biographique de son sujet. C'est ainsi que M. l'abbé F. a tranché un peu légèrement la question assez controversée de la date et du lieu de la naissance de Du Perron. Il place la première en 1556, le second à Saint-Lô. Il ne paraît donc pas avoir eu connaissance des recherches d'un écrivain normand, M. Léopold Quénault, qui met la naissance du futur cardinal en 1559 et à Berne, où ses parents avaient cherché un refuge contre les persécutions des catholiques [3].

Sur les autres points importants, M. l'abbé F. s'est montré généralement exact et bien renseigné. On lira surtout avec intérêt les pages qu'il a consacrées à Du Perron, considéré comme poëte (p. 34 et suiv.). M. F. y fait ressortir par des exemples bien choisis les défauts que son auteur partageait avec les poëtes de la pléïade et leurs émules : nombreuses répétitions, froids jeux de mots, antithèses puériles, expressions ampoulées. Mais il y signale aussi des vers heureux et des pièces entières qui soutiennent, sans trop de désavantages, la comparaison avec celles de Malherbe. Il aurait pu remarquer, après un savant littérateur, que les stan-

---

1. *Panégyrique de saint François de Sales*, cité par M. l'abbé Feret, p. 243.
2. Avant-propos, page IX.
3. Voir, sur ce point, un compte rendu de l'ouvrage de M. l'abbé F., inséré par notre savant collaborateur et ami, M. Tamizey de Larroque, à la *Revue historique*, septembre-octobre, 1877, p. 195-197.

ces au roi Henri IV par Du Perron ont inspiré, dans plus d'une de ses pièces, notre grand satirique Régnier [1]. Tout véritable ami de notre ancienne littérature lira avec plaisir ces stances, telles qu'elles sont reproduites dans l'ingénieux travail de M. Dezeimeris, avec d'heureuses variantes fournies par une vieille copie. On pourra seulement s'étonner de la complaisance avec laquelle l'auteur, en véritable courtisan, parle des faiblesses amoureuses de son héros et applaudit au *bonheur* de *l'angélique beauté,* objet de ces tendres faiblesses (vers 37 à 56). Il faut ajouter, à la décharge du poëte, que cette pièce, non datée comme la plupart des autres, paraît avoir été composée à une époque antérieure à celle où Du Perron reçut les ordres sacrés.

Si, en ce qui concerne la biographie de Du Perron, l'ouvrage de M. l'abbé F. laisse quelque peu à désirer, il n'en est pas de même pour ce qui a rapport aux œuvres, tant imprimées que manuscrites, du cardinal. Cette portion de l'étude du savant ecclésiastique a été traitée avec un soin tout particulier, et a fourni matière à de longs et intéressants développements. L'auteur y a fait preuve d'une saine critique et d'une connaissance approfondie de son sujet. Il nous fait connaître par des analyses détaillées, entremêlées d'extraits textuels, les écrits du cardinal, non-seulement ceux qui ont vu le jour de l'impression, mais encore ceux qui sont restés inédits. On voit par ces citations que Du Perron, dans ses écrits et même dans les sermons qu'il prononça comme évêque, n'échappa point au mauvais goût de son temps. C'est ainsi qu'à propos du banquet eucharistique, il ne manque pas, dans un sermon débité à la fête de Pâques 1597, de rappeler assez longuement les festins somptueux donnés par divers grands personnages et souverains de l'antiquité, sans oublier l'histoire du défi entre Marc-Antoine et Cléopâtre. La fameuse perle avalée par la reine d'Egypte, « cette perle visible et corruptible », amène la mention d'une autre perle, invisible et inestimable, que Jésus-Christ « dissout et détrempe pour honorer le festin eucharistique », et dont il parle lui-même en l'Évangile quand il dit : « Le royaume des cieux est semblable à un marchand qui fait trafic de perles, lequel, en ayant trouvé une d'excessive valeur, vend tout ce qu'il a pour l'acquérir [2]. »

M. l'abbé F. a terminé son livre par un appendice consacré à Du Perron considéré comme épistolographe, et par neuf notes, la plupart assez étendues. Dans le premier, l'auteur examine d'abord la correspondance privée du cardinal, puis sa correspondance diplomatique. Parmi les notes, on remarquera surtout la cinquième où il est question des démarches que le célèbre président Jacques-Auguste de Thou fit faire à Rome,

1. *Leçons nouvelles et remarques sur le texte de divers auteurs*, par Reinhold Dezeimeris; Bordeaux, 1876, in-8°, p. 8-15. Du Perron, observe M. Dezeimeris, a déjà le secret de certains tons de la langue de Corneille.

2. M. l'abbé Feret, p. 85-86.

pour prévenir une censure prononcée contre son *Histoire universelle*. Le cardinal Du Perron prit à ces démarches une part des plus actives.

Aux éloges que mérite le savant et consciencieux travail de M. l'abbé F., nous regrettons d'avoir à joindre quelques critiques. La plupart porteront, il est vrai, sur des points de détail, des inadvertances de rédaction ou des fautes typographiques. Ces dernières sont beaucoup trop nombreuses et accusent une grande négligence dans la révision des épreuves. Nous avons cru devoir signaler les principales, en vue d'une seconde édition qui nous paraît très-vraisemblable.

P. 58, le troisième vers de la paraphrase du psaume VIII, par Malherbe, est transcrit ainsi :

> Qu'on voit (les miracles) également sur la mer et sur l'onde.

Au lieu de *la mer*, la leçon exacte, la seule qui offre un sens, est *la terre*. P. 148, l. 6, il est dit que, comme Henri IV, Sancy avait abjuré le catholicisme à l'époque de la Saint-Barthélemy. Il est de toute évidence que l'auteur a voulu écrire soit embrassé, soit le protestantisme. Dans la note 2 de la page 169, M. l'abbé F. signale une différence qui existe entre le *Discours véritable* de Du Plessis-Mornay et les *Mémoires* de Mme Du Plessis, édition de 1824-1825, d'une part, et l'édition des mêmes *Mémoires*, publiée par Mme de Witt pour la Société de l'histoire de France, d'autre part. Dans les deux premières publications, on lit que la conférence entre Du Perron et Du Plessis eut lieu à Fontainebleau dans la salle du *baing*; dans la dernière qu'elle se tint dans la salle du *bourg*. M. l'abbé F. ajoute : « Il est probable que cette salle portait différents noms, si toutefois il n'y a pas là simples fautes de copistes ». Mais ce qu'on lit à la page suivante, à savoir que les volumes nécessaires, tant manuscrits qu'imprimés, étaient placés près de là, dans la chambre des étuves, semble prouver que la bonne leçon est bien la salle du baing (cf. page 207).

Page 217, ligne 2, et page 234, note 1, l'auteur a donné au duc de Lorraine, contemporain de Henri IV et de Du Perron, le nom de Charles II. N'eût-il pas mieux valu écrire Charles III, titre sous lequel ce prince est plus généralement connu et que lui attribuent, entre autres ouvrages, l'*Art de vérifier les dates* et la *Biographie universelle*? Page 286, dans cette citation : « Non plus que quand une mère ne veut pas permettre à ses enfants encore petits et imbéciles ce qu'elle permet aux plus grands », au lieu de ce qu'elle, on a imprimé et qu'elle. Page 298, lig. 7, on lit que, dès 1520, François Ier avait jeté les yeux sur l'hôtel de Nesle pour y installer le Collége de France. Il semblerait, d'après la manière dont s'exprime M. l'abbé F., que le Collége de France était déjà fondé en 1520. Mais on sait que cet établissement n'a été institué qu'en 1529 ou 1530. L'auteur n'a pas distingué la fondation définitive du Collége de France d'un premier projet, conçu, en effet, dès l'année 1520, ou plus exactement 1521 avant Pâques, mais qui ne fut alors

suivi d'aucun commencement d'exécution [1]. Page 353, note, dans la lettre de Bertaud à Du Perron, la particule négative ne a été omise entre les mots il et me chaut. Page 408, ligne dernière, dans le fameux vers d'Ovide : Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto, *erant* et *deerant* ont été estropiés en *erat* et *deeram*. Page 297, lig. 2 des notes, le nom de l'archevêque de Sens, contemporain de Charles le Chauve, Ansegise, est estropié en Angésise. Enfin, le quatrième vers de Boileau cité à la page 68 est défiguré par trois fautes d'impression [2].

C. Defrémery.

---

236. — **Huit mois de la vie d'un peuple.** *Les Pays-Bas du 1er janvier au 1er septembre 1566, d'après les mémoires et les correspondances du temps*, par Charles Paillard, lauréat de l'Institut de France (Académie des Inscriptions). Extrait du tome XXVIII des *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, F. Hayez, 1877, in-8° de 261 p.

La nouvelle publication de M. Ch. Paillard est la suite de son étude introductive à l'histoire des troubles religieux de Valenciennes, laquelle s'arrêtait à la fin de l'année 1565, étude qui parut en 1874 sous le titre de : *Considérations sur les causes générales des troubles des Pays-Bas au* XVIe *siècle*. J'ai eu le double plaisir de louer beaucoup les premiers travaux de M. P. et, peu de temps après, de voir mes éloges consacrés par les suffrages de l'Académie des Inscriptions, qui décerna le second prix Gobert au consciencieux historien. Les *Huit mois de la vie d'un peuple* ne sont pas moins dignes d'un grand succès que les précédents volumes. On n'y trouve pas seulement le récit minutieusement exact de tous les événements des neuf premiers mois de 1566 dans les Pays-Bas, mais encore des renseignements curieux relatifs à l'entrevue de Bayonne. Sur ce sujet, M. P. nous donne (p. 6 et 7) une note de la plus haute importance. On avait cru de tout temps que « les propositions, tendant à l'extermination des dissidents religieux sans exception », étaient venues de Philippe II, dont le duc d'Albe aurait été l'interprète auprès de Catherine de Médicis et de Charles IX à Bayonne (juin 1565). Ecoutons M. P. : « Cette opinion, que nous n'avions pas hésité à reproduire, en nous fondant sur l'autorité imposante de de Thou, se trouve être complètement erronée. Nous nous sommes trompé en

---

1. Cf. l'abbé Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, t. Ier, p. 104-106.

2. C'est à tort que M. l'abbé F. dit (p. 39) que l'épitaphe de Henri IV par Du Perron, épitaphe qu'il transcrit tout au long, est restée inédite. Les huit vers dont elle se compose ont été publiés par Delord, dans son livre intitulé : *Mes voyages aux environs de Paris*, 2 volumes in-8°, Paris, 1821. Voyez le t. II, p. 283, 284. Delord a imprimé ainsi le troisième vers qui, chez M. l'abbé F., a un pied de trop :

Du roy Henry le Grand : car une si grand'chose.

bonne et nombreuse compagnie, car tous les historiens français et belges sont, jusqu'à ce jour, tombés dans la même erreur. La vérité historique vient d'être enfin rétablie par l'éminent archiviste général du royaume de Belgique, M. Gachard. Le savant académicien s'appuie sur deux pièces inédites émanées de l'ambassadeur français à Madrid, Jean d'Ébrard, seigneur de Saint-Suplice [1], qui accompagna à Bayonne Élisabeth de France, reine d'Espagne. Ces deux documents, qui vont paraître dans le deuxième volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris* (de M. Gachard), portent la date du 11 août 1565. De la dépêche il résulte que le duc d'Albe, qui était à Bayonne avec sa reine et maîtresse, ne prit aucune initiative et que ce fut, au contraire, Catherine de Médicis qui l'entretint la première de l'état des affaires de la religion en France. Le mémoire, joint à la dépêche, est encore plus explicite. On y voit le duc d'Albe déclarer que le *temps ne sembloit requérir que on usast ny de la righeur des armes pour exterminer, ny*, etc. Ainsi le duc d'Albe tient un langage absolument opposé à celui que les historiens ont placé dans sa bouche. Il convient dès lors de reléguer le fameux propos : *Que la tête d'un saumon vaut mieux que celles de dix mille grenouilles*, au nombre de ces *mots* soi-disant historiques, dont la critique moderne, s'appuyant presque complètement sur les manuscrits contemporains, fait pour ainsi dire chaque jour impitoyablement justice [2]. Ajoutons que le principal but de Catherine de Médicis, en provoquant l'entrevue de Bayonne, ne fut pas de réclamer l'appui de son gendre, Philippe II, en vue de se débarrasser des huguenots français. Elle voulait surtout resserrer l'union des maisons de France et d'Autriche au moyen de trois mariages : celui de Charles IX avec l'archiduchesse Anne, celui du duc d'Anjou avec la princesse dona Juana, sœur du roi d'Espagne, et enfin celui de Madame Marguerite de Valois avec le prince don Carlos, fils du premier lit de Philippe II ».

Pour écrire l'histoire détaillée des Pays-Bas depuis le 1er janvier jusqu'au 1er septembre 1566, M. P. a puisé aux meilleures sources. En ce qui regarde les imprimés, il a utilisé, sans parler des précieux recueils de M. Gachard, de M. Groen Van Prinsterer, de M. de Reiffenberg, les livres spéciaux qui renferment les plus sûres informations. Par exemple, comme il nous en avertit (note 1 de la p. 17), pour tout ce qui concerne Anvers, ville qui, en 1566, joua un rôle prépondérant, il suit deux historiens natifs de cette ville : Emmanuel de Meteren, et surtout Jacques

1. *Sic.* Il fallait *Saint-Sulpice.*

2. Un de ces mots est : *Paris vaut bien une messe,* que le roi Henri IV n'a jamais dit et que M. P. (note 3 de la p. 50) cite avec une parfaite confiance. M. P. accepte aussi, mais avec de prudentes réserves (p. 87-88), un autre mot souvent répété et que rejette M. Gachard : c'est le mot attribué à Berlaymont interrogé par la gouvernante des Pays-Bas au sujet des confédérés : « Rassurez-vous, Madame, ce n'est qu'un tas de *Gueux*. »

de Wesenbeke, pensionnaire d'Anvers, dont les curieux mémoires ont été publiés par la Société d'histoire de la Belgique. Quant aux manuscrits, ils ont été pris avec discernement soit aux archives de Bruxelles, soit aux archives de la Haye. Rapprochant l'inédit de l'imprimé, le nouveau de ce qui était déjà connu, M. P. a étudié d'une manière si approfondie les annales des Pays-Bas, depuis le moment où le prince d'Orange dit à l'oreille de son voisin : « Nous allons voir le commencement d'une belle tragédie », jusqu'à la décisive journée du 23 août 1566, qu'il ne laisse subsister nulle part la moindre obscurité, la moindre incertitude. Tantôt il corrige les erreurs de Strada, tantôt celles d'un historien qui vient de mourir, il y a quelques mois à peine, entouré d'une grande célébrité, M. Motley [1], tantôt enfin des erreurs commises par presque tous les auteurs [2]. C'est jour par jour et, pour ainsi dire, heure par heure, que M. P., discutant tous les témoignages, décrit ce qui se passa dans les Pays-Bas [3] pendant les huit mois où s'ouvrit « la période la plus néfaste de leur histoire ». Rien ne serait plus désirable — je résume ainsi tout le bien qui peut être dit du volume de M. Paillard — que de voir l'histoire de France, de Clovis à Napoléon, devenir l'objet, pour les dates comme pour les événements, d'un travail aussi précis, aussi complet, d'un travail accompli avec autant de conscience et autant de critique.

T. de L.

---

237. — **J. Michelet.** Notes recueillies à son cours au Collége de France en 1838-1839, par Etienne Gallois. Paris, Didier, 132 pp.

Michelet fut nommé professeur d'*Histoire morale* au Collége de France en 1838 et il y fit un cours sur le xv^e siècle. M. Gallois qui fut alors un de ses auditeurs a pensé qu'il pourrait être intéressant, maintenant que l'illustre historien n'est plus, de publier les notes prises il y a quarante ans à ses leçons, et de rappeler ce qu'était Michelet aux débuts

1. Voir p. 75, 80, 190. Le dissentiment entre M. Motley et M. P. n'est pas bien grave : ici (p. 75) M. Motley donne des cheveux longs et bouclés à Bréderode quand il les avait courts et naturellement crépus; là (p. 80) il voit une sorte de révérence dans la *caracole*, qui était une sorte de marche ou de défilé, imitant la configuration du limaçon. Ailleurs enfin, (p. 190) il met au 26 août 1566 la convocation des chevaliers de la Toison d'or qu'il faut mettre au 18 du même mois.

2. P. 101, note 1; p. 121, note 1. En cette dernière note, M. P. établit que le marquis de Berghes mourut à Madrid, le 21 mai 1567, non empoisonné par Philippe II, comme on l'a tant dit et redit, mais de mort naturelle.

3. M. P. s'occupe parfois de très-petits faits : par exemple, du *chapon gras* que mangea Bréderode, le vendredi-saint, 12 avril 1566 (p. 93). Il ajoute : « C'est là, dira-t-on, un bien mince détail et que l'historien ne devrait pas relever. Ce n'est pas notre opinion et ce ne fut pas en tout cas celle de la Régente. Elle fut indignée et scandalisée de cette incartade, comme d'un sacrilége... »

de son professorat. Malheureusement, M. G. prenait bien mal ses notes. Il n'en recueillait souvent pour toute une leçon que trois ou quatre pages, où l'on ne retrouve plus ni le style coloré et pittoresque, ni la richesse d'érudition et d'idées de Michelet. On n'a que le squelette de son cours. Tout ce qui est intéressant dans les notes de M. G. se retrouve, mais sous une forme bien plus ample et plus brillante, dans les volumes de l'*Histoire de France au moyen âge*. Vous lisez dans M. G. : « Supposons que Godefroy de Bouillon et d'autres paladins de ce temps revinssent au monde pour voir la cour de Charles VI. Ils n'y auraient rien compris ». Vous ouvrez le vol. IV de l'*Histoire de France;* il débute par ces lignes : « Si le grave abbé Suger et son dévot roi Louis VII s'étaient éveillés, du fond de leurs caveaux, au bruit des étranges fêtes que Charles VI donna dans l'abbaye de Saint-Denis, s'ils étaient revenus un moment pour voir la nouvelle France, certes, ils auraient été éblouis, mais aussi surpris cruellement; ils se seraient signés de la tête aux pieds, et bien volontiers recouchés dans leur linceul ». Valait-il la peine de publier cette pensée si brillamment exprimée sous la forme nue et décharnée donnée par M. G.? Nous pourrions faire la même comparaison pour tous les chapitres de son petit livre. Sa sèche concision arrive même à rendre la pensée inintelligible. Dans le développement dont je viens de citer les premières lignes, M. G., parlant toujours de l'impression que la cour de Charles VI aurait faite à Godefroy de Bouillon, nous dit : « Il aurait été fort étonné d'apprendre que le costume des rois de son temps était porté alors par des greffiers, des scribes, des membres du parlement ». Pour comprendre ce que cela veut dire, il faut nous reporter à la p. 5 du vol. IV de l'*Histoire de France*. Nous y lisons : « Un seul costume eût trouvé grâce (devant Suger et Louis VII scandalisés du luxe de la cour de Charles VI). Quelques-uns, de discret maintien, de douce et matoise figure, portaient humblement la robe royale, l'ample robe rouge fourrée d'hermine. Quels étaient ces rois? D'honnêtes bourgeois de la cité, domiciliés dans la rue de la Calandre ou dans la cour de la Sainte-Chapelle, scribes d'abord du royal parlement des barons, puis siégeant près d'eux comme juges, puis juges des barons eux-mêmes, au nom du roi et sous sa robe. Le roi, laissant cette robe pour un habit plus leste, l'a jeté sur leurs bonnes grosses épaules ».

M. G. nous fait-il du moins un portrait intéressant de Michelet à quarante ans? Nous donne-t-il une idée vive de ce qu'était son enseignement? Malheureusement, rien n'est plus vide que l'introduction dont il a fait précéder les notes insignifiantes qu'il a prises au cours de 1838. Il déplore que Michelet n'ait pas toujours conservé le respect qu'il témoignait dans sa jeunesse pour le catholicisme et la monarchie. Il attribue à la mort de sa femme et de sa fille ce qu'il regarde comme une déviation du droit chemin. Il croit que M^me^ Michelet était morte depuis plusieurs années en 1838, tandis qu'elle ne mourut qu'en 1839; il caresse même l'idée que si Michelet avait eu des petits-enfants, il aurait employé sa

vieillesse à écrire une Histoire de France dans le genre de celle de M. Guizot, ignorant que Michelet a eu deux petites-filles et un petit-fils. Il ne paraît même pas avoir une idée bien nette de la valeur réelle du cours dont il croit utile de nous donner le sommaire. Tantôt il nous parle de « l'érudition sans aridité » du professeur, de « sa science sans conteste », de « ses aperçus lumineux »; tantôt il nous dit « qu'on ne rentrait pas chez soi bien plus instruit », et que « ces leçons ne faisaient pas profondément réfléchir », et enfin que « Michelet avait surtout en vue dans ses leçons le public lettré, délicat et orthodoxe, qui ne cherche dans un discours que les allusions étrangères au sujet, et ne voit dans les matières qu'on traite qu'un canevas pour de fines broderies ». A quoi bon alors nous conserver ce canevas, si c'étaient les broderies seules qui avaient quelque valeur? — Les seuls détails intéressants que nous donne M. G. sont, du reste, ceux qui concernent la composition du public de Michelet : « Des voitures confortables, luxueuses, de celles qui ne se paient ni à la course ni à l'heure, stationnaient pendant ses leçons aux abords du Collége de France, et ramenaient ensuite dans ses demeures un élégant public des deux sexes... Les mères y menaient leurs filles, munies de cahiers qui revenaient abondamment annotés ». Il semble que ce soit là un assez singulier public pour des cours d'histoire, professés par un chef de section aux Archives nationales; mais Michelet n'était pas de ceux qui souhaitaient d'écarter le grand public des auditoires du haut enseignement. En 1867, dans une notice sur le Collége de France publiée par le *Paris-Guide*, il soutenait que cette institution n'était pas faite pour les étudiants, et il racontait avec admiration qu'une paysanne, revenant du marché, entra un jour au cours d'Edgar Quinet et se crut dans une église.

Je ne veux pas terminer cet article sans rectifier deux fausses allégations que M. G. aurait dû laisser aux journaux où il les a puisées. C'est, d'après lui, « les révolutionnaires et les libres-penseurs » qui ont exigé le retour des restes de Michelet à Paris, qui l'ont enterré avec « une pompe démagogique » et ont jeté sur sa tombe « des bouquets oratoires, de nuance écarlate, quoique de nature funèbre ». C'est le tribunal civil de la Seine qui a ordonné que, conformément au testament de Michelet, ses restes fussent transférés à Paris. Il n'y a eu à ses funérailles d'autre *pompe démagogique* qu'une foule immense dont le recueillement et le calme ne se sont pas démentis un instant, et la présence, en tête du cortége, des délégués de l'Institut, de l'Ecole normale et du Collége de France. Quant *aux bouquets écarlates*, il est assez singulier de caractériser ainsi les discours de M. Bersot, de M. Quicherat, de M. Havet, ou même l'improvisation éloquente et d'une inspiration presque religieuse de M. Challemel-Lacour. L'autre inexactitude, beaucoup moins grave, que je reprocherai à M. Gallois, a trait au monument qui sera élevé sur la tombe de Michelet. Il a reproduit, en y ajoutant foi, une description anticipée et burlesque faite par un journal. En réalité, le monument re-

présentera simplement Michelet étendu sur un sarcophage. Devant lui, la Muse de l'Histoire, qui, de la main droite, écrit sur la paroi le mot célèbre qui est la devise même de Michelet : « L'Histoire est une résurrection ».

G. Monod.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 novembre 1877.

M. Deloche lit la suite de son mémoire sur les invasions des Gaulois en Italie. Continuant l'analyse des listes des peuples envahisseurs, qu'on lit dans Polybe et Tite-Live, il examine ce qui concerne les peuples désignés, dans ces listes, par les noms de *Senones* et de *Lingones*. — On avait admis jusqu'ici que les *Senones* devaient être identifiés avec le peuple du même nom qui habitait en Gaule et qui avait pour capitale la ville de Sens. Récemment, on a prétendu nier cette identification et reconnaître dans les *Senones*, envahisseurs de l'Italie, le peuple germain des *Semnones*. M. Deloche croit qu'il faut s'en tenir à l'ancienne interprétation. Rien n'autorise à admettre la substitution du nom de *Senones* à celui de *Semnones*. D'ailleurs, les *Senones* d'Italie étaient des Gaulois et non des Germains. — Quant aux *Lingones*, il faut reconnaître en eux le peuple de Gaule qui a laissé son nom à la ville de Langres. Cette identification, selon M. Deloche, n'est ni contestée, ni contestable.

L'académie se forme en comité secret.

Ouvrages déposés : — Blanchard (R.), Observations sur quelques dates du cartulaire des sires de Rays (Nantes, 1877, in-8°); — Durand-Fardel (Max.), Une mission médicale en Chine : la Chine et les conditions sanitaires des ports ouverts au commerce étranger; rapport présenté à M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, suivi d'une étude sur les quarantaines en Chine et au Japon (Paris, 1877, in-8°); — Id., La lèpre en Chine, note pour servir à l'histoire de la lèpre (Paris, 1877, in-8°); — Id., La vie irrégulière et la condition des femmes en Chine (Paris, 1876, in-8°); — Lane (Edw.-Will.), An arabic-english lexicon, book I, part. 6, edited by Stanley Lane Poole (Londres, 1877, gr. in-4°); — Marchant (J.), Notice sur les Vestales, d'après les contemporains, les médailles et les inscriptions (Paris, 1877, in-4° : extrait des Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie).

Ouvrages présentés de la part des auteurs ou éditeurs : — par M. Garcin de Tassy : P. Jozon, Des principes de l'écriture phonétique; — *par M. de Wailly :* La prise d'Alexandrie, par Guillaume de Machaut, p. p. de Mas Latrie; — *par M. Ad. Regnier :* Tamizey de Larroque, Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau. — M. Renan présente des estampages d'inscriptions sémitiques envoyés par M. Reboux; — *par M. Ravaisson :* Moura, La butte des moulins; — *par M. de Saulcy, de la part de M. Maspero :* Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, 2° livraison; 2° Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes, t. I, 2° livraison; — *par M. Gaston Paris :* 1° Delboulle (A.), Supplément au Glossaire de la vallée d'Yères (Le Havre, 1877, in-8°); — 2° Chabrand et de Rochas d'Aiglun, Patois des Alpes cottiennes (Briançonnais et vallées vaudoises) et, en particulier, du Queyras (Grenoble et Paris, 1877, in-8°).

Julien Havet.

Errata : N° 43, art. 205, page 247, note 1, au lieu de « Den saakaldte », lire « Om de ».

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 15 Décembre — 1877

238. — **Dictionnaire étymologique des mots français d'origine orientale** (arabe, persan, turc, hébreu, malais), par L. Marcel Devic. Paris, imprimerie nationale, 1876, 280 pages in-8°.

Le *Dictionnaire* de M. Devic est appelé à rendre de grands services, soit à cause des renseignements nombreux et utiles qu'on y trouve, soit comme base solide pour les recherches ultérieures; il offre un grand intérêt aux orientalistes et fournit un secours indispensable à tout philologue qui s'occupe de l'étude du français et des autres langues romanes. La lacune que cet ouvrage vient combler subsistait pour notre langue malgré la publication du *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'arabe, du persan et du turc,* par M. Pihan (1847; 2e édition, 1866), et malgré la présence de certains éléments épars dans diverses années du *Journal asiatique,* de la *Revue de l'instruction publique*, de la *Revue critique*, etc. Les étymologies les plus contestables ont pénétré même dans le dictionnaire de M. Littré (voy., par exemple, *artichaut).*
M. D. a donc répondu à un besoin véritable en publiant son dictionnaire. Il a pris soin lui-même d'expliquer dans son titre et de justifier dans son Introduction le sens restreint qu'il donne au mot *oriental*. Il est naturel et légitime de limiter un travail de ce genre et de ne pas embrasser tout l'ensemble des langues asiatiques, quelque intérêt que doive présenter la recherche des mots chinois, japonais, hindous, qui ont acquis droit de cité en français. M. D. a donc sagement circonscrit le champ déjà vaste de ses recherches, en ne s'occupant que des mots tirés de l'arabe, du persan, du turc, de l'hébreu et du malais. L'admission de cette dernière langue peut étonner au premier abord, car elle empêche l'ouvrage de M. D. de porter le titre de Dictionnaire des mots empruntés aux langues de l'Asie occidentale. Mais peu importe : dans un cas de ce genre, il vaut mieux pécher par excès que par insuffisance. A un autre point de vue, on peut se demander pourquoi M. D. n'a pas étendu ses recherches à tous les idiomes sémitiques. Il aurait pu le faire sans augmenter sensiblement les dimensions de son recueil. Il a déjà l'arabe et

l'hébreu, et implicitement l'araméen (chaldéen, syriaque). Resterait donc l'éthiopien, qui ne nous a guère donné que *ghez, négus, zèbre ;* le phénicien ou carthaginois auquel nous devons *suffète;* l'assyrien enfin qui n'a rien fourni. La liste aurait donc été rapidement épuisée.

L'Introduction de M. D. nous apprend d'après quels principes il s'est guidé : il n'a pas admis « les mots qui nous sont venus de l'Orient par le grec et le latin classique ». En général, il n'a pas non plus cru devoir remonter « au delà de la langue qui a fourni au français le mot considéré, à moins que cette langue ne fût une de ses trois sœurs romanes des deux péninsules ». Pour les mots hébreux, leur passage par le grec et le latin n'a pas fait obstacle à leur admission. Enfin, M. D. « a pris pour règle presque absolue de s'en tenir aux termes relevés dans les dictionnaires français les plus répandus ». Les quelques exceptions faites à cette règle se justifient aisément. Nous croyons pourtant que M. D. aurait pu, une fois qu'il s'en tenait aux mots qui figurent dans les dictionnaires, rassembler d'une manière plus complète les mots qui s'y trouvent et auxquels on attribue, à tort ou à raison, une origine orientale.

Les mots suivants sont, pour la plupart, très-usités, et leur provenance orientale est incontestable et incontestée : *pacha ; derviche ; tartane ; aloès ; bergamote ; almée ; abbé ; gingembre ; amulette ; oasis ; tulipe ; nacre ; turban ; chabraque ; sorbet* (à rapprocher de *sirop).* Nous les cherchons en vain dans le *Dictionnaire.* Voici encore une liste de mots, les uns usuels, les autres rares, pour lesquels une étymologie arabe, etc., a été présentée et offre plus ou moins de vraisemblance : *chemise (camisole) ; écarlate ; almanach ; fanfaron ; dague ; momerie ; maraud (maraude,* etc) ; *taud ; dalot* (et *dalle* dans le sens de tuyau) ; *mandille ; gabarit ; savate ; galée* (et ses dérivés) ; *laquais.* Il aurait valu la peine de discuter ces étymologies, dont plusieurs doivent sans aucun doute être rejetées, mais dont quelques-unes peuvent être acceptées. M. D. a enregistré quelques mots dont lui-même ne soutient pas l'origine orientale. Ainsi *carme, escarpin, mulâtre, gibet, patache, targe.* Pour ce dernier mot, nous croyons que ses scrupules vont trop loin : *targe* vient probablement de l'arabe, et le mot allemand correspondant a la même origine.

M. D. admet partiellement les noms de peuples et de langues. Ainsi *arabe, turc, urdu, papou.* Pourquoi ne pas expliquer aussi *hébreu, persan, malais?* Pourquoi, à côté de *couschite* (M. Littré écrit *coushite* et *kouschite),* ne pas mentionner *sémite, chamite,* etc. ? Même incertitude au sujet des mots dérivés des noms de peuples et de villes de l'Orient. M. D. a admis *mousseline, alépine, damas, fez, bougie, gamache* (selon l'étymologie qu'il propose). Il n'y a pas de raison pour omettre *maroquin, turquoise* (et autres dérivés de *turc), persienne, chiraz* (un cépage), *sarrasin* (blé noir), *carme (carmélite), daron, échalotte (ascalonia,* de la ville d'Ascalon). Parmi les dérivés de noms d'hommes, M. D. cite *avicenne, mahométan.* Ne faudrait-il pas y joindre *jérémiade, ladre (lazaret), lazzarone,* peut-être même *sansonnet?* Il faudrait se pronon-

cer pour l'admission ou bien pour le rejet systématique de ces diverses catégories de mots. Nous nous permettons de recommander à M. D. la première de ces deux alternatives.

Passons maintenant aux mots usités dans le langage scientifique. Nous ne pouvons que féliciter M. D. de la connaissance approfondie qu'il a acquise des termes techniques employés au moyen âge. Nous en trouvons la preuve dans les cinquante expressions à formes multiples qu'il a rassemblées dans l'article *alchimie*, sans parler de beaucoup d'autres, disséminées dans son recueil. Nous ne pouvons guère y ajouter que *cohober* (avec ses dérivés), qui vient du mot arabe *qohba*, couleur grisâtre, brunâtre (voy. le Dict. de M. Littré, suppl., hypothèse de M. le chanoine Bertrand) et *goure* (et ses composés) de l'arabe *gharr*, tromper.

Quelques noms de plantes et d'animaux pourront aussi être ajoutés à ceux que le *Dictionnaire* renferme : *bourrache*, *gith* (conjecture de M. Dozy), *mustafa*, *ithel* (de l'arabe *athl*), *waggart* (plante qui fournit un médicament, sans doute de *wadjar*, faire avaler un remède), *kochlani*, *tagerot* (ou *tagarot*, espèce de faucon).

Pour l'astronomie, M. D. a rassemblé aussi beaucoup de matériaux, mais il se serait épargné de la peine et serait arrivé à des résultats plus complets, s'il avait eu connaissance de l'ouvrage d'Ideler (Ludwig) : *Untersuchungen über den Ursprung und die Bedeutung der Sternnamen*, Berlin, 1809. Ce livre lui aurait montré que *Betelgeuse* (α d'Orion) ne tire pas son nom de *yed* ni de *beit*, mais de *ibt al-djauzâ*, épaule d'Orion. La forme *Beldelgeuse* semble confirmer cette étymologie, la lettre *l* pouvant provenir de la prononciation emphatique du *t*. — L'étoile β du Lion s'appelle, non pas seulement *Nébulasit*, mais plus communément *Denebola*, ce qui, étymologiquement, est parfaitement la même chose; la mutilation porte sur la dernière partie du terme arabe au lieu de supprimer la première syllabe. Ce mot *Denebola* fournirait un intéressant parallèle à *amiral*, si nous devions voir dans *al* le reste de *al-bahr*. Mais je pense avec M. D. que cette dérivation n'est pas admissible. — Page 43, n° 28, M. D. réunit *Rasalague* et *Razalageuse* comme désignant α du Serpentaire et dérivés tous deux de *Ras al-hawâ*. Cela est vrai pour *Rasalague*, mais pour *Razalageuse* je trouve dans Ideler que ce nom désigne β des Gémeaux; en effet, comment *geuse* pourrait-il représenter *hawâ*, le Serpentaire? *Geuse*, en arabe *djauzâ*, signifie toujours les Gémeaux ou Orion (comp. *Betelgeuse* et voy. dans Ideler, page 102, 150, 310). — A propos de *kébir*, *kabir*, nom de Sirius, je trouve qu'il est plus aisé d'admettre le passage d'*akbar* à *kabir* que celui de *'abour* à *kabir*.

Les mots dérivés de l'hébreu sont peu nombreux dans notre langue. Il y en a pourtant encore quelques-uns à ajouter à ceux que nomme le Dictionnaire : *tohu-bohu*, *manne*, *lévite*, *messie*, *éphod*, *naziréen*, *sélah* (dans les psaumes), le bouc *azazel*, peut-être le *kikajon* (arbuste du prophète Jonas). On pourrait admettre quelques termes scientifiques :

élohiste, jéhoviste, thora. En revanche, il n'aurait pas fallu traiter d'hébreux les mots *talmud, mischna, gémara, masore,* qui sont araméens. *Raca* est, si je ne me trompe, le seul mot que M. D. donne directement comme araméen (chaldéen). Il aurait pu y ajouter *Maranatha* (I Corinthiens, XVI, 22) et quelques autres expressions araméennes du Nouveau Testament; puis *targoum, nazaréen, saducéen* (étymologie bien incertaine), *pharisien;* enfin *sanhédrin,* mot d'origine grecque, mais que nous avons sous la forme araméenne. — L'hébreu nous a encore donné *cohen* et *nasi* (président du Sanhédrin). Parmi les noms de mesures hébraïques, M. D. cite *log, cor, épha, gomor* (mieux *gomer*); pourquoi omettre *hin, bath,* et plusieurs autres? Pourquoi ne pas nommer les mois juifs, qui ont autant d'importance que les mois musulmans? Le Dieu *Baal* n'est pas une divinité *assyrienne,* du moins pas sous ce nom; il aurait fallu dire *chananéenne* ou *phénicienne.* — A propos de *Jéhovah,* il serait bon d'expliquer que la véritable prononciation est *Yahvé.* — Dans le livre de Job, le *léviathan* représente probablement le crocodile et le *béhémoth* l'hippopotame. Ne pourrait-on pas chercher dans *béhémoth* l'origine du mot énigmatique *mammouth?*

Parmi les mots qui désignent des personnages ou des choses de l'Orient, M. D. aurait pu mentionner *abdalas, magzen* (ou *magzem*), *motecallemin, assaki, alhambra, moustapha,* qui se trouvent dans les dictionnaires français. Il aurait pu y ajouter *bachi-bozouk,* qui a acquis récemment tant de notoriété. Nous ne lui demandons pourtant pas l'admission de *Ghazi, Djihâd,* et autres mots popularisés par la guerre russo-turque. Mais on pourrait songer à admettre *Hammam, moucharaby* (terme d'architecture, employé par Th. Gautier dans la *Croix de Berny*), l'espagnol *almojarifazgo* (V. Hugo, dans *Ruy Blas,* acte III, scène 1), *helga* (espèce de jeu). Doit-on voir dans le *mamamouchi* de Molière une formation de pure fantaisie, ou bien ce mot est-il réellement oriental? A côté d'*Iblis* (ou *Eblis*), ne faudrait-il pas nommer l'ange de la mort, *Azraël?* Pourquoi mentionner *neskhi* et *coufique,* et ne pas citer *taliq,* etc.? A côté de la secte *hanifite,* les *chaféites,* etc., n'auraient-ils pas dû trouver leur place?

Dans la liste que M. D. donne des dictionnaires et glossaires qu'il a employés, j'ai remarqué avec étonnement l'absence du grand dictionnaire arabe-anglais de Lane; cet ouvrage, quoique inachevé, est certainement la plus grande autorité en matière de lexicographie arabe. Le *Thesaurus* hébreu de Gesenius n'a pas davantage été consulté, non plus que les dernières éditions de son dictionnaire de plus petit format. Je regrette aussi que M. D. n'ait pas connu, à côté du Glossaire de MM. Engelmann et Dozy, l'opuscule publié en 1867 par M. Dozy sous le titre de : *Oosterlingen, Verklarende Lijst....* [1] (liste explicative des mots hollandais empruntés à l'arabe, à l'hébreu, au chaldéen, au persan et au

1. Voir *Revue critique.*

turc). Je crois pouvoir signaler encore, dans les *Romanische Studien* de M. Ed. Bœhmer, le deuxième cahier (1872), qui renferme entre autres trois articles en latin, relatifs aux sujets qui nous occupent ici.

Rassemblons encore quelques observations de détail et relevons quelques fautes d'impression. *Sourate* n'est pas *verset*, mais *chapitre* du Coran. — Le mot *kas* (p. 88) se trouve déjà six fois dans le Coran. — P. 15, lisez *nadjm* au lieu de *noudjoum*, comme nom des Pléiades. — Sainte-Marie-Nouvelle est à Florence et non à Naples (p. 24). — *Gong* et *tam-tam* ne sont pas deux noms du même instrument (comp. Littré, suppl.). — Le français a aussi la forme *coutran* pour *goudron*. — P. 183, lisez *pesah* au lieu de *pesha*; p. 16, *bouza* au lieu de *bousa*; p. 232, *behemah* au lieu de *behemath* (et corrigez l'hébreu en conséquence). — L'étymologie de *tannour* (p. 45) et de *rokh* (p. 196) est au moins douteuse. — Au lieu d'un *seré*, *melek* prend un *ségol* dans la première syllabe (p. 162). — L'orthographe française du mot *khan* est *kan* (d'après M. Littré). — L'*i* dans *gêi hinnom* est superflu dans la transcription (p. 126). — Il n'est pas exact de dire : « *Nous* avons fait de la *goule* un monstre à face humaine qui se repaît de cadavres ». Cette conception existait déjà chez les Orientaux et se trouve mainte fois dans les Mille et une Nuits. — N'y aurait-il pas une certaine homogénéité à rétablir entre les articles *sérasquier* et *cadilesker*, et ne faudrait-il pas faire un rapprochement avec *lascar?* — P. 30, c'est sans doute l'auteur ancien, cité par M. D., qui appelle le mercure *zaibat;* il faudrait cependant indiquer que cette désignation n'est pas une transcription exacte. — *Amen* et *Satan* devraient être écrits par un *noun final* (p. 31, 203, 264, 270); *léviathan* ne présente pas cette faute. — La *gerboise* s'appelle actuellement en Egypte *djarbou'*; en arabe ancien, ce mot commençait par un *y* qui a été changé en *dj*. Cela donne pleinement raison à M. Cherbonneau. — Le nom français de la ville de *Damas* et de l'étoffe de même nom ne vient pas de l'arabe *Dimachq*, mais de l'hébreu *Damméseq*, en passant par le grec et le latin.

Ne serait-il pas opportun de donner quelquefois des explications plus détaillées, de faire comprendre, par exemple, comment *divan* peut être employé en français avec plusieurs significations si différentes : le *divan* d'un poëte, le *divan* des ministres, le *divan*, sorte de sofa ? Il me semble aussi que M. D. est trop porté à attribuer à un auteur en particulier certaines opinions qui ne sont point son partage exclusif. A propos de *mahométan*, il nous dit que « Rienzi veut qu'on dise *mohammédan* ». Il me semble que si l'on pouvait revenir sur un fait accompli, tout étymologiste formerait le même vœu. En faisant la critique du Dictionnaire de M. Pihan, M. Defrémery a relevé une erreur de ce dernier relative au mot *séide*. C'était son droit et son devoir de critique, mais le savant professeur du Collége de France n'a sans doute pas prétendu découvrir que *séide* venait de *zeid* et non de *seyyid*. C'est pourtant ce qui ressortirait en apparence d'une phrase de M. Devic.

Nous avons vu avec plaisir M. D. réclamer énergiquement en faveur de l'expression *Coran*, au lieu d'*Alcoran*. Quel dommage que M. Littré n'ait pas jeté dans la balance le poids de son autorité et qu'il ait semblé condamner tout effort dans ce sens en disant : « Alcoran est consacré par l'usage, et Coran, bien que recommandé par les orientalistes, ne peut pas le bannir ». S'il faut renoncer à cette réforme, ne pourrait-on pas au moins espérer de voir *sourate* remplacé par *soura* ou même *soure?* Ce mot n'est pas encore tombé dans l'usage vulgaire et on pourrait tenter de le rectifier, comme M. Littré entreprend de le faire pour d'autres termes scientifiques (par exemple, *thyréoïde, sciathérique*).

Les étymologies nouvelles présentées par M. D. ont souvent un caractère de grande probabilité; elles dénotent toujours une recherche consciencieuse et une sérieuse attention vouée aux opinions contraires. Je citerai comme présentant beaucoup de vraisemblance, en même temps que d'originalité, les dérivations d'*alezan, aliboron, balzan, gâche, mortaise, oliban, ripopée,* etc. En revanche, je ne saurais adhérer à l'étymologie proposée pour *houle :* sans parler de la dérivation très-satisfaisante au moyen d'une racine germanique, il me semble que l'arabe *haul* représente un tout ordre d'idées que *houle*; il ne faut pas oublier que *houle* ne signifie pas, à proprement parler, la grande agitation des flots; c'est « le mouvement d'ondulation que conserve la mer *après* une tempête » (Littré). Je ne puis pas non plus me ranger à l'opinion de M. D. pour les mots *hallali, moise, gaupe, risque*. Le premier de ces mots est probablement l'imitation d'un cri; *moise* s'explique par *mensa ;* pour les deux derniers, enfin, les rapprochements que fait M. D. sont bien forcés. L'explication que M. Littré donne du mot *chébec* aurait dû être au moins mentionnée (l'allemand *steinbock,* bouquetin, passant par l'italien et appliqué à un navire).

Sans doute, les observations que nous avons présentées sont loin d'épuiser le sujet. Nous espérons que des plumes plus autorisées que la nôtre viendront les compléter et les contrôler. Nous espérons aussi que M. Devic attribuera l'extrême minutie de nos remarques à l'intérêt même que son livre nous a inspiré. Il sait assurément qu'un auteur de dictionnaire s'expose plus que tout autre à la critique de détail. C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris qu'il préparait une seconde édition de son ouvrage; nous ne pouvons que lui souhaiter tout le succès possible dans la poursuite de son utile entreprise.

Lucien GAUTIER.

---

239. — **Revue des Revues** et publications d'académies relatives à l'antiquité classique, XVIII-306 p. in-8° (forme la 4° livraison de la Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne, dirigée par MM. Ed. TOURNIER, L. HAVET et Ch. GRAUX). Paris, 1877, Klincksieck.

Ce travail est d'une nature si particulière et si nouvelle en notre pays, qu'il mérite une mention spéciale. Les directeurs de la *Revue de philo-*

logie se proposent de donner tous les ans une *Revue des revues* où se trouveront annoncés, classés, résumés, les mémoires et articles relatifs à l'antiquité classique qui auront paru en tout pays dans les publications d'académies et de sociétés savantes, et dans les revues périodiques. 174 recueils ont été dépouillés cette année, et les rédacteurs promettent, pour l'année prochaine, d'être plus complets. Le dépouillement est fait par pays, les pays sont rangés en ordre alphabétique. A la fin du volume se trouvent deux tables qui permettent au lecteur de se diriger au milieu de cette abondance de renseignements. La première est une table des matières; on y trouve les noms des personnes et des choses dont il a été parlé. Je suppose, par exemple, que je veuille savoir si, dans le courant de l'année, on s'est occupé en quelque revue ou en quelque académie du poëte Épicharme; je suis renvoyé à la page 70, ligne 24, où je trouve la mention d'un travail sur la Sicile au temps de Gélon et d'Hiéron de M. Ed. Lübbert, et à la page 213, ligne 2, où j'apprends qu'à la réunion des sociétés savantes, M. Denis a attaqué l'authenticité de quatre fragments d'Épicharme cités par Diogène Laërce. Des chiffres, placés en manchettes le long des pages, permettent d'aller aussitôt à la ligne indiquée. A l'artice PROSODIE, je trouve mentionnés des articles de Ludwich, Baier, Luchs, Maguire, Ellis, Naber, etc., avec l'indication du point spécial de prosodie dont ils traitent. Certains mots, comme ARCHÉOLOGIE, ART, GÉOGRAPHIE, ÉPIGRAPHIE, GRAMMAIRE GRECQUE, GRAMMAIRE LATINE, LINGUISTIQUE, sont suivis d'un nombre de renvois presque décourageant; mais on peut se faire une route abrégée en cherchant, selon qu'on en a besoin, à des mots plus spéciaux, comme *balles de fronde, bouteilles, briques, costume, funérailles, luttes, poids, sacrifices,* comme *accent, aspiration,* etc. Cette table, due à M. Tournier, nous paraît très-bien faite.

Une seconde table contient les noms des auteurs de livres. Je cherche, par exemple, le nom de M. Fabretti et je suis renvoyé à ses *Osservazioni paleografiche* et à sa *Raccolta numismatica*. Je trouve, au nom de M. Léopold Delisle, une notice sur un manuscrit d'Eugyppius et un travail sur le Cabinet des manuscrits. Notons ici une bizarrerie de cette table. Il n'y a pas de prénoms devant les noms propres. C'est un parti pris de la rédaction (assez radical, il faut l'avouer) pour épargner aux rédacteurs futurs des tables les confusions sur les personnes. « Nous avons laissé à nos lecteurs, dit un avis préalable, le soin de faire la distinction des homonymes, anciens ou modernes ». Les noms de Müller, Schmidt, doivent donc être considérés jusqu'à un certain point comme ceux d'un être collectif sous lequel se cachent différents individus.

Le premier sentiment qu'on éprouve en parcourant ces 300 pages d'une impression compacte, où les mentions d'articles se succèdent à peu près toutes les deux lignes, est celui de l'admiration pour l'activité d'une science qui soulève tant de questions et occupe tant d'esprits. Si l'utilité de l'entreprise de MM. Tournier, Havet, Graux, peut laisser *à priori* des

doutes à quelques personnes, ces doutes s'évanouissent devant la vue du livre. Comment se tenir au courant d'études si vastes, si détaillées, sans un guide de cette sorte? Il serait à souhaiter qu'on en eût un pareil pour les autres sciences, telles que l'histoire ou la géographie, ou encore le droit ou la médecine. Il faut remercier les auteurs du long et minutieux travail qu'ils n'ont pas craint d'entreprendre. En exécutant une œuvre pareille, qui exige chez tous ceux qui y prennent part autant d'abnégation et d'union que de savoir et de patience, ils ont montré quel excellent esprit ils ont su inspirer à leurs collaborateurs. Il faut remarquer aussi la fidélité avec laquelle ces résumés reflètent le caractère de l'article qu'ils condensent, sans y rien ajouter ni en rien retrancher.

Nous avons eu la curiosité d'examiner la place que les différents pays occupent dans le volume. L'Allemagne, qui tient la moitié de l'ouvrage (155 p.), vient en tête. Nous trouvons ensuite la France (34 p.), la Grande-Bretagne (27), l'Italie (15), l'Autriche-Hongrie (10), la Grèce (9), les Pays-Bas (9), l'Espagne (7), la Russie (5), le Danemark (3), la Suède et la Norvége (3), la Suisse (2), la Belgique (2), l'Amérique du Nord, la Turquie et l'Égypte (1). Mais on aurait tort de prendre ceci pour une mesure exacte de l'activité philologique dans les différents pays; outre qu'il y a des omissions et des inégalités de rédaction [1], on comprend que le résumé d'un recueil comme la *Ienaer Literaturzeitung* ou le *Literarische Centralblatt* prenne de la place. Il existe en Allemagne une entreprise pareille à celle de M. Tournier, le *Jahresbericht* de Bursian, dont le résumé occupe 45 pages. D'ailleurs, quelque digne d'attention que soit le mouvement scientifique dans les Revues, il faut reconnaître cependant que la partie la plus importante de la science s'élabore et s'accumule dans les livres. Or, les livres sont laissés en dehors du plan de M. Tournier, ou plutôt ils y sont compris, mais indirectement et au second degré, par les annonces et par les critiques dont ils ont été l'objet.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette publication, qui, nous l'espérons, se produira régulièrement tous les ans. Elle ajoutera encore à la valeur de la *Revue de philologie*. Ce ne sera pas la faute des rédacteurs si nos philologues oublient, en traitant un sujet, de mettre à profit les recherches, de discuter les opinions de leurs devanciers. Mais prenons garde maintenant à l'érudition trop facilement acquise! — L'exécution typographique est agréable à l'œil et d'une netteté remarquable.

M. B.

---

1. Les parties rédigées par M. Graux (*Hermes*, *Blaetter für das bayerische Gymnasialwesen*, etc.) et par M. Benoist (*Jahresbericht*), sont les plus détaillées, ce qui, pour le dire en passant, les rend aussi les plus intéressantes.

240. — **Le chevalier de Jant.** *Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin*, par Jules TESSIER, professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Caen. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, in-8° de VIII-326 p.

M. J. Tessier a eu la bonne fortune de trouver chez un libraire de Caen une copie de la *Négociation* du chevalier de Jant, envoyé à la cour de Lisbonne en 1655. Cette copie (petit in-f° à tranches dorées, orné d'une reliure en maroquin rouge, fleurdelisée, et aux armes du cardinal Mazarin) a été corrigée de la main du chevalier, comme l'éditeur a pu s'en convaincre à la première inspection des lettres autographes de l'auteur que possèdent les Archives du ministère des Affaires étrangères. M. T., comparant l'exemplaire de Caen avec les deux exemplaires conservés au département des mss. de la Bibliothèque nationale (fonds français, n° 5853 et 23,636), a constaté que le texte du premier est préférable au texte des deux autres, dont l'un est incomplet et dont l'autre est moins soigneusement corrigé [1]. M. T. ne pouvait donc hésiter à reproduire la copie qui avait été faite pour Mazarin. Il y a joint, d'après le ms. du F. F. 23,636, une pièce curieuse relative à la dernière intervention du chevalier de Jant dans les affaires franco-portugaises, c'est-à-dire la rédaction primitive du discours apologétique que le diplomate inséra, vers 1668, dans son pamphlet de la *Méduse* [2]. Il y a joint encore un certain nombre de dépêches du chevalier tirées des Archives des Affaires étrangères. « Ne fût-ce qu'au point de vue littéraire », dit M. T. *(Avant-propos*, p. VII), elles ne sauraient manquer d'assigner à leur auteur une place à part parmi les diplomates de son temps; il n'en est guère à coup sûr qui aient jamais, dans leurs rapports diplomatiques, affiché au même degré les mêmes prétentions au beau langage et au bel esprit ».

Il faut complimenter le savant professeur d'avoir bien publié la *Négociation* du chevalier de Jant, dont l'importance exceptionnelle avait été signalée par le vicomte de Santarem [3], et les autres documents inédits qui complètent le recueil de 1657. Complimentons-le aussi d'avoir bien exposé, dans la première partie de son *Introduction* (p. 1-30) les relations de la France avec le Portugal depuis 1582 jusqu'en 1654, et d'avoir bien raconté, dans la seconde partie (p. 30-92) la vie de ce Jac-

1. La copie du F. F. 5853 ne donne pas la *lettre d'un particulier à M. le Cardinal* et deux autres pièces du 26 juin 1659.

2. *La Méduse, bouclier de Pallas, ou défense pour la France contre un libelle intitulé :* LE BOUCLIER D'ESTAT, *pour ce qui concerne le Portugal, traduit du Portugais*, par le chevalier de Jant. (Lisbonne, sans date, in-12°). Selon la *Bibliothèque historique de la France* (t. II, n° 28857), la prétendue traduction fut imprimée Dijon chez Pierre Palliot. Brunet *(Manuel du Libraire)* mentionne le livre comme étant sans lieu ni date, et comme ayant été publié vers 1667.

3. *Quadro elementar das relaçoes politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do modo* (t. IV, p. CCL). M. de Santarem a prouvé combien il appréciait la *Négociation*, en la traduisant en entier d'après le ms. du F. F. 5853 et en accordant plus de cent pages, dans son recueil, à cette traduction.

ques de Jant (né à Dijon en 1626, mort en septembre 1676), sur lequel les *Biographies* ne nous apprenaient presque rien. Si la première partie de cette *Introduction* comble une lacune dans l'histoire des relations franco-portugaises, la seconde partie en comble une autre dans l'histoire de nos hommes politiques et de nos écrivains [1]. Seulement il est fâcheux, comme l'a déjà remarqué un excellent critique, M. G. Fagniez (*Revue historique* de septembre-octobre 1877, p. 123), que M. T. n'ait pas consulté les *Archives de la Bastille* publiées par M. François Ravaisson, où il aurait trouvé (t. I, 1866, p. 200-203) divers documents de l'année 1659 qui prouvent que le chevalier de Gent (comme l'appellent Colbert, Brienne et Mazarin) n'alla pas en Portugal cette année-là, ayant été jugé « fol », mais qu'il fut, pour avoir « fait cent impertinences », mis à la Bastille le 13 août, d'où il sortit le 11 novembre suivant.

On trouve, à la fin du volume, des *éclaircissements sur la famille royale de Portugal au* XVII^e^ *siècle* [2], sur la *conjuration du duc de Caminha* en 1641, sur les *Négociations de Munster*. Dans cette dernière note (p. 318-320) sont citées deux lettres inédites de Mazarin, l'une à d'Avaux du 20 juillet 1646, l'autre au duc de Longueville, du 4 octobre 1647, communiquées à l'auteur par M. Chéruel et extraites du tome II de la correspondance du cardinal, actuellement sous presse. M. Teissier a eu soin de marquer (*Avant-propos*, t. VIII) tout ce qu'il doit aux « précieux conseils de M. M. Chéruel et Ferdinand Denis », et les lecteurs de son excellent travail joindront leurs remerciements à ceux qu'il adresse à des guides aussi obligeants et aussi éclairés [3].

T. DE L.

---

1. Ce que nous avions de mieux jusqu'à ce jour sur le chevalier de Jant, c'était la notice de l'abbé Papillon dans sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. M. T. a su trouver dans les ouvrages du chevalier quelques renseignements nouveaux. Il nous le fait connaître comme un collectionneur et un bibliophile enflammé du plus beau zèle. M. T. n'a pas manqué de citer et de discuter (p. 35-44) le jugement si sévère exprimé par Ch. Nodier (*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*) sur un des livres les plus rares de Jacques de Jant, les *prédictions tirées des Centuries de Nostradamus*, etc. — Cf. le *Manuel du Libraire*, col. III, 501.

2. A ce propos, observons que la publication de M. T. est des plus favorables à la régente de Portugal, veuve de Jean IV, Dona Luiza Francisca de Guzman, et que l'éditeur a pleinement eu le droit de dire (p. 92) que la *Négociation* « nous aide, dans une certaine mesure, à mieux connaître le grand et noble caractère de l'une des femmes les plus intelligentes, les plus énergiques du XVII^e^ siècle », et que « ce n'est pas là le moindre mérite du manuscrit « par lui mis en lumière ».

3. M. T., en retour, a fourni à M. Chéruel l'occasion de faire une bonne note sur un passage des *Mémoires* de M^lle^ de Montpensier, s'il en donne jamais une nouvelle édition, une lettre de M. de Roquemont au chevalier de Jant (20 juillet 1655) contenant des détails très-peu connus sur un accident éprouvé par Anne d'Autriche, Louis XIV et le duc d'Anjou, à La Fère, où ils furent sur le point de se noyer, et où les sauva la présence d'esprit du maréchal de Gramont lequel coupa les rênes des chevaux.

241. — **La Société russe par un Russe,** traduit par MM. Ernest Figurey et Désiré Corbier, avec une introduction de M. Antonin Proust. 2 vol. in-8° de xi-396 et 374 p. Paris, Dreyfous.

L'éditeur qui a eu l'heureuse idée de faire connaître au public français le livre de M. Mackenzie Wallace sur la Russie a cru devoir compléter cet ouvrage en faisant traduire deux volumes naguère publiés à Leipzig sous ce titre *Aus der Petesbürger Gesellschaft* et qui ont excité en Allemagne et en Russie un certain intérêt. Ces études ont paru sans signature dans la *Neue freie Presse* de Vienne : l'éditeur allemand les attribue à un Russe, il faut, croyons-nous, ajouter à un Russe des provinces baltiques, c'est-à-dire d'origine germanique. L'auteur nous paraît trop imbu d'idées et de sympathies allemandes pour que l'ouvrage puisse être assigné à un Moscovite pur sang. Le « Russe » homme d'esprit et de talent d'ailleurs qui a écrit ces piquantes esquisses est certainement beaucoup moins impartial vis-à-vis de son pays que l'Anglais Wallace. Il écrit avec une bonhomie non exempte d'amertume et ce n'est pas sans raison que ses études ont paru dans un journal viennois renommé pour sa russophobie. Le premier volume renferme des portraits politiques, le second est plus spécialement consacré à la littérature : nous recommandons comme particulièrement intéressant un tableau très-fin et très-juste de la société de Saint-Pétersbourg, des portraits ingénieux de MM. Ignatiev, Gortchakov, Schouvalov, Milioutine, de divers membres de la famille impériale. La touche de l'auteur est parfois un peu lourde; il n'hésite pas à entrer dans les détails de la vie privée : tel de nos compatriotes fort connu dans le monde littéraire aurait peut-être le droit de se plaindre en retrouvant son nom dans le récit d'aventures galantes brutalement rappelées. Le second volume nous offre une bonne notice sur les trois Tourguenev (il y aurait eu plus et mieux à dire sur le grand romancier), des chapitres instructifs sur les ministres de l'instruction publique, sur les sciences, les lettres et le journalisme en Russie. L'auteur en vertu de ses sympathies germaniques met surtout en lumière le rôle — incontesté d'ailleurs — que les Allemands jouent dans la science russe et ne rend pas pleine justice aux Russes. Il suffit de signaler cette tendance générale sans entrer dans le détail des faits. Tout n'est pas complet dans ces esquisses. Ainsi en parlant de l'instruction publique, l'auteur néglige complètement le conflit *du classicisme* et du *réalisme,* qui dans ces dernières années a tant agité les esprits. Toutefois le lecteur n'a pas droit de demander aux ouvrages de ce genre plus que l'auteur n'a voulu donner.

Sans prétendre réfuter ou contrôler ici les assertions de l'auteur anonyme, nous nous bornerons à signaler les défauts qui déparent l'édition française et qui peuvent être aisément corrigés. C'est une grave erreur de croire qu'il suffit de savoir l'allemand pour traduire un livre allemand sur la Russie. Sans parler des transcriptions défectueuses, des noms mutilés ou complètement défigurés, il y a des erreurs inévitables

et qui ne peuvent disparaître que si la traduction a été revue — au moins en épreuves — par une personne compétente. Les traducteurs oublient bien vite les noms inconnus qui ont passé sous leur plume, quand ces noms ne leur sont pas familiers et, la coquille aidant, les fautes se multiplient au point de rendre le livre dangereux pour les lecteurs ignorants, fatigant et — qu'on nous pardonne le mot — agaçant pour les lecteurs instruits. Sur deux cents exemples au moins on nous permettra d'en relever au hasard une vingtaine.

P. 5. *Les Tartares du Khazan* pour les Tatares de Kazan (les traducteurs prennent-ils le Kazan pour un état?) — P. 7. *Hanthausen* pour *Haxthausen*. — P. 12. *Le vainqueur de Tschema* pour le vainqueur de Tchesmé. — P. 28. *La Grousie* pour la Géorgie. — P. 36. *Castrin* pour Castren dont le nom cité plusieurs fois n'est jamais reproduit correctement. — P. 52. *Les Juifs Karaïbes* (!) pour Karaïm, ou Karaïtes. — P. 53. *Les ikopgis* (nom russe d'une secte) pour Skoptsy. — P. 74. *Hagnau* pour Haynau (le fameux général autrichien). — P. 187. *Les Klanats de Waclan et de Badakschau* pour Khanats de ? et Badakchan. — P. 206. *Gamarin* pour Samarin. — P. 336. Le mot russe *Sapadniki* (lisez Zapadniaki) qui veut dire *les Occidentaux* par opposition aux Slavophiles est traduit par *agents provocateurs!* Ce qui dénature le sens de tout le passage. Les mots russes cités p. 387 ne sont pas mieux traduits.

Le tome II n'aurait pas un *errata* moins considérable que le premier. Notons seulement : — P. 119. *La Forte du Nord* pour la Poste (titre d'un journal). — P. 133. *Liban* pour Libau. — P. 195 le titre du poëme de Pouchkine *Ruslan et Ludmilla* est traduit la *Russie et Ludmila* (!) Le traducteur a lu dans l'original Russland pour Ruslan nom d'un héros fantastique! — P. 311 *Laudeamus igitur* pour Gaudeamus : — P 287. Il est question des *Sustitutiones* de Dobrovsky : Lisez *Institutiones*.

Les noms des littérateurs russes ou allemands de Russie sont défigurés de façon à devenir méconnaissables : en laissant de côté ceux en *sky* ou en *ov* dont la physionomie rébarbative et la détestable transcription allemande peut déconcerter le traducteur, ceux qui ont une forme germanique ne sont pas mieux traités : ainsi l'auteur du Dictionnaire sanscrit est appelé, p. 270, Bœthlongk, et p. 272, Bohltlingk. Siœgren est appelé, p. 267, Iagren; et Castren étudie les dialectes *fongouses* (sic). Encore une fois, nous faisons la part des misères typographiques.

Scimus et hanc veniam petimusque damusque vicissim.

Mais il est évident, que si les traducteurs étaient le moins du monde au courant des choses russes, la plupart de ces fautes auraient disparu même sur une seule correction. Elles pullulent presque à chaque page : nous le regrettons d'autant plus que la traduction de MM. Figurey et Corbier n'est pas sans mérite et qu'elle se lit en somme avec plaisir.

Louis Leger.

VARIÉTÉS

Sur quelques doutes élevés à propos d'épigrammes de Racine et de Boileau.

On attribue généralement à Racine l'épigramme suivante contre l'*Aspar*, sur l'*origine des sifflets :*

Ces jours passés, chez un vieux histrion,
Un chroniqueur mettait en question
Quand à Paris commença la méthode
De ces sifflets qui sont tant à la mode.
Ce fut, dit l'un, aux pièces de Boyer;
Gens pour Pradon voulurent parier.
Non, dit l'auteur, voici toute l'histoire,
Que par degrés je vais vous débrouiller :
Boyer apprit au parterre à bâiller:
Quant à Pradon, si j'ai bonne mémoire,
Pommes sur lui volèrent largement.
Or, quand sifflets prirent commencement,
C'est, j'y jouais, j'en suis témoin fidèle,
C'est à l'Aspar du sieur de Fontenelle.

On trouve dans les éditions de Boileau cette autre, plus mordante encore :

Le bruit court que Junon, Bacchus, Jupiter, Mars
Apollon, le dieu des Beaux-Arts,
Les Jeux mêmes, les Ris, les Grâces et leur mère
Et tous les dieux, enfants d'Homère,
Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
Perrault, craignez enfin quelque triste aventure.
Comment soutiendrez-vous un choc si violent?
Il est vrai, Visé vous assure
Que vous aurez pour vous Mercure,
Mais c'est le Mercure galant.

Cizeron-Rival, dans ses *Récréations littéraires* (1765), p. 90, nous avertit que l'épigramme sur l'Aspar n'a pas été imprimée dans les œuvres de Racine et M. P. Mesnard, dans sa savante édition (t. IV, p. 184), constate qu'il ne l'a pas trouvée dans celles qui ont été publiées en France du vivant de Fontenelle, c'est-à-dire avant 1757. Il la signale dans l'édition d'Amsterdam (1690-1692). Cependant il ne peut, d'après lui, « y avoir de contestation sur l'attribution de cette épigramme à Racine. Son fils la nomme dans ses mémoires... Elle a été l'objet d'une note de J.-B. Racine... Enfin elle est citée dans le *Furetiriana* (1696) ».

A ces arguments on pouvait objecter qu'il importait assez peu à deux hommes aussi unis que Racine et Boileau duquel d'entre eux vint le coup, pourvu qu'il frappât juste, que d'ailleurs ces deux pièces ont entre elles des ressemblances si frappantes qu'on pourrait, non sans quelque

vraisemblance les attribuer toutes deux au même poëte, que par conséquent les parents de Racine pouvaient parfaitement ignorer le véritable auteur de l'épigramme.

Une copie trouvée dans le ms. 24237 de la Bibliothèque nationale, à la fin de travaux mathématiques remarquables à des titres divers, nous paraissait d'abord devoir trancher cette intéressante question d'histoire littéraire. L'auteur qui, d'après le catalogue, est probablement le célèbre P. Reyneau, de l'Oratoire, attribue l'épigramme des sifflets à Boileau et celle contre Perrault à Racine. Cette copie est de beaucoup antérieure à celle de Henri Besset de la Chapelle, la plus ancienne que l'on connaisse : elle méritait donc toute notre confiance.

Mais au même endroit on trouve une « Réponse à Racine ». La forme en est facile, l'idée quelquefois spirituelle, mais inspirée par la haine la plus aveugle :

Racine, je me rends, et c'est de bonne foy,
Aux modernes autheurs les anciens je préfère.
Ils valent mieux que toi, que moy
Et que l'Académie entière.
Mais je reconnais aussi, sans chagrin, sans colère
Amateur de la vérité,
Que Lully, Corneille et Molière
Ont surpassé l'antiquité;
Pour la pièce d'Aspard du sieur de Fontenelle
Elle est mauvaise et je la soutiens telle;
Du chemin du bon sens l'auteur s'est fourvoyé,
Mais, quand je vois tes vers tomber sans harmonie,
Que je vois dans Esther dépérir ton génie,
Hypocrite rimeur et d'une auguste vie
Historien trop bien payé,
Avec tout l'univers ma langue se délie
Et je dis, ô fatale loi!
Faut-il donc voir un si grand roi
Entre les mains de l'auteur d'Athalie.

Le mathématicien ajoute avec une impartialité qui contraste avec l'acharnement du rimeur et avec une indifférence qui est une garantie : « MM. Racine et Despréaux ne sont point nommés par M. Perrault parmi les hommes dont il dit que notre siècle est honoré et dont il fait mention dans le poëme intitulé *Louis-le-Grand*. M. de Fontenelle a défendu ce poëme et soutenu contre lui les modernes contre les anciens ».

De ces textes il résulte : 1° que Perrault est très-probablement l'auteur de la pièce précédente; 2° l'épigramme contre l'*Aspar* est bien de Racine, puisque la précédente est une « Réponse à Racine »; 3° enfin, la citation du mathématicien rend plus certaine l'attribution à ce poëte de l'épigramme suivante, dont la paternité est contestée :

Entêté de son faux système
Perrault, philosophe mutin,
Dispute d'une force extrême,

Et, coiffé de son Aretin,
Fait le lutin
Pour prouver clairement lui-même
Qu'il n'entend ni grec, ni latin.

C. Henry.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 7 décembre 1877.

M. Ravaisson-Mollien, président de l'académie, prononce un discours dans lequel il annonce les prix décernés en 1877 et les sujets de prix proposés. Il termine par des considérations sur la nécessité, de jour en jour plus évidente, d'étudier le passé, ce qui est non-seulement un moyen d'apprendre à se conduire dans le présent et dans l'avenir, mais encore une manière d'étudier et d'honorer la beauté. « L'esprit moderne », dit-il, « dans son action rapide et sa production si souvent hâtive, veut-il néanmoins que les œuvres qu'il peut lui être donné d'accomplir portent à quelque degré le caractère qui assure, dans l'ordre des choses humaines, contre la destruction, il est pour lui une raison, plus haute que les raisons que je viens d'indiquer, de reporter incessamment ses regards vers les temps d'autrefois. Le caractère, en effet, qui rend les œuvres humaines chères et précieuses à tous, qui par là les défend de l'oubli et les fait immortelles, c'est la beauté. Or, l'antiquité fut par excellence le temps de la beauté ».

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une *Notice sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé, membre de l'académie*. Dans cette notice, M. Wallon indique en quelques traits les principaux événements de la vie de M. de Rougé, et s'attache surtout à faire connaître ses ouvrages. La carrière scientifique de M. de Rougé fut uniquement consacrée aux études égyptologiques. Il continua l'œuvre de Champollion, le créateur de l'égyptologie. M. Wallon expose ce qui était déjà fait, dans cette branche d'études si nouvelle, quand M. de Rougé l'aborda. Il montre ensuite, par l'analyse détaillée des divers ouvrages de M. de Rougé, les progrès qu'il lui a fait faire en tout genre, les découvertes dont il est l'auteur. Il signale notamment les ressources qu'il a su tirer de l'égyptologie pour éclairer d'autres parties de l'érudition, comme dans son *Mémoire sur l'alphabet phénicien*, où il a montré l'origine égyptienne du système d'écriture dont nous nous servons encore aujourd'hui.

M. Gaston Paris lit une étude intitulée *La Chanson du pèlerinage de Charlemagne*. C'est le travail qu'il avait lu aux séances des 16 et 23 novembre, en partie réduit et remanié.

Julien Havet.

Voici les récompenses et les sujets de concours annoncés par M. le président :

Prix décernés : prix ordinaire, M. R. de Lasteyrie; premier prix Gobert, M. Célestin Port; deuxième prix, M. Roschach; prix Stanislas Julien, M. Philastre; les autres prix n'ont pas été décernés. Concours des antiquités de la France : 1re médaille, M. Demay; 2e médaille, M. Brosselard; 3e médaille, M. Peigné-Delacourt; mentions honorables, MM. Chabaneau, Blon de Marlavagne, Richard, Raynaud, Brassart, Drapeyron.

Concours ouverts [1] :

Prix ordinaire (2,000 fr. chaque prix) : — 1879 : Étude sur les institutions politiques, administratives et judiciaires du règne de Charles V. — 1880 : Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions des Barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques. — 1880 : Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géographiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve dans les ouvrages rabbiniques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve. Dresser une carte de l'Europe occidentale où tous ces noms soient placés, avec des signes de doute s'il y a lieu.

Prix Bordin (3,000 fr. chaque prix) : — 1879 : Recueillir les noms des dieux mentionnés dans les inscriptions babyloniennes et assyriennes tracées sur les statues, bas-reliefs des palais, cylindres, amulettes, etc., et tâcher d'arriver à constituer, par le rapprochement de ces textes, un panthéon assyrien. — 1879 : Étude d'histoire littéraire sur les écrivains grecs qui sont nés ou qui ont vécu en Égypte, depuis la fondation d'Alexandrie jusqu'à la conquête du pays par les Arabes. Recueillir dans les auteurs et sur les monuments tout ce qui peut servir à caractériser la condition des lettres grecques en Égypte durant cette période ; apprécier l'influence que les institutions, la religion, les mœurs et la littérature égyptiennes ont pu exercer sur l'hellénisme. (*Nota.* L'histoire de la philosophie alexandrine, qui a déjà fait l'objet d'un concours académique, n'est pas comprise dans ce programme.) — 1880 : Exposer l'économie politique de l'Égypte depuis la conquête de ce pays par les Romains jusqu'à la conquête arabe. — 1880 : Étude historique et critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan. — 1880 : Examiner les explications données jusqu'ici de l'origine et du développement du système des castes dans l'Inde. Ces explications ne font-elles pas la place trop grande à la théorie brahmanique des quatre castes, et cette théorie peut-elle être admise comme l'expression d'un ordre de faits historiques ? Grouper les témoignages qui permettent de se représenter ce qu'a pu être en réalité la caste à différentes époques du passé de l'Inde. — 1880 : Étude sur la vie et les écrits d'Eustathe (xiie siècle), archevêque de Thessalonique. Rechercher particulièrement ce que ses divers écrits nous apprennent sur l'état des lettres dans les écoles grecques de l'Orient, et sur ce qui s'était conservé alors des richesses de la littérature classique.

Prix Brunet (3,000 fr.). — 1879 : Faire la bibliographie méthodique des productions en vers français antérieures à l'époque de Charles VII qui sont imprimées, et indiquer autant que possible les manuscrits d'après lesquels elles l'ont été.

Le prix biennal Delalande-Guérineau (1,000 fr.) sera décerné, en 1878, à l'ouvrage que l'Académie jugera le meilleur parmi ceux qui auront été publiés d'un concours à l'autre sur la langue française (grammaires, lexiques, éditions, etc.), et qui se rapportent à une époque antérieure au xvie siècle.

M. le président a également proclamé les noms des élèves de l'École des chartes qui ont été nommés *archivistes paléographes* pour l'année 1877 : ce sont MM. Martel (Félix-Louis) ; Prudhomme (Marie-Antoine) ; Delaborde (Marie-Henri-François) ; Neuville (Jean-Baptiste-Didier-Jules) ; Dufourmantelle (Charles-Marie) ; Delahaye (Jules-Augustin) ; Chilhaud-Dumaine (Alfred) ; André (Francisque-Louis) ; Brochard de la Rochebrochard (Louis-Henri-Marie) ; De Bonnault d'Houet (Marie-Louis-Xavier).

1. Les mémoires doivent être déposés le 31 décembre de l'année qui précède l'année indiquée pour chaque concours.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 22 Décembre — 1877

242. — **Delectus inscriptionum græcarum propter dialectum memorabilium,** P. Cauer. Lipsiæ, 1877, in-8°, 176 p.

Les inscriptions fournissent des ressources précieuses pour la connaissance des dialectes de la langue grecque; ces documents originaux, arrivés jusqu'à nous sans intermédiaire, ont une valeur et une certitude bien supérieures à celles des témoignages épars dans les grammairiens et les lexiques anciens. Déjà Ahrens, dans ses deux volumes sur les dialectes éoliens et doriens, avait tiré bon parti des textes épigraphiques. Un grand nombre de mémoires sur les dialectes particuliers, qui ont été publiés dans les *Studien* de G. Curtius ou dans des livres spéciaux, attestent la fécondité de ces études et l'intérêt qu'elles présentent. Mais les nombreuses inscriptions, découvertes depuis la publication du *Corpus inscriptionum græcarum,* sont dispersées dans un grand nombre de volumes de toute nature; il est très-long et très-difficile pour ceux qui n'ont pas étudié l'épigraphie, de trouver les textes qui contiennent des formes dialectiques. M. Cauer a donc eu une excellente idée, en se proposant de réunir dans un livre d'un format commode et d'un prix modique les documents les plus intéressants; ce n'est pas un recueil complet, mais un choix propre à donner aux étudiants une première connaissance et le goût de ces études. Dans la préface, l'auteur insiste sur ce caractère du livre qu'il publie. Il a réussi en partie : un système ingénieux qui concilie avec la transcription fidèle du texte épigraphique la facilité de la lecture; la division générale et les subdivisions; le rapprochement des colonies de la mère-patrie; la sage résolution d'écarter d'un ouvrage élémentaire les discussions sur la parenté des dialectes et sur les problèmes fort obscurs de l'accentuation dialectique; l'indication des travaux qui ont déjà paru sur chacun des dialectes sont d'un esprit net, pratique, et rendent les recherches faciles et même agréables. L'idée du livre et le plan méritent donc des éloges. Malheureusement, l'exécution ne peut être jugée aussi favorablement.

Par système, M. C. exclut les catalogues de noms propres; c'est aller trop loin. Pour quelques dialectes, dont il reste peu de monuments, les noms propres offrent souvent des renseignements d'une grande valeur,

sans compter qu'ils conservent plus longtemps et plus fidèlement les particularités dialectiques. Dans le laconien, les noms propres confirment par de nombreux exemples l'emploi du β pour l'aspiration douce, au commencement et au milieu des mots, du radical σηρ p. θηρ, σι p. θεο, etc. L'inscription de Tégée (117) qui a fait connaître le dialecte arcadien ne contient aucun mot écrit avec le digamma ; on en trouve plusieurs dans une liste des démiurges arcadiens (Le Bas et Foucart, *Inscr. du Péloponnèse* 340 *a)* et dans un catalogue de Mantinée *(Ibid.* 352 *p.*). Dans d'autres dialectes, comme le béotien et le thessalien, le nom du père n'est pas mis au génitif, mais remplacé par un adjectif patronymique, dont il est bon d'étudier la formation. De plus, il y a souvent dans ces listes autre chose que des noms ; à Sparte, par exemple, τὸν σὶν (θεὸν) φέρων *(Inscr. du Péloponnèse,* 163 *b),* à Argos, l'accusatif pluriel en ανς (nº 115 *a*) ; en Béotie, dans une seule liste de vainqueurs κάρουξ, ποείτας, αὐλάFυδος, κιθαράFυδος, etc. (Le Bas, 3ᵉ *partie*, 621). L'exclusion de cette classe de documents est donc fâcheuse. Si leur reproduction paraissait à M. C. prendre trop de place dans un choix d'inscriptions, il pouvait au moins donner les plus importants, ou encore en extraire les noms propres et les formes ayant quelque intérêt pour le dialecte ; tout au moins devait-il y renvoyer ses lecteurs par des indications précises.

La seconde critique porte sur le choix des textes. Il est le plus souvent impossible de se rendre compte de la marche suivie par M. C. Il y a trop d'inscriptions empruntées au *Corpus ;* ce sont les plus connues et l'ouvrage de Bœckh se trouve dans toutes les grandes bibliothèques. Puisqu'il fallait faire un choix, il eût été plus utile de mettre à la portée du public, et en un seul volume, les textes qui sont épars dans des brochures, des programmes, publications qu'il est souvent difficile de se procurer, ou qui ont été publiés çà et là dans les nombreuses revues qui donnent une place à l'épigraphie. En outre, les copies dont Bœckh a fait usage sont loin d'être exactes ; les fautes ou les corrections arbitraires du copiste portent presque toujours sur les formes dialectiques qu'il connaissait mal et qu'il prenait pour des erreurs du lapicide. Ce n'est pas que M. C. n'ait pas introduit dans son livre bon nombre de textes découverts depuis la publication du *Corpus ;* c'est la partie la plus nouvelle et la plus utile de son ouvrage [1]. Mais l'auteur, qui est le premier à reconnaître tout l'intérêt de ces additions, semble les avoir dues plutôt au hasard ou à des communications bienveillantes qu'à des recherches régulières et au dépouillement des grands recueils épigraphiques et des principales revues. De là des omissions assez surprenantes, comme celle des inscriptions de Sélinunte ; cependant la principale, qui est une dédicace assez longue en dorien du vᵉ siècle, a été publiée plusieurs fois en Italie et en Allemagne. La tâche de l'éditeur était du reste facilitée

---

1. Voyez surtout les numéros 1-7, 11, 15, 37, 38 ; les inscriptions crétoises, 91, 94, 116, 117, 118, 119, 121, 123, 131, 133, 134, 136, 138.

par le *Philologus* qui, depuis de longues années, cite ou reproduit les inscriptions les plus importantes publiées dans les revues archéologiques ; il était encore plus simple, pour les dernières années, de consulter le bulletin épigraphique rédigé avec un très-grand soin par M. Carl Curtius, et qui donne la mention et l'analyse de tous les textes épigraphiques qui ont paru depuis 1873 (*Jahresbericht über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft*).

Une dernière critique, et celle-là est la plus grave. Un assez grand nombre de textes sont reproduits d'après le *Corpus* ou des recueils déjà anciens, lorsqu'il y a des copies plus récentes et plus correctes. Les fautes de cette nature sont d'autant plus regrettables qu'elles portent souvent sur les formes dialectiques.

Pour justifier ces critiques générales, il faudrait relever dans le détail les omissions importantes et les incorrections. La liste en serait trop longue ; je me contenterai d'en indiquer quelques-unes en passant en revue les trois parties de l'ouvrage.

La première, qui comprend les textes en dialecte dorien, est la plus considérable (nos 1-99). Je regrette que M. C. n'ait pas fait usage des inscriptions nouvelles que j'ai publiées dans la deuxième partie du voyage archéologique de Le Bas, *Inscriptions du Péloponnèse ;* il pourra y trouver quelques textes intéressants pour les dialectes et quelques leçons plus exactes d'inscriptions déjà connues. Je me borne à cette indication générale pour les Doriens du Péloponnèse ; j'ajoute seulement que l'inscription d'Argos (17) est donnée d'après la première copie de Le Bas ; elle a été publiée plus correctement par le même savant dans les Inscriptions d'Asie Mineure (n° 1) ; il y a σευτέρας au lieu de δευτέρας ; il ne manque rien avant ἀρητεύε. — Les inscriptions de Crète sont données au complet, et avec beaucoup de raison (nos 37-65) ; l'auteur a fait usage des copies épigraphiques de Le Bas pour les décrets des villes crétoises gravés à Téos (49-65) ; elles ont été revues sur les estampages par M. Waddington et cette collation a fourni plusieurs corrections que M. C. aurait dû faire passer dans son texte [1]. Sauf cette réserve, la collection des décrets crétois est une des parties les plus complètes et des meilleures. Il n'en est pas de même des inscriptions doriennes des îles de la mer Égée, de l'Asie et de leurs colonies. Les formes dialectiques n'y sont pas, il est vrai, aussi caractérisées qu'en Crète ; mais M. C. a pensé avec raison qu'il y avait intérêt à donner au moins un texte pour le plus grand nombre possible de cités. Dans ce cas, il n'aurait pas fallu se borner exclusivement au *Corpus*. La courte inscription de Cyrène

---

1. Numéro 51, M. Waddington a rétabli d'après l'estampage αἰεί p. ἀεί ; ἀνίεμεν p. ἀνεῖμεν ; 52, ψαφιξαμένοις p. ψαφισαμένοις ; 61, παρακαλίων p. παρεκαλίων. Il y a encore d'autres corrections. Les copies de M. Kœhler (*Corpus inscr. attic.*, II, 545, 547, 549) publiées postérieurement à l'ouvrage de M. C., améliorent ou complètent quelques inscriptions crétoises.

(68) est de l'époque romaine ; il y a des textes plus anciens dans le livre de Smith et Porcher *(Recent Discoveries at Cyrene,* 1864). Pour Rhodes, un grand nombre d'inscriptions de Rhodes et de Lindos ont été découvertes depuis le *Corpus* (Ross, *Inscr. ined., Archæol. Aufsætze, Hellenica;* Foucart, *Inscr. inéd. de l'île de Rhodes).* M. Wescher a publié un décret de Carpathos, contenant quelques formes dialectiques intéressantes *(Revue archéol.,* 1863, II, p. 471). Cos et Cnide manquent absolument; outre l'ouvrage de Ross, M. C. aurait pu trouver au moins un ou deux textes dans Leake *(Transactions of the Royal Society of Literatur,* t. I, 1843) dans la publication de M. Newton *(Halicarnassus, Cnidus,* t. II.)

Le chapitre de Delphes est insuffisant. Dans le recueil des *Inscriptions inédites de Delphes,* M. C. aurait pu emprunter des actes d'affranchissement beaucoup plus développés et présentant des formes dialectiques, en particulier, de nombreux exemples du datif pluriel de la troisième déclinaison en οις. La dernière inscription du volume (p. 304), la plus ancienne de Delphes, remonte au v^e^ siècle; elle est intéressante pour le dialecte, δεκατετόρες à l'accusatif, Fέξ avec le digamma au lieu de l'aspiration rude.

Deuxième partie. — Dialectes éoliens. — Thessalie. — Sur les six inscriptions de cette section, quatre (103-106) sont du troisième siècle et ne donnent aucune idée du dialecte thessalien. L'une d'elles, qui est un jugement arbitral des Étoliens (104) est rédigée, suivant l'usage, dans le dialecte du peuple qui a prononcé la sentence; elle devait être placée dans le chapitre de l'Étolie [1]. Il reste pour le thessalien une courte dédicace (102) et un décret fort curieux, mais mutilé, de Crannon (101). Dans une telle pénurie de documents, les monnaies autonomes de la Thessalie auraient pu donner des exemples du génitif pluriel en ουν. M. C. aurait dû ne pas omettre la dédicace publiée en 1869 par Œconomidès et une seconde fois en Allemagne par M. Frænkel Κάμουν ἔθυσε ταῖ ΚόρFαι *(Archæol. Zeitung,* 1876, p. 31). Il trouvera des textes plus longs dans la *Mission Archéologique en Thrace et en Macédoine* de M. Heuzey; deux dédicaces archaïques (n^os^ 201, 203) et surtout un décret presque intact des Pharsaliens, remontant au commencement du IV^e^ siècle (n^o^ 200); ce décret avait été publié dès l'année 1869 dans l'*Annuaire de la Société pour les études grecques,* p. 114.

La section de la Béotie est à refaire. Il serait trop long d'énumérer tous les textes intéressants que M. C. aurait pu trouver dans le *Voyage archéologique* de Le Bas, les *Inscriptions inédites* de Decharme, l' Ἀθήναιον. M. C. allègue que presque tous ces textes se ressemblent ou ne contiennent que des noms propres; s'il veut parcourir les ouvrages cités plus haut, il se convaincra promptement de son erreur. En tout cas, on

1. De même le long décret 44 A est rendu par les Rhodiens et dans le dialecte dorien de Rhodes, quoique la copie ait été gravée en Crète.

est en droit de lui reprocher de donner dans son *Delectus* des copies fautives, quand il y en a de plus correctes. Le n° 109 est emprunté à Rangabé Ἔ[δοξε τῶ] δάμω Μνασιγένειο ἄρχοντος; Μνασιγένειο est une forme singulière de nom propre au génitif; il y a dans la copie Le Bas et sur l'estampage Ἀριστοδάμω Μνασιγενείω (adjectif patronymique) ἄρχοντος; au lieu de τῷ δάμῳ Ἐ[ρχομενίων], seulement τοὶ δάμοι (l. 3), κή et non καί (l. 6), καθάπερ et non ὅσαπερ (l. 9). Dans le n° 111, la copie de Le Bas que j'ai vérifiée sur l'estampage, est aussi plus correcte que celle dont Bœckh a fait usage; au lieu de ἱππάσιν, il y a ἱππασίῃ au datif, forme à rapprocher de νευμενίῃ d'une inscription de Tanagre, Fιλαρχιόντων et non εἰλαρχιόντων, Μύτωνος et non Ἀρίστωνος. — 115. La convention entre les Éléens et les habitants d'Heræea est interprétée d'après le commentaire de Bœckh. M. C. n'avertit pas que dans les *Addenda* du *Corpus* (p. 876) l'illustre savant a examiné longuement les objections que sa transcription avait provoquées; il ne cite pas non plus les leçons qu'Ahrens a proposées pour le même texte (*Dialect. æoliç.* p. 280). Les fouilles d'Olympie ont fourni à M. C. un décret des Éléens fort curieux pour le rhotacisme qui, sous les successeurs d'Alexandre, devient une règle constamment observée (116). Une inscription, trouvée depuis la publication du livre et qui est peut-être plus ancienne que le n° 115, montre qu'au VI^e siècle, le ς était conservé à la fin de tous les mots (*Arch. Zeitung*, 1877, p. 49). Il aurait peut-être été bon de citer un autre décret des Éléens, postérieur à la conquête romaine, dans lequel le rhotacisme a complètement disparu, quoique quelques formes dialectiques y soient encore employées (*Arch. Zeitung*, 1876, p. 128).

Arcadie. — L'inscription de Tégée (117) est le monument le plus instructif pour le dialecte arcadien, mais ce n'est pas le seul. Pourquoi ne pas y ajouter d'autres décrets moins intéressants, sans doute, mais qui font connaître une construction particulière de la préposition ἐπί avec le datif ἐπὶ ἱερεῖ, ἐπὶ στραταγοῖς et les nominatifs ἱάρης, γραφῆς (*Inscr. du Péloponnèse* 340 *b, c, d*)? Dans une dédicace archaïque de Mantinée Ἀπολόνι, δεκόταν (*Ibid.*, 352 *b*), dans un catalogue de la même ville, les noms des tribus Ὀπλοδμία (forme ancienne remplacée plus tard par Ὀπλόσμιος), Ποσοιδλία, Fανακισία (352 *p*) ajoutent quelques renseignements utiles pour la connaissance du dialecte arcadien. En revanche, M. C. a eu la bonne idée de rapprocher l'inscription cypriote d'Idalium (118) qui est une des plus curieuses acquisitions de la linguistique.

Cette recherche des documents nouveaux a fourni à M. C. deux textes très-intéressants pour l'éolien d'Asie Mineure, l'inscription de Pordosélénè (121) dont le commencement seul se trouve dans le *Corpus*, et l'inscription d'Érésos habilement restituée et commentée par M. Sauppe (123). Je signale à l'auteur la convention conclue au IV^e siècle entre Phocée et Mitylène (Newton, *Transactions of the Society of Literatur* t. VIII, p. 549).

La section des inscriptions en dialecte ionien est la plus propre à don-

ner l'idée de l'intérêt que présentent les textes réunis par M. C. et des défauts qu'on est obligé de reprocher à son ouvrage. Les inscriptions ioniennes sont peu nombreuses (130-138). M. C. a ajouté aux deux textes du *Corpus* plusieurs monuments dont la publication est assez récente. Le plus curieux est celui d'Halicarnasse (131); il montre qu'au v[e] siècle, dans la patrie d'Hérodote, le dialecte ionien était en usage. M. Kirchhoff a publié de nouveau dans sa troisième édition des *Studien,* postérieure au livre de M. C., plusieurs parties de ce décret (p. 4 et sv.); il a corrigé ou complété quelques passages; au lieu de ἐπίκλητος, il faut lire ἐβουλεύσατο, au lieu de la forme dorienne δικάξεσθαι, il y a δικάζεσθαι. — 133. Inscription de bonne époque de Chios, où les noms de nombre se déclinent, δέκων, τεσσαρακόντων, etc. — 134. Décret des Samiens, publié par Carl Curtius, avec la substitution de εο, αο aux diphtongues ευ, αυ. — 138. Fragment d'Érétrie, du iv[e] siècle; dans le corps des mots, ρ est toujours employé à la place du ς entre deux voyelles. — 136. L'inscription archaïque de Thasos découverte par M. Miller et qui rattache le dialecte ionien de cette île à celui de Paros. On voit que les documents pour l'étude du dialecte ionien ont gagné en nombre et en importance depuis la publication du *Corpus.* Mais le recueil de M. C. ne contient encore que neuf textes; c'est bien peu. L'auteur aurait dû chercher avec d'autant plus de soin que la remarque d'Hérodote sur les quatre variétés du dialecte ionien en Asie-Mineure donne de l'importance même à des fragments assez courts. On est surpris de ne rien trouver pour les grandes cités ioniennes. Cependant les documents ne font pas absolument défaut. En voici quelques-uns. A Éphèse, nous avons quelques lignes d'un rituel fort ancien, déjà publiées par Bœckh *(Corpus inscr. gr.,* 2953) et un peu plus complétement par M. Wood (Ephesus, *Inscr. from the city,* 19). — Erythræ. Décret en l'honneur de Mausole (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie-Mineure,* 40). — Priène, inscription métrique en dialecte ionien, avec les formes Ναύλοχον, λεωκοῖς *(Ibid.,* 186). L'omission de Milet est une des plus regrettables. Les dédicaces de la voie sacrée des Branchides publiées par M. Newton sont d'une lecture difficile, mais leur haute antiquité donne de la valeur aux renseignements qu'elles contiennent (Kirchhoff, *Studien,* p. 17 et sv.). L'inscription découverte et publiée par M. Rayet ne présente pas les mêmes difficultés; c'est le document le plus instructif pour le dialecte ionien de Milet ὡρήν (οὐράν), ὁ ἱερεώς, λάψεται, etc. *(Revue arch.,* 1874, II, 106). Il y aurait eu aussi un choix à faire dans les nombreuses dédicaces des colonies milésiennes du Pont-Euxin; le dialecte ionien continua à être employé jusqu'au milieu du iv[e] siècle *(Corpus inscr. gr.,* 2108, *Addenda,* 2140 *b,* 2107 *b,* 2134 *b;* d'autres textes en plus grand nombre dans les comptes rendus de la Commission archéologique de Saint-Pétersbourg).

Deux des inscriptions empruntées par M. C. au *Corpus* ont été publiées de nouveau d'après des copies plus exactes. — 130. Les dernières

lignes seules ont été retrouvées ; il y a κἔνον avant ἀπόλλυσθαι ; et à la fin κένο au lieu de ἐκεῖνο. (Le Bas et Waddington, *Inscr. d'Asie Mineure* 59). — 135. La première transcription communiquée à Bœckh et reproduite par M. C. était très-fautive φεύγειν Ἀμφίπολιν πολιτέων ἀειφυγίην, passage rendu inintelligible par l'omission d'une ligne Ἀμφίπολιν καὶ τὴν γῆν Ἀμφιπολιτέων ; il y a πο (που) au lieu de ποτ, ἐστήλην au lieu de ἐς στήλην, καταδέχηται au lieu de καταδέχεται ; entre τέχνῃ et μηχανῇ il faut ἢ; ὁτεωον et non ὁτεωοῦν. M. C. aurait trouvé ces leçons plus exactes dans le *Voyage archéologique* de Le Bas (4e partie, 1418) et même dans les *Addenda* du *Corpus* (t. II, p. 993).

Malgré ces omissions et ces incorrections, je crois pouvoir, dès maintenant, recommander le livre de M. C. C'est la première fois que les philologues qui s'intéressent à l'étude des dialectes grecs trouvent réunis et rangés méthodiquement, dans un volume facile à manier et à consulter, un grand nombre de textes épigraphiques. L'auteur, je l'espère, regardera comme un devoir de perfectionner la publication qu'il a entreprise. Il importe avant tout de faire disparaître les copies anciennes et défectueuses ; il est facile d'introduire dans les cadres déjà tracés, les documents qui manquent dans son recueil. Les découvertes épigraphiques se sont multipliées dans ces dernières années et continuent à produire des résultats inespérés. C'est un motif de plus pour M. Cauer de travailler à préparer une seconde édition de son ouvrage.

P. FOUCART.

---

243. — Io. Nic. MADVIGII, professionis Hauniensis **Emendationes Livianae** iterum auctiores editae. Hauniae, 1877. Gyldendal, in-8°, IV et 770 p.

Cette réimpression des *Emendationes Livianæ* (1re édition, 1860) de M. Madvig renferme toutes les remarques de critique qu'il a eu occasion de faire sur le texte, dans l'édition qu'il a publiée avec le concours de M. Ussing, et celles qui lui ont été suggérées depuis [1]. M. M. a corrigé ce qui lui a paru défectueux, et avec une bonne foi et un amour de la vérité dont il donne partout la preuve, il n'a pas hésité à se rétracter sur un point important pour la critique de Tite-Live. Nous insisterons sur cette rectification; car l'erreur où M. M. s'est laissé entraîner, malgré la justesse et l'indépendance de son esprit, est commune aujourd'hui : on attache, et avec raison, une grande importance à l'histoire des textes et à

---

1. On n'apprend pas sans peine par la préface que la vue de M. M. a faibli, et que, pour lire et pour écrire, il est obligé d'avoir recours aux yeux et à la main d'autrui. La présente publication montre d'ailleurs qu'on peut encore attendre de l'illustre philologue bon nombre de remarques solides et de conjectures excellentes.

l'examen des bases sur lesquelles ils reposent; mais, d'autre part, on peut être dominé par les considérations paléographiques, et induit à perdre de vue les textes eux-mêmes, considérés dans la forme et dans le fond des choses.

On sait que le texte de la troisième décade repose sur le manuscrit connu sous le nom de *Puteaneus*, qui est à notre Bibliothèque nationale [1]. Il y avait, dans l'exemplaire original dont ce manuscrit est la copie, deux lacunes considérables, l'une dans le livre XXVI (41, 18, depuis *sine meo luctu quam*, jusqu'à 44 init.), l'autre dans le livre XXVII (depuis 2, 11, *tumultuosa magis prælia*, jusqu'à 3, 7). Ces lacunes sont comblées dans des manuscrits d'un âge très-postérieur par un supplément qui fut publié, pour la première fois, en 1498 dans l'édition de Venise. Weissenborn, l'un des derniers éditeurs et des plus méritants de Tite-Live, pensa, d'après ces indices, que ce supplément avait été forgé par un Italien, au xv[e] siècle. Il s'efforça de montrer, par des arguments intrinsèques, qu'on ne reconnaissait pas dans ce supplément la main de Tite-Live. Pourtant, il était difficile d'admettre qu'un latiniste même consommé eût pu écrire, par exemple, ce qu'on lit à la fin du discours de Scipion l'Africain aux soldats de l'armée d'Espagne (xxvi, 41, 24) : « Brevi faciam ut, quemadmodum noscitatis in me patris patruique similitudinem oris vultusque et lineamenta corporis, ita ingenii fidei vir-

1. Je reproduis ici la description que M. L. Delisle, l'un des paléographes les plus compétents de l'Europe, a faite de ce manuscrit dans sa *Note sur le catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, suivie du catalogue de cinquante manuscrits de la Bibliothèque nationale* (janvier, 1873), p. 34 : « Latin, 5330. — Livres XXI-XXX de l'histoire de Tite-Live. Les deux premiers cahiers manquent. Du troisième, il ne subsiste plus que deux feuillets, aujourd'hui cotés 1 et 2, qui renferment une partie des chapitres xx, xxi et xxix-xxx du livre XXI (« Jus avidissima gens est principum... — ... has copias partim, — tegro bello nusquam ante libatis viribus... — ... Gallos ea quæ adiri »). Le cahier iv manque ainsi que le premier feuillet du cahier v; le second feuillet du cahier v commence aux mots « salute esset certamen » (xxi, 41). A partir de là, le texte se suit sans lacune sur les cahiers v-lxiii, qui sont tous de huit feuillets, sauf les cahiers xliii (fol. 308-313) et xlv (fol. 322-327), composés chacun de six feuillets seulement. La dernière page du cahier lxiii (fol. 469 v°) s'arrête aux mots « consul creatus cum » du chapitre xxx du livre XXX. Les cahiers qui venaient après ont disparu; il n'en reste qu'un feuillet, coté 470, lequel renferme un fragment des chapitres xxxvii et xxxviii du même livre XXX : « Neque domaret alios bellum... — ... præsentia exacta indutiæ quæ Carthagi. » Ce volume est écrit sur deux colonnes, en lettres onciales, qui doivent bien remonter au vi[e] siècle... A la fin de chaque livre se voient, en caractères cursifs, des notes qui attestent que le texte a été collationné : « Recognobi Abellini (fol. 22, 176 et 225 v°), recognobi vobis (fol. 77 v° et 127), recognobi » (fol. 281 v°, 342 v°, 383 et 442). Cet exemplaire de Tite-Live a dû être conservé au moyen âge dans l'abbaye de Corbie, et nous pouvons lui appliquer l'article « Titi Livii decada tertia » de l'ancien catalogue de la bibliothèque de Corbie. Au xvi[e] siècle, il entra dans la bibliothèque de Claude Dupuy, qui a mis son nom au bas du fol. 1. — « N° 2 de Dupuy, — N° 5255 de l'inventaire de 1682. »

tutisque ad exemplum expressam effigiem vobis reddam, ut revixisse aut renatum sibi quisque Scipionem imperatorem dicat ». Il était peu vraisemblable qu'un faussaire se fût amusé à imaginer les petits faits précis qu'on lit au livre XXVII, 3, tous ces détails sur les mesures prises par Fulvius en Campanie, par exemple (6-7) : « Nucerinos et Acerranos querentes ubi habitarent non esse, Acerris ex parte incensis, Nuceria deleta, Romam Fulvius ad senatum misit. Acerranis permissum ut ædificarent quæ incensa erant; Nucerini Atellam... ». Néanmoins la tradition diplomatique, telle qu'on la connaissait alors, l'emporta, même aux yeux de M. M., qui partagea l'avis de Weissenborn (*Emend., liv.*, 1860, p. 203), et l'empêcha de reconnaître à ces suppléments le caractère d'authenticité qu'il n'hésite pas aujourd'hui à leur attribuer (« orationis et rerum forma omnes antiquitatis notas habent », p. 253). En 1869, Heerwagen établit dans une dissertation spéciale sur le premier de ces suppléments que B. Rhenanus l'avait trouvé dans un ancien manuscrit de Tite-Live, aujourd'hui perdu, alors conservé à Spire, dont il publia un grand nombre de leçons dans l'édition de Froben (1535). On reconnut non-seulement d'après ce supplément, mais encore d'après les autres variantes, que le manuscrit de Spire dérivait d'un autre original que le *Puteaneus* et n'était pas moins important pour la critique du texte. Cet exemple mémorable montre qu'en philologie la paléographie est *une esclave et ne doit qu'obéir* [1].

Nous ajouterons ici quelques remarques sur certaines additions faites par M. M. à la précédente édition de son travail. — P. 604, n. 1. Tite-Live. XLI, 6, 4 : Per eos dies Ti. Sempronius Gracchus et L. Postumius Albinus ex Hispania Romam quum revertissent, senatus iis a M. Titinio praetore *datus* in aede Bellonae ad disserendas res quas gessissent, postulandosque etc. » M. M., dans sa première édition, avait pensé qu'il fallait lire « datus *est* », et il remarque à ce sujet « auribus ad hæc animadvertenda exercitatis curtum visum iri arbitrabar *datus* in apodosi longae multorum verborum protasi subiecta eandemque correctionem adhibendam putabam, XXXVI, 6, 4 et XLII, 15, 8. Consideranda tamen diligentius res examinatis locis, quos non paucos nec tamen omnes prorsus similes opponit Wesenbergius ad XXIX, 4, 8 ». Il faut beaucoup se défier des jugements de l'oreille quand il s'agit d'une langue morte. Cependant, si la phrase se terminait avec le mot *datus*, on pourrait trouver avec raison qu'elle tourne un peu court. Mais ici la pause est très-peu sensible, et la voix ne s'arrête réellement qu'après *Bellonae*, et encore moins longtemps que si la phrase était complétement finie. — P. 725, n. 1, M. M. propose une correction, qui ne me semble pas une des moins belles de son écrin, déjà si riche. Les manuscrits d'Aulu-Gelle, VI

1. Ce serait d'ailleurs un grand hasard qu'on eût conservé l'original dont dériveraient un grand nombre de manuscrits d'un auteur classique, antérieurs au XVe siècle. Je ne crois pas qu'il y en ait un seul exemple constaté.

(VII), 3, 35, donnent ainsi qu'il suit le texte de la citation du commentaire de Tiron sur Caton, *oratio de Rhodiensibus :* « Cum obiiceretur Rhodiensibus quod bellum populo Romano facere voluissent, negavit *paene sed ignosci,* quia id non fecissent, etsi maxime voluissent ». Hertz met une virgule après *paene,* et ajoute *poposcit* après *ignosci*. Mais le mot propre serait plutôt *postulavit;* et ensuite que signifie *negavit paene?* M. M. corrige très-heureusement « negavit *poena esse dignos,* quia etc. ». — P. 743, n. 1 : « Memini apud Ovidium legi *probrum alicui dicere* ». On lit en effet dans Ovide *Ars am.* III : « Probra Therapneae qui dixerat ante maritae, Mox cecinit laudes prosperiore lyra »; et *Rem. am.* 698 : « Qui silet, est firmus; qui dicit multa puellæ Probra, satisfieri postulat ille sibi ».

L'explication du *Conciones,* dont les discours de Tite-Live forment la plus grande partie, tient dans nos classes de rhétorique une place considérable et très-méritée; rien ne peut mieux former les jeunes gens à concevoir un ensemble et à composer. Mais le texte laisse souvent beaucoup à désirer. Les remarques de M. Madvig devraient être mises à profit pour l'amélioration de bon nombre de passages, qui ne peuvent bien s'expliquer.

Charles THUROT.

---

244. — **Les Sources de l'histoire de France.** Notices bibliographiques et analytiques des inventaires et des recueils de documents relatifs à l'histoire de France, par A. FRANKLIN. Paris, Didot, 1877, gr. in-8, XVII-681 pp. Prix : 24 fr.

Tous les érudits savent combien est grande l'utilité des catalogues méthodiques de sources historiques et ils ont tous eu l'occasion de consulter ceux qui existent pour notre histoire, tels que la *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong revue par Fevret de Fontette, le *Catalogue de l'Histoire de France* de la Bibliothèque nationale ou le *Manuel* de Brunet. Il en est plus d'un qui aurait souhaité que l'on reprît l'idée du P. Lelong et que l'on fît pour l'histoire de France ce que Dahlmann et Waïtz [1] ont fait pour l'histoire d'Allemagne en donnant dans un format commode et peu coûteux un catalogue à la fois méthodique et chronologique des documents originaux et des ouvrages de seconde main relatifs à chacune des périodes de notre histoire.

Le titre principal donné par M. Franklin à son livre nous avait fait espérer que c'était là le but qu'il s'était proposé; mais il n'en est rien. Il s'est borné à faire une compilation des tables de matières des principaux recueils de documents historiques classés en sept parties : *Inventaires et Documents, Recueils et Documents, Histoire ecclésiastique, Recueils de lois, Histoire généalogique, Histoire financière, Histoire*

1. Dahlmann's *Quellenkunde zur deutschen Geschichte.* 4[te] Auflage von G. Waïtz. Gœttingen, 1875.

littéraire. — Sans doute une telle compilation n'est pas inutile; il est commode de posséder réunies en un volume les tables de tous les recueils de textes et de ne pas perdre de temps, dans les bibliothèques, à feuilleter les tables générales des ouvrages ou même souvent chaque volume en particulier quand les tables générales n'existent pas. M. F. aura donc rendu service aux érudits, mais on ne peut accorder à son travail un caractère scientifique. Ce n'est qu'une simple transcription de titres à l'exception des notices qui précèdent l'analyse des plus importants recueils et qui donnent, d'après les préfaces de ces recueils, des détails sur leur composition et le but qu'ils se sont proposé.

Mais du moins, étant donnée la tâche modeste que s'est imposée M. F., l'a-t-il remplie d'une manière satisfaisante? Il y aurait à ce qu'il nous semble, à cet égard, plus d'une critique à lui adresser.

La première obligation d'un travail de ce genre est l'exactitude et sur ce point M. F. mérite des éloges; les titres et les dates ont été exactement transcrits. Dans les préfaces, il y a bien quelques erreurs. Le premier volume de *Diplomata* de la collection des *Monumenta Germaniae* n'est pas l'œuvre du fondateur G. H. Pertz, mais celle de son fils, Ch. Pertz. Il aurait fallu, à propos de cette collection, faire connaître le changement de direction survenu en 1874, et la publication par la Société d'une 6e série contenant les chroniques en langue allemande. Il est tout à fait inexact de dire que les textes des *Gesta Dei per Francos* de Bongars « ont été rétablis avec une habileté de critique qui laissait peu à faire aux éditeurs futurs ». Il n'est, au contraire, pas un seul des textes de Bongars qui ne soit tout à fait insuffisant au point de vue de la critique moderne.

Mais passons aux autres objections qui s'imposaient à M. F.

Si l'on veut rendre utile un catalogue de la nature de celui de M. F., il importe de le rédiger avec concision, de n'y rien mettre que d'essentiel et de n'y rien omettre qui soit essentiel, de le placer par le format et le prix à la portée de toutes les bourses. Malheureusement le grand in-8° de M. F. est très-cher (24 fr.), et ce prix élevé ne vient pas de l'abondance des matières, mais du luxe inutile de l'édition et du gaspillage de papier blanc qui y a été fait. Les titres sont donnés tout au long et l'analyse des matières n'est souvent que la reproduction du titre; si bien que dans l'analyse de la *Collection des Documents inédits* il n'y a guère en moyenne que deux volumes analysés par page. Je reproduis une de ces analyses avec la disposition typographique, afin que l'on comprenne bien ma critique :

XLIII

Procès-verbaux des séances du

CONSEIL DE RÉGENCE DU ROI CHARLES VIII

Pendant les mois d'août 1484 à janvier 1485.

Publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale

par M. A. BERNIER.

Paris, Imprimerie royale, 1836, in-4°.

Avant-propos.
Séances du conseil de régence du roi Charles VIII [Du 3 août 1484 au 12 janvier 1485].
Table des séances du conseil de régence.

N'aurait-il pas suffi de mettre : *Séances du conseil de Régence de Charles VIII* (Août 1484 à janvier 1485) — publiées par A. Bernier, Paris 1836 ? Cette prodigalité de détails inutile se retrouve partout.

Dans l'analyse de chaque volume du *Recueil des historiens des Gaules et de la France,* M. F. perd une demi-page à répéter les mêmes indications (avec autant d'alinéas, naturellement) : Préfaces, — Table Chronologique, — Syllabus Monumentorum, — Index geographicus, — Index onomasticus, — Index rerum. Il n'y a qu'une chose qui soit absente et c'était la seule nécessaire : le titre des chroniques contenues dans le volume.

M. F. devait en outre adopter un ordre méhodique dans le choix comme dans le classement des ouvrages dont il donne l'analyse. Cet ordre n'existe à aucun point de vue. Pourquoi le recueil de Leber qui ne contient que des travaux d'érudition se trouve-t-il parmi les Recueils de documents? Pourquoi les *Monumenta Germaniae* sont-ils placés entre le *Recueil des Historiens de France* et la *Collection des documents inédits?* Ensuite viennent les *Chroniques Belges,* puis les publications de la *Société d'Histoire de France.* Pourquoi les Archives historiques de l'Yonne, les publications de la Société de l'histoire de Normandie, les grandes histoires provinciales publiées par les Bénédictins, les Archives historiques de Le Geay et Dinaux sont-elles absentes du livre de M. F., tandis que nous y trouvons, on ne sait pourquoi, De Thou, d'Aubigné, La Popelinière, etc. ? Pourquoi donner les titres des *Calendars of state Papers,* qui se rapportent à une époque où l'Angleterre avait perdu toutes ses possessions du continent, sauf Calais, et ne pas mentionner les *Scriptores rerum Britannicarum medii aevi* qui contiennent des chroniques de l'époque des rois normands et angevins ? Pourquoi laisser de côté Muratori et analyser Pertz ? Nous pourrions continuer ces questions à l'infini, car il est malheureusement trop évident qu'aucun principe n'a présidé au choix des ouvrages analysés par M. Franklin, ni aucune méthode à leur classement. Ils ont été choisis et rangés au hasard. De même, au point de vue pratique, on a songé avant tout à donner à l'ouvrage une belle apparence extérieure qui attirât les amateurs de beaux livres, au lieu d'en faire un ouvrage bon marché et d'un format léger qui le mît à la portée des travailleurs.

Néanmoins, si certaines parties de l'ouvrage telles que les analyses insignifiantes des *Historiens de France* ou du *Thesaurus anecdotorum* sont d'une complète inutilité, d'autres telles que les tables de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* celles de *Cimber et Danjou,* ou celles de la *Revue rétrospective,* seront utiles, surtout pour faciliter les recherches de ceux qui n'ont pas ces recueils dans leur bibliothèque.

G. M.

245. — **Heinrich Rückert in seinem Leben und seinen kleineren Schriften dargestellt** von A. Sohr und Prof. Dr. A. Reifferscheid; vol. I et II : **H. Rückerts kleinere Schriften**, 2 vol. in-8°, Weimar, Bœhlau, 1877, VIII-370 et 430 p.

Le 11 septembre 1875, une mort prématurée venait ravir à la philologie allemande, si éprouvée depuis quelques années, l'un de ses représentants les plus éminents. Henri Rückert succombait, dans toute la force de l'âge, à une longue maladie qui, depuis longtemps, ne faisait que trop prévoir cette fatale issue.

Après avoir débuté par des œuvres qui promettaient à la science allemande un représentant éminent, son édition de la *Vie de saint Louis, landgrave de Thuringe* (1851), et son *Histoire de la civilisation du peuple allemand* (1853-1854), il fut obligé par sa santé de renoncer aux œuvres de longue haleine, pour se contenter de travaux moins importants. A côté de ses nombreuses éditions d'auteurs allemands, dont la dernière, le *Heliand* (1875), n'a paru qu'après sa mort, il a écrit une quantité considérable d'articles et d'études de moindre étendue, qui ont été publiés dans diverses Revues; c'est là qu'il a laissé la meilleure partie de lui-même, comme le germe des vastes travaux de philosophie de l'histoire, d'économie politique et de philologie, auxquels ses connaissances patiemment acquises et son esprit ouvert à toutes les grandes questions lui permettaient de songer.

Mais, lui mort, tous ces articles, dispersés dans mille recueils divers, menaçaient d'autant plus de demeurer à jamais inconnus, que la plupart n'étaient pas signés. Ainsi fût resté dans l'ombre le côté le plus original de son talent, le meilleur fruit de ses longues années de travail et de méditation, si des mains pieuses n'eussent été là pour recueillir son héritage, et, par un choix discret et judicieux, élever à sa mémoire un monument digne de figurer avec honneur à côté de ses autres ouvrages. Le travail était, quoi qu'il en pût paraître, long, difficile et délicat; mais, nul plus que Mlle A. Sohr et M. A. Reifferscheid, n'avait qualité pour l'entreprendre et le mener à bonne fin. La première, amie intime de Rückert et de sa femme et confidente de leurs pensées, avait reçu de Rückert lui-même, par disposition testamentaire, la mission de réunir ses écrits fugitifs. Ce que ce travail préliminaire lui a coûté de temps, de peine et de démarches, elle seule pourrait le dire. Presque aucune indication ne se trouvait dans les papiers de Rückert et quantité d'articles avaient paru sans signature; seuls, les livres de comptes des libraires, avec qui Rückert avait été en rapports, pouvaient la guider dans ses recherches. Enfin, grâce à leur obligeant concours, ses efforts furent couronnés de succès. Il s'agissait maintenant de faire un choix, car on ne pouvait songer à tout publier. Ici commençait la tâche de M. A. R., et ce n'était pas la moins délicate. Ancien élève de Rückert et plus tard son ami, le jeune et savant professeur de Greifswald y a procédé avec autant de sobriété

que de tact. Laissant de côté les articles essentiellement scientifiques, les comptes rendus techniques, il a pris ceux qui, traitant les questions à un point de vue plus général et avec plus de développements, pouvaient s'adresser de préférence au grand public lettré, et il a réussi à extraire de cette masse énorme de matériaux deux volumes contenant l'un dix-huit, l'autre quinze articles, dans lesquels H. Rückert revit tout entier, sous son double aspect de philologue et d'historien.

Le premier volume se compose d'une suite d'études sur la langue et la littérature allemandes, parmi lesquelles nous signalerons deux morceaux inédits, traitant, l'un de l'*Iwein* de Hartmann d'Aue, l'autre du poëme de *Gudrun;* le second volume, consacré à l'histoire et à l'économie politique, nous fait connaître, à côté du philologue éminent, l'historien perspicace, impartial, et surtout l'homme libéral et bienveillant, dégagé de toute haine, exempt de tout préjugé. Les nos 13 et 14 du même volume, qui contiennent les souvenirs de H. Rückert sur son père, Frédéric Rückert, méritent une mention spéciale et intéresseront sûrement les admirateurs du poëte. Enfin, ce volume se termine par un catalogue raisonné de tous les écrits de H. Rückert, disposé année par année avec les indications bibliographiques les plus exactes; il n'occupe pas moins de vingt-huit pages, et, en même temps qu'il permet de juger de la prodigieuse activité littéraire de Rückert, il sera d'un grand secours pour les recherches ultérieures de ceux qui s'occupent de philologie ou d'histoire allemande.

Disons un mot, avant de clore, de l'exécution matérielle; elle offrait aussi ses difficultés; plus d'une fois Rückert lui-même avait déploré la négligence avec laquelle étaient imprimés ses articles, dont, par suite de son état de santé, il lui était le plus souvent impossible de corriger les épreuves. Il en résultait fréquemment des fautes grossières, qui allaient jusqu'à dénaturer complètement le sens de certaines phrases. En rééditant les articles, il fallait donc ne pas se borner à une simple réimpression, il fallait revoir le texte, le corriger et, à tout instant, retrouver la véritable pensée de l'auteur sous les déguisements que lui avait fait subir la négligence du compositeur. Et tout cela sans le secours d'aucun manuscrit; car, presque toujours, le brouillon des articles n'existait plus dans les papiers de Rückert. Enfin, chaque volume contient en appendice une série de notes où M. R. éclaircit toutes les questions de bibliographie, de littérature et d'histoire que peut soulever çà et là le texte. Telle a été la tâche dont M. R. s'est si bien acquitté; tâche d'autant plus ingrate, que la difficulté en est moins visible au premier abord, et dont il faut lui savoir d'autant plus de gré.

Un troisième volume, fruit du travail commun de Mlle A. Sohr et de M. Reifferscheid, viendra sous peu compléter ce bel et utile ouvrage, en nous retraçant, avec toute la compétence désirable, la vie de Rückert d'après tous les documents que possède sa famille.

A. Fécamp.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 décembre 1877.

L'académie constate, par l'examen de la liste de ses correspondants, qu'elle a perdu dans le courant de l'année 1877 deux correspondants étrangers, M. Alexandre Herculano de Carvalho, à Lisbonne, et M. le comte Conestabile, à Pérouse. Une commission de quatre membres est chargée de présenter à l'académie six candidats pour les deux places vacantes. Sont élus membres de cette commission MM. Egger, de Longpérier, Renan, L. Renier.

M. le baron Larrey, de l'académie des sciences, transmet à l'académie des estampages d'inscriptions romaines pris au Montenegro par M. le docteur Feuvrier.

M. Le Blant fait une communication au sujet d'un sarcophage romain d'Arles. On remarque sur ce sarcophage quatre sculptures principales : celles des deux extrémités représentent les Dioscures, sous la figure habituelle de deux hommes nus tenant chacun un cheval ; l'un est imberbe, l'autre barbu. Les deux autres sculptures, placées au milieu, figurent chacune un groupe composé d'une femme et d'un homme qui lui donne la main : dans l'une l'homme est un jeune homme imberbe, dans l'autre un vieillard. On a vu jusqu'ici dans ces deux scènes, soit des fiançailles et un mariage, soit un mariage et une scène d'adieux. M. Le Blant pense que ce sarcophage devait renfermer les corps de deux défunts d'âges différents, qui seraient représentés sous forme humaine dans les deux groupes du milieu, sous forme divine dans les deux figures de Dioscures de l'extrémité. Il cite, à l'appui de cette hypothèse, plusieurs exemples qui témoignent de l'usage fréquent, parmi les anciens, de diviniser les morts et de les représenter avec les attributs de quelque divinité. Cette pratique est mentionnée par les auteurs et quelquefois même par les monuments, comme dans cette inscription du tombeau d'une femme nommée Claudia Semne, dont deux statues sous forme divine ont été trouvées auprès du monument : HVIC · MONVMENTO · CEDET | HORTVS · IN · QVO · AEDICULAE | IN · QUIBUS · SIMVLACRA · CLAUDIAE | SEMNES · IN · FORMAM · DEORVM. Sur le sarcophage d'Arles, les Dioscures représentent chacun l'un des deux défunts : le Dioscure imberbe est placé à côté du groupe où figure un jeune homme, le Dioscure barbu à côté de celui où figure un vieillard. — M. de Witte dit que dans un travail qu'il prépare, actuellement, sur *les apothéoses privées chez les anciens,* il a eu occasion de recueillir plusieurs faits qui confirment la manière de voir de M. Le Blant. Il cite, notamment, un sarcophage conservé à Rome au musée du Vatican, qui avait été destiné à renfermer les corps de quatre frères, et qui présente une grande analogie avec le sarcophage d'Arles en question. —

M. Ravaisson fait remarquer que le sarcophage dont a parlé M. Le Blant fournit un nouvel exemple de ces scènes si fréquentes sur les monuments funéraires, que la plupart des archéologues ont appelées scènes d'adieux ou de séparation, et qui, selon lui, représentent en réalité la réunion du défunt, dans l'autre monde, avec ses parents morts avant lui.

M. Bréal fait une communication sur des inscriptions italiques récemment découvertes, dont le texte vient d'être publié dans le Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome. Le dialecte de ces inscriptions se rapproche de l'osque. Elles paraissent remonter au 3e s. avant notre ère. — La plus ancienne est une dédicace à Hercule. Elle se lit ainsi : A..... | T·NOVNIS | L·ALAFIS·C | HEREC·FES | VPSASETER | COISATENS, ce que M. Bréal traduit mot à mot en latin : « A. (nom illisible), T. Nonius, L. Alfius C. (filius), Herculi fanum operaretur curaverunt ». — La seconde inscription relate la construction d'une route: MEDIX·ATICVS | BIAM·LOCATIN.. | PSADRIES·T | V·POPDIS·T : « Magistratus publici locaverunt (= straverunt) P. Satrius T. (filius), Vibius Popidius (= Popilius) T. (filius) ». Une troisième inscription, plus longue, offre de l'intérêt pour l'histoire du culte. C'est le règlement d'un temple de Perséphone, administré par un collége de prêtresses. M. Bréal en réserve pour une prochaine communication l'étude détaillée. Il se borne pour le moment à signaler dans ce texte deux mots, *pristafalacirix* et *sacaracirix,* qu'on pourrait rendre en latin par **praestablatrix* (d'un verbe fictif **stablare = stabilire),* c'est-à-dire présidente, et *sacratrix*. Ces mots, selon M. Bréal, prouvant que le *c* a pu alterner avec le *t* devant *r,* fournissent ainsi un argument à l'appui de la thèse de M. Ascoli, qui a soutenu, contre M. Corssen, l'identité primitive des suffixes *-crum* et *-trum*.

Ouvrages présentés de la part des auteurs : par M. Duruy : DUPOND (Alb.), De la constitution et des magistratures romaines sous la république (Paris, 1877, in-12); — *par M. de Rozière :* CAILLEMER, L'établissement des Burgondes dans le Lyonnais au milieu du ve siècle (Lyon, 1877, brochure gr. in-8°); — *par M. Renan :* RHONÉ (A.), Résumé chronologique de l'histoire d'Égypte.

Ouvrages déposés : DACHEUX, Un réformateur catholique à la fin du XVe siècle Jean Geiler de Kaysersberg (Strasbourg et Paris, 1875, in-8°); EROLI (Giovanni march.), Erasmo Gattamelata da Narni, Suoi monumenti e sua famiglia; — LE CŒUR (Ch.-C.), Le Béarn, Histoire et promenades archéologiques (Pau, 1877, texte et planches, 2 vol. in-8°); — Notices et extraits des mss. t. XXVI, 2e partie; — Souvenirs de la vieille France, les sociétés de tir avant 1789 (Amiens, 1875, in-8).

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 29 Décembre — 1877

246. — **Ibn Ja'is' Commentar zu Zamachs'ari's Mufassal.** Nach den Handschriften zu Leipzig, Oxford, Constantinopel und Cairo auf Kosten der Deutschen morgenlændischen Gesellschaft herausgegeben von Dr G. JAHN. Erstes und Zweites Heft. Leipzig, in Commission bei F. A. Brockhaus, 1876 et 1877. In-4°, chaque fascicule de 160 pages.

Les deux fascicules publiés forment environ la cinquième partie du texte arabe que nous promet M. Jahn, sans parler de l'appareil critique, des variantes, des notes et des *indices* qui rempliront bien encore deux livraisons de même étendue. Comme on le voit, la Société orientale allemande a pris sous son patronage une publication de longue haleine, et une question s'impose tout d'abord : Ibn Yaᶜîsch et son commentaire sur le *Moufassal* occupent-ils dans la littérature arabe une place assez prépondérante pour justifier une telle faveur, et M. J. sera-t-il approuvé du choix qu'il a fait entre tant d'ouvrages encore inédits pour déployer tout ce qu'il possède en fait de talent et d'érudition? On peut en douter et se demander s'il était urgent de nous donner intégralement l'œuvre d'un grammairien qui vivait vers 1225 ap. J.-C., quand la plupart de ses devanciers, des maîtres qu'il cite souvent et qu'il copie alors même qu'il ne les cite pas, attendent encore leur tour et ne l'auront peut-être jamais.

Ce qui manque surtout à Ibn Yaᶜîsch, c'est l'originalité. Il n'innove point, il se contente d'exposer les diverses opinions avec une merveilleuse lucidité. Sa phrase, généralement courte, est remarquable de précision. Son commentaire n'a pas besoin, comme tant d'autres chez les Arabes, d'un nouveau commentaire pour en dissiper les obscurités : on sent chez lui le professeur qui aspire à ne laisser aucune difficulté inexpliquée à ses disciples. Et, en effet, Mowaffak eddîn Aboû 'lbakâ Yaᶜîsch ben ᶜAlî Yaᶜîsch, connu sous le nom d'Ibn Yaᶜîsch [1],

1. D'après Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary* (traduction de Slane) IV, p. 379, il aurait été généralement appelé *Ibn as-sâig*, « le fils de l'orfèvre ». Le témoignage d'Ibn Khallikân, bien qu'isolé, a d'autant plus d'importance qu'Ibn Ya'îsch était non-seulement son contemporain, mais un de ses maîtres (*Ibid.*, p. x et 380).

avait enseigné pendant de longues années à Alep, où il disposa même chaque jour de la grande mosquée pour l'une de ses leçons. Plus tard, bien que ses biographes n'en fassent point mention, son enseignement dut tomber dans le discrédit; du moins, on peut le supposer d'après un passage d'Ibn Khallikân où celui-ci dit avoir terminé l'étude d'un ouvrage sous un autre maître, après l'avoir commencée avec Ibn Yaʿîsch [1]; et surtout d'après les paroles suivantes qui ouvrent son commentaire sur le *Moufassal* : « J'avais commencé ce livre, dit-il, puis j'ai trouvé sur mon chemin, pour m'empêcher de l'achever, une foule d'obstacles tels que d'autres préoccupations, la distance que mes soixante-dix ans ont mise entre mon *kalam* et mes doigts, et aussi la corruption du temps présent qui élève son *bâkil* [2] au rang de son *koss* [3] et fait descendre son *koss* au niveau de son *bâkil* ». Le *bâkil*, l'apprenti orateur, qui parle avec difficulté, c'est évidemment un rival heureux au profit duquel a été abandonnée la chaire du *koss*, du professeur éloquent, d'Ibn Yaʿîsch !

Malgré d'aussi amères déceptions, qui n'auraient pas dû atteindre un maître faisant autorité dans toute la Syrie [4], cette terre classique de la grammaire arabe, malgré l'injustice de ses contemporains, Ibn Yaʿîsch met son livre sous le patronage du prince qui régnait alors à Alep, et qu'il désigne sans le nommer. C'était Elmalik elʿazîz [5], fils d'Elmalik ezzâhir [6]. A partir de ce moment, Ibn Yaʿîsch semble résigné à enseigner non plus par la parole, mais avec l'aide du *kalam*, et il commence d'un ton paisible, qui ne se dément plus, son explication du *Moufassal*.

Le traité grammatical de Zamakhscharî, que son auteur a ainsi nommé parce qu'il est divisé en « paragraphes » *(fasloun)*, comprend quatre « divisions principales » *(kismoun)* : les noms, les verbes, les particules, les phénomènes communs aux uns et aux autres [7]. Chacune de ces divisions principales forme un tout indépendant, un « ouvrage à part », dit Zamakhscharî, composé d'un certain nombre de paragraphes. Le *Moufassal*, qui a été composé en 513-14 de l'hégire (1119-21 après J.-C.), à une époque où les grandes luttes entre les écoles de Basra et de Koûfa étaient depuis longtemps éteintes, procède, comme tous les ouvrages analogues du même temps, de la rigidité dans les doctrines, qui ca-

---

1. *Ibid.*, p. 380.

2. Type de l'homme à la parole embarrassée. Cf. Freytag, *Arabum Proverbia*, II, p. 146.

3. Type de l'orateur éloquent. Cf. Sacy, *Anthologie grammaticale*, p. 357.

4. Yâkoût (cf. *Geographisches Wœrterbuch*, éd. Wüstenfeld, I, p. 757), en citant un autre élève d'Ibn Yaʿîsch, se vante de l'avoir également eu pour maître, pour *schaikh*.

5. Cf. dans l'édition de M. J., p. 2, l. 5, *malik elislâm walmouslimîn*, et *ibid.*, l. 6, l'emploi du verbe *aʿazza*.

6. Cf. entre autres, Ibn Khallikân, *Biographical Dictionary*, IV, p. 432.

7. Cf. *Moufassal*, éd. Broch, p. 4, et l'Ibn Yaʿîsch de M. J., p. 16. Sur le sens du mot *elmouschtarak*, par lequel est désignée la quatrième division, voir M. Fleischer, *Beitræge zur Arabischen Sprachkunde*, V (1874), p. 138 et suiv.

ractérisait les savants de Basra. Tandis qu'à Koûfa on s'était montré indulgent aux néologismes et à l'abandon de certaines règles grammaticales, à Basra on avait été inflexible, et on avait combattu tout ce qui menaçait de ruine le solide édifice de la langue. Plus tard, après l'extension de la domination arabe, le danger était devenu tellement évident, que toutes les forces s'étaient réunies pour enrayer l'invasion de plus en plus menaçante de la langue vulgaire. Aussi Ibn Ya^cîsch, allant plus loin encore que Zamakhscharî, appelle-t-il les grammairiens de Basra « ses maîtres [1] ».

Le commentaire d'Ibn Yaᶜîsch suit le texte du *Moufassal* pas à pas. Chaque paragraphe est d'abord cité littéralement et sans aucune omission; puis, revenant sur ses pas, l'interprète s'attache à certains mots pour les expliquer, à certaines idées pour en dégager le sens. Et ce n'est pas toujours facile, car Zamakhscharî s'exprime par apophthegmes qui, dans leur concision, ressemblent le plus souvent à autant d'énigmes. Malgré la longueur du texte que M. J. nous promet, je crois pouvoir dire qu'il est trop court pour élucider toutes les difficultés que soulève le *Moufassal*. Souvent, elles ne sont pas même abordées; et, pour fixer le texte des vers cités, par exemple, M. J. a dû consulter une foule d'autres ouvrages. D'un autre côté, il faut louer sans restriction l'esprit de suite, assez rare dans les ouvrages orientaux, avec lequel Ibn Yaᶜîsch s'attache à chaque point spécial sans se laisser entraîner à aucune digression, et aussi la clarté de son langage qui vraiment fait contraste avec le style obscur de Zamakhscharî.

Les deux fascicules publiés par M. J. se rapportent aux pages 1-39 du *Moufassal* [2], c'est-à-dire au cinquième de l'ouvrage. Comme ils constituent la cinquième partie du commentaire, on voit qu'Ibn Yaᶜîsch a été méthodique même dans les développements qu'il a donnés à chacune des parties de son livre, et en cela encore il se distingue heureusement de beaucoup d'écrivains arabes, prolixes au début, secs et insuffisants à la fin.

Par tout ce que je viens de dire, les réserves, que j'ai cru devoir faire au début de cette notice, se trouvent fort atténuées. J'ajouterai que M. J., réduit, lors d'une première publication sur les phrases d'état [3], aux seuls manuscrits de Leipzig et d'Oxford, a pu depuis utiliser les manuscrits de Constantinople et un manuscrit du Caire, celui-ci à travers une copie, les autres dans les mosquées mêmes où ils sont conservés et dont l'accès n'est pas plus difficile pour les travailleurs que celui de nos bibliothèques publiques [4]. M. Jahn a su intéresser à sa publication M. Fleischer

1. Cf. l'éd. de M. J., p. 239, l. 22 (cf. aussi peut-être p. 144, l. 10).
2. Dans l'édition de M. Broch.
3. Abul-Bakâ Ibn Jaᶜîs' Commentar zu dem Abschnitt ueber das *hâl* aus Zamachsarî's *Mufassal*, zum ersten Male herausgegeben, uebersetzt von Dʳ G. Jahn. Halle, 1873. In-4.
4. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXX, p. 125-131, où M. J. rend compte de son voyage.

et il a eu en lui le plus précieux des collaborateurs; c'est là une bonne fortune que plus d'un éditeur de textes grammaticaux arabes, abandonné à ses propres forces, ne manquera pas de lui envier.

Hartwig DERENBOURG.

---

247. — **Anleitung zur Griechischen Palaeographie,** von W. WATTENBACH, 2e édition. Leipzig, Hirzel, 1877. Un fascicule in-4° de 64 p.; un autre, autographié, de 32 pages; et un fascicule in-fol. composé de 12 planches.

Beitraege zur Griechischen Palaeographie. Mit 5 Tafeln in Lichtdruck. Von V. Gardthausen. 21 pages. (Extrait des *Sitzungsberichte* de la Société des Sciences de Saxe, 1877. Un tirage à part de 100 exemplaires a été mis dans le commerce.)

M. Wattenbach vient de donner une seconde édition de son *Introduction à la paléographie grecque*. Ce livre fut accueilli avec reconnaissance par le monde philologique lors de sa première apparition. En France notamment on n'a cessé de le recommander à tous ceux qui désiraient s'initier à la lecture des manuscrits grecs, non qu'on y vît un guide excellent de tout point, mais parce qu'on n'en a pas d'autre. Des trois parties dont il se compose, deux « pour des motifs extérieurs » ont été reproduites sans aucun changement dans la nouvelle édition. Ce sont : 1° la partie autographiée, qui contient « les « transformations les plus essentielles des lettres grecques et les abré- « viations les plus importantes », et sur laquelle nous reviendrons plus bas; 2° les douze planches in-folio, qui sont des *fac-simile* de quelques-uns des manuscrits les plus remarquables de la bibliothèque palatine de Heidelberg. Ces *fac-simile* n'ont point été obtenus par la photographie. Ce ne sont que des imitations généralement peu réussies et même peu fidèles, dues, à ce qu'il semble, à la main d'un amateur assez inexpérimenté. C'est ainsi que, en ce qui concerne la fidélité, aux planches 2 et 3, qui offrent des *fac-simile* d'un manuscrit de l'an 1040, on est surpris par la présence de nombreux esprits doux à forme arrondie qui ne sembleraient point devoir se rencontrer encore à cette époque; si l'on recourt à l'original, ils y ont franchement la forme carrée. Ce n'est pas que nous voulions blâmer personne de posséder moins d'habileté de main que de zèle pour la science, mais le genre et l'aspect de l'écriture originale, dans ces *fac-simile*, sont si peu saisis et si mal rendus, que nous avons pu regarder bien des fois avec la plus grande attention la planche 1, qui est censée reproduire une page d'un manuscrit célèbre, jadis étudié à fond par Bast, — nous voulons dire le *Palatinus Graecus 398*, — sans nous douter jamais qu'il devait être écrit de la même main que le précieux Platon n° 1809 de Paris. En ouvrant le manuscrit lui-même, la ressemblance saute aux yeux, et elle est frappante.

Si nous passons à la première partie du livre de M. W., savoir « l'histoire et la littérature de la paléographie grecque », il n'y a qu'à louer. Elle a, dans la nouvelle édition, reçu de nombreuses additions, et sur presque tous les points elle se trouve parfaitement tenue au courant des progrès de la science et des dernières publications [1]. On y a même cette fois un chapitre spécial, au lieu d'un court alinéa que l'on trouvait dans la première édition, sur une branche de la science qui, grâce surtout aux travaux de M. V. Gardthausen, a commencé dans ces derniers temps à se développer un peu, la connaissance de la *tachygraphie* grecque. La partie de beaucoup la plus importante du livre, celle qui représente les formes des lettres et des abréviations dans les manuscrits, est malheureusement restée ce qu'elle était dans la première édition, un peu *confuse* et *incomplète*. Les abréviations, à quelque âge qu'elles appartiennent et dans quelque système qu'elles rentrent, sont rangées sans autre ordre que le hasard de l'ordre alphabétique. Des renseignements, si courts fussent-ils, sur leur histoire, et quelques rapprochements entre les abréviations qui se réunissent tout naturellement en séries similaires, n'auraient pas manqué de jeter sur l'ensemble, sans nuire aucunement à la facilité des recherches, cette clarté qu'on regrette de n'y point trouver : tandis que nous n'avons là, en attendant, qu'une compilation sans méthode. Maintenant, à l'appui de l'autre critique, signalons quelques omissions. Les abréviations de εις (ss), — de εἶναι (˜), — de ἔσται, — de ης et de ις au XIIIe siècle (ε , ε̈), — de ας représenté par un simple α *en vedette* (de même que λόγ° est pour λόγος, ἄνδρ^ε pour ἄνδρες, ἀκριβ^ω pour ἀκριβῶς), — de ων et de εν par de simples ω ou ε également en vedette, par exemple, ἡμ^ω pour ἡμῶν, ἐλύσαμ^ε pour ἐλύσαμεν (comp. ο en vedette pour ον final dans certains manuscrits, comme celui de l'anthologie palatine ou le 1470 de Paris), — de γὰρ, dans les manuscrits récents, par une espèce de c surmonté de deux accents graves, — de la terminaison μενος dans les participes par MN plus la finale (avec chute de l'ε), etc., bien que M. W. en cite beaucoup d'autres d'un emploi bien plus restreint, ne figurent pas dans son choix des « abréviations les plus importantes ». M. W. ne dit non plus nulle part que l'abréviation de ες représentée par

---

1. Cependant M. W. ne paraît pas savoir que l'antique *Codex Vaticanus* 1209 (Evangg. B), sur lequel il donne (pp. 11 et 12) beaucoup de détails, a été imprimé dans ces dernières années à Rome, et avec les mêmes caractères que feu Tischendorf avait fait fondre exprès pour la publication de son *Codex Sinaiticus*. — Ayant noté que l'Euclide et le Platon oxfordiens, respectivement datés de l'an 889 et de l'an 896, avaient été écrits pour Aréthas, alors diacre de Patras, M. W. aurait dû, en citant quelques lignes plus loin le Clément d'Alexandrie de notre Bibliothèque nationale, à l'année 914, puis, à l'année 932, le manuscrit de mélanges ecclésiastiques, copié par Stulianos, et qui est conservé à Moscou, avertir également les lecteurs que ces deux derniers manuscrits ont été exécutés pour le même Aréthas, devenu archevêque de Césarée de Cappadoce. (Sur cet Aréthas, auteur présumé d'une partie de nos scolies de Platon, voy. M. Schanz au tome XXXIV du *Philologus* (1874), p. 374-375.)

un c renversé, est le plus souvent surmontée de deux points (5). On ne trouve pas mentionnée dans son recueil une forme de ȝ fréquente, entre autres, dans le fameux manuscrit de l'anthologie palatine (duquel sa planche 5 représente pourtant un *fac-simile)*; c'est précisément la forme du d minuscule que bien des personnes emploient encore aujourd'hui dans l'écriture courante, mais qui — c'est la désigner suffisamment — appartient en propre à la *ronde*. Notons, en mettant un terme à cette énumération qu'on pourrait allonger beaucoup, qu'une barre horizontale entre deux points (÷) ne signifie pas α, comme il est dit chez M. W., mais toujours τα. Ce n'est pas, après tout, qu'on puisse faire un grand crime à M. W., qui a rendu maints services signalés à la paléographie, surtout à celle des manuscrits latins, d'avoir oublié dans ses listes quelques méchantes abréviations, mais il n'en serait pas moins désirable qu'on eût à mettre entre les mains des commençants un bon manuel, débarrassé des singularités qu'ils ne rencontreront peut-être de longtemps sur leur chemin, mais contenant, en revanche, un tableau méthodique soigné où ils pussent trouver promptement toutes les abréviations qui sont le plus en usage dans les manuscrits classiques.

M. V. Gardthausen qui, tout en reconnaissant les mérites de l'Introduction de M. Wattenbach, a été, lui aussi, frappé de son insuffisance sous certains rapports, s'apprête, paraît-il, à nous doter du manuel que tous les paléographes appellent de leurs vœux. Il promet de suivre chronologiquement, en se basant principalement sur l'étude des manuscrits datés de notre Bibliothèque nationale de Paris, le développement des formes et, pour le dire ainsi, les phases de l'écriture grecque, et il doit notamment présenter une collection systématique des abréviations. Il a été annoncé que l'impression de son livre devait commencer avant la fin de l'année 1877. C'est une bonne nouvelle que nous sommes heureux de répandre. Dernièrement, il a préludé à cette délicate entreprise par la publication de *Contributions à la connaissance de la très-ancienne minuscule et de la tachygraphie grecques*. La minuscule des parchemins selon lui, est issue de la cursive minuscule des papyrus, telle qu'on la rencontre, par exemple, dans les papiers de famille du marchand de pourpre Aurelius Pachymius (Papyrus du Louvre, n° 20), qui remontent environ à l'an 600 ap. J.-C., et dans une partie des signatures autographes du concile de l'an 680 (p. 863 de l'édit. Kollar des Commentaires de Lambecius sur la bibliothèque de Vienne). On la trouve déjà parfaitement formée dans un Évangéliaire daté de l'an 835, actuellement en la possession du savant évêque russe Porphiri Uspensky, et M. G. voit la transition entre ces deux états de la minuscule grecque dans un feuillet (de parchemin ?) isolé, dont une photographie lui a été envoyée aussi par M. Uspensky et dont il communique dans ses *Contributions* un bon *fac-simile*, à côté de celui du manuscrit de l'an 835. — Relativement à la tachygraphie des Grecs, M. G. avait déjà inséré dans l'Hermes, au tome XI, pages 443-457, un essai dont l'objet spécial était de démontrer que cer-

tains mots qu'on n'avait pu déchiffrer sûrement jusqu'ici sur un papyrus grec du musée de Leyde (C. Leemans, t. I, pap. N, pl. v, 2-6) se résolvaient très-facilement, par l'application de l'alphabet tachygraphique, en Κλεοπάτρα Πτολεμ[αῖος], et permettaient de conjecturer combien l'usage de la tachygraphie était déjà généralisé en l'an 104 avant J.-C., date de ce papyrus. Cette fois, il publie le *fac-simile* photographique d'une page du manuscrit tachygraphique n° 1809 du Vatican, contenant un fragment d'un ouvrage connu de Denys l'Aréopagite, page qui se trouve être la suite de celle que le cardinal Angelo Mai avait fait reproduire en lithographie dans le second volume de la *Nova Patrum Bibliotheca* (Rome, 1844); il donne la transcription, assez fidèle, de tout le *fac-simile* tachygraphique de Mai et de la page nouvelle qu'il produit lui-même; enfin, ce qui est surtout précieux, sa planche 5 présente un tableau, heureusement disposé, de toutes les formes de lettres et de ligatures qui se rencontrent dans les *fac-simile* tachygraphiques publiés jusqu'à ce jour. — M. G., après s'être occupé, non sans succès, d'autres études, semble tourner maintenant tous ses efforts vers la paléographie. Puisse-t-il nous donner quelque jour une *Paléographie grecque* générale et complète, comme celle dont le regretté C. Tischendorf avait conçu le plan, mais dont la mort est venu arrêter l'exécution au début! M. Gardthausen est mieux que personne en situation de continuer la tradition et reprendre les grands projets du maître.

Ch. GRAUX.

---

248. — **Historische und geographische Studien zum angelsæchsischen Beovulfliede** von Hermann DEDERICH. Kœln, 1877. Verlag von C. Rœmke et C^ie^. 1877. 233 pp. 3 mark 60.

L'ouvrage dont nous rendons compte est évidemment d'un jeune homme qui veut se faire connaître au plus tôt. Malgré la modestie de sa préface, M. Dederich aspire à prendre rang parmi les philologues, et ce n'est pas sans un secret dépit et une sorte d'envie qu'il parle des « coteries universitaires » qui font un renom à l'élève de tel ou tel professeur [1]. M. D. sème son ouvrage de notes nombreuses; il jette au bas des

1. La préface a je ne sais quoi de naïf et d'ingénu : « Die zurückhaltenden Motive lagen theils in einer gewissen bescheidenen Scheu, auf diesem so schwierigen Felde meinen noch so gar unberühmten Namen mit denen der berufensten Kritiker und Forscher in Konkurrenz treten zu lassen, theils in einer an Widerwillen grenzende Aversion gegen das heutzutage in gelehrten Kreisen sich breitmachende koteriewesen, vor dem ein junger Schrifsteller, mag er auch noch so redlich gearbeitet haben, nur dann Gnade zu finden hoffen darf, wenn er sich der einen oder der anderen « Zunft » rücksichtslos in die Arme wirft ». Ces dernières lignes sont peu flatteuses pour MM. les professeurs allemands.

pages les noms des germanistes les plus autorisés; il entasse les mots, les racines, les dérivations; il donne à son écrit toutes les apparences de l'érudition. Mais tant de citations et d'explications historiques, souvent inutiles, inspirent tout d'abord une juste défiance et bientôt un examen attentif ne décèle plus qu'un savoir de parade. La plupart des assertions qu'exprime M. D. sont connues, ce sont celles de MM. Müllenhoff, Rieger, Grein, Heyne, etc.; les autres sont hasardées ou fausses. Certes, M. D. est consciencieux; son travail lui a coûté beaucoup de soins et de labeur; mais il a voulu profiter des recherches qu'il avait faites et qui ne devaient être qu'une préparation à de plus fortes et de plus sérieuses études. Il a cru faire des découvertes, il les proclame fièrement, et, malgré le point d'interrogation qu'il glisse quelquefois dans ses notes, son « moi » apparaît trop : « Je crois avec certitude », dit-il, (ich glaube mit Sicherheit), et il emploie volontiers le mot « sans aucun doute » (unzweifelhaft). M. D. ne devrait pas oublier que le moi est haïssable aussi bien dans la critique que dans la conduite de la vie, et qu'il ne sied pas à un jeune débutant (comme il se nomme lui-même) de se mettre en avant avec une telle assurance. Il faut d'ailleurs laisser à chacun son bien. Souvent M. D. emprunte l'opinion d'un autre et l'expose comme sienne; il se contente d'écrire au bas de la page « cf. tel et tel ». En somme, M. D. a fait un assez bon résumé des travaux antérieurs, mais trop souvent gâté par d'aventureuses remarques (étrange abus de l'étymologie, emploi illégitime de la *Lautverschiebung*, etc.). Depuis quelque temps, Beóvulf est l'objet de nombreuses études, M. D. le dit lui-même (Es wird ja gerade neuerdings im Beóvulf recht rüstig gearbeitet, VII). Et Müllenhoff, dans un de ses articles inspirés par son acerbe et impitoyable critique, lâche contre les nouveaux commentateurs de Beóvulf le mot de *Fabricanten*. M. Dederich ne mérite peut-être pas cette épithète autant que M. Schultze [1]; mais il aurait dû, comme il le voulait d'abord (p. v), garder son œuvre plus longtemps « dans son pupitre ».

CHUQUET.

---

249. — **Poëtes et amoureuses. Portraits littéraires du XVI^e siècle,** par Prosper BLANCHEMAIN, de la Société des Bibliophiles français, etc. Paris, Léon Willem, 1877, petit in-8° de 392 p. en deux tomes.

M. Alph. Lemerre a donné, l'an dernier, dans sa *petite bibliothèque littéraire*, une charmante édition du *Tableau de la poésie française au*

---

1. *Altheidnisches in der angelsaechsischen Poesie, speciell im Beovulfsliede*, von D^r Martin Schultze. Cp. *Revue critique*, 1877, n° 32.

XVI[e] *siècle* [1]. Le travail de M. P. Blanchemain, mérite à bien des titres d'être rapproché de celui de Sainte-Beuve. Consciencieusement préparé, élégamment écrit, l'ouvrage du disciple complète à merveille l'ouvrage du maître [2], et le lecteur qui possédera le *Tableau* de l'un et les *Portraits* de l'autre, pourra dire qu'il a sous la main deux recueils fort agréables, fort instructifs, formés par deux des hommes de notre temps qui ont le plus aimé et le mieux connu les poëtes du XVI[e] siècle [3].

Le volume de M. B. renferme : 1° Une *Introduction* (p. 1-22) sur *les amantes des poëtes;* 2° des études biographiques et critiques sur *Pierre de Ronsard,* sur *Melin de Sainct-Gelays,* sur *Jehan Marion, poëte inconnu du* XVI[e] *siècle,* sur *Jacques Tahureau* (lettre à Théodore de Banville), sur *Louise Labé,* sur *Olivier de Magny,* sur *Jean Doublet,* sur *le capitaine Lasphrise,* sur *Vauquelin de la Fresnaie, poëte normand,* sur *Robert Angot, sieur de l'Eperonnière, poëte normand,* sur *Sonnet de Courval,* sur le *président François de Maynard,* sur *Jacques du Lorens et le Tartufe* [4].

M. B., dans ses ingénieuses recherches sur *les amantes des poëtes,* dévoile bien des galants mystères. Joignant à ses propres découvertes les découvertes récemment faites par d'autres habiles chercheurs, il nous livre le nom réel de la plupart des dames chantées par les poëtes du XVI[e] siècle [5]. Je constate que M. B. ne s'est pas occupé de la *Meline* de Baïf, et, en lui recommandant l'étude de ce petit problème, je l'invite à mentionner dans la prochaine édition de son livre, l'amie de Jean Rus, M[lle] Du Puys [6].

Les notices sur Ronsard, sur Melin de Sainct-Gelays, etc., avaient paru en tête des éditions des œuvres de ces poëtes tour à tour publiées chez Jannet, chez Daffis, chez Gay, chez Jouaust, chez Lemerre, chez

---

1. 2 vol. petit in-12, 1876. Cette édition définitive, enrichie de toutes les notes manuscrites et inédites que Sainte-Beuve avait laissées sur deux exemplaires de l'édition de 1843, est précédée (p. I-LIX) de la *Vie* de l'auteur par M. Jules Troubat.

2. M. B. salue ainsi (p. 104) le travail de son devancier : « Son admirable Tableau de la poésie au XVI[e] siècle a été une révélation pour les poëtes du XIX[e] ».

3. Ajoutons, pour les bibliophiles, que les deux ouvrages sont on ne peut mieux imprimés sur beau papier, le premier par le successeur de Claye, le second par Alcan Levy. Ce dernier est orné de six portraits parmi lesquels on distingue celui de M. Blanchemain.

4. Ces quatre derniers poëtes appartiennent en réalité au XVII[e] siècle, Angot ayant vécu de 1580 à 1637, Sonnet de Courval de 1577 à 1627, Maynard de 1582 à 1646, J. du Lorens de 1580 à 1658.

5. Parmi les noms devinés par M. B., citons les noms de la *Francine* de Baïf et de l'*Admirée* de Jacques Tahureau : c'étaient deux sœurs, M[lles] de Gennes. M. B. ne manque pas de rappeler que le nom de la *Cassandre* de Ronsard (M[lle] du Pré), après avoir échappé à toutes les recherches, a été retrouvé dans une lettre inédite de d'Aubigné publiée en 1873, par MM. Réaume et de Caussade.

6. Voir *Œuvres de Jean Rus, poëte bordelais de la première moitié du* XVI[e] *siècle, publiées d'après l'unique exemplaire qui paraisse subsister* (t. VI de la *Collection méridionale*), 1875, in-8°, p. 21.

Willem. Ceux-là même qui les connaissent déjà seront bien aises de les retrouver toutes si commodément réunies et s'éclairant les unes les autres. Mais plusieurs lecteurs les verront pour la première fois, car quelques-uns des volumes d'où elles sont extraites n'ont été tirés qu'à un très-petit nombre d'exemplaires et n'ont été placés que sur des tablettes privilégiées. La plus importante de ces notices est celle que M. B. consacre (p. 25-105) à Ronsard, son poëte favori, pour la gloire duquel il a travaillé avec tant d'ardeur [1] : on y trouvera bien des renseignements qui manquent à la *Vie* de Ronsard écrite, en 1828, par Sainte-Beuve [2]. Les plus curieuses de ces mêmes notices sont celles qui concernent Jehan Marion (p. 149-160), Louise Labé (p. 177-219), Olivier de Magny (p. 221-244) [3], et le très-original capitaine Lasphrise (p. 259-276).

Tantôt M. B. met sous nos yeux de considérables extraits du manuscrit de G. Colletet (*Vies des poëtes français*) [4], tantôt il utilise des documents inédits trouvés à Lyon, à Nevers, à Paris, etc. [5]. Naturellement, il a mis à profit tous les travaux antérieurs, particulièrement ceux de M. de Gaillon, de M. le baron J. Pichon, de M. E. de Robillard de Beaurepaire, de M. Tricotel, de M. Turquety, etc. Après cela, je n'ai pas besoin, j'imagine, de donner le moindre nouvel éloge aux *Poëtes et amoureuses*.

Mais, dans l'intérêt d'une seconde édition, je me reprocherais de ne pas appeler l'attention de l'auteur sur une assertion, que je crois inexacte, et sur un document que je ne crois pas authentique. L'assertion, la voici (p. 364) : « Il [François de Maynard] n'eut qu'un seul enfant, Charles de Maynard, qui fut gentilhomme ordinaire du roi ». J'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de faire remarquer [6], en m'appuyant sur un formel passage de Pellisson (*Histoire de l'Académie française*, édition de 1858, t. I, p. 199) et sur divers passages des *Lettres* de Maynard (1653, in-4°, p. 102, 120, 362), que le poëte eut au

1. Ce remarquable morceau est suivi de *vers inédits de Ronsard* (sur la bataille de Moncontour) trouvés par M. B. dans un recueil manuscrit d'un contemporain, J. de Pyochet, seigneur de Sallin, admirateur et ami du Prince des poëtes de la Renaissance, recueil formé vers 1570.

2. *Tableau*, édition Lemerre, t. II, p. 45-77.

3. M. B. serait le premier à se plaindre du grave péché d'omission que je commettrais ici, en ne renvoyant pas le lecteur aux excellents travaux de celui qu'il appelle (p. 242, note 1) son « savant ami, » M. Ernest Courbet. Conf. *Revue critique* du 13 avril 1872, du 10 avril 1875, du 9 décembre 1876.

4. P. 158-160, 178-185, 247-257, 303, 348-350, 355-358.

5. P. 78-81, 187, 190-191, 206, etc.

6. *Lettres de Jean Louis Guez de Balzac (Collection des documents inédits. Mélanges historiques*, t. I, in-4°, 1873, p. 751, note 2). Conf. *Etudes historiques sur la province de Languedoc* par M. E. Roschach, t. XIII de l'*Histoire générale de Languedoc*, 1876, p. 247. Le savant continuateur de Dom Vaissète a eu le tort (p. 245) de faire mourir *au mois d'octobre* (1646) et *à Toulouse* Fr. de Mainard qui mourut le *28 décembre* de cette année à Saint-Céré (département du Lot, arrondissement de Figeac), ainsi que le prouvent les registres de cette paroisse cités par M. Blanchemain.

moins deux enfants, et que l'aîné mourut avant son père [1]. Quant au document, il s'agit (p. 143, note 1) d'une lettre (sans date) qui aurait été adressée par Ronsard à Jean de Morel. Reproduisons-la d'abord en entier : « Monsieur, je vous supli de vouloir tant faire de bien à ce pauvre enroué et morfondu et lui despartir de vos nouvelles si aves rien apris de nouveau depuis que ie ne vous vy. L'ode de Sainct-Gelays est faite et ne veux la lui faire tenir sans vous l'avoir premièrement communiquée.

« Je me recommande humblement aux plus que divines Grâces et Charites de mademoiselle de Morel et aux vostres pareillement.

« Votre obéissant frère, serviteur et amy, RONSARD ».

Je le demande à tous ceux qui ont lu beaucoup de lettres du XVI^e siècle, est-ce là la langue de cette époque? *L'enroué et le morfondu,* par exemple, ressemblent-ils aux expressions employées sous le règne de Henri II? Ronsard, sans parler de l'invraisemblable platitude de tout le billet, se serait-il jamais rendu coupable du pléonasme *Grâces et Charites,* lui qui savait si bien que les *Grâces* des Latins n'étaient autres que les *Charites* des Grecs si souvent invoquées par lui? N'y a-t-il pas un choquant anachronisme dans les *plus que divines?* En un mot, tout, dans la prétendue lettre du grand poëte, n'indique-t-il pas un maladroit pastiche, un pastiche à la *Vrain-Lucas?* Ce qui, s'il se pouvait, augmenterait encore mes soupçons, c'est que le document est tiré de la collection de M. Feuillet de Conches, où, comme je l'ai dit ici à propos de la fausse lettre de Henri IV sur Plutarque [2], ont été admises tant de pièces apocryphes. Je suis persuadé que M. Blanchemain qui a fait preuve de beaucoup de critique et de sagacité en plusieurs endroits de son livre, notamment dans la spirituelle page où il se méfie avec tant de raison des poésies royales ou princières [3], ne me contredira pas sur ce point, et j'en appelle sans hésitation de ce juge un moment trompé à ce même juge mieux informé.

T. DE L.

---

1. Disons, de plus, qu'il faut (p. 357) lire, dans la citation empruntée à Colletet, le père *Theron* au lieu de le *père Thibon*.

2. *Revue Critique* du 2 juin 1877, p. 350.

3. P. 50. « En général je me méfie des poésies royales ou princières. François I^er faisait les vers comme Saint-Gelays, Charles IX comme Ronsard, et Henri IV comme Bertaut. Il n'y a guère que Marguerite de Navarre, qui fit elle-même ses vers. Ils sont assez médiocres pour cela. Encore n'est-il pas bien certain qu'elle n'eût des collaborateurs, ou tout au moins, comme on dit aujourd'hui, des *teinturiers* ».

250. — **Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796)**, suivies d'un recueil de ses lettres françaises à divers savants, de sa dissertation sur le testament secret des Athéniens, du Mémoire sur l'état de la civilisation dans la Grèce en 1803, et de ses thèses latines de médecine réimprimées pour la première fois. Paris, Didot, 1877, in-8°, xxxix et 606 p.

Cette publication dont le titre indique assez exactement le contenu [1], et qui a été procurée par les soins de feu Brunet de Presle et de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, comprend des documents intéressants pour la connaissance du caractère personnel de Coray, pour l'histoire de la révolution, pour l'histoire des études grecques en France, et surtout pour celle de l'émancipation des Grecs.

Adamantios Coray, né à Smyrne en 1748, d'un père qui était originaire de Chio, mort à Paris en 1832, a été l'un des premiers hellénistes de notre siècle. Il a cultivé le grec encore moins par goût pour l'érudition que pour contribuer à l'affranchissement de ses compatriotes, tâche à laquelle toute sa vie fut dévouée. Il vint se fixer à Paris en 1788, et, comme il le dit dans son épitaphe, qu'il avait composée lui-même en grec, il aima la terre étrangère des Parisiens à l'égal de la Grèce sa patrie. Les commencements de son séjour furent des plus difficiles. Ses lettres à Chardon de la Rochette peignent vivement la détresse de la petite bourgeoisie dans les années de la révolution. On y voit aussi le caractère de Coray, fier, digne, indépendant presque jusqu'à la sauvagerie. Il rencontra vers 1801 l'ami qu'il a aimé le plus tendrement et dont le commerce solide et charmant ne contribua pas peu à lui faire aimer *la terre des Parisiens*, Thurot (Jean François) mort en 1832 professeur de langue et de philosophie grecques au collége de France. Dès 1801, Thurot était frappé de l'état d'infériorité des études grecques en France et trouvait [2] que « l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande l'emportent de beaucoup sur nous par le nombre des professeurs habiles qu'elles possèdent et des ouvrages importants qu'ils publient presque chaque année ». Il contribua lui-même à relever les études de « la décadence où », suivant ses expressions, « elles étaient tombées, surtout depuis la Révolution », par des publications destinées à aider les jeunes gens dans la connaissance des textes [3]. Dès les premières années du siècle, il avait

1. Il faut pourtant ajouter la traduction de l'autobiographie de Coray par le baron Paul d'Estournelles de Constant.

2. Voir l'article du *Moniteur universel* (25 floréal an IX) sur le traité des airs, des eaux et des lieux traduit d'Hippocrate par Coray, et dont la conclusion a été citée par les éditeurs pp. 371-373.

3. *Apologie de Socrate, d'après Platon et Xénophon*. 1806. 8°. — *Les Phéniciennes d'Euripide*, 1813, 8°. Thurot a traduit le *Manuel d'Epictète*, le *Discours de Lycurgue contre Léocrate* (publiés, à la suite des éditions données par Coray. 1826.), *la morale et la politique d'Aristote* (publié pour secourir les Grecs échappés aux massacres de Scio. 1823-1824). Il a fait à l'Académie des inscriptions un rapport sur la nouvelle édition (Didot) du *Thesaurus* d'H. Estienne (1831).

commencé avec un jugement plus sain et une érudition plus sûre, le mouvement que Cousin a continué avec plus de puissance de persuasion, et par lequel les esprits ont été ramenés à l'étude de la philosophie grecque.

La pièce la plus intéressante de cette publication est sans contredit le *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce* lu à la Société des observateurs de l'homme, le 16 nivôse an XI (6 janvier 1805). On y voit comment l'émancipation des Grecs se préparait dès cette époque, et quelle action notre révolution exerça sur le patriotisme et les espérances de ces populations, qui auraient, ce semble, dû rester étrangères à ces influences, et qui pourtant en furent profondément pénétrées.

X.

VARIÉTÉS

Atar, fils d'Ahura, et Rhopalos, fils d'Heraklès.

A propos de Atar représentant le feu, soit terrestre, soit céleste — l'éclair — et apparaissant tantôt comme le *fils*, tantôt comme l'*instrument* et l'*arme* de Ahura Mazda, M. J. Darmesteter dit, dans son livre sur *Ormazd et Ahriman* [1], en s'appuyant sur un passage de la Mythologie grecque de Preller (p. 56) :

« C'est ainsi que l'arme de Zeus *(l'éclair — ou plutôt la foudre)*, s'in- « carnant, devient la fille de Zeus, la guerrière Athéné, qui, sous la ha- « che d'airain d'Hephaistos, déchirant le crâne du ciel, etc... »

La mythologie grecque offre un exemple plus frappant, plus direct peut-être encore, de ce procédé de personnification qui fait de l'*attribut*, et particulièrement de l'*arme* d'une divinité, le *fils* de cette divinité. Quand je dis : mythologie grecque, j'entends cette mythologie secondaire, mal connue, un peu trop dédaignée, faite surtout de légendes et de débris de légendes mis au rebut ; il en est un peu de ces sortes de déchets de la fable comme des scories provenant de certaines mines imparfaitement exploitées par les anciens et qui, traitées par les méthodes modernes, peuvent être reprises en sous-œuvre avec un réel profit. L'observation suivante pourrait être donnée comme preuve de ce fait général.

L'arme par excellence d'Heraklès, celle qui le caractérise essentiellement dans l'iconographie, c'est la *massue* — le Ῥόπαλον. Le héros ne dédaigne pas, à l'occasion, de se servir de l'arc et des flèches comme Apollon, de la *harpé* orientale comme Persée, voire même de la vulgaire épée, mais la massue demeure son outil favori : le Ῥόπαλον, entre autres

---

1. *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, XXIX[e] fascicule, p. 34. Cf. l'article de M. M. Bréal dans la *Revue critique*, 27 octobre 1877, n° 204.

occurrences, joue un rôle important, sinon prépondérant, dans la lutte d'Heraklès contre l'hydre de Lerne, contre la bête anguiforme aux neuf têtes, exacte contre-partie tératologique du serpent tricéphale Aji Dahâka, vaincu par Atar. Les trois têtes de l'hydre iranienne sont, il est vrai, portées au carré par la légende hellénique : $3^3 = 9$; mais cette variante numérique est absolument négligeable, d'autant que nous avons en Grèce des monuments où l'hydre de Lerne est figurée comme *tricéphale;* d'autre part, chez le serpent A*n*gra Mainyu, amplification d'Aji Dahâka, tout va par 9 : il produit $9 + 90 + 900 + 9000 + 90000$ maladies.

Or, la *massue* d'Heraklès, du vainqueur de l'hydre de Lerne, le Ῥόπαλον, se transforme, sous nos yeux, en un héros Ῥόπαλος, *fils d'Héraklès.*

Voici que nous dit à ce sujet un historien perdu, Ptolemaios, fils d'Hephaistion, cité par Photius :

Ὅτι Ῥόπαλος υἱὸς Ἡρακλέους ἦν, ὃς ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ καὶ ὡς ἥρωϊ τῷ πατρὶ ἐνήγισε καὶ ὡς θεῷ θύσειεν [1].

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que Rhopalos joue ici, vis-à-vis de son père Heraklès, un rôle liturgique et rituel, qui rappelle singulièrement une des fonctions de son congénère Atar, fils d'Ahura Mazda, « feu de *l'autel*, feu qui reçoit *le bois et les parfums* ».

Pour Etienne de Byzance, Rhopalos est encore un fils d'Heraklès; il est lui-même le père de Φαιστός ou Φαῖστος, héros éponyme d'une ville crétoise du même nom :

Φαιστὸς πόλις Κρήτης..... ἐκτίσθη ὑπὸ Φαίστου τοῦ Ῥοπάλου, Ἡρακλέους παιδός [2].

La généalogie de ces personnages obscurs est, du reste, indécise. Pausanias fait de Rhopalos, non pas le père, mais le fils de Phaistos : Rhopalos est pour lui le père de Hippolytos, roi de Sicyone :

Τὸν βασιλέα Ἱππόλυτον Ῥοπάλου παῖδα τοῦ Φαίστου [3].

Il est vrai qu'il considère, plus loin, ce Phaistos comme le *fils d'Heraklès,* ce qui nous ramène toujours à notre point de départ :

Φαῖστος τῶν Ἡρακλέους λεγόμενος παίδων [4].

Ainsi, voilà la massue d'Heraklès devenant son fils, exactement comme Atar, à la fois arme et fils d'Ahura.

Le rapprochement serait encore plus intime, si l'on parvenait à établir les accointances ignées, la nature fulgurante de l'arme spéciale avec laquelle Heraklès occit ses monstres. Je n'ai pas le temps et les livres nécessaires pour traiter à présent cette question ; je me bornerai à renvoyer, sur ce point, particulièrement en ce qui concerne les croyances germani-

---

1. Photii *Bibliotheca*, éd. Bekker, 148, 34.
2. Etienne de Byzance, éd. Meineke, p. 654. — Cf. Eustathe, *Commentaire sur Homère*, 237, 10, 11 : Φαῖστος... υἱὸς ὢν Ῥοπάλου, υἱοῦ Ἡρακλέους.
3. Pausanias, II, 6, 7.
4. Pausanias, II, 6, 8.

ques, aux *indices* de Schwartz, *Sonne, Mond, und Sterne* et *der Ursprung der Mythologie*, s. vv. *Keule, Blitz* et *Donner*.

Je crois toutefois, dès maintenant, devoir noter deux faits :

1° Zarathustra, autrement dit Zoroastre, le vainqueur du daeva, de la Drug anguiforme, est appelé par le Vendidâd « *la massue qui abat le daeva* [1] ».

2° La massue d'Heraklès est quelquefois décrite comme habilement travaillée et garnie d'airain ; c'est une œuvre dédalienne, et *Hephaistos* lui-même, le chef des Cyclopes qui forgent la foudre de Zeus, y a mis la main [2].

Il se peut que la pénétration, à deux états différents, de Φαῖστος dans le cycle exigu de Ῥόπαλος, ait été consécutive à la tangence phonétique de Φαῖστος et Ἥφαιστος [3].

En ce cas, il convient de se rappeler que la permutation de Phaistos avec Rhopalos, telle qu'elle résulte des passages précités de Pausanias, impliquerait en outre l'équivalence de ces deux personnages ; en effet :

Heraklès : Phaistos : Rhopalos :: Heraklès : Rhopalos : Phaistos.

Donc Rhopalos = Phaistos.

Si, d'autre part, Phaistos a réellement quelque chose à démêler avec Hephaistos, il faudrait porter à l'actif de Rhopalos, de la massue faite dieu, tous les caractères ignés d'Hephaistos, c'est-à-dire le traiter d'un bout à l'autre comme un véritable pendant d'Atar.

Ch. CLERMONT-GANNEAU.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 décembre 1877.

M. l'administrateur général, directeur de la Bibliothèque nationale, accuse par lettre réception à l'académie des quatre-vingt-treize manuscrits sanscrits qui avaient été envoyés récemment par le raja Rajendra Lala Mitra et dont l'académie a disposé en faveur de la Bibliothèque.

M. Ravaisson, président, donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Ferdinand Delaunay, au sujet du sarcophage chrétien d'Arlès dont M. Le Blant a entretenu l'académie à la dernière séance. Selon M. Delaunay, il n'y a pas lieu de croire que ce sarcophage ait été destiné à renfermer deux corps. Il faut distinguer, dans les sculptures qui en décorent la face, deux groupes symétriques. Le premier comprend le cavalier barbu et la scène où un homme tient une femme par la main : il représente la vie terrestre du défunt ; on voit d'un côté le portrait de ce personnage avec les attributs d'un guerrier, à cheval et armé, de l'autre la scène de son mariage. L'autre groupe représente sa vie future : il est représenté encore à cheval, mais sans barbe, ayant revêtu l'immortelle jeunesse, et sans armes, ayant quitté ses occupations terrestres ; à côté est figurée sa réunion, dans le paradis, avec sa femme,

---

1. Vendidâd, 19, 143. Cité par M. J. D., p. 193.
2. Cf. Preller, *Griech. Myth.*, II, 189 (2me éd.)
3. Les Grecs avouent eux-mêmes avoir visé cette paronomasie, puisqu'ils expliquent — à tort ou à raison, peu nous importe — Ἥφαιστος par φαίνω et φαῖστος. (Platon, *Cratyle*, 407, c.)

dont la mort l'avait momentanément séparé. — M. Le Blant ne voit pas d'empêchement absolu à admettre cette explication; toutefois, ce serait la première fois qu'on verrait représentée, sur un monument chrétien, la réunion du mort avec d'autres personnes mortes avant lui. Dans l'usage ordinaire de l'art chrétien, quand est représentée l'arrivée d'un mort au paradis, il y est reçu par les saints, par la sainte Vierge ou par le Christ.

M. Bréal donne lecture de diverses notes destinées à compléter sa communication de la dernière séance sur plusieurs inscriptions osques récemment découvertes. — Dans cette communication, M. Bréal avait signalé les mots *pristafalacirix* et *sacaracirix*, qui se rendraient en latin par **praestablatrix* et *sacratrix*, et dans lesquelles le suffixe *-cirix* répond au suffixe latin *-trix*. Cherchant aujourd'hui quelle devait être la forme masculine de ce suffixe (répondant au latin *-tor*), il pense que ce devait être *-cer*, que nous trouvons dans un mot latin apparemment emprunté à l'osque, *falacer*, nom d'un des flamines romains : *falacer* est le même mot que *flamen*, avec le suffixe *-cer* (= *-tor*) au lieu du suffixe *-men*. — M. Bréal signale ensuite, dans une autre inscription, la forme *prismu* (= lat. *primum*), qui confirme une conjecture de M. Louis Havet selon laquelle l'adverbe latin *pridie* viendrait de *pris diei*. — On trouve encore, dans un de ces textes, une lettre en forme de D barré par le milieu, qui n'était connue jusqu'ici que par des inscriptions gauloises. Elle paraît représenter une modification du son du *d*, devenu sifflant, comme le δ en grec moderne. — Enfin M. Bréal termine en communiquant une conjecture de M. Renan au sujet du mot *pristafalacirix* : étant donné le sens du radical *sta*, qui entre dans ce mot, M. Renan est porté à croire qu'il désignait celle des prêtresses qui occupait la première stalle, la place d'honneur.

M. G. Paris communique un renseignement qui vient de lui être fourni par M. Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire, au sujet d'un manuscrit de la bibliothèque d'Angers. On avait signalé dans ce manuscrit un fragment d'une traduction latine de l'Edda, écrite au XII[e] siècle. C'eût été un fait fort étonnant, l'Edda passant jusqu'ici pour avoir été composée au XIII[e] siècle. M. Port a envoyé à M. Paris la copie des fragments en question : ils appartiennent, non à une traduction de l'Edda, mais à l'ouvrage latin de Saxon le Grammairien, écrit à la fin du XII[e] siècle. Ce n'en est pas moins une découverte intéressante, car ces fragments sont contemporains de la rédaction de l'ouvrage, et le texte de cet ouvrage n'est connu que par une édition du XVI[e] siècle (reproduisant un manuscrit aujourd'hui perdu) et par quelques courts fragments de manuscrits du XIV[e] ou XV[e] siècle.

Ouvrages déposés : — P. CHABAT, Dictionnaire des termes employés dans la construction, 4 vol. gr. in-8°; — P. CHABAT, Fragments d'architecture, in-fol.; — Ch. CHIPIEZ, Histoire critique des origines et de la formation des ordres grecs; — Corpus inscriptionum atticarum, vol. II, fasc. 1, in-fol.; — R. F. LE MEN, Monographie de la cathédrale de Quimper; Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXIX, 1[re] partie; — J. OPPERT et J. MÉNANT, Documents juridiques de l'Assyrie et de la Chaldée; — H. SAUVAIRE, quatre brochures : Droit musulman (rite hanafite); « A dinar of Salch ebn Mirdas of Aleppo »; On a « treatise on weights and measures, by Eliya, archbishop of Nisibin »; Sauvaire et St. L. Poole, « The name of the twelfth imam in the coinage of Egypt »; — H. WALLON, Notice sur la vie et les travaux de M. le vicomte Emmanuel de Rougé.

Présentés de la part des auteurs, etc. : — *par M. Jules Girard* : O. RAYET et A. THOMAS, Milet et le golfe latmique, t. I, in-4° et in-fol.; — *par M. Renan* : MAÇOUDI, Les prairies d'or, tr. par BARBIER DE MEYNARD, t. IX et dernier; — *par M. Delisle* : Ed. FLEURY, Antiquités et monuments du département de l'Eure, t. II; — *par M. Hauréau* : L. DRAPEYRON, Notice sur M. Thiers.

Julien HAVET.

Errata : N° 49, p. 346, l. 10 du bas, lire : Cronos.
— 50, p. 374, l. 9 du bas, lire : soutenu *avec* lui.
— — p. 375, l. 1, lire : Avertin au lieu d'Arétin.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 28 Onzième année 14 Juillet 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. CALAME

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. CALAME
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 268, New Series, 23 juin 1877. — E. A. ABBOTT, Bacon and Essex. London, Seeley, Jackson a. Halliday, 1877 (S. Gardiner : Le portrait d'Essex est ressemblant, mais l'auteur est injuste envers Bacon). — J. APPLETON, The Law of Literature. 2 vols. New-York, Cockcroft et Co., 1875 (J. Cotton). — Supernatural Religion. An Inquiry into the Reality of Divine Revelation. Vol. III. London, Longmans et Co., 1877 (2d Notice); R.-W. MACAN, The Resurrection of Jesus Christ. London, Williams et Norgate, 1877 (A. Fairbairn : Les derniers chap. du premier ouvrage sur la Résurrection et l'Ascension manquent d'intérêt historique. M. Macan s'est posé la question suivante : Etant donné un système de l'univers qui exclut les miracles, comment expliquer la foi à la résurrection et la littérature qu'elle a produite, sans porter atteinte à l'intelligence et au sens moral des hommes qui en sont les créateurs? Il croit avoir trouvé la réponse dans l'hypothèse de l'hallucination déjà soutenue avec talent par Holsten. Pas d'arguments nouveaux. Livre intéressant néanmoins). — W. SENIOR, By Stream and Sea. London, Chatto et Windus, 1877 (Th. Tod Stoddart : d'une lecture agréable). — *Correspondance :* Deecke on the Origin of the Semitic Alphabet (A.-H. Sayce). — The Mss. of Catullus (R. Ellis).

The Athenæum, n° 2591. 23 juin 1877. — J. WHITE, Falstaff's Letters. Robson (Ces lettres sont une contribution charmante faite à la littérature shaksperienne, quoiqu'elles ne soutiennent pas la comparaison avec « Citation and Examination of W. Shakspere » de Landor), — N. Sander, Rise and Growth of the Anglican Schism. Published A. D. 1585, with a Continuation of the History, by the Rev. Edw. Rishton. Transl. by D. LEWIS. Burns et Oates (malgré le savant plaidoyer de M. Lewis en faveur de Sander, il demeure établi que cet écrivain a calomnié ses contemporains et falsifié l'histoire. Son livre est intéressant toutefois à consulter, parce qu'il montre très-clairement avec quel mépris et quelle indignation l'origine et les progrès de la réforme furent accueillis du parti opposé). — A. RAMBAUD, Français et Russes. Moscou et Sévastopol, 1812-1854. Paris, Berger-Levrault et Co. (L'auteur cherche à prouver que la France et la Russie sont alliés naturels, la France et l'Allemagne ennemis héréditaires. Ce livre est trop « tendancieux » pour inspirer ni sympathie ni plaisir). — H. SWEET, An Anglo-Saxon Reader in Prose and Verse. Oxford, Clarendon Press (30 morceaux en prose, 6 en vers, précédés d'une grammaire. Dans l'introduction, des règles arbitraires de prononciation d'après lesquelles l'orthographe des mss. est modifiée). — The Literary Remains of Ch. T. Tyrwhitt Drake. Ed. by W. BESANT. BENTLEY et SON (Ces « Remains » montrent bien la perte immense que la littérature et la science ont faite en la personne de ce jeune et brillant archéologue, mort si prématurément). — Lady Stirling-Maxwell (Caroline Norton), not. nécrol. — Prof. Tholuck, not. nécrol.

Literarisches Centralblatt, n° 25, 16 juin. — SCHÜRER, Theologische Literaturzeitung. Leipzig, Hinrichs; 20 fr. (première année complète de cette revue; esprit très-large). — KERN, Untersuchung über die Quellen für die philosophie des Xenophanes. Stettin, Herrcke u. Lebeling (dissertation qui complète les travaux de M. K. sur Xenophanes). — RUDEL, Von den Elementen u. Grundgebilden der synthetischen Geometrie. Bamberg, Thielebein (brochure publiée pour l'anniversaire du mathématicien Gauss). — ZENKER, Türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch, 23. u. 24. Heft. Leipzig, Engelmann (ouvrage utile, bien qu'il ne réponde pas à toutes les conditions de la science; l'auteur

annonce un supplément). — Ibn Iaîs, Commentar zu Zamachsari's Mufassal, herausg. v. JAHN, I, Leipzig, Brockhaus; 15 fr. (publication très-importante). — WEINHOLD, Mittelhochdeutsche Grammatik. Paderborn, Schœningh; 10 fr. (très-bon, plus complet que Pfeiffer). — KELLER, Uhland als Dramatiker. Stuttgart, Cotta (Keller et Holland se sont partagé la publication des œuvres postumes d'Uhland; K. a pris la partie dramatique. Rien de marquant, mais d'intéressantes esquisses; luxe de citations). — Lessing's Laocoon herausg. v. HUGO. Berlin, Weidmann; 7 fr. 50 (édition pourvue de longs éclaircissements). — RATHGEBER, Die handschriftlichen Schætze der früheren Strassburgen Stadtbibliothek. Gütersloh, Bertelsmann (catalogue des manuscrits de l'ancienne Bibliothèque de Strasbourg, dressé en grande partie d'après des souvenirs et des renseignements partiels. L'auteur de l'article regrette les trésors à jamais perdus de cette bibliothèque; il n'accuse personne, sinon ceux qui, animés d'une trop grande confiance, ne les ont pas assez profondément enfouis.

Zeitschrift für deutsche philologie, p. p. E. HŒPFNER et J. ZACHER, Vol. VIII. Livr. III. — K. WEINHOLD, Zu dem deutschen Pilatusgedicht (Recherches sur la constitution du texte, le style, la langue et la patrie du poëte, et publication du texte corrigé). — H. KLINGHARDT, Die Syntax der gotischen Partikel *ei* (fin). — H. GERING, Mitteldeutsche Glossen (d'un vocabulaire latin-allemand du XVe siècle). — F. BECH, J. ZACHER et K. REGEL, Eine Anweisung über Finkenzucht aus dem 15. Jahrhundert. — F. BECH, Ein Fragment aus Muscatblut. — F. BECH, Regulæ de modo scindendi pennarum. — WILLELM VON WENDEN, Ein Gedicht ULRICHS VON ESCHENBACH, herausg. von W. TOISCHER, in-8°, Prag, 1876; 6mk, (K. KINZEL : bonne publication faisant bien augurer de la collection dont elle forme le premier volume.) — O. LÜCKE, Absolute Participia im Gotischen, in-8°, Magdeburg, 1876, (BERNHARDT : la première partie témoigne d'un travail consciencieux et d'une grande finesse d'analyse; ce qui concerne la Skeireins est plus sujet à contestation. — Quellen und Forschungen zur Sprach-und Culturgeschichte der germanischen Vœlker, p. p. B. TEN BRINK, W. SCHERER et E. STEINMEYER, in-8°, Strassburg, Trübner, 1874 sqq. (Analyse et appréciation sommaire par M. F. SEILER des livraisons 1, 7, 12, 4, 5, 6, 11, 9, 10; examen détaillé du n° 8, Ecbasis Captivi, p. p. E. Voigt; bonne collection contenant surtout les travaux de jeunes philologues, dont ces premiers écrits font bien présager pour l'avenir.) — SEBASTIAN FRANCKS, Erste namenlose Sprichwœrtersammlung vom Jahre 1532 p. p. F. LATENDORF, in-8°, Poesneck, 1876, (A. LÜBBEN : l'éditeur a rendu un double service à la science en mettant de nouveau à la portée de tous cet ouvrage devenu introuvable et en accompagnant son édition d'un excellent commentaire.)

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Tome I. — **Histoire de l'Asie centrale** (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoquand), depuis les dernières années du règne de Nadir Chah (1153) jusqu'en 1233 de l'hégire (1740-1818), par Mir Abdul Kerim Boukhary, publiée, traduite et annotée par Ch. Schefer, premier secrétaire-interprète du gouvernement pour les langues orientales, professeur à l'école des langues orientales vivantes. *Texte persan*, in-4°, imprimé à Boulaq . . . . 15 fr.

Tome II. — Le même ouvrage, traduit en français avec introduction et appendice, par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°, avec carte de l'Asie centrale. . . . . 12 fr.

Tome III. — **Récits de l'ambassade au Kharezm,** par Riza Qouly-Khan. *Texte persan*, publié par Ch. Schefer, 1 vol. in-8°, imprimé à Boulaq. . . . . 15 fr.

Tome IV. — Le même ouvrage, traduit en français par Ch. Schefer, *(sous presse)*. Un vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Tome V. — **Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire,** relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés, par Emile Legrand, suppléant à l'école des langues orientales. 1 vol. in-8°. . . . . 15 fr.

Sous presse, pour paraître prochainement :

Tome VI. — **Histoire de l'ambassade de France près la Porte ottomane,** suivie d'un mémoire sur les capitulations et le commerce de la France dans le Levant, par le comte de Saint-Priest, ambassadeur du roi à Constantinople (1768-1782), avec une introduction par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°.

Tome VII. — **Voyage en Corée,** traduit du chinois par Scherzer, avec carte. — **Voyage dans l'empire d'Annam,** traduit du russe par L. Leger, professeur à l'école des langues orientales. — **Itinéraires dans l'Asie centrale,** et autres pièces trad. du russe, par le même. 1 vol. in-8°.

Tomes VIII et IX. — **Histoire universelle,** traduite de l'arménien par E. Dulaurier, de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales. 2 vol. in-8°.

Tome X. — **Chronique des Princes de Moldavie,** depuis leur origine jusqu'en 1595, par G. Urechi. *Texte roumain en caractères slaves,* avec traduction, notes et glossaire, par E. Picot, professeur à l'école des langues orientales. 1 vol. in-8°.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 29 Onzième année 21 Juillet 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 269, New Series, 30 juin 1877. — The Sixt Report of the Royal Commission on Historical Manuscripts. London, King and Co., 1877 (J. J. Cartwright : très-intéressants pour l'histoire d'Ecosse et d'Irlande les mémoires du duc d'Argyll, du comte de Moray et du marquis d'Ormonde.) — E. B. Pusey, The Minor Prophets : Part VI. Zechariah-Malachi. London, Parker and Co. 1877 (Cheyne : dans une introduction critique, l'auteur cherche à établir l'authenticité contestée de Zacharie IX-XIV.) — E. Freeman, The ottoman Power in Europe : its Nature, its Growth, and its Decline. London, Macmillan and Co., 1877. (H. F. Tozer : La 1[e] partie — la plus intéressante — montre en quoi et pourquoi la situation politique de l'Orient diffère de celle de l'Occident ; la 2[e] est une esquisse rapide de l'histoire ottomane ; la 3[e] raconte les événements des deux dernières années.) — Bibliotheca Pastorum, ed. by J. Ruskin. Vol. I. The Economist of Xenophon. transl. by *Wedderburn* and *Collingwood*. London, Ellis and White, 1876 (James Davies). — D[r] Paul Goldschmidt, not. nécrol. — E. J. Eitel. A Chinese Dictionary of the Cantonese Dialect. Part I. A-K. London, Trübner and Co., 1877 (R. Douglas : Ce dictionnaire est un grand progrès sur celui du D[r] Williams. La signification est mieux établie : les exemples plus nombreux et classés méthodiquement).

The Athenæum, n° 2592, 30 juin 1877. — Autobiographical Recollections of Sir John Bowring. King and Co. (Négociant polyglotte, ami de Bentham et choisi par ce dernier comme directeur du Westminster Review, chargé par Palmerston de conclure plusieurs traités de commerce, *Radical member* de trois parlements, consul en Chine, Sire Bowring ne pouvait que laisser une autobiographie fort instructive et parfois amusante). — S. Kettlewell, The Authorship of the *de Imitatione Christi*. Rivingtons (assertions gratuites. Style incorrect). — Rouceville Alger, Life of Edwin Forrest, the American Tragedian. (L'auteur est un ministre de l'Evangile, qui trouve moyen d'utiliser et d'intercaler dans cette biographie des pages entières de ses anciens sermons et des fragments des dissertations morales qu'il a écrites autrefois). Correspondance. Cuneiform, Cypriote and Hamath or Khita (H. Clarke).

Zeitscrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, nouv. série, vol. IX (XXI.), livr. 3. — E. Martin, Althochdeutsche Beichtbruchstücke (d'un fragm. de ms. du 9[e]/10[e] siècle trouvé sur la couverture d'un livre de la bibl. de Voraü.) — S. Lévy, Schillers Don Carlos in seiner Abhængigkeit von Lessings Nathan. — E. Schmidt, Salomon Gessner's Rhytmische Prosa — Trierer Bruchstücke : I. Floyris p. p. E. Steinmeyer ; II. Aegidius p. p. M. Rœdiger (fragments d'un ms. du XII[e] siècle détachés peu à peu de couvertures de livres par M. Schœmann, conservateur de la Bibl. de Trèves ; importants pour l'histoire de la légende de saint Gilles et de la *Chronique des Empereurs;* fac-simile des deux fragments.) — A. Schœnbach, Zu den Denkmælern, XLVII, 2 B. — W. Scherer, Litteratur des XII. Jahrh. : Zu Nortperts Tractat. — W. Scherer, Miscellen : I. Die vier Tœchter Gottes. — F. Bechtel, Nachtrag zu S. 214. germ. zd.

Anzeiger für deutsche Alterthum und deutsche Litteratur, p. p. E. Steinmeyer, vol. III. N° 3 — Notkers Psalmen nach der Wiener-hs. herausg. von R. Heinzel und W. Scherer, in-8°, Strassburg, Trübner, 1876 ; Wortschatz und Sprachformen der Wiener Notker-handschr. von R. Heinzel, 3 brochures in-8°. Wien, Gerold, 1875-76. (E. Steinmeyer : l'édition est très-bien faite ; l'auteur de l'article, sauf quelques restrictions de détail, portant surtout sur la première brochure, donne son plein assentiment aux résultats déduits par M. H. de ses recherches.) —

H. Dunger, Der vogtlændische gelehrte Bauer, in-8°, Plauen i/V. Neupert, 1876. (E. Steinmeyer : intéressante biographie, écrite avec conscience et sans prétention.) — F. Zarncke, Der Priester Johannes, 2te Abhandlung, enthaltend Capitel IV, V und VI, in-8°, Leipzig, Hirzel, 1876. (S. Steinmeyer : puisque M. Z. a renoncé à une étude d'ensemble sur ce sujet, on ne peut qu'accueillir avec reconnaissance ces recherches partielles, faites avec le plus grand soin et une connaissance parfaite de cette question complexe.) — F. Zarncke, Der Graltempel; Vorstudie zu einer Ausgabe des jüngeren Titurel, in-4°, Leipzig, Hirzel, 1876. (A. Schœnbach : malgré le talent qu'a apporté ici, comme partout, M. Z. dans ses recherches, la question est loin d'être résolue d'une manière définitive : les conclusions de M. Z. sont encore trop flottantes.) — H. Dederich : Historische und geographische Studien zum angelsæchsischen Beowulfliede, in-8°, Kœln, Rœmke, 1877, (K Müllenhoff : l'auteur s'est mis à l'œuvre sans les connaissances préliminaires indispensables; son ouvrage fourmille d'assertions hasardées et erronées.) — W. Mannhardt, Der Baumkultus der Germanen und ihrer Nachbarstæmme, in-8°, Berlin, Borntræger, 1875; Antike Wald-und Feldkulte aus nordeuropæischer Ueberlieferung erlæutert, ibid., 1877, in-8°, (W. Scherer : bien que l'auteur de l'article ne partage pas toutes les idées de M. M. tant au point de vue de la méthode que de l'explication des mythes, il ne peut que louer le soin apporté par M. M. dans ses recherches et la prudence de ses déductions.) — Kutschera von Aichbergen, J. A. Leisewitz, in-8°, Wien, Gerold, 1876, (Schmidt : excellente monographie, premiers débuts d'un jeune philologue, trop tôt enlevé à la science.) — L. Hirzel, J. Grimm und J. R. Wyss, (publication de trois lettres de Grimm provenant de la correspondance entre ces deux savants.) — Dr. Preger, Erkærung; H. Denifle, Gegenerklærung, (suite de la discussion pendante entre MM. Preger et Denifle au sujet du Recueil épistolaire de Suso.) — B. Kneisel. Ueber ein Bild des Fürsten Ludwig von Anhalt-Cœthen.

Revue de l'Instruction publique en Belgique, tome XX, 1re livraison. — H. C. Benicken. Contributions à l'histoire des poésies homériques (1er art., coup d'œil d'ensemble sur les résultats obtenus). — N. Kaivers. Marcel Etienne (1er art., étude impartiale et intéressante). — L. Lahaye, Les Normands au diocèse de Liège (suite). — *Comptes-rendus*. Avesta, trad. par C. de Harlez. Tome II. Vispered. — Yaçna. — Naska XXI. — Yeshts I-X. Paris, Firmin-Didot, 1876 (art. analytique). — L. Crahay, Essais sur l'histoire du droit coutumier de l'ancienne ville de Maestricht. Bruxelles, Gobbaerts, 1876 (excellent). — S. Calvary et Cie. Bibliotheca philologica classica (H. Benicken. Ce catalogue des livres parus dans l'année sur la philol. class. est divisé en 6 parties : 1° Histoire et encyclopédie de la science de l'antiquité classique [5 chapitres : 1. Revues; 2. Académies et sociétés savantes; 3. Mélanges; 4. Histoire de la science de l'antiquité; 5. Bibliographie]; 2° Auteurs grecs et romains. 3° Epigraphie; 4° Linguistique; 5° Histoire de la littérature; 6° Archéologie. Très-utile. Mais 2 défauts : le nom de l'éditeur manque partout; lacunes, inconséquences, négligences). — Houdoy. Le droit municipal. 1re partie. De la condition et de l'administration des villes chez les Romains. Paris, Durand, 1876 (A. de Ceulener : ce livre fait le plus grand honneur à la science française).

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 30 Onzième année 28 Juillet 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy. N° 270, New Series, 7 juillet 1877. — Calendar of State Papers relating to Negotiations between England and Spain 1527-1529. Ed. by P. de Gayangos. Londres, Longmans, 1877 (Acton : M. G. a exploité là un filon nouveau et d'une richesse extraordinaire pour l'histoire de la Réformation). — Zur Geschichte der orientalischen Frage. Briefe aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz 1823-29. Herausgeg. von A. Prokesch-Osten. Wien, Braumüller, 1877 (G. Strachey : Lettres intéressantes et admirablement éditées). — The Literary Remains of the Late Ch. F. Tyrwhitt Drake. Ed. by W. Besant. Londres, Bentley and Son, 1877 (C. W. Wilson : ces papiers que M. D. a laissés sont agréablement écrits et fourmillent de détails intéressants sur Jérusalem ; cf. R. C., anal. de l'Ath.) — Agamemnon. A Tragedy taken from Aeschylus. Londres, Quaritch, 1876 (Symonds : Essai heureux. Espérons que M. Fitzgerald ne s'en tiendra pas là). — W. Stubbs, History of the Organisation, Equipment... of the Regiment of Bengal Artillery. Londres, King and Co., 1877 (Golsdmid : livre excellent ; cf. R. C., anal de l'Ath.). — Correspondance : A Prehistoric City in Tuscany (Pullan). Polémique entre MM. Peacock et Hewlett à propos du mot *coterellus*.

The Athenæum, n° 2593, 7 juillet 1877. — Chrysomela : a Selection from the Lyrical Poems of Robert Herrick. Arranged, with Notes, by F. F. Palgrave. Macmillan and Co; The Complete Poems of Robert Herrick. Ed. by A. Grosart. 3 vols. Chatto and Windus (Le 1er ouvrage est une anthologie des poésies lyriques de Herrick, faite avec goût : l'introduction est écrite avec bien de la délicatesse et du charme. Le 2d une édition complète des œuvres du même poëte : excellente et définitive; mais accompagnée d'une préface ennuyeuse, confuse, extravagante). — F. Sadleir Stoney, A Memoir of the Life and Times of the Right Hon. Sir Ralph Sadleir, Knight Banneret. Longmans and Co. (étude de seconde main et qui ne vaut pas le mémoire que W. Scott écrivit en 1809 sur le même sujet. Depuis ce dernier, on a trouvé pourtant bien des documents nouveaux et intéressants). — M. H. John, The Sea of Mountains : an Account of Lord Dufferin's Tour through British Columbia in 1876. 2 vols. Hurst and Blackett. (Ce livre contient des renseignements intéressants, mais il est écrit dans un style grotesque). — E. Renan. Les Evangiles et la seconde génération chrétienne. Paris, Calmann Lévy. (L'auteur, dont le but est de répandre le goût des études bibliques, n'ajoute pas de nouvelles hypothèses à toutes celles qui ont été déjà faites. Il choisit, parmi les derniers résultats des écoles allemande et hollandaise, ceux qu'il croit acquis à la science et il les expose avec cette clarté, cette élégance, en un mot ce charme de langage dont il a seul le secret. Il a en outre sur ses confrères cet avantage, non moins important, d'être très-familier avec les traditions talmudiques des siècles dont il fait l'histoire religieuse). — *Correspondance.* Shakspeare and Caxton (Ed. Scott.) Sinderesis (S. F. Smith). Oriental orthography (W. F. Prideaux).

Revue de l'Instruction publique en Belgique, tome XX, 2e livr. — J. J. Thonissen. Le droit pénal de la république athénienne. Bruxelles, 1875 (cf R. C. n° 9, 1877. Rapport de M. Rœrsch sur ce livre couronné par la Société). — J. Delbœuf, De quelques définitions grammaticales (1. Du substantif et de l'article : l'auteur montre bien combien les définitions grammaticales, en cours dans les écoles, sont abstraites, contradictoires parfois et toujours au-dessus de la portée des enfants : il donne un échantillon de la manière dont l'instituteur doit présenter ces idées pour être compris et intéresser). — Benicken, Contributions à l'histoire des

poésies homériques (suite). — J. Kugener, Etudes étymologiques. 4. Signification de l'aoriste grec (L'aoriste, forme du radical pur et dénué de tout accroissement qui puisse y ajouter une idée, exprime l'action dans son essence abstraite, et l'addition de l'augment, seule, rend cette action passée). — L. Lahaye, Les Normands au diocèse de Liége (conclusion : les expéditions des hommes du Nord ont été une des causes de la révolution qui anéantit le régime social et politique antérieur et qui amena une nouvelle civilisation, un nouveau système : la Féodalité).

GALERIE DE L'ERMITAGE

LES TRÉSORS DE L'ERMITAGE IMPÉRIAL

PUBLIÉS PAR ORDRE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE

131 Photographies grand format exécutées avec le plus grand soin et reproduisant les chefs-d'œuvre de tous les grands maîtres qui figurent dans cette galerie : Bonvicino, Bruni, Corrége, Denner, Dobson, Carlo Dolci, Domenichino, Gerard Don, Van Dyck, Van Eyck, Francia, Von der Helst, Jones, Iwanow, Kiprensky, Kneller, Liberi, Leonard de Vinci, Luini, Luti, Jean de Mabuse, Maratto, Mengs, Mierewelt, Murillo, Neff, Orlowsky, Van Ostade, Palma-Vecchio, Potter, Raphael, Rembrandt, Guido Reni, Reutern, Reynolds, Rubens, Ruysdael, Salvator Rose, Sassoferrato, Sirani, Snyders, Téniers, Titien, Velasquez, Paul Veronèse, Walker, Van der Werff, Worobjew, Wouvermann, Zuccherelli, etc., etc.

131 PHOTOGRAPHIES EN 3 ALBUMS ÉLÉGANTS

Prix fort : 800 fr.; net : 700 fr.

Les 131 photographies en feuilles : 660 fr.

Nous n'avons que quelques exemplaires de cette magnifique publication et engageons les amateurs à nous adresser de suite leurs demandes pour profiter de la remise que nous offrons.

ESSAIS DE CRITIQUE GÉNÉRALE

Par M. André LEFÈVRE

I. — RELIGIONS ET MYTHOLOGIES COMPARÉES. Un vol. in-12. — Prix. . . . . 3 fr. 50

II. — ÉTUDES DE LINGUISTIQUE et de Philologie. Un vol. in-12. — Prix. . . . . 4 fr.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 31 Onzième année 4 Août 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 271, New Series, 14 juillet 1877. — J. Noble, South Africa, Past and Present. London, Longmans et Co., 1877 (Chesson : livre intéressant, écrit avec soin et impartialité). — W. de Gray Birch, The History, Art, and Palaeography of the Manuscript styled « The Utrecht Psalter. » London, Bagster 1876 (N. Pocock : matériaux excellents, mais maladroitement mis en œuvre; style lourd et incorrect). — W. Tegg, The Last Act : being the Funeral Rites of Nations and Individuals; The Knot Tied; Marriage Ceremonies of all Nations. London, Tegg and Co., 1877 (A. Martin : mauvaises compilations sans mérite littéraire et sans exactitude scientifique). — Foreign Classics for English Readers. Dante, by Mrs Oliphant. London, Blackwood, 1877 (M. Creighton : toutes les questions historiques qui se rattachent à ce sujet sont écartées dédaigneusement. Livre superficiel). — M. Philippson, Heinrich IV und Philipp III (1598-1610). Berlin, Duncker 1870-1876 (G. Fagniez relève les erreurs de cet ouvrage d'ailleurs consciencieux et savant). — *Notes :* Les nouvelles inscriptions d'Asoka (T. W. Rhys Davids). Lettres de John Keats (vingt-six lettres qui viennent d'être trouvées). Lettre de Paris (G. Monod : thèses de doctorat, les Evangiles de Renan, le III° vol. des lettres de Doudan, la correspondance de Quinet, la France politique et sociale de Laugel, la guerre de Crimée de C. Rousset). — *Correspondance :* L'intention d'Eschyle dans la trilogie de Prométhée (L. Campbell). Coterellus (E. Peacock, réplique). — H. Vaihinger, Hartmann. Dühring und Lange. Iserlohn : Baedeker, 1876 (E. Wallace : l'auteur expose successivement l'idéalisme mystique de Hartmann, le réalisme matérialiste de Dühring et le criticisme de Lange, repousse le dogmatisme des deux premiers et accepte la méthode du dernier). — G. Fischer, Latin Grammar, together with a Systematic Treatment of Latin Composition; Elements of Latin Grammar in Connexion with a Systematic and Progressive Latin Reader. New York, Schermerhorn, 1876 (H. Nettleship : la 2° partie du 1er livre, sur la syntaxe latine, est excellente et dénote une connaissance approfondie des auteurs classiques. Quoi que l'auteur en pense, son livre est loin de surpasser et même d'égaler ceux de Madvig et de Roby).

The Athenæum, n° 2594, 14 juillet 1877. — H. Ashworth, Recollections of Richard Cobden and the Anti-Corn-Law League. Cassell, Petter et Galpin. (Les faits cités ne sont pas toujours exacts, ni toujours justes les conclusions de l'auteur). — Doyne C. Bell, The Chapel of St Peter ad vincula in the Tower of London (Notices intéressantes sur les personnages historiques qui reposent dans cette petite chapelle). — A. Smith, The Tiber and its Tributaries, their Natural History and Classical Associations. Longmans and Co., (Etude consciencieuse; la moitié du volume est consacrée à l'histoire des débordements du fleuve c'est la partie la plus intéressante). — J. C. Shairp, On the Poetic Interpretation of Nature. Edinburgh, Douglas (L'auteur pose et croit résoudre la question suivante : Quels seront à l'avenir les rapports entre la poésie et la science?) — Reproduction d'une stèle d'ivoire trouvée dans le palais de Nimroud. 2 figures assises, vêtues à l'égyptienne, portant chacune le sceptre à tête de coucoupha. Entre elles, un cartouche surmonté d'un disque et de deux plumes d'autruche et contenant 7 signes hiéroglyphiques qui peuvent se lire Auben ou Auben-Râ.

Literarisches Centralblatt, n° 26, 23 juin. — Heppe, Kirchengeschichte beider Hessen. Marburg, Sipmann; 21 fr. 25, (très-bon; méthode scientifique; grande connaissance des sources). — Hansen. Aus dem Tagebuche eines evangelischen Theologen. Gotha, Perthes; 4 fr. 50 (lecture

intéressante, l'auteur est piétiste sans être fanatique). — SPARSCHUH, Kelten, Griechen, Germanen. München, Lindauer; 12 fr. 50 (fantaisie d'un celtomane). — HEISTERBERGK, Die Entstehung des Colonats. Leipzig. Teubner; 4 fr. 50 (bonne critique du sujet; quelques résultats positifs). — WOLF, Selbstbiographie des Malers Blaas. Wien, Gerold; 7 fr. 50 (intéressant). — ROTHSTEIN, De Chronographo Arabe anonymo. Bonn, Georg (bonne dissertation). — BINDSEIL, Die griechischen unregelmæssigen Verba. Posen, Rehfeld; 65 cent. (recommandé aux écoles). — SCHWEDER, Beitræge zur Kritik der Chorographie des Augustus, I. Kiel, Schwers (documents nouveaux). — STRECKFUSS, Dante's Gœttliche Komœdie. Leipzig, Reclam; 1 fr. 50 (édition populaire, revue et corrigée par Pfleiderer). — HERMANN GRIMM, Gœthe. Berlin, Hertz (œuvre d'artiste plutôt que de critique). — GRAESSE, Geschlechts Namen-und Wappensagen des Adels deutscher Nation. Dresden, Schœnfeld; 9 fr. 50 (bonne compilation). — SCHLIEMANN, Troia und seine Ruinen. Rostock, Stiller; 2 fr. KELLER, Die Entdeckung Ilions zu Hissarlik. Freiburg, Bader; 2 fr. 50 (Sch. renonce à une partie de ses affirmations précédentes; K. montre que les localités décrites s'accordent avec certaines parties de l'Iliade, mais non pas avec d'autres. — n° 27, 30 juin. — BAHNSEN, Die sogenannten Pastoralbriefe, I. Leipzig, Barth; 3 fr. 50 (bon commentaire). — TOLLIN, Melanchton und Servet. Berlin, Mecklenburg; 3 fr. 75 (connaît mieux Servet que Melanchton; beaucoup de négligences). — VAIHINGER, Hartmann, Dühring und Lange. Iserlohn, Bædecker (dissertation piquante.) — KNAUER, Geschichte der Philosophie. Wien, Braumüller; 7 fr. 50 (manuel destiné aux étudiants). — HENLE, Anthropologische Vortræge. Braunschweig, Vieweg; 3 fr. (ouvrage bien fait, destiné au grand public scientifique). — GŒRING, Raum und Stoff. Berlin, Duncker; 8 fr. 75 (l'auteur s'annonce comme le continuateur de Kant). — IHNE, Rœmische Geschichte, IV. Leipzig, Engelmann; 5 fr. 65 (l'auteur de l'article reproche à l'historien de n'avoir pas compris le mouvement de la démocratie romaine). — SCHULZ, Geschichte der Stadt Kulm. Dantzig, Kafemann; 2 fr. 50 (mauvais livre). — PROKESCH-OSTEN, Mehmed-Ali. Wien, Braumüller; 5 fr. (ouvrage d'un homme compétent). — GOTTSCHALL, Portræts und Studien, V, VI. Leipzig, Brockhaus; 12 fr. 50 (bon). — HARTMANN, Kritische Versuche: I. Der deutsche franzœsische Krieg, 1. Berlin, Paetel; 3 fr. 75 (bonne critique de la relation de l'Etat-major). — LAUTH, Ein neuer Kambysestext. München, Franz; 3 fr. (détails nouveaux; conclusions erronées). — LAUTH, Alexander in Ægypten München, Franz; 3 fr. (résultats nouveaux et très-probables). — HÜBNER, Grundriss zu Vorlesungen über lateinische Grammatik. Berlin, Weidmann; 3 fr. (très-bon). — KECK, quæstiones Aristophaneæ historicæ. Halle, Buchhandl. des Waisenh. (érudition souvent contestable). — DISFURTH, Fünfzig ungedruckte Balladen und Liebeslieder des XVI. Jahrh. Heilbronn, Henninger; 3 fr. 50 (les chansons sont jolies; mais la critique doit suspendre son jugement jusqu'à ce que l'auteur veuille bien faire connaître le manuscrit d'où il les a tirées). — RAVAISSON, le monument de Myrrhine. Paris-Leipzig, Brockhaus (l'article combat les conclusions de l'auteur.)

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 32 Onzième année 11 Août 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 272, New Series. 21 juillet 1877. — H. A. Page. Thomas De Quincey : His Life and Writings. 2 vols. London, Hogg and Co., 1877 (J. Davies : biographie habilement faite). — F. Sadleir Stoney, Life and Times of Sir Ralph Sadleir. London, Longmans and Co., 1877 (Gairdner : quelques détails nouveaux, mais l'auteur manque de sens critique).— G. Mackenzie and A. Irby, Travels in the Slavonic Provinces of Turkey in Europe. 2 vols. London. Daldy, Isbister and Co., 1877 (Goldsmid : 2e édition remaniée et augmentée ; peinture fidèle, vivante du pays et des habitants : jugements politiques sans valeur.) — H. Ashworth, Cobden and the Anti-Corn-Law League. London. Cassell, Petter and Galpin, 1877. — The Annals of England. School Edition. 4 vols. London, Parker and Co., 1877 (Pottinger : Abrégé chronologique accompagné de notices souvent très-utiles et allant de 57 avant J.-C. à 1660 de l'ère vulgaire. Quelques erreurs). — Notes. Letters of John Keats. (Extraits.) — Correspondance. Lettre de Chine (J. Edkins). J. Bruyn Andrews, Vocabulaire français-mentonais. Nice, 1877 (H. Nicol : très-recommandable).

The Athenæum, n° 2595, 21 juillet 1877. — Mortimer Collins : His Letters and Friendships. With some Account of his Life. Ed. by *F. Collins*. 2 vols. Sampson Low and Co. (intéressant). — Yorkshire Diaries and Autobiographies in the Seventeenth and Eighteenth Centuries. Surtees Society (biographies éditées avec soin, mais bien ennuyeuses). — J. Morley, Cristical Miscellanies. Second Series. Chapman et Hall (études sur Turgot, Robespierre, John Stuart Mill, « l'ancien régime » de Taine, Macaulay ; livre de grande valeur littéraire et philosophique). — J. Rhys, Lectures on Welsh Philology. Trübner et Co. (recommandables aux savants qui s'occupent de philologie romane et en général à tous ceux qui s'intéressent aux études celtiques). — N. B. Dennys, The Folk-Lore of China, and its Affinities with that of the Aryan and Semitic Races. Trübner and Co. (plein de renseignements intéressants ; addition importante à l'histoire des superstitions populaires). — Notes. Un nouveau fragment grec d'histoire égyptienne (S. Birch : ostracon de la collection de Liverpool, portant une inscription grecque de 39 lignes. C'est une lettre de Théopompe à son fils, intéressante à un double point de vue ; 1° en ce qu'elle donne, d'après le texte même de Manéthon, l'ordre dans lequel se sont suivis quelques successeurs de Méni ; 2° en ce qu'elle nomme 2 Manéthons, l'un d'Alexandrie, l'autre de Sebennytus. Mais cette inscription est-elle authentique?)

Literarisches Centralblatt, n° 28, 7 juillet. — Moschakès, Μελέται περὶ τῶν χριστιανῶν ἀπολογητῶν. Athènes, Passaris (comparaison entre les apologètes des deux premiers siècles et ceux de nos jours ; abus de citations ; point de vue supranaturaliste). — Friedrich, Beitraege zur Kirchengeschichte des 18. Jahrhunderts. München, Franz ; 5 fr. (sur le théologien Amort, adversaire catholique du dogme de l'infaillibilité et d'autres innovations récentes). — Schneid. Aristoteles in der Scholastik. Eichstætt, Krüll ; 3 fr. 15 (ouvrage pénétré d'un égal enthousiasme pour Aristote et pour la philosophie scolastique ; bonnes études). — W. L. Die confessionslose Religion. Berlin, Stande ; 2 fr. 90 (considère les religions positives comme un obstacle au développement politique et moral des nations). — Maier, Versuch einer monistischen Begründung der Sittlichkeitsidee. Stuttgart, Wittwer ; 75 cent. (recherche le fondement naturel de la loi morale). — Volkelt, Der Symbolbegriff in der neuesten Ethik. Iena, Dufft ; 3 fr. (obscur). — Witte, Zur Erkenntnisstheorie und Ethik. Berlin, Mecklenburg ; 3 fr. 15 (s'inspire de Kant et de Hart-

mann). — GILBERT, Rom und Carthago : 241-218 v. Chr. Leipzig, Duncker et Humblot; 6 fr. (combat la relation de Polybe; ouvrage lourd et indigeste). — Gooss, Chronik der archaeologischen Funde Siebenbürgenb. Hermannstadt, Closius; 1 fr. 25. — MELTZER, Pabst Gregor VII und die Bischofswahlen. Dresden, Schœnfeld; 5 fr. (2e édition; excellente étude sur Grégoire VII et l'emp. Henri IV). — WEGELE, Briefe Friedrich's des Grossen, I. Briefe an Voltaire. Würzburg, Stuber; 6 fr. 25 (traduction allemande, incomplète, souvent inexacte). — JANSEN, Aus vergangenen Tagen. Oldenburg, Schulze (sur la vie littéraire à Oldenbourg de 1773 à 1811). — DE GOEJE, Descriptio imperii Moslemici auctore Almokaddasî. Lugduni Batav. Brill (bonne éd. de l'intéressante description de ce géographe du 10e siècle; un index et une trad. all. doivent suivre). — HOUTSMA, Catalogus codicum orientalium Bibl. Lugd. Batav. — HOLZINGER, De verborum lusu apud Aristophanem. Wien, Hœlder (bonne dissertation). — WIESELER, Ueber ein Votivrelief aus Megara. Gœttingen, Dietrich; 3 fr. 10). — N° 29, 24 juillet. — RESCH, Das Formalprinzip des Protestantismus. Berlin, Berggold; 3 fr. 75 (spéculations arbitraires). — BEHM, Ueber den Verfasser der Schrift welche den Titel « Hirt » führt. Rostock, Werther; 7 fr. 50 (bonne dissertation sur Hermas). — Mecklenburgisches Urkundenbuch, x. 1346-1350. Schwerin, Stiller; 18 f. 75. — K u. W. KRAFFT, Briefe und Documente. Elberfeld, Lucas; 6 fr. 25 (excellentes contributions à l'histoire de la scholastique et de la Réforme). — FABRICIUS, Der Stralsunder Kaland. Stettin, Herrcke u. Lebeling (renseignements sur l'histoire de la Réforme dans le nord de l'Allemagne). — KABDEBO, Bibliographie zur Geschichte der beiden Türkenbelagerungen Wien's 1529 u. 1683. Wien, Faesy u. Frick; 10 fr. — GAEDEKE, Die Politik Oesterreichs in der spanischen Erbfolgefrage. Leipzig, Duncker u. Humblot; 20 fr. (d'après des documents nouveaux). — CHARPENTIER, Geschichte der franzœsischen Literatur des XIX Jahrhunderts, übers. v. Otto. Stuttgart, Krabbe; 7. fr. 50 (bon livre; fautes de traduction). — RZACH, Der Dialekt des Hesiodos. Leipzig, Teubner; 3 fr. 50 (très-bon). — W. v. HUMBOLDT, Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues. Berlin, Calvary (réimpression utile; bon commentaire de Pott). — FIEDLER, Ueber die Beurteilung von Werken der bildenden Kunst. Leipzig, Hirzel; 2 fr. 50 (défense des artistes contre les critiques d'art). — ALBERTI, Kleinere Kunsttheoretische Schriften, übers. v. Janitschek. Wien, Braumüller; 7 fr. 50 (bonne traduction). — ULRICI, Abhandlungen zur Kunstgeschichte. Leipzig, Weigel; 7 fr. 50 (réimpression de divers articles sur l'architecture, la sculpture, etc.)

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 33 Onzième année 18 Août 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 273, New Series. 28 juillet 1877. — Denkwürdigkeiten des Staatkanzlers Fürsten von Hardenberg, herausg. von L. von Ranke. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1877 (G. Strachey : style nu et sec. Livre moins intéressant que les précédents du même auteur). — Lady Barker, A Year's Housekeeping in South Africa. London, Macmillan and Co., 1877. (C. Trotter : peinture animée et agréable). — *Restoration* Reprints. Dramatists of the Restoration : The Dramatic Works of Shakerley Marmion. The Dramatic Works of John Lacy. Edinburgh, W. Paterson 1876; Choyce Drollery, etc. Ed. by J. W. Ebsworth. Boston, R. Roberts; Facsimile Reproduction of First Edition of Paradise Lost, with Introduction by D. Masson. London, E. Stock, 1876 (R. Browne : bonnes éditions).— Letters of Thomas Erskine of Linlathen from 1800 till 1840. Ed. by W. Hanna. Edinburgh, D. Douglas, 1877 (J. Brown M. Hanna a rendu un grand service, en recueillant les lettres d'un homme aussi intéressant au double point de vue intellectuel et moral). — G. W. Kitchin. A History of France. Vols II and III. Oxford, Clarendon Press, 1877 (G. Monod : ouvrage de seconde main, mais dont les conclusions sont en harmonie avec les publications les plus récentes et les plus dignes de foi. Portraits politiques remarquables par leur beauté et leur vigueur. Celui de Charles VII, toutefois, n'est pas ressemblant. L'auteur s'est borné à l'histoire politique et a négligé de peindre les idées, les mœurs, la littérature et les institutions). — J. Sully. Pessimism : A History and a Criticism. London, S. King and Co., 1877 (E. Wallace). — E. Rohde, Der griechische Roman und seine Vorlæufer. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel, 1876 (remarquable). — *Correspondance :* The Keats Letters (Houghton). Origin of the Semitic Alphabet (W. Deecke).

The Athenæum, n° 2596, 28 juillet 1877. — E. Caird, A Critical Account of the Philosophy of Kant, with an Historical Introduction. Glasgow, Maclehose (explique et refait la philosophie de Kant au point de vue hégélien). — G.-A. Thrupp, The History of Coaches. Kerby and Endean. — Mrs. Oliphant, Foreign Classics for English Readers. N° I. Dante. Blackwood (L'auteur ne connaît pas la littérature du sujet; son livre est plein d'inexactitudes et de contre-sens. Cf. R. C., n° 31, Anal. de l'Acad.). — Encyclopœdia Britannica. 9 Edition. Vols. V. and VI. Edinburgh, Black (Nouvelle édition mise au courant). — W. Urwick The Servant of Jehovah : a Commentary Grammatical and Critical, upon Isaiah lii. 13-liii. 12. Edinburg, Clark; A. Neubauer and S. R. Driver, The 53 Chapter of Isaiah according to the Jewish Interpreters. Vol. I. Texts; Vol. II Translations. Parker and Co. (Le 1er livre est savant et complet, mais écrit au point de vue de l'ancienne orthodoxie Le 2e ouvrage est intéressant et fait bien connaître les qualités et les défauts des commentateurs juifs. Cf. R. C., n° 23, Anal. de l'Acad.). — P. Villari, Niccolò Machiavelli e i suoi Tempi. Florence, Successori Le Monnier (A. de Gubernatis : Nul n'a étudié la vie de Machiavelli avec plus de soin et d'esprit critique). — *Notes :* Pica pro tribus commemoracionibus (E. Scott). Unnoted Variations in the Text of Coleridge (Maccarthy). The Ogham Inscriptions (R. Burton). The French Cavalry at Sedan (J. Haynie). The New Keats Letters (V.)

Literarisches Centralblatt, n° 30, 21 juillet. — Gomperz, Neue Bruchstücke Epicur's. Wien, Gerold's S. (Il résulterait de ces fragments qu'Ep. était l'adversaire déclaré du fatalisme; l'homme libre serait, selon lui, celui qui agit d'après des motifs raisonnés). — Teichmüller, Neue Stu-

dien zur Geschichte der Begriffe. I. Herakleitos. Gotha, Perthes; 7 fr. 50. MOHR, Ueber die historische Stellung Heraklit's von Ephesus. Würzburg, Stahel; 1 fr. 75 (T. explique souvent heureusement des passages obscurs d'Héraclite; M. montre ses rapports avec l'école ionienne). — HELLENBACH, Eine Philosophie des gesunden Menschenverstandes. Wien, Braumüller (se rattache à Schopenhauer). — SCHMIDT, Die naturwissenschaftlichen Grundlagen der Philosophie des Unbewussten. Leipzig, Brockhaus; 2 fr. 25 (réfutation piquante de Hartmann). — GRÜN, Die Philosophie in der Gegenwart. Leipzig, Wigand; 7 fr. 50 (un recueil d'essais fort bien écrits; mais l'auteur est souvent injuste pour Kant). — SEELHEIM, Georg Spalatin. Halle, Gesenius; 2 fr. 25 (bonne dissertation). — DEHIO, Geschichte des Erzbisthums Hamburg-Bremen. Berlin, Hertz (puisé aux sources, et bien fait). — PRŒKL, Waldstein. Leipzig, Brockhaus; 3 fr. 75 (confus). — BRÜCKNER, Die Familie Braunschweig in Russland im 18. Jahrh. St. Petersburg, Rœttger (sur la mort d'Ivan III; bonne compilation, sans rien de neuf). — Aus den Papieren des Ministers v. Schœn, IV. Berlin, Duncker; 17 fr. 50. Zu Schutz und Trutz am Grabe Schœn's. Ebd. LEHMANN, Stein, Scharnhorst u. Schœn. Leipzig, Hirzel; 2 fr. 50 (Les jugements de Schœn sur les hommes de 1813 ont été fort contestés. Le 2ᵉ ouvrage, une brochure anonyme, prend vivement sa défense. La brochure de Lehmann est une réplique très-modérée). — Notitia dignitatum, ed. SEECK. Berlin, Weidmann; 20 fr. (très-bon). — SIEGFRIED, De multa quæ ἐπιβολή dicitur. Berlin, Mayer et Müller; 1 fr. 50 (bonne dissertation). — Nº 31, 28 juillet. — HASE, Kirchengeschichte. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel (10ᵉ éd. de cet ouvrage devenu classique, et tenu constamment au courant de la science). — ZAHN, Das Gesetz Gottes nach der Lehre des Ap. Paulus. Halle, Mühlmann; 2 fr. 50 (excellente dissertation). — BAUR, Die propaganda der rœmischen Kirche. Leipzig, Bœhme u Drescher; 75 cent. (critique très-vive du jésuitisme). — Jahrbuch der historischer Gesellschaft Züricher Theologen, herausg. v. KIRCHNER u. VOLKMAR. Zürich, Schmidt (recueil de bons travaux). — RIBOT, Die Erblichkeit; deutsch v. HOTZEN. Leipzig, Veit; 8 fr. 75 (bonne trad. de cet important ouvrage). — HUBER, Der Pessimismus. München, Ackermann; 2 fr. 50 (critique historique du pessimisme, au nom de l'idéalisme). — GIZYCKI, Philosophische Consequenzen der Lamarck-Darwin'schen Theorie. Leipzig, Winter; 2 fr. 50 (l'auteur est parfois inconséquent dans sa réfutation). — MASPERO, Geschichte der Morgenlændischen Vœlker im Alterthum, übers. v. Pierschmann. Leipzig, Engelmann; 13 fr. 75 (l'auteur de l'article, tout en discutant certains points de détail, se félicite de voir cet excellent ouvrage répandu en Allemagne). — LORENZ, Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter. II. 2. Aufl. Berlin, Hertz. — WÜLCKER, Urkunden u. Acten betreffend die Belagerung der Stadt Neuss am Rheine 1474-5. Frankfurt A. M. — WESTPHAL, Geschichte der Stadt Metz, II. Metz, Deutsche Buchh. (jusqu'en 1804; un 3ᵉ vol. terminera l'ouvrage; l'indication des sources manque presque totalement). — KOLISCH, Der Prometheus des Aeschylus. Berlin, Mayer u. Müller (de bonnes choses, avec des longueurs). — Dharmashastrasangraha. Calcutta, (publication précieuse, quoique l'éditeur s'en soit tenu à des manuscrits souvent défectueux).

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, N° 274, New Series. 4 août 1877. — Norwegian Travel. M. Williams, Through Norway with Ladies. London, Stanford, 1877; C. Phythian, Scenes of Travel in Norway. London, Cassell, Petter et Galpin, 1877; L. Arnold, A Summer Holiday in Scandinavia. London, Sampson Low et Co., 1877 (J. Crosby : Le premier ouvrage est non-seulement intéressant et amusant, mais plein de renseignements utiles. Le deuxième décrit avec esprit le sud de la Norvége. Le troisième raconte un voyage fait à travers la Suède, le Danemark et le Jutland. Lecture agréable et instructive). — P. L. Janauschek, Originum Cisterciensium tomus I. Vindobonae, 1877 (J. King : livre excellent et absolument indispensable à ceux qui étudient l'histoire des ordres monastiques). — Chrysomela. A Selection from the Lyrical Poems of R. Herrick. Arr. by T. Palgrave. London, Macmillan et Co., 1877 (E. Gosse : Anthologie faite avec tact et goût. L'introduction résume agréablement les études antérieures sur ce poëte). — Genealogical Memoirs of the Kindred Families of Thomas Cranmer, Archbishop of Canterbury, and Thomas Wood, Bishof of Lichfield. Ed. by C. Waters. 1877 (A. Jessopp : On peut recommander sans réserve ce volume remarquable). — Fr. Nippold, Die Rœmisch-Katholische Kirche im Kœnigreich der Niederlænder. Leipzig. 1877 (N. Oxenham : l'auteur est animé d'une haine vigoureuse contre les jésuites et l'ultramontanisme. Ouvrage savant et consciencieux d'ailleurs). — *Correspondance :* Lettre d'Allemagne (C. Aldenhoven). Early Papal Chronology (B. Birks). The Origin of the Semitic Alphabet (J. Tailor ; A.-H. Sayce). — *Science,* J. Oppert, Salomon et ses successeurs, Paris, Maisonneuve et Co., 1877; Die Daten der Genesis (tiré des « Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen », n° 10. 1877 (A. H. Sayce : ces deux mémoires, tout ingénieux qu'ils sont, ne m'ont pas convaincu. Au reste, il est impossible qu'un savant accompli comme M. O. traite un sujet sans enrichir la science de faits nouveaux et de nouvelles lumières).

The Athenæum, n° 2597, 4 août 1877. — R. Willis, Servetus and Calvin : a Study of an important Epoch in the Early History of the Reformation. S. King et Co. (Biographie excellente et impartiale : on y trouve tous les renseignements qu'on peut désirer sur cet intéressant sujet). — Recent Verse. — D. H. Brugsch-Bey, Geschichte Ægyptens. Leipzig, Hinrichs (Histoire d'Égypte d'après les inscriptions hiéroglyphiques. « Standard work ». Il est à regretter seulement que M. B. n'ait pas indiqué plus exactement au lecteur, non initié aux choses égyptiennes, les sources où il a puisé). — Cursor Mundi : a Northumbrian Poem of the Fourtenth Century. Ed. by Dr R. Morris. Trübner et Co. (Ce poëme, édité avec soin, est très-important au point de vue philologique). — R. Burke, Spanish Salt : a Collection of all the Proverbs which are to be found in the « Don Quixote ». With Translation, Notes. Pickering (Le livre ne tient pas les promesses du titre. Plusieurs proverbes du Don Quichotte brillent par leur absence, et les autres sont souvent mal traduits). — Notes : Shakspeare Notes (W. Lloyd). A Recent Case of Samâdh in India (M. Williams). The Cenci Prison Fare (M. Brady). Ethelward and Asser (H. Howorth). An Emendation of Kennicott's (une nouvelle leçon pour Jér. xlvi, 15.)

Zeitschrift für Kirchengeschichte, t. II, 1re livraison, 1877. A. Ritschl, Prolégomènes d'une histoire du Piétisme. — A. Harnack. Compte rendu critique des travaux relatifs à l'histoire de l'Eglise jusqu'au Concile de Nicée, publiés depuis janvier 1876 jusqu'en avril 1877. *Analectes.* K. Wieseler. Le peuple des Galates cité dans les Institutes de Gaius. — O. Waltz. Epistolae Reformatorum. A. Schaefer. Pour servir à l'histoire des conversions princières.

Analecta juris pontificii. 143e livraison juin 1877. L. C. Le pape saint Zacharie et la consultation de Pépin le Bref. (L'auteur a déjà fait paraître cet article, en italien, dans la *Rivista Universale*). — L'abbé Pantaléon Mury, Mémoire sur la même question (extrait de la *Revue des questions historiques*).— L'abbé de Camps, Consultation de Pépin le Bref. (Imprimé, si je ne me trompe, sur le manuscrit de l'abbé de Camps conservé à la Bibliothèque nationale)..... Décrets inédits de la S. Congrégation des évêques et des réguliers (de 1790 à 1818).

Literarisches Centralblatt, n° 32, 4 août. — Clason, Rœmische Geschichte, II. Halle, Buchh. des Waisenh. 10 fr. (continuation de l'histoire romaine dont Schwegler n'a publié que le 1er vol. Ce 2e vol. n'embrasse que 15 années! Une grande partie est consacrée à la discussion des sources). — Heigel, Der œsterreichische Erbfolgekrieg u. die Kaiserwahl Karl's VII. Nordlingen, Beck (d'après des documents nouveaux). — Rocholl, Der grosse Kurfürst von Brandenburg im Elsass 1674-5. Strassburg, Trübner; 2 fr. 50 (renseignements nouveaux, puisés aux sources). — Hellwald, Culturgeschichte. Augsburg, Lampart; 27 fr. 50 (certaines parties de l'ouvrage ont gagné dans cette 2e édition. Le point de vue est le même. L'auteur affirme plus qu'il ne prouve). Krüner, Johann von Rusdorf. Halle, Gesenius; 2 fr. 85 (bonne publication; jugements intéressants sur la guerre de Trente-Ans). — H. v. Hurter, Friedrich von Hurter. Gratz, Vereinsbuchdr. 20 fr. (Une apologie, inspirée par la piété filiale, plutôt qu'une histoire. Ouvrage diffus, écrit dans le plus mauvais style du journalisme ultramontain). — Mauricii Hauptii Opuscula, III. 2. Leipzig. Hirzel; 12 fr. 50 (fin de cette intéressante publication). — Platon's Symposion erkl. v. Hug. Leipzig, Teubner; 3 fr. 75 (contient du neuf, malgré les nombreuses éditions qui ont précédé. Bon commentaire, peut-être trop abondant). — Der Münchener Brut, herausg. v. Hofmann u. Vollmœller. Halle, Lippert; 6 fr. 25 (publication très-bien faite). — Zetzschwitz, Vom rœmischen Kaiserthum deutscher Nation. Leipzig, Hinrichs (publication d'un drame du moyen âge, dont le vrai titre est l'Antéchrist. Introduction trop étendue). — Lützow, Geschichte der K. K. Akademie der bildenden Künste. Wien, Gerold; 37 fr. 50 (documents sur l'histoire de l'Académie des beaux-arts de Vienne). — Riegel, Geschichte des Wiederauflebens der deutschen Kunst. Hannover, Rümpler; 10 fr. (connaissance du sujet; défaut d'art dans la composition). — N° 33, 11 août. — Herzog, Abriss der gesammten Kirchengeschichte, I. Erlangen, Besold; 10 fr. (ne tient pas assez compte de l'histoire politique; le culte et le dogme prennent trop de place; style souvent aride). — Schmidt, Georg Witzel. Wien, Braumüller; 2 fr. (monographie intéressante). — Mainlænder, Die Philosophie der Erlœsung. Berlin, Grieben; 12 fr. 50 (se rattache à Schopenhauer, et dénote un esprit fort aventureux). — Schellwien, Das Gesetz der Causalitæt in der Natur, Berlin, Müller; 6 fr. 25 (critique de l'idéalisme). — Wiessner, Vom Punkt zum Geiste! Leipzig, Thomas; 3 fr. 75. Ders. Die wesenhafte oder absolute Realitæt des Raumes. Ebd. 3 fr. 75 (brochures plus ambitieuses qu'utiles). — Wecklein, Ueber die Tradition der Perserkriege. München, Lindauer; 1 fr. 75 (critique du récit d'Hérodote). — Meyer v. Knonau, Aus mittleren u. neueren Jahrhunderten. Zürich, Schulthess; 5 fr. (recueil de bonnes conférences). — Briefwechsel der grossen Landgræfin Caroline von Hessen, her. v. Walther. Wien, Braumüller; 25 fr. (un choix que l'éditeur aurait bien fait de restreindre, où l'on trouve cependant beaucoup de pièces intéressantes). — Xenophontis opera ed. Schenkl, II. Berlin, Weidmann; 3 fr. (bonne éd., mais qui traite souvent le texte avec trop de liberté). — Chipiez, Hist. crit. des origines et de la formation des ordres grecs. Paris, Morel (on regrette que l'auteur soit complétement étranger à la science allemande).

VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE OF CHINESE PRINTED BOOKS

Manuscripts and drawings in the Library of the British Museum,

Par R. K. DOUGLAS.

La rédaction de ce catalogue de livres chinois, le plus considérable qui ait été publié en Europe, a été confiée par les administrateurs du British Museum à M. R. K. Douglas, le savant professeur de langue chinoise du King's College. Il contient le classement par noms d'auteurs, autant que possible, par titres des livres, à leur défaut, de plus de 20,000 ouvrages imprimés ou manuscrits et de dessins chinois. Les soins pris pour rendre ce volume d'une grande clarté et d'un dépouillement facile répondent au travail considérable qu'une telle entreprise a dû exiger du consciencieux compilateur.

Les bibliophiles et les sinologues lui sauront gré d'avoir donné partout en caractères chinois les noms des auteurs et les titres complets des ouvrages, ce qui est indispensable, il ne faut pas l'oublier, mais qui ne s'est encore presque jamais rencontré dans les catalogues de ce genre, pour qu'ils soient intelligibles. Aussi, le catalogue chinois du British Museum, qui forme un grand in-4° de 344 pages, sera reçu avec reconnaissance par le public savant, comme un guide précieux dans cette multitude de textes que nous offre la littérature chinoise.

Projet de création d'une Colonie agricole belge

DANS L'AFRIQUE CENTRALE

MANUEL DU COLON BELGE

Par Emile Reuter, lieutenant aux carabiniers.

Broch. in-8°. — Prix. . . . . 2 fr. 50

HISTOIRE DE FRANÇOIS FAURE

Evêque d'Amiens, prédicateur de la Reine Anne d'Autriche et des cours de Louis XIII et de Louis XIV, conseiller d'Etat, etc., d'après divers documents inédits, 1612-1687, par F. Pouy, membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie; 1876, in-8°.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES INDO-CHINOISES

Sous ce titre vient de se fonder une Société qui a pour but d'encourager et de développer les études relatives aux peuples de la presqu'île indo-chinoise. L'initiative de cette œuvre utile est due à M. le marquis de Croizier, bien connu par ses travaux sur l'art Khmêr et sur les inscriptions cambodgiennes, ainsi qu'à MM. Delaporte, fondateur du musée Khmêr de Compiègne, Aymonier, professeur de cambodgien au Collége des administrateurs-stagiaires à Saigon, etc.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 35 Onzième année 1er Septembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy. N° 275, New Series. 11 août 1877. — H. Rink, Danish Greenland : its People and its Products. London, King et Co., 1877 (C. Markham : L'auteur, un savant distingué, connaît complètement la littérature du sujet et a vécu lui-même longtemps dans ce pays. Livre excellent, édité par R. Brown, écrivain et naturaliste de mérite). — B. Jerrold, The Life of Napoleon III. vol. III. London, Longmans et Co. ; 1877 (E. Coquerel : comme les deux premiers volumes, le 3e n'est pas une histoire, mais une chronique. Moins d'impartialité, plus de passion. Style violent parfois. L'auteur a trop confiance aux écrivains bonapartistes). — Mortimer Collins, his Letters an Friendships with some Account of his Life. Ed. by F. Collins. 2 vols. Low and Co., 1877 (J. Davies : intéressant). — B. Mozley, Ruling Ideas in Early Ages and their Relation to Old Testament Faith. London, Rivingtons, 1877 (G. H. Simcox : M. M. croit au Dieu du christianisme et veut montrer qu'il n'y a rien d'étrange à admettre que l'A. T. vienne de ce Dieu). — Documents relating to the Proceedingsagainst William Prynne in 1634 and 1637. Ed. by R. Gardiner (C. Browne). — Katharine Macquoid, Through Brittany. London, Daldy, Isbiter et Co., 1877 (Betham-Edwards : n'apprend rien de neuf : erreurs). — *Correspondance :* Christian Michael Grein (R. Wülcker), The Asoka Inscriptions (R. Pischel). The suggested Emendation From Kennicott (Cheyne. Cf. le N° préc.) — R. Caldwell, A Comparative Grammar of the Dravidian, or South Indian, Family of Languages. 2e. éd. London, Trübner et Co., 1875 (E. Brandreth).

The Athenæum, N° 2598, 11 août 1877. — The British Association for the Advancement of Science, at Plymonth, 1877. — Fénelon, Archbishop of Cambrai : a Biographical Sketch. Rivingtons (comme la Biographie de Bossuet par le même auteur, celle de Fénelon est un panégyrique et non de l'histoire, en un mot un chapitre d'hagiographie). — A. Comte, System of Positive Polity, 4 vol. Longmans et Co. (au lieu de traduire ces quatre gros volumes mal écrits et mal composés, diffus et pleins de répétitions, il eût mieux valu en donner un abrégé clair et précis, comme H. Martineau a fait pour le « Cours de Philosophie positive ») — W. Hoffmann, Camp, Court and Siege : a Narrative of Personal Adventure and Observation during Two Wars 1861-1865, 1870-1871. Low et Co. (Secrétaire de la légation des États-Unis à Paris pendant l'empire, le siége et la Commune, M. H. a vu bien des choses singulières qu'il raconte avec simplicité et sans réticences). — Louis de Backer, L'extrême Orient au moyen âge. Paris, E. Leroux ; Dabry de Thiersant, Le catholicisme en Chine au viiie s. de notre ère. Leroux (1re notice : deux ouvrages d'une futilité prétentieuse. Le premier est une édition faite sans soin et sans esprit critique. Cf. R. C. n° 20, p. 313). — *Correspondance :* F. Socinus (M. Brady). Hebrew Inscriptions (S. Sharpe).

THE INDIAN ANTIQUARY

A Journal of Oriental Research in Archæology, History, Literature, Languages, Philosophy, etc.

Publié par M. J. BURGESS à Bombay.

Contenu du numéro du mois d'août 1877.

1. — **Archæological Notes, N° XV,** by M. J. Walhouse, Esq.
2. — **Mathurâ Inscriptions,** by F. S. Growse, Esq.
3. — **The Story of Khamba and Thoibi,** by G. H. Damant, Esq.

CORRESPONDENCE AND MISCELLANEA

4. — **Sanskrit and Old Canarese Inscriptions,** by sir Walter Elliott.
5. — **Vedic Sanskrit.**
6. — **« Tâza ba tâza nau ba nau. »**
7. — **Champa,** by H. Y.
8. — **Bijapur,** by W. F. S.
9. — **Kurubhars and Dolmens,** by W. F. S.
10. — **Notes on the Muharram Festival,** by W. F. S.
11. — **Is the Sultan the Khalif?**
12. — **Chamârs and Pankâs.**

BOOK NOTICES

13. — **Kâlidâsa's « Çakunlala »** edited by R. Pischel, by A. C. Burnell, Esq.
14. — **Aboriginal Tribes of the Bombay Presidency.**
15. — **The History of India,** by Prof. Dowson.

16. — **The Indica of Megasthenês,** by J. W. McCrindle, Esq.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

RELATIVES AUX RELIGIONS DE L'ORIENT

Senart (E.). **Essai sur la légende de Bouddha,** son caractère et ses origines. Un beau vol. in-8. . . . . 15 fr.

Note sur quelques termes bouddhiques. Broch. in-8. . . . . . 1 fr.

Summer (Mary). **Histoire du Bouddha Sakya Mouni,** depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec préface et index par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . . . . 5 fr.

Les Religieuses Bouddhistes depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, avec introduction par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande, à. 2 50

Confucius. **Essai historique** par un missionnaire. Rome, in-16. . . . 3 25

Delaporte (F.). **Vie de Mahomet,** d'après le Coran et les historiens arabes. Un beau vol. in-8. . . . . 10 fr.

Perron. **L'Islamisme, son institution, son état présent, son avenir;** publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18, elz. 2 50

Coypel. **Le Judaïsme.** Esquisse des mœurs juives, Croyances, rites religieux, funérailles, etc. Un vol. in-8. . . . . 5 fr.

Laffitte. **Les grands types de l'humanité.** Moïse, Manou, Bouddha, Mahomet, etc., 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

Harlez (de). **L'Avesta,** livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte zend. 2 vol. grand in-8. . . . . 10 fr.

Lefèvre (André). **Essais de Critique générale :** tome I : Religions et Mythologies comparées. Un vol. in-12. . . . . 3 50

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

TOME V

Mélanges Altaïques, par Ch. E. de Ujfalvy. In-8°. . . . 5 fr.
Fragments de Chrestomathie Algonquine. In-8°. — Prix. . . . . 3 fr. 50
Comptes-rendus de la Société pour l'année 1876. Bibliographie, etc. . . . . 2 fr. 50
Le Kalévala, épopée finnoise, traduit sur l'original, par Ch. E. de Ujfalvy, livr. I. . . . . 2 fr. 50

Publié comme *Actes complémentaires* de 1876.

TOME VI

Principes de Phonétique dans la langue finnoise, par Ch. E. de Ujfalvy. In-8°. . . . . 5 fr.
Un vers d'Aristophane, texte persan de la comédie : *Les Acharnanicus,* expliqué par Ladislas Chodzkiewicz. In-8°. 2 fr. 50
Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc., par le prince L.-L. Bonaparte. In-8°. . . . . . . 3 fr. 50
Notes sur les idiomes de la Nouvelle-Calédonie. — Récit en algonquin. — Procès-verbaux. . . . . 3 fr. 50
L'Authenticité du Saint-Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie, par Ch. Clermont-Ganneau. In-8°, fig. . . 2 fr. 50

Publié comme *Actes complémentaires* de 1877.

TOME VII

Traité sur l'accentuation chez les Syriens orientaux, par l'abbé Martin. In-8°, avec texte syriaque. . . . . 5 fr.
Remarques sur certaines notes, certaines observations et certaines corrections dont M. J. Vinson a accompagné l'essai sur la langue basque par F. Ribáry, par le prince Louis-Lucien Bonaparte. In-8°. — Prix. . . . . 3 fr. 50

REVUE DE PHILOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE

Recueil paraissant tous les trois mois en fascicules formant six feuilles d'impression au moins.

Années I et II. . . . . **18 fr. l'année.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris, **20 fr.** — Départements, **22 fr.** — Étranger, **25 fr.**
Un numéro séparé : **6 fr.**

LE FASCICULE 2 DU TOME III VIENT DE PARAITRE

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 36 Onzième année 8 Septembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, nº 276, New Series. 18 août 1877. — E. Dent, Annals of Winchcombe and Sudeley. London, Murray, 1877. (Ch. Waters). — Dr Germann, Die Kirche der Thomaschristen. Gütersloh, 1877 (S. Cheetham : Tous les documents relatifs aux chrétiens de Saint Thomas ont été consultés avec soin et utilisés avec discernement. Récit clair et intéressant). — B. Whetham, Across Central Amerika. London, Hurst and Blackett, 1877 (K. Johnston : Description excellente d'une contrée fort intéressante et encore peu explorée). — M. Kovalevsky, History of the Origin of Local Self-Government in England. Prague, 1877 (S. Ralston : Ce livre russe est très-complet et les faits y sont groupés selon une méthode vraiment scientifique). — W. Story, Castle St. Angelo and the Evil Eye. London, Chapman and Hall, 1877 (W. Davies : Ces deux sujets bien différents sont traités chacun avec érudition et talent). — Autobiographical Recollations of John Bowring, ed. by B. Bowring. London, King and Co., 1877 (A. Wilson : On dirait que l'unique but de l'auteur ait été de montrer dans quelle intimité il vivait avec toutes les illustrations de son temps. Il ne nous apprend rien de neuf à leur sujet). — Christ Church Letters, ed. by B. Sheppard, 1877 (J. King : Introduction détaillée et soignée : notes nombreuses et excellentes. Livre de beaucoup de valeur et d'intérêt). — Don Pascual de Gayangos, Catalogue of the Manuscripts in the Spanish Language in the British Museum. London, 1875 (Morel-Fatio : Notes savantes et proportionnées généralement à l'importance des documents). — *Notes :* Discovery in the British Museum of the first christian Hebrew Grammar. Catalogus codicum manuscriptorum qui liberalitate suæ majestatis Adul Hamid II imperatoris Ottomanorum bibliothecæ universitatis regiæ Budapestiniensis donati sunt (Dr Alex. Blackwell). — *Correspondance :* Ancienne chronique des papes. Découverte d'un Ms. syriaque du N. Testament. — *Science :* E. Senart, Essai sur la légende du Bouddha. Paris, Leroux, 1876 (R. Davids : M. S. n'a pas entièrement résolu ce problème ardu. Néanmoins son livre est plein d'aperçus élevés, de résultats durables, et jette un jour nouveau et inattendu sur cet important chap. de l'histoire des religions.)

The Athenæum, Nº 2599, 18 août 1877. — A. Thomson, Adress delivered at the Plymouth Meeting of the British Association for the Advancement of Science, 1877 (discours sur les progrès de l'embriologie et examen de la théorie de l'évolution). — E. Dent, Annals of Winchcombe and Sudeley. Murray. — Marquis of Lorne, The Book of Psalms literally rendered in Verse. Macmillan and Co. (C'est, après tout, le meilleur psautier rimé que nous possédions). — M. Campanella, Life in the Cloister, in the Papal Court, and in Exile. Bentley and Son (Très-intéressante la première partie du livre où l'auteur explique pour quels motifs il fut exilé d'Italie). — L. Hopkins, Elementary Grammar of the Turkish Language. Trübner and Co.; E. Arnold, A Simple Translitered Grammar of Turkish Language (Le 1er livre — un abrégé de grammaire turque, avec des exemples écrits en caractères arabes et anglais, — est clair et habilement fait. Le 2e est un excellent « vade mecum »). — J. Waddington, Congregational History, 1700-1800. Longmans et Co. (Quoique dissident orthodoxe, l'auteur est plein de tolérance quand il juge les opinions des autres). — Denkwürdigkeiten des Staatskanzlers Fürsten, von Hardenberg, herausg. von L. von Ranke. Leipzig, Duncker u. Humblot (Le premier et le quatrième vol. sont de Ranke et contiennent une histoire sommaire de la Prusse, de 1792 à 1813. Les deux autres sont de H.). — L. de Backer, L'Extrême Orient au moyen âge; Dabry de Thiersant, Le catholicisme en Chine au viiie s. de notre

ère. Paris, Leroux (2e art. Ce second ouvrage dénote la même ignorance profonde que nous signalions dans le premier : exemples). — *Notes :* Shakespeare et Milton (J. Hales). Invention de l'imprimerie. (J. Laird). W. Longmann (not. nécrol.).

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE

TOME V

Mélanges Altaïques, par Ch. E. de Ujfalvy. In-8°. . . . 5 fr.
Fragments de Chrestomathie Algonquine. In-8°. — Prix. . . . . 3 fr. 50
Comptes rendus de la Société pour l'année 1876. Bibliographie, etc. . . . . 2 fr. 50
Le Kalévala, épopée finnoise, traduit sur l'original, par Ch. E. de Ujfalvy, livr. I. . . . . 2 fr. 50

Publié comme *Actes complémentaires* de 1876.

TOME VI

Principes de Phonétique dans la langue finnoise, par Ch. E. de Ujfalvy. In-8°. . . . . 5 fr.
Un vers d'Aristophane, texte persan de la comédie : *Les Acharnanicus,* expliqué par Ladislas Chodzkiewicz. In-8°. 2 fr. 50
Observations sur le basque de Fontarabie, d'Irun, etc., par le prince L.-L. Bonaparte. In-8°. . . . . . . 3 fr. 50
Notes sur les idiomes de la Nouvelle-Calédonie. — Récit en algonquin. — Procès-verbaux. . . . . 3 fr. 50
L'Authenticité du Saint-Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie, par Ch. Clermont-Ganneau. In-8°, fig. . . 2 fr. 50

Publié comme *Actes complémentaires* de 1877.

TOME VII

Traité sur l'accentuation chez les Syriens orientaux, par l'abbé Martin. In-8°, avec texte syriaque. . . . . 5 fr.
Remarques sur certaines notes, certaines observations et certaines corrections dont M. J. Vinson a accompagné l'essai sur la langue basque par F. Ribáry, par le prince Louis-Lucien Bonaparte. In-8°. — Prix. 3 fr. 50

REVUE DE PHILOLOGIE ET D'ETHNOGRAPHIE

Recueil paraissant tous les trois mois en fascicules formant six feuilles d'impression au moins.

Années I et II. . . . . **15 fr. l'année.**

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris, **20 fr.** — Départements, **22 fr.** — Étranger, **25 fr.**
Un numéro séparé : **6 fr.**

LE FASCICULE 2 DU TOME III VIENT DE PARAITRE

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 37 Onzième année 15 Septembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, N° 277, New Series. 25 août 1877. — W. Blades, The Biography and Typography of William Caxton, England's First Printer. London, Trübner and Co., 1877; The Dictes and Sayings of the Philosophers. London, E. Stock, 1877 (R. Graves : Le premier livre est le complément indispensable d'un ouvrage précédent du même auteur sur la vie et l'imprimerie de W. C. (1861); le second donne le fac-simile du premier livre imprimé en Angleterre par W. C., en 1477). — De Vogüé, Syrie, Palestine, Mont Athos. Paris, Plon, 1876 (E. Palmer : Pour ceux qui ne connaissent pas l'Orient personnellement, ce livre est, jusqu'à présent, le meilleur moyen de placer les faits de l'Ecriture dans leur vraie lumière). — Tales and Legends of Saxony and Lusatia, by W. Westall, London, Griffith and Farran, 1877 (D. Fitzgerald : Légendes sur les nymphes, traduites de l'allemand. Paraphrase élégante). — Matthaei Parisiensis, Monachi S. Albani, Chronica Majora. Ed. by H. Luard, vol. III, 1216-1239. London, Longmans and Co., 1876; On the Relations between England and Rome during the earlier Portion of the Reign of Henri III, by H. Luard. Cambridge, Deighton, Bell and Co., 1877 (G. Warner : ce troisième vol. est édité avec autant de soin, et a encore plus de valeur historique que les précédents. Il eût dû être précédé d'une introduction résumant le livre). — *Correspondance :* L'aiguille de Cléopâtre (J. Micklethwaite). Livres sur le Groënland (L. Smith). Van der Meer (H. Vallis). — *Science :* A. Wigand, Der Darwinismus und die Naturforschung Newtons und Cuviers. Braunschweig, F. Vieweg u. S. 1875-7; G. v. Gi'zycki, Philosophische Consequenzen der Lamarck-Darwinischen Entwickelungstheorie. Leipzig, C. Winter, 1876; E. v. Hartmann, Wahrheit u. Irrthum im Darwinismus. Berlin, C. Duncker, 1877 (J. Sully : Le premier livre est une réfutation de D.). — Hovelacque's Science of Language, transl. by A. Keane. London, Chapman and Hall, 1877 (A. Sayce : Livre entièrement recommandable par sa clarté, sa solidité et la justesse de la méthode. Bonne traduction avec notes : les remarques sur les langues sémitiques sont très-faibles).

The Athenæum, n° 2600, 25 août 1877. — The Complete Poems of Sir Philip Sidney. Ed. by B. Grosart. 3 vols. Chatto and Windus (édition soignée). — The Psalms, with Introductions and Critical Notes. By A. Jennings and W. Lowe Ps. i.-lxxii. Macmillan and Co. (Bon compendium qui résume clairement tout ce qui a été dit sur le sujet, mais ne fait pas avancer la question). — The Cheap Dinner, transl. from the German in to Hungarian and English; Allegory and Fables by Fáy, transl. from the Hungarian in to English and German, by E. Butler. Haughton and Co. (excellent; vrai tour de force.) — Historical Records of the Second Royal Surrey or Eleventh Regiment of Militia. Compil. by J. Davis. Ward and Co. (bien fait et utile). — L. de Robert. Etude philologique sur les inscriptions cunéiformes de l'Arménie. Paris, Leroux (l'auteur n'est pas assez versé dans les langues sémitiques et spécialement en assyrien pour pouvoir aborder avec succès un pareil problème). — J. Paterson, Commentaries on the Liberty of the Subject, and the Laws of England relating to the Security of the Person. 2 vols. Macmillan and Co. (Livre bien écrit et utile aux légistes comme aux laïques). — *Correspondance :* Servet et Calvin (R. Weldon). Thèses de doctorat (de MM. l'abbé Duchesne, Bergaigne et A. Darmesteter.)

Literarisches Centralblatt, n° 34, 18 août. — Bærenbach, Herder als Vorgænger Darwin's. Berlin, Grieben; 1 fr. 90 (l'auteur de ce petit travail attribue beaucoup trop d'importance à sa découverte). — Bertling,

Philosophische Briefe. Bonn, Cohen; 6 fr. 25 (un ouvrage qui rend assez bien compte de certaines doctrines contemporaines, mais qui au fond n'est pas aussi hardi que l'auteur le pense). — Lebrecht, Bether, die fragliche Stadt im hadrianisch-jüdischen Kriege. Berlin, Cohn; 3 fr. 75 (monographie très-instructive, indépendamment de ses résultats positifs). — Keller, Pfahllauten, 7. Bericht. Zürich, Oreli; 10 fr. (nouvelle et très-bonne publication de la Société des antiquaires de Zurich). — Kneisel, Leitfaden der historischen Geographie. Berlin, Weidmann; 5 fr. (très-médiocre). — Bulle, Geschichte der neuesten Zeit, II. Leipzig, Veit (bonne lecture). — Sepp, Gœrres u. seine Zeitgenossen. Nordlingen, Beck (fait ressortir le côté libéral du caractère de Gœrres; livre riche en documents de toute sorte). — Lenormant, Les Syllabaires cunéiformes; éd. critique classée pour la première fois méthodiquement. Paris, Maisonneuve (l'article conteste à M. L. la primauté de l'entreprise et le caractère méthodique de la publication). — Unger, Heilagra manna sœgur. Christiania, Bentjen (nouvelle et excellente contribution à la littérature nordique). — Wackernell, Walther von der Vogelweide in Oesterreich. Innsbruck, Wagner; 2 fr. 50 (manque de critique). — Compart, Die Sagenüberlieferungen in den Tristan-Epen. Güstrow, Opitz (ne contient rien de neuf; l'auteur de l'article confond lui-même les différentes traditions). — Xantopoulos, ἡ διδασκαλία τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Smyrna (recommande les méthodes rationnelles et scientifiques). — Kahn, Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz, III. Zurich, Staub (excellent ouvrage).

Literarisches Centralblatt, n° 35, 25 août. — Stade, Ueber die alttestam. Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode. Leipzig, Vogel; 1 fr. (un discours scolaire qui résume bien le sujet). — Caspari, Quellen zur Geschichte des Taufsymbols, II. III. Christiania, Malling (bon recueil de documents). — Heracliti Ephesii reliquiæ, recensuit Bywater. Oxford, Clarendon (bonne édition, qui manquait encore, malgré les récents travaux sur Héraclite). — Gœring, System der Kritischen Philosophie. Leipzig, Veit; 5 fr. 70 (2ᵈ vol. qui traite de la méthode philosophique; ouvrage fortement pensé et bien écrit). — Sédillot, Histoire générale des Arabes, 2ᵉ éd., I. II. Paris, Maisonneuve (n'est pas à la hauteur de la science). — Henne-am-Rhyn, Kulturgeschichte, I. II. Leipzig, Wigand; 11 fr. 25 (embrasse l'histoire de l'antiquité; un 3ᵉ vol. comprendra le moyen âge; très-bon livre). — Zeissberg, Kleinere Geschichtsquellen Polens im Mittelalter. Wien, Gerold (bon recueil de documents). — Moltke, Briefe aus Russland. Berlin, Paetel; 5 fr. (d'un intérêt très-varié). — Leffler, Om ν-omljudet af ĭ, ī och ei i de nordiska spraken. I. Upsala (bonne étude que l'auteur promet de continuer). — Robert, Etude philologique sur les inscriptions cunéiformes de l'Arménie. Paris, Leroux (solution manquée d'un problème difficile). — L.-L. Bonaparte, Observations sur le basque de Fontarabie. Paris, Leroux (travail très-sérieux). — Douglas, Chinesische Sprache u. Literatur, bearbeitet von Henkel. Iena, Dufft; 6 fr. 25 (l'ouvrage anglais est insuffisant; l'auteur de l'éd. allemande est incompétent). — Eitel, A Chinese dictionary in the Cantonese dialect, I. London, Trübner (très-bon et très-utile). — Raszmann, Die Niflungasaga u. das Nibelungenlied. Heilbronn, Henninger; 6 fr. 25 (l'auteur de l'article a soutenu autrefois et soutient encore des opinions contraires). — Ten Brink, Geschichte der englischen Literatur, I. Berlin, Oppenheim; 5 fr. (très-bon). — Kraus, Kunst u. Alterthum in Elsass-Lothringen, I. 2. Strassburg, Schmidt; 12 fr. 50 (moins d'inexactitudes que dans la première partie).

DERNIÈRES PUBLICATIONS
RELATIVES A L'EXTRÊME ORIENT

L'extrême Orient au moyen âge, d'après les manuscrits d'un Flamand de Belgique, moine de Saint-Bertin à Saint-Omer, et d'un prince d'Arménie, moine de Prémontré à Poitiers, par M. Louis de Backer. Un vol. in-8° de 502 pp. . . . . 10 fr.

Guillaume de Rubrouck, ambassadeur de saint Louis en Orient; récit de son voyage, traduit de l'original latin et annoté par M. Louis de Backer. Un vol. in-18, elz. . . . . 5 fr.

Journal d'une mission en Corée, par Koei-Ling, ambassadeur de S. M. l'Empereur de la Chine près la Cour de Corée en 1866, traduit du chinois par F. Scherzer, interprète-chancelier. In-8° avec carte. 5 fr.

Les Tou-Kioue (Turcs). Documents historiques traduits du chinois par Saint-Julien. Un vol. in-8°. . . . . 5 fr.

Le Catholicisme en Chine au viii^e siècle de notre ère avec une nouvelle traduction de l'inscription de Si-ngan-Fou, accompagnée d'une grande planche, par P. Dabry de Thiersant, consul de France. Un vol. gr. in-8°. . . . . 5 fr.

La piété filiale en Chine, par P. Dabry de Thiersant. Charmant petit volume in-18, elz., orné de 25 vignettes chinoises. . 5 fr.

Dictionarium linguæ sinicæ latinum cum brevi interpretatione gallica ex radicum ordine dispositum. Un vol. de 784 pages, Ho-Kièn-Fou. In-8°. . . . . 70 fr.

Dictionnaire alphabétique chinois-français de la langue mandarine vulgaire, par A.-M. H. Un vol. in-8° de 1,754 pages. Prix. 55 fr.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

Voyage dans l'empire d'Annam, traduit du russe par Louis Léger, professeur à l'École des Langues.

Fera partie du tome VII des Publications de l'École des Langues orientales.

Le pays d'Annam, par M. Luro. Un vol. in-8°.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 38 Onzième année 22 Septembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

PERIODIQUES

The Academy, n° 278, New Series. 1er septembre 1877. — A Dictionary of Christian Biography, Literature, Sects and Doctrines, being a Continuation of the Dictionary of the Bible. Ed. by W. Smith and H. Wace. Vol. I. A-D. London, J. Murray, 1877 (R. Littledale : Comme le dict. des antiquités chrétiennes, celui-ci s'arrête au viiie s. Mais ici l'inconvénient est plus grave. Les articles sont de valeur bien inégale. La bibliographie est souvent insuffisante). — Ch. Loftus, My Life from 1815 to 1849. 2 vols. London, Hurst and Blackett, 1877 (J. Davies : plus amusant que profond). — Rév. A. Johnson, The Normans in Europe. London, Longmans, 1877 (H. Hewlett : Livre un peu trop condensé, excellent néanmoins et que nous recommandons chaudement). — The Unrivalled Classical Atlas; The World Classical Atlas. London, W. and A. Johnston; H. Tozer, Classical Geography. London, Macmillan, 1877 (C. Boase : Impression claire et agréable. Mais il fallait indiquer, dans une préface, les autorités dont on s'est servi pour dresser les cartes. La géographie class. de M. T. est un résumé fort bien fait). — L. Brueyre, Contes populaires de la Grande-Bretagne. Paris, Hachette et Cie, 1875 (A. Lang : Choix ingénieux et heureux. Esprit critique. Considérations intéressantes sur le sens et l'origine de ces contes. La ressemblance entre les contes ariens et non ariens est trop laissée dans l'ombre). — Accounts of the Lord High Treasurer of Scottland. Ed. by Th. Dickson. Vol. I. 1473-1498 (E. Peacock : Edition soignée, munie d'une très-bonne préface et d'un glossaire fort utile). — Public Libraries of the United States of America. Special Report, Department of the Interior, Bureau of Education. Washington, 1876. — *Correspondance*. Légendes babyloniennes sur la création (W. Boscawen : Donne la traduction et l'explication de la première tablette et parlera dans une prochaine lettre du contenu de la cinquième et de leur date probable). — Grote sur la constitution athénienne (B. Bosanquet). — *Science* : G. von Gi'zycki, Philosophische Consequenzen der Lamarck-Darwinischen Entwickelungstheorie. Leipzig, C. Winter, 1876; E. von Hartmann, Wahrheit und Irrthum im Darwinismus. Berlin, C. Duncker, 1877 (J. Sully : Le premier livre est l'apologie du darwinisme, le second le développement des idées contenues dans la Philosophie de l'Inconscient). — Sir A. Grant, Aristotle. London, W. Blackwood and Sons, 1877 (I. Bywater : Excellent livre de vulgarisation). — Clementis Romani Epistulæ, ed. A. Hilgenfeld. Lipsiæ, 1876 (C. Russell; cf. Rev. crit., n° 16, 1877).

The Athenæum. N° 2601, 1er septembre 1877. — Ch. Swinburne, A Note on Charlotte Brontë. Chatto and Windus (livre de haute critique). — Calendar of Letters, Despatches and State Papers relating to the Negotiations betwen England and Spain, preserved in the Archives at Simancas and Elsewhere. Vol. III, part. II. Henry the Eighth, 1527-9. Ed. by P. de Gayangos. Longmans and Co. (documents nouveaux et fort intéressants : plusieurs néanmoins ne se rapportent qu'indirectement à l'histoire d'Angleterre, quelques-uns auraient dû être résumés plutôt que transcrits tout au long). — The Holy Bible, containing the Old and New Testaments, ed. by T. K. Cheyne, S. Driver, R. Clarke and A. Goodwin (publication hâtive. Omissions. Choix peu judicieux et arbitraire entre les diverses solutions proposées. Le N. T. est mieux édité). — W. Whitney, Essentials of English Grammar, for the Use of Schools. King and Co. (Rien de neuf. L'étymologie historique complètement ignorée. Style clair et simple). — C. Ingleby, Shakespeare : The Man and the Book. Trübner and Co. (Contribution intéressante à la critique shakspearienne).

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 39 Onzième année 29 Septembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, rue Bonaparte, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy. N° 279, New Series, 8 septembre 1877. — A. Swinburne, A Note on Charlotte Brontë. London, Chatto and Windus, 1877 (E. Dowden : On dirait que la devise de M. S. soit : « Admire-moi et tout ce que j'admire, sinon je choisis certain animal odorant de l'histoire naturelle et je vous prends après lui. » Cf. R. C., n° 38, anal. de l'Athenæum). — R. Douglas, Catalogue of Chinese Printed Books, Manuscripts, and Drawings in the Library of the British Museum. London, Longmans and Co., 1877 (J. Legge : Selon le plan adopté dans les autres catalogues de cette bibliothèque. Excellent). — Ch. Durier, Le Mont-Blanc. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877 (D. Freshfield : Histoire intéressante et complète de la découverte, de l'attaque et de la conquête de M. B.) — H. Elliot, The History of India, astold by its own Historians. The Muhammadan Period. Ed. et continué par J. Dowson. Vol. VII. London, Trübner and Co., 1877 (F. Goldsmid : n'a pas moins de valeur que les vol. précédents). — A. Hilgenfeld, Historisch-Kritische Einleitung in das Neue Testament. Leipzig, Fues (R. Drummond : ouvrage complet à tous égards et très-utile. Jugements modérés, impartiaux et fondés). — G. Denison, A History of Cavalry from the Earliest Times, with Lessons for the Future. London, Macmillan and Co., 1877 (C. Wilson : La partie historique est particulièrement intéressante. Les conclusions méritent aussi d'attirer l'attention. Cf. R. C., n° 37, anal. de l'Athenæum). — *Notes :* Luigi Grisostomo Ferrucci (R. Ellis : not. nécr.). — *Correspondance :* Lettre d'Egypte (R. Michell). — *Science :* E. Simcox, Natural Law; an Essay in Ethics. London, Trübner and Co., 1877 (C. Read : « Mine de suggestions », mais style obscur). — Dastour Jamaspji, Pahlavi, Gujarâti and English Dictionary. Vol. I. London, Trübner and Co., 1877 (E. West : Livre indispensable à tous ceux qui étudient le pehlvi, Parsis ou Européens. Quelques erreurs).

The Athenæum. N° 2602, 8 septembre 1877. — Memorials of the Discovery and Early Settlement of the Bermudas ac Somers Islands, 1515-1685, compil. by J. Lefroy. Longmans and Co. (contribution intéressante à l'histoire des colonies anglaises). — J. Lightfoot, S^t Clement of Rome. Macmillan and Co. (supplément à l'édition des épîtres de Clément publ. en 1869, contenant le nouveau texte trouvé dans un ms. de Constantinople et publié par Bryennius en 1875. Cf. R. C., n° 16, art. 67). — J. Chanter, Lundy Island : a Monograph, Descriptive and Historical. Cassell, Petter and Galpin (publication bienvenue). — Supernatural Religion : an Inquiry into the Reality of Divine Revelation. Vol. III. Longmanns and Co. (traité : 1° des Actes des Apôtres; 2° de l'évidence des miracles dans les Epîtres et l'Apocalyse; 3° de la Résurrection et de l'Ascension du Christ. Connaissance approfondie du sujet, critique acérée, beaucoup d'habileté, trop de raisonnement. Cf. R. C., n°   , anal. de l'Athenæum). — W. Story, Castle S^t Angelo; and the Evil Eye. Chapman and Hall (intéressant, quelques bévues. Cf. R. C., n°   , anal. de l'Athen.). — C. Geikie, The Life and Words of Christ. King and Co. (deux beaux vol. agréables à lire. Descriptions excellentes. L'auteur connait les livres allemands et anglais sur le même sujet. Pas de critique. Point de vue conservateur). — J. Blunt, Dursley and its Neighbourhood. Simpkin, Marshall and Co. (pas de recherches originales, bonne compilation). — G. Autenrieth, An Homeric Dictionary for Use in Schools and Colleges, transl. by P. Keep. Macmillan and Co. (manque un peu de clarté, étymologies suspectes parfois. Excellentes gravures d'après d'anciennes médailles, gemmes, etc.) — *Notes :* M. Thiers (not. nécr.) Shakespeare Notes. — *Correspondance :* Lettre de Naples (H. W.). The Anglo-Saxon Chronicle. (H. Howorth).

DERNIÈRES PUBLICATIONS
RELATIVES A L'EXTRÊME ORIENT.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 40 Onzième année 6 Octobre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

OUVRAGES COURONNÉS
PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

LES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

Publiées sous la direction de M. AD. REGNIER, membre de l'Institut,

SUR LES MANUSCRITS, LES COPIES LES PLUS AUTHENTIQUES
ET LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS

Avec variantes, notes, notices, portraits, fac-simile, etc.

CHAQUE VOLUME, FORMAT IN-8°, SE VEND SÉPARÉMENT

Extrait du Rapport présenté à l'Académie française dans sa séance annuelle du 3 août 1877.

Un prix nouveau, un prix de 4,000 francs, dû à la générosité de feu M. Archon-Despérouses, était pour la première fois, cette année, à la disposition de l'Académie qui, laissée libre d'en déterminer l'emploi, l'avait affecté à encourager et à récompenser des travaux de philologie.

« L'Académie, disait dans son dernier rapport annuel mon cher et vénéré prédécesseur, M. Patin, que je ne saurais trop vous rappeler, l'Académie sera mise ainsi à même d'honorer plus directement qu'il ne lui a encore été donné de le faire, toute une classe d'ouvrages qui ont un titre particulier à son intérêt, ceux où, sous des formes très-diverses, lexiques, grammaires, dissertations, éditions critiques, etc., on s'applique aujourd'hui avec tant d'ardeur et de méthode, à l'étude de notre langue et de ses monuments de tout âge. »

Les éditions critiques étant spécialement et nominativement comprises dans les prévisions du programme, celles des *Grands écrivains de la France*, que publie la maison Hachette, et dont notre savant confrère, M. Adolphe Regnier de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dirige depuis seize ans le travail, avec tant de compétence et d'autorité, semblaient, à tous égards, s'imposer d'elles-mêmes au choix de l'Académie.

« Pour la pureté, l'intégrité parfaite, l'authenticité du texte, aucun soin ne nous paraîtra superflu, aucun scrupule trop minutieux », disaient en 1861 les éditeurs de cette grande publication, dans un prospectus rempli de séduisantes promesses, dont aucune, en effet, n'a manqué d'être fidèlement tenue. Le monument n'est pas achevé; mais il semble l'être, à voir et à compter les chefs-d'œuvre que contiennent déjà les cinquante volumes publiés jusqu'à ce jour.

Corrigées presque toutes sur les éditions princeps, et quelques-unes même sur des textes originaux, les *Mémoires de Saint-Simon*, par exemple, dont le manuscrit autographe n'a pas été payé moins de 75,000 francs, ces éditions nouvelles sont toutes notablement améliorées, et des fautes anciennes qui menaçaient de se perpétuer, en se renouvelant sans cesse, ont pu disparaître enfin dans les œuvres de Corneille et de Racine, dans celles de Saint-Simon surtout et du cardinal de Retz.

La plus grande part de ce grand travail revient certainement à M. Adolphe Regnier, qui a vu tout, et tout revu lui-même, avec sa rare expérience de linguiste et de philologue; mais il ne pouvait tout faire, et, sans attendre que l'Académie en exprimât la volonté, il a, le premier, manifesté le désir que la participation de ses collaborateurs fût hautement reconnue et mentionnée publiquement, à leur louange.

Les savantes notices et les excellents classiques de M. Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut, de M. Charles Marty-Laveaux et de M. Paul Mesnard, de MM. G. Servois et Jules Gourdault, ajoutent considérablement au mérite de cette publication. Un souvenir particulier et un témoignage public de douloureux regret sont dus encore à six écrivains dont le concours avait été réclamé et que la mort est venue arracher prématurément à la tâche qu'ils promettaient de bien remplir : à notre ancien confrère, M. Monmerqué, à MM. Gilbert, Eugène Despois, Sommer et Alphonse Feillet; au plus cher enfin, au plus dévoué des collaborateurs de M. Adolphe Regnier, à son jeune et malheureux fils.

Je n'ai rendu justice qu'à demi à M. Adolphe Regnier en disant qu'à l'heure où l'Académie le récompensait sans partage, c'est de ses collaborateurs qu'il était le premier à se préoccuper lui-même. Il me reprocherait, sans doute, de trahir le secret de sa généreuse abnégation; comment me taire pourtant, quand je sais que, partageant encore son prix avec d'autres collaborateurs, non moins dévoués mais plus modestes, il leur en a distribué tout l'argent, n'en gardant pour lui que l'honneur?

CATALOGUE DE LA COLLECTION

I. OUVRAGES COMPLETS :

CORNEILLE (Pierre) : *Œuvres*, nouvelle édition, par Ch. Marty-Laveaux. 12 volumes et un album. 90 fr.
Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50.

MALHERBE : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Ludovic Lalanne. 5 volumes et un album . . . . 37 fr. 50
Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50.

RACINE (Jean) : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Paul Mesnard. 8 volumes, la musique des chœurs d'*Athalie* et un album. . . . . 65 fr
Chaque volume et l'album se vendent séparément 7 fr. 50; la musique, 5 fr.

SÉVIGNÉ (Mme de) : *Lettres de Mme de Sévigné*, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué. Nouvelle édition. 14 volumes et un album. . . . . 105 fr.
Chaque volume se vend séparément 7 fr. 50; l'album, 15 fr.

II. OUVRAGES EN COURS DE PUBLICATION :

LA BRUYÈRE : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. G. Servois. 3 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.
Les deux premiers volumes sont en vente.

LA ROCHEFOUCAULD : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. D.-L. Gilbert et J. Gourdault. 3 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.
Les deux premiers volumes sont en vente.

MOLIÈRE : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. E. Despois. Environ 10 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.
Les trois premiers volumes sont en vente.

RETZ (Cardinal de) : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. A. Feillet et J. Gourdault. 8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.
Les quatre premiers volumes sont en vente.

III. OUVRAGES SOUS PRESSE :

LA FONTAINE : *Œuvres*, nouvelle édition, par MM. Julien Girard et Desfeuilles. Environ 8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

PASCAL : *Œuvres*, nouvelle édition, par M. Faugère. Environ 8 volumes à 7 fr. 50 le volume et un album.

IV. OUVRAGE EN PRÉPARATION :

SAINT-SIMON (Duc de) : *Mémoires complets et authentiques*, par M. A. Chéruel.

II

LETTRES INÉDITES DE MADAME DE SÉVIGNÉ

EXTRAITES D'UN ANCIEN MANUSCRIT

Publiées pour la première fois par M. CH. CAPMAS dans le format et sur le même papier que les Grands Écrivains de la France.

DEUX VOLUMES IN-8 : 15 FR.

Extrait du rapport présenté à l'Académie française dans sa séance annuelle du 3 août 1877.

Pendant que M. de Chantelauze acquérait, dans la petite ville de Cluny, le journal manuscrit du médecin de Marie Stuart, par une bonne fortune égale, analogue au moins, à quelques lieues de là, dans un département limitrophe, M. Charles Capmas, professeur à la faculté de droit de Dijon, dé-

couvrait, au milieu d'objets vulgaires, dans l'étalage d'une marchande de vieux meubles, un autre manuscrit en six volumes, contenant une partie considérable de la correspondance de Mme de Sévigné ; plus des lettres inédites importantes ; plus, enfin, pour les parties déjà connues, des restitutions du plus grand intérêt.

Il y a eu, dans cette affaire, une part de mérite et une part de bonheur, disait un de nos éminents confrères, très-grand ami de Mme de Sévigné, en exposant devant l'Académie les titres de M. Capmas, et en parlant de lui comme M. Capmas, à coup sûr, n'eût pas mieux parlé de M. de Sacy, le maître à tous en la matière.

La part du bonheur a été de découvrir le manuscrit.

Une fois le manuscrit trouvé, la part du mérite est d'avoir su, profitant de la découverte, la présenter au public précédée d'une introduction remarquable et accompagnée de notes excellentes, dues à un long travail de patiente érudition et de sagacité critique qu'on ne saurait trop louer.

Sur les vingt et une lettres tout à fait nouvelles publiées par M. Capmas, il en est plusieurs que leur grâce exquise place de droit à côté des meilleures que l'admiration publique ait depuis longtemps adoptées. Toutes contribuent à compléter l'œuvre de Mme de Sévigné en complétant l'histoire de sa vie, la dernière ne s'arrêtant qu'avec sa vie même.

III

ŒUVRES COMPLÈTES DE SHAKESPEARE

Traduites de l'anglais par M. E. MONTÉGUT ; 10 vol. in-18 jésus.

Chaque volume se vend séparément . . . . 3 fr. 50

Les tomes I, II et III comprennent les comédies; les tomes IV, V et VI, les tragédies; les tomes VII, VIII et IX, les drames; le tome X, Cymbeline, les poëmes, les petits poëmes et les sonnets.

Les *Œuvres dramatiques*, traduction de M. E. Montégut, ont été publiées en trois volumes grand in-8, richement illustrés :

Tome I : les comédies, — Tome II : les tragédies. — Tome III : les drames.

Chaque volume se vend séparément. . . . . 8 fr.

Extrait du Rapport présenté à l'Académie française dans sa séance annuelle du 3 août 1877.

La traduction en dix volumes des *Œuvres complètes de Shakespeare*, par M. Émile Montégut, était l'œuvre capitale de ce concours ; l'Académie l'a couronnée sans partage, aimant ainsi à récompenser tout à la fois, non-seulement un bon ouvrage, mais un bon écrivain depuis longtemps distingué par elle et que tant d'autres titres recommandaient à son estime.

IV

ÉTUDE SUR L'UNE DES ORIGINES DE LA MONARCHIE PRUSSIENNE

OU LA MARCHE DE BRANDEBOURG SOUS LA DYNASTIE ASCANIENNE

Par M. E. LAVISSE,

Maître de conférences à l'École normale supérieure.

Un volume in-8°. . . . . 5 fr.

Extrait du Rapport présenté à l'Académie française dans sa séance du 3 août 1877.

« C'est une des périodes les plus ignorées de l'histoire de Prusse que M. Ernest Lavisse a, non pas renouvelée mais retrouvée, et qu'il a publié sous ce titre : *Etude sur l'une des origines de la monarchie prussienne, ou la Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne.* Rien dans ce livre, aux yeux du patriotisme le plus délicat et le plus susceptible, n'était de nature à empêcher l'Académie de couronner un travail très-neuf et très-solide qui, à tous égards, ne peut que faire honneur à notre école historique contemporaine.

« La guerre est l'industrie nationale de la Prusse », a dit Mirabeau avec le sûr coup d'œil et la précision du génie, dans son livre sur la monarchie de Frédéric le Grand. Cette malheureuse condition d'existence se retrouve à chaque pas dans l'histoire, si bien racontée par M. Lavisse, des vieux margraves ascaniens, toujours forcés de se battre pour vivre et de conquérir pour ne pas être conquis. Ici, du moins, il ne s'agit que de nobles luttes et de courageux efforts qui ont suscité de grandes vertus morales, et bien servi dès lors la cause de la civilisation.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 41 Onzième année 13 Octobre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy. N° 280, New Series. 15 septembre 1877. — A. Knight, The Life of Christopher Columbus. London, Burns and Oates, 1877 (M. Creighton : Ce livre, écrit par un jésuite, n'a pas pour but d'étendre nos connaissances historiques ou géographiques, mais plutôt de peindre le caractère et la haute piété de C. C. Style sobre, austère. Naïvetés). — F. Hall, On English Adjectives in able. London, Trübner and Co., 1877 (W. Skeat : excellent). — Calendar of State Papers relating to Ireland of the Reign of James I, 1611-1614. Ed. by C. Russell. London, Longmans and Co., 1877 (S. Gardiner : de grande valeur, quoique moins intéressant que les vol. précédents). — S. Manning, American Pictures, drawn with Pen and Pencil. London, Religious Tract Society, 1876 (W. Cheadle : L'auteur ne nous apprend rien qui n'ait été déjà dit aussi bien et peut-être mieux. Livre écrit dans un esprit très-religieux). — A Primaeval British Metropolis. Bristol, Kerslake and Co., 1877 (A. Martin : description faite avec beaucoup de soin; remarques excellentes). — The Works of Robert Burns. Vol. I, Pœtry. Edinburg, Paterson, 1877 (W. Rossetti : édition faite *con amore* et complète. Ce 1er vol. contient 7 pièces nouvelles. Au lieu de notes au bas des pages, il eût mieux valu mettre à la fin un lexique de tous les scotticismes). — Recollections of S. Breck (1771-1862). Ed. by H. Scudder. London, Trübner and Co., 1877 (T. Hughes : l'auteur a été en rapport avec de très-hauts personnages, mais il ne sait pas faire revivre le passé. — *Notes :* Thiers (not. nécrol. E. Coquerel). — *Correspondance.* Ancienne chronologie papale (E. Birks). — *Science :* F. Tubino, Los Aborigenes Ibéricos ó los Beréberes en la Peninsula. Madrid, 1876 (W. Webster : hypothèse sujette à caution, intéressantes citations des auteurs espagnols, remarques importantes). — Bruchstücke einer Vorhieronymianischen Uebersetzung der Petrusbriefe. Verœff. v. L. Ziegler. München, Sraub, 1877 (W. Sanday : édit. soignée et curieuse.) — N° 281, New Series 22 septembre 1877. — J. Friedrich, Geschichte des Vatikanischen Konzils. Sr. B. Bonn, Neusser, 1877 (Acton : description minutieuse et pleine de détails, faite à un point de vue purement théologique et sans souci des problèmes sociaux et politiques soulevés à cette occasion). — The Plays and Poems of Cyril Tourneur. Ed. by J. Collins. 2 vols. Chatto and Windus, 1877 (E. Gosse : bonne édition; introduction critique et notes excellentes. Cf. R. C., n°   , anal. de l'Athen.) — E. de Leon, The Khedive's Egypt : or the Old House of Bondage under New Masters. London, Sampson Low and Co., 1877 (A. Wilson : ce livre est aussi soigné que celui de M. J. Mc Coan, et plus agréable à lire, plus clair. Tableau exact et complet de l'Egypte actuelle). — J. Seidemann, Dr. M. Luther's erste und ælteste Vorlesungen über die Psalmen aus den Jahren 1513-1516. Dresden, v. Jahn, 1876 (R. Buddensieg : conférences faites par L. peu après avoir pris ses grades de docteur. Commentaire latin des Ps., encore inédit). — Memorials of the Discovery and Early Settlement of the Bermudas or Somers Islands, 1515-1685. Comp. by Lefroy. London, Longmanns and Co., 1877 (N. Sainsburg : publication intéressante et bienvenue). — *Notes :* M. Thiers historien (G. Monod). — *Correspondance :* Le temple de Siva à Tanjore (T. Fowler). — *Science :* E. Caird, A Critical Account of the Philosophy of Kant. Glasgow, Maclehose, 1877 (T. Green : intéressant et « suggestive »). — Société des anciens textes français (H. Nicol).

The Athenæum. N° 2603, 15 septembre 1877. — The Plays and Poems of Cyril Tourneur. Ed. by J. Collins. 2 vols. Chatto and Windus (bonne édition). — E. Pusey, The Minor Prophets. Part. VI. Zechariah-Malachi. Parker and Co. (commentaire explicatif et pratique, fait au

point de vue de l'ancienne orthodoxie. « La condamnation sommaire de critiques beaucoup plus savants et judicieux que lui n'est pas une recommandation pour le commentateur, ni pour les idées surannées qu'il défend »). — The Poetical Works of J. Milton, ed. by D. MASSON. The Globe Edition. Macmillan et Co. (c'est le texte de l'édition de Cambridge et l'introduction est tirée de celle de « the Golden Treasury Edition »).— Out of School at Eton. By some present ETONIANS. Sampson Low and Co. (ces pages ne manquent pas d'une certaine force et de quelque éclat; mais c'est tout ce qu'on en peut dire). — P. SALUSBURY, Two Months with Tchernaieff in Servia. Chapman and Hall (petit livre intéressant, qui cherche à montrer que Tch. est le soldat le plus courageux et le meilleur homme du monde). — F. ESPINASSE, Lancashire Worthies. London, Simpkin and Marshall (lecture agréable). — G. VAPEREAU, Dictionnaire universel des Littératures. Paris, Hachette et Cie (les articles sur la litt. anglaise sont bien insuffisants). — W. COTTON and H. WOOLLCOMBE, Gleanings from the Municipal and Cathedral Records relative to the City of Exeter. Exeter, J. Townsend (« nous avons rarement vu un livre qui montre plus clairement l'incompétence de ceux qui l'ont entrepris »). — N° 2604, 22 septembre 1877. — The School of Shakespeare, ed. by R. SIMPSON. 2 vol. Chatto and Windus (n'ajoutent rien à la connaissance de Sh., mais sont une contribution utile à la littérature dramatique). — L. WIESE, German Letters on English Education. Collins (ce livre est agréable à lire et fait réfléchir. L'auteur est très-compétent dans la question de l'enseignement). — C. Mc COAN, Egypt as it is. Cassell, Petter and Galpin; E. de Leon, The Khedive's Egypt. Sampson Low and Co. (Le second ouvrage sera plus populaire et intéressera davantage. Le premier, quoique moins agréable à lire, contient plus de détails et donne une idée juste de l'état moral, matériel et commercial de l'Egypte actuelle). — A. HOVELACQUE, The science of Language, transl. by A. Keane. Chapman and Hall (le chap. sur les langues européennes est le plus complet, le plus clair et le meilleur, notamment en ce qui concerne l'origine des langues romanes). — E. PEARSON and L. M. LANGHLIN, Service in Servia under the Red Cross. Tinsley Brothers (si l'on en éloigne les détails personnels trop nombreux, ce livre est vraiment bon et intéressant). — J. SULLY, Pessimism : a History and a Criticism (histoire incomplète du pessimisme, critique excellente). — The Adi Granth ; or the Holy Scriptures of the Sikhs. Transl. by E. TRUMPP. Allen and Co. (très-bon). — *Notes :* L'aiguille de Cléopâtre.

Literarisches Centralblatt, n° 37, 8 septembre. — BRUGSCH-BEY, Geschichte Aegyptens und der Pharaonen. Leipzig, Hinrichs; 22 fr. 50 (repose sur une étude sérieuse des monuments, mais l'auteur est parfois trop affirmatif). — KOPPMANN, Das Seebuch. Bremen, Kühtmann (publication d'un vieux texte bas-allemand, qui ouvre heureusement la série des travaux du *Verein für niederdeutsche Sprachforschung).* — KAEMMEL, Die Anfænge deutschen Lebens in Nieder-Oesterreich. Dresden, Teubner (bonne dissertation). — BERKHOLZ, Das Testament Peters des Grossen eine Erfindung Napoleons I. Petersburg, Schmitzdorff (reproduction d'une brochure française publiée par l'auteur en 1863, et dont la conclusion fort probable est que le prétendu Test. de Pierre le Gr. est une invention de Napoléon en 1812). — HUBER, Die Politik Kaiser Josephs II, beurtheilt von seinem Bruder Leopold von Toscana. Innsbruck, Wagner; 1 fr. (un discours; bon résumé). — MÜLLER, Kaiser Wilhelm 1797-1877. Berlin, Springer; 4 fr. 50 (répète ce qui a été souvent dit, sans le dire mieux). — LAUSER, Geschichte Spaniens von dem Sturz Isabella's bis zur Thronbesteigung Alfonso's. Leipzig, Brockhaus; 12 fr. 50 (très-bon livre). — RHYS, Lectures on Welsh Philology. London, Trübner (l'auteur ne connaît pas seulement

les antiquités kymriques, mais il tient compte des travaux de linguistique qui ont été faits sur le continent). — KRÆUTER, Zur Lautverschiebung. Strassburg, Trübner, 5 fr. (l'article, tout en contestant les conclusions du livre, loue la science et la pénétration de l'auteur). — BENDER, Grundriss der rœmischen Literaturgeschichte fur Gymnasien. Leipzig, Teubner; 1 fr. 25 (répond parfaitement au but que l'auteur s'est proposé). — MUNK, Geschichte der rœmischen Literatur, II. Berlin, Dümmler; 5 fr. 50 (nouvelle édition, revue par Seyffert, d'un très-bon livre). — Briefwechsel zwischen Goethe u. Marianne von Willemer, hrsg. v. CREIZENACH, Stuttgart, Cotta; 12 fr. 50 (un nouveau chapitre ajouté à la vie de Goethe et à l'histoire de ses œuvres; éd. très-bien faite). — Briefwechsel zwischen J. Grimm und Graeter, hrsg. v. H. FISCHER. Heilbronn, Henninger (fort intéressant; renseignements sur le caractère de Grimm, et sur les relations entre savants au commencement du siècle). — N° 36, 1[er] septembre. — NEUBAUER and DRIVER, The fifty-third chapter of Isaiah, according to the Jewish interpreters. London, Parker (intéressant pour l'histoire de l'exégèse; l'idée première du recueil vient du D[r] Pusey). — SKWORZOW, Ueber Ursprung der problematischen Schriften der apostolischen Væter. Leipzig, Fleisher; 5 fr. (sans valeur). — HIPLER, Christeiche Lehre u. Erziehung in Ernsland. Braunsberg, Bender; 2 fr. 50 (bonne contribution à l'histoire de la pédagogie). — KLEANTHES, Ἑρμηνεία εἰς πέντε χωρία τοῦ Πλάτωνος Γοργίου. Athènes, Wilberg (bon). — GILOW, Ueber das Uerhæltnits der griechischen Philosophen zur Volksreligion. Oldenburg, Schultze (peu important; doit beaucoup à Zeller). — FERRI, La psicologia di Pietro Pomponazzi. Rom, Lœscher (travail très-estimable, fait d'après un manuscrit inédit). — KRONES, Handbuch der Geschichte Oesterreichs, 5-13. Lief. Berlin, Grieben; à 1 fr. 90 (important). — LŒPER, Die Rheïnschiff-fehrt Strassburgs. Stratsburg, Trübner; 6 fr. 25 (la valeur du livre est dans les documents que contient l'appendice : voir la *Revue crit.* du 25 août). — RAMBAUD, Français et Russes. Paris, Berger-Levrault (ouvrage *à tendance,* où la vérité historique est sacrifiée à une idée préconçue. Mais pourquoi l'article ajoute-t-il que de pareils ouvrages paraissent surtout en France? N'est-ce pas là aussi une idée préconçue?) — LEESENBERG, Ueber Ursprung unserer heutigen Waffen. Berlin, Heymann; 7 fr. 50 (bon travail). — HOFFER, De personarum usu in Terentii comoediis. Berlin, Mayer et Müller (dissertation qui ne contient rien de neuf). — DRAEGER, Historische Syntax der lateinischen Sprache. IV, 1 : Die Subordination. Leipzig, Teubner; 4 fr. 50 (ce livre est surtout un recueil de matériaux sur lesquels la science n'a pas dit son dernier mot; il ne tient pas assez compte des origines). — FROMMANN, Die deutschen Mundarten. Halle, Buchh. des Waisenh. (une revue qui avait cessé depuis quinze ans de paraître, et qui peut rendre de grands services à la science). — Deutsches Wærterbuch von J. u. W. Grimm. Leipzig, Hirzel (fin de la 2[e] partie du 4[e] vol., rédigée par Moritz Heyne). — THORKELSSON, Supplement til islandske Ordbœger. Rykjavik, Thordarson (appendice aux deux dictionnaires nordiques les plus répandus, rédigé avec grand soin). — MUTH, Einleitung in das Nibelungenlied. Paderborn, Schœningh; 6 fr. 25 (l'auteur débute dans la carrière littéraire, et ce début ne paraît nullement heureux au critique). — NICOLAI, Griechische Literaturgeschichte in neuer Bearbeitung. I, 2. Magdeburg, Heinrichs, Lofen (la première édition, de 1865-7 est refondue, mais il reste beaucoup d'erreurs). — POLLE, Pan, ein lustiges Liederbuch für Gymnatien. Dresden, Schœnfeld (recommandé comme délassement à la jeunesse studieuse).

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 42 Onzième année 20 Octobre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

Literarisches Centralblatt, nº 38, 15 septembre. — Sancti Cyrilli in Joannis evangelium. Ed. Pusey. 3 vol. Oxford-Leipzig, Weigel; 67 fr. 50 (excellente publication; textes nouveaux; correction de textes connus). — Lobstein, Die Ethik Calvin's. Strassburg, Schmidt; 3 fr. 75 (remplit une lacune dans la littérature théologique). — Pünjer, De M. Serveti doctrina. Iena, Dufft; 2 fr. 50 (bonne dissertation). — Oncken, Adam Smith u. Imm. Kant, I. Leipzig, Duncker et Humblot; 7 fr. 50 (insiste sur des rapports connus et indéniables). — Mittheilungen der Deutschen Gesellschaft zur Erforschung vaterlaendischer Sprach und Alterthümer in Leipzig, II. Leipzig, Weigel (recueil de bons articles). — Müller, Die Reichstadt Noerdlingen in schmalkaldischen Kriege. Noerdlingen, Beck (bonne monographie). — Glatz, Geschichte des Klosters Al : pirsbach. Strassburg, Trübner; 10 fr. (bon). — Krug-Basse, L'Alsace avant 1789. Paris, Sandoz et Fischbacher; 7 fr. 50 (très-bon). — Henckel von Donnersmark, Briefe der Brüder Friedrich's des Gr. an meine Grosseltern. Berlin, Schneider; 4 fr. 50 (publication en partie très-curieuse, pour la connaissance de la cour de Frédéric Guillaume II). — Niemeyer, De Plauti fabularum recensione duplici. Berlin, Mayer et Müller; 7 fr. 25 (bonne dissertation, contre Bergk). — Flach, Die beiden aelteschen Handschriften des Hesiod. Leipzig, Teubner; 7 fr. 50 (procède trop radicalement avec le texte d'Hésiodo). — Rehorn, Die Sage von den Nibelungen. Frankf. a. M. Diesterweg; 3 fr. 75 (s'occupe surtout des ouvrages modernes). — Neudrucke deutscher Literaturwerke des XVI. u. XVII. Jahrh. Nr. 4 : An den christlichen Adel, von Luther. Nr. 5 : Floeh Hatz, Weiber Tratz, von Fischart. Halle, Niemeyer; à 75 cs. — Shaefer, Gœthe's Leben. Leipzig, Brandstaetter (3ᵉ éd. de ce livre utile, remise à la hauteur de la science), — Lucius, Friedrike Brion. Strassburg, Heitz (intéressant, malgré des longueurs, et parfois neuf).

PUBLICATIONS RÉCENTES

DE LA

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, PARIS

Retz (cardinal de) : ŒUVRES. Nouvelle édition, revue sur les autographes et sur les plus anciennes impressions, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par MM. A. FEILLET et J. GOURDAULT. Tome IV. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.

Collection des grands écrivains de la France. — Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes éditions.

Bougot (A.), professeur au lycée Henri IV : ESSAI SUR LA CRITIQUE D'ART, ses principes, sa méthode, son histoire en France. 1 vol. in-8, broché, 6 francs.

Chevalier (E.), capitaine de vaisseau : HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE PENDANT LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE, précédée d'une étude sur la marine militaire de la France et sur ses institutions, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à l'année 1778. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.

Joly (Henri), professeur à la Faculté des lettres de Dijon : PSYCHOLOGIE COMPARÉE : L'HOMME ET L'ANIMAL. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.

Luchaire (Achille), agrégé d'histoire, docteur ès-lettres : ALAIN LE GRAND, SIRE D'ALBRET : L'ADMINISTRATION ROYALE ET LA FÉODALITÉ DU MIDI (1440-1522), 1 vol. in-8, broché, 5 francs.

Perrens (F.-E.) : HISTOIRE DE FLORENCE. 3 vol. in-8, 22 fr. 50.

Rousset (Camille), de l'Académie française : HISTOIRE DE LA GUERRE DE CRIMÉE. 2 vol. in-8 brochés et un atlas cartonné, 22 fr. 50.

Bousquet (Georges) : LE JAPON DE NOS JOURS ET LES ÉCHELLES DE L'EXTRÊME ORIENT. Ouvrage contenant trois cartes. 2 vol. in-8, brochés, 15 francs.

Bagge (Gustave) : TABLES STATISTIQUES DES DIVERS PAYS DE L'UNIVERS pour l'année 1877. 1 vol. grand in-8, broché, 2 francs.

Ussel (Vte d') : ESSAI SUR L'ESPRIT PUBLIC DANS L'HISTOIRE. 1 vol. in-8, broché, 5 francs.

Rochas (V. de) : LES PARIAS DE FRANCE ET D'ESPAGNE *(Cagots et Bohémiens)*. 1 vol. in-8, broché, 7 fr. 50.

Genay (L.), professeur de rhétorique au lycée de Vesoul : ÉTUDE MORALE ET LITTÉRAIRE SUR LE TÉLÉMAQUE. 1 vol. in-8, broché, 2 fr. 50.

Joanne (Adolphe), auteur du *Grand Dictionnaire géographique* et de l'*Itinéraire général de la France* : PETIT DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, ADMINISTRATIF, POSTAL, TÉLÉGRAPHIQUE, STATISTIQUE, INDUSTRIEL, DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE ET DES COLONIES, contenant, pour chaque commune et pour les principaux hameaux, le nom de la commune, sa population, l'indication du département, de l'arrondissement et du canton auxquels elle appartient, les bureaux de poste ou télégraphiques qui la desservent, les stations de chemins de fer qui y sont établies, les établissements industriels, les administrations ou les monuments qu'elle renferme, etc., etc., 1 vol. in-16, broché, 5 francs; cartonné en percaline, 6 francs.

Du Camp (Maxime) : HISTOIRE ET CRITIQUE *(Études sur la Révolution française. — Souvenirs de voyages. — Lettres à M. le Ministre de l'instruction publique)*. 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Cherbuliez (Victor) : SAMUEL BROHL ET Cie. 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Cournot : REVUE SOMMAIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES. 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Figuier (Louis) : L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE, ou exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger, accompagné d'une nécrologie scientifique.

Vingtième année (1876). 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Chacune des années précédentes forme un volume qui se vend séparément, 3 fr. 50. Les années 1870-71 ne forment qu'un vol.

Figuier : L'ANNÉE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE. Tables des vingt premiers volumes, 1856 à 1876. (Les années 1870 et 1871 ne forment qu'un volume.) 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Gebhart (Emile), professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy : RABELAIS, LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-18 jésus, broché, 3 fr. 50.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 43 Onzième année 27 Octobre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 282, New Series, 29 septembre 1877 : A Selection from the Dispatches, Treaties, and other Papers of the Marquess Wellesley, during his Government of India. Ed. by S. Owen. Oxford, Clarendon Press, 1877 (J. Minchin : bien fait et utile). — L. Wiese, German Letters of English Education. Transl. by L. Schmitz. Edinburgh, W. Collins, 1877 (J. Fitch : compétence et largeur de vues). — Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France, p. p. le Comte de Reiset. Paris, Didot, 1876 (E. Coquerel : sans valeur historique, et n'ajoute rien à ce qu'on sait déjà sur la biographie de M.-A.). — Exploration of the Colorado River of the West and its Tributaries explored in 1869, 70, 71 et 72. Washington, Government Printing Office, 1875 (F. Rudler : descriptions intéressantes; contribution importante à la géologie et à la zoologie). — E. Walford, Old and New London. London, Cassell, Petter et Galpin, 1877 (H. Wheatley : trop d'inexactitudes pour servir d'autorité). — Lieder der Lappen, ges. v. O. Donner. Helsingfors, G. Edlund, 1876 (W. Ralston : excellent). — E. Dowden, Literature Primers. Shakspere. London, Macmillan and Co., 1877 (F. Furnivall : résume parfaitement les résultats acquis). — C. Cobet, Miscellanea Critica. Leiden, 1876; Observationes criticae et palaeographicae ad Dionysii Halicarnassensis Antiquitates Romanas. Leiden, 1877 (I. Bywater : le premier livre est un recueil de travaux déjà connu, le second est nouveau en grande partie). — *Notes*. Le Verrier; Noeggerath (not. nécrol.). — N° 283, New Series. 6 octobre 1877 : Shairp, On Poetic Interpretation of Nature. Edinburg. Douglas, 1877 (Dowden : Quoique l'auteur n'ait pas fait d'études spéciales sur ce sujet, il énonce toutefois bien des vérités; le chap. sur Wordsworth est admirable). — Fr. Maassen, Neun Capitel über Freie Kirche und Gewissensfreiheit Gratz. 1876 (Cheetham : livre populaire fait par un des premiers canonistes d'Allemagne). — E. Narducci, Intorno ad un Manoscritto della Biblioteca Alessandrina continente gli Apici di Boezio senz'Abaco e con valore di positione. Roma, Salviucci, 1877 (W. Axon : très-important). The Encyclopaedia Britannica. 9th. Edition. Vol. VI, CLI-DAY. Edinburgh, Black, 1877 (Cotton : presque encore meilleur que le vol. préc., trop de biographies. — *Correspondance :* Lettre de Paris (G. Monod : nouvelles littéraires) : Légendes babyloniennes sur la création (W. Boscawen : 2e article [cf. R. C., anal., de l'Ac. n°   ], donne la traduction de la 5e tablette correspondant à Genèse 2, 14-19); Dictionnaires arabes (St. Poole). — *Science :* Cunningham, A Dissertation on the Epistle of S. Barnabas (W. Sanday : texte grec, version latine, traductions et commentaires anglais par G. Rendall; l'introduction seule, bien écrite d'ailleurs et épuisant le sujet, est due à M. C.) — *Notes*. Pr Grassmann (not. nécrol.).

The Athenæum. N° 2605, 29 septembre 1877. — J. Bryce, Transcaucasia and Ararat. Macmillan and Co. (description charmante et instructive). — L. Creighton, Life of Sir Walter Ralegh. Rivingtons (soigné et bien ordonné). — H. Helvig, Tactical Examples. Vol. I. The Battalion. Transl. by L. Graham. King et Co. (excellente contribution à la littérature militaire : bonne traduction, belle impression). — H. Henfrey, Numismata Cromwelliana; or the Medallic History of O. Cromwell. J. Smith (indispensable à tout collectionneur de médailles et à quiconque s'occupe de l'histoire du xviie siècle). — A. Johnson, The Normans in Europe. Longmans and Co. (satisfaisant, les derniers chapitres consacrés à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, excellents; information incomplète en ce qui concerne les livres parus sur le conti-

nent). — The Poeticals Works of Percy Brysshe Shelley. Ed. by B. FORMAN. 4 vols. Reeves and Turner (édition supérieure en beauté, en exactitude, en fidélité à tout ce qu'on a fait jusqu'ici). — VON DER GOLTZ, Léon Gambetta und seine Armeen. Berlin, F. Schneider and Co. (style clair et agréable. « Ce livre fait honneur à l'auteur et rend justice à G. »). — *Notes :* Fox Talbot; Le Verrier (not. nécrol.). — N° 2606, 6 octobre 1877 : ADAMS, Great Campaigns, 1896 to 1770. Ed. by C. COOPER (choix heureux, épreuves mal corrigées). — The Gospels Consolidated : With a Harmonized Index. Bagster and Sons (cette concordance fait aussi peu que les précédentes avancer la connaissance des Ev. et de Jésus). — W. GILL, The Life of Edgar Allan Poe. New-York, Dillingham (cet ouvrage qui prétend reposer sur des recherches nouvelles ne fait que « réchauffer » les anciennes biographies, en les assaisonnant de quelques scandales inédits. Bévues étranges). — The Council Book of the Corporation of the City of Cork from 1609 to 1643, and from 1690 to 1800. Ed. by R. CAULFIELD, (bien édité). — R. FLINT, Theism, being the Baird Lecture for 1876. Blackwood et Sons (un sermon plutôt qu'une dissertation philosophique avec les aménités d'usage à l'endroit des libres penseurs).

Revue critique polonaise. (Cf. R. C., n° 24, Variétés.) — N° 4 : Œuvres de CHARLES SZAJNOCHA, 5 vol. parus jusqu'ici à la librairie Unger, Varsovie (Szajnocha est un historien brillant et pittoresque, une sorte d'Augustin Thierry polonais; édition fort négligée). — MAURICE KARASOWSKI, Friedrich Chopin, sein Leben, seine Werke und Briefe. 2 vol. Dresde, 1877 (proteste contre les tendances des éditeurs allemands qui font du grand artiste slave un musicien allemand. Publication fort intéressante et pleine de documents traduits pour la première fois du polonais). — N° 5 : ADOLF PAWINSKI, Etienne Batory sous les murs de Dantzig (1 vol. in-8°, Varsovie, Gebethnes et Wolff (fait partie d'une collection de sources historiques en cours de publication à Varsovie. Nombreux documents latins, précédés d'une introduction en polonais : la correction typographique laisse à désirer, l'auteur de l'article avoue que c'est là un défaut général des publications polonaises). — CHOMETOWSKI, matériaux pour l'histoire des classes agricoles en Pologne aux XVI^e et XVII^e siècles. — A. SABLONOWSKI, Recensement des terres royales en Wolynie, Podolie et Ukraine, au début du XVII^e siècle. (Intéressants, mais manquent de bonnes tables). Il est à remarquer que les publications philologiques tiennent fort peu de place dans la littérature polonaise contemporaine.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

LES SOURCES
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

NOTICES
BIBLIOGRAPHIQUES ET ANALYTIQUES
DES INVENTAIRES ET DES
RECUEILS DE DOCUMENTS
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

ALFRED FRANKLIN
BIBLIOTHÉCAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Un fort volume in-8° . . . . 24 fr.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 44 Onzième année 3 Novembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy. N° 284, New Series. 13 octobre 1877 : J. MORLEY, Critical Miscellanies. Second Series. London, Chapman and Hall, 1877 (M. Pattisson : l'article sur S. Mill est excellent, celui sur Macaulay peu recommandable). — E. GRISEBACH, Deutsche Literatur, 1770-1870. Wien, Rosner, 1876 (F. Huefer : l'essai sur Lichtenberger est le meilleur de l'ouvrage, celui sur Herder intéressant). — The poetical works of Percy Bysshe Shelley, ed. by H. Forman. 5 vols. London. Reeves and Turner 1876-1877 (W. Rossetti : excellente édition, remarques de détail. Cf. R. C., anal. de l'Acad., n° 41). — Comte DE BAILLON, Henriette-Marie de France. Paris, Didier, 1877 (W. Rossetti : bévues qui font sourire). — KENNEDY, Colonial Travel. London, Simpkin, Marshal and Co., 1877 (W. Knollys : intéressant et instructif). — W. MAZIERE BRADY, The episcopal succession in England, Scottland and Ireland, A. D. 1400 to 1875. Vol. III. Rome, Tip. della Pace, 1877 (N. Pocock : meilleur que les précédents, mais aussi mal imprimé). — *Science : Barnabae epistola,* ed. by A. HILGENFELD. Leipzig, O. Weigel, 1877 (W. Sanday : Édition savante : la critique du texte laisse à désirer).

The Athenæum, n° 2607, 13 octobre 1877 : J. MORE, Under the Balkans. Kegan Paul and Co. (intéressant). — E. SIMCOX, Natural Law : an essay in ethics. Trübner and Co. (plaidoyer éloquent en faveur du naturalisme, plutôt qu'une démonstration rigoureusement logique). — A. RHONÉ, L'Égypte à petites journées. Paris, Leroux. (La description du Serapeum est la meilleure partie de ce livre, intéressant surtout au point de vue archéologique. Réserves). — Christ church letters, ed. by J. SHEPPARD (documents très-importants). — FR. BURNABY, On horseback trough Asia Minor. 2 vols. Sampson Low and Co. (description animée et spirituelle d'une contrée fort intéressante actuellement). — V. HUGO, Histoire d'un crime. Paris, Calmann Lévy (moins important qu'on aurait cru : ces faits ont déjà été racontés avec plus d'exactitude. La valeur littéraire du livre est contestable : il renferme néanmoins des pages d'une vigueur extraordinaire et d'un style admirable).

Literarisches Centralblatt, n° 39, 22 septembre : SCHÆFFLER u. HENNER, Die Geschichte des Bauernkrieges in Ostfranken von Magister Lorenz Fries, I. Würzburg, Verlag des hist. Vereins; SCHÆFFLER u. BRANDL, Das aeltesche Lehenbuch des Hochstiftes Wirzburg, I (commencement de deux publications qui s'annoncent comme excellentes). — TOMASCHEK, Die Rechte u. Freiheiten der Stadt Wien, I. Wien, Hoelder. 30 fr. (documents importants tirés des Archives de Vienne). — SCHIEMANN, Characterkoepfe u. Sittenbilder aus der baltischen Geschichte des 16 Jahrh. Mitau, Behre; 4 fr. 50 (conviendrait plutôt à une revue locale; forme défectueuse). — FOURNIER, Gerhard von Swieten. Wien, Herold (bonne monographie). — *Parnassos.* Athen (revue nouvelle; contenu très-varié; articles intéressants). — LANDAU, Giovanni Boccacio. Stuttgart, Cotta (insuffisant). — MEHLIS, Im Nibelungenlande. Stuttgart, Cotta (ouvrage destiné au grand public; trop d'à peu près; style souvent maniéré). — VOSMAER, Rembrandt, sa vie et ses œuvres. La Haye, Nijhoff. (2° éd. de cette bonne monographie). — N° 40, 29 septembre. — SOLOWEYCZYK, Die Bibel, der Talmud u. das Evangelium; aus dem franz. von GRÜNWALD. Leipzig, Brockhaus; 7 fr. 50 (montre les analogies du judaïsme et du christianisme). — Wissenschaftliche Vortraege über religioese Fragen. Frankfurt a. M., Diesterweg (trois bonnes conférences, mais plutôt religieuses que scientifiques). — ZIEGLER, Illustrationen zur Topographie des alten Rom; III, 3, 4. Stuttgart, Neff; 7 fr. 50 (conclusion de ce bon ouvrage; certaines parties sont trop

érudites pour le public scolaire auquel l'auteur le destine). — BAHRFELDT, Contremarken Vespasian's auf roemischen Familiendenaren. Bremen (bonne contribution à la numismatique romaine). — HESS, Der Golf von Neapel, seine classischen Denkmale. Leipzig, Weber; 25 fr. (ouvrage de luxe, non sans valeur, malgré des erreurs qui dénotent *un laïque*). — FISCHER, Friedrich der Grosse u. die Volkserziehung. Berlin, Dümmler; 1 fr. 25 (bonne conférence).

RÉCENTES PUBLICATIONS

Kalidasa's Çakuntalâ. The Bengali recension. With critical notes edited by Richard Pischel. Roy. 8vo, relié en perc. . . . 15 fr.

Syrisch-Arabische Glossen. Erster Band. Autographie einer Gothaischen Handschrift enthaltend *Bar-Ali's Lexicon* von Alaf biis Mim. Herausgegeben von Georg Hoffmann. In-4to, br. . . . 25 fr.

Verhandlungen der Kirchenversammlung zu Ephesus am XXII August 449, aus einer Syrischen Handschrift vom Jahre 535 uebersetzt von Dr Georg Hoffmann, Professor der Morgenlaendischen Sprachen. In-4to. . . . . 5 fr.

Nœldeke Th. Untersuchungen zur Kritik des Alten Testaments. In-8vo, br. . . . . 6 fr.

Nœldeke Th. Die Inschrift des Kœnigs Mesa von Moab, erklaert. In-8, br. . . . . 2 fr. 50

Lipsius R. A. Die quellen der rœmischen Petrussage kritish untersucht. In-8vo, br. . . . . 5 fr.

Lipsius R. A. Chronologie der rœmischen Bischœfe bis zur Mitte des 4en Jahrhunderts. In-8vo, br. . . . . 8 fr.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 45 Onzième année 10 Novembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy. N° 285, New Series, 20 octobre 1877. — J. Bryce, Transcaucasia and Ararat. London, Macmillan and Co., 1877 (D. Freshfield : brillant récit de voyage). — R. Willis, Servetus and Calvin. London, S. King and Co., 1877 (R. Drummond : de grande valeur, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Réformation). — The Self-Made Man. Autobiography of K. F. von Kloeden. Ed. by M. Jaehn. 2 vols. London, Strahan and Co., 1876 (J. Davies : autobiographie palpitante d'intérêt). — The towneley Mss. English jacobite ballads, songs and Satires. Ed. by A. Grosart, 1877 (W. Courtney : poëmes froids et monotones. Annotations diffuses et inexactes). — F. Lee, A glossary of liturgical and ecclesiastical terms. London, B. Quaritch, 1877 (R. Littledale : ignore les travaux précédents; incomplet; définitions souvent peu claires; inexactitudes). — J. Paterson, Commentaries on the liberty of the subject and the laws of England relating to the security of the person. London, Macmillan and Co., 1877 (W. Bund : intéressantes informations présentées sous une forme populaire. Quelques réserves). — Platonis Timaeus interprete Chalcidio cum eiusdem commentario, rec. J. Wrobel. Leipzig, Teubner, 1876 (I. Bywater : excellent).

The Athenæum. N° 2608, 20 octobre 1877 : C. Borlase, Historical Sketch of the tin trade in Cornwall from the earliest periode to the present day; Niphon and its Antiquities. Plymouth, Brendon and Son (le 1er livre sur l'histoire du commerce de l'étain dans le comté de Cornouailles et le 2d consacré à l'ethnologie, la mythologie et la religion des Japonais sont complets et fort intéressants). — A man of other days : Recollections of the marquis H. J. Costa de Beauregard. Ed. by Chte Yonge. 2 vols. Hurst and Blackett (Histoire d'une famille savoyarde de 1752 à 1800 avec un supplément relatif à l'année 1824 : Renseignements fort importants s'ils sont authentiques).— Familiar english quotations. Whittaker and Co. (excellent petit livre). — W. Vaux, Ancient history from the monuments. Greek cities and islands of Asia Minor. Society for promoting christian Knowledge (étude intelligente et intéressante). — Paradise regained, ed. by C. Jerram (trop savant pour un livre classique).

Revue de l'Instruction publique en Belgique. Tome XX, 3e livr. : Le loup dans les mythologies de la Grèce et de l'Italie ancienne : R. de Block. — Etudes étymologiques : J. Kugener. — Thèmes d'imitation : J. Grafé. — Marcel Etienne : N. Kaivers. — *Comptes rendus :* R. de Block. Evhémère, son livre et sa doctrine (O. Merten : de l'érudition et de la sagacité). — Tome XX, 4e livr. : Le loup dans les mythologies de la Grèce et de l'Italie ancienne : R. de Block (suite). — La syntaxe du futur passé dans Térence : P. Thomas. — L'enseignement de la grammaire et sa valeur pédagogique : Th. Hegener. — *Comptes rendus :* Emendationes Taciti qui fertur dialogi de oratoribus, scr. G. Holsatus. — Taciti dialogus de oratoribus, édit. classique p. p. G. Andresen. Berlin. — Taciti dialogus de oratoribus, rec. A. Wagener. — Sallustii de bello Jugurthino liber, éd. p. P. Thomas.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 46 Onzième année 17 Novembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 286, New Series. 27 octobre 1877 : Calendar of state papers and Mss. relating to english affairs, existing in the archives and collections of Venice. Vol. VI. Part I. 1555-1556. Ed. by R. Brown. London, Longmans and Co., 1877 (Acton : excellente édition ; les lettres du cardinal Pole très-importantes). — F. Burnaby, On Horseback through Asia Minor. 2 vols. London, Low and Co., 1877. (C. Trotter : fort intéressant, cf. R. C. n° 44, anal. de l'Ath.). — Erminia Fuà-Fusinato e i suoi ricordi ; racc. e pub. da P. Molmenti. Milano, Treves, 1877 (J. Cartwright : bonne édition) : — F. Simms, Practical Tunnelling. 3d Edit. London, Lockwood and Co., 1877 (W. Pole : « standard technical work on the subject »). — F. Wüstenfeld, Die Statthalter von Ægypten zur Zeit der Chalifen. Von El-Mu'tass bis El-Muktafi, Goettingen, Dieterich, 1876 ; E. Rogers, The international numismata orientalia. Part IV : The coins of the Túlúni Dynasti. London, Trübner and Co., 1877 (St. Poole : le premier ouvrage, très-savant, n'est qu'une histoire militaire et ne nous apprend rien sur l'état social, littéraire et artistique de cette époque. Le second est soigné. Quelques incorrections néanmoins). — *Correspondance* : Cana de Galilée (B. Cowper) ; Dictionnaires arabes (J. de Goeje).

The Athenæum, n° 2609, 27 octobre, 1877. — The Agamemnon of Æschylus. Transcr. by R. Browning, Smith, Elder and Co. (traduction bien réussie). — R. Davids, Buddism, being a sketch of the life and teachings of Gautama, the Buddha. Society for promoting Christian knowledge (écrit avec soin et clarté). — The poems of Allan Ramsay, with glossary, life of the author, and remarks on his poems. 2 vols. A new edition. Paisley, Gardner (excellente édit.). — T. Sinclair, A defence of Russia and the christians of Turkey. Chapman and Hall. — Fac-similes of ancient charters in the British Museum. Part III. (« 39 chartes du xe siècle, d'Athelstan, Edmond et Edgar, trois des plus illustres monarques de nos anciennes dynasties »). — Correspondance : Aiguille de Cléopâtre (texte et traduction, S. Birch).

Literarisches Centralblatt, n° 41, 6 octobre. — Chronicon Adae de Usk. Edited by Thompson. London, Murray (1re publication d'un document intéressant pour l'histoire du moyen âge). — Vulliemin, Geschichte der schweizerischen Eidgenossenschaft. Deutsch von Keller. Aarau, Sauerlaender (traduction qui aura le même succès que l'ouvrage original). — Stillfried, Kloster Heilsbronn. Berlin, Heymann (description des monuments historiques que contient ce monastère, surtout des tombeaux des Hohenzollern). — Thürheim, Feldmarschall Fürst De Ligne. Wien, Braumüller ; 8 fr. 75 (sujet nouveau en Allemagne, mais mal compris par l'auteur). — Dalton, Johannes von Muralt. Wiesbaden, Niedner (histoire fort intéressante d'un pédagogue suisse, appelé au commencement de ce siècle comme prédicateur à Saint-Pétersbourg). — Herrmann, Bibliotheca germanica, I. Halle, Hermann (manque de soin). — Milton, Das verlorene und das wiedergewonnene Paradies. Uebersetzt von Schuhmann. Stuttgart, Cotta (2e éd. de cette bonne traduction ; on regrette seulement que le traducteur n'ait pas suivi la meilleure éd. de l'original, celle de Masson). — Dümichen, Baugeschichte des Denderatempels. Strassburg, Trübner ; 75 fr. (ouvrage de grand mérite). — Bergk, Inschriften roemischer Schleudergeschosse. Leipzig, Teubner ; 5 fr. (réimpression d'un article sur les balles de fronde de Bonn ; réfutation de Desjardins). — Τὰ ἀρχαῖα Σμυρναϊκὰ σταθμὰ τοῦ μουσείου τῆς εὐαγγελικῆς σχολῆς. Smyrna. (La ville de Sm. possède, depuis 1743, une école évangélique ; on y a joint récemment une bibliothèque et un musée. Une

partie des monuments du musée sont décrits dans ce petit volume). — N° 42, 13 octobre. — KROHN, Der platonische Staat. Halle, Mühlmann; 11 fr. 25 (ouvrage ingénieux, qu'il faudra consulter désormais, mais dont toutes les conclusions ne seront pas admises). — BIESE, Die Erkenntnisslehre der Aristoteles u. Kant's. Berlin, Weber; 2 fr. 25 (travail estimable). — CHAMPAGNY, Die Antonine. Deutsch von Doehler. II. Halle, Buchh. des Waisenh. 6 fr. 25 (est proprement une histoire du christianisme au II[e] siècle. L'article est moins favorable que celui qui avait paru dans la même revue sur le 1[er] volume). — LEONIS, Die aelteste Erzaehlung von der siegreichen Vertheidigung der Stadt Brüx. Prag. (publication d'une petite chronique, qui complétera le récit de Laurent de Brzezowa). — MEYER v. KNONAU, Alamannische Denkmaeler in der Schweiz; Lebensbild des heiligen Notker von St. Gallen (deux bonnes publications de la société des Antiquaires de Zurich). — TAINE, Die Entstehung des modernen Frankreich. Deutsch von Katschen. I. Leipzig, Günther (ouvrage brillant et instructif; bonne traduction). — KÜHNER, Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, I. Hannover, Hahn; 12 fr. 50 (bon). — WAGNER, Christopher Marlowe's Tragedy of Doctor Faustus. London, Longmans (bonne édition).

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 47 Onzième année 24 Novembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Athenæum. N° 2610, nov. 3 1877 : A young squire of the seventeenth century. From the papers (1676-1686) of Chr. Jeaffreson, ed. by J. Jeaffreson, 2 vols. Hurst and Blackett (très-intéressant). — W. Cooper, A short history of egyptian obelisks. Bagster and Sons (compilation incomplète, bévues). — A. Ewald, Sir Robert Walpole, a political biography. Chapman and Hall (incompétent : absurdités incroyables). — *Notes :* Aiguille de Cléopâtre (S. Birch).

Literarisches Centralblatt, n° 43, 20 oct. — Meyer, Geschichte von Troas. Leipzig, Engelman ; 3 fr. 25 (il s'agit du fonds historique et mythique de l'Iliade : de bonnes recherches, mais l'auteur oublie trop souvent qu'Homère n'est pas un historien). — Vissering, On Chinese currency. Leiden, Brill (très-bon). — Strassburger Chronik 1667-1710, herausg. v. R. Reuss. Strassburg, Schmidt (publication très-bien faite d'un texte fort intéressant). — Villari, Machiavelli e i suoi tempi, I. Firenze, Le Monnier ; 9 fr. 50 (ouvrage important, qui a paru en même temps en italien, en anglais et en allemand). — Pajol, Kléber. Paris, Firmin-Didot (documents nouveaux). — Grote, Stammtafeln. Leipzig, Hahn ; 15 fr. (travail considérable). — Stammbaum der Familie Gruelin. Karlsruhe, Braun. — Gerber u. Greef, Lexicon Taciteum. Leipzig, Teubner, Fasc. I. 4 fr. 50 (remplacera les travaux antérieurs sur le même sujet). — Hermanni opuscula, VIII. Leipzig, Fleischer ; 12 fr. 50. — Moebius, Analecta Norroena. Leipzig, Hinrichs (2e éd. améliorée sous bien des rapports ; excellent recueil). — Man Vogler, Die faeroeischen Lieder von Sigurd, I. Paderborn, Schoeningh ; 2 fr. 75 (ouvrage utile, malgré des défectuosités). — Stoeber, Die roemischen Grundsteuervermessungen. München, Ackermann : 5 fr. (l'auteur n'est malheureusement qu'un géomètre : il rectifie quelques faits, mais il commet d'étranges erreurs). — N° 44, 27 oct. — Aristotelis De anima libri III. Berlin, Weber ; 15 fr. (reprise de l'éd. de Trendelenburg, à laquelle M. Belger a ajouté les résultats des travaux plus récents). — Foucher de Careil, Leibnitz et les deux Sophies. Paris, Germer-Baillière (tableau fort intéressant ; renseignements sur l'origine de la Théodicée). — Briefwechsel zwischen L. Feuerbach u. Chr. Kapp, 1832-48. Leipzig, Wigand ; 6 fr. 25 (correspondance intéressante, bien qu'elle n'ajoute rien à ce que nous savons de Feuerbach ; une partie des lettres de Kapp manque). — Lindprandi opera. Ed. alt. recogn. Dümmler. Hannover. Hahn ; 3 fr. 25 (texte plus correct que celui de l'éd. de Pertz ; remarques nouvelles). — Eggert, Studien zur Geschichte der Landfrieden. Goettingen, Peppmüller ; 2 fr. 25 (bon travail spécial). — Sickel, Ueber Kaiserurkunden in der Schweiz. Zurich, Hoehr ; 2 fr. 90 (très-instructif). — Cassel, Der Chazarische Koenigsbrief aus dem 10. Jahrh. Berlin, Weber ; 2 fr. 90 (bonne discussion du texte et de l'anthenticité de ce document). — Hillebrand, Geschichte Frankreichs 1830-71 ; I. Gotha, Perthes ; 18 fr. 75 (ouvrage approfondi, qui s'applique à montrer l'enchaînement des faits ; trois autres vol. suivront). — Csengery, Frans Deak. Deutsche Uebers. v. Heinrich. Leipzig, Dunker u. Humblot ; 5 fr. (portrait bien tracé.) — Loth, A Catalogue of the Arabic Manuscripts in the Library of the India Office. London, Trübner ; 26 fr. (très-bien fait). — Leighton, Hist. crit. M. Tullii Ciceronis epistularum ad familiares. Leipzig, Engelhardt (tient le milieu entre les opinions extrêmes de Nake et de Hoffmann). — Müller, Ritschl. Berlin, Calvary ; 2 fr. 50 (présomptueux et insuffisant). — Beyer, Erziehung zur Vernunft. Wien, Braumüller (ridicule).

PRINCIPALES PUBLICATIONS

RELATIVES AUX RELIGIONS DE L'ORIENT

MUSÉUM ETHNOGRAPHIQUE

DES

MISSIONS SCIENTIFIQUES

M. le baron A. de Watteville, directeur des sciences et des lettres au ministère de l'Instruction publique, vient de présenter au Ministre un Rapport dans lequel il propose la fondation d'un établissement scientifique nouveau qui s'appellerait : MUSÉUM ETHNOGRAPHIQUE DES MISSIONS SCIENTIFIQUES.

L'établissement projeté, dit M. A. de Watteville, au lieu d'avoir pour objet l'art, serait exclusivement consacré à la science, et devrait être en grande partie alimenté par les missions entreprises aux frais de l'État.

....

L'ethnographie, l'anthropologie et les études préhistoriques sont autant de sciences nouvelles dont les progrès rapides et constants sont en majorité dus aux savants français. L'ethnographie seule n'a été jusqu'ici ni favorisée, ni protégée, ni propagée. Cette jeune science cependant jette un jour nouveau sur la géographie, qu'elle vivifie, et sur les études préhistoriques. Ce serait une garantie à lui offrir que de la comprendre dans les faveurs de l'État. C'est aussi un témoignage d'estime, une sorte de protectorat, un haut encouragement enfin à donner aux savants qui la mettent en lumière à l'aide d'efforts si soutenus et qui ont obtenu de si brillants résultats.

Les services considérables que peut rendre cette science sont étroitement liés à la fondation que j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence. Les richesses nouvelles et multiples qu'elle nous apporte sont d'une nature exceptionnelle : il lui faut un local et une organisation exceptionnels.

A Douai, le musée Berthoud ; à Lille, à Boulogne, au Havre, à Caen, à Bordeaux, à Orléans et dans un grand nombre de villes de l'étranger, il existe un musée d'ethnographie. A Paris, ces objets d'études sont dispersés, perdus soit dans l'ensemble du musée de la Marine, du musée de Saint-Germain, du Muséum d'histoire naturelle, ou dans d'autres établissements. Cette dispersion des éléments constitutifs de l'ethnographie décourage nos voyageurs en détruisant l'unité de leurs recherches et la possibilité de comparer entre eux les divers échantillons ethnographiques, ou les spécimens similaires des différents peuples.

Réunis dans un même local, classés avec une méthode sévère, répartis en différentes sections, suivant la nature des missions et la situation géographique des pays explorés, ces objets, analogues ou identiques, recueillis dans des contrées différentes offriraient, par leur nombre, leur diversité et leur groupement, une facilité d'études dont les hommes de travail seraient reconnaissants à Votre Excellence.

....

L'intérêt le plus grand de ce musée consisterait surtout dans les séries non interrompues ; on passerait d'un peuple à un autre, et on suivrait facilement les modifications des civilisations.

Cet important Rapport est suivi d'un arrêté du ministre dont voici les articles :

Article premier. — Tous les objets relatifs à l'ethnographie, provenant des missions, de dons, d'échanges ou d'acquisitions, seront centralisés dans un musée spécial appelé *Muséum ethnographique des missions scientifiques*.

Les objets d'archéologie feront également partie de ce musée.

Art. 2. — Les collections seront réparties en différentes sections, suivant la nature des missions et la situation géographique des pays explorés.

Art. 3. — Les collections d'anthropologie, d'histoire naturelle, ne peuvent figurer dans le Muséum ethnographique.

Art. 4. — Les collections d'archéologie préhistorique et les antiquités gallo-romaines provenant des missions entreprises en France, seront réservées pour le musée de Saint-Germain, celles provenant des missions entreprises en Italie, en Grèce, en Égypte et en Orient, relatives à l'art ou à l'histoire de ces contrées, seront réservées au Musée du Louvre ; les médailles, les livres, les manuscrits de toute provenance, à la Bibliothèque nationale.

Art. 5. — Les objets doubles ou multiples provenant des missions seront répartis soit par voie de dons directs, soit par voie d'échanges, entre les grands établissements français ou étrangers. Les doubles des objets de céramique seront réservés au musée de la Manufacture nationale de Sèvres.

Art. 6. — La commission consultative des missions instituée près notre ministère est chargée de donner son avis sur toutes les questions d'ordre scientifique que pourra soulever la création et la direction de ce Musée.

Art. 7. — Le Muséum ethnographique, étant un établissement purement scientifique, est attaché à la direction des sciences et des lettres chargée de l'organisation et de la direction des missions.

Art. 8. — Un arrêté ministériel fixera les locaux où seront exposés les objets provenant de missions ou de dons et l'organisation définitive du Muséum ethnographique.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 48 Onzième année 1er Décembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

The Academy, n° 287, New Series. 3 novembre 1877 : The Agamemnon of Aeschylus. Transcr. by R. BROWNING. London, Smith, Elder and Co., 1877 (J. Symonds : traduction en vers cherchant à donner le mot à mot du poëme antique : les rythmes variés des chœurs sont reproduits avec une rare habileté, mais quelles entorses faites à la langue! Ce livre aura plus de succès auprès des hellénistes que du grand public). — Calendar of state papers, 1651. Ed. by M. GREEN. Rolls Series. London, Longmans and Co., 1877 (D. Masson : ce vol. ne le cède en rien aux précédents. Informations du plus haut intérêt sur Cromwell, Charles II, etc.). — H. KIDDLE and A. SCHEM, The cyclopaedia of education. New York, Steiger, 1877 (J. Cotton : complet et impartial en ce qui concerne les écoles d'Amérique; celles du continent sont mal décrites). — D. WHITNEY, Essentials of english Grammar for the use of schools. London, H. King and Co., 1877 (R. Morris : exposition toujours animée, parfois nouvelle des lois essentielles de la grammaire anglaise; manque de logique). — H. NAVILLE, Julien l'Apostat. Paris, Sandoz et Fischbacher 1877 (B. Mullinger : étude consciencieuse : cf. R. Cr. 24 nov., art. 226).— *Correspondance :* Dictionnaires arabes (S. Poole); Inscriptions anciennes (J. RIDGWAY). — *Science.* M. BRÉAL, Les tables eugubines. Texte, traduction et commentaire. Paris, Vieweg, 1875; Populi iguvini lustratio : legem umbricam interpr. est F. BUECHELER. Bonn, E. Weber, 1876 (A. Wilkins : ce nouveau livre de M. Bréal a la même clarté et le même charme de diction que son excellente traduction de Bopp. L'interprétation est d'une admirable précision. La méthode vraiment scientifique et la critique pleine de rigueur à la fois et de prudence).

N° 288, New Series, 10 novembre 1877 : CARDINAL MANNING, The independence of the holy See. London, Kegan Paul and Co., 1877 (H. Oxenham : aucun argument nouveau). — The Agamemnon of Aeschylus. Transl. by E. Morshead (J. Symonds : paraphrase incolore). — L. CREIGHTON, Life of sir Walter Ralegh. London, Rivingtons, 1877 (R. Browne : excellente compilation). — E. OWENS, Illustrious Irishwomen. London, Tinsley, 1877 (D. Cook : parmi les femmes, dont ce livre nous donne la biographie, plusieurs ne sont pas irlandaises et fort peu sont célèbres). — Refereinen (Refrains) van Anna Bijns, uitgg. door Dr. W. VAN HELTEN. Rotterdam, Dunk, 1876 (E. Gosse : admirable édition du seul poëte de génie que la Hollande ait produit au XVIe siècle. Glossaire utile et intelligent). — CARL WOLFF's Atlas, Berlin, Reimer, 1875-77 (19 cartes pour servir à l'histoire du moyen âge et des temps modernes; excellentes). — *Correspondance :* Lettre de Paris (G. Monod : Revue des livres nouveaux).

The Athenæum. N° 2611, 10 novemb. 1877 : Memoir and letters of Ch. Sumner, 1811-1845. By E. Peerce. 2 vols. Sampson Low and Co. (pleins de renseignements sur les hommes de la précédente génération). — J. FLEURY, Rabelais et son œuvre : Didier et Cie (cet article, qui est une étude de R. plutôt que l'analyse de l'ouvrage de M. F., conclut en ces termes : « La vie de Gargantua et de Pantagruel est l'œuvre la plus considérable qu'ait produite l'époque agitée de la Renaissance et de la Réformation », cf. Revue critique, n° 41, art. 198). — J. BLACKIE, The language and literature of the scottish highlands. Edinburgh, Douglas (Etude faite « con amore », style plein de charme et de vigueur). — E. BLACKBURNE, Illustrious Irishwomen. 2 vols. Tinsley (galerie de portraits remarquablement peints. Documents recueillis avec soin, discernement, et habilement mis en œuvre). — *Correspondance :* Shakspeare et les dramaturges hollandais (F. Gosse). Lettre de Rome (R. Lanciani).

Literarisches Centralblatt, n° 45, 3 novembre. — Ekkehardi Hierosolymita. Herausg. v. HAGEMEYER. Tübingen, Fues (Chronique de la première croisade, qui avait déjà été publiée par Waitz dans la Collection de Pertz. L'édition nouvelle répond à toutes les exigences de la critique actuelle; commentaire très-développé). — BEZOLD, Koenig Sigmund und die Reichskriege gegen die Hussiten, III. München, Ackermann; 3 fr. 75 (de valeur égale, peut-être même supérieure, à celle des deux premiers volumes). — LINDNER, Geschichte des deutschen Reiches vom Ende des 14. Jahrh. bis zur Reformation, I. 2, 1. Braunschweig, Schwetschke u. S. 3 fr. (très-approfondi; tableau vivant et vrai du règne de l'empereur Venceslas). — EGGER, Geschichte Tirols, II. Innsbruck, Wagner (ouvrage de première main, très-méritoire). — Table générale du recueil des traités de MARTENS et de ses continuateurs. Goettingen, Dietrich; 17 fr. 50. — SAMWER et HOPF, Nouveau recueil de traités; 2e série, t. I; 22 fr. 50. — LEYSER, Joachim Heinrich Campe. Braunschweig, Vieweg; 17 fr. 50 (très-complet; lettres inédites adressées à Campe). — Nestle, Die israelitischen Eigennamen. Leipzig, Harrassowitz; 4 fr. 50 (méthode très-sûre; résultats nouveaux). — Die aethiopische Uebersetzung des Physiologus, herausg. von HOMMEL. Leipzig, Hinrichs; 20 fr. (publication intéressante pour la linguistique; certains défauts de méthode). — *T. Macci Plauti Aulularia*, herausg. v. FRANCKEN. Groeningen, Wolters (assez superficiel). — FOERSTER, Aiol et Mirabel u. Elie de Saint-Gille. Heilbronn, Henninger; 14 fr.; — Li chevaliers as deus espees Halle, Lippert; 18 fr. 75 : (publications faites avec beaucoup de soin. Manque la livraison qui doit terminer le premier vol. et qui contiendra les remarques et le glossaire. Le second vol. est accompagné d'une bonne introduction). — PALM, Beitraege zur Geschichte der deustchen Literatur des XVI. u. XVII. Jahrh. Breslau Morgenstern; 7 fr. 50 (recueil de bons articles sur l'école de Silésie).

N° 46, 10 novembre. — SPIESS, Entwickelungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode. Iena, Costenoble; 16 fr. 25 (excellente méthode; l'auteur a tiré le meilleur parti possible des matériaux existants). — BANTZ, Die Lehre vom Auferstehungsleibe. Paderborn, Schoeningh; 6 fr. (une histoire naturelle de l'homme ressuscité!). — ULRICI, Die Regelung der kirchlichen Lehrfreiheit. Halle, Pfeffer; 2 fr. 50 (ouvrage intéressant, quoique les conclusions soient un peu chimériques). — MEDEM, Zur Hymnologie : Louise Henriette Kurfürstin v. Brandenburg (elle n'est pas l'auteur des hymnes qu'on lui attribue). — LANGE, Logische Studien. Iserlohn, Baedecker; 5 fr. (ouvrage posthume, où certaines théories de l'auteur sont développées d'une manière plus systématique). — WATTENBACH. Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, I. 4. Aufl. Berlin, Hertz. — WEISS, Lehrbuch der Weltgeschichte, VI : Das 18. Jahrh. I. Haelfte. Wien, Braumüller; 18 fr. 75 (très-partial; point de vue autrichien et catholique). — RICHARDSON, Geschichte der Familie Merode, I. Prag, Dominicus (bon travail puisé aux sources). — DROYSEN, Die preussischen Kriegsberichte der beiden schlesischen Kriege. Berlin, Mittler (histoire officielle, tracée en partie par Frédéric II). — GOLTZ, Gambetta und seine Armeen. Berlin, Schneider; 7 fr. 50 (histoire de la dernière période de la guerre franco-allemande. La conclusion est, que si Gambetta avait eu auprès de lui un grand général d'état-major, la victoire aurait été difficile pour les Allemands). — FABER, Eine Staatslehre auf ethischer Grundlage, oder Lehrbegriff des chinesischen Philosophen Mencius. Elberfeld, Friederich; 6 fr. 25 (très-bon). — *Commodiani Carmina* recogn. LUDWIG. Leipzig, Teubner; 1 fr. 10 (bonne édition). — BRAUNFELS, Kritischer Versuch über Amadis v. Gallien. Leipzig, Wigand (discussion approfondie des origines du roman).

PRINCIPALES PUBLICATIONS

RELATIVES AUX RELIGIONS DE L'ORIENT

LAFFITE. **Les grands types de l'humanité.** Moïse, Manou, Bouddha, Mahomet, etc., 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

LEFÈVRE (André). **Essais de critique générale :** tome I : Religions et Mythologies comparées. Un vol. in-12. . . . 3 fr. 50

COYPEL. **Le Judaïsme.** Esquisse des mœurs juives. Croyances, rites religieux, funérailles, etc. Un vol. in-8. . . . . 5 fr.

PERRON. **L'Islamisme, son institution, son état présent, son avenir ;** publié et annoté par A. CLERC, interprète de l'armée d'Afrique. In-18, elzévir. . . . . 2 fr. 50

DELAPORTE (F.). **Vie de Mahomet,** d'après le Coran et les historiens arabes. Un beau vol. in-8. . . . . 10 fr.

CONFUCIUS. **Essai historique** par un missionnaire. Rome, in-16. Prix . . . . 3 fr.

SENART (E.). **Essai sur la légende de Buddha,** son caractère et ses origines. Un beau vol. in-8. . . . . 15 fr.

— **Note sur quelques termes buddhiques.** Broch. in-8. . . . . 1 fr.

SUMMER (Mary). **Histoire du Bouddha Sakya Mouni,** depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec préface et index par Ph. Ed. FOUCAUX. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . 5 fr.

— **Les Religieuses Bouddhistes** depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, avec introduction par Ph. Ed. FOUCAUX. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . . . . 2 fr. 50

HARLEZ (de). **L'Avesta,** livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte zend. 2 vol. grand in-8. . . . . 10 fr.

— **Etudes avestiques.** Sur le sens des mots *Avesta - Zend.* — Des controverses relatives à l'Avesta. In-8. . . . . 3 fr.

ANCESSI. **L'Egypte et Moïse.** 1re partie : Les vêtements du Grand-Prêtre et des Lévites, le sacrifice des colombes, d'après les peintures et les monuments égyptiens contemporains de Moïse. Un beau vol. in-8, orné de neuf planches en or et en couleurs. . . . . 10 fr.

— **Job et l'Egypte.** Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. Un vol. in-8 de 320 pp. . . . . . . 7 fr. 50

GUIEYSSE et LEFÉBURE. **Le papyrus funéraire de Soutimès,** d'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts, appartenant à la Bibliothèque nationale, reproduit, traduit et annoté. Un vol. de texte et un album in-fol. de 23 planches en couleur. 50 fr.

ROYER. **Les rites funéraires** aux époques préhistoriques, et leur origine. In-8. . . . . 1 fr. 50

RAVAISSON. **Le monument de Myrrhine** et les bas-reliefs funéraires des Grecs ; in-4, trois planches photogr. . . . . . 3 fr.

SOUS PRESSE. — Pour paraître en janvier :

Vie ou légende de Gaudama, le Boudha des Birmans, par Mgr BIGANDET, trad. de l'anglais par V. GAUVAIN, lieutenant de vaisseau. Un beau vol. in-8°. . 10 fr.

Le Mahométisme en Chine, d'après des documents originaux, par DABRY DE THIERSANT, consul de France. 2 vol. in-8°, avec carte et illustrations. . . 15 fr.

Contributions à l'histoire des religions, par J. SOURY. In-18. . 3 fr. 50

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 49 Onzième année 8 Décembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

The Academy, n° 289, New Series. 17 novembre 1877 : H. PAGE, Thoreau, his Life and Aims. London, Chatto and Windus 1877 (Th. Hughes : excellent). — GACHARD, Histoire politique et diplomatique de Pierre-Paul Rubens. Bruxelles, Office de la publicité, 1877 (S. Gardiner : enquête minutieuse et qui permet au lecteur de se prononcer sur le caractère politique de R. Mais l'auteur ne donne aucun renseignement sur l'époque, le milieu où a vécu ce grand peintre). — H. MARSH, A Ride through Islam : being a Journey through Persia and Afghanistan to India, viâ Meshed, Herat and Kandahar. London, Tinsley 1877 (A. Wilson : Long et périlleux voyage à travers des pays en grande partie inexplorés : fort intéressant). — S. KETTLEWELL, The authorship of the *De imitatione Christi*. London, Rivingtons, 1877 (S. Cheetham : l'auteur, après un exposé complet et soigné de la controverse, se déclare pour Thomas a Kempis ; exagère la valeur du livre). — NICOLAS SANDER, *Rise and Growth of the anglican shism*. Transl. by D. LEWIS. London, Burns and Oates, 1877 (J. Gairdner : extraits peu judicieux de l'ouvrage original : traduction inexacte). — *Correspondance :* Un nouveau calendrier babylonien (calendrier des mois de l'année, W. Boscawen). — *Science :* E. BAEHRENS, Unedirte lateinische Gedichte. Leipzig, Teubner, 1877 (R. Ellis : fort intéressant).

The Athenæum, n° 2612, 17 novembre 1877 : B. SMITH, Shelley a critical biography (la biographie de Sh. reste encore à faire). — Memorials of Ch. Williams-Wynn. Ed. by her Sister. Longmans and co. (Ces lettres auraient dû être précédées de la biographie de l'auteur. Excepté celles qui ont été écrites de Paris à partir du 1er décembre 1851, elles offrent peu d'intérêt). — *Correspondance :* Anciens nombres bretons (Th. Powell) ; texte chaldéen du livre de Tobie.

Archivio storico artistico archeologico e letterario della città e provincia di Roma, publié par F. GORI, 3e année, fascicules II et III. Lucrezia Borgia e la verità, par A. ADEMOLLO. (Suite et fin). — Inventarii della Rocca di Spoleto nel secolo XV par A. BERTOLOTTI. — Esportazione di oggetti di belle arti da Roma nei secoli XVI, XVII e XVIII, par A. BERTOLOTTI. (Suite, comprenant l'exportation faite dans les Etats de l'Italie septentrionale). — Papa Paolo IV ed i Carafa suoi nepoti giudicati con nuovi documenti, par F. GORI. (Suite).

PRINCIPALES PUBLICATIONS

RELATIVES AUX RELIGIONS DE L'ORIENT

LAFFITE. **Les grands types de l'humanité.** Moïse, Manou, Bouddha, Mahomet, etc., 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

LEFÈVRE (André). **Essais de critique générale :** tome I : Religions et Mythologies comparées. Un vol. in-12. . . . . 3 fr. 50

COYPEL. **Le Judaïsme.** Esquisse des mœurs juives. Croyances, rites religieux, funérailles, etc. Un vol. in-8. . . . . 5 fr.

PERRON. **L'Islamisme, son institution, son état présent, son avenir;** publié et annoté par A. CLERC, interprète de l'armée d'Afrique. In-18, elzévir. . . . . 2 fr. 50

DELAPORTE (F.). **Vie de Mahomet,** d'après le Coran et les historiens arabes. Un beau vol. in-8. . . . . 10 fr.

CONFUCIUS. **Essai historique** par un missionnaire. Rome, in-16. Prix . . . . 3 fr.

SENART (E.). **Essai sur la légende de Buddha,** son caractère et ses origines. Un beau vol. in-8. . . . . 15 fr.

— **Note sur quelques termes buddhiques.** Broch. in-8. . . . . 1 fr.

SUMMER (Mary). **Histoire du Bouddha Sakya Mouni,** depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec préface et index par Ph. Ed. FOUCAUX. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . 5 fr.

— **Les Religieuses Bouddhistes** depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, avec introduction par Ph. Ed. FOUCAUX. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . . . . 2 fr. 50

HARLEZ (de). **L'Avesta,** livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte zend. 2 vol. grand in-8. . . . . 10 fr.

— **Etudes avestiques.** Sur le sens des mots *Avesta - Zend.* — Des controverses relatives à l'Avesta. In-8. . . . . 3 fr.

ANCESSI. **L'Egypte et Moïse.** 1re partie : Les vêtements du Grand-Prêtre et des Lévites, le sacrifice des colombes, d'après les peintures et les monuments égyptiens contemporains de Moïse. Un beau vol. in-8, orné de neuf planches en or et en couleurs. . . . . . 10 fr.

— **Job et l'Egypte.** Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. Un vol. in-8 de 320 pp. . . . . . . 7 fr. 50

GUIEYSSE et LEFÉBURE. **Le papyrus funéraire de Soutimès,** d'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts, appartenant à la Bibliothèque nationale, reproduit, traduit et annoté. Un vol. de texte et un album in-fol. de 23 planches en couleur. 50 fr.

ROYER. **Les rites funéraires** aux époques préhistoriques, et leur origine. In-8. . . . . 1 fr. 50

RAVAISSON. **Le monument de Myrrhine** et les bas-reliefs funéraires des Grecs; in-4, trois planches photogr. . . . . . 3 fr.

SOUS PRESSE. — Pour paraître en janvier :

Vie ou légende de Gaudama, le Boudha des Birmans, par Mgr BIGANDET, trad. de l'anglais par V. GAUVAIN, lieutenant de vaisseau. Un beau vol. in-8°. . 10 fr.

Le Mahométisme en Chine, d'après des documents originaux, par DABRY DE THIERSANT, consul de France. 2 vol. in-8°, avec carte et illustrations. . . 15 fr.

Contributions à l'histoire des religions, par J. SOURY. In-18. . 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE

ORIENTALE ELZÉVIRIENNE

I. — *Les Religieuses bouddhistes*, depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, par Mary Summer. Avec introduction par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 2 fr. 50

II. — *Histoire du Bouddha Sakya Mouni*, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, par Mary Summer. Avec préface et index par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18 elzévir, sur papier de Hollande. . . . . 5 fr.

III. — *Les stances érotiques*, morales et religieuses de Bhartrihari, traduites du sanscrit par P. Regnaud. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

IV. — *La Palestine inconnue*, par Clermont-Ganneau. 1 vol. in-18 elzévir. 2 fr. 50

V. — *Les plaisanteries de Nasr-Eddin-Hodja*. Traduit du turc par Decourdemanche. 1 vol. in-18 elzévir . . . . 2 fr. 50

VI-IX. — *Le Chariot de terre cuite* (Mricchakatika), drame sanscrit du roi Soudraka. Traduit en français, avec notes, variantes, etc., par P. Regnaud. 4 vol. in-18 elzévir. . . . . 10 fr.

X. — *Iter persicum* ou description du voyage en Perse entrepris en 1602 par Etienne Kakasch de Zalonkemeny, ambassadeur de l'empereur Rodolphe II à la cour du grand-duc de Moscovie et près de Chah Abbas, roi de Perse. Relation rédigée en allemand par George Tectander von der Jabel. Traduction publiée et annotée par Ch. Schefer. In-18 avec portrait et carte. . . . . 5 fr.

XI. — *Le Chevalier Jean*, conte magyar, par Alexandre Petœfi, suivi de quelques pièces lyriques du même auteur, traduit par A. Dozon, consul de France. In-18 . . . . 2 fr. 50

XII. — *La Poésie en Perse*, par C. Barbier de Meynard, professeur au Collége de France. In-18. . . . . 2 fr. 50

XIII. — *Voyage de Guillaume de Rubrouck en Orient*, publié en français et annoté par de Backer. In-18 . . . . 5 fr.

XIV. — *Malavika et Agnimitra*, drame sanscrit, traduit par Ph.-Ed. Foucaux, professeur au Collége de France, in-18. . . . . 2 fr. 50

XV. — *L'islamisme*, son institution, son état présent, son avenir, par le docteur Perron; publié et annoté par A. Clerc, interprète de l'armée d'Afrique. In-18. Prix. . . . . 2 fr. 50

XVI. — *La Piété filiale en Chine*, textes traduits du chinois, avec introduction, par P. Dabry de Thiersant, consul de France. In-18, avec 25 jolies gravures d'après es originaux chinois. 5 fr.

Sous presse. — Pour paraître prochainement :

XVII. — Γαλάτεια, *Galathée*, drame de Basiliadis, texte grec moderne, publié et traduit, avec une introduction et des notes, par le Bon P. d'Estournelles. In-18. 5 fr.

XVIII. — *Théâtre persan*, traduit par Chodzko, professeur au Collége de France. Vol. I. In-18. . . . . 2 fr. 50

XIX. — *Contes et Légendes de l'Inde ancienne*, par Mary Summer. In-18. 2 fr. 50

XX. — *Proverbes orientaux*, traduit de l'arabe, du turc et du persan, par A. Decourdemanche. In-18. . . . . 2 fr. 50

XXI. — *Le Dammapada*, traduit du pâli en français, par Fernand Hu, suivi de la Traduction du Sutta en 42 articles, et de notes, par L. Feer. 1 vol. in-18. 5 fr.

XXII. — *Le livre de Calila et Dimna*, traduit sur la version syriaque, par A. Carrière. In-18. . . . . 5 fr.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 50 Onzième année 15 Décembre 1877

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

ANNONCES

AVIS. — *MM. les abonnés sont priés de faire parvenir à l'éditeur le montant de leur renouvellement d'abonnement pour 1878, afin d'éviter tout retard dans le service des numéros.*

PÉRIODIQUES

The Academy, nº 290, New Series. 24 novembre 1877 : St. Poole, The Life of Edward William Lane. London, Williams and Norgate, 1877 (G. Badger : Tous les admirateurs de Lane seront heureux de connaître le caractère et la vie privée de ce savant dont les travaux peuvent être mis au nombre des merveilles du siècle). — Th. Percy, Reliques of ancient english poetry, ed. by H. Wheatley. 3 vols. London, Bickers and Son, 1876 (J. Hales : Edition soignée, introduction pleine de renseignements intéressants sur les ménestrels et la ballade). — Letters of William Cowper. London, Religions tract society, 1877 (R. Masson : 200 lettres chosies avec soin et publiés sous une forme populaire). — A. Ewald, Sir Robert Walpole; a political biography, 1676-1745. London, Chapman and Hall, 1878 (W. Courtney : livre bien composé et bien écrit, mais l'auteur connaît mal l'histoire de cette période). — W. Wood, Through Holland. London, Bentley and Son, 1877 (T. Ward : mauvais). Pierre Lanfrey (G. Monod, not. nécrol.) — *Correspondance :* Letre de New-York (G. Lathrop).

The Athenæum. Nº 2613, 24 novembre 1877 : Dr. Doran, London in the jacobite times. 2 vols. Bentley and Son (Riche mine de renseignements). — A. Sullivan, New Ireland. 2 vols. Sampson Low and Co. (1er article : intéressante contribution à l'histoire politique moderne de cette contrée). — Rev. H. Rose, Among the spanish people. 2 vols. Bentley and Son (Expériences d'un « clergyman » anglais, qui a vécu longtemps au milieu des paysans espagnols. Livre estimable qui fait honneur à la fois à l'esprit et au cœur de l'auteur. Succès certain). — S. Gardiner, The personal government of Charles the First. 1628-1637. 2 vols. Longmans and Co. (Livre distingué qui dénote une grande vigueur et une grande justesse d'esprit. Information complète et précise. Style fin et délicat). — Pierre Lanfrey (not. nécrol.).

(Voir la suite à la 3e page de la couverture).

Summer (Mary). **Histoire du Bouddha Sakya Mouni,** depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec préface et index par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . 5 fr.

— **Les Religieuses Bouddhistes** depuis Sakya Mouni jusqu'à nos jours, avec introduction par Ph. Ed. Foucaux. 1 vol. in-18, elz., sur papier de Hollande. . . . . 2 fr. 50

Harlez (de). **L'Avesta,** livre sacré des sectateurs de Zoroastre, traduit du texte zend. 2 vol. grand in-8. . . . . 10 fr.

— **Études avestiques.** Sur le sens des mots *Avesta - Zend.* — Des controverses relatives à l'Avesta. In-8. . . . . 3 fr.

Ancessi. **L'Egypte et Moïse.** 1re partie : Les vêtements du Grand-Prêtre et des Lévites, le sacrifice des colombes, d'après les peintures et les monuments égyptiens contemporains de Moïse. Un beau vol. in-8, orné de neuf planches en or et en couleurs. . . . . . 10 fr.

— **Job et l'Egypte.** Le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives. Un vol. in-8 de 320 pp. . . . . . . 7 fr. 50

Guieysse et Lefébure. **Le papyrus funéraire de Soutimès,** d'après un exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts, appartenant à la Bibliothèque nationale, reproduit, traduit et annoté. Un vol. de texte et un album in-fol. de 23 planches en couleur. 50 fr.

Royer. **Les rites funéraires** aux époques préhistoriques, et leur origine. In-8. . . . . 1 fr. 50

Ravaisson. **Le monument de Myrrhine** et les bas-reliefs funéraires des Grecs; in-4, trois planches photogr. . . . . . 3 fr.

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Tome I. — **Histoire de l'Asie centrale** (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoquand), depuis les dernières années du règne de Nadir Chah (1153) jusqu'en 1233 de l'hégire (1740-1818), par Mir Abdul Kerim Boukhary, publiée, traduite et annotée par Ch. Schefer, premier secrétaire-interprète du gouvernement pour les langues orientalee, professeur à l'école des langues orientales vivantes. *Texte persan,* in-4°, imprimé à Boulaq. . . . . 15 fr.

Tome II. — Le même ouvrage, traduit en français avec introduction et appendice, par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°, avec carte de l'Asie centrale. . . . . 12 fr.

Tome III. — **Récits de l'ambassade au Kharezm,** par Riza Qouly Khan. *Texte persan,* publié par Ch. Schefer, 1 vol. in-8°, imprimé à Boulaq. . . . . 15 fr.

Tome IV. — Le même ouvrage, traduit en français par Ch. Schefer, *(sous presse).* Un vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Tome V. — **Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire,** relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés, par Emile Legrand, suppléant à l'école des langues orientales. 1 vol in-8°. . . . . 15 fr.

Tome VI. — **Histoire de l'ambassade de France près la Porte ottomane,** suivie d'un mémoire sur les capitulations et le commerce de la France dans le Levant, par le comte de Saint-Priest, ambassadeur du roi à Constantinople (1768-1782), avec une introduction par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°.

Le Puy, imprimerie M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 51. Onzième année 22 Décembre 1877

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame
(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

AVIS. — *MM. les abonnés sont priés de faire parvenir à l'éditeur le montant de leur renouvellement d'abonnement pour 1878, afin d'éviter tout retard dans le service des premiers numéros de l'année.*

ANNONCES

The Academy. N° 291, New Series, 1er décembre 1877 : R. Gardiner, The personal governement of Charles I (1628-1637). 2 vols. London, Longmanns and Co., 1877 (B. Mullinger : Recommandable à tous égards, cf. R. C. anal. de l'Ath. N°). — A new variorum edition of Shakespeare, ed. by H. Furness. Vol. III. « Hamlet ». 2 vols. London, Lippincott and Co., 1877 (J. Hales : Excellente édition). — J. McCoan, Egypt as it is. London, Cassell, Peter and Galpin, 1877 (A. Edwards : Vaste information, style d'une admirable clarté : le seul livre, jusqu'à présent, qui donne des renseignements complets sur la situation financière, économique et politique de l'Egypte actuelle). — F. Espinasse, Lancashire worthies. London, Simpkin, Marshal and Co. (W. Axon : Aussi soigné et plus varié que le vol. précédent). — *Correspondance :* Lettre d'Oxford (A. Sayce); Mélanchthon en Bulgarie (D. Freshfield); le calendrier runique (E. Magnússon). — *Science :* The poetical works of Behá-ed-din Zoheir of Egypt, with a metrical engl. transl. by H. Palmer. Vol. II Translation. Cambridge, 1877 (St. Poole : Traduction excellente).

The Athenæum. N. 2614, 1er décembre 1877 : Th. May, Democraty in Europe : a history. Longmans and Co. (Ce livre, comme tous ceux qui embrassent un vaste sujet, n'est pas exempt d'inexactitudes et d'erreurs : intéressant d'ailleurs et instructif). — A. Mariette-Bey, The monuments of Upper Egypt. Transl. by Alph. Mariette, Trübner and Co. (Agréable traduction, faite par le frère de l'auteur : réserves de détail). — A. Sullivan, New Ireland. 2 vols. Sampson Low and Co. (2e article). — Col. Meadows Taylor, The Story of my Life. Ed. by his daughter. Blackwood and Sons (fort intéresant). — *Correspondance :* Les poteries moabites (Freih. von Münchhausen). Réponse de M. W. Shapira.

Literarisches Centralblatt, n° 47, 17 nov. : Hirschfeld, Untersuchungen auf dem Gebiete der roemischen Verwaltungsgeschichte. I. Berlin, Weidmann ; 10 fr. (excellent ; point de vue de Mommsen). — Sickel, Beitraege zur Diplomatik. VI. Wien, Gerold's S. (étude très-intéressante sur l'époque d'Otton Ier). — Wittmann, Die Pfalzgraven von Bayern. München, Ackermann ; 5 fr. 50 (puisé aux sources). — Rochholz, Die Aargauer Gessler in Urkunden von 1250 bis 1513. Heilbronn, Henningen ; 7 fr. 50 (documents pour la seconde partie de l'ouvrage *Tell et Gessler ;* une centaine de pièces, en partie inédites). — Siegrist, Leben, Wirken und Ende weil. Sr. Excell. des Oberfürstl. Winkelram'schen Generals der Infanterie Freiherrn Leberecht vom Knopf. Darmstadt u. Leipzig, Zernin (ouvrage humoristique). — Gardthausen, Beitraege zur griechischen Paleographie. Leipzig, Hirzel ; 2 fr. 50 (deux bonnes études sur l'origine de la minuscule et sur la tachygraphie). — Sturm, Sigurd Ranessoens Proces. Kristiania, Malling (édition plus complète que les précédentes). — Fabularum Babrianarum paraphrasis Bodleiana. Ed. Knoell. Wien, Hoelder (éd. bien faite ; textes inédits). — Fedde, Ueber eine noch nicht edirte Sammlung Aesopischer Fabeln. Breslau, Maruschke u. Berend ; 2 fr. (bonne publication ; traite parfois le texte trop librement). — Kuh, Biographie Hebbel's. Wien, Braumüller ; 18 fr. 75 (très-bon). — N° 48, 24 nov. : Schlau, Die Acten des Paulus und der Thecla. Leipzig, Hinrichs ; 4 fr. 50 (premier examen critique de cette légende que l'auteur fait remonter à la fin du IIe siècle). — Thimus, Die harmonikale Symbolik des Alterthums, II. Koeln, Du Mont-Schauberg ; 37 fr. 50 (très-arbitraire). — Lemme, Das Evangelium in Boehmen. Gotha, Perthes (très-bon début). — Leo, Streiflichter über das Verhaeltniss der jüdischen, roemischen u. germanischen Welt zum Christen-

thum. Rudolstadt, Müller; 1 fr. 25 (trois conférences; bonne lecture). — Deutsche Chroniken, II. Hannover, Hahn (ce vol. contient la Chronique saxonne, la Chronique rimée d'Eberhart de Gandersheim, la Chronique rimée de Brunswick, et d'autres pièces; bonnes éditions, très-commodes). — BIDERMANN, Die Romanen und ihre Verbreitung in Oesterreich. Graz, Leuscher et Lubensky (La partie statistique est très-bonne; mais elle est mêlée à des théories sur l'origine des races romanes, ou *Kelto-liguriennes*, fort contestables). — STRYK, Beitraege zur Geschichte des Rittergüter Livlands, I. Berlin, Puttkammer u. Mühlbrecht (paraît reposer sur des documents très-sûrs). — PAULI, Lübeck's Mangeld und Kaperwesen. Lübeck, Grantoff (documents inédits relatifs à la guerre entre la ville de Lubeck et le roi Jean de Danemark en 1509. — DOELLINGER, Aventin und seine Zeit. München, Verlag der K. Acad. 1 fr. (conférence sur « le père de l'histoire de Bavière »). — PODHOSZKY, Etymologisches Woeterbuch der magyarischen Sprache. Paris, Maisonneuve (sans valeur). — MICHAËLIS, Studien zur romanischen Wortschoepfung. Leipzig, Brockhaus; 7 fr. 50 (très-bon; fait pour l'espagnol ce que Brachet, dans le Dict. des Doublets, a fait pour le français). — TRAUTMANN, Lachmanns Betonungsgesetze und Otfrids Vers. Halle, Lippert (combat les conclusions de Lachmann, en se rapprochant de Lievers). — SCHMARSOW, Leibnifz und Schottelius. Strassburg, Trübner; 2 fr. 50 (début fort estimable; montre l'influence de Schottel sur Leibnitz). — Goethe-Briefe aus Fritz Schlosser's Nachlass; herausg. v. J. Frese. Stuttgart, Krabbe; 10 fr. (Fritz Schlosser était le neveu de Jean George Schl., beau-frère de Goethe : lettres intéressantes).

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Tome I. — **Histoire de l'Asie centrale** (Afghanistan, Boukhara, Khiva, Khoquand), depuis les dernières années du règne de Nadir Chah (1153) jusqu'en 1233 de l'hégire (1740-1818), par Mir Abdul Kerim Boukhary, publiée, traduite et annotée par Ch. Schefer, premier secrétaire-interprète du gouvernement pour les langues orientales, professeur à l'école des langues orientales vivantes. *Texte persan,* in-4°, imprimé à Boulaq. . . . . 15 fr.

Tome II. — Le même ouvrage, traduit en français avec introduction et appendice, par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°, avec carte de l'Asie centrale. . . . . 12 fr.

Tome III. — **Récit de l'ambassade au Kharezm,** par Riza Qouly Khan. *Texte persan,* publié par Ch. Schefer, 1 vol. in-8°, imprimé à Boulaq. . . . . 15 fr.

Tome IV. — Le même ouvrage, traduit en français par Ch. Schefer, *(sous presse).* Un vol. in-8°. . . . . 12 fr.

Tome V. — **Recueil de poëmes historiques en grec vulgaire,** relatifs à la Turquie et aux principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés, par Emile Legrand, suppléant à l'école des langues orientales. 1 vol in-8°. . . . . 15 fr.

Tome VI. — **Histoire de l'ambassade de France près la Porte ottomane,** suivie d'un mémoire sur les capitulations et le commerce de la France dans le Levant, par le comte de Saint-Priest, ambassadeur du roi à Constantinople (1768-1782), avec une introduction par Ch. Schefer. 1 vol. in-8°. . . . . . . 12 fr.

— Le même, sur papier de Hollande. . . . . 20 fr.

SOUS PRESSE. — Pour paraître prochainement.

Tome VII. — **Voyages dans l'extrême Orient** (Mission en Corée — Voyage dans l'Annam — Itinéraires en Chine).

Tome VIII. — **Chronique romaine d'Urechi,** texte et traduction, publiée par M. Picot.

Tomes IX, X. — **Histoire universelle,** traduite de l'arménien par E. Dulaurier, de l'Institut.

Tomes XI, XII. — **Bibliotheca Sinica.** Bibliographie complète et raisonnée des ouvrages relatifs à la Chine, par Henri Cordier. 2 forts volumes gr. in-8° à 2 colonnes.

Les Tomes VII à XII paraîtront successivement en janvier, février et mars 1878.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 52 Onzième année 29 Décembre 1877

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. C. DE LA BERGE, M. BRÉAL, G. MONOD, G. PARIS

Secrétaire de la rédaction : M. G. Calame

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser toutes les communications à M. G. Calame

(Au bureau de la Revue : 28, rue Bonaparte, 28).

AVIS. — *MM. les abonnés sont priés de faire parvenir à l'éditeur le montant de leur renouvellement d'abonnement pour 1878, afin d'éviter tout retard dans le service des premiers numéros de l'année.*

The Academy. N° 292, new series, 8 décembre 1877 : A. Sullivan, New Ireland. London, Low and Co., 1877 ; J. Rutherfold, The Secret History of the Fenian conspiracy. London, Kegan Paul and Co., 1877 (T. Hugues : intéressants, mais de valeur inégale. Le premier est une autobiographie. Le second n'a rien de personnel : étude patiente et sagace). — E. May, Democraty in Europe. London, Longmans and Co., 1877 (W. Capes : ce livre ne s'adresse ni aux historiens ni aux philosophes, mais au grand public qui le lira avec plaisir et profit. Cf. Anal. de l'Ath. R. C. N° précédent). — F. Fleay, Guide to Chaucer and Spenser. London, W. Collins, Sons and Co., 1877 (F. Furnivall : « journeyman work »). — T. Trollope, The story of the life of Pius IX. 2 vols. London, Bentley and Son, 1877 (M. Creighton : écrit pour les amateurs d'actualités et de littérature facile). — Ch. Rogers, Memorials of the Earl of Stirling and of the house of Alexander. Edinburgh, Paterson, 1877 (N. Sainsbury : c'est un des plus mauvais livres que nous ayons rencontrés : le sujet était pourtant fort intéressant). — *Science :* L. Benloew, la Grèce avant les Grecs. Paris, Maisonneuve et Cie, 1877 (A. Sayce : méthode fausse, erreurs. Néanmoins, bien des remarques et des « suggestions » de valeur considérable. Cf. R. C. N° 30, art. 139.

The Athenæum. N° 2615, 8 décembre, 1877 : J. Routledge, English rule and native opinion in India. Trübner and Co. (Notes prises de 1870 à 1874 : l'auteur, domicilié à Calcutta, est correspondant du *Times;* bien renseigné : livre de grande valeur). — J. Blackie, The wise men of Greece, in a Series of dramatic dialogues. Macmillan ad Co. (sermons d'un Wordsworthien à propos de Pythagore, Thalès, Xénophane, Héraclite, Empédocle, Anaxagore, Aristippe, Socrate et Platon. Le dialogue sur Pythagore est le plus intéressant et le plus soigné). — St. Poole, Life of Edward William Lane. Williams and Norgate (Biographie bien faite). — Note book of Sir John Northcote, transcr. and ed. by A. Hamilton. Murray (d'un vif intérêt). — W. Fraser Rae, Columbia and Canada. Daldy, Jsbister and Co. (mauvais). — Correspondance : Poteries moabites (A. Neubauer).

Literarisches Centralblatt, n° 49, 1er décembre. — Fürstenbergisches Urkundenbuch, bearb. v. Riezler, I. Tübingen, Laupp ; 12 fr. 50 (on a mis autant de soin à la rédaction qu'à l'exécution matérielle de ce livre). — St. Gallische Geschichtsquellen, neu herausg. von Meyer v. Knonau, III. St. Gallen, Huber (ce vol. contient la chronique d'Ekkehart, commentée avec beaucoup de soin ; le commentaire montre une fois de plus le peu de crédit que mérite le chroniqueur). — Sudendorf, Urkundenbuch zur Geschichte der Herzöge von Braunschweig u. Lüneburg. IX. Hannover, Rümpler ; 20 fr. (documents précieux en partie inédits). — Weizaecker, Deutsche Reichstagsacten unter König Wenzel, III. München, Oldenburg ; 73 fr. 75 (important). — Aeschyli Persae. Recens. Oberdick, Berlin, Vahlen ; 1 fr. 80 (trop de conjectures). — Keller, Rerum naturalium scriptores Graeci minores. Vol. I. Leipzig, Teubner ; 3 fr. (bonne révision des textes ; un *paradoxographe* publié pour la première fois). — Spach, Zur Geschichte der modernen französischen Literatur, Essays. Strasburg, Trübner ; 5 fr. (l'auteur de l'article recommande au public allemand le nouvel ouvrage de M. Spach, qui unit, dit-il *Deutsche Gesinnung* à l'esprit français. Il appelle d'abord l'attention sur le premier essai, consacré à *Rouge et Noir de M. de Stendhal, un écrivain ingénieux du temps de la Restauration, qui a publié plusieurs ouvrages sous le pseudonyme de Henri Beyle, sans être arrivé à une vraie célébrité.* L'essai contient une analyse détaillée du roman, que M. Spach *a jugé digne d'être sauvé de l'oubli.* Un autre essai traite de *Madame l'Agault,* qui a écrit sous le pseudonyme de Daniel Stern ; un autre de *Philaret Chasles.* Nous soupçonnons l'auteur de l'article d'a-

voir mal lu M. Spach, à moins que M. Spach lui-même n'ait mal lu Stendhal, Daniel Stern et Philarète Chasles). — SYBEL, Die Mythologie der Ilias. Marburg, Elwert; 9 fr. (le but de ce livre est de traduire la mythologie en formules philosophiques; prétentieux et diffus. Cf. R. C. N° 36, art. 170). — PRETSEL, Ulm und sein Münster. Ulm, Ebner (bonne monographie, malgré le style ambitieux). — ROSENBERG, Der Hochaltar im Münster zu Alt-Breisach. Heidelberg, Winter; 7 fr. 50 (bon).

Zeitschrift für deutsche philologie, éd. p. E. HŒPFNER et G. ZACHER, vol. 8, livraison 4 — Das Gedicht von des Landgrafen Ludwig Kreuzfahrt nach Sprache und Composition : 1. Sprache, von K. KINZEL; 2. Composition, von Demselben; 3. Erlæuterung nach seiner historischen Seite, von R. RŒHRICHT — R. v. MUTH, Die Nibelungenhandschriften A, K und O collationirt mit Rücksicht auf Lachmanns und Bartschs Variantenapparate — E. HŒPFNER, Amadis, nicht Bienenkorb (sur un passage de l'*Aristarchus* d'Opitz) — OPITZ, Opitz als Benutzer Fischarts, (sur l'emploi fait par Opitz dans sa traduction libre de l'épode d'Horace, *Beatus ille qui procul negotiis,* de la traduction qu'en avait faite Fischart.) — K. HILDEBRAND, Die Lieder der ælteren Edda (Sæmundar Edda) herausgegeben, in-8°, Paderborn, Schœningh, 1876. (Bonne édition à laquelle malheureusement l'auteur, mort prématurément, n'a pu mettre la dernière main.) — W. WILMANNS, Beitræge zur Erklærung und Geschichte des Nibelungenliedes, in-8°, Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1877 (R. v. MUTH : cette nouvelle tentative de M. W. de traiter les *Nibelungen,* comme il a traité la *Gudrun,* prouve une fois de plus l'étendue de ses connaissances et la finesse de sa critique : mais ses résultats ne sont pas plus irréfutablement acquis cette fois que la précédente; sa base d'opérations manque surtout de solidité et son critérium de fixité).

Englische Studien, herausgegeben von Dr. KÖLBING, I Band. 3 Heft (fin du 1er volume; les Etudes Anglaises ont vaillamment soutenu le premier feu; elles comptent désormais, grâce au zèle ardent de leur directeur, dans la philologie germanique). Is there an anglo-saxon language (MARCH : bon article de ce philologue américain) — Beiträge zur Erklärung und Textcritik von *Dan Michel's Ayenbite of Inwyt* (VARNHAGEN : excellente critique). — Verbesserungen zum Havelok, von F. H. STRATTMANN. — Thomas Otway's Leben und Werke, von R. MOSEN (très-bon). — Zu Pope's Rape of the Lock. (BOBERTAG : intéressant). Litteratur : H. DEDERICH, historische und geographische Studien zum Beowulfliede (Karl KÖRNER) — *Botkine,* Beówulf (Karl KÖRNER; — *Sweet*, an Anglo-saxon Reader (Karl KÖRNER, bon recueil). — SATTLER, Beiträge zur englischen grammatik (LINDNER : bon); — *Fitzedward Hall,* on the adjectives in -able, etc. (LINDNER : très-instructif). — BERNHARD ten BRINK, Geschichte der englischen Literatur (E. KÖLBING : mérite tous les éloges). — Henri MORLEY, A first sketch of english litterature (E. KÖLBING. — L. KLEIN, Geschichte des englischen Dramas (E. KÖLBING : confus et affecté); — DOWDEN, Shakspere (SEEMANN : bon) — BAUMGART, Die Hamlet tragödie unde ihre Kritik (SEEMANN) — Dr Heinrich von STRUVE, Hamlet, eine charakterstudie (SEEMANN) — Albrecht DEETZ, Alexander Pope (BOBERTAG) — The choice works of Dean Swift. (E. KÖLBING) — MISCELLEN : Ein Wort über die Einrichtung literarhistorischer Quellenuntersuchungen (E. KÖLBING). — Christian Grein (STENGEL : Grein est mort à Hanovre le 15 juin de cette année). — BEMERKUNG, (Horstmann). — Berichtigungen. — Zu Anglia, I, p. 373 (E. KÖLBING; l'*Anglia* et les *Englische Studien* sont en guerre déclarée; ne pourrait-on, en Allemagne, déployer plus de courtoisie dans la polémique?) — Eingegangene Recensions-exemplare. — NACHWORT. — Nachwort zum ersten Band. (En somme, numéro fort intéressant, chargé d'articles et de recensions; nous regrettons de ne pouvoir insister davantage sur cette excellente livraison.)

GUIDES BAEDEKER

POUR L'ITALIE ET L'ORIENT

Italie septentrionale jusqu'à **Livourne, Florence, Ancône** et **l'Ile de Corse,** avec les routes conduisant de **France,** de Suisse et d'Autriche en Italie. Avec 8 cartes et 38 plans. 8e édition, 1877. 6 M.

Italie centrale et **Rome.** Avec 7 cartes, 24 plans et un panorama de Rome. 5e édition, 1877. 6 M.

Italie méridionale et **la Sicile,** avec excursions aux **Iles Lipsari,** à **Malte,** en **Sardaigne,** à **Tunis** et à **Corfou.** Avec 8 cartes et 12 plans. 5e édition, 1876. 6 M.

En préparation en langue française :

L'Égypte. 1re partie. **La Basse Égypte** jusqu'au **Fayoûm** et au **Sinaï.** Avec 16 cartes, 29 plans et 76 vignettes intercalées dans le texte. 16 M.

Palestine et **Syrie.** Avec 17 cartes, 42 plans, un panorama de Jérusalem et 8 vues. 15 M.

Sous Presse. **Paris.** 2e édition.

CRÉATION D'UNE CHAIRE DE SANSCRIT

A LISBONNE

Une chaire de sanscrit védique et classique vient d'être fondée à Lisbonne. M. G. de Vasconcellos-Abreu en a été nommé titulaire.

Le cours comprend trois années : 1re année. Eléments de grammaire sanscrite et textes classiques. — Linguistique indo-européenne comparée. — 2e année. Idée de la littérature sanscrite aux époques védique et post-védique. — Explication du drame sanscrit et pracrit Sakuntala. — 3e année. Hymnes védiques.

BOLLETTINO ITALIANO DEGLI STUDII ORIENTALI

Direttore : ANGELO DE GUBERNATIS.

Abonnements pour 24 numéros. . . . 10 francs.

Nouv. Série. I. Sommaire : *Notizie di Libri; Japanische Studien. Erster Nachtrag zur japan·Sprachlehre, von Prof. Hoffmann* (A. S.) — *Geldner. Ueber die Metrik des jüngeren Avesta* (I. Pizzi). — *Archaeologia orientale : Nota dei Monumenti Scritti Orientali, esistenti nel Museo Nazionale di Napoli* (G. de Petra). — *Corrispondenze. Lettera da Yedo* (E. Satow). — *Notizie varie.*

On s'abonne à Paris à la Librairie ERNEST LEROUX.

Le Puy, typ. et lith. M.-P. Marchessou, boulevard Saint-Laurent, 23.

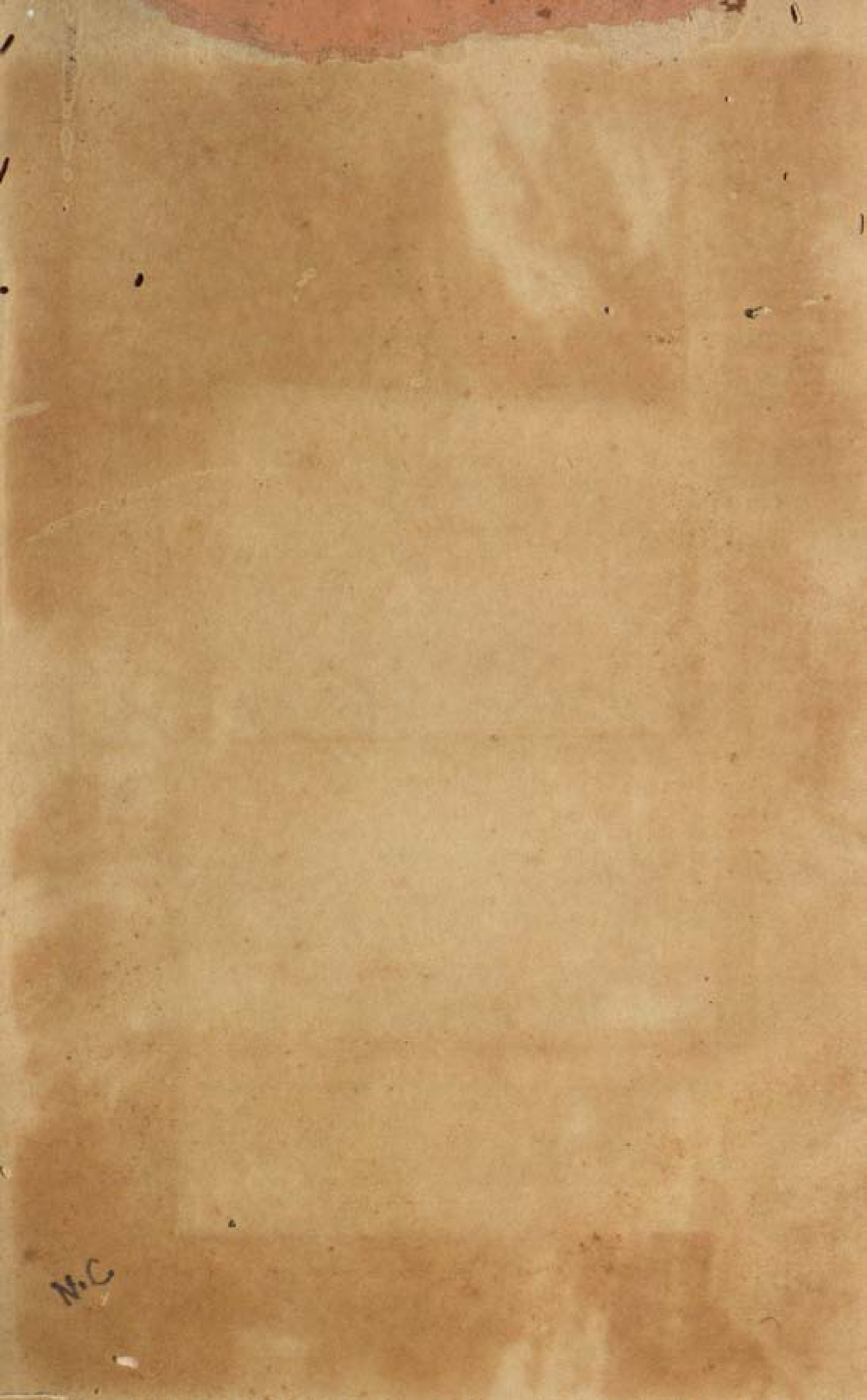
N.C